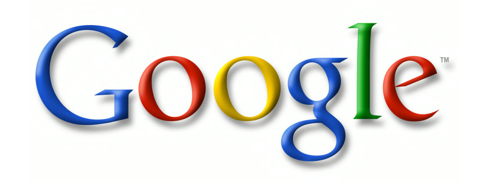






[redacted]

Amérique Tom. 5

L'UNIVERS.

HISTOIRE ET DESCRIPTION
DE TOUS LES PEUPLES.

ANTILLES.

SUITE DES ÉTATS-UNIS.

CANADA, ETC.

CALIFORNIE, ORÉGON, ETC.



[redacted]

HISTOIRE DES ANTILLES

Et des Colonies Françaises,
Espagnoles, Anglaises, Danoises et Suédoises.

SAINT-DOMINGUE, CUBA ET PORTO-RICO, LA JAMAIQUE, LA DOMINIQUE, IGUA, LA TRINITÉ, LA GRENADE, SAINT-CHRISTOPHE, TABAGO, SAINTE-LUCIE, SAINT-VINCENT, LA BARBADE, SAINT-THOMAS, SAINT-BARTHÉLEMY, LA GUADELOUPE, LA MARTINIQUE, MARIE GALANDE, LA DÉSIRADE;

PAR M. ÉLIAS REGNAULT.

SUITE DES ÉTATS-UNIS,

DEPUIS 1812 JUSQU'A NOS JOURS;

PAR MM. ÉLIAS REGNAULT ET JULES LABAUME.

POSSESSIONS ANGLAISES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD,

ANADA, NOUVEAU BRUNSWICK, NOUVELLE ÉCOSSE, ACADIE;

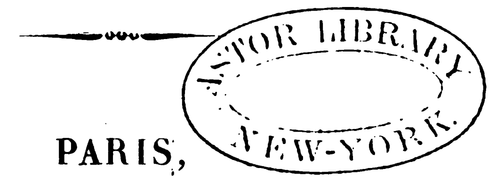
PAR M. FRÉDÉRIC LACROIX.

LES CALIFORNIES.

L'ORÉGON, ET LES POSSESSIONS RUSSES EN AMÉRIQUE, LES ILES NOUTKA ET DE LA REINE CHARLOTTE;

PAR M. FERDINAND DENYS,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.



PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1849.

[redacted]

SUITE

DES ÉTATS-UNIS.

PAR M. ELIAS REGNAULT.

LIVRE TREIZIÈME.

ATION DE GUERRE A L'ANGLETERRE. : GÉNÉRAL HULL SE REND AUX ANGLAIS. PÉRATIONS NAVALES. — COMBAT PRÈS A RIVIÈRE RAISIN. — GUERRE SUR LES S. — CROISIÈRE DU COMMODORE PORTER; : COMMODORE RODGERS. — CORSAIRES.—

despotisme anglais était sortie endance américaine. C'était un compli, qu'il n'était pas au pouvoir nétropole d'anéantir, mais auquel résignait avec peine. Ses vexations uelles à l'égard des États affranchis nt tôt ou tard amener un nouveau . Chez les Américains, on se sou- de la guerre de la révolution; on iait aux intrigues des Anglais erres des sauvages; les croisières ses saisissaient tout navire améri- chargé des produits des colonies uises, ou portant des provisions à olonies. Un nombre considérable timents de commerce avaient été capturés, et en pleine paix on vait tous les maux de la guerre. éclamations vives et répétées de la les Etats-Unis étaient restées sans at. L'Angleterre alla plus loin. ant le droit de visite, même sur les aux de guerre, sous prétexte de ndre ses nationaux déserteurs, elle rachait les meilleurs matelots, et sait ainsi sa marine aux dépens des . Le commerce américain se voyait aux dernières extrémités; il était s aux prohibitions du blocus con- al de Napoléon, mais du moins outrage; il était, et plus que jamais, vé par les prohibitions des Anglais, e se contentaient pas de ruiner les ts matériels de leur ancienne ie, mais qui, dans leurs rapports elle, attaquaient en même temps la dignité de l'homme et la fierté nationale.

Dans de pareilles circonstances, lorsque, d'un côté, Napoléon interdisait aux Américains tous les ports en relation avec l'Angleterre, et que, de l'autre, les Anglais leur fermaient tous les ports en relation avec la France, les Etats-Unis, sans contracter, du reste, aucune alliance avec Napoléon, se décidèrent à déclarer la guerre aux Anglais. En conséquence, le président fit de cette mesure l'objet d'un message au congrès. Le congrès adopta la proposition, et le 29 juin 1812 la guerre fût proclamée.

Cet acte de la législature nationale fut reçu, dans les différentes parties de l'Union, avec des sentiments divers. En général, il produisit des démonstrations de joie; mais, sur les côtes et dans la plupart des Etats de l'est, il fit naître des craintes. C'est là qu'en effet il restait encore un peu de commerce; et, si le commerce avait déjà considérablement souffert, la guerre allait complétement l'anéantir.

Les hostilités commencèrent, pour les Américains, sous de fâcheux auspices: l'esprit militaire s'était graduellement répandu dans la nation; on avait discipliné des compagnies de volontaires; mais l'organisation des troupes de ligne était peu satisfaisante; et lors de la déclaration de guerre, les hommes sous les armes s'élevaient à peine à cinq mille; encore étaient-ils dispersés sur l'étendue d'un immense territoire. Un décret de la législature acceptait les services de cinquante mille volontaires; on appelait sous les armes cent mille miliciens. Ces forces, en supposant qu'on eût pu les compléter, n'auraient servi qu'à garder les frontières: on manquait d'ailleurs d'officiers capables.

La marine ne consistait que dans dix frégates, quelques bâtiments légers et un certain nombre de chaloupes canonnières, employées à garder l'entrée des fleuves et des ports.

La guerre commença sur la frontière du Canada. Le général Hull, qui commandait dans le Michigan, s'avança dans le Canada, avec l'espoir de faire soulever le pays : mais les Canadiens ne répondirent pas à son appel, et les Anglais, accourant avec des forces supérieures, le ramenèrent à Détroit. Ils l'y attaquèrent avec vivacité, et le firent capituler.

Cette première victoire donnait aux Anglais quarante barils de poudre, quatre cents boulets, cent mille cartouches, deux mille cinq cents fusils, vingt-cinq canons de fer et huit de bronze, dont la plupart avaient été pris sur l'ennemi, dans la guerre de l'Indépendance.

Mais la capitulation ne se bornait pas au fort de *Détroit;* elle s'étendait à tout le territoire, à tous les forts, à toutes les troupes qui se trouvaient dans le gouvernement du général Hull; elle comprenait les détachements des colonels Cass et M' Arthur, qui étaient à trente milles de distance. Il n'y eut pas même d'exception pour la petite troupe du capitaine

[redacted]

ment compensés, pour les Américains, par les succès éclatants de leurs opérations navales.

Au moment de la déclaration de guerre, une escadre, composée des frégates *le Président, le Congrès, les États-Unis,* et du brick *le Hornet,* se réunit, sous les ordres du commodore Rodgers, devant Sandy-Hook. Ces quatre bâtiments mirent en mer le 21 juin, à la poursuite du convoi des Indes occidentales, qu'on savait avoir fait voile le mois précédent. Ils rencontrèrent et chassèrent la frégate anglaise *la Belvidéra : le Président,* qui marchait le mieux de l'escadre, vint à portée de canon du vaisseau ennemi ; mais une explosion de gargousses, arrivée par accident à bord de la frégate américaine, entrava sa manœuvre et permit à *la Belvidéra* de s'échapper. L'escadre ensuite alla se montrer jusqu'à l'entrée de la Manche, parut en vue de Madère, des Açores, des îles de Terre-Neuve, et rentra définitivement à Boston le 30 août. Elle avait capturé, dans sa croisière, un assez grand nombre de navires marchands; et cependant ses succès n'étaient pas aussi considérables qu'on aurait pu l'espérer, parce qu'elle avait été contrariée cons-

[redacted]

[redacted]

bord, celle-ci fut obligée d'amener, n'ayant pas un mât debout, et tellement criblee de boulets, que quelques volées de plus l'auraient certainement coulée : on fut même forcé de la brûler le lendemain de l'action. *La Constitution* avait infiniment moins souffert : elle ne comptait que sept tués et sept blessés, tandis que *la Guerrière* comptait cinquante morts et soixante-trois blessés.

Ce brillant avantage excita l'enthousiasme et répandit la joie dans toutes les contrées de l'Union. Partout les officiers de *la Constitution* furent accueillis par des acclamations et par l'expression de la reconnaissance publique. Le président en avança plusieurs; quant aux hommes d'équipage, le congrès vota 300,000 dollars à répartir entre eux, *pour les* dédommager d'avoir perdu *leur prise.*

Une série de victoires avait commencé pour les Américains.

Le commodore Porter, commandant la frégate *l'Essex*, avait appareillé de New-York le 3 juillet. Peu de temps après, il rencontre un convoi qu'escortait une frégate. Il se tient à distance pendant le jour, et s'empare, à la nuit, d'un brick ayant à bord cent cinquante soldats. Ces soldats, après avoir été désarmés, jurent qu'ils ne serviront pas contre l'Union, de toute la guerre, et sont laissés sur le brick qu'on avait rançonné. Si le commodore avait eu, dans ce moment, avec lui, soit une seconde frégate, soit une corvette, tandis qu'il aurait poursuivi l'engagement avec la frégate anglaise, son autre bâtiment aurait pu s'emparer du convoi, composé d'un assez grand nombre de navires qui portaient deux mille hommes de troupes. Le commodore, dans son rapport au secrétaire de la marine. exprimait un vif regret de l'insuffisance de ses forces.

Le 13 août, *l'Essex*, après une action de huit minutes, s'empara de la corvette *l'Alerte*. Enfin, ayant passé plus de deux mois à la mer, elle termina son heureuse croisière, et le 7 septembre elle entrait dans la Delaware.

Le 8 octobre, une escadre, composée des frégates *le Président*, *les États-Unis*, *le Congrès*, et du brick *l'Argus*, sortit de Boston. Le 13 du même mois, un fort coup de vent sépara les *États-Unis* et *l'Argus* des deux autres frégates.

Celles-ci, peu de jours après, eurent la bonne fortune de capturer le paquebot anglais *le Swallow* ayant 200,000 dollars à bord, et rentrèrent le 30 décembre à Boston.

L'Argus fit une croisière de quatre-vingt-seize jours, sortit avec autant d'habilité que de courage de plusieurs rencontres dangereuses, et revint à New-York, avec des prises estimées à 200,000 dollars.

Le 25 octobre, la frégate *les États-Unis*, commandée par le commodore Décatur, s'empare, à la hauteur des Iles occidentales, de *la Macédonienne*, frégate anglaise de quarante-neuf canons et de trois cents hommes d'équipage. Dans ce combat, les Américains prouvèrent d'une manière incontestable que leur marine avait acquis une grande supériorité sur la marine anglaise.

Le commodore Décatur fut accueilli par ses concitoyens avec le même enthousiasme que le capitaine Hull; et leurs ennemis eux-mêmes ajoutèrent a ces ovations un tribut d'éloges pour la générosité avec laquelle les vaincus furent traités.

La corvette américaine *le Wasp*, commandée par le capitaine Jones, mit en mer le 13 octobre. Le 17 au soir, elle découvrit plusieurs voiles, et, le jour suivant, elle reconnut que ces voiles formaient un convoi, sous l'escorte *du Frolick*, brick de vingt-deux canons, et de deux autres navires, armés chacun de douze canons. *Le Frolick*, ayant fait filer tout le convoi, reste en arrière. Il s'engage alors entre *le Wasp* et *le Frolick* un combat terrible, à la suite duquel *le Frolick* tombe au pouvoir *du Wasp*. Cette victoire était d'autant plus honorable pour les Américains, que *le Frolick* était d'une force bien supérieure à celle *du Wasp*. Celui-ci, toutefois, avait éprouvé de grandes avaries dans sa mâture, de sorte qu'il ne put échapper au *Poitiers*, vaisseau anglais de soixante-quatorze, qui survint après le combat, et s'empara facilement *du Wasp* et de sa prise. La république se montra reconnaissante et généreuse envers Jones et son équipage; le capitaine, échangé quelque temps après, reçut le commandement de la

frégate *la Macédonienne*, que le commodore Décatur avait capturée.

Tandis que la marine de l'État se couvrait de gloire, les vaisseaux armés par des particuliers se signalaient également par de nombreux exploits. Il faut remarquer, à l'honneur des Américains, que leurs corsaires eurent toujours à cœur de montrer qu'ils ne ressemblaient pas à ceux des autres nations, qu'ils étaient soumis aux mêmes règles que les vaisseaux de l'État, et que le désir de servir la patrie, plutôt que la cupidité, présidait à leur armement. C'est une justice que les Anglais leur rendirent eux-mêmes, lorsqu'ils surent avec quelle humanité les vainqueurs avaient toujours traité leurs prisonniers.

Ainsi, les premières opérations navales des États-Unis contre l'Angleterre eurent pour résultat la prise de deux de ses plus fortes frégates par deux frégates américaines, et la capture plus glorieuse encore d'un brick par un bâtiment de force évidemment inférieure. Il fut prouvé de plus, par des rapports authentiques, que, dans cette campagne, l'Union s'était emparée de deux cent cinquante navires, dont cinquante étaient armés ; qu'elle avait pris cinq cent [redacted]

qu'elle ne fût descendue. Sur ces entrefaites, l'empereur de Russie, devenu ennemi de la France, offrit sa médiation aux deux puissances, pour faire cesser leur querelle ; mais le cabinet de Londres exigeait, avant toutes conditions, que les États-Unis se soumissent au droit de visite. Les Américains n'y pouvaient consentir : la médiation devint inutile.

Durant ce temps, on procédait à l'élection du président. Madison fut réélu, et continua de diriger la guerre qu'il avait commencée.

Encouragés par leurs succès maritimes, les Américains étaient sortis de l'espèce de stupeur où les avait plongés la reddition du général Hull ; ils se préparèrent à tenter de nouveau sur terre la fortune des armes. Dans l'ouest, dans le sud, des corps de volontaires tout équipés se réunirent comme par enchantement. La Pensylvanie, la Virginie, mais surtout le Kentucky, l'Ohio, le Ténessée firent des préparatifs de guerre avec une étonnante rapidité. Les femmes elles-mêmes rivalisaient de zèle avec les hommes : partout elles préparaient les uniformes, les havre-sacs de leurs maris ou de leurs parents, et mettaient à la disposition des soldats [redacted]

[redacted]

lonel Wells et le général Payne ravager les bourgades des Indiens, prenant lui-même part à ces opérations. De retour au fort Wayne, il y trouva le général Winchester avec un renfort considérable. Ce dernier ayant d'abord été désigné comme devant commander en chef, le général Harrison, qui n'avait pas encore reçu ses lettres de commandement, crut devoir retourner dans l'Indiana; mais la nouvelle de sa nomination lui parvint en route : il revint sur ses pas, et reprit le commandement le 23 septembre.

Cependant, Winchester était parti pour se rendre au fort Défiance, et se porter ensuite à Rapids où, comme nous l'avons dit, toute l'armée devait se réunir. Après une marche pénible, ses troupes, accablées de fatigue et commençant à manquer de vivres, apprennent à leur arrivée que le fort Défiance est occupé par les Anglais, et que les Indiens sont campés à deux milles en avant. Malgré ce contre-temps, lorsqu'elles eurent reçu des vivres, elles continuèrent de s'avancer vers la place, dont elles reprirent possession, les Anglais et les Indiens s'étant empressés de l'évacuer à leur approche.

Le 4 octobre, le général Harrison quitta le fort Défiance, dans lequel il s'était établi, et retourna dans l'intérieur, pour faire avancer le centre et l'aile droite de son armée. Il laissa la gauche sous le commandement de Winchester; mais, avant de partir, il avait donné l'ordre au général Tupper de se rendre immédiatement avec un millier d'hommes à Rapids, et d'en chasser l'ennemi. Winchester et Tupper marchaient ensemble. Le premier ordonne à toutes les troupes de faire une battue dans les environs, afin de s'assurer du nombre des Indiens qu'on y pouvait rencontrer; le second lui représente en vain qu'une pareille poursuite, en fatiguant ses troupes, devait nécessairement retarder, sinon arrêter tout à fait, son départ pour Rapids : Winchester, usant de son droit d'ancienneté, destitue de son commandement le général Tupper, et le remplace par le colonel Allen; mais les volontaires et les miliciens de l'Ohio, voyant qu'on leur ôtait leur général, refusent de servir plus longtemps, et se mettent en route pour retourner dans leur pays. Ainsi fut manquée totalement l'expédition préparée : dès lors, avant de rien entreprendre contre Rapids, encore moins contre Détroit, il fallut attendre les autres divisions de l'armée.

Après sa querelle avec le général Winchester, Tupper reçoit le commandement de la division du centre, avec ordre d'aller au fort M'Arthur. Là, ce général prépare une nouvelle expédition contre Rapids, qui se trouvait toujours entre les mains de l'ennemi. Six cents hommes, ayant pour cinq jours de vivres, viennent jusqu'en vue du poste qu'ils voulaient attaquer; mais harcelés par une multitude d'Indiens à cheval, et ne pouvant traverser la rivière à cause de la rapidité du courant, ils sont obligés de revenir au fort M'Arthur. De ce moment, on dut renoncer au projet de s'emparer de Rapids.

Les chefs ne sachant pas s'entendre, et les soldats ne voulant pas obéir, les expéditions dont nous avons parlé n'avaient produit aucun résultat. Dans le même temps à peu près, des volontaires qu'on n'avait pas employés, parce que le gouvernement ne pouvait leur fournir les provisions nécessaires, se réunissent d'eux-mêmes à Vincennes, avec l'autorisation du gouverneur du Kentucky. Ils étaient au nombre de quatre mille, presque tous à cheval. Sous la conduite du général Hopkins, ils se rendent à leur tour au fort Harrison, le 10 octobre, dans l'intention d'aller attaquer les bourgades des Kickapoos et des Péorias, éloignées, les premières de quatre-vingts, les secondes de cent vingt milles. Ils se mettent en route; mais, au bout de quatre jours de marche, fatigués par les hautes herbes des savanes qu'ils avaient à traverser, découragés par un incendie qui s'alluma par hasard dans ces herbes sèches, ils refusent d'obéir à leurs chefs et d'avancer plus loin. Le général est obligé de revenir avec eux au fort Harrison. L'indiscipline des volontaires, dont le zèle se ralentissait trop facilement, compromettait sans cesse toutes les opérations.

Par compensation, le même général Hopkins fit ensuite une expédition plus heureuse. Avec douze cents hommes et sept bateaux, il remonta le Wabash, et

détruisit trois villages de cent vingt cabanes, ainsi que les provisions de blé que les Indiens avaient faites pour l'hiver. Dans cette occasion, du moins, les miliciens firent preuve de constance et de subordination.

Dans les premiers jours de septembre, les Indiens attaquèrent, pendant la nuit, le fort Harrison; et comme ce fort était construit en bois, ils y mirent aisément le feu. Mais le commandant, avec une présence d'esprit admirable, ordonna d'enlever les planches qui servaient de toit; il se mit lui-même à l'ouvrage; et, malgré la fusillade continuelle des sauvages, on arrêta bientôt l'incendie. Les Indiens se retirèrent, et ne firent plus de tentative contre le fort, qui, du reste, fut secouru quelques jours après par le général Hopkins.

Sur la rivière Missisinewa, branche du Wabash, le lieutenant-colonel Campbell détruisit quelques villages.

Outre ces expéditions, il s'en fit plusieurs autres, dans lesquelles se distinguèrent particulièrement les milices d'Indiana, d'Illinois et du Missouri. Harrassés par ces nombreuses attaques, les Indiens commencèrent à se repentir [redacted]

formés sur différents points. Toutes les forces réunies se montaient à huit ou dix mille hommes. La division du général Van Reusslaer fut nommée l'armée du centre, et celle que commandait le général Dearborn reçut le nom d'armée du nord.

L'armée du centre fut témoin d'un succès naval, qui servit puissamment à exciter son zèle.

Le lieutenant Elliot, un des marins envoyés sur les lacs, s'empara, le 10 octobre, des bricks anglais *le Détroit* et *la Caledonia*, sortis de Malden et mouillés sous la protection du fort Erié, presque en face de Blackrock, appartenant aux Américains. Comme le vent n'était pas assez fort pour qu'on pût remonter le courant, on fit échouer les deux navires. *La Caledonia* se trouvant sous la protection des canons de *Blackrock*, fut sauvée; quant à l'autre bâtiment, les Américains n'eurent que le temps d'en enlever les objets de valeur, et furent obligés de le brûler. On prit sur *la Caledonia* pour 150,000 dollars de fourrures.

Le général Van Reusslaer, voulant profiter de l'enthousiasme qu'avait causé [redacted]

[redacted]

une grande quantité de bombes et de boulets. Ils se causèrent mutuellement quelque dommage; mais, en dernier résultat, il n'y eut d'aucun côte ni victoire ni défaite.

Peu après la funeste bataille de Queenstown, le général Van Reusslaer se démit de son commandement, et fut remplacé par le brigadier général Smyth. Celui-ci commença par annoncer l'intention de relever l'honneur des armes américaines; il fit, dans une proclamation, un appel au patriotisme de ses compatriotes, engageant les volontaires de toutes les parties de l'Union à venir le joindre. Cette proclamation valut à l'armée des renforts considérables; et, vers le milieu de novembre, plus de quatre mille cinq cents hommes de la Pensylvanie, de New-York et de Baltimore, se trouvaient réunis à Buffaloe. Il s'agissait d'attaquer de nouveau les fortifications de Queenstown. Le 27 novembre était le jour fixé pour le passage de l'armée. Deux détachements précédèrent. L'un était chargé de détruire un pont à cinq milles au-dessous du fort Erié, l'autre devait escalader les batteries anglaises. Le premier ne réussit pas à détruire le pont; le second prit une batterie dont il encloua les canons; mais les soldats qui le composaient s'étant séparés par un de ces malentendus fréquents dans cette guerre, les uns repassaient le fleuve, tandis que les autres tombaient au pouvoir de l'ennemi.

L'embarquement du premier corps avait été retardé bien au delà du temps marqué. Cependant vers midi, deux mille hommes étaient prêts à partir, et les volontaires du général Tanneheill ainsi que le régiment du colonel M' Clare étaient rangés en bataille pour passer en seconde ligne. De leur côté, les Anglais paraissaient disposés à recevoir l'attaque avec vigueur. De part et d'autre on pensait que l'action allait décidément s'engager; mais, sans aucune raison apparente, le départ fut encore arrêté jusqu'à quatre heures; et même alors le général donna l'ordre de revenir à terre. Le mécontentement se manifesta d'une manière énergique, mais on étouffa les murmures en promettant qu'une nouvelle tentative serait faite incessamment. En effet, le 29 novembre au soir, les bateaux furent disposés, et l'armée tout entière, à l'exception de deux cents hommes, fut embarquée le lendemain à quatre heures du matin. Cet opération se fit avec beaucoup d'ordre, et tout semblait presager un heureux succès. On n'attendait plus que le signal du départ, lorsque, après quelques delais, Smyth ordonna de revenir à terre, déclarant qu'il renonçait à tout projet d'envahir le Canada pour cette saison, et qu'il allait faire ses dispositions pour que l'armée prît ses quartiers d'hiver. Ce fut un cri d'indignation générale. Presque tous les miliciens jetèrent leurs armes, et quittèrent l'armée. Ceux qui restèrent dans les rangs, se répandant en imprécations contre Smyth, menaçaient de venger dans son sang l'anéantissement de leurs espérances; et le général Porter l'accusa publiquement de lâcheté. Par sa conduite indécise et pusillanime, Smyth porta le découragement dans toutes les classes, et causa le plus grand préjudice aux intérêts des Américains.

Tandis que les événements dont nous avons parlé se passaient à l'armée du centre, celle du nord se formait avec lenteur sur les rives du Saint-Laurent. On avait espéré que les provinces du haut Canada deviendraient aisément la conquête des armées du nord-ouest et du centre, et que ces deux armées pourraient ensuite, vers la fin de l'automne, se réunir à celle du nord pour transporter ensemble le théâtre de la guerre vers Montréal. Mais la reddition du général Hull dérangea tous les plans et produisit un changement total dans la situation des affaires, de sorte que l'armée du nord resta dans l'inaction pendant cette campagne.

Après les combats livrés sur l'Océan, de nouvelles scènes de guerre avaient lieu sur les mers intérieures du continent américain. Les Etats-Unis n'avaient pas eu jusqu'alors un seul bâtiment armé sur le lac Erié et sur le lac Ontario; leurs forces se bornaient au brick *Onéida* de seize canons; mais en peu de temps le commodore Chauncey réunit une flottille de trente canons, avec laquelle il ne craignit pas d'attaquer les Anglais, dont la flotte qui venait au secours du fort Georges en comptait cent deux

Le 8 novembre, Chauncey se mit à la poursuite du *Royal-Georges* de vingt-six canons. Celui-ci se réfugia sous le feu croisé d'un double rang de batteries, et toutefois il souffrit beaucoup, tous les boulets des Américains ayant porté dans ses œuvres mortes.

Le commodore avait pris une goëlette près de Kingston. *Le Growler*, qu'il avait chargé de conduire sa prise à Sackett-harbour, rencontra *le Prince-Régent* et *le Comte Moria,* qui convoyaient un bâtiment marchand. Se cacher derrière une pointe de terre, laisser passer les deux vaisseaux de guerre, se porter vivement sur le bâtiment marchand et l'amariner, fut pour *le Growler* l'affaire d'un instant. Le navire capturé fut conduit à Sackettharbour; il avait à bord 12,000 dollars, le bagage du général Brock, ainsi que le frère de ce général. Les froids qui survinrent mirent un terme à toute opération navale pour le reste de l'hiver.

Le congrès des Etats-Unis se rassembla le 4 novembre pour délibérer sur les affaires de la confédération. On y vit se manifester les différences d'opinion qui chaque jour prenaient de nouvelles forces. Les uns accusaient le gouvernement

gliger pour augmenter la force navale, et encourager le zèle des marins, sur lesquels la patrie fondait particulièrement ses espérances.

Au mois de décembre, l'Angleterre déclara les côtes des Etats-Unis en état de blocus. Les Etats-Unis auraient pu tout aussi bien s'attribuer le droit de mettre en état de blocus les ports anglais et d'interdire aux neutres d'y faire le commerce; mais ils ne voulurent point imiter cet exemple, et consacrer, par eux-mêmes, cette violation du droit des gens. Du reste, pendant tout l'hiver de 1812 à 1813, ce blocus ne produisit aucun effet: toute l'attention de l'Angleterre était occupée par les grands événements qui se passaient en Europe, et ses vaisseaux, employés à protéger son commerce contre les corsaires de l'Union, n'avaient pas le loisir de venir l'attaquer jusque sur les côtes.

Mais, à la même époque, une autre partie du territoire était menacée d'hostilités bien propres à répandre au milieu des habitants des inquiétudes sérieuses. Les Indiens du sud, non moins féroces et peut-être plus audacieux que ceux du nord, semblaient se disposer à prendre parti contre les Américains. Cepen-

[redacted]

les moyens qu'il croyait propres à les détacher de l'Union.

Dans cet état de choses, les Anglais distribuèrent des armes et des présents aux Séminoles et à ceux des Creeks qui résidaient sur le territoire des Florides, et provoquèrent ainsi leurs agressions contre la république. Les Choctaws, les Chickasaws et les Chérokées paraissaient résolus à rester avec l'Union dans des relations amicales ; mais le gouvernement des Etats-Unis, ne se fiant pas entièrement à la bonne foi de ces peuples, requit les gouverneurs de la Géorgie et du Ténessée d'armer et de rassembler leurs milices. Au commencement du printemps, le général Jackson, à la tête de deux mille hommes, visita tout le pays des Choctaws et des Chickasaws. Ne voyant nulle part des préparatifs de guerre, il revint sur ses pas, après une course de plus de cinq cents milles. Cette expédition eut pour résultat de raffermir les tribus amies dans leurs bonnes dispositions, et de retarder les agressions des Creeks.

Les Séminoles, au contraire, accompagnés d'une troupe de nègres fugitifs, avaient déjà porté sur les frontières de la Géorgie le carnage et la dévastation ; ils s'étaient emparés, au mois de septembre, de plusieurs chariots escortés par un détachement que commandait le capitaine Williams; et, dans le courant du même mois, le colonel Newman, chargé d'aller, avec cent dix-sept volontaires géorgiens, attaquer les bourgades lochway, fut rencontré par une troupe d'Indiens à cheval, qui le forcèrent à se retrancher, et le tinrent assiégé pendant huit jours. Il parvint à leur échapper, mais non sans difficulté, quoiqu'il leur eût fait éprouver des pertes assez considérables. Le gouvernement ayant reçu la nouvelle de cette affaire pendant la session du congrès, fit toutes les dispositions nécessaires pour la défense de cette partie du territoire : le soin en fut remis au général Pinkney, de la Caroline du sud, homme habile et brave.

Après avoir exposé la situation des affaires dans les provinces méridionales, nous avons à mentionner un combat qui vint ajouter un nouveau succès aux opérations de la marine américaine.

La frégate *la Constitution*, partie de New-York, et commandée par le commodore Bainbridge, aperçut, le 20 décembre, sur les côtes du Brésil, la frégate anglaise *la Java*, de quarante-neuf canons. Après un engagement très-vif, *la Constitution* s'empara de *la Java*, qui, sans compter son équipage, avait à bord deux cents hommes qu'elle portait dans l'Inde : elle était chargée de dépêches pour Sainte-Hélène, le cap de Bonne-Espérance et plusieurs autres établissements anglais; elle avait aussi parmi ses passagers le lieutenant général Hislop, gouverneur de Bombay, son état-major, le capitaine Marshall de la marine royale et plusieurs autres officiers supérieurs nommés à des commandements dans l'Inde. Cette frégate eut dans le combat soixante hommes tués et cent vingt blessés : du côté des Américains, la perte ne fut que de neuf hommes tués et de vingt-cinq blessés.

Deux jours après le combat, le commodore, trouvant que sa prise était en trop mauvais état pour qu'il pût espérer de la conduire au port, prit le parti de la brûler avec tout ce qu'elle contenait, à l'exception du bagage des prisonniers, qui leur fut rendu. Bainbridge ayant fait relâche à San-Salvador, y débarqua tous ses prisonniers, après avoir reçu des officiers, matelots et soldats, leur parole de ne plus servir contre les Etats-Unis. Quant aux simples particuliers qui se trouvaient comme passagers sur *la Java*, le commodore les mit en liberté sans condition.

A son retour, il fut salué par les acclamations de ses concitoyens. New-York et Philadelphie lui décernèrent des honneurs et des récompenses : plusieurs législatures lui votèrent des remercîments ; enfin le congrès fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la gloire qu'il avait acquise, et vota 50,000 dollars à répartir entre les officiers et l'équipage de *la Constitution*.

Cependant la joie publique fut bientôt troublée par l'annonce de nouveaux désastres éprouvés dans l'ouest; désastres d'autant plus affligeants qu'ils se présentaient accompagnés d'horribles circonstances.

Le général Harrison avait apporté tous ses soins à mettre la frontière occidentale en défense. Les Indiens s'étaient

vus forcés, par la destruction de leurs villages, d'emmener au loin leurs femmes et leurs enfants, pour recevoir des subsistances dont les incursions des Américains les avaient privés. On avait employé le reste de la saison à construire de nouveaux forts, à réparer les anciens. Meigs, gouverneur de l'Ohio, levait continuellement des troupes, et fournissait l'armée d'hommes et d'approvisionnements. Harrison avait établi son quartier général à Franklintwon, ville située presque au centre de l'Ohio. Son intention était de concentrer toutes ses troupes disponibles à Rapids, pour marcher de là sur Détroit. Cette place était bien importante; car depuis que les Anglais s'en étaient emparés, il fallait transporter à grands frais au travers des montagnes, les magasins militaires et l'artillerie; ce qui prenait un temps considérable, et retardait toutes les opérations de l'armée.

Le général Winchester était toujours au fort Défiance : il n'avait avec lui qu'environ huit cents hommes. Au commencement de janvier, les habitants de Frenchtown, village situé sur la rivière Raisin, effrayés par l'approche d'un corps ennemi, vinrent supplier Winchester de leur envoyer des troupes pour les défendre. Le général se rendit à leurs

Celles-ci furent obligées de plier, accablées par des forces si supérieures : elles essayèrent de se retirer de l'autre côté de la rivière; mais les Anglais les suivirent de près, et la plupart des fugitifs furent tués ou se rendirent sous la promesse d'être protégés contre les Indiens. Le général Winchester et le colonel Lewis étaient sortis des retranchements avec une centaine d'hommes pour secourir la garde avancée; mais ils partagèrent son sort, et le général lui-même fut fait prisonnier. Malgré ce fâcheux événement, les Américains retranchés dans les palissades se défendirent avec courage, et repoussèrent trois fois l'assaut du 41e régiment britannique.

Pour les forcer à capituler, Proctor fit à Winchester la déclaration que si les Américains ne se rendaient pas sur-le-champ, il les abandonnerait à la fureur des Indiens, et ferait brûler Frenchtown. Winchester transmit, par un parlementaire, cette menace à ses compatriotes, auxquels on promettait d'ailleurs qu'après leur reddition, les officiers garderaient leurs épées, et seraient préservés, ainsi que leurs soldats, de toute espèce de mauvais traitement. Moyennant ces conditions, les Américains, dans leur position désespérée,

naisons qui leur servent d'asile, et con-
ument ainsi dans un même bûcher les
nourants et les morts.

Après ces massacres, Proctor, redou-
ant les conséquences de son atroce con-
luite, offrit une prime aux Indiens qui
ui remettraient les prisonniers qui n'a-
aient pas encore été sacrifiés. Cette offre
tait tardive; car les habitants de Détroit
vaient déjà racheté plusieurs captifs;
t, du reste, lorsque Proctor vit leur
mpressement à cet égard, il défendit
es marchés d'une manière formelle.

On le nomma brigadier général pour
e récompenser, disait-on, des soins par-
iculiers qu'il avait apportés à sauver
es prisonniers de la fureur des sauva-
es.

La malheureuse imprudence du géné-
al Winchester avait dérangé les pre-
niers projets d'Harrison. Depuis quel-
ue temps, les Anglais avaient rassemblé
es troupes nombreuses pour faire le
iége du fort Meigs. Ce fort, construit
hiver précédent, et situé près de la
iviere Miami, n'était pas encore entiè-
ement achevé. Harrison, qui venait de
'y rendre au commencement d'avril,
ravailla jour et nuit pour compléter les
ortifications, et fut, en cela, parfaite-
nent secondé par les capitaines Wood
t Gratiot, ingénieurs habiles. La garni-
on, forte de douze cents hommes, était
nimée du meilleur esprit et prête à faire
ne vigoureuse résistance.

Le 28 avril, les Anglais et les Indiens
e montrèrent sur l'autre bord de la ri-
ière. Harrison fit partir un exprès pour
âter la marche du général Clay, qui
evait arriver incessamment avec douze
ents miliciens du Kentucky.

Un parlementaire somma le fort de se
endre. Harrison répondit par un refus,
t le feu commença des deux côtés.

Le 5 mai, l'avant-garde du général
lay arrive au fort, annonçant que ce
enéral descend en bateaux la rivière, et
u'il n'est plus qu'à quelques milles.
e commandant en chef envoie à Clay
ordre de débarquer huit cents hommes
ur la rive gauche pour attaquer sur ce
oint les batteries de l'ennemi, tandis
u'il dispose lui-même une sortie sous le
ommandement du colonel Miller. Cette
ttaque simultanée devait avoir pour
sultat, en cas de succès, de mettre l'en-
nemi dans la nécessité de lever immédia-
tement le siége.

Le colonel Dudley, chargé par le gé-
néral Clay d'attaquer la rive gauche, dé-
barque en bon ordre, marche droit aux
batteries, les enlève, et met en fuite
les Anglais et les Indiens qui les gardaient.
Dans ce moment, un corps considérable
d'Indiens arrivant au camp, sous les
ordres du célèbre Tecumseh, rencontra
les fuyards. Sans perdre un instant, Te-
cumseh plaça ses gens en embuscade,
attendit en silence l'approche des Amé-
ricains, et, pour les attirer plus faci-
lement dans le piége, fit avancer hors
des bois quelques hommes qui semblaient
vouloir renouveler le combat. Dudley, qui
venait de remplir sa mission, fit battre la
retraite; mais les miliciens, malgré les
prières et les menaces de leur comman-
dant, s'élancèrent sur les Indiens, et se
trouvèrent entourés par des forces qui leur
étaient trois fois supérieures en nombre.
Ce combat inégal fut suivi d'un grand
carnage: à peine s'échappa-t-il cent cin-
quante Américains; tous les autres fu-
rent tués ou faits prisonniers; le colonel
Dudley lui même fut blessé mortellement
en cherchant à se frayer un passage au
travers des Indiens.

Sur la rive droite, le colonel Miller fut
plus heureux. Il s'empara de la batterie
principale, en encloua les canons, et ren-
tra dans le fort, amenant avec lui qua-
rante-deux prisonniers.

Après ces deux affaires, il y eut une
suspension d'armes de trois jours; et le
9 mai l'ennemi leva définitivement le
siége.

De part et d'autre, les opérations of-
fensives furent alors interrompues. Har-
rison laissa reposer ses troupes au fort
Meigs et sur le haut Sanduski, jusqu'à ce
qu'on eût achevé les armements qui se
poursuivaient avec activité sur le lac
Érié. Il se rendit ensuite à Franklintown
pour organiser les nouvelles levées qui
s'y trouvaient concentrées. Dans cette
ville, il reçut une députation de toutes
les tribus habitant encore l'État d'Ohio,
et de quelques autres appartenant aux
territoires d'Illinois et d'Indiana. Cette
députation avait pour objet d'offrir aux
Américains les services de ces peuplades.
Jusqu'à ce moment, les États-Unis n'a-
vaient employé qu'une seule fois les In-

diens comme auxiliaires : Harrison accepta, pour la seconde fois, leur secours, en leur imposant, pour condition, d'épargner la vie des prisonniers, et de ne jamais tourner leurs armes contre les femmes et les enfants sans défense.

Les parties les plus reculées de la frontière n'avaient plus à redouter les incursions des sauvages; mais les établissements isolés, épars le long du lac, depuis Erié jusqu'à Frenchtown, eurent beaucoup à souffrir de leurs attaques. Le major Ball mit un terme à ces brigandages; et, par une suite d'heureuses opérations, rétablit pour longtemps la sécurité dans ces contrées.

Dans le nord, la guerre se poursuivait avec des succès divers.

Aussitôt que le lac Ontario fut dégagé de glaces, on forma le projet d'aller attaquer York, capitale du haut Canada. Cette place était le dépôt des magasins militaires des Anglais; c'était de là qu'on fournissait des munitions à tous les postes de l'ouest; on savait d'ailleurs qu'il y avait sur les chantiers un grand navire de guerre presque achevé, enfin; on pensait que les Américains, une fois maîtres d'York, pourraient aisément s'emparer du fort Georges, et se porter ensuite, à [redacted]

Lorsque toutes les troupes furent à terre, elles commencèrent à s'avancer en bon ordre; mais, au moment où les Américains débouchèrent d'un bois qui les avait couverts, ils reçurent le feu d'une pièce de vingt-quatre, tirée de l'une des batteries avancées des Anglais. Cette batterie fut emportée dans un instant; et les Américains marchèrent aussitôt sur une seconde, que les Anglais abandonnèrent, en se retirant vers une enceinte qui renfermait des casernes et des magasins.

Après le débarquement, le commodore Chauncey, malgré les vents contraires, avait pris une position d'où ses navires purent faire beaucoup de mal à l'ennemi. L'assistance de cet officier, dans ces circonstances, contribua d'une manière efficace au succès des opérations.

Pike avait ordonné de faire halte; et comme les casernes qu'il avait devant lui paraissaient vides, il voulut s'assurer, avant de se porter plus loin, si cette prompte retraite de l'ennemi ne cachait pas quelque stratagème. Il envoya donc le lieutenant Riddle reconnaître les lieux, lorsque tout à coup une effroyable explosion se fit entendre. Les magasins situés près des casernes, à cent toises environ des Américains, venaient de [redacted]

[redacted]

des officiers de la milice canadienne, qui venaient offrir de capituler. Comme on soupçonnait ces officiers de vouloir faire traîner la négociation en longueur, on ne cessa point d'aller en avant; mais enfin, à quatre heures de l'après-midi, la capitulation ayant été réglée, les Américains se virent en pleine possession d'York.

La capitulation portait que les troupes régulières, les miliciens et les marins de tous rangs seraient prisonniers de guerre; que les propriétés publiques seraient livrées aux Américains; que les propriétés privées seraient respectées; que les autorités civiles conserveraient les pouvoirs dont elles étaient revêtues, et que les chirurgiens qui soigneraient les blessés ne seraient considérés, dans aucun cas, comme prisonniers. Ces conditions furent remplies par les Américains avec exactitude; mais le général Sheaffe détruisit plusieurs magasins militaires, au moment même où, d'après ses ordres, on en stipulait la remise; il emmena de plus avec lui son état-major et toutes les troupes de ligne qui devaient rester au pouvoir du vainqueur. Cependant les Américains firent deux cent quatre-vingt-onze prisonniers, dont plusieurs officiers. Les Anglais perdirent en tout sept cent cinquante hommes. Quoiqu'on eût détruit des propriétés d'une grande valeur, il en tomba néanmoins entre les mains des Américains pour plus de 500,000 dollars. Sheaffe, dans la précipitation de sa fuite, laissa derrière lui ses bagages, sa bibliothèque et tous ses papiers. La perte totale des Américains ne se monta pas à plus de trois cents hommes, tués ou blessés, et sans l'explosion du magasin à poudre, elle eût été bien moins considérable.

Le 1er mai, les Américains, considérant comme accompli le but de cette expédition, abandonnèrent volontairement la ville d'York. Ils attaquèrent ensuite le fort Georges et, secondés, par le feu de leur fort de Niagara, forcèrent l'ennemi d'évacuer la place. En se retirant, le commodore anglais avait ordonné de laisser des mèches allumées dans ses magasins; mais les Américains entrèrent dans le fort assez à temps pour arrêter l'incendie, qui commençait à faire des ravages.

Après la capture du fort Georges, le général anglais Vincent avait pris position sur les hauteurs qui dominent la baie de Burlington. Les généraux américains Winder et Chandler furent chargés d'aller attaquer cette position. Ils rencontrèrent et repoussèrent dans leur marche plusieurs partis anglais, et vinrent camper sur le bord d'un ruisseau nommé Stoney-Creek. L'ennemi, pendant la nuit, surprit leur avant-garde, s'empara de plusieurs canons, et fit prisonniers les généraux Chandler et Winder.

Tandis que l'expédition du général Dearborn contre le fort Georges avait lieu, sir Georges Prévost, gouverneur du haut Canada, tentait une attaque sur Sackettsharbour. Au plus fort du combat, on vint dire au lieutenant Chauncey que les troupes américaines étaient en déroute; et le lieutenant, suivant ses instructions, mit le feu à tous les magasins. Reconnaissant bientôt qu'on venait de lui donner une fausse nouvelle, il ne put maîtriser les flammes, avant qu'elles eussent produit une grande dévastation. Les Anglais furent contraints de se retirer; dans cet engagement, les pertes furent à peu près compensées de part et d'autre.

Le général Lewis et le commodore Chauncey revinrent à Sackettsharbour. Le premier s'occupa très-activement à réparer les bâtiments et les magasins qu'avait endommagés l'incendie. Vers le même temps, le général Dearborn, dont la maladie devenait de jour en jour plus grave, quitta le service, et laissa le fort Georges sous la garde du général Boyd.

Au mois de juillet, les Américains firent une nouvelle expédition contre York : ils débarquèrent à peu de distance de la place, chassèrent les troupes établies sur ce point, détruisirent des approvisionnements, délivrèrent des prisonniers et revinrent à Sackettsharbour, sans s'être emparés d'York.

Sur le lac Champlain, les Anglais, dont les forces étaient supérieures à celles des Américains, leur prirent deux goëlettes, *l'Eagle* et *le Growler;* et ne rencontrant plus, après cette capture, de résistance sur le lac, en ravagèrent impunément les bords. Le 23 juillet, ils

descendirent à Plattsburg; et, non contents de détruire les magasins et les bâtiments publics, ils incendièrent les maisons et les ateliers de plusieurs habitants, et se retirèrent chargés de butin. Ils en firent de même à Swanton, dans l'État de Vermont.

Sur le lac Ontario, les forces des deux côtés étaient plus égales. Le 7 août, les deux flottes étaient en présence : elles s'observèrent, pendant la journée, sans engager le combat. Dans la nuit, une tempête étant survenue, le commodore Chauncey perdit les goëlettes *le Scourge* et *le Hamilton*, qui sombrèrent sous voile. On employa les deux jours suivants à manœuvrer sans résultat. Enfin, le 9, à onze heures du soir, le feu commença d'abord entre les deux arrière-gardes, et devint bientôt général. Vers onze heures et demie, l'amiral anglais, sir James Yeo se mit à la poursuite du *Growler* et de *la Julia*, qui s'étaient séparés de la flotte américaine, et s'en empara. L'action ne se prolongea pas davantage : les Anglais emmenèrent leurs prises; et le commodore Chauncey revint à Sackettsharbour, pour ravitailler sa flotte.

Les revers de la France ayant laissé [redacted]

liciens d'Elkton firent une apparence de résistance; mais ils laissèrent bientôt le champ libre à l'amiral, qui s'empara des marchandises renfermées dans les magasins, les brûla, ainsi que les maisons de Frenchtown et plusieurs navires marchands qui se trouvaient dans le port. Il fit éprouver le même sort au Havre-de-Grâce, joli bourg de vingt à trente maisons sur la Susquehanna, à deux milles environ de l'embouchure de cette rivière. Cependant, il préserva de l'incendie la maison du commodore Rodgers, où les femmes appartenant aux familles les plus notables étaient allées chercher un refuge. Après avoir saccagé le bourg, il dévasta les environs. Ensuite il termina son expédition par le pillage et l'incendie de Georgetown et de Frédéricktown, deux petites villes très-florissantes, situées en face l'une de l'autre sur les rives du Sassafras.

Dans le courant de mai, l'amiral anglais Waren vint aussi dans la Chesapeake, avec une escadre, composée de sept vaisseaux de ligne, douze frégates, et d'un grand nombre de navires d'un rang inférieur. Cette escadre avait à bord une armée de débarquement, sous [redacted]

[redacted]

sur pied ; mais elle ne tenta rien d'important.

Dans la Caroline et la Géorgie, Cockburn continua son plan de dévastation. Il prit deux corsaires américains, s'empara de Porstmouth, qu'il traita comme le Havre-de-Grâce, et se retira sur ses vaisseaux, chargé de butin, et suivi d'un grand nombre de nègres, auxquels il avait persuadé d'abandonner leurs maîtres, en leur promettant la liberté ; mais il les envoya bientôt aux Antilles, où il les fit vendre.

Les côtes du nord n'eurent pas tant à souffrir que les rivages de la Chesapeake ; mais elles furent attaquées aussi quelquefois, et gênées constamment dans leurs communications. Les Anglais tinrent bloqué, pendant plusieurs mois, à New-London, le commodore américain Decatur. Leurs forces, en ces parages, étaient commandées par le commodore Hardy, dont la conduite humaine et loyale offrait un heureux contraste avec celle de Cockburn.

Cependant, dans les engagements partiels, les navires américains avaient souvent l'avantage.

Le Hornet avait été laissé devant San-Salvador pour y bloquer la corvette anglaise *la Bonne-Citoyenne* : celle-ci n'osait sortir du port. Le *Hornet* continua le blocus pendant quelque temps ; mais, le 24 janvier 1813, il fut chassé lui-même par le vaisseau de ligne anglais *le Montagu*. Il dirigea sa course vers Fernambuco ; devant ce port, il captura le brick *la Résolution* de dix canons, ayant à bord vingt-trois mille dollars en espèces. Ensuite, il croisa successivement dans les parages de Moranham, de Surinam et de Démérari. Le 23 février, près de ce dernier port, il eut un engagement avec un grand brick, *le Peacock*, dont il se rendit maître, et qui fut si maltraité dans l'action, que, peu d'instants après, il coulait bas. Les marins du *Hornet* firent tous leurs efforts pour sauver l'équipage, et traitèrent les prisonniers de la manière la plus généreuse.

D'un autre côté, les Anglais étaient victorieux. La frégate *le Shannon* s'emparait de la frégate *la Chesapeake*, et le brick *le Pélican* avait le même avantage sur le brick *l'Argus*.

Mais, vers cette époque, le commodore Porter annonçait qu'il avait capturé plusieurs navires anglais dans la mer du Sud, et que la petite flotte dont il avait complété la formation le rendait maître de la navigation de l'océan Pacifique.

Le brick américain *l'Entreprise* était sorti de Porstmouth, le 1er septembre. Il aperçut le 5 la corvette anglaise *le Boxeur*, avec laquelle il eut un engagement, et qu'il força de se rendre. Les deux capitaines de ces bâtiments, tués dans le combat, furent enterrés à côté l'un de l'autre à Portland, avec tous les honneurs militaires.

Le 26 septembre, la frégate *le Président*, montée par le commodore Rodgers, rentrait à Newport, après une croisière très-longue. Le commodore avait fait quatre prises devant les Açores, et deux autres sur le banc de Terre-Neuve. Enfin, le 25 septembre, aux atterrages d'Amérique, il captura la goëlette *la High-Flyer*, aviso de l'amiral Waren. Rodgers trouva sur ce petit navire les instructions secrètes de Waren ; ce qui le mit à même d'éviter, en rentrant, les escadres anglaises qui croisaient sur les côtes. La frégate *le Congrès*, séparée du *Président* auquel elle etait jointe à son départ, continua sa croisière jusqu'au 11 décembre : elle était restée tout ce temps principalement sur les côtes de l'Amérique du Sud, où elle avait capturé plusieurs bâtiments, entre autres deux bricks, armés chacun de dix canons.

Les corsaires américains soutinrent dignement l'honneur du pavillon national.

Le capitaine Boyle, commandant le corsaire *la Comète*, fut attaqué par un grand brick de guerre portugais et par deux autres navires marchands, armés en guerre. Après plusieurs heures de combat bord à bord, il réduisit le brick à prendre la fuite, et s'empara d'un des navires marchands.

Le 15 août, le corsaire *le Décatur* découvrit le paquebot *la Princesse-Charlotte* et la goëlette de guerre *la Dominique*. Il prit *la Dominique* à l'abordage ; *la Princesse-Charlotte* força de voiles, et disparut. *Le Décatur* n'avait que six caronnades de 12 avec une

pièce de 18, montée sur pivot : la *Dominique* était armée de douze caronnades de 12, de deux coulevrines de 6, et d'une grosse caronnade de 24. Le 20 août, le *Décatur* entrait heureusement à Charlestown avec sa prise.

LIVRE QUATORZIÈME.

AFFAIRES DE L'OUEST. — ARMEMENT NAVAL SUR LE LAC ERIÉ. — BATAILLES SUR LA RIVIÈRE THAMES ET MORT DE TECUMSEH. — SESSION DU CONGRÈS. — LE GÉNÉRAL JACKSON DÉFAIT LES INDIENS ET LEUR DICTE LA PAIX. — ÉVÉNEMENTS MARITIMES. — OPÉRATIONS DE L'ARMÉE AMÉRICAINE SUR LA FRONTIÈRE DU NIAGARA. — OPÉRATIONS DE LA GUERRE SUR LES CÔTES. — PRISE ET INCENDIE DE WASHINGTON. — DÉFENSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS PAR JACKSON. — DÉFAITE DES ANGLAIS. — PROCLAMATION DE LA PAIX.

Tandis que la guerre avait lieu sur la frontière septentrionale et sur les côtes de l'Atlantique, il ne s'était rien passé d'important à l'armée de l'ouest. Le printemps et l'été furent consacrés aux préparatifs nécessaires pour augmenter les forces qui devaient agir incessamment sur terre et sur le lac Erié.

Enfin, le 4 août, le capitaine Perry, chargé d'opérer sur ce lac, parvint à compléter son armement; et il mit à [redacted]

sur le sol canadien. En conséquence, Harrison réunit aux miliciens de l'Ohio quatre mille volontaires du Kentucky, commandés par Shelby leur gouverneur; et le 27 septembre, les troupes s'embarquèrent, et gagnèrent le jour même une pointe de terre, près de Malden. Le général anglais, à leur approche, détruisit ce fort et tous les magasins du gouvernement, puis effectua sa retraite le long de la rivière Thames, emmenant avec lui les Indiens, commandés par Tecumseh. Harrison et Shelby se mirent à la poursuite des Anglais, avec trois mille cinq cents hommes. Dans la première journée, les Américains firent vingt-six milles. Le jour suivant, ils prirent un détachement ennemi, et surent que Proctor, quoiqu'il ne se doutât pas d'être poursuivi de si près, faisait cependant, par précaution, détruire tous les ponts sur ses derrières.

Le 5 octobre, les Américains, continuant leur marche, s'emparèrent d'une quantité considérable d'approvisionnements militaires, et campèrent le soir au lieu même où les Anglais avaient couché la nuit précédente. Le colonel Johnson, envoyé pour reconnaître la force de l'ennemi, rapporta qu'il venait de s'arrêter, et qu'il paraissait dans l'inten- [redacted]

[redacted]

et les placent de la sorte entre deux feux. Dans cette position critique, l'ennemi, ne pouvant plus tenir, se rend à discrétion. Sur la gauche, Tecumseh commence le combat : il s'élance avec furie sur les troupes de Shelby. Celles-ci sont d'abord étonnées d'une attaque si vive; mais elles reprennent bientôt leur assurance, et la mêlée devient horrible. Les succès étaient balancés, lorsque le colonel Johnson s'avance presque seul vers l'endroit où les Indiens se pressent autour de leur chef : en un instant, il est couvert de blessures. Tecumseh se disposait à l'assommer d'un coup de tomahawk; mais le colonel, recueillant le peu de forces qui lui restent, saisit un pistolet, et le tire à bout portant dans la poitrine de Tecumseh, qui tombe roide mort. Le colonel est promptement secouru par ses soldats; et les Indiens, privés de leur chef, ne songent plus qu'à fuir dans toutes les directions. Ainsi périt Tecumseh, ce redoutable et généreux ennemi, dont les Américains appréciaient le mérite et les qualités, et qu'ils prirent soin d'enterrer avec tous les honneurs de la guerre.

Dans cette affaire, les Anglais eurent dix-neuf hommes tués, cinquante blessés, et perdirent six cents prisonniers. Les Indiens abandonnèrent cent vingt des leurs sur le champ de bataille. Les Américains eurent cinquante hommes tués ou blessés; ils reprirent plusieurs canons de bronze, trophées de la révolution, tombés au pouvoir des Anglais, lors de la reddition du général Hull. Proctor fut vivement poursuivi; mais il parvint à s'échapper, en laissant toutefois entre les mains du vainqueur sa voiture et ses papiers. Les prisonniers furent distribués dans les villes de l'intérieur, où les Américains, peu jaloux d'exercer sur eux des représailles, les traitèrent constamment avec humanité.

Les Indiens, privés de leur valeureux chef, et découragés par leur défaite, vinrent offrir de se ranger sous le drapeau des Américains. On leur accorda la paix : on leur fournit des vivres pour l'hiver suivant; mais, en acceptant leurs services, on stipula qu'ils ne lèveraient jamais leurs massues hors du combat.

La guerre avec les Indiens étant terminée, et la tranquillité se trouvant entièrement rétablie sur la frontière occidentale, la plupart des volontaires retournèrent chez eux. Harrison laissa le général Cass à Détroit, avec un millier d'hommes; et conformément aux instructions qu'il avait reçues, il alla rejoindre, avec le reste de ses troupes, l'armée du centre à Buffaloé. Peu de temps après son arrivée dans cette place, il eut une correspondance avec le général Vincent, qui le priait de traiter les prisonniers anglais avec humanité. Il répondit que les Américains n'avaient et n'auraient à cet égard à se faire aucun reproche, quoique les Anglais n'eussent pas imité leur exemple.

Les opérations de l'armée du nord-ouest et la victoire remportée sur le lac Erié permettaient au gouvernement des États-Unis de songer à l'envahissement du Canada. Les Anglais avaient eu le temps de rassembler des troupes nombreuses, de discipliner les milices, de fortifier les bords du fleuve Saint-Laurent et de tout préparer pour une vigoureuse résistance; mais aussi l'armée des Américains sur la frontière était beaucoup plus forte qu'elle ne l'avait été jusqu'alors : leurs troupes étaient commandées par des officiers qui venaient de faire leurs preuves au milieu des combats, et presque tous les Indiens avaient passé de leur côté.

On avait confié le département de la guerre au général Armstrong, homme habile et doué d'une grande énergie. Wilkinson, successeur de Dearborn, commandait toutes les forces rassemblées sur la frontiere du Canada. Il avait sous ses ordres huit mille hommes de troupes réglées, sans compter les renforts que le général Harrison devait amener dans le courant d'octobre. Le général Hampton était chargé du commandement de l'armée du Nord, dont le camp était à Plattsburg, et qui se montait à quatre mille hommes. On se proposait de descendre le Saint-Laurent, sans s'occuper des places que les Anglais possédaient plus à l'ouest : on ne formait aucun doute sur la possibilité de s'emparer de Montréal; et l'on pensait que la prise de cette capitale entraînerait nécessairement celle de toutes les autres fortifications que les Anglais avaient plus haut sur les lacs et sur le fleuve.

L'armée, qui jusqu'alors avait été dispersée sur plusieurs points, fut concentrée dans l'île du Grenadier : ce lieu de rendez-vous avait été choisi comme se trouvant près de Sackettsharbour et de la tête du Saint-Laurent. Les Anglais, croyant que l'attaque serait dirigée contre Kinsgton, s'étaient empressés de se porter sur ce point avec toutes leurs forces, mais, bientôt détrompés, ils avaient rapidement suivi les Américains dans leur marche : il y eut de fréquentes escarmouches entre l'avant-garde anglaise et les chasseurs de Forsythe. Dans la journé du 10 novembre, on tenta le passage appelé le Long-Saut : on essuya le feu de quelques galères anglaises ; mais on mit en batterie sur la rive deux pièces de dix-huit, qui forcèrent bientôt les ennemis à la retraite. Toutefois, le temps s'était écoulé : la journée se trouvait trop avancée pour qu'on pût essayer le passage : il fallut remettre encore au lendemain cette opération. Le 11, à dix heures du matin, au moment même où la flottille allait se mettre en mouvement, les éclaireurs vinrent annoncer l'approche des Anglais. Le général Boyd forma l'armée sur trois colonnes, et s'avança vers l'ennemi. Il se fit précéder par le colonel Armstrong Irwine, auquel on en dut la conservation.

Alors cessa le combat : il avait duré deux heures. De part et d'autre on s'attribua la victoire, quoique personne ne fût demeuré maître du champ de bataille ; car les Anglais étaient retournés à leur camp, les Américains à leurs bateaux. Le général Brown, qui s'était avancé jusqu'auprès de Barnhart, y fut rejoint par l'armée le soir même de l'affaire de Chrystlersfield.

A l'époque où la concentration des forces américaines avait eu lieu dans l'île du Grenadier, Hampton avait fait un mouvement en avant avec les troupes sous ses ordres. Le 25 octobre, il avait tenté d'enlever une position qu'occupait l'ennemi sur la rivière Châteaugay ; mais, après deux attaques sans résultat, il s'était replié sur un lieu nommé Four-Corners : il y reçut une lettre de Wilkinson, écrite quelques jours avant l'affaire de Chrystlersfield. Cette lettre contenait l'ordre de se porter sur Saint-Regis pour se joindre à l'armée principale, et d'apporter des vivres. Hampton répondit au commandant en chef, que, d'après l'état des routes entre le point qu'il occupait et Saint-Regis, il ne pouvait prendre de vivres avec lui que ce que

[redacted]

ment pour rentrer en toute hâte à Kingston. Après avoir passé quelques jours à Sakettsharbour, Chauncey retourna le 24 septembre devant le Niagara. Ayant appris que la flotte anglaise était à York, il se dirigea sur le mouillage de l'ennemi. Dans un engagement, qui ne fut pas longtemps soutenu, plusieurs bâtiments anglais furent maltraités ; sir James Yeo prit la fuite, et se retira sous les batteries de la place. Au commencement d'octobre, les deux flottes s'étant de nouveau rencontrées, les Anglais se réfugièrent à Burlington-Bay. Le matin suivant, Chauncey s'aperçut que sir James avait profité de la nuit pour s'échapper et pour rentrer à Kingston. Cependant, plus tard, il découvrit et poursuivit ses goëlettes. Trois d'entre elles se rendirent au *Général Pike*, une autre à *la Dame du Lac*, une cinquième au *Sylphe*. C'étaient des canonnières qui se dirigeaient vers la tête du lac, et parmi lesquelles se trouvaient *la Growler* et *la Julia*, prises peu de temps auparavant aux Américains. Ces cinq navires avaient à bord trois cents soldats, appartenant au régiment de Watteville. Les Anglais, depuis lors, ne se hasardèrent plus hors de Kingston, et Chauncey resta maître de la navigation du lac.

Quant aux opérations sur terre, les Américains avaient commis une grave imprudence, en retirant presque toutes les troupes stationnées sur le Niagara. L'ennemi dès lors se trouvait en forces supérieures sur les derrières de l'armée.

Le fort Georges avait été laissé sous les ordres du général M'Clare. La garnison de la place se composait entièrement des miliciens dont le temps de service était expiré. La plupart d'entre eux s'étant retirés, il fut reconnu, dans un conseil de guerre convoqué par M'Clare, *que le fort* n'était plus en état de se défendre. En conséquence, le général fit sauter les fortifications. A peine avait il eu le temps de passer l'eau, que les Anglais arrivaient sur la rive qu'il venait de quitter.

Il y avait, sous la volée des batteries du fort Georges, un village, nommé Newarck, dont la situation pouvait grandement faciliter l'approche des troupes qui voudraient assiéger le fort. Le ministre de la guerre avait autorisé le général à brûler ce village, en cas de siége, pour ôter à l'ennemi tout abri. M'Clare, comprenant mal le sens véritable de cette autorisation, s'en prévalut sans discernement et sans nécessité. En se retirant, il livra Newarck aux flammes : toutes les maisons furent réduites en cendres. Le gouvernement s'empressa de désavouer cet acte aussitôt qu'il en eut connaissance. On adressa à sir Georges Prévost une copie authentique de l'ordre en vertu duquel M'Clare avait cru devoir agir. A cette copie était jointe une déclaration portant, en termes formels, qu'on n'avait pas autorisé, dans la circonstance, l'incendie de Newarck, et que la conduite du général lui avait attiré la désapprobation, non-seulement du gouvernement, mais de la nation tout entière.

Sir Georges, avant de recevoir ce désaveu, s'était empressé d'user de représailles. Le colonel Murray surprit le fort Niagara le 19 décembre à la pointe du jour, et passa la garnison au fil de l'épée. Puis, avec de nombreux renforts, les Anglais portèrent de tous côtés, sur les rives du Niagara, le massacre et la dévastation. Les villages de Lewistown, de Manchester, de Young'stown, et les bourgades indiennes des Tuscarroras, alliés des Américains, devinrent, en peu de temps, la proie des flammes, et la plus grande partie de leurs habitants furent massacrés. Le 30 décembre, un détachement ennemi vint attaquer Buffaloe. Le général Hull fit tous ses efforts pour arrêter cette nouvelle agression ; mais le peu de miliciens qu'il commandait lâchèrent pied, et Buffaloé ne fut bientôt plus qu'un monceau de cendres.

Le 6 décembre 1813, le congrès de l'Union s'assembla. Les discussions furent vives. Les partisans de la paix faisaient entendre leurs plaintes. Dans quelques-uns des États de l'Est, l'opposition prit un caractère encore plus grave ; on ne respectait pas même la constitution. Mais l'immense majorité de la nation resta fidèle aux principes qui avaient fondé et qui maintenaient l'indépendance américaine.

Jusqu'alors on avait soutenu la guerre au moyen d'emprunts; mais comme, pour en payer les intérêts et pour soutenir le crédit, le gouvernement n'avait

que la vente des terres incultes appartenant au domaine public, et la perception des droits de douane, on fut obligé de recourir à des ressources plus efficaces, et d'établir un système de taxes intérieures. Cette espèce d'impôt, qu'on n'avait pas encore supporté, devait rencontrer des contradicteurs. Mais les revers éprouvés sur la frontière du nord-ouest, le peu de part que les Etats de l'Est avaient pris à la guerre, la création d'une marine sur les lacs, les armées plus considérables qu'il fallait opposer à l'ennemi; tout avait augmenté les dépenses, et rendait urgente l'adoption de moyens extraordinaires. Aussi, lorsque les taxes intérieures furent proposées au congrès, elles furent adoptées malgré les antagonistes accoutumés du gouvernement.

Le second objet dont s'occupa la législature nationale, fut de pourvoir aux moyens de remplir les rangs de l'armée de ligne. La difficulté d'obtenir des soldats par la voie de l'enrôlement devenait chaque jour plus grande, attendu que, pendant la longue paix dont on avait joui, la profession de soldat était tombée généralement en discrédit. Pour triompher de ces dispositions, le congrès augmenta la paye militaire, et assura, [redacted]

faire ainsi la guerre sans ménagements, à suivre à son égard un même plan de conduite.

Le congrès nomma de plus un comité pour examiner jusqu'à quel point étaient fondées les plaintes graves et multipliées auxquelles avaient donné lieu les Anglais, depuis le commencement de la guerre. Ce comité prit des renseignements exacts, consulta des documents authentiques, et fit, dans un long rapport, le tableau des massacres de la rivière Raisin, des ravages, des incendies, des déprédations dont les rives des lacs et celles de la Chesapeake avaient été le théâtre. Passant aux traitements exercés par les Anglais envers les Américains prisonniers de guerre, le comité peignit ces malheureux transportés à mille lieues de leur patrie, entassés par centaines à fond de cale, manquant de tout, périssant faute d'air et de nourriture suffisante, traités enfin avec plus d'inhumanité que les esclaves africains. Le comité terminait son rapport, en disant qu'il lui paraissait évidemment démontré que l'Angleterre avait violé toutes les lois de la guerre, et que le congrès devait promptement aviser aux moyens de faire cesser, de la part de l'ennemi, ces odieux excès.

[redacted]

[redacted]

négociation directe, soit à Londres, soit à Gothembourg. Le gouvernement des États-Unis espérait peu de chose de cette négociation : il pensait que l'Angleterre la ferait traîner en longueur, et que sa seule intention était de gagner du temps. Néanmoins, afin de prouver qu'il ne négligerait aucun moyen de faire cesser l'effusion du sang et tous les maux de la guerre, il accepta la négociation proposée. Outre les diplomates qui s'étaient déjà rendus en Europe, lorsqu'il avait été question de la médiation russe, le président nomma Henri Clay, Jonathan Russel et Albert Galation pour aller à Gothembourg ouvrir des conférences.

En dépit d'une opposition bruyante, on s'apercevait chaque jour que la guerre devenait de plus en plus nationale; et *l'étranger dans* lequel on n'avait vu d'abord *que* l'ennemi d'un parti, finit par être considéré comme l'ennemi de l'Union tout entière.

Sur la frontière méridionale, l'état des choses était inquiétant. Dans le courant de 1813, les Indiens avaient déjà montré des dispositions hostiles; et ceux qui demeuraient sur le territoire espagnol avaient ouvertement pris les armes. Mitchell, gouverneur de la Géorgie, reçut l'ordre d'envoyer une brigade vers la rivière Oakmulgée, pour protéger les établissements situés sur la frontière de cet État. Il fut en même temps prescrit à Holmes, gouverneur du Mississipi, de renforcer, par un corps de milices, les volontaires stationnés sur les rives de la Mobile. Les planteurs dont les habitations avoisinaient cette rivière, effrayés des menaces des Creeks, abandonnèrent presque tous leurs propriétés, et vinrent se réfugier dans les différents forts de la frontière : ils furent imités en cela par ceux des Indiens qui, ne voulant point la guerre, étaient en butte aux persécutions de leurs compatriotes. Les planteurs, adoptant un mode de défense insuffisant, s'étaient renfermés dans les forts construits sur les branches de la Mobile. Ces forts étaient peu capables de résistance, et trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se porter un mutuel secours. On sut, au mois d'août, que les Indiens se proposaient d'attaquer successivement ces postes; et tout faisait croire que leurs premiers mouvements seraient dirigés contre le fort Mims, dans lequel se trouvaient le plus de réfugiés. Ils l'attaquerent, en effet, le 30 août, s'en emparèrent, et firent périr dans les flammes deux cent soixante personnes de tout âge et de tout sexe.

A cette nouvelle, les planteurs qui s'étaient retirés dans les autres postes, saisis de terreur, s'enfuirent, et cherchèrent à se rendre à Mobile, abandonnant derrière eux leurs maisons et leurs troupeaux à la rage des Indiens.

La milice du Tennessée, conduite par les généraux Jackson et Coke, s'étant portée vers le pays des Creeks, le 2 novembre, on expédia neuf cents hommes contre les bourgades tallushetches. Les Indiens, instruits de l'approche de ce détachement, s'étaient préparés à faire une vigoureuse résistance. Le combat dura longtemps : aucun des Indiens ne voulut se rendre, et l'on compta plus de deux cents de leurs guerriers sur le champ de bataille : les femmes et les enfants tombèrent au pouvoir des Américains, qui, dans cette affaire, eurent cinq hommes tués et quarante blessés.

Dans la matinée du 7 septembre, on vint dire au général Jackson qu'à trois milles environ de son camp, des Creeks, en grand nombre, assiégeaient quelques-uns des Indiens restés fidèles aux Américains, et qu'à moins d'un prompt secours, la perte de ces derniers était inévitable. Le général se met aussitôt en marche avec douze cents hommes, et le soir du jour suivant arrive a six milles de Talledega, où se trouvaient les Indiens. Le lendemain, à sept heures du matin, il les attaque et les met en fuite vers les montagnes.

Le général Coke, commandant l'autre division de la milice de Tennessée, envoie, le 11 novembre, le général Withe attaquer les bourgades ennemies sur la rivière Tallapoose. Withe surprend l'une de ces bourgades, contenant trois cents guerriers. Soixante d'entre eux sont tués et les autres se rendent prisonniers. Les Américains détruisent plusieurs villages abandonnés, et reviennent au fort sans avoir à regretter un seul homme.

Le general Floyd, avec neuf cents miliciens et quatre cents Indiens, entra

d'un autre côté sur le territoire des Creeks. Ayant appris qu'ils s'étaient rassemblés en grand nombre aux bourgades des antossées, sur la rivière Tallapoose, il marcha contre eux, et les attaqua le 29 novembre. Les Indiens se défendirent avec courage; mais, après un combat qui dura plus de trois heures, ils furent complétement battus. Les Américains brûlèrent les villages. Ils eurent, dans cette affaire, onze hommes tués et cinquante blessés : au nombre de ces derniers était le général. L'ennemi perdit plus de deux cents guerriers : on trouva parmi les morts le chef des Antossées et celui des Tallassées.

Le 17 janvier, Jackson, pour faire une diversion en faveur de Floyd, et pour secourir en même temps le fort Armstrong, qu'on croyait menacé, s'avança dans le pays indien. Dans la nuit du 21, il fut attaqué par l'ennemi, qu'il mit en déroute. Deux jours après, les Indiens reprirent l'offensive. Jackson, abandonné par une partie de ses troupes, força néanmoins les Indiens à battre en retraite. On les poursuivit assez loin; et pendant ce temps, ceux des Américains qui venaient de lâcher pied, s'étant ralliés, le général continua sa mar-

[redacted]

sauver à la nage : à peine cinquante d'entre eux purent-ils s'échapper. Les Américains eurent vingt-six hommes tués et cent sept blessés; les Indiens, leurs alliés, eurent vingt-sept tués et quarante-sept blessés : en tout deux cent trois hommes hors de combat.

Cette action sanglante fut la dernière. Les Creeks n'avaient plus ni la volonté ni les moyens de continuer la guerre : ceux d'entre eux qui ne voulurent point se soumettre s'enfuirent chez les Espagnols, à Pensacola. Tous les autres vinrent avec leurs prophètes implorer la pitié des Américains, et s'en remirent entièrement à la générosité des vainqueurs. Jackson leur accorda la paix à ces conditions : 1° qu'ils céderaient une partie de leur territoire comme indemnité pour les dépenses de la guerre ; 2° qu'ils consentiraient à ce qu'on perçât des grandes routes au travers de leur pays et qu'on naviguât sur leurs rivières; 3° qu'ils n'auraient plus de relations avec les Espagnols et les Anglais; 4° qu'ils restitueraient tout ce qu'ils avaient pris, soit aux blancs, soit aux Indiens alliés des Américains. De son côté, le général, au nom des États-Unis, s'engageait à leur garantir toute l'éten-

[redacted]

[redacted]

nommé Rouse's-Point, d'où l'on espérait pouvoir aisément inquiéter la flotte ennemie, mouillée pour lors à Saint-John, quand, après la débâcle des glaces, elle voudrait se porter sur le lac Champlain. Les Anglais, lorsqu'ils s'aperçurent de son dessein, rassemblèrent plus de deux mille hommes au moulin, appelé la Colle, à trois milles seulement de Rouse's-Point. Leur projet était d'empêcher l'accomplissement des travaux commencés.

Wilkinson, voulant déloger l'ennemi de sa position et faire en même temps une diversion en faveur du général Brown, récemment parti pour les rives du Niagara, se mit en marche à la tête de quatre mille hommes, et dépassa la frontière le 30 mars. Après avoir chassé devant lui plusieurs postes avancés, il vint camper près du moulin la Colle. Il essaya de s'en emparer; mais la tentative ne fut pas heureuse. Les Américains furent obligés de se retirer avec une perte assez considérable.

La non-réussite de cette attaque occasionna contre Wilkinson un mécontentement général; et le gouvernement, cédant aux clameurs dont il était l'objet, lui retira le commandement de l'armée. Quelque temps apres, ce général ayant passé devant un conseil de guerre, prouva qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir, et fut honorablement acquitté.

Postérieurement à l'affaire de la Colle, presque toutes les forces britanniques s'étaient concentrées à Saint-John et à l'Ile-aux-Noix, afin de faciliter l'entrée de leur flottille dans le lac Champlain. Du côté des Américains, le commodore M'Dohough avait fortifié l'embouchure de la rivière Otter, de manière à conduire aussi sur le lac, quand elle serait prête, la flottille qu'il avait alors à l'ancre devant Vergennes. Le 14 mai, les Anglais vinrent attaquer ces fortifications; mais ils furent si vigoureusement reçus, qu'ils se virent contraints de remettre à la voile, abandonnant derrière eux deux de leurs galères qui ne pouvaient plus manœuvrer. Le commodore anglais, avec toute sa flotte, se retira vers la partie inférieure du lac, de sorte que M'Donough, lorsqu'il fut en mesure de sortir avec ses navires, ne trouva plus d'ennemis à combattre.

Sur le lac Ontario, les Anglais formèrent le projet de s'emparer d'Oswego, qui renfermait toutes les choses nécessaires à l'armement des bâtiments américains nouvellement construits. Ils l'attaquèrent deux jours de suite, et s'en rendirent maîtres; mais comme on avait eu soin, en l'évacuant, d'en retirer tout l'approvisionnement naval, leur butin se réduisit à quelques barils de farine et de wiskey.

Dans une autre rencontre, sur la rivière nommée Sandy-Creek, les Américains reprirent l'avantage. Ils s'emparèrent de tous les bateaux anglais entrés dans la rivière, et firent sur l'ennemi cent trente-six prisonniers. Cette affaire fut très-préjudiciable aux Anglais, qu'elle priva de leurs meilleurs marins. Le commodore Chauncey, maître encore une fois de la navigation du lac, alla se présenter devant Kingston; mais sir James Yeo ne jugea pas prudent de sortir, et de se mesurer en ce moment avec les Américains.

Aucun événement important n'eut lieu dans cette partie jusque vers la fin de l'été, si ce n'est cependant un petit combat, rendu célèbre par la mort du colonel Forsythe, actif et brave officier de partisans, qui s'était rendu la terreur des Anglais. Dans une attaque sur la frontière, Forsythe feignit de se retirer en désordre, afin d'attirer l'ennemi dans une embuscade. Les Anglais le suivirent en effet: on leur tua dix-sept hommes; mais le colonel lui-même perdit la vie dans cette action. Le major Appling lui succéda dans le commandement des troupes, et les ramena saines et sauves au camp américain.

Le général Brown, après avoir quitté la principale armée, s'était rendu sur la frontière du Niagara; mais il ne put, selon son espoir, en chasser l'ennemi. A l'exception de quelques escarmouches entre les avant-postes, on s'observa, pendant tout l'été, de part et d'autre, sans aucun engagement sérieux. Il se produisit toutefois un incident qui mérite d'être rapporté. Le colonel Campbell, ayant traversé le lac Érié, avec cinq cents hommes, alla débarquer à Dover, petit bourg sur la rive canadienne. Il y détruisit plusieurs moulins et la plupart des maisons particulières. Cette expédition avait été

faite sans ordre; et, comme la conduite de Campbell paraissait fort blâmable, il fut traduit devant une cour martiale, présidée par le général Scott. Cette cour décida que la destruction des moulins était suffisamment justifiée par les usages de la guerre, attendu que ces moulins étaient employés à l'approvisionnement des ennemis; mais relativement aux autres parties de sa conduite, et notamment à la destruction de plusieurs maisons particulières, elle condamna Campbell à l'unanimité.

A l'ouverture de la troisième année de la guerre, les affaires de l'Union présentaient une apparence effrayante. Le découragement était à son comble : la détresse des États du nord-est, privés de la navigation maritime, leur principale ressource, celle des États du sud, dont les denrées ne trouvaient plus d'acheteurs; les embarras qu'éprouvaient les banques des États du centre; tout concourait à faire sentir d'autant plus vivement les effets désastreux de la guerre, que, pendant une longue paix, on avait joui d'une prospérité croissante. Au milieu de ces graves conjonctures, la position des Américains devint bien plus critique encore par la chute de Napoléon. L'Angleterre enivrée de ses succès, et stationnées devant New-York, New-London et Boston, et des débarquements multipliés menaçaient tour à tour chaque point de la côte; mais là du moins la guerre n'était pas conduite comme dans le Sud. Le commodore Hardy ne permettait ni le pillage des propriétés particulières, ni les outrages envers les personnes. Cependant, malgré ses défenses, quelques-uns de ses officiers, lorsqu'ils n'étaient pas sous ses yeux, commirent des violences inexcusables. C'est ainsi que les petites villes de Wareham et de Scituate furent saccagées et incendiées

Le 11 juillet, sir Thomas Hardy fit une descente à l'île Mouse, s'empara d'Eastport qui fut ensuite fortifié par les Anglais, et prit possession, au nom de sa Majesté Britannique, de tout le territoire à l'ouest de la baie de Passamaquoddy. L'attaque qu'il dirigea contre Stonington n'eut pas le même succès. Les habitants firent une vigoureuse résistance, et forcèrent les ennemis à se retirer.

Le 1er septembre, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse et l'amiral Griffith occupèrent la ville de Castine que les Américains avaient précédemment évacuée, et déclarèrent, dans une pro-

[redacted]

re rive, malgré les balles qui pleu-
ur lui.

ıee 1814 ne fut pas moins glo-
ıour la marine américaine que
es précédentes. Au mois de fé-
commodore Rodgers, rentrant
ère avec la frégate *le Président*,
'a devant Sandy-Hook trois
ıavires de guerre, dont un, *le*
enet, vaisseau de soixante-qua-
ait au vent des Américains et
ıx. Le commodore se préparait
ıat, lorsque, à sa grande sur-
ennemi ne fit pas le moindre
ent pour s'approcher; et bien-
gers entrait sain et sauf à New-

ottille de bateaux canonniers,
commodore Lewis, se fit redou-
si des croiseurs anglais, et pro-
ıuvent la rentrée des bâtiments
ıds.

ommodore Porter, commandant
te *l'Essex*, termina cette année
ıe croisière. Il était resté depuis
; d'avril 1813 jusqu'au mois
e suivant, dans les parages de
;os. Dans cet intervalle, il cap-
ıze bâtiments marchands armés
'e, et nomma l'un d'eux *l'Essex-*
Ce navire avait soixante hommes
ıge, et portait vingt canons. Il
ıé sous les ordres du lieutenant
ı, chargé de conduire à Valpa-
ıs prises dont on voulait se dé-

ır, qui depuis une année tenait
et dont la frégate avait besoin
rations considérables, prit la ré-
ı d'aller se radouber à l'île
evah, qu'il nomma Madison's-Is-
ıı l'honneur du président des
Unis. Les habitants de la côte
ıent des dispositions favorables :
ıx de l'intérieur, et particulière-
a tribu des Typées, commirent
ıs outrages. Afin de les punir de
duite et de les forcer à la paix,
éricains leur brûlèrent neuf villa-
depuis ce temps, les Indiens riva-
; entre eux à qui montrerait, pour
ıcs, le plus de prévenances et d'a-

s s'être réparée, *l'Essex*, ayant
quatre mois de vivres, fit voile,
écembre, de concert avec *l'Es-*
sex-Junior, et se rendit à Valparaiso. Porter y fut bloqué pendant six semaines par la corvette à trois mâts *le Chérub* et par la frégate *la Phébé*. Le 28 mars, il essaya d'échapper aux Anglais; mais, n'y pouvant parvenir, il mouilla dans une petite baie. près du rivage. Là, s'engagea le combat. La situation de *l'Essex* devint terrible : elle était en feu sur le devant et sur l'arrière, et l'on vint avertir le commodore que l'incendie gagnait la sainte-barbe. Porter fut obligé d'amener pavillon.

Il fut renvoyé sur parole; et, pour se rendre aux États-Unis, il se servit de *l'Essex-Junior*, qu'on transforma, dans ce but, en parlementaire. En arrivant devant New-York, *l'Essex-Junior* fut visité par *le Saturne*, vaisseau de haut bord. On voulut retenir le commodore comme prisonnier de guerre; mais celui-ci prévint l'ennemi qu'il s'échapperait; et le lendemain matin, en effet, il s'embarqua dans un canot, et parvint sain et sauf à New-York. On l'y reçut à bras ouverts, en lui témoignant la reconnaissance des services qu'il avait rendus à la patrie, dans une croisière de dix-huit mois.

Le 29 avril, la corvette à trois mâts *le Peacock*, capitaine Warington, aperçut un convoi, sous l'escorte de *l'Épervier*, brick de guerre, commandé par le capitaine Wales. Warington s'empara de *l'Épervier*, ayant à bord 118,000 dollars en espèces. Cette prise fut conduite à Savannah.

La corvette *le Wasp*, capitaine Blakely, fit voile de Porstmouth le 1er mai, captura sept navires marchands, et découvrit, le 1er juin, le brick anglais *le Reindeer*, capitaine Manners. *Le Wasp* s'empara du *Reindeer*; mais le capitaine Blakely, voyant que sa prise avait été tellement endommagée pendant l'action, qu'elle ne pouvait plus être manœuvrée, fut obligé de la brûler, et fit route ensuite pour le port de Lorient, en France, afin de faire convenablement soigner ses blessés.

A sa sortie de Lorient, Blakely captura deux riches navires anglais. Il rencontra, peu de temps après, un convoi de dix voiles, escorté par *l'Armada*, vaisseau de soixante-quatorze, et par une galiote à bombes. Il manœuvra de telle sorte

faite sans ordre; et, comme la conduite de Campbell paraissait fort blâmable, il fut traduit devant une cour martiale, présidée par le général Scott. Cette cour décida que la destruction des moulins était suffisamment justifiée par les usages de la guerre, attendu que ces moulins étaient employés à l'approvisionnement des ennemis; mais relativement aux autres parties de sa conduite, et notamment à la destruction de plusieurs maisons particulières, elle condamna Campbell à l'unanimité.

A l'ouverture de la troisième année de la guerre, les affaires de l'Union présentaient une apparence effrayante. Le découragement était à son comble : la détresse des États du nord-est, privés de la navigation maritime, leur principale ressource, celle des États du sud, dont les denrées ne trouvaient plus d'acheteurs; les embarras qu'éprouvaient les banques des États du centre; tout concourait à faire sentir d'autant plus vivement les effets désastreux de la guerre, que, pendant une longue paix, on avait joui d'une prospérité croissante. Au milieu de ces graves conjonctures, la position des Américains devint bien plus critique encore par la chute de Napoléon. [redacted]

stationnées devant New-York, New-London et Boston, et des débarquements multipliés menaçaient tour à tour chaque point de la côte; mais là du moins la guerre n'était pas conduite comme dans le Sud. Le commodore Hardy ne permettait ni le pillage des propriétés particulières, ni les outrages envers les personnes. Cependant, malgré ses défenses, quelques-uns de ses officiers, lorsqu'ils n'étaient pas sous ses yeux, commirent des violences inexcusables. C'est ainsi que les petites villes de Wareham et de Scituate furent saccagées et incendiées

Le 11 juillet, sir Thomas Hardy fit une descente à l'île Mouse, s'empara d'Eastport qui fut ensuite fortifié par les Anglais, et prit possession, au nom de sa Majesté Britannique, de tout le territoire à l'ouest de la baie de Passamaquoddy. L'attaque qu'il dirigea contre Stonington n'eut pas le même succès. Les habitants firent une vigoureuse résistance, et forcèrent les ennemis à se retirer.

Le 1er septembre, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse et l'amiral Griffith occupèrent la ville de Castine que les Américains avaient précédemment [redacted]

sur l'autre rive, malgré les balles qui pleuvaient sur lui.

L'année 1814 ne fut pas moins glorieuse pour la marine américaine que les années précédentes. Au mois de février, le commodore Rodgers, rentrant de croisière avec la frégate *le Président*, rencontra devant Sandy-Hook trois grands navires de guerre, dont un, *le Plantagenet*, vaisseau de soixante-quatorze, était au vent des Américains et près d'eux. Le commodore se préparait au combat, lorsque, à sa grande surprise, l'ennemi ne fit pas le moindre mouvement pour s'approcher; et bientôt Rodgers entrait sain et sauf à New-York.

La flottille de bateaux canonniers, sous le commodore Lewis, se fit redouter aussi des croiseurs anglais, et protégea souvent la rentrée des bâtiments marchands.

Le commodore Porter, commandant la frégate *l'Essex*, termina cette année sa longue croisière. Il était resté depuis le mois d'avril 1813 jusqu'au mois d'octobre suivant, dans les parages de Gallipagos. Dans cet intervalle, il captura douze bâtiments marchands armés en guerre, et nomma l'un d'eux *l'Essex-Junior*. Ce navire avait soixante hommes d'équipage, et portait vingt canons. Il fut placé sous les ordres du lieutenant Downes, chargé de conduire à Valparaiso les prises dont on voulait se défaire.

Porter, qui depuis une année tenait la mer, et dont la frégate avait besoin de réparations considérables, prit la résolution d'aller se radouber à l'île Nooaheevah, qu'il nomma Madison's-Island, en l'honneur du président des États-Unis. Les habitants de la côte montrèrent des dispositions favorables : mais ceux de l'intérieur, et particulièrement la tribu des Typées, commirent quelques outrages. Afin de les punir de leur conduite et de les forcer à la paix, les Américains leur brûlèrent neuf villages; et depuis ce temps, les Indiens rivalisèrent entre eux à qui montrerait, pour les blancs, le plus de prévenances et d'amitié.

Après s'être réparée, *l'Essex*, ayant à bord quatre mois de vivres, fit voile, le 12 décembre, de concert avec *l'Essex-Junior*, et se rendit à Valparaiso. Porter y fut bloqué pendant six semaines par la corvette à trois mâts *le Chérub* et par la frégate *la Phébé*. Le 28 mars, il essaya d'échapper aux Anglais; mais, n'y pouvant parvenir, il mouilla dans une petite baie, près du rivage. Là, s'engagea le combat. La situation de *l'Essex* devint terrible : elle était en feu sur le devant et sur l'arrière, et l'on vint avertir le commodore que l'incendie gagnait la sainte-barbe. Porter fut obligé d'amener pavillon.

Il fut renvoyé sur parole; et, pour se rendre aux États-Unis, il se servit de *l'Essex-Junior*, qu'on transforma, dans ce but, en parlementaire. En arrivant devant New-York, *l'Essex-Junior* fut visité par *le Saturne*, vaisseau de haut bord. On voulut retenir le commodore comme prisonnier de guerre; mais celui-ci prévint l'ennemi qu'il s'échapperait; et le lendemain matin, en effet, il s'embarqua dans un canot, et parvint sain et sauf à New-York. On l'y reçut à bras ouverts, en lui témoignant la reconnaissance des services qu'il avait rendus à la patrie, dans une croisière de dix-huit mois.

Le 29 avril, la corvette à trois mâts *le Peacock*, capitaine Warington, aperçut un convoi, sous l'escorte de *l'Épervier*, brick de guerre, commandé par le capitaine W[illegible]les. Warington s'empara de *l'Épervier*, ayant à bord 118,000 dollars en espèces. Cette prise fut conduite à Savannah.

La corvette *le Wasp*, capitaine Blakely, fit voile de Porstmouth le 1[er] mai, captura sept navires marchands, et découvrit, le 1[er] juin, le brick anglais *le Reindeer*, capitaine Manners. *Le Wasp* s'empara du *Reindeer*; mais le capitaine Blakely, voyant que sa prise avait été tellement endommagée pendant l'action, qu'elle ne pouvait plus être manœuvrée, fut obligé de la brûler, et fit route ensuite pour le port de Lorient, en France, afin de faire convenablement soigner ses blessés.

A sa sortie de Lorient, Blakely captura deux riches navires anglais. Il rencontra, peu de temps après, un convoi de dix voiles, escorté par *l'Armada*, vaisseau de soixante-quatorze, et par une galio[illegible] à bombes. Il manœuvra de telle [illegible]

autour de ce convoi, qu'il parvint à s'emparer d'un brick chargé de canons de bronze et de fonte qu'il portait à Gibraltar : il tua tous les hommes de cette prise, puis y mit le feu : le tout, en présence et non loin du vaisseau convoyeur.

Le Wasp, ayant réparé ses avaries, continua sa croisière; et le 21 septembre, il captura devant Madère le brick *l'Atlanta* de huit canons. Ce navire était la treizième de ses prises, et la seule qui fut conduite à terre. Depuis lors on n'a plus entendu parler du *Wasp;* et l'on a longtemps mais inutilement attendu son retour en Amérique. On ne sait s'il a péri dans un naufrage ou dans un combat.

Le commodore Décatur, montant la frégate *le Président*, mit à la voile de New-York, le 14 janvier 1815. Il fut rencontré par une escadre anglaise, composée du vaisseau rasé le *Majestic* et des frégates *l'Endymion*, *le Ténédos* et *la Pomone*. Engagé d'abord avec un seul de ces bâtiments, *l'Endymion*, il l'avait si fort maltraité qu'il avait fait cesser le feu de l'ennemi; mais, entouré bientôt par les forces réunies des Anglais, il fut obligé de se rendre.

homme tué et onze blessés. Les prisonniers furent envoyés aux États-Unis, sur *le Tombowline*, qui, peu de jours après le combat, avait rejoint *le Hornet*.

On crut encore nécessaire de coordonner entre elles les principales opérations qui devaient avoir lieu sur terre, dans le courant de 1814. Le colonel Croghan, soutenu par le colonel Sinclair, irait se porter vers les lacs supérieurs, attaquer les Anglais, et reprendre, s'il était possible, l'île Saint-Joseph et le fort Michilimackinack. L'armée du centre, commandée par le général Brown, devait passer le Niagara, s'emparer des hauteurs de Burlington, puis, avec l'aide de la flotte, attaquer les postes anglais les plus voisins; enfin, le général Izard, commandant l'armée du nord, devait tenir un nombre considérable de bateaux armés sur le Saint-Laurent, pour se rendre maître de la navigation de ce fleuve, et couper ainsi par eau toute communication entre Montréal et Kingston.

Le général Brown résolut de commencer la campagne par une attaque sur le fort Érié. La garnison, composée de cent soixante-dix hommes, fut surprise avant d'avoir fait aucun préparatif de défense, et fut forcée de se rendre, après

[redacted]

Cette affaire peut être considérée
mme la première bataille rangée de guerre : la victoire causa dans l'Union
1e joie générale. La perte totale des
nglais se montait à cinq cent cinq
ommes, parmi lesquels se trouvaient
ois officiers supérieurs, sept capitai-
s et dix-sept lieutenants. Les Améri-
ins perdirent trois cent trente-huit
mmes tant tués que blessés.

Brown ensuite chassa Riall de son
mp. L'ennemi se replia d'abord sur
ueen'stown; mais, ne s'y croyant pas
sûreté d'une manière suffisante, il
ntinua sa retraite jusqu'à Ten-miles-
reek. Les Américains campèrent à
ueen'stown. Le général Swit, étant
llé reconnaître la position de l'ennemi,
urprit un avant-poste, et s'empara de
tous les soldats qui le composaient,
orsqu'un de ces soldats, auquel on avait
éjà fait quartier, met soudain en joue,
re à bout portant, et fait au général
1e blessure mortelle.

Dans ces circonstances, on hésitait
itre plusieurs projets divers; mais il
it définitivement résolu qu'on irait at-
quer les Anglais occupant les hau-
urs de Burlington. En conséquence,
s Américains vinrent camper, le 24
illet, à la jonction de la rivière Chip-
wa et du Niagara. Le 25 juillet, à
atre heures de l'après-midi, le général
ott se mit en marche. Après avoir
it deux milles et demi, ne se trouvant
us qu'à peu de distance du saut du
agara, il aperçut l'ennemi, campé sur
1e éminence, près de Lundyslane, po-
tion très-forte, et qui l'était devenue
avantage par une batterie de neuf ca-
ons, dont deux de 24, que Riall y
vait fait construire. Scott envoya pré-
venir le commandant en chef, et s'a-
ança vers la position des Anglais. L'en-
agement, d'abord partiel, devint bien-
ôt général. Les Anglais avaient leur
tillerie postée sur une colline qui for-
ait le point d'appui de leur armée; les
méricains parvinrent à s'en emparer.
es Anglais firent les plus grands ef-
rts pour la reprendre Quatre fois ils
vinrent à la charge, et quatre fois ils
rent repoussés. Vainement, à la fin, le
néral Drummond voulut-il rallier ses
oupes : elles se sauvaient hors de la
rtée du canon, laissant leurs morts
et leurs blessés entre les mains des Américains. Le général Ripley n'ayant aucun moyen d'emmener les canons capturés, parce que les chevaux avaient été tués, et qu'on n'avait pas même de cordages, ordonna de les enclouer et de les précipiter au bas de la colline.

Les troupes britanniques qui furent engagées dans cette action se montaient à près de cinq mille hommes; c'est-à-dire qu'elles étaient plus nombreuses au moins d'un tiers que les troupes américaines. Les Anglais perdirent, en tout, huit cent soixante-dix-huit hommes, et les Américains huit cent cinquante et un. Les Américains, après le combat, s'étaient retirés à Chippewa, et le lendemain les Anglais étaient revenus occuper leur position de Lundyslane.

Ripley s'était enfermé dans le fort Érié. Le 3 août, Watewille, avec plus de cinq mille hommes, se présenta devant la place. Du 7 au 14, il y eut des deux côtés une canonnade presque continuelle et de fréquentes escarmouches.

Le général Gaines était arrivé dans le fort, après le commencement du siége. Comme il était plus ancien en grade que Ripley, il prit le commandement. Dans la nuit du 14 août, les Anglais se préparèrent à donner l'assaut. Leur attaque fut vigoureuse; mais elle fut suivie d'une entière défaite. Ils laissèrent entre les mains de l'ennemi cent vingt-deux hommes tués, cent soixante quatorze blessés et cent quatre-vingt-six prisonniers. Dans les derniers jours d'août, Gaines, ayant été dangereusement blessé par un éclat de bombe, fut forcé de quitter le commandement et de se faire transporter à Buffaloé. Brown lui-même se chargea de la défense de la place; et comme il s'aperçut que l'ennemi venait d'achever une batterie dont l'action serait meurtrière, il résolut de prévenir les assiégeants, et d'effectuer une sortie la nuit même.

Cette sortie fut suivie d'un succès complet. Sur la droite de l'ennemi, les Américains s'emparèrent, en trente minutes, de deux batteries et d'un fortin qui les défendait : trois pièces de 24 furent mises hors de service : le lieutenant Riddle fit sauter un magasin, et faillit périr par suite de l'explosion. Dans ce moment, le général Miller ar-

riva, se réunit à la colonne commandée par le lieutenant-colonel M' Donald, fit une trouée entre la deuxième et la troisième ligne de batteries, et s'en rendit maître, après une lutte très-vive et très-opiniâtre.

Tous les ouvrages de la droite des Anglais étant tombés au pouvoir des Américains, Miller se porta vers ceux qui se trouvaient près de la rive du lac, et qu'on avait fortifiés avec beaucoup plus de soin. Il éprouva, de ce côté, des obstacles sans nombre : il fallut emporter chaque redoute à la pointe des baïonnettes. Cependant, il ne restait plus à l'ennemi qu'une seule batterie; mais c'était la plus forte de toutes. Miller, à la tête du douzième régiment et d'une partie du dix-septième, força les Anglais à l'évacuer.

Le général Izard, sur une lettre pressante du général Brown, avait quitté les bords du lac Champlain, pour venir au secours d'Érié; mais il n'arriva qu'en octobre, après la levée du siége. Il amenait avec lui quatre mille hommes. Plus ancien en grade que le général Brown, il prit le commandement supérieur. Son arrivée fit perdre aux Anglais tout espoir de renouveler leur attaque sur Érié.

[redacted]

Dans le cours de l'été, plusieurs expéditions eurent lieu sur la frontière occidentale. La plus importante fut dirigée par le major Croghan, qui reçut l'ordre d'aller, avec le commodore Sinclair, reprendre possession du fort Michilimackinac. Ces deux officiers débarquèrent dans l'île Saint-Joseph, sur laquelle est situé le fort; mais à la suite d'une action assez vive, voyant qu'il n'y avait aucun espoir d'enlever la place, ils retournèrent vers leurs vaisseaux, après avoir détruit les deux établissements anglais de Saint-Mary et de Saint-Joseph. En quittant ces parages, le commodore y laissa, pour croisière, deux goëlettes, *le Scorpion* et *la Tigresse*. Peu de temps après, ces navires, attaqués à l'improviste par des forces supérieures, furent enlevés à l'abordage.

Vers la même époque, le général M' Arthur, qui commandait à Détroit, prit avec lui sept cents hommes, pénétra sur le territoire canadien, dispersa tous les détachements qui se trouvaient dans le voisinage de la rivière Thames, détruisit les différents magasins que les Anglais avaient formés sur ce point, et ramena cent cinquante prisonniers, sans avoir éprouvé lui-même aucune perte.

[redacted]

[redacted]

Anglais, complétement battus, retournèrent vers leur escadre, mouillée pour lors à l'embouchure du Patuxent. Quelques escarmouches eurent lieu journellement jusqu'au 26 juin. A cette époque, Barney reçut un renfort de canonniers et de soldats de marine. De ce moment, il ne balança pas à prendre l'offensive : il alla lui-même attaquer les ennemis à leur mouillage; et, quoiqu'il y eût au nombre de leurs navires deux fortes frégates, il leur fit tant de mal, qu'au bout de deux heures de canonnade, les Anglais coupèrent leurs câbles, et prirent le large. Le commodore, ayant ainsi rendu libre l'embouchure de la rivière, reprit son ancienne station.

Dans le même temps, les Anglais avaient fait diverses incursions sur le territoire américain. Deux petites villes, *Bénédict* et Marlborough, situées sur le *Potomac*, furent livrées au pillage. Là, de même qu'à Kinsale, Tocomoco, Saint-Mary et autres villages, l'amiral Cockburn fit un butin considérable : il enlevait tout, le tabac, les nègres, les bestiaux, et même les meubles des habitants.

Vers la fin de juin, les mouvements de l'ennemi commencèrent à faire naître les plus vives inquiétudes : tout semblait annoncer qu'il se disposait à de plus vastes entreprises; et l'on craignait avec raison que ces entreprises ne fussent dirigées contre Baltimore ou Washington.

Le président requit la mise sur pied du contingent entier de l'État de Maryland, qui devait se composer de six mille miliciens; il requit en même temps cinq mille hommes de la Pensylvanie, deux mille de la Virginie, et le contingent entier du district de Columbia, qui se montait à deux mille hommes : en tout, *quinze* mille soldats. Mais les gouverneurs du Maryland et de la Pensylvanie ne purent effectuer les levées qu'on leur demandait. On leur demandait quinze mille hommes, ils purent à peine en reunir cinq à six mille.

Au commencement d'août, le général Winder, échangé récemment, et chargé maintenant du commandement en chef, n'avait sous ses ordres qu'un corps effectif de mille soldats de ligne et de quatre mille miliciens. Les renforts qu'attendaient les Anglais arrivèrent dans les premiers jours du mois d'août, et l'amiral Cochrane prit le commandement de la flotte nombreuse réunie dans la Chesapeake. Une division de cette flotte, qui portait le principal corps de débarquement, remonta le Patuxent avec l'intention apparente d'attaquer la flottille du commodore Barney qui s'était réfugiée dans le haut de cette rivière, mais avec le dessein réel de s'emparer de Washington. Cette division mouilla le 19 août à Bénédict, et le lendemain débarqua six mille hommes sous les ordres du général Ross. Cette troupe se rendit le 21 à Nottingham, et le jour suivant à Marlborough, en suivant le bord de la rivière que remontait en même temps une flottille considérable commandée par l'amiral Cockburn. Le 22, à l'approche de l'ennemi, la flottille américaine, dont les équipages et le commandant étaient allés rejoindre le général Winder, fut incendiée par quelques matelots qu'on avait laissés en arrière à cet effet. Dans l'après midi du 22, les Anglais se remirent en route, et s'arrêtèrent pour la nuit à cinq milles en avant de Marlborough. Le 24, ils traversèrent le Potomac, sur le pont de Bladensburg, dont les Américains essayèrent inutilement de leur disputer le passage. A la suite d'un engagement général, ceux-ci furent mis en fuite, et les Anglais s'avancèrent sans obstacle sur la route de Washington. Dans une conférence entre Winder, le secrétaire d'État et le secrétaire de la guerre, on reconnut qu'il serait impossible de défendre la ville avec le peu d'hommes dont on pouvait encore disposer. Winder opéra sa retraite, et arriva le lendemain à Montgomery avec un petit nombre de soldats

Les Anglais entrèrent à Washington le même jour, 24 août, à huit heures du soir. Ils livrèrent aux flammes le Capitole et sa bibliothèque, le palais du président et les objets précieux qu'il contenait; ils détruisirent de plus le pont jeté sur le Potomac, ainsi qu'un grand nombre de maisons particulières. On croyait qu'ils allaient ensuite se porter sur Baltimore; mais en évacuant Washington, ils s'étaient rembarqués.

Une autre partie de l'escadre anglaise, commandée par le capitaine Gor-

don, remonta le Potomac, passa devant le fort Warburton, abandonné des Américains, et arriva, le 29 août, à Alexandria, sans avoir rencontré dans son chemin aucun obstacle. Alexandria n'est qu'un petit port. Les habitants, n'ayant aucun moyen de résister, furent forcés, pour sauver leurs maisons du pillage et de l'incendie, d'entrer en arrangement avec l'ennemi. Les marchandises de toute espèce qui se trouvaient dans la ville, ou qu'on en avait enlevées depuis le 19, devaient être apportées et embarquées aux frais des habitants, à bord des navires marchands qui bordaient le quai; tous les navires, même ceux qui avaient été coulés, devaient être relevés et livrés aux Anglais. Ces conditions, légèrement modifiées, furent remplies; et le capitaine Gordon redescendit le fleuve, suivi d'une véritable flotte, emportant un butin précieux.

La prise et l'incendie de Washington firent disparaître enfin l'esprit de parti, qui jusqu'alors avait paralysé les opérations du gouvernement. La même opinion, les mêmes sentiments, inspirèrent à tous les citoyens la résolution de consacrer leurs efforts à la défense de la patrie.

On pensait avec raison que Baltimore

de se replier. Cette première escarmouche fut suivie d'un combat plus important. Les Américains, il est vrai, n'obligèrent pas les Anglais, soit à rétrograder, soit même à suspendre leur marche, mais ils leur firent éprouver une perte considérable. Le lendemain matin, l'ennemi parut à deux milles de distance, et l'on s'attendait que l'attaque aurait lieu le soir même.

Cependant, la flotte anglaise ne restait pas inactive : elle bombarda la ville pendant toute la journée du 13, et la nuit du 13 au 14.

Dans cette même nuit, l'amiral Cochrane eut une conférence avec le commandant des forces de terre; et tous deux ayant jugé qu'il était impossible de s'emparer de Baltimore, ils se décidèrent à renoncer à leur entreprise. Au lever du soleil, tous les Anglais avaient disparu. L'amiral Cochrane rembarqua ses troupes, et descendit la Chesapeake.

Tandis que l'amiral Cochrane menaçait d'invasion et de ruine les côtes de l'Atlantique, sir George Prévost, entrant d'un autre côté sur le territoire des États-Unis, tenait un langage bien différent. En mettant le pied dans l'État de New-York, il fit une proclamation dans laquelle il promettait sa protection à tous les habitants, et les assurait

[redacted]

ıe. Ces bordages, mis en pile
ur les autres, formèrent une
retranchement à l'abri duquel
icains purent continuer à faire
ennemi.
ıglais, maîtres de la ville, au
aquer immédiatement les for-
s américaines et de s'en em-
que leur permettait le nombre
troupes, se bornèrent à cons-
s retranchements et des batte-
la rive opposée. Ce délai fut
plus heureux pour les Améri-
il leur donna le temps de com-
ırs travaux et de recevoir des
Il leur arriva, le 11 septembre,
nombreux de miliciens de New-
de Vermont. Ce corps alla
position le long de la Saranac,
s'opposer à toute tentative que
ennemi pour passer cette rivière.
le mousqueterie s'engagea d'une
utre presque sans interruption;
ıe se passa rien d'important, si
cependant que le capitaine M'
profitant d'une nuit obscure,
la rivière, s'empara d'une bat-
squée défendue par des forces
les siennes, chassa l'ennemi,
les travaux sur ce point, et
eureusement sur l'autre rive.
; Anglais avaient retardé leur
, c'est qu'ils attendaient leur
ı lac Champlain, qui devait coo-
ec les troupes de terre. L'arrivée
flotte fut signalée le 11 septem-
natin par le navire que le com-
M' Donough avait mis en obser-
Les forces navales des Anglais se
ient de la fregate *la Confiance*,
e-neuf canons, dont vingt-sept
re de vingt-quatre; du brick *le*
de seize canons; des corvettes
et *le Finch*, chacune de onze ca-
ifin de treize galères, dont les
taient un canon, et les autres
: commodore M' Donough avait
dans le port de Plattsburg: il y
l'ennemi. Sa flotte se composait
toga, de vingt-six canons, dont
ingt-quatre; de *l'Eagle*, de vingt
du *Ticonderoga*, de dix-sept ca-
ı *Preble*, de sept canons; et de
es, dont six étaient armées de
nons chacune; les autres n'en
qu'un seul. Outre l'avantage de pouvoir choisir la position la plus favorable pour attaquer, les Anglais avaient encore une grande superiorité de forces; car ils comptaient sur leur flotte quatre-vingt-quinze canons et plus d'un millier d'hommes, tandis que les Américains n'avaient en tout que quatre-vingt-huit canons, et que leurs équipages se montaient à peine à six cents hommes.

Le combat ne tarda pas à s engager. La victoire fut longtemps disputée; mais elle se déclara définitive et complète en faveur des Américains. *La Confiance* se rendit au *Saratoga*, qui dirigea tout son feu contre *le Linnet;* celui-ci baissa son pavillon quinze minutes après *la Confiance;* déjà la corvette opposée à *l'Eagle* avait chaviré; trois goëlettes avaient été coulées; les autres s'échappèrent, laissant au pouvoir de M' Donough les plus grands navires de l'ennemi.

Dans les deux escadres, il ne restait pas un seul mât en état de porter une voile; tous les navires coulaient bas. *Le Saratoga* avait reçu cinquante-cinq boulets dans son bois, et *la Confiance* cent cinq. Deux fois de suite *le Saratoga* fut en feu : il eut vingt-huit hommes tués et vingt-neuf blessés. *La Confiance* perdit son capitaine : elle eut en outre quarante-neuf hommes tués et soixante blessés. La perte totale des Américains fut de cinquante-deux hommes tués et de cinquante-huit blessés. Celle des Anglais se montait à quatre-vingt-quatre hommes tués et cent dix blessés : on leur fit encore huit cent cinquante-six prisonniers, nombre excédant de beaucoup celui des vainqueurs.

Ce combat eut lieu sous les yeux des deux armées qui, dans le même temps, étaient chaudement engagées l'une contre l'autre. Au moment où les Anglais furent frappés du spectacle imprévu de la perte entière de leur flotte, l'ardeur qu'ils avaient montrée jusque-là diminua sensiblement; leur feu devint moins vif. Cependant, ils continuèrent la canonnade jusqu'à la nuit. Le plus grand silence alors remplaça l'horrible fracas qui, pendant tout le jour, avait fait retentir les rives du lac.

Les Americains étant, par leur victoire navale, maîtres de la navigation du Champlain, tous les desseins de sir George Prevost se trouvaient renversés ;

la prise même du fort de Plattsburg n'aurait été pour lui d'aucune utilité, et il avait à craindre que le succès des Américains n'amenât à leur armée de puissants renforts, contre lesquels il n'aurait pu résister : il se décida donc à lever le siége, et se retira promptement sur le territoire canadien. Dans la nuit même qui suivit le combat il détruisit ses batteries, fit éloigner son artillerie et ses bagages, et le lendemain matin il se mit en route avec toutes ses troupes, abandonnant derrière lui les blessés et les malades. Les Américains se mirent à la poursuite des Anglais, ramassèrent un grand nombre de traînards, et s'emparèrent d'une immense quantité de munitions de guerre et de bouche, laissées par sir George Prévost dans son camp, ou abandonnées dans les marais que son armée fut forcée de traverser.

Tous les Anglais qui venaient de succomber à terre ou sur les vaisseaux furent inhumés avec les honneurs militaires. Les soins les plus généreux furent prodigués aux blessés, et les prisonniers furent traités avec tant d'humanité, que le capitaine Pring, successeur du commandant de *la Confiance*, en témoigna la plus vive reconnaissance dans son [redacted]

vers le sud une tournure alarmante.

Le général Jackson, après avoir dicté la paix aux Creeks, avait établi ses quartiers à Mobile. Vers la fin d'août 1814, il apprit que trois navires de guerre anglais étaient arrivés à Pensacola, y avaient débarqué des armes et des munitions pour les distribuer aux Indiens; et que, du consentement des autorités espagnoles, ils avaient mis trois cents hommes dans le fort pour lui servir de garnison. Il sut, plus tard, que la flotte de l'amiral Cochrane, étant sortie de la Chesapeake, avait fait relâche aux Bermudes, où elle avait trouvé de nouveaux renforts, et que, forte de treize vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de transports portant au moins dix mille hommes de troupes, elle devait incessamment attaquer les États méridionaux de la confédération. Il écrivit aussitôt au gouverneur du Tennessée, pour requérir la mise sur pied du contingent entier de la milice de cet État.

Les trois navires qui avaient mouillé à Pensacola vinrent croiser devant le fort Bowyer, qui domine et défend l'entrée de la baie de Mobile. Le colonel Nichols, qui se trouvait à bord de l'un d'eux, et qui prenait le titre de com- [redacted]

[redacted]

deux autres navires avaient éprouvé des avaries majeures : ils eurent quatre-vingt-cinq hommes tués ou blessés.

Le général Jackson avait fait des représentations au gouverneur espagnol de Pensacola sur la conduite hostile qu'il tenait envers les États-Unis : il lui reprochait surtout d'avoir reçu une garnison anglaise. Ces représentations n'ayant été suivies d'aucun résultat, Jackson marcha contre la place. Le 6 octobre il arriva dans le voisinage de Pensacola. Le major Peire, envoyé comme parlementaire, fut forcé de revenir sur ses pas sans avoir pénétré dans la ville, dont les batteries tirèrent sur lui. Le lendemain Jackson donnait l'assaut. Au moment où les Américains entrèrent dans la ville, une batterie de deux canons, chargés à mitraille, tira sur eux presque à bout portant : ils furent en même temps accueillis par une vive fusillade qui partait des maisons et des jardins; peu de minutes leur suffirent pour se rendre maîtres de la batterie, et disperser les tirailleurs. Le gouverneur alors vint offrir de rendre la ville immédiatement si l'on voulait faire cesser le feu. Ces conditions furent acceptées, et le général donna les ordres les plus sévères pour qu'on ne commît aucun excès. Le fort refusa de capituler; mais dans la nuit même les Anglais qui l'occupaient, voyant que tout était préparé pour lui donner l'assaut, l'évacuèrent, et se retirèrent à bord de leurs navires. Jackson, ayant pleinement rempli le but de son expédition, ramena ses troupes à Mobile.

Deux mois après cet événement, c'est-à-dire dans les premiers jours de septembre, Clairborne, gouverneur de la Louisiane, ayant appris que, malgré les négociations pour la paix, les Anglais se proposaient d'envahir avec des forces imposantes cette nouvelle possession des États-Unis, donna l'ordre aux deux divisions de milices commandées, la première par le général Brillière, et la seconde par le général Thomas, de se tenir prêtes à marcher au premier signal. Il invitait en même temps les habitants à se lever en masse pour repousser les aggressions de l'ennemi. Jackson quitta Mobile, et arriva le 2 décembre à la Nouvelle-Orléans : sa seule présence produisit le meilleur effet, et chacun s'empressa de seconder un général célèbre par son activité, par sa prudence et par le bonheur qui jusqu'alors avait accompagné ses expéditions.

Le 5 décembre, on apprit que la flotte anglaise, forte au moins de soixante voiles, avait paru sur la côte à l'est du Mississipi. Le commodore Patterson détacha cinq canonnières, sous le commandement du lieutenant Catesby Jones, pour veiller sur les mouvements des ennemis. Ceux-ci se trouvant déjà devant l'île du Chat, le lieutenant Jones crut devoir faire voile pour les passes du lac Pontchartain, afin d'en défendre l'entrée. Une de ces canonnières fut capturée, les quatre autres s'échappèrent; mais le 14, surprises par un calme plat, elles furent attaquées par une quarantaine de barges portant plus de douze cents hommes, et furent obligées de se rendre.

Les passages qui conduisaient du lac au fleuve avaient été comblés, on avait rendu de même impraticable la langue de terre qui se trouve entre les lacs et le Mississipi. Un seul passage était resté libre : il avait son entrée dans le lac Borgne : on le nommait le *Bayon Bienvenu*. Le général Villère, dont la plantation avoisinait ce passage, avait envoyé son fils, le major Villère, avec quelques soldats pour le garder. Ce jeune officier logea sa petite troupe dans les cabanes de quelques pêcheurs de la rive. Ses hôtes, comme on le sut plus tard, étaient d'intelligence avec les ennemis : ils les conduisirent à l'endroit où stationnait le détachement de Villère, qui n'était pas sur ses gardes, et qu'on fit prisonnier. Les Anglais continuèrent de s'avancer; et le 23, à quatre heures du matin, ils cernèrent la maison du général Villère et celle de son voisin, le colonel Laronde. Ces deux officiers eurent le bonheur de s'échapper, et se rendirent en toute hâte au quartier général pour annoncer le débarquement des ennemis. Jackson se porte à la rencontre des Anglais, leur fait éprouver un échec, et les arrête. Ceux-ci s'étaient d'abord proposé de se rendre le jour suivant à la Nouvelle-Orléans; mais, la manière dont on les avait accueillis leur faisant croire que les forces américaines se montaient au moins à quinze mille hommes, ils ju-

gèrent qu'il serait prudent d'attendre des renforts avant de reprendre l'offensive.

Jackson ne perdit pas un moment pour fortifier la position qu'il occupait sur les bords du canal Rodrigue, six milles au-dessous de la ville. Les Anglais attaquèrent plusieurs fois cette position, et furent plusieurs fois repoussés. Enfin, le 8 janvier 1815, ils se décidèrent à tenter un dernier effort. Packenham, l'ancien major général de Wellington en Espagne, irrité de n'avoir pu attirer les Américains hors des retranchements où la prudence de Jackson avait abrité leur inexpérience, et bien plus irrité encore des échecs qu'il avait subis à plusieurs reprises, comme nous l'avons dit, et notamment les 28 décembre et 1er janvier précédents, sentit qu'il importait au succès de sa nouvelle attaque de déployer un appareil de forces qui imposât aux assiégés. Ses dix mille hommes s'avancèrent en colonnes sur soixante hommes de front. Jackson les laissa approcher; mais quand il les vit à la portée des mousquets des habiles tireurs du Kentucky, qu'il avait placés en première ligne, il donna le signal d'ouvrir le feu. Les Anglais plièrent, et furent se reformer en arrière, puis ils se présentèrent de nouveau, furent reçus de la même ma- [redacted]

voir, sans suffisante provocation, envahi le territoire espagnol et forcé la place de Pensacola : tout tomba devant le succès qui avait couronné ses armes. Le nouveau monde faisait pour la première fois en pays républicain une expérience que l'ancien a souvent répétée, et presque toujours à son grand dommage.

La marine des États-Unis, que nous avons vue au commencement plus heureuse que l'armée de terre, avait changé de rôle. L'Angleterre, à cette époque (février 1814), n'avait plus besoin de retenir ses flottes dans les mers d'Europe; elle envoya des renforts en Amérique, et l'Union ne put soutenir une lutte devenue trop inégale. Ses corsaires seuls eurent encore quelques succès. Cependant la situation que l'état de guerre faisait au commerce des États-Unis menaçait de n'être bientôt plus tenable. Les victoires remportées en dernier lieu dans le sud ne remédiaient point aux embarras extrêmes dans lesquels se trouvaient les États du nord-est et ceux du centre. Le commerce était nul, la misère menaçait des populations plus industrielles qu'industrieuses. Des symptômes dont on n'a peut-être pas assez tenu compte, à titre de prévision de l'avenir de la grande confédération, commencèrent à se révé- [redacted]

[redacted]

gouvernement central une autorité subversive du principe de l'indépendance des États confédérés.

Nous avons dit que cette déclaration, qui, d'ailleurs, produisit une sensation profonde, ne fut pourtant pas appréciée dans toute sa gravité. On y vit, en effet, une dissidence d'opinion bien plus qu'on n'y pressentit le germe du principe de dissolution qui, tôt ou tard, se glisse dans toutes les confédérations, lorsque les bases sur lesquelles elles reposent ne sont pas si bien definies, qu'il soit impossible d'y porter atteinte.

Heureusement que cette résolution de la convention, résolution prise en décembre 1814, antérieurement à la victoire remportée par Jackson à la Nouvelle-Orléans (8 janvier 1815), devait rester sans résultat. Le 30 mars précédent, les armées de l'Europe coalisée contre la France avaient pénétré dans Paris, dont la trahison avait paralysé la défense. Napoléon, descendu du trône où le peuple l'avait laissé s'asseoir, était relégué à l'île d'Elbe : la paix était signée à Gand entre les commissaires des États-Unis eux-mêmes et les commissaires anglais, assez habiles en cette circonstance comme dans toutes les autres pour laisser indécis, sinon hors de discussion, le droit de l'Angleterre à ne reconnaître, en cas de guerre, que des amis et des ennemis, et jamais des neutres.

Les États de l'est et surtout ceux du nord accueillirent avec transport la nouvelle de cette paix après laquelle ils soupiraient si ardemment. La joie ne leur laissa pas le temps de remarquer qu'elle n'était que la conséquence d'un fait étranger au principe pour lequel ils avaient combattu avec courage, avec gloire.

Les conquêtes faites de part et d'autre furent restituées ; l'Angleterre ne faisait pas, sous ce rapport, de très-grands sacrifices ; elle obtint pourtant, à titre de compensation, que les États-Unis adhérassent aux déclarations du congrès de Vienne, relativement à l'abolition de la traite des noirs. Les commissaires américains ne crurent pas s'engager beaucoup par cette adhésion, puisque l'importation des esclaves était déjà interdite par la constitution de 1778. Mais nous verrons le parti que l'Angleterre essaya d'en tirer une trentaine d'années plus tard.

LIVRE XV.

PAR M. JULES LA BEAUME.

PRÉSIDENCE DE MONROE. — AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE DE L'UNION. — FORMATION DE NOUVEAUX ÉTATS. — QUESTION DE L'ESCLAVAGE. — RECONNAISSANCE DES NOUVELLES RÉPUBLIQUES DU SUD. — TRAVAUX PUBLICS. — PRÉSIDENCE DE JOHN-QUINCY ADAMS. — NOUVELLE PHYSIONOMIE DES PARTIS POLITIQUES. — CONGRÈS AMÉRICAIN A PANAMA. — PRÉSIDENCE DE JACKSON. — RÉCLAMATIONS DE LA CAROLINE DU SUD CONTRE LE MAINTIEN DU TARIF DES DROITS D'IMPORTATION. — RÉVOLUTION DE 1830. — INDEMNITÉ DE 25 MILLIONS RÉCLAMÉE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS. — REJET DU BILL POUR LE RENOUVELLEMENT DU PRIVILÉGE DE LA BANQUE FÉDÉRALE. — PRÉSIDENCE DE VAN BUREN. — PRÉSIDENCE DE HARISSON ET DE TYLER. — IMMINENCE D'UNE GUERRE ENTRE L'ANGLETERRE ET LES ÉTATS-UNIS. — DROIT DE VISITE. — PRÉSIDENCE DE POLK. — AFFAIRE DU TEXAS. — STATISTIQUE.

La huitième année de la présidence de Madison (1816) étant expirée, les suffrages des États appelèrent à la tête du gouvernement, Monroë, ancien envoyé auprès de la republique française, et qui remplissait en ce moment les fonctions de ministre des affaires étrangères.

La paix avec l'Angleterre ouvrait une nouvelle ère à l'Union. Cette paix reposait sur un traité improvisé plutôt que médité, et qui était loin d'avoir réglé tous les points litigieux ; mais la situation des principales puissances européennes, celle de l'Angleterre en particulier, était pour de longues années une suffisante garantie de repos.

Cependant le général Jackson dut rester encore prêt à agir, et ses nouveaux adversaires, quoique moins redoutables que ceux dont il avait triomphé devant la Nouvelle-Orléans, lui fournirent en effet l'occasion de déployer son activité et l'ar-

deur de ses dispositions, plus belliqueuses que prudemment constitutionnelles.

L'Espagne, depuis longues années, n'exerçait plus en Amérique qu'une ombre de pouvoir; elle envoyait des gouverneurs à ses vieilles colonies, autrefois si prodigues, maintenant si avares de leurs richesses, bien diminuées. Ces gouverneurs étaient reçus avec respect, et s'en retournaient ensuite laissant plus ou moins de regrets personnels ou de haines; mais là se bornaient les relations entre la métropole et ses colonies; et ces dernières s'inquiétaient aussi peu de la prospérité de la première que celle-ci ne pensait à seconder leurs efforts ou à pourvoir à leurs besoins.

Lorsque Napoléon eut achevé d'abattre cette vieille monarchie, et que le peuple des Espagnes ne put avoir d'autre préoccupation que celle de défendre le sol natal, une fièvre d'indépendance s'empara du Mexique, du Guatemala, du Pérou, de la Nouvelle-Grenade, qui se constituèrent en autant d'États distincts; mais ces impatients de liberté n'eurent pas la sagesse de suivre l'exemple qu'avaient donné les États-Unis et de relier à un centre des intérêts communs, que le fractionnement et l'isolement devaient laisser longtemps dans une situa- [redacted]

néral Jackson avait dû faire contre Pensacola, peu de temps avant de vaincre une dernière fois les Anglais sous la Nouvelle-Orléans. Ils saisirent donc avec empressement le premier prétexte qui se présenta pour occuper une province qui était le seul point d'interruption de l'immense ligne de leurs côtes se développant le long de l'Océan et du golfe du Mexique, depuis le Nouveau-Brunswick, vers le 45° de latitude nord jusqu'à l'embouchure de la rivière Saline, vers les 29° de latitude nord et 96° de longitude occidentale environ (1).

Un nommé Mac-Grégor, dont la qualité de général au service de la petite république de Venezuela (Amérique du Sud) ne paraît pas avoir été suffisamment constatée, venait de débarquer avec quelques compagnons dans l'île d'Amélia, située à l'extrémité nord de la côte orientale de la Floride. Son projet avoué était de pénétrer dans cette province, et de la faire s'insurger contre l'Espagne. Le cabinet de Washington n'ajouta point foi à ce projet; et, présumant que Mac-Grégor pensait à faire d'Amélia un repaire de pirates plutôt que le point de départ d'une croisade républicaine, il envoya un bâtiment et des troupes chasser l'aventureux général et occuper mi- [redacted]

[redacted]

rent un nouveau sujet de discussion avec l'Espagne au sujet des Florides. Les Indiens Creeks avaient envahi encore une fois la Géorgie : le général Jackson, organisant un corps de volontaires, dont il nomma lui-même les officiers, se mit à leur poursuite. Les Indiens se réfugièrent vers le territoire espagnol. Jackson avait montré précédemment qu'il n'était pas homme à s'arrêter devant cet obstacle ; il entra avec ses troupes dans la Floride, atteignit les Indiens, en tua un grand nombre, et leur fit beaucoup de prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvèrent deux Anglais : Jackson les fit fusiller, comme ayant attaqué un peuple avec lequel leur gouvernement était en paix. Continuant sa poursuite, il fut conduit de nouveau sous les murs de Pensacola, où les Indiens s'étaient réfugiés ; et le gouverneur espagnol ayant refusé de lui en ouvrir les portes, il y entra de vive force, embarqua le gouverneur et la garnison espagnole pour la Havane, et mit encore une fois garnison américaine dans les forts.

« La conduite de Jackson excita à la fois les plaintes de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Géorgie. L'Espagne se plaignit de la violation nouvelle qui avait été faite de son territoire, et de l'occupation violente de Pensacola ; l'Angleterre, de l'exécution de deux sujets anglais sans l'observation des formes judiciaires ; la Géorgie, de ce que Jackson avait levé dans son sein un corps de volontaires et en avait nommé les officiers sans le consentement de la législature. Les plaintes des cabinets de Londres et de Madrid furent le sujet d'une résolution de la chambre des représentants : elle décida que l'exécution des deux Anglais avait été illégale, et blâma, sous ce rapport, la conduite du général ; mais elle lui donna raison pour l'invasion du territoire espagnol. Il avait eu le droit, dit-elle, d'y poursuivre une troupe armée qui avait fait une invasion sur le territoire des États-Unis, et qui continuait de rester en armes et pouvait renouveler son incursion. Quant à l'occupation de la Floride et de sa ville principale, et à la demande de son évacuation par le cabinet de Madrid, le gouvernement des États-Unis répondit, comme il avait fait pour l'île d'Amélia, que cette évacuation aurait lieu aussitôt que l'Espagne enverrait des forces suffisantes pour empêcher que son territoire ne servît de refuge et de point d'appui aux Indiens contre les colons de la Géorgie. »

L'Espagne n'avait pu remplir cette condition pour Amélia, à plus forte raison ne le pouvait-elle pour le territoire de la Floride. Elle sentait vivement ce qu'il y avait de peu franc, de peu conforme au droit des nations dans les prétentions des États-Unis à poursuivre leurs ennemis jusque sur le territoire d'une puissance avec laquelle ils n'étaient point en guerre ; mais elle devait 25 millions qu'elle eût été aussi embarrassée de rassembler que de mettre sur pied la moindre armée à envoyer dans le nouveau monde. Le président Monroë obtint alors de mettre fin à toutes ces difficultés au moyen de la cession de la Floride en échange de ces 25 millions d'indemnité. Le marché, au point de vue des seuls intérêts matériels, était, il faut en convenir, plus avantageux à l'Espagne qu'aux États-Unis. La Floride, depuis longtemps, ne rapportait rien à l'Espagne, qui, depuis longtemps aussi, n'avait plus d'excédant de population à envoyer dans le nouveau monde ; il était, de plus, probable que l'exemple des autres colonies de l'Amérique du Sud finirait par entraîner une province à peu près abandonnée à elle-même, pauvre, souffrante, arriérée, quand tout semblait autour d'elle s'animer d'une nouvelle vie sous l'influence d'institutions combinées dans les intérêts du pays même et non point dans ceux d'une métropole constamment exigeante et jalouse. L'Espagne était donc exposée à perdre, dans un avenir peut-être très prochain, une souveraineté devenue purement nominale, et à rester chargée d'une dette de 25 millions dont on lui offrait de se libérer, sans que dès lors il lui en coûtât le moindre sacrifice. Les États-Unis, de leur côté, ne faisaient pas en ceci une générosité tout à fait gratuite. Si la Floride se déclarait indépendante, ils ne pouvaient prétendre sur elle plus que sur le Mexique, plus que sur le Pérou, droit d'hypothèque pour leur créance restée ainsi à la charge du trésor d'Espagne, hors d'état d'y faire honneur a de bien longues années.

Les cortes, plus sensibles à ce (

ressait l'honneur de la nation qu'à ce qui servait ses intérêts pécuniaires, hésitèrent à accepter la proposition du président Monroë. Elles s'y décidèrent pourtant, et le traité de cession, proposé le 4 septembre 1818, fut ratifié le 20 octobre 1820.

Cette acquisition agrandit le territoire de l'Union, mais n'augmenta pas immédiatement le nombre des États-Unis. Un nouvel État ne peut être constitué que par un vote du congrès fédéral; et ce vote n'est accordé que lorsque les citoyens qui le réclament justifient que leur association pourra supporter les charges d'une administration particulière.

Treize États avaient adhéré à la célèbre déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776. Cinq nouveaux États avaient été constitués depuis cette époque jusqu'à 1802. La présidence de Monroë en vit encore cinq autres prendre rang dans la confédération, qui à la fin de 1820 se trouva ainsi composée de vingt-trois États. L'établissement de l'un d'eux, le Missouri, n'eut pas lieu sans difficultés. La grande question sur laquelle les États du sud sont en complète opposition avec ceux du nord, la question de l'esclavage fut agitée avec une nouvelle ardeur à cette occasion. Nous regrettons, quant à nous, qu'au lieu d'aborder nettement la question, on l'ait tournée avec une sorte d'affectation. Les États à esclaves qui, comme le Missouri, se sont constitués postérieurement à 1808, n'auraient eu rien à objecter si la constitution avait dit positivement qu'à partir de 1808 il ne pourrait plus être importé aucun esclave dans aucun des États de l'Union; et si elle avait ajouté, ce qui certes était dans la pensée de l'État de Pensylvanie, alors à la tête du mouvement, qu'à partir de 1808 aussi il serait pris par chaque État telle mesure qui serait jugée la meilleure pour arriver sans secousse à l'abolition de cette chose impie qu'on appelle l'esclavage.

Le nouvel État de Missouri, qui sollicitait son admission au congrès, avait conservé dans sa constitution particulière le principe de l'esclavage. Quand cette constitution fut soumise en projet au congrès, afin qu'on examinât si elle était en harmonie avec les principes qui font la base de la confédération, les États du sud, tels que la Louisiane, la Géorgie, la Caroline, qui, obligés par la constitution de 1788 à ne plus se servir de nouveaux esclaves, font tous leurs efforts pour perpétuer cependant cette lèpre sociale au milieu d'eux, défendirent avec

[redacted]

[redacted]

constitution que nous avons cité condamnait, au contraire, implicitement, la thèse défendue avec tant de ténacité, puisqu'il fixait un délai pour l'introduction de nouveaux esclaves; quant à l'admission du Kentucky et du Tennessée, elle avait eu lieu antérieurement à l'expiration de ce delai; elle avait donc été consentie sous la condition tacite de l'extinction progressive. Le reste de la défense, emprunté à un ordre d'arguments dont une moitié est sans valeur et dont l'autre tombe devant le fait de l'engagement pris, dès cette époque, par les puissances de l'Europe de travailler à l'émancipation des noirs, indiquait du moins la secrète pensée des États non-abolitionistes. « L'esclavage, après tout, a existé, ajoutaient-ils, dans les républiques les plus florissantes de l'antiquité : il existe encore dans les colonies de toutes les puissances de l'Europe, pourquoi serait-il interdit davantage chez nous? Laissez là cette question brûlante, dont la discussion est pleine de dangers; ne nous donnez pas à penser qu'un jour pourrait venir où l'opinion qui nous est contraire, abusant de sa majorité dans le congrès, prononcerait l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis, car ce jour-là serait le dernier de la confédération. »

La chambre des représentants ne faiblit point devant la menace au moins étrange que lui faisaient les États du sud; la clause du maintien de l'esclave fut repoussée et l'admission du Missouri ajournée indéfiniment par conséquent. Le sénat se montra plus facile, ou plutôt sa composition permit aux États à esclaves d'y retrouver la majorité qu'ils n'avaient pas obtenue dans la chambre des représentants. Dans celle-ci, le nombre des représentants de chaque État étant, en raison de la population de cet Etat, 1 pour 30.000 âmes, et les États du nord étant les plus peuplés, ceux du sud devaient y être plus facilement en minorité, tandis que la représentation étant égale dans le sénat (deux sénateurs par État), les États à esclaves y pouvaient avoir la majorité. Toutefois, et ceci est un indice de la disposition générale des esprits dans l'Union, le sénat chercha à trancher la question pour l'avenir, et décida qu'aucun nouvel État à esclave ne serait dorénavant admis dans la confédération, à moins qu'il ne fût situé au-dessous du 36e degré 30 minutes de latitude nord, c'est-à-dire, au-dessous de la limite sud du Missouri, du Kentucky et de la Virginie. Singulière concession, justifiable sans doute par une multitude de fort bonnes raisons, une fois certaines fausses nécessités admises, mais qu'il est étrange de voir sérieusement offerte dans un pays qui se prétend la terre de liberté par excellence.

Plût à Dieu, cependant, que la Russie déterminât aussi un degré de latitude au-dessous duquel le blanc ne fût plus esclave, et que l'Angleterre, si tendre pour les Nègres, dont elle a reconnu qu'elle peut se passer plus facilement que les autres nations, moins habiles, moins prévoyantes qu'elle, adoptât quelque tempérament de ce genre aux Indes orientales et dans ses autres colonies. Elle croit probablement que la dignité de l'homme blanc, rouge ou cuivré est moins difficile à satisfaire que celle du nègre transplanté en Amérique, et qu'il suffit, pour satisfaire à la grande loi de l'humanité, de masquer un esclavage véritable sous d'hypocrites dénominations!

Quelques années avant cette discussion, pour laquelle se passionna l'Amérique du Nord, un autre incident, moins grave au point de vue humanitaire, mais qui a son importance au point de vue social, se passait dans le même coin du monde et passionnait la France et l'Europe beaucoup plus que l'Amérique. Trois cents hommes environ, officiers et soldats, débris de nos grandes armées, s'étaient en 1816 réfugiés aux États-Unis. Le congrès leur avait cédé des terres sur le bord de la rivière l'Alabama, dans l'État constitué depuis sous ce nom et situé entre la Floride et le golfe du Mexique au sud, le Tennessée au nord, la Géorgie à l'est et le Mississipi à l'ouest. Ce territoire, l'un des plus fertiles de l'Amérique septentrionale, fut abandonné peu de temps après par ces pauvres proscrits, non point par inconstance comme on les en a accusés, mais faute de moyens pecuniaires pour acquitter le prix, très-modique pourtant (1),

(1) La concession était de 92,160 acres (36,864 hect.) de terre à raison de 2 fr. l'acre (5 fr. l'hect.) soit 184,320 fr. payables en quatorze ans. On se rappelle que des souscriptions furent ouvertes en France au profit de cette colonie, mais que,

auquel on le leur avait cédé. Ils se rendirent dans le Mexique, s'enfoncèrent dans les terres, et fondèrent, proche de la rivière la Trinité, province du Texas, l'établissement devenu célèbre sous le nom de Champ-d'Asile. Les Mexicains, de qui ils avaient négligé de solliciter une concession, leur ordonnèrent de se retirer, et, sur leur refus, les y contraignirent à main armée, et les dispersèrent. Les Mexicains eurent peur, dit-on, des fortifications dont ces colons restés soldats avaient entouré leur campement. La peur a fait commettre plus d'une méchante action ; mais nous croyons pouvoir accuser de celle-ci un sentiment qui n'a pas même l'excuse d'être une faiblesse. Les anciennes colonies espagnoles révoltées contre leur métropole avaient besoin de l'appui de l'Europe pour faire reconnaître leur indépendance. Le gouvernement de France mit secrètement, dit-on, pour condition de sa reconnaissance l'accomplissement d'un acte inique qui servait ses mesquines et cruelles rancunes. Cette condescendance du Mexique fut mal récompensée; il lui fallut lutter longtemps encore avant de conquérir une existence légale. Ce ne fut point la France, mais les États-Unis qui les premiers la reconnurent. L'Espagne se plaignit amère-

peler à l'obéissance ses anciens sujets du Mexique et du Pérou. Ceux-ci avaient facilement résisté aux forces envoyées contre eux, et avaient maintenu leur indépendance ; mais en 1821 ils n'étaient encore reconnus par aucune puissance, et vivaient dans une sorte d'isolement politique. Chaque année, depuis cette révolution accomplie, le congrès de l'Union retentissait des réclamations des différents États en rapport de voisinage ou de commerce avec eux, et le gouvernement hésitait encore. L'Espagne espérait que, grâce à la cession de la Floride, cette hésitation durerait assez longtemps pour que ses armes eussent le temps de triompher des rebelles : elle fut trompée en ce point. Le cabinet de Washington, pressé par les nouvelles républiques d'accréditer auprès d'elles des consuls chargés de protéger ses nationaux, et pressé aussi par ces derniers, dont les intérêts souffraient d'une situation irrégulière, se décida à une reconnaissance dont le cabinet de Madrid se montra singulièrement irrité. Le gouvernement de l'Union répondit que « c'était une règle invariable de la politique des États-Unis, de reconnaître les gouvernements de fait, toutes les fois qu'ils paraissaient suffisamment consolidés pour qu'on pût traiter avec

[redacted]

ıpe, les États-Unis firent signi- ils ne souffriraient point cette in- tion lorsqu'eux-mêmes s'en étaient us pendant les longues guerres qui t tout remis en question en Eu- Le système de non-intervention é comme une invention française de la révolution de juillet, date, on , de beaucoup plus haut, et a été ıé sérieusement pour la première ır les États-Unis. Il est bon de en passant, au surplus, que ces es prétendus nouveaux sont vieux le monde, vieux comme la pru- les nations. Ils ne sont rajeunis de en temps que dans leur mode d'ap- on plus ou moins franche et loyale. u'il en soit, l'Espagne, mal servie te circonstance par ses alliées, ne mer contre ses anciennes colonies, plus tard elle fut obligée de pro- r l'affranchissement.

s ce temps aussi, les États-Unis eu- débattre une question importante a Russie, et sortirent victorieux r lutte avec la plus cauteleuse et tre la plus habile de toutes les di- ties, parce qu'à une rare persévé- dans ses volontés elle sait allier tivité patiente et continue, et dis- un immense orgueil sous des for- nstamment appropriées au carac- la partie adverse. La Russie, maî- des régions polaires de l'Europe 'Asie, a voulu avoir sa part aussi ıces de l'Amérique septentrionale. ıdre Ier crut qu'il lui était possible gir avec les États-Unis comme ses esseurs et lui-même en avaient ec certains de leurs voisins d'Eu- t d'Asie. Il lui sembla tout natu- décréter à son profit la souverai- bsolue, non-seulement de la par- l'Océan qui baigne ses posses- , mais encore de celle qui longe es des territoires nord-ouest ap- ıant à l'Union. Celle-ci ne ratifia une pareille usurpation; elle sut respecter ses droits sur les mers s en face de ses possessions, et a la Russie à lui laisser la libre ue dans celles appartenant à cette nce.

endant les États-Unis se cou- t de travaux destinés à exercer un ıne immense influence sur leur prospérité. Éclairés par les guerres qu'ils avaient eu à soutenir contre l'Angle- terre depuis le moment où ils avaient proclamé leur indépendance jusqu'à ces derniers temps, ils avaient confié à un ancien aide de camp de Napoléon, au général Bernard, la mission de fortifier leurs frontières et de faire servir à la défense nationale les routes et les canaux déjà ouverts ou à ouvrir sur leur im- mense territoire. Cette question des tra- vaux donna lieu, dans la dernière session de la présidence de Monroë, à une discus- sion remarquable, en ce que la décision qui s'ensuivit caractérisa la constitu- tion de l'Union. La prospérité des États s'était développée à ce point que le gouvernement central, tout en ne dispo- sant, pour alimenter le trésor fédéral, que du produit des droits d'importation frappé sur les marchandises étrangères et des bénéfices donnés par les actions de la banque dont il était propriétaire, avait pu, depuis la paix, satisfaire aux dépenses du gouvernement, servir l'a- mortissement de la dette publique et constituer une réserve assez considéra- ble. Quelques membres, dans les deux chambres, pensèrent à utiliser cette ré- serve en la faisant servir, sous la direc- tion et la surveillance du président, à l'exécution de canaux et de routes qui accroîtraient les ressources des diffé- rents États. D'autres membres combat- tirent cette proposition en se fondant sur ce motif, que ce serait donner au pré- sident une occasion d'intervenir dans les affaires particulières des États et mettre à sa disposition un moyen d'in- fluence personnelle qui pourrait devenir dangereux. Le bon et sage Monroë, moins susceptible que ne l'eût été en pareille occurrence le chef héréditaire de l'un de nos gouvernements d'Europe, fut le pre- mier à reconnaître la justesse de l'objec- tion et à combattre une proposition qui d'ailleurs n'avait d'autre tort que celui d'être faite dans un pays jaloux à l'excès de son indépendance. Les travaux de défense dont nous avons parlé en com- mençant, étant essentiellement dans les attributions du congrès fédéral et par conséquent du président, n'étaient pas atteints par cette résolution : ils furent poussés avec activité. L'armée reçut aussi de notables améliorations, quant à

l'armement et à l'instruction des officiers, et enfin les arsenaux se remplirent d'armes et de munitions. Nous nous réservons d'entrer dans quelques détails sur ces différents points dans l'aperçu géographique et statistique dont nous ferons suivre cette rapide esquisse historique; nous mettrons largement à contribution les précieux ouvrages de M. le major Poussin (1) et de M. Michel Chevallier (2); nous demanderons également à la *Description statistique, historique et politique des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, par le savant et consciencieux D. B. Warden, les renseignements les plus précis sur ces contrées appelées à jouer un rôle si important dans les affaires du monde.

Nous continuons notre narration des faits politiques.

Le 7 février 1824, le président Monroë rappelait au général la Fayette la résolution suivante, adoptée à l'unanimité, peu de jours auparavant, par la chambre des représentants et le sénat des États-Unis :

« Il a été résolu que le général la Fayette « ayant exprimé l'intention de visiter ce pays, « le président sera chargé de lui communi- « quer l'assurance de l'attachement affectueux « et reconnaissant que lui conservent le gou-

être enregistrés par l'histoire. Il y a dans ce fait plus qu'un acte de reconnaissance envers un homme, il y a un grand exemple donné aux nations. Les dollars et les terres ne sont ici qu'un accessoire, glorieux sans doute pour celui qui en était gratifié comme pour le peuple qui le votait, mais dont l'absence n'eût rien laissé à regretter ni pour l'honneur de celui-là ni pour la générosité de celui-ci. On aime à voir l'intègre et désintéressé la Fayette, embarrassé dans son remercîment, trahir, malgré lui, la crainte que quelques esprits ne vissent dans ce don un salaire plus qu'un hommage et soupçonnassent un grand cœur de s'être laissé troubler par une joie cupide : « Quelque fier que « je sois de tous les témoignages d'affec- « tion que m'ont donnés le peuple des « États-Unis et ses représentants au « congrès, dit-il aux commissaires char- « gés de lui présenter la donation (jan- « vier 1825), l'importance de cette der- « nière faveur, au milieu de ma recon- « naissance, a fait naître des sentiments « dont je ne puis me défendre. Mais « dans ce moment la gracieuse résolution « des deux chambres, exprimée par « vous, ne me permet pas d'éprouver « d'autres sentiments que ceux de la « gratitude dont je vous prie de vouloir

[redacted]

e marques de respect, sans aucun
;e apparent d'un soin trop attentif
iterêts purement materiels.
istoire de la Fayette est tellement
elle de l'indépendance des États-
à celle de la révolution française,
raconter serait répéter l'histoire
deux grandes époques. Exemple
peut-être de ce qur peut, en l'ab-
nême de grands talents, la pro-
litique sacrifiant à de généreuses
ions une position privilégiée, son
stera le symbole de trois révolu-

; ne pouvons cependant résister
sir de dire son voyage triomphal
ers des divers États de l'Union. Ce
ous sera une occasion de montrer
:t que l'Union présentait à cette
:.
i vue de cette terre qu'il avait
nment contribué à affranchir,
l retrouvait, après plus de qua-
ns, riche et puissante au delà de
qu'on avait pu espérer, causa à
'ette une juste émotion, dit
et (de la Lozère) dans l'ouvrage
as avons déjà cite plus d'une fois.
va sur le port (de New-York) les
és de l'État et toute la popula-
ui l'accueillit par mille acclama-
On le conduisit, à travers une
haie de milice, au logement qui
it été préparé. L'aspect de cette
ville, qu'il avait laissée peuplée
:t-cinq mille habitants et qui en
iit plus de cent cinquante mille,
ja d'étonnement. Toutes les no-
s de New-York vinrent le visiter,
;ue fois qu'il se montra en public
: se pressa sur son passage. Cha-
ulait voir celui qui avait été l'ami
ashington, qui avait combattu
i pour la cause glorieuse de l'in-
ance. Les vieillards se croyaient
s au temps de leur jeunesse. Les
gens voyaient revivre, dans un
principaux acteurs, cette époque
ie qui ne leur était connue que
; récits de leurs pères. Le rôle
it joué la Fayette en Europe
t à la curiosité que chacun éprou-
: le voir et a l'impression que
sait sa présence. Il était le témoin
de deux grandes révolutions, le
: de l'histoire des deux mondes
pendant le demi-siècle qui s'était écoulé.

« Son voyage dans toute l'étendue des États-Unis fut accompagné des mêmes démonstrations. Partout on accueillit avec enthousiasme celui qu'on appelait l'*Hôte de la nation*. Il visita Boston qui avait donné le premier signal de l'indépendance; Philadelphie, où siégeait le congrès qui la proclama. Il revit les lieux témoins de ses combats, de ses périls, de ses victoires; admira de grandes villes où il n'avait laissé que des bourgades, et de nombreux villages dans des pays qu'il avait vus entièrement déserts. Partout la campagne était riche et florissante, semée de routes et de canaux, et animée par une heureuse et active population.

« La Fayette visita la nouvelle capitale de la confédération, où l'attendait le président (Monroë), qui lui en fit les honneurs, et promit, en le quittant, de revenir quand le congrès y serait rassemblé. Il se rendit avec le président à Mount-Vernon, l'ancienne demeure de Washington, où ils furent reçus par sa famille, qui les conduisit à la dernière demeure de ce grand homme, modeste monument, dont la seule décoration consistait dans les beaux arbres qui l'ombrageaient.

« Poursuivant sa route au sud, la Fayette vit les nouvelles acquisitions des États-Unis, les Florides, la Louisiane, territoires plus vastes que toute l'Europe, par lesquels était complétée de ce côté la grande république dont l'indépendance des treize colonies avait jeté le fondement.

« S'embarquant enfin à la Nouvelle-Orléans, sur le Mississipi, il remonta ce grand fleuve, devenu américain, et arriva dans les nouveaux États de l'ouest, nés depuis qu'il avait quitté l'Amérique et déjà presque aussi nombreux et aussi peuplés que les treize États primitifs, et destinés à le devenir davantage. Il vit sur le Mississipi et sur ses affluents des villes nouvelles déjà considérables, des ports pour recevoir les navires, des chantiers pour les construire, des manufactures et des habitations s'élevant de tous côtés, et tout le mouvement d'un peuple actif et industrieux succédant à la solitude et au silence.

« Revenu comme il l'avait promis, à

Il nous semble que si le congrès de Washington avait fait un meilleur accueil au congrès de Panama, que si ses représentants y eussent paru libres des preoccupations qui devaient résulter pour eux de la certitude que leurs actes n'auraient pas l'assentiment de la majorité du congrès de Washington, les deux Amériques républicaines auraient pu se réunir, confondre leurs grands intérêts et prévenir une partie des dissensions qui troublent aujourd'hui l'Amérique septentrionale à l'occasion du Texas. Il semble aussi que la haute influence morale que n'eussent pas manqué d'exercer les États-Unis aurait épargné au monde le spectacle peu encourageant que lui présentent les anciennes provinces espagnoles. Mais les peuples des États-Unis, quelque mélange qu'ils aient subi, retiennent toujours les défauts comme les qualités de la vieille race anglo-saxonne, à laquelle appartenaient leurs ancêtres. Il y a toujours de l'égoïsme au fond de leurs déterminations en apparence les plus généreuses.

Les Anglais, leurs maîtres en ce point, se vengèrent, vers ce temps, de l'échec que Jackson leur avait fait éprouver à la Nouvelle-Orléans, et se vengèrent comme ils savent le faire, en colorant leurs actes d'un prétexte qui impose au premier abord. La marine marchande des États-

les ports des colonies britanniques. Cette situation ne pouvait se prolonger franchement bien longtemps. Les deux nations recoururent chacune à un pavillon étranger pour continuer les échanges auxquels elles ne pouvaient renoncer ni l'une ni l'autre. Enfin l'Angleterre, que gênait surtout la pitoyable nécessité de jouer cette comédie, admit l'exception qu'elle avait d'abord obstinément refusée.

Le parti démocrate, dont le sénat, usant de sa prérogative, avait éloigné le candidat, le général Jackson, lors de l'élection de 1824, résolut de prendre sa revanche à l'expiration des quatre ans de la présidence de Quincy Adams, qui avait été le candidat des whigs, et le général Jackson fut porté au pouvoir par une majorité considérable.

Quincy Adams, de qui la Fayette a fait ce bel éloge, qu'il s'était concilié l'estime de tous les partis (1), eut avec *son père* ce point de ressemblance de n'avoir pas été maintenu pour quatre autres années dans la présidence, d'avoir succombé dans une lutte contre deux partis devenus assez forts l'un et l'autre pour se mesurer, et d'avoir été le représentant du parti le moins avancé.

« L'avénement de Jackson à la suprême magistrature, dit M. Pelet (de la Lozère), bien qu'on y fût préparé par

[illegible]pes de leurs ancêtres. Il craignit [illegible] même prestige, qui avait fait arriver Jackson à la présidence, ne fît supporter de sa part, sur les droits des autres pouvoirs et sur ceux des citoyens, des empiétements qui changeraient la nature du gouvernement. Mais les esprits réfléchis se rallièrent en songeant que le président des États-Unis, quel qu'il fût, était renfermé dans l'étroite limite des prérogatives du pouvoir fédéral, et contenu par la souveraineté des États; qu'il ne disposait pas, comme les chefs de gouvernement en Europe, d'une multitude d'emplois, d'un trésor considérable, et surtout d'une armée nombreuse prête à lui obéir et à faire tout plier sous sa loi. Ils pensèrent que Jackson, [illegible], ne pourrait, quand il en aurait la volonté, s'arroger un pouvoir supérieur à celui que lui conférait la constitution: mais ils ne regrettèrent pas moins que la présidence fût confiée à un homme de ce caractère, et que la constitution démocratique du pays ne fournît pas un plus grand nombre de notabilités civiles entre lesquelles le peuple pût choisir son premier magistrat. »

Ce dernier regret a sans doute été senti et publiquement exprimé, puisqu'un historien aussi consciencieux que M. Pelet (de la Lozère) a cru devoir le consigner: on peut douter toutefois qu'il ait été partagé, en Amérique, par des esprits vraiment réfléchis. Le régime démocratique, qu'on ne devrait jamais confondre avec l'anarchie démagogique, fièvre passagère qui ne résiste pas longtemps à ses propres excès, le régime démocratique ne s'oppose point à l'existence, à la constatation de notabilités civiles. Il a ses inconvénients, ses [illegible] aussi bien que tout autre régime; [illegible] France, où le peu d'anciens éléments aristocratiques qui surnagent encore en temps de calme, disparaissent dès qu'un point noir s'élève à l'horizon, [illegible] les États-Unis eux-mêmes, depuis les premiers jours de leur histoire, n'ont jamais eu sérieusement besoin d'une notabilité civile sans pouvoir la trouver, et sans la trouver en effet. Ce n'est [illegible] dans le principe fondamental de la constitution politique de l'Union qu'est l'écueil contre lequel se brisera tôt ou tard une machine dont les rouages n'ont que l'apparence et point la réalité d'une combinaison savante, et ne semblent jouer avec aisance que parce que l'espace immense au milieu duquel ils se meuvent ne laisse pas remarquer les à-coups qui en détraqueraient d'autres obligés de fournir plus de forces diverses dans plus de conditions différentes. Cet obstacle est dans l'ensemble d'une multitude de faits dont nous essayerons ultérieurement d'indiquer les principaux.

La présidence du général Jackson devait être marquée par les plus graves événements. D'abord la Caroline du Sud s'éleva, en même temps, contre le maintien des tarifs protecteurs et contre la prétention du congrès de Washington à dominer les États particuliers; le caractère emporté du président faillit ensuite armer l'une contre l'autre deux nations, la France et les États-Unis, qui ont un égal intérêt à marcher d'accord; et enfin la banque fédérale succomba dans sa lutte contre le parti démocratique.

Chacun de ces événements mérite d'être exposé avec quelques détails.

Il en est à peu près des États-Unis comme de la France : le nord y est essentiellement industriel, le midi et le centre agricoles. Ce fait y a les mêmes conséquences, c'est-à-dire, y produit le même antagonisme. La plupart des mesures favorables au placement des produits manufacturés y sont défavorables à celui des produits de l'agriculture, et réciproquement.

La guerre que les États-Unis avaient eu à soutenir en dernier lieu contre l'Angleterre avait obligé l'Union à recourir à des emprunts. Le pouvoir fédéral, ne disposant d'autres ressources que des droits d'importation sur les marchandises étrangères, avait décrété l'élévation de ces droits. Les États du nord, dont l'industrie était protégée par cette mesure, y trouvaient leur profit; ceux du sud et du centre, au contraire, qui, d'une part, payaient plus cher les objets que leur apportait l'étranger ou que leur livraient les manufactures du nord, et qui, d'autre part, plaçaient moins facilement leurs produits agricoles, frappés, par réciprocité, de droits d'importation à l'étranger, en éprouvaient un notable dommage. Cependant ces derniers n'élevèrent aucune réclamation tant qu'ils eurent la convic-

Il nous semble que si le congrès de Washington avait fait un meilleur accueil au congrès de Panama, que si ses représentants y eussent paru libres des préoccupations qui devaient résulter pour eux de la certitude que leurs actes n'auraient pas l'assentiment de la majorité du congrès de Washington, les deux Amériques républicaines auraient pu se réunir, confondre leurs grands intérêts et prévenir une partie des dissensions qui troublent aujourd'hui l'Amérique septentrionale à l'occasion du Texas. Il semble aussi que la haute influence morale que n'eussent pas manqué d'exercer les États-Unis aurait épargné au monde le spectacle peu encourageant que lui présentent les anciennes provinces espagnoles. Mais les peuples des États-Unis, quelque mélange qu'ils aient subi, retiennent toujours les défauts comme les qualités de la vieille race anglo-saxonne, à laquelle appartenaient leurs ancêtres. Il y a toujours de l'égoïsme au fond de leurs déterminations en apparence les plus généreuses.

Les Anglais, leurs maîtres en ce point, se vengèrent, vers ce temps, de l'échec que Jackson leur avait fait éprouver à la Nouvelle-Orléans, et se vengèrent comme ils savent le faire, en colorant leurs actes d'un prétexte qui impose au premier [redacted]

les ports des colonies britanniques. Cette situation ne pouvait se prolonger franchement bien longtemps. Les deux nations recoururent chacune à un pavillon étranger pour continuer les échanges auxquels elles ne pouvaient renoncer ni l'une ni l'autre. Enfin l'Angleterre, que gênait surtout la pitoyable nécessité de jouer cette comédie, admit l'exception qu'elle avait d'abord obstinément refusée.

Le parti démocrate, dont le sénat, usant de sa prérogative, avait éloigné le candidat, le général Jackson, lors de l'élection de 1824, résolut de prendre sa revanche à l'expiration des quatre ans de la présidence de Quincy Adams, qui avait été le candidat des whigs, et le général Jackson fut porté au pouvoir par une majorité considérable.

Quincy Adams, de qui la Fayette a fait ce bel éloge, qu'il s'était concilié l'estime de tous les partis (1), eut avec son père ce point de ressemblance de n'avoir pas été maintenu pour quatre autres années dans la présidence, d'avoir succombé dans une lutte contre deux partis devenus assez forts l'un et l'autre pour se mesurer, et d'avoir été le représentant du parti le moins avancé.

« L'avénement de Jackson à la suprême magistrature, dit M. Pelet (de la [redacted]

[redacted]

de leurs ancêtres. Il craignit ne prestige, qui avait fait arri- n à la présidence, ne fît suppor- ıart, sur les droits des autres et sur ceux des c toyens. des :nts qui changeraient la nature nen ent. Mais les esprits ré- rallierent en songeant que le des États-Unis, quel qu'il fût, ·rme dans l'etroite limite des ·es du pouvoir fédéral, et con- ı souveraineté des États; qu'il ait pas, comme les chefs de nent en Europe, d'une multi- plois, d'un tresor considéra- rtout d'une armee nombreuse ıi obéir et à faire tout plier ıi. Ils pensèrent que Jackson, e situat on, ne pourrait, quand it la volonte, s'arroger un pou- rieur à celui que lui conférait ıtion; mais ils ne regretterent que la présidence fût confiée me de ce caractère, et que la on démocratique du pays ne ıs un plus grand nombre de s civiles entre lesquelles le peu- oisir son premier magistrat. » nier regret a sans doute été publiquement exprimé, puis- torien aussi consciencieux que (de la Lozère) a cru devoir le ; on peut douter toutefois qu'il ırtagé, en Amérique, par des :aiment réfléchis. Le régime ique, qu'on ne devrait jamais ı avec l'anarchie démagogi- re passagère qui ne resiste emps à ses propres exces, le mocratique ne s'oppose point à ı, à la constatation de notabili- ı. Il a ses inconvénients, ses ıssi bien que tout autre regime; ·ance, ou le peu d'anciens élé- stocratiques qui surnagent en- nps de calme, disparaissent dès ir.t noir s'élève à l'horizon, États-Unis eux mêmes, depuis ·rs jours de leur histoire, n'ont ı sérieusement besoin d'une civile sans pouvoir la trou- ns la trouver en effet. Ce n'est s le princi e fondamental de la on politique de l'Union qu'est contre lequel se brisera tôt ou nachine dont les rouages n'ont que l'apparence et point la réalité d'une combinaison savante, et ne semblent jouer avec aisance que parce que l'espace immense au milieu duquel ils se meuvent ne laisse pas remarquer les à-coups qui en détraqueraient d'autres obligés de four- nir plus de forces diverses dans plus de conditions différentes. Cet obstacle est dans l'ensemble d'une multitude de faits dont nous essayerons ultérieure- ment d'indiquer les principaux.

La présidence du général Jackson devait être marquée par les plus graves événements. D'abord la Caroline du Sud s'éleva, en même temps, contre le main- tien des tarifs protecteurs et contre la prétention du congrès de Washington à dominer les États particuliers; le carac- tère emporté du président faillit ensuite armer l'une contre l'autre deux nations, la France et les États-Unis, qui ont un égal intérêt à marcher d'accord; et enfin la banque fédérale succomba dans sa lutte contre le parti démocratique.

Chacun de ces événements mérite d'ê- tre exposé avec quelques détails.

Il en est à peu près des États-Unis comme de la France : le nord y est es- sentiellement industriel, le midi et le centre agricoles. Ce fait y a les mêmes conséquences, c'est-à-dire, y produit le même antagonisme. La plupart des me- sures favorables au placement des pro- duits manufacturés y sont défavorables à celui des produits de l'agriculture, et réciproquement.

La guerre que les États-Unis avaient eu à soutenir en dernier lieu contre l'Angle- terre avait obligé l'Union à recourir à des emprunts. Le pouvoir fédéral, ne dispo- sant d'autres ressources que des droits d'importation sur les marchandises étrangères, avait décrété l'élévation de ces droits. Les États du nord, dont l'in- dustrie était protégée par cette mesure, y trouvaient leur profit; ceux du sud et du centre, au contraire, qui, d'une part, payaient plus cher les objets que leur ap- portait l'étranger ou que leur livraient les manufactures du nord, et qui, d'autre part, plaçaient moins facilement leurs produits agricoles, frappés, par récipro- cité, de droits d'importation à l'étranger, en éprouvaient un notable dommage. Ce- pendant ces derniers n'élevèrent aucune réclamation tant qu'ils eurent la convic-

tion que l'intérêt du crédit de l'Union exigeait d'eux ce sacrifice. Il n'en fut plus ainsi quand, vers 1832, l'année même où expira la présidence dans laquelle le général Jackson fut maintenu pour quatre autres années, ils virent la dette de l'Union presque entièrement acquittée. Leurs réclamations étant restées sans succès, une vive irritation s'ensuivit, et la Caroline du Sud ouvrit résolument contre le congrès une campagne dont le succès, s'il lui eût été possible, lui eût coûté, et à tous les États de l'Union en particulier, plus cher qu'elle ne se le figurait certainement au début de l'affaire.

La législature de cet État nomma dans son sein une commission de vingt et un membres, qui fut chargée d'exposer les griefs des États du sud contre le congrès fédéral, bien plus que de chercher à formuler quelque proposition conciliatrice de toutes les exigences impartialement reconnues. Le 24 novembre 1832 cette commission présenta son rapport, où les deux questions, celle des tarifs et celle de l'autorité du congrès fédéral, sont traitées, la seconde surtout, avec une remarquable âpreté :

« Suivant le cours naturel des choses, y

[redacted]

L'origine de l'affaire ainsi posée, la commission rappelle que, d'une part, les droits d'importation, au lieu d'être réduits, furent élevés à 50 et même à 100 pour 100 ; que là stipulation d'un délai pour revenir au taux normal de 20 pour 100 fut abrogée, et que définitivement, ce qui, dans le principe, n'avait été qu'une sorte de contribution de guerre, puisque, dans ce cas, c'est le consommateur qui paye et non le producteur, était devenu un droit uniquement protecteur, au profit de l'industrie manufacturière des États du nord, mais au détriment de l'industrie agricole des États du sud, qui ne pouvaient plus échanger leurs produits avec l'étranger éloigné des marchés. Elle continue en ces termes :

« Dès 1820, les manufacturiers songèrent, pour perpétuer leur profit, à faire admettre le système protecteur dans la législation, *et ils* virent que le seul moyen était de créer des dépenses qui jusqu'alors n'avaient pas été dans les attributions du gouvernement fédéral. Le peuple n'aurait pas consenti à l'établissement de droits dont le produit n'aurait pas eu une affectation, et qui auraient été créés seulement pour l'avantage des manufactures établies dans certaines parties de l'Union. Les manufacturiers donc, avec cet instinct de

[redacted]

immédiatement la résolution que prendrait le congrès fédéral. Cependant comme en cette affaire la forme seule était mauvaise, et que plus d'un État avait des intérêts de la même nature que ceux défendus par la convention de Colombie, le congrès fédéral rendit un bill qui, conciliant toutes les susceptibilités nationales et gouvernementales et tous les intérêts financiers, permit aux passions de se calmer, au calme de renaître. Il fut arrêté que les droits dits protecteurs décroîtraient annuellement de manière à être redescendus au taux de 20 pour 100 dans un délai de dix ans.

Nous nous sommes arrêté sur cet épisode parce qu'il nous a paru propre à faire connaître, mieux que ne le pourrait une discussion abstraite, les dispositions intimes apportées par chacun des *États dans la confédération*, qu'ils auront *certainement* l'imprudence de dissoudre *le jour* où il semblera de nouveau à quelqu'un d'entre eux que le pouvoir fédéral, qui fait toute leur force, les gêne dans leurs intérêts matériels.

Le général Jackson, sorti de cette difficulté, ne tarda pas à se trouver en présence d'une autre; mais cette fois la faute en fut surtout à son caractère emporté.

M. Roux de Rochelle a exposé dans la première partie de cette histoire, livre XII, page 371, l'origine des réclamations que les États-Unis renouvelèrent en 1831, au sujet d'une indemnité pour les bâtiments américains saisis par la marine française, en conséquence du décret de Berlin (novembre 1806) et du décret de Milan (décembre 1807), lesquels avaient déclaré en état de blocus les îles Britanniques, et dénationalisé tout navire qui se serait soumis à la visite d'un bâtiment anglais.

Il est douteux que si les colonies anglaises eussent eu au moment où elles se déclarèrent indépendantes quelque vieux compte à régler avec la France, la France eût profité de cette circonstance pour faire valoir ses droits. Il lui eût semblé peu généreux d'exploiter au profit de ses finances le désir qu'on avait de ne point s'en faire une ennemie. Les Américains du Nord n'ont point de ces scrupules : la révolution de 1830, qui pendant un instant mit tant de choses en question en Europe, leur parut une occasion toute naturelle d'obtenir ce que leur avaient refusé l'Empire et la Restauration. Le même bâtiment qui apporta en France l'expression de l'admiration des républicains de l'Union pour le peuple de France apporta en même temps l'ordre au ministre plénipotentiaire des États-Unis de remettre immédiatement sur le tapis la question de l'indemnité.

Le nouveau gouvernement ne prit pas le change sur ce que cette âpreté avait au moins d'intempestif; mais il y avait nécessité absolue pour lui, qui par-dessus tout redoutait la guerre, à ne pas courir le risque de se faire un ennemi dangereux. L'indemnité en vain sollicitée jusqu'alors, l'indemnité que la Restauration aurait pu racheter pour dix à douze millions, fut réglée à vingt-cinq millions payables en six années. Malheureusement, et par un oubli étrange, le traité signé par M. le duc de Broglie, alors président du conseil, ne contenait point la réserve qu'il ne serait définitif qu'après avoir reçu l'approbation des Chambres appelées à voter les fonds nécessaires pour son exécution. Le président Jackson ne put ignorer l'opposition énergique que souleva la présentation de ce traité, le rejet du projet de loi destiné à en assurer l'exécution, et la retraite du ministre qui l'avait signé. Au lieu d'user d'une modération qui, de la part du chef d'un gouvernement représentatif, n'eût été qu'un bon procédé tout naturel, au lieu d'attendre, en un mot, que le gouvernement français, intéressé à faire honneur au traité, eût obtenu des Chambres le crédit qui lui était indispensable, le général Jackson, à l'expiration de la première des six années, tira sur le trésor de France une traite qui ne fut pas acceptée, et qui lui retourna protestée. A cette nouvelle, sa colère fut extrême, et dans un message fulminant, il demanda au congrès l'autorisation de faire saisir les vaisseaux marchands français qui seraient trouvés dans les ports de l'Union. Le sénat de Washington, plus sage, décida qu'il était inutile de recourir à une pareille mesure, et qu'il convenait d'attendre que le gouvernement français se fût mis en mesure

fédérés, que nous sommes déterminés à maintenir la présente déclaration à tout risque; que nous ne nous soumettrons point à la force, et que nous considérerons, au contraire, tout acte qui autorisera l'emploi d'une force militaire par mer ou par terre contre nous, toute déclaration de blocus, toute disposition contre notre commerce, toute mesure enfin pour obtenir l'exécution des lois du tarif autrement que par les tribunaux de l'État, comme inconciliables avec le maintien de cet État dans la confédération; que le peuple de cet État se regardera comme délié envers elle de toute obligation; qu'il se constituera en nation indépendante et agira comme telle. »

En même temps qu'elle formulait cette déclaration et la faisait connaître au peuple de la Caroline du Sud, la convention la notifiait aux vingt-trois autres États composant l'Union; et le préambule de cette adresse, consacré non plus à la question du maintien du tarif protecteur, devenu dès lors secondaire, mais à celle de la souveraineté de chaque État, de son droit de résister au gouvernement fédéral dans certaines circonstances, mérite qu'on y arrête son attention :

« Nous tenons, y est-il dit,... que le gouvernement créé par la constitution des États-Unis est une agence commune des États, éta-

protecteur frappé à l'importation des produits étrangers manufacturés, faisait une menace un peu présomptueuse et qui trahit merveilleusement l'esprit mercantile qu'on regrette de trouver pour seul esprit politique, ou social, si on le préfère, qui paraisse encore animer l'Union :

« Si la Caroline du Sud est jetée au dehors de l'Union, tous les États planteurs et une partie des États de l'Ouest suivront inévitablement son exemple. Peut-on supposer que la Géorgie, le Mississipi, le Tennessée et même le Kentucky, voudront continuer de payer un tribut de 50 pour 100 sur tous les articles de leur consommation, au profit des États du Nord, pour le seul avantage de rester unis avec eux, tandis qu'ils pourront recevoir tous ces objets par les ports de la Caroline du Sud sans payer un denier? La séparation de la Caroline du Sud produirait donc nécessairement une dissolution générale de l'Union. »

Le général Jackson, élu par les antifédéralistes, le général Jackson, né dans la Caroline du Sud, qui déclarait ainsi la guerre au gouvernement central, fut douloureusement affecté de cette levée de boucliers; il ne faiblit pourtant point comme l avait sans doute espéré tout bas la convention de Colombie. A peine en fut-il informé qu'il déclara, à la face de

[redacted]

immédiatement la résolution que prendrait le congrès fédéral. Cependant comme en cette affaire la forme seule était mauvaise, et que plus d'un État avait des intérêts de la même nature que ceux defendus par la convention de Colombie, le congrès fédéral rendit un bill qui, conciliant toutes les susceptibilités nationales et gouvernementales et tous les intérêts financiers, permit aux passions de se calmer, au calme de renaître. Il fut arrêté que les droits dits protecteurs décroîtraient annuellement de manière à être redescendus au taux de 20 pour 100 dans un délai de dix ans.

Nous nous sommes arrête sur cet épisode parce qu'il nous a paru propre à faire connaître, mieux que ne le pourrait une discussion abstraite, les dispositions intimes apportées par chacun des États dans la confédération, qu'ils auront certainement l'imprudence de dissoudre le jour où il semblera de nouveau à quelqu'un d'entre eux que le pouvoir fédéral, qui fait toute leur force, les gêne dans leurs intérêts matériels.

Le général Jackson, sorti de cette difficulté, ne tarda pas à se trouver en présence d'une autre; mais cette fois la faute en fut surtout à son caractère emporté.

M. Roux de Rochelle a exposé dans la première partie de cette histoire, livre XII, page 371, l'origine des réclamations que les États-Unis renouvelèrent en 1831, au sujet d'une indemnité pour les bâtiments américains saisis par la marine française, en conséquence du décret de Berlin (novembre 1806) et du décret de Milan (décembre 1807), lesquels avaient déclaré en état de blocus les îles Britanniques, et dénationalisé tout navire qui se serait soumis à la visite d'un bâtiment anglais.

Il est douteux que si les colonies anglaises eussent eu au moment où elles se déclarèrent indépendantes quelque vieux compte à régler avec la France, la France eût profité de cette circonstance pour faire valoir ses droits. Il lui eût semblé peu généreux d'exploiter au profit de ses finances le désir qu'on avait de ne point s'en faire une ennemie. Les Américains du Nord n'ont point de ces scrupules : la révolution de 1830, qui pendant un instant mit tant de choses en question en Europe, leur parut une occasion toute naturelle d'obtenir ce que leur avaient refusé l'Empire et la Restauration. Le même bâtiment qui apporta en France l'expression de l'admiration des républicains de l'Union pour le peuple de France apporta en même temps l'ordre au ministre plénipotentiaire des États-Unis de remettre immédiatement sur le tapis la question de l'indemnité.

Le nouveau gouvernement ne prit pas le change sur ce que cette âpreté avait au moins d'intempestif; mais il y avait nécessité absolue pour lui, qui par-dessus tout redoutait la guerre, à ne pas courir le risque de se faire un ennemi dangereux. L'indemnité en vain sollicitée jusqu'alors, l'indemnité que la Restauration aurait pu racheter pour dix à douze millions, fut réglée à vingt-cinq millions payables en six années. Malheureusement, et par un oubli étrange, le traité signé par M. le duc de Broglie, alors président du conseil, ne contenait point la réserve qu'il ne serait définitif qu'après avoir reçu l'approbation des Chambres appelées à voter les fonds nécessaires pour son exécution. Le président Jackson ne put ignorer l'opposition énergique que souleva la présentation de ce traité, le rejet du projet de loi destiné à en assurer l'exécution, et la retraite du ministre qui l'avait signé. Au lieu d'user d'une modération qui, de la part du chef d'un gouvernement représentatif, n'eût été qu'un bon procédé tout naturel, au lieu d'attendre, en un mot, que le gouvernement français, intéressé à faire honneur au traité, eût obtenu des Chambres le crédit qui lui était indispensable, le général Jackson, à l'expiration de la première des six années, tira sur le trésor de France une traite qui ne fut pas acceptée, et qui lui retourna protestée. A cette nouvelle, sa colère fut extrême, et dans un message fulminant, il demanda au congrès l'autorisation de faire saisir les vaisseaux marchands français qui seraient trouvés dans les ports de l'Union. Le sénat de Washington, plus sage, décida qu'il était inutile de recourir à une pareille mesure, et qu'il convenait d'attendre que le gouvernement français se fût mis en mesure

de satisfaire à un engagement qui n'acquerrait de valeur que si les Chambres s'y associaient. Il s'en fallut de peu que la conduite du président ne compromît le sort de la loi, qui fut en effet présentée une seconde fois dès l'ouverture de la session suivante. Mais enfin elle fut votée, et le général Jackson dut déclarer, dans son message d'ouverture de la session 1835, qu'il n'avait jamais mis en doute la loyauté de la nation française et de son gouvernement, et qu'il n'avait pas davantage prétendu les intimider.

Le dernier acte de la présidence du général Jackson devait causer dans la situation commerciale de l'Union une révolution dont toutes les conséquences sont loin d'être encore développées.

« La banque fédérale, établie par Washington, dit M. Pelet de la Lozère, avait vu expirer son privilége en 1811; et malgré ses services nombreux et son utilité incontestable, l'esprit antifédéraliste, devenu celui du gouvernement, s'était opposé à ce qu'elle en obtînt le renouvellement. Ce grand établissement fut supprimé. On ne tarda pas à ressentir les mauvais effets de cette mesure. Les banques locales, délivrées, par la suppression des comptoirs de la banque,

« Qui n'aurait cru que cette expérience répétée de l'utilité de la banque fédérale lui assurerait cette fois, après l'expiration des vingt ans, le renouvellement de son privilége? Cependant il n'en fut point ainsi : le général Jackson, quand approcha l'époque de ce renouvellement, déclara sa ferme résolution de ne point l'accorder. »

Présenté une première fois, le bill de renouvellement fut en vain adopté par les deux chambres. Le président, usant de la prérogative que lui confère la constitution, refusa sa sanction. Il alla plus loin, et encourut de la part du sénat une accusation d'inconstitutionnalité, en retirant de la banque fédérale, et de son autorité privée, les fonds du gouvernement. Enfin le bill, présenté à la session suivante et vivement attaqué par les antifédéralistes, fut repoussé, et la banque dut perdre toute espérance d'être continuée. Il en résulta une crise financière dont le contre-coup se fit sentir sur toutes les places de commerce du monde.

On a singulièrement rapetissé les vues du général Jackson et celles du parti antifédéraliste en cette occasion, en prêtant à l'un un mesquin désir de vengeance contre les partisans de la banque

[redacted]

miques : ils ont voulu priver le gouvernement central d'un élément de pouvoir qui leur semblait devenir menaçant pour l'indépendance des États particuliers, et peut-être ont-ils dit comme un célèbre conventionnel français : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe. » Les États-Unis n'ont pas encore vécu assez complétement de la vie des nations pour qu'on puisse craindre pour eux une ruine causée par une crise financière. La suite dira si le principe défendu par les démocrates, héritiers directs des anciens antifédéralistes, est celui qui doit donner à l'Amérique du Nord la force réelle qui lui manque encore. Quant à nous, si l'esprit trop exclusivement positif, matérialiste, mercantile des citoyens des États-Unis ne nous attristait dans le présent et ne nous effrayait pour l'avenir, et si par ce motif nous n'étions disposé à applaudir à tout acte qui tend à modifier cet esprit, nous dirions qu'une association entre des intérêts nécessairement divers, et souvent opposés, ne peut se maintenir qu'à la condition d'une centralisation puissante qu'il importe de fortifier dans l'intérêt de l'indépendance réciproque, bien loin de s'attacher à l'affaiblir (1).

Telles étaient, au surplus, les dispositions de la majorité aux États-Unis, que Jackson eût été continué une troisième fois dans sa présidence, si le refus de Washington d'être l'objet de la même faveur n'avait fait admettre, à titre de principe, que le pouvoir ne doit pas rester plus de huit années entre les mêmes mains. On lui donna pour successeur (1836) Van-Buren, qui venait de remplir les fonctions de vice-président; mais soit que Van-Buren n'eût pas les qualités nécessaires pour faire prévaloir longtemps des opinions combattues avec autant d'habileté qu'elles étaient défendues avec chaleur, soit par un de ces brusques revirements si fréquents dans les pays où l'opinion publique n'a guère à s'exercer que sur elle-même, il fut remplacé, à l'expiration de ses quatre ans de présidence, par le général Harisson, candidat des whigs (1840). A peine le général eut-il le temps de notifier son avénement : il mourut, laissant la présidence au vice-président Tyler, qui la prit en vertu de l'article 2, section 1, § 6, de la constitution, qui veut qu'en cas de déposition du président ou de sa mort, ou de sa démission ou de son incapacité à s'acquitter des devoirs de sa charge, il soit immédiatement remplacé par le vice-président.

Il nous devient de plus en plus difficile d'exposer, même sommairement, les principaux faits d'une histoire qui n'est plus que celle de la veille. La conclusion que tout historien est autorisé à tirer des faits qu'il raconte ressemble trop à de la simple polémique lorsque ces faits durent encore et que leurs conséquences peuvent donner un complet démenti aux prévisions basées sur des probabilités sujettes à être accusées de partialité. Nous passerons rapidement sur la première querelle que les États-Unis eurent, sous la présidence de Tyler, avec leurs voisins du nord, les Anglais du Canada, au sujet des limites que le traité de Gand (Ghent) n'avait pas suffisamment déterminées, et qui n'avaient pu l'être davantage en 1828, bien que ce différend eût été remis à l'arbitrage du roi de Hollande, parfaitement désintéressé dans la question. Nous nous arrêterons sur les deux affaires beaucoup plus graves de *la Caroline* et de *la Créole*, qui ont abouti au traité du 9 août 1842, désigné par les Anglais sous le nom de *capitulation Ashburton*.

Nous ferons ici un dernier emprunt au travail de M. Pelet de la Lozère, qui nous semble avoir dégagé avec une remarquable sagacité les faits principaux de ces deux graves discussions des innombrables accessoires à l'aide desquels l'esprit de parti s'est efforcé de les obscurcir.

« Le Canada, travaillé par les divisions de deux partis, dont l'un, d'origine française, demandait des institutions plus libres, et l'autre, d'origine anglaise, défendait le pouvoir de la métropole, devint de la part du premier le théâtre d'une insurrection. Les insurgés firent appel à leurs voisins des États-Unis. Le président, pour prévenir tout sujet de plainte de la part du gouverne-

(1) M. Michel Chevalier dans son ouvrage intitulé : *Lettres sur l'Amérique du Nord*, a répandu, sur cette grande question des banques américaines, les vives lumières de son esprit éminemment pratique. Nous y renvoyons le lecteur.

ment anglais, publia une proclamation qui recommandait aux citoyens des États-Unis de ne point se mêler de cette querelle et de garder une exacte neutralité.

« Mais que peuvent les proclamations d'un gouvernement faible et désarmé contre les tendances d'une population qui croit obéir à un sentiment généreux? Les Américains de l'État de New-York, séparés des insurgés canadiens par la largeur seulement du fleuve Saint-Laurent, virent que ceux-ci, retranchés dans une île au milieu du fleuve, allaient être forcés si on ne les secourait. Ils avaient à leur disposition un bâtiment à vapeur du commerce, *la Caroline*, qui pouvait porter aux insurgés des secours en hommes et en munitions : ils en firent usage pour la cause qui les intéressait. Le commandant anglais, qui remarqua les allées et les venues de ce bâtiment, se plaignit d'une intervention contraire au droit des gens, et ne put obtenir qu'elle cessât. Il se décida alors à embarquer un détachement de troupes qui vint saisir le bâtiment sur la rive américaine, où il était amarré, l'enleva malgré la résistance des hommes qui le montaient, [redacted]

Leod, voyageant dans l'État de New-York, fut soupçonné d'être l'auteur de l'enlèvement de *la Caroline* et des meurtres qui l'avaient accompagné; on l'entoura, on le saisit, et il fut livré aux juges de l'État de New-York, qui instruisirent aussitôt son procès, et le poursuivirent comme meurtrier.

« A cette nouvelle, le gouvernement anglais réclama vivement auprès de celui des États-Unis. Il représenta que, vrai ou faux, le fait imputé à Mac-Leod ne pouvait le rendre justiciable des tribunaux américains; que s'il était vrai qu'il fût l'auteur de l'enlèvement de *la Caroline*, il n'avait agi que comme militaire, en exécution des ordres de ses chefs; que ceux-ci étaient seuls responsables vis-à-vis du gouvernement anglais, et le gouvernement anglais vis-à-vis du gouvernement américain. Il termina en demandant la mise en liberté de Mac-Leod, et déclara que si l'on attentait à la vie de cet officier, l'Angleterre, quelque désireuse qu'elle fût de rester en paix avec les États-Unis, ne pourrait se dispenser d'en tirer vengeance.

« Le président sentit toute la gravité de cet incident; mais la constitution le [redacted]

[redacted]

ment anglais, en les invitant, s'il était possible, à faire cesser les poursuites; mais soit impuissance de ces autorités, soit mauvaise volonté, le procès ne suivit pas moins son cours. Mac-Leod fut traduit devant le jury, et tous les esprits, en Europe et en Amérique, attendirent avec anxiété un jugement qui devait décider de la guerre ou de la paix entre les deux nations.

« Heureusement le jury, après avoir entendu l'accusé et les témoins, déclara qu'il n'était pas constant que Mac-Leod fût l'auteur du fait qui lui était imputé, et l'officier anglais recouvra sa liberté. Le cabinet de Londres aurait pu demander réparation de l'arrestation et de la mise en jugement; mais ces griefs secondaires se perdirent dans la satisfaction que causa l'acquittement. »

Il est au moins aussi probable que si le cabinet de Londres s'abstint, ce fut de crainte qu'une réclamation, juste d'ailleurs de sa part, n'autorisât les États-Unis à réclamer également l'indemnité, beaucoup plus forte assurément, à laquelle il allait être condamné, à raison de l'enlèvement du bâtiment à vapeur *la Caroline*, lorsque l'affaire Mac-Leod était venue changer les positions respectives des parties.

Quoi qu'il en soit, on frémit quand on pense aux conséquences qu'aurait pu avoir l'avis de quelques jurés moins scrupuleux ou moins prudents. L'Europe avait pu s'intéresser aux Américains, prendre parti pour eux dans leurs précédentes querelles avec l'Angleterre; mais dans ces dernières circonstances elle n'aurait pu intervenir qu'au nom de ses propres intérêts, et tout en approuvant l'indignation de l'Angleterre. L'indépendance individuelle des États est un principe très-respectable; mais dès que ces États sont confédérés, et par conséquent solidaires mutuellement de leur indépendance, il faut que le pouvoir central, ou pouvoir de tous au profit de tous, ait le droit d'imposer la loi à l'un d'eux et de l'empêcher de compromettre, pour sa seule satisfaction, la tranquillité, l'existence de tous; si le pouvoir central doit être désarmé en présence d'une telle nécessité, il faut renoncer au fédéralisme: or. si les États-Unis prennent jamais ce dernier parti, dix années ne s'écouleront pas sans que la plupart d'entre eux aient tout à fait perdu l'indépendance dont ils sont un peu jaloux à la manière des enfants.

Nous reprenons notre citation :

« A peine une querelle apaisée, il s'en éleva une autre, et la paix entre les deux pays fut de nouveau menacée.

« Les États-Unis, en déclarant, par leur constitution, l'esclavage prohibé dans les États où il n'existait pas à l'époque de sa promulgation, l'ont laissé subsister dans ceux où il était établi, ainsi que la faculté de transporter les esclaves de l'un à l'autre des États où il existe. Le navire américain *la Créole*, parti de Richmond, dans la Virginie, faisait voile avec un chargement de cent trente esclaves pour la Nouvelle-Orléans. Les esclaves se révolterent en route, massacrèrent le capitaine et les matelots, s'emparèrent du navire et le conduisirent à Port-Mahon, dans les îles anglaises de Bahama. Le gouverneur anglais dans ces îles, informé que les esclaves s'étaient emparés du navire par un crime, fit juger les plus coupables, et mettre en liberté les autres. Le consul américain ayant réclamé la restitution de ceux-ci, il s'y refusa, déclarant qu'aux termes des lois anglaises, tout esclave qui avait mis le pied sur le territoire anglais était libre. Ce refus excita les plaintes du gouvernement des États-Unis. Si les esclaves de *la Créole*, dit-il, étaient arrivés sur le territoire anglais par la fuite, sans l'aide d'un crime, cette application de la loi anglaise pourrait leur être faite; mais ils ne se sont affranchis que par l'assassinat : est-il juste qu'ils recueillent le fruit de leur crime, et que l'Angleterre les fasse jouir du bénéfice de ses lois? Quand un navire est jeté par la tempête dans un port dont l'accès lui serait interdit par un blocus, on ne l'en rend pas responsable : la force majeure à laquelle il a obéi le justifie. Les propriétaires des esclaves de *la Créole* peuvent-ils être punis de ce que leur navire a été conduit malgré eux dans un port anglais? Le transport par mer des esclaves ne peut se faire des États de l'Union qui bordent l'Atlantique à ceux qui sont situés sur le golfe du Mexique, de ceux de la Virginie ou de la Caroline, par

exemple, à la Nouvelle-Orléans, qu'en passant dans le voisinage des îles anglaises de Bahama. Que la décision du gouverneur de ces îles soit maintenue, ce sera une excitation à tous les esclaves qui seront ainsi transportés, quand ils arriveront dans ces parages, d'imiter ceux de *la Créole*. De là naîtront des crimes nombreux et des dissensions perpétuelles, qui pourront finir par amener une rupture entre les deux gouvernements. — L'Angleterre, malgré ces réclamations, refusa de rendre les esclaves; sa législation, dit-elle, s'y opposait absolument : elle promit seulement de rechercher ce qu'il serait possible de faire pour prévenir les dangers que redoutaient les États-Unis. »

Cette affaire survint au moment où se discutait la question du droit de visite, question si habilement posée par l'Angleterre et si ardemment soutenue par elle. Si nous écrivions ici l'histoire de la France en même temps que celle des États-Unis, nous ferions remarquer que l'inviolabilité du pavillon français fut défendue chez nous avec autant de vigueur qu'à Washington celle du pavillon des États-Unis. Mais ceux-ci ont su, en cette occasion, user de l'avantage que leur donnaient les embarras de l'Angleterre qui avait alors sur les

dans les spéculations de toute nature avec une telle impétuosité, créèrent une quantité de valeurs en papier si hors de proportion avec les valeurs numéraires dont elles pouvaient disposer, que la première panique survenue à New-York devint le signal d'une catastrophe presque universelle. L'effroi causé par les faillites successives de ces banques fut si grand, les desastres qui s'ensuivirent furent si complets, qu'on entendit l'horrible système d'une banqueroute nationale développé dans la législature de plusieurs États. Peu à peu cependant, et malgré l'impuissance du gouvernement central à remédier à cette déplorable position, les États-Unis sont à peu près parvenus à traverser ce moment difficile : ils sont beaucoup moins avancés en ce qui concerne le Texas.

L'etablissement de la république du Texas a été raconté par M. de Larenaudière dans son travail sur le Mexique, auquel nous avons déjà eu l'occasion de renvoyer le lecteur. Le Texas, bien que reconnu dès 1839 par la France et peu après par la Hollande, la Belgique et l'Angleterre, était loin de s'être soustrait aux prétentions de souveraineté du congrès de Mexico. M. Gabriel Ferry, dont nous mettrons à contribution l'intéressant écrit publié dans la *Revue des*

[redacted]

[redacted]

confédération en masse ne serait disposée à étendre sa puissance sur une nouvelle partie d'un continent qu'elle considère, non sans quelque raison, comme appelé à ne former un jour qu'une seule nation.

Il est vrai cependant que les États du nord, où n'existe pas l'esclavage, ont fourni au congrès les plus nombreux opposants à l'annexation du Texas, et que ceux-ci ont tiré de la question même de l'esclavage leurs plus ordinaires arguments, ce qui a obligé leurs adversaires à débattre principalement ce point; mais, au fond, la question n'était point là.

Il est aux États-Unis, de même que dans certains États d'Europe, beaucoup d'esprits qui, frappés des résultats matériels et immédiats plus que des résultats moraux et à venir, redoutent ce qui peut déranger les conditions actuelles de leur repos, de leur prospérité. Cette disposition est particulière aux populations industrielles, et, à ce dernier titre, les États-Unis du nord ont été excusables peut-être de ne pas aller tout d'abord avec ardeur, comme les États du sud, au-devant d'une annexation qui menaçait d'être une cause de trouble. Mais ce sentiment, instinctif plus que raisonné, a cédé depuis longtemps devant une appréciation plus sage, à notre avis, de ce qui fait la force des peuples; et lorsque M. Polk, le président actuel, a remplacé M. Tyler en 1844, il n'a dû son élection qu'à l'engagement formel qu'il a pris de seconder les efforts du Texas, dans le cas où cet État persisterait à vouloir faire partie de la confédération.

Nous ne pouvons mieux faire, pour résumer cette affaire au point où elle était parvenue en 1844, que de donner la partie y relative du message d'adieu adressé au congrès par le président Tyler, le 3 décembre de cette année.

« Dans mon dernier message annuel, dit-il, j'ai cru de mon devoir de faire savoir au congrès, dans des termes formels, mon opinion sur la guerre qui a si longtemps existé entre le Mexique et le Texas. Cette guerre, depuis la bataille de San-Jacintho (21 août 1836), a toujours consisté en excursions de pillage accompagnées de circonstances révoltantes pour l'humanité. Je répète aujourd'hui ce que j'ai dit alors, qu'après trois années d'efforts faibles et inefficaces pour recouvrer le Texas, il était temps que la guerre eût un terme. Les États-Unis ont un intérêt direct dans la question. La contiguïté des deux nations, si voisines de notre territoire, n'est que trop de nature à troubler notre tranquillité. Des soupçons injustes se sont élevés dans l'esprit de l'une ou l'autre des parties belligérantes contre nous; et naturellement les intérêts américains ont dû en souffrir, et notre paix a été compromise chaque jour. En outre, tout le monde comprendra que l'épuisement produit par la guerre exposait le Mexique et le Texas à l'intervention d'autres puissances qui, sans l'intervention du gouvernement américain, pouvait affecter de la manière la plus fâcheuse les intérêts des États-Unis. Le gouvernement, de temps à autre, a interposé ses bons offices pour faire cesser les hostilités à des conditions également honorables pour les deux adversaires. Ses efforts, sous ce rapport, ont été infructueux. Le Mexique a semblé, presque sans objet, vouloir persévérer dans la guerre; et le pouvoir exécutif n'a plus eu d'autre alternative que de profiter des dispositions notoires du Texas, et de l'inviter à passer un traité pour annexer son territoire à celui des États-Unis (12 *avril* 1844).

« Depuis notre dernière session, le Mexique a menacé de renouveler la guerre, et a fait ou se propose de faire de formidables préparatifs pour envahir le Texas. Le gouvernement de ce pays a publié des décrets et des proclamations préparatoires à l'ouverture des hostilités. Ces documents sont remplis de menaces révoltantes pour l'humanité, qui, si elles étaient mises à exécution, ne manqueraient pas d'attirer l'attention de toute la chrétienté. On a tout lieu de croire que ces démonstrations ont été produites par la négociation du dernier traité d'annexation du Texas. Le pouvoir exécutif, en conséquence, ne pouvait rester indifférent à de tels procédés; et il sentit qu'il devait, autant pour lui-même que pour l'honneur du pays, faire de sérieuses représentations à ce sujet au gouvernement mexicain. On a agi en conséquence, comme on le verra par la dépêche ci-jointe du secrétaire d'État des États-Unis à l'envoyé américain à Mexico. Le Mexique n'a nullement le droit de mettre en danger la paix du monde, en soutenant plus longtemps une querelle inutile. Un tel état de choses ne serait point toléré sur le continent européen; pourquoi le serait-il ici? Une guerre de désolation telle que celle dont nous a menacée le Mexique, ne peut avoir lieu sans troubler notre tranquillité. Il serait oiseux de croire qu'une telle guerre serait vue avec indifférence par nos citoyens qui habitent les États voi-

sins du Texas. Notre neutralité serait violée en dépit de tous les efforts du gouvernement pour l'empêcher. Le pays est occupé par des émigrants des États-Unis, qui ont été appelés là par l'Espagne et le Mexique. Ces émigrants ont laissé derrière eux des parents et des amis, qui ne manqueraient pas de sympathiser avec eux, et qui seraient amenés à partager leurs luttes, quelque énergique que fût l'action du gouvernement américain pour l'empêcher. Les nombreuses et formidables tribus d'Indiens, les plus guerriers qu'on puisse trouver nulle part, qui habitent les vastes régions près des États d'Arkansas et de Missouri, ne resteraient pas non plus impassibles: leur inclination les porte à se jeter dans la guerre dès qu'elles en trouvent l'occasion.

« Le Mexique n'a aucun sujet légitime de plainte contre les États-Unis pour la négociation du traité. En quoi celui-ci lésait-il ses intérêts ? Quelle perte lui a-t-il fait essuyer ? L'indépendance du Texas a été reconnue par plusieurs grandes puissances de l'Europe. Ce pays était donc libre de traiter et d'adopter le système politique qu'il croirait le plus favorable à son bonheur ; son gouvernement et sa population décidèrent qu'il se réunirait aux États-Unis. Le pouvoir exécutif des États-Unis jugea, de son côté, que cette réunion serait favorable à la puissance et à la prospérité de la confédération. Qu'y a-t-il là de contraire à la bonne foi ou à la morale ? Le dû en tenir compte, parce que le peuple américain, quelque ami qu'il soit de la paix, n'a pas coutume de céder à la menace. Nul ne souhaite plus que lui d'éviter la guerre. Mais s'il fallait pour cela renoncer au droit de traiter avec une nation indépendante, parce que cela déplairait à une autre, il s'exposerait plutôt à tous les événements. Je dois dire, au reste, que la guerre n'aurait point eu lieu, et que si le traité avait été ratifié, un prompt arrangement aurait eu lieu avec le Mexique. Le refus de ratification a exposé le Texas à se voir puni par une guerre cruelle du consentement qu'il avait donné à la réunion. Nous n'avons pas pu voir son danger de sang-froid et sans prendre des mesures pour l'en garantir.

« D'autres considérations ont déterminé le pouvoir exécutif. La principale raison qui fit refuser la ratification fut que le traité n'avait point été soumis au jugement de l'opinion publique aux États-Unis. Quelque peu fondée que fût cette objection, en présence du droit incontestable du pouvoir exécutif de négocier le traité et des grands intérêts qui l'avaient déterminé, je n'hésitai pas à soumettre le traité aux deux chambres du congrès, représentation légale de l'opinion des États-Unis. Aucune décision n'a été prise par elle, mais l'élection du président est survenue, dans laquelle la question de la réunion du Texas a été posée, et la grande majorité des votants, pris en masse comme la majorité des États, s'est prononcée pour la réunion immédiate. Il

[redacted]

la sécurité de nos frontières, une
tation de puissance et de stabilité pour
en seront les résultats. Le Mexique
e y trouvera son véritable intérêt,
ne autre nation ne tentera d'y mettre
. Toutes se souviendront que nous
enons pas dans la sphère de leur po-
et que nous les avons laissées faire
dables acquisitions dans toutes les
du monde.
ne pourra conclure de cet acte que
ons la pensée d'agir ainsi pour d'au-
uisitions sur ce continent; nous ne
s pas non plus à nous agrandir par
e. Le Texas s'est prononcé spontané-
t nous n'avons fait qu'accepter. C'est
stion qui ne regarde que lui et nous.
mmande le traité à l'adoption des deux
s. Il deviendra définitif après avoir
opté de la même manière par le
.

ongrès, on l'a dit, était disposé
dre à cet appel; il adopta donc,
mars suivant (1845), un bill qui au-
le président Polk à traiter de la
.
ndant Anson Jones. président du
abandonnant, aux instigations de
ce et surtout de l'Angleterre, la
e de ses prédécesseurs, avait cher-
erminer d'une manière pacifique
rend entre le Texas et le Mexique.
proposé au congrès de Mexico, le
l 1845, de traiter sur ces bases,
: La reconnaissance du Texas par
ique et la promesse par le Texas
ncer à faire partie de la confédé-
les États-Unis. Le gouvernement
n avait accepté ces conditions,
réserve toutefois que les négo-
s seraient considérées comme nul-
on avenues si la convention popu-
nouvel État se prononçait pour
ation aux États-Unis. Anson Jo-
abandonné par le congrès du
l'abord, qui adopta a l'unanimité
nion qui allait porter à vingt-neuf
bre des étoiles semées sur le dra-
l'Union, et, ensuite, par la con-
populaire qui, convoquée le 21
845, ratifia le décret du congrès.
devrions nous arrêter ici, car
n'a plus à décider que du mode
tion d'une mesure à laquelle les
ins n'avaient pas le droit de s'op-
mais dont les Américains, de leur
côté, ont eu le tort de faire une occasion
d'envahissement.

Les limites du Texas du côté du Mexique sont-elles le long du Rio-Bravo-del-Norte, qui se jette dans le golfe du Mexique vers le 26e degré de latitude moins quelques secondes, ou doivent-elles s'arrêter à 45′ moins bas environ, le long du Rio-Nuécès?

Tel est le point du litige.

Les Américains prétendent arriver jusqu'au Rio-Bravo-del-Norte, beau fleuve qui, descendant presque en ligne droite du nord-ouest, proche des confins du territoire du Missouri, traverse le Nouveau-Mexique, et pourrait marquer un jour, de ce côté, une limite plus reculée à leurs immenses possessions. Les Mexicains, au contraire, veulent qu'on s'arrête au Rio-Nuécès, rivière peu navigable et dont le parcours, ne dépassant point les limites nord du Texas, laisse intact le Nouveau-Mexique.

Les États-Unis, ne se fiant pas aux négociations à l'effet d'obtenir ce qu'ils désiraient trop ardemment pour se résoudre à y renoncer de bonne grâce, ont eu recours à la force pour soutenir un droit douteux, il faut le reconnaître. Le congrès de Washington n'avait pas encore prononcé l'annexation, que le général Taylor vint camper avec une armée de quatre mille hommes sur la rive gauche du Nuécès. Le général mexicain don Francisco Mejia occupait avec des forces beaucoup moindres, et sur la rive droite du Rio-Bravo-del-Norte, à cinq myriamètres environ de la mer, Matamoros, ville toute nouvelle mais déjà importante.

Le territoire objet de la contestation était ainsi laissé libre entre les deux adversaires. Nos généraux d'Europe eussent probablement opéré d'une autre manière que don Francisco Mejia. On couvre d'ordinaire le point qu'on veut soustraire à une invasion : il est moins difficile d'empêcher à l'ennemi d'entrer que de l'expulser quand il a pris possession.

Le commencement du mois de mars 1846 trouva les deux armées dans cette position.

Le 22 de ce mois, la nouvelle de l'acceptation du bill d'annexation par le parlement américain étant parvenue à Tay-

lor, ce général franchit le Rio-Nuécès. Il partagea sa petite armée en deux corps. Le plus faible, sous ses ordres, alla camper sur la rive gauche du Rio-Bravo-del-Norte, dans le voisinage de la mer; l'autre, sous les ordres du général Worth, s'avança jusque vers Matamoros, à un endroit où le Rio-Bravo est guéable.

Il est presque sans exemple, dans les temps modernes du moins, que les armées d'invasion ne se présentent pas à titre de libératrices et ne protestent pas de leurs excellentes dispositions envers tous autres que les membres du gouvernement dont elles viennent, disent-elles, renverser le pouvoir tyrannique. Les généraux Taylor et Worth ne manquèrent pas d'envoyer chacun de leur côté offrir en ces termes la paix à don Francisco Mejia, qui se refusa à rien entendre avant que les Américains eussent repassé de l'autre côté du Rio-Nuécès. Pendant ces négociations, l'armée mexicaine se grossissait de nombreux renforts, et le général Arista, l'ancien compagnon d'armes de Santa-Anna, en prenait le commandement, laissant à Mejia le soin de défendre Matamoros.

Cette armée paraissait être en bien meilleure situation que l'armée améri- [redacted]

du Mexique, des États-Unis, et les bords du Missouri et de l'océan Pacifique. Ce serait une histoire curieuse à faire que celle des migrations périodiques de ces infatigables marcheurs, qui semblent regarder le monde comme leur domaine, et qui, à travers des plaines sans fin, au milieu de cent peuplades sauvages, poussent toujours devant eux, tant que le terrain ne leur manque pas, de longues files de chariots derrière lesquels ils combattent comme les anciens Cimbres. Aux heures de halte, des villes improvisées s'élèvent comme par enchantement du sein des déserts. Le soir surtout, les cités nomades présentent un singulier spectacle. Derrière les chariots, dont les roues et les timons entrelacés avec des chaînes de fer forment une enceinte impénétrable, règne une activité brûlante qui rappelle le mouvement de nos grandes villes. Les forges s'allument, les enclumes retentissent : tailleurs, cuisiniers, forgerons, tous sont à l'œuvre, tandis que les chasseurs s'aventurent au loin et reviennent égayer le souper du récit de leur chasse, de leurs aventures, et rarement l'assombrissent, même en annonçant l'attaque prochaine d'un parti d'Indiens en campagne. » L'armée mexicaine offrait un [redacted]

[redacted]

désavantage de combattre en pays ennemi, d'être recrutés comme le dit M. G. Ferry non sans un peu de partialité, et de voir sans cesse la désertion éclaircir leurs rangs, ont un mérite qui manque aux Mexicains, puisque ceux-ci ont été battus dans presque toutes les rencontres.

L'intention du général Taylor en partageant ses forces avait été de rester en communication, par sa gauche, avec la mer, où était mouillée, vers l'embouchure du Rio-Bravo, une escadre composée de quatre bateaux à vapeur et de sept bâtiments, et de s'avancer sur Matamoros par deux points opposés. Le général en chef mexicain sembla avoir deviné ce plan. Le premier mouvement qu'il ordonna, et qui fut exécuté avec bonheur par son lieutenant le général *Torrejon*, fut l'occupation de la pointe *Santa-Isabel* placée entre la mer et la position occupée par la division de Taylor. Il est probable que si Arista, profitant de ce succès, avait, de son côté, attaqué la division Worth postée sur la rive droite du fleuve, dans le voisinage immédiat de Matamoros, les deux portions de l'armée américaine, isolées l'une de l'autre, n'auraient pu résister. Au lieu de prendre ce parti vigoureux, Arista perdit plusieurs jours en hésitations incompréhensibles, et commit la faute, plus incompréhensible encore, de faire abandonner par Torrejon la pointe Santa-Isabel et d'appeler ce général pour protéger sa traversée du Rio-Bravo. Taylor, qui depuis le commencement de cette guerre faisait preuve d'une prudence remarquable, se hâta de profiter de la faute de son adversaire, occupa le point abandonné, et se mit de nouveau en communication avec l'escadre chargée de le soutenir : cette escadre lui fournit aussitôt les munitions et les vivres dont il commençait à manquer.

Le passage du fleuve par Arista avait eu lieu dans les journées des 30 avril et 1er mai 1846, et ce ne fut que le 7 suivant que les deux armées furent mises en présence dans la plaine de Palo-Alto. La bataille engagée à deux heures après midi était perdue, une première fois, à quatre heures par les Mexicains, puis une seconde fois à sept heures du soir, et enfin recommencée le lendemain, elle fut terminée en peu d'instants par la déroute complète d'Arista, obligé de repasser le Rio-Bravo et de se réfugier en désordre derrière les fortifications de Matamoros.

Les deux mille cinq cents Américains qui venaient de triompher des trois mille cinq cents Mexicains si mal commandés n'étaient guère en meilleur état que les vaincus. Arista, qui d'ailleurs avait trouvé de nouvelles troupes à Matamoros, aurait encore pu avoir sa revanche : mais tout devait être étrange dans cette guerre, qui se continue encore en ce moment sans que ni les fautes ni les succès des généraux qui la dirigent puissent offrir le moindre sujet d'étude à nos tacticiens d'Europe. Les généraux mexicains perdirent, du 8 au 17 mai, le temps à assembler des conseils de guerre, non point pour examiner le parti à prendre pour réparer les échecs subis, mais afin de constater l'impossibilité de la résistance. Enfin, le 17, à neuf heures du soir, Arista et son armée évacuèrent honteusement Matamoros, où Taylor s'établit immédiatement.

La question des limites du Texas, telle qu'elle avait d'abord été posée, était dès lors tranchée en faveur des prétentions des États-Unis. Mais les deux partis qui se disputent le pouvoir au Mexique, et tendent l'un au rétablissement du système monarchique, l'autre à l'exagération du système démocratique ; ces deux partis, plus occupés à s'entre-accuser des maux de la patrie qu'à y porter remède, n'ont pas su voir que les Anglo-Américains, au moins aussi froids calculateurs que soldats patients et intrépides, avaient la conscience des sacrifices matériels que leur coûtait leur gloire. Ils n'ont même pas compris que prolonger une guerre malheureuse dès son début c'était, dans tous les cas, irriter l'ambition d'un ennemi peu généreux de sa nature. En effet, après l'occupation de Matamoros, le congrès fédéral de Washington aurait certainement accepté avec empressement, et à la seule condition du Rio-Bravo-del-Norte pour limite, une paix qu'il offrait avec plus de sincérité qu'on ne le croyait. La lutte s'étant continuée au contraire, les exigences sont aussi allées grandissant. On ne parlait d'abord que des frais de la guerre, frais que tout vainqueur a coutume de se faire rembourser par le vaincu, et l'on

a pensé bientôt à demander, par forme de supplément de compensation, Matamoros et son territoire, puis la portion du Nouveau-Mexique comprise entre le territoire de l'Union et la rive gauche du Rio-Bravo-del Norte, et où se trouve l'importante place de Santa-Fé. On a désiré ensuite le Nouveau-Mexique et la Nouvelle-Californie, et enfin, aujourd'hui que le général Scott, glorieux lieutenant de l'impassible et énergique Taylor, s'est emparé de la Vera-Cruz et a enlevé Mexico par un de ces coups audacieux qui ne sont possibles et permis que dans le nouveau monde, le gouvernement des États-Unis a pris une résolution qui dit assez nettement qu'il n'entend pas perdre une semelle du terrain conquis; et pour peu que les Hispano-Américains tardent à se décider, les Anglo-Américains s'empareront du Mexique tout entier (1).

Ces derniers mots pourraient paraître étranges si nous ne pouvions les justifier immédiatement. Les lignes suivantes que nous extrayons du dernier livre publié par M. le major Poussin (1) sont,

(1) Au moment où nous écrivons ceci on n'a pas encore de détails officiels sur les événements qui ont précédé et suivi la prise de Mexico; nous ne pouvons que donner, d'après les journaux de France et d'Angleterre, un résumé des correspondances particulières. Nous ferons remarquer, pour l'intelligence de la première partie de ce récit, que Mexicains et Américains entremêlent sans cesse les opérations de cette singulière guerre d'armistices, de trêves, ou d'ouvertures de négociations pour une paix qui ne se conclut jamais. Un armistice avait été convenu en-

[redacted]

se retirèrent; mais un millier d'entre eux fut coupé par la cavalerie ennemie et fait prisonnier. Cependant on les relâcha presque aussitôt, faute de moyens de les garder.

« Maîtres de Chepultepec, les Américains dirigèrent les canons de la forteresse sur le moulin d'El-Rey, dernier poste qui protégeât la capitale, et ils réussirent à en chasser les Mexicains. Mais le général Scott se trouva arrêté par de larges tranchées que Santa-Anna avait fait creuser en travers de la route et remplir d'eau. D'ailleurs, ces deux actions avaient duré neuf heures et coûté bien du sang aux deux armées.

« La journée du 15 septembre fut employée par les Américains à franchir les tranchées, à débusquer les Mexicains des parapets qu'ils avaient érigés pendant la nuit, et de l'aqueduc de Mexico. Le soir, enfin, ils arrivèrent sous les murs mêmes de la ville, et commencèrent à la bombarder. Le bombardement continua toute la journée du 16, et causa les plus grands ravages dans Mexico. Comme la ville ne se rendait pas, le général Scott entreprit d'y pénétrer de vive force. Il trouva les rues barricadées avec des sacs de sable, toutes les fenêtres garnies d'hommes armés, et du haut de tous les toits on fit pleuvoir sur ses troupes des pierres et des projectiles.

« Les Américains firent des pertes énormes dans leur marche vers le centre de la ville, vers la grande place qui seule pouvait leur permettre de se développer et de se soustraire aux projectiles qui pleuvaient sur eux. Arrivés à la bifur-

[redacted]

[redacted]

d'ailleurs, plus qu'une explication des faits accomplis ou en voie d'accomplissement; elles contiennent un aperçu très-profond sur l'avenir d'une confédération à laquelle l'Europe est trop disposée à prêter les vertus pacifiques du patriarchal Penn.

« Le corps de la société américaine est de race anglo-saxonne, dans laquelle sont venues se fondre des races ibérienne, scandinave, française, celte, etc. Sans doute, ces races ont apporté avec elles les mœurs, les habitudes, les religions de leur origine distincte; mais toutes ont bientôt subi le joug de la majorité, c'est-à-dire que celle-ci, qui était anglaise, leur a transmis ses sentiments, ses impressions, ses vues, sa manière de comprendre l'ordre social et de contribuer à la marche, au progrès de la société par le levier tout-puissant des intérêts individuels.

« Ainsi sur plusieurs points des États-Unis on retrouve un nombre d'Allemands assez considérable et influents pour avoir des organes publics de leurs intérêts dans leur propre langue; on compte, par exemple, trente-huit journaux publiés en allemand aux États-Unis. Mais ces Allemands sont complétement américanisés quant à leurs idées de droit, de propriété, de liberté; ils n'ont retenu de leur origine que leur idiome, qui même, à la seconde génération s'efface et disparaît presque toujours; leurs habitudes plus sobres, plus laborieuses, plus parcimonieuses.

« Dans la Louisiane, cette dernière des colonies françaises en Amérique, le nombre des Français d'origine et de langue est encore assez considérable; mais néanmoins déjà ils parlent à peine français; leur caractère a complétement changé; devenus graves comme leurs concitoyens de race anglo-saxonne, ils songent sérieusement aux intérêts individuels, et sont fortement attachés aux institutions américaines, auxquelles ils doivent leur bonheur, leur prospérité, leur puissance.

« Ainsi, on le voit, c'est l'esprit de la race anglo-saxonne qui domine : or, les antécédents de cette race sont parfaitement connus dans le monde entier.

« En Amérique, l'esprit d'empiétement, d'envahissement, qui caractérise cette race a soumis à sa domination, en moins d'un siècle, tout cet immense territoire que d'autres nations, avec autant de droits qu'elle, avaient précédemment colonisé et établi.

« Dans le précis historique, au commencement de cet ouvrage, le lecteur aura pu apprécier par quels moyens l'omnipotence anglaise était enfin parvenue à couvrir tout le continent; l'influence des mœurs politiques et religieuses des premiers habitants; comment chaque progrès de la nouvelle société anglo-américaine avait été marqué par des actes d'envahissement qu'avait amenés l'accroissement de puissance de cette même société; comment enfin le besoin de s'étendre s'est identifié avec l'existence même de la société américaine, et est devenu, de fait, une nécessité pour le maintien de la démocratie.

« Deux choses paraissent également indispensables au repos et au succès des républiques américaines : il faut qu'elles puissent s'étendre, et qu'elles trouvent un aliment à leur prodigieuse capacité productive, à leur industrie!

« Tels sont les besoins de la nation américaine, besoins qu'elle doit à son origine anglaise, mais que sa position géographique et ses institutions politiques ont contribué à développer.

« La position géographique des États-Unis a donné, en effet, à la nation américaine d'immenses avantages pour le commerce; prospère et heureux par l'agriculture, qui est la source de tous les biens, elle n'est riche cependant que par ses échanges. L'étendue, la variété et la fertilité de son sol la placent au premier rang des nations agricoles; mais l'immensité de son littoral, en lui donnant accès à toutes les parties du globe, la met également au premier rang comme nation commerçante et maritime. Aussi voit-on sa marine pénétrer dans toutes les mers, et assurer des marchés aux produits de son industrie partout où elle peut trouver un échange avantageux.

« Le génie américain a su approprier à un seul et même but, celui d'acquérir des richesses, cette double position d'agriculteur et de commerçant; et s'il est vrai que les nations poursuivent, comme les individus, leur but favori et leur ob-

jet principal par des voies différentes et avec des moyens différents, il est vrai aussi qu'elles arrivent au même résultat.

« Ne doit-on pas conclure dès lors, de l'origine et de la tendance de la société américaine, que les États-Unis marchent à la domination et à l'empiétement d'après les principes du commerce, et que, tout en cherchant à accumuler des richesses pour eux, ils gagnent un ascendant marqué à l'extérieur? »

L'opinion de M. le major Poussin sur les merveilles de la doctrine des intérêts individuels est sans doute très-controversable; mais il n'en est pas moins vrai que lorsque la confédération américaine aura pris un certain degré de développement, et qu'elle n'aura plus rien à envahir autour d'elle, elle exercera sur elle-même son besoin de domination et son activité envahissante. Malheur à elle alors si le pouvoir central n'est pas vigoureusement constitué, si l'unité est dans chacun des États au lieu d'être dans l'ensemble de tous les États!

STATISTIQUE.

La multiplicité des événements à raconter n'a permis ni à M. Roux de Rochelle, ni à M. Élias Regnault, ni à nous-même de donner des notions suffisam-

[redacted]

sujet des anciens habitants de l'Amérique, et nous nous dispenserons de montrer les différentes phases par lesquelles l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts et la civilisation ont passé, dans les divers États composant aujourd'hui l'Union. Nous nous bornerons à préciser la situation actuelle de chacune de ces choses.

Comme nous aurons souvent à indiquer des mesures américaines, et que, malgré notre soin à les convertir en mesures françaises, il pourrait arriver qu'il nous échappât quelque omission à cet égard, nous croyons devoir donner ici le rapport existant entre ces diverses mesures.

MESURES

AMÉRICAINES.		FRANÇAISES.	
LONGUEUR.			
Inch (*pouce*)	($\frac{1}{36}$ du yard)	2,539954	centimètr.
Foot (*pied*)	($\frac{1}{3}$ —)	3,0479449	décimètr.
YARD		0,91438348	mètre.
Fathom	(2 yards)	1,82876696	—
Pole, perche ou rod	($5\frac{1}{2}$ —)	5,02911	—
Furlong	(220 —)	201,16437	—
Mile	(1760 —)	1609,3149	—
SUPERFICIE.			
Yard carré		0,836097	m^e carré.
Rod	($5\frac{1}{2}$ yards carrés)	25,291939	—

[redacted]

50′ jusqu'à 54° de latitude nord; 3° au nord, en allant d'est en ouest à partir de la pointe sud de l'entrée de la baie de Passamaquoddy, par 7° 48′ de longitude orientale, méridien de Washington (1): 1° le cours de la Passamaquoddy ou Sainte-Croix jusqu'à la source de cette rivière; 2° une ligne conventionnelle partant de ce point jusqu'à la rivière Saint-Jean, près des Grandes Chutes; 3° le cours de cette rivière jusqu'à l'embouchure de celle de Saint-François; 4° le cours de cette rivière jusqu'à l'extrémité nord du lac Pohenhagamook; 5° une ligne conventionnelle s'abaissant dans la direction sud-ouest jusqu'à un point marqué à 45° de latitude nord et 5° 25′ environ de longitude est (mérid. Wash.); 6° une autre ligne suivant le 45ᵉ degré de latitude jusqu'au fleuve Saint-Laurent; 7° le milieu du cours de ce fleuve, celui des lacs Ontario, Érié, Huron et Supérieur jusqu'à la pointe nord de l'île Royale; 8° le milieu du canal entre cette île et la terre ferme jusqu'à l'embouchure de la rivière des Pigeons; 9° le cours de cette rivière, puis le bord méridional des petites rivières qui unissent entre eux les lacs Saganaga, Surgeon (Supérieur), de la Croix, Surgeon et Rainy, et la partie sud des bords de ces lacs jusqu'à l'embouchure de la rivière Rainy; 10° le cours de cette rivière, le bord oriental du lac des Bois jusqu'à une ligne conventionnelle descendant de ce point et perpendiculairement par 18° 2′ de longitude ouest jusqu'à 49° 23′ 35″ de latitude nord; 11° une autre ligne conventionnelle suivant cette parallèle jusqu'aux montagnes Rocheuses, ensuite les crêtes de ces montagnes jusqu'à 54° de latitude nord et 43° 20′ de longitude ouest; enfin une dernière ligne suivant, à partir de ce point, le 54° degré de latitude nord jusqu'à l'océan Pacifique (2).

(1) La différence entre ce méridien et celui de Paris est de 79° 22′. Ainsi en retranchant de ce chiffre celui des longitudes orientales au méridien de Washington, on obtiendra la longitude au méridien de Paris. Pour les longitudes occidentales il faut opérer en sens inverse et ajouter 79° 22′ aux quantités indiquées d'après le méridien de Washington.

(2) Cette délimitation est celle donnée par le traité du 9 août 1842. Elle diffère par conséquent de celle qui a été indiquée dans la notice sur les possessions anglaises d'après le traité de 1814.

4° Au sud, en revenant d'ouest en est, 1° une ligne conventionnelle partant du bord de l'océan Pacifique par 41° 50′ de latitude nord et 46° 40′ de longitude ouest, et venant aboutir parallèlement à l'équateur à 30° 37′ 30″ de longitude occidentale; 2° le cours de l'Arkansas jusqu'à 27° de longitude ouest; 3° une perpendiculaire s'abaissant de là jusqu'à la rivière Rouge, puis le cours de cette rivière jusqu'à 17° 25′ environ de longitude occidentale; 4° une perpendiculaire allant de ce point à la source de la branche orientale de la rivière Sabine; 5° le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique par 29° 40′ de latitude nord et 15° 47′ environ de longitude ouest; enfin le golfe du Mexique jusqu'au cap de Sable par 25° de latitude nord et 4° 22′ 30″ environ de longitude ouest.

Nous avons, dans cette délimitation, laissé en dehors le territoire du Texas, parce que cette question n'est pas encore entièrement vidée. Si les dernières conditions offertes au congrès de Mexico par le congrès de Washington doivent être subies par le Mexique, les limites sud partiront des montagnes Rocheuses aux 30° 37′ 30″ de longitude occidentale et 41° 50′ de latitude nord, et suivant le cours du Rio-Bravo-del-Norte viendront aboutir au golfe du Mexique par 26° de latitude nord et 20° 43′ environ.

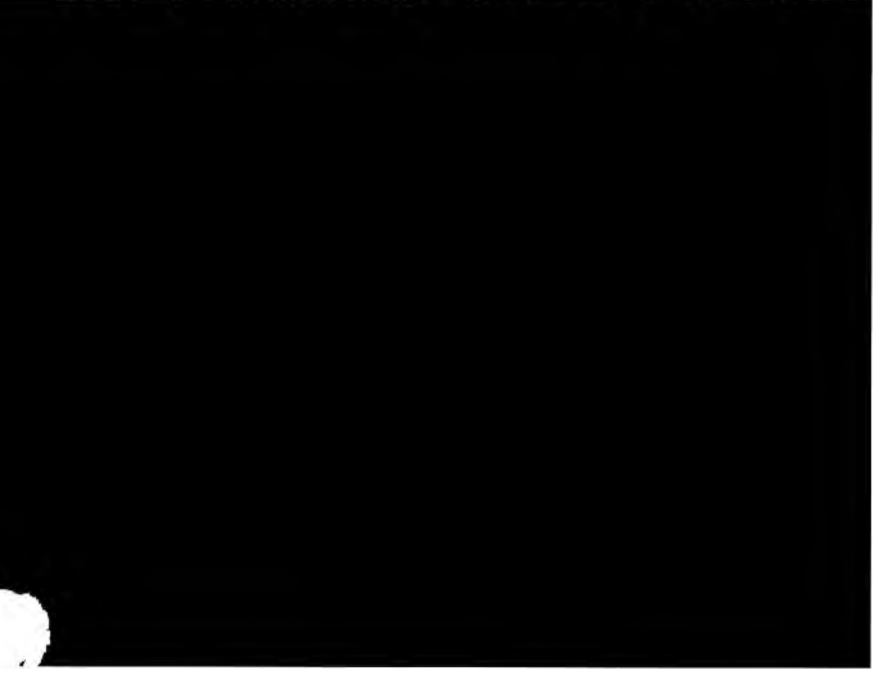
Sur les points où les États-Unis ne sont pas entourés par la mer, ils ont pour voisins, au nord, la Grande-Bretagne et la Russie, et, au sud, le Mexique. On ne peut évaluer que très-approximativement la superficie du territoire qu'ils occupent. M. Michel Chevalier l'estime, dans les limites que nous avons décrites, à 5,317,000 kilom. carrés. La statistique donnée à la suite de la grande carte dressée en 1825 par David Vance et publiée par Kinley, l'estime à 5,303,394 kilom. carrés. Celle de la France étant de 527,000 kilom. carrés et celle de l'Europe entière de 16,486,000 kilom. carrés, les États-Unis sont dix fois aussi étendus que la France, et équivalent à peu près au tiers de la surface de l'Europe entière. Si à cette énorme superficie on doit ajouter quelque jour celle du Texas et des contrées qui sont à la veille d'être

conquises sur le Mexique, à savoir : la Nouvelle-Californie et le Nouveau-Mexique, les États-Unis seront presque aussi vastes que le Brésil, qui l'est lui-même à peu près autant que la moitié de l'Europe.

Deux grandes chaînes de montagnes, charpente du continent septentrional américain, bordent à l'est et à l'ouest les États-Unis, à inégale distance des deux océans Atlantique et Pacifique, et forment entre elles, à les considérer en masse, abstraction faite de leurs ramifications ou chaînes parallèles secondaires, un angle de 70 degres environ, dont le sommet, coupé par le golfe du Mexique, livre passage au Mississipi. Ce fleuve, qui occupe le fond du bassin creusé du nord au sud, au centre de cet angle, reçoit, dans un cours de 402 myriam. 8 kilom. 287 mèt., toutes les eaux descendant des Apalaches, à l'est et des montagnes Rocheuses à l'ouest. « Les deux grands traits qui caractérisent la géographie des États-Unis, dit Malte-Brun, sont la majestueuse etendue des fleuves et le peu d'élévation des montagnes. Nous ne connaissons encore qu'imparfaitement les montagnes du nord-ouest, d'où découle le Missouri; mais depuis cette grande chaîne, l'Amérique

posent de plusieurs chaînes courant à peu près parallèlement les unes aux autres, et dont la plus considérable porte le nom de monts Alleghanys; elle part des confins de l'État d'Alabama, au sud-ouest, se dirige vers le nord-est, et se réunit aux montagnes Bleues, non loin des limites tracées entre la Caroline du Nord et la Virginie. La partie des montagnes Rocheuses qui sont à l'ouest du Mississipi ne se fractionne pas en un moins grand nombre de chaînes que les Apalaches. Chacune de ces chaînes a son nom particulier que nous donnerons, autant que possible, lorsque nous décrirons chaque État et chaque territoire.

Nous croyons ne pas devoir passer sous silence l'opinion de Volney, qui veut que la chaîne des montagnes Bleues ait été autrefois continue, et que la grande vallée à l'ouest ait été un lac ou mer intérieure. Nous admettons volontiers, avec Malte-Brun, que les continents de l'Amérique doivent être réputés comme étant du même âge que le continent dit ancien. Nous ne partageons cependant pas son avis au sujet de l'impossibilité qu'il trouverait à la réalité de l'hypothèse contraire; il nous semble que plus on étudie le nouveau continent, plus on est disposé à trouver qu'il présente partout, dans



[redacted]

lacs, qui sont creusés dans le voisinage des premiers et dont les géographes ne comptent ordinairement que huit, bien qu'ils soient en nombre infiniment plus considérables, nous nous contenterons d'indiquer les trois principaux, savoir :

Lac Champlain, à l'est du lac Ontario : longueur : 27 myriam. 3 kilom. ; largeur variant de 1 kilom. 60 décam. à 2 myriam. 8 kilom. 96 décam.

Lac Georges, au sud du lac Champlain : longueur : 2 myriam. 7 kilom. 92 décam. ; largeur variant de 1 kilom. 60 décam. à 1 myriam. 1 kilom. 26 décam.

Lac Oneida, au sud-est du lac Ontario : longueur : 4 myriam. 8 kilom. ; largeur : 8 kilom.

PREMIÈRE RÉGION. Nous n'avons à y signaler aucune artère principale.

Le Penobscot, le plus septentrional des cours d'eau, est navigable jusqu'à Bangor.

Le Kennebeck, qui vient ensuite, porte bateaux jusqu'à Augusta ;

La Merrimack jusqu'à Lowell.

Le Connecticut prend sa source au-dessus du 45ᵉ degré de latitude nord et se jette dans l'Océan dans le détroit de Long-Island, après un cours de 64 myriam. 3 kilom. environ. Il est navigable à 8 myriam. de son embouchure. Il reçoit des affluents nombreux mais de peu d'importance.

Le Thames est navigable jusqu'à Norwich.

L'*Hudson* vient de près du lac Champlain, à l'ouest ; il est navigable pour de forts bâtiments depuis son embouchure, dans la baie de New-York, jusqu'à Hudson, et pour des chaloupes jusqu'à Albany. Il communique avec le lac Ontario par la Mohawk et le lac Oneida.

La Delaware a sa source vers 42° de latitude nord et finit à la baie qui porte son nom. Elle sert de limite, d'abord entre les États de New-York et de Pensylvanie, et ensuite plus bas, entre ce dernier État et ceux du Nouveau-Jersey et de Delaware. La marée s'y fait sentir jusqu'à Philadelphie, et permet aux vaisseaux de ligne de remonter jusqu'à cette ville. De moindres bâtiments peuvent atteindre à 4 myriam. 8 kilom. au-dessus de Trenton, et de légères embarcations jusqu'à 16 myriam. au-dessus de ce point. La Delaware reçoit deux affluents : le Schuylkill et la Lehigh, qui l'un et l'autre portent bateaux sur une grande partie de leur cours.

La Susquehannah est formée de deux branches : l'une venant du lac Otsewego, État de New-York, l'autre de l'ouest des monts Alleghanys ; elle aboutit à la baie de Chesapeak après avoir reçu la *Juanita* et la *Kittateny*. De nombreux *rapides* obstruent le cours de cette rivière, qui est pourtant navigable jusqu'à Colombia à plus de 75 myriam. de son embouchure et sert de voie au commerce entre les contrées de l'ouest et Baltimore.

Le Patapsco permet aux navires d'arriver aux quais de Baltimore, à 50 myriam. de l'Océan.

La Potomac est également formée de deux branches. La *Shenandoah* vient de la Virginie, la *Monocacy* se joint à la Potomac à 8 myriam. environ au-dessous de Georges-Town. La Potomac a, dans le voisinage de la baie de Chesapeak, jusqu'à 1 myriam. 2 kilom. de large ; elle est navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à 21 myriam. de son embouchure dans la Chesapeak.

Le Rappahanock et l'*York* se jettent dans la même baie de la Chesapeak ; cette dernière est, comme les précédentes, le produit de la réunion de deux rivières : la *Pamunky* et la *Mattaponey*, sortant l'une et l'autre des montagnes Bleues.

Le James est dans le même cas, et les montagnes Bleues donnent également naissance à la *Rivannay* et à l'*Appamatox*. Il aboutit aussi à la baie de la Chesapeak.

Le Great-Pedée sort des monts Alleghanys et reçoit, dans son cours à travers les deux Carolines, la *Lynch-Creek*, le *Little-Pedee* et la *Rivière-Noire* ; il est navigable jusqu'au-dessus de la Caroline du Nord.

La Santee a sa double source dans les Apalaches de la Caroline du Nord. L'une de ces branches se nomme *Catawba* d'abord, puis *Waterée* ; l'autre change aussi de nom : désignée d'abord sous celui de *Rivière large*, elle prend celui de *Congaree* après avoir reçu la *Saluda*. Chacune de ces deux branches est plus large que la rivière formée par leur réunion.

La Savannah, autre réunion encore de deux cours d'eau, la *Tugelo* et la *Keowée*, sépare la Géorgie de la Caroline du Sud. Sa barre est recouverte de 5 mèt. 55 cent. d'eau. Les bateaux à vapeur la remontent jusqu'à Augusta, à la distance de 30 myriam.

L'*Alatamaha*, réunion de plusieurs rivières d'un parcours peu considérable, mais d'une largeur souvent remarquable, se jette dans l'océan Atlantique, non loin de la Floride. Elle est navigable jusqu'au Darien.

Le Saint-Jean, dans la Floride, est navigable sur un parcours de 40 myriam.

Enfin la *Suwanee*, l'*Apalachicola*, la *Mobile*, la *Pascagoula* et la *Perle* se jettent dans le golfe du Mexique. La seconde est navigable pour les bateaux à vapeur jusqu'à Columbus, en Géorgie (40 myriam.), et la troisième, dont les eaux peuvent être facilement

mises en communication avec celles de la Tennessée, est navigable jusqu'à la limite des États de l'Alabama.

Deuxième région. Le Mississipi étant le point de contact des deuxième et troisième régions, il convient de déterminer son cours.

Le Mississipi, appelé successivement fleuve Colbert, fleuve Saint-Louis, et, par les Espagnols, Palissada, à raison de la quantité de bois qu'il entraîne après son débordement annuel, a repris le nom de Mississipi, *mère des eaux,* que lui donnaient les Indiens. Il a trois sources : l'une au lac Lech, l'autre à celui de l'Ours blanc, et la dernière à celui du Cèdre rouge. La première et la plus importante de ces sources est par 47° 38′ de lat. nord et 18° 5′ de longit. ouest. Sa largeur est, en général, de 1 kilom. 609 mèt. à 3 kilom. 218 mèt., suivant M. Warden, et son courant de 5 kilom. 631 mèt. à 6 kilom. 486 mèt. par heure. La quantité des eaux qu'il reçoit est si considérable, ses affluents parcourent des espaces si étendus, qu'à l'époque de la fonte des neiges, du mois d'avril au mois d'août, son niveau s'élève en certains endroits jusqu'à plus de 9 mèt. au-dessus de son point ordinaire, et que vers le golfe du [redacted]

Le *Scruboak.*

La *Clear,* larg. à son emb. : 80 mèt.

Le *Lac,* larg. à son emb. : 15 mèt.

La première *Rivière-Noire*, larg. à son emb. : 200 mèt.

Le *Saint-François,* ou la *Feuille,* larg. à son emb. : 200 mèt.

Le *Rum,* largeur dans les hautes eaux : 50 mèt. ; navigable pour les canots presque jusqu'à sa source dans les Mille lacs, à l'ouest du lac Supérieur.

La *Sainte-Croix,* larg. à son emb. : 80 mèt.; courant modéré; point de cataractes; navigable sur un parcours de 3 myriam. 2 kilom.

La *Chippeway* ou *Sauteaux*, larg. à son emb. : 800 mèt.

La *Montagne.*

La deuxième *Rivière-Noire*, navigable jusqu'à 16 myriam. de son emb.

La *Prairie la Crosse.*

L'*Ouisconsin,* larg. à son emb. : 2 kilom. 413 mèt.; navigable pour des canots jusqu'à 28 myriam. 1 kilom. de son point de jonction vers 42° 40′ de latit.

La *Stony,* larg. à son emb. : 300 mèt.; navigable l'espace de 4 myriam. 8 kilom.

La *Rivière des Illinois* ou Theakiki, formée de trois rivières considérables : le *Plein*, le *Page* et la *Kankankée.* Largeur de 3 à 400 mèt.; courant de 3 kilom. 218 mèt. à l'heure; navigable pour les grands bateaux jusqu'à 37 myriam. et pour les petits jusqu'à 74 myriam., fort proche du lac Michigan. La rivière des [redacted]

[redacted]

Le *Gibsonsport*.
La *Coles*.
La *Sainte-Catherine Creek*.
L'*Homochitto*.
Le *Buffalo*, larg. à son emb. : 100 mèt.; navigable sur 16 myriam.
L'*Ibberville*, à sec près de son embouchure, pendant les basses eaux; très-profond plus haut.

La *Monongahela* et l'*Alleghany* se réunissent à Pittsbourg, État de Pensylvanie, vers 40° 50′ de lat. et 50′ de longit. occid. (1), et forment l'*Ohio*, cette belle rivière qui, après un cours constamment navigable de 192 myriam. 7 kilom. 582 mèt. se dirigeant, ainsi que nous l'avons dit, du nord-est au sud-ouest, se réunit au Mississipi vers 37° de lat. nord et 12° de longit. ouest (2). La *Monongahela*, sa branche orientale, est ensuite navigable l'espace de 16 myriam. La rapidité moyenne du courant de cet affluent est de 3 kilom. 218 mèt. par heure; elle est double dans la saison des grandes eaux. La Monongahela a elle-même deux moindres branches qui viennent du sud, et dont l'une, l'*Youghiogany*, navigable à plus de 8 myriam. 5 kilom., la met en communication avec les hautes terres des Apalaches. La branche nord de l'Ohio, l'*Alleghany*, navigable l'espace de 32 myriam. 1 kilom., a une navigation directe avec le lac Érié par la French-Creek (3). La rapidité moyenne de son courant est de 2 kilom. 413 mèt. par heure; elle atteint 6 kilom. 436 mèt. par heure lors des hautes eaux.

Les tributaires de l'Ohio sont :

Le *Great-Hockhocking*, navigable l'espace de 1 myriam. 2 kilom.
Le *Great-Kanhawa*, navigable sans interruption pendant 5 myriam. 6 kilom. seulement.
Le *Little-Kanhawa*.
Le *Great-Sandy*.
Le *Big-Sioto*, navigable pendant plus de 32 myriam.
Le *Little-Sioto*.
La *Salt*. Son cours entier est de 117 myriam. 4 kilom. 570 mèt.; il n'est navigable que pendant 9 myriam. 2 kilom.; son emb. est large de 150 mèt.
Le *Great-Miami* ou *Rocky*; larg. à son emb. : 200 mèt.; navigable à une hauteur de 3 myriam. 3 kilom.; à ce point il se resserre et n'a plus que 30 mèt.
La *Rivière-Verte*, larg. à son emb. : 400 mèt.; navigable pendant 24 myriam. 1 kilom.

(1) Méridien de Washington.
(2) Méridien de Washington.
(3) On désigne, en Amérique, par le mot de *creek*, les cours d'eau de peu d'importance.

Le *Little-Miami*.
Le *Licking*, navigable l'espace de 11 myriam. 2 kilom. 600 mèt.
Le *Kentucky*, larg. à son emb. : 90 mèt.; navigable : 11 myriam.
Le *Buffalo*, navigable pour les bateaux de 7 tonneaux l'espace de 24 myriam. 1 kilom.
La *Wabash*, navigable pour les petits bateaux à 66 myriam. 3 kilom.
Le *Cumberland*, *Sharvanée* ou *Chouanou* ou *Hagohegie*; larg. à son emb. : 300 mèt.
La *Tennessée* ou *Cherokée*. Warden décrit ainsi le cours de cette importante rivière : « Elle se jette à 184 milles (1) de Pittsbourg, sort des montagnes de Fer, sur les confins de la Caroline du Sud et de la Géorgie; elle passe au travers des montagnes de Cumberland, où son lit se trouve resserré et n'a que 70 verges de largeur (2). Au delà des montagnes, la Tennessée est large de 1,200 verges (3) et à son embouchure elle ne l'est plus que de 500 (4). Les bâtiments chargés ne remontent pas plus haut que les *Mussel-Shoals*, qui ont 20 milles de long (5) et interrompent la navigation, excepté pendant les hautes eaux. Des Shoals à l'embouchure du Holstein, la Tennessée est navigable pour les bâtiments de 40 tonneaux, et le Holstein l'est jusqu'à Long-Island, à 1,000 milles de l'emb. de la Tennessée (6).

Troisième région. Le Missouri, qui divise la troisième région, de même que l'Ohio divise la seconde, a sur celui-ci l'avantage d'être beaucoup plus considérable que le fleuve dont il n'est pourtant que l'un des tributaires. Afin de rester fidèle à la marche que nous avons suivie jusqu'ici, nous nous occuperons, en premier lieu, des affluents du Mississipi, et nous traiterons, à part, du Missouri et des rivières qu'il reçoit dans son cours. Nous ne manquerions pas à faire la même exception pour l'Arkansas et la Rivière-Rouge, si nous voulions indiquer d'une façon moins sommaire la division, par bassins, du vaste territoire que nous parcourons sur les traces encore peu sûres, en beaucoup de parties, des géographes américains.

Les tributaires du Mississipi sont, à l'ouest et toujours en descendant du nord au sud :

(1) 29 myriam. 6 kilom. environ.
(2) 70 mèt. environ.
(3) 1,200 mèt. environ.
(4) 500 mèt. environ.
(5) 3 myriam. 2 kilom. environ.
(6) 160 myriam. 9 kilom.

Le *Pin*, largeur à l'embouchure : 80 mèt.

La *Crow*, larg. à l'emb. : 30 mèt. ; cours navigable : 4 myriam, 270 mèt.

L'*Elk*.

Le *Sac*, larg. à l'emb. : 200 mèt.

Le *Saint-Pierre*, auquel se réunissent la Chippeway au nord-est, l'Yellow-Wood, le Red-Wood et le Red-Marble. Il est navigable l'espace de 160 myriam. 9,000 mètres.

Le *Canon*.

La *Clenr*.

La *Root*.

L'*Upper-Yowa*.

La *Cayard*.

Le *Turkey*, cours navigable : 12 myriam. 8,720 mèt.

Le *Great-Macoketeh*.

Le *Wiespincan*.

Le *Walisapinum*.

L'*Yowa*, larg. à son emb. : 150 met.; navigable l'espace de 48 myriam 2 kilom..

Le *De moins* ou *Moingona* ; on évalue le cours de cette rivière à 128 myriam. 7 kilom.

Le *Wyaconda*.

Le *Jauflin*, larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Salt* ou *Oahahah*, larg. de 120 mèt. à son emb.; navigable pendant 32 myriam. 1 kilom.

Le *Quiver*.

Le *Maramec* ou *Merrimac*, larg. à son emb. : 60 mèt.; navigable pendant les grandes eaux jusqu'à 16 myriam. de son point de jonction.

saison sèche, elle perd presque toutes ses eaux jusqu'à une distance de 141 myr. 3 kilom. à partir de son embouchure ; large de près de 400 mèt., dimension fort inférieure à celle de plusieurs autres rivières dont l'aire de parcours est cependant moins vaste. Peut-être faut-il attribuer cette particularité au sable et au gravier qui composent son lit. Ses affluents principaux sont, du nord au sud : La *Grande-Rivière*, large de 130 mèt. près de son confluent ; le *Vermillon*, large de 100 mèt. au même point ; la *Negracka*, la *Grande-Saline* ou *Nesu-Ketouga*, large de 150 mètres à son emb., et la *Canadienne*, qui compte elle-même de nombreux affluents. Warden répète, après le major Pike, qui a exploré l'Arkansas jusqu'à sa source, qu'il serait possible d'établir par le canal de cette rivière, par celui du Rio-Colorado de Californie, au sud-ouest et par celui du Mississipi creusé du nord au sud, une communication entre les océans Pacifique et Atlantique. Ce serait certainement le plus immense résultat que pourraient chercher les États-Unis. Les travaux gigantesques que nécessiteraient la canalisation de l'Arkansàs et sa réunion au Rio-Colorado ne sont pas capables de les effrayer. Il est même probable que depuis la guerre du Texas ils pensent à devancer, à leur profit exclusif, l'Angleterre, la France et le Mexique, toujours arrêtés à projeter le percement de l'isthme de Panama.

La *Rivière-Rouge*. Elle sort des montagnes

[redacted]

tagnes Rocheuses, dit M. Warden, coulent dans une direction presque nord-nord-est, jusqu'au 45° 24' de latit., où leurs eaux s'unissent, et forment le Missouri. La branche nord-est est appelée le Jefferson, la branche ouest ou du milieu se nomme Madisson; et la branche sud, Gallatin, en l'honneur de ces trois hommes d'État américains. Le cours de ce fleuve est nord-nord-ouest, à travers les montagnes jusqu'à ce qu'il arrive au 47e degré 3', à 2,575 milles (414 myriam. 3 kilom.) de son embouchure. Là ses eaux se précipitent à travers des rochers qui, en quelques endroits, ont une élévation perpendiculaire de 80 pieds (24 mèt.). Après avoir passé les chutes, qui s'étendent l'espace de près de 12 milles (1 myriam. 9 kilom.) et forment une descente de 380 pieds (114 mèt.). le Missouri se fait un passage à travers des colonnes de basalte qui sont élevées de 800 pieds (240 mèt.) au-dessus de la surface de l'eau.... Pendant tout son cours, le Missouri est si irrégulier, que rarement il coule plus de 40 à 50 milles (de 6 à 8 myriam.) dans une même direction, et quelquefois ses sinuosités sont très-remarquables. » Sa largeur varie généralement entre 100 et 500 mèt.; elle atteint pourtant une fois 850 mèt., et une autre fois 1,760 mèt. Il est navigable pour de gros bateaux, depuis sa jonction avec le Mississipi jusqu'aux Grandes Chutes, et en amont de ce point jusqu'à 45 myriam. 7 kilom. pour la branche Jefferson; en tout : 486 myriam. Cependant, comme dans une grande partie de son cours, il traverse des terrains mous et profonds, et que ses nombreux affluents lui apportent une grande quantité de sables, il est fréquemment embarrassé par des atterrissements qui deviennent de véritables îles ou par des bancs qui gênent sa navigation.

Les affluents du Missouri sont :

La *Keeheetsa*, ou *des Rivière Roches Jaunes*, ou encore *rivière des Corbeaux*, larg. à l'emb. : 500 mèt. Cette rivière a, pour affluents : le *Bighorn*, la *Fourche de Clark*, la *Tongue*, la *Biche*, la *Shield*, le *Samuel*, l'*York-Dry*, la *Marshaskap*, le *Petit-Horn*, le *Petit-Walf*, le *Bouton de rose*, l'*Otter*, la *Brailleu*, le *Beaver* et l'*Accross*.

La *Plate*, cours navigable : 321 myriam. 8,000 mèt. (en y joignant les tributaires); larg. de 600 à 1,609 mèt. suivant les lieux et les saisons. Elle a pour tributaires l'*Elk-Horn*, le *Walf* et la *fourche-Padoncas*.

La *Chayenne*, cours navigable : 160 myriam. 9,000 mèt.; larg à son emb. : 400 mèt.

Le *Grand-Osage*, cours navigable : 193 myriam. 2,800 mèt. (en y joignant ses tributaires).

Le *Kansas*, cours navigable : 193 myriam. 2,800 mèt.; larg. à son emb. : 340 mèt.

La *Grande-Rivière*, cours navigable : 96 myriam. 6,400 mèt.

La *Blanche*, cours navigable : 96 myriam 6,400 mèt.; larg. à son emb. : 300 mèt.

Le *Qui-Court*, larg. à son emb. : 100 mèt.; trop rapide pour être navigable.

Le *Petit-Missouri*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt.; larg. à son emb. 134 mèt.

Le *Grand-Sioux*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt. Il a trois affluents : la *Ricklg-Pead*, la *Roches*, la *Pierre-à-Pipe-Rouge*.

L'*Yankton* ou *Saint-Jacques*, cours navigable : 40 myriam. 2,700 mèt.; larg. à son emb. : 90 mèt.

Le *Bon-Homme*.

La *Femme-Osage*, larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Gasconnade*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt.; larg. à son emb. : 157 mèt.

La *Grosse-Bourbeuse*, larg. : 50 mèt.

La *Saline*, non navigable à cause de sa rapidité; larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Bonne-Femme*, larg. à son emb. : 35 mèt.

La *Mine*, cours navigable : 8 myriam. 450 mèt.; larg. à son emb. : 70 mèt.

Les deux *Charatons*, cours navigable : 4 myriam. 8,270 mèt. les deux rivières réunies. L'une a 30 mèt. de large à son emb., et l'autre 70.

La *Petite-Rivière Plate*, cours navigable : 6 myriam. 4,360 mèt.; larg. à son emb. : 60 mèt.

L'*Eau-Bleue*, cours navigable : 8 myriam. 450 mèt.; larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Nodawah*, cours navigable : 16 myriam. 900 mèt.; larg. à son emb. : 70 mèt.

Le *Walf*, larg. à son emb. : 60 mèt.

La *Grande-Nemahah*, cours navigable : 6 myriam. 4,360 mèt.; larg. à son emb. : 80 mèt.

Le *Neshuabatonah*, larg. à son confluent : 50 mèt. Navigable pour des canots de chasse seulement.

La *Petite-Nemahah*, non navigable; sa plus grande largeur est de 48 mèt.

Le *Bowyer*, larg. à son emb. : 25 mèt.

Le *Soldat*, larg. à son emb. : 50 mèt.

Le *Petit-Sioux* ou *Eanea-Wadepon*, cours navigable : 9 myriam. 6,540 mèt.; larg. à son emb. : 80 mèt.



Le *Floyd*, cours navigable : 6 myriam. 4,360 mèt.; larg. à son emb. : 35 mèt.

La *Pierre-Blanche*, larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Poncarar*, larg. à son emb. : 30 mèt.

Les trois *Sioux-Pass*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt.; larges, chacune, à leur emb., de 35 mèt.

La *Tylor*, larg. : 35 mèt.

Le *Teton*, cours navigable : 16 myriam. 900 mèt.; larg. à sa jonction : 35 mèt.

La *Sarwacarna* ou le *Pork*, larg. de 20 à 80 mèt. suivant la saison.

La *Wetarhoo*, cours navigable : 12 kilom. 8,720 mèt.; larg. à sa jonction : 25 mèt.

Le *Maripa*.

Le *Warecome*, larg. à son emb. : 35 mèt.

La *Cannon-Ball*, cours navigable : 24 kilom. 1,350 mèt.; larg. à sa jonction : 140 mèt.

La *Chessehetar* ou *le Cœur*, larg. à son emb. : 13 mèt.

Le *Shepherd*.

Le *Knife*, cours navigable : 8 kil. 450 mèt.; larg. : 80 mèt.

La *Myri*, larg. : 10 mèt.

La *Terre-Blanche*, cours navigable : 9 kilom. 6,540 mèt.; larg. de 10 à 60 mèt.

La *Martha*, larg. variant de 15 à 50 mèt.

Le *Porc-Épic*, cours navigable : 8 kilom. 460 mèt.; larg. variant de 40 à 112 mèt.

Le *Little-Dry*, larg. : 200 mèt.

Le *Big-Dry*, larg. : 400 mèt.

Le *Milk* ou le *Lait*, cours navigable : 16 ki-

[redacted]

et que celui surtout arrosé par le Missouri sont à peine connus. Les voyageurs ne s'accordent pas toujours entre eux sur la portion navigable des rivières ni sur l'étendue de leur cours, ni sur leur position géographique. Quoi qu'il en soit, et afin de compléter ce que nous ne donnons qu'à titre de renseignement simple et sous toutes réserves, nous consignerons ici le résultat d'une table des eaux navigables de la contrée du Missouri, table publiée par Warden, et que ce savant, un peu trop circonspect peut-être, n'a fait suivre d'aucune explication relativement aux nombreuses différences existant entre les indications données par lui-même, sur la foi du général Collot, et par Will. C. Preston, rédacteur de cette table.

D'après ce document, le Missouri et quelques-uns de ses affluents fourniraient ensemble un parcours navigable de 2,468 myriam. 2,060 mèt. Le Mississipi et ses affluents, rive droite, jusqu'au Missouri, un autre parcours de 1,369 myriam. 2,590 mèt.: ce qui offrirait un parcours total de 3,837 myriam. 4,650 mèt. pour la contrée du Missouri. « Il n'y a peut-être pas un fait, dit W. Preston, qui indique plus positivement l'importance de cette partie des États-Unis et ce

[redacted]

[redacted]

moyens les plus efficaces de résister à une guerre étrangère (1). »

QUATRIÈME RÉGION. La portion du versant occidental des montagnes Rocheuses, jusqu'à l'océan Pacifique, fait partie des États-Unis, est partagée d'ouest en est, vers le 46 degré de latit., et du sud-ouest au nord-est, par la *Columbia*, à laquelle aboutissent presque toutes les rivières, à peu d'exceptions près, qui arrosent cette contrée.

La Columbia prend sa source dans les montagnes Rocheuses, à 52° 30′ de latitude nord et 40° 15′ de longit. ouest (méridien de Washington). Sa largeur, au point où elle quitte sa direction première nord-ouest pour gagner c'est en ouest l'océan Pacifique, est de 371 mèt. 53 cent.; elle augmente ensuite depuis 1 kilom. 609 mèt. jusqu'à 4 kilom. 827 mèt. Au-dessus du point où le Lewis, son principal affluent méridional, se réunit à la Columbia, ce fleuve a des chutes dont l'inclinaison, dans l'espace de 1 kilom. 96 mèt., est de 11 mèt. 43 cent., et des rapides qui se prolongent l'espace de 4 kilom. 827 mèt. à 6 kilom. 438 mèt. Sa largeur en cet endroit n'est que de 41 mèt. On cite la transparence de ses eaux, et l'on remarque qu'il a, comme le Missouri, inondé quelquefois ses bords et s'est creusé de nouveaux lits.

Ses affluents sont, les principaux :

Le *Clark*, au nord. Il prend sa source sous le 45° degré de latit. Il a deux branches, dont la première, le *Cohahlarishkit*, a 136 mèt. 80 cent. de large, et l'autre 82 mèt. 48 cent. Cette dernière a plusieurs affluents : le plus septentrional a un lit profond, un courant rapide et une largeur de 40 mèt. à son point de jonction. Warden fait observer que si le *Clark* et ses divers tributaires n'étaient pas embarrassés de rapides et de bas-fonds, il existerait une communication entre eux et le *Barbern* et l'*Ordway*, qui se jettent dans le *Missouri*.

Le *Lewis* pourrait aussi communiquer avec le *Missouri* par le Madison; mais son lit est également obstrué de bas-fonds et de rochers. Ses bords, formés d'une pierre raboteuse de couleur foncée, ont dans quelques endroits jusqu'à 60 mèt. 80 cent. de hauteur. Il a une largeur de 528 mèt. 65 à son confluent avec la *Columbia*. La *Kooskooskee*, son affluent oriental, qui n'a guère moins de bas-fonds et comparativement guère moins d'ilots, a 136 mèt. 80 cent. près de sa jonction.

La *Multnomah* prend probablement sa source dans le même bassin supérieur d'où s'échappe le *Rio-del-Norte*. Sa largeur à son embouchure est de 457 mèt., et sa profondeur de 5 brasses. On estime que les eaux qu'elle apporte à la *Columbia* forment le quart du volume de celles de cette rivière. Le *Clackamas*, le seul de ses affluents qui ait été exploré, se réunit à elle à 6 myriam. 4 kilom. 360 mèt. de son embouchure. Il vient du mont Jefferson (territoire de Missouri), à travers une contrée fertile et boisée, et est navigable pour des canots à une grande distance. Les autres affluents de la Multnomah n'ont pas été reconnus. Warden présume qu'ils prennent leurs sources près du golfe de Californie et qu'ils arrosent un vaste pays entre la côte maritime et la chaîne secondaire peu élevée des montagnes Rocheuses qui longe cette côte.

Les tributaires moins importants de la Columbia sont, en descendant de nouveau du nord au sud :

Le *Wakneacha*;
Le *Basket-Pot*;
La *Tapetete*;
La *Wollawollah*, qui a 45 mèt. 60 cent. de largeur et seulement 1 mèt. 36 cent. de profondeur;
Le *Youmatolam*, faible ruisseau;
Le *Towahnahiooks*, dont la largeur est de 182 mèt. 40 cent. à son embouchure;
Le *Labiche*;
La *Quicksand*;
La *Cataracte*;
La *Rivière à Canots*;
Le *Cruzatte*;
Le *Seal*, ayant 72 mèt. 96 cent. de large à son emb.;
Le *Tawahnahiook*, dont l'emb. a 96 mèt. 80 cent. de large;
Le *Caweliskee*, qui, avec la même largeur, est, de plus, profond et navigable.

D'autres rivières se déchargent dans l'océan Pacifique, au sud de la Columbia : ce sont le *Clatsop*, le *Chinnook* et le *Killamuek*, qui portent les noms des tribus indiennes qui habitent sur leurs bords. Le dernier de ces fleuves, navigable pendant tout son cours, est le grand canal pour le commerce du pays.

Nous ne pouvons mieux clore ce rapide exposé du système hydrographique

(1) *De la puissance américaine*, tome II.

des États-Unis qu'en reproduisant les savantes considérations déduites par Warden de la disposition générale du sol de ces immenses contrées.

« La chaîne des Alleghanys est plus remarquable par sa longueur et sa largeur que par sa hauteur. Peut-être ne trouve-t-on pas dans le monde entier un si grand espace occupé par des montagnes de si peu d'élévation. La hauteur moyenne des Alleghanys n'est que de 2 à 3,000 pieds, dont une moitié consiste dans l'élévation de ces montagnes prise au-dessus de leur base, et l'autre dans l'élévation du terrain environnant par rapport à la mer. Du côté de l'Océan, le sol s'élève, par une pente irrégulière, quoique très-peu sensible, pendant un espace de 200 à 300 milles. Du côté du Mississipi la distance est égale, mais la pente est plus douce et plus agréable encore. Une élévation graduelle de 1,000 à 1,200 pieds sur une étendue horizontale de 200 à 300 milles donnerait à la surface du pays une élévation moyenne, du côté de l'est, de 3 ou 4 pieds par mille, et du côté de l'ouest de 2 ou 3 pieds, en prenant en considération la hauteur du canal du Mississipi. Cette pente douce favorise beaucoup la navigation intérieure dont jouissent les [redacted]

tandis que sa source est environ trois fois plus élevée, et, par conséquent, sa rapidité quatre ou cinq fois plus forte. La navigation du Danube est, en conséquence, bornée à quelques parties de son cours. Les plus hauts sommets des montagnes de Norwége, qui traversent une péninsule de 250 à 450 milles de largeur, ont environ 8,100 pieds. Les Pyrénées s'élèvent dans quelques parties à 12,000 pieds, et ont une hauteur moyenne de 8 milles. Les différentes montagnes qui traversent l'intérieur de l'Espagne sont élevées de 8 à 10,000 pieds. La plus grande élévation des Apennins est de 7,800 pieds. Les monts Carpathes, qui, d'après leur situation, méritent, plus que les Alpes, d'être considérés comme le point central du midi de l'Europe, surpassent la hauteur de la mer de 8,600 pieds : leur élévation moyenne est probablement de 5,000 pieds. La hauteur moyenne du mont Hémus, qui peut être regardé comme la prolongation des Alpes, est probablement aussi grande ; et comme la largeur de l'Europe, depuis l'Adriatique et la mer Égée jusqu'au point le plus proche de la Baltique, est de 700 à 1,000 milles, il y a dans cet espace deux chaînes de montagnes de 5,000 pieds d'élévation, [redacted]

[illegible] des autres fleuves. Encore les [illegible]nys, quoique beaucoup moins [illegible] que les montagnes d'Europe, les [illegible]-ils en longueur, et probable[ment] en largeur. De même que le pays [...] situé vers l'est du Mississipi [peut] être regardé comme la prolongation [des] côtes, ou de l'inclinaison des Alle[ghanys], ainsi le pays à l'ouest de [cette] rivière peut passer pour une pro[longation] des côtes des monts Rocky [(montagnes] Rocheuses). Du Mississipi à [l'océan] Pacifique, sous le 40° degré, il [y a] environ 1,450 milles, et les monts [Rocky], qui couronnent graduellement [cette] surface arrondie, ne s'élèvent qu'à [la] hauteur de 9.000 pieds. Cette élé[vation] est trois fois aussi grande que [celle] des Alleghanys; et il est remar[quable] que le Mississipi, qui est le com[mun] *réservoir* des rivières descendant *de tous deux*, est environ trois fois plus *éloigné* de la chaîne la plus haute que de celle qui l'est le moins; si bien que la pente des deux côtés de l'immense [bassin] renfermé entre ces montagnes [est] approchant la même et les rivières [qui] tombent des monts Rocky sont aussi [susceptib]les de navigation que celles qui [prennent] leur source dans les Alleghanys. Cette disposition particulière de la sur[face] des montagnes de l'Amérique sep[tent]rionale est indubitablement un avan[tage]. Si ces montagnes eussent été [moins] elevées, elles n'auraient point [offert] une pente suffisante pour diriger [les] eaux sur un continent d'une telle [largeur]; si elles avaient été plus hautes, [elles] auraient fait descendre ces eaux [trop] rapidement pour se prêter à la na[vigation] : une partie du sol aurait été [couverte] par des glaces éternelles; une [autre] fût devenue rebelle à toute cul[ture] par son escarpement; et une bar[rière] aurait été placée entre les deux [parties] de la population qui occupe les [côtes] opposées. »

On doit ajouter, à ces observations [d'une] justesse parfaite, que par une sorte [de] compensation à cet avantage d'une [pente] plus douce, plus égale, les fleuves et rivières des États-Unis, lancés de [moins] haut que ceux d'Europe et cou[lant] avec moins d'impétuosité sur un [sol] plus profond, doivent à ces diverses [conditions] les nombreuses chutes, les atterrissements et les autres obstacles qui gênent chez presque tous la navigation sur l'étendue de leur parcours.

Sol. Décrire le sol de la portion de continent occupée par la Confédération américaine, en faire connaître la composition, la configuration et les diverses aptitudes, serait un travail qui excéderait de beaucoup les bornes qui nous sont imposées. Nous nous bornerons, dans une première vue générale, à indiquer les points principaux, sauf à compléter cette esquisse par quelques détails spéciaux lorsque nous nous occuperons de chacune des divisions tracées sur ce sol par les États de l'Union. Nous tâcherons, au surplus, de n'oublier aucun point important à constater pour la science, ou simplement curieux à observer. Malheureusement les documents qui existent sur cette matière ne sont guère relatifs qu'à la rive gauche du Mississipi, c'est-à-dire à la première et à la deuxième région que nous avons déterminées pour l'exposition de notre système hydrographique. Le vaste territoire du Missouri, situé à l'ouest du Mississipi jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, est encore trop peu connu pour être devenu l'objet d'études aussi approfondies que celles qui ont été faites sur les contrées où s'établirent les premières colonies anglaises.

Nous avons déjà parlé du massif des montagnes Rocheuses, qui s'étendent le long de la côte occidentale du continent, et des Alleghanys, qui bordent la côte orientale.

Les montagnes Rocheuses sont la continuation de cette immense chaîne de montagnes qui prend naissance au détroit de Magellan, suit, sous le nom d'Andes ou Cordillères, la côte occidentale de l'Amérique du Sud, traverse l'isthme de Panama, et sous le nom de montagnes Rocheuses remonte le long de la même côte jusqu'à l'extrémité inconnue de l'Amérique du Nord. Quelques géographes veulent que les Apalaches soient une branche des Andes qui se bifurqueraient vers l'isthme de Panama, abaisseraient dans les profondeurs du golfe du Mexique une branche orientale qui se relèverait graduellement au nord-est du golfe et formerait cette longue et large chaîne, peu élevée toutefois, dont les Alleghanys forment l'arête principale. D'autres géogra-

phes, moins synthétiques et peut-être aussi ne retrouvant pas entre les montagues Rocheuses et dans les Apalaches assez de caractères communs pour admettre comme démontrée une hypothèse, au fond très-probable pourtant, considèrent les Apalaches isolément et abstraction faite de l'autre partie de la charpente du continent septentrional de l'Amérique.

M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur l'Amérique du Nord,* paraît avoir donné au massif entier des Apalaches la dénomination qui n'appartient qu'à une de leurs chaînes, les Alleghanys. « Le système des Alleghanys, dit-il, quoiqu'il n'atteigne qu'une faible hauteur, repose sur une base fort large, environ 60 lieues, à vol d'oiseau ; considéré dans son ensemble, il se compose d'une série de sillons séparés par autant de crêtes et s'étendant uniformément d'un bout de la chaîne à l'autre depuis les côtes de la Nouvelle-Angleterre, où les montagnes sont baignées par la mer, jusqu'au golfe du Mexique, à l'approche duquel elles s'abaissent graduellement. Cette alternative de sillons et de crêtes forment sur la surface terrestre des rides disposées parallèlement les unes aux autres et que l'on peut suivre sur le terrain, sauf quel- [redacted]

se jeter dans l'Océan à l'extrémité orientale de Long-Island. Le granit se retrouve pourtant encore au sud-ouest de ces limites, dans les montagnes qui bordent la Susquehannah et la chaîne sud-ouest de celle de la Virginie; en compensation il ne paraît pas exister à l'est de l'Hudson vers le nord, si ce n'est dans la portion de terre appelée la ligne ouest du Connecticut.

« Les couches d'une nature différente interposées dans toute la région de granit sont, dit M. Warden : 1° à Long-Island, qui ne contient point de granit, excepté dans un petit espace près de Hill-Gate. La ligne des monts qui traversent Long-Island est composée de pierre calcaire, de sable, de gravier et d'argile; 2° au cap Cod, qui est formé par le sable déposé par le courant du golfe du Mexique et par celui du canal de Bahama; 3° au-dessus de Pough-Keepsie : les roches sont schisteuses et supportent une couche calcaire dont il y a une masse de 800 acres près Claverack, sur les bords de l'Hudson, à 140 milles de la mer; 4° le sommet des montagnes Cats-Kill, qui est argileux ou siliceux; 5° la vallée du fort Georges, quelques-unes des îles du lac de ce nom, et une étendue de plusieurs milles autour des [redacted]

[redacted]

wa et la chaîne des Alleghanys jusqu'à la Géorgie.

La région calcaire ou de pierre à chaux comprend tout l'espace enfermé entre les Apalaches à l'est, les grands lacs du Canada au nord-ouest, à l'ouest le Mississipi, au sud la vallée de Natchès. « La pierre calcaire disposée en couches horizontales d'un à plusieurs pouces d'épaisseur est d'une texture serrée et, pour l'ordinaire, d'une couleur grise. Quelquefois ses couleurs suivent les inégalités de la terre. Dans cette région, qui occupe une surface de 200 à 500 milles, la houille abonde, à commencer des sources de l'Ohio, jusqu'à celles de la Tombigbee; on trouve aussi du gypse et du sel gemme : les seuls métaux que cette région contienne sont des pyrites et un fer argileux. Au delà de la région de pierre calcaire, il existe des *veines du même* minéral, en Pensylvanie, en Virginie, dans l'État de New-York, et le long du côté est de la ligne Bleue. Dans le comté d'Olstee, les hauteurs au-dessus de Kington consistent en pierre calcaire sous des formes régulières de cristallisation. On remarque que les couches à l'est sont plus irrégulières et, généralement, d'une couleur bleue foncée; elles sont aussi mêlées à des veines de quartz blanc. L'inclinaison de ces couches à Rockbridge, à Staunton, à Frédérick-Town, dans les comtés d'York et de Lancastre, jusqu'à Nazareth, est communément de 40 à. 50 degrés. La cataracte de Niagara est formée d'une couche de pierre calcaire qui s'étend dans le comté de Genessée (1). »

La région de sable de mer est toute la partie du territoire qui s'étend depuis Long-Island jusqu'à l'extrémité sud de la Floride entre la ligne granitique et l'Océan; sa longueur varie depuis 30 jusqu'à 100 milles. « Dans toute l'étendue de cet espace le sable a environ 20 pieds de profondeur et est d'une couleur noire; il ressemble au sable de la mer adjacente, si l'on en excepte celui qui est aux embouchures et sur les bords des rivières; car on y trouve en beaucoup d'endroits une riche couche d'argile et de terre végétale, déposée par les eaux à leur descente des montagnes. »

(1) Warden.

Enfin, « le sol d'alluvion présente une surface ondulée depuis la ligne granitique jusqu'au pied des montagnes, et compose toute la côte dans une longueur de 10 à 200 milles. La ligne de limite nord-ouest passe près d'Ambay, de Trenton, de Philadelphie, de Baltimore, de Washington, de Frédéricksburg, de Richmond et un peu à l'ouest d'Halifax et de Fayetteville dans la Caroline du Nord, ensuite près de Cambden dans la Caroline du Sud, et près de Columbia et d'Augusta, sur le Sawannah : de là, prenant une direction ouest, cette ligne traverse les rivières de l'Ogeehee, de l'Oakmulgie, de l'Alabama, et se porte à Natchès, sur le Mississipi. De l'Hudson au Mississipi elle s'élargit par degrés vers ce dernier fleuve, et s'étend ensuite le long de ses deux branches jusqu'au confluent de la rivière des Illinois en conservant à peu près le même niveau, ensuite s'élève insensiblement vers l'Alleghany.

« Du pied des montagnes à la mer, il y a une descente graduelle d'environ 5,800 pieds. On peut observer une inclinaison semblable de la vallée de Natchès au golfe du Mexique, vers lequel d'immenses masses de matières terreuses et d'arbres sont entraînées chaque année par de nombreuses rivières d'une grande dimension. Ces rivières, quelquefois, s'élèvent à vingt ou trente pieds au-dessus de leur niveau ordinaire. De la Géorgie à New-York, l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer diminue graduellement.

« Ce sol est formé de couches horizontales de terre végétale, de tourbe, de gravier, de sable et d'argile. On trouve sur les parties les plus élevées de la pierre *poudding* (brèche pyromaque, pierre à feu) d'une forme ronde; et dans les parties basses, des mines de fer des marais. Ce sol contient encore des coquilles marines et des débris d'animaux, dont il y a d'immenses lits dans les Carolines et la Géorgie, à 20 ou 30 milles des bords de la mer, et à une profondeur de 18 à 20 pieds (1). »

Le rivage de l'Atlantique est généralement cultivé et peuplé. Le sol y est cependant en beaucoup d'endroits maigre; sablonneux, peu susceptible de re-

(1) Warden.

cevoir une population pressée. Les pentes des montagnes Apalaches, si ce n'est dans la Virginie, où elles s'adoucissent et forment même de vastes plateaux, sont pour la plupart trop roides pour être susceptibles de culture, mais à l'ouest des Apalaches s'étend, à droite jusqu'aux grands lacs, en face jusqu'aux montagnes Rocheuses, et à gauche jusqu'au golfe du Mexique, le bassin du Mississipi qui, dit M. A. de Tocqueville, est, à tout prendre, la plus magnifique demeure que Dieu ait jamais préparée pour l'habitation de l'homme. La partie située entre ces montagnes et le grand fleuve est couverte de magnifiques forêts éclaircies çà et là par des prairies d'une fertilité remarquable. La Louisiane, située à l'ouest du Mississipi, est moins favorisée. Une moitié environ est réputée inhabitable, par suite du manque de bois, soit de chauffage soit de construction; cependant on y a reconnu la présence de riches gisements de houille, et il est incontestable que des plantations d'arbres y réussiraient à merveille. Dans le voisinage du Mexique s'étend une vaste plaine de sable. Cette nudité contraste singulièrement avec la rive gauche du fleuve. Le sol de la Nouvelle-Angleterre, suivant [redacted]

d'ailleurs presque entièrement défriché. Dans la Pensylvanie, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, celle du Sud, la Géorgie et le Tennessée, certaines parties sont sablonneuses, et les autres sont composées d'un terreau noir très-fertile. L'Ohio et le Kentucky, ce dernier surtout, sont le paradis terrestre de l'Amérique du Nord. Dans beaucoup de parties du Kentucky, dit Warden, le sol est si fertile, qu'il est trop riche pour le froment. Sur les bords de l'Ohio il y a de grandes prairies naturelles de 20 à 50 milles de circuit dont le sol est entièrement productif. Dans ces États il y a peu de terres inutiles, la plus grande partie des hauteurs admettent la culture jusque sur leur sommet. Cependant les territoires à l'ouest du Mississipi, territoires vastes chacun comme un de nos grands royaumes européens, contiennent peut-être des richesses plus abondantes encore.

Climat. Une contrée qui s'étend du 25° au 54° degré de latit. l'espace de 58 degrés de longit., et qui, dans cette vaste étendue, est accidentée par de hautes montagnes, de grands lacs, des cours d'eau innombrables, doit reunir et réunit en effet tous les climats, à l'exception [redacted]

[redacted]

embrasse un plus vaste espace, et ne le divise qu'en trois régions : la première, celle du nord, commençant au point le plus septentrional de la frontière, finit au 39ᵉ degré, à la hauteur du milieu de la baie de la Delaware; la deuxième, tempérée, s'étendant du 39ᵉ degré au 35ᵉ; enfin la troisième, chaude, comprenant la Floride, c'est-à-dire, s'étendant jusqu'au 25ᵉ degré. Il fait remarquer que ce qui caractérise la première c'est que la température moyenne y est comparativement peu élevée; il indique la deuxième comme sujette à de très-grandes et très-brusques irrégularités dans la température, et la troisième comme étant le siége d'une température excessive et très-élevée.

Les territoires compris entre le lac Michigan à l'est, le lac Supérieur au nord et le Mississipi à l'ouest, jusqu'à ses sources, et au sud jusqu'à sa jonction avec l'Ohio, et celui dont le Missouri occupe le centre, présentent encore d'autres divisions plus nombreuses. Quant aux territoires compris entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, ils jouissent d'un climat généralement tempéré, qui est dû surtout aux vents d'ouest qui y soufflent de l'Océan, et qui ne parviennent dans les contrées à l'est des montagnes Rocheuses qu'après avoir traversé ces âpres et froides montagnes. En résumé, le climat général des États-Unis, bien qu'il soit soumis à de fréquents et subits changements de température, est parfaitement sain, sauf certaines parties avoisinant le golfe du Mexique. « Le froid de l'hiver, dit Warden, si rude dans les parties du nord, ne nuit point à la santé, et n'empêche pas la longévité, et la chaleur de l'été est souvent rafraîchie par des orages et de la pluie. Les pluies sont beaucoup plus chaudes que dans presque toute l'Europe, et ressemblent aux torrents des climats du tropique. La quantité moyenne d'eau qui tombe annuellement est plus grande d'un tiers qu'en Europe, ainsi qu'il résulte de beaucoup d'observations; mais il n'y a pas un aussi grand nombre de jours de pluie. L'évaporation est de même plus prompte dans les États-Unis qu'en Europe. Il y a également dans les États-Unis plus de tonnerres et d'éclairs, et conséquemment l'air y est plus sec. »

Détermination de la température moyenne de divers points des États-Unis, d'après les observations consignées dans l'ouvrage de M. le major Poussin.

	Latitude.	Degrés centigr.
Augusta, État du Maine. . . Plus haut : + 35°; plus bas : 29° 45. Variation : 64° 45.	43° 21'	7° 80
Fort Crawford, même latitude, mais dans l'intérieur des terres, à la jonction de l'Ouisconsin et du Mississipi. Plus haut : + 35° 56; plus bas : 30°. Variation : 65° 56.		9° 45
Fort Brady, entre les lacs Supérieur et Michigan par. . .	46° 39'	7° 75
Saut de Ste-Marie, décharge du lac Supérieur.	46° 30'	6°
Cantonnement Hancock, sur la rivière Ste-Croix (Maine)	46° 10'	6°
Fort Snelling, confluent du lac St-Pierre et du Mississipi.	44° 53'	7° 23
Plattsburg, sur le lac Champlain.	44° 41'	8° 31
Fort Howard, baie Verte. Lac Michigan.	44° 30'	7° 23
Sacketts-Harbour, lac Ontario	43° 57'	9° 45
Portland (Maine).	43° 38'	7° 78
Portsmouth (New-Hampshire)	34° 04'	8° 34
Newport (Rhode-Island). . .	41° 30'	10° 56
West-Point (New-York). . .	41° 22'	11° 11
Pittsburgh (Pensylvanie). . .	40° 26'	12° 23
Fort Mifflin (près de Philadelphie).	39° 51'	12° 78
Washington.	38° 53'	13° 90
Fort Monroë, Hamptonbay (Virginie).	37° 02'	16° 14
Fort Gibson, sur l'Arkansas.	35° 47'	17° 23
Augusta, sur la Savannah. .	33° 28'	18° 89
Charleston (Caroline du Sud)	32° 42'	17° 78
Fort Jesup, près de la rivière Sabine (Louisiane).	31° 30'	20° »
Fernandina, embouchure de la rivière Sainte-Marie. . . .	30° 40'	21° 11
Pensacola (Floride).	30° 24'	20° 50
Nouvelle-Orléans.	29° 57'	22° 23
Sainte-Augustine (Floride).	29° 50'	22° 23
Cantonnement Brooke, baie de Tampo (Floride).	27° 57'	22° 78

En parlant de la salubrité du climat des États-Unis, nous n'avons pas voulu dire qu'excepté dans les parties sud, pour lesquelles seules nous avons fait une première réserve, il n'existe dans ces vastes contrées aucune de ces causes générales qui influent plus ou moins défavorablement sur la santé des habitants, nous n'avons pensé qu'à exprimer la qualité ordinaire du climat, abstraction faite des circonstances locales et passagères de nature à altérer cette qualité.

C'est ainsi que la fièvre jaune, cette terrible maladie des tropiques, a sévi à plusieurs époques dans des localités très-éloignées, vers le nord, du golfe du Mexique, ou elle semble avoir établi son

siége principal. Mais des observations faites avec soin ont constaté que toujours, lorsqu'elle s'est montrée dans les régions septentrionales, sa propagation, sinon sa présence, a été déterminée par quelques circonstances étrangères au climat, telles que la malpropreté, l'humidité des habitations, et surtout le voisinage de quelque foyer accidentel d'émanations impures.

On a fait à ce sujet une remarque qui mérite d'être rapportée. Il est facile de comprendre qu'une terre fraîchement remuée laisse échapper des vapeurs qui peuvent être nuisibles, surtout si le sol remué est bas et marécageux : mais ce qui semble contraire aux faits constatés par la commune expérience, c'est qu'en plusieurs localités des États-Unis l'influence de ces miasmes ne se fait pas sentir dans le voisinage immédiat des foyers, mais sur les hauteurs voisines.

Nous avions pensé à ne traiter de la division politique du territoire qu'après avoir exposé l'ensemble de sa constitution. La difficulté d'être constamment clair et précis sans recourir à l'indication des diverses localités nous oblige à intervertir l'ordre, plus logique pourtant, que nous nous étions imposé.

Division politique. Le territoire oc-

ces frontières en lignes droites perpendiculaires les unes aux autres qui terminent l'un ou plusieurs côtés de la plupart des États. Ce système de limiter un territoire par les méridiens et les parallèles est absurde; il exige une quantité infinie de travaux géodésiques qui n'ont pas été faits et ne le seront pas de longtemps. Les méridiens et les parallèles peuvent servir à diviser le ciel; pour la terre, il n'y a de limites raisonnables que le cours des fleuves ou la ligne du versant des eaux dans les chaînes de montagnes. » Cette opinion un peu durement exprimée est moins juste, quant aux États-Unis, qu'elle ne le semble au premier abord. Des discussions à propos des limites respectives n'ont existé entre l'Angleterre et la Confédération qu'au sujet des points qui avaient été déterminés d'après des cours d'eau, et des versants de montagnes fort souvent mal reconnus, quelquefois même seulement présumés, faute d'exploration ou faute d'accord entre les témoignages des explorateurs. Il a fallu recourir aux parallèles pour finir par s'entendre. Quand les divers États seront assez peuplés pour qu'ils aient intérêt à ne pas perdre quelques mètres de superficie, ils seront probablement assez riches, et par conséquent les lumières y seront

[redacted]

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Lincoln.	36	Wiscasset.
Oxford.	37	Paris.
Sommerset.	37	Norridgewock.
Washington.	24	Machias.
York.	21	York.

Il est traversé par une petite chaîne de montagnes qui s'étend du midi au nord et sépare les eaux qui se rendent au Saint-Laurent de celles qui se jettent dans l'Atlantique. Le sol, à vingt milles de distance le long de la côte, est léger et pauvre; dans le nord-est il est de meilleure qualité, et le chanvre réussit dans la partie limitrophe du Bas-Canada et du New-Hampshire. L'hiver y est très-rigoureux depuis novembre jusqu'en avril; l'été dans certaines parties est brûlant, et arrive presque sans transition; dans les autres parties il est mieux réglé et aussi plus tempéré. Le Maine possède quelques mines de fer; on y trouve aussi du fer magnétique, du sulfate de fer, de l'antimoine et du molybdène sulfuré, mais peu abondamment. On y exploite des carrières d'ardoise de bonne qualité, de grenat rouge brun et rouge orange, et de pierres à aiguiser. Les arbres forestiers y sont, comme dans le Nouveau-Brunswick, le sapin, l'érable, le hêtre, le bouleau et le chêne blanc et gris. Le pommier, le prunier, le cerisier, le poirier, la vigne, le framboisier et le groseillier y existent, mais à l'état sauvage. Le loup et l'ours fréquentent ses forêts, riches encore en renards, en castors et en écureuils. Le saumon, autrefois nombreux sur ses côtes, ne fréquente plus que l'entrée de la rivière Kennebeck; mais les crustacés, les mollusques, l'écrevisse, la pétoncle et le clam y sont encore abondants, et les cours d'eau intérieurs nourrissent de grandes truites d'excellente qualité. Le venimeux serpent à sonnettes et l'importun mosquito y sont les seuls véritables ennemis du colon.

New-Hampshire. — Ses limites sont, à l'est, l'Atlantique; au nord, le 45e degré 13′ de latitude; à l'ouest, le cours du Connecticut; au sud, le 42° 42′ de latitude. Sa superficie et de 2,373,600 hectares. Il se divise administrativement en 6 comtés et 213 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Cheshire.	35	Keene.
Coos.	24	Lancaster.
Grafton.	35	Hoverhill.
Hillsborough.	42	Amherst.
Rockingham.	46	Concord. Portsmouth. Exeter.
Strafford.	31	Dover.

Le premier rang des montagnes Bleues longe la côte à environ 30 milles en avant dans les terres; une partie des montagnes Blanches va de l'ouest au nord-est, entre le Connecticut et le Maryland (1). Dans cette dernière chaîne est compris le mont Washington, que nous avons indiqué comme le plus haut sommet des Apalaches. Le New-Hampshire renferme plusieurs lacs et trente-deux cours d'eau plus ou moins considérables. Le sol, qui va s'élevant par une succession de terrasses séparées l'une de l'autre par des vallées, à partir de la mer jusqu'aux montagnes Blanches, est très-fertile dans ces vallées et sur les hauteurs moyennes. Sur le bord des grands ruisseaux il est généralement sablonneux, et plus propre aux pâturages qu'à l'agriculture. Le climat est le même à peu près que dans le Maine. Le fer, le plomb noir, se trouvent sur quelques points. On a signalé aussi quelques filons d'argent natif. La pierre de taille, la stéatite, le mica foliacé, l'ocre jaune et rouge, l'argile et l'alun sont abondants. Les eaux minérales ne paraissent pas y avoir été très-attentivement recherchées et étudiées. Les arbres forestiers dans le New-Hampshire sont les mêmes que dans le Maine, et il en est ainsi dans les États situés sous la même zone. Nous nous abstiendrons, en conséquence, de répétitions inutiles; nous nous bornerons à indiquer les nouvelles espèces à mesure que nous changerons de climat. On nous permettra cependant de rappeler, au sujet des arbres forestiers que nous avons déjà cités à propos de l'État du Maine, que l'érable à sucre que nous trouvons ici dans les Etats du Maine et du New-Hampshire est le même arbre si précieux auquel nous avons consacré une description particulière dans la notice sur le Canada. Indépendamment du loup, de l'ours, du castor, des écureuils gris, rayés et volants, les montagnes du New-Hampshire sont peuplées de carcajous, de bêtes puantes, de loutres, de martres, de belettes, et les bois voisins même des habitations

(1) Warden.

sont fréquentés par le renard rouge et le renard gris, dont la fourrure est estimée. La perdrix, la caille, le pigeon ramier habitent les vallées, le dindon sauvage les parties plus élevées, et la gelinotte les montagnes. Nous aurions pu faire la même remarque pour l'État du Maine. Les travaux qu'on a exécutés dans le lit et sur les bords des rivières en ont chassé le saumon, mais le bars est abondant sur les côtes, ainsi que la morue. L'alose, l'anguille, la truite et le monstrueux flétau peuplent les rivières. Ici nous commençons à trouver la mouche à miel, mais elle ne remonte pas au delà de 44° 40′ de latitude nord.

VERMONT. — Ses limites sont, à l'est, le cours du Connecticut; au nord, 45° 13′ de lat.; à l'ouest, le bord oriental du lac Champlain, et, à partir de l'extrémité sud de ce lac, le 3ᵉ degré 38′ de longit. (1). Sa superficie est de 2,528,400 hectares. Il est divisé administrativement en 13 comtés et 242 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Adisson.	24	Middleburg.
Bennington.	16	Bennington.
Calédonie.	23	Danville.
Chittenden.	24	Burlington.
Essex.	14	Guilshall.
Franklin.	19	Saint-Albans.
Grand'Ile	5	North-Hero.
Orange.	20	Chelsea.

[redacted]

rope sous la même latitude. D'avril à mai la température se radoucit, et en été la chaleur s'est quelquefois élevée à 94° (Fahrenheit). Cet État est riche en mines de fer, de plomb et de manganèse. On y exploite des carrières de jaspe d'un beau rouge, de pierre meulière, d'ardoise, de pierres à aiguiser et de marbres blanc et nuancé. On y trouve aussi du kaolin ou terre à porcelaine, de la terre de pipe et de l'argile commune. On y signale des sources d'eaux ferrugineuses et d'eaux sulfureuses. Le platane d'occident et le tilleul d'Amérique y réussissent. Le Vermont compte, suivant le docteur Williams (1), trente-six espèces de quadrupèdes, dont, indépendamment de ceux que nous avons déjà trouvés dans les autres États, le catamount, le blaireau, le renard noir, le renard rayé, le lièvre, l'hermine, la taupe, la souris, le lapin, l'urson, le raton laveur, le conepate et les écureuils noir et rouge. Le castor, le mink, le rat musqué et la loutre ont à peu près disparu à la suite de la longue guerre que leur ont faite les premiers habitants. Le docteur Williams, que nous venons de citer, dit, pour donner une idée de la quantité prodigieuse de pigeons sauvages qui peuplaient autrefois les forêts du Vermont, que les planteurs,

[redacted]

[redacted]

les nombreuses espèces de poissons, que la truite saumonée et l'ésoce-brochet : la première a été trouvée quelquefois du poids de 11 kilog., et le deuxième d'une longueur de 2 mèt. et du poids de 20 kilog.

NEW-YORK.—Ses limites sont, à l'est, le lac Champlain, bord occidental, et à partir de l'extrémité sud de ce lac, le 3° degré 38′ de longit. (méridien de Wash.) jusqu'à l'Atlantique et l'Atlantique lui-même ; au nord, le 45° degré 13′ de latit. ; au nord-ouest, le cours du Saint-Laurent, le lac Ontario, le cours du Niagara et le lac Érié ; au sud, le 42e degré jusqu'à la source de la Delaware ; à l'ouest, le cours de cette rivière jusqu'au 41e degré 35′, et en revenant au sud, une ligne conventionnelle tirée de ce point jusqu'à l'Océan vers 41° de latitude. Sa superficie est de 12,642,000 hectares. Il est divisé administrativement en 47 comtés et 454 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Albany.	8	Albany.
Alleghany.	5	Angelica.
Broome.	6	Chenango.
Cattaraugus.	1	Olean.
Cayuga.	10	Auburn.
Chatauque.	2	Chatauque.
Chenango.	14	Norwich.
Clinton.	5	Plattsburg.
Columbia.	11	Hudson.
Cortland.	6	Homer.
Delaware.	14	Delhi.
Dutchess.	16	Poughkeepsie.
Essex.	11	Élisabethtown.
Franklin.	4	Ezraville.
Genessie.	10	Batavia.
Greene.	7	Catskill.
Herkimer.	10	Herkimer.
Jefferson.	12	Watertown.
Kings.	6	Flatbush.
Lewis.	7	Martinsburg.
Madison.	11	Cazenovia.
Montgomery.	16	Johnstown.
New-York.	1	New-York.
Niagara.	4	Buffalo.
Putnam.	1	Carmel.
Onéida.	26	Utica.
Onondaga.	13	Onondaga.
Ontario.	[illegible]	Canandaigua.
Orange.	11	Newburg.
Otsego.	21	Otsego.
Queens.	6	North-Hempstead.
Rensellaer.	13	Troy.
Richmond.	4	Richmond.
Rockland.	4	Clark'stown.
Saratoga.	14	Sataroga.
Schenectady.	4	Schenectady.
Schoharie.	8	Schoharie.
Seneca.	7	Ovid.
Steuben.	9	Bath.
St-Lawrence.	12	Ogdensburg.
Suffolk.	9	Riverhead.
Sullivan.	7	Thomson.
Tioga.	9	Spencer.
Visler.	13	Kingston.
Warren.	1	
Washington.	21	Salem.
West-Chester.	21	Bedford.

L'État de New-York est sillonné du sud au nord par les Alleghanys et leurs chaînes secondaires. Sans parler des grands lacs Érié et Ontario ni du lac Champlain, il renferme douze lacs et vingt-deux rivières ou cours d'eau. Ses côtes sont, en outre, creusées de baies innombrables, où se pressent des îles dont quelques-unes sont considérables. A l'ouest des monts Alleghanys la contrée est généralement plate et fertile ; à l'est de ces montagnes elle est fortement accidentée, et dans le fond des vallées, les forêts vierges qu'abat le défricheur laissent à nu un terroir puissant et généreux. « Le bord de la mer est sablonneux ; les parties septentrionales sont âpres et montagneuses ; mais le sol de l'intérieur est généralement fertile, et se compose d'une terre mixte de couleur rougeâtre et d'argile friable (1). » Dans le comté d'Orange, sur la rive droite de l'Hudson, près des frontières de la Pensylvanie, sont des terres basses, submergées chaque année par les pluies du printemps. Aussi le terrain est-il dans cette partie une argile humide mêlée de petites pierres, ou une terre légère et sablonneuse.

L'hiver ne commence qu'en décembre dans l'État de New-York et finit en mars. Le froid est souvent intense, mais bien moins sur les bords des grands lacs, au nord, que dans le voisinage de l'Atlantique au sud. L'influence de ces grandes masses d'eaux intérieures est très-prononcée. Le printemps et l'automne sont doux, mais on éprouve ordinairement en été d'ardentes chaleurs.

Le fer est en immense quantité dans tout l'État. Le plomb, l'étain, puis le manganèse viennent ensuite. Nous n'osons parler d'un mince filon d'argent natif, découvert il y a plusieurs années près de Sing-Sing ; des houillères ont été ouvertes près de l'Hudson, et de riches salines sont en cours d'exploitation. La réputation des eaux thermales de Ballstown et de celles de Saratoga est maintenant établie. Ces dernières (2)

(1) Warden.
(2) Voir planche 62, à la suite du travail de

partagent avec celles de Bedford-Springs, dans la Pensylvanie, le privilége de servir de point de réunion au peu d'oisifs des États de la Nouvelle-Angleterre et du centre (1) autant au moins que de moyen curatif sérieusement essayé (2). New-Lebanon, Clinton, Lichtfield et beaucoup d'autres localités ont aussi leurs sources minérales.

L'État de New-York n'est pas moins riche que les trois précédents États en arbres forestiers. Castiglioni, cité par Warden, observe, dans son *Voyage du Canada à la ville de New-York*, que le sassafras et l'androméda ne croissent pas au nord de la partie supérieure du lac Georges, par 43° 25′ de latit.; et qu'en cet endroit le premier n'est qu'un arbrisseau, tandis que dans les contrées plus au sud il atteint à la hauteur d'un petit arbre; que le platane, le faux acacia (*robinia pseudo-acacia*, L.), et le cèdre blanc (*cupressus tyroides*, L.), ne se trouvent pas sur les bords de l'Hudson, au delà de 43° 5′ de latit. Il observe encore que dans le voisinage des chutes de Cohoez de la rivière de Mohawk il a vu pour la première fois le cèdre rouge (*juniperus virginiana*, L.), le peuplier de la Caroline (*populus heterophylla*, L.), et le prinus (*quercus prinus*, L.); que ce ne fut que dans les Highlands, auprès du village de Peckskill, par 41° 24′, qu'il aperçut le tulipier de Virginie (*liriodendron tulipifera*, L.); et qu'il rencontra le kalmia à larges feuilles (*kalmia latifera*, L.), sur les bords de l'Hudson, au-dessous du fort Indépendance, situé à 41° 20′ de latit., et le févier à trois pointes (*gleditsia triacanthos*, L.), dans les environs du village de Croton, sur la rivière du même nom. Le règne animal donne seulement lieu à remarquer que le castor, la martre et le rat musqué, s'ils n'ont pas complétement disparu, sont devenus très-rares dans le New-York. Quant aux poissons, aux reptiles, aux oiseaux et aux insectes, les mêmes espèces y sont toujours dans la même abondance.

MASSACHUSETTS. Capitale : *Boston*. — Ses limites sont, au nord, le 42° degré 52′ de latit.; à l'ouest, le 3° degré 20′ de longit. est (méridien de Washington); au sud, le 41° degré 13′ de latit., et à l'est, l'Océan, au 6° degré 55′ de longitude. Sa superficie est de 2,257,500 hectares. Il se divise administrativement en

M. Roux de Rochelle sur les États-Unis (*Univers pittoresque*).

[redacted]

[redacted]

Les principaux cours d'eau du Massachusetts sont, après le *Connecticut* et le *Merrimack*, dont il a déjà été question, le *Concord* et le *Nashua*, qui se joignent au Merrimack, l'*Ipswick* et la rivière de *Charles*. Un seul lac mérite d'être cité dans cet État, celui de *Quinsigamond*, dont la longueur est de 1 myriam. 1 kilom. 261 mèt. et la largeur de près de 1,609 mèt. Le cap Cod, l'un des points les plus orientaux des États-Unis, fait partie du littoral du Massachusetts, qui comprend également les îles de Nantucket et de Marthas' Vineyard. La première forme à elle seule un comté. Sur les collines et les montagnes le sol est une terre mixte formée de sable, de gravier et d'argile; il n'est réellement fertile que dans les vallées où la terre est franche, et notamment dans la vallée au fond de laquelle coule le Connecticut. « En général, dit Warden, le sol des parties du sud-est est léger et sablonneux et moins favorable à la culture que celui des parties du nord, du milieu et de l'ouest. » Le climat est à peu près le même que celui des parties sud du New-York; l'hiver commence en octobre et finit en mars, et, dans cette saison, le mercure descend quelquefois à 20° et même à 30° au-dessous de zéro. En compensation, on l'a vu monter à 70°, 86° et 90° au-dessus de zéro en été. Ces températures sont d'ailleurs très-variables sur la côte; le mercure y descend et remonte quelquefois de 14° en vingt-quatre heures en hiver, et y monte et redescend de 30° en été. Le printemps dure peu et est humide, l'automne est doux et agréable. Les vents de l'ouest et du nord-ouest, ceux du nord-est et du sud-ouest sont les plus ordinaires. A mesure que les défrichements avancent, le vent d'est pénètre plus avant dans les terres. Le plomb paraît être le métal le plus abondant dans le Massachusetts. Le fer et le cuivre ne viennent qu'ensuite. On a trouvé aussi du sulfure d'antimoine. Le *Journal minéralogique* de Bruce, 1er vol., et la *Revue de l'Amérique du Nord*, n° 3, vol. Ier, font mention d'une espèce de marbre élastique trouvé dans le comté de Berkshire. La couleur de ce marbre est d'un blanc de neige, et son élasticité telle, que si un fragment de 2 mèt. de long, de 60 cent. de large et de 5 cent. d'épaisseur est supporté horizontalement par ses extrémités, il décrit une courbe de 5 cent. de profondeur au point central. La chaleur diminue cette élasticité, que reproduit une immersion dans l'eau (1). Le talc, la serpentine, la pierre à aiguiser, la pierre calcaire, les ocres jaune et rouge, la terre de pipe et l'anthracite existent en assez grande quantité. Bien que le Massachusetts ait ses eaux minérales, aucune source n'est encore particulièrement en réputation. Nous nous bornerons à remarquer qu'ici le pin est presque le seul arbre qui vienne dans les plaines. Quant aux animaux, le chat sauvage, le loup et l'ours se sont depuis longtemps retirés dans les régions montagneuses; la pêche d'une espèce de baleine, du poisson noir (physeter), occupe une grande partie des habitants de l'île de Nantucket; les autres poissons, hôtes ordinaires de ces parages de l'Atlantique et des eaux intérieures de l'Amérique septentrionale, tels que le saumon, le maquereau, la morue, le gade églefin, le lica, le hareng, le flétau, l'esturgeon, l'alose, le bars et l'anguille sont très-abondants. Nous ne parlons pas des insectes : nous ne pourrions que nous répéter.

CONNECTICUT. Capitale : *Hartford*. — Ses limites sont, au nord, le 42e degré 2' de latit., à l'ouest le 3e degré 20' de longit. (mérid. de Washington), au sud l'Atlantique, à l'est le 5e degré de longit. Son étendue est de 1,315,800 hectares. Sa division administrative est en 8 comtés et 119 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Fairfield.	27	Fairfield.
Hartford.	18	Hartford.
Litchfield.	22	Litchfield.
Middlesex.	7	Middlesex.
New-Haven.	17	New-Haven.
New-London.	13	New-London.
Tolland.	10	Tolland.
Windham.	15	Windham.

Le Connecticut est traversé par les mêmes montagnes que le Massachusetts, qui le borne au nord. Dans cette région s'étendent les *Toghconnue*, au nord-est les montagnes de *Middletown*, qui vont jusqu'à la chaîne des montagnes *Blanches*, lesquelles rivalisent de hauteur avec les

(1) Warden, t. I.

montagnes Bleues, et s'élèvent à 333 mèt. Les principales rivières de cet État sont : le *Connecticut,* auquel se réunit le *Farmington* après un cours de 9 myriam. 6 kilom. 540 mèt. ; le *Hooestennue* ou *Housatonic,* navigable, pour les bricks et les sloops, seulement jusqu'à la ville de Derby, à 1 myriam. 9 kilom. 308 mèt. à partir du détroit de Long-Island dans l'Atlantique, sur un cours total de 22 myriam. 5 kilom. 260 mèt.; la *Tamise,* ou *Péquod,* et ses deux branches principales le *Quinebaug* et le *Shetucket.* Un grand nombre de moindres cours d'eau vont se jeter dans l'Atlantique, après un trajet généralement navigable sur la plus grande partie de son étendue. Le climat du Connecticut est le même que celui du Massachusetts. On en peut dire autant du sol; mais le règne minéral y est plus riche. Le fer se trouve en abondance dans un plus grand nombre de localités, notamment à Salisbury, à Canaan, à Colebrook, à Stafford, à Kent et à Ridgefield. On a découvert, mais en petite quantité, de l'oxyde rouge de cuivre à Fairfield et à Bristol; du cuivre blanc à Fairfield, de l'argent natif et du plomb à Trumbull. Des carrières de pierre de taille, de marbres vert, gris et bleu, de serpentine et de pierre calcaire ma- [redacted]

mouche commence à se montrer, mais il est encore très-rare. Quant aux grenouilles, toutes les espèces semblent s'y être donné rendez-vous. Warden rapporte à cette occasion un récit du voyageur Aubureу, que nous répétons à notre tour sans oser croire à sa sincérité, mais parce qu'il peut donner une idée de ce que sont ces reptiles dans certaines contrées des États-Unis. « Pendant la grande chaleur du mois de juillet 1758, un étang de 5 kilom. carrés environ fut entièrement mis à sec. Plusieurs milliers de grenouilles qui l'habitaient, conduites par l'instinct, se dirigèrent vers la rivière de Winomontic, à 8 kilom. environ de distance. Comme elles passaient, pendant la nuit, à travers la ville de Windham, les habitants s'imaginèrent que le bruit qu'ils entendaient provenait d'un détachement de Français et d'Indiens. Ne se croyant pas capables de lutter contre eux, ils se sauvèrent, presque nus, dans le bois voisin. Là, entendant le cri de *dree-tété,* qu'ils supposaient une offre de traiter, ils envoyèrent trois personnes chargées de faire les négociations, et qui furent bien surprises, lorsqu'elles découvrirent l'armée de grenouilles, commandée par leurs chefs, qui refusa de traiter hors de son élément. » [redacted]

[redacted]

125 mèt. de longueur, près de 8 kilom. dans la plus grande largeur, et une superficie de 8 myriam. 3 kilom. 668 mèt. environ. Le fer, le cuivre, la houille, sont exploités avec avantage sur plusieurs points de cet État, qui, comparativement à ceux que nous avons déjà visités, ne manque que des hautes futaies, tombées pour faire place à la charrue, et des bêtes fauves, qui se sont réfugiées en d'autres contrées depuis que celle-ci ne leur offre plus d'abris. La mer et les rivières, toujours généreuses, fournissent, au contraire, à la pêche près de 80 différentes espèces de poissons, entre lesquelles le *poisson noir* ou *tateag*, l'un des plus estimés, la plie, le merlus, le toad-fish et la lamproie.

NEW-JERSEY. Capitale : *Trenton*. — Ses limites sont, au nord une ligne se prolongeant d'est en nord-ouest du 41° degré au 41° degré 20′ de latit.; à l'ouest et au sud-ouest, par la rivière Delaware et la baie de ce nom ; à l'est, par l'Hudson et l'océan Atlantique. Sa superficie est de 2,955,000 hectares, et il se divise administrativement en 13 comtés et 116 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Bergen.	7	Hackensack.
Burlington.	12	Burlington.
Cape-May.	3	
Cumberland.	8	Bridgetown.
Essex.	10	Newark.
Gloucester.	10	Gloucester.
Hunterdon.	10	Trenton.
Middlesex.	8	New Brunswick.
Monmouth.	7	Freehold.
Morris.	10	Morristown.
Salem	9	Salem.
Sommerset.	7	Boundbrock.
Sussex.	15	Newtown.

Le nord du New-Jersey est traversé par les montagnes Bleues; la partie baignée par l'Atlantique est basse, plate, accidentée seulement par les collines *Neversink*, dont la plus haute, le mont *Mitchill*, ne dépasse pas 775 mèt. au-dessus de la mer. Indépendamment de l'Hudson et de la Delaware, qui le bornent à l'est et à l'ouest, cet État est arrosé par le *Hackinsack*, qui se jette dans la baie de *Haverstraw* et est navigable jusqu'à 2 myriam. 4 kilom. de son embouchure, sur un cours total de 6 myriam. 4 kilom. 860 mèt.; le *Bariton*, aboutissant à la baie de même nom, après avoir formé une chute de 5 à 7 mèt. : la marée y reflue jusqu'à 2 myriam. 5 kilom. de l'embouchure. A ce point cette rivière est guéable pour des chevaux; mais à peu de distance au-dessous elle est assez profonde pour porter des vaisseaux de 20 canons; la *Passayck*, qui reçoit la *Pégunnoc* et la *Rockaway*, et se jette après un cours de 10 myriam. 4 kilom. 500 mèt., est navigable pendant 2 myriam. 4 kilom. 125 mèt. depuis son embouchure jusqu'à la grande chute formée par un rocher de 23 mèt. 83 cent. de haut; la *Cohanzye* ou *Césarée*, qui se jette dans la baie de Delaware, est navigable sur un parcours de 3 myr. 2 kilom.; l'*Ancocus*, ou *Northampton*, est navigable pendant 2 myriam. 5 kilom. 750 mèt., à partir de sa jonction avec le Delaware; le *Morris*, qui se rend à la baie de Delaware comme le *Cohanzye*, et porte des vaisseaux de 100 tonneaux à 2 myriam. 2 kilom. de son embouchure; le *Great-Egg-Harbour*, qui, sur un parcours de même longueur, est navigable pour des vaisseaux de 200 tonneaux, à partir de l'Atlantique, où il se perd; le *Mulliens*, qui ne reçoit que des bâtiments de 60 tonneaux à la même distance de son embouchure, placée également dans un havre de l'océan Atlantique, et enfin le *Little-Egg-Harbour*. Nous avons omis de mentionner minutieusement jusqu'ici les baies et les îles qui font partie des États placés sur le littoral de l'Océan ; nous continuerons à ne pas surcharger peu utilement notre description. Nous avons opéré à peu près de même en ce qui concerne les petits lacs : nous nous reprocherions cependant de passer sous silence dans l'État du New-Jersey un lac de 4 kilom. 827 mèt. de long et 2 kilom. 400 mèt. de large, creusé sur la cime de l'une des montagnes qui sillonnent le comté de Morris. Le sol du New-Jersey, composé, dans les parties qui avoisinent la mer, d'un sable fin et de cailloux roulés, est presque stérile; mais dans les montagnes et dans l'intérieur il est de meilleure qualité, et le long de la rivière *Bariton* il est extrêmement riche. Le climat est le même que celui du midi de l'État de New-York. On y trouve, en fait de substances métalliques, de l'*argent* et du *cuivre natif*, du fer *oxydulé*, *oxydé des marais*, *oxydé rubigineux*, *magnétique* et *terreux bleu*, de l'*oxyde de fer brun*, du *plomb sulfuré*, du

plomb noir, de l'*oxyde rouge de zinc*, de l'*antimoine* et du *titane*. Les substances terreuses et acidifères n'y sont pas en moins grande variété. Le *zircon-jargon* (de Brongniart), la *chalcédoine*, le *jaspe*, la *pierre à fusil*, l'*ardoise*, les *argiles blanche* et *bigarrée*, l'*argile glaise*, l'*argile ocreuse rouge graphique*, la *terre de pipe blanche*, des *ocres blanche, jaune, noire, verte et rouge*, la *magnésie native*, la *serpentine*, le *talc stéatite*, la *pierre de taille*, la *pierre calcaire*, la *marne*, le *gypse*, le *charbon de terre* et le *succin* existent, et quelques-unes de ces substances sont exploitées en grand dans plus d'une localité. On cite dans le comté de Morris, à Washington, sur la montagne de Schooley, une source minérale à laquelle Warden attribue la vertu de guérir la gravelle des reins et la pierre de la vessie, et dont voici, au surplus, l'analyse par le docteur Mac-Moen (1) :

Un peu plus du tiers de son volume consiste en gaz acide carbonique. 16 grains 50 cent. de résidu fournis par évaporation ont donné :

Extractif	0,92 grains.
Muriate de soude	0,43
Muriate de chaux	2,40
Muriate de magnésie	0,50

[redacted]

plus méridionales, et l'*arbre à thé* ou *ceanothus americanus* de Linné. Le règne animal n'offre pas de différence avec celui des États précédemment décrits. Il convient pourtant d'ajouter aux insectes nuisibles ou incommodes déjà indiqués la *mouche de Hesse*, qui, dit-on, a été importée dans le pays par les troupes hessoises, lors des guerres de l'indépendance.

ÉTAT DE PENSYLVANIE. Capitale : *Philadelphie*. — Ses limites sont, au nord le 42[e] degré de latit., à l'ouest le 3[e] degré 30' de longit. (mérid. de Washington), au sud 39° 43' de latit., et à l'est le cours de la Delaware. Sa superficie est de 12,255,000 hectares carrés. Il est divisé en 50 comtés et 651 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Adams.	18	Gettysburg.
Alleghany.	15	Pittsburg.
Armstrong.	7	Kitaning.
Beaver.	12	Beaver.
Bedfort.	15	Bedford.
Bercks.	33	Reading.
Bradford.		
Bucks.	29	Newton.
Butler.	13	Butler.
Cambria.	3	Ebensburg.
Centre.	11	Bellefort.
Chester.	40	West-Chester.
Clearfield.	1	Clearfield.
Columbia.		
Crawford.	34	Meadville.
Cumberland.	18	Carlisle.

[redacted]

[redacted]

La Pensylvanie est traversée du sud-ouest au nord-est par les Alleghanys et leurs chaînes secondaires et parallèles, qui se multiplient sous des noms différents. Cet État est ainsi, à proprement parler, une série de vallées juxtaposées. Il est arrosé par une multitude de cours d'eau, tous tributaires soit de la Susquehanna, soit de la Delaware, soit de l'Alleghany, soit enfin de la Monongahela ou du Yohiogany, dont nous avons précédemment fait mention. Le sol présente nécessairement une grande variété de composition; il est cependant généralement d'une fertilité remarquable, surtout dans les parties nouvellement défrichées et qui etaient précédemment couvertes de forêts. Une couche de 6 à 8 cent. d'épaisseur d'un terreau noir et léger lui donne une grande force végétative. On cite surtout sous ce rapport la vallée de Cumberland. M. de Humboldt a obtenu pour température moyenne de l'année à Philadelphie, par 39° 56′ de latit., 17° 7′ centigrade (1). Mais cette moyenne est le résultat de termes nombreux, et la variété des climats est telle dans la Pensylvanie, suivant que les localités sont basses ou élevées, voisines des grands lacs ou de l'Océan, ou placées dans l'intérieur des terres, qu'on ne saurait conclure de la moyenne déterminée pour quelques-unes d'entre elles une moyenne générale d'une valeur réelle. « Un observateur attentif, dit Warden, le docteur Rush, voit dans cet État un composé de tous les climats : les brouillards de la Grande-Bretagne au printemps; les chaleurs de l'Afrique en été; en juin, la température de l'Italie; le ciel de l'Égypte en automne; en hiver, les neiges et le froid de la Norwége et les glaces de la Hollande; enfin dans toutes les saisons, les tempêtes des Indes occidentales, l'atmosphère de la Grande-Bretagne, et ses vents, qui varient tous les mois. »

La Pensylvanie abonde en mines de fer, de cuivre, de houille et d'anthracite. La combustibilité de ce minerai, d'un usage aujourd'hui si commun, surtout en Pensylvanie, n'est reconnue que depuis une trentaine d'années; la consommation, qui était en 1820 de 365 tonnes (370,711 kil. 885 gr.), atteignait, cinq ans plus tard, 33,699 tonnes (34,256,355 kil. 651 gr.), et dix ans plus tard encore, en 1835, 557,000 tonnes (565,606,493 kil.) (1). Cet État, si riche en produits qui manquent à tant d'autres États de l'Union, ne devait avoir rien à désirer de ce qui fait la prospérité de quelques-uns d'entre eux : il a ses eaux de Bedford-Spring, rivales en renommée de celles de Saratoga dans le New-York; il en a d'autres encore, moins célèbres, mais non moins pourvues de propriétés médicales. Telles sont, notamment, la fontaine sulfureuse de Cumberland, les *fontaines jaunes* du comté de Chester, les *fontaines chaudes* du comté de Huntingdon, et celle du comté d'Alleghany, dont la surface se recouvre constamment d'une huile bitumineuse (2). Enfin le comté de Venango a sa source de naphte, dont on recueille le produit à la surface de la rivière d'Oil, à 1,609 mèt. de la jonction de cette petite rivière avec l'Alleghany, et des salines existent près de la rivière de *Cone-Maugh*, dans le lit du *Conaquesing* et dans la crique de *Sinnemahoning*, l'un des tributaires de la Susquehannah.

Nous ne dirons rien des forêts de cet État. Elles sont encore dans toute leur gloire dans les parties avoisinant le lac Érié. Il serait trop long d'indiquer toutes les espèces qu'elles contiennent; il est à remarquer, toutefois, que le pin, si abondant dans le New-Jersey, sur la rive gauche de la Delaware, manque à peu près complétement ici, sur la rive droite de cette même rivière, et que le tulipier, qui dans le New-York et les États voisins, situés par 43° et 44° de latit., atteint à peine à 4 mèt. de hauteur, est ici l'égal des grands pins et des chênes les plus élevés.

Quant aux animaux, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, crustacés et insectes, leurs variétés ne sont pas moins nombreuses dans la Pensylvanie que dans les précédents États. Il convient pourtant de remarquer que l'élan, autrefois si commun dans ce pays qu'il lui avait donné son nom (Terre de l'Élan), ne s'y trouve plus guère que vers le lac Érié, et que la chasse faite aux ours noirs,

(1) *Nova genera et species plantarum* Alex. de Humboldt. Prolegomena.

(1) Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. I, notes.
(2) Warden.

aux ratons laveurs (*ursus lotor* de Linné), aux blaireaux, aux castors et aux loutres, les ont fait disparaître presque complétement des régions habitées. Il en est à peu près ainsi du serpent à sonnettes, de la couleuvre à petites raies et du serpent noir. La cigale, le fléau de tant de contrées sur le globe, n'apparaît qu'à des périodes de dix-sept à dix-huit ans ; mais le moustique, qui ne respecte guère que les sommets des collines et des montagnes, ne s'éloigne pas un seul instant des vallées.

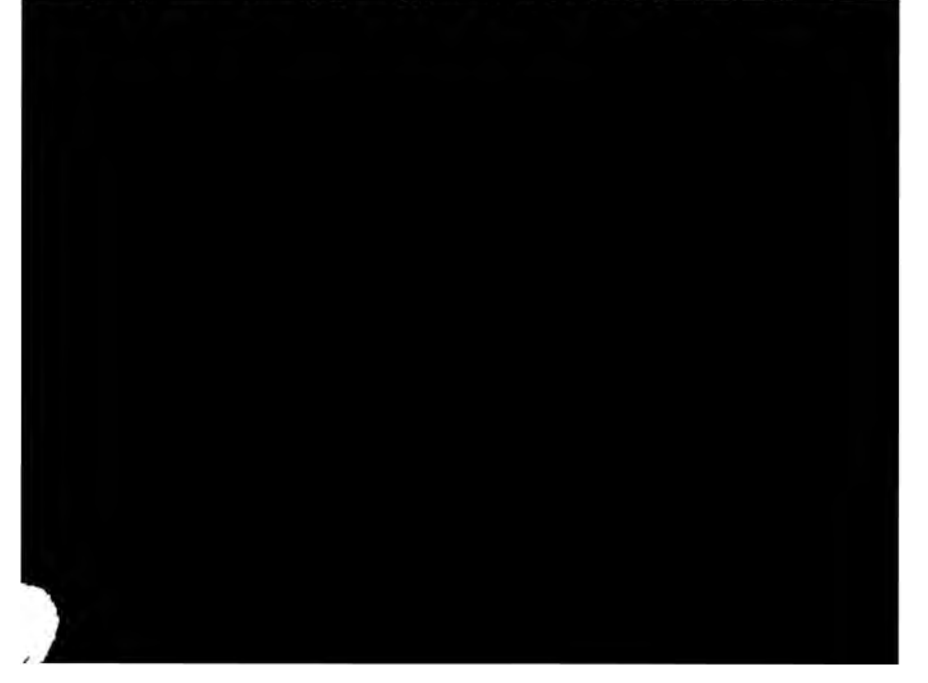
ÉTAT DE DELAWARE. Capitale : *Dover*. — Ses limites sont, au nord, une ligne tirée du fond de la baie de la Chesapeak au fond de celle de la Delaware par 39° 52′ de latit. à l'est, le 1er degré 18′ de longit. orient. (mérid. de Washington); au sud, le 38e degré 30′ de latit., et à l'ouest la baie de Delaware. Sa superficie est de 567,600 hectares, et sa division administrative se borne à 3 comtés, et 25 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Kent.	5	Dover.
New-Castle.	9	Wilmington.
Surrey.	11	Georgetown.

Cet État est traversé du sud au nord par la chaîne de montagnes peu élevée qui forme la charpente du promontoire

Comtés.	Chefs-lieux.
Calvert.	Saint-Léonard.
Caroline.	Denton.
Charles.	Port-Tobacco.
Dorchester.	Cambridge.
Frederick.	Frederick-Town.
Harford.	Harford.
Kent.	Chester.
Montgomery.	Unity.
Prince-George.	Marlborough.
Queen-Ann'.	Centreville.
Saint-Marg'.	Leonard-Town.
Sommerset.	Princess-Ann.
Talbot.	Easton.
Washington.	Elisabeth-Town.
Worcester.	Snow-Hill.

Les bords de la baie de la Chesapeak sont plats et marécageux. Les terrains s'élèvent ensuite à l'ouest de cette baie jusqu'aux monts Alleghanys, dont diverses chaînes parallèles traversent le Maryland du sud-ouest au nord-est. De ces montagnes et de celles qui longent le promontoire que le Maryland partage avec la Delaware descendent plus de cinquante cours d'eau qui, concurremment avec l'*Hudson*, la *Susquehannah*, la *Potomac* et le *Patuxent*, fertilisent cette contrée, dont le sol est généralement de la même nature que celui de la Pensylvanie (1). Les principaux de ces cours d'eau sont, à l'est de la baie de la Chesapeak : le *Pocomoke*, cours : 6 myriam. 4 kilom. 270 mètr. ; le *Manokin* ; le *Wicomico*, cours : 3 myriam. 2 ki-



360 mèt. de son confluent; la *Seneca*, le *Rock*, la *Branche de l'Est*; la rivière *Large*; la *Piscataway*; la *Matta-Woman*; le *Nougemy*; le *Tobacco*; le *Wicomico*; la *Sainte-Marie*; et enfin, se jetant dans la baie elle-même, la rivière de l'*Ouest*, celle du *Sud*, celle de *Severn*, proche du port d'Annapolis; celle de *Magotty*; le *Patapsco*, navigable pendant 1 myriam. 2 kilom. 872 mèt.; le *Jones'-Falls*, le *Gwin's-Falls*, le *Back*, le *Gunpowder* et le *Bush*.

Nous commençons à entrer dans les régions méridionales de l'Amérique du Nord. Le climat est plus doux que dans la Pensylvanie. Les mêmes substances métalliques se retrouvent ici; mais parmi les substances terreuses et acidifères nous avons à signaler les *émeraudes*, les *agates*, le *jaspe*, le *nitre* et l'*ambre*. La vigne donne quelques produits, mais peu abondants, et la baie de Chesapeak fournit des *huîtres*, des *crabes*, des *pétoncles* et des *moules*.

ÉTAT DE VIRGINIE. Capitale : *Richmond*. — Ses limites sont au nord, sauf une longue et étroite pointe à l'ouest, entre les États de Pensylvanie à l'est et d'Ohio à l'ouest, le 39e degré 43′ de latit.; à l'ouest, l'*Ohio*, le *Big-Sandy* et les montagnes de Cumberland; au sud, le 36e degré 30′ de latit.; à l'est l'Atlantique, et au nord-est la *Potomac*. Sa superficie est de 17,188,992 hectares. Cet État, le plus vaste de tous ceux de la confédération, est divisé administrativement en 100 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Accomack.	Drummond.
Albermarle.	Charlottesville.
Amelia.	
Amherst.	New-Glasgow.
Augusta.	Staunton.
Bath.	Warm-Springs.
Bedford.	Liberty.
Berkley.	Martinsburg.
Botetourt.	Fincastle.
Brooke.	Charlestown.
Brunswick.	
Buckingham.	New-Canton.
Campbell.	Lynchburg.
Caroline.	Port-Royal.
Charles'city.	
Charlotte.	Marysville..
Chesterfield.	Manchester.
Cumberland.	Cartersville.
Culpeper.	Fairfax.
Cabell.	
Dinwiddie.	Petersburg.
Elisabeth-City	Hampton
Essex.	Tappahannock.
Faquier.	Warrentown.
Fairfax.	Centreville.
Fluvanna.	Columbia.
Frederick.	Winchester.
Franklin.	Rocky-Mount.
Gloucester.	
Goockland.	
Graydon.	Greensville.
Greenbrier.	Lewisburg.
Greensville.	Hicksford.
Giles.	
Halifax.	South-Boston.
Hampshire.	Romney.
Hanover.	Hanover.
Hardy.	Moorfields.
Harison.	Clarkesburg.
Henrico.	Richmond.
Henry.	Martinsville.
Isle of Wight.	Smithsfield.
James'city.	Williamsburg.
Jefferson.	Charlestown.
Karihaway.	Charlestown.
King and Queen.	Dunkirk.
King George.	
King-William	Delaware.
Lancaster.	Kilmarnock.
Lee.	Jonesville.
London.	Leesburg.
Louisa.	
Lunenburg.	Hungary.
Madison.	Madison.
Mathews.	
Mecklinburg.	San-Tammany.
Middlesex.	Urbanna.
Monongalia.	Morgan-Town.
Monroë.	Union Town.
Montgomery.	Christiansburg.
Mason.	Point-Pleasant.
Nausemond.	Suffolk.
New-Kent.	Cumberland.
Norfolk-County.	Norfolk.
Northampton.	
Northumberland.	Bridge-Town.
Nottoway.	
Nelson.	
Ohio.	Wheeling.
Orange.	Stannardsville.
Patrick.	
Pendleton.	Franklin.
Pittsylvania.	Danville.
Powhatton.	
Prince-Edward.	Jamestown.
Princess-Anne.	Kempsville.
Prince-William.	Hay-Market.
Prince George.	
Randolph.	Beverley.
Richmond.	
Rock-Bridge.	Lexington.
Rockingham.	
Russel.	Franklin.
Shenandoah.	Woodstock.
Southampton.	Jerusalem,
Spotsylvania	Fredericksburg.
Stafford.	Falmouth.
Surry.	Cobhem.
Sussex.	
Tazewell.	Jeffersonville.
Tyler.	
Warwick.	
Washington.	Abingdon.
Westmoreland.	Leeds.
Wood.	New-Port
Wythe.	Evansham.

Comtés.	Chefs-lieux.
York.	York.
Richmond (city).	
Norfolk-Borough.	
Petersburg.	

« La grande chaîne des Alleghanys, qui traverse cet État du nord-ouest au sud-est, est formée de plusieurs petites chaînes ayant presque toutes une direction parallèle. La plus orientale est connue sous les noms de *Blue-Ridge* et de *montagne du Sud;* celle qui vient ensuite, sous ceux de *Great-Ridge* et de *montagne du Nord;* et la plus occidentale, appelée *Alleghany*, la plus élevée de toutes, sépare les eaux des rivières qui vont se décharger dans l'Océan de celles qui viennent aboutir à l'Ohio. Au delà de cette dernière chaîne on rencontre la grande chaîne de Cumberland, qui forme la limite entre cet État et celui du Kentucky. Entre la chaîne orientale et la chaîne occidentale des Alleghanys se trouvent de moindres chaînons, d'une étendue fort inégale, mais dont la direction est aussi presque toujours parallèle. Ceux qui parcourent les parties septentrionales sont appelés *Big-Fort, Little-Fort North, Great-Cacapon* ou montagne du Milieu, et l'on donne également le nom de *North* à la partie de ce der-[redacted]

8 kilom. 720 mèt.). La partie septentrionale se nomme *montagnes de l'Ouest;* celle du centre, *montagnes Vertes;* et celle du sud, *Buffalo-Ridge* (1). » Nous ne parlerons pas de quelques grottes creusées, notamment sur le versant nord des montagnes Bleues, mais nous rappellerons le pont naturel décrit par M. Roux de Rochelle (liv. Ier, page 33, et planche VII).

Il nous reste peu de chose à dire au sujet des cours d'eau qui arrosent la Virginie après l'énumération que nous avons faite, dans notre exposé du système hydrographique des États-Unis, des affluents de l'Ohio et des fleuves qui se rendent des montagnes Bleues à l'Océan; nous nous bornerons à citer les principaux : à l'est la *Potomac* et ses affluents; le *Rappahanoc*, la rivière d'*York*, le *Mattaponey*, la rivière de *James*, le *Jackson* et l'*Appomatox ;* à l'ouest, la *Cheat*, le *Tygarts-Valley*, le *Buchanan* et le *West-Fork*, affluent supérieur de la Monongahela, la petite et la grande *Kanhawa*, la *Gaully* et ses affluents, les rivières *Jaune* et d'*Elk*, la grande *Guiandot* et ses cinq petits tributaires, le *Bramson's-Fork*, l'*Indian-Creek*, la *Cane-Creek*, la *Laurel-Creek* et le *Mud;* au sud, la *Nottoway*, le [redacted]

[redacted]

la montagne, semblent la déchirer, et se précipitent ensemble vers l'Océan.

Le sol d'un État aussi vaste que la Virginie doit présenter et présente en effet une grande variété; on le divise ordinairement en trois zones. La première, qui s'étend de la baie de la Chesapeak jusqu'aux premières chutes de la Potomac, du Rappahanoc, du Janus et du Roanoke, a une largeur de 12 myriam. 9 kilom. environ; la deuxième, à partir de ces chutes jusqu'à la principale des montagnes Bleues, varie de largeur depuis 4 myriam. 8 kilom. jusqu'à 22 myriam. 5 kilom.; la troisième, s'étend à l'ouest de ces montagnes. Dans la première le sol est généralement bas, humide, gras et très-fertile; dans la deuxième il est plus noir, plus vigoureux et moins humide; dans la troisième il est argileux comme dans les deux premières, mais rougeâtre, et sa force végétative est miraculeuse. Cependant l'influence des vents du nord-ouest y retarde la floraison.

Le climat de la Virginie, avant que la coignée du colon n'eût dépouillé le sol d'une partie de ses magnifiques forêts, était beaucoup plus froid qu'il ne l'est aujourd'hui. On conçoit d'ailleurs que la température doit être très-diverse dans une contrée aussi étendue et aussi accidentée. Cependant il importe de ne pas oublier que l'on approche ici des chaudes régions de l'Amérique septentrionale, et que les extrêmes du chaud et du froid sont 98° au-dessus et 6° au-dessous de zéro.

Le produit minéral le plus abondant de la Virginie paraît être la houille. Les substances métalliques y sont pourtant en assez grande quantité. On a découvert de l'or dans le comté de Buckingham; le fer, le cuivre, le plomb, se trouvent en plusieurs lieux. Des sources salées existent près des chutes de la Grande-Kanhawa et dans le voisinage de Preston, comté de Washington. La Virginie a également ses sources d'eau minérales et ses sources thermales. Les plus renommées sont les eaux sulfureuses thermales du comté d'Augusta, près des sources du James, et celles de même nature dans le comté de Greenbrier. Deux autres sources thermales ont été reconnues près de la Kanhawa, proche des Grandes-Salines. A 11 kilom. et demi de l'emb. de l'Elk on trouve un trou, de la capacité de 1 à 5 hectolit. et demi, d'où s'échappe, dit Warden, une vapeur bitumineuse, qui tient le sable placé au-dessus de son orifice dans un mouvement continuel. Si l'on met cette vapeur en contact avec une flamme, elle brûle, quelquefois pendant vingt minutes seulement, d'autres fois pendant deux ou trois jours, en présentant une colonne de feu de 1 mèt. 38 cent. à 1 mèt. 66 cent. de hauteur et de 50 cent. de largeur, et en lançant des matières qui ressemblent à de la houille en combustion.

Les végétaux et les animaux de la Virginie donnent lieu à peu d'observations particulières comparativement aux végétaux et aux animaux des États dont il a été précédemment question. Les forêts offrent seulement ce caractère particulier d'être presque uniquement composées de hautes futaies sans taillis à leur base, de sorte qu'elles ressemblent à de vastes plantations au travers desquelles il est possible de se promener, même à cheval, sans être embarrassé par d'importuns obstacles.

District fédéral de Columbia. Capitale : *Washington.* — Une portion du territoire de chacun des États du Maryland et de la Virginie a été mise en dehors de l'organisation commune, et constituée en une sorte de municipe régi par le congrès fédéral lui-même et administré par le président de la confédération. Ce district s'étend des deux côtés de la Potomac, et forme un carré parfait de 16 kilom. 93 mèt. carrés, ou 25,800 hectares, dont les diagonales se dirigent du nord au sud et de l'est à l'ouest; la diagonale allant du nord au sud constitue le méridien dit de Washington. Ce coin de terre, par suite de son rôle dans la confédération, a appelé plus que les autres États l'attention des géographes, des descripteurs et des statisticiens. Arrosé par la Potomac, par la Rock-Creek, qui vient du nord, et par une infinité de petits cours d'eau, dont l'un a reçu le nom prétentieux de *Tibre*, parce qu'il passe au travers de la ville non loin du *Capitole*, le district de Columbia offre un aspect général des plus variés. Son sol, évidemment d'allu-

vion, recèle de vastes dépôts de substances végétales carbonisées. On conçoit que le climat y est le même à peu près que celui des deux États limitrophes, et que les produits du sol et la nature du sol lui-même n'y présentent pas de notables particularités.

État de la Caroline du Nord. Capitale : *Raleigh*. — Ses limites sont, au nord, le 36e degré 30′ de lat.; à l'ouest, la chaîne des monts Alleghanys; au sud, le 33e degré 45′ de lat.; à l'est, l'Atlantique. Sa superficie est de 12,771,000 hect., et sa division administrative comporte 62 comtés, savoir :

Comté.	Chefs-lieux.
Anson.	Wadesborough.
Ash.	
Beaufort.	Washington.
Bertie.	Windsor.
Bladen.	Elisabeth-Town.
Brunswick.	Brunswick.
Buncombe.	Ashville.
Burke.	Morgan-Town.
Cabarrus.	Concord.
Camden.	Jonesburg.
Carteret.	Beauford.
Caswell.	Leasburg.
Chatham.	Pittsborough.
Chowan.	Edenton.
Columbus.	Whiterville.
Craven.	Newbern.
Cumberland.	Fayetteville.
Currituck.	Indian-Town.
Duplin.	Sarecto.

[redacted]

Comtés.	Chefs-lieux.
Sampson.	Upper-Sara.
Stokes.	Salem.
Surry.	Elisabeth.
Tyrrel	Raleigh.
Wake.	Warenton.
Warren.	Plymouth.
Washington.	Waynesborough.
Wanye.	Wilkes.
Wilkes.	

La chaîne des Alleghanys, celle des montagnes Bleues et les branches secondaires de ces dernières occupent la partie nord-ouest de la Caroline du Nord. Le reste du territoire jusqu'à la mer, à une distance de 9 à 10 myriam. environ, est plat et uni. Il semble que c'est ici le lieu de parler de la principale, sinon de l'unique curiosité naturelle que présente l'État que nous examinons. A 1 myriam. 9 kilom. 308 mèt., au nord de Salisbury, comté de Rowan, non loin de la petite rivière *Catawba*, existe un amas de pierres désigné dans le pays sous les noms de *Mur naturel* et de *Mur souterrain*. Ce mur a plus de 100 mèt. de long sur 4 à 5 mèt. de haut et 558 millimèt. environ d'épaisseur. Il est placé au sommet d'un monticule au pied duquel coule un petit ruisseau, et se dirige du sud au nord. Il est formé de rangées horizontales de pierres d'inégales dimensions, [redacted]

[redacted]

que sont dus les soulèvements qui ont produit les plus hautes montagnes et les continents. En vain l'opinion qui attribue à ce mur une origine neptunienne invoque-t-elle en sa faveur la nature même du sol, qui, dans la plus grande partie de la Caroline du Nord, atteste que l'océan Pacifique occupait jadis ce coin du littoral américain : il nous semble que la mer n'a point le privilége de former, mais seulement celui de transformer. Il nous semble également que faire intervenir en ceci la main de l'homme, c'est méconnaître les caractères bien visibles pourtant que l'art imprime à toutes ses créations. Nous concluons, en conséquence, pour classer le *Mur naturel* ou *souterrain* au nombre des mille et une traces éparses sur le globe et qui constatent la présence de volcans au fond des mers tout comme sous les continents.

Les rivières qui arrosent la Caroline du Nord sont : la *Rivière du Nord*, le *Pasquotank*, la *Petite-Rivière*, le *Perquiman*, le *Chowan*, le *Roanoke*, le *Pamlico* ou *Tar*, la *Neuse*, le *New-River*, le *Cap-Fear*, le *Yadkin* et la *Catawba*. Quelques-uns de ces cours d'eau ont déjà été cités; mais aucun n'est d'une importance assez grande pour mériter une description plus ample que cette simple mention.

Le sol de cet État, ainsi que nous l'avons dit, porte les traces du long séjour que la mer y a fait. On trouve dans le bas pays, à moins de 6 à 7 mèt. de profondeur, des squelettes d'animaux marins, des masses de coquillages. Nous ne pouvons toutefois, et malgré tout notre respect pour Warden, croire à la découverte qui aurait été faite, a 24 myriam. 1,350 mèt. de la mer, et à 12 mèt. de profondeur, d'un tronc de cyprès « dans lequel était enfoncée une hache ou un coin de fer, avec des copeaux à l'entour. » L'abaissement subit d'un territoire, ou son envahissement, egalement subit, par des eaux qui y auraient séjourné assez longtemps pour y former un dépôt de plusieurs mèt. d'épaisseur, ensuite la réapparition de ce territoire, soit par un soulèvement, soit par toute autre cause de retraite des eaux, composent une série de révolutions qui ne nous semblent pas avoir pu s'accomplir dans une période tellement courte, que ce soit vraiment la besogne inachevée et l'outil d'un bûcheron que nous aient rendus les entrailles de la terre. L'homme ne paraît pas être assez ancien sur la terre pour avoir assisté à plus d'une grande révolution. Il se peut cependant que ce coin de fer et ces copeaux soient parfaitement exacts, mais aient été tout simplement ensevelis, n'importe à quelle époque rapprochée, par suite d'un mouvement de terrain purement local, ou par suite même d'un acte de la volonté humaine; dans ce cas, l'indice géologique disparaît, et il ne reste plus qu'une vulgarité qu'il est dangereux de consigner sans commentaire dans un livre sérieux. Le climat de la Caroline du Nord est beaucoup plus doux que celui de la Virginie, et à mesure qu'on descend vers le midi les chaleurs deviennent plus ardentes, les froids de l'hiver moins longs et moins vifs, la végétation plus précoce, mais aussi plus sujette encore à être arrêtée brusquement par des variations de température. La partie basse qui longe les côtes est, jusqu'assez en avant dans les terres, malsaine, particulièrement en automne. Le sol dégage alors en plus grande quantité des miasmes qui alourdissent l'atmosphère. Dans les parties montagneuses, au contraire, le climat est généralement doux et sain. On se rappelle que les Apalaches, qui couvrent de leurs chaînes *Alleghanys* et des *montagnes Bleues* l'ouest de la Caroline du Nord, ne sont point assez élevées pour porter des neiges perpétuelles. Elles sont ici bien au-dessous du niveau où commencent ces froides régions.

Le fer est en grande abondance dans ces montagnes. On a trouvé des parcelles d'or dans le sable du *Rocky* et de la *Long-Creek*, petites rivières du comté de Cabarrus; on a trouvé encore des fragments de minerai de ce métal dans le comté d'Anson, au milieu des terres; mais on n'a pas donné suite, que nous sachions, à la recherche des gisements dont ces parcelles et fragments annonçaient l'existence. Le fer et le cobalt, ce dernier mêlé à de l'arsenic, sont en definitive les seuls métaux exploités. Le comté de Buncombe, où sont les mines de cobalt, possède, en outre, des eaux thermales dont la température s'élève à 104° Fahrenheit; d'autres eaux ayant des propriétés

médicales ont été reconnues dans les comtés de Warren, de Montgomery, de Rockingham, de Rowan et de Cumberland.

Le règne végétal et le règne animal se ressentent de la position plus méridionale de cet État. Les forêts n'y ont plus l'aspect imposant ni les riches hautes futaies de celles de l'ouest de la Virginie, cependant elles sont belles et vastes. Les marais, en grand nombre, qui couvrent les parties basses au fond du revers oriental des montagnes Bleues sont remplis de cyprès si rapprochés et si touffus, que, dit le docteur Williamson (1), ils ne laissent entendre qu'à une très-courte distance la détonation d'une arme à feu. Les pigeons étaient autrefois en si grande quantité dans le pays, que les Indiens faisaient de la graisse de cet oiseau le même usage que nous faisons du beurre. Aujourd'hui, pigeons et Indiens se sont éloignés, et il ne reste guère des anciens habitants de ces riches contrées que le *crocodile du Mississipi*, le *serpent à sonnettes*, le *scytale* et la *tortue*. Il est inutile de parler des insectes : plus nous avançons vers le sud, plus le nombre en est grand.

Au nombre des plantes médicinales que produit la Caroline du Nord, une espèce de PANAX, auquel on a donné le nom [redacted]

tés dans les pharmacies de Canton, deux sont fournis par les Américains. Il n'est pas besoin de faire remarquer que les mérites de cette racine sont beaucoup moins grands que ne se le figurent les Chinois, et que la *salsepareille* et même l'*aristoloche serpentaire*, qui croissent spontanément aussi dans la Caroline du Nord, sont infiniment plus précieuses, tout en n'étant pas davantage des spécifiques infaillibles et encore moins des panacées universelles.

ÉTAT DE LA CAROLINE DU SUD. Capitale : *Columbia*. — Cet État forme un triangle dont la pointe sud est à 32° de latitude, à l'embouchure de la Savannah. Le cours de cette rivière lui sert de limite au sud-ouest jusqu'à 6° 10' de longit. ouest et 35° 8' de latit., de même que l'océan Atlantique forme sa limite sud-est jusqu'à 1° 24' de longit. ouest et 33° 20' environ de latit. nord. Sa limite au nord est tracée irrégulièrement de l'un à l'autre des angles nord-ouest et nord-est. Sa division administrative comporte 35 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Abbeville.	Abbeville.
All-Saints.	
Barnwell.	
Beaufort.	Beaufort.
Charleston.	Charleston.
Chester.	Chester.

[redacted]

[redacted]

; pays est une plaine uniforme.
de cette plaine, dépouillée des
ii la couvraient à l'arrivée des
colons, le pays s'élève et devient
ieux et boisé. Les principales
es dans l'ouest de l'État (com-
'endleton, Greenville, Spartan-
York) sont : celle *de la Table*,
à 1410 mèt. 213 millim. au-
ı niveau de la mer; celle d'*Oo-*
e même hauteur à peu près; en-
; de *Paris*, de *Glassey*, de *Hog-*
Tryon et de *King*.
es. — La *Grande-Pédée*, la *San-*
Savannah, déjà mentionnée;
et la *Wenée* ou *rivière Noire*,
le la Grande-Pédée; la *Wacca-*
ı *rivière de Cowper* qui, après
tortueux, se jette dans l'Océan
embouchure large de 1318
mant, avec celle de l'*Ashley*,
1,828 mèt., la rade de *Char-*
e *Stono*, l'*Édisto* ou *Pompon*,
o, la *Cambahée*, le *Broad*, la
ou *Coosawatchie*, le *Port-Royal*
w. Ces dernières rivières, dont
-unes sont de faibles cours d'eau
dans la saison sèche, ne sont
es qu'à peu de distance de leur
jonction ou de leur embouchure.
de la Caroline du Sud peut être
quatre parties : la première, sa-
ie, légère, n'est favorable qu'aux
seconde est basse et à peu près
a troisième est marécageuse, et
ème, comprenant les terres éle-
t composée généralement d'un
ıoir et fertile.
mat de cet État est naturelle-
ıs chaud que celui de la Caro-
Nord; il est également soumis à
ations de température subites
lérables et n'est pas moins mal-
ıs la région du littoral et dans
; plates. sur le bord des rivières.
; les plus sains sont avril, mai
ceux les moins favorables à la
ıt août et septembre. La saison
re deux mois, avril et mai; la
s pluies, trois mois, juin, juillet
Le mois de novembre est ce-
empérature est le plus agréable :
s ne se prolongent guère au delà
r et février, bien qu'on marque
ement leur commencement en
e et leur fin en mars. En ré-
sumé, dans les contrées basses le maximum de chaleur est de 90° et celui de froid de 67° Fahr. dans les contrées élevées le thermomètre varie entre 65° et 86° en été, et entre 55° et 20° en hiver. Malgré toutes les causes d'insalubrité constatées par les observations les plus attentives, et dont nous ne pourrions qu'indiquer ici très-sommairement les principales, la Caroline du Sud offre certaines parties comparables aux climats méridionaux les plus favorisés sous toute espèce de rapports.

Cet État possède les mêmes richesses minérales que son voisin la Caroline du Nord.

Les animaux tant mammifères que reptiles, oiseaux et poissons, y sont également les mêmes; mais le règne végétal y est plus nombreux.

On n'y compte pas moins de cent quarante espèces ou variétés parmi les arbres et arbrisseaux les plus dignes d'attention. L'*érable*, moins abondant que dans le nord vers les grands lacs, n'existe ici que dans trois de ses variétés, celle à *feuilles de frêne*, celle *rouge* et celle *à sucre*. Le *magnolia* en présente cinq (*auriculata*, *cordata*, *glauca*, *grandiflora* et *tripetala* L.); le pin, cinq (*balsamea* L., *pinus Fraseri*, *palustris*, *australis* et *serativa*); le peuplier, cinq (*peuplier de Caroline*, *heterophylla* L., *argentea*, *molinifera* et *virginiana* L.); le prunier, quatre (*caroliniana*, *chicosa*, *hiemalis*, et *virginiana*); le chêne, neuf (*aquatica*, *Catesbæi*, *cinerea*, *coccinea*, *laurifolia*, *nigra*, *tinctoria*, *triloba* et *virens*); puis on trouve le *rosier*, l'*olivier*, le *palmier*, le *mûrier*, le *châtaignier*, le *noyer*, la *vigne sauvage*, l'*andromeda* et une infinité d'autres espèces d'arbres et d'arbrisseaux qu'à dessein nous mentionnons pêle-mêle parce qu'un ordre méthodique nous conduirait à de trop amples développements.

ÉTAT DE GÉORGIE. Capitale : *Milledgeville*. — Ses limites sont : au nord, le 35ᵉ degré de latit.; à l'ouest, une ligne allant de ce point au 30ᵉ degré 30′ de latit., sur la rive gauche de la rivière d'*Apalachicola*; au sud, une autre ligne partant de ce dernier point pour aboutir à l'océan Atlantique; à l'est, l'océan Atlantique; au nord-est, le cours de la *Savannah*. Sa superficie est de 15,467,000

hectares, et il se divise administrativement en 40 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Baldwin.	Milledgeville.
Bryan.	
Bulloch.	Statesburg.
Burke.	Waynesborough.
Camden.	Saint-Mary's.
Chatham.	Savannah.
Clarke.	Athens.
Columbia.	Applington.
Effingham.	Ebenezer.
Elbert.	Petersburgh.
Emmanuel.	
Franklin.	Carnesville.
Glynn.	Brunswick.
Greene.	Greensborough.
Hancock.	Sparta.
Jackson.	Jefferson.
Jasper.	Monticello.
Jefferson.	Louisville.
Jones.	Clinton.
Laurens.	Dublin.
Liberty.	Riceborough.
Lincoln.	Lincolnton.
Madison.	Danielsville.
Mac-Intosh.	Darien.
Montgoméry.	
Morgan.	Madison.
Oglethorpe.	Lexington.
Pulaski.	Hartford.
Putnam.	Eatonton.
Richmond.	Augusta.
Screven.	Jacksonborough.
Tattnall.	
Telfair.	
Twiggs.	Marion.
Walton.	
Warren.	Warrenton.

[redacted]

navigables, font de la Géorgie l'un des États où les communications sont les plus multipliées et les plus favorables à l'exploitation du sol et au commerce.

Le pays, quant au sol, peut être divisé en trois régions principales : région plate, région des collines, et région des montagnes. Dans la première, qui s'étend de la mer jusqu'à plus de 16 myriam. dans l'intérieur, le sol, uni à sa surface, consiste en une argile sablonneuse, qui convient surtout aux pins. Mais dans le voisinage des marais et des rivières sujettes à déborder, le sol, plus riche, répond mieux aux soins du cultivateur et produit principalement du riz. La région des collines, dont l'étendue est environ de 16 myriam., est particulièrement favorisée, surtout dans la partie arrosée par la Savannah et ses affluents. Le sol est profond et composé d'un terrain noir qui repose sur une terre d'un brun rougeâtre dont la couche, épaisse de 1 mèt. 50 cent. environ, s'appuie sur un fond d'argile et de rochers. Il est incomparablement plus fertile que celui de la Caroline du Sud, situé à peu de distance, mais ne réunissant pas les mêmes conditions de formation et d'exposition. Dans la région des montagnes [redacted]

[redacted]

lahassée. — Ses limites sont : au nord, le 31° degré de latit. depuis le *Perdido* jusqu'à l'*Apalachicola*, et, de cette rivière à l'Océau, le 30° degré 30' de latit.; au sud et à l'ouest, le golfe du Mexique, et à l'est l'océan Atlantique. Sa superficie est de 15,365,440 hectares.

Les Florides sont divisées en Floride orientale et en Floride occidentale. La première est formée de la longue presqu'île qui s'avance entre l'Atlantique et l'océan Pacifique; la deuxième est l'étroite portion du continent qui s'étend au nord du golfe du Mexique, entre l'État d'Alabama au nord, vers le 30° degre 30' latit., le *Perdido* à l'ouest et le Chatahoochê ou *Apalachicola* à l'est. La Floride orientale est traversée, presque à son centre, par une crête montagneuse peu élevée. La Floride occidentale est complétement plate. Nous avons indiqué, dans la première partie de ce travail, presque tous les cours d'eau qui traversent cet État ou qui y prennent naissance. Il ne nous reste à mentionner que le *Rio-Vasisa*, qui, après un cours de 1 myriam. 2,800 mèt. environ, se jette dans le golfe du Mexique (baie d'Apalachie), à 6,400 mèt. environ de la petite ville de Sainte-Marie; le *San-Pedro*, aboutissant au même golfe après un cours de 161 kilom.; le *Rio-Amasura*, large de 16 kilom. à son emb. et de 4,872 mèt. vers le 28° degré 15' de longit. nord, à 49 kilom. du golfe où il se décharge; le *Nassau*, le *San-Juan* ou *San-Matteo*, se jetant l'un et l'autre dans l'Atlantique. Cette dernière rivière, large de près de 5 kilom. à son emb., traverse dans son cours plusieurs lacs qui, étant joints à diverses rivières, mettent en communication les points les plus éloignes de la péninsule. Le lit du *San-Juan* étant d'ailleurs presque de niveau avec la mer, la marée s'y fait sentir jusqu'à la distance énorme de plus de 20 myriam., et le courant y est si faible, que les bâtiments remontent la rivière l'espace de plus de 32 myriam. aussi facilement qu'ils la descendent. Les rios *San-Marco, Matanzas, Saint-Sébastien, Mosquitos, de Ays* ou *Indian, Inlet, Santa-Lucia, Jobe, Goga* et *Seco* se perdant tous, soit dans l'Océan, soit dans la baie de l'*Espiritu-Santo*, qui dépend de l'Océan, complètent l'ensemble des fleuves, rivières et creeks qui fertilisent les Florides. Nous emprunterons à Warden quelques-uns des traits de sa description du sol de ces belles contrées. Quant aux nombreuses baies qui en garnissent les côtes, nous regrettons que les bornes qui nous sont assignées ne nous permettent de citer que celle de *Pensacola*, située dans le golfe du Mexique, sur la limite de l'Alabama et de la Floride occidentale, où débarqua en 1527 Pamphile Narvaez, le premier explorateur des terres situées au nord du golfe. Les îles sont trop peu importantes pour nous arrêter.

« La côte de la mer de la Floride orientale, dit Warden, est basse et plate jusqu'à la distance de 40 milles (6 myriam. 4,360 mèt.) dans l'intérieur, où la surface devient tant soit peu montagneuse, et même rocailleuse en quelques endroits. Le pays est, en général, entrecoupé de rivieres, et ressemble assez à la Hollande, ou à Surinam dans la Guiane. Il y a presque partout quatre couches de terre : la première se compose d'un terreau qui a plusieurs pouces d'épaisseur; la seconde consiste en sable et est épaisse d'un pied et demi (50 cent.); au-dessous de celle-ci, il s'en trouve une d'argile blanche compacte, semblable à la marne d'Angleterre; elle a communément 4 pieds d'épaisseur (1 mèt. 38 cent.); la quatrième est une couche de roche formée de coquillages pétrifiés. Ces deux dernières contribuent beaucoup à entretenir l'humidité autour des racines des arbres et des plantes : elles sont, par conséquent, une des principales causes de la fertilité du pays.

« Une bande sablonneuse s'étend le long du rivage de l'Atlantique; derrière cette bande on trouve souvent une grande étendue de bonnes terres, avec des intervalles où il ne croît que des pins. L'intérieur du pays renferme des lacs d'une étendue considérable. La surface est, en général, couverte de différentes espèces d'arbres qui sont moins gros à mesure qu'on approche du centre de la péninsule, où le terrain est très-rocailleux. Le meilleur sol, désigné sous le nom de *haut-hammock*, s'élève en monticules au-dessus de la surface marécageuse, et consiste en un terreau noir,

de deux à quatre pieds d'épaisseur, reposant sur un lit de marne fertile. Les terres qui bordent la Sainte-Marie sont les meilleures de la partie septentrionale de la province.

« Le sol de la Floride occidentale ressemble en tous points à celui des parties de l'Alabama qui lui sont contiguës. Il est marécageux sur les bords des rivieres et sur la côte ; plus avant, il est aride et sablonneux et ne produit que des pins. La surface, presque unie, n'a ni roches ni pierres. Il y a le long des rivières quelques endroits propres à la culture du riz, du coton et de la canne à sucre. »

Le climat des Florides est magnifique. Dans la partie sud de la Floride orientale le thermomètre varie, en eté, entre 84° et 88° à l'ombre ; mais cette température, qui dans les mois de juillet et d'août s'élève souvent à 94°, est tempérée par les brises de mer et par d'abondantes rosées pendant la nuit. Il est à remarquer aussi que les alternatives de chaleur et de fraîcheur y sont moins capricieuses que dans les Carolines et la Géorgie. Aussi presque toutes les productions végétales du nord et du midi y réussissent. Le *grenadier*, l'*oranger*, le *citronnier*, le *figuier*, l'*olivier*, l'*abricotier*, le *pêcher*, le *bananier*, araignée jaune, grosse comme un œuf de pigeon, et tissant une toile assez solide pour que de pauvres petits oiseaux ne puissent s'en dégager. La morsure de cette vilaine bête, aux pattes immenses et velues, est venimeuse.

Après être descendu du nord au sud en suivant le rivage de l'Atlantique, nous allons remonter du sud au nord, le long du bord oriental du Mississipi.

ÉTAT D'ALABAMA. Capitale : *Saint-Étienne*. — Ses limites sont : au nord, le 35ᵉ degré de latit. nord ; à l'ouest, à peu près le 11° degré 20′ de longit. occident. (méridien de Washington) ; au sud, le golfe du Mexique depuis la baie de *Pascagoula* jusqu'à l'emb. du *Perdido* et, à partir de ce point jusqu'à l'*Apalachicola*, le 31ᵉ degré de latit. ; enfin, à l'est, la même ligne que nous avons indiquée pour limite occidentale de la Géorgie. Il est divisé administrativement en neuf comtés, savoir : *Baldivia*, *Clarke*, *Green*, *Jackson*, *Madison*, *Mobile*, *Monroë*, *Washington* et *Wayne*. Sa superficie est de 13,648,200 hectares.

Une chaîne de montagnes peu élevée et qui fait partie du système des Apalaches, traverse, d'ouest en est, la partie septentrionale de cet État à la hauteur du 34ᵉ degré de latit. Elle envoie, de nord-est en

[redacted]

région des montagnes, un sol noirâtre mêlé de petits cailloux noirs. Les montagnes et leurs vallées sont d'une richesse sans égale. Bien que la température de l'Alabama soit très-élevée, elle est pourtant plus agréable, plus facile à supporter que celle de beaucoup d'autres États où elle semble plus tempérée. On n'y éprouve point cet état d'accablement si fatigant dans les États du centre et même dans ceux du nord. Des brises de mer, d'abondantes rosées, une élévation de 200 à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, rendent la partie septentrionale de l'Alabama une des contrées les plus délicieuses à habiter.

Nous n'avons rien à dire de l'histoire naturelle de cet État. Elle est la même que celle de la Floride et de la Géorgie.

ÉTAT DU MISSISSIPI. Capitale : *Monticello.* —Limites : au nord, le 35° degré *de latit.*; à l'ouest, le Mississipi jusqu'au 31e degré; au sud, ce même degré jusqu'à la rivière des Perles, puis le golfe du Mexique; à l'est, la ligne indiquée précédemment pour limite occidentale de l'Alabama. Superficie : 12,301,440 hect. Division administrative, 13 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Adams.	Natchez
Amité.	Liberté.
Claiborne.	Gibsonport.
Franklin.	Liberté.
Green.	
Hancock.	
Jackson.	
Jefferson.	Greenville.
Lawrence.	Monticello.
Marion.	
Pike.	Jacksonville.
Waren.	Waren.
Wayne.	Winchester.
Wilkinson.	Woodville.

La partie sud du Mississipi ressemble à la partie sud de l'Alabama, mais les parties septentrionale et centrale sont plus montueuses. Le sol y est de la même nature, et le climat à peu près semblable. Quant aux productions naturelles, nous remarquerons que le cotonnier s'y trouve en quantité. Nous n'aurons, au point de vue de la géographie pure et simple, que peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit des cours d'eau, tels que le *Mississipi*, la *rivière Noire*, la *Mobile*, l'*Yazoo*, la *Perle*, etc., etc.

Nous jetterons un dernier coup d'œil sur l'ensemble de la frontière maritime orientale et méridionale des États-Unis avant de nous enfoncer dans l'intérieur du continent. La côte des États du Maine, du Massachusetts et d'une partie de l'État de Rhode-Island, jusqu'au cap *Cod*, par 42° de latit., remarquable, dit M. le major Poussin, par son aspérité, ne l'est pas moins par la constance des brouillards épais qui la couvrent d'un voile presque impénétrable pendant certaines saisons. Les principaux mouillages sont, dans le Maine, l'île de *Mount-Désert*, la baie de *Penobscot*, *Buksport*, *Sheepscot*, *Portland* et *Portsmouth*; dans le Massachusetts, *Boston*, dont la rade de plus de 12 myriam. carrés est entièrement fermée par les terres. La côte des États de Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Delaware, Maryland, Virginie et Caroline du Nord jusqu'au cap *Hatteras*, par 35° environ de latit., offre un moins grand nombre de rades, moins de rochers, moins de brouillards; mais elle est longée par des bancs de sable. Sa principale rade est celle de *Narragansett* dans le Rhode-Island, celle de *New-York* ne vient qu'en seconde ligne; puis ensuite, dans le Maryland, la baie de la *Chesapeake*, où aboutissent toutes les voies navigables tant naturelles qu'artificielles de l'Union. La côte de l'État de la Caroline du Nord depuis le cap *Hatteras*, celle de la Caroline du Sud, de la Géorgie et de la Floride jusqu'à l'extrémité sud de cette péninsule, est caractérisée, dit M. le major Poussin, par la présence d'un immense banc de sable qui en rend l'approche impossible aux bâtiments de guerre d'un fort tirant d'eau. Les passes creusées dans ce banc de sable, produit par le mouvement uniforme du courant du golfe du Mexique, sont même d'un accès difficile pour les bâtiments d'un faible tirant d'eau. *Charlestown*, la rade de *Port Royal*, les embouchures de la *Savannah* et de la *Sainte-Marie*, sont les seuls points qui présentent des ports ou des abris, et encore pour de petits bâtiments seulement. La côte de la *Floride*, partie occidentale de l'*Alabama* et du *Mississipi*, autour du golfe du Mexique, ressemble à celles dont nous venons de parler. La rade de *Pensacola* a 7 myriam. 33 centim. sur le banc; le mouillage intérieur y est parfait et à l'abri de tous les vents.

Reprenons maintenant notre voyage sur la rive gauche du Mississipi.

État de Tennessée. — Capitale : *Nashville*. — Le Tennessée s'étend entre le 36e degré 30′ et le 35e degré, des bords du Mississipi à l'ouest, à la crête des monts Alleghanys formant la limite occidentale de la Caroline du Nord. Il est partagé administrativement en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale, qui sont subdivisées ensemble en 38 comtés, savoir :

Tennessée oriental.

Comtés.	Chefs-lieux.
Anderson.	Margeville.
Bledsoe.	Maryville.
Blount.	
Campbell.	
Carter.	Elisabeth-Town.
Claiborne.	Tazewell.
Cocke.	Newport.
Granger.	Rutledge.
Greene.	Greenville.
Hawkins.	Rogarville.
Jefferson.	Dandrige.
Knox.	Knoxville.
Rhea.	Washington.
Roane.	Kingston.
Sevier.	Sevierville.
Sullivan.	Blountsville.
Washington.	Jonesborough.

Tennessée occidental.

Comtés.	Chefs-lieux.
Bedford.	Shelbyville.

[redacted]

Les principales rivières de cet État sont le *Cumberland* et le *Tennessée*, auxquelles se réunissent un grand nombre de moindres cours d'eau, qui malheureusement sont presque entièrement à sec pendant l'été. La température y est plus douce que dans la Géorgie. La végétation y commence six à sept semaines plus tôt, mais les parties basses méridionales sont humides et peu saines, surtout lorsque soufflent les vents du midi. Le *fer* et le *plomb* y sont en abondance. On y trouve également de l'*ardoise*, de la *baryte sulfatée*, de la *pierre calcaire*, de la *chaux sulfatée*, de l'*alun*, du *nitre* et de la *houille*. Des *salines* existent près des branches supérieures du *Tennessée* et du *Cumberland*, et des eaux thermales ont été reconnues non loin de la *Grande-Rivière Française*. L'*élan*, le *cerf*, le *daim*, l'*ours*, le *loup*, le *couguar* et le *lynx* habitent encore dans le haut pays, mais en petit nombre ; le *castor* et la *loutre* se rencontrent vers les branches supérieures du Cumberland ; le *minx*, le *rat musqué*, le *raton laveur*, l'*opossum*, le *renard* et l'*écureuil* sont très-nombreux (1). Les oiseaux, les reptiles et les insectes sont à peu [redacted]

Comtés.	Chefs-lieux.
Bath.	
Boone.	
Bracken.	Augusta.
Breckenridge.	
Bourbon.	Paris.
Butler.	
Bullet.	
Clarke.	Winchester.
Casey.	Liberty.
Campbell.	New-port.
Christian.	Hopkinsonville.
Cumberland.	Burkesville.
Clay.	
Caldwell.	
Estill.	
Fayette.	Lexington.
Franklin.	Franckfort.
Fleming.	
Floyd.	Prestonville.
Gallatin.	Port William.
Greenup.	
Green.	Greensburg.
Grayson.	
Garrard.	Lancaster.
Henry.	New-Castle.
Harrison.	Cynthiana.
Henderson.	Henderson
Harden.	Élisabeth-Town.
Hopkins.	Madisonville.
Jessamine.	Nicholasville.
Jefferson.	Louisville.
Knox.	Barboursville.
Lexington.	
Livingston.	Smithland
Lewis.	
Lincoln.	
Logan.	Busselville.
Mason.	Washington.
Mercer.	Danville.
Madison.	Richmont.
Muhlenburg.	Greenville.
Montgomery.	Mountsterling.
Nicholas.	
Nelson.	Baardstown.
Ohio.	Hartford.
Pulaski.	
Pendleton.	Talmouth.
Rockcastle.	
Scott.	George-Town.
Shelby.	Shelbyville.
Union.	
Wayne.	Monticello.
Washington.	Springfield.
Warren.	Bowling-Green.
Woodfort.	Versailles.

Excepté vers le sud, où s'élèvent les montagnes du Cumberland, et dans les régions avoisinant ces montagnes, le Kentucky est plat, ne présentant que de légers mouvements de terrain. Nous avons cité dans le Tennessée les *coves* du Cumberland, grottes creusées dans les parties calcaires de la montagne et d'où s'échappent des sources qui vont cacher leurs eaux limpides au fond de solitaires vallées, où pas un bruit ne se fait plus entendre quand le vent cesse d'agiter les forêts de gigantesques roseaux qui les encombrent. Nous signalerons dans le Kentucky, et creusées dans la même chaîne de montagnes, plusieurs grandes cavernes qui fournissent d'immenses quantités de nitre. Il semble que la nature se soit plu à déployer en Amérique tout le luxe de ses grandioses effets; les cavernes creusées dans les montagnes de l'ancien monde sont aux cavernes existant dans le Kentucky, et notamment à celles comprises dans le comté de Warren, ce que les cascades de la Suisse ou des Pyrénées sont aux chutes du Niagara.

On y entre par un plan incliné qui conduit à une première galerie, longue de 9,655 mèt. et variant cinq fois de hauteur et de largeur depuis l'entree jusqu'à ce point. Elle a d'abord de 12 à 15 mèt. de haut et 9 mèt. de large sur une longueur de 31 mèt. La voûte s'abaisse alors à 4 mèt. et demi; mais ses parois, blanchâtres et revêtues de nitre, comme celles de toute la grotte, s'écartent à plus de 18 mèt. l'une de l'autre, dimensions dans lesquelles elle se maintient pendant l'espace de 1,609 mèt.; de là, jusqu'à un autre point distant de 1,578 mèt., sa hauteur est de 18 mèt. un quart et sa largeur de 12 mèt. passés; puis elle atteint jusqu'à 30 mèt. 40 cent. de hauteur et se continue ainsi jusqu'à une première salle de même élévation, irrégulière de forme, et ayant une superficie totale de 3 hect. 23 ares. Quatre autres galeries, larges, chacune, de 18 à 30 mèt. et demi et hautes de 12 à 24 mèt. 30 cent., s'ouvrent sur cette première salle nommée le *chef-lieu* et se dirigent l'une au sud, pendant 3,218 mèt., une autre à l'est pendant un trajet plus long encore, une troisième au nord, parallèlement à la première décrite, et enfin une quatrième vers l'ouest. Celle-ci, après un parcours de 3,218 mèt., aboutit à une deuxième salle dont la voûte s'élance à 61 mèt. au-dessus du sol. Un spectacle magnifique attend le voyageur près de l'entrée d'une troisième salle située à 274 mèt. de celle-ci et beaucoup moins vaste : une large nappe d'eau glisse d'une hauteur de plus de 24 mèt., tombe, se brise sur des fragments de rochers et disparaît sous le sol à une profondeur invisible. En revenant sur ses pas, on retrouve, à

100 mèt. environ de cette cascade, une autre galerie qui se dirige vers le sud pendant plus de 1,609 mèt., et donne aussi, après avoir gravi une éminence escarpée de 55 mèt. 72 cent., dans une quatrième salle ayant 2 hect. 42 ares, au moins, de superficie. On est alors parvenu à 1 myriam. 6 kil. de l'entrée. D'autres passages rayonnent encore çà et là, mais sont sans importance en comparaison des galeries principales audessus desquelles on suppose que passent les eaux de la rivière Verte.

L'*Ohio*, le *Big-Sandy*, le *Licking*, le *Kentucky*, la *rivière Verte*, celle de *Cumberland*, le *Tennessée*, le *Trade-Water*, le *Salt*, et les affluents de ces principales artères constituent pour le Kentucky une étendue de 174 myriam. d'eaux navigables établissant des communications entre toutes les parties de cette belle contrée. Nous avons eu à signaler, dans la plupart des autres États, les terres les plus fertiles dans le voisinage des rivières : le Kentucky présente cette singularité, que c'est sur les hauteurs que la végétation se développe avec le plus de force. Cependant le sol, généralement formé d'une sorte de terreau plus ou moins mêlé, suivant les

des branches du Kentucky. Des sources d'eaux minérales ferrugineuses et sulfureuses ont été signalées sur plusieurs points, notamment près du *Licking*, du *Derman*, de la rivière *Verte* et dans le voisinage de la petite ville de Harrodsborough dans le comté de Merca. Les forêts qui couvrent le Kentucky renferment presque toutes les essences d'arbres dont nous avons déjà signalé la présence à cette latitude dans l'Amérique septentrionale. Il en est de même des plantes médicinales et des animaux, tant mammifères qu'oiseaux, reptiles, poissons et insectes.

Nous ne terminerons pas ces sommaires indications sans appeler l'attention toute particulière de nos lecteurs sur des curiosités d'autant plus remarquables qu'elles servent peut-être à constater la fidélité des traditions mexicaines qui font venir du Nord les races qui importèrent une nouvelle civilisation dans cet empire où l'Espagnol a tout détruit : hommes, choses et idées, sans rien mettre à la place, ni hommes, ni choses, ni idées. Nous voulons parler des espèces de *tumuli*, nommés *mounds* dans le pays, et des restes de fortifications décrits par M. Roux de Rochelle, page 161, et re-

Comtés.	Chefs-lieux.
Fayette.	Washington.
Franklin.	Franklin.
Columbus.	Columbus.
Gallia.	Gallipolis.
Geanga.	Chardon.
Guernsey.	Cambridge.
Green.	Zenia.
Hamilton.	Cincinnati.
Harrison.	Cadix.
Highland.	Hillsborough.
Huron.	Avery.
Jefferson.	Steubenville.
Knox.	Mount-Vernon.
Licking.	Newark.
Madison.	New-London.
Medina.	Mecca.
Miami.	Troy.
Monroe.	
Montgomery.	Dayton.
Muskingum.	Zanesville.
Pickaway.	Circleville
Portage.	Ravenne.
Preble.	Eaton.
Richland.	Mansfield.
Ross.	Chillicothe.
Scioto.	Portsmouth.
Stark.	Canton.
Trumbull.	Warren.
Tuscarawas.	New-Philadelphia.
Warren.	Lebanon.
Washington.	Marietta.
Wayne.	Wooster.

Les parties septentrionales de l'État de l'Ohio sont accidentées par la chaîne de montagnes peu élevées qui bordent les grands lacs, et vont se rattacher à l'ouest aux montagnes Rocheuses, à l'est aux monts Alleghanys. Cette chaîne, assez rapprochée du lac Érié, dans l'État que nous parcourons, forme la ligne de séparation des courants d'eau se rendant, au nord dans ce lac, au sud dans l'Ohio. Les parties méridionales sont montueuses vers l'est; le reste du pays est plat ou ne contient que de faibles collines.

Nous nous sommes précédemment occupés de l'*Ohio* et de ses principaux affluents, le *Muskingum*, le *Scioto*, le *Grand* et le *Petit Miami*, le *Hockocking* et le *Petit Hockocking*, qui traversent cet État au sud de la chaîne de montagnes parallèles au lac Érié. Nous citerons parmi les rivières au nord de cette chaîne, et se rendant dans l'Érié, le *Miami du lac* ou *Maurice*, navigable pendant la presque totalité des 80 myriam. 4,500 mèt. qu'il parcourt depuis sa source jusqu'à son emb.; la *Toussaint*, dont le cours n'est que de 16 à 19,000 mèt. et dont le lit, peu profond, est embarrassé de plantes aquatiques; le *Portage*, le *Soudasky*, la *Pipe*, le *Cold*, le *Huron*, le *Vermillon*, le *Rocky*, la *Cayahoga*, le *Chagrin*, la *Grande-Rivière*, l'*Ashtabula* et le *Coucought*. Ces dernières rivières, peu considérables pour la plupart, ne sont généralement navigables que sur une faible partie de leur cours; plusieurs ne le sont même point du tout.

La partie orientale de l'État, située entre le Muskingum et la frontière de Pensylvanie, à la distance de 8 myriam. 450 mèt., est inégale et sillonnée de hautes collines, entre lesquelles sont de profondes vallées; mais toute la surface est féconde et propre à la culture. Depuis le Muskingum jusqu'au Grand-Miami, à l'ouest, le sol va s'abaissant graduellement. Il est plus uni et plus humide au nord-ouest et au nord, mais il est coupé par des prairies élevées et par des forêts où il est pierreux et sablonneux. Il est généralement fertile au nord-est, cependant il est humide et malsain (1).

La vallée de l'Ohio paraît avoir une température plus élevée de trois degrés Fahrenheit que celle des terres placées près de l'Altantique sous le même parallèle. Il est à remarquer pourtant que dans l'État de l'Ohio cette différence est plus sensible par rapport au froid des hivers que par rapport à la chaleur des étés. Ainsi, celle-ci n'y est guère plus grande que dans le Vermont, situé près de un degré plus haut; mais l'hiver y est moins rude que dans le New-Jersey et le Connecticut, situés entre les mêmes parallèles. Le printemps se fait sentir vers le milieu de mars; la chaleur augmente, et atteint en moyenne 61 à 62° Fahrenheit en mai. L'été commence alors, et le thermomètre, après avoir successivement monté, toujours en moyenne, à 71° en juin, à 75° en juillet, redescend à 73° en août, puis à 68° en septembre et à 30° en janvier, le mois le plus froid de l'hiver.

Le *fer* est le principal produit minéral du pays, principalement sur les bords du Hockocking. On a trouvé de l'*argent* dans le comté de Green. La *pierre à fusil*, la *pierre meulière*, la *pierre calcaire*, la *houille*, le *salpêtre*, l'*alun* et le *sulfate de magnésie* existent

(1) Warden.

en abondance. Une source dont la température est de 52°, comme celle des sources voisines, mais qui tient en dissolution de l'oxyde de fer et du carbonate de chaux, a été reconnue dans le comté de Green, à 10 myriam. 8 kilom. de Cincinnati et à 8 kilom. et demi environ des chutes du Petit Miami; elle est désignée sous le nom de *Yellow-Spring* (*source jaune*).

Les forêts de l'Ohio renferment quarante-cinq espèces d'arbres dont la hauteur atteint 18 mèt. 83 cent., et trente espèces qui atteignent 20 mèt. Ces forêts sont, au surplus, de toutes celles des États-Unis, les plus riches en hautes futaies. Les animaux, de même espèce que ceux des États limitrophes à l'est, n'offrent rien de particulier.

ÉTAT D'INDIANA. Capitale : *Corydon*. — Ses limites sont : au nord, le 42e degré de latit.; à l'ouest, le 10e 47' de long. ouest (mérid. de Wash.) jusqu'au 38e 43' de latit., et ensuite le cours de la *Wabash* jusqu'à son confluent avec l'Ohio; au sud, le cours de cette rivière, et à l'est la limite ouest de l'État de l'Ohio. Sa superficie est de 9,417,000 hect., et il se divise administrativement en 13 comtés, savoir.

Comtés, Chefs-lieux.

rable de rivières, affluents de l'Ohio et de la Wabash, qui sont les principales de l'État, on y compte plus de quarante petits lacs, ayant chacun de 4,800 mèt. à 16,000 mèt. de long. Le sol, presque partout d'alluvion, est d'une fertilité merveilleusé, et le climat est on ne peut plus agréable et sain dans les parties élevées; mais dans les régions basses, ou bassins des principales rivières, il est humide et vicié par les exhalaisons d'un sol composé de détritus végétaux. Les Indiens sont encore nombreux sur le territoire de cet État, qui commence seulement à être exploré avec un peu de soin. On y a découvert une mine d'*argent* sur le bord septentrional de la Wabash, des mines de *fer*, du *sulfate de cuivre* et de la *houille*. On y a trouvé également des *salines*, du *sulfate de magnésie*, du *sulfate de potasse* et du *nitre*. Une source tenant du fer et du soufre en dissolution existe près de Jefferson, ville du comté de Clarck, et est en grande réputation.

Nous ne pourrions que répéter ce que nous avons déjà dit si souvent au sujet des forêts, des prairies et de toutes les richesses naturelles de cette terre, qui semble s'être reposée durant des milliers de siècles pour se livrer, refaite et ra-

[redacted]

nom de ville. La population est
sur le territoire. Cette parti-
ai paraîtra la chose du monde
ple si l'on veut bien réfléchir
ens résidaient peu à poste fixe,
uropéens n'ont conquis que de
roche cette vaste terre à notre
, à nos mœurs; cette particu-
ncore plus sensible lorsqu'on
s États de l'est vers ceux de
a nord. Dans celui des Illinois,
e, qui est divisé en six com-
*Edward, Gallatin, Johnson,
Randolph* et *Saint-Clair*, un
, celui de Randolph. possède
'askaskias, son chef-lieu, qui
itale à l'État, c'est-à-dire de
les diverses administrations.
assuré, dit le P. Charlevoix,
pas possible de voir une con-
elle et meilleure que celles qui
es par la rivière des *Illinois*. »
nême absence de montagnes
Indiana. Une partie de la ré-
ale est seulement accidentée,
sud, par une petite chaîne de
cheuses en quelques endroits,
es pour servir de point de par-
ibles cours d'eau qui se ren-
le *Wabash* à l'est, dans le
à l'ouest. Quant à l'extrémité
st au sommet du plateau oc-
s grands lacs. Aussi des riviè-
ue celle des *Illinois*, au sud,
la Roche, au nord, prennent-
sources près du Michigan, qui
nt leur sert de réservoir, et
es l'une et l'autre, dans une
d-ouest de ce lac, se joindre
eux Mississipi. Le sol de l'É-
nois pèche dans beaucoup de
une trop grande proportion
s fertilisants. Formé, jusque
pe des collines, d'un terreau
détritus végétaux, et fécondé
née, dans la saison des pluies,
ndations du Mississipi, de la
de la rivière des Illinois, on
efois obligé de renoncer à le
rce qu'il dénature les produits
orce d'en hâter et d'en déve-
égétation. Dans les régions
ouest s'étendent d'immenses
es et bordées de magnifiques
vertes, dans la belle saison,
tteignant 2 et 3 mèt. de hau-
teur. Ce pays, dont la température est gé-
néralement tempérée, même vers le nord,
n'a pas encore été assez complétement
exploré pour qu'on puisse parler avec
certitude de ses richesses minérales.
Nous renverrons, quant aux végétaux
et aux animaux, à ce que nous avons dit
précédemment de l'Ohio et du Kentucky.

ÉTAT DU MICHIGAN. — ÉTAT DU OUISCONSSIN. — Ces États, constitués depuis peu d'années, occupent, l'un la partie orientale, l'autre la partie occidentale de la vaste contrée désignée autrefois sous le nom de territoire du Michigan. Ce territoire s'étendait de l'extrémité nord-ouest du lac Érié aux sources du Mississipi, entre les lacs des Bois et de la Pluie, au-dessus du lac Supérieur, et était borné, au nord, par les petits lacs et les lacs supérieur et Huron; à l'ouest, par le cours du Mississipi; au sud, par le 42[e] degré de latitude, et à l'est par les lacs Érié et Saint-Clair. Le lac Michigan, placé au tiers environ de ce territoire, entre les lacs Huron et Supérieur, et s'étendant du nord au sud jusque vers 42°, a indiqué la division adoptée par les deux nouveaux États. L'État du Michigan est compris dans la péninsule formée par les lacs *Érié, Saint-Clair, Huron* et *Michigan*. Sa superficie est de 13,932,000 hect. L'État du Ouisconssin occupe le reste du territoire, à l'ouest du lac Michigan. Sa superficie est environ quatre fois aussi étendue que celle du Michigan.

« Le sol de la péninsule (*État du Michigan*) s'élève graduellement de tous les points de sa circonférence jusqu'au centre. Toute sa surface est unie, excepté sur le rivage du lac Michigan, où se trouve une chaîne de collines sablonneuses, hautes de trois cents pieds, et sur le bord occidental du lac Huron, où il existe une bande étroite de terre stérile, large d'un demi-mille à 1 mille (800 à 1,600 mèt.). De grandes prairies s'étendent depuis les bords du Saint-Joseph jusqu'au lac Saint-Clair. Les autres parties sont couvertes de forêts (1). » Cet État, encadré entre quatre grands lacs, en contient lui-même plusieurs petits, qui avec les rivières qui l'arrosent compléteraient facilement un vaste système de communications intérieures.

(1) Warden.

Nous nous bornerons à indiquer parmi les rivières celles qui se jettent dans les grands lacs : 1° affluents du Michigan en remontant du sud au nord : le *Saint-Joseph*, navigable sur presque tout son cours, qui est de 32 kilom.; la *rivière Noire*, le *Marameg*, la *rivière à la Barbue*, la *rivière au Raisin*, la *Grande Rivière* qui, dans la saison des grandes eaux, pourrait, au moyen de la *Saguinam*, servir de communication entre les lacs Michigan et Huron; le *Masticou*, le *Saint-Nicolas*, la rivière du *P. Marquet*, etc., etc.; 2° affluents du lac Huron, en descendant du nord au sud : le *Chabogayan*, le *Tonnerre*, la *Sandy*, le *Saguinam*, la *rivière de Sucre*; 3° affluents du lac Saint-Clair, toujours en descendant : la *Belle Rivière*, le *Huron*, la *rivière Rouge*, l'*Ewrée*, le *Brownston*; 4° affluents du lac Érié : la *rivière aux Loutres*, le *Wappo-Creek*, la *Swan-Creek*, etc., etc. L'étendue des eaux navigables de l'État peut, en définitive, être évaluée à 102 myriamètres.

La température du Michigan est beaucoup moins froide que ne le ferait supposer l'élévation de son territoire. Le climat des parties méridionales ressemble à celui des parties occidentales du New-York et de la Pensylvanie, dont le niveau

nistic, le *Minocockien*, le *Bouchitaouy*, le *Saint-Ignace*, le *Grand-Marais*, le *Saint-Louis*, etc., qui se rendent, soit dans le canal de Sainte-Marie, soit dans le lac Supérieur, et un nombre infini d'autre cours d'eau sillonnant l'État dans tous les sens, en font l'une des contrées les mieux disposées pour le commerce comme pour l'agriculture. On évalue à 1,303 myriam. l'étendue de ses eaux navigables, c'est près du double, toute proportion gardée, de celle des eaux de l'État du Michigan. Quant au sol, il présente nécessairement une grande variété; mais sans être à beaucoup près aussi riche que celui de l'État des Illinois, il est encore en beaucoup de localités d'une admirable fertilité. Le climat est peu différent de celui de l'État voisin. Toutefois, la température générale est plus froide à mesure qu'on s'avance vers l'ouest. Le principal produit minéral du Ouisconssin est le cuivre; on le trouve presque pur, à l'état natif, dans plusieurs cantons, notamment dans le lit de l'Ouatonagan, qui se décharge dans le lac Supérieur. On a aussi reconnu une mine d'argent au sud du lac Supérieur, près de la pointe des Iroquois (1).

ÉTATS DE L'IOWA ET DU MISSOURI. — Ces deux États, bornés l'un et

[redacted]

[redacted]

Voici ce qu'on entend par cette expression de territoire *organisé :* Les Etats-Unis ont considéré que leur droit de propriété sur le sol devait être reglé avec deux parties différentes : les puissances européennes, l'Angleterre et la Russie au nord, le Mexique au midi, et les indigènes, habitants et possesseurs réels de ce sol. Ils ont, en conséquence, arrêté avec les premières les grandes limites entre lesquelles ils pourraient s'étendre, sauf ensuite à s'arranger comme bon leur semblerait avec les indigènes. Ceux-ci n'ont été éloignés violemment des territoires qu'ils occupaient que dans les premiers temps de la prise de possession du nouveau continent et lorsqu'ils se mêlaient aux luttes soutenues par les Français, les Anglais et les Hollandais. Nous ne voulons pas nous faire ici l'écho d'accusations qui n'ont jamais été suffisamment prouvees et montrer l'Anglais recourant à d'actives ruses pour se débarrasser, sans hostilités ouvertes, d'indigènes dont la présence gênait le développement de ses établissements : nous préférons, pour le moment, exposer le mode officiel des opérations. A mesure que des explorations ont lieu dans l'intérieur des terres et qu'il est bien reconnu que tel ou tel canton, situé en dehors des états constitués, serait avantageux à exploiter, le gouvernement fedéral traite avec les Indiens habitants de ce canton, le leur achète, le divise en portions destinées à former des comtés et des districts, les met en vente à son profit, et protège ensuite les émigrants qui s'y rendent. Ce n'est encore qu'un *territoire*. Les habitants n'ont point de lois qui leur soient particulières, ils n'envoient point de représentants au congrès. Mais lorsque le nombre de ces habitants s'est accru dans une certaine proportion, lorsqu'ils ont formé des établissements assez solides pour présenter quelque garantie de stabilité, ils s'entendent entre eux pour formuler une constitution qui leur soit propre, et demandent au congrès fedéral à être constitués en État. Si le congrès juge que le moment est venu de renoncer à un patronage, à une direction qui n'est plus indispensable, une nouvelle étoile prend place sur le champ du drapeau fédéral. Ce mode de colonisation de proche en proche, et par voie de refoulement plutôt que d'absorption des premiers détenteurs du sol, a été souvent admiré; toutefois, en le comparant à celui essayé dans d'autres pays, on n'a peut-être pas assez tenu compte du caractère des indigènes de l'Amérique. Nous croyons qu'en dépit de cette politique si humaine en apparence, et si patiente, le gouvernement central aurait presque toujours échoué s'il avait trouvé chez les indigènes un esprit national. Nous croyons surtout que si, au milieu d'un territoire acheté de la veille et à peine peuplé, il avait installé tout d'une pièce une organisation politique et municipale combinée pour satisfaire aux besoins d'états populeux et ayant de nombreux intérêts à servir et à concilier, il se serait exposé à ployer comme nous, en Algérie, sous le faix de charges désastreuses de toutes les manières.

La seule chaîne de montagnes du territoire du Missouri est celle des montagnes Rocheuses. Elle envoie bien, du nord-ouest au sud-est, quelques branches secondaires, qui elles-mêmes forment le point de départ d'autres lignes; mais ces branches secondaires et ces lignes sont peu élevées, et servent seulement à déterminer la direction des cours d'eau. Des plaines immenses et peu accidentées s'étendent entre ces hauteurs, qui vont s'abaissant de plus en plus dans le voisinage des principales rivières, telles que le *Missouri*, la *Plata*, et le *Kansas*. Le bassin au centre duquel coule le Missouri est surtout remarquable par sa largeur. Les collines ne sont un peu multipliées que vers l'angle nord-ouest du territoire de l'Union et dans la région méridionale. Nulle part ne sont plus sensibles que dans cette dernière région les traces du séjour des eaux de l'Océan. Les deux tiers des sources y sont aussi salées que la mer; chaque éminence y est couverte de coquilles marines. « Un trait remarquable de la géologie de cette contrée, dit Warden, ce sont de grandes cavités en forme de cônes creux, appelées *sink-poles*, qui ont de 90 à 600 pieds de diamètre à la surface du sol et diminuent en approchant du fond. Elles sont si profondes, qu'on aperçoit à peine la cime des grands arbres qui y croissent. On entend généralement le bruit d'un ruisseau qui coule dans le bas, et quelquefois ce

ruisseau est visible. » Ces témoins de révolutions géologiques, témoins dont l'hémisphère occidental ne présente aucun analogue, sont dignes d'une attention toute particulière. C'est en Amérique que la géologie est appelée à faire ses plus précieuses découvertes. Déjà le Maryland, le Tennessée, le Massachusetts, le Maine, la Pensylvanie, la Virginie, le New-Jersey et le New-York paraissent avoir compris l'importance de cette science au point de vue pratique. Le congrès féderal consacre aussi quelques sommes à des explorations dans le Missouri (1) : espérons qu'il surgira de l'autre côté de l'Atlantique un Élie de Beaumont qui nous apportera de nouvelles preuves à l'appui du système du soulèvement des continents.

Nous sommes entré dans de suffisants détails au sujet des cours d'eau qui sillonnent par milliers la rive droite du Mississipi. Il nous semble aussi que nous pouvons nous borner à faire remarquer, quant au climat, que celui du Missouri participe de ceux placés sous la même latitude, sur la rive gauche du Mississipi. Il offre sans doute quelques différences, suivant les méridiens, mais ces différences ne paraissent pas assez tran- [redacted]

tre l'*Arkansas* et la rivière Rouge ; de nombreuses collines sillonnent le sol du reste de l'État.

Les principales rivières : la *rivière Blanche* au nord, l'*Arkansas* au centre, et la *rivière Rouge* au sud, ont été précédemment décrites. Comme dans la plus grande partie du territoire de l'Amérique septentrionale, le sol, consistant en terreau composé de détritus végétaux, est d'une admirable fertilité ; et si les miasmes qui s'en élèvent, surtout sur le bord des rivières, n'étaient insalubres, l'Arkansas le disputerait aux plus riches cantons du Kentucky et de l'Ohio. Le sel, déjà si abondant dans le territoire du Missouri, est ici à profusion. Les eaux de plusieurs des affluents de l'*Arkansas* et de la *Mine* sont tellement chargées de cette substance qu'on peut à peine en faire usage. Nous empruntons à Warden la relation de l'excursion faite à la grande saline de l'Arkansas par un savant américain. Cette grande saline est située par 34° 35′ de latit. et 22° 35′ de longit. ouest (mérid. de Wash.).

« Après avoir traversé un bois où se trouvent plusieurs endroits marécageux, nous arrivâmes à un petit affluent de l'Arkansas, qui coule avec une rapidité [redacted]

[redacted]

multanément à chacun de ceux qui étaient de la partie. Cette croûte était généralement de l'épaisseur d'un pain à cacheter, et dans plusieurs endroits elle était de plus du double; elle avait été produite en moins de vingt heures de soleil. Le temps avait été excessivement pluvieux pendant les dix jours qui avaient précédé notre arrivée à la saline : si nous étions arrivés deux jours plus tôt nous n'aurions trouvé qu'une très-légère apparence de sel; mais si nous étions venus douze jours auparavant nous aurions trouvé toute la plaine couverte d'un sel blanc très-pur, de deux à six pouces d'épaisseur, d'une qualité supérieure au sel qu'on importe, et excellent pour la consommation. Dans cet état, la saline ressemble d'une manière frappante à la surface de la neige gelée après la pluie. »

État de la Louisiane. Capitale : *Nouvelle-Orléans.* —Ses limites sont, au nord, le 36° 30' de latit., à l'ouest, par la rivière sabine, jusqu'au 32° de latit., et de ce point jusqu'à la limite nord par une ligne conventionnelle; au sud, par le golfe du Mexique, et à l'est par le cours du Mississipi jusqu'au 31°; puis en suivant ce parallèle jusqu'à la rivière des Perles, par le cours de cette dernière rivière. Sa superficie est de 10,397,400 hect.

Division administrative : 25 paroisses, savoir : *Plaquemine*, *Orléans*, *Saint-Tammang*, *Sainte-Hélène*, *Cast-Bâton-Rouge*, *New-Féliciana*, *Saint-Bernard*, *Saint-Charles*, *Saint-Jean-Baptiste*, *Saint-James*, *Ascension*, *Assomption*, *Intérieur de la Fourche*, *Iberville*, *West-Bâton-Rouge*, *Pointe-coupée*, *Sainte-Marie*, *Saint-Martin*, *Saint-Landri*, *Avogelles*, *Concordia*, *Rapides*, *Ocatahoola*, *Ouachitta*, *Natchitoches*.

Le pays est complétement plat au sud, et seulement légèrement ondulé dans les parties septentrionales. Près d'un cinquième de la surface consiste en eaux, marais, ou terrains sablonneux.

Le climat est moins chaud et plus humide que sous la même latitude en Afrique (Égypte et Tripoli). Le thermomètre tombe rarement au-dessous de 24° Fahrenheit, dans le mois de février, le plus froid de l'année, et monte rarement au-dessus de 98°, dans le mois de septembre, celui des plus grandes chaleurs.

La Louisiane est pendant six mois de l'année un séjour délicieux. En juin, les chaleurs commencent à devenir excessives; on ne sent pas la moindre brise, le plus léger vent, et les mousquites apparaissent par millions. En juillet la chaleur augmente, mais août, septembre et octobre sont les mois les plus dangereux. La ville de la Nouvelle-Orléans présente alors un aspect lugubre. Un silence morne y règne, la plupart des magasins sont fermés, et les rues, solitaires pendant le jour, ne sont traversées de loin en loin que par quelques nègres ou quelques hommes de couleur. Le climat est très-variable pendant l'hiver.

Les ouragans, l'un des fléaux des Antilles, n'épargnent point la Louisiane. Les vents du nord, nord-est et nord-ouest y dominent depuis novembre jusqu'en mars; avril, mai et juin sont calmes; en juillet, août et septembre la grêle et les ouragans sévissent; le vent le plus ordinaire est pourtant celui du sud-ouest; octobre voit souvent la continuation des mauvais temps d'août et de septembre.

Le règne minéral ne paraît pas très-riche dans la Louisiane; mais, en revanche, le règne végétal y déploie tout son luxe. Quant aux animaux, ils y sont de même espèce que dans les États voisins de l'est et du sud.

POPULATION.

M. Roux de Rochelle a exposé dans la première partie de ce travail les moyens employés, par l'Angleterre d'abord, et ensuite par les États-Unis, pour appeler et développer la population sur le vaste territoire que nous venons de parcourir. Il nous reste à constater l'état actuel de cette population, les divers éléments dont elle se compose, la progression que suit son accroissement, et enfin à examiner sa situation actuelle et ses œuvres.

Trois races occupent le sol des États-Unis :

La race rouge, ou race indigène,
La race blanche,
La race noire.

Le nom de *race* appliqué à chacune de ces grandes divisions est parfaitement exact, à ne considérer que les différences générales qui distinguent les Américains,

les Européens et les Africains. Toutefois, l'usage a prévalu assez généralement de se servir ici du terme de *population*, parce que les blancs appartiennent eux-mêmes à différentes familles qui constituent, en somme, autant de races, et parce que les croisements qui ont eu lieu entre les individus de race blanche et ceux de race noire ont donné naissance à des métis se rapprochant plus ou moins de l'un ou de l'autre type, mais suivant invariablement le sort de la race noire.

Population rouge ou indigène. Les mêmes efforts qui ont été faits pour donner à la race noire la même souche qu'à la race blanche se sont naturellement renouvelés à l'occasion de la race rouge. Malte-Brun, après avoir attentivement examiné les éléments de discussion venus à sa connaissance, a conclu contrairement à l'opinion d'une souche unique. Il a toutefois admis des émigrations partielles des habitants du continent asiatique vers le continent américain. Mais ces émigrations, dont il ne compte que trois principales, n'auraient pas été assez considérables pour avoir formé la race rouge; on suit leurs traces au milieu de populations n'ayant aucun rapport avec les populations qu'elles ont [redacted]

nion, eurent à combattre contre de nombreuses et puissantes nations; mais ce nombre et cette puissance n'étaient que choses purement relatives. Donner le nom de chacune de ces nations serait un travail dont l'utilité ne compenserait pas la longueur. Les populations errantes, ce que nous appelons les peuples primitifs, se ressemblent sur tous les points du globe. L'homme de l'Amérique du Nord, comme celui de l'Amérique du Sud, comme celui des déserts de l'Arabie, des oasis de l'Afrique ou des steppes de l'Asie, appartient à une nation, ou famille générale, qui se subdivise en tribus ou réunions de familles particulières dont les origines et les noms varient suivant une infinité de causes, souvent de pur caprice, qui embarrassent sans profit véritable le curieux qui cherche à en débrouiller le chaos.

Nous dirons seulement qu'il ne reste presque plus rien de ces Iroquois et de ces Hurons qui jouèrent un si grand rôle dans les premiers temps de l'invasion européenne. Les tribus les plus importantes, celles qui aujourd'hui donnent le plus d'occupation à l'Union, sont celles des Chérokées et des Creeks dispersées dans les États de la Caroline du Nord, de la Géorgie, du Tennessée [redacted]

[redacted]

ıites (à l'est du Mississipi.) ées commençaient à se civi- à quelques individus de sang istaient parmi eux, et grâce à ın de quelques missionnaires : établis dans leurs villages. construit des maisons confor- aient vêtus comme les blancs, : comme eux à la terre, éle- :tail, avaient appris à lire et ı d'eux avait imaginé un al- New-Echota, leur capitale, t un journal en chérokée. Ils ıe pris de la civilisation tout yaient autour d'eux, sans ils avaient des esclaves... é comme nation avec les 'ils voulaient se gouverner ıropres lois. La Géorgie a son système de vexations :n leur imposant les siennes. ara propriétaire de leur ter- le partagea entre ses habi- ıt que les Indiens l'occupaient n mit une partie en loterie, ılut le surnom de Lottery- Loterie). Pour désorganiser , elle défendit à tout blanc armi eux. Cette défense était ment dirigée contre les mis- Ceux-ci, sur leur refus de furent, en 1831, arrêtés par ıée, jugés et condamnés par x géorgiens à quatre ans de ιés. Au mois de mars suivant, rême des États-Unis déclara entence était illégale, que 'ertu desquelles les mission- nt été jugés et par lesquelles :orgie s'arrogeait le droit de sur le territoire des Chéro- ıt contraires aux lois et aux États-Unis, et, en consé- lles et de nul effet; mais le ıson ne prit aucune mesure :specter les arrêts de la justice s missionnaires restèrent en ı'en janvier 1833, où la Géor- :ha à condition qu'ils renon- 'ivre avec les Indiens (1). » suivrons pas plus loin l'écri- ous avons invoqué le témoi- pui de notre assertion, nous ons pas les simples particu- liers imitant, chacun dans leur sphère d'action, la conduite du gouvernement de l'État et ne reculant même pas devant la violence pour se débarrasser de voisins qui n'avaient qu'un seul tort, celui d'être indigènes et propriétaires d'une terre que les plus forts trouvaient à leur convenance.

« De quelque côté qu'on envisage la destinée des indigènes de l'Amérique du Nord, dit M. de Tocqueville (1), on ne voit que maux irrémédiables. S'ils restent sauvages, on les pousse devant soi en marchant; s'ils veulent se civiliser, le contact d'hommes plus civilisés qu'eux les livre à l'oppression et à la misère. S'ils continuent à errer de désert en désert, ils périssent; s'ils entreprennent de se fixer, ils périssent encore. Ils ne peuvent s'éclairer qu'à l'aide des Européens, et l'approche des Européens les déprave et les repousse vers la barbarie. Tant qu'on les laisse dans leurs solitudes ils refusent de changer de mœurs, et il n'est plus temps de le faire quand ils sont enfin contraints de le vouloir. » M. de Tocqueville en conclut à l'extinction de la race rouge ou indienne, au moins dans l'Amérique du Nord, car il reconnaît que dans l'Amérique du Sud elle est dans des conditions moins défavorables en présence de la race blanche.

Les dernières évaluations, faites en 1835, ont constaté que la population indienne disséminée sur l'étendue de l'Union ne dépassait pas 316,000 âmes. Les populations blanche et noire s'élevant, à la même époque, à près de 14,968,000 âmes, les deux dernières se trouvaient par rapport à la première dans la proportion de 47 à 1.

Il convient cependant de remarquer que dans ces évaluations on n'a porté qu'à 234,000 le nombre des Indiens disséminés à l'ouest du Mississipi, sur les territoires non organisés. Or, ce chiffre est évidemment trop faible, et nous serions plus disposé à admettre celui de un million proposé par Malte-Brun. Il ne faut pas oublier, en effet, que les vastes régions du bassin du Missouri et du revers occidental des montagnes Rocheuses sont peu connues; que la race indienne re-

Chevalier, *loc. cit.*

(1) *De la Démocratie en Amérique*, onzième édit., t. II, ch. x.

culant à mesure que s'approche la race Européenne, beaucoup de tribus qui occupaient jadis le bord occidental du Mississipi ont dû se reployer vers le littoral de l'océan Pacifique; et qu'enfin les explorateurs des contrées à coloniser ont intérêt à diminuer l'importance des populations qu'il s'agirait de déplacer pour cela.

Au surplus, il est assez difficile de constater le chiffre de la population indienne dans les divers États de l'Union. Les Américains sont tellement convaincus qu'elle doit disparaître d'un sol où ils semblent la tolérer par pure philanthropie, que c'est tout au plus s'ils daignent tenir compte de cet élément dans leurs statistiques, si minutieuses sur d'autres points d'un intérêt beaucoup moindre. Les évaluations dont nous avons donné le résultat général distribuent ainsi les 316,000 Indiens:

États de la Nouvelle-Angleterre (*Maine, Massachusets, New-Hampshire, Vermont, Rhode-Islande, Connecticut, Kentucky, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland*)...	2,500
New-York..............................	5,000
Virginie et Caroline du Sud.	500
Caroline du Nord..................	3,000
Géorgie..................................	8,000
Tennessée	2,000
Alabama................................	23,000

de nouveaux moyens de richesse et de puissance.

Nous emprunterons à M. le major Poussin (1) les éléments des développements statistiques que nous allons donner.

POPULATION BLANCHE PAR ÉTAT.

ÉTATS.	Hommes.	Femmes.	Total.
Maine	252,989	247,449	500,438
New-Hampshire. .	139,004	145,032	284,036
Massachusetts. . .	360,679	368,351	729,030
Rhode-Island. . . .	51,362	54,225	105,587
Connecticut.	148,300	153,556	301,856
Vermont.	146,378	144,840	291,218
New-York	1,207,337	1,171,553	2,378,890
New-Jersey.	177,055	174,533	351,588
Pensylvanie.	844,770	831,345	1,676,115
Delaware.	29,259	29,302	58,561
Maryland.	158,636	159,081	317,717
Virginie.	371,223	369,745	740,968
Caroline du Nord.	240,047	244,823	484,870
Caroline du Sud. .	130,496	128,588	259,084
Georgie.	210,534	197,161	407,695
Alabanca.	176,692	158,493	335,185
Mississipi.	97,256	81,818	179,074
Louisiane	89,747	68,710	158,457
Tennessee.	324,434	316,193	640,627
Kentucky.	305,323	284,930	590,253
Ohio.	773,360	726,762	1,502,122
Indiana.	352,773	325,923	678,698
Illinois.	255,235	217,019	472,254
Missouri.	173,470	150,418	323,888
Arkansas.	42,211	34,963	77,174
Michigan.	113,395	98,165	211,560
Floride.	16,456	11,487	27,943
Ouisconssin.	18,737	11,999	30,749
Iowa.	24,256	18,668	42,924
Colombia (district fédéral).	14,822	15,835	30,657

[redacted]

Le chapitre des infirmités qui rendent l'individu plus ou moins inutile à soi et aux autres ne réclamait sur cette population totale que 6,682 sourds-muets, 2,024 aveugles et 14,498 aliénés et idiots, en tout 23,204 individus. Enfin sur les 4,931,210 hommes au-dessus de dix ans, defalcation faite des 23,204 infirmes, on comptait

135,203	employés	dans les mines.
3,717,756	—	dans l'agriculture.
117,575	—	dans le commerce.
791,548	—	dans les manufactures et à divers états.
56,025	—	dans la navigation sur mer.
33,067	—	dans la navig. intérieure.
65,236	—	dans les professions scientifiques.
134,803	—	profession inconnue.
4,931,210, *total égal.*		

Ces renseignements, suffisamment complets, puisqu'ils ne laissent en dehors d'une position connue que 134,803 hommes, soit environ 1 sur 36, indiquent la direction des travaux aux États-Unis.

La mise en rapport du sol, c'est-à-dire l'agriculture, à laquelle on peut joindre, comme ayant avec elle des rapports intimes, l'exploitation des mines et la navigation intérieure, occupe à elle seule près des trois quarts de la population (3,766,026 hommes). Le dernier quart se distribue entre les manufactures et les professions diverses. Le commerce, y compris la navigation maritime, est, entre les professions scientifiques, dans la proportion approximative suivante :

Manufactures	12/20ᵉ
Commerce	7/20ᵉ
Sciences	1/20ᵉ

Si l'on remarque que sous la dénomination de professions scientifiques sont comprises ici l'église, la magistrature et le barreau, qui, bien qu'organisés moins largement qu'en Europe, ne laissent pas que d'occuper un personnel assez nombreux, et si l'on considère qu'en France, notamment, l'armée et les emplois d'administration offrent, en outre, une existence assurée à une notable portion des citoyens, on reconnaîtra que les États-Unis sont le pays où, toute proportion gardée, un plus grand nombre d'individus sont obligés de compter sur leurs propres ressources, sur leur travail de chaque jour, afin de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Un autre fait non moins considérable et non moins significatif, mais dans un ordre d'idées plus générales, est celui de l'accroissement de la population blanche de l'Union.

Nous avons déjà donné un aperçu de cet accroissement continu, en indiquant le chiffre du recensement opéré en 1790 et celui du dernier recensement décennal exécuté en 1840. Nous croyons devoir revenir sur ce point, que nous aurons également à signaler à l'occasion de la race noire. Ce ne sont pas seulement des chiffres que contiennent les colonnes qui vont suivre, c'est, à notre avis, la preuve la plus concluante des tendances de l'esprit social moderne. Que l'on veuille bien, en effet, comparer le mouvement ascensionnel de la population des États-Unis depuis un demi-siècle avec celui de la population des autres empires, républiques ou simples colonies des deux Amériques, on se convaincra qu'à égalité d'avantages offerts par le climat et par la fertilité du sol, la démocratie de l'Amérique du Nord, quelque imparfaite qu'elle soit d'ailleurs, a obtenu une préférence marquée de la part des émigrants de presque tous les pays.

Accroissement de la population blanche (1).

Années.	Population.	Accroissement.
1790	3,172,619	
1800	4,307,196	1,134,577 ou 35.8 p. 100
1810	5,862,004	1,554,808 ou 36.1 —
1820	7,806,695	1,944,691 ou 33.2 —
1830	10,541,291	2,731,570 ou 35. —
1840	14,189,218	3,647,924 ou 34.6 —

Cet accroissement de population, si régulier quand on le considère dans l'ensemble, est loin d'avoir eu lieu dans d'égales proportions entre tous les États. Il a même varié d'importance pour certains États à diverses époques. C'est ainsi que l'État de New-York, qui vers 1817 était encore celui où le mouvement ascensionnel se faisait le plus vivement sentir (2), n'était plus en 1840 que l'un de ceux où ce mouvement était le plus faible (3). L'État qui a cette dernière

(1) Guill. Tell Poussin, *Puissance américaine*, t. II.
(2) John Bristed, *The United States of America*, t. I.
(3) G. T. Poussin, *loc. cit.*

époque avait fait le plus grand progrès sous ce rapport est le Michigan; après lui viennent, par ordre d'importance, l'Illinois, l'Arkansas, le Missouri, le Mississipi, l'Indiana, l'Ohio, l'Alabama, la Louisiane, la Pensylvanie, le New-York, le Maryland, la Virginie, le New-Hampshire, le Connecticut, le Vermont, la Caroline du Nord, le Délaware et la Caroline du Sud. Les autres États sont restés stationnaires ou sont encore trop nouvellement constitués pour que plusieurs dénombrements successifs permettent d'indiquer le mouvement de leur population. Ce mouvement tient d'ailleurs uniquement aux conditions géographiques respectives des divers États. « L'émigration, dit M. Michel Chevalier (1), a eu lieu sur toute la ligne de l'est à l'ouest. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, après s'être répandus sur leur ancien territoire et y avoir fondé les nouveaux États du Maine et du Vermont, se sont jetés sur l'ouest de l'État de New-York; de là, en se tenant aussi près que possible de la frontière nord des États-Unis, ils ont longé les lacs Ontario et Érié, et ont envahi le vaste delta compris entre l'Ohio et le haut Mississipi, qui forme aujourd'hui les États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, [redacted]

dans les nouveaux États du sud. La Caroline du Nord l'a aidée dans cette tâche, et a eu sa progéniture spéciale dans l'État du Ténessée. La Géorgie et la Caroline du Sud ont contribué à produire l'Alabama et le Mississipi. Le Ténessée et le Kentucky ont, à leur tour, fourni des rejetons au Missouri et à l'Arkansas. »

Ce serait une grande erreur que d'attribuer un rôle important dans cet accroissement de la population des États-Unis aux émigrants européens : ces émigrants sont en très-petit nombre comparativement aux masses auxquelles ils viennent se mêler, et ce nombre est encore réduit par les difficultés de l'acclimatement. Les causes principales de cet accroissement sont dans la nature même des travaux de la population, travaux qui sont surtout agricoles, et dans la sévérité des mœurs. Le caractère primitif des différents groupes formés par les premiers occupants s'est donc conservé à peu près intact. Les États du nord, ceux du centre et une partie de ceux du midi sont restés anglais. La Pensylvanie et le Maryland sont toujours irlandais. Cependant ce dernier État a reçu aussi des Allemands, des Ecossais et des Français en assez forte proportion; [redacted]

[redacted]

qui n'empêche ni à celles-ci d'être citées pour leur esprit et leur amabilité, ni à leurs maris d'être aussi affables et aussi hospitaliers que les autres habitants de la populeuse et commerçante New-York. Des Suédois et des Hollandais sont encore mêlés aux Quakers anglais qui peuplent le New-Jersey. Les Pensylvaniens se font remarquer par leur activité, leur courage, leurs lumières, leur tolérance religieuse, et surtout par leurs bonnes mœurs. Anglais, Irlandais, Écossais et Allemands originaires de la Souabe et du Palatinat, quakers, épiscopaux, presbytériens et catholiques vivent dans une union parfaite. Le caractère de la population du Maryland commence à se ressentir du voisinage des contrées méridionales. On n'y trouve pas encore la gaieté et l'abandon des Américains du midi, mais bien déjà leur indolence, leur paresse d'esprit. L'esclavage est en vigueur dans la Virginie : ce fait explique la contradiction que présente la constitution aristocratique de cet État et l'amour de l'indépendance par lequel il s'est toujours fait remarquer. « Les Virginiens, dit Malte-Brun, comme les anciens Grecs et Romains, fondent leur liberté politique sur l'existence d'une classe d'esclaves. » Doués, au physique, d'une constitution athlétique, il est rare de trouver parmi ceux qui habitent le long des montagnes Bleues un homme qui ait moins de 1 m. 85 centim. Les Irlandais et les Écossais qui occupent la partie montagneuse de la Caroline du Nord different des autres Caroliniens soit du sud, soit du nord, par des mœurs d'une grande sévérité et des habitudes laborieuses. Des Français, d'anciens Canadiens, forment la portion principale de la population de l'État d'Indiana; des Suisses ont aussi fondé dans cet État, sur les bords de l'Ohio, une colonie aujourd'hui florissante. Les Kentuckyens, qui, plus robustes et plus beaux de formes que les Virginiens, fournissent aux armées américaines leurs meilleurs soldats, sont ordinairement jugés avec beaucoup de sévérité par leurs voisins : émigrés presque tous de la Virginie et des Carolines, ou descendant de ces courageux pionniers qui frayèrent les premiers le chemin à la civilisation au travers des forêts du nouveau monde, ils forment, dit-on, une population intraitable. Les sauvages, avec qui ils furent si longtemps et si constamment en guerre, leur ont communiqué leurs inclinations cruelles. Un Kentuckyen oublie rarement, dit-on, et pardonne encore moins l'injure qu'il croit avoir reçue : caché dans les bois, où il vit à la façon des peaux rouges, il épiera pendant des semaines entières l'occasion de se venger. On l'accuse encore de manquer de principes religieux. Cette peinture, dont nous avons soin d'éteindre les parties qui nous semblent trop chargées, ne saurait être exacte; et quand des voyageurs européens, plus aptes que les Anglo-Américains du nord à prononcer sur des mœurs moins pacifiques que celles des industriels du New-York ou de la Pensylvanie, nous représentent les habitants du Kentucky comme étant braves, francs, hospitaliers, mais seulement d'humeur plus guerrière que leurs frères des autres États, nous préférons ce témoignage au premier, et c'est d'après lui que nous formons notre opinion. Nous ne poursuivrons pas plus loin cette énumération, puisque nous avons maintenant passé en revue toutes les grandes familles auxquelles se rattache la population de chacun des États.

Population noire. Elle se divise en deux grandes catégories : les *noirs esclaves* et les *noirs libres*. La condition de ces deux catégories est au fond si peu différente, socialement parlant, que nous ne croyons pas devoir nous occuper séparément de chacune d'elles. Cette condition est une des plus tristes singularités que présente la démocratie des États-Unis. Ces États, formés de fractions de presque tous les peuples de la vieille Europe, ont tous, comme nous l'avons déjà dit souvent, conservé ou contracté plus ou moins le caractère des premiers émigrants anglais. Tandis qu'en Europe tout marche du même pas vers le progrès, mœurs publiques, mœurs privées, doctrines politiques et doctrines religieuses ou philosophiques, les États-Unis en sont encore à se débattre dans les liens étroits de l'esprit de secte et dans les préjugés de race. Nous les avons habitués à beaucoup trop d'admiration. Il a fallu un certain courage à M. de Tocqueville pour oser mettre à

[redacted]

nu les étranges contradictions que présentent leurs institutions, non point seulement dans quelques détails secondaires, mais dans l'application de plus d'un principe fondamental. Colons actifs, aventureux, mais disséminés sur un territoire immense, que personne ne leur dispute; industriels infatigables, commerçants souvent heureux, parce que l'accroissement continu de leur population s'est opposé jusqu'ici à ce que le fait de la *production* se compliquât, chez eux, du problème de la *consommation*, et parce que leur position géographique les met à l'abri, pour quelque temps encore, des rivalités de voisins aussi infatigables, aussi habiles qu'eux, ils n'ont encore eu à resoudre aucune des difficultés que présentent les conditions d'existence faites aux nations européennes par leur agglomération sur un sol étroit et possédé sur tous les points. S'il était possible de transporter au milieu de notre Europe l'un de ces États à la constitution si vantée, on s'apercevrait bien vite que cette constitution, pour être à la hauteur des nécessités morales de toute nature auxquelles elle aurait à pourvoir, devrait admettre plus d'un principe nouveau et subir plus [redacted]

« L'existence de l'esclavage aux États-Unis, dit Josiah Conder (1), est un fait si monstrueux, une tache si grande sur le drapeau de l'indépendance américaine, qu'il semble ne pouvoir admettre ni justification ni excuse.

« Cependant, ajoute cet écrivain cherchant avec impartialité à instruire cette cause, les circonstances dans lesquelles le fait de l'esclavage a pris naissance en Amérique, et les efforts tentés par les États du nord pour parvenir à son abolition doivent être pris en considération.

« Ce fut pendant que les États-Unis appartenaient à la Grande-Bretagne que les pauvres Africains furent transportés pour la première fois sur les rivages de l'Amérique. L'esclavage a donc été introduit dans le nouveau monde par les Anglais, sur des vaisseaux anglais, au moyen de capitaux anglais et avec l'assentiment d'un parlement anglais. En vain plusieurs législatures coloniales essayèrent-elles de mettre un terme à ce trafic infâme : leurs efforts échouèrent devant le refus des rois d'Angleterre. Or, ce refus fut l'un des griefs invoqués par les Virginiens voulant se séparer de la mère-patrie ; et depuis la révolution l'abolition de l'esclavage a été complète- [redacted]

[redacted]

porter des esclaves, mais il est permis de les transporter d'un Etat à un autre. Or, comme dans les États du sud on a eu soin de réserver aux immigrants la faculté de se faire suivre de leurs nègres, on s'est aperçu bientôt que cette distinction entre l'importation et le simple transport était illusoire, et alors, au lieu de trancher nettement la question dans le sens de l'abolition, on a préféré fermer les yeux et admettre qu'il n'y avait dans l'Union que des *transports* et jamais des *importations* d'esclaves. Aucun Etat enfin n'a osé dire, comme les États européens occidentaux : tout homme qui foule notre sol est libre de fait et de droit. Il y a plus, la constitution fédérale en accordant aux États à esclaves de comprendre, dans une certaine proportion, ceux-ci dans le chiffre de leur population, base de leur droit de représentation au congrès de Washington, a apporté un obstacle réel a l'émancipation. Chacun des citoyens de ces États a tout naturellement ainsi une part de souveraineté plus grande que celle dévolue au citoyen qui, dans les États sans esclaves, ne compte que pour sa seule individualité.

Au surplus, libre ou esclave, le nègre ou, pour mieux dire, l'homme de couleur, est toujours, en réalité, dans la même position. Les constitutions de plusieurs des États ont inutilement accordé des droits politiques à l'homme de couleur libre, on ne souffre pas qu'il les exerce ; et comme si ce n'était assez de ce déni de justice, sur toute l'étendue du territoire de l'Union il court incessamment le risque d'être arrêté comme esclave, emprisonné, maltraité, forcé de prouver qu'il a le droit de végéter, libre, mais accablé de vexations et d'humiliantes précautions.

En somme, nulle part, sur la terre, la race noire n'est plus malheureuse qu'aux États-Unis. Il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici de souffrances physiques infligées par un maître brutal, mais d'oppression, mais de dégradation.

POPULATION NOIRE PAR ÉTAT EN 1840.

ÉTATS.	Esclaves.			Libres.			Total général.	Mouvement de la population noire depuis 1830.	Proportion des deux populations noire et blanche en 1840.	
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.			Noirs.	Blancs.
Maine.	»	»	»	720	628	1,358	1,355	+ (1) 178	1 sur	376
New-Hampshire.	»	1	1	248	289	537	538	− 69	1	[illegible]
Massachusets.	1	»	1	4,654	4,014	8,668	8,669	+ 1,620	1	81
Rhode-Island.	1	4	5	1,413	1,825	3,238	3,243	− 335	1	32.8
Connecticut.	42	12	54	3,891	4,214	8,105	8,159	+ 87	1	37
Vermont.	»	»	»	364	366	730	730	− 151	1	399
New-York.	»	4	4	25,809	24,218	50,027	50,031	+ 5,066	1	47.3
New-Jersey.	303	371	674	10,780	10,264	21,044	21,718	+ 1 161	1	16
Pensylvanie.	33	28	64	22,752	25,102	47,854	48 818	+ 9,588	1	35
Delaware.	1,371	1,234	2,605	8 626	8,293	16 919	19,524	+ 577	1	3
Maryland.	45,959	43,536	89,495	29,173	32,847	62,020	151,515	− 4,417	1	2 1
Virginie.	228,061	220,926	448,987	23,818	26 024	49,842	498,829	− 18,276	1	1.5
Caroline du Nord.	123,546	122,271	245 817	11,227	11,505	22,732	268,549	+ 103,407	1	1.5
Caroline du Sud.	158,678	168,360	327,038	3,864	4,412	8,276	335,314	+ 11 992	1.3	1
Géorgie.	139,335	141,609	280,944	1,374	1,379	2 753	283,697	+ 73,080	1	1.6
Alabama.	127,360	126,172	253,532	1 030	1,009	2,039	255,571	+ 138,480	1	1.3
Mississipi.	98,003	97,208	195,211	715	653	1,368	196,577	+ 130,399	1.1	1
Louisiane.	86,829	81,623	168,452	11,526	13 976	25,502	193,954	+ 72,636	1.28	1
Tennessée.	91,477	91,582	183,059	2,796	2,728	5,524	189,183	+ 40,187	1	3.4
Kentucky.	91,004	91,254	182,258	3,761	3,556	7,317	189,575	+ 19,145	1	3.1
Ohio.	2	1	3	8,740	8,602	17,342	17,345	+ 7,779	1	87
Indiana.	1	2	3	3,731	3,434	7,165	7,168	+ 3,535	1	94 7
Illinois.	168	163	331	1,876	1,722	3,598	3,929	+ 1,438	1	145.8
Missouri.	28,742	29,498	58,240	883	691	1 574	59,814	+ 34,154	1	5.4
Arkansas.	10,119	9,816	19,935	248	217	465	20,400	+ 15,683	1	3.7
Michigan.	»	»	»	393	314	707	707	+ 414	1	299
Floride.	13,038	12,679	25,717	398	419	817	26,534	+ 10,189	1.14	1
Ouisconsin.	4	7	11	101	84	185	196	+ 196	1	156
Yowa.	6	10	16	93	79	172	188	+ 188	1	225
District fédéral.	2,058	2,636	4,694	3,482	4,908	8,361	13,055	+ 782	1	2.85
Totaux. . .	1,246,445	1,240,706	2,487,151	186,457	199,777	386,234	2,873,385	+ 657,128	(2)	

(1) Le signe + signifie *En plus*; le signe − signifie *En moins*.

(2) La proportion n'aurait aucun sens pour l'*Union* entière. Il est évident en effet que dans le cas d'un mouvement social quelconque opéré par ou contre la population de couleur, chaque État en particulier et non point l'Union aurait à compter ses forces.

Le tableau qui précède montre que la population noire esclave est à la population noire libre dans le rapport de 6 ¼ à 1 ; que le nombre des femmes de couleur libres est supérieur à celui des hommes de couleur libres, et que le contraire a lieu dans la classe esclave. La population féminine totale (1,440,480), bien que supérieure, en définitive, à la population masculine totale (1,432,900), ne l'étant pourtant que de 7,580 individus, peut-être conviendrait-il de chercher autre part que dans la physiologie l'explication de la différence considérable (13, 620) qui existe en faveur de la population féminine dans la catégorie des genres de couleur libres. Il nous paraît difficile de croire que l'homme de couleur libre soit moins apte que l'esclave à procréer des mâles. Il nous semble que ce fait tient plutôt aux mœurs des blancs. Ce tableau montre aussi que la population noire, libre et esclave, a augmenté de 1830 à 1840 dans la proportion de 31. 5 pour 100 seulement, tandis que pendant la même période l'accroissement de la population blanche a été, ainsi qu'on l'a vu, de 34.6 pour 100. La partie la plus curieuse de ce document est incontestablement celle où est indiquée la proportion existant en 1840 en-

habitués à recourir à cet instrument de culture. L'esclavage se déplace donc dans l'Union, mais n'y diminue point sensiblement. Quant aux noirs libres, ils se réfugient avec empressement au Canada, où leur couleur est moins qu'aux États-Unis un motif de répulsion.

En résumé, la population totale des État-Unis s'élevait en 1840 à 17,062,603 âmes, non compris les indigènes, sur le nombre desquels nous avons déjà remarqué que l'on n'est point d'accord, et qui, d'ailleurs, reculant partout devant le colon, ou disparaissant bientôt s'ils osent se mettre en contact avec une civilisation antipathique à leur nature, ne peuvent pas être comptés parmi les exploitants actuels du sol américain.

VILLES. Les villes des États-Unis ont une physionomie qui leur est particulière: Montréal, Québec, dans le Canada, retiennent quelque chose du caractère français, quelque chose du régime monarchique, si l'on peut ainsi dire; les autres villes bâties depuis par les Anglais ont aussi, quoique d'une manière moins prononcée, le cachet qu'imprime sur toutes les œuvres exécutées sous sa direction un pouvoir qui se considère comme chargé de surveiller au profit de

[redacted]

pruntons à M. le major Poussin, est une meilleure préparation aux détails dans lesquels nous nous proposons d'entrer.

VILLES.	ÉTATS.	POPULATION.		
		DATE du premier recensement.	CHIFFRE de ce recensement	EN 1840
New-York.	New-York.	1790	33,131	312,710
Philadelphie.	Pensylvanie.	id.	42,520	228,691
Baltimore.	Maryland.	id.	13,503	102,313
Nouvelle-Orléans.	Louisiane	1810	17,242	102,193
Boston.	Massachusetts.	1790	18,038	93,383
Cincinnati.	Ohio.	1800	750	46,338
Brooklyn.	New-York.	id	[illegible]	[illegible]
Albany.	id	1790	[illegible]	[illegible]
Charleston.	Caroline du Sud.	id	[illegible]	[illegible]
Washington.	District fédéral.	1800	[illegible]	[illegible]
Providence.	Rhode-Island.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Louisville.	Kentucky.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pittsburg.	Pensylvanie.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lowell.	Massachusetts.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochester.	New-York.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Richmond.	Virginie.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Troy.	New-York.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buffalo.	id.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Louis.	Missouri.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portland.	Maine.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salem.	Massachusetts.	[illegible]	[illegible]	[illegible]

« Ainsi [illegible] M. le major Poussin [illegible]

[illegible]

Siége du premier congrès des États-Unis, elle a dû renoncer, en faveur de Washington, à l'honneur d'être la capitale politique de l'Union, et New-York l'a remplacée comme première place du commerce maritime. Elle est même sous ce rapport descendue au troisième rang, depuis que la Nouvelle-Orléans est devenue cité américaine. Cependant, et malgré cette double déchéance, elle est restée la capitale manufacturière de l'Union, de même que Boston en est la capitale industrielle.

Philadelphie, moins exclusivement commerçante que la plupart des villes de l'Union, est aussi moins hospitalière pour l'étranger; mais ses habitants sont justement renommés pour leur piété, leur moralité et leur esprit pacifique; s'ils sont moins ardents, moins spirituels que ceux de Boston, ils sont, en revanche, moins légers et moins turbulents. On peut dire aussi que la classe riche y est plus instruite, plus exempte de préjugés nationaux, et que les mœurs y sont plus élégantes qu'à New-York. Un fait singulier est celui-ci : la Pensylvanie colonisée par les quakers, Philadelphie bâtie par les quakers, voient décroître rapidement le nombre de ces sectaires, [redacted]

blancs : comment accueillerait-on en Europe, à Paris, la proposition d'une pareille exclusion?

New-York, non plus que Philadelphie, n'est le siége du gouvernement de l'État, dont elle est pourtant considérée comme la capitale : la petite ville d'Albany a obtenu l'honneur d'être le lieu de réunion de la législature. Le port de New-York est formé par les eaux de l'Hudson à leur point de jonction à celles du bras de mer qui communique avec la barre de *Baritan* par un large détroit s'étendant entre l'État du Connecticut et l'île si bien nommée *Long-Island*. Six ou sept rivières se jettent dans ce bassin de 123 kilom. 200 mèt. environ de circuit. L'île Staten le divise en deux parties inégales. Celle dite Baie intérieure a au moins 35 kilom. 200 mèt de circonférence, et présente presque partout un bon ancrage. Au confluent de l'Hudson et du bras de mer ou rivière de *l'est*, et à l'extrémité de l'angle dessiné par l'île *Manhattan*, s'élève New-York. Les quais de cette grande ville de commerce maritime sont simplement et légèrement construits en charpente remplie de pierres et recouverte de terre battue. On a accusé ce mode de construction d'être peu so- [redacted]

[redacted]

tel de ville, bâtiment vaste, d'une architecture élégante et construit en marbre blanc. Cet edifice est consacré au *common council* (conseil commun) et aux cours de justice ainsi qu'aux bureaux attachés à ces divers départements. Il renferme aussi plusieurs appartements occupés par les membres de ces tribunaux et administrations. Les maisons particulières ressemblent, quant à l'aspect général, à celles des villes de second ordre en Angleterre. Un grand nombre ne sont qu'en bois, il est vrai, mais fort peu d'entre elles sont sales et misérables comme celles dont fourmillent nos villes du continent.

« New-York, au premier aspect, a quelque ressemblance avec cette portion de Londres qui comprend le superbe Westminster, la Cité et le Wapping. Elle n'en diffère qu'en deux points : toutes les maisons, sans exception, sont peintes extérieurement, et il n'y a pas une rue qui ne soit plus ou moins plantée d'arbres. L'usage de peindre les maisons, usage qui vient sans doute des Hollandais, donne à la ville un air de gaieté, un air de fête dont je fus très-longtemps à me rendre compte. D'abord je l'attribuai à la pureté de l'atmosphère, qui le cède de peu à celle de l'Italie, ensuite j'en fis honneur à la vie, au mouvement qui remplissent toutes les rues. Mon ami Cadwallader m'en fit reconnaître la véritable cause. Il ajouta que ce mode de décoration extérieure était particulier à la colonie des Provinces-Unies, et n'était appliqué dans les autres colonies qu'aux maisons construites entièrement en bois. On peint communément les briques d'un rouge plus foncé que celui qu'elles contractent par la cuisson, et l'on trace une raie blanche le long de leurs *points* de jonction. Cela suffit pour donner aux façades un aspect des plus agréables (1). »

Les magasins, qui dans les rues principales, et particulièrement dans Broadway, sont disposés avec goût, ajoutent à la coquetterie de cet ensemble.

Baltimore s'élève au fond d'une petite baie, près du point de jonction de la rivière de Patapsco et de la Chesapeake. Elle est partagée en deux parties, distantes l'une de l'autre d'un mille environ. La partie supérieure est *la ville* proprement dite, et la partie inférieure, nommée *Fell-d'point*, est le hâvre. Ces deux quartiers, construits avec une grande régularité, s'étendent sur trois collines et les vallées intermédiaires. La plupart des rues, larges et bien pavées, se coupent à angle droit. Nous aurions à signaler ici comme dans les autres villes de l'Union un nombre considérable d'édifices consacrés à un nombre non moins considérable de sectes religieuses. Les Américains, descendant, pour la plupart, de religionnaires persécutés en Angleterre et en France, semblent toujours impatients, comme le premier jour, de faire acte de liberté de conscience, en se fractionnant en presque autant d'églises que de familles.

La Nouvelle-Orléans est aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Amérique septentrionale. L'aspect qu'elle présente du côté des terres est au-dessus de toute description. Ses environs sont égayés par de charmantes plantations de sucre, au milieu desquelles s'élève, entourée d'orangers, de bananiers, de citronniers et de figuiers, la charmante et saine demeure du planteur. La ville occupe une surface oblongue, s'étendant à 1,320 mètres le long du bord oriental du Mississipi. Six squares de 106 mètres de côté sont espacés entre eux de manière à satisfaire autant que possible aux diverses exigences de salubrité, de commodité et de simple agrément. Sept rues principales, parallèles à la rivière, sont coupées à angle droit par douze autres rues qui ne leur cèdent qu'en longueur. Au-dessus et au-dessous de ce parallélogramme s'allongent et s'éparpillent les faubourgs. Toute la ville est pavée, à l'exception de la rue du Rempart et de la Levée. Cette levée fait la sûreté de la ville et de ses faubourgs du côté du Mississipi. Nous croyons inutile de rappeler ici ce que nous avons eu déjà l'occasion de dire de l'insalubrité du climat de cette région. Toutefois, la position sur le golfe du Mexique et à la tête de la grande voie de communication qui traverse l'Amérique septentrionale jusqu'à la région des lacs assure de si grands avantages commerciaux, que la Nouvelle-Orléans voit constamment s'élever le nombre de

(1) Fenim. Cooper, *Lettres sur les Etats-Unis*, tom. Ier.

ses habitants. Cette population échappe à l'analyse, tant elle compte d'éléments divers, depuis le blanc et le rouge jusqu'au noir et au jaune. Elle est formée, à concurrence des sept huitièmes environ, d'Américains venus de tous les États. Les Français y sont encore nombreux; on trouve parmi eux de très-honorables négociants, des jurisconsultes et des medecins; mais la plupart exercent les professions de maîtres de danse, musiciens, coiffeurs et autres semblables. Les watchmen sont des Allemands, déplorable reste d'une masse considérable d'émigrants qui, arrivés d'Europe sans les moindres ressources et après avoir perdu pendant la traversée plus de la moitié de leurs camarades, furent vendus à leur arrivée, pour indemniser les capitaines des navires qui les avaient amenés. La Louisiane faisait déjà partie des États-Unis quand eut lieu cet acte qu'on a en vain cherché à colorer en le représentant comme un simple louage pour un temps indéterminé, moyennant un salaire payé d'avance et destiné à acquitter une dette d'honneur : hâtons-nous de faire remarquer que nulle part en Europe, excepté peut-être en Russie, on n'aurait autorisé ni ouvertement ni tacitement un mode de payement plus

en plusieurs endroits de son travail; nous appellerons immédiatement l'attention sur Cincinnati et Lowell. Ces deux villes sont, en effet, celles dont la prospérité récente caractérise le mieux l'esprit américain « Cincinnati, la métropole, le grand marché de l'ouest, dit M. le major Poussin (1), est l'œuvre de l'industrie clairvoyante, alerte, infatigable, des hommes de la Nouvelle-Angleterre, des Yankées (2). Elle est une

(1) *Puissance américaine*, t. I.

(2) Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur remettre sous les yeux quelques pages où M. Michel Chevalier a tracé, d'une main ferme et guidée par un remarquable esprit d'observation, le portrait de chacun des deux groupes principaux; car il ne s'agit pas ici de races distinctes, qui ont fait jusqu'ici et qui sont appelées à faire dans l'avenir la destinée de l'Union :

« Le Virginien et l'homme de la Nouvelle-Angleterre, l'Yankée, ont colonisé chacun suivant sa nature. Le rôle qu'ils ont joué dans la création des nouveaux États de l'ouest explique ce fait souvent remarqué, que cinquante ou soixante membres du congrès sont originaires de la Virginie ou du Connecticut...

« L'Yankée et le Virginien sont deux êtres fort dissemblables; ils s'aiment médiocrement, et sont souvent en désaccord. Ce sont les mêmes hommes qui se sont coupé la gorge en Angleterre sous les noms de *cavaliers* et de *têtes-rondes*. En Angleterre ils ont fait la paix, grâce à l'interposition de la dynastie nouvelle, qui n'est ni Stuart ni Cromwell. En Amérique, où

[redacted]

preuve que la puissance des hommes, lorsqu'ils s'accordent à vouloir quelque chose et à le vouloir avec persévérance, suffit à balancer et à vaincre celle de la nature. Pittsburg, en effet, avait d'immenses ressources naturelles pour tout ce qui est grande fabrication, et Louisville avait l'avantage de sa position aux chutes de l'Ohio comme entrepôt de denrées; néanmoins Cincinnati a pris les devants sur ces deux rivales, en population, en richesses, en industrie.

« Les habitants de Cincinnati ont fixé cette prospérité chez eux par une de ces vues instinctives que leur génie éminemment pratique et calculateur inspire aux Américains du nord : ils ont fait converger leurs efforts vers le même but, l'accroissement de leur cité par l'industrie, par des travaux de routes, de canaux et de chemins de fer bien dirigés; ils ont rendu Cincinnati le pivot d'un vaste système de communications, qui la met en rapport direct avec les grands centres du littoral.

« Il y a à peine cinquante ans que l'emplacement occupé par Cincinnati a été vendu pour 240 francs : en 1810 on y comptait 2,000 habitants au plus, et en 1830 elle avait déjà 25,000 âmes, en 1835, 35,000; aujourd'hui près de 50,000 âmes. En 1826 les capitaux engagés dans les manufactures s'élevaient à 10,000,000; en 1840, à 30,000,000. On y compte 50 voitures publiques, 60 courriers par semaine, plus de 2,000 bateaux à vapeur par an. Enfin les Cincinnatiens fabriquent pour plus de 30,000,000 de produits qui trouvent un débouché parmi la population croissante des États de l'ouest, ainsi que dans les États du sud, voués particulièrement à la production du coton. »

Cincinnati est assise sur un plateau élevé et uni, situé dans l'une des sinuosités décrites par l'Ohio. Les maisons y sont généralement en briques et à deux étages. Les rues, régulièrement alignées et bien pavées, ont presque toutes 20 mètres de largeur. On y regrette l'absence de squares, de places, d'avenues plantées et de fontaines jaillissantes. Les habitants n'ont voulu s'occuper que de l'utile, et les Américains n'en sont pas encore à ce degré de science humaine où l'on s'aperçoit que distraire, amuser les hommes et leur rendre ce qui les entoure non-seulement favorable mais agréable, est la plus sûre manière de leur être sérieusement utile. Les arts sont restés pour eux chose de luxe, comme ils l'étaient pour leurs ancêtres les Anglais, comme ils le sont encore pour les Anglais d'aujourd'hui. Les citoyens des bords de la Tamise ignorent le rapport intime qui existe entre les idées et le soin donné à la traduction, à la popularisation

prévenant; ses idées sont étroites, mais pratiques; il a le sentiment de ce qui est convenable, il ne l'a pas de ce qui est grandiose. Il n'a pas le moindre brin de disposition chevaleresque, et pourtant il est aventureux : il se plait dans la vie errante. Il a une imagination active, qui enfante des conceptions originales, qu'on appelle ici des *yankee-notions*; ce n'est pas de la poésie, c'est de la bizarrerie. L'Yankée est la fourmi travailleuse; il est industrieux et sobre; il est économe... Dans la Nouvelle-Angleterre il a une bonne dose de prudence; mais une fois lancé au milieu des trésors de l'ouest, il devient spéculateur, joueur même, quoiqu'il ait horreur des cartes, des dés, et de tout ce qui est jeu de hasard ou même d'adresse, sauf l'innocent jeu de quilles. Il est rusé, subtil, cauteleux, calculant toujours, tirant vanité des *tricks* (supercheries) par lesquels il surprend son acheteur inattentif ou confiant, parce qu'il y voit une preuve de sa propre supériorité d'esprit; il a d'ailleurs la ressource des restrictions mentales pour tenir sa conscience en repos : sa maison est un sanctuaire qu'il n'ouvre pas aux profanes... Il manie la parole sans effort; ce n'est pourtant pas un brillant orateur, c'est un logicien serré. Pour être homme d'État, il lui manque cette largeur d'esprit et de cœur qui fait que l'on conçoit et que l'on aime la nature d'autrui, et que naturellement l'on se préoccupe de faire la part du voisin tout en faisant la sienne propre. Il est l'individualisme incarné; chez lui l'esprit de localité et de morcellement sont poussés à la dernière limite. Mais, s'il est peu homme d'État, il est administrateur habile, homme d'affaires prodigieux. S'il est peu apte à manier les hommes, il n'a pas son égal pour agir sur les choses, pour les coordonner, pour les mettre en valeur... La prééminence de l'Yankée dans le mouvement colonisateur lui a valu de devenir l'arbitre des mœurs et des coutumes. C'est par lui que le pays a une teinte générale d'austère sévérité, qu'il est religieux et même bigot; par lui que tous les délassements qui sont considérés chez nous comme des délassements honorables, sont proscrits ici comme plaisirs immoraux. C'est par lui que les prisons s'améliorent, que les écoles se multiplient, que les sociétés de tempérance se répandent. C'est même par lui, avec son argent, que les missionnaires essayent de fonder, à petit bruit, dans la mer du Sud, des colonies au profit de l'Union. Si l'on voulait former un type unique, représentant le caractère américain dans son unité, tel qu'il est en ce moment, il faudrait prendre trois quarts au moins d'Yankée et admettre un quart à peine pour la dose de Virginien. »

des idées par les œuvres d'art. Cependant, il faut en convenir, les Américains sont plus arriérés encore : ils veulent avoir des bibliothèques, des musées, et ces établissements, spéculations particulières, soumis, comme tels, aux chances des spéculations particulières, ou bien spéculations de l'État et administrés, en conséquence, avec parcimonie, ne sont guère qu'en apparence des bibliothèques et des musées.

La ville qui de toutes celles de l'Union est peut-être le plus fortement empreinte du caractère de democratie exclusivement industrielle qui distingue l'Amérique du Nord, est Lowell, dans le Massachusets. L'emplacement sur lequel s'elève aujourd'hui une ville dont la population dépassait déjà 20,000 âmes en 1840 était une solitude en 1823, lorsque la *Merrimack corporation* vint y établir la première fabrique d'étoffe de coton. Cette industrie, qui a pris rapidement de si merveilleux développements, date aux États-Unis de la dernière guerre avec l'Angleterre. On se rappelle le mot de Napoléon à Oberkampft, le créateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy : — Nous faisons, vous et moi, la guerre à l'Angleterre; mais c'est vous qui lui faites la meilleure. —

cloches indiquant le commencement, la fin ou la reprise des travaux, annonce la nature des occupations d'une population aussi réglée dans ses habitudes que le sont les membres d'une communauté religieuse. D'innombrables magasins de modes et d'objets à l'usage des femmes annoncent au voyageur le moins observateur quelle est la population de cette élégante ruche. Le nombre des femmes de quinze à vingt-cinq ans qui habitent Lowell correspond, d'après M. Michel Chevalier, à une population de 50,000 à 60,000 âmes, et ces femmes sont, en presque totalité, des jeunes filles qui, confiantes en la sévérité des mœurs americaines, viennent de vingt et de trente lieues s'installer seules à Lowell et y gagner la dot sans laquelle, quoi qu'en disent de trop déterminés admirateurs du sentimentalisme américain, elles trouveraient difficilement un mari dans ce pays du positivisme en art comme en science, en amour comme en politique.

ROUTES, CHEMINS DE FER, CANAUX. L'établissement de voies de communication est le premier et le plus important des travaux de colonisation. En vain indiquera-t-on d'admirables emplacements pour des centres de population, en vain

[redacted]

chemin qui se lie à l'ensemble du système. Washington, la métropole fédérale, a voulu aussi avoir une communication directe, facile, ouverte à tous, avec les parties les plus centrales de l'Union. En 1806 fut commencée la *route nationale* qui, de cette ville à celle de Cumberland (Virginie), par la Potomac, et de Cumberland à celle de Vandalia (Illinois), par terre, s'étend sur un parcours de 1,300 kilom. L'entretien de cette route est confié, sous la surveillance du congrès, à chacun des États qu'elle traverse; les autres, à moins qu'elles ne soient la propriété d'une compagnie, autorisée alors à percevoir un droit de péage, sont entretenues par les *townships* dans l'arrondissement desquels elles se trouvent. Cet entretien a lieu, comme en France, au moyen de journées de travail imposées à chaque habitant en nombre proportionnel à sa fortune. Ces voies de communication sont tellement multipliées aujourd'hui, qu'on peut dire qu'il n'est plus un district, si reculé, si désert qu'il soit, auquel n aboutisse l'une d'elles. Il y a vingt ans, sept mille bureaux de poste étaient déjà organisés. Il ne faut entendre ceci que pour le transport des correspondances; car la poste aux chevaux n'existe pas, à proprement parler. On ne trouve de chevaux à louer que dans les villes, et encore est-il indispensable de se faire précéder d'un courrier pour donner avis de sa prochaine arrivée, si l'on ne veut pas s'exposer à être contraint de s'arrêter.

Les cours d'eau dont nous venons de parler furent également utilisés dès le principe, et le furent d'autant plus soigneusement que, suivant la remarque de M. Michel Chevalier, au lieu de suivre la direction nord-est et sud-ouest des chaînes parallèles des Alleghanys, ils affectent généralement une direction d'ouest en est, au travers de ces chaînes, et établissent de sûres et peu coûteuses communications entre le littoral de l'Atlantique, première station des premiers émigrants, et le bassin du Mississipi, vers lequel se presse maintenant la colonisation. Le génie américain ne tarda pas non plus à s'emparer des grandes voies liquides, qui devaient mettre en communication directe les lacs au nord et le golfe du Mexique au midi. D'immenses canaux relièrent entre eux ces lacs et les fleuves, et permirent de tourner ou de surmonter les obstacles opposés par la disposition du sol à la viabilité continue de ces grandes artères. Les merveilles de la vapeur étaient à peine constatées par la science européenne que l'Amérique s'emparait de ce nouvel élément de force, l'exploitait avec une audace égale à notre timidité, et, faisant disparaître les distances, mettait en communication permanente tous les points d'un continent dont personne ne saurait lui disputer sérieusement aujourd'hui la souveraineté. La longeur totale de la canalisation complètement achevée et ouverte au commerce est aux États-Unis de 6,480,407 mèt. Le prix de revient de construction des canaux est, terme moyen, de 70,000 francs le kilomètre, un peu moins du double du prix de revient en France. Le prix du transport des voyageurs, y compris la nourriture, est de 12 centimes par personne et par kilomètre. Le tableau suivant, combiné avec celui que nous donnerons plus loin en ce qui concerne les chemins de fer, présente l'ensemble des grandes lignes de communication ouvertes sur le continent anglo-américain :

CANAUX.	LONGUEUR.	PENTE.	ÉCLUSES.
1° *De l'est à l'ouest.*	kilom.	mèt. cent.	
Canal Érié	580	204.36	77
— de Philadelphie à Pittsburg	635 (1)	»	234
— de la Chesapeak à l'Ohio	565	1,315	398
— de la James à l'Ohio	680	»	»
2° *De l'Atlantique au Saint-Laurent et aux lacs.*			
Canal Farmington	124	»	»
— Champlain	104	»	»
— Black-River	136	»	»
— Chenango	156	»	»
— de l'Hudson à la Delaware	160	»	»
— de Dunkan's Island à Northumberland	240	26	12
— de la Susquehannah à Farrandsville	117	41.50	19
— idem (branche nord-est) à Athènes	145	58	25
— latéral à la Susquehannah	72.500	72	29
3° *Des lacs à la vallée du Mississipi.*			
Canal de l'Ohio, de Cleveland à Portsmouth	494	355.50	152
— Miami	426	»	»
— de la Wabash	160	»	»
— Michigan	170	»	»
4° *Parallèle au littoral de l'Atlantique.*			
Canal de la baie de New-York à celle de la Delaware	67.878	»	»
— de la baie de la Delaware à celle de la Chesapeak	22.529	»	»
— Dismal Swamp (Virginie)	37	»	»
— de Pamlico-Sound à Beaufort (Carol. du N.)	2.500	»	»
— Winyan	18	»	»
— de Blak-oak-Island à la branche occidentale de la Cooper	36	»	»
Total	5,148,407		

[redacted]

usines de ce peuple, si bon appréciateur de la valeur et des avantages de toutes choses. Ainsi, en général, il se fait remarquer par la simplicité de son établissement : point de travaux dispendieux, de ponts-viaducs monumentaux, de mouvements de terrasse coûteux pour obtenir des pentes réduites et de longs paliers horizontaux. Rarement on laisse le chemin de fer pénétrer au cœur des cités, à moins que cela ne soit exigé par les avantages de la navigation, à laquelle les rail-ways américains se rattachent toujours. En un mot, les Américains ne montrent jamais dans leurs travaux un luxe coûteux et mal placé; mais leurs constructions sont en tout dirigées vers les résultats profitables à leurs intérêts.

« Aux États-Unis, le chemin de fer recherche les terres désertes, parce qu'elles sont moins chères; il s'enfonce dans les ravins, gravit les montagnes par des plans inclinés à faire perdre la tête; quelquefois, moins audacieux, mais plus courageux, il les traverse en souterrain; d'autres fois, par de hardies constructions, aussi légères que solides néanmoins, il semble prendre son vol à travers quelques profondes vallées, de larges rivières, d'immenses marais ou prairies tremblantes, ou même à travers de longues nappes d'eau que présentent les lacs intérieurs. A cet effet, il emprunte aux forêts qu'il a traversées des arbres qu'une machine à vapeur mobile prépare en pieux, enfonce a intervalles égaux sur un double rang, et récèpe à la fois au niveau déterminé, les confectionnant ainsi au fur et à mesure de son avancement vers l'extrémité qu'il doit atteindre. Par ce procédé, aussi ingénieux que simple, les chemins de fer s'exécutent, pour ainsi dire, par enchantement; car immédiatement derrière cette sonnette à vapeur, qui peut procéder ainsi à l'exécution d'une voie de chemin de fer à raison de 1 kilom. par mois, une locomotive peut être mise en mouvement avec son convoi, et le chemin livré à une exploitation profitable.

« Dans la localité où son tracé rencontre des terrains accidentés, et où, par suite, son avancement pourrait être retardé par les mouvements de terre, toujours lents et coûteux, la vapeur vient remplacer la force ordinaire des bras, et s'ouvre en quelques jours un passage qui aurait exigé quelques mois par les moyens ordinaires. En résumé, rien ne l'arrête; il faut qu'il arrive, qu'il atteigne son but par le trajet le plus court, car tout, en Amérique, est soumis à la mesure du temps, à sa valeur relative, à ce qu'il peut et doit produire.

« Aussi, aux États-Unis chacun se hâte, se presse; il semble que la terre ne doit pas être assez grande pour contenir tout ce monde qui s'agite, comme si l'homme était lui-même sous l'influence de cette force formidable qu'il a engendrée, qu'il a soumise à sa volonté, sans lui enlever cependant son caractère indomptable; car parfois l'Américain paye le prix de sa témérité : la machine éclate, et l'éternel repos vient punir l'activité sans limite et sans frein (1). »

Ces lignes, empruntées à un écrivain qui paraît avoir étudié les Américains plutôt au point de vue des résultats matériels obtenus par leur industrie qu'à celui des résultats moraux qu'ont déjà produits et que promettent pour l'avenir les efforts de cette industrie, font naître plus d'une réflexion. Nous indiquerons celle à laquelle nous nous sommes arrêté davantage. Quand la population des États-Unis se sera développée dans la même proportion que celle de la France, quand il n'y aura plus, par conséquent, de vastes territoires tout prêts à recevoir comme agriculteurs les familles, les individus maltraités par les chances des spéculations commerciales; quand, par le cours ordinaire des choses, aura été créé un nouvel ordre, sinon une nouvelle classe de citoyens dont l'existence soulèvera forcément la question de l'organisation du travail, comment cette question, insoluble, à notre

(1) Dans les hôtels et sur les bateaux à vapeur, lorsque l'heure du repas approche la porte de la salle à manger est assiégée. Dès que la cloche sonne on se rue, et en moins de dix minutes toutes les places sont envahies. Au bout d'un quart d'heure, sur trois cents personnes, deux cents sont sorties de table; dix minutes après, tout a disparu. Si cent Américains étaient au moment d'être fusillés, ils se battraient à qui passerait le premier, tant ils ont l'habitude de la concurrence! (Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. II, p. 463.)

avis, au point de vue purement matériel, sera-t-elle comprise, sera-t-elle abordée par une nation habituée à ne viser qu'à un profit pécuniaire dans ses plus petites comme dans ses plus grandes entreprises?

Le tableau que nous avons donné des canaux exécutés aux États-Unis, bien que forcément très-insuffisant, était encore moins difficile à établir que ne le serait celui des chemins de fer. Chaque mois, chaque semaine voit préparer de nouveaux projets, commencer de nouveaux travaux et livrer à la circulation de nouvelles voies de fer. Il n'est ville de l'Union qui se résigne à se passer de son embranchement; si cette fièvre salutaire, très salutaire d'ailleurs, dure un demi-siècle, les canaux et les chemins de fer s'étendront sur les États-Unis en un réseau à mailles tellement serrées qu'ils y serviront de ce que nous appelons chez nous des chemins vicinaux.

Afin de donner une idée du rapide développement de ces travaux, nous ferons remarquer qu'en 1835 ils présentaient une longueur totale de 2,928 kilom. ayant coûté 107,533,000 fr., et que cinq ans après, cette longueur, presque triplée, avait atteint 8,512 kil., dont les 5,584 kilom. de nouvelles constructions n'ont [redacted]

(État de l'Illinois) et avec Détroit (État du Michigan).

La quatrième comprend le nombre infini de petites lignes et d'embranchements destinés à mettre en communication les divers centres d'exploitations industrielles.

Tous ces chemins de fer sont généralement à une seule voie, mais leurs terrassements sont presque toujours préparés pour deux voies. Quelques-uns d'entre eux ne sont pas établis avec la parcimonie dont parle M. le major Poussin. Le bois est employé dans tous plus fréquemment qu'en Angleterre et en France; mais l'habileté avec laquelle est mise en usage cette nature de matériaux qui existe à profusion aux États-Unis, tandis que de jour en jour elle devient plus rare en Europe, rend cette préférence sans danger réel. Les rails en bois, qu'on a si souvent reprochés aux Américains, ne sont employés que dans le sud, où les transports sont beaucoup moins coûteux et moins considérables; on n'en fait usage dans le nord que pour les lignes très-courtes, et principalement pour celles placées dans le voisinage des exploitations industrielles. Ces rails en bois sont armés d'une bande de fer large de 5 centimètres et épaisse de 15 mil- [redacted]

[redacted]

sur celui de Boston à Lovell, de 32 sur ceux de Boston à Providence et à Worcester, de 24 sur celui d'Amboy à Camden, de 20 à 22 sur celui de Charleston à Augusta, et de 18 à 20 sur celui de Baltimore à l'Ohio.

Il serait sans interêt d'indiquer le prix de revient des voies de fer américaines; leur établissement a lieu dans des conditions de sol, de matériaux, de main d'œuvre et de valeur relative des espèces, si differentes des nôtres qu'une comparaison serait difficilement exacte. Quant à leur rendement, il ne saurait aussi être indiqué ici d'une manière suffisamment précise et par conséquent instructive pour nous. Quelques-uns couvrent à peine leurs frais d'exploitation et d'entretien; d'autres produisent jusqu'à 14 pour 100 de leur capital. La seule chose qu'on puisse affirmer c'est que leurs revenus ont doublé dans les cinq années qui se sont écoulées de 1836 à 1841, et que ce revenu est, en moyenne, aujourd'hui de cinq et demi pour cent des capitaux engagés.

Les voitures destinées au transport des voyageurs sont toutes différentes de celles en usage en France. Jamais un Américain ne consentirait à rester assis à la même place pendant des heures entières. Ces voitures, montées sur 8 roues, accouplées 4 par 4, ont de 10 à 12 mètres de longueur sur 2 mètres 75 cent. de largeur. Elles sont partagées dans le sens de leur longueur par un passage, aux deux côtés duquel sont des cabinets ou compartiments, l'un pour les dames, un second pour une espèce de buvette, fréquemment visitée, et les autres pour les hommes, tous placés pêle-mêl comme dans nos voitures omnibus. Soixante voyageurs, au prix de 16 centimes par kilomètre, nourriture comprise, peuvent tenir dans chacune de ces voitures qui communiquent entre elles au moyen d'une sorte de pont jeté de l'une à l'autre.

Sur les routes ordinaires, le prix du transport pour un voyageur est de 22 centimes par kilom., celui du transport des marchandises est en moyenne, sur les chemins de fer, de 20 cent. par tonne et par kilom., et par les routes ordinaires de terre de 53 cent. également par tonne et par kilom.

COMMERCE; INDUSTRIE. Aux Etats-Unis, on trouve un industriel pour près de 3 $^{1}/_{4}$ agriculteurs, et un commerçant ou échangiste, non fabricant, sur environ 100 agriculteurs ou industriels.

« Le commerçant américain, dit M. le major Poussin, est éclairé, entreprenant; il a des vues grandes, des principes arrêtes, qui en font un négociant habile et un spéculateur hardi; il ne demande aucun secours à l'État, mais il sait qu'il peut compter sur sa protection partout où son génie d'entreprise le dirigera (1). »

Le chiffre total des exportations de marchandises américaines s'est élevé, du 30 septembre 1840 au 30 septembre 1841, à 660,429,730 fr., et celui des importations de marchandises à 535,707,595 fr. Les deux tiers de ces quantités ont été transportées par navires américains. Les États qui on fait le plus d'importations sont le New-York (300 millions), le Massachusets (90 millions), la Louisiane (50 millions), la Pensylvanie (34 millions), la Caroline du Sud (13 millions) et le Maine (3 millions). Ceux qui ont le plus fourni aux exportations sont : la Louisiane et le New-York (171 millions chacun), l'Alabama (64 millions), le Massachusets et la Caroline du Sud (50 millions chacun), la Géorgie et la Pensylvanie (34 millions chacun), le Maryland (28 millions), la Caroline du Nord (23 millions), le Missouri et le Maine (5 millions chacun).

Les principaux articles d'exportation sont le coton, le tabac, le houblon, le poisson, et l'huile de baleine. Les principaux articles d'importation sont : le sucre, le café, le thé, le cacao, les épices, les vins de Bordeaux, de Provence et de Champagne, les eaux-de-vie, l'huile d'olive, la bijouterie, les riches etoffes de soie, les étoffes fines de coton et les objets de luxe de l'industrie parisienne. Il est à remarquer que depuis ces dernieres années surtout le luxe s'est répandu à un tel point aux États-Unis, que, terme moyen et à égalité de position sociale, un citoyen de cette république démocratique y fait quatre fois plus de dépense qu'un Français.

(1) *De la Puissance américaine*, t. II.

Le tableau ci-après indique la situation des principales branches de l'industrie manufacturière en 1840.

INDUSTRIES.	CAPITAUX engagés.	RENDEMENT.	NOMBRE de personnes occupées.
Moulins et scieries (1)	327,000,000	382,000,000	60,800
Cotons	256,500,000	231,000,000	72,100
Cuirs	65,000,000	165,670,000	43,100
Fer	112,500,000	199,964,000	30,500
Laines	80,000,000	103,000,000	21,300
Charronage	28,000,000	54,000,000	22,000
Meubles	35,000,000	37,500,000	18,000
Papeterie	28,000,000	31,000,000	4,700
Chapellerie	22,500,000	23,500,000	1,900
Verrerie, Fayencerie	13,000,000	20,000,000	1,600
Corderie	12,000,000	20,000,000	4,500
Raffineries	9,000,000	22,600,000	1,400
Soieries	1,400,000	600,000	800
Lin	1,000,000	1,500,000	1,600

Les machines, les distilleries et la librairie ne figurent pas dans ce tableau, parce qu'il serait trop difficile de donner des chiffres exacts. On fera toutefois remarquer que l'industrie des machines crée chaque année pour 100 à 105 millions de valeur. Quant à la librairie, elle se divise en deux catégories : *librairie d'importation* et *librairie locale*. Nous manquons de documents pour préciser le produit de la première, produit qui d'ailleurs est considérable, [redacted]

(1) « Un moulin est le premier instrument de la civilisation américaine; il pénètre avec le pionnier au milieu des solitudes des forêts, contribue à lui fournir sa nourriture et les moyens de l'acheter; c'est le jalon qui dirige les pas des nouveaux émigrants; le bruit distant d'un moulin réjouit l'âme de l'aventureux voyageur; sa vue le comble de joie, car il est sûr qu'autour de ce simple établissement industriel il va [redacted]

[redacted]

légèreté que beaucoup d'autres vérités non moins grandes, non moins utiles, fort admirées et très-peu appliquées, est pour l'Américain des États-Unis l'objet d'un culte sérieux et effectif. Courbés sur un métier ou assis devant un comptoir, l'Yankée comme le Virginien ne perdent jamais de vue la coignée et la charrue qui, tôt ou tard, leur aideront à déblayer, à défricher une terre toujours généreuse. Si le négoce, si l'industrie manufacturière les ont enrichis, ils emploient leur fortune à créer de vastes exploitations agricoles, où les procédés de la grande et savante culture sont hardiments pratiqués. Si, au contraire, ils ont vu se dissiper leur petit capital et disparaître leur crédit commercial, ils quittent la partie en joueurs préparés à cet échec, et ils vont demander aux solitudes de l'ouest, non pas seulement un refuge, mais de nouveaux éléments de succès. On ne connaît point aux États-Unis cette population exclusivement manufacturière qui dans notre Europe ne peut vivre qu'à la condition de la prospérité commerciale du pays. Cette prospérité n'ayant pas plus que les autres choses de ce monde le privilége d'être constante, immuable, et ses diverses phases de croissance et de décroissance se déclarant souvent à l'improviste, l'ordre social en Europe est sans cesse en présence soit d'une révolution, soit d'une menace de révolution : l'Anglo-Américain, certain que de longtemps encore il n'aura à craindre de manquer d'un coin de terre pour y asseoir son cottage, et certain aussi que de longtemps encore la somme de sa production manufacturière ne pourra excéder celle des besoins d'une population qui se multiplie avec une rapidité presque miraculeuse, est libre du souci qui tourmente aujourd'hui l'Angleterre et la France. Son tour pourra venir aux mêmes embarras, mais du moins notre exemple ne sera pas perdu pour lui. Tandis que, découragés, décimés par une crise prévue, mais non pas prévenue, nous nous consumons en efforts, peut-être stériles, afin d'organiser cette abstraction qu'on appelle *le travail*, l'Américain aura eu le temps et la sagesse d'organiser le travailleur, c'est-à-dire de moraliser les masses, de les instruire, de leur faire comprendre que la société tout entière n'est qu'un vaste atelier dans lequel tout homme a son travail, tout travail son importance, et tout salaire son action sur les autres salaires; qu'augmenter l'un de ces derniers, c'est les augmenter tous, sous peine d'infliger la misère à quelques-uns, et que la même proportion étant ainsi maintenue, il n'y a point de profit pour le producteur, forcement consommateur à son tour; que ce ne serait point échapper à ce cercle vicieux que de constituer l'État distributeur plus ou moins généreux du salaire, ce qui impliquerait pour lui la condition d'être le vendeur du produit, car l'État c'est *tous*, et que la ruine de *tous* ne saurait être une condition de prospérité pour aucun.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter une question aussi compliquée. Nous ne l'avons abordée que pour faire mieux comprendre la situation infiniment plus favorable dans laquelle sont placés les États-Unis.

Les principales productions agricoles des États-Unis sont le coton, le sucre, le riz et les céréales.

Coton. 814,000 hectares (environ la soixante-cinquième partie de la superficie de la France) sont aujourd'hui consacrés à la culture du coton, dans quatorze États, savoir : le Missisipi, l'Alabama, les deux Carolines, la Géorgie, le Tennessée, la Louisiane, l'Arkansas, la Virginie, le Missouri, l'Illinois, le Maryland, le Delaware et l'Indiana. En 1792 les exportations de ce produit ne dépassaient pas 62,100 kilog., valant 179,000 fr.; elles se sont élevées en 1834 à 173,140,000 kil., valant 264 millions de francs, et en 1841 à 262,555,400 kilog.

Les Etats qui récoltent le plus de coton sont le Mississipi, l'Alabama, et la Caroline du Sud. Ceux qui en récoltent le moins sont le Maryland, le Delaware et l'Indiana.

Sucre. La canne à sucre, importée dans la Louisiane par les Français en 1742, est cultivée presque exclusivement dans cet État. La production s'y est élevée en 1840 à 124,968,860 kilog. Le sucre d'érable, recueilli principalement dans les États de New-York, de l'Ohio, du Vermont, du New-Hampshire et du Massachusets, fait, pour la consom-

[redacted]

mation domestique des habitants, une concurrence qui pourrait être plus dangereuse. Cette nature de produit s'élève annuellement à environ 15 millions de kilog.

Tabac. Le tabac est cultivé dans tous les États; mais dans sept d'entre eux, le Nerw-Jersey, le Michigan, le New-York le Vermont, le Rhode-Island, le Ouisconssin, le New-Hampshire et le Maine, la production est à peu près insignifiante. Elle dépasse 37 millions de kilogrammes dans la Virginie, et varie ensuite de 26 à 4 millions de kilog. dans les États du Kentucky, du Tennessée, du Maryland, de la Caroline du Nord, du Missouri et de l'Ohio; de 900,000 à 130,000 kilog. dans ceux d'Indiana, de l'Ilinois, du Connecticut, de la Pensylvanie et de l'Alabama; et enfin de 81,000 à 4,000 kilog. dans ceux de la Georgie de l'Arkansas, de la Louisiane, du Missisipi, de la Floride, du district de Colombia, de la Caroline du Sud et de l'Iowa.

Les exportations, qui n'étaient en 1821 que de 66,858 boucauts, valant 28 millions de francs, se sont élevées en 1840 à 116,484 boucants, valant 50 millions de francs.

Riz. Cette graine, originaire des In-

[redacted]

individu, et sans distinction d'âge ou de sexe, à environ 2 hectol.; ce serait donc, d'après ce calcul, 10 hectol. de surplus dont les Américains auraient à disposer par individu. Si on suppose que sur ces 10 hectol. 4 par individu peuvent être absorbés par les distilleries. Il resterait encore par individu 6 hectol. pour les exportations (1). »

Pomme de terre. Production totale en 1840, 36 millions d'hectol. Principal producteur : le New-York.

Houblon en 1840, 577,000 kilog. Principaux producteurs : le New-York, le New-Hampshire.

Chanvre et Lin en 1840, 990,913,000 kil. L'Ohio et le Kentucky.

Foin en 1840, 9,641,330,000 kil. Le New-York, l'Ohio, la Pensylvanie.

Vins en 1840, 1,301,286 litres.

Horticulture en 1840, 30 millions de francs. Les *fruits* des États-Unis méritent une mention particulière. La réputation de ceux des Antilles est assise depuis longtemps d'une manière inattaquable; mais il est encore des Européens qui croient difficilement que les fruits et les légumes mûris en Amérique, sous la même latitude que la Normandie, ne peuvent être comparés

[redacted]

[redacted]

Bois de construction. Valeur de l'exploitation en 1840 : 55 millions de francs.

Résine et Térébenthine. Production totale en 1840 : 3,168,900 kilog.

Potasse en 1840. 16,433,000 kilog.

Soie en cocons en 1840, 164,492 kil. Le Mississipi, l'Alabama, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Tennessée, l'Arkansas.

Cire en 1840, 333,395 kilog. L'Alabama et le New-York.

Laine en 1840, 450.000.000 kil. Le New-York, l'Ohio, la Virginie, la Pensylvanie, le Massachusets, le Maine, l'Indiana, le New-Hampshire.

Gros bétail en 1840. 14,971,586 têtes.

Moutons en 1840, 34.000,000 de têtes, évalués à 350 millions de francs.

Porcs en 1840. 26,301,293 têtes.

Volailles en 1840, valeur estimée à 50 millions de francs.

En résumé, l'ensemble de ces produits présente une valeur approximative de 6,243,500,000 fr., qui, partagée entre une population (blanche et noire) de 17,062,603 âmes, donne une moyenne de 366 fr. environ par individu. Mais comme toutes les moyennes, celle-ci est loin, très-loin d'être une vérité ; car à consulter même celle qui peut être établie par État, on trouve que dans le Vermont elle est de 740 fr. par individu, tandis que dans le Rhode-Island elle n'est que de 170 fr., et de 35 fr. seulement dans le district fédéral de Colombia (1).

INSTRUCTION PUBLIQUE ; LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS. Il n'est peut-être pas de pays au monde où soient ouvertes en plus grand nombre qu'aux États-Unis des écoles primaires, des écoles secondaires, et où soient en activité plus de sociétés savantes publiant de plus volumineux recueils. Ni ces écoles ni ces sociétés savantes ne ressemblent à celles de France ou d'Angleterre. En fait d'instruction le Virginien comme l'Yankee sont restés fidèles à la tradition des premiers émigrants, sectaires religieux ne cherchant guère la vérité au delà des limites tracées autour d'un champ de discussion rétreci. Le seul mais considérable avantage que les États-Unis aient encore sur la France et sur l'Angleterre, c'est que l'enseignement franchement démocratique y est organisé de façon à être accessible à toutes les professions, à toutes les fortunes. Malgré cela le mouvement intellectuel, si remarquable, si universel en Europe, est à peine sensible aux États-Unis. Le nouveau monde n'a pas encore un seul représentant au concile philosophique assemblé dans l'ancien monde, et où brillent avec tant d'éclat les apôtres de tant de systèmes divers. Quant aux sciences, l'Américain ne fait cas que de celles dont les résultats sont immédiatement applicables aux spéculations commerciales et industrielles. Si dans l'ordre des sciences naturelles ils peuvent être fiers, à bon droit, de la récente et magnifique découverte du docteur Jackson, si l'humanité doit des actions de grâce à l'expérimentateur qui a le premier surpris le mystere de l'ethérisation, il est à remarquer que les médecins américains ont attendu les travaux

(1) Les chiffres suivants, empruntés à des documents officiels, faciliteront, par la comparaison, l'appréciation de ceux que nous avons donnés pour les États-Unis.

PRODUITS DE L'AGRICULTURE EN FRANCE.
Année 1840.

Revenu brut annuel.

Production végétale.	francs.	
Cultures	8,092,116,220	6,024,169,450
Pâturages	618,794,908	
Bois, forets, vergers	283 258 323	
Production animale.		
Animaux domestiques	767,241,000	1,480,735,000
Animaux abattus	698,484,000	
Cire et miel	15,000,000	
Total		8,104 904,450

La population en 1840 ayant été de 33,540,000 âmes, la moyenne par individu a dû être pendant cette année de 241 fr. 63 c. environ : l'existence matérielle aurait donc été d'un tiers plus facile aux États-Unis que chez nous, si, encore une fois, les moyennes, quelque soigneusement établies qu'elles soient, ne laissaient pas forcément, et toujours, beaucoup à désirer comme précision de résultat.

Nous pensons qu'on nous saura gré cependant de grouper encore quelques chiffres, qui démontreront que les États-Unis n'ont pas le privilége du progrès sous le rapport de l'activité productive :

Années.	Population.	Production.	Moyenne par habitant.	
1700 (Louis XIV).	19,600,000	1,500,000 000 f.	77 f.	» c.
1760 (Louis XV).	21.000,000	1,526,750.000	73	»
1788 (Louis XVI).	24,000,000	2,031.333,000	85	»
1813 (Empire). . .	30,000,000	3,316,971 000	118	»
1840 (L.-Philippe)	33,540,000	8,101,904,450	241	63

Ainsi, en moins d'un siècle et demi la population ne s'est pas accrue du double ; mais la production agricole ayant augmenté dans la proportion de 1 à 5, la moyenne du produit à la disposition de chaque individu s'est élevée de 1 à 3.

des médecins français pour se douter que l'étude du phénomène de la suspension de la sensibilité physique peut faire faire un pas de plus vers le grand secret de la vie organique. Des esprits très-éclairés d'ailleurs et très-riches du fonds qu'à cause de cela même ils dédaignent peut-être un peu trop, ont pris la défense des Etats-Unis en ce qui concerne leur système d'éducation, et engagé les autres nations à suivre l'exemple de ces infatigables pionniers. Nous avouons franchement que nous ne partageons point cette admiration. Nous reconnaissons que chez nous l'instruction primaire et surtout l'instruction secondaire ne sont pas suffisamment professionnelles, nous croyons que dans nos colléges on se préoccupe trop de l'instruction purement littéraire, et que nos Démosthènes et nos Cicérons de rhétorique, aussi bien que nos apprentis platoniciens, sont généralement assez mal préparés à lutter contre les rudesses de la réalité : mais en regrettant l'abus, nous sommes loin d'admettre qu'on doive proscrire l'usage. Les études classiques, n'eussent-elles que l'avantage incontestable d'élever l'intelligence, d'adoucir les instincts toujours un peu égoïstes, elles nous pa- [redacted]

ville de New-York) le fut en 1754; *Nassau-Hall* (dans le New-Jersey) et *William et Mary* (dans la Virginie) remontent à l'année 1691. Les États les plus nouveaux sont les seuls qui ne possèdent pas au moins un ou deux colléges. Dans certains États il s'en trouve trois.

Ces faits, suivant cet écrivain, ajoutent encore à l'opinion que l'on doit avoir de l'activité intellectuelle et de l'ambition bien dirigée des Américains.

Cela peut être vrai dans les conditions que nous avons précédemment posées; mais comme, malgré ces nombreux colléges et universités, on attache moins d'importance en Amérique à l'instruction classique qu'en Europe; et comme le terme de la résidence dans les colléges n'est que de quatre années, il ne peut point s'y former d'hommes très-marquants par leur érudition et leurs connaissances dans les langues anciennes. En vain dit-on que les écoles publiques, si multipliées aux États-Unis, ont élevé la nation au-dessus de toute autre, et tendent à l'élever encore, en perfectionnant sans cesse leur mode d'instruction; en vain dit-on que l'étude de la jurisprudence se répand chaque jour davantage, et qu'on la sou- [redacted]

[redacted]

nationale, comparés à ceux qui sont lus et imprimés, sont en petit nombre, Les États-Unis offrent le premier exemple d'une nation qui, possédant des institutions et par conséquent des opinions à elle, se trouve cependant dépendante d'une nation étrangère pour la littérature. Les Américains parlant la même langue que les Anglais, et ayant contracté l'habitude de se servir des livres de ceux-ci, la révolution n'a amené aucun changement immédiat dans la nature de leurs études et de leurs jouissances intellectuelles. Ils ont continué à étudier avec soin les écrivains de la mère patrie, et leur littérature n'a subi, par conséquent, que les modifications subies par celle de l'Angleterre. Les seuls caractères distinctifs que l'on pourrait espérer d'y trouver seraient ceux dérivant des opinions politiques; mais leurs journaux, ou feuilles publiques, qui sous ce rapport forment la première et la plus importante partie de leur littérature, ne cherchent point à faire progresser l'opinion publique; ils s'attachent uniquement à la suivre ou, pour mieux dire, à la constater, et aucun d'eux n'est rédigé par des hommes d'un talent supérieur.

Des ouvrages de génie peuvent être mis au jour par leurs auteurs et sous l'inspiration du sentiment exalté qui les a créés; mais aucun éditeur américain n'achèterait un poëme épique, une tragédie, un sonnet ou un roman, lorsqu'il peut emprunter gratis à l'Angleterre un ouvrage dont la réputation est toute faite.

Les citoyens de l'Union accordent une préférence marquée aux écrits polémiques et politiques. Leurs sermons et leurs discours du 4 juillet (anniversaire de l'indépendance) sont nombreux: leurs historiens, sans être ni très-classiques ni très-profonds, se distinguent par leur candeur et leur excellent jugement. Quant au théâtre américain, il est complétement anglais; pièces et acteurs, à peu d'exceptions près, sont importés. L'uniformité de la vie américaine est en hostilité ouverte avec un art qui vit de contrastes, de passions et d'excentricité, qu'il s'agisse d'émouvoir la pitié, d'exciter la terreur ou de provoquer le rire. Nous ne prétendons pas, cependant, que les Anglo-Américains soient tellement brouillés avec les belles-lettres qu'elles leur soient complétement étrangères : il n'est question ici que de littérature indigène; mais rien n'est plus fréquent, au contraire, que de trouver dans une chaumière de setler un Shakespeare ou un Milton à côté de la bible de famille. Mais qu'on y prenne garde, cela n'implique point du tout un progrès accompli, mais seulement une disposition au progrès.

ORGANISATION POLITIQUE (1). L'étude de l'organisation politique des États-Unis a acquis une seconde fois, à un demi-siècle d'intervalle, un intérêt d'actualité. Vue à distance, cette vaste confédération d'États indépendants les uns des autres, et réunis seulement pour garantir le libre usage de leur indépendance individuelle, présente un spectacle si majestueux, qu'il y aurait lieu de s'étonner que quelques esprits ne fussent pas tentés, une seconde fois aussi, de conseiller à la France républicaine l'adoption du système fédératif. Un pareil essai serait aujourd'hui une faute non moins grave que celle de même nature commise en désespoir de cause par les Girondins. Nous ne nous tromperions pas seulement en ceci sur nos intérêts matériels, nous manquerions encore à la sublime mission qui nous a été confiée de répandre et de faire triompher les grands principes démocratiques à qui Dieu a promis l'avenir de l'humanité.

Le citoyen des États-Unis jouit sans doute de la plus grande somme de *liberté* possible, et professe ardemment l'*égalité*; mais, nous l'avons déjà dit, il ne sait vraiment pas encore ce que c'est que la *fraternité*. Ce n'est point là une accusation dirigée contre lui : on ne prétend nier, au profit de l'Europe, au profit de la France, aucune des vertus évangéliques si sincèrement honorées et pratiquées par l'Anglo-Américain; il ne s'agit pas ici de la fraternité en tant que *charité d'homme à homme*, mais de la fraternité en tant que *charité sociale*. La dé-

(1) Nous nous empressons de reconnaître que nous avons mis largement à contribution pour cette partie de notre travail l'ouvrage de M. A. de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*. Toutefois, comme nous n'avons pas entendu nous borner à faire un extrait pur et simple de ce livre célèbre à juste titre, nous réclamons la responsabilité des opinions que nous avons émises, opinions souvent différentes de celles du publiciste que nous avons choisi pour guide.

mocratie des États-Unis est un fait que nous osons ne voir pas garanti dans sa perpétuité. La France sent la nécessité et la possibilité d'éterniser celle qu'elle vient de fonder; mais elle sent qu'elle ne parviendra à ce résultat qu'en prenant pour base de la reconstruction de sa vieille société oligarchique l'intérêt moral autant au moins que l'intérêt matériel des masses, c'est-à-dire de la partie de la population la plus nombreuse et jusqu'ici la plus souffrante. Cette condition n'est point si facile a remplir qu'il n'y soit besoin des efforts d'une vaste et puissante association : on manquerait donc le succès en recourant aujourd'hui a une organisation fédérative et en renonçant à notre admirable organisation unitaire.

La révolution suisse, entreprise pour passer d'un régime fédéral laissant à chaque canton une liberté d'action trop grande par rapport à la confédération prise dans son ensemble, à un régime où chacune des parties est plus etroitement liée par la volonté du tout, est un hommage rendu au principe que nous défendons, est un acheminement vers l'unité nationale, que nous croyons le plus assuré gage d'indépendance à l'extérieur, de liberté et de propriété à l'in-

[redacted]

prendre place dans cette société dont les débuts avaient ainsi ressemblé à ceux de presque toutes les colonies.

Pendant que ceci se passait au sud, d'autres colonies se constituaient au nord avec des éléments tout différents. Les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre appartenaient tous aux classes aisées de la mere-patrie, et apportaient avec eux d'admirables éléments d'ordre et de moralité. Ils se rendaient au désert accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais ce qui les distinguait surtout de tous les autres était le but même de leur entreprise : « Ils s'arrachaient, dit M. de Tocqueville, aux douceurs de la patrie pour obéir à un besoin purement intellectuel; en s'exposant aux misères inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher *une idée*. Les émigrants ou, comme ils s'appelaient si bien eux-mêmes, les *pèlerins*, appartenaient à cette secte d'Angleterre à laquelle l'austérité de ses principes avait fait donner le nom de puritaine. Le puritanisme n'était pas seulement une doctrine religieuse, il se confondait encore en plusieurs points avec les théories démocratiques et républicaines les plus absolues. »

[redacted]

[redacted]

successions vacantes, d'autres de surveiller le bornage des héritages; d'autres encore d'aviser à ce que les enfants fussent tous envoyés dans les écoles entretenues et dirigées par la commune, avant que l'Europe eût pensé à réclamer, et bien moins encore à mettre en vigueur, ces institutions, bases de la liberté civile.

Malheureusement l'esclavage au sud, le rigorisme religieux, presque le fanatisme au nord, et, bientôt partout, un étroit esprit de mercantilisme, se développèrent dans toutes leurs conséquences à côté de ces principes féconds, et la démocratie américaine, si riche de promesses au moment solennel de sa lutte avec la métropole, semble aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'indépendance, être moins avancée que le premier jour. Tout y est resté à un certain niveau : l'individualisme est la religion, la politique des citoyens de l'Union; de sorte que M. de Tocqueville a pu dire avec beaucoup de finesse et beaucoup de raison : « Le tableau que présente la société américaine est, si je puis m'exprimer ainsi, couvert d'une couche démocratique, sous laquelle on voit de temps en temps percer les anciennes couleurs de l'aristocratie. »

D'après ce que nous avons dit en commençant, examiner l'Union avant d'avoir étudié l'État, et étudier l'État sans avoir vu ce que sont le comté et la commune, serait s'exposer à ne pouvoir se rendre compte ni des uns ni des autres, puisque c'est la commune qui forme la base de l'organisation politique.

La commune est la seule association qui soit si bien dans la nature, que partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune. Mais si la commune existe depuis qu'il y a des hommes, la liberté communale est chose rare et fragile. La commune, en effet, est composée d'éléments grossiers, qui se refusent souvent à l'action du législateur, dit M. de Tocqueville; et cela est vrai surtout en Amérique, où le dogme de la souveraineté du peuple appliqué dans toute sa rigueur n'a pas permis que cette souveraineté pût, comme en ce qui concerne le comté, l'État et l'union fédérale, être déléguée à des représentants. Il n'y a point de conseil municipal; le corps des électeurs, après avoir nommé ses magistrats, les dirige lui-même dans tout ce qui n'est pas l'exécution pure et simple des lois de l'État.

Ces magistrats sont dans l'État de New-York, par exemple, des *élus*, ou *select-men*. Ils sont au nombre de trois dans les petites communes et de neuf dans les plus grandes. Les choses d'intérêt communal, réglées en France par un conseil municipal, représentation de la masse des citoyens, étant, aux États-Unis, examinées et décidées directement par cette masse elle-même, les *select-men* ont, par le fait, plus d'indépendance que les maires de nos communes. Ces derniers sont constamment surveillés dans leurs moindres opérations par un pouvoir d'autant plus jaloux de son autorité qu'il l'exerce en vertu d'un mandat de confiance; les autres, au contraire, surveillés par des citoyens ne devant compte à personne de la manière dont ils exercent leur droit, peuvent le plus souvent user, sous leur responsabilité, d'une certaine initiative; mais toujours obligés de se conformer aux opinions, aux désirs manifestés par la majorité, ils ne pourraient introduire un changement quelconque dans l'ordre établi, ni se livrer à quelque entreprise nouvelle sans consulter leurs électeurs. Au-dessous de ces magistrats, dont les pouvoirs ne durent qu'une année, sont placés une foule de fonctionnaires de moindre importance, et nommés également à l'élection. Des *assesseurs* établissent l'impôt, que perçoivent des *collecteurs*; un *constable* veille à l'exécution matérielle de la loi; un *greffier* enregistre les délibérations de la commune, et tient l'état civil; un *caissier* garde les fonds communaux. Un fonctionnaire spécial applique la législation relative aux indigents; des *commissaires* dirigent l'instruction dans les écoles; d'autres règlent les dépenses du culte; des *inspecteurs* sont chargés soit des routes, soit des récoltes, etc., etc.; nul ne peut se dispenser d'accepter et de remplir ces fonctions, qui toutes sont rétribuées, non point d'une manière fixe, mais au moyen de droits réglés par un tarif, suivant l'importance de l'opération accomplie. Ce mode d'administration municipale n'est pas uniforme dans toutes les communes : dans certai-

nes grandes villes le conseil unique des *select-men* se divise en deux conseils, par analogie avec les deux chambres existant dans la plupart des États. Dans d'autres, et notamment dans les neuf villes qui dans l'Union ont le titre de *cities* (cités), ils ont au-dessus d'eux, ou plutôt à côté d'eux, un maire (*mayor*) qui est le *pouvoir exécutif* de la commune, et qui a moins de liberté d'action que nos maires en France, par un motif semblable à celui que nous avons indiqué, en comparant tout à l'heure l'autorité de ces maires à celle des *select-men*. Il est même plusieurs *cities* où le *mayor*, par une étrange dérogation au principe fondamental du gouvernement démocratique anglo-américain, n'est point élu par les citoyens, mais choisi par les deux conseils. Enfin, dans d'autres *cities*, le *mayor* est assisté d'un *recorder* ou procureur de la commune, qui a dans ses attributions tout ce qui concerne le contentieux proprement dit et la surveillance des prisons et des hôpitaux. L'idée de faire rétribuer les fonctions par les fonctions elles-mêmes est ce qu'il y a au monde de plus contraire au principe républicain : il est facile de prévoir une infinité de cas où le pauvre est [redacted]

rité privée, ni combler une ornière, ni déranger une borne, l'autre fait et défait sur son territoire, vend, achète, attaque et défend devant les tribunaux, et manipule son budget comme elle l'entend, sans subir le moindre contrôle, sans avoir besoin d'aucune autorisation. « En France, dit M. de Tocqueville, le gouvernement central prête ses agents à la commune ; en Amérique, la commune prête ses fonctionnaires au gouvernement. Cela seul fait comprendre à quel degré les deux sociétés diffèrent. »

Les conséquences de chacun de ces systèmes ne se font pas sentir seulement dans l'existence matérielle de la commune et de l'État : elles agissent sur l'existence morale de ces deux degrés dans la même association. Le système américain a l'inconvénient d'individualiser les communes, de les isoler les unes des autres. Le système français a celui de paraître les annihiler ; mais il a l'avantage de les relier toutes, de les faire vivre, en quelque sorte, d'une vie commune et d'établir entre elles la réciprocité, la solidarité qui multiplient leur force respective. Le *self-government*, le gouvernement personnel, de la commune américaine, appliqué en [redacted]

comme nous venons de le dire, dans ceux de New-York, du New-Jersey, de la Pensylvanie et de l'Ohio; on la retrouve encore dans le Delaware, sous la dénomination de centuries (*hundreds*); mais les autres États ont pour base le comté, qui, à le bien prendre, il est vrai, n'est qu'une commune plus vaste et pourvoyant avec moins de sollicitude aux besoins moraux et materiels de la population. Le comté prend le nom de *district* dans la Caroline du Sud et celui de *paroisse* dans la Louisiane.

Le comté n'est généralement, comme en France les arrondissements, qu'une circonscription administrative créée pour faciliter, pour activer les relations administratives. Si donc ils n'ont pas, à proprement parler, d'existence politique, ils ont cependant une raison d'être qui devient de plus en plus sensible, à proportion que les communes sont plus peuplées. Cet accroissement donne en effet naissance à des intérêts qui ne sont plus ceux d'une commune seule, mais d'un certain nombre de communes, sans que pourtant l'État, ou réunion de toutes les communes, ait encore à intervenir. Le premier de ces intérêts est celui de la justice; le second est administratif. Les États-Unis ont promptement reconnu, de même que tous les autres peuples, la nécessité d'avoir pour décider, dans certaines contestations, un tribunal qui, pris autre part que dans la commune, présentât plus de garantie d'impartialité. Ils ont senti également que dès que deux communes sont en rapports constants et forcés, il est indispensable de placer entre elles, à titre de moderatrice, une autorité veillant à ce que l'une n'empiète pas sur les droits de l'autre. Chaque comté a donc, d'une part, une cour de justice, un shérif pour exécuter les arrêts et une prison pour les criminels; et d'autre part, un certain nombre d'administrateurs dont le pouvoir, très-borné toutefois, ne s'applique qu'à un très-petit nombre de cas prévus.

Ce qui frappe le plus l'Européen qui parcourt les États-Unis, c'est l'absence de ce qu'on appelle chez nous le gouvernement ou l'administration. La révolution aux États-Unis a été produite par un goût mûr et réfléchi pour la liberté, et non par un instinct vague et indéfini de l'indépendance. Elle ne s'est point appuyée sur des passions de désordre; mais, au contraire, elle a marché avec l'amour de l'ordre et de la légalité. Aux États-Unis donc on n'a point prétendu que l'homme dans un pays libre eût le droit de tout faire : on lui a, au contraire, imposé des obligations sociales plus variées qu'ailleurs; on n'a pas eu l'idée d'attaquer le pouvoir de la société dans son principe et de lui contester ses droits; on s'est borné à le diviser dans son exercice. On a voulu arriver de cette manière à ce que l'autorité fût grande et les fonctionnaires petits, afin que la société continuât à être bien réglée et restât libre. Il n'est pas au monde de pays où la loi parle un langage aussi absolu qu'en Amérique, et il n'en existe pas non plus où le droit de l'appliquer soit divisé entre tant de mains. Le pouvoir administratif aux États-Unis n'offre dans sa constitution rien de central, ni de hiérarchique, c'est ce qui fait qu'on ne l'aperçoit point. « Si l'on porte ses regards au-dessus de la commune, on aperçoit à peine la trace d'une hiérarchie administrative. Il arrive quelquefois que les fonctionnaires du comté réforment la décision prise par les communes ou par les magistrats communaux; mais, en général, on peut dire que les administrateurs du comté n'ont pas le droit de diriger la conduite des administrateurs de la commune. Les magistrats de la commune et ceux du comté sont tenus, dans un très-petit nombre de cas, de communiquer le résultat de leurs opérations au gouvernement central : mais le gouvernement central n'est point représenté par un homme chargé de faire des règlements pour l'exécution des lois. Il n'existe donc nulle part de centre auquel les rayons du pouvoir administratif viennent aboutir. » Ces quelques lignes empruntées à diverses pages du livre de M. de Tocqueville, et groupées de manière à résumer le système administratif complet des États-Unis, nous fourniraient matière à de nombreuses réflexions si nous avions à discuter, dans le détail, la valeur de ce système par rapport à l'état social de la France. Nous pensons que nous dé-

montrerions facilement que malgré la distinction, très-habile et très-exacte d'ailleurs, établie par M. de Tocqueville entre la centralisation administrative, repoussée par ce publiciste, et la centralisation gouvernementale, seule admise par lui comme indispensable, il importe de conserver ces deux puissants leviers dont il reconnaît que l'action se confond souvent de manière à paraître n'en former qu'un seul, et que sacrifier complétement le second serait s'exposer à voir se dissoudre rapidement une association qui est loin de présenter également à toutes ses parties des avantages matériels immédiatement appréciables. Nous nous hâtons d'ajouter toutefois que la centralisation administrative telle que nous l'entendons, telle que nous la jugeons indispensable, au même titre que la centralisation gouvernementale, n'entraîne point pour condition de son existence les exagérations qui ont fait de l'administration française un obstacle au progres et non pas un instrument de progrès. Il y a des abîmes entre l'isolement de la commune anglo-américaine, isolement destructif, on le répète, de toute solidarité, de toute réciprocité, et la tutelle étroite, presque jalouse, sous laquelle se débat la commune française.

[redacted]

chambre, ou chambre des représentants. Celle-ci n'exerce aucune action administrative, et en fait d'action judiciaire la seule qui lui appartienne est de mettre les fonctionnaires publics en accusation et de les déférer au sénat. Enfin, les sénateurs sont élus pour deux ou trois années et les représentants ne le sont que pour une seule année.

Cette différence dans la durée du mandat confié aux membres des deux chambres législatives et le renouvellement par fractions de la chambre du sénat assurent à celle-ci le moyen d'entretenir dans son sein la tradition administrative et politique; et peut-être ce motif est-il le seul que pourraient invoquer les partisans du maintien de deux chambres législatives. Ce système de deux chambres peut convenir aux États-Unis, où chaque État, bien qu'indépendant en tout ce qui concerne son régime intérieur, est dépendant du pouvoir fédéral, quant aux questions qui se rattachent aux intérêts généraux de la confédération. Il résulte, en effet, de cette double condition une lutte entre deux volontés, l'une particulière, l'autre générale, dont il est bon que dans chaque État un pouvoir placé de façon à être moins accessible aux émotions, aux entraînements des cir-

[redacted]

[redacted]

vent résister au mouvement que la nation imprime à une chambre de représentants toujours élus plus exclusivement en vue de l'action politique.

Le pouvoir exécutif de l'État est confié à un gouverneur, qui dans la plupart des États est assisté d'un lieutenant-gouverneur.

L'État ayant très-peu d'ordres à donner et de mesures à faire exécuter en tant qu'État, la puissance et les attributions de ce gouverneur ne ressemblent point à celles dévolues à ce que nous appelons en France le pouvoir exécutif. Le gouverneur est placé à côté de la législature comme modérateur seulement et comme conseil. Il lui expose ce qu'il croit être les besoins du pays, et indique les moyens qui lui semblent propres à satisfaire ces besoins. Si la législature se prononce contrairement à ses vues, il lui oppose son veto, mais ce veto n'est que suspensif : un nouveau vote tranche la question. Si la législature, au contraire, se prononce dans le sens indiqué par le gouverneur, celui-ci peut fort bien n'être pas chargé d'exécuter ce qui cependant a été adopté sur sa proposition. Il n'est véritablement pouvoir exécutif, dans toute l'étendue du mot, qu'en l'absence du pouvoir législatif, et lorsque, la loi étant méconnue par quelque partie de l'État, il devient nécessaire d'user de rigueur pour la ramener à l'obéissance. C'est dans ce but qu'il est le commandant des milices, le chef de la force armée. Au surplus, et afin sans doute que ce peu de pouvoir ne devînt jamais dangereux, les États ont limité à une et deux années le mandat de ce gouverneur; mais ce mandat est indéfiniment renouvelable.

Un mot à propos de la *milice* ou garde nationale des États-Unis : elle constitue la principale, et l'on pourrait dire l'unique force militaire de la confédération, puisque celle-ci n'entretient guère que 12 à 13,000 hommes d'armée régulière, tout juste ce qu'il en faut pour mettre à l'abri d'un coup de main les postes distribués le long des frontières de terre et de mer. Tous les Américains valides font partie de la milice, sans autre exception que les enfants et les vieillards incapables de porter les armes. Il est bien entendu, pourtant, que les hommes de couleur, même libres, n'y sont point admis. On calcule qu'elle peut, dans ces conditions, présenter un effectif d'un dixième du total de la population blanche, à peu près la même proportion qu'en France. Mais cette milice diffère de notre garde nationale en ce qu'elle n'est point organisée d'une manière uniforme, que son instruction est nulle, et qu'elle ignore complétement cette discipline à laquelle nous nous façonnons si facilement et si volontiers dès que les circonstances présentent quelque gravité et nous demandent le sacrifice d'un libre arbitre auquel l'Américain ne sait pas même renoncer sous le feu des batteries ennemies. Chaque État possède encore, et indépendamment de sa milice et de la fraction d'armée fédérale cantonnée sur son territoire, des compagnies, dites de volontaires, qui font de leur mieux pour se mettre en mesure de résister à une force régulière. En somme, tout Américain a le droit d'être armé et en use, mais sans avoir la pensée d'aliéner aucune parcelle de sa liberté individuelle au profit de chefs plus ou moins sérieusement militaires. Nous retrouverons le même esprit dans l'armée régulière, dont nous nous occuperons à l'occasion du pouvoir fédéral.

M. Roux-Rochelle a raconté dans la première partie de ce travail, page 313, l'histoire de l'établissement de la constitution fédérale actuelle des États-Unis, et il a donné, page 315 et suivantes, une traduction à peu près complète de cette constitution; nous ne reviendrons pas sur ce point.

« Les peuples entre eux ne sont que des individus. C'est surtout pour paraître avec avantage vis-à-vis des étrangers qu'une nation a besoin d'un gouvernement unique. A l'Union fut donc accordé le droit exclusif de faire la paix et la guerre, de conclure des traités de commerce, de lever des armées, d'équiper des flottes. La nécessité d'un gouvernement national ne se fait pas aussi impérieusement sentir dans la direction des affaires intérieures de la société : toutefois, il est certains intérêts généraux auxquels une autorité générale peut seule utilement pourvoir. A l'Union fut abandonné le droit de régler tout ce qui a rapport à la valeur de l'argent;

on la chargea du service des postes; on lui donna le droit d'ouvrir les grandes communications qui devaient unir les diverses parties du territoire. En général, le gouvernement des différents États fut considéré comme libre dans sa sphère ; cependant il pouvait abuser de cette indépendance, et compromettre, par d'imprudentes mesures, la sûreté de l'Union entière ; pour ces cas rares et définis d'avance, on permit au gouvernement fédéral d'intervenir dans les affaires intérieures des États. C'est ainsi que, tout en reconnaissant à chacune des républiques confédérées le pouvoir de modifier et de changer sa législation, on lui défendit cependant de faire des lois rétroactives et de créer dans son sein un corps de nobles. Enfin, comme il fallait que le gouvernement fédéral pût remplir les obligations qui lui étaient imposées, on lui donna le droit illimité de lever des taxes. Dans l'organisation des pouvoirs de l'Union, on suivit en beaucoup de points le plan qui était tracé d'avance par la constitution particulière de chacun des États (1). Le corps législatif fédéral de l'Union se composa d'un sénat et d'une chambre des représentants. Chaque État dut envoyer deux sénateurs au congrès et un [redacted]

tives; elle ne participe au pouvoir judiciaire qu'en accusant les fonctionnaires publics; le sénat concourt à la formation des lois ; il juge les délits politiques qui lui sont déférés par la chambre des représentants; il est, de plus, le grand conseil exécutif de la nation. Les traités conclus par le président doivent être validés par le sénat, qui est, en outre, appelé à confirmer les nominations aux diverses fonctions fedérales auxquelles il n'est pas pourvu par voie d'élection. Le sénat fédéral étant destiné surtout à prononcer sur les intérêts généraux de la confédération, intérêts qui pourraient n'être pas suffisamment ménagés par la chambre des représentants, composée de membres en nombre proportionnel à celui de la population, on a voulu que cette partie de la législature exprimât la volonté des États. Chacun de ceux-ci y est donc représenté en nombre égal, abstraction faite de l'importance de sa population.

On ne saurait dire si le pouvoir exécutif de l'Union est sur la même ligne que le pouvoir législatif, ou s'il lui est soumis en un assez grand nombre de points pour qu'on puisse le considérer comme lui étant inférieur. Nous pencherions vers cette dernière opinion, et nous [redacted]

[redacted]

gères, ainsi que dans la distribution des emplois, de telle sorte qu'il ne peut ni être corrompu ni corrompre » : il est nommé pour quatre ans et peut être réélu indéfiniment, mais Washington ayant refusé de se laisser continuer pour un troisième terme dans la présidence, de crainte que ce précédent ne servît plus tard de prétexte à quelque usurpation, l'usage s'est établi de ne renouveler qu'une seule fois ce mandat en faveur de la même personne; et encore les États-Unis semblent-ils avoir renoncé maintenant à accorder cette marque de confiance. Le traitement du président est fixé à chaque élection pour toute la durée de la présidence (1). De même que les gouverneurs des États, le président de l'Union a le droit d'opposer son *veto* aux lois qui lui semblent porter atteinte à la constitution, ou qui lui paraissent contraires aux intérêts dont il est constitué le gardien; mais ce veto n'est également que suspensif, et si le congrès appelé une seconde fois à discuter ces lois les adopte de nouveau, elles deviennent immédiatement exécutoires. Le président n'a point entrée au congrès non plus que ses ministres et ce n'est que par des voies indirectes qu'il exerce quelque influence sur le corps législatif et lui fait connaître son avis sur le mérite des lois en discussion.

L'Assemblée nationale française, placée sous l'influence de circonstances exceptionnelles, et, de plus, ne se rendant peut-être pas suffisamment compte des nécessités gouvernementales, nécessités constantes, nécessités supérieures aux passagères exigences d'un moment de crise politique, a répudié complétement le système de la distinction des pouvoirs législatif et exécutif. Elle semble ne pas admettre qu'il y ait convenance pour elle à déléguer aucun des pouvoirs, qui tous émanent d'elle, mais qui tous cependant ne peuvent être utilement exercés par elle. Ce n'est qu'à regret qu'elle a consenti, en dernier lieu, à laisser la commission exécutive choisir ses ministres, les agents de son exécution; mais elle veut que ceux-ci soient sans cesse présents à sa barre, et non-seulement eux, mais encore la commission exécutive. Cette commission est ainsi dépouillée de toute initiative réelle, et, ce qui est plus grave, elle est affranchie de toute responsabilité gouvernementale. Espérons que la constitution déterminera d'une façon plus logique ces situations respectives.

« A mesure qu'on étudie les institutions des États-Unis, et qu'on jette un regard plus attentif sur la situation politique et sociale de ce pays, dit encore M. de Tocqueville, on y remarque un merveilleux accord entre la fortune et les efforts de l'homme. L'Amérique était une contrée nouvelle; cependant le peuple qui l'habitait avait déjà fait ailleurs un long usage de la liberté : deux grandes causes d'ordre intérieur. De plus, l'Amérique ne redoutait point la conquête. Les législateurs américains, s'emparant de ces circonstances favorables, n'eurent point de peine à établir un pouvoir exécutif faible et dépendant; l'ayant créé tel, ils purent sans danger le rendre électif. »

Cependant, et malgré les précautions prises pour amoindrir le rôle du chef de leur confédération et annuler le peu d'action qu'il pourrait encore exercer, les Américains entourèrent son élection de précautions extrêmes: « Ils établirent que chaque État nommerait un certait nombre d'électeurs, lesquels éliraient à leur tour le président. Et comme on avait remarqué que les assemblées chargées de choisir les chefs du gouvernement dans les pays électifs, devenaient inévitablement des foyers de passions et de brigue, que quelquefois elles s'emparaient de pouvoirs qui ne leur appartenaient pas, et que souvent leurs opérations, et l'incertitude qui en était la suite, se prolongeaient assez longtemps pour mettre l'État en péril, on régla que les électeurs voteraient tous à un jour fixé, mais sans s'être réunis. Le mode de l'élection à deux degrés rendait la majorité probable, mais ne l'assurait pas, car il se pouvait que les électeurs différassent entre eux comme leurs commettants l'auraient pu faire. Ce cas venant à se présenter, on était nécessairement amené à prendre l'une de ces mesures : il fallait ou faire nommer de nouveaux électeurs, ou consulter de nouveau ceux déjà nommés, ou, enfin, déférer le

(1) Il est actuellement de 135,000 fr.

choix à une autorité nouvelle. Les deux premières méthodes, indépendamment de ce qu'elles étaient peu sûres, auraient amené des lenteurs, et auraient perpétué une agitation toujours dangereuse. On s'arrêta donc à la troisième, et l'on convint que les votes des électeurs seraient transmis cachetés au président du sénat; qu'au jour fixé, et en présence des deux chambres, celui-ci en ferait le dépouillement. Si aucun des candidats n'avait réuni la majorité, la chambre des représentants procéderait immédiatement elle-même à l'élection. Mais on eut soin de limiter son droit : les représentants ne purent élire que l'un des trois candidats qui avaient obtenu le plus de voix. Dans cette circonstance, c'est la majorité des *États* et non la majorité des *membres*, qui décide la question. Ainsi on consulte d'abord les citoyens de l'Union comme ne formant qu'un seul et même peuple ; et quand ils ne peuvent pas s'accorder, on fait revivre la division par État, et l'on donne à chacun de ces derniers un vote séparé et indépendant (1). »

Nous ne ferons qu'une seule réflexion à la suite de cet exposé succinct de la nature des pouvoirs concédés au président de la confédération et du mode d'élec-

[redacted]

fiance contre l'autorité est une condition de liberté et de progrès, il est difficile que jamais aucun peuple puisse être plus libre que ne le sont les Américains et s'avance d'un pas plus ferme dans la voie ouverte à l'humanité vers la perfection. Malheureusement pour ce système, qui ne saurait d'ailleurs être appliqué rigoureusement que dans une confédération, l'expérience démontre que chez les Américains eux-mêmes la liberté qu'il favorise n'est point la liberté telle que la réclament les vieilles nations de l'Europe occidentale, et que les progrès accomplis sous son influence lui sont hostiles, bien loin d'être ses conséquences naturelles. En effet la liberté aux États-Unis n'a vraiment rien de philosophique ; elle n'est à proprement parler qu'un fait matériel, une condition commerciale. On y est libre d'aller, de venir, de vendre, d'acheter, mais aussi de faire la concurrence la plus acharnée, la plus destructive. Quant à l'intelligence, elle ne vient qu'en second, et pour elle il n'est même pas de liberté. L'opinion de la majorité n'est en nul pays plus exclusive, plus tyrannique. L'État de New-York, aujourd'hui le plus éclairé de tous, menace sérieusement le maintien de la confédération, précisément parce que le développement qu'y

[redacted]

[redacted]

et décisions rendues, non-seulement par les États, mais par le congrès fédéral lui-même. Elle se compose de trois degrés : 1° cour de district, 2° cour du circuit, 3° cour supérieure. La cour de district est celle qui est présidée par un juge placé par le pouvoir central dans chacun des districts entre lesquels est partagé le territoire de l'Union. La cour du circuit a quelque analogie avec nos cours d'assises, que vont présider dans les départements les conseillers de la cour d'appel du ressort. Un membre de la cour suprême parcourt tous les ans une certaine portion du territoire de la confédération, et préside dans chaque lieu une cour appelée à statuer sur les causes excédant la compétence des cours de district. Enfin les affaires les plus importantes sont portées directement, ou par voie d'appel, devant la cour suprême formée de la réunion à une époque déterminée de l'année de tous les juges de circuit. La cour suprême diffère de notre cour de cassation en deux points capitaux : elle peut être saisie, en première instance : la cour de cassation ne l'est que par voie d'appel ; la cour suprême juge le fait et le droit, et prononce elle-même, tandis que la cour de cassation ne juge que le droit, et est obligée de renvoyer devant une cour d'appel pour faire de nouveau examiner le fait et prononcer sur le droit. La cour suprême, armée de tous ses pouvoirs, et appuyée, en outre, de l'institution du jury, a donc évidemment été instituée dans l'intention de servir de régulateur commun entre les États et la confédération, et réciproquement ; mais le même système de défiance contre l'autorité proprement dite a encore paralysé ici les intentions du législateur : la cour suprême rend des arrêts ; mais lorsqu'ils frappent un État elle ne dispose d'aucun moyen de coërcition pour le faire exécuter.

Le même inconvénient se reproduit en ce qui concerne les impôts.

« La répugnance que les impôts inspirent à la population anglo-américaine se justifie par les habitudes de *self-government*. Les localités et les individus s'administrant eux-mêmes, les gouvernements particuliers ont peu de dépenses à faire ; il y en a dont le budget est presque réduit aux appointements du gouverneur, de ses bureaux, et de la législature. Dès lors il n'existe aucune raison pour qu'ils demandent des taxes considérables.

On perçoit aux États-Unis quatre sortes de taxes : 1° les taxes fédérales, qui montent environ à 1 dollar et quart (6 fr. 67 centimes) par tête, et qui proviennent presque uniquement des douanes, en y joignant les postes, qui, aux États-Unis, ne sont pas considérées comme sources de revenus (1) : les taxes fédérales atteignent 7 fr. 50 centimes ; 2° les taxes d'État, qui sont habituellement peu considérables ; 3° les taxes de comté, qui sont fort modiques ; 4° les taxes locales, qui dans les grandes villes sont assez élevées. De ce premier aperçu il résulte que les habitants des campagnes doivent être très-peu taxés. La population agricole paye rarement, en moyenne, plus de 15 fr. par tête, y compris les taxes fédérales des douanes et des postes ; dans ce chiffre ne sont pas comprises les corvées de deux ou trois journées de travail, qui sont habituellement imposées aux habitants des campagnes pour la réparation des chemins. Les taxes directes perçues au profit des États ou des comtés, tant sur les meubles que sur les immeubles, sont très-faibles. Les États où il existe des centres commerciaux perçoivent ordinairement pour leur compte une taxe sur les ventes à l'encan, opération très-usitée dans le pays. Cette taxe varie, selon les États et selon les objets, de 1 à 2 p. 100. Souvent aussi ils imposent, en outre du droit sur les ventes, des patentes aux *encanteurs* (commissaires-priseurs) et des licences assez fortes aux aubergistes, débitants de liqueurs et marchands ambulants. Dans divers États il est établi une capitation *poll-tax*, qui n'est exigible que des citoyens effectifs mâles, âgés de plus de vingt et un ans. Je ne crois pas qu'en aucun cas elle dépasse un dollar. Les taxes de comté sont toujours directes et assises sur la propriété mobilière et immobilière, sur cette dernière particulièrement. Les taxes municipales se composent presque uniquement d'un im-

(1) Les droits sont calculés de manière à rétribuer seulement le service rendu, et non pas à procurer un bénéfice.

pôt sur la même propriété. Dans les campagnes, là où sont constituées des municipalités, les taxes municipales sont très-faibles. Elles sont directes. Il existe donc, sous le rapport de ces taxes, une grande différence entre les État-Unis et la France. En France ces taxes portent sur les objets de consommation; aux États-Unis elles portent sur la fortune acquise, sur le capital. En France tout le monde paye; aux États-Unis le riche est le seul qui contribue. Ainsi dans l'État de New-York, abstraction faite de la métropole, les habitants payent à peu près les taxes suivantes :

Taxes fédérales	7 fr.	50 c.
Taxes d'État	1	»
Péages des canaux de l'État	3	64
Taxe de comté	2	5
Taxe municipale	1	65
Taxe locale pour les écoles	»	50
Total	16 f.	34 c.

En France la moyenne des impôts perçus *au profit de l'Etat* est de 32 fr. environ; à cela viennent s'ajouter les centimes additionnels et les droits purement communaux.

« On a beaucoup agité, il y a quelque temps, la question de savoir si les États-Unis étaient plus ou moins impo-

une taxe trois fois moindre chez nous ou de 5 à 6 francs(1). »

Nous admettons volontiers que les taxes sans nombre acquittées aux États-Unis, en dehors de celles dont nous avons emprunté la nomenclature à un publiciste qui n'envisageait pas la question du même point de vue que nous, nous admettons, disons-nous, que ces taxes sont, toute proportion gardée en faveur des États-Unis, l'équivalent de celles perçues en France au profit des communes; mais nous demandons si l'on ne tirerait pas un meilleur parti de ces produits en les soumettant, comme en France, au régime de l'association, c'est-à-dire d'une centralisation largement entendue et qui excluerait les mesquineries de celle qui a fini par paralyser nos forces? La quotité de l'impôt payé n'a de véritable importance qu'en la comparant aux résultats obtenus dans l'intérêt des contribuables (2).

Les États-Unis n'ont en fait d'administration de leurs finances qu'un seul avantage sur nous, et nous nous empressons de reconnaître qu'il est considérable, tout en faisant observer toutefois que le système fédératif n'est pour rien en cela, et que le mérite en revient tout entier à l'esprit démocratique de

[redacted]

[redacted]

nombreux ; voici le cadre du dernier :

Agents administratifs et financiers.	12,144
Service militaire et affaires des Indiens.	9,643
Marine.	6,499
Postes.	31,917
Total.	60,203

Ce même esprit démocratique a présidé à la fixation des traitements. L'état suivant de quelques-uns des traitements civils et militaires alloués aux États-Unis et en France fera comprendre la différence radicale existant entre les systèmes suivis dans ces deux pays.

FONCTIONS, GRADES OU EMPLOIS.	AUX ÉTATS-UNIS.	EN FRANCE.
	francs.	francs.
Le ministre.	32,520	80,000
Le secrétaire général.	10,840	20,000
Le commis le plus payé.	8,672	3,000 à 3,500
Le commis le moins payé.	5,420	1,500 à 1,800
L'huissier du ministre.	3,734	1,500
Vice-amiral.	N'existent pas.	39,000
Contre-amiral.		32,075
Capitaine commandant en chef.	24,000	»
Id. Id. une escadre.	21,333	»
Capitaine de vaisseau de 1re classe.	18,667	14,760
Capitaine de vaisseau de 2e classe.		14,160
Id. de frégate.	13,333	11,500
Id. de corvette.		8,760
Lieutenant commandant.	9,600	6,050
Lieutenant.	8,000	3,221
Id. de frégate ou passed mishipman. .	4,000	2,621
Élève de 1re classe ou mishipman.	2,133	1,165
Id. de 2e classe.	»	845

Ainsi tandis que chez nous la misère augmente les difficultés du début de la carrière, et que l'opulence est assurée aux fonctionnaires parvenus aux postes les plus élevés, le contraire a lieu en Amérique : les débuts y sont faciles, mais, en revanche, les degrés supérieurs sont, comparativement, beaucoup moins favorisés.

Nous terminerons cet exposé par quelques renseignements sur les forces militaires de l'Union.

Le président est le chef des armées de terre et de mer de la confédération. Ces armées se composent 1°, quant à l'armée de terre, d'une force de douze à treize mille hommes, disséminés, comme nous l'avons dit, le long des frontières, et de la portion des forces militaires de chaque État mise par le congrès à la disposition du gouvernement central pour un temps déterminé; 2°, quant à l'armée de mer, de onze vaisseaux de ligne de premier rang, dont un de cent-vingt canons et les dix autres de soixante-quatorze ; de quatorze frégates de quarante-quatre canons; de deux de trente-six canons; de onze corvettes de première classe, de vingt canons chacune; deux de deuxième classe, de dix-huit, et cinq de troisième classe, de dix-huit ; de six bricks, de neuf goëlettes, de quatre steamers de guerre et de trois bâtiments de transport. M. le major Poussin assure que ces bâtiments portent tous plus d'artillerie que leur grandeur ne le ferait supposer, et que la marine des États-Unis compte près de quatre mille canons, et non pas deux mille quarante-quatre, qui serait le chiffre en quelque sorte réglementaire.

Qu'on nous permette, puisque nous avons été conduit à parler ici de la force militaire des États-Unis, d'entrer dans quelques détails à cet égard. Complétons d'abord ce qui concerne la marine.

L'Union compte aujourd'hui six arsenaux maritimes : Portsmouth, dans le New-Hampshire; Charlestown, dans le Massachusets; Brooklyn, dans le New-York; Philadelphie, dans la Pensylvanie; Washington, dans le district fédéral; Pensacola, dans la Floride. Il n'existe, au surplus, de formes pour les réparations des vaisseaux de ligne que dans les trois ports principaux : Charlestown, Brooklyn et Gosport près de Norfolk. La marine marchande, auxiliaire in-

dispensable aux États-Unis, comme en Angleterre et en France, de la marine militaire, occupe 16,666 bâtiments, jaugeant ensemble 2 millions de tonneaux et employant 110,000 matelots. L'Angleterre possède 27,895 navires marchands, jaugeant ensemble 3,347,400 tonneaux, et montés par 121,642 hommes, et sa marine militaire compte 565 bâtiments, dont 130 de haut bord. La France a 5,391 bâtiments marchands, jaugeant ensemble 647,000 tonneaux et employant 35,000 marins; sa marine militaire se compose de 350 bâtiments, dont 110 de haut bord. Si donc on ajoute aux 16,666 navires marchands des États-Unis les 69 bâtiments de leur marine militaire, il en résultera une force bien inférieure sans doute à celle dont l'Angleterre dispose, mais supérieure à celle de la France.

La position du nouveau monde par rapport à l'ancien, position qui le rendra longtemps encore tributaire de celui-ci pour ses intérêts moraux et matériels, le caractère, les habitudes des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre et d'autres causes, qu'il serait trop long d'énumérer, ont fait des Etats-Unis une puissance maritime. Le Brésil, le Mexique, tous les autres États américains, ne sont [redacted]

double mérite d'intéresser comme traits de mœurs et de développer la pensée que nous n'avons fait qu'indiquer :

« Le nombre des matelots aux États-Unis dépend de la facilité qu'ils peuvent avoir à trouver du service; il est évident qu'il n'existe pas ici un surcroît de population manquant d'occupation, puisqu'un même homme y peut gagner sa vie de mille manières différentes. Un matelot, en raison de ses connaissances spéciales et des plus grandes privations qu'il s'impose, pense avoir droit à des émoluments supérieurs à ceux d'un simple laboureur. On voit à New-York et dans les États de l'est un grand nombre de marins qui, faute d'emploi, ne sont pas, comme en d'autres pays, réduits à mendier ou à se livrer à des travaux infimes, mais qui, grâce aux ressources qu'ils se sont assurées dans leurs courses précédentes, s'adonnent à des industries qui les soutiennent honorablement. Quelques-uns n'ont même quitté le service depuis la paix (de 1814) que parce qu'ils ne s'accommodent pas de la solde réduite pour le temps de paix, et parce qu'ils supportent avec impatience une vie devenue monotone... Le vif attachement à la patrie est un trait frappant du caractère des classes inférieures aux États-Unis. Elles [redacted]

[redacted]

ligne de démarcation qui sépare complétement aux États-Unis le corps des sous-officiers de celui des officiers. « Cet état de choses emprunté des Anglais, dit M. le major Poussin, n'est point reconnu, il est vrai, par les lois qui régissent l'avancement; mais l'opinion, l'habitude, qui souvent sont plus fortes que les lois, élèvent une barrière insurmontable entre le sous-officier et l'officier. Le corps des sous-officiers occupe une position inerte entre le soldat et l'officier; il sert d'intermédiaire aux rapports que les besoins du service exigent. » Cette anomalie n'est pourtant pas inexplicable : elle nous semble avoir sa cause, en premier lieu, dans l'esprit militaire, esprit hiérarchique toujours prêt à reconnaître et, au besoin, à fonder une aristocratie, au sein même de la démocratie la plus solidement constituée, et, en second lieu, dans le mode de recrutement.

Les Américains n'ont pas encore pu se décider à faire, à notre exemple et à l'exemple d'autres nations européennes, le sacrifice à leur pays d'une partie de leur existence. Ils sont tous miliciens, mais ils ne savent pas, mais ils ne veulent pas être soldats, c'est-à-dire s'astreindre à un service militaire actif et régulier. Ce n'est point qu'ils manquent des qualités nécessaires pour cela : ils ont prouvé pendant les guerres de l'indépendance et ils viennent de prouver dans celle qu'ils ont soutenue contre le Mexique, qu'en fait de courage ils ne le cèdent à aucun peuple; mais ils professent un culte tellement exclusif pour la liberté individuelle, que tout ce qui peut la gêner, même dans l'intérêt commun, leur semble un crime de lèse-humanité. Cependant comme le soin qu'ils ont apporté a fortifier leurs frontières leur rend indispensable la présence d'une armée régulière, ils se sont arrangés de façon à en avoir une. Cette armée ne se recrute point par la conscription, institution qui, dégagée de la faculté du remplacement à prix d'argent, est la plus démocratique de toutes les institutions, mais par des enrôlements volontaires (1). Dans un pays où tout est organisé pour la paix, où l'armée n'existe qu'à l'état de fait exceptionnel, les hommes qui consentent à en faire partie comme simples soldats, sont nécessairement de pauvres diables dont les espérances commerciales ont été déçues, ou qui ne se sentent pas l'énergie indispensable pour se faire place au milieu d'une société où rien ne s'obtient qu'au prix d'une lutte pécuniaire incessante. Ces hommes donc, découragés d'avance, ne ressemblent en aucune manière à nos soldats de France, de Prusse, d'Angleterre ou d'Allemagne; on ne peut même pas les comparer aux miliciens leurs compatriotes. Il n'en est pas de même des officiers. Nous laisserons parler ici le juge le plus compétent dont nous puissions invoquer le témoignage :

« Le corps des officiers américains, dit M. le major Poussin, quoique peu nombreux, est remarquable par son instruction militaire, son caractère moral, son esprit de discipline, son sentiment d'honneur et son patriotisme. Il est entièrement composé d'hommes qui sortent de l'école nationale militaire de West-Point (1), attachés, par conséquent, à la vie militaire par goût et non par besoin, ou comme ressource unique que leur offre la société; ils partagent toutes les passions que cette carrière fait naître dans un pays où les postes avancés qu'occupent les États-Unis, sur leurs frontières de terre, au milieu des nations indigènes, présentent toujours une activité, un intérêt, des hasards qui font le charme et constituent l'essence de la vie militaire. Ils prennent donc un esprit à eux; ils appartiennent à une même famille, soumis aux mêmes dangers, aux mêmes privations, aux mêmes joies. Vivant des mêmes espérances, leur dévouement à la patrie ne trouve en eux d'autres émotions rivales que celles de

(1) Les engagements sont faits pour cinq ans. La solde du simple soldat est de vingt-cinq francs par mois. Il est en outre, habillé et nourri.

(1) Dans le New-York. Les bâtiments en sont situés sur une plaine élevée, baignée des deux côtés par l'Hudson et environnée d'autres parts par des montagnes escarpées. Cette scène sauvage et pittoresque est d'une beauté sans égale. Cette école entretient deux à trois cents élèves qui, après quatre années d'études, sont renvoyés avec un grade dans l'armée de la confédération. Ceux qui n'ont pu satisfaire aux examens, et dont l'insuccès a tenu à un défaut d'application, sont renvoyés à leurs familles, et n'obtiennent que très-difficilement ensuite d'être employés par le gouvernement central.

leur respect pour la loi civile qui constitue le bonheur, la prospérité, la grandeur de leur commune patrie. »

De même que l'armée régulière américaine est constituée dans d'autres conditions que nos armées européennes, de même les travaux de défense exécutés le long des frontières des États-Unis ont un caractère qui leur est spécial. L'immense développement de ces frontières et le grand nombre de points qui eussent été à fortifier s'il se fût agi de se garder contre des voisins ambitieux et puissants ne permettaient guère au général français Bernard, chargé par le congrès, en 1816, de l'établissement du système de défense, de multiplier les grandes places. Cet officier s'est borné à couvrir tous les grands centres de population et de commerce et à protéger toutes les grandes avenues d'eau. « Dans le vaste plan de défense nationale dont les ingénieurs américains ont eu à s'occuper, dit M. le major Poussin, l'emplacement des dépôts, des magasins, des arsenaux a dû particulièrement fixer leur attention. Il fallait, en effet, que tout ce qui était à créer, comme partie de ce système, fût établi d'après les règles de la stratégie, pour devenir ainsi dans les éventualités d'une guerre défensive, des moyens

[redacted]

dans la division du milieu, sur la Potomac, au confluent de la Shenandoa, à Harpers-Ferry, dans la Virginie. On parle d'en établir une troisième dans la vallée du Mississipi. Une dernière remarque fera juger du peu de véritable importance que les Américains attachent encore aux choses purement militaires : ils n'ont point de fonderie, et sont obligés d'acheter leurs boulets et leurs canons, soit à l'étranger, soit à l'industrie locale, tout comme s'il s'agissait de marchandises ordinaires.

Le régime pénitentiaire a été aux États-Unis l'objet de nombreux et sérieux essais. Deux systèmes ont été mis en pratique, celui d'Auburn et celui de Philadelphie. Nous ne saurions mieux faire pour éclairer l'opinion sur une des plus graves questions qui intéressent l'humanité que de donner ici un extrait de l'ouvrage qu'a publié sur ce sujet M. Blouet, inspecteur général des bâtiments des prisons de France, envoyé en 1843, par notre gouvernement, aux États-Unis, en Angleterre, en Suisse et à Rome pour reconnaître par l'expérience des faits quel est des deux systèmes qui ont été pratiqués celui qui présente le plus d'avantages (1).

[redacted]

[redacted]

lité, puisqu'elles sont presque entièrement occupées par le lit.

« La séparation rigoureuse des détenus entre eux constitue le système de *Philadelphie*. Jour et nuit ils sont enfermés dans des cellules assez spacieuses pour qu'ils puissent y dormir, y travailler et y faire quelques pas ; ils y trouvent tout ce qu'il faut pour satisfaire à leurs besoins naturels ; au rez de chaussée chaque cellule est accompagnée d'une petite cour qui lui est à peu près égale en grandeur : là le détenu peut respirer en plein air. Au premier étage on a suppléé au défaut de cour en donnant deux cellules à chacun des détenus, mais de moins grande dimension que celles du rez-de-chaussée. Indépendamment des visites que leur font les gardiens pour leur distribuer la nourriture, les matières nécessaires à la confection de leurs ouvrage, et à leur enseigner à travailler, les détenus reçoivent encore celles du directeur, de l'aumônier et des personnes charitables qui peuvent être admises à concourir à l'œuvre de régénération. De leurs cellules ils entendent les prières ou la prédication. Les punitions motivées par les infractions au régime de la prison sont réprimées par des réductions sur la nourriture (1).

« Si je n'ai pas fait connaître tous les rouages accessoires à l'aide desquels fonctionnent ces deux systèmes, j'en ai dit assez pour faire comprendre qu'ils diffèrent essentiellement dans leur principe, puisque dans l'un les détenus vivent ensemble durant tout le jour, et que dans l'autre ils sont constamment séparés.

« Le régime d'Auburn reçoit son caractère répressif du travail obligé et de l'observation du silence, qui n'est obtenu, autant qu'il peut l'être, que par la présence constante et indispensable des gardiens dont la mission est de punir du fouet ceux qui enfreignent cette règle.

« Le caractère du régime de Philadelphie consiste uniquement dans la séparation constante des détenus entre eux au moyen de la cellule ; car, bien que le travail soit obligé et qu'il semble aggraver la peine, il ne sert en réalité qu'à l'atténuer.

« Il ressort donc des caractères qui distinguent chacun des deux systèmes qu'ils sont l'un et l'autre destinés à atteindre un même but, la réforme, à l'aide des mêmes moyens, le travail et la séparation. Or, les deux systèmes ne diffèrent que dans la manière d'obtenir cette séparation, seule capable d'arrêter les progrès de la corruption ; et comme on a jugé qu'il suffisait d'empêcher que les détenus se communiquassent leurs pensées, on s'est borné, dans l'un, à obtenir par la crainte du fouet un silence dont l'œil et l'oreille du gardien sont devenus les seuls garants ; dans l'autre, on a douté de la surveillance en présence d'une telle tentation, on a confié à des murailles le soin de la diminuer, et de rendre inutiles les essais que pourraient faire les détenus pour établir des rapports entre eux. Tels sont le système d'Auburn et celui de Philadelphie. Supprimez la surveillance dans le premier, la vie en commun y découvre bientôt ses terribles conséquences ; les murs restant debout dans le second, on trouve encore une prison efficace et redoutable.

« Qu'on ne suppose pas, toutefois, qu'il entre dans ma pensée qu'on puisse, dans aucun cas, se passer de surveillants. Je reconnais, au contraire, tellement l'importance d'un bon personnel, que je regarde tout système pénitentiaire impossible sans cette condition essentielle ; et cette conviction m'amène, par l'examen comparatif des deux régimes expérimentés en Amérique, aux conséquences suivantes, qui résultent de l'influence des agents subalternes dans l'un ou l'autre de ces régimes.

« Quels sont dans celui d'Auburn les devoirs du gardien ? Ceux d'un dur geôlier : épier avec toute la vigilance possible, afin d'apercevoir la moindre infraction à la discipline et de châtier celui qui s'en est rendu coupable ; son activité à découvrir les fautes fait croire qu'il met son bonheur à les punir : les détenus le regardent donc en ennemi ; sa présence est pour eux un supplice ; le seul sentiment qu'il leur inspire est la haine. Aiguillonnés par la vengeance, ils oublient leurs torts envers la société, qu'il représente, et ils la menacent déjà dans leur cœur.

« A Philadelphie les murs sont la punition du crime ; la cellule met le détenu en présence de lui-même ; il est forcé d'entendre sa conscience ; il veut éloigner ce persécuteur acharné : le travail, que ses mains n'avaient peut-être jamais connu, s'offre à lui moins redoutable ; c'est un ennemi dont il va se servir pour combattre un autre qui lui semble plus à craindre. Le gardien pénètre dans sa cellule ; il apporte des livres et des instruments dont il lui apprend à se servir ; sa présence est un soulagement ; elle lui laisse un doux souvenir et des armes pour se défendre des remords et de l'ennui. Aux heures où la faim se fait sentir le gardien paraît encore ; il dépose sur le guichet les aliments réparateurs ;

(1) Pour plus amples détails sur le régime et les constructions des prisons d'Amérique, voir l'ouvrage de MM. de Beaumont et de Tocqueville, et le rapport de 1837 au ministre de l'intérieur par MM. Demetz et Blouet.

à chaque visite quelques paroles bienveillantes coulent de cette bouche honnête, et portent au cœur du détenu, avec la reconnaissance, l'espoir et la consolation; il aime son gardien; et il l'aime, parce que celui-ci est doux et compatissant. Les murs sont terribles, l'homme est bon. Le prisonnier sent que la nécessité bien plus que la colère, a dicté son arrêt, puisque les gardiens même sont là pour diminuer les rigueurs de la justice. Cette honnêteté, dont il goûte les fruits chaque jour, ne l'attire-t-elle pas dans une voie nouvelle? et n'offre-t-elle pas des garanties pour l'avenir, en le tournant vers un nouvel horizon?

« Tels sont, en effet, les rapports journaliers du gardien et des détenus; car si la surveillance ne perd pas pour cela son activité, elle est occulte, et semble inhérente à la cellule; d'ailleurs, le gardien n'est jamais appelé à infliger un châtiment direct, et les tentations à l'infraction des règles sont loin d'être aussi nombreuses que dans l'autre système.

« On voit donc d'un côté le gardien entouré d'affection; de l'autre on le voit s'attirant la haine des détenus qu'il surveille. Or, il faut que dans les deux cas les gardiens soient choisis parmi des hommes recommandables, soit pour inspirer l'amour du bien à des êtres dégradés, soit pour les punir justement, et à toutes les occasions. Il est aisé de comprendre que la mission tout évangélique des premiers peut être [redacted]

de ses membres : je demande si dans cette société où les idées naturelles seraient encore dans toute leur virginité, où dans son intérêt on voudrait avant tout empêcher la propagation du mal, je demande, dis-je, si on pourrait avoir la pensée de mettre ensemble ces criminels qui viennent de se déclarer ses ennemis, et si, au contraire, ils ne seraient pas emprisonnés séparément, pour être hors d'état de comploter leur évasion et de nouveaux crimes?

« Mais il ne s'agit pas de ce qu'indique la simple raison. En fait d'emprisonnement on s'est autrefois tellement éloigné de ce point de départ, qu'il a été perdu de vue. Dans des temps de despotisme et de barbarie, on a poussé à un tel excès l'usage des cachots obscurs et humides, des fers et des tortures de tout genre, que par suite l'humanité s'en est émue; l'excès du mal a eu pour résultat une réaction qui a poussé les gens de bien, animés par des sentiments louables au fond, à trop oublier, peut-être, ce qu'exigeait l'intérêt de la société, en adoucissant le régime des prisons au point que l'emprisonnement n'était plus, pour ainsi dire, une punition pour les criminels, et qu'après une première détention ils ne craignaient pas de retomber dans de nouveaux crimes, puisque la punition qu'ils encouraient ne pouvait que les amener à un état assez tolérable. Il en est résulté que, faute de donner à l'emprisonnement [redacted]

[redacted]

Paris et dans d'autres pays démontre que la préférence doit être donnée au système de réclusion isolée d'après les principes pénitentiaires de Philadelphie.

Nous résumerons en peu de mots ce rapide aperçu sur l'organisation politique des États-Unis : indépendance presque absolue de la commune par rapport à l'État, et de l'État par rapport à la confédération ; d'où il suit naturellement que la confédération, placée plus loin de l'État que l'État ne l'est de la commune, est comme un accident qui cessera dès que les nécessités qui l'ont fait établir seront moins pressantes, et que les États, réduits alors à leurs propres forces, mais libres, en revanche, de donner l'essor à toutes leurs ambitions, finiront par s'absorber l'un l'autre, et par perdre leur esprit de liberté actuel, ceux-ci en s'habituant au rôle de dominateurs, ceux-là en subissant celui de vaincus.

Les États-Unis commencent, comme république, de la même manière que la France a commencé comme monarchie. Nos provinces, rangées successivement sous le pouvoir royal et conservant, pour la plupart, l'organisation intérieure et même les droits politiques qui leur étaient particuliers, n'ont acquis de véritables libertés, de véritable puissance, qu'à dater du jour où elles se sont toutes réunies sous une seule et même loi, où elles ont toutes ensemble formé ce magnifique faisceau qu'on appelle aujourd'hui la République française.

Mœurs et coutumes. Nous pensons que les renseignements que nous avons consignés ici ont fait connaître suffisamment les mœurs des Anglo-Américains. Quant à leurs coutumes, elles offrent, tout à la fois, une telle uniformité en apparence, et une si grande diversité au fond, que nous ne saurions pretendre à les décrire. En général, les voyageurs, les publicistes, ou les simples observateurs ont à l'envi exalté ou dénigré les toyens de l'Union.

Les deux traits principaux du caractère anglo-américain sont l'ardeur religieuse et l'amour de l'argent. Ces deux dispositions, qui d'ordinaire s'excluent l'une l'autre, s'allient ici étroitement, et produisent ce rigorisme de mœurs si souvent attaqué et si souvent défendu. Nous avons déjà dit que nulle part on ne trouvait plus de sectes différentes : la population est en effet partagée dans la proportion suivante entre les différents cultes :

Méthodistes	3,600,000
Baptistes	3,900,000
Presbytériens	2,300,000
Catholiques	1,300,000
Congrégationalistes	1,600,000
Réformés et luthériens	1,000,000
Épiscopaliens	500,000
Unitairiens	200,000
Quakers	200,000
Universalistes	300,000
Frères unis, nouvelle Jérusalem, Juifs, etc.	300,000

M. Roux de Rochelle (1) a exposé l'origine de presque toutes ces sectes, les différences qui les séparent et l'action que chacune d'elles a exercée et exerce encore sur les mœurs des Anglo-Américains. Nous ajouterons que la plupart « pratiquent les *revivals* (révivifications), ayant pour objet de réchauffer le zèle religieux. Un revival comprend des prières en commun, des sermons, des conférences, des réunions prolongées, des visites à domicile. C'est quelque chose enfin d'analogue à nos missions intérieures (2). »

Cependant, et malgré les assurances données par plus d'un écrivain sur la solidité de la conviction de chacun des fidèles de ces sectes différentes, il est digne de remarque que les changements de culte sont très-fréquents aux États-Unis. L'Américain, en qui l'on se figure que sont personnifiées toutes les vertus égalitaires, est si peu à l'abri des petites faiblesses si amèrement raillées aujourd'hui parmi nous que, ne pouvant s'affubler d'un titre nobiliaire, il veut au moins constater par la forme du culte qu'il rend au Dieu de l'ignorant comme du savant, du pauvre comme du riche, qu'il a pris place dans cette dernière fraction de la société. Le baptisme est bon pour le nègre ; le catholicisme et d'autres sectes chrétiennes suffisent au petit marchand, au citoyen obscur ; mais quand celui-ci est parvenu à se tirer de la foule il se fait épiscopolien, sans autre motif que d'être de la religion des gens

(1) Pages 48 et 346 de la première partie.
(2) Michel Chevalier.

du bon ton. Ceci paraîtrait une boutade si l'on n'expliquait pas que l'habitude de voir s'élever sans cesse de nouvelles sectes au sein du protestantisme rend l'Anglo-Américain beaucoup moins attaché à l'Église dans laquelle il est né. Notre intention ne saurait être de blesser ni de scandaliser personne; nous croyons sincèrement apprécier autant que qui que ce soit ce qu'il y a de sage, de grand, sinon dans le caractère des citoyens de l'Union, du moins dans les institutions politiques qu'ils ont fondées; mais nous avouons qu'il nous est impossible de passer condamnation sur ce que ce caractère et ces institutions reçoivent de dommage de la part d'un étroit esprit d'égoïsme financier. Nous le répétons, la vanité du capital n'existe en aucun lieu du monde aussi développée qu'aux États-Unis : on la retrouve se pavanant jusque dans les temples.

« Dans les pays catholiques, dit M. Michel Chevalier, les églises, vastes édifices, sont ouvertes à tout le peuple sans distinction; chacun y prend place où il lui plaît, tous les rangs y sont confondus. Aux États-Unis les églises, très-multipliées et fort petites, sont bâties par entreprise, et pour ainsi dire par actions. Elles appartiennent en pro- [redacted]

pable en quelque lieu de la chrétienté qu'il vienne attrister les regards.

Notre sévérité pour le citoyen des États-Unis ne nous empêche pas d'ailleurs d'apprécier ses qualités solides : à quinze ans il débute dans les affaires; à vingt et un il est chef de maison et ordinairement marié, car il considère le célibat comme une impiété envers Dieu et la société. Ses habitudes sont celles de l'homme exclusivement travailleur; il ne comprend pas l'oisiveté. Depuis le moment où il se lève jusqu'à celui où il se couche, il donne toutes ses pensées à son travail; il ne permet qu'à la politique de les en détourner quelquefois. On n'ose dire que le dimanche, ou sabbat, lui soit un jour de récréation : il n'est pas de préau de communauté religieuse comparable pour la tristesse, la monotonie et le silence, à une rue de Philadelphie ou de New-York, le dimanche.

Ce rigorisme religieux, qu'on pourrait montrer existant dans toute son aridité dans plus d'une province de France, d'Angleterre ou d'Allemagne, a du moins eu l'avantage en Amérique d'épurer les mœurs privées. Là point de ces scandales qui déshonorent une famille et affaiblissent chez elle le sentiment de sa propre dignité; nulle part [redacted]

[redacted]

« En 1842, dit M. Ch. de Boigne, il y eut un grand scandale à Charleston. Une jeune fille fut séduite et abandonnée : le monde la plaignit et ne la punit pas ; mais toutes les maisons furent fermées au séducteur ; tous les honnêtes gens lui tournèrent le dos, et il fut obligé de changer de résidence. Sarah avait un frère : il apprend en voyage le déshonneur de sa sœur. Trois semaines n'étaient pas écoulées qu'il était de retour à Charleston. Déjà le séducteur avait disparu. Le frère de Sarah se met à sa poursuite, et l'atteint à Cincinnati. Il ne le provoque pas en duel (1), il ne le somme pas d'épouser sa sœur : ce sont là des procédés trop fades, et tout au plus bons pour un frère d'Europe. Dans la rue, publiquement, en plein jour, il lui tire un coup de pistolet, et le tue. *Le jury acquitta le meurtrier à l'unanimité.* »

Nous n'osons pas, nous l'avouons, nous récrier contre ce verdict. La rigidité des mœurs privées nous semble la meilleure, la seule garantie de la pureté des mœurs publiques. Malheureusement cette rigidité, mal comprise, mal pratiquée aux États-Unis, y exerce une influence fâcheuse sur ce que nous appelons en France la société. La société est encore à l'état d'ébauche aux États-Unis ; elle attend l'intelligence à la fois gracieuse et élevée qui saura tirer parti de qualités et de travers non moins grands les uns que les autres, pour en former un ensemble capable de supporter la comparaison avec le tableau présenté sous ce rapport par nos capitales européennes. L'Américain de l'Union traduit dans ses moindres actes, et jusque dans ce qu'il croit être ses politesses, l'ombrageuse vanité de ses sentiments d'indépendance. Il pense n'être que simple et franc, comme il convient à l'homme libre par excellence, et il lui arrive quelquefois de n'être que grossier. L'anecdote suivante, que nous empruntons également à M. Ch. de Boigne, témoignera de l'exactitude de cette assertion. Elle donnera, en outre, un aperçu de la simplicité des mœurs officielles de la démocratie la plus riche et la plus puissante qui ait jamais existé.

« Le général Jackson, alors président des États-Unis, était à la campagne avec quelques amis. On allait se mettre à table : tout à coup survient un homme, un *demi-monsieur*. La valise qu'il porte sous son bras indique un voyageur. Personne ne le connaît, il ne connaît personne ; mais il sait qu'il est chez le premier magistrat de la république, et cela lui suffit. Il jette sa valise dans un coin, et sans cérémonie va prendre sa place, ou plutôt la place d'un autre. « N'y faites pas attention, dit le « président à ses amis en parodiant un « mot célèbre, ce n'est qu'un convive de « plus. » C'était mieux qu'un convive de plus, dit M. de Boigne, car celui-ci mangeait comme plusieurs convives qui n'ont pas mangé depuis huit jours. En revanche, il ne disait mot. Le général se décida enfin à lui adresser la parole, et lui de-

sphère elle y est à l'abri de la corruption qui naît d'un commerce trop-fréquent avec le monde. Elle est toujours l'amie de son mari, quelquefois son conseiller, jamais son guide... J'ai toujours vu qu'on prenait le plus grand soin pour éviter aux femmes les occupations peu en rapport avec leurs forces. Y a-t-il un fardeau à porter, c'est un homme qui s'en charge. Souvent même il partagera des devoirs domestiques qui ne semblent pas le concerner ; et je n'ai jamais vu un mari ne point répondre à la voix de sa femme, demandant quelque assistance, sans cet élan vif et naturel qui prouve qu'on s'acquitte d'un devoir agréable. La propreté des chaumières, des fermes, des auberges ; l'air rangé, sain et vigoureux des enfants, tout porte témoignage d'un heureux accord de volontés. » (Cooper, *Lettres sur les États-Unis*.)

(1) Les Américains ont eu pendant longtemps la réputation d'être duellistes. Ils n'ont jamais été atteints de ce déplorable travers plus qu'on ne le fut en Europe à certaines époques de troubles civils ou de guerres étrangères. On doit même leur rendre la justice de reconnaître que chez eux grand nombre d'hommes distingués exprimaient déjà hautement leur opinion sur l'absurdité de ce prétendu moyen de justification ou de réparation, lorsqu'en France, notamment, la loi seule avait ce courage. Rien n'est plus rare aujourd'hui qu'un duel dans les États formant autrefois la Nouvelle-Angleterre. Ils ne sont pas plus fréquents qu'en Europe dans les autres États de l'est, dans l'Ohio et le Pensylvanie. L'ardeur du climat rend les passions plus irritables dans la Virginie et les deux Carolines. Les duels sont donc plus fréquents dans ces États que dans les autres, de même qu'ils l'ont toujours été en Espagne et en Italie, comparativement à la France. Mais encore une fois le progrès moral que nous avons fait en ceci a eu lieu en Amérique ; et là-bas comme ici il ne dépend plus de l'insolence d'un coupe-jarret de forcer un honnête homme à croiser le fer avec lui, à échanger une balle inintelligente.

manda, non point qui il était, mais seulement d'où il venait : « Du Kentucky, « monsieur ; » répondit laconiquement l'inconnu. A cette époque précisément avait lieu dans cet État une élection à laquelle le général s'intéressait d'autant plus vivement que l'un des deux candidats en présence était son ami et l'autre son ennemi personnel. « Ah! vous venez « du Kentucky, reprit-il ; vous appor- « tez des nouvelles de l'élection ? — Oui, « monsieur. — Qui donc a été élu ? — « Ce n'est pas votre ami, monsieur. » Le général Jackson, continue M. de Boigne, était d'un naturel emporté; mais chez lui les devoirs de l'hospitalité et le sentiment de l'égalité dominaient toujours la violence de son caractère. Il ne répliqua rien à cette mauvaise nouvelle annoncée si brutalement. Après le dîner l'inconnu s'étendit sur un canapé, prit sa tasse de café, son verre de liqueur, et, l'esprit content, l'estomac plein, il s'endormit d'un profond sommeil. Une heure après il se réveillait, et partait sans avoir dit son nom, sans avoir remercié, sans même avoir salué son amphytrion. »

La demeure du président des États-Unis est ouverte à tous les citoyens ; il n'est besoin pour arriver à lui ni de [redacted]

sa liberté pour prendre la peine d'être toujours poli, il est aussi trop absorbé par ses affaires d'intérêt pour penser à se distraire. Il considérerait comme perdu le temps qu'il donnerait aux arts, à la littérature ou à la philosophie. Pour lui, en morale, tout est précepte formulé ; en religion, tout est dogme. Il doit sembler étrange qu'un peuple qui se pique d'être aussi éclairé soit aussi peu sensible aux plaisirs de l'esprit, et que les mêmes hommes qui se vantent, à bon droit, d'être les plus libres de tous les hommes se complaisent dans les entraves d'une morale et d'une religion passées l'une et l'autre à l'état de dogmes inflexibles. Cette contradiction n'est qu'apparente. Les Américains lisent pour s'instruire et pour appliquer immédiatement les nouvelles notions qu'ils acquièrent. Ils ressemblent à l'abeille qui butine au profit de sa ruche, et ne s'amuse pas à éparpiller çà et là son précieux fardeau. La forme est donc pour eux beaucoup moins importante que le fond. Les nombreux écrits qui sortent de leurs presses sont tous frappés au coin utilitaire (1). Ils se garderaient bien de se permettre d'être concis et encore moins d'être spirituels à l'occasion. Ils sont toujours ce qu'ils furent au début de [redacted]

[redacted]

quelques-uns, voie se dresser menaçantes les questions politiques d'abord, puis les questions sociales qu'elle a pu se borner jusqu'ici à trancher, suivant les besoins du moment, alors la lutte intellectuelle qui s'établira ouvrira de plus riches, de plus larges horizons à la pensée américaine. Et peut-être lui sera-t-il donné de progresser plus rapidement que la nôtre, parce que, tout imparfait qu'aura été son point de départ, il aura été infiniment supérieur au nôtre.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil dans les détails plus intimes des mœurs et surtout du caractère des citoyens des États-Unis.

On ne tient peut-être pas assez de compte en Europe, quand on traite surtout du caractère des citoyens des États-Unis, de la vaste étendue de territoire qu'ils occupent, de la différence qui existe entre le climat et les productions de la partie nord et de la partie sud de l'Amérique septentrionale, et par conséquent entre les habitudes de leurs habitants respectifs. Sans répéter ici ce que nous avons dit au sujet du Virginien et du Yankée et de l'exploitant des riches et industrieuses contrées du nord, comparés au planteur des splendides régions méridionales, nous ferons remarquer que le paisible négociant ou cultivateur des États de l'est et de la rive gauche du Mississipi ne saurait avoir les mêmes préoccupations, les mêmes façons de voir, sur une infinité de points, que l'aventureux colon qui se hasarde dans les profondeurs des forêts de l'ouest, le long du Missouri et du haut Mississipi jusqu'au pied des montagnes sableuses et jusqu'à l'océan Pacifique. En France, où le contact est complet, où les intérêts sont constamment mêlés depuis si longtemps, il n'a pu s'opérer encore entre tous les départements une fusion telle qu'ils présentent tous la même physionomie. Ce que nous allons dire, comme ce que nous avons déjà exposé, est donc tres-exact généralement parlant, mais peut l'être beaucoup moins si on l'applique particulièrement à telle ou telle localité.

L'influence de l'éducation, de l'esprit, de la fortune, et jusqu'à un certain point celle de la naissance, existe en Amérique de même qu'en Europe; mais ces divers avantages restent de simples avantages, ne constituent pas l'ombre d'un privilége et sont tout à fait nuls, on doit le reconnaître à la louange des Américains, s'ils ne sont accompagnés d'une réputation intacte, de régularité de mœurs et de probité. Nous n'insisterons que relativement à la fortune.

« Il est plus facile en Amérique que partout ailleurs d'acquérir ce degré de fortune qui donne le sentiment de l'indépendance, et ce sentiment est un besoin naturel à l'homme. De tous les pays que j'ai visités, l'Angleterre est celui où l'argent m'a semblé exercer le plus de pouvoir; et cela doit être, puisqu'il en faut beaucoup pour n'y être pas réduit à une économie incommode et mesquine. J'ai vu en Angleterre nombre de personnes ayant un revenu de 2 ou 300 liv. sterl. (de 5 à 7,000 francs) contraintes de se loger petitement, de calculer soigneusement leur dépense journalière, réduites enfin au strict nécessaire. En Amérique avec un revenu égal on peut avoir une habitation commode et spacieuse et vivre dans un luxe d'abondance inconnu à tout autre pays. Il est naturel que l'argent soit moins estimé là où il est moins nécessaire au bien-être. D'ailleurs, ni nos institutions, ni nos habitudes, ni nos opinions n'ajoutent à l'influence de la richesse. Un homme ne peut acheter son avancement dans l'Église, dans les emplois civils, dans l'armée, ni dans la marine. Il ne peut que donner de grands repas, élever avec soin ses enfants, et ajouter ainsi à son poids dans la société. Mais ce sont là les seuls avantages que puisse lui procurer son or. Je ne prétends pas dire cependant que l'influence de la richesse soit absolument nulle en Amérique; elle s'étend partout. Ce que je prétends seulement, c'est que cette influence n'y est pas plus sensible qu'elle ne l'est en France, et qu'elle y est bien moindre qu'en Angleterre (1). »

Ce témoignage ne contredit pas ce que nous avons avancé au sujet du culte rendu à l'argent par les Anglo-Américains. Il ne s'agit ici que des mœurs politiques. Il est tellement vrai que l'argent

(1) Fenim. Cooper, *Lettres sur les États-Unis*, tom. IV.

ajoute peu à l'influence du citoyen et est estimé à un haut prix par le simple particulier, que les fonctions publiques ne sont recherchées que par les hommes ne se sentant pas l'activité et, disons le mot, le talent nécessaire pour arriver à la fortune.

Au surplus, on ne trouve point en Amérique de ces fortunes colossales qui sont le fléau de l'Angleterre; mais on n'y est pas affligé par le spectacle de la misère. Il règne dans tout le pays une apparence de propreté et de bien-être qui fait plaisir à voir; rien n'est plus coquet que les villages des États du nord-est, si ce n'est les villages et les petites villes du nord et de l'ouest. Chaque maison, plantée au milieu d'un verger étale sa façade peinte en blanc, sur laquelle se détachent les volets verts ou bruns de fenêtres garnies de frais rideaux blancs; des palissades artistement taillées et assemblées, ou, plus rarement, des murs en pierre, mais peu élevés et dissimulés sous un épais manteau de plantes grimpantes, séparent ces asiles d'où sont impitoyablement bannis l'oisiveté, les vices ou les travers qui chez nous se cachent trop souvent dans l'ombre du sanctuaire de la famille. Un peu en arrière de ces habitations s'élance, à travers le [redacted]

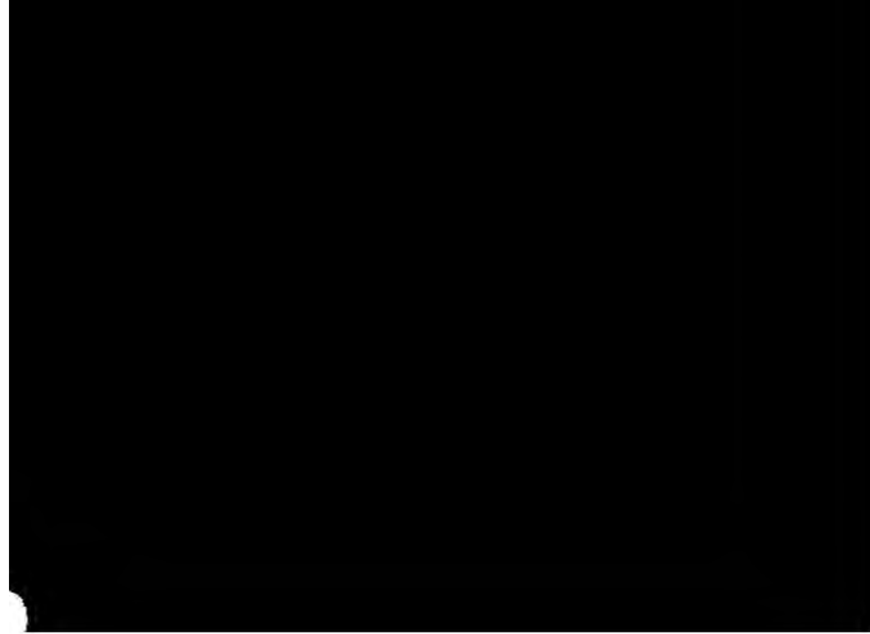
dique et formaliste autant que peu prodigue de biens, qu'il doit, il faut en convenir, à un travail incessant, à un ordre sévère, ses manières sont froides et réservées. Cependant « on ne saurait montrer plus d'aménité et de politesse et exercer plus généreusement l'hospitalité que la plupart des planteurs des États du sud, dit un écrivain que nous avons déjà souvent cité. Longtemps il fut d'usage qu'un étranger s'arrêtât à la porte d'une demeure où il apercevait les indices de l'aisance pour y demander un asile pour la nuit. Cette coutume n'est pas encore entièrement abolie, bien que le nombre plus considérable des voyageurs, et la quantité d'auberges établies sur les routes aient contribué à la rendre moins générale. On la retrouve même aujourd'hui encore dans les États du nord. En voyageant un jour dans l'intérieur de New-York, nous vîmes une maison de campagne qui semblait appartenir à un homme riche. Mon ami Cadwallader demanda le nom du propriétaire de cette belle demeure. Lorsqu'on eut satisfait à sa demande, il me dit avec son sang-froid ordinaire : « Il est bientôt l'heure du dîner : essayons de la table de M***. — Vous le connaissez donc? lui demandai-je. — Pas du tout, me répondit- [redacted]

appris que nous étions dans leur voisinage, venaient nous inviter à visiter leurs demeures. Nous aurions pu, je crois, voyager dans la Virginie, la Caroline et plusieurs autres États, sans jamais nous arrêter dans une auberge. (1). »

Étrange peuple que ce peuple américain, chez qui se trouvent réunis, à un égal degré, tous les travers et toutes les qualités des peuples civilisés, mais qui ne connaît ni leurs vertus ni leurs vices. Sa civilisation, transitoire entre celle du vieux monde et celle du monde à venir, est un problème pour le simple publiciste qui pense au jour le jour, un texte à épigrammes sanglantes ou à louanges hyperboliques pour le touriste vulgaire, mais un haut enseignement pour le penseur, qui suit, au travers des races et de leurs croisements infinis, la marche progressive de l'humanité !

(1) Fenim. Cooper, *Loc. cit.*

FIN DES ÉTATS-UNIS.



[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

PLACEMENT DES GRAVURES

POUR LA SUITE DES ÉTATS-UNIS.

PLACEMENT DES GRAVURES

[redacted]

L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

HISTOIRE DES ANTILLES,

PAR M. ÉLIAS REGNAULT.

Les Antilles forment un archipel considérable dans l'Océan Atlantique, et s'étendent entre les deux Amériques, du 10° 3' au 27° 50' de latitude nord, du 61° 53' au 87° 18' de longitude ouest, formant des groupes irréguliers depuis le golfe du Mexique jusque sur les côtes de la Guyane.

Les îles contenues dans cet archipel, au nombre de quarante-deux, se divisent en grandes et petites Antilles.

Les grandes sont Cuba, Saint-Domingue (Haïti), Puerto-Rico et la Jamaïque.

Les petites sont subdivisées en Antilles du vent et Antilles sous le vent. 1° Celles du vent sont: la Barbade, Antigoa, Saint-Christophe, Nièves, Mont-Serrat, la Barboude, l'Anguille, le groupe des Vierges, Saint-Vincent, la Dominique, la Grenade, la Trinité, Tabago, la Guadeloupe, les Saintes, la Désirade, la Martinique, Sainte-Lucie, Marie-Galande. Saint-Barthélemy, Saint-Eustache, Saba, Saint-Martin, Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean; 2° celles sous le vent sont: Marguerite, Curaçao, et Bonaire.

Les Antilles n'ont pas d'histoire qui leur soit propre: leurs annales se trouvent mêlées aux entreprises et aux guerres des Européens. Haïti seule, indépendante depuis quarante ans, peut offrir à dater de cette époque une histoire nationale. Les autres îles, vassales de l'antique hémisphère, entendent retentir sur leurs rives de lointaines querelles, changent de maîtres selon les fortunes de la guerre, et servent dans les traités de paix à faire la balance des pertes ou le prix des victoires.

Aussi, voit-on flotter sur l'archipel les pavillons de diverses puissances. Chacune a sa proie, car chacune a eu ses jours de succès; et de toutes ces îles dont Christophe Colomb a pris possession au nom du roi d'Espagne, neuf seulement appartiennent à leurs premiers envahisseurs: l'Angleterre en possède dix-huit, la Hollande six, la France cinq, le Danemark trois et la Suède une.

Il faut donc pour la plupart des Antilles se contenter de signaler le moment où elles passent d'un maître à l'autre, et suivre à de longs intervalles leurs destinées, lorsqu'elles deviennent le théâtre de quelque incident, au milieu des guerres que leur apportent les querelles du continent européen.

Quelques-unes cependant, entre autres Saint-Domingue et Cuba, ont pu voir des événements assez importants pour qu'il ne soit pas sans intérêt de leur consacrer une histoire spéciale. Toutes d'ailleurs ont un lien commun dans l'histoire de la découverte, et dans un phénomène social bien étrange à notre époque, l'esclavage, souvenir opiniâtre des institutions antiques, transporté dans le nouveau monde, et perpétué en dépit des

traditions chrétiennes. De graves questions devront donc se présenter lorsque nous aurons à parler des tentatives faites pour émanciper une race malheureuse, pour concilier les droits de la propriété avec les lois de l'humanité, et les intérêts des possessions coloniales avec les préceptes de la morale évangélique.

Des études de statistique nous sont aussi réservées, lorsque nous aurons à examiner les résultats des échanges des productions presque spontanées du tropique avec les produits fabriqués de nos manufactures; lorsque nous verrons les richesses de certaines îles croître ou décroître suivant les lois que leur imposeront les métropoles, soit qu'elles demeurent soumises à la même puissance qu'auparavant, soit que les hasards de la guerre ou les combinaisons des traités leur apportent une nationalité nouvelle et une nouvelle législation.

Puis apparaîtront les tableaux de mœurs, soit que nous ayons à peindre le créole avec sa brillante hospitalité et son apathique existence, soit que nous ayons à retracer la physionomie du nègre luttant contre les labeurs de l'esclavage et les instincts paresseux d'une nature endormie, avec ses humilités et ses ven- [redacted]

qu'on a improprement conservé jusqu'aujourd'hui aux habitants des Antilles et de l'Amérique. Nous serons par conséquent obligé de nous conformer à cet usage erroné.

Mettant de nouveau à la voile, et guidé par les indications de quelques indigènes de Cuba, qu'il avait pris à son bord, Colomb aperçut les montagnes d'une île nouvelle. Les Indiens qui l'accompagnaient la désignaient sous le nom de Bohio (maison), ou d'Haïti (terre montagneuse). Colomb y jeta l'ancre, le 6 décembre 1492, dans un port formé par un petit cap qu'il nomma Saint-Nicolas. Quelques jours après, il prit solennellement possession de l'île, qu'il appela Española.

Un mois après, Colomb retournait en Espagne pour aller jouir un instant de la gloire de ses travaux.

Une nouvelle expédition se prépara au milieu de l'enthousiasme universel. Colomb s'imaginait qu'Haïti était l'ancien Ophir de la Bible, et chacun, exalté par les récits du navigateur, voulait faire avec lui le voyage aux pays de l'or et des diamants, et prendre part aux richesses merveilleuses qu'avec tout le monde il rêvait.

[redacted]

[redacted]

ment exploré par les navires espagnols, ne tarda pas à être entièrement connu, et toutes les autres Antilles furent successivement découvertes.

Lorsque les Espagnols abordèrent aux Antilles, ils y rencontrèrent deux populations de mœurs différentes, et qui leur semblèrent en conséquence appartenir à deux différentes races. L'une habitait principalement les grandes îles de Cuba, Saint-Domingue, Puerto-Rico, la Jamaïque : c'est celle que Colomb appelle les Indiens, l'autre occupait les plus considérables des îles du vent : c'était la population des Caraïbes.

Les Indiens étaient d'un caractère doux, pacifique et hospitalier. Sans soucis, et presque sans besoins, ils laissaient couler leurs jours dans une douce paresse, trouvant toujours sous la main ce qui était nécessaire à leur existence modeste. Aussi, donnaient-ils avec une généreuse indifférence tout ce qui leur était demandé, toujours sûrs de retrouver dans les richesses d'un climat prodigue de quoi remplacer ce qu'ils abandonnaient. « Ils sont, écrivait Colomb, si aimants, si doux, si paisibles, qu'il n'y a point dans l'univers une meilleure race ni un meilleur pays. Ils aiment leurs voisins comme eux-mêmes. Leur langage est affable et gracieux, et ils ont toujours le sourire sur les lèvres. Ils sont nus, il est vrai ; mais leurs manières sont remplies de décence et de candeur. »

Ces peuples étaient divisés en tribus, dont chacune était soumise à l'autorité d'un cacique. Mais cette autorité était toute paternelle, et reposait sur des traditions héréditaires, dont il était difficile de retracer l'origine.

Les Caraïbes, au contraire, étaient cruels et inhospitaliers. Toujours en guerre entre eux ou avec les Indiens, ils faisaient des incursions meurtrières dans toutes les îles de l'archipel, dévorant les ennemis qui succombaient à la guerre, et réservant pour leurs festins les prisonniers qui leur tombaient entre les mains. Bien faits, vigoureux, adroits à tirer de l'arc, ils parcouraient les mers sur des pirogues creusées avec des haches de pierre, inspirant une profonde terreur aux Indiens efféminés qui osaient à peine se défendre contre ces hardis pirates.

Fiers de leur indépendance, et jaloux de la suprématie que leur assuraient leurs habitudes guerrières, les Caraïbes accueillirent avec méfiance les étrangers qui débarquaient sur leurs côtes, et leurs dispositions hostiles furent le premier prétexte des cruautés qui devaient signaler la domination espagnole.

Chez les Caraïbes comme chez les Indiens, on rencontrait des notions religieuses. Ils croyaient à un premier homme, père de tous les autres, adoraient des dieux bons et méchants; mais ne faisaient jamais d'offrandes qu'aux mauvais esprits, les Indiens par peur, les Caraïbes par sympathie.

Toutefois, il est probable, malgré ces différences de mœurs, que les deux peuples ne formaient qu'une variété de la même race. Car leurs caractères physiologiques sont absolument les mêmes. Grands et agiles, ils n'ont pas les extrémités inférieures grêles comme beaucoup de peuplades sauvages. La tête est bien formée et la figure d'un ovale agréable, quoique le front soit singulièrement aplati. Le nez est long, prononcé et fortement aquilin; la bouche moyenne, avec les dents verticales et les lèvres minces. L'œil est grand et brun, les cheveux noirs, plats et luisants. On dit qu'ils ne grisonnent jamais. Les hommes sont presque glabres, ou s'arrachent soigneusement les poils qui croissent en petite quantité sur les différentes parties du corps. La couleur de leur peau est rougeâtre, tirant sur celle de cuivre de Rosette. Chez les femmes, condamnées aux travaux les plus durs, et réduites à l'état de domesticité, le sein, quoiqu'un peu bas, est assez bien conformé tant qu'il n'a pas servi à l'allaitement, et la nubilité se développe de très-bonne heure (1).

La physionomie identique des deux peuplades a conduit M. Bory de Saint-Vincent à les confondre dans une même race ; et sans admettre les divisions ethnologiques de ce naturaliste, nous sommes tenté d'adopter, pour les peuples qui nous occupent, les mêmes conclusions. Toujours est-il certain qu'ils

(1) Bory de Saint-Vincent, Dictionnaire classique d'histoire naturelle, article *Homme*.

appartiennent à cette diversité de l'espèce humaine qu'on appelle la race rouge. Il est difficile de déterminer quel fut son berceau : on peut présumer cependant qu'elle descendit des monts Apalaches, se répandit au nord dans le vaste bassin du fleuve Saint-Laurent et au midi dans la Floride; puis, passant d'îles en îles, elle occupa les rives orientales des régions mexicaines, tout le groupe des Antilles, et enfin l'espace contenu entre l'Orénoque et le fleuve des Amazones.

La différence de mœurs et de coutumes que rencontra Colomb entre les Caraïbes et ceux qu'il appelle des Indiens ne saurait contredire notre hypothèse. Il est à présumer que les tribus qui s'établirent dans les grandes îles oublièrent promptement leurs habitudes guerrières, au milieu des richesses d'un sol fertile. D'ailleurs le rapprochement de grandes tribus sur une même terre, qui fournissait abondamment aux besoins de tous, développait le sentiment social, et adoucissait les mœurs. Les tribus caraïbes, au contraire, retranchées dans les petites îles, conservaient les traditions farouches et les sentiments hostiles que favorise toujours l'isolement. Séparées depuis longtemps de leurs anciens frères, elles avaient appris à les considérer comme

belle de l'archipel des Antilles. Sa longueur est d'environ cent soixante-quinze lieues, sur une largeur moyenne de trente. Elle a trois cent cinquante lieues de tour, non compris les anses, et quatre cents lieues carrées.

Au centre de l'île s'élève un groupe de montagnes superposées l'une à l'autre, d'où sortent trois chaînes, qui courent dans différentes directions. L'une s'étend vers l'est : c'est la plus longue; elle traverse le milieu de l'île, qu'elle partage en deux moitiés presque égales. Une seconde chaîne se dirige vers le nord-ouest, et aboutit au cap Fou. La troisième, moins longue que la précédente, suit d'abord la même direction; puis, décrivant une courbe vers le sud, elle va se terminer au cap Saint-Marc. On rencontre aussi, dans les parties occidentales de l'île, d'autres chaînons moins considérables. Cette multiplicité de montagnes rend très-difficile la communication entre le nord et le sud de l'île. Au bas de toutes ces montagnes, se trouvent des plaines couvertes d'une végétation luxuriante. Celle du Cap, si célèbre par les magnifiques cultures qu'y avaient établies les colons français, est longue de vingt lieues sur cinq de large. En outre, la plupart des mon-

[redacted]

gouvernées par des chefs appelés caciques. Leur autorité était illimitée; mais la douceur et l'indolence des mœurs en tempéraient l'exercice. Peut-être cependant les observations à ce sujet furent-elles incomplètes; car les Espagnols ne laissèrent guère aux caciques le loisir d'abuser de leur autorité.

La première vue des vaisseaux espagnols et les détonations de l'artillerie frappèrent d'abord les insulaires d'épouvante; mais, Colomb les ayant rassurés en distribuant parmi eux une foule de petits objets qu'ils regardaient comme des trésors, ils s'empressèrent d'offrir à leur tour tout ce dont ils pouvaient disposer, et d'accueillir les étrangers avec les démonstrations affectueuses d'une hospitalité empressée. Leur naïve admiration à l'aspect de ces hommes nouveaux, armés du tonnerre et couverts de vêtements éclatants, s'exprimait dans leurs gestes, dans leurs regards, dans toute leur physionomie. Ils considéraient les Espagnols comme des êtres d'une nature supérieure, et en déposant à leurs pieds leurs plus beaux fruits et leurs plus belles fleurs, ils semblaient faire des offrandes à des divinités.

Dans la première lettre écrite par Colomb à Raphaël Sanxis, trésorier du roi d'Espagne, il dit : « Je suis toujours suivi d'une troupe d'insulaires qui, quoique se trouvant avec nous depuis longtemps, nous croient descendus du ciel, et qui proclament notre céleste origine partout où nous abordons, en criant à haute voix aux autres habitants : « Accourez, accourez; venez voir des hommes habitants du ciel. » Aussi les femmes et les hommes, les jeunes gens et les vieillards, après avoir étouffé la crainte que nous leur avions inspirée d'abord, s'empressaient à l'envi sur notre chemin, dans l'espérance de nous voir, portant, les uns des boissons, les autres des vivres de toute espèce, et témoignant pour nous une amitié et une bienveillance incroyables. »

Cette bienveillance des naturels s'exerça encore d'une manière active lorsque, le 24 décembre, une tempête fit échouer un de ses vaisseaux. Les Indiens accoururent pour aider l'équipage à sauver la cargaison, et le cacique Guarionex fut des premiers à porter aide aux matelots. « Jamais, dit don Diego Colomb, dans aucune nation civilisée, les devoirs si vantés de l'hospitalité ne furent remplis plus scrupuleusement que par ce sauvage. Les effets apportés des vaisseaux furent déposés près de sa demeure, et une garde armée les entoura toute la nuit, jusqu'à ce qu'on eût pu préparer des maisons pour les recevoir. Mais cette précaution semblait inutile; pas un Indien ne parut tenté un seul instant de profiter du malheur des étrangers. Quoiqu'ils vissent ce qui, à leurs yeux, devait être des trésors inestimables, jeté pêle-mêle sur la côte, il n'y eut pas la moindre tentative de pillage, et en transportant les effets des vaisseaux à terre, ils n'eurent pas même l'idée de s'approprier la plus légère bagatelle. Au contraire, leurs actions et leurs gestes exprimaient une vive pitié, et, à voir leur douleur, on aurait supposé que le désastre qui venait d'arriver les avait frappés eux-mêmes (1) ! »

Des peuples habitant un vaste archipel devaient nécessairement être navigateurs. « Chacune de ces îles, écrit Colomb, possède une grande quantité de bateaux qui, quoique plus étroits, ressemblent volontiers par leur longueur à nos birèmes; mais ils surpassent ces dernières par la vitesse de leur course, qui n'est dirigée que par les rames. Ils en ont de petits, de grands et d'autres qui se trouvent au milieu de ces deux espèces; il en est qui ont plus de dix-huit rameurs, et c'est surtout avec ces petits bâtiments qu'ils parcourent les îles innombrables de ces mers, dans lesquelles ils vendent leurs marchandises, ayant établi entre eux une espèce de commerce. Cependant, j'ai vu des bateaux, qui leur appartenaient, conduits par soixante-dix ou quatre-vingts rameurs (2). »

Les observations de Colomb semblent aussi prouver l'identité de race des différentes tribus. « On ne remarque, dit-il, parmi les habitants de ces îles aucune différence dans la physionomie, aucune dans les mœurs, aucune dans le langage (3). » Il décrit cependant avec exactitude les coutumes des Caraïbes. « Ils

(1) *Historia del Amirante*, citée par M. V. Schoelcher (*Colonies étrangères et Haïti*).
(2) Lettres à Raphaël Sanxis.
(3) Id.

ont, dit-il, plusieurs espèces de bateaux avec lesquels ils abordent dans les îles voisines, où ils dévastent et pillent tout ce qu'ils peuvent rencontrer. Ils ne diffèrent des autres insulaires que par leur coiffure, laissant croître leurs cheveux à la manière des femmes; ils se servent d'arcs et de javelots faits avec des roseaux, auxquels ils adaptent, à la partie la plus grosse, un dard aigu. Ils se nourrissent de chair humaine. Aussi sont-ils regardés comme les plus cruels des Indiens, et inspirent-ils la plus grande terreur aux peuplades voisines. Quant à moi, je ne les crois pas plus redoutables que les autres (1). »

Les bons Haïtiens, fiers de la force de leurs nouveaux alliés, se crurent désormais protégés contre les incursions des Caraïbes, et lorsque Colomb manifesta son désir d'établir un fort au sud de l'île, les insulaires accueillirent sa proposition avec joie, et s'empressèrent de l'aider dans ses travaux de construction. Grâce à leur active coopération, le fort fut achevé en dix jours. Colomb l'appela *La Natividad*. Il l'arma de canons, y plaça trente-neuf hommes avec des provisions pour un an, et fit voile pour l'Espagne. Le 15 mars 1493, il en-

ductions précieuses que les soldats laissés dans l'île ont trouvées ou pourront trouver par la suite. » Ces derniers mots semblent prouver que Colomb promettait des trésors quelque peu imaginaires, mais que dans ses illusions exagérées il croyait bien rencontrer. Il est bien évident qu'il n'avait pas vu de rhubarbe dans l'archipel américain, puisque toutes les espèces de cette plante sont originaires de l'Asie; mais il l'annonce par conjecture, croyant avoir atteint les régions inconnues de l'Asie.

Le navigateur génois devait trouver bien des gens prêts à partager ses espérances et ses illusions. De nobles Castillans se joignirent à lui, et s'embarquèrent à leurs frais, s'imaginant aller conquérir le trône et les trésors du grand sultan de l'Inde. Quinze cents hommes d'équipage conduisaient la flotte; et bientôt il aborda aux rives d'Española. Mais il cherche en vain le fort qu'il y avait construit, et les hommes qu'il y avait laissés. Des cendres et des ruines, des cadavres mutilés, des vêtements en lambeaux, lui révèlent la destruction totale de la colonie. Le cacique Guarionex, toujours bienveillant pour les étrangers, lui raconte la cause de ces

[redacted]

par sa position, lui paraissait importante, et y fonda une ville qu'il nomma Isabella. En même temps, il fit partir deux capitaines, l'un pour reconnaître les mines de Cibao, et l'autre pour aller en Espagne annoncer les nouvelles découvertes et réclamer de nouveaux secours.

Mais, pendant qu'il s'occupait avec activité des travaux de la nouvelle ville, il tomba malade. Profitant de cette circonstance, un certain Bernard de Pise songea à s'emparer des cinq navires qui étaient restés en rade, pour s'en retourner en Espagne; car déjà le découragement s'était emparé de la petite colonie. Les nobles espagnols, qui ne s'étaient embarqués que pour recueillir de la gloire et de l'or, voyaient disparaître successivement leurs beaux rêves, et murmuraient hautement contre le Génois, qui les avait jetés sur cette plage brûlante.

Cependant l'amiral, informé des desseins de Bernard de Pise, le fit arrêter, l'envoya prisonnier en Espagne, et punit les autres séditieux. Ce n'était que le commencement des tribulations que devait lui occasionner la jalousie de ses nobles rivaux.

Sur ces entrefaites, ayant reçu un échantillon de l'or des riches mines de l'intérieur, il alla lui-même les visiter, escorté par des troupes à pied et à cheval, qui ajoutaient encore aux idées que s'étaient faites les insulaires de la merveilleuse puissance de leurs hôtes. Arrivé aux mines, il y fit ouvrir des galeries, construire un fort destiné à protéger les travaux, et y laissa un nombre suffisant d'ouvriers pour continuer l'exploitation.

De retour à Isabella, il trouva la colonie dans l'état le plus désastreux. Les Espagnols n'étaient pas encore accoutumés aux vivres du pays, et n'avaient pu se résoudre à cultiver des grains : la famine était imminente. La mort sévissait déjà; le climat avait la plus funeste influence sur ces nouveaux débarqués; les ouvriers industrieux avaient succombé les premiers à l'excès des fatigues, et les nobles, pour qui le nom seul du travail était une humiliation, refusaient de renoncer aux prérogatives de l'oisiveté. Le mécontentement était au comble, et les plaintes allaient jusqu'aux menaces.

L'amiral ne se laissa pas intimider; mais, puisant une énergie nouvelle dans les difficultés de sa position, il ne tint aucun compte des distinctions sociales créées dans un autre monde, et obligea sans exception tout le monde au travail. Les fiers hidalgos se virent condamnés à ouvrir la terre de leurs mains, ou à construire eux-mêmes leurs maisons de bois. Cette sage détermination fut une source de querelles et d'accusations, auxquelles Colomb devait succomber.

Cependant chacun à l'envi s'efforçait d'extorquer de l'or aux malheureux insulaires; quelques troupes, qui parcouraient le pays à la recherche des richesses tant promises, se livrèrent aux plus odieux excès. Pour la seconde fois, la timidité naturelle des Indiens disparut : toutes les tribus de l'île réunirent leurs forces, excepté celle du cacique Guarionex, qui seul s'obstina à rester fidèle aux Espagnols.

Les privations, la débauche et les travaux, sous les feux d'un soleil presque vertical, avaient réduit à deux cent trente combattants les troupes dont pouvait disposer l'amiral. Avec cette poignée d'hommes, il se trouva en face de cent mille Indiens; mais les terribles feux de l'artillerie, les élans rapides de vingt chevaux qu'il avait dans ses rangs, frappent de terreur les malheureux indigènes, et cette masse compacte est dispersée après un carnage affreux.

Cependant Colomb, engagé par des promesses imprudentes, avait besoin d'envoyer de l'or à la cour d'Espagne, pour déjouer les projets de ses ennemis qui déjà l'accusaient hautement. Il profita donc de cette victoire pour imposer aux Indiens un tribut régulier. Chaque naturel au-dessus de quatorze ans fut contraint d'apporter tous les trois mois une petite sonnette de Flandre pleine de poudre d'or. Dans les endroits éloignés des mines, la capitation fut de vingt-cinq livres de coton par trimestre. Pour payer cet énorme tribut, il fallait travailler : les Indiens ne purent s'y résoudre; ils abandonnèrent leurs demeures, autrefois si paisibles; ils cherchèrent au fond des bois, sur le sommet escarpé des montagnes, ou dans les pro-

fondeurs des cavernes un abri contre la rapacité des étrangers. Mais ceux-ci ne les y laissèrent pas en repos; ils leur firent la chasse comme à des bêtes fauves, dressèrent des chiens pour découvrir leur piste, les firent déchirer par ces animaux ou les contraignirent à un travail forcé, qui faisait rapidement périr ces malheureux habitués à une vie de repos et d'insouciance.

La résistance inerte des insulaires, leur fuite, leur dispersion dans les bois et les montagnes, privaient Colomb de l'or qui devait soutenir son crédit en Europe. Il voulut remplacer cette richesse par une autre, et envoya en Europe des vaisseaux chargés d'esclaves. Ceux-ci étaient, il est vrai, des Caraïbes pris dans les îles du vent; mais une nouvelle cargaison de cinq cents esclaves fut envoyée l'année suivante : tous appartenaient à la race de ces bons Indiens qui avaient accueilli les Espagnols avec une si naïve hospitalité. Il est triste de penser que Colomb, obligé d'envoyer une marchandise quelconque pour satisfaire les exigences d'une cour avare, ne trouvait rien de mieux que ce bétail humain. « Pour procurer à mes souverains, écrivait-il, un profit immédiat, [redacted]

ministériel, nommé Aguado, pour surveiller sa conduite.

Colomb reçut d'abord avec courage et dignité l'envoyé de la cour; mais, s'apercevant bientôt que sa présence réveillait toutes les plaintes des hommes qu'il avait forcés à l'obéissance, et que l'anarchie menaçait de renverser sa colonie naissante, il résolut de retourner en Espagne pour faire face à ses ennemis.

Son frère don Barthélemy, qui était venu le joindre, fut nommé par lui *adelantado* (lieutenant-gouverneur); il le chargea, avant de partir, de faire construire une forteresse à l'embouchure de l'Ozama, au sud-est de l'île. Cet emplacement le rapprochait des mines, que son imagination remplissait toujours de trésors inépuisables. Le nouveau fort fut nommé San-Domingo, et fut l'origine de la ville qui devint le siége principal de la colonie, et qui devait plus tard donner son nom à toute l'île.

Le départ de l'amiral fut le signal de nouveaux désordres parmi les colons, de nouvelles persécutions contre les Indiens. Christophe, malgré son énergie, gouvernait avec peine les aventuriers qui étaient venus chercher fortune dans ces terres lointaines; mais [redacted]

Les pauvres insulaires ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'aucun frein ne retenait plus leurs tyrans déchaînés. La chasse aux Indiens recommença avec une ardeur féroce. Les aboiements des limiers venaient les relancer dans toutes leurs retraites. Poursuivis, traqués, déchirés par ces animaux furieux, il n'y avait plus de bois assez sombres, de cavernes assez profondes, pour les sauver de l'esclavage ou de la mort. Car ce n'était pas seulement pour les utiliser comme bêtes de somme que les Espagnols leur donnaient la chasse; c'était aussi par passe-temps et pour occuper leurs loisirs. Quelques-uns, comme pour s'exciter à la cruauté par les traditions impitoyables d'un siècle superstitieux, firent vœu de massacrer chaque jour douze Indiens en l'honneur des douze apôtres.

Voilà quels étaient les exploits des colons livrés à eux-mêmes. Malheureusement, le représentant de l'autorité, sans être aussi inutilement cruel, ne respectait pas davantage les droits ni les personnes des indigènes. Plus le commandement de l'adelantado était menacé dans la colonie, plus il avait besoin de se faire bien venir dans la métropole; et pour cela il n'avait d'autre moyen que d'y envoyer des richesses mal acquises ou des marchandises représentant des richesses, c'est-à-dire des esclaves. Trois cents Indiens avec trois caciques envoyés par lui, arrivèrent à Cadix en octobre 1496. Le commandant de ce convoi écrivit qu'il avait à bord une forte quantité de *barres d'or*.

En outre, don Barthélemy, dominé par le fanatisme violent de son époque, fit brûler plusieurs Indiens comme sacriléges, parce qu'ils avaient brisé des images catholiques. Tous ces actes de cruauté accumulés avaient mis le comble à l'irritation des indigènes. Partout où ils se sentaient assez forts pour résister, de formidables soulèvements menaçaient les dominateurs.

Pendant que les Espagnols compromettaient par des excès de toutes sortes la colonie naissante, Colomb sollicitait en vain l'expédition de nouveaux renforts. Personne ne voulait le suivre: la réaction contre ses projets était aussi exagérée que l'avait été l'enthousiasme au bruit des premières découvertes. On avait rêvé la terre promise, on ne parlait plus que de la terre maudite. Colomb, seul, attaché à son œuvre avec l'opiniâtreté des hommes à découvertes, persistait à chercher des coureurs d'aventures, et eut enfin recours à un moyen qui trahit à coup sûr le désespoir du génie, qui ne tient compte d'aucune considération secondaire. A défaut d'hommes de bonne volonté, il obtint que les prisons lui fussent ouvertes pour y recruter des compagnons, moyennant amnistie; et il put enfin composer un nouveau ban d'émigrés avec les éléments corrompus qu'on livrait à son impatience.

Colomb trouvait peut-être son excuse dans la parcimonie d'un gouvernement méfiant; mais cette triste nécessité devait avoir les suites les plus funestes pour la colonie. Un établissement déjà livré au désordre des passions les plus effrénées, ne pouvait être ramené au bien par le contact d'impuretés nouvelles. Colomb emportait dans son vaisseau l'outre des tempêtes.

Lorsque, après de nouvelles découvertes que nous avons déjà signalées, l'amiral arriva devant Saint-Domingue, il trouva la colonie dans la plus grande confusion, les Indiens soulevés, l'autorité aux mains de Roldano, les cultures abandonnées, la famine toujours imminente.

Soit qu'il ne voulût pas débuter par une guerre civile, soit qu'il ne se sentit pas assez fort pour soumettre les révoltés, il se vit obligé de traiter avec Roldano et ses complices.

Parmi les clauses de la convention faite pour les décider à s'embarquer, il était stipulé « qu'il leur serait donné des esclaves. » Colomb était à chaque instant obligé de consacrer l'iniquité: la conservation de sa conquête était sa principale préoccupation. Une idée longtemps méditée, et qui enfin s'est réalisée, veut être satisfaite en dépit de tous les sacrifices. Dans l'accomplissement de son œuvre, le génie est toujours impitoyable.

Enhardis par les concessions, quelques-uns des factieux refusaient de partir. Christophe consentit avec eux un nouveau traité par lequel il leur accordait des terres, et des Indiens pour les aider à les cultiver.

Cependant les nouveaux venus, ban-

dits arrachés aux fers et à la mort, n'étaient pas plus que leurs devanciers disposés à la soumission. L'amiral eut dès l'abord à lutter contre tous les vices déchaînés, la débauche, la cruauté et la paresse, pour lui pire que tous les autres. Ces féroces émigrés ne se croyaient pas faits pour cultiver un sol brûlant, et s'en allaient avec les autres dans les bois et dans les montagnes chercher des Indiens comme animaux de labour. Colomb, en cherchant à réprimer leurs excès, ne faisait qu'exciter leur haine et aggraver ses difficultés. Il essaya donc de régulariser, pour ainsi dire, la violence, en obligeant les caciques à fournir des corvées d'Indiens libres pour cultiver les terres des Espagnols. Ces corvées s'appelèrent *repartiamentos*, ou distributions. Chaque colon avait sa troupe de vassaux.

Ainsi, tous les maux d'une conquête violente s'appesantissaient sur les indigènes. Ceux qui restaient soumis, étaient condamnés au servage de la glèbe; ceux qui se révoltaient, étaient réduits en esclavage. Ces malheureux, inaccoutumés au travail, succombaient par milliers.

Colomb ne tarda pas à se repentir d'avoir conçu le projet de faire de quel- [redacted]

que ce fut là un prétexte pour ses accusateurs; mais on ne saurait oublier que les colons ne portèrent plainte contre lui que parce qu'il s'opposait à leurs cruautés et à leurs rapines. Ce fut leur paresse qui le contraignit à imaginer les corvées; ce fut pour apaiser leurs continuelles révoltes qu'il leur accorda des esclaves. Avec de pareils compagnons, il aurait fallu être beaucoup plus cruel; il ne pouvait pas être plus humain. Car il l'était trop pour eux; et c'est ce qui le perdit.

Colomb, absent de Saint-Domingue au moment de l'arrivée de Bovadilla, apprit à son retour que sa maison était occupée par le nouveau gouverneur, que ses possessions étaient confisquées, ses écrits mis sous les scellés, qu'enfin son frère don Diégo venait d'être transporté sur un navire et jeté dans les fers. Il se présente devant Bovadilla, se plaint des violences dont il est l'objet, signale l'inconduite des colons, les intrigues de Roldano. Pour toute réponse, il est enfermé dans un fort; son frère don Barthélemy, mandé à Saint-Domingue, est également emprisonné à son arrivée.

Bientôt Christophe, arraché violemment à cette colonie, objet constant de ses [redacted]

[redacted]

comptaient parmi les plus vils criminels, se donnaient dans la colonie des airs de nobles cavaliers. Lorsqu'ils voyageaient, ils se faisaient accompagner par un train nombreux de domestiques, et au lieu de se servir de chevaux et de mules, dont ils ne manquaient pas, ils forçaient les naturels à les porter sur leurs épaules dans des espèces de litières, tandis que d'autres les suivaient en portant des parasols de feuilles de palmier au-dessus de leurs têtes, et des éventails pour les rafraîchir. Las Casas affirme qu'il a vu le dos et les épaules des Indiens tout déchirés et saignant après une longue course. »

Mais leurs prouesses dans les chasses aux Indiens dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

« Ils égorgeaient le peuple comme un troupeau de moutons dans un parc, et pariaient à qui couperait le mieux un homme en deux d'un coup de taille, ou qui enlèverait le plus adroitement ses entrailles. Ils arrachaient les enfants du sein de leurs mères, et, les prenant par une jambe, ils leur écrasaient la tête sur la pierre, ou les plongeaient dans le ruisseau le plus voisin pour les noyer, en leur disant : « C'est pour vous rafraîchir. »

« Ils en couvraient d'autres de poix, les suspendaient avec des cordes et y mettaient le feu pour les voir périr dans cet affreux tourment. Ils coupaient les mains à ceux qu'ils ne tuaient pas, et les insultaient en leur disant : « Allez maintenant porter des lettres à ceux qui ont fui dans les bois et dans les montagnes. »

« Ils en arrivèrent à faire moins de cas de la vie d'un Indien que de celle d'un insecte qu'on écrase en marchant. Un chasseur s'aperçoit au milieu des bois que ses chiens ont faim; il s'approche d'un jeune Indien qui l'accompagnait, lui coupe les bras, et les leur donne à manger (1). »

Cependant Colomb, de retour en Espagne, fut rendu à la liberté, et les récits qui parvinrent sur le gouvernement de Bovadilla prouvèrent que l'amiral ne devait pas porter la responsabilité des cruelles souffrances infligées aux Indiens.

(1) Id., p. 66.

Par une réparation tardive des outrages qu'il avait fait subir à l'illustre Génois, Bovadilla fut rappelé, et l'on envoya pour le remplacer don Nicolas de Ovando, commandeur de l'ordre d'Alcantara, avec ordre de mettre fin à l'esclavage des naturels. Bovadilla s'embarque avec Roldano. Mais les vaisseaux, assaillis par une tempête au sortir de la rade, furent engloutis avec tous ceux qu'ils portaient.

Arrivé à Saint-Domingue en 1502, Ovando assembla les caciques, et leur annonça que le roi et la reine les prenaient sous leur protection spéciale, eux et leurs peuples. Ils ne devaient désormais être obligés à payer le tribut que comme les autres sujets de la couronne.

A peine furent-ils déclarés libres, que les Indiens, qui ne comprenaient la liberté que comme garantie du repos, refusèrent de travailler. Ovando écrit à son gouvernement qu'il ne perçoit plus de tributs; que les Indiens étant paresseux et imprévoyants, on ne peut les empêcher de s'abandonner au vice qu'en les occupant. Un décret royal l'autorise, en 1502, de faire travailler les naturels aux mines et aux travaux d'utilité publique, en les employant toutefois comme ouvriers à gages.

Aussitôt les corvées, les *repartiamentos* recommencent. Chaque Espagnol reçoit un certain nombre de naturels, sous condition de payer leur travail. Mais leur salaire n'était qu'une misérable déception. Ils ne recevaient pas même de quoi suffire à leur nourriture, tandis que, accablés de travaux excessifs, ils tombaient souvent mourants de fatigue et de faim.

Si l'un d'eux, épuisé, pliait sous le poids des fardeaux, les Espagnols lui donnaient de violents coups sur les dents avec le pommeau de leurs épées, et mille autres avec les pieds, les poings et les bâtons (1).

Contre des maux infinis, les victimes n'avaient aucun recours : le gouverneur avait une prime sur les *repartiamentos*, et n'avait garde de supprimer des abus qui étaient une source de bénéfices.

Les insurrections éclatent, et donnent de nouveaux profits aux colons,

(1) Œuvres de Las-Casas.

autorisés à réduire à l'esclavage les prisonniers de guerre. Quelques Espagnols cependant portent la peine de leur férocité : des partis détachés sont surpris et égorgés. Mais bientôt les Indiens, cernés de toutes parts, poursuivis sans relâche par d'infatigables meurtriers, consentent à déposer les armes et à reprendre les corvées.

Cependant, dans une des provinces, nommée Xaragua, la sœur du cacique, femme d'une grande beauté, et d'une intelligence que les Indiens considéraient comme surnaturelle, avait pris sur les peuples un ascendant qui favorisait encore sa haine contre l'étranger. Elle composait des hymnes que les insulaires chantaient dans leurs solennités; et quoiqu'il n'en reste rien, il est à présumer que ces poésies nationales retraçaient les infortunes d'un peuple opprimé, et maudissaient l'étranger qui avait apporté le malheur sur ces rives autrefois si paisibles. Cette femme extraordinaire s'appelait Anacoana.

Ovando fut informé que dans cette partie de l'île les Indiens se rassemblaient en grand nombre, et méditaient une nouvelle insurrection. Aussitôt, sous prétexte de faire une visite d'amitié au cacique, il se met en route avec

poursuivent pendant plusieurs jours dans toute la province de Xaragua: et lorsqu'elle est dépeuplée, Ovando y fonde une ville qu'il appela *Santa Maria de la verdadora paz* (*Sainte-Marie de la vraie paix*) (1).

En effet, après cet effroyable massacre, trois années se passèrent sans que la tranquillité fût sérieusement troublée. D'autres villes s'élevèrent, et à force de décimer les Indiens, quelques travaux s'accomplirent. Mais, en 1506, l'excès du malheur pousse encore les naturels à la révolte, et ils tombent de nouveau par milliers Ces infortunés se débattaient dans un cercle de misères, sans que rien pût les en faire sortir. La paix était meurtrière comme la guerre; la guerre inutile comme la paix. Chaque effort les plongeait plus profondément dans l'abîme de maux qui devait les dévorer jusqu'au dernier.

Ramenés encore une fois au travail, on les enchaînait deux à deux; on les mutilait pour la moindre faute, on les déchirait à coups de fouet. Accablés par tant de maux, beaucoup d'entre eux recouraient au suicide. Des familles entières se pendaient dans leurs cabanes ou dans les cavernes où ils se réfugiaient. Douze années ne s'étaient pas écoulées

[redacted]

où elles ne rencontrèrent que l'esclavage, les supplices et le désespoir.

Cependant don Diégo Colomb, le fils du célèbre navigateur, sollicitait, après la mort de son père, le gouvernement de Saint-Domingue. Il l'obtint enfin avec le titre d'amiral, et vint en 1509 remplacer Ovando.

Le nouveau gouverneur tenta des projets de réforme, et voulut adoucir les abus des *repartiamentos;* mais les turbulents colons firent entendre de si audacieuses réclamations, qu'il fut obligé de céder, et de prendre sa part des bénéfices de ces cruelles exploitations.

Toute la durée du gouvernement de Diégo se passa en luttes perpétuelles et en efforts infructueux : il ne put ni améliorer le sort des indigènes, ni assurer la prospérité de la colonie. Son honnête impuissance ne lui valut que des accusations; et après plusieurs années de vaines tentatives, les plaintes unanimes des colons le firent rappeler en Espagne (1523).

Il fut remplacé par Roderigo Albuquerque, homme plus cruel encore que tous ses devanciers. Les persécutions et les massacres continuèrent avec une si effrayante énergie, que le nombre des naturels se trouva bientôt réduit à moins de quinze mille. On assure qu'au moment de la découverte l'île comptait trois millions d'habitants!

Cependant une voix généreuse s'était élevée en faveur des Indiens. Barthélemy Las-Casas avait été témoin de leurs maux, et, touché de compassion, il consacra sa vie à la défense de ces infortunés. Ses écrits, ses sollicitations, ses actives démarches, arrachèrent à l'inertie des souverains quelques édits de soulagement. Mais de hauts personnages possédaient des domaines dans le nouveau-monde; et le système des *repartiamentos* leur était trop favorable pour que les plaintes religieuses de Las-Casas eussent quelque efficacité. Pour sauver ses protégés, l'ami des Indiens eut alors recours à un singulier expédient. Il sollicita pour les Espagnols des Indes la permission de faire la traite des nègres, afin que leur service dans les établissements ruraux et dans les mines permît de rendre moins dur celui des naturels.

Singulière aberration d'une charité incomplète! L'amour exclusif de Las-Casas pour une race l'appelle à en sacrifier une autre; et parce qu'il a fait un échange de victimes, son cœur compatissant s'applaudit.

Ajoutons cependant, pour excuser un peu cette étrange logique, que l'idée première de cette substitution n'appartient pas à Las-Casas. Déjà, en 1511, une cédule royale ordonnait de transporter aux îles des nègres de la Guinée, attendu, y est-il dit « qu'un nègre fait plus de travail que quatre Indiens. » Ici du moins la substitution est motivée. Mais peu après, la traite des nègres est excusée par les pitoyables arguments d'une compassion exclusive. De nouveaux ordres relatifs au même objet, datés de 1512 et 1513, sont motivés « sur les représentations faites par les religieux de Saint-François au sujet du malheureux état où les Indiens étaient réduits, et pour améliorer leur sort. » Or la proposition de Las-Casas fut faite en 1517. Mais, quoiqu'il n'eût pas l'initiative de cette cruelle charité, ses instances eurent pour effet de régulariser une idée jusque-là peu appliquée.

Il est à remarquer, du reste, que ce fut une cruauté inutile. Las-Casas ne sauva pas la race indienne, qui à Saint-Domingue périt tout entière. Ses imprévoyantes sympathies ne firent que préparer des successeurs aux victimes qui excitaient ses pleurs. Bientôt, en effet, la férocité des Espagnols de Saint-Domingue allait manquer d'aliments. Au moment où Las-Casas écrivait, il ne restait plus, d'après son propre témoignage, en 1542, que deux cents indigènes dans l'île. La race nègre venait donc bien à propos combler le vide.

Il est constant que les efforts de Las-Casas eurent une grande influence sur l'extension de la traite; elle s'organisa d'une manière régulière. Une licence d'introduction de quatre mille nègres de la Guinée fut accordée. Il était temps; la race indigène avait disparu.

CHAPITRE II.

Esclavage des nègres. — Améliorations de la colonie. — Sa décadence.

Les rêves brillants de Colomb et de se

contemporains sur les pays mystérieux de l'or et de la soie avaient fait place à des idées plus sensées. D'abord tout le monde s'y était précipité; puis personne ne voulait y aller. Enfin l'on y retourna avec des vues conformes à la véritable nature des choses. Sans s'occuper davantage de monceaux d'or et de pierreries, l'esprit d'entreprise se dirigea vers la culture d'une terre féconde; et en renonçant à l'espoir des richesses fabuleuses, on put créer enfin des richesses réelles.

Le système des *repartiamentos*, si funeste pour les naturels, assurait cependant les développements de la colonie, qui avait toujours des travailleurs à discrétion. Les émigrants accoururent de nouveau, et en quelques années s'élevèrent dix-sept villes ou villages, dont plusieurs subsistent encore. Les plus considérables étaient San-Domingo et Santiago.

L'exploitation des mines cessa d'être la seule préoccupation. Des plantations furent établies, et des récoltes abondantes de cacao, de gingembre, de coton, d'indigo et de tabac encourageaient les spéculateurs.

[redacted]

Mexique et du Pérou, négligeait une colonie qui ne comptait presque pour rien dans ses vastes domaines. San-Domingo, la ville splendide, qui ne cédait en rien aux plus belles cités du continent, fut prise et ruinée, en 1586, par l'Anglais sir Francis Drake. Plus tard, un tremblement de terre l'acheva.

Au dix-septième siècle, l'Espagne fut obligée d'envoyer dans la colonie, devenue improductive, des fonds annuels pour solder les employés et les troupes. Cette belle contrée n'était plus qu'une possession onéreuse.

Pendant que Espanola dépérissait lentement, d'autres colons s'établissaient au nord-ouest de l'île. Une période nouvelle commence pour le pays.

CHAPITRE III.

Les boucaniers. — Les flibustiers, et les engagés.

Les premiers établissements des Français à Saint-Domingue se liant entièrement aux entreprises singulières de ces hardis aventuriers connus sous le nom de flibustiers et de boucaniers, il n'est pas sans importance de retracer sommairement leur histoire. Nous y retrou-

[redacted]

[redacted]

Cependant les Espagnols surveillaient avec une inquiétude jalouse les côtes de leurs domaines nouveaux; et une bulle du pape Alexandre VI leur ayant concédé la propriété exclusive des deux Amériques, ils prétendirent en écarter tous les autres peuples, et en conséquence traitaient en corsaires tous les bâtiments qu'ils rencontraient entre les deux tropiques. Leur puissante marine et le rôle important qu'ils jouaient alors sur le continent européen, ne permettaient pas aux gouvernements de protester contre cette tyrannie. Mais les armateurs des ports de la France et de l'Angleterre, ne tenant compte ni de la bulle du pape, ni des prétentions espagnoles, envoyaient continuellement vers ces riches régions des vaisseaux armés qui enlevaient les convois espagnols, pillaient les côtes, incendiaient les villes, et ne revenaient jamais sans être chargés de dépouilles. Traités en pirates, quand ils étaient pris, ces hardis marins acceptaient franchement le rôle qu'on leur faisait, commettant des excès épouvantables partout où ils débarquaient, méprisant les lois des nations, et ne se souciant guère que les Espagnols fussent en paix ou en guerre avec les pays d'où ils venaient, mais ne voyant en eux que de riches voyageurs bons à dépouiller, et de vaillants ennemis profitables à combattre.

C'était surtout dans les mers des Antilles que les flibustiers signalaient leurs exploits. Tout occupés de leurs riches possessions du Pérou, les Espagnols avaient négligé de s'établir dans les petites Antilles; ils ne conservaient de colonies que dans les quatre grandes îles de l'archipel. Cachés avec leurs petits bâtiments au fond des anses, derrière les sinuosités des rivages, les flibustiers fondaient subitement sur les navires, les enlevaient à l'abordage, et revenaient à terre partager leur butin. Souvent, avec de méchantes barques non pontées, ils attaquaient les plus grands vaisseaux de guerre. La petitesse même de leurs bâtiments, et l'art avec lequel ils les manœuvraient, les dérobaient à l'artillerie du vaisseau. D'ailleurs, ils faisaient bien vite taire le canon. Tireurs de premier ordre, ils ajustaient les sabords, tuaient les canonniers, et, s'approchant rapidement, grimpaient à l'abordage, et, par l'excès même de leur témérité, faisaient déposer les armes à l'ennemi étonné. Plus d'une fois leur premier acte, au moment de l'abordage, fut de courir aux poudres et de menacer de faire sauter le vaisseau si on ne se rendait. Les Espagnols, malgré leur active surveillance, malgré la force et le nombre de leurs vaisseaux, étaient sans cesse harcelés par des ennemis que multipliaient les récits exagérés des pirates heureux et les joies sauvages d'une existence aventureuse. La vie errante avait tant de charmes pour les flibustiers, qu'ils restèrent longtemps sans songer à former aucun établissement durable, au milieu de ces îles qui leur servaient de retraite passagère.

Mais, en l'année 1625, d'Esnambuc, cadet de Normandie, parti de Dieppe, se dirigea vers les Antilles pour aller s'enrichir de quelques prises espagnoles. Il montait un brigantin armé de quatre pièces de canon, avec un équipage de quarante hommes déterminés. Arrivé aux Caïmans, entre Cuba et la Jamaïque, il fut attaqué par un vaisseau espagnol portant trente-cinq canons, et se défendit avec tant d'opiniâtreté pendant trois heures, que l'ennemi fut contraint de se retirer après avoir perdu la moitié de son équipage. Mais le brigantin, fort maltraité, pouvait à peine tenir la mer. Dix hommes de l'équipage étaient tués; la plupart des survivants étaient couverts de blessures. D'Esnambuc se retira à l'île Saint-Christophe pour y soigner ses blessés, et, jugeant bien que pour le succès de ses entreprises futures, il était utile d'avoir un lieu de retraite fixe, il résolut de s'y établir.

En y débarquant, il y trouva plusieurs Français qui s'y étaient réfugiés en différentes occasions, et qui vivaient en bonne intelligence avec les Caraïbes. Ils se joignirent volontiers à lui, l'acceptèrent pour leur chef, et grossirent la petite colonie.

Par un hasard singulier, le même jour que d'Esnambuc abordait à Saint-Christophe, des flibustiers anglais, qui avaient aussi été maltraités par les Espagnols, débarquaient sur un autre point de l'île, sous la conduite de leur capitaine, War-

ner. Les corsaires des deux nations, accoutumés à combattre ensemble contre l'ennemi commun, se traitèrent en frères, et chacun fit son établissement dans des quartiers séparés. Du reste, nulle idée d'agriculture, de commerce et de conquête, ne pouvait troubler leur bonne harmonie. Tout ce qu'ils voulaient, était un lieu de retraite, un point de ralliement où ils pourraient établir quelques radoubs, et dresser quelques cabanes. Les naturels du pays les laissèrent paisiblement s'établir sur la côte, sans leur disputer quelques lambeaux d'un sol dont la production dépassait leurs besoins; et ils disaient à ces aventuriers : « Il faut que chez vous la terre soit mauvaise, ou que vous en ayez bien peu, pour en venir chercher si loin, et à travers tant de périls (1). »

Mais bientôt les Caraïbes se méfièrent de ce dangereux voisinage, et demandèrent assistance à leurs compatriotes des îles voisines pour se délivrer des étrangers. Les flibustiers en furent informés, prévinrent les Caraïbes en les attaquant, et les deux colonies réunies repoussèrent avec un grand carnage trois à quatre mille Caraïbes accourant à l'appel qui leur avait été fait.

tation de la colonie. Elle fut appelée Compagnie des îles; elle eut seule le privilége de commerce dans ces parages. Le fonds social était de quarante-cinq mille livres. Richelieu souscrivit personnellement pour dix mille. Parmi les clauses de la commission qui investit d'Esnambuc du commandement, il est stipulé que nul parmi les travailleurs destinés à la colonie, ne sera admis à s'embarquer s'il ne s'engage à rester pendant trois ans au service de la compagnie. Ces travailleurs furent appelés les engagés. Nous verrons plus tard quelle était leur condition.

Le retour de d'Esnambuc ne fut pas heureux; le mauvais temps le retint si longtemps en mer, que les privations et les maladies décimèrent son équipage, et il put à peine débarquer quelques hommes agonisants.

Warner, de son côté, était revenu, mais avec des équipages mieux nourris et plus nombreux. Aussi, la colonie anglaise se développa-t-elle avec bien plus de rapidité que celle des Français.

Cependant, le bon accord se maintenait entre les deux gouverneurs, et ils firent entre eux le partage de l'île, fixant les limites respectives des deux colonies, et se promettant mutuel appui en cas [redacted]

[redacted]

fait échouer trois autres, et met le reste en fuite.

Les Anglais, épouvantés, restèrent dans leurs limites, et après avoir fourni la colonie d'hommes et de provisions, de Cussac alla fonder un établissement dans l'île Saint-Eustache.

Cependant, les Espagnols, qui avaient déjà eu tant à souffrir des flibustiers, ne les virent pas sans inquiétude prendre des demeures fixes dans les Antilles. L'amiral don Frédéric de Tolède, que la cour de Madrid envoyait, en 1630, au Brésil avec une puissante flotte, destinée à combattre les Hollandais, eut ordre d'exterminer, en passant, les pirates de Saint-Christophe.

Les forces réunies des flibustiers français et anglais ne suffirent pas pour repousser une aussi formidable attaque. Beaucoup furent tués, surtout parmi les Français; les autres se sauvèrent sur les îles voisines, à Saint-Martin, à Montserrat, à l'Anguille, à Saint-Barthélemy et à Antigoa. Les Anglais, qui avaient lâché pied au commencement du combat, capitulèrent. La moitié d'entre eux fut renvoyée en Angleterre sur les vaisseaux espagnols; l'autre moitié promit d'évacuer l'île à la première occasion : mais, une fois les Espagnols partis, ils oublièrent leurs promesses.

De leur côté, les Français revinrent des différentes îles où ils étaient réfugiés, et reprirent possession de leur territoire à Saint Christophe, non toutefois sans être obligés de livrer quelques combats aux Anglais, qui s'étaient emparés de leurs terres. L'Espagne, occupée d'intérêts plus graves, ne les inquiéta plus d'une manière sérieuse.

Dès lors, les deux colonies prospérèrent, malgré de continuelles querelles. L'activité des deux nations se portait d'ailleurs au dehors, et chacun de son côté fit des établissements dans les îles du vent, pourchassant les Caraïbes et les forçant de se réfugier d'île en île.

Quelquefois aussi, les Français et les Anglais se servaient des Caraïbes comme auxiliaires dans les combats qu'ils se livraient entre eux. De longues et nombreuses hostilités signalaient leurs établissements dans les différentes îles qu'ils se disputaient, sans que les métropoles des deux nations intervinssent, soit dans leurs querelles, soit dans leurs transactions.

Fatiguées enfin de ces luttes interminables, qui compromettaient sans cesse leurs colonies naissantes, les deux parties belligérantes firent d'elles-mêmes, en 1660, une convention, qui assurait à chacune d'elles les possessions que leur avaient données, ou leurs armes, ou leur industrie, et qui fixait d'une manière définitive les colonies qui devaient appartenir soit à la France, soit à l'Angleterre.

Furent considérées comme propriétés françaises, la Guadeloupe, la Martinique, la Grenade, et quelques autres localités moins importantes; les Anglais conservèrent la Barbade, Nièves, Antigoa, Montserrat et quelques îles de peu de valeur. Saint-Christophe resta commun aux deux nations. Les Caraïbes se concentrèrent à La Dominique et à Saint-Vincent. Leur population n'excédait pas alors six mille hommes (1).

La convention faite par les flibustiers fut acceptée, au moins tacitement, par les métropoles. Elle eut pour effet de mettre fin aux dissensions, et de donner de la stabilité aux colonies, qui désormais ne prirent les armes que pour se mêler aux guerres générales de leurs gouvernements d'outre-mer.

Les colonies anglaises étaient généralement en bien meilleur état que les françaises. Celles-ci, à mesure qu'elles se formaient, s'adressaient à la compagnie des îles pour en avoir des secours; le cardinal de Richelieu faisait délivrer de nouvelles chartes, et de la sorte tout le groupe des Antilles françaises se trouvait soumis au régime de la compagnie.

L'unité de direction était sans doute un avantage; mais beaucoup des premiers colons, accoutumés à une vie indépendante, accoutumés surtout à tirer de leurs marchandises le meilleur parti possible, ne pouvaient s'accommoder des priviléges exclusifs accordés à la compagnie. Celle-ci se réservait seule le droit de commercer avec eux. Mais ce ne fut d'abord qu'un droit illusoire; les vaisseaux hollandais qui parcouraient l'archipel faisaient aux colons des conditions meilleures, leur amenant des vi-

(1) M. Placide Justin, *Ib.*

vres en abondance, des esclaves nègres et de l'argent; de sorte que le tabac, le roucou, le coton et le petun, que la compagnie attendait sans cesse au Havre selon les conventions, n'y venaient qu'en petite quantité; car ils étaient presque toujours enlevés d'avance par les commerçants hollandais. Les seigneurs de la compagnie se plaignirent, et obtinrent du roi une déclaration par laquelle il était défendu à tous les capitaines de navires qui allaient en Amérique de traiter d'aucune marchandise dans l'île Saint-Christophe sans le consentement de la compagnie. Ils firent en même temps saisir les marchandises dans les ports et emprisonner plusieurs colons que la nécessité de leurs affaires avait fait venir en France (1634).

Les colons, offensés de ces mesures violentes, résolurent de ne plus rien envoyer en France, mais de faire transporter en Hollande toutes leurs marchandises sans exception; ce qu'ils firent avec tant d'opiniâtreté, que les seigneurs de la compagnie durent se relâcher de leur rigueur.

La compagnie se rétablit sur de nouvelles bases en 1635. C'est en cette année que se fondèrent les premiers éta- [redacted]

« ne s'en réservera que le ressort, la foi « et hommage, qui lui sera fait et à ses « successeurs, rois de France, par l'un « desdits associés au nom de tous, à « chacune mutation de roi, et la provi- « sion de la justice souveraine, en choi- « sissant les juges, qui lui seront nom- « més et présentés par lesdits associés, « lorsqu'il sera besoin d'y en établir (1). »

Le rétablissement de [illegible] compagnie pouvait bien donner quelque consistance aux colonies, en leur assurant de puissants protecteurs; mais il ne rendait pas la liberté commerciale, si chère et si profitable aux flibustiers devenus planteurs. Les gouverneurs reçurent ordre de maintenir sévèrement les droits de la compagnie. Quelques habitants se révoltèrent et furent punis; d'autres abandonnèrent des lieux où régnait la contrainte, et allèrent bâtir des cabanes sur la côte septentrionale d'Española, où recommença pour eux une vie de sauvage indépendance.

Cette côte servait déjà d'asile à plusieurs colons français qui s'y étaient réfugiés en 1630, lorsque don Francisco de Tolède s'était emparé de Saint-Christophe.

Les nouveaux venus furent bien ac- [redacted]

[redacted]

qui venaient acheter leurs cuirs. Ils enlevèrent une garnison de vingt-cinq Espagnols qui gardaient l'île, y bâtirent un fort, et y élevèrent des demeures solides. Ils se trouvèrent ainsi maîtres absolus d'un territoire de huit lieues de long sur deux de large, avec des plaines fertiles, des montagnes couvertes de bois précieux, et une rade excellente.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue une foule d'aventuriers. Les uns se livrèrent à la culture du tabac, et formèrent ce qu'on appelait les habitants; les autres allèrent en course, et devinrent les plus fameux des flibustiers; d'autres enfin continuèrent leur métier de boucaniers, demeurant toujours sur la côte d'Española, apportant leurs cuirs aux navires hollandais, et leurs viandes salées aux habitants. De plus, *ils* s'engageaient à fournir les flibustiers de viande toutes les fois qu'ils reviendraient de course. Il y avait une association d'intérêts entre les trois classes de cette étrange population. Il n'est pas hors de propos de faire connaître les mœurs de ces Français à demi sauvages, qui devaient jeter les fondements de la belle colonie de Saint-Domingue.

Les boucaniers étaient sans femmes et sans famille. Chasseurs intrépides, guerriers déterminés, tireurs d'une adresse surprenante, ils passaient leur vie au milieu des bois, où la chasse leur assurait une nourriture abondante et un commerce lucratif.

Pour tout vêtement ils avaient une chemise et un caleçon de grosse toile, souvent teinte du sang des animaux qu'ils tuaient à la chasse, marchant les jambes nues et les pieds à peine enfermés dans des souliers d'une peau séchée au soleil. Un fond de vieux chapeau ou un bonnet de drap, auquel ils adaptaient une visière, formait leur coiffure; une courroie en forme de ceinture supportait un sabre et plusieurs couteaux, et sur leurs épaules se balançait un fusil d'excellente fabrique, qu'ils faisaient toujours venir de France, et qu'ils entretenaient avec un soin luxueux. A leurs côtés courait une meute de vingt-cinq à trente chiens. Il faut ajouter à leur accoutrement une calebasse pleine de poudre et une petite tente de toile fine, facile à tordre et roulée autour d'eux en bandoulière; car une fois dans les bois, ils couchaient où ils se trouvaient.

Lorsqu'ils étaient ainsi équipés, ils s'adjoignaient un *matelot*, c'est-à-dire un associé, et tout devenait commun entre eux, dangers et profits. Si l'un des deux mourait, tous les biens de la communauté, poudre, balles, fusil et cuirs, appartenaient au *matelot* survivant.

A la suite des chasseurs marchaient un ou plusieurs valets, appelés des *engagés*, dont c'est ici le lieu de parler.

Nous avons vu que dans la commission accordée à d'Esnambuc, il est parlé de travailleurs qui devaient s'engager pour servir la compagnie pendant trois ans. Plusieurs ouvriers de divers états, des chirurgiens même, qui se persuadaient qu'on les destinait à aller exercer leur profession dans les colonies, se laissèrent entraîner par de belles promesses. Mais une fois leur consentement donné, la compagnie les considérait comme des hommes qui lui appartenaient corps et âme; et lorsqu'ils arrivaient aux colonies, ses agents les vendaient pour trois ans aux planteurs, moyennant trente ou quarante écus par tête. Ils devenaient ainsi de véritables esclaves, soumis à la brutalité des aventuriers de la colonie et condamnés aux plus rudes corvées. Roués de coups, accablés de fatigues sous un climat meurtrier, ils succombaient souvent avant d'avoir atteint la troisième année qui devait les rendre à la liberté.

Il arriva même que les maîtres voulurent prolonger l'esclavage au delà des trois ans stipulés; et en 1632 l'établissement de Saint-Christophe courut de grands dangers, parce que les engagés qui avaient fini leur temps prirent les armes et se montrèrent disposés à attaquer leurs maîtres. D'Esnambuc ne put apaiser le différend qu'en faisant droit à leurs réclamations.

Cependant lorsque l'on connut en France la triste condition des engagés, il devint plus difficile de trouver des hommes de bonne volonté. Les agents de la compagnie s'en allaient donc dans les carrefours et sur les places raccoler les vagabonds, les enivraient, et leur faisaient consentir un engagement dont il n'y avait plus à se dédire.

On peut lire dans le père Dutertre (1) l'extrait d'un contrat entre la compagnie et les marchands de Dieppe pour la fourniture de ces esclaves blancs dans l'établissement de la Guadeloupe. En voici les deux premiers articles :

« *Les marchands promettent :*

« 1° De faire passer à leurs frais deux mille cinq cents Français catholiques, pendant six années, non compris les femmes et les enfants. Cinquante femmes seront comptées pour hommes ; outre celles que le sieur de l'Olive (2) devait faire passer, et celles que la compagnie y aura fait passer.

« 2° Les dits deux mille cinq cents hommes seront obligés trois ans. »

Les boucaniers, qui ne cessaient pas de fréquenter les autres îles, achetèrent ainsi des engagés, et les occupèrent à apprêter et à porter leurs cuirs. C'était pour les nouveaux débarqués un rude métier : car lorsque le matin on donnait à un homme un cuir pesant cent ou cent vingt livres, à porter l'espace de trois ou quatre lieues à travers des bois et des halliers pleins d'épines et de ronces, où l'on était souvent plus de deux heures à faire un quart de lieue, il fallait une force peu commune ou une grande

[redacted]

ronna l'argument par une grêle de coups de bâton (1).

Cependant les engagés au service des boucaniers finissaient par s'habituer à ces travaux, et prenaient goût à la vie errante des bois. Plusieurs d'entre eux, à l'expiration de leur engagement, se faisaient boucaniers, et devenaient les *matelots* de leurs maîtres. D'autres couraient la mer, et quelques-uns sont devenus des flibustiers renommés.

Les engagés des planteurs étaient bien autrement misérables que ceux des boucaniers. Un auteur que nous venons de citer (2), et qui avait été lui-même engagé, croyant aller exercer aux Indes sa profession de chirurgien, a transmis à ce sujet des détails curieux.

« Voici, dit-il, de la manière que ces misérables engagés sont traités : le matin sitôt que le jour commence à paraître, M. le commandeur siffle, afin que tous ses gens viennent au travail, qui consiste à abattre du bois, ou à cultiver le tabac. Il est là avec un certain bâton, qu'on nomme une liane ; si quelqu'un regarde derrière lui, ou qu'il soit un moment sans agir, il frappe dessus, ni plus ni moins qu'un maître de galère sur des forçats ; et, malades

[redacted]

[redacted]

qui était fils du bonhomme, pour lui acheter des gens. Ce bon homme engagé partit, et étant arrivé, crut être bien, que d'être dans les mains de son propre fils; mais il fut bien trompé dans son attente, puisque ce fils dénaturé l'envoya travailler avec les autres; et comme il n'en faisait pas autant qu'il voulait, il n'osa pas le battre, mais il le vendit à un autre habitant. »

Les Anglais traitaient leurs engagés avec plus de cruauté encore : ils étaient vendus pour sept ans, et au bout de ce temps il suffisait de les enivrer, de leur faire alors consentir un nouvel engagement, et leur esclavage durait sept ans de plus.

Cromwell fit vendre plus de trente mille Irlandais pour la Jamaïque et la Barbade; et il s'en sauva un jour plein un navire que les courants apportèrent à Saint-Domingue. Ne sachant où ils étaient, sans vivres et sans ressources, ils moururent tous de faim; leurs os amoncelés se virent longtemps près le cap Tiburon, qui fut appelé *l'anse aux Ibernois*.

Les boucaniers montraient la même ardeur à courir au devant des Espagnols qu'à chasser le taureau sauvage. Les mêlées étaient furieuses, et l'adresse merveilleuse avec laquelle tiraient les boucaniers, causait de grandes pertes parmi leurs ennemis, qui ne pouvaient même tirer grand avantage de leur cavalerie contre des gens agiles, accoutumés à poursuivre des taureaux à la course, leur coupant le jarret pour ne pas user inutilement leur poudre.

Les lois des boucaniers entre eux étaient simples : vivant presqu'en commun, les provisions de chacun, soit en viande boucanée, soit en poudre, étaient à la disposition de tous. Le vol était donc inconnu : les différends étaient rares, et en général ils étaient facilement accommodés. Mais si les querelles demeuraient trop opiniâtres, ils se faisaient raison eux-mêmes dans un duel régulier à coups de fusil. Les distances étaient prises; le sort décidait qui tirerait le premier. Quand il y en avait un qui succombait, ce qui était presque toujours le cas entre si bons tireurs, on jugeait si les règles du combat avaient été observées. Le chirurgien visitait la plaie pour voir l'entrée de la balle, parce que le coup devait toujours être donné par devant. Si l'on trouvait que la balle était allée par derrière ou trop de côté, les témoins décidaient que les lois de l'honneur étaient violées. Aussitôt l'on attachait le coupable à un arbre, et on lui cassait la tête d'un coup de fusil. Cette justice sommaire s'accomplissait sans murmure.

La nourriture des boucaniers se composait de tranches de vache qu'ils faisaient cuire après la chasse, le taureau ayant la chair trop dure. La viande était arrosée d'une sauce appelée pimentade, faite de jus de citron et de piment. L'usage du pain leur était inconnu; l'eau formait leur boisson habituelle, mais ils avaient un goût très-prononcé pour l'eau-de-vie, que leur apportaient les bâtiments hollandais.

Souvent il y en avait parmi eux qui faisaient diversion à leur vie de chasseurs, en allant faire sur un navire une course comme flibustiers, et ils se montraient aussi intrépides sur mer que dans les bois. Leurs feux de mousqueterie faisaient toujours sur les vaisseaux qu'ils attaquaient de terribles ravages.

Aussi les flibustiers et les boucaniers étaient-ils accoutumés à se considérer comme frères, et se portaient-ils mutuellement secours en toute occasion; aussi les habitudes des flibustiers rappelaient-elles, dans des travaux différents, une origine commune. Quelques détails à ce sujet ne seront pas sans intérêt.

Quinze ou vingt aventuriers s'associaient, sans distinction de nation, les Anglais se mêlant volontiers aux Français pour ces sortes d'entreprises. Chacun était armé d'un bon fusil, d'un pistolet ou deux à la ceinture, et d'un sabre ou d'un coutelas. Après avoir choisi un chef, ils s'embarquaient sur un canot, ou sur une petite nacelle faite d'un tronc d'arbre qu'ils achetaient en commun. Quelquefois celui qui était chef l'achetait seul, à condition que le premier bâtiment pris lui appartiendrait en propre. Ayant des vivres pour quelques jours, sans autres vêtements qu'une chemise et un caleçon, ils se mettaient en route et allaient croiser devant l'embouchure de quelque rivière, d'où sortaient d'habitude les bar-

ques espagnoles. Sitôt que l'une d'elles se présentait, ils sautaient à bord et s'en rendaient maîtres. Les marchandises trouvées à bord servaient à les vêtir, les vivres étaient mis de côté pour les provisions d'un long voyage. S'il n'y en avait pas assez, une descente subite sur quelque rivage contraignait les habitants à leur livrer des porcs ou des bœufs, qu'ils salaient et accommodaient.

Lorsque la barque n'était pas assez grande pour aller tenter aventure, on attendait l'apparition d'un vaisseau plus considérable, qu'on attaquait avec la même hardiesse et souvent avec le même succès. Alors on allait retrouver d'autres compagnons qui attendaient l'issue des premiers essais; l'équipage se complétait jusqu'à cinquante, cent et quelquefois cent cinquante hommes.

Les premiers apprêts achevés, on décidait en commun la nature de l'entreprise qu'on allait suivre, quel port ou quelle ville on attaquerait. Puis on faisait un contrat mutuel nommé chasse-partie, réglé entre le capitaine et quatre ou cinq hommes députés par l'équipage.

Les clauses de ce contrat étaient en général toujours les mêmes.

[redacted]

Pour la perte de la main droite ou du bras droit, deux cents écus ou deux esclaves;

Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves;

Pour la perte d'un doigt ou d'un orteil, cent écus ou un esclave;

Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, deux cents écus ou deux esclaves;

Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves.

Si un membre n'était pas entièrement perdu, mais seulement privé d'action, il était considéré comme perdu, et l'indemnité était la même.

Après que la chasse-partie était signée du capitaine et des députés, chaque homme de l'équipage prenait un associé; les associés s'appelaient, comme chez les boucaniers, des *matelots*. Ils mettaient tout en commun, se tenaient toujours dans les combats l'un à côté de l'autre. Si l'un des deux succombait, son lot revenait à son *matelot*. La part de celui qui n'avait pas de matelot était, après sa mort, envoyée à ses parents, s'ils étaient connus; sinon, distribuée aux pauvres et aux églises pour dire des messes en sa faveur.

[redacted]

[redacted]

vire, en attendant prise, variait selon que la cambuse était plus ou moins garnie; vive et joyeuse, s'il y avait abondance de vivres et d'eau-de-vie, silencieuse et impatiente, si la pitance était maigre et la calebasse vide. La règle ordinaire était de deux repas par jour, s'il y avait suffisamment de vivres; d'un seul, dans le cas contraire. Du reste, chaque repas était toujours précédé d'une prière faite avec ferveur; car les flibustiers se montraient très-rigoureux dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ils ne s'embarquaient jamais sans avoir recommandé au ciel le succès de leur expédition, et ne revenaient jamais du pillage sans remercier Dieu de leur victoire.

Du plus loin qu'on découvrait quelque vaisseau, et qu'on l'avait reconnu, après que chacun avait préparé ses armes, on se mettait en prière: les Français, tous catholiques, chantaient le cantique de Zacharie, le *Magnificat* et le *Miserere*. Les Anglais, protestants, lisaient un chapitre de la Bible et chantaient des psaumes. Puis chacun se couchait à plat ventre sur le tillac. Un seul homme restait debout pour tenir la barre, et deux ou trois autres pour gouverner les voiles; et on se portait en pleine course sur l'Espagnol, sans se mettre en peine s'il tirait ou non, jusqu'à ce qu'on fût bord à bord. Alors tous les flibustiers se montraient à la fois, faisaient une fusillade bien dirigée, jetaient le grappin, s'élançaient sur le pont, et ne le quittaient plus qu'ils ne fussent pris ou victorieux.

Quand la prise était riche, les flibustiers, satisfaits de leur voyage, regagnaient leur retraite. Pour les Anglais, c'était la Jamaïque, pour les Français, la Tortue: c'est là que se faisait le partage. Mais avant tout, on payait le chirurgien, les estropiés, et le capitaine, s'il avait déboursé quelque chose. Cela fait, tous les hommes de l'équipage étaient appelés à rapporter à la masse tout ce qu'ils auraient pris au-dessus de la valeur de cinq sous, et à l'appel chacun à son tour jurait, la main sur l'Évangile, qu'il n'avait rien détourné. Celui qui était convaincu de faux serment, chose assez rare, perdait sa part de la prise: elle profitait à tous les autres, ou on en faisait offrande à quelque église.

La justice la plus rigoureuse présidait à la distribution des lots: le sort décidait de tout, sans distinction de rang.

Alors cessait l'association, et commençaient des débauches proportionnées aux profits. Le jeu, les femmes, le vin engloutissaient en quelques jours, quelquefois en quelques heures, les riches dépouilles d'une campagne sanglante. Le flibustier, la veille chargé d'or, couvert de somptueux habits, se retrouvait nu et indigent: les heures de fortune s'étaient écoulées dans une ivresse perpétuelle, dans un rêve de délices et de joies brutales, et il se réveillait sans autre ressource que son bon fusil, et encore ne lui restait-il pas même souvent de quoi acheter de la poudre. On se ferait difficilement idée des prodigalités de ces millionnaires d'un jour, qui dévoraient, sans se reposer, la charge d'un vaisseau et la rançon d'une ville.

Une fois leur ruine consommée, la raison leur revenait, mais sans qu'il leur en coûtât un seul regret pour la perte de leurs biens si rudement acquis, si facilement dissipés. La mer les avait enrichis; ils retournaient demander à la mer de nouveaux trésors, excités encore par les souvenirs de la vie joyeuse qu'ils venaient de mener. Alors recommençaient les associations, les courses, les privations, les combats, les bonnes captures, les mêmes excès, les mêmes détresses jusqu'à ce qu'une balle ennemie mît fin à cette vie agitée mais pleine d'émotions, sans prévoyance mais sans soucis, avilie de temps à autre par les débauches, mais toujours ennoblie par un courage héroïque.

Parmi ces aventuriers intrépides, des noms historiques nous ont été conservés: Pierre de Dunkerque, appelé par ses compagnons, Pierre le Grand, qui, avec un bateau monté par vingt-huit hommes, attaque et prend le vice-amiral espagnol, fort de quarante canons; Michel le Basque; le Languedocien Montbars, appelé par ses ennemis *l'Exterminateur*, parce que jamais il n'accordait quartier aux Espagnols; Alexandre Bras de fer, Roc le Brésilien, et tant d'autres, dont les aventures prodigieuses ressemblent à autant de romans.

Quelquefois les flibustiers faisaient

de grandes expéditions de guerre, avec des flottilles composées de plusieurs vaisseaux, et ne craignaient pas d'attaquer ouvertement des villes considérables. L'Olonnais, ainsi nommé parce qu'il était né aux Sables d'Olonne, dans le Poitou, réunit à l'île de la Tortue sept navires portant ensemble quatre cent quarante hommes, fait une descente à Cuba, se dirige ensuite vers la baie de Venezuala, prend les villes de Maracaïbo et de Gibraltar, et revient avec des prises montant à plus de cinq cent mille écus. Les dégâts qu'il fit dans la ville furent évalués à plus d'un million d'écus.

Morgan, flibustier anglais, s'empara du Port-au-Prince dans l'île de Cuba, de Porto-Bello dans l'isthme de Panama, de Maracaïbo, et fit un butin immense. Dans une seconde expédition, il réunit seize cents hommes et vingt-quatre bâtiments de toutes grandeurs. Les flibustiers les plus exercés, Français ou Anglais, le suivaient. Ils prirent l'île Sainte-Catherine, défendue par dix forteresses, le fort Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière de Chagre, gagnèrent ensuite Panama par terre, à travers des chemins épouvantables et après des privations inouïes, défirent [redacted]

île, et les flibustiers en mer, apparut tout à coup au milieu des habitants, et fit pendre ou égorger tous ceux qu'il put saisir. Quelques-uns se réfugièrent sur des canots et allèrent rejoindre les boucaniers à Espanola.

Les Espagnols crurent qu'ils avaient assez fait pour épouvanter les aventuriers français, et se retirèrent de la Tortue sans y laisser de garnison. Mais les anciens habitants réunis se joignirent à quelques aventuriers anglais, et, se plaçant sous la conduite de leur capitaine Willis, prirent de nouveau possession de la Tortue. Cependant le bon accord n'exista pas longtemps entre les deux nations. Willis attira dans l'île un assez bon nombre de ses compatriotes, et commença à parler en maître. Ce que voyant les Français, ils envoyèrent demander appui à M. de Poincy, gouverneur de Saint-Christophe. Celui-ci fit partir aussitôt un timonier de vaisseau avec quarante hommes. Cette troupe se grossit en route de cinquante boucaniers; et les Anglais, sommés d'évacuer l'île, se retirèrent sans résistance.

C'est à cette époque que les Français y firent de solides établissements. L'île, bien gardée et bien cultivée, vit accroître [redacted]

[redacted]

rapines et de butin, étaient déjà supportés avec impatience par les Espagnols. Cependant ces incommodes voisins ne cherchaient pas à faire des conquêtes. Mais lorsque la cour de Madrid vit sa puissante rivale prendre possession des terres qui touchaient à la grande colonie d'Espanola, elle conçut des alarmes qui n'étaient pas sans fondement.

D'autres ennemis, d'ailleurs, la menaçaient dans les Antilles. En 1655, une grande expédition, envoyée par Cromwell, se dirigea vers San-Domingo. Elle se composait de neuf mille hommes, sous les ordres de Penn et de Venables. Les habitants, épouvantés, s'étaient réfugiés dans les bois. Mais le débarquement, mal dirigé et mal combiné, fut fait à quarante milles de la ville. Les troupes, sans guides, errèrent à l'aventure pendant quatre jours, sans eau et sans subsistance. Les deux généraux étaient en mésintelligence; les soldats accablés par la chaleur, la disette et la fatigue. Les Espagnols reprirent courage, les attaquèrent dans les bois, les harcelèrent, et leur tuèrent tant de monde, qu'ils se rembarquèrent presque sans combattre.

De là les Anglais se dirigèrent vers la Jamaïque, où ils furent plus heureux. Les troupes espagnoles en furent entièrement expulsées. Depuis ce temps la Jamaïque a toujours appartenu à l'Angleterre.

Lorsque d'Ogeron prit le gouvernement de la Tortue, quelques faibles établissements existaient déjà sur les côtes de Saint-Domingue. Des défrichements avaient été commencés du côté du port de Paix au nord; non loin de là, le port Margot comptait quelques habitants qui cultivaient le roucou et le tabac. Au sud, Léogane était devenu un lieu de retraite pour les flibustiers. Enfin d'Ogeron lui-même, qui, pendant plusieurs années, avait parcouru les Antilles, avait déjà tenté un établissement au petit Goave. Toutefois, la plus forte colonie était encore à la Tortue, où l'on ne comptait cependant que quatre cents cultivateurs.

A la même époque, la colonie espagnole se composait de quatorze mille hommes, non compris les esclaves. San-Domingo, environnée de murailles et défendue par trois forteresses, avait cinq cents maisons.

Santiago, peuplée surtout de marchands et d'ouvriers, était, après San-Domingo, la ville la plus importante.

Ces fortes villes auprès des chétives cabanes des Français, cette population bien fournie auprès de quelques centaines d'hommes, semblaient n'avoir rien à redouter, et pouvoir d'un souffle exterminer de si faibles rivaux. Mais les colons espagnols, livrés à l'indolence, ne savaient ni profiter de leur supériorité, ni tirer parti de leur riche possession. Ils passaient toutes leurs journées à se faire bercer dans des hamacs par leurs esclaves; et leur frugalité paresseuse se contentait des produits spontanés du sol. Les Français, au contraire, entraînés par une activité exubérante, portaient à toutes leurs entreprises une ardeur qui ne doutait jamais du succès. Les uns ne vivaient que des souvenirs du passé; les autres étaient excités par les espérances de l'avenir. La colonie française avait pour elle la jeunesse et la vigueur; c'était un enfant robuste, grandissant à côté d'un vieillard dont il devait prendre la place.

La tâche de d'Ogeron était des plus difficiles, non-seulement parce qu'avec si peu de ressources il lui fallait tenir tête à l'ennemi extérieur, mais parce qu'il entreprenait de soumettre à une règle commune, à une discipline sociale, des hommes féroces, accoutumés à une indépendance absolue. Une opposition violente était facile à prévoir; mais d'Ogeron était décidé à se faire obéir, et les boucaniers le connaissaient pour un homme de résolution; car il avait, quelques années auparavant, en 1657, vécu au milieu d'eux, partageant leurs dangers et leurs fatigues, sans plus s'épargner que pas un. Aussi, l'estimaient-ils comme un hardi compagnon.

Toutefois, dès la première tentative, sa fermeté fut mise à l'épreuve. Pour mieux organiser la défense des établissements et accoutumer les colons à une hiérarchie régulière, il voulut les diviser par compagnies; chaque compagnie devait être guidée par un officier désigné par lui. Les habitants du petit Goave, qui n'avaient jamais pris conseil que d'eux-mêmes, virent dans les ré-



formes de d'Ogeron une atteinte à leur liberté. Ils déclarèrent qu'ayant conquis eux-mêmes ce poste sur les Espagnols, ils ne reconnaissaient à personne le droit de leur parler en maître, et plusieurs d'entre eux jurèrent que si le gouverneur se présentait pour exécuter son dessein, ils le jetteraient à la mer.

Ces menaces ayant été rapportées à d'Ogeron, il partit de la Tortue sur une petite chaloupe, se présenta seul au petit Goave, fit assembler les habitants, les divisa par compagnies, leur donna des officiers, et leur fit prêter serment d'obéissance, sans qu'il se proférât un seul murmure, tant était grande l'impression qu'avait faite la hardiesse de sa démarche. Ces farouches aventuriers ne purent s'empêcher d'accepter pour chef un homme assez audacieux pour venir les braver.

Les flibustiers tentèrent aussi de lui résister. Il avait décidé que, pour éviter toute supercherie et toute contestation, les partages de leurs prises se feraient en sa présence. Les flibustiers, réunis au nombre de quatre cents, dans l'île de la Tortue, décidèrent qu'ils n'accepteraient aucun contrôle, et prétendirent [redacted]

nations, s'indignaient d'être obligés de vendre, sans concurrence, leurs marchandises à une compagnie qui fixait arbitrairement les prix, et les empêchait, en outre, d'acheter à tout autre qu'à ses agents les denrées dont ils avaient besoin. Déjà, dans les autres Antilles, accoutumées cependant à une discipline plus exacte, les colons s'étaient plus d'une fois soulevés contre les agents de la compagnie; il fallut donc à d'Ogeron une fermeté bien grande et souvent une indulgence bien entendue pour accoutumer insensiblement ses remuants colons à un régime dont l'arbitraire ne pouvait se justifier.

Les flibustiers, que rien n'attachait au sol, manifestaient l'intention de chercher des parages plus avantageux. C'était d'autant plus à craindre, que le gouverneur anglais de la Jamaïque cherchait à les attirer chez lui. D'Ogeron sut les retenir par quelques concessions habilement faites, par les secours qu'il leur accordait pour leurs équipements, par les encouragements qu'il donnait à leurs courses. Sa place de gouverneur lui valait une part des prises; il la leur céda. La paix de la France avec l'Espa- [redacted]

[redacted]

D'autres émigrations firent bientôt baisser le taux de la denrée matrimoniale. Malheureusement, les femmes envoyées de la métropole ne pouvaient être que des créatures perdues. Quelques-unes d'entre elles ne voulurent pas même s'asservir au mariage; d'autres s'engageaient pour trois ans. On peut juger des désordres que durent présenter les commencements d'une colonie formée par des bandits associés à des filles publiques. Et cependant d'Ogeron, qu'aucune difficulté ne rebutait, sut établir si bien son autorité sur ces natures indomptées, que le bien-être de la colonie se développait rapidement, et quatre ans après son arrivée, le nombre des cultivateurs se montait à quinze cents. Déjà même les nègres esclaves y étaient employés en grand nombre.

La guerre qui éclata en 1666 entre la France et l'Angleterre fit craindre à d'Ogeron de voir compromettre ses établissements, s'il les maintenait à la Tortue. Les forces des Anglais à la Jamaïque étaient considérables, et l'île n'aurait pu être défendue contre un débarquement nombreux. Il commanda donc à tous les marchands et à tous les principaux habitants de l'île de transporter à Saint-Domingue tout ce qu'ils possédaient, et s'y retira avec eux, ne laissant sur la montagne de la Tortue qu'un petit fort que sa position rendait presque inexpugnable. Dès lors les établissements de Saint-Domingue s'accrurent, et l'île de la Tortue, qui d'abord avait été la colonie principale, ne fut plus qu'une annexe de la grande terre. Toute la côte septentrionale, qui s'étend du port Margot au port de la Paix, fut couverte d'habitants, et de nouveaux émigrants venus de France ajoutaient aux forces de la colonie.

Les Espagnols secouaient de temps à autre leur indolence pour attaquer leurs entreprenants voisins; mais ceux-ci se défendaient vaillamment, et se sentirent bientôt assez forts pour devenir agresseurs à leur tour. D'Ogeron, qu'aucune entreprise ne devait étonner après avoir dompté les boucaniers, ne songeait à rien moins qu'à la conquête de l'île entière. La première expédition fut dirigée contre Santiago; il en chargea cinq cents flibustiers, sous la conduite de Delille, un de leurs plus fameux capitaines.

A l'approche de ces redoutables assaillants, les habitants s'enfuirent les uns à la Conception, les autres dans les bois. Delille en surprit plusieurs, leur fit payer de fortes rançons, commit dans la ville des dégâts considérables, enleva un grand nombre de bestiaux, et menaça de brûler la ville si on ne lui comptait vingt-cinq mille piastres. On s'empressa de le satisfaire, et cette somme fut partagée entre les flibustiers.

L'année suivante, 1670, d'Ogeron eut à lutter contre une insurrection générale, occasionnée par les restrictions apportées au commerce. Les navires étrangers donnant toutes les marchandises à un tiers meilleur marché que la compagnie, d'Ogeron tenta en vain de s'opposer aux transactions commerciales; les colons insurgés tirèrent sur ses chaloupes, se répandirent sur toute la côte, appelant les habitants aux armes, et brûlant les maisons de ceux qui refusaient de se joindre à eux. Les troubles se prolongèrent pendant près d'un an, et ne cessèrent que quand d'Ogeron eut consenti à admettre tous les navires français sans distinction, moyennant cinq pour cent d'entrée et de sortie au profit de la compagnie.

Tous ces obstacles n'empêchaient pas d'Ogeron de travailler au développement de la colonie. Pour mieux y affermir son autorité, et y introduire des éléments d'ordre, il fit venir beaucoup de familles de Bretagne et d'Anjou, en sorte que les boucaniers ne se trouvaient plus en majorité.

Mais sa constante préoccupation était d'arriver à l'expulsion totale des Espagnols. Il fit dans ce dessein un voyage à Paris pour solliciter du gouvernement les secours nécessaires à l'accomplissement de son projet; mais il y mourut en 1675, avant d'avoir pu obtenir une décision qu'il sollicitait avec tant d'ardeur. Son neveu, Pouancey, fut désigné pour son successeur.

Ce fut ce nouveau gouverneur qui concentra une partie notable de la population dans la plaine du cap Français, et depuis ce temps la ville du Cap est devenue le siége du gouvernement.

En 1678, une révolte de nègres com-

promit la tranquillité de la colonie : on envoya contre eux un corps de flibustiers, qui les dispersa. Les chefs furent tués ; les autres se réfugièrent sur les terres des Espagnols.

Pouancey, mort en 1682, fut remplacé par de Cussy. Les développements de la colonie firent songer à y introduire une administration régulière. Un conseil supérieur fut installé à Léogane, avec un siége de justice. D'autres siéges furent établis au petit Goave, au port de Paix et au Cap.

Mais les entraves apportées au commerce arrêtaient l'essor de la production. Le tabac trouvait un débit très-avantageux : l'exploitation en fut livrée à une compagnie exclusive. Sur les plaintes des habitants, la compagnie fut supprimée, mais la vente du tabac fut ensuite mise à ferme. Les habitants offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de ceux de transport, le quart de tout le tabac qu'ils introduiraient dans le royaume, pourvu qu'on leur laissât la libre disposition des trois autres quarts. Les intrigues et la corruption empêchèrent d'accueillir ces propositions favorables. Mais la compagnie [redacted]

dans la petite île de Sainte-Claire. Le butin fut considérable. On trouva dans la ville des marchandises de diverses espèces, beaucoup de perles et de pierreries, une quantité prodigieuse de vaisselle d'argent, et soixante-dix mille piastres. En outre, le gouverneur convint de donner, pour sa rançon, celle de la ville, de l'artillerie et des navires, un million de piastres en or (1).

Les heureux résultats de cette entreprise n'étaient pas de nature à détourner les flibustiers de leurs habitudes. Pour occuper encore leur humeur turbulente, de Cussy les conduisit à l'attaque de Santiago. Le 6 juillet 1689, les Espagnols tentèrent de disputer le passage aux Français dans les mornes qui bordent la rivière d'Amine; mais, après un combat acharné, ils durent se retirer devant les assaillants. De Cussy entra aussitôt dans la ville, qu'il trouva entièrement déserte. Dans les maisons démeublées, il ne restait que des vivres et des boissons. Quelques Français eurent l'imprudence d'y goûter et moururent sur-le-champ. Les vivres étaient empoisonnés. Ce lâche guet-apens mit les troupes en fureur : la ville fut livrée [redacted]

[redacted]

çais dans les Antilles, se présentèrent à propos pour renforcer la population amoindrie de Saint-Domingue. On leur donna des terres à cultiver, et l'on prit de nouvelles mesures pour résister à l'ennemi.

Le nouveau gouverneur, Ducasse, depuis longtemps employé dans la compagnie du Sénégal, prit des mesures énergiques pour arracher la colonie à la destruction qui la menaçait. Les Espagnols, avec leurs vaisseaux nombreux, bloquaient presque tous les ports français, en même temps que leurs forces de terre, qui avaient pris l'offensive, remportaient chaque jour quelques avantages sur les troupes françaises. La colonie était dépourvue de fortifications, de munitions et de vaisseaux. Le nombre des intrépides flibustiers était considérablement diminué. Ducasse ne se découragea pas, pourvut à tout, et entreprit même de faire une diversion, en allant attaquer San-Domingo. Il en écrivit à Paris pour en obtenir les secours nécessaires à l'exécution de son plan; mais il ne fut pas dans ses sollicitations plus heureux que d'Ogeron.

Cependant deux ans avaient suffi à cet habile gouverneur pour changer entièrement la face des choses. Non-seulement il repoussa partout les Espagnols, mais il se sentit assez fort pour aller, en 1694, attaquer les Anglais à la Jamaïque. Les villes anglaises furent entièrement ravagées, et Ducasse revint avec un butin considérable et trois mille nègres.

Les ennemis, exaspérés de cette audace, réunirent leurs forces pour écraser d'un seul coup cette colonie incommode. Au mois de juillet 1695, les escadres combinées de l'Angleterre et de l'Espagne, fortes de vingt-quatre voiles, portant quatre mille hommes de troupes anglaises et deux mille Espagnols, se présentèrent devant le Cap. Toutes les positions furent enlevées l'une après l'autre, malgré la résistance désespérée de Ducasse, qui d'ailleurs fut mal secondé.

Le Port de Paix succomba ensuite, ainsi que toutes les places voisines. C'en était peut-être fait à jamais de la colonie, si la division ne s'était mise entre les vainqueurs. Les malheureux Français, errants, sans asile et sans subsistances, furent très-étonnés de voir les Anglais et les Espagnols se retirer chacun de leur côté. Ils ne connurent que plus tard la cause du heureux hasard qui les sauvait.

Dans le moment même où toutes les ressources lui manquaient, Ducasse reçut ordre de tout préparer pour recevoir les colons de Sainte-Croix. Cette île venait aussi d'être prise par les Anglais, et il fallait pourvoir aux besoins des nouveaux venus. On les recueillit, mais non sans murmurer : le malheur ne rend pas hospitalier.

Ducasse envoya de nouvelles représentations à Versailles, pour démontrer la nécessité d'occuper toute l'île, déclarant que la colonie française serait toujours compromise par le voisinage d'établissements ennemis, qui offraient constamment un refuge ouvert aux mécontents de toutes sortes, et surtout aux esclaves, qui fuyaient la captivité. Il ne pouvait oublier que dans la dernière expédition, les Espagnols menaient avec eux quatre cents nègres échappés des habitations françaises, et qui avaient combattu avec un acharnement incroyable.

La cour négligea les sages avis du gouverneur : au lieu de seconder Ducasse, elle le mit lui-même à contribution. Une escadre de sept vaisseaux, sous les ordres du commandant de Pointis, toucha à Saint-Domingue en 1697, avec ordre d'y lever toutes les troupes disponibles de la colonie. Cette expédition était destinée pour le golfe du Mexique. On fit un appel aux flibustiers et aux faibles restes des boucaniers. Mille à douze cents hommes se joignirent à de Pointis, et la flotte, suivie de petits bâtiments corsaires, alla mettre le siége devant Carthagène, la ville la plus florissante que les Espagnols possédassent alors dans le nouveau monde.

Les habitants essayèrent en vain de se défendre. Après quinze jours d'une vive résistance, ils capitulèrent. L'acte de capitulation portait que tous les trésors du roi d'Espagne, toutes les sommes dont le commerce de Carthagène se trouverait possesseur, pour ses commettants d'Europe ou des autres possessions américaines, et la moitié des richesses mobilières de tous les habitants, seraient remis aux vainqueurs; cependant, après

que ces engagements furent accomplis, en dépit de la promesse solennelle de l'amiral français, la ville fut mise au pillage, et l'on n'épargna ni les couvents ni les églises.

Le butin recueilli en vertu de la capitulation s'élevait, selon la déclaration de de Pointis, à environ dix millions.

Mais si la flotte était chargée de riches dépouilles, les flibustiers n'avaient reçu qu'une faible part de cet immense butin.

Se considérant comme frustrés du prix de leur valeur, ils voulaient attaquer le vaisseau amiral pour reprendre un butin qui, selon eux, était leur propriété, lorsqu'un d'eux les arrête. « Frères, dit-il, nous avons tort d'accuser ce chien; il n'emporte rien du nôtre; il a laissé notre part à Carthagène; c'est là qu'il faut l'aller chercher (1). »

D'énergiques applaudissements répondent à cette allocution. Le signal est donné à tous les bâtiments flibustiers, qui font voile en toute hâte vers la ville.

En voyant débarquer de nouveau ces terribles aventuriers, les habitants, épouvantés, s'étaient renfermés dans la grande église. Les flibustiers mirent des sentinelles à toutes les portes, et l'un [redacted]

de charger de toutes les malédictions imaginables (1). »

L'orateur flibustier avait à peine cessé de parler, qu'un religieux monta en chaire, et exhorta pieusement ses auditeurs à se soumettre aux décrets de la Providence, en livrant sans réserve tout ce qui leur restait d'or, d'argent et de bijoux. Une quête fut aussitôt faite dans l'église encombrée; mais, malgré les menaces du flibustier et les exhortations du prédicateur, la somme demandée fut bien loin d'être atteinte.

Alors les flibustiers, fidèles à leur parole, se précipitèrent à travers la ville, forçant les maisons, saccageant les églises, bouleversant les tombeaux, fusillant les habitants, ou les mettant à la torture pour se faire livrer leur argent.

Ces mesures cruelles eurent plus d'effet que l'éloquence du moine. Dès le même jour, on apporta aux farouches vainqueurs environ un million de piastres. Ils s'en contentèrent, et se remirent en mer. Mais, rencontrés par les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, ils essayèrent en vain de lutter avec désespoir contre des forces irrésistibles; la plupart de leurs bâtiments [redacted]

[redacted]

çais à Saint-Domingue, par la reconnaissance officielle des droits de la colonie.

Les limites des possessions françaises furent fixées à la pointe du cap Rose au nord, à la pointe de la Béate au midi.

Cependant les malheurs qui avaient durant tant d'années accablé les colons, en avaient aussi considérablement diminué le nombre. Toute la partie du sud, ayant cinquante lieues de côtes, contenait à peine quelques misérables huttes, sous lesquelles végétaient une centaine d'habitants.

Mais au moins la colonie n'était plus considérée comme une usurpation, et les Français étaient déclarés maîtres souverains d'un vaste territoire (1697).

CHAPITRE V.

Depuis la paix de Ryswick jusqu'à la révolution française, 1697 à 1789. Abus des compagnies. Leur dissolution. Entraves à la liberté du commerce. Richesses de la colonie.

Après la paix de Ryswick, le gouvernement français songea à favoriser le développement de ses colonies. Malheureusement le système des monopoles était encore considéré comme le plus profitable, et la liberté d'un commerce sans restrictions eût semblé aux hommes politiques d'alors une dangereuse extravagance. Pour peupler et fertiliser la partie du sud de Saint-Domingue, on ne trouva rien de mieux que d'en faire concession à une compagnie, pour l'espace de trente années.

Cette compagnie, qui prit le nom de Saint-Louis, s'engagea à former une caisse de douze cent mille francs, au moyen de laquelle elle ferait un commerce interlope avec le continent espagnol, et à transporter dans l'espace de cinq ans, sur le territoire qui lui était cédé, quinze cents blancs et deux mille cinq cents noirs.

Les priviléges de la compagnie consistaient dans le droit de vendre et d'acheter exclusivement dans la partie de l'île qui lui était abandonnée, en s'engageant toutefois à recevoir toutes les productions du sol au prix qu'elles auraient dans les autres quartiers de l'île. En outre, il restait aux colons la liberté de prendre où ils voudraient les choses dont la compagnie les laisserait manquer, et de payer avec leurs denrées tout ce qu'ils auraient acheté.

Pour attirer les cultivateurs, la compagnie livra gratuitement les terres, et les nouveaux colons reçurent d'elles des esclaves payables en trois ans.

Cette compagnie, comme toutes les autres, abusa de ses priviléges; et cependant ruinée par la profusion de ses agents, accablée de dettes, elle demanda, en 1720, la résiliation de son contrat, et remit tous ses droits au gouvernement, qui les transmit à la compagnie des Indes. On s'imaginait toujours qu'on ne pouvait se passer des traitants.

Il faut convenir, au surplus, que la compagnie, tout en se ruinant, tout en arrêtant l'essor de la colonie par une mauvaise direction, n'en laissait pas moins sur le territoire du sud des plantations nombreuses, qui ajoutaient considérablement aux richesses générales de Saint-Domingue.

La tranquillité de l'Europe fut encore une fois troublée par la guerre de la succession d'Espagne. Mais cette fois, les cours de Versailles et de Madrid agissant de concert, la paix intérieure de Saint-Domingue ne souffrit aucune interruption.

De nouveaux règlements administratifs introduisirent dans la colonie un ordre plus régulier. Le pouvoir civil et le pouvoir militaire, jusque-là réunis entre les mains du gouverneur, furent séparés. Un intendant royal fut investi de toute l'autorité judiciaire. Le gouverneur resta chargé du pouvoir exécutif.

En 1707, le comte de Choiseul-Beaupré, ayant été appelé au gouvernement de l'île, fit rassembler les débris des flibustiers. Il avait le projet d'organiser ces intrépides marins, en les fournissant de vaisseaux armés en course, pour attaquer les navires ennemis qui se montreraient dans la mer des Antilles, et pour y servir de protection au commerce français. Mais sa mort fit échouer ce plan; et depuis lors on n'entendit plus parler des flibustiers. Les uns se firent cultivateurs, les autres, plus opiniâtres, allèrent chercher des aventures dans d'autres régions.

L'état florissant de la colonie reçut, en 1715, une notable atteinte par un désastre qui ne pouvait être ni empêché

ni prévu. Les cacaoyers, qui formaient un des produits les plus importants de l'île, périrent jusqu'au dernier. Les pertes immenses des colons n'étaient pas encore réparées, lorsqu'en 1720 des provisions considérables de leurs denrées envoyées à Paris furent payées en billets de la banque de Law, dont la subite dépréciation ruina tous ceux qui en étaient détenteurs.

Cette catastrophe, dont les habitants dépouillés rendirent responsable la compagnie des Indes, augmenta la haine que depuis longtemps ils portaient aux traitants.

La compagnie avait en outre le monopole de la traite des nègres, à la condition qu'elle en amènerait deux mille par an, tandis qu'il en aurait fallu dix fois autant pour les besoins de la colonie. La culture manquait de bras, et l'insuffisance des esclaves en faisait hausser le prix. Le mécontentement était à son comble, lorsqu'en 1722, il se manifesta ouvertement par une prise d'armes générale. Les agents de la compagnie furent chassés; tous les édifices, les magasins, les dépôts qui lui appartenaient, furent brûlés; ses vaisseaux furent re- [redacted]

français furent admis à faire librement le négoce d'importation et d'exportation.

Mais les étrangers étaient exclus, et cette restriction eut pour la colonie des effets désastreux. En effet, l'affaiblissement de la marine française mettait en temps de guerre les possessions lointaines à la discrétion des flottes anglaises : les vaisseaux français ne pouvant en approcher, les vaisseaux neutres en étant exclus, les denrées les plus essentielles manquaient à ces riches propriétaires, qui, environnés de leurs ballots de coton, de café et de sucre, ne pouvaient les échanger contre du pain. Aussi, en 1745, toutes les Antilles françaises eurent à souffrir une horrible disette. La guerre, qui se renouvela en 1756, redoubla leur misère. A Saint-Domingue, un baril de farine, de moins de deux quintaux, se vendait 600 livres; la barrique de vin de Bordeaux, qui auparavant ne coûtait guère que 100 à 120 livres, monta jusqu'à 1200. En même temps le prix des sucres et du café décroissait en proportion : les objets de première nécessité manquaient, et l'on vit une paire de souliers s'échanger pour 1500 livres pesant de sucre brut (1). [redacted]

[redacted]

dèrent hautement la suppression des lois prohibitives, dont les cruels résultats venaient de s'appesantir sur eux. Ils rencontrèrent de violents obstacles dans les réclamations intéressées des négociants des ports français, qui s'écriaient qu'on allait les ruiner, si l'on admettait la concurrence de l'étranger. Le gouvernement, frappé des maux réels des colons, mais redoutant les malheurs beaucoup plus incertains de la concurrence, prit des demi-mesures qui ne satisfirent aucun des intérêts. Un arrêté du conseil d'État, en date du 29 juillet 1767, rendit neutres le port du Carénage à Sainte-Lucie, pour les îles du Vent, et celui du môle Saint-Nicolas pour Saint-Domingue. Les étrangers purent y apporter du riz, des bois, des légumes et des animaux vivants. L'importation des salaisons, soit en viande, soit en poisson, ainsi que celle des ustensiles de toute espèce, continua d'y être interdite.

En choisissant comme lieu d'entrepôt le môle Saint-Nicolas, qui était séparé du Cap par une côte de soixante lieues, on avait espéré que le cabotage qui devait en naître, formerait pour la guerre une pépinière de bons matelots. Mais l'expérience prouva toute l'erreur de ce calcul. Les caboteurs, gens de toutes nations et de toutes couleurs, disparurent au premier signal de guerre, et plusieurs d'entre eux s'en allèrent servir sur les corsaires ennemis, et firent d'autant plus de mal, qu'ils connaissaient mieux les côtes.

De plus, les longueurs et les difficultés du cabotage de l'entrepôt aux différentes parties de l'île, les frais d'entrepôt, ceux d'un double transport, renchérissaient tous les objets.

Un nouveau monopole s'était d'ailleurs établi. Les négociants établis au môle Saint-Nicolas s'étaient associés ensemble pour fixer le prix des objets importés. D'une part dépositaires de toutes les denrées étrangères, consignataires, de l'autre, de toutes les marchandises de l'intérieur, ils tenaient à leur discrétion les acheteurs et les vendeurs. En passant dans les vaisseaux des caboteurs, les marchandises augmentaient de prix; puis elles entraient dans les magasins des négociants du Cap, qui devaient y trouver leur bénéfice. De sorte que de main en main, le prix de chaque objet augmentant toujours, il était livré au consommateur après avoir en route quadruplé ou décuplé. La liberté, si restreinte, du commerce étranger devenait une véritable illusion ou un impôt onéreux.

Aussi s'organisa-t-il une contrebande active, que favorisait le développement des côtes à parcourir du môle au Cap. M. Placide Justin estime à la somme de vingt millions le produit annuel de la contrebande (1). Est-il besoin d'un autre argument pour démontrer tous les défauts d'une organisation vicieuse?

Cependant, malgré tous les obstacles, les richesses de la colonie se développaient avec une rapidité prodigieuse. La suppression des compagnies permit à la traite des nègres de s'étendre sans restrictions. Les travailleurs abondèrent, et les produits divers des plantations se multiplièrent à l'infini. C'est une vérité triste à confesser; mais on ne saurait disconvenir que l'acquisition régulière d'esclaves sans cesse renouvelés n'ait été la source et peut-être l'unique condition des prospérités coloniales.

Malheureusement, avec le système prohibitif, le moindre incident extérieur compromettait les colonies, et même les événements du hasard les livraient sans défense à l'avidité des accapareurs. En 1766, un ouragan avait dévasté la Martinique: les négociants français, au lieu de venir en aide aux colons, suspendirent leurs transactions. Les pertes étaient énormes; on enlevait les moyens de les réparer.

En 1770, Saint-Domingue fut bouleversé par un tremblement de terre: toutes les récoltes furent ruinées, les provisions détruites. Une famine était imminente: un riche propriétaire offrit d'aller à la Jamaïque chercher des subsistances et de faire les avances nécessaires. Les capitaines des navires en rade, représentants des armateurs de la métropole, s'opposèrent à ce qu'on autorisât le commerce avec les Anglais, assurant qu'ils avaient à bord des vivres pour quinze jours. Ils firent du pain, et le livrèrent à un prix exorbitant. La misère publique fut exploitée avec une audace

(1) P. 117.

inouïe, et les payements exigés avec une rigueur impardonnable. La famine fit périr les esclaves par milliers.

Tous ces désastres n'empêchaient pas les négociants des ports français de solliciter la suppression des deux entrepôts ; tandis que les colonies, de leur côté, demandaient qu'on leur en accordât un plus grand nombre.

De nombreuses conférences eurent lieu en 1775 et 1776 entre les ministres et les députés de la culture coloniale. Mais les réclamations hostiles du commerce français empêchèrent toute amélioration.

La puissance des agents du monopole se manifesta encore en 1778, lors de la guerre de l'indépendance américaine. Instruit par les faits du passé, le cabinet de Versailles autorisa l'admission des neutres dans les ports des Antilles pour toute la durée de la guerre. Les clameurs des négociants français recommencèrent : il fallut céder, et l'édit d'admission fut rapporté quinze jours après sa promulgation. Cependant ce ne fut que sur l'engagement formel des négociants d'alimenter, malgré la guerre, le commerce des Antilles. Ils le tentèrent ; mais l'ennemi était maître des mers. Tous les [redacted]

prohibitives furent renouvelées dans toute leur rigueur. Il ne fallut que quelques semaines pour faire renaître la pénurie ; le prix de tous les objets d'importation quintupla. La contrebande, qui est toujours la mesure des vices d'un système, s'organisa sur une vaste échelle. Les plaintes des colonies retentirent plus fortes que jamais. La famine se faisait déjà sentir : c'était pour elles le premier résultat de la paix.

Instruit par tant d'exemples, le cabinet de Versailles décida de nouvelles mesures. Un édit du 30 août 1784, reconnaissant l'insuffisance du port unique d'entrepôt établi au môle Saint-Nicolas, le supprima pour en ouvrir trois autres, au Cap français, au Port-au-Prince et au port Saint-Louis. On y permettait l'introduction des bois de toute espèce, des bestiaux vivants de toute nature, et du bœuf salé. Ce régime subsista jusqu'en 1789.

Avant de nous occuper de cette époque fameuse, il est bon d'examiner quel était alors l'état de Saint-Domingue dans toutes ses parties. Ce tableau sera comme le bilan de la florissante colonie qui devra bientôt cesser de faire partie des possessions françaises.

[redacted]

[redacted]

et leurs auxiliaires envoyés d'Europe; les *créoles*, descendants des Européens établis dans le pays; les *métis*, nés du mélange du sang européen et du sang indien; les *mulâtres*, fruits de l'union des blancs et des noirs; enfin les nègres importés d'Afrique ou nés dans l'île.

Toutes ces races réunies formaient une population de cent cinquante-deux mille âmes, qui se subdivisaient en soixante mille créoles, trente mille esclaves et soixante-deux mille libres de toute couleur.

San-Domingo possédait un siége archiépiscopal et une cour de justice. Le gouvernement intérieur des villes était confié à des municipalités locales. Le chef suprême du gouvernement était le vice-roi de la Nouvelle-Espagne.

Dans la partie française, l'exercice du gouvernement civil et judiciaire, réglé par lettres patentes du mois d'août 1685, était confié à un conseil souverain, et quatre siéges royaux qui y ressortissaient.

Le conseil était composé du gouverneur, de l'intendant de la justice, police et finances, de deux lieutenants faisant les fonctions d'avocats de la couronne, et de douze conseillers. Il jugeait en dernier ressort tous les procès, tant civils que criminels sur les appels des sentences des siéges royaux. Le siége du conseil souverain était au bourg de Goave.

Les quatre siéges royaux étaient fixés au Goave, à Léogane, au Port-de-Paix et au Cap.

La colonie française était divisée en trois provinces, celle du nord, celle de l'ouest, et celle du sud; elles avaient chacune un député gouverneur. Les trois provinces formaient cinquante-deux paroisses.

Le gouverneur de l'île, lieutenant général du roi, commandait les forces de terre et de mer, avec un pouvoir arbitraire sur la liberté des citoyens. Il pouvait même suspendre le cours de la justice.

L'intendant était préposé à l'administration des finances, et il avait seul la disposition des deniers publics.

Les impôts de toute nature étaient réglés par un conseil composé des chefs des différents services.

Les troupes envoyées dans la colonie se montaient ordinairement à deux ou trois mille hommes; mais chacune des paroisses avait une milice composée d'une ou deux compagnies de blancs, d'une compagnie de mulâtres, et d'une compagnie de noirs libres.

La population se divisait en *créoles*, en *hommes de couleur*, dénomination sous laquelle on comprenait les mulâtres et les noirs libres, et en *esclaves*.

Les statistiques ne sont pas d'accord sur le nombre exact des différentes races; mais, d'après les différentes évaluations, on peut les porter, en 1789, à environ trente mille blancs, vingt-huit mille hommes de couleur et cinq cent mille esclaves.

Les blancs se divisaient en *planteurs*, qui résidaient dans les campagnes; en *négociants*, qui habitaient les villes; et en *petits blancs*, qui exerçaient les arts mécaniques et le commerce de détail. On appelait aussi de ce nom ceux des planteurs qui n'avaient pas plus de vingt esclaves.

Les hommes de couleur, quoique libres, n'étaient pas régis par la même législation que les créoles. Ils étaient exclus de toutes les charges publiques et de toutes les professions libérales : ils ne pouvaient être ni avocats, ni médecins, ni prêtres, ni pharmaciens, ni instituteurs.

La colonie renfermait quatorze villes, vingt-cinq bourgs, neuf mille habitations. L'île possédait quarante-huit mille mulets, trente-cinq mille chevaux, et deux cent quarante mille têtes de grand et petit bétail.

Les manufactures se divisaient en 793 sucreries, 3,117 caféières, 3,150 indigoteries, 735 cotonnières.

Ces nombreux établissements produisaient un immense mouvement d'affaires. En 1789, il fut de 716,715,962 livres, divisées en 461,343,678 livres d'exportation et 255,372,284 livres d'importation. Sur le total de cette somme le trésor prélevait 21,587,180 livres d'impôts directs ou indirects.

Cette même année, la colonie avait reçu dans ses ports en navires français 515
en navires étrangers 1063
1578

lesquels bâtiments avaient emporté de l'île :

120 millions pesant de livres de sucre terré.
250 millions de sucre brut,
230 millions de café,
1 million d'indigo,
8 millions de coton,
20,000 cuirs de bœufs.

On estime, en outre, à 30 millions de livre de sucre, 20 millions de café, 3 millions ½ de coton, ce qui fut enlevé en contrebande par les Anglais, les Hollandais et les Américains.

Il fut de plus exporté des sirops pour la valeur de 25 millions espèces, et du bois d'acajou pour la valeur de deux millions (1).

Si l'on considère qu'à cette époque l'importation et l'exportation générales du royaume ne s'élevaient qu'à 1,097,760,000 livres, on verra que la colonie française de Saint-Domingue comprenait à elle seule près des deux tiers du commerce extérieur de la France.

En effet, Saint-Domingue était devenu le grand marché du nouveau monde, et les opulents colons oubliaient dans un faste royal les nombreuses vicissitudes qui avaient frappé la colonie, ne prévoyant guère les malheurs inouïs que

IIe PARTIE. — RÉVOLUTION ET RÉPUBLIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Trois phases de la révolution. Insurrection des blancs. Insurrection des mulâtres. Insurrection des noirs.

La révolution de Saint-Domingue se partage en trois époques très-distinctes, qui correspondent à des idées d'un différent ordre, à des oppressions de différente nature.

La première époque comprend la révolution des blancs, la seconde la révolution des mulâtres, la troisième la révolution des nègres.

Trois fois retentit le cri d'affranchissement, trois fois par des races différentes. Ce sont les phases successives d'un même drame, où les personnages changent à chaque acte, mais où les événements se ressemblent : mélange effrayant de massacres, d'incendies et d'atroces cruautés. Les riches sont chassés, mais avec eux les richesses; les blancs sont exterminés, mais avec eux la civilisation européenne. Saint-Domingue conquiert la liberté; mais la liberté

[redacted]

L'affranchissement des États-Unis avait été pour eux comme un signal de régénération. Eux aussi, voulaient constituer une nationalité souveraine, et demander, en retour des richesses qu'ils envoyaient à la métropole, une indépendance qu'ils croyaient mériter.

Ces idées fermentaient sourdement dans la colonie, et faisaient de rapides progrès dans toutes les têtes, lorsque vinrent y retentir les premiers actes de l'assemblée nationale.

Planteurs et négociants, petits blancs et mulâtres, chacun salua avec enthousiasme la révolution française. Les premiers y voyaient comme une sœur de la révolution américaine, qui devait leur apporter l'indépendance et la liberté du commerce. Ils comptaient se gouverner par eux-mêmes et voter leurs lois et leurs impôts. Il était bien entendu, du reste, que les petits blancs ne devaient pas partager leurs priviléges. On les réservait pour les emplois inférieurs.

Les petits blancs, de leur côté, voulaient que l'indépendance de l'île leur profitât comme aux riches: ils s'emparaient des principes d'égalité formulés par l'assemblée nationale, et faisaient la guerre aux priviléges de toute nature. Cependant il ne leur venait pas dans l'idée que les principes d'égalité pussent être applicables aux mulâtres: c'eût été pour eux une anomalie si étrange, qu'ils n'en admettaient même pas la possibilité.

Mais ce que les blancs ne pouvaient comprendre, les mulâtres le comprenaient parfaitement. Ils sentaient fort bien que si les grands planteurs, en vertu des droits du citoyen, voulaient se gouverner par eux-mêmes, que si les petits blancs, en vertu des principes d'égalité, voulaient avoir leur part au gouvernement, ils pouvaient bien, eux mulâtres, en vertu de leur droit d'hommes libres, faire entendre leur voix et compter pour quelque chose.

Ainsi, dès le commencement, la logique des idées révolutionnaires devient une cause de division, et les fausses idées d'une éducation vicieuse compromettent le succès de l'indépendance rêvée par les colons. Les riches satrapes des plantations considèrent les prétentions des petits blancs comme une impertinence; les uns et les autres considèrent les prétentions des mulâtres comme une monstruosité.

Enfin, pour que rien d'étrange ne manquât à cet ensemble de vanités, les mulâtres n'imaginaient pas que les nègres dussent être libres, et pussent invoquer les droits de citoyens. Ils consentirent bien, plus tard, à les accepter comme des égaux; mais ce ne fut qu'après avoir été vaincus par eux. Et encore ce furent les blancs qui, les premiers, appelèrent les nègres à la liberté, en leur donnant des armes pour combattre les mulâtres.

Les différents partis que nous venons de signaler, en apprenant les événements de la France, durent nécessairement donner toute carrière à leurs espérances. Chacun s'agita de son côté.

Les mulâtres avaient des commissaires à Paris, qui étaient appuyés par la société philanthropique des *Amis des Noirs*.

De leur côté, les grands propriétaires de Saint-Domingue qui se trouvaient à Paris se réunirent en club appelé club Massiac, du nom de celui chez lequel on se rencontrait. Ils demandaient pour l'île un gouvernement indépendant, tout en combattant les projets des *Amis des Noirs*.

Le 19 octobre 1789, les commissaires des mulâtres présentèrent à l'assemblée nationale une pétition, aux fins d'obtenir les droits civils et politiques. Le président répondit « qu'aucune partie de la nation ne réclamerait vainement ses droits auprès de l'assemblée des représentants du peuple français. »

A Saint-Domingue, les créoles n'attendaient même pas que la métropole sanctionnât leur indépendance. Déjà ils s'étaient formés en assemblées primaires, puis en assemblées provinciales représentant les trois grandes divisions de l'île : celle du nord tenait ses séances au Cap; celle de l'ouest, au Port-au-Prince; celle du sud aux Cayes.

Il est superflu d'ajouter qu'aucun homme de couleur ne fut admis dans ces assemblées. Ils réclamèrent. Le 2 novembre, un mulâtre, nommé Lacombe, demanda par une pétition adressée à l'assemblée provinciale du nord, qu'elle voulût bien appliquer aux hommes de

couleur la déclaration des droits de l'homme. L'assemblée, considérant l'écrit comme incendiaire, en fit pendre l'auteur. C'était logique : reconnaître aux mulâtres le droit de pétition, c'eût été admettre tous les autres droits. Mais les blancs ne permirent même pas aux gens de leur caste de soulever aucune discussion à ce sujet. Le 19 novembre, un vieillard de soixante-dix ans, Ferrand de Beaudière, sénéchal du Petit Goave (ouest), fut condamné à mort et décapité, pour avoir rédigé un mémoire où les hommes de couleur demandaient à envoyer des députés à l'assemblée provinciale de Port-au-Prince.

Le 27 février 1790, les trois assemblées provinciales prononcèrent leur dissolution, après avoir remis leurs pouvoirs à une assemblée générale qui devait régler toutes les affaires de la colonie. Elle se réunit à Saint-Marc le 15 avril, et décida que si le gouvernement français ne lui envoyait pas d'instructions avant trois mois, elle prendrait le gouvernement de la colonie.

Mais, sur ces entrefaites, un décret de l'assemblée nationale vint sanctionner la réunion de l'assemblée coloniale. [redacted]

qui lient les colonies à la métropole et qui assurent la conservation de leurs intérêts respectifs.

« 2. Dans les colonies où il existe des assemblées coloniales librement élues par les citoyens et avouées par eux, ces assemblées sont admises à exprimer le vœu de la colonie. Dans celles où il n'existe pas d'assemblées semblables, il en sera formé incessamment pour remplir les mêmes fonctions.

« 3. Le roi sera supplié de faire parvenir dans chaque colonie une instruction de l'assemblée nationale, renfermant, 1° les moyens de parvenir à la formation des assemblées coloniales dans les colonies où il n'en existe pas; 2° les bases générales auxquelles les assemblées coloniales devront se conformer dans les plans de constitution qu'elles présenteront.

« 4. Les plans préparés dans lesdites assemblées coloniales seront soumis à l'assemblée nationale, pour être examinés, décrétés par elle, et présentés à l'acceptation et à la sanction du roi.

« 5. Les décrets de l'assemblée nationale sur l'organisation des municipalités et des assemblées administratives [redacted]

[redacted]

vements contre eux. Jugeant favorablement des motifs qui ont animé les citoyens desdites colonies, elle déclare qu'il n'y a lieu contre eux à aucune inculpation, elle attend de leur patriotisme le maintien de la tranquillité; et une fidélité inviolable à la nation, à la loi et au roi. »

Le préambule de ce décret pouvait bien certainement permettre aux blancs de prétendre que les droits accordés ne concernaient qu'eux seuls, puisque l'assemblée nationale déclare « qu'elle n'a jamais entendu comprendre les colonies dans la constitution qu'elle a décrétée pour le royaume. » Les mulâtres ne pouvaient donc plus invoquer la déclaration des droits de l'homme. En outre, les législateurs métropolitains se montrant pleins de déférence pour « les convenances locales et particulières, » pouvait-il y avoir une convenance plus respectable aux yeux des créoles que leurs préjugés héréditaires contre les gens de couleur? Les mulâtres réclamèrent donc en vain le bénéfice du décret; on confirma leur exclusion, en vertu de ce décret même.

Cependant peu après parvinrent les instructions promises par l'acticle 3. Les mulâtres crurent y découvrir un passage qui reconnaissait leurs droits. Il y était dit que tout citoyen actif était électeur, et que « l'on devait considérer comme citoyen actif tout homme majeur, propriétaire d'immeubles, ou, à défaut d'une telle propriété, domicilié dans la paroisse depuis deux ans, et payant une contribution. »

Assurément les mulâtres ne forçaient pas l'interprétation, en soutenant qu'ils remplissaient toutes les conditions voulues pour être citoyen actif. Les colons répondaient que cette instruction supplémentaire ne pouvait annuler les termes d'un décret qu'elle était destinée à corroborer; que ce décret faisait toute réserve pour leurs convenances locales : or, rien ne leur semblait moins convenant que de considérer un mulâtre comme un citoyen actif. Le gouverneur de l'île, M. Peynier, accepta cette interprétation, et les blancs continuèrent seuls leur œuvre.

Ils y mirent l'ardeur et la précipitation qui est propre à la nature créole. Les plus fougueux révolutionnaires de Paris montraient moins d'emportement que les *patriotes* de Saint-Domingue : ils se mirent en insurrection ouverte contre le gouvernement de la colonie.

Les mulâtres, au contraire, qui espéraient faire reconnaître légalement leurs droits, appuyaient le gouverneur et les agents du roi; et par un étrange abus de mots, ces hommes auxquels on voulait refuser la qualité de citoyens, étaient appelés aristocrates, terme qui était alors un titre de proscription.

Le 28 mai 1790, l'assemblée générale de Saint-Marc publia les bases de la constitution coloniale. La minorité proposait qu'on se constituât en vertu des décrets de la métropole; mais la majorité fit déclarer qu'elle agissait en vertu du pouvoir de ses commettants.

C'était proclamer nettement l'indépendance de la colonie. Quelques articles de la déclaration du 28 mai n'étaient pas moins explicites. L'article 2 portait :

« Aucun acte du corps législatif, en ce qui concerne le régime intérieur de la colonie, ne sera regardé comme loi, à moins qu'il ne soit agréé par les représentants de la partie française de Saint-Domingue, librement et également élus et confirmés par le roi. »

L'art. 6 portait :

« Comme toutes les lois doivent être fondées sur le consentement de ceux qui doivent y obéir, la partie française de Saint-Domingue pourra proposer des règlements concernant les rapports commerciaux et autres rapports communs; et les décrets rendus à cette occasion par l'assemblée nationale n'auront force de lois dans la colonie, à moins qu'ils n'aient été consentis par l'assemblée coloniale. »

Ce décret, véritable manifeste d'affranchissement, effraya quelques membres de la minorité, qui donnèrent leur démission. Peynier, de son côté, chercha à défendre l'autorité compromise de la métropole.

Dès lors il y eut deux gouvernements à Saint-Domingue : celui du représentant de la France, et celui de l'assemblée de Saint-Marc. La garde nationale, qui avait remplacé les milices, se divisa en deux partis. Les uns, qui voulaient l'indépendance de la colonie, s'appelaient patriotes; les autres, qui voulaient maintenir

la soumission à la métropole, furent nommés aristocrates. Les deux partis se distinguèrent encore par le titre de pompons blancs et pompons rouges; ces derniers étaient les patriotes.

Les petits blancs, qui ne voyaient dans l'indépendance de l'île que le triomphe d'une oligarchie orgueilleuse, prirent parti pour Peynier. L'assemblée provinciale du nord se joignit aussi à lui. Elle y avait été déterminée par un décret de l'assemblée générale qui mettait un frein aux abus de l'usure et à la rapacité des hommes de loi. Les représentants du nord, presque tous avocats, juges, notaires ou avoués, se sentirent blessés dans leurs intérêts, et leurs opinions politiques se modifièrent en conséquence. Toutes les passions de la vanité, de la haine et de l'intérêt personnel, s'agitaient en tous sens.

L'assemblée provinciale consentit à grand peine à recevoir les commissaires de l'assemblée générale. Celle-ci déclara traîtres à la patrie les représentants du nord et leurs adhérents, proclama la liberté illimitée du commerce, licencia les deux régiments coloniaux, et en ordonna la réorganisation. Mais un seul détachement du régiment du Port-au- [redacted]

l'assemblée provinciale de l'ouest, qui faisait cause commune avec l'assemblée de Saint-Marc. Les représentants de l'ouest appelèrent pour les défendre quatre cents gardes nationaux au pompon rouge. Mauduit, à son arrivée, fut accueilli par une décharge générale qui lui tua quinze hommes. La troupe, exaspérée, s'élance dans la salle, les membres sautent pardessus les murs; l'hôtel est saccagé, et les soldats de Mauduit rapportent en triomphe les drapeaux des gardes nationaux en fuite.

L'assemblée générale, de son côté, annonçait l'intention de résister. Peynier dirigea contre elle le colonel Mauduit, tandis que la province du nord envoyait, de son côté, un corps nombreux, sous les ordres du baron de Vincent. Menacée par ces deux ennemis, l'assemblée vit paraître, à Saint-Marc, le vaisseau *le Léopard*, dont l'équipage offrit de la défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang; mais elle ne voulut pas risquer une lutte incertaine. Prenant une résolution subite et extravagante, le 8 août elle s'embarqua en masse sur *le Léopard*, pour aller demander à l'assemblée nationale la sanction de sa révolte. Quatre-vingts habi- [redacted]

[redacted]

cette île. Il venait d'Angleterre, avec la résolution de demander, les armes à la main, l'exécution du décret du 8 mars, en faveur des hommes de couleur. Secondé par son frère, Jacques Ogé, et par un autre mulâtre, nommé Chavannes, il réunit environ deux cents hommes de sa caste, se porta sur la Grande-Rivière, et somma l'assemblée provinciale du nord de mettre à exécution le décret de l'assemblée nationale.

Toutefois, dans sa proclamation, il a bien soin de séparer sa cause de celle des nègres esclaves, protestant, avec une sorte d'horreur, contre la pensée qu'on lui prêterait de vouloir les arracher à la servitude.

Mais, ce qu'il demandait, suffisait pour le charger d'un crime impardonnable. Les patriotes du Cap prirent les armes. Borel, chef de la garde nationale, marcha au-devant de lui, suivi des pompons rouges et des pompons blancs, qui oubliaient leurs querelles pour se porter contre l'ennemi commun. Les insurgés ne purent résister à des troupes nombreuses et mieux disciplinées que leurs faibles bandes : Chavannes et les deux frères Ogé parvinrent à se réfugier dans les possessions espagnoles. L'assemblée du nord demanda leur extradition, et le gouverneur espagnol, don Joachim Garcia, eut la faiblesse de les livrer.

Le procès des mulâtres vaincus s'instruisit au Cap, et dura deux mois, au milieu des frémissements de colère de la race blanche et des émotions silencieuses des hommes de couleur. Treize insurgés furent condamnés aux galères perpétuelles, vingt-deux à être pendus, et les deux frères Ogé, avec Chavannes, à être rompus vifs. L'assemblée provinciale, soit pour témoigner son horreur pour la révolte, soit pour imposer davantage à la population des parias par l'appareil de l'exécution, assista en corps au supplice

A dater de ce jour, les mulâtres se séparèrent à jamais du parti des créoles : une haine profonde prit racine dans leurs cœurs; et ils attendirent en silence le moment de faire éclater leur vengeance d'une manière assurée.

A peine les blancs eurent-ils apaisé la révolte des mulâtres, qu'ils reprirent à leur tour leurs menées insurrectionnelles. Blanchelande avait succédé à Peynier; deux frégates avaient été envoyées à Saint-Domingue, portant des troupes pour appuyer le gouverneur : c'étaient les seconds bataillons des régiments d'Artois et de Normandie. Mais déjà ils avaient été travaillés à Brest par des partisans de l'assemblée de Saint-Marc. A leur arrivée, Blanchelande leur donne l'ordre de débarquer au môle Saint-Nicolas : ils n'en tiennent pas compte, et débarquent à Port-au-Prince. Leur exemple entraîne les grenadiers de Mauduit, jusque-là dévoués au gouvernement. Les pompons rouges se mêlent aux soldats, les flattent, les exaltent : les secours envoyés au gouverneur deviennent un renfort pour les révoltés.

Les petits blancs sont également gagnés par des caresses et par la corruption. Tous les blancs vagabonds et sans aveu sont organisés en bandes, qu'on appelle troupes patriotiques et qui sont payées aux frais de la colonie.

L'assemblée provinciale de l'ouest reprend ses séances. Les pompons rouges redemandent leurs drapeaux enlevés par Mauduit : ils se portent en foule à sa demeure, entraînant avec eux la populace blanche, les soldats d'Artois et de Normandie et même les grenadiers de Mauduit. Celui-ci, voyant toute résistance impossible, se présente pour rendre les drapeaux. Une voix partie de la foule demande qu'il fasse des excuses à genoux. Mauduit, se redressant fièrement, ouvre son habit, et présente sa poitrine à la multitude. Il tombe aussitôt percé de mille coups. Les furieux qui l'entourent s'acharnent sur son cadavre, le hachent en morceaux, et promènent à travers la ville, avec des cris de joie, les lambeaux de sa chair sanglante. Les blancs avaient donné l'exemple de la révolte, ils donnent l'exemple du meurtre. Ces leçons ne devaient pas être perdues.

Chaque fraction de cette société en dissolution s'agitait pour satisfaire ses vengeances, ou faire valoir ses droits. Aux Cayes, deux riches planteurs sont tués par les petits blancs soulevés; et leurs têtes promenées sur des piques semblent un défi porté à la puissance de l'oligarchie.

Et cependant l'oligarchie était alors victorieuse. La mort de Mauduit termina la défaite de la puissance métropolitaine. Le gouverneur Blanchelande quitte le Port-au-Prince, et parcourt les villes, sans influence et sans autorité. Les colons s'administrent par leurs asssemblées. La première phase de la révolution de Saint-Domingue est achevée; l'insurrection des blancs l'a emporté. Une autre insurrection plus terrible va lui succéder.

Ici commence la seconde période.

L'insurrection des blancs avait été dirigée contre la puissance de la métropole. Celle des mulâtres eut un tout autre caractère; elle fut faite contre la suprématie des blancs, il est vrai, mais aussi à l'appui des actes de l'assemblée nationale : car, si l'on en excepte la vaine tentative de Vincent Ogé, les mulâtres ne prirent d'abord les armes que pour faire exécuter, en ce qui les concernait, les décrets de la métropole.

L'assemblée nationale avait été informée des troubles qu'avait occasionnés l'ambiguïté de son décret du 8 mars 1790. Appelée à se prononcer d'une

et coloniales futures, s'ils ont d'ailleurs les qualités requises. »

La première partie de ce décret prouve que l'assemblée nationale était loin encore de reconnaître le principe de l'affranchissement des noirs; mais la seconde partie admettait les réclamations des mulâtres de Saint-Domingue. Ainsi, par une étrange complication de faits, le même décret devait mettre les armes aux mains des mulâtres à cause de ce qu'on leur accordait, et des nègres à cause de ce qu'on leur refusait.

Quand le décret du 15 mai fut connu à Saint-Domingue, l'agitation fut extrême. Les mulâtres étaient ivres de joie; mais les blancs furent saisis d'une indignation si violente, qu'elle tenait du délire. Tous se déclarèrent en révolte ouverte contre la France, en refusant le serment civique, et la paroisse du Gros-Morne rendit un décret que nous devons rapporter, pour faire bien apprécier quelle était la folle exaltation des esprits.

En voici les termes :

« L'assemblée paroissiale du Gros-Morne, etc.;

« Considérant que les décrets des 13 et 15 mai étant une infraction aux dé-

[redacted]

colonies, laquelle est violée d'avance par la déclaration des droits de l'homme;

« Considérant enfin que la constitution de la colonie dépend de l'union de tous les colons, et de leur résistance par la force contre les ennemis de leur repos;

« Les habitants ici assemblés déclarent derechef adhérer et adhèrent à leur arrêté du 30 janvier, protestant contre tout ce qui a été fait et décrété par l'assemblée nationale, pour ou contre les colonies, et notamment celle de Saint-Domingue, et contre tout ce qu'elle fera ou décrétera par la suite;

« Protestent contre les décrets des 13 et 15 mai dernier, et contre l'admission dans la colonie des commissaires que l'assemblée nationale prétend y envoyer;

« Jurent tous sur l'honneur, en présence du Dieu des armées, qu'ils invoquent au pied de son sanctuaire, vers lequel ils sont prosternés, de repousser la force par la force, et de périr sous les ruines amoncelées de leurs propriétés, plutôt que souffrir qu'il soit porté une telle atteinte à leurs droits, d'où dépend le maintien politique de la colonie;

« Ordonnent à ceux qui se prétendent leurs députés dans l'assemblée nationale de se retirer; invitent tous les colons résidant en France de se rendre dans la colonie, pour y soutenir et défendre leurs droits, et coopérer au grand œuvre des lois qui doivent la régir dorénavant dans l'indépendance de celles de France. »

A dater de cette époque, les esprits sont dans une agitation si fiévreuse, les événements se précipitent avec une complication si désordonnée, qu'on a peine à suivre les incidents confus d'une histoire où des races diverses se font une guerre passionnée, cruelle, impitoyable, accumulant autour d'elles tous les éléments de destruction.

L'assemblée coloniale, réunie par des élections nouvelles, venait de s'établir au Cap. La question qui la préoccupait le plus était le décret du 15 mai. Cependant, un incident nouveau vint ajourner les discussions à ce sujet : dans les mois de juin et de juillet, des attroupements de nègres s'étaient formés dans la province de l'ouest; on les avait dissipés par de nombreuses arrestations et par des supplices multipliés. Vers le milieu d'août, les mêmes faits s'étaient reproduits dans le nord, où une habitation avait été incendiée; de nouveaux supplices avaient encore comprimé le mouvement. Mais, le 22 août, à dix heures du soir, tous les esclaves de l'habitation Turpin se soulèvent, sous la conduite du nègre Boukmann, entraînent avec eux les nègres des habitations voisines, envahissent les environs du Cap, massacrant tous les blancs qu'ils peuvent surprendre, et portant comme trophée, et comme emblème de leurs projets de vengeance, le cadavre d'un enfant blanc au bout d'une pique.

Ceux des blancs qui échappent au massacre gagnent le Cap, annonçant la formidable insurrection qui s'avance. Au milieu de la confusion causée par cette nouvelle, les mulâtres demandent des armes pour combattre les insurgés : au lieu d'accepter ces auxiliaires, les blancs les accusent d'être les instigateurs de l'insurrection, et massacrent tous ceux qu'ils rencontrent dans les rues.

Les bandes de Boukmann ne tinrent pas contre la troupe et la garde nationale du Cap : c'était la première fois que les nègres se trouvaient au combat face à face avec les blancs; saisis d'épouvante, ils se dispersent, malgré les efforts de Boukmann, qui se fait tuer en se défendant avec vigueur.

Les supplices recommencent : trois échafauds sont en permanence au Cap : dans les campagnes, à défaut d'échafaud, on attache les nègres à des échelles, et on les fusille; tous les chemins du nord sont bordés de piquets portant des têtes noires.

Ces exécutions, faites sans discernement, causent de nouvelles révoltes. Des bandes nombreuses s'organisent, sous la conduite de deux chefs qui vont devenir redoutables, Jean François et Biassou. L'insurrection s'annonce encore par l'incendie : en quelques jours, les deux tiers des habitations du nord sont dévorées par les flammes. Il y eut des ateliers d'esclaves qui combattirent pour leurs maîtres et s'efforcèrent d'éteindre le feu. Mais les insurgés égorgeaient sans pitié leurs frères trop fidèles, et contraignaient par la violence

les ateliers paisibles à quitter les habitations.

L'insurrection était en outre fortifiée par les folles vengeances des blancs. Dans leur colère, ils voulurent considérer tout noir comme un ennemi, et massacrèrent indistinctement tous ceux qu'ils rencontraient. Les esclaves paisibles d'ateliers qui avaient refusé de joindre les insurgés, furent traités avec la même cruauté que les rebelles pris les armes à la main; de sorte que la fidélité était encore plus ébranlée par les fureurs des blancs que par les menaces des noirs. Au milieu des excès des deux partis, l'insurrection devint une sauve garde obligée.

Un nouvel élément politique se mêlait d'ailleurs à ce soulèvement, et il n'est guère à douter que les nègres n'aient été encouragés et appuyés dans d'autres vues que celles de l'affranchissement. Nous avons vu que dans le principe, les idées révolutionnaires avaient été accueillies avec une grande faveur à Saint-Domingue. Mais il y avait une minorité parmi les blancs qui restait attachée à l'ancien régime, et qui considérait les actes de l'assemblée nationale comme autant d'attentats contre

espagnols étaient d'accord avec le parti royaliste pour favoriser les mouvements des noirs.

Voici ce que portait cette lettre :

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu plus tôt que vous manquiez de munitions; si je l'avais su, je vous en aurais envoyé; et vous recevrez incessamment ce secours, ainsi que tout ce que vous me demanderez, quand vous défendrez les intérêts du roi. »

« Signé don Alonzo. »

La suite prouva mieux encore la connivence des Espagnols avec Jean François et les siens.

Cependant, au milieu des fureurs d'une guerre d'extermination, l'assemblée coloniale persévérait dans sa résistance au pouvoir central : les capitaines français lui avaient offert d'expédier à leurs frais un bâtiment en France, pour demander de prompts secours. Non-seulement elle repoussa ces offres, mais, couronnant toutes ses folies par un acte de trahison, elle eut recours à la protection des Anglais, dans une lettre officielle adressée au gouverneur de la Jamaïque; et sans attendre sa réponse, elle fit prendre aux troupes le chapeau rond à l'anglaise, et substitua la cocarde

[redacted]

leurs bandes allèrent se réfugier dans des mornes inaccessibles.

Les blancs étaient vainqueurs, mais pour rencontrer des adversaires plus redoutables. Les mulâtres, un instant unis avec eux pour combattre les noirs, renouvelèrent leurs réclamations, et les blancs, toujours opiniâtres, continuèrent de repousser leurs prétentions. Cependant les mulâtres avaient pour eux la loi : ils résolurent de la faire exécuter. Ils s'assemblèrent en armes, choisirent des chefs, parmi lesquels on distingue des hommes depuis fameux, Beauvais, Rigaud, Pétion, et fixèrent le siége de leurs opérations à la Croix-des-Bouquets, bourg situé à quatre lieues du Port-au-Prince.

Par une de ces anomalies étranges que l'on rencontre souvent dans les bouleversements sociaux, les blancs les plus attachés aux idées révolutionnaires françaises étaient les plus obstinés à méconnaître les droits politiques des mulâtres. Aussi dans les grandes villes, où la population blanche était considérable, et conduite par des patriotes exaltés, les mulâtres eurent le dessous. Dans les petites villes au contraire et dans les plaines, où les grands planteurs étaient plus attachés à l'ancien régime, il se fit assez facilement des accords avec les mulâtres. Le maire de la Croix-des-Bouquets, M. de Jumicourt, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'artillerie, les accueillit avec faveur, et grâce à leur appui, les travaux continuèrent sans interruption dans la plaine.

Cependant les colons du Port-au-Prince firent marcher contre les mulâtres cent matelots, deux cents hommes de troupes de ligne et quelques pièces de canon : ces forces furent complétement battues.

La victoire des mulâtres consolida leur union avec les planteurs; les paroisses du Mirebalais et de la Croix-des-Bouquets reconnurent par un concordat les droits politiques des hommes de couleur.

Cet exemple et une nouvelle sortie infructueuse fit reconnaître à l'assemblée de l'ouest la nécessité d'un accommodement, et, par un traité en date du 29 octobre, il fut convenu que la garnison du Port-au-Prince serait formée à l'avenir de gens de couleur et de blancs en nombre égal; et que l'assemblée coloniale serait recomposée conformément au décret du 15 mai.

En vertu de ce concordat, les hommes de couleur rentrèrent au Port-au-Prince, où ils demeurèrent armés et casernés en attendant que les habitants de la ville eussent ratifié par leurs votes le traité du 29 octobre.

Le 21 novembre, les quatre sections du Port-au-Prince s'assemblèrent; trois de ces sections acquiescèrent à l'union des mulâtres et des blancs; la quatrième s'y refusa : elle était dominée par la compagnie des canonniers, composée de Maltais, de Génois et d'ouvriers, tous ardents patriotes, ayant pour meneur un matelot canonnier nommé Praloto (1).

Les événements qui s'étaient passés dans l'intervalle n'étaient pas de nature à rétablir la tranquillité.

L'assemblée générale, réunie au Cap, n'avait appris qu'avec la plus vive indignation le concordat signé à la Croix-des Bouquets; elle le cassa, en déclarant qu'il était subversif du système colonial, et se mit de nouveau sous la protection de l'Angleterre. Cette honteuse démarche demeura de nouveau sans résultat. L'assemblée, abandonnée à ses propres forces, allait se voir obligée de sanctionner les concordats de l'ouest, lorsque les nouvelles de France vinrent légitimer son opposition et ranimer la guerre civile.

L'assemblée nationale, violemment sollicitée par le comité colonial de rapporter son décret du 15 mai, qu'on lui signalait comme la cause de tous les troubles, s'était malheureusement laissé persuader. Le 24 septembre, elle avait rendu un décret dont le troisième article contenait les dispositions suivantes :

« Les lois concernant l'état des personnes non libres et l'état politique des hommes de couleur et nègres libres, ainsi que les règlements relatifs à l'exécution de ces mêmes lois, seront faits par les assemblées coloniales actuellement existantes, et celles qui leur succéderont, les exécuteront provisoirement, avec l'approbation des gouverneurs des colonies, pendant l'espace d'un an pour

(1) Malenfant.

les colonies d'Amérique, et pendant l'espace de deux ans pour les colonies au delà du cap de Bonne-Espérance, et seront portés directement à la sanction absolue du roi, *sans qu'aucun décret antérieur* puisse porter obstacle au plein exercice du droit conféré par le présent article aux assemblées coloniales. »

Par le même décret, trois commissaires étaient envoyés en mission à Saint-Domingue, pour y rétablir la tranquillité.

Cette maladroite dénégation de droits déjà solennellement reconnus par l'assemblée nationale, déjà sanctionnés par la victoire des mulâtres, eut pour la colonie les plus fâcheux résultats. L'assemblée générale reprit toute son insolence; les mulâtres pressèrent encore plus vivement l'exécution des articles du concordat de l'ouest. Les partis étaient en présence, s'observant avec méfiance, lorsqu'un incident particulier vint faire éclater ouvertement toutes les haines. Au Port-au-Prince, un noir libre se prit de dispute avec un canonnier; celui-ci tira son sabre; le nègre le désarma. Les patriotes, irrités, s'emparent du noir, qui était de l'armée des hommes de couleur, et le pendent à un réverbère.

Les mulâtres, furieux à leur tour, se

les mornes des Platons, sous le commandement de Rigaud.

A Jérémie, les mêmes succès sont obtenus par les patriotes, qui arment leurs esclaves, et repoussent de leurs murs les mulâtres et les noirs libres.

Cependant Beauvais réuni à Pétion occupait la Croix-des-Bouquets et tenait le Port-au-Prince en état de blocus. Les colons du Port-au-Prince formèrent une compagnie de noirs esclaves, qu'on appela les Africains. Excités par leurs maîtres, ces sauvages guerriers firent la chasse aux mulâtres avec une ardeur furieuse. Des cruautés inouïes aggravent les haines et éternisent les vengeances.

De leur côté, les mulâtres appellent à eux les esclaves soulevés. Des bandes nombreuses se rendent dans leur camp sous la conduite d'un petit nègre nommé Hyacinthe.

En même temps, les noirs révoltés du nord continuaient à tenir la campagne, dirigés par Jean-François, sans que rien pût arrêter les emportements de l'assemblée coloniale réunie au Cap. Les commissaires envoyés de France pour faire exécuter le décret du 24 septembre, Mirbeck, Rommeet Saint-Léger venaient d'arriver. A peine débarqués, ils virent

[redacted]

bles scènes, furent contraints par Dessalines d'étrangler de leurs propres mains deux Français retenus prisonniers dans le fort.

Au surplus, ce chef farouche ne prétendait faire partager à aucun autre la responsabilité de ces actes odieux; il s'en réservait à lui seul tout le mérite.

« Oui, s'écrie-t-il dans une procla-
« mation, oui, nous avons rendu aux
« Français guerre pour guerre, crime
« pour crime, outrage pour outrage;
« oui, j'ai sauvé ma patrie, j'ai vengé
« l'Amérique, je l'avoue avec orgueil à
« la face du ciel et de la terre. Que
« m'importe l'opinion publique de mes
« contemporains et des générations
« futures! j'ai fait mon devoir; je jouis
« du témoignage de ma conscience: cela
« me suffit. »

Mais il y avait encore dans l'île d'Haïti une poignée de Français que le glaive des assassins n'avait pu atteindre. C'était le reste de l'armée d'invasion retiré à San-Domingo sous les ordres du général Ferrand. La population espagnole vivait en très-bons termes avec la garnison française, qui était pour elle une protection contre l'autorité des nègres et une garantie d'indépendance. L'esclavage n'avait pas cessé d'exister dans l'ancienne partie espagnole de l'île, mais les maîtres y étaient, en grande majorité, très-affables pour leurs esclaves et très-aimés d'eux. Dessalines voulut étendre son empire sur toutes les régions de l'est, et prépara une expédition militaire qui devait assurer l'unité de la république d'Haïti et le débarrasser du dernier reste des Français.

Avant de se mettre en campagne, il adressa aux Espagnols une proclamation pleine de fanfaronnades et de menaces, et plutôt faite pour éloigner les esprits que pour les concilier.

« Espagnols, disait-il, vous à qui je
« ne m'adresse que parce que je veux
« vous sauver; vous qui, pour vous être
« rendus coupables de désertion, ne vi-
« vrez bientôt qu'autant que ma clémence
« daignera vous épargner, il en est
« temps encore, abjurez une erreur qui
« peut vous être funeste; rompez toute
« liaison avec mon ennemi, si vous vou-
« lez que votre sang ne soit pas confondu
« avec le sien. Je vous donne quinze
« jours, à dater de cette notification,
« pour vous rallier sous mes éten-
« dards. »

Les Espagnols ne répondirent qu'en se préparant à une vigoureuse défense.

Dessalines croyait marcher à une conquête facile; mais toutes ses forces vinrent échouer devant la faible garnison qui défendait San-Domingo. Furieux de rencontrer un obstacle qu'il ne prévoyait pas, il jura d'exterminer jusqu'au dernier les téméraires qui osaient lui résister, fit venir des renforts considérables, et poussa avec frénésie les opérations du siége. Il allait peut-être réussir, lorsque plusieurs bâtiments français amenèrent à San-Domingo de nouvelles troupes, qui permirent aux assiégés de reprendre l'offensive. Plusieurs sorties vigoureuses causèrent aux noirs des pertes considérables. Dessalines dut renoncer à ses projets de conquête et de vengeance, et n'évita une défaite entière qu'en se retirant avec précipitation.

Pour ne pas nous détourner de notre récit, achevons en quelques mots l'histoire de cette poignée de braves Français. Ce fut la dernière fois que la métropole daigna s'occuper d'eux. Oubliés par leur gouvernement, ils se maintinrent longtemps à San-Domingo. Mais en 1809 ils eurent à se défendre contre les Espagnols insurgés. Après avoir résisté courageusement, le brave Ferrand fut enfin battu dans une rencontre décisive, et, ne voulant pas survivre à sa défaite, il se brûla la cervelle. Le 11 juillet de la même année, les Français furent entièrement expulsés, et les Espagnols demeurèrent maîtres de l'est d'Haïti. Le traité de Paris confirma en 1814 cette facile conquête.

De retour de son expédition avortée, Dessalines eut la fantaisie de changer de titre, et se fit nommer empereur d'Haïti. Rien ne manqua aux cérémonies du couronnement, qui se fit avec toute la pompe des vieilles souverainetés de l'Europe. Ce fut le 8 octobre 1804 qu'il fut sacré, sous le nom de Jacques Ier. Pétion remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Deux mois après, Napoléon ayant donné le même spectacle à l'ancien hémisphère, Dessa-

case ne fut pillée. Hyacinthe ordonna aux noirs de reprendre leurs travaux, et il fut obéi.

Au nord et au sud, l'insurrection n'obtenait pas moins de succès, malgré les efforts de Saint-Léger : il rencontrait toujours pour obstacle les préjugés opiniâtres des blancs. Il venait d'ailleurs d'apprendre que ceux qui le secondaient le mieux dans le rapprochement avec les hommes de couleur, n'agissaient ainsi que dans des vues secrètes de contre-révolution. Déjà le pavillon blanc flottait sur plusieurs des camps qui avaient adhéré au concordat. Les hommes de couleur eux-mêmes, assez indifférents sur la question politique, prenaient volontiers des engagements avec ceux qui reconnaissaient leurs droits; et les nègres de Jean-François continuaient à s'appeler les gens du roi. De sorte que les commissaires, en voulant rendre justice aux hommes de couleur, étaient combattus par les blancs attachés par leurs principes à l'assemblée nationale, et secondés par les royalistes qui considéraient l'assemblée nationale comme un pouvoir usurpateur. Les uns combattaient les commissaires en respectant le pouvoir qu'ils représentaient; les autres les appuyaient [redacted]

verneur Blanchelande, dont l'autorité avait été si longtemps méconnue, se réunit au commissaire Romme avec la ferme volonté d'en faire obtenir l'exécution. L'assemblée coloniale du Cap s'était ajournée, ne voulant pas reconnaître et n'osant pas combattre le décret. Mais le Port-au-Prince persistait dans son opiniâtre résistance.

Les généraux mulâtres Rigaud et Beauvais resserrèrent le blocus du côté de la terre. Blanchelande vint par mer se placer devant la ville avec trois vaisseaux de haut bord et quelques bâtiments légers. Le commissaire Romme accourut se joindre aux assiégeants de terre, avec soixante hommes de couleur.

Les habitants virent que toute résistance était inutile; ils se soumirent, et ouvrirent leurs portes au commissaire civil. Les principaux meneurs de l'assemblée de l'ouest furent arrêtés et déportés; et les bataillons des régiments d'Artois et de Normandie furent embarqués pour la France.

Bientôt après, arrivèrent dans la colonie les nouveaux commissaires, Sonthonax, Polverel et Ailhaud, avec six mille hommes de troupes. Leur premier soin, en arrivant, fut de déclarer qu'ils ne reconnaîtraient à Saint-Domingue [redacted]

[redacted]

Borel, qui s'était fait nommer commandant de la garde nationale au Port-au-Prince, souleva encore cette ville incorrigible.

Après des négociations infructueuses, les commissaires furent obligés d'attaquer le Port-au-Prince par terre et par mer. Cinq mille boulets furent lancés dans la ville avant qu'elle se rendît. Borel s'enfuit à Jacmel, d'où il gagna la Jamaïque.

Mais, dans le sud, les blancs de la Grande-Anse se soulèvent à leur tour. Les officiers mulâtres Rigaud et Pinchinat sont envoyés contre eux.

Dans le nord, le général de Laveaux était chargé de soumettre les noirs révoltés. Il force l'un après l'autre les camps retranchés de Biassou et de Jean-François. Les nègres se dispersent. L'annonce d'une amnistie générale en ramène plus de quatorze mille, qui vinrent faire leur soumission. Grâce à la vigueur déployée par les commissaires, la grande insurrection des nègres était sur le point d'être apaisée, et les blancs paraissaient renoncer à leurs vaines tentatives de révolte. Ceux de la Grande-Anse résistaient seuls. Il était d'autant plus important de ramener la tranquillité, que les Anglais venaient de déclarer la guerre à la France.

Tel était l'état de la colonie au mois de mai 1793, lorsque le général Galbaud débarqua au Cap en qualité de gouverneur. Ce choix était malheureux : Galbaud, propriétaire à Saint-Domingue, se laissa aussitôt circonvenir par les colons, et ne se montra que trop disposé à méconnaître l'autorité des commissaires.

Ceux-ci étaient au courant de ces intrigues. Lorsque Galbaud se rendit auprès d'eux pour leur signifier sa commission, ils lui demandèrent s'il avait fait savoir au gouvernement de France qu'il était propriétaire à Saint-Domingue; il répondit que non. « En ce cas, « reprirent-ils, nous sommes fâchés de « vous dire que vous ne pouvez être « employé dans la colonie. La loi est « formelle à ce sujet. Vous pouvez re- « tourner en France, et demander de « nouveaux pouvoirs; sans cela nous ne « pouvons vous reconnaître. »

Galbaud se retira; et fut envoyé à bord d'un des bâtiments qui étaient en rade. Les blancs, qui comptaient sur lui, murmuraient hautement; son frère, qui était resté dans la ville, excitait les esprits, tandis qu'au même moment les vaisseaux qui déportaient en France les blancs révoltés du Port-au-Prince, entraient dans le port du Cap. Les ennemis vaincus par les commissaires unirent leurs menées à celles des blancs de la ville.

Sur ces entrefaites, un officier de marine se prend de querelle dans la ville avec un officier de couleur. Le marin retourne à bord, et se plaint d'avoir été insulté par un mulâtre. L'équipage, furieux, veut aller attaquer le palais du gouvernement; mais le capitaine arrête ce mouvement, se rend auprès des commissaires accompagné de ses officiers, et demande la punition du mulâtre. Les commissaires répondent qu'ils ne peuvent punir sans connaître de quel côté sont les torts, et demandent qu'on entende le mulâtre en présence de l'officier. « Quoi! s'écrie un officier de ma- « rine, vous voulez qu'un officier se pré- « sente en face d'un mulâtre! avant vo- « tre arrivée, il eût été pendu. — Ce « sont ces injustices, reprit Polverel, qui « nous ont conduits à Saint-Domingue; et « nous ferons notre devoir en nous op- « posant à ce qu'elles ne se renouvellent « plus désormais (1). »

Les officiers insistent vainement : ils n'obtiennent pas d'autre réponse. Retournés à bord, ils s'exaltent mutuellement, en accusant les commissaires; les équipages furieux se soulèvent, et mettent en état d'arrestation les capitaines qui veulent les apaiser. Les déportés du Port-au-Prince se mêlent à eux; les habitants de la ville sont animés par le frère de Galbaud, et préparent des cordes pour pendre les commissaires. Le général Galbaud se met à la tête des révoltés du port, et descend à terre, suivi de douze cents matelots et déportés.

Les commissaires prennent leurs mesures; mais les troupes de ligne sont si peu sûres, qu'elles sont consignées dans leurs casernes. Les mulâtres seuls avec les dragons d'Orléans défendent l'autorité. Alors commence une affreuse mêlée, que la nuit seule put interrompre.

(1) Malenfant.

A la pointe du jour, le combat recommence, jusqu'à ce que les marins et les déportés soient repoussés de toutes parts. Ils se retirent vers la mer; mais en se retirant, ils enfoncent les maisons, les boutiques, pillant, volant et massacrant tout ce qu'ils rencontrent d'enfants ou de femmes mulâtres (1).

Galbaud, qui tenait sous le canon de ses vaisseaux l'arsenal et les magasins de l'État, se voyant battu, fit jeter dans la mer la poudre et tous les sacs de farine qu'il ne put enlever.

Cependant, au plus fort du combat, les chefs des révoltés nègres, retranchés dans les mornes du Cap, étaient pénétrés dans la ville, avaient couru à la geôle et délivré quatre à cinq cents de leurs frères prisonniers de guerre. Les captifs déchaînés se livrent à des excès de tout genre. Le feu est d'abord mis à la geôle, puis aux maisons. L'incendie s'étend, et bientôt toute la ville est en flammes. Les nègres se promènent au milieu des ruines, les accumulant à plaisir, mais sans insulter un seul blanc (2).

Galbaud, retiré sur les navires avec les équipages battus et les malheureux habitants qui avaient follement provoqué

avoir reçu des armes et des vêtement

Cependant on parvint à organiser l bandes de deux chefs noirs Macaya Pierrot, qui devinrent d'utiles auxilia res. Macaya fut envoyé avec des propos tions de paix auprès de Jean-François de Biassou, placés sur les possessions e pagnoles, où ils trouvaient tous les se cours nécessaires, et ce qui les flatta bien mieux, des titres et des décora tions : car les Espagnols caressaient vanité des chefs nègres en les traitar d'*excellences*, de comtes, et de duc Que pouvait auprès de ces pompeuse dénominations le titre malsonnant c citoyen général offert par les commi saires?

Macaya ne revint point; il avait é séduit par le titre de maréchal de cam que lui conférèrent les Espagnols. Ma Jean-François et Biassou firent aux com missaires une réponse qui démontre qu la révolte était sinon dirigée, du moin encouragée par des menées royalistes.

« Nous ne pouvons, dirent-ils, nou
« conformer à la volonté de la nation
« parce que, depuis que le monde règn
« nous n'avons exécuté que celle d'u
« roi; nous avons perdu celui de Franc

[redacted]

ficiers dans la colonie espagnole. La position de Sonthonax au Cap était des plus critiques. Polverel était retiré aux Cayes, où tout était calme; et Sonthonax avec mille soldats et sept à huit cents hommes de couleur, était environné de trente mille noirs insurgés. Il n'avait ni poudres ni vivres. Dans cette extrémité, il eut recours à une mesure de salut public, qui lui fut conseillée par les plus riches colons eux-mêmes, qui craignaient d'être tous massacrés (1). Le 29 août, il prononça l'affranchissement général des esclaves. Polverel, qui se trouvait dans l'ouest, où la révolte était moins menaçante, ne considérant que l'indignation excitée chez les colons qui l'environnaient, crut la mesure imprudente; Delpech, qui avait succédé à Ailhaud, la désapprouva hautement. Mais sa mort, arrivée peu après, arrêta la désunion près de naître entre les commissaires. Sonthonax et Polverel s'étant concertés ensemble, on ouvrit dans chaque province des registres sur lesquels les habitants donnèrent par écrit la liberté à leurs esclaves.

Cependant l'acte d'affranchissement ne produisit pas tous les résultats qu'on en attendait. Les nègres qui n'avaient pas abandonné leurs travaux les continuèrent; ceux qui avaient pris les armes, ne les déposèrent pas; le parti royaliste les dominait encore. Ce parti puisa de nouvelles forces dans le mécontentement général des colons du sud et de l'ouest à la nouvelle de l'affranchissement.

Malgré les efforts des mulâtres et des commissaires, les blancs de la Grande-Anse s'étaient maintenus indépendants. Ils députèrent vers le gouverneur de la Jamaïque un riche planteur, Venant de Charmilly, pour offrir leur soumission à l'Angleterre. Un traité fut signé de part et d'autre le 13 septembre 1793. Nous en rapporterons le premier article, dans lequel les colons expriment les motifs qui les font agir.

« Les habitants de Saint-Domingue, « ne pouvant recourir à leur légitime « souverain pour se délivrer de la tyrannie qui les opprime, invoquent la « protection de S. M. Britannique, lui « prêtent serment de fidélité, la sup- « plient de leur conserver la colonie, et « de les traiter comme de bons et fi- « dèles sujets jusqu'à la paix générale, « époque à laquelle Sa Majesté Britan- « nique, le gouvernement français et les « puissances alliées décideront définiti- « vement entre eux de la souveraineté « de Saint-Domingue. »

Puis venaient douze autres articles qui renfermaient les conditions de la capitulation.

Sonthonax avait quitté le Cap, laissant au milieu des ruines le général de Laveaux, avec quelques centaines de soldats, des mulâtres et des nègres qui s'étaient enrôlés.

Quoique pressé par les troupes de Jean-François et des Espagnols, qui gagnaient toujours du terrain, de Laveaux sut par son activité rétablir l'ordre et ramener la confiance.

Pendant ce temps, une escadre anglaise, partie de la Jamaïque, était débarquée à Jérémie le 22 septembre, sous le commandement du colonel Whitelocke. La garnison du môle Saint-Nicolas, composée du 87e régiment et de cent gardes nationaux, livra la place aux Anglais sans combattre. Saint-Marc, l'Arcahaye, Léogane, le Grand-Goave et plusieurs villes du sud les reçurent aussi comme des libérateurs.

Les commissaires, environnés de trahisons, prirent des mesures rigoureuses. Sonthonax fit élever la guillotine sur la place du Port-au-Prince. Un blanc y fut seul exécuté : ce spectacle inusité avait causé une telle horreur que la machine fatale fut enlevée pour ne plus reparaître. Mais tous les blancs furent désarmés et les noirs mis en réquisition.

Une nouvelle escadre anglaise, sous les ordres du commodore John Ford, se présenta, le 2 février 1794, devant le Port-au-Prince. Trois officiers envoyés à Sonthonax en parlementaires, demandèrent à lui parler en particulier. « Des An- « glais, reprit celui-ci, ne peuvent avoir « rien de secret à me dire; parlez en « public, ou retirez-vous. » — « Je « viens, dit un des officiers, vous som- « mer de la part du roi d'Angleterre de « lui rendre cette ville et les bâtiments « qui sont dans le port. — Monsieur, « dit Sonthonax, si nous étions jamais

(1) Malenfant.

« forcés d'abandonner cette place, vous « n'auriez de ces bâtiments que la fu- « mée; car les cendres en appartien- « draient à la mer. »

Des cris de Vive Sonthonax! vive la république! accueillirent cette réponse.

Le lendemain, Ford fit une nouvelle sommation, menaçant en cas de refus de bombarder la ville.

« Commencez, lui écrivit Sontho- « nax; nos boulets sont rouges et nos « canonniers à leur poste. »

Les Anglais, qui ne s'attendaient pas à cette résistance énergique, se retirèrent vers des parages où ils devaient être mieux accueillis.

Mais de nouveaux troubles vinrent ensanglanter la ville. Les mulâtres avaient pour les nègres libres autant de haine et de mépris que les blancs pour les mulâtres. Le général Montbrun, homme de couleur que Polverel avait revêtu d'une grande autorité, mécontent des recrues de noirs que faisait Sonthonax, avait attaqué avec la légion Égalité un bataillon du 48ᵉ régiment, presque entièrement composé de nouveaux affranchis. Aux premiers coups de fusil, les nègres des environs, attirés par l'espoir du pillage, se précipitèrent dans la ville,

ment noir sous les ordres de Beauvais.

Peu de jours après leur retraite, ils reçurent le décret d'accusation que la convention avait rendu contre eux sur les plaintes des colons restés en Europe. Ils se constituèrent prisonniers à bord du bâtiment qui avait apporté le décret, laissant la souveraineté de la France représentée par les généraux Beauvais à Jacmel, Rigaud aux Cayes, et Villatte au Cap, tous trois hommes de couleur. Le général de Laveaux était nommé gouverneur par intérim de toute l'île.

Celui-ci, qui jugeait que le Cap n'offrait aucune ressource pour la défense, se retira au Port-de-Paix, vis-à-vis l'île de la Tortue, sur le même terrain où les boucaniers avaient fait leurs premiers établissements. Il fortifia la place, et résista à tous les efforts des Anglais, maîtres du môle Saint-Nicolas, et des Espagnols qui le pressaient à l'est.

Cependant la prise du Port-au-Prince par les Anglais avait été suivie des plus horribles cruautés. La légion Montalambert, composée des colons de la Grande-Anse, se signala surtout par sa férocité; il fallut l'intervention du général anglais White pour arrêter les massacres.

[redacted]

« ne vous donnait pas, au nom de votre « nation, le droit de me faire une in« sulte personnelle; comme particulier, « je vous demande satisfaction d'une in« jure que vous m'avez faite comme in« dividu »

Dans le moment où il faisait cette réponse, de Laveaux manquait de tout; sa petite troupe n'avait plus de vivres; depuis longtemps les soldats marchaient nu-pieds, et il ne maintenait le bon ordre et la discipline qu'en promettant la prochaine arrivée des secours envoyés par le gouvernement. Mais ces secours ne paraissaient pas. De Laveaux songeait sérieusement à opérer sa retraite; dans son dénûment, il avait vendu jusqu'à ses épaulettes pour vivre; tout paraissait désespéré, lorsqu'un vieux nègre avec lequel le général entretenait depuis quelque temps une correspondance secrète, vint changer la face des choses.

Toussaint avait été pendant quarante-cinq ans esclave sur l'habitation Bréda, voisine du Cap. Sa bonne conduite et son intelligence lui avaient valu l'affection du procureur de la plantation, Bayou de Libertas, qui l'enleva à la culture de la terre, et l'attacha à son service personnel. Cette condition lui laissait quelques moments de loisir, qu'il consacra à apprendre à lire et à écrire : il avait même quelques notions élémentaires de mathématiques. Marié à l'âge de vingt-cinq ans, il avait une famille nombreuse, qu'il chérissait.

Sa condition se trouvait ainsi bien au-dessus de celle des autres esclaves, et ceux-ci avaient pour Toussaint une grande considération.

En 1791, l'insurrection des noirs ayant forcé Bayou à se retirer aux États-Unis, les nègres de l'habitation choisirent Toussaint pour leur chef; mais il ne profita de son influence que pour sauver la propriété de son bienfaiteur, auquel il faisait passer à Baltimore de riches cargaisons de sucre et de café.

Après avoir accompli ses devoirs de reconnaissance, Toussaint voulut prendre part aux événements politiques, et s'enrôla dans les bandes de Biassou, avec le titre de médecin des armées du roi. Cette qualité lui était donnée parce qu'il connaissait quelque peu les plantes médicinales de la contrée. Tour-à-tour lieutenant de Biassou, aide de camp de Jean-François, et colonel espagnol, il sut promptement apprécier l'infériorité intellectuelle de ses chefs. Il était d'ailleurs porté par goût et par politique vers le parti français. Malenfant assure que ce fut par ses conseils que Sonthonax proclama le décret d'affranchissement du 4 février. Ce qui est certain, c'est que depuis cette époque il eut une correspondance suivie avec de Laveaux. Son influence était déjà très-grande sur les nègres de Jean-François et de Biassou, et il n'eut pas beaucoup de peine à persuader à un grand nombre d'entre eux, qu'en se battant pour l'Espagne, ils se battaient pour l'esclavage, tandis qu'en suivant les drapeaux de la république ils serviraient la cause de la liberté.

De Laveaux, qui avait su apprécier l'habileté du chef nègre, lui offrit le titre de général de brigade. Toussaint accepta. Le 25 juin, après avoir entendu la messe et reçu les sacrements avec tous les signes extérieurs d'une profonde dévotion, il fit ouvertement sa retraite avec une colonne de noirs à ses ordres, tua les Espagnols qui se présentaient, dispersa les postes qui refusaient de le suivre, et se rendit auprès du général de Laveaux.

D'autres bandes vinrent bientôt le joindre, et grâce à son activité, à la connaissance qu'il avait du pays, et à son influence sur les nègres, l'autorité française fut promptement rétablie dans tout le nord, à l'exception du môle Saint-Nicolas, dont les Anglais restaient maîtres.

Les opérations du général de Laveaux et de Toussaint furent facilitées par la paix de Bâle, signée le 22 juillet 1795, par laquelle l'Espagne cédait à la France toute la partie ci-devant espagnole de Saint-Domingue. Jean-François se retira dans la Péninsule, et les troupes qu'il avait licenciées, vinrent grossir les rangs de Toussaint, qui, à cette époque, prit le nom de Louverture, « pour an« noncer, disait-il, à la colonie, et sur« tout aux noirs, qu'il allait ouvrir la « porte d'un meilleur avenir » (1).

(1) Pamphile-Lacroix, *Révolution de Saint-Domingue*.

Les Anglais, abandonnés par les Espagnols, firent de nouveaux efforts pour conserver leurs conquêtes Une escadre partie de Cork arriva au cap Saint-Nicolas au mois de décembre. Trois mille hommes de débarquement assiégèrent la ville de Léogane, qui était bloquée par mer par la flotte de l'amiral Parker. Mais la résistance opiniâtre des Français de toutes couleurs força l'ennemi de se retirer.

Cependant les succès de Toussaint-Louverture et le crédit dont il jouissait auprès du général de Laveaux excitaient la jalousie des chefs mulâtres.

De Laveaux était rentré au Cap. Le général Villate, excité par Rigaud, fit soulever les hommes de couleur, arrêter le général de Laveaux, et le jeta dans un cachot.

Toussaint apprend cette révolte : il n'ignore pas que la haine des mulâtres contre le gouverneur vient surtout de la protection qu'il accorde aux noirs. Il accourt à la tête de dix mille hommes, délivre de Laveaux, et force Villate et ses partisans à se réfugier au camp de la Martillère; Laveaux, reconnaissant, nomme Toussaint-Louverture son lieutenant verture général de division, et de mettre Villate hors la loi.

Les hommes de couleur, et surtout Rigaud, étaient furieux en même temps de ces faveurs accordées au vieux nègre et de cette rigueur envers le chef mulâtre. Rigaud était alors maître de tout le sud. Son opposition aux commissaires se manifesta si hautement, que Sonthonax envoya le général Desfourneaux pour le remplacer dans son commandement. Mais les soldats de Rigaud se soulevèrent, et il fallut rappeler Desfourneaux. Le chef mulâtre conserva dans le sud une autorité presque illimitée.

De son côté, Toussaint-Louverture voyait chaque jour grandir sa puissance. Le mulâtre ne songeait qu'à conserver son règne dans le sud; le nègre, animé de pensées plus nobles, voulait assurer l'indépendance des hommes de sa race. Sonthonax se trouvait ainsi situé entre deux ambitions rivales, qui ne laissaient que bien peu de place à son autorité.

Cependant, quoique divisés d'intérêts, les deux chefs étaient d'accord pour attaquer de tous côtés les forces anglaises. Rigaud les pressait dans le sud, et Tous-

[redacted]

[redacted]

tres. Christophe, dans sa fureur, fit massacrer tous les mulâtres, hommes, femmes et enfants, qui se trouvaient dans la ville de Saint-Marc, où il s'arrêta avant de rentrer au Cap.

Cette sanglante exécution satisfaisait sa vengeance, mais elle fournissait de nouvelles accusations à ses rivaux, et donnait de nouvelles forces au chef de la république, dont on comparait la douceur aux barbaries du roi noir.

Au surplus, ce n'étaient pas seulement ses ennemis avoués qui accusaient les violences de son joug de fer; ceux qui étaient autour de lui se plaignaient entre eux de ses emportements frénétiques, et comme il n'épargnait personne, ni noirs, ni mulâtres, il accumulait dans son palais même une foule de mécontentements, qui n'attendaient que l'occasion d'éclater. A l'imitation de *Napoléon*, il avait créé une noblesse pour en faire l'appui de son trône; ce fut cette noblesse même qui prépara sa chute. Le général Richard, duc de Marmelade et commandant militaire du Cap, organisa une conspiration, dans laquelle entrèrent les principaux officiers de l'armée. Les conjurés prenaient leurs mesures en secret, lorsqu'au mois d'août 1820, Christophe fut frappé d'une attaque d'apoplexie dans l'église de Limonade. On le transporta au palais de Sans-Souci, situé à quatre lieues du Cap. Sa maladie s'étant prolongée, les conspirateurs purent à leur aise ourdir toutes leurs trames; mais, craignant encore le réveil de leur redoutable maître, ils commirent la faute d'appeler à eux les mulâtres, et réclamèrent l'appui du président de la république. Boyer se mit en marche avec vingt mille hommes.

Le 4 octobre, la conspiration éclate. Le régiment en garnison à Saint-Marc se soulève. Christophe, ignorant tout ce qui se passait, ordonne à Richard d'aller châtier les rebelles. Richard prend les armes, mais c'est pour se joindre à eux avec d'autres troupes; et le 8 octobre il prononce la déchéance du roi, et s'avance pour attaquer Sans-Souci. Christophe veut dompter sa maladie à force de volonté; il se lève, prend les armes et monte à cheval. Mais toute l'énergie de son esprit ne peut ressusciter un corps affaibli : il s'affaissa sur lui-même, et il fallut le reporter dans l'intérieur du palais.

Impuissant lui-même, il compte encore sur la fidélité de ceux qui l'entourent; il envoie contre Richard sa maison militaire. Cette troupe se joint aux révoltés sans tirer un coup de fusil. Christophe apprend cette nouvelle sans manifester aucune émotion, et il demeure seul enfermé dans sa chambre. Quelques instants après, on entend un coup de feu. On accourt : il s'était frappé au cœur. Il avait alors soixante-deux ans.

Le général Richard se hâta d'écrire au président Boyer que tout était fini. Mais ce dernier n'avait pas rassemblé une armée pour faire les affaires du conspirateur nègre. Arrivé à Saint-Marc le 16, il n'en fut que plus empressé d'avancer, et fit son entrés au Cap le 20 octobre. Richard comprit qu'il n'avait fait que changer de maître. Il eût vainement essayé de résister, la majorité des habitants était tentée par le régime tolérant de la république; la réunion du nord et du sud-ouest était hautement demandée, et les réclamations étaient appuyées par une armée de vingt mille mulâtres. Richard fut contraint d'adhérer au vœu du plus grand nombre : les principaux officiers de Christophe y souscrivirent, et la réunion fut proclamée le 21 octobre 1820. Le général nègre Richard, en tuant son chef dans des vues d'ambition personnelle, n'a fait qu'avancer l'asservissement de sa race. Les mulâtres dominent sans opposition sur toute l'ancienne colonie française.

CHAPITRE V.

Depuis le triomphe de la race mulâtre jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le gouvernement français.

La maladroite conspiration des chefs noirs contre Christophe avait décidé sans coup férir une question que le roi d'Haïti avait plus d'une fois pensé à vider sur le champ de bataille. Il n'y avait plus à se demander quelle race obtiendrait la suprématie, les mulâtres la possédaient; et ils étaient bien résolus de la garder. Les hommes les

bleu était sans épaulettes, et tout son costume de la plus grande simplicité.

Le général Hédouville, représentant de la métropole, était complétement effacé. Il voulut faire acte d'autorité, et conclut avec Maitland la capitulation du môle Saint-Nicolas. Toussaint se plaignit hautement, et ses plaintes, peut-être même ses conseils, engagèrent Maitland à annuler le traité déjà rendu public, et à déclarer qu'il ne voulait conclure d'arrangements qu'avec l'autorité militaire.

Toussaint, en conséquence, se transporta au môle Saint-Nicolas, où les troupes anglaises lui rendirent les plus grands honneurs, tandis que leur chef l'accablait de présents.

Peu de jours après, les Anglais signèrent une convention pour l'évacuation de toutes les places qui leur restaient, et Maitland partit avec les débris de son armée.

Les Anglais avaient sacrifié à cette guerre quarante-cinq mille soldats blancs, et plus de vingt millions sterling (500,000,000 fr.)

Le 10 octobre 1798, Toussaint-Louverture fit chanter un *Te Deum* dans l'église du Port-au-Prince; et, après [redacted]

Toussaint n'usa de son autorité que pour rétablir partout la paix et le travail. Il engagea les blancs à rentrer dans leurs habitations, leur témoignant une condescendance qu'ils n'avaient jamais rencontrée chez les hommes de couleur victorieux. Il comprenait que sa puissance était essentiellement liée à la prospérité de la colonie. « Je n'ai pas envie, « disait-il, de passer pour un nègre de « la côte, et je saurai aussi bien que les « autres tirer parti des ressources terri- « toriales. La liberté des noirs ne peut « se consolider que par la prospérité de « l'agriculture. » Polverel avait fait un règlement pour la culture des terres par les noirs affranchis. Toussaint le renouvela, avec peu de modifications. Les nègres cultivateurs devaient être considérés comme ouvriers, et il leur était assuré pour salaire un quart des produits, sans déduction d'aucuns frais. Le samedi, ils pouvaient travailler à leur compte, et le dimanche chaque propriétaire était tenu de mettre à leur disposition un cabrouet pour porter leurs provisions au marché : mais la paresse n'était pas permise. Tout nègre non militaire fut attaché à une habitation, qu'il ne pouvait plus quitter, sans la permis- [redacted]

[redacted]

tuelles étaient échangées. Les deux races s'accusaient avec fureur; presque tous les officiers mulâtres de l'armée de Toussaint allèrent joindre Rigaud. Les hostilités étaient inévitables. Rigaud les commença en s'emparant du Petit-Goave, le 18 juin 1799.

Les colons, toujours bercés par de folles illusions, étaient au comble de la joie : ils espéraient que par les ordres du général noir on tuerait tous les mulâtres, et que l'indépendance de la colonie serait assurée (1). Les Anglais, de leur côté, heureux d'entretenir les dissensions dans l'île qu'ils avaient été contraints d'abandonner, fournirent à Toussaint des secours en armes et en munitions.

La guerre se fit avec tout l'acharnement qu'inspirent les querelles de races, avec toutes les fureurs de peuples inaccoutumés à la liberté. Il s'accomplit de part et d'autre des prodiges de valeur et de férocité. Au siége de Jacmel par Toussaint, au milieu des horreurs de la famine, les mulâtres aimèrent mieux manger leurs blessés que de se rendre. Cette guerre fit périr plus de noirs que toutes les guerres précédentes (2). Des deux côtés, on combattait sous le drapeau national de France. Aucune idée de politique extérieure ne dirigeait les deux partis; c'était simplement une guerre de couleur, une haine de castes.

Dans les commencements, Rigaud eut tout l'avantage; mais ses succès lui profitaient peu, et son rival réparait ses pertes avec un art admirable, et tirait parti du moindre avantage. La force brutale de Rigaud ne pouvait tenir longtemps contre la force intelligente de Toussaint, dont les troupes, bien plus nombreuses quoique moins exercées, pouvaient facilement se recruter.

Avant de quitter le Port-au-Prince, Toussaint, craignant que les hommes de couleur qu'il y laissait n'excitassent une insurrection, les avait rassemblés dans l'église, et du haut de la chaire, où il avait l'habitude de monter pour faire entendre ses harangues, il leur avait dit : « Bien que toutes mes troupes aillent « incessamment quitter la partie de « l'ouest, j'y laisse mon œil et mon bras; « mon œil qui saura vous surveiller, mon « bras qui saura vous atteindre. »

(1) Malenfant.
(2) Malenfant.

Ce qui prouve le mieux l'influence des hommes supérieurs, c'est de pouvoir être battus sans rien perdre de leur prestige. C'est ce qui arriva pour Toussaint-Louverture. Plusieurs défaites successives ne ralentirent en rien l'enthousiasme des nègres. Ils se présentaient toujours plus ardents aux combats, jusqu'à ce qu'enfin ils purent prendre l'offensive. Alors Toussaint ne laissa aucun repos à son ennemi : l'attaquant successivement dans toutes les places qu'il avait occupées, il les reprit l'une après l'autre. Jacmel, la clef du sud, succomba après quatre mois d'une résistance héroïque Rigaud défendait le terrain pied à pied, brûlant et ravageant tout ce qu'il était obligé d'abandonner. Mais à mesure qu'il se retirait, Toussaint l'environnait de ses redoutables bandes, jusqu'à ce que le chef mulâtre, enfermé dans un cercle infranchissable, arriva en reculant jusqu'au bord de la mer, n'ayant plus pour dernière retraite que la ville de Cayes.

Ce fut sur ces entrefaites que de nouveaux agents, députés de la France, débarquèrent au Cap. Toussaint apprit par eux les changements politiques amenés par la révolution du 18 brumaire, et sut en même temps que les consuls le confirmaient dans les fonctions de général en chef de Saint-Domingue.

Toussaint reçut froidement ces ouvertures; on ne lui laissait que l'autorité qu'on ne pouvait lui reprendre, et il se plaignit assez vivement que le premier consul ne lui eût pas écrit.

La proclamation adressée par les consuls aux habitants de Saint-Domingue contenait des équivoques qui alimentèrent la méfiance; elle déclarait que les colonies seraient régies par des lois spéciales. Cette nouvelle législation qu'on annonçait pouvait être menaçante pour les droits conquis par les nègres; Toussaint le crut ou feignit de le croire : il ne fit point imprimer la proclamation consulaire.

Les nouveaux délégués étaient les généraux Michel et Vincent et l'ancien commissaire Raymond. Romme, qui était resté à Saint-Domingue, était nommé gouverneur. Michel ne tarda pas à re-

Après avoir donné ses instructions au général noir Henri Christophe, qui commandait au Cap, il regagna l'intérieur.

Toussaint avait plus de vingt mille hommes sous les armes, tous noirs, à l'exception d'un millier environ d'hommes de couleur, et de trois cents blancs, seuls restes des troupes d'infanterie et de marine envoyées d'Europe depuis plusieurs années.

Cette armée était partagée en trois divisions. Celle du nord, forte de quatre mille huit cents hommes, était commandée par le général Christophe. Le chef-lieu de la division était au Cap.

Celles de l'ouest et du sud, réunies, obéissaient à Dessalines, et comptaient onze mille six cent cinquante hommes. Le chef-lieu était à Saint-Marc.

Celle de l'est, comprenant toute la partie ci-devant espagnole, était commandée par le général de couleur Clervaux et par Paul Louverture, frère de Toussaint.

L'armée française s'était aussi formée en trois divisions. La première, forte de trois mille hommes, sous les ordres de Rochambeau, devait attaquer le Fort-Dauphin, principale place de l'est.

La seconde, de trois mille hommes, commandée par le général Boudet, fut dirigée sur le Port-au-Prince.

tropole, et qu'enfin si le prétendu capitaine général Leclerc persistait à vouloir entrer au Cap, la terre brûlerait avant que l'escadre mouillât dans la rade.

Leclerc répondit par une lettre menaçante, et ne fut pas écouté.

Pendant ce temps, les habitants, alarmés, étaient allés trouver Christophe, pour le supplier de leur épargner les horreurs d'un siége. Pour toute réponse, il ordonna que la place serait évacuée par toutes les personnes incapables de porter les armes. Un cordon de troupes s'avança de rue en rue, de maison en maison, pour faire exécuter cet ordre, et Christophe, après avoir distribué à ses soldats des torches et des pièces d'artifice, attendit les événements.

Un coup de vent ayant forcé les vaisseaux français à gagner le large, vingt-quatre heures se passèrent ainsi. Lorsque les premiers vaisseaux reparurent à la chute du jour, les canons des forts se firent entendre; aussitôt les soldats noirs se répandirent dans la ville, mettant le feu à tous les quartiers, et un vaste incendie vint éclairer les évolutions du débarquement.

Christophe n'avait pas espéré pouvoir résister aux troupes françaises; après

[redacted]

Cependant, malgré ces revers, Toussaint ne se décourageait pas, envoyait des instructions à ses généraux, et prouvait par toutes ses mesures qu'il comprenait bien où était le véritable danger. Dans une lettre écrite au général Domagé, il dit : « Défiez-vous des blancs; « ils vous trahiront s'ils le peuvent. « Tous leurs vœux, n'en doutez pas, « tendent au rétablissement de l'escla« vage... Levez en masse les cultivateurs, « et faites-leur bien comprendre qu'ils « ne doivent mettre aucune confiance « dans ces hommes artificieux, qui ont « reçu secrètement des proclamations de « France. » En effet, les chefs français avaient fait distribuer partout des proclamations, et par les parlementaires et par les colons qui aspiraient à un changement.

Les mulâtres, de leur côté, qui n'obéissaient qu'à regret au chef nègre, surtout ceux du sud, placés sous la domination cruelle de Dessalines, se joignaient avec empressement aux troupes françaises. Malgré les efforts de Dessalines et l'infatigable énergie de Toussaint, l'armée d'invasion faisait tous les jours de nouveaux progrès. Leclerc essaya de dompter la résistance du chef noir, en s'adressant à ses sentiments paternels. Les deux fils de Toussaint avaient été embarqués avec l'armée expéditionnaire. Leclerc les envoya vers Toussaint avec leur précepteur Coisnon. Le père attendri pleura sur la tête de ses enfants, puis reçut de leurs mains une boîte d'or qui renfermait une lettre du premier consul. Après l'avoir lue, il reprit son rôle politique, et, s'adressant à ses fils, il leur laissa le choix de rester près de lui ou de retourner auprès du général ennemi. L'aîné, nommé Isaac, déclara, apres quelque hésitation, qu'il voulait retourner en France; le second, nommé Placide, préféra rester auprès de son père : il fut de suite investi d'un commandement dans l'armée des noirs.

Leclerc, irrité de l'insuccès de cette démarche, mit Toussaint et ses généraux hors la loi; et la guerre commença avec fureur. Cependant Leclerc ne cessait de faire dire aux nègres que jamais il ne songerait à rétablir l'esclavage. Ces protestations, jointes aux succès de l'armée française, amenèrent une foule de désertions. En peu de jours, la division de Christophe se trouva réduite à trois cents hommes, et Toussaint, battu lui-même par Rochambeau, songeait à se retirer dans les montagnes.

Sept mille hommes de troupes fraîches étaient arrivés de France sur deux escadres, commandées par les contre-amiraux Gantheaume et Linois.

Cependant le général noir Maurepas avait défendu en désespéré le Port-de-Paix, et n'avait quitté la ville qu'après l'avoir réduite en cendres.

Dessalines, à Saint-Marc, suivit le même exemple, lorsque Boudet s'avança contre cette ville. Le chef noir mit lui-même le feu à sa maison remplie de matières combustibles, distribua des torches à tous ses officiers, et à la lueur de l'incendie massacra tous les blancs qu'il put rencontrer. Boudet ne trouva ni une âme vivante, ni une maison debout, mais seulement deux ou trois cents cadavres blancs à demi consumés.

Dessalines se retira sur les hauteurs de la Crête-à-Pierrot, qui commandent l'entrée des mornes du Chaos; il n'avait plus avec lui que mille à douze cents hommes. Les Anglais y avaient bâti une forteresse, où il se retrancha avec les siens. Ce poste parut d'une telle importance à Leclerc, qu'il envoya pour en faire le siége son armée presque tout entière.

La défense de Dessalines fut admirable. Voici comment Pamphile de Lacroix, témoin oculaire, raconte la première attaque :

« Nous marchions en observant le plus profond silence; nous surprîmes le camp des noirs : ils dormaient accroupis sur leurs poings. Nous nous précipitâmes sur eux, sans tirer un coup de fusil; ils couraient à toutes jambes vers le fort, nous courions avec eux; ils firent ce qu'ils avaient fait lors de l'attaque du général Debelle. Ce qui ne put entrer dans la Crête-à-Pierrot, ou ce qu'elle ne put contenir, se précipita dans les fossés et les écores de l'Artibonite. Nos soldats les y suivirent; mais dès que nous fûmes démasqués, la redoute vomit tout son feu, et dans l'instant tout ce qui nous entourait fut renversé. Le général Boudet eut le talon percé d'un coup de mitraille; je le remplaçai dans le commandement de la division.

« Notre attaque devait être simultanée avec celle de la division Dugua, qui devait déboucher par la petite Rivière en même temps que nous. Nous étions déjà abîmés lorsqu'elle se présenta, elle le fut à son tour. Le général Dugua, qui marchait à la tête d'un bataillon de la 19ᵉ légère, fut blessé de deux balles. Je restai seul d'officier général sur le champ de bataille.

« Les ennemis, qui fourmillaient dans la redoute, élevaient des planches sur les parapets, en faisaient des ponts mobiles sur les fossés, et nous poursuivaient en battant la charge.

« Indignés de leur audace, nous revenions sur eux la baïonnette en avant; ils se précipitaient dans les fossés, et le feu le plus vif nous atteignait encore. »

Devant cette redoute, défendue par une poignée de nègres, les Français éprouvèrent des pertes considerables. Tous les jours Dessalines faisait des sorties, se précipitait à la tête des siens, le sabre à la main, habit bas et les bras nus, et frappait d'étonnement les vieux soldats de la république par des prodiges de courage. Déjà deux mille des assaillants avaient succombé, et les nègres tenaient toujours. Enfin serrés de tous côtés, ils [redacted]

d'ailleurs étaient faciles à séduire par des promesses, et Leclerc ne les épargna pas. Le général noir Maurepas, qui avait si bravement défendu le Port-de-Paix contre les attaques du général Humbert, se laissa gagner par les protestations du capitaine général, et passa dans les rangs de l'armée française avec sa division entière, composée de quatre mille hommes. Il avait auparavant fait tous ses efforts auprès de Toussaint pour l'engager à accepter la paix. Mais celui-ci ne croyait pas à la sincérité des paroles de Leclerc, et continua la guerre avec vigueur.

Les quatre mille noirs de Maurepas avaient été incorporés aux troupes commandées par le général Desfourneaux. Celui-ci fut attaqué à Plaisance par Toussaint. Les noirs étaient placés sur une des ailes, et se battaient avec acharnement pour leurs nouveaux alliés. Toussaint marche à eux sans suite, et leur dit : *Quoi! vous tirez sur papa; zautres!* A l'instant les quatre mille noirs se jetèrent à genoux. Quelques blancs qui se trouvaient là firent feu sur Toussaint : aucune balle ne l'atteignit.

Christophe était dans le nord de l'île, [redacted]

[redacted]

gociation avec Christophe, dont l'énergie n'était plus soutenue par la présence de Toussaint. Il lui assurait la conservation de son grade dans l'armée française, et accordait une amnistie générale pour toutes les troupes qu'il avait commandées. Christophe accepta cette condition, et déposa les armes. Dessalines suivit bientôt son exemple; Paul Louverture abandonna aussi son frère, et conduisit dans les rangs de l'armée française les noirs qu'il commandait.

Toussaint restait seul; mais avec un chef aussi actif, aussi influent sur la population noire, la guerre pouvait être interminable. Le 1er mai 1802, Leclerc lui écrivit qu'il comptait assez sur son attachement à la colonie, pour espérer qu'il voudrait bien l'aider de ses conseils.

Soit que le chef noir voulût se réserver pour une occasion plus favorable, soit qu'il fût sincèrement persuadé qu'il valait mieux pour lui se soumettre à la métropole, il consentit à traiter. Ce fut à deux conditions : Liberté inviolable de ses concitoyens; maintien dans leurs fonctions de tous les officiers civils et militaires nommés pendant son administration.

Il eut en outre la liberté de conserver son état-major, en se retirant sur une de ses habitations.

Toussaint se rendit le 5 mai au Cap auprès du général Leclerc. Au moment où il venait de signer la paix, son frère Paul s'avança vers lui pour l'embrasser : « Arrêtez, lui dit-il, je ne puis recevoir les témoignages d'une amitié vulgaire. Je n'aurais dû apprendre votre soumission qu'après l'entrevue que je viens d'avoir avec le capitaine général. Vous deviez régler toute votre conduite sur mes démarches, comme nous calculons les heures sur le cours du soleil. » Ces reproches hautains étaient adressés au milieu de tous les généraux français et noirs.

Ce témoignage de supériorité en présence de ses vainqueurs mêmes n'était pas fait pour dissiper les inquiétudes qu'il leur inspirait.

Retiré aux Gonaïves dans une habitation à laquelle il avait donné son nom de Louverture, il vivait entouré de respects et de considération, lorsqu'un mois à peine après sa retraite, on saisit une lettre écrite par lui à un de ses aides de camp, dans laquelle il lui demandait si la fièvre faisait de grands ravages dans l'armée française. On cherchait un prétexte pour se débarrasser de lui, on pensa l'avoir trouvé; et pour arriver au but, on lui tendit un odieux guet-apens. Le général Brunet, avec un nombreux état-major, se rendit à son habitation, sous prétexte de le consulter, et au moment où il les accueillait avec confiance, tous ces officiers se précipitèrent sur lui et le garrottèrent. Il ne prononça pas une parole.

Embarqué aussitôt sur un navire qu'on avait appareillé, il sut que sa femme et ses enfants étaient emmenés captifs avec lui, et demanda vainement pendant tout le voyage qu'on lui permît de les embrasser. Ce ne fut qu'à Brest qu'il put leur dire un dernier adieu.

Il fut aussitôt conduit au fort de Joux, et quelque temps après transféré à Besançon et jeté dans un cachot sombre et humide. Là, ce vieillard prisonnier, accoutumé à vivre sous un ciel de feu, mourut lentement de froid. Il expira au commencement d'avril 1803.

Quant à sa femme et à ses enfants, on assure qu'ils furent conduits à Bayonne; mais jamais depuis on n'a su ce qu'ils étaient devenus. Il est probable que ce mystère cache un crime de plus.

CHAPITRE II.

Depuis la mort de Toussaint-Louverture jusqu'à la fondation de la république d'Haïti.

Quelque temps avant sa mort, Toussaint avait dit : « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le nom de l'arbre de la liberté des noirs; il repoussera par ses racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses. » Ces paroles furent justifiées peu après son arrestation; mais plus encore par les fautes des blancs que par les efforts des noirs.

La déportation de Toussaint n'avait pas paru faire sur les noirs une grande impression, ou plutôt, on prenait pour une marque de soumission le sombre silence qui suivit cet acte audacieux. Mais les colons s'imaginèrent que la révolution était vaincue, et ne dissi-

mulèrent pas leurs projets de réaction. Leclerc lui-même, qui connaissait la pensée secrète du premier consul, attendait l'occasion de rétablir les choses dans leur ancien état. Essayant d'abord un système d'organisation coloniale, il forma un conseil composé des plus riches propriétaires de toutes couleurs. Mais ce conseil n'eut guère le temps de faire quelque chose d'utile. Avant d'organiser, il devint bientôt urgent de songer à se maintenir.

La fièvre jaune faisait de terribles ravages dans l'armée française, et les nègres, à l'abri de la maladie, conservaient leurs armes et prenaient une attitude menaçante. Un désarmement général fut ordonné : cette mesure, de laquelle on attendait la sécurité, fut le signal d'hostilités nouvelles. Les bandes de l'ouest et du sud refusèrent de déposer les armes. D'autres se jetèrent dans les mornes, et commencèrent une guerre de partisans. Dans le nord, le chef noir Sylla, le seul qui eût tenté un soulèvement lors de la déportation de Toussaint, vit augmenter sa petite troupe. Un autre chef, nommé Sans-Souci, organisait avec succès la révolte.

Leclerc s'efforçait en vain de faire [redacted]

naissance, et qu'il lui réservait le commandement du Cap.

Maurepas s'embarqua sur une frégate au Port-de-Paix, avec sa femme, ses enfants et quatre cents soldats noirs. Mais là l'attendait le plus odieux guet-apens. Il est difficile d'ajouter foi aux détails qui nous ont été transmis sur les indignes traitements qu'on lui fit subir. Selon un manifeste publié par Christophe en 1814, quand Maurepas serait arrivé dans le port, les matelots l'auraient saisi et attaché au grand mât, puis auraient fixé ses épaulettes sur ses épaules et son chapeau sur sa tête avec des clous de navire, jeté sa femme et ses enfants à la mer, et auraient enfin terminé son affreux supplice en le précipitant lui-même dans les flots. Pamphile de Lacroix ne parle pas de ces cruautés, mais rapporte qu'il fut noyé arbitrairement. Malenfant raconte le fait avec des détails circonstanciés qui, sans être aussi horribles, n'en sont pas moins déshonorants pour le beau-frère du premier consul. A l'arrivée des noirs dans la rade du Cap, dit-il, on s'empare des soldats, on leur met des boulets aux pieds, et on les jette à la mer. On s'apprête à faire subir le même traitement à Maurepas, lors- [redacted]

[redacted]

ibonite, et se retira avec les mé-
s dans les mornes du Chaos. Le-
voya contre lui Dessalines, au-
ur compromettre celui-ci vis-à-
a race noire, que pour ménager
pres troupes. Mais il ignorait
a pouvait aller la dissimulation
res. Dessalines, parti avec l'in-
de se joindre aux mécontents,
trouvait en force, jugea à son
que la révolte était intempestive,
alança pas à sacrifier son com-
qui s'était déclaré trop tôt. Il
à une entrevue, se saisit de lui
ison, et l'envoya au Cap chargé

commission, toute composée de
de mulâtres, fut appelée à ju-
rles Belair et sa femme, prison-
ec lui. Parmi tous ces juges, il
avait probablement pas un qui
au fond du cœur complice des
; aussi, croyait-on user d'une
politique en les forçant à se com-
re, soit par un acquittement,
une condamnation. Mais c'était
logique européenne, et les fils
cains ne sont pas embarrassés
peu. Ces juges, dont chacun mé-
a acte pareil, et devait l'accom-
u de temps de là, n'hésitèrent
romper les méfiances de leurs
par le sacrifice public d'un
Charles Belair et sa femme fu-
damnés à l'unanimité. Le même
moururent fusillés par des nè-
ans qu'il s'élevât des rangs de
un seul murmure : ils semblaient
les secrètes pensées de leurs

même temps Dessalines massa-
is cents révoltés de l'Artibonite,
aient continuer l'œuvre de Char-
ir.
ôt Leclerc, effrayé des forces de
s noirs, voulut opérer le désar-
de ceux qui étaient incorporés
upes françaises. Pour exécuter
t, les plus odieux moyens furent
employés : il semblait qu'on vou-
fier d'avance les excès auxquels
bientôt se porter les nègres.
fs voyaient que leur tour allait
arriver : il ne restait plus de sé-
ue dans la révolte, et l'affaiblis-
progressif de l'armée d'inva-
sion hâtait le moment de se prononcer.

De nouveaux renforts furent cependant amenés de France, et avec eux la nouvelle du décret du 30 floréal (2 mai 1802) qui déclarait l'esclavage maintenu dans les colonies réservées à la France par le traité d'Amiens. Vainement Leclerc, comprenant le danger de cette loi, assura qu'elle n'était applicable qu'aux colonies où la servitude n'avait pas été abolie. Les chefs noirs et mulâtres se tinrent pour avertis, et jugèrent que le moment d'agir était venu. Le 11 septembre, Dessalines se jette dans les bois, et appelle les nègres à la révolte. Le prudent Pétion se prononce peu après. Le mulâtre Clervaux, président de la commission qui avait condamné Charles Belair, déserte le 16 septembre avec sa troupe, et menace le Cap, commis la veille à sa garde. La garnison française, réduite par la peste à deux cents soldats et à quelques hommes de garde nationale, se défendit avec résolution. Durant le combat même de nouvelles cruautés justifiaient l'insurrection : les soldats placés sur les vaisseaux qui étaient en rade au Cap, massacraient douze cents prisonniers noirs amenés le matin même à bord, pieds et poings liés, après s'être rendus à discrétion.

La troupe de Clervaux, après sa tentative infructueuse sur le Cap, se retira sur la grande rivière : la nuit suivante, elle fut rejointe par Christophe, qui dans la journée avait été spectateur impassible du combat.

De toutes parts les noirs et les hommes de couleur coururent aux armes; l'insurrection était générale. Dessalines fut nommé général en chef de l'armée indigène.

Les Français, réduits à leurs seules forces, ne comptaient guère plus de deux mille hommes en état de porter les armes. Sur trente-quatre mille combattants envoyés successivement de France, vingt-quatre mille avaient succombé, et huit mille étaient mourants dans les hôpitaux.

La guerre prit un caractère de férocité qui répondait au besoin de vengeance des nègres et aux terribles nécessités où se trouvaient réduits les Français; cependant on cite de ceux-ci des actes que nous voudrions pouvoir contredire :

ainsi l'on assure que des nègres et des mulâtres furent enfermés par centaines dans la cale des vaisseaux et asphyxiés par la vapeur de soufre qu'on y allumait à dessein; d'autres étaient livrés vivants à des chiens féroces dressés à cet usage. On ne peut nier qu'il n'y ait eu de grandes cruautés à reprocher aux deux partis; mais il ne faut accepter qu'avec beaucoup de méfiance les récits exagérés qui ont été transmis à cet égard par les écrivains anglais.

Cependant les noirs auraient pu attendre patiemment la certaine extermination de leurs ennemis. Ils avaient dans la fièvre jaune un auxiliaire impitoyable, qui leur épargnait de la besogne. Les Français avaient espéré que le mois de septembre, en faisant cesser les chaleurs intenses de la canicule, leur apporterait quelque soulagement; mais le nombre des victimes ne faisait que croître. Leclerc lui-même, frappé de la contagion, languissait au milieu de ses soldats découragés, pendant que les insurgés acquéraient tous les jours de nouvelles forces. Au milieu d'octobre, le fort Dauphin, le fort de Paix et plusieurs autres postes importants étaient tombés entre les mains des noirs; et Leclerc, [redacted]

horribles jeux du cirque, dans lesquels on livrait à des chiens féroces les prisonniers noirs, qui étaient dévorés sous les yeux d'une foule de spectateurs avides. Ce que l'on raconte à cet égard dépasse toute croyance. Du reste, doué d'un courage indomptable et d'un esprit fécond en ressources, Rochambeau aurait pu être de quelque utilité dans le poste qu'il occupait, si les circonstances n'avaient défié toutes les combinaisons du talent.

Accouru au Cap, aussitôt après la mort de Leclerc, le nouveau général en chef ne put entreprendre aucune opération active. Les renforts qu'il recevait du Havre et de Cherbourg ne se composaient que de conscrits levés dans le Piémont, les Pays-Bas et les autres provinces déjà épuisées par les armées de la république; et ces jeunes soldats, qui eussent supporté avec peine les fatigues d'une guerre européenne, ne pouvaient résister à l'action dévorante d'un climat meurtrier.

Les noirs, au contraire, voyaient tous les jours augmenter leurs forces, et faisaient tous les jours quelque conquête nouvelle. Quelques avantages partiels consolèrent les Français. Dans les plai- [redacted]

[redacted]

Dans cette chaude mêlée, les Français avaient fait environ cinq cents prisonniers : Rochambeau, saisi d'une aveugle fureur, et sans songer à la possibilité des représailles, ordonna de les mettre à mort. Dessalines, instruit de cette féroce exécution, fait élever pendant la nuit cinq cents gibets sur le front de l'armée, fait amener tous les officiers prisonniers, complète le nombre par des soldats, et, au point du jour, l'armée française put voir ce que lui coûtaient les cruautés de son général.

Une nouvelle attaque des noirs exaspérés resserra les Français dans la place, qui se trouva entièrement bloquée par terre. Bientôt l'on apprend la rupture de la paix d'Amiens, et une escadre anglaise vient interdire les communications du côté de la mer. Les Français eurent alors à lutter contre un fléau de plus, la famine. Les chevaux, les mulets, les ânes furent dévorés. Les assiégés eurent pour dernière ressource les chiens de guerre qu'ils avaient nourris de la chair des nègres. Les chasseurs d'hommes furent obligés de manger leurs meutes.

Cependant Rochambeau résistait avec un courage inflexible. N'ayant point d'argent pour payer les rares provisions que les Américains parvenaient à introduire malgré le blocus, il frappa d'une contribution de 800,000 fr. la ville assiégée. Huit négociants européens passaient pour fort riches; il les taxa à 33,000 fr. chacun. L'un d'eux, nommé Fédon, ayant dit qu'il ne pouvait payer, fut aussitôt fusillé (1).

L'intraitable énergie de Rochambeau se communiquait aux siens ; et malgré toutes les difficultés d'une lutte inégale, malgré les horreurs de la famine, les Français demeuraient encore maîtres de la ville un an après son premier investissement. Mais tous les ouvrages extérieurs étaient occupés par les noirs, et ils se préparaient à un assaut général, dont l'issue ne pouvait plus être douteuse. Dans cette extrémité, le général en chef, voyant que toute résistance deviendrait inutile, offrit de capituler, le 19 novembre 1803. Il fut stipulé que les Français évacueraient le Cap et les forts qui en dépendaient au bout de dix jours, avec toute l'artillerie, les munitions et les magasins dans l'état où ils se trouvaient; qu'ils se retireraient dans leurs vaisseaux avec les honneurs de la guerre, et la garantie de leurs propriétés particulières; qu'ils laisseraient leurs malades et leurs blessés dans les hôpitaux ; que les noirs en prendraient soin jusqu'à leur guérison, et qu'alors ils seraient embarqués pour la France, dans des vaisseaux neutres.

Mais il restait encore à traiter avec l'escadre anglaise; les conditions proposées par le commodore furent jugées par Rochambeau inacceptables, et il attendit. Cependant les dix jours accordés par les noirs étaient écoulés : les forts furent rendus et la ville évacuée; mais les bâtiments français ne pouvaient sortir du port. Dessalines menaçait de les couler à fond, et déjà il faisait rougir les boulets. Une nouvelle capitulation fut donc promptement discutée et rédigée avec le commodore anglais. Les assiégés convinrent de sortir sous pavillon français, de tirer une bordée, et ensuite d'amener. Dessalines fut aussitôt informé de la convention, et on obtint, non sans peine, qu'il renonçât à tout acte d'hostilité.

Quelques jours après, la flottille française, composée de trois frégates et de dix-sept petits bâtiments, sortit du port, tira sa bordée et se rendit aux Anglais. Les prisonniers, au nombre de huit mille, furent envoyés à la Jamaïque. Rochambeau avec ses principaux officiers fut conduit en Angleterre

Cependant, après la capitulation du Cap, le général de Noailles, resté en possession du môle, fut sommé par le commodore anglais de se rendre. Il répondit fièrement qu'il lui restait encore des vivres pour cinq mois, et qu'il ne se rendrait qu'à la dernière extrémité. Le commodore ne pouvant rester devant la place avec ses vaisseaux chargés de prisonniers, se contenta d'y laisser une frégate en surveillance.

Après le départ de l'escadre, Noailles arma secrètement six petits bâtiments. Mais la frégate anglaise faisait bonne garde. Cinq de ces bâtiment furent capturés. Le sixième, monté par Noailles, parvint à s'échapper et regagna la France.

(1) *Schœlcher.*

Telle fut l'issue de cette expédition, pour laquelle le premier consul se laissa si malheureusement inspirer par les souvenirs du passé, sans tenir compte ni des faits nouveaux, ni des succès d'une race longtemps opprimée, qui pensait avoir par ses victoires mérité l'affranchissement. Cinquante mille des meilleurs soldats de la république avaient successivement quitté la France pour aller périr sous les feux d'un soleil dévorant, non dans de glorieux combats, mais dans les accès douloureux de fièvres contagieuses. On a calculé que sur trente-trois mille combattants de toutes armes qui succombèrent, pas un sixième ne tomba sur les champs de bataille.

Il restait bien encore, après l'évacuation du Cap, une poignée de Français dans la ville de San-Domingo, sous la conduite du général Ferrand; mais ils ne pouvaient plus rien, et les noirs ne se crurent point obligés d'attendre leur expulsion totale pour proclamer l'indépendance de Saint-Domingue.

Après la victoire, le pouvoir se trouva concentré dans les mains des trois généraux Dessalines, Christophe et Cler- [redacted]

« victorieux. Mais, pour ceux qui, enivrés d'un fol orgueil, esclaves intéressés d'une prétention criminelle, sont « assez aveugles pour se croire des êtres « privilégiés, et pour dire que le ciel les « a destinés à être nos maîtres et nos tyrans, qu'ils n'approchent jamais du « rivage de Saint-Domingue; ils n'y « trouveraient que des chaînes ou la déportation. Qu'ils demeurent où ils sont, « qu'ils souffrent les maux qu'ils ont si « bien mérités, que les gens de bien, de « la crédulité desquels ils ont trop longtemps abusé, les accablent du poids de « leur indignation!

« Nous avons juré de punir quiconque « oserait nous parler d'esclavage. Nous « serons inexorables, peut-être même « cruels envers tous les militaires qui « viendraient nous apporter la mort ou « la servitude. Rien ne coûte et tout est « permis à des hommes à qui l'on veut « ravir le premier de tous les biens. « Qu'ils fassent couler des flots de sang; « qu'ils incendient, pour défendre leur « liberté, les sept huitièmes du globe, « ils sont innocents devant Dieu, qui n'a « pas créé les hommes pour les voir gé-

[redacted]

« guerre affreuse, Saint-Domingue doit « prendre un nouvel aspect, et son gou- « vernement doit être désormais celui « de la justice.

« Donné au quartier général du Fort- « Dauphin, le 29 novembre 1803.

« Signé Dessalines, Christophe, Cler- « vaux. »

Peu après cette proclamation, les généraux et les officiers de l'armée, réunis en convention, décidèrent que l'île ne porterait plus le nom que lui avaient donné les anciens conquérants et qu'elle s'appellerait désormais Haïti, comme avant la découverte.

Le 1er janvier 1804, fut proclamé l'acte d'indépendance, en même temps que Dessalines était nommé gouverneur général à vie, avec le pouvoir de faire les lois, de décider de la paix et de la guerre, et de se nommer un successeur.

CHAP. III.— RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Dessalines empereur. — Ses cruautés. — Sa mort. — Lutte entre les deux races des noirs et des mulâtres.

Les noirs et les mulâtres s'étaient montrés vaillants dans les combats et patients dans la lutte. Après la victoire, il restait à décider s'ils étaient capables d'organiser un gouvernement, et de féconder avec la liberté cette terre que les anciens colons avaient rendue si riche par l'esclavage. Toussaint, il est vrai, avait pu ramener l'ordre, le travail et la richesse ; il avait pu contraindre ses subordonnés à des idées de justice et de morale ; mais Toussaint n'était-il pas une exception? Et d'ailleurs le temps, qui sanctionne les efforts du génie et dicte les jugements de l'historien, n'avait-il pas manqué à l'appréciation de son œuvre ? En d'autres termes, la race noire, dans toutes ses nuances, est-elle bien apte à faire quelque chose pour les progrès de la civilisation ? C'est ce que peut nous apprendre la suite de notre histoire.

Dessalines ne fut pas plutôt en possession du suprême pouvoir, que, suivant une route tout opposée à celle de Toussaint, il se signala par de brutales fureurs contre les malheureux restes de la population française que l'habitude ou l'intérêt avaient retenus dans l'île. Il avait, dans une proclamation antérieure, promis protection et sécurité aux colons pacifiques; mais lorsqu'il fut seul maître, il publia un manifeste dans lequel il appelait sur les Français la vengeance des noirs. Citons quelques passages de ce farouche appel aux passions sanguinaires (1).

« Ce n'est point assez d'avoir chassé « de notre pays les barbares qui, pen- « dant des siècles, l'ont inondé de sang, « ni d'avoir réprimé successivement les « factions qui se laissaient éblouir par « un fantôme de liberté que la France « plaçait devant leurs yeux; il faut as- « surer, par un dernier acte d'autorité « nationale, la durée de l'empire de la « liberté dans le pays qui nous a donné « naissance; il faut ôter au gouverne- « ment inhumain qui nous a tenus jus- « qu'ici dans l'abrutissement le plus « honteux, l'espoir de nous enchaîner « de nouveau. Les généraux qui ont « dirigé nos efforts contre la tyrannie « n'ont point achevé leur ouvrage : le « nom français répand encore la tris- « tesse dans nos campagnes, et tout « nous rappelle les cruautes de ce peu- « ple barbare. Nos lois, nos coutumes, « nos villes, tout porte l'empreinte de la « France. Que dis-je? il demeure encore « des Français parmi nous! Victimes, « depuis quatorze ans, de notre crédu- « lité et de notre clémence; vaincus, « non par les armées françaises, mais « par l'éloquence artificieuse de leurs « agents, quand serons-nous enfin las de « respirer le même air qu'eux? Qu'avons- « nous de commun avec ces hommes « sanguinaires? Leur cruauté, compa- « rée à notre modération, leur couleur « à la nôtre, l'etendue des mers qui « nous séparent, notre climat qui leur « donne la mort, tout nous dit claire- « ment qu'ils ne sont pas nos frères, « qu'ils ne le deviendront jamais, et « que, s'ils trouvent un asile parmi « nous, ils se rendront encore les insti- « gateurs de nouveaux troubles et de « nouvelles divisions. Citoyens, hom- « mes, femmes, enfants et vieillards, « jetez les yeux autour de vous; parcou- « rez toute l'étendue de cette île; cher-

(1) Placide Justin.

« chez-y vos femmes, vos époux, vos « frères, vos sœurs : que dis-je? cher- « chez-y vos enfants à la mamelle, que « sont-ils devenus? Au lieu de ces inté- « ressantes victimes, l'œil épouvanté ne « voit que leurs assassins, dont la pré- « sence vous reproche votre insensibi- « lité et la lenteur de votre vengeance. « Que tardez-vous à apaiser leurs mâ- « nes? Croyez-vous que vos cendres « pourront reposer paisiblement dans le « tombeau de vos frères, si vous n'exter- « minez la tyrannie? Irez-vous les join- « dre sans les avoir vengés? Non, leurs « ossements repousseraient les vôtres! « Et vous, généraux intrépides, qui « avez ressuscité la liberté en prodi- « guant votre sang, sachez que vous n'a- « vez rien fait, si vous ne donnez aux « nations un exemple terrible, mais « juste, de la vengeance que doit exer- « cer un peuple vaillant qui recouvre sa « liberté. Intimidons ceux qui tente- « raient de nous la ravir encore, et « commençons par les Français. Qu'ils « tremblent en approchant de nos cô- « tes! et dévouons à la mort tout Fran- « çais qui osera souiller de sa présence « cette terre de liberté. »

[redacted]

uns après les autres. Femmes, enfants, vieillards tombèrent sous le glaive. Les prêtres et les médecins furent seuls épargnés : jamais massacre ne fut accompli avec autant de sang-froid et de régularité. Tous les autres blancs, hormis les Français, demeuraient en sûreté au milieu des égorgeurs. Pour prévenir même toute erreur, on plaçait à leurs portes des sentinelles, avec défense d'y laisser pénétrer qui que ce fût, même les officiers supérieurs.

Dans toutes les villes, les choses se passèrent avec la même cruauté et les mêmes précautions, sans que rien vînt rompre la monotonie de ces scènes de carnage. Ce fut dans la nuit du 20 avril que s'accomplit au Cap l'acte le plus sanglant de cet horrible drame. Le soir, des sentinelles furent posées devant les maisons des Américains et des autres étrangers domiciliés dans la ville. Bientôt ces blancs privilégiés entendirent la hache retentir contre les portes de leurs voisins, puis les hurlements des soldats qui se précipitaient dans les maisons, puis les cris des victimes, auxquels succédait un silence plus terrible encore. A quelque pas plus loin, les

[redacted]

[redacted]

bles scènes, furent contraints par Dessalines d'étrangler de leurs propres mains deux Français retenus prisonniers dans le fort.

Au surplus, ce chef farouche ne prétendait faire partager à aucun autre la responsabilité de ces actes odieux; il s'en réservait à lui seul tout le mérite.

« Oui, s'écrie-t-il dans une procla-
« mation, oui, nous avons rendu aux
« Français guerre pour guerre, crime
« pour crime, outrage pour outrage;
« oui, j'ai sauvé ma patrie, j'ai vengé
« l'Amérique, je l'avoue avec orgueil à
« la face du ciel et de la terre. Que
« m'importe l'opinion publique de mes
« contemporains et des générations
« futures! j'ai fait mon devoir; je jouis
« du témoignage de ma conscience: cela
« me suffit. »

Mais il y avait encore dans l'île d'Haïti une poignée de Français que le glaive des assassins n'avait pu atteindre. C'était le reste de l'armée d'invasion retiré à San-Domingo sous les ordres du général Ferrand. La population espagnole vivait en très-bons termes avec la garnison française, qui était pour elle une protection contre l'autorité des nègres et une garantie d'indépendance. L'esclavage n'avait pas cessé d'exister dans l'ancienne partie espagnole de l'île, mais les maîtres y étaient, en grande majorité, très-affables pour leurs esclaves et très-aimés d'eux. Dessalines voulut étendre son empire sur toutes les régions de l'est, et prépara une expédition militaire qui devait assurer l'unité de la république d'Haïti et le débarrasser du dernier reste des Français.

Avant de se mettre en campagne, il adressa aux Espagnols une proclamation pleine de fanfaronnades et de menaces, et plutôt faite pour éloigner les esprits que pour les concilier.

« Espagnols, disait-il, vous à qui je
« ne m'adresse que parce que je veux
« vous sauver; vous qui, pour vous être
« rendus coupables de désertion, ne vi-
« vrez bientôt qu'autant que ma clémence
« daignera vous épargner, il en est
« temps encore, abjurez une erreur qui
« peut vous être funeste; rompez toute
« liaison avec mon ennemi, si vous vou-
« lez que votre sang ne soit pas confondu
« avec le sien. Je vous donne quinze
« jours, à dater de cette notification,
« pour vous rallier sous mes éten-
« dards. »

Les Espagnols ne répondirent qu'en se préparant à une vigoureuse défense.

Dessalines croyait marcher à une conquête facile; mais toutes ses forces vinrent échouer devant la faible garnison qui défendait San-Domingo. Furieux de rencontrer un obstacle qu'il ne prévoyait pas, il jura d'exterminer jusqu'au dernier les téméraires qui osaient lui résister, fit venir des renforts considérables, et poussa avec frénésie les opérations du siége. Il allait peut-être réussir, lorsque plusieurs bâtiments français amenèrent à San-Domingo de nouvelles troupes, qui permirent aux assiégés de reprendre l'offensive. Plusieurs sorties vigoureuses causèrent aux noirs des pertes considérables. Dessalines dut renoncer à ses projets de conquête et de vengeance, et n'évita une défaite entière qu'en se retirant avec précipitation.

Pour ne pas nous détourner de notre récit, achevons en quelques mots l'histoire de cette poignée de braves Français. Ce fut la dernière fois que la métropole daigna s'occuper d'eux. Oubliés par leur gouvernement, ils se maintinrent longtemps à San-Domingo. Mais en 1809 ils eurent à se défendre contre les Espagnols insurgés. Après avoir résisté courageusement, le brave Ferrand fut enfin battu dans une rencontre décisive, et, ne voulant pas survivre à sa défaite, il se brûla la cervelle. Le 11 juillet de la même année, les Français furent entièrement expulsés, et les Espagnols demeurèrent maîtres de l'est d'Haïti. Le traité de Paris confirma en 1814 cette facile conquête.

De retour de son expédition avortée, Dessalines eut la fantaisie de changer de titre, et se fit nommer empereur d'Haïti. Rien ne manqua aux cérémonies du couronnement, qui se fit avec toute la pompe des vieilles souverainetés de l'Europe. Ce fut le 8 octobre 1804 qu'il fut sacré, sous le nom de Jacques Ier. Pétion remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Deux mois après, Napoléon ayant donné le même spectacle à l'ancien hémisphère, Dessa-

lines adopta tous les costumes de la nouvelle cour de France. Ce furent les Anglais qui les lui apportèrent.

Tant de pouvoir concentré dans les mains d'un seul homme, nécessitait, comme contre-poids, une constitution. Elle fut modelée sur toutes celles qui depuis quinze ans circulaient en Europe ; cependant nous devons en citer les déclarations préliminaires, et le dernier article, qui ont, pour ainsi dire, quelque chose de local.

Voici en quels termes commençait ce document :

« En présence de l'Être suprême, devant qui tous les hommes sont égaux, et qui a distribué tant d'espèces de créatures sur la surface de la terre, pour manifester sa gloire et sa puissance par la diversité de son travail ;

« Et en présence de toutes les nations qui nous ont si injustement et si longtemps considérés comme des êtres rebutés, nous déclarons que cette constitution est la libre expression de notre cœur et de notre volonté. »

Le dernier article était comme un défi jeté aux anciens maîtres, et en même temps un engagement solennel

furieuse pour les femmes et la danse. Cette dernière occupation surtout était pour lui pleine de charmes, et il y apportait des prétentions inouïes. Le compliment le plus flatteur qu'on pût lui adresser était de le reconnaître comme un danseur accompli. Il se faisait toujours accompagner d'un maître de danse, et chaque fois que les affaires lui laissaient quelques moments de loisir, il se faisait donner une leçon.

Du reste, malgré la constitution qu'il avait jurée, et qui garantissait à tous la liberté, l'égalité et la protection des lois, Dessalines se livrait à ses caprices brutaux envers ceux qui l'entouraient, et plusieurs officiers de couleur furent mis à mort sans jugement. Il n'en fallait pas tant pour réveiller les haines que les hommes de couleur portaient à un chef nègre. Une conspiration s'organisa entre les principaux officiers. Les uns, comme Pétion, Gérin et Geffrard, voulaient rendre la suprématie aux mulâtres; d'autres, comme Christophe, voulaient se débarrasser d'un maître soupçonneux et cruel. Chez tous, du reste, il y avait des motifs d'ambition personnelle.

[redacted]

tion et de Geffrard. Ceux-ci avaient surtout à cœur de restreindre les pouvoirs qui allaient échoir à Christophe. Celui-ci apprend les intrigues des mulâtres, publie un manifeste par lequel il dissout l'assemblée, afin de la soustraire à de coupables manœuvres, et annonce sa prochaine arrivée au Port-au-Prince. Les constituants, toutefois, continuèrent à siéger, et le 27 décembre ils publièrent la constitution, et nommèrent pour président de la république d'Haïti Christophe, qui accourait pour les disperser.

Pétion, avouant alors ses prétentions à l'autorité suprême, marcha au-devant de Christophe. Les deux armées se rencontrèrent le 1er janvier 1807, dans les plaines de Sibert. On se battit avec l'acharnement qu'inspirent toujours les querelles de races; enfin la victoire demeura à Christophe, qui alla mettre le siége devant le Port-au-Prince. Mais, rappelé bientôt dans le nord, par des mouvements insurrectionnels excités par les hommes de couleur, il leva le siége le 8 janvier.

Le lendemain, l'assemblée constituante prononça sa déchéance, et appela à la présidence son rival Pétion.

A dater de ce moment, il y eut dans Haïti deux gouvernements distincts : celui de Christophe dans le nord; celui de Pétion dans le sud et dans l'ouest. Ces deux gouvernements représentaient d'ailleurs deux races différentes, qui s'étaient longtemps disputé le pouvoir, et qui alors se le partageaient entre elles.

CHAPITRE IV.

Depuis le partage de l'île entre les chefs des deux races, jusqu'au triomphe définitif de la race mulâtre.

La guerre continua longtemps entre les deux compétiteurs, sans que ni l'un ni l'autre pût remporter des avantages assez décisifs pour abattre son adversaire. Trois années se passèrent en combats acharnés sur toutes les frontières des deux États, lorsqu'au plus fort de la lutte, Rigaud, échappé de France, vint débarquer aux Caves le 7 avril 1810. Ce général mulâtre avait eu pendant les guerres de la révolution une popularité qui avait un instant mis en question la puissance de Toussaint. Pétion crut que le nom de son ancien chef lui serait d'un grand secours : il l'accueillit avec enthousiasme, et le nomma commandant de la province du sud. Mais bientôt il vit l'influence de Rigaud dépasser la sienne, tenta vainement de lui arracher le pouvoir qu'il lui avait confié, et une rupture ouverte éclata entre les deux chefs mulâtres. Alors l'ancienne partie française de l'île d'Haïti se trouva divisée en trois gouvernements. Le nord et le nord-ouest appartenaient à Christophe, le sud obéissait à Rigaud, et le sud-ouest à Pétion.

Christophe voulut profiter des discordes des mulâtres, et s'avança vers le Port-au-Prince; mais son approche mit d'accord les deux rivaux, et le chef nègre, n'osant attaquer leurs forces réunies, se retira sans rien entreprendre.

Après son départ, les mulâtres, un instant unis, se divisèrent de nouveau, et la guerre recommença entre les deux factions du sud et de l'ouest. Christophe les laissa tranquillement s'affaiblir, et pendant ce temps, retiré au Cap, il travaillait à consolider sa puissance.

Heureusement pour les mulâtres, Rigaud vint à mourir, et les divisions cessèrent dans le sud et dans l'ouest, désormais réunis définitivement sous un même gouvernement. En même temps un des lieutenants de Pétion, le général Boyer, ayant envahi le nord, y remportait de grands avantages; mais Pétion ne sut ou ne voulut pas en profiter.

Ces combats furent les derniers qui troublèrent l'île jusqu'en 1814 : les deux chefs s'aperçurent, quoiqu'un peu tard, de l'inutilité de leurs tentatives réciproques : d'un commun accord ils suspendirent les hostilités, et, par une convention tacite, se partagèrent la domination de l'île. Pétion établit le siége de son gouvernement au Port-au-Prince, et le Cap français devint la capitale des États de Christophe.

Celui-ci, qui méditait une organisation solide et des institutions durables, crut que son but serait plus facilement atteint par l'établissement de la royauté. En conséquence, le conseil d'État, inspiré par lui, rendit un décret par lequel, considérant que le titre de président

était trop vague, et que le titre d'empereur ne convenait qu'aux souverains de plusieurs nations, Christophe était prié d'accepter le titre de roi. Le chef noir n'était pas disposé à refuser, et le 2 juin 1814 il fut couronné au Cap français sous le nom de Henri I[er], roi d'Haïti.

Ainsi, d'une part, se trouvait la république d'Haïti, gouvernée pas les mulâtres; de l'autre, le royaume d'Haïti, placé entre les mains des nègres. Chaque race avait sa part : chacune d'elles était en mesure de montrer ce qu'elle pouvait faire pour la civilisation.

Les deux chefs suivirent des voies diamétralement opposées. Christophe avait un génie organisateur; mais, connaissant l'indolence de sa race, il la contraignit au travail par des lois de fer, et la gouverna avec cette rudesse impitoyable qui avait si bien réussi à Toussaint. L'agriculture et l'industrie firent de rapides progrès : la richesse revenait à ces contrées si longtemps dévastées. Les ports du Cap étaient remplis de navires qui venaient échanger des marchandises européennes contre du [redacted]

avaient un côté ridicule, mais témoignaient au moins du désir d'emprunter quelque chose à la civilisation européenne. D'autres emprunts d'ailleurs étaient plus heureux, et les efforts que faisait Christophe pour développer l'éducation, prouvaient qu'il ne s'attachait pas seulement à des traditions futiles.

Cependant ce n'était qu'à force de rigueur qu'il obtenait quelques améliorations; à l'exemple de Toussaint, Christophe menait les noirs à la civilisation par le despotisme.

Pétion usa de moyens tout opposés. Quoique l'ouest fût constitué en république, quoique le chef de l'État n'eût que le nom de président, son autorité n'en était pas moins des plus étendues. Pétion eut à lutter d'abord contre ses anciens amis, devenus ses rivaux. Il en écarta doucement quelques-uns, il en fit tuer d'autres, et chercha un appui dans la masse de la population, en la traitant avec une indulgence affectée. Les lois se faisaient à peine sentir dans cette communauté livrée à elle-même, et chacun, abandonné à sa paresse naturelle, n'appréciait la liberté que par le [redacted]

[redacted]

avec les peuples les plus civilisés de l'Europe; mais en examinant les faits, on reconnaît qu'ils sont incapables d'appliquer les lois qu'ils ont formulées. C'est qu'il leur était bien facile d'écrire une constitution, en faisant des emprunts à toutes les constitutions qui depuis cinquante ans ont été rédigées en Europe; mais lorsque venait le moment de mettre à exécution la formule qu'ils avaient copiée, ils ne retrouvaient plus en eux-mêmes ni l'énergie ni les lumières nécessaires.

L'article 36 de la constitution porte : « Il sera créé et organisé une institution publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes, dont les établissements seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division de la république. » Assurément, il y a peu de chose à reprendre au texte de la loi. Voyons maintenant l'application. Nous ne voulons pas demander des arguments aux détracteurs de la race noire; c'est au plus fervent des abolitionnistes, c'est à M. Schœlcher, que nous empruntons le passage suivant : « Il n'y a (en 1841) que dix écoles gratuites sur la surface entière de l'île, et comme chacune de ces écoles n'a qu'un seul maître, elles ne peuvent certainement contenir l'une dans l'autre, au delà de cent disciples. Voilà donc tout au plus mille enfants auxquels on apprend à lire et à écrire sur une population de sept cent mille âmes qui, précisément parce qu'elle sortait d'esclavage, avait plus besoin qu'aucune autre d'être éclairée avec soin (1). » Le même auteur ajoute plus loin : « Il est malheureusement trop certain que les Haïtiens, sous le rapport de l'éducation, sont à peu près restés où ils en étaient lorsqu'ils sortirent d'esclavage, il y a quarante ans. (2) »

La guerre de l'indépendance n'avait fait que des ruines; le gouvernement de la république ne sut rien réparer. Les routes magnifiques que les Français avaient tracées d'une ville à l'autre devinrent impraticables, faute de quelques réparations. Les maisons seigneuriales qui embellissaient les villes n'offraient plus que d'imposantes ruines, et l'apathie des habitants les laissait envahir par de vigoureuses végétations qui poussaient leurs rameaux à travers les fenêtres démontées, et retombaient en s'épanouissant sur les balcons en fer que le luxe des anciens habitants avait surchargés de beaux ornements. « En pénétrant à l'intérieur, on aperçoit, adossée contre la vieille muraille, une cabane contenant une misérable famille qui plante des bananes là où furent les vestibules des fiers colons » (1). C'est ainsi que les affranchis avaient pris la place de leurs maîtres. Mais le gouvernement ne les contraignait pas de travailler. Ils se sentaient heureux.

Aussi Pétion était-il plus en sûreté dans son gouvernement anarchique que Christophe, qui imposait d'autorité le travail à ses administrés. Celui-ci eut plus d'une insurrection à comprimer, tandis que le chef mulâtre n'eut que quelques ambitieux isolés à punir, ou quelques voix courageuses à faire taire. Le président avait encore cet avantage sur le roi, que, malgré les animosités de race, les nègres qui se trouvaient dans le sud-ouest s'accommodaient volontiers du régime de fainéantise qu'on leur offrait, et ne devenaient jamais à craindre; tandis que les mulâtres qui vivaient dans le nord, étaient toujours pour Christophe des adversaires plus ou moins prononcés, non-seulement à cause de la différence de couleur, mais aussi parce qu'ils souffraient impatiemment le régime laborieux qu'on leur imposait.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la population des mulâtres était de beaucoup inférieure à celle des noirs. D'après les calculs les plus probables, le nombre des mulâtres était d'environ cent mille, celui des noirs de six cent mille. Or, Pétion redoutait par-dessus tout une querelle de race, dans laquelle il craignait de succomber. Aussi, avait-il soin de faire aux noirs des concessions que lui reprochaient souvent les hommes jaunes : il se présentait aux premiers comme un protecteur désintéressé, bien mieux fait que Christophe pour assurer leur bonheur. Lorsqu'il avait à juger

(1) Page 198.
(2) P. 205.

(1) Schœlcher.

une querelle entre un nègre et un mulâtre, il donnait toujours raison au noir, presque sans examen, disant ensuite à l'homme de sa caste : « Vous savez bien qu'il faut ménager ces gens-là » (1). C'était, en effet, sa constante préoccupation, et il lui semblait toujours voir le colosse noir prêt à l'écraser. Pour endormir le colosse, il flattait ses mauvaises passions, et le livrait à l'inertie et à la paresse. Le roi du nord cherchait par la violence à rétablir l'ordre, à réprimer le vol, à relever la culture, le président de la république entretenait le désordre par une coupable tolérance, et favorisait le vice en lui donnant le nom de liberté.

Et en effet, il faut l'avouer, c'était le seul moyen pour les mulâtres de se maintenir au pouvoir. La logique de la révolution voulait que le gouvernement appartînt aux représentants de la majorité. Or la minorité n'étant pas assez forte pour civiliser durement la classe noire, il a fallu la corrompre pour s'en faire obéir.

Christophe comprenait si bien l'état des choses, qu'il avait toujours le projet d'en finir par une guerre ouverte qui devînt une guerre de race; mais [redacted]

l'une à l'autre, mais maintenues dans une paix apparente au moyen d'une corruption officielle.

Telle était la situation des choses dans l'île d'Haïti, lorsqu'on y apprit les grands événements qui, en 1814, rappelaient les Bourbons sur le trône de France. Les Haïtiens n'avaient rien sans doute à regretter dans Napoléon, qui, dès le commencement de son pouvoir, avait tenté de les asservir, et qui n'avait renoncé à ses projets que parce que d'autres soins plus importants occupaient l'activité de son génie. Mais il y avait dans la paix européenne quelque chose de menaçant pour les affranchis. Par l'article 8 du traité de 1814, les puissances européennes reconnaissaient la souveraineté de la France sur Saint-Domingue, et laissaient à l'ancienne métropole le droit de reconquérir sa colonie perdue.

A cette nouvelle, les ressentiments de race se calmèrent, et chacun de son côté fit des préparatifs de défense. Christophe annonça hautement l'intention de faire une résistance désespérée. Le gouvernement et les habitants du sud manifestaient unanimement les mêmes dispositions. En vertu de l'article 5 de [redacted]

Leur mission n'était pas officielle, et ils reçurent ordre de se rendre soit à Puerto-Rico, soit à la Jamaïque, pour y prendre les renseignements nécessaires. Ces commissaires étaient Dauxion-Lavaysse, ancien membre du comité de salut public sous Robespierre; Franco de Medina, qui avait servi à Saint-Domingue dans l'armée de Toussaint-Louverture et avait livré à Leclerc un poste avantageux; le troisième se nommait Draverman. Ils arrivèrent à la Jamaïque au mois d'août.

Le 6 septembre, Lavaysse écrivit une lettre au président Pétion, en prenant le titre de député de Louis XVIII. Après vingt jours de silence, Pétion l'invita à se rendre au Port-au-Prince, où il fut reçu avec beaucoup d'égards.

Prié de formuler par écrit les propositions du gouvernement français, Lavaysse demanda :

1° Que le président reconnût et proclamât la souveraineté du roi de France;

2° Que le président et les autres habitants érigeassent un gouvernement provisoire sous l'autorité de Louis XVIII, en arborant le drapeau blanc.

Il promettait en retour que les Haïtiens seraient traités comme les autres sujets du roi, sans distinction de couleur.

Pétion, ayant pris connaissance des propositions, les soumit à une assemblée générale des autorités d'Haïti convoquées à ce dessein au Port-au-Prince, le 2 novembre. Les propositions furent rejetées à l'unanimité.

En communiquant à Lavaysse le résultat de la délibération, Pétion annonçait par un acte supplémentaire que, désirant rétablir des relations commerciales avec la France, la république haïtienne consentait à fixer une base d'indemnités pécuniaires à allouer aux anciens colons, moyennant laquelle ceux-ci devraient consentir à une renonciation entière et complète de leurs droits et de leurs prétentions.

Lavaysse avait également écrit à Christophe pour lui faire les mêmes propositions. Le roi noir répondit par une proclamation publique, annonçant qu'il ne traiterait pas avec la France avant qu'elle n'eût reconnu l'indépendance d'Haïti.

Franco de Médina étant sur ces entrefaits débarqué dans le nord, Christophe le fit saisir; on le jeta en prison, où il mourut.

Lavaysse, qui avait déjà dépassé ses pouvoirs en entrant en communication directe avec les autorités du pays, se rembarqua, et le gouvernement français, qui se jugeait avec quelque raison compromis par ces maladroites négociations, désavoua publiquement tous les actes des commissaires (1). En effet, ils avaient été envoyés pour prendre des renseignements, et ils avaient usurpé le rôle de négociateurs.

Cependant les anciens colons de Saint-Domingue, gens remuants et violents déclamateurs, ne pouvaient admettre que l'affranchissement de leurs esclaves eût été légitimé par la victoire. Ils réclamaient hautement leurs propriétés, et sommaient le gouvernement de rentrer dans tous ses droits. C'était une conséquence logique de la restauration. Ils n'étaient pas à cette époque sans influence dans le cabinet des Tuileries, et l'on assure qu'une expédition militaire fut résolue. Un armement considérable devait mettre à la voile au printemps de l'année 1815 (2).

Mais avant que la flotte fût rassemblée, Louis XVIII avait reperdu son trône. Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, trouva le temps de songer à Saint-Domingue, et lui fit des propositions pour la réunion à la métropole sans lois exceptionnelles (3). Sa chute fut trop prompte pour qu'il y fût donné suite.

Après le second retour des Bourbons, les réclamations des colons recommencèrent. On crut devoir y faire droit, et en 1816, deux anciens colons, MM. Fontanges et Esmangard, furent officiellement envoyés pour négocier le retour de Saint-Domingue sous l'autorité de la métropole. Le choix d'anciens colons comme négociateurs était une maladresse : ils ne pouvaient avoir renoncé à leurs préjugés, et les Haïtiens ne pouvaient les recevoir sans des sentiments de méfiance et de haine.

Arrivés devant le Cap, les commis-

(1) Moniteur du 19 janvier 1815.
(2) M. Placide Justin, p. 477.
(3) Idem.

saires expédièrent une lettre par un petit brick américain qu'ils rencontrèrent. Cette lettre fut refusée parce qu'elle était adressée *au général Christophe;* mais le roi noir publia un manifeste où il instruisait les Haïtiens des procédés cavaliers des commissaires[1], qui, en méconnaissant son titre, méconnaissaient leurs droits.

Son manifeste se terminait par les déclarations suivantes :

« Le pavillon français ne sera admis dans aucun des ports du royaume, ni aucun individu de cette nation, jusqu'à ce que l'indépendance d'Haïti soit définitivement reconnue par le gouvernement français.

« Les ouvertures ou communications qui pourraient être faites par le gouvernement français, au gouvernement haïtien, soit par écrit ou de vive voix, ne seront reçues qu'autant qu'elles seront faites dans les formes et suivant l'usage établi dans le royaume pour les communications diplomatiques.

« Sa Majesté ne consentira jamais à aucun traité quelconque qui ne comprendrait pas la liberté et l'indépendance de la généralité des Haïtiens qui habitent les trois provinces du royaume, con- [redacted]

sident pour quatre ans. Mais, ne voulant plus remettre son pouvoir en question, il proposa et fit accepter, en 1816, une constitution nouvelle en vertu de laquelle le président était nommé à vie, avec faculté de désigner son successeur. En outre, son autorité était beaucoup plus étendue, ou, pour mieux dire, elle devint illimitée. Les mulâtres voulaient opposer à Christophe une puissance aussi absolue que la sienne.

Pétion en usa comme il avait déjà fait de la présidence temporaire, et les ruines s'amoncelaient dans la république. On ne renversait rien; mais on laissait tout tomber, édifices et institutions.

Pétion se montra sans énergie, jusque dans ses derniers moments, et sa mort même fut un témoignage de faiblesse. Trahi par une femme qu'il aimait, il se laissa mourir de faim, après avoir désigné pour son successeur le général Boyer (29 mars 1818).

Pendant ce temps, Christophe appesantissait sur le nord sa domination rigoureuse. Les cultivateurs étaient condamnés au travail, et les soldats contraints de s'équiper eux-mêmes, sous peine de mort pour celui qui ne se pré- [redacted]

[redacted]

tres. Christophe, dans sa fureur, fit massacrer tous les mulâtres, hommes, femmes et enfants, qui se trouvaient dans la ville de Saint-Marc, où il s'arrêta avant de rentrer au Cap.

Cette sanglante exécution satisfaisait sa vengeance, mais elle fournissait de nouvelles accusations à ses rivaux, et donnait de nouvelles forces au chef de la république, dont on comparait la douceur aux barbaries du roi noir.

Au surplus, ce n'étaient pas seulement ses ennemis avoués qui accusaient les violences de son joug de fer; ceux qui étaient autour de lui se plaignaient entre eux de ses emportements frénétiques, et comme il n'épargnait personne, ni noirs, ni mulâtres, il accumulait dans son palais même une foule de mécontentements, qui n'attendaient que l'occasion d'éclater. A l'imitation de Napoléon, il avait créé une noblesse pour en faire l'appui de son trône; ce fut cette noblesse même qui prépara sa chute. Le général Richard, duc de Marmelade et commandant militaire du Cap, organisa une conspiration, dans laquelle entrèrent les principaux officiers de l'armée. Les conjurés prenaient leurs mesures en secret, lorsqu'au mois d'août 1820, Christophe fut frappé d'une attaque d'apoplexie dans l'église de Limonade. On le transporta au palais de Sans-Souci, situé à quatre lieues du Cap. Sa maladie s'étant prolongée, les conspirateurs purent à leur aise ourdir toutes leurs trames; mais, craignant encore le réveil de leur redoutable maître, ils commirent la faute d'appeler à eux les mulâtres, et réclamèrent l'appui du président de la république. Boyer se mit en marche avec vingt mille hommes.

Le 4 octobre, la conspiration éclate. Le régiment en garnison à Saint-Marc se soulève. Christophe, ignorant tout ce qui se passait, ordonne à Richard d'aller châtier les rebelles. Richard prend les armes, mais c'est pour se joindre à eux avec d'autres troupes; et le 8 octobre il prononce la déchéance du roi, et s'avance pour attaquer Sans-Souci. Christophe veut dompter sa maladie à force de volonté; il se lève, prend les armes et monte à cheval. Mais toute l'énergie de son esprit ne peut ressusciter un corps affaibli: il s'affaissa sur lui-même, et il fallut le reporter dans l'intérieur du palais.

Impuissant lui-même, il compte encore sur la fidélité de ceux qui l'entourent; il envoie contre Richard sa maison militaire. Cette troupe se joint aux révoltés sans tirer un coup de fusil. Christophe apprend cette nouvelle sans manifester aucune émotion, et il demeure seul enfermé dans sa chambre. Quelques instants après, on entend un coup de feu. On accourt : il s'était frappé au cœur. Il avait alors soixante-deux ans.

Le général Richard se hâta d'écrire au président Boyer que tout était fini. Mais ce dernier n'avait pas rassemblé une armée pour faire les affaires du conspirateur nègre. Arrivé à Saint-Marc le 16, il n'en fut que plus empressé d'avancer, et fit son entrés au Cap le 20 octobre. Richard comprit qu'il n'avait fait que changer de maître. Il eût vainement essayé de résister, la majorité des habitants était tentée par le régime tolérant de la république; la réunion du nord et du sud-ouest était hautement demandée, et les réclamations étaient appuyées par une armée de vingt mille mulâtres. Richard fut contraint d'adhérer au vœu du plus grand nombre : les principaux officiers de Christophe y souscrivirent, et la réunion fut proclamée le 21 octobre 1820. Le général nègre Richard, en tuant son chef dans des vues d'ambition personnelle, n'a fait qu'avancer l'asservissement de sa race. Les mulâtres dominent sans opposition sur toute l'ancienne colonie française.

CHAPITRE V.

Depuis le triomphe de la race mulâtre jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le gouvernement français.

La maladroite conspiration des chefs noirs contre Christophe avait décidé sans coup férir une question que le roi d'Haïti avait plus d'une fois pensé à vider sur le champ de bataille. Il n'y avait plus à se demander quelle race obtiendrait la suprématie, les mulâtres la possédaient; et ils étaient bien résolus de la garder. Les hommes les

plus dangereux pour eux étaient les généraux qui les avaient appelés, et ceux-ci ne tardèrent pas à reconnaître la mauvaise logique de leur ambition. Richard avait, il est vrai, pour prix de sa trahison, conservé le commandement du Cap; mais quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Christophe, qu'il se vit accuser de conspiration. Arrêté sur-le-champ, il fut conduit au Port-au-Prince, jugé par un conseil de guerre, et fusillé le 28 février 1821. Il ne paraît pas que les preuves contre lui fussent bien concluantes; cependant il n'est pas difficile de présumer que, mécontent de la situation qu'il avait faite à sa race, il avait pu laisser échapper quelques paroles imprudentes, ou médité quelque réaction. Un conspirateur qui a réussi doit toujours s'attendre à quelque méfiance; et le nouveau pouvoir qui l'emploie doit nécessairement se montrer sévère.

Au mois d'avril suivant, un autre chef nègre, qui avait joué un rôle important dans la conspiration, Paul Romain, prince de Limbé, fut arrêté chez lui et transporté à Léogane. Il y vécut dans l'isolement jusqu'au mois d'août 1822, lorsque, sur de nouveaux [redacted]

temps que l'exemple des provinces françaises d'Haïti, avait fait naître dans les possessions espagnoles de l'est des idées d'indépendance. Un ancien avocat, José Nuñes de Caserès, eut la singulière fantaisie d'arborer à San-Domingo le drapeau colombien. Personne ne s'y opposa, au milieu de cette population endormie. La république fut proclamée, avec Caserès pour président. Il fit aussitôt signifier cette nouvelle à Santiago, avec avis de se conformer au changement de gouvernement. Mais les habitants de cette ville jugèrent avec quelque raison que, puisqu'on faisait une révolution, il valait mieux faire partie de la république voisine, que de s'incorporer à la Colombie, qui ne les touchait en rien. Ils firent donc des ouvertures au gouvernement haïtien, qui envoya un corps de trois mille hommes à San-Domingo. Il n'en fallait pas tant pour renverser la présidence improvisée de Caserès : il se retira tranquillement, et, le 26 janvier 1822, l'étendard de la république haïtienne flotta sur l'île entière.

Nous examinerons plus tard quel fut le résultat matériel et moral de l'unité de gouvernement dans Haïti, et quels [redacted]

[redacted]

Elles reprirent après les nouveaux succès de Boyer par la réunion de l'est. M. Liot, envoyé confidentiel du marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, se présenta au président, en lui demandant seulement de faire une démarche de convenance. Le gouvernement français, disait-il, ayant déjà fait infructueusement les premiers pas, désirait que le chef du gouvernement haïtien prît à son tour l'initiative.

Le président ne crut pas devoir repousser ces ouvertures, et remit ses pleins pouvoirs au général Boyé. Celui-ci partit dans le courant de mai 1823, ayant pour instructions d'arriver à la conclusion d'un traité de commerce, basé sur la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti. Mais le négociateur désigné par M. de Clermont-Tonnerre ne put s'entendre avec l'envoyé haïtien sur la nature et le mode de l'indemnité proposée.

Le 7 novembre 1823, une nouvelle lettre de M. Esmangard annonçait au président l'arrivée de M. Laujon, chargé de poursuivre la conclusion du traité qui devait mettre un terme à tant d'incertitudes. En effet, M. Laujon débarqua peu après au Port-au-Prince, et présenta à Boyer une note en forme d'instructions. Dans cette note, M. Esmangard disait qu'il aimait à croire que le président reviendrait aux dispositions qu'il lui avait annoncées dans la dépêche que M. Dupetit-Thouars avait été chargé de lui remettre.

A l'appui de cette lettre, M. Laujon fit aussi de vives instances pour engager Boyer à envoyer un agent en France, affirmant que le gouvernement du roi faisait dépendre de cette démarche la formalité de la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti.

Boyer se laissa persuader encore. En conséquence, le 1er mai 1824 le sénateur Larose et Rouanez, notaire du gouvernement, partirent avec des instructions qui ne pouvaient laisser aucun doute sur les clauses du traité. Le président avait surtout insisté sur la formalité indispensable de la reconnaissance, par une ordonnance royale, de l'indépendance absolue de toute domination étrangère, de toute espèce de suzeraineté, même de tout protectorat d'une puissance quelconque, en un mot, de l'indépendance dont Haïti jouissait depuis vingt ans.

Les nouvelles négociations furent conduites avec le plus grand mystère. Les conférences entre les envoyés haïtiens et les agents du gouvernement français eurent lieu à Strasbourg. Mais elles demeurèrent aussi infructueuses que les précédentes. Les envoyés d'Haïti s'embarquèrent au Havre, à la fin du mois d'août : une proclamation du président, en date du 6 octobre, annonça officiellement le peu de succès de toutes les démarches qui avaient été tentées.

Cette proclamation, à laquelle nous avons emprunté la plupart des faits que nous venons de citer, se terminait ainsi :

« Je viens d'exposer les faits : je les livre au tribunal de l'opinion. Haïti sera à même de juger si son premier magistrat a justifié la confiance qu'elle a placée en lui, et le monde, de quel côté fut la bonne foi. Je me bornerai à déclarer que les Haïtiens ne dévieront jamais de leur glorieuse résolution. Ils attendront avec fermeté l'issue des événements ; et, si jamais ils se trouvaient dans l'obligation de repousser encore une injuste agression, l'univers sera de nouveau témoin de leur enthousiasme et de leur énergie à défendre l'indépendance nationale. »

Cependant, malgré cet aveu de rupture ouverte, après la mort de Louis XVIII les négociations se renouèrent : elles furent conduites avec mystère. On en apprit le résultat par la publication de l'ordonnance suivante :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ;

« A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

« Vu les articles 14 et 73 de la Charte ;

« Voulant pourvoir à ce que réclament l'intérêt du commerce français, les malheurs des anciens colons de Saint-Domingue, et l'état précaire des habitants actuels de cette île ;

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Article 1er. Les ports de la partie française de Saint-Domingue seront ouverts au commerce de toutes les nations.

« Les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les mar-

chandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel les droits seront réduits de moitié.

« 2. Les habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la caisse générale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant au trente et un décembre mil huit cent vingt-cinq, la somme de cent cinquante millions de francs, destinés à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité.

« 3. Nous concédons à ces conditions, par la présente ordonnance, aux habitants actuels de la partie française de l'île de Saint-Domingue, l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

« Et sera la présente ordonnance scellée du grand sceau. Donné à Paris, au château des Tuileries, le 17 avril de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

« CHARLES. »

M. de Mackau, capitaine de vaisseau, fut chargé d'aller porter cette ordonnance au Port-au-Prince comme ultimatum du gouvernement français.

sénateurs présents dans la capitale et de divers officiers civils et militaires. Dans cette assemblée furent discutées les propositions offertes par la France, et il fut convenu de les accepter.

En conséquence, le 8 au matin, le président d'Haïti annonça, par une lettre, à M. de Mackau, que le gouvernement de la république acceptait, d'après les explications qu'il avait données, l'ordonnance qui reconnaissait, sous certaines conditions, l'indépendance pleine et entière du gouvernement d'Haïti.

Un brick fut aussitôt expédié au-devant de l'escadre française pour annoncer aux contre-amiraux Jurien et Grivel la conclusion de la négociation, et le soir de la même journée une goëlette fut expédiée pour la France. La cérémonie de l'entérinement et de l'acceptation de l'ordonnance au sénat haïtien fut fixée au 11.

Ce jour-là, à l'heure indiquée, M. le baron de Mackau, les amiraux et officiers de l'escadre se rendirent en cortége au sénat, où M. de Mackau, après avoir rappelé en quelques mots les liens qui unissaient les Haïtiens et les Français, et donné quelques éloges à Charles X pour la grande œuvre de réconciliation des deux peuples, déposa

[redacted]

l'ordonnance royale renfermée dans un étui de velours, la déposa sur le bureau situé devant le président, et M. de Mackau s'adressa au chef de la république dans les termes suivants :

« Monsieur le président,

« Le roi a su qu'il existait sur une terre éloignée, autrefois dépendante de ses États, un chef illustre qui ne se servit jamais de son influence et de son autorité que pour soulager le malheur, désarmer la guerre de rigueurs inutiles, et couvrir les Français surtout de sa protection.

« Le roi m'a dit : Allez vers cet homme célèbre ; offrez-lui la paix, et pour son pays la prospérité et le bonheur. J'ai obéi ; j'ai rencontré le chef que m'avait signalé mon roi, et Haïti a pris son rang parmi les nations indépendantes. »

Le président lui répondit :

« Monsieur le Baron,

« Mon âme est émue à l'expression des sentiments que vous venez de manifester. Il m'est glorieux et satisfaisant tout à la fois d'entendre ce que vous m'annoncez dans cette grave solennité de la part de S. M. le roi de France. Tout ce que j'ai fait n'a été que le résultat de principes fixes qui ne varieront jamais.

« J'éprouve une véritable satisfaction de pouvoir, dans cette circonstance, vous témoigner combien je me félicite d'avoir été à portée d'apprécier les qualités honorables qui vous distinguent. »

Après ces mots, le président donna l'ordre au secrétaire général de lire l'ordonnance du roi, et ensuite la décharge donnée à M. de Mackau de la remise de l'ordonnance dont il était porteur. Aussitôt après, à un signal donné, les bâtiments composant l'escadre française saluèrent le pavillon d'Haïti comme celui d'une nation indépendante ; et tous les forts de la côte répondirent en saluant le pavillon français.

Un *Te Deum* solennel termina les cérémonies officielles.

Ainsi s'accomplit le grand acte d'émancipation qui consacrait au sein de la diplomatie européenne les droits de la race noire. Le gouvernement français fit preuve de sagesse en reconnaissant officiellement un état de choses qu'il ne pouvait empêcher sans injustice et sans danger, et le gouvernement haïtien eut raison de consentir au sacrifice pécuniaire au moyen d'un acte qui transformait l'état de son indépendance de fait en droit reconnu par l'ancienne métropole.

Cependant, des deux côtés, beaucoup de voix s'élevèrent pour critiquer cette transaction. Les Haïtiens prétendaient qu'il n'était pas dû d'indemnité aux anciens colons, que l'île appartenait à la race africaine par droit de conquête, et qu'il n'était pas dans les usages des relations internationales de faire indemniser les vaincus par les vainqueurs. Les anciens colons, de leur côté, trouvaient qu'on avait fait trop bon marché de leurs droits ; ils criaient à la violation du droit de propriété, et blâmaient hautement le gouvernement d'avoir transigé avec des esclaves. Mais ces exagérations des uns et des autres n'eurent heureusement aucune influence sur l'opinion publique, qui fut presque unanime pour reconnaître la sagesse d'un acte qui mettait une fin à tant d'incertitudes.

CHAPITRE VI.

Gouvernement de Boyer. — Finances. — Armée. — Instruction publique. — Industrie et agriculture.

L'ordonnance du 17 avril 1825 était la dernière conquête de la révolution d'Haïti. Libre désormais de toute crainte extérieure, la population africaine était en mesure de prouver qu'elle était digne de la liberté. Rien ne s'opposait plus aux progrès de la civilisation, et cette île qui avait, sous la domination française, produit tant de richesses, pouvait dans des mains habiles reprendre son ancien nom de Reine des Antilles. Il y allait même de l'honneur des nouveaux affranchis de ne pas rester inférieurs à leurs anciens maîtres ; car les partisans de l'esclavage avaient prédit d'avance leur incapacité : il était important pour eux de ne pas justifier cette prédiction. C'était plus important encore pour les esclaves des autres îles de l'archipel, auxquels on n'aurait osé longtemps refuser la liberté, s'ils avaient pu invoquer en faveur de leur race un grand exemple.

Nous allons juger si la question est résolue.

Pour que notre examen soit plus impartial, nous écarterons avec soin les témoignages de ceux que l'intérêt ou de vieux préjugés rendent injustes envers la race africaine. Nous emprunterons tous nos documents à l'ami le plus fervent de cette race, M. V. Schœlcher.

Commençons par quelques citations :

« Le premier pas qu'on fait dans Haïti a quelque chose d'effrayant, surtout pour un abolitionniste. Lorsqu'on aborde par le Cap, cette colonie autrefois si puissante, on se demande où est la ville dont l'histoire coloniale a tant parlé, et que l'on appelait le Paris des Antilles. On croit pénétrer dans une place sous le coup d'un long siége. Le pavé des carrefours est remué, bouleversé, brisé; les larges rues sont désertes; c'est le silence et l'immobilité qui suivent un grand désastre public, et le linge étendu par terre pour sécher au soleil dit seul que les citoyens ne se sont pas enfuis à l'approche d'un grand fléau. A peine le voyageur trouve-t-il un passant à qui demander son chemin (1). »

Voici maintenant le tableau du Port-au-Prince, peint par le même auteur :

[redacted]

des marais boueux qui corrompent l'air sous le nom de ruisseaux. » (1)

« Il résulte de l'état infect de la ville, d'ailleurs apte à concentrer tous les miasmes délétères par sa position au fond d'une rade, que le Port-au-Prince est le lieu le plus redoutable des Antilles; que la terrible fièvre jaune n'y a plus de saison, et y fait toute l'année d'impitoyables ravages. Les gens du pays eux-mêmes n'échappent point à l'insalubrité de la capitale d'Haïti. Mais qui songerait ici à la mort! Il semble qu'il n'existe plus d'avenir, que le jour présent n'y doive point avoir le lendemain. La nation haïtienne est une nation mal vêtue, gardée par des soldats en guenilles, habitant avec indifférence des maisons en ruine, et disputant des rues de fumier aux chevaux, aux ânes, aux cochons et aux poules qui cherchent leur pâture dans des villes sans police (2). »

« Les Haïtiens sont à peu près tombés dans l'engourdissement; ils ne s'aperçoivent même plus du délabrement de leurs cités, de la misère de leurs foyers. Ils soupçonnent à peine qu'ils manquent de tout. J'ai vu des sénateurs logés dans des maisons de paille, des instituteurs et des députés sortant avec des habits

[redacted]

[redacted]

que ses rues soient pavées, et ses routes entretenues, il faudra bien que le gouvernement le satisfasse; mais il faudra aussi qu'il aide le gouvernement par son travail. Pétion et Boyer ont abandonné leurs administrés aux penchants de leur nature paresseuse : voilà quels en ont été les fruits. Mais Toussaint et Christophe avaient remplacé le fouet des commandeurs par le bâton des inspecteurs ; et il est bien à présumer que c'était par nécessité, et nullement par cruauté ou par plaisir, qu'ils faisaient battre leurs frères.

Les différents services de l'administration ne sont pas dirigés avec plus de soin que l'entretien des routes. Il n'y a aucun moyen de transport réglé pour la correspondance. Pour envoyer une lettre dans l'intérieur du pays, il faut donner à un exprès depuis douze jusqu'à cinquante gourdes (la gourde vaut environ deux francs). Les villes du Cap et du Port-au-Prince échangent moins de communications entre elles qu'elles n'en reçoivent d'Europe. En 1835, la capitale éprouva un terrible tremblement de terre; ce fut par New-York que Saint-Domingue apprit la nouvelle de la catastrophe.

Le gouvernement n'entretient aucun courrier, même pour le service des dépêches officielles. Il est obligé de se servir des pions du commerce, et quelquefois même il profite de *l'occasion* de quelque voyageur qui passe.

Nécessairement, les correspondances particulières ne donnent pas grand souci à un pareil gouvernement. Lorsque les navires apportent leurs sacs au bureau de la place où ils abordent, le premier commis venu en vide le contenu sur une table, et le livre au pillage des personnes qui viennent elles-mêmes chercher leurs lettres. Il semble qu'une mesure d'ordre soit une chose impossible. Les Haïtiens n'avaient rien à créer, puisque la civilisation française avait tout préparé pour eux, ils n'avaient qu'à conserver; et tout tombe en ruine, et les monuments matériels, et les institutions sociales.

Finances. Les revenus du budget ont pour sources un droit territorial, un impôt sur les maisons, un droit de timbre et de patentes, le produit des domaines de l'État, enfin les droits de douanes. Les dépenses étaient, en 1838, réparties ainsi qu'il suit :

	Gourdes
Travaux publics.	44,64937 1/2
Appointements civils.	378,49228 2/3
Arsenaux.	6,37876 1/4
Marine.	14,98619 1/4
Remboursements de logements.	13,82103 1/3
Diverses dépenses imprévues.	177,23963 1/2
Dette nationale.	1,083,19240
Armée.	188,40744
Appointements militaires. . .	1,191,72293 1/2
Solde.	19,27347
Approvisionnements.	88,72225
Hôpitaux (il n'y a pas d'hôpitaux civils dans la république). . . .	18,06496 1/4
Remboursements de rations. . .	133,10950
	3,356,9619 3/4

Il résulte du tableau qui précède, que l'armée dévore près de la moitié du budget; nous verrons à quoi cela profite.

On se rappelle quelles étaient les richesses de l'île en 1789; aujourd'hui le contraste est frappant.

Lorsqu'en 1825 l'indemnité de cent cinquante millions fut consentie en faveur des anciens colons, pour satisfaire aux premières exigences de cette dette, un emprunt de vingt-quatre millions de francs fut opéré à Paris, et une loi du 1er mars 1826 frappa le pays d'une contribution de trente millions de piastres. Toutes les provinces déclarèrent qu'elles étaient hors d'état de payer. Le gouvernement aux abois fit une émission de monnaie en papier. Mais ce papier n'était garanti par rien; en conséquence, il fut immédiatement déprécié; et, comme il arrive toujours en pareil cas, il fit disparaître le numéraire, c'est-à-dire qu'il ne fit qu'appauvrir le pays et le gouvernement. A mesure qu'il se faisait une émission nouvelle, que l'on considérait comme une nouvelle ressource, le papier subissait une nouvelle dépréciation, et le numéraire s'escomptait à des taux énormes. En 1841, les émissions diverses formaient un total d'environ cinq millions de gourdes.

Le discrédit du papier était déjà assez grand pour entraver non-seulement les opérations commerciales, mais encore les plus simples transactions pour les premiers besoins de la vie, lorsque le gouvernement ajouta encore à ce discrédit par une mesure odieuse. Le 14 juillet 1835 fut promulguée la loi suivante : « Seront désormais payés en monnaie étrangère, d'or ou d'argent, les droits

d'importation établis au tarif des douanes sur les marchandises et produits étrangers introduits à Haïti. »

Ainsi le gouvernement refusait son propre papier! Il obligeait tous les employés civils ou militaires à le recevoir pour leurs appointements, et il le déclarait en même temps de nulle valeur. Le commerce était contraint d'acheter à un prix exorbitant le numéraire qui devait solder les droits de douane, ce qui les augmentait de tout le taux de l'escompte.

Le consul de France, M. Levasseur, essaya d'affranchir le commerce français de cette tyrannique mesure. Il obtint pour les négociants la faculté de solder leurs droits de douane en traites à trois mois sur la France. Mais cette heureuse modification à une loi inique n'eut d'effet que pendant quelques mois. Tout à coup, sans explications et sans avis préalable, le fisc refusa les traites; on n'a jamais bien indiqué les causes de ce capricieux revirement.

Avec une administration financière aussi pitoyablement dirigée, l'indemnité à payer aux colons devenait un pesant fardeau. Aussi, n'y eut-il de payé que le premier semestre, et, en 1828, Boyer [redacted]

Cependant le discrédit toujours croissant du papier-monnaie devenait si alarmant, que le gouvernement dut prendre ses mesures pour rassurer les craintes de la nation. En 1842, il fut pris un arrêté ordonnant la rentrée au trésor des billets de dix gourdes. Mais, même dans cette mesure extrême, Boyer eut encore recours à une espèce de faillite officielle. Pour cinquante piastres en papier, il ne donnait que seize piastres en numéraire. Le commerce fit entendre de vaines réclamations : on ne daigna pas y répondre. Cette iniquité a été consacrée, et le gouvernement a continué à racheter sa signature au rabais.

Armée. Les documents officiels portent à quarante-cinq mille hommes l'effectif de l'armée de terre de la république; mais il résulte de renseignements précis qu'on ne pourrait guère réunir sous les armes que vingt-six à vingt-sept mille hommes.

La garde nationale figure sur les contrôles au nombre de cent treize mille hommes : il n'y en a guère que quinze mille qui soient armés.

Quant à la marine militaire, elle est à peu près nulle.

[redacted]

[redacted]

D'abord, jusqu'en 1841, le recrutement des soldats se faisait par une presse semblable à celle qu'exerce l'Angleterre pour recruter ses matelots. Quand on avait besoin de faire une levée, six ou huit soldats parcouraient les rues, une baïonnette à la main, et ramassaient à leur fantaisie tous les jeunes gens qu'ils rencontraient. Une loi du 7 juillet 1841 a mis fin à cette coutume sauvage, mais en laissant au gouvernement l'arbitraire le plus absolu pour faire les levées. Voici deux articles de cette loi qui peuvent en faire apprécier le caractère :

« Art. 3. Toutes les fois qu'il y aura lieu de faire des recrutements pour remplacer les militaires décédés ou congédiés, le président d'Haïti fixera à chaque commandant d'arrondissement le nombre des recrues à faire dans l'étendue de son commandement.

« Art. 4. Les commandants d'arrondissement, d'après les ordres qu'ils auront reçus du président d'Haïti, désigneront, parmi les jeunes gens âgés de seize ans au moins et de vingt-cinq ans au plus, ceux qui devront être enrôlés. »

Ainsi c'est le pouvoir qui désigne les jeunes gens à enrôler, c'est-à-dire que toutes les familles sont à la discrétion du chef de l'État. Autant valait assurément le choix brutal des soldats racoleurs.

Quant à la tenue et à la discipline de cette armée, nous laisserons parler M. Schœlcher : « L'armée, ainsi recrutée, est assurément la plus misérable qu'il y ait au monde. Tout ce que les voyageurs ont dit de son délabrement, je suis honteux mais obligé de l'avouer, est incontestablement vrai. A des revues de Port-au-Prince, passées par le président en personne, il m'a été donné de voir de mes yeux des soldats sans shakos et nue tête, d'autres nus pieds, d'autres en savates recousues avec du fil blanc, tous, y compris même les officiers, en pantalons de diverses couleurs, avec des habits plus ou moins déchirés, et quelquefois en guenilles. Je me rappelle un grenadier dont le pantalon n'avait qu'une jambe...... Une revue de Port-au-Prince est une mascarade, et l'armée par sa mauvaise tenue y donne au peuple le premier exemple du désordre. » (1)

« Aujourd'hui il n'existe plus aucune discipline, et l'on s'étonne que dans un pays essentiellement militaire comme Haïti, les soldats soient d'aussi détestables manœuvriers. Sauf deux ou trois régiments, qui ont conservé des traditions, ils savent à peine faire l'exercice, et paraissent tout à fait incapables de marcher de front. Courage à part, ces troupes, dans l'état où elles se trouvent, ne tiendraient pas une heure, en bataille rangée, contre vingt compagnies européennes (2). »

Les soldats font leur faction assis sur une chaise ou sur un banc, le fusil entre leurs jambes; quelques-uns apportent une natte dans leur guérite, et s'y étendent doucement jusqu'à ce qu'on vienne relever la faction.

Au surplus, la mauvaise tenue des troupes s'explique par les vices de l'administration militaire. L'État ne donne rien autre chose qu'un habit par an. Le soldat doit se nourrir et se fournir d'épaulettes, de sabre, de dragonne, de souliers etc. Pour suffire à ces dépenses de nourriture et d'entretien, il reçoit deux gourdes par semaine lorsqu'il est de service, et le reste du temps trois gourdes toutes les six semaines. Car on renvoie les soldats chez eux lorsqu'ils ne sont pas de service, et ils ne sont tenus qu'à assister régulièrement à la revue qui se fait tous les dimanches. C'est à la revue que se paye la solde, et les absents sans permission ne sont pas payés, sans que jamais ils puissent réclamer : c'est un profit assez lucratif pour le gouvernement. C'est cependant pour une telle armée, pour de tels soldats, et pour une telle administration, que l'on prélève 1,600,000 gourdes sur le budget, c'est-à-dire la moitié du chiffre total.

Instruction publique. Auprès de l'énorme somme consacrée à l'entretien d'une armée en guenilles, on a presque honte d'avouer la faible somme destinée à l'instruction publique. 15,816 gourdes, voilà tout ce que donne le budget pour les écoles d'une population de

(1) P. 247.
(2) P. 249.

par aliéner sa liberté pour trois, six ou neuf ans.

Cependant, tout homme non propriétaire étant soumis à la brutalité de cette loi, qu'en arrive-t-il? c'est que tout homme cherche à devenir propriétaire; pour cela, il lui faut peu de chose: vingt gourdes peuvent lui donner un carreau (1) de terre; il achète ce petit bout de champ, et le voilà délivré des tyrannies du code rural: il peut vivre comme il veut, dormir tant qu'il veut: il ne demande rien de plus.

On comprend les résultats de ce morcellement infini de la terre. Tous ces petits propriétaires fainéants non-seulement ne font rien pour la culture de leur propre champ, mais leur exemple, trop facilement imité, enlève une foule de bras utiles aux grandes exploitations.

Pour relever l'agriculture, et surtout pour faire marcher les usines, il faudrait des ouvriers étrangers; mais, comme si le gouvernement haïtien juge que le travail est un exemple funeste, les étrangers sont éloignés par des lois fiscales. Un commis, un ouvrier européen même travaillant chez un homme du pays, est soumis à une patente annuelle de 300

blement celui qui en est revêtu; de sorte que chacun cherche dans le commerce un supplément de bien-être; tout le monde se fait marchand; militaires, avocats, députés, sénateurs, administrateurs, propriétaires, tiennent boutique par eux-mêmes ou par leurs femmes (1). Mais ce qu'on croyait une ressource devient une gêne de plus, par l'effet d'une concurrence universelle, qui ne laisse de bénéfice à personne.

Ainsi se réunissent toutes les causes de ruine qui pèsent encore sur Haïti, et dont elle aura bien de la peine à se délivrer. La population est sans besoins, la propriété sans valeur, l'industrie sans bras, et le commerce sans capitaux.

CHAP. VII.

Discussions politiques. Tentatives de l'opposition pour améliorer l'état de la république. Violations de la constitution par Boyer. Révolution nouvelle. Chute de Boyer.

Depuis la réunion de l'île en une seule république, sous la présidence de Boyer, les mulâtres formaient une classe privilégiée à laquelle appartenaient toutes les fonctions, toutes les dignités de la république. Si quelque nègre était em-

[redacted]

« pour que ces masses fussent à même « de jouir de tel ou tel droit politique « ou de le demander; mais bien, nous « le répétons, parce que nous considé- « rons les lumières comme le moyen le « plus sûr et le plus actif de faire péné- « trer les idées d'ordre, de devoir et de « moralité dans le cœur du corps social. « Adjurons donc ceux qui sont à la tête « des affaires de donner le plus tôt possi- « ble au moins un commencement d'exé- « cution à cette grande œuvre, la plus « glorieuse de toutes, celle de l'initiation « du peuple aux lois sacrées de la mora- « le, en le retirant de la barbarie dans « laquelle il était plongé. Semez dans « toutes vos communes des écoles pri- « maires, où des études élémentaires « viendront éveiller chez ceux qui les « auront faites tout ce que l'honneur a « de noble et d'élevé; que notre clergé « se souvienne d'où lui vient sa mission; « et alors, si l'Éternel veut que nous « ayons à déplorer de nouveaux désas- « tres, sa main seule se sera appesantie « sur nous, et le cœur n'aura pas à « gémir en voyant des êtres portant le « nom d'hommes, exercer les plus lâches « de tous les attentats sur les corps « mutilés de leurs concitoyens et de « leurs frères. »

Dans la chambre des représentants, les mêmes plaintes se répétaient avec vivacité, et les mauvaises tendances du gouvernement y étaient souvent attaquées avec énergie.

A la tête de l'opposition étaient deux mulâtres, Hérard-Dumesle et David Saint-Preux. N'ayant aucune bonne raison à faire valoir contre leurs arguments, Boyer résolut de les faire taire. Il savait qu'il pouvait disposer de la majorité de la chambre, et que les mesures même les plus illégales pouvaient être impunément ordonnées. En conséquence, le 13 août 1833, ses partisans dénoncèrent à la tribune Hérard-Dumesle et Saint-Preux comme ennemis du repos public. Les amis des deux accusés demandèrent vainement que l'on précisât l'accusation. La majorité cria aux voix, et il fut décidé que les citoyens Hérard-Dumesle et David Saint-Preux cessaient de faire partie de la chambre des communes d'Haïti, et que leurs suppléants seraient appelés à les remplacer à la session prochaine. (Les assemblées électorales nommaient toujours un suppléant pour chaque député, en cas de mort, démission ou déchéance.)

Cet acte de violence était en opposition formelle avec le texte de la constitution, qui avait déclaré (article 77) que la chambre, usant du droit de police sur ses membres, ne pourrait prononcer de peine plus forte que la censure ou les arrêts pour quinze jours. Cependant, l'expulsion des deux députés s'accomplit sans résistance.

Mais aux élections générales qui eurent lieu en 1837, les deux arrondissements qu'ils représentaient les renvoyèrent à la chambre. L'opposition d'ailleurs s'était fortifiée de plusieurs voix, et la majorité se montrait disposée à résister aux entreprises illégales de Boyer.

En 1839, Hérard-Dumesle fut nommé président de la chambre. C'était un acte d'audace qui ressemblait à un défi; et l'opposition résolut d'attendre l'occasion d'entrer en lutte ouverte avec le chef du pouvoir exécutif.

L'occasion se présenta bientôt. Quatre sénateurs étaient à élire. La loi exigeait que, pour l'élection d'un sénateur, une liste de trois candidats fût présentée par le président de la république. Boyer voulait donner pour chacune des quatre élections successivement la liste partielle des trois candidats; mais l'opposition prétendait que le président devait envoyer une liste unique de douze noms dans lesquels la chambre choisirait les quatre sénateurs. La question en elle-même était peu importante; mais ce qui importait à la chambre, c'était de montrer qu'elle avait une volonté à elle. Dans deux messages énergiques, adressés au président le 2 et le 16 septembre, elle maintient l'interprétation qu'elle a donnée à la loi organique.

Boyer, surpris et inquiet d'une résistance à laquelle il est peu accoutumé, en réfère, le 18, au sénat, « chargé par l'article 113 du dépôt du pacte fondamental. » Le sénat, entièrement composé de ses créatures, lui donne gain de cause, et désapprouve les communes. Communication est faite de cette délibération aux représentants. Le 4 octobre, la discussion s'ouvre sur

le message du sénat, et les orateurs de la majorité s'indignent que le sénat ose formuler un blâme sur les actes d'un des pouvoirs législatifs ; et il est décidé qu'une protestation sera faite au nom de la souveraineté du peuple. Malheureusement, la rédaction de cet acte est remise à la prochaine séance.

Le président sut mettre à profit le temps qu'on lui laissait. D'abord, il réunit chez lui les colonels des régiments qui se trouvent au Port-au-Prince, et se concerte avec eux. Puis, les députés de son parti réussissent par leurs intrigues à ramener à eux quelques membres de l'opposition, et le 5 octobre, trente et un députés envoient une protestation au président, par laquelle ils déclarent « qu'ils ne veulent pas participer à l'œuvre inconstitutionnelle, tentée par des membres de la chambre, et qu'ils cessent d'assister à ses séances, jusqu'à ce qu'elle ait pris une marche qui assure la libre manifestation de leur pensée. »

Cette intrigue, bien ourdie, donne du cœur à Boyer. Le lendemain il déclare le Port-au-Prince en état de siége, fait une allocution virulente aux soldats réunis pour la revue hebdomadaire, et dénonce à l'armée les *députés fac-* [redacted]

Quelques jours après, un autre député, Lochard, fut également éliminé, parce qu'il refusa d'adhérer à l'acte de proscription de ses cinq amis politiques.

Ces violences réussirent à faire taire l'opposition dans la chambre, mais elles remuèrent profondément le pays. Les arrondissements du sud surtout, qui avaient nommé tous les députés expulsés, ne dissimulèrent pas l'impression que leur avaient causée les tentatives despotiques du président. La ville de Jérémie vota une *médaille au citoyen* Hérard-Dumesle, *président de la chambre des communes, chef de l'opposition,* « pour honorer son civisme. »

Ce fut un nouveau sujet de colère pour Boyer et un nouveau prétexte de persécution. Tous ceux qui avaient souscrit pour la médaille furent destitués, s'ils avaient une fonction dépendante du gouvernement, ou tracassés par mille vexations, si on ne pouvait les frapper dans leur emploi.

Mais cette lutte réveillait l'esprit public. Boyer était entré dans une voie dont il ne pouvait plus sortir, et qui devait le conduire ou à la dictature ou à une chute.

De nouveaux journaux se formèrent : [redacted]

[redacted]

ces : il ne s'en fit pas faute. David Saint-Preux fut traduit en justice pour le discours qu'il avait prononcé devant les électeurs, et condamné à trois ans de prison et trois ans de surveillance de la haute police. Un autre fut poursuivi pour un écrit antérieur à son élection et condamné à un an de prison. En même temps, de nombreuses promotions, faites dans l'armée, révélaient les projets du président.

Enfin, par l'acte le plus illégal, il convoqua les sénateurs, et appela leur attention « sur le caractère hostile du renouvellement de la chambre des communes, sur l'esprit de parti qui s'était manifesté dans tous les corps électoraux, et sur la réélection des *factieux* exclus par la précédente législature. »

Rendre le sénat juge des élections des communes, c'était violer ouvertement la constitution. Cependant les sénateurs dociles blâmèrent les réélections.

Ce n'était pas assez : des renforts étaient nécessaires pour appuyer les coups d'État. Boyer fit venir de nouveaux régiments. Il les appela du nord, parce que les chefs de l'opposition appartenaient au midi ; et ils étaient principalement composés de nègres, parce que les ennemis de Boyer étaient des mulâtres. Cet homme imprudent ne craignit pas de fomenter les haines de race, et de renouveler les calomnies qu'il avait déjà répandues, en dénonçant aux nègres les *factieux* comme un parti de mulâtres méditant de rendre l'île aux Français pour y rétablir l'esclavage [1].

Le 4 avril était le jour fixé pour l'ouverture de la chambre. Alors se renouvelèrent les scènes de 1839. La force armée avait envahi tous les abords de la salle, et les membres influents de l'opposition ne purent y pénétrer. La chambre mutilée ne se composait plus que des partisans de Boyer et des hommes timides, toujours disposés à céder aux circonstances. Son premier acte fut d'éliminer dix représentants, à la tête desquels figuraient encore Hérard-Dumesle et David Saint-Preux. Treize autres se retirèrent volontairement, refusant de faire partie d'une chambre qui méconnaissait les droits du corps électoral.

(1) Schoelcher, p. 337.

L'opinion publique se prononça vivement contre ces proscriptions ; on tenta de la réduire au silence. Dumai-Lespinasse, un des expulsés, ayant écrit dans le *Manifeste* que la constitution était violée, la chambre ordonna au grand juge de le poursuivre, et il fut encore condamné à un an de prison.

Toutes ces mesures violentes ne faisaient qu'exaspérer l'opposition ; mais les esprits furent un instant distraits des luttes politiques par une terrible catastrophe. Le 7 mai, un violent tremblement de terre sembla menacer l'île entière d'une ruine totale : dans plusieurs villes, les populations furent ensevelies sous les décombres des maisons. Au Cap, les deux tiers des habitants périrent ; et ce qui rendit plus affreux les malheurs de cette ville, c'est que les noirs accourus des environs et la populace de toutes couleurs pillèrent les maisons et commirent d'horribles excès. Les nègres se ruaient sur les mulâtres comme sur leurs ennemis naturels, et les dépouillaient de ce qu'ils avaient pu arracher à leurs habitations en ruine. Au surplus, chacun, dans cette circonstance, semblait faire assaut d'infamie ; les autorités elles-mêmes furent accusées d'avoir pris part au pillage, et les soldats, appelés pour protéger les personnes et les propriétés, furent des premiers à profiter du désordre. Il y eut des scènes hideuses et dignes des peuplades les plus sauvages ; n'est-ce pas la condamnation la plus formelle d'un gouvernement qui ne vivait qu'en entretenant dans une race à peine affranchie l'ignorance et la corruption ?

L'impression de ces malheurs publics n'était pas encore effacée, que les haines politiques reprirent une nouvelle force. Boyer, se croyant tout permis par les succès qu'il avait obtenus, ne dissimula plus ses projets de gouverner sans contrôle. Sur ses ordres, la chambre mutilée vota les lois les plus oppressives, la destruction du jury, la création des commissions militaires, et une commission de salut public. Les citoyens qui avaient voulu défendre la constitution, furent convaincus qu'il ne leur restait plus de ressource que dans l'insurrection.

C'était dans le midi que les esprits

étaient le plus animés. C'est là qu'avaient été nommés Hérard-Dumesle, David Saint-Preux, Lartigue et tous les plus habiles défenseurs des droits populaires. C'est de là que partit le premier mouvement insurrectionnel. Le 1er février 1843, une partie de la population des Cayes (ville qui avait toujours nommé pour son député Hérard-Dumesle) se souleva sous la conduite du chef de bataillon Rivière-Hérard, frère aîné du député. Les insurgés proclamèrent la déchéance de Boyer, et demandèrent comme première réforme l'abolition de la présidence à vie.

Le district des Cayes était sous le commandement du général de division Borghella. Il fut aussitôt investi par le président d'un pouvoir dictatorial dans tout le département du Sud. Les commandants de tous les districts compris dans ce département reçurent ordre de lui obéir. En même temps, les chefs du mouvement insurrectionnel étaient déclarés traîtres à la patrie; amnistie pleine et entière était offerte à ceux qui n'avaient fait qu'obéir à la séduction, et qui feraient une prompte soumission au gouvernement.

Mais le mécontentement était trop profond et les fautes de Boyer trop gra-

mis en jugement comme complices du président Boyer et traîtres à leur pays; J.-B. Inginac, général de division et secrétaire de J. Boyer; A. Beaubrun Ardouin, ex-sénateur; Ch. Coligni Ardouin, administrateur du district des Cayes; J.-J. Saint-Victor Poil, général de brigade et commandant du district de Port-au-Prince; J. M. Borghella, général de division, commandant du district des Cayes et des départements du sud; J.-B. Riche, général de brigade; L. Mernier Sagay Villeraleix, sénateur et ex-principal dans les bureaux de Haïti.

Art. 3. Tous les individus repris dans les deux articles qui précèdent pourront se présenter pour être jugés devant un jury national, et selon les formes qui seront déterminées ultérieurement.

Art. 4. Comme la volonté du peuple est au-dessus de toute autre autorité, des mesures seront prises pour remplir les affaires publiques, dont l'utilité sera clairement établie, selon les formes qui seront décrites dans la nouvelle constitution.

Art. 5. Provisoirement, les citoyens revêtus d'emplois publics civils ou militaires continueront à exercer leurs

[redacted]

toujours eu en vue de remplir les desseins de l'immortel Pétion, que mieux que tout autre j'ai pu comprendre. J'ai été assez heureux pour voir la guerre civile bannie de notre pays et la destruction de ces divisions territoriales qui privaient Haïti de puissance et d'union. J'ai vu depuis reconnaître solennellement la souveraineté nationale, garantie par des traités dont la foi publique prescrit l'exécution.

« Les efforts de mon gouvernement ont toujours tendu à l'économie; et la position du trésor en ce moment est la preuve de ma sollicitude sur ce point. Environ 1,000,000 de piastres est en réserve au trésor; et d'autres fonds sont déposés à Paris à la caisse des dépôts et consignations pour le compte du gouvernement haïtien. De récents événements, dont il n'est pas besoin de parler ici, m'ont apporté des déceptions auxquelles je ne m'attendais guère. Je sens que ma dignité et mon devoir envers le pays demandent que je fasse preuve d'abnégation en abdiquant solennellement le pouvoir dont j'ai été revêtu. En me condamnant moi-même à l'ostracisme, j'enlève toute chance à la guerre civile, tout prétexte à la malveillance. Je n'ai qu'un désir, c'est de voir Haïti aussi heureux que mon cœur l'a toujours désiré.

« BOYER. »

A la même date, Hérard-Dumesle publiait le décret suivant pour l'organisation provisoire du nouvel ordre de choses :

« République d'Haïti. — Ordre du jour. Au nom de la souveraineté du peuple, nous, C.-L. Hérard aîné, chef d'exécution de la volonté du peuple souverain et de ses résolutions, considérant qu'il y a urgence provisoirement à organiser le service de l'armée populaire, afin de donner plus d'activité aux opérations régénératrices, avons résolu et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er. L'administration se divisera en trois départements; intérieur, guerre et finances;

Art. 2. Le département de l'intérieur est confié à la direction du citoyen David Saint-Preux, représentant du peuple souverain; le département de la guerre au citoyen Laudun, représentant du peuple souverain, et le département des finances au citoyen Bedonet.

« Art. 3. Le présent ordre du jour sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera.

« Donné au quartier général aux Cayes, le 11 mars 1843, dans la quarantième année de l'indépendance et première année de la régénération.

« C.-L. Hérard.

« Par le chef d'exécution,

« Le représentant du peuple, général d'état-major de l'armée,

« Hérard Dumesle. »

Le lendemain, Boyer s'embarquait pour la Jamaïque, fuyant cette île qu'il avait si mal gouvernée, et ne lui laissant qu'un avenir incertain et plein d'orages.

Ici doit s'arrêter notre histoire. On ne saurait dire encore quels seront pour Haïti les résultats de cette nouvelle révolution. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'a rien à regretter dans le gouvernement de Boyer.

La nation ne saurait tomber au-dessous du niveau où il l'avait placée.

COLONIES ESPAGNOLES.

Cuba et Puerto-Rico.

L'île de Cuba, la plus grande des Antilles, a environ deux cent dix lieues de longueur sur trente-six de largeur : elle est traversée par une chaîne de montagnes, d'où coulent cent quarante-cinq rivières, dont très-peu sont assez grandes pour recevoir même des barques de médiocre dimension. Le sol, d'une fertilité extrême, produit en abondance du sucre, du café, du coton, du cacao, du gingembre, du poivre, du manioc, du tabac très-renommé, des bois d'acajou et des bois de construction. La capitale, la Havane, est située à dix-neuf lieues O. de Saint-Domingue, vingt-cinq lieues N. de la Jamaïque, et quarante lieues de la Floride.

Cette île fut, ainsi que nous l'avons déjà dit, découverte en 1492 par Colomb, qui la prit pour le continent indien, que poursuivait son imagination. Mais d'abord exclusivement occupés de leurs établissements à Saint-Domingue, les aventuriers laissèrent écouler plusieurs années avant d'aller se fixer à Cuba;

et pendant ces années, plusieurs tribus indiennes, fuyant les cruautés des Espagnols, avaient abandonné Saint-Domingue, et étaient venues chercher un asile dans l'île voisine, où ne se rencontrait pas le tyran étranger.

Mais lorsque le nombre des habitants de Saint-Domingue se trouva considérablement réduit par les massacres et les émigrations, lorsque l'or, que convoitait l'avidité des Espagnols, ne put être obtenu qu'avec peine et en petite quantité, ils songèrent à aller tenter la fortune dans les contrées voisines qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir. En 1508, par les ordres de Nicolas Ovando, un chef nommé Sébastien fut envoyé vers Cuba pour en examiner l'étendue, les produits et les ressources. Sébastien, côtoyant cette terre dans toute son étendue, en fit le tour, et découvrit par là que ce n'était pas un continent, ainsi qu'on le croyait, mais une île plus grande que Saint-Domingue. D'après ces premiers renseignements, Diego Velasquez partit, en 1511, d'Española pour faire la conquête de l'île voisine.

Velasquez avait sous ses ordres quatre navires, montés par trois cents hommes. L'endroit où il débarqua fut [redacted]

diens lui demandèrent quel était le dieu des blancs. « Le voici près de vous, » s'écria le cacique, en leur montrant du doigt un vase rempli d'or. « Voici cette toute-puissante divinité; invoquons son appui. » Les Indiens se regardèrent dans un étonnement muet, reportèrent leurs yeux sur le métal qui leur révélait une divinité inconnue, commencèrent des danses et des chants religieux, se prosternant devant le dieu et lui demandant à grands cris sa protection.

Après que ces premiers actes de dévotion eurent été accomplis, Hatuey reprit la parole. « Nous n'avons, dit-il, rien à espérer, tant que le dieu des Esgnols restera parmi nous. Car c'est lui qui les attire ici. Ils le cherchent partout et s'établissent en tous lieux où ils le trouvent. S'il était caché dans les profondeurs de la terre, ils sauraient l'y découvrir; si nous l'avalions pour le cacher dans notre sein, ils plongeraient leurs mains dans nos entrailles pour l'en arracher. Pour éviter leurs recherches et le faire disparaître du milieu de nous, jetons-le au fond de la mer. Quand les blancs sauront que leur dieu n'est pas ici, ils s'en iront. » Ce discours fit impression sur les Indiens. Chacun apporta [redacted]

[redacted]

« Le meilleur ne vaut rien, répliqua le cacique. Je ne veux pas aller dans un endroit où je puisse en rencontrer. Ne me parle donc plus de ta religion, et laisse-moi mourir. » Et bientôt l'infortuné chef expira dans les flammes.

Cette exécution eut l'effet qu'en attendait Vélasquez : il ne rencontra plus de résistance. Tous les caciques s'empressèrent de lui faire hommage.

Toujours préoccupés de la pensée d'amasser de l'or, les Espagnols firent creuser des mines par les habitants, mais, voyant que ce travail ne répondait pas à leurs espérances, ils pensèrent que les Indiens étaient pour eux des serviteurs inutiles, et les exterminèrent.

Cette facile conquête devint par là très-peu profitable. Manquant de cultivateurs, les Espagnols ne purent tirer parti des richesses du sol; ils se contentaient de demander à cette fertile contrée ce qui était nécessaire à leur paresseuse existence, et faisaient un petit commerce d'échange avec les vaisseaux qui allaient ou venaient entre l'Espagne et le continent américain.

Il n'y avait pas longtemps que l'on savait que Cuba était une île, lorsqu'en 1512, Ponce de Léon, se dirigeant vers la Floride, découvrit le canal de Bahama. Ce passage, situé au nord-ouest de Cuba, sembla aux Espagnols la route la plus favorable pour leurs expéditions vers le Mexique. Il y avait, précisément au nord-ouest de l'île, un port vaste et sûr où leurs vaisseaux devaient trouver un abri contre les dangers des tempêtes et des ennemis. Dès lors, les vaisseaux, partant de Carthagène ou de Porto-Bello, relâchèrent dans le port connu maintenant sous le nom de la Havane.

Bientôt dans ce port, devenu le rendez-vous de navires chargés de toutes les richesses du nouveau monde, s'établit une colonie, puis s'éleva une ville, qui ne tarda pas à s'enrichir par les dépenses excessives qu'y faisaient les marins. En 1561, on y comptait trois cents familles. Leur nombre était doublé au commencement du seizième siècle; et, vers le milieu du dix-septième, la ville avait dix mille habitants.

Cependant, c'était le seul point de l'île où l'on rencontrât quelque mouvement, quelque vie; tout le reste de la contrée était négligé, la culture presque nulle; et il se passa plus de deux siècles avant qu'une si riche possession fût considérée comme autre chose qu'une étape commode.

Toutefois, même à ce point de vue, la possession en était enviée par les puissances maritimes. L'Angleterre, dont les forces navales s'étaient si considérablement développées à la fin du règne de Louis XIV, tenta, en 1741, une attaque infructueuse sur les côtes de Cuba.

En 1762, elle fut plus heureuse. Déjà, cette année, elle s'était rendue maîtresse de la Martinique, de la Grenade, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et de Tabago. Le 5 juin, dix-neuf vaisseaux de ligne, dix-huit bâtiments inférieurs et cent cinquante transports avec dix mille hommes de troupes se présentèrent devant la Havane, sous les ordres de l'amiral Pococke et de lord Albemarle.

La résistance des Espagnols fut opiniâtre. Il fallut l'arrivée de nouveaux renforts, accourus de l'Amérique septentrionale, pour empêcher les Anglais de succomber. Après deux mois d'efforts, les Espagnols durent céder. La capitulation livrait aux Anglais la ville de la Havane, avec toute la contrée environnante, dans une étendue de cent quatre-vingts milles vers l'ouest, et tous les vaisseaux que renfermait le port, c'est-à-dire neuf vaisseaux de ligne et quatre frégates; cinq autres vaisseaux avaient été détruits pendant le siége.

Cette conquête était d'une immense importance pour l'Angleterre. Le port de la Havane commandait le seul passage qui servait aux navires allant du golfe du Mexique en Espagne, et réciproquement; de sorte que la cour de Madrid n'osait plus compter sur les ressources qui alimentaient ses trésors; tandis que les Anglais, au contraire, se trouvaient placés près du centre de ces riches possessions du nouveau monde, qui faisaient l'orgueil de l'Espagne.

Cependant, quelsque fussent ces avantages, elle dut y renoncer par le traité de paix de 1763, qui lui valait, pour cette concession, d'importantes compensations.

Aussitôt que les Espagnols rentrèrent en possession de la Havane, leur premier soin fut d'y élever des fortifications,

tellement solides, qu'ils pussent être à l'abri de toute tentative de la part d'un ennemi. Et, en effet, les ouvrages de défense sont tellement formidables, que, malgré les perfectionnements de l'art des siéges, il y aurait bien des obstacles à surmonter et bien des pertes à subir avant de se rendre maître de la place.

Les lois prohibitives, qui furent mises en vigueur par la couronne d'Espagne immédiatement après les découvertes de Colomb, présentèrent des obstacles insurmontables à la prospérité des colonies. La couronne se réservait le privilége du commerce. Nul n'avait le droit d'y porter des marchandises pour son compte particulier. Dans chaque île fut placé un facteur royal; et c'était par sa seule entremise qu'on pouvait se procurer les denrées de l'Europe. Aucun étranger ne pouvait résider aux Indes occidentales; et les Juifs et les Maures étaient soigneusement exclus des possessions de l'Amérique. La couronne se réservait, en outre, la propriété des mines, celle des pierres précieuses et même des bois de teinture. On ne concevait la fondation des colonies que comme un moyen d'augmenter les richesses et l'é- [redacted]

forces de la tyrannie, était entravé, non par humanité, mais par suite du système de monopole. Le trafic des esclaves était un privilége; la cour vendait les licences de traite. Aussi, la population des nègres, c'est-à-dire la population des travailleurs, était-elle peu nombreuse. La première introduction des nègres à Cuba, qui se fit en 1521, n'excédait pas le nombre de trois cents. En 1763, l'île ne renfermait guère que trente-deux mille esclaves; en 1775, environ quarante-quatre mille. De 1763 à 1789, il n'y en fut pas amené plus de vingt-quatre mille. Mais en 1790, le commerce des nègres fut déclaré libre, ainsi que le port de la Havane, et les étrangers furent admis à s'établir dans l'île.

Aussitôt s'opéra un changement prodigieux. La culture prit un développement considérable; l'activité du commerce prouva les bienfaits de l'esprit de liberté; les richesses affluèrent. Les villes s'agrandirent, et les campagnes, autrefois désertes, se couvrirent de somptueuses habitations. Au moment où la belle colonie de Saint-Domingue dépérissait au milieu des guerres civiles, une colonie, qui devait la remplacer, s'élevait, non moins belle et non [redacted]

[redacted]

Le développement des richesses à Cuba fut miraculeux. Cette île, qui, en 1769, était plutôt un fardeau pour le gouvernement qu'une source de profits, avait, en 1838 et 1839, une production moyenne de 3,681, 342 quintaux de sucre, de 49,840,000 livres de café. Son mouvement commercial est actuellement de 250,000,000 de francs par an. Les différentes branches du revenu public ont donné, en 1827, 42,000,000 de francs, en 1829, plus de 45,000,000; et depuis ce temps les produits ont été en croissant.

Des bateaux à vapeur parcourent continuellement les côtes, et les cités sont en constante communication. Une ligne de chemins de fer traverse déjà une grande partie du territoire, et va bientôt rapprocher les deux extrémités de cette île étendue. Et cependant ces immenses richesses ne sont qu'une faible partie de ce que Cuba pourrait produire. On estime que les six septièmes de sa surface sont encore sans culture, et qu'elle pourrait nourrir sans peine sept à huit millions d'habitants. Aujourd'hui il n'y en a guère qu'un million, y compris trois cent mille esclaves.

La valeur totale des biens, y compris les esclaves, animaux et usines, était, d'après un relevé fait en 1830, de 508,189,332 piastres fortes (environ deux milliards et demi de francs). Leur produit brut était de 49,662,987 piastres (245,000,000 de francs) et leur produit net de 22,808,622 piastres (110,000,000 de francs) (1).

Cette puissante colonie a depuis longtemps excité l'envie du cabinet britannique. Depuis que, pour augmenter la valeur de ses possessions dans les Indes orientales, elle a compromis l'existence de toutes les colonies rivales en annulant la traite, l'Angleterre voit d'un œil jaloux l'opulente Cuba lui faire une concurrence formidable. Plusieurs fois elle tenta d'obtenir l'abolition de la traite. Mais l'intérêt de l'Espagne s'y opposait. Cependant, dans un moment où les finances obérées de ce dernier pays le forçaient de recourir aux expédients, le cabinet britannique lui fit des offres pécuniaires pour l'engager dans ses vues. En 1817, un traité fut conclu entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, fixant au 30 mai 1820 l'abolition entière de la traite. Comme indemnité pour les torts présumés que causerait la cessation du commerce des nègres, l'Espagne reçut de l'Angleterre une somme de 400,000 livres sterling (10,000,000 de francs).

L'Angleterre paya; mais nous devons convenir que le cabinet de Madrid apporta peu de bonne foi dans l'exécution du traité. Il défendit, il est vrai, officiellement le commeree des esclaves; mais il toléra la contrebande avec une complaisance si avouée, que le but du traité était complétement manqué. Vainement l'Angleterre fait des réclamations; ses agents ne sont pas écoutés, et le commerce des esclaves se fait aussi ouvertement que par le passé. Peut-être même le cabinet britannique laisse-t-il à dessein s'accumuler les abus, afin d'avoir un prétexte pour recourir à la force. Toujours est-il certain que cette puissance jalouse ne se reposera pas jusqu'à ce que Cuba soit ruinée, soit par la suppression totale de la traite, soit par une collision qu'amènerait la non-exécution d'un marché qu'elle a sollicité, moins dans un intérêt d'humanité que dans un but politique.

Nous ne finirons pas l'histoire de Cuba, sans dire quelques mots de ces fameux chiens de guerre, qu'on y dressait pour faire la chasse aux nègres fugitifs, pour les éventrer dans les combats, ou pour les déchirer, lorsqu'ils étaient prisonniers, dans les jeux sanglants du cirque.

Quelques historiens ont cru que ces chiens étaient originaires du pays. Mais il paraît certain que les Espagnols ne trouvèrent à leur arrivée aux Antilles qu'une seule espèce de chiens, appelés *alco* par les indigènes. Ces chiens étaient d'une race bien différente de ceux de l'Europe; car ils n'aboyaient pas. Les Indiens d'Española les engraissaient avec soin, et les considéraient comme un mets succulent.

Les chiens de guerre avaient donc été amenés d'Europe; et, en effet, ils ressemblent en tous points aux chiens de berger; et leur férocité même était moins le résultat de leur naturel que d'une

(1) Ramon de la Sagra, *Historia economico-politica y estadistica de la isla de Cuba.*

éducation spécialement appropriée aux cruels services qu'on exigeait d'eux. Les éleveurs n'étaient que les descendants des anciens boucaniers, qui n'avaient pas voulu renoncer à la vie des bois et qui continuaient, sous le nom de chasseurs, l'existence vagabonde de leurs pères. Leurs vêtements, leur nourriture, leurs habitudes étaient les mêmes; ils avaient seulement ajouté à leur industrie le commerce des chiens qu'ils vendaient, après les avoir dressés.

La manière dont ils les accoutumaient à ces exploits sanglants était aussi simple que cruelle. Dès que le petit chien était enlevé à sa mère, on le plaçait dans une cage dont les barreaux de fer étaient placés de manière à lui laisser passer la tête. En dehors, et à sa portée, l'on plaçait un vase, contenant du sang et des entrailles d'animaux, en ayant soin, toutefois, de n'en donner que de petites quantités, de manière que l'appétit de l'animal fût toujours excité par l'abstinence.

Lorsqu'il est bien accoutumé à cette nourriture, que ses instincts naturels et les privations calculées le font dévorer avec avidité, on renonce à l'usage des vases, et l'on dépose le sang et les [redacted]

Bientôt il est accoutumé à cette nouvelle forme de repas; et, dès que le mannequin se balance dans sa cage, il s'élance et le déchire. Alors on donne à ces figures une ressemblance plus exacte avec les nègres; on les fait mouvoir à distance; on leur imprime tous les mouvements de l'homme; on les approche de la cage où est renfermé l'animal affamé. Celui-ci se précipite sur les barreaux, cherche à saisir la Proie et fait entendre des aboiements furieux. Enfin, lorsque sa fureur et son appétit sont également excités, on lui donne la liberté; il court sur sa victime que les instructeurs font débattre en efforts simulés sous sa dent impitoyable. Puis, lorsque le sanglant exercice a été souvent répété, on en fait l'application sur l'homme vivant, en conduisant le jeune chien, en compagnie d'une meute bien dressée, à la chasse aux nègres fugitifs. Là se développent bien rapidement les instincts féroces que l'éducation a fait naître, et les malheureux nègres sont dépistés dans leurs plus secrètes retraites.

Souvent il arrivait que les chasseurs ne pouvaient suivre leurs meutes. Dans [redacted]

[redacted]

beau en fit venir au Cap pour combattre ses ennemis noirs, et il arriva que ces cruels auxiliaires causèrent des accidents terribles. Quelques chiens se détachèrent, se répandirent dans les environs du Cap, et de jeunes enfants furent dévorés sur les grands chemins. Une fois ils pénétèrent dans la cabane d'un pauvre cultivateur et enlevèrent un enfant endormi sur le sein de sa mère.

A la Jamaïque, pendant une guerre avec les nègres marrons, en 1738, l'autorité ordonna que des casernes fussent bâties près des principales retraites des insurgés, et, dans chaque caserne, fut logée une meute de chiens. C'était toujours de Cuba qu'on les faisait venir. Dans une autre guerre avec les marrons, en 1795, on envoya promptement à Cuba un messager avec ordre de ramener cent chiens de guerre pour marcher avec les troupes britanniques.

C'était à cette époque un des articles importants du commerce de Cuba.

Puerto-Rico.

San-Juan-Batista de Puerto-Rico a quarante lieues de long sur vingt de large. Elle est divisée par une haute chaîne de montagnes couvertes de bois, et renferme des plaines fertiles, qui produisent l'indigo, le cacao, le rocou, le café et les cannes à sucre. Découverte en 1493 par Colomb, cette île n'attira d'abord que fort peu l'attention des Espagnols, tout occupés à recueillir l'or d'Española. Mais lorsque ce dernier pays fut épuisé, les envahisseurs songèrent à chercher fortune ailleurs.

En 1509, Ponce de Léon débarqua dans l'île. Elle était peuplée par des tribus d'Indiens descendues des monts Apalaches, et qui avaient probablement émigré en traversant les Florides. C'était une race faible et inoffensive, également ennemie du travail et de la guerre. Les récits qu'ils avaient déjà entendu faire sur la puissance des Espagnols leur ôtèrent toute idée de résistance, et ils se soumirent volontairement à l'étranger, en tâchant de se le concilier par leur promptitude à obéir.

Mais la servitude sous de tels maîtres était trop rude pour qu'ils pussent s'y accoutumer longtemps : les pénibles travaux qu'on leur faisait subir, les cruautés exercées sur eux, les remplirent d'indignation et de haine. Ils résolurent de tenter la résistance, puisque la soumission leur reussissait si mal.

Mais une chose les arrêtait encore : ils n'osaient croire que les Espagnols fussent de la même nature qu'eux-mêmes ; et, les croyant au-dessus de l'humanite, ils pensaient aussi qu'ils étaient à l'abri des atteintes de la mort.

Ce doute les tourmentait ; car à quoi, dans ce cas, eût servi une insurrection? Ils voulurent donc s'assurer du fait, avant que de rien entreprendre.

Un de leurs caciques, nommé Broyo, fut chargé de découvrir la vérité à cet égard. Il avait mission de chercher une occasion favorable pour savoir si un Espagnol pouvait mourir. Bientôt arriva le moment de faire l'épreuve désirée.

Un jeune Espagnol, nommé Salzedo, parcourait un jour, sans suite et sans compagnons, les lieux solitaires et retirés où Broyo désirait attirer un des étrangers. Accueilli par le cacique avec tous les égards d'une généreuse hospitalité, Salzedo fut accablé de soins, de prévenances et de caresses.

A son départ, Broyo s'empressa de lui offrir quelques-uns de ses Indiens pour guides. Ceux-ci avaient reçu leurs instructions. Le prudent cacique les avait désarmés, parce qu'une tentative manquée avec des armes aurait trahi leur secret.

Salzedo parvint avec ses guides aux bords d'une petite rivière qu'il fallait traverser à gué. Un des Indiens s'offre humblement pour transporter l'étranger sur ses épaules : Salzedo s'y place sans soupçon, lorsqu'au milieu du courant, l'Indien fait un faux pas, et tombe avec sa charge. Ses compagnons se précipitent tous ensemble dans la rivière comme pour secourir l'étranger ; mais tous leurs mouvements sont combinés de manière à ce que, tout en feignant de lui venir en aide, ils lui tiennent constamment la tête sous l'eau. Enfin, lorsque toute apparence de vie a disparu, ils retirent le corps de l'eau, et le portent sur la rive opposée.

Cependant, ils étaient encore fort inquiets de savoir si l'étranger était bien

mort. Ils craignaient de le voir triompher de son insensibilité apparente et se lever pour les accuser. Ici commença donc une nouvelle comédie. Les Indiens poussaient des lamentations, s'adressaient à l'Espagnol pour le conjurer de revenir à la vie, lui demandaient pardon de l'accident qui était arrivé, et faisaient valoir les efforts qu'ils avaient faits pour le sauver. Ils espéraient par là se fournir des arguments s'il reprenait l'existence, ou si on les surprenait pendant qu'ils surveillaient ce corps privé de mouvement.

Pendant trois jours, ils restèrent à contempler leur victime, tant ils craignaient de la voir revivre. Enfin, lorsque tous les signes de la putréfaction se déclarèrent, ils furent convaincus de la mortalité des étrangers, et allèrent avec joie annoncer à leurs compatriotes que l'Espagnol était sujet à la mort comme les autres hommes.

Aussitôt la nouvelle fut mystérieusement répandue parmi tous les caciques, qui attendaient avec inquiétude les résultats de l'épreuve. Pleins de joie et de confiance, ils prirent les armes, réunirent toutes leurs forces, et attaquèrent à l'improviste les Espagnols. Ceux-ci, surpris [redacted]

ger leur mort précédente. Cette fatale conviction leur ôta tout courage. Persuadés qu'il n'y avait pas à résister à un ennemi qui triomphait même de la mort, ils déposèrent les armes, et se livrèrent à la merci des Espagnols. Ceux-ci, pour prévenir toute tentative semblable, furent sans pitié : toutes ces malheureuses tribus furent envoyées a Española, où elles périrent rapidement dans le travail accablant des mines.

Depuis ce temps, les Espagnols demeurèrent seuls et tranquilles possesseurs de Puerto-Rico. Mais les mêmes lois d'exclusion et de prohibition qui avaient arrêté toute production et tout commerce dans l'île de Cuba, furent ici suivies d'effets semblables. Les colons, livrés à la paresse, ne demandaient à la terre qui ce qui était nécessaire pour leur existence et pour fournir à quelques articles d'échange.

Cette île, ainsi que toutes celles de l'archipel, eut à subir les vicissitudes qu'entraînaient au loin les guerres européennes. En 1580, une forte escadre anglaise, commandée par l'amiral Drake, vint attaquer Puerto-Rico; mais les Espagnols se défendirent avec résolution, et l'ennemi fut obligé de se retirer [redacted]

[redacted]

mandement de l'île, avec quelques faibles troupes, à sir John Berkley. Celui-ci, prévoyant qu'il ne pourrait pas tenir longtemps, négocia avec les habitants espagnols qui restaient, pour obtenir d'eux une rançon, moyennant laquelle il s'engageait à leur abandonner la colonie. Mais ceux-ci, témoins des ravages que faisait l'épidémie, refusaient de rien payer pour obtenir un départ auquel l'envahisseur allait être bientôt contraint. En effet, après avoir renouvelé ses vaines tentatives, Berkley suivit bientôt Cumberland, le rejoignit aux Açores; et ils regagnèrent ensemble l'Angleterre après avoir perdu plus de sept cents hommes.

Depuis ce temps, les Espagnols sont restés paisibles possesseurs de l'île. Mais les vices du régime prohibitif et la nature indolente des colons avaient arrêté tout développement industriel ou agricole. Une île, ayant trois cent vingt-deux lieues carrées, couverte de bois superbes, de riches pâturages et de plaines fécondes, était une charge pour la métropole. Ce n'est qu'en 1815 qu'un gouverneur, don Alejandro Ramirez, obtint de Ferdinand VII une cédule qui permettait aux étrangers de s'établir dans l'île, d'y acheter des propriétés, et de plus les exemptait de la dîme pour quinze années. Aussitôt une vie nouvelle anima Puerto-Rico. Les étrangers y accoururent, apportèrent des capitaux, élevèrent des habitations, montèrent des usines et des machines à vapeur; et les riches produits d'un sol vierge récompensèrent aussitôt les efforts des nouveaux venus.

Citons quelques chiffres pour faire apprécier les résultats presque immédiats du système de la libre concurrence.

En 1808, Puerto-Rico comptait 180,000 habitants et à peine quelques esclaves.

En 1820, le nombre des habitants s'élevait à 230,622; en 1828, à 302,672; en 1830, à 323,838; en 1834, à 354,836. Aujourd'hui, il est d'environ 400,000.

En 1810, la valeur des exportations n'allait pas au delà de 65,672 piastres; en 1832, elle excédait 3,000,000 de piastres; en 1836, elle se monte à 3,352,458; en 1837, à 3,386,369; en 1838, à 5,254,945; en 1839, à 5,516,611.

Le mouvement général des importations a été, en 1836, de 4,005,944; en 1837, de 4,209,489; en 1838, de 4,302,140; en 1839, de 5,462,206. Il est entré dans le port, en 1836, 1,237 navires; en 1837, 1,221; en 1838, 1291; en 1839, 1392.

En 1808, il ne sortit pas de l'île plus de 1,428 quintaux de sucre.

En 1832, l'île en a produit 414,663 quintaux (23,221,128 kilogrammes.)

Enfin, cette île, qui, en 1815, était une charge pour la métropole, a donné à l'Espagne, en 1833, 100,000 piastres, en 1834, 35, 36, 37 et 38, 300,000 piastres; en 1839, 631,068 piastres, y compris 154,801 piastres pour contribution extraordinaire de guerre.

En 1840, la recette générale de l'île s'est élevée à 1,276,677 piastres (1).

Cependant, tout ce mouvement, toute cette vie n'arrachait pas à son antique paresse la population des créoles espagnols. C'étaient les étrangers qui faisaient renaître Puerto-Rico, c'étaient les étrangers qui profitaient des ressources de cette île fertile; et ni cet exemple, ni les richesses que donnait l'activité des nouveaux venus, n'arrachaient à sa torpeur une race endormie depuis deux siècles.

Les créoles de Puerto-Rico sont appelés *Ibaros* ou *Blancos de tierra* (blancs du pays). M. Schoelcher nous a transmis sur leurs habitudes et leurs mœurs des détails fort curieux qu'il est intéressant de reproduire.

Les Ibaros sont au nombre d'environ 180,000. « Considérés en dehors des idées de progrès et d'obligations sociales, les Ibaros, dit M. Schoelcher, sans avoir, il est vrai, la conscience de leur détachement de toutes choses, sont les plus grands philosophes du monde. Ils ne connaissent aucune espèce de besoin factice; et Diogène, exagérant sa doctrine pour rendre sa leçon plus frappante aux yeux du peuple athénien, n'avait pas réduit la vie à une plus simple expression. Leur faut-il une maison pour s'abriter, ils prennent dans les bois quatre troncs d'arbre qu'ils enfon-

(1) Nous avons emprunté tous ces documents à l'ouvrage consciencieux de Mr. Schoelcher.

cent en terre; ils y attachent, pour en former la toiture et les murailles, de petits arbres qu'ils nouent entre eux avec des lianes flexibles comme une corde et d'une solidité éternelle; puis, ils revêtent tout cela, toits et murs, de *yaguas*, grosses feuilles de palmiste qu'ils ont fait préalablement sécher au soleil. La maison est construite. On l'appelle *bohio*, du nom qu'avaient les cabanes des indigènes. Comme les anciennes huttes indiennes, les bohios sont élevés sur leurs quatre poteaux de deux ou trois pieds au-dessus du sol, qui est fort humide. On y monte par une petite échelle. Dans ces constructions, il n'entre ni clou ni mortier. Une partie assez large d'un bohio reste ouverte à tous vents : il n'y a guère de fermé que le réduit où l'on dort la nuit, pour éviter la trop grande fraîcheur, et où l'on s'entasse, mari, femme, enfants, grands parents, quelquefois au nombre de dix ou douze personnes, toutes amoncelées les unes sur les autres.

« Dans un bohio, pour table, chaise, lit, berceau, on ne trouve que des hamacs, faits en écorce de mayaguez, qui coûtent deux réaux (vingt-cinq sous) à celui qui ne veut pas prendre la peine

La seule dépense de cet habitant des forêts consiste dans le premier achat d'une longue lame toujours pendue à son côté, d'une vache et d'un cheval. Quand il n'est pas dans son hamac, l'Ibaro ne quitte pas sa monture : il semble que ses pieds ne doivent pas toucher la terre. Quand il ne dort pas, il chevauche; quand il ne chevauche pas, il dort. Voila toute sa vie.

Malgré leur grand nombre, les Ibaros ne se sont pas réunis dans les villes. Répandus sur toute la surface de l'île, dans leurs bohios, qu'ils plantent séparément loin les uns des autres, à la manière des Caraïbes, ils vivent isolés au milieu des savanes. Du reste, parfaitement heureux, et contents de leur sort, ils prouvent combien l'homme serait inutile sur la terre, si le but de la vie devait être le bonheur.

Les gouverneurs de Puerto-Rico ont vainement tenté d'arracher cette nombreuse population à l'indolence. L'homme qui n'a pas de besoins ne comprend pas la moralité du travail; et, pour les Ibaros, le droit le plus sacré est le droit de ne rien faire. Les étrangers qui sont venus fertiliser le sol jouissent aujourd'hui des richesses qui

beau en fit venir au Cap pour combattre ses ennemis noirs, et il arriva que ces cruels auxiliaires causèrent des accidents terribles. Quelques chiens se détachèrent, se répandirent dans les environs du Cap, et de jeunes enfants furent dévorés sur les grands chemins. Une fois ils pénétrèrent dans la cabane d'un pauvre cultivateur et enlevèrent un enfant endormi sur le sein de sa mère.

A la Jamaïque, pendant une guerre avec les nègres marrons, en 1738, l'autorité ordonna que des casernes fussent bâties près des principales retraites des insurgés, et, dans chaque caserne, fut logée une meute de chiens. C'était toujours de Cuba qu'on les faisait venir. Dans une autre guerre avec les marrons, en 1795, on envoya promptement à Cuba un messager avec ordre de ramener cent chiens de guerre pour marcher avec les troupes britanniques.

C'était à cette époque un des articles importants du commerce de Cuba.

Puerto-Rico.

San-Juan-Batista de Puerto-Rico a quarante lieues de long sur vingt de large. Elle est divisée par une haute chaîne de montagnes couvertes de bois, et renferme des plaines fertiles, qui produisent l'indigo, le cacao, le rocou, le café et les cannes à sucre. Découverte en 1493 par Colomb, cette île n'attira d'abord que fort peu l'attention des Espagnols, tout occupés à recueillir l'or d'Española. Mais lorsque ce dernier pays fut epuisé, les envahisseurs songèrent à chercher fortune ailleurs.

En 1509, Ponce de Léon débarqua dans l'île. Elle était peuplée par des tribus d'Indiens descendues des monts Apalaches, et qui avaient probablement émigré en traversant les Florides. C'était une race faible et inoffensive, également ennemie du travail et de la guerre. Les récits qu'ils avaient déjà entendu faire sur la puissance des Espagnols leur ôtèrent toute idée de résistance, et ils se soumirent volontairement à l'étranger, en tâchant de se le concilier par leur promptitude à obéir.

Mais la servitude sous de tels maîtres était trop rude pour qu'ils pussent s'y accoutumer longtemps : les pénibles travaux qu'on leur faisait subir, les cruautés exercées sur eux, les remplirent d'indignation et de haine. Ils résolurent de tenter la résistance, puisque la soumission leur réussissait si mal.

Mais une chose les arrêtait encore : ils n'osaient croire que les Espagnols fussent de la même nature qu'eux-mêmes ; et, les croyant au-dessus de l'humanité, ils pensaient aussi qu'ils étaient à l'abri des atteintes de la mort.

Ce doute les tourmentait ; car à quoi, dans ce cas, eût servi une insurrection? Ils voulurent donc s'assurer du fait, avant que de rien entreprendre.

Un de leurs caciques, nommé Broyo, fut chargé de découvrir la vérité à cet égard. Il avait mission de chercher une occasion favorable pour savoir si un Espagnol pouvait mourir. Bientôt arriva le moment de faire l'épreuve désirée.

Un jeune Espagnol, nommé Salzedo, parcourait un jour, sans suite et sans compagnons, les lieux solitaires et retirés où Broyo désirait attirer un des étrangers. Accueilli par le cacique avec tous les égards d'une généreuse hospitalité, Salzedo fut accablé de soins, de prévenances et de caresses.

A son départ, Broyo s'empressa de lui offrir quelques-uns de ses Indiens pour guides. Ceux-ci avaient reçu leurs instructions. Le prudent cacique les avait désarmés, parce qu'une tentative manquée avec des armes aurait trahi leur secret.

Salzedo parvint avec ses guides aux bords d'une petite rivière qu'il fallait traverser à gué. Un des Indiens s'offre humblement pour transporter l'étranger sur ses épaules : Salzedo s'y place sans soupçon, lorsqu'au milieu du courant, l'Indien fait un faux pas, et tombe avec sa charge. Ses compagnons se précipitent tous ensemble dans la rivière comme pour secourir l'étranger ; mais tous leurs mouvements sont comb
à ce que, tout en feigna
aide, ils lui tiennent co
sous l'eau. Enf
rence de vie
corps de l'ea
opposée.

Cependan
quiets de s

il y avait dans l'île trente moulins à sucre.

Mais les successeurs de d'Esquimel ne furent ni si sages ni si heureux. Les persécutions recommencèrent; les Indiens périrent par centaines : ils étaient environ soixante mille au premier débarquement des Espagnols : quelques années suffirent pour les faire presque entièrement disparaître. La culture dépérissait, faute de bras : les édifices de Sevilla-Nueva restaient inachevés.

La colonie était devenue si faible, qu'elle ne pouvait résister aux attaques des flibustiers français, qui faisaient des courses continuelles sur les côtes. Enfin, en 1538, ces audacieux aventuriers s'emparèrent de Sevilla-Nueva, qui fut abandonnée par les Espagnols.

C'est à cette époque qu'il faut fixer la fondation de Saint-Iago de la Vega, qui est devenue ensuite la capitale de l'île.

Quelques colons retournèrent à Sevilla, après le départ des flibustiers; mais une nouvelle descente des aventuriers, en 1554; entraîna le massacre de tous les habitants; et depuis ce temps, la ville en ruine est restée inhabitée.

Après l'extermination des naturels, l'achat de quelques esclaves nègres ra-barquèrent à la Jamaïque. La population des Espagnols et des Portugais réunis ne se montait pas à plus de quinze cents hommes, avec un nombre à peu près égal d'esclaves. Aussi ne firent-ils aucune résistance. Des négociations furent entamées et prolongées à dessein par les Espagnols, jusqu'à ce qu'ils eussent enlevé tous les biens qu'ils pouvaient emporter; et, lorsque les envahisseurs entrèrent à Saint-Iago, environ dix jours après le débarquement, on trouva toutes les maisons vides. Les habitants s'étaient retirés dans les montagnes, avaient armé leurs esclaves, et firent, pendant plusieurs années, une guerre perpétuelle à l'étranger. Mais, parmi les Espagnols, un grand nombre succomba aux fatigues de cette vie nouvelle; beaucoup furent tués; d'autres émigrèrent. Quant aux nègres, plus capables de résister aux influences du climat, ils continuèrent leur vie d'indépendance et de pillage, et formèrent le noyau de ces nègres marrons, qui, retranchés dans les montagnes, causèrent tant de soucis à la colonie anglaise.

Il paraît que c'est de cette époque et à l'occasion de ces guerres que furent introduits, pour la première fois, à la

[redacted]

[redacted]

institutions civiles furent développées : un gouvernement municipal fut formé et une législation coloniale instituée.

Ce fut au mois de janvier 1664 que se tint la première assemblée parlementaire, convoquée par le lieutenant gouverneur, sir Charles Littleton : elle se composait de trente membres. Depuis ce temps, le régime parlementaire a toujours régné à la Jamaïque, quoique la chambre d'assemblée ait eu de fréquentes luttes avec les représentants successifs du pouvoir exécutif.

Sous le gouvernement britannique, les forces et la prospérité de la colonie se développèrent rapidement. En 1670, la population blanche était de sept mille cinq cents individus. Les esclaves étaient au nombre de huit mille. Cinquante-sept usines fournissaient annuellement 1,700,000 livres de sucre; quarante neuf indigoteries étaient établies. Le piment indigène donnait une exportation de 50,000 livres. Il y avait soixante mille têtes de gros bétail, et une quantité innombrable de moutons, de chèvres et de cochons.

Mais la prospérité croissante de l'île fut momentanément interrompue par une terrible catastrophe. La ville de Port-Royal, où les flibustiers avaient concentré toutes leurs richesses, était, à cette époque, la plus considérable de l'île. Le 7 juin 1692, pendant que le gouverneur et le conseil étaient assemblés, les quais chargés de marchandises et de riches dépouilles, on entendit soudain un sourd rugissement venu des montagnes lointaines et retentissant à travers les vallées. Au même instant la mer se soulève et couvre la ville de ses vagues amoncelées ; la terre s'entr'ouvre et engloutit des maisons entières. Les habitants fugitifs tombent dans des abîmes qui s'ouvrent subitement sous leurs pas. De toute cette ville, alors peut-être la plus riche du monde, il ne resta que deux cents maisons, bâties autour du fort. Aujourd'hui encore, quand le temps est clair et la mer calme, on peut apercevoir les ruines de cette cité qui dort sous les eaux.

Cet événement fut suivi d'une épidémie terrible, occasionnée par la putréfaction des corps nombreux qui flottaient dans le port et par les miasmes délétères qui sortirent des flancs entr'ouverts de la terre.

Deux ans après, au mois de juin 1694, une descente de quinze cents Français, sous la conduite de Ducasse, ajouta aux malheurs de la colonie. Cinquante manufactures de sucre furent brûlées ; quinze cents esclaves nègres enlevés ainsi que plusieurs vaisseaux marchands. Quoique Ducasse rencontrât de la part des troupes régulières une vigoureuse résistance, il put s'embarquer avec un butin considérable et après avoir causé d'immenses dégâts.

En 1702, la ville de Port-Royal, qui avait été rebâtie près de l'ancien emplacement, fut détruite de nouveau par un violent incendie occasionné par l'explosion de quelques barils de poudre. Peu de maisons furent épargnées.

Mais ces malheurs n'étaient qu'accidentels; les pertes étaient promptement réparées; une ville nouvelle remplaçait la ville détruite. Kingston grandissait en prospérité à mesure que Port-Royal décroissait.

Il y avait pour la Jamaïque des désastres plus sérieux et plus durables dans les hostilités perpétuelles des nègres marrons.

Nous avons vu qu'au moment de la conquête de l'île par les Anglais, les esclaves des Espagnols se retirèrent dans les montagnes Bleues, où ils se maintinrent indépendants. Là il s'introduisit parmi eux une certaine organisation : ils se choisirent un chef, semèrent du maïs dans les terrains les plus inaccessibles de leurs retraites, et, en attendant la récolte, vécurent des produits de leur chasse et des fruits sauvages qui croissaient dans les montagnes. Mais ces ressources étaient insuffisantes : ils descendaient parfois dans les plaines, et pillaient les établissements dispersés des nouveaux colons.

Une guerre cruelle leur fut faite. Tous les supplices furent employés pour les épouvanter : plusieurs se soumirent et furent distribués sur les habitations; d'autres restèrent retranchés dans les inexpugnables forteresses qu'avait élevées la nature. Une expédition fut cependant tentée pour les déloger et les exterminer ; mais les soldats, épuisés par les marches à travers les mornes et les

précipices, refusèrent de poursuivre plus longtemps un ennemi invisible; et il fallut renoncer au massacre général qu'on avait médité.

Cependant, les marrons qui s'étaient d'abord soumis profitaient de leur séjour au milieu des esclaves pour leur inspirer des idées d'indépendance; ils en embauchèrent un grand nombre, et reprirent avec eux la route des montagnes; de sorte que les forces des ennemis se trouvaient augmentées par leur soumission même. Il y avait aussi des fuites isolées, chaque fois que les mauvais traitements, ou l'amour de la liberté, faisaient prendre en haine le séjour des habitations. Les colons avaient beau exercer une surveillance active, l'ennemi se recrutait dans leurs maisons; et souvent le nouvel enrôlé servait de guide pour le pillage de l'habitation qu'il venait de quitter.

Le nombre des fugitifs s'accroissant, les marrons devinrent formidables. Dans l'année 1690, ils se divisèrent en différents corps, descendirent dans les plaines, attaquèrent les plantations isolées et commirent d'affreux ravages.

Les troupes accouraient, mais l'ennemi avait disparu : il évitait les enga- [redacted]

Enfin, en 1735, on résolut, par de vastes efforts combinés, de venir à bout de ces hommes qui compromettaient si gravement la prospérité de la colonie. Les forts furent rapprochés et multipliés, de manière qu'une ceinture de fortifications entourait les montagnes. De nombreuses garnisons y furent placées, toutes prêtes à se réunir au premier appel. De fréquentes excursions furent faites dans les bois et dans les montagnes; toutes les plantations de maïs furent ravagées. Les marrons étaient traqués dans leurs retraites les plus inaccessibles; et, pour mieux les suivre, on fit marcher, avec chaque détachement de soldats, une meute de chiens de guerre, qui suivaient à la piste le gibier humain et relançaient les malheureux nègres jusque dans les profondeurs des plus obscures cavernes.

Et cependant toutes ces précautions, toutes ces cruautés demeuraient inefficaces. Les marrons se divisèrent par petites bandes, et, profitant des ressources que leur offraient les difficultés des chemins, ils surprenaient leurs ennemis dans les gorges des montagnes, dans l'obscurite des défilés, dans les creux des rochers. Les pertes des soldats étaient

[redacted]

maisons dans un état militaire pour se défendre contre les surprises, et les mesures de sécurité les détournaient des soins de l'agriculture et du commerce. Les marrons, au contraire, accoutumés aux privations, souffraient comparativement beaucoup moins. Depuis un siècle, ils s'étaient habitués à vivre de fruits sauvages, à marcher presque nus, à mener une existence errante et précaire. Le climat n'avait aucune action sur eux, et la guerre était toujours demeurée impuissante.

Toutes ces considérations engagèrent Trelawney à entrer dans des voies d'accommodement. Il exposa ses vues au conseil et à l'assemblée législative, qui les adoptèrent sans difficulté. En conséquence, des propositions de paix furent faites aux marrons. L'offre seule d'un traité était déjà une victoire pour eux. C'était les considérer comme des hommes, presque comme des égaux, tandis qu'on les avait jusque-là livrés, comme des bêtes sauvages, à la dent des chiens et à la brutalité des chasseurs enrégimentés. Ils se montrèrent donc tout disposés à la paix.

Il n'est pas sans intérêt de rapporter les conditions d'un traité dans lequel on sanctionnait l'indépendance des esclaves révoltés.

« Art. 1er. Toutes hostilités cesseront à jamais entre les deux parties.

« Art. 2. La liberté des marrons est reconnue et garantie, ainsi que celle des nègres fugitifs, à l'exception toutefois de ceux qui auront quitté leurs maîtres dans les deux années qui précèdent la pacification : ceux-ci néanmoins ne subiront aucune punition pour leur désertion ; leurs maîtres leur promettent oubli et pardon.

« Art. 3. Les marrons recevront pour eux et leur postérité, en toute propriété, quinze cents acres de terre dans une localité qui sera ultérieurement désignée.

« Art. 4. Ils pourront cultiver le café, le cacao, le gingembre, le tabac et le coton, et feront toutes transactions pour ces différents articles avec les habitants de l'île.

« Art. 5. Ils fixeront leur résidence à Trelawney-Town, et auront le droit de chasse partout, excepté dans un rayon de trois milles autour de chaque habitation.

« Art. 6. Ceux des marrons qui se soumettent au présent traité aideront le gouvernement à combattre et à exterminer tous rebelles, dans toute l'étendue de l'île, qui refuseraient d'accepter des termes offerts aujourd'hui à tous.

« Art. 7. En cas d'invasion de l'île par un ennemi etranger, les marrons se transporteront à l'endroit qui leur sera indiqué par le gouverneur, pour coopérer, avec les troupes régulières, et sous les ordres du commandant de l'armée, à repousser les envahisseurs.

« Art. 8. Les cours de justice connaîtront de toutes les plaintes formées par les marrons, soit contre les blancs, soit contre ceux de leur race ; ils en seront également justiciables pour toutes offenses ou délits. Les discussions civiles seront également jugées avec la plus stricte impartialité.

« Art. 9. Dans le cas où, par la suite, quelque esclave nègre déserterait son maître pour se retirer sur le territoire des marrons, il devra être immédiatement arrêté par eux et livré au magistrat le plus voisin, qui récompensera les marrons et leur remboursera leurs dépenses.

« Art. 10. Tous nègres récemment enlevés par les marrons seront immédiatement rendus à leurs maîtres.

« Art. 11. Le chef des marrons se présentera devant le gouverneur de l'île, au moins une fois l'an, lorsqu'il en sera requis.

« Art. 12. Le chef des marrons sera libre d'infliger à tout individu de sa race une punition quelconque, pourvu qu'elle ne porte pas atteinte à la vie. Dans le cas où le coupable serait considéré comme méritant la mort, il devra être livré aux magistrats anglais, qui procéderont contre lui suivant les lois applicables aux nègres libres.

« Art. 13. Les marrons ouvriront des routes et les tiendront en bon état depuis Trelawney-Town jusqu'à Westmoreland et Saint-James.

« Art. 14. Deux blancs seront désignés par le gouverneur pour résider à Trelawney-Town, afin que, par leur intermédiaire, des relations amicales soient toujours conservées entre les parties contractantes.

« Art. 16. Certains chefs désignés se succéderont l'un à l'autre dans le commandement suprême des marrons; mais après la mort de tous les chefs désignés, le gouverneur de l'île choisira parmi eux celui qu'il jugera le plus digne de cette importante fonction. »

Ce traité fut conclu le 1er mars 1738; il fut accueilli par l'approbation universelle. Les colons, harassés par une guerre ruineuse, trouvaient des alliés dans des hommes qui avaient été des ennemis implacables; et les marrons, qui voyaient consacrer leur indépendance, se mirent joyeusement en possession des terres qu'on leur accordait. Cependant, il y avait certaines clauses du traité qu'il leur était bien difficile d'observer; c'étaient celles par lesquelles ils s'engageaient à empêcher les nègres esclaves de recouvrer la liberté qu'ils venaient eux-mêmes de conquérir. Il y avait certainement à présumer qu'ils accorderaient toujours une protection secrète ou avouée aux fugitifs qu'ils promettaient de repousser, et dont les droits étaient les mêmes que ceux qu'ils avaient défendus avec tant de persévérance.

Cependant, plusieurs années se passè- victoire qui avait décidé les marrons à se mettre en marche.

Les insurgés qui avaient survécu à la défaite d'Heywood-Hall s'étaient réfugiés dans un bois voisin; les marrons, qui jusque-là n'avaient pris aucune part aux événements, et qui étaient d'ailleurs beaucoup plus habiles que les blancs dans la guerre de buissons, furent envoyés à la poursuite des fugitifs. On leur promit, en outre, une récompense pour chaque prisonnier et pour chaque homme tué, pourvu qu'ils produisissent des témoignages manifestes de sa mort.

En conséquence, ils s'engagèrent dans les épaisseurs du bois, et en sortirent, au bout de quelques jours, portant en triomphe un nombre considérable d'oreilles humaines, et racontant tous les détails d'une rencontre sanglante qu'ils auraient eue avec les insurgés. On leur compta donc la somme convenue pour chaque mort attestée par une paire d'oreilles. Mais, quelque temps après, l'on découvrit qu'au lieu de se porter à la rencontre des insurgés, ils avaient, par un long détour, gagné le champ de bataille de Heywood-Hall, où ils avaient coupé les oreilles des morts.

[redacted]

sont navigables, quoiqu'il ne soit peut-être pas très-difficile d'en utiliser plusieurs pour la navigation, au moyen d'écluses. Les principales rivières sont au sud le Rio-Nero, le Rio-Cobre, le Rio-Minho; et au nord la rivière Blanche et la Grande rivière.

Les côtes contiennent seize ports principaux, outre un grand nombre de baies, qui présentent un bon ancrage.

L'île est aujourd'hui divisée en trois comtés, Middlesex, Surrey et Cornwall.

La principale ville de Middlesex est Saint-Iago de la Véga, ancienne cité espagnole, située dans une magnifique plaine et ornée de plusieurs beaux édifices dans le style castillan.

Dans le comté de Surrey est bâtie Kingston, et une autre ville importante, Port-Royal.

Les places les plus remarquables dans le Cornwall sont Falmouth et la baie de Montego.

Les richesses du sol sont très-variées, et le territoire, d'une fertilité admirable, abonde en sucre, cacao, coton, tabac, cannelle, acajou, cèdres, gaïac, salsepareille, casse et café; il produit aussi le cotonnier chinois dont on fait le nankin, le camphre et l'arbre à pain.

Disons quelques mots sur l'histoire de l'île depuis la découverte. Lorsque Colomb y aborda, il n'y fit d'abord aucun établissement. Ce ne fut qu'à son quatrième et dernier voyage qu'il fut contraint d'y descendre par une violente tempête qui le jeta sur la côte. Ce fut avec les plus grandes difficultés qu'il atteignit un petit port situé sur la rive septentrionale. Il fit échouer deux de ses vaisseaux, pour ne pas les voir couler, et fut contraint d'implorer pour lui et les siens les secours des indigènes. Ceux-ci les accueillirent avec la touchante hospitalité que rencontrèrent partout, dans les Antilles, les premiers envahisseurs.

Dans le même temps Colomb était loin de trouver chez les Espagnols les mêmes égards. Vainement il fit savoir à Ovando, gouverneur d'Española, la situation critique dans laquelle il était placé : on lui répondit par des outrages. Ses compagnons, indisciplinés, l'accusaient de leurs souffrances; et différentes conspirations contre la vie de l'amiral, au moment où il était retenu sur sa couche par de violents accès de goutte, ne furent déjouées que par la bravoure et la présence d'esprit de son frère Barthelemy.

Bientôt ils se révoltèrent ouvertement contre lui. Il n'y eut pas la moitié de l'équipage qui lui resta fidèle. Les mutins s'emparèrent de dix canots, que l'amiral avait fait préparer, prirent de force des provisions chez les naturels, et contraignirent plusieurs des malheureux Indiens de s'embarquer avec eux pour les aider à faire la traversée jusqu'à Española. Une violente tempête les ayant assaillis, ils jetèrent les Indiens par-dessus le bord, pour alléger leurs barques. Enfin, contraints par la tempête de regagner la Jamaïque, ils y commirent mille excès, pillant et massacrant les Indiens et harassant de leurs attaques continuelles ceux de leurs compagnons qui étaient restés fidèles a l'amiral ?

Cependant, après avoir perdu un certain nombre de leurs camarades, dans une rencontre avec Diego Colomb, les mutins firent leur soumissiom, et l'amiral put enfin quitter les côtes de la Jamaïque.

Pendant les cinq années qui suivirent ces événements, les Indiens retrouvèrent leur ancienne tranquillité et leur vie insouciante. Mais, la cour de Madrid ayant nommé gouverneur de la Jamaïque don Alfonso d'Ojeda, les plus horribles malheurs s'appesantirent sur les faibles habitants. Nous n'insisterons pas sur les détails. Ce sont les mêmes scènes dans toutes les colonies.

Cependant, don Diego Colomb s'étant fait rétablir dans tous les titres et les honneurs de son père, prétendit faire reconnaître son gouvernement sur tout l'archipel. Il envoya, en conséquence, un de ses lieutenants, don Juan d'Esquimel, prendre possession de la Jamaïque. D'Ojeda essaya vainement de résister; il fallut se soumettre.

Ce changement fut heureux pour la colonie. L'ordre se rétablit; les Indiens furent moins maltraités; la culture se régularisa, et la construction d'une belle ville, Sevilla-Nueva, vint attester les développements de la colonie. En 1523,

« Art. 16. Certains chefs désignés se succéderont l'un à l'autre dans le commandement suprême des marrons; mais après la mort de tous les chefs désignés, le gouverneur de l'île choisira parmi eux celui qu'il jugera le plus digne de cette importante fonction. »

Ce traité fut conclu le 1er mars 1738; il fut accueilli par l'approbation universelle. Les colons, harassés par une guerre ruineuse, trouvaient des alliés dans des hommes qui avaient été des ennemis implacables; et les marrons, qui voyaient consacrer leur indépendance, se mirent joyeusement en possession des terres qu'on leur accordait. Cependant, il y avait certaines clauses du traité qu'il leur était bien difficile d'observer; c'étaient celles par lesquelles ils s'engageaient à empêcher les nègres esclaves de recouvrer la liberté qu'ils venaient eux-mêmes de conquérir. Il y avait certainement à présumer qu'ils accorderaient toujours une protection secrète ou avouée aux fugitifs qu'ils promettaient de repousser, et dont les droits étaient les mêmes que ceux qu'ils avaient défendus avec tant de persévérance.

Cependant, plusieurs années se passè- [redacted]

victoire qui avait décidé les marrons à se mettre en marche.

Les insurgés qui avaient survécu à la défaite d'Heywood-Hall s'étaient réfugiés dans un bois voisin; les marrons, qui jusque-là n'avaient pris aucune part aux événements, et qui étaient d'ailleurs beaucoup plus habiles que les blancs dans la guerre de buissons, furent envoyés à la poursuite des fugitifs. On leur promit, en outre, une récompense pour chaque prisonnier et pour chaque homme tué, pourvu qu'ils produisissent des témoignages manifestes de sa mort.

En conséquence, ils s'engagèrent dans les épaisseurs du bois, et en sortirent, au bout de quelques jours, portant en triomphe un nombre considérable d'oreilles humaines, et racontant tous les détails d'une rencontre sanglante qu'ils auraient eue avec les insurgés. On leur compta donc la somme convenue pour chaque mort attestée par une paire d'oreilles. Mais, quelque temps après, l'on découvrit qu'au lieu de se porter à la rencontre des insurgés, ils avaient, par un long détour, gagné le champ de bataille de Heywood-Hall, où ils avaient coupé les oreilles des morts.

[redacted]

[redacted]

rés, à cette époque, par quelques personnes comme les sauveurs de l'île, par d'autres comme les instigateurs de la rébellion qu'on les appelait à combattre.

Quoi qu'il en soit, l'insurrection de 1760 ayant été vaincue, on n'eut plus besoin de leurs services douteux; et ils rentrèrent dans leur territoire. Mais, malgré l'exemple des colons qui les environnaient, ils ne purent jamais adopter une vie régulière. Ils passaient leur temps à chasser le sanglier, à cultiver le maïs, et à organiser des vols dans les plantations voisines. Quand ils étaient surpris, on les punissait suivant la loi, et l'affaire n'avait pas d'autres suites.

Mais, en 1795, un événement de cette dernière nature eut des conséquences beaucoup plus graves, puisqu'il causa une guerre nouvelle, et aboutit enfin à l'expulsion définitive des marrons.

Deux d'entre eux, habitants de Trelawney-Town, avaient volé quelques cochons dans une habitation; pris sur le fait ils furent arrêtés et enfermés dans la maison de correction de Montégo : mis en jugement et convaincus, ils furent condamnés à recevoir chacun trente-neuf coups de fouet. La punition fut exécutée par l'inspecteur nègre du Work-House.

A leur retour à Trelawney-Town, ils racontèrent leur disgrâce et leurs souffrances, en ajoutant à leur récit une foule de circonstances qui pouvaient réveiller les haines contre le gouvernement des blancs.

Les marrons s'assemblèrent, s'animèrent mutuellement, et résolurent de déclarer la guerre à leurs oppresseurs.

Une députation fut aussitôt envoyée vers le capitaine Craskell, qui était alors le résident désigné d'après les stipulation du traité Trelawney. Il lui fut signifié de quitter le territoire, sous peine d'être immédiatement immolé. Sachant bien que l'exécution suivrait bientôt la menace, le résident se hâta d'obéir; mais, s'étant retiré dans une habitation voisine, il leur demanda une entrevue et tenta de les dissuader de leur entreprise téméraire; ses efforts furent vains; et, pour mettre fin à l'entrevue que le capitaine Craskell tâchait de prolonger, ils essayèrent de l'assassiner.

Bientôt ils annoncèrent hautement leur dessein, adressèrent une lettre pleine d'arrogance aux magistrats de Montégo, leur annonçant que, le 20 juillet, ils iraient attaquer la ville pour la réduire en cendres. Les magistrats, alarmés, demandèrent du secours au général Palmer, qui commandait les milices du district. Celui-ci réunit tous les hommes dont il pouvait disposer, et s'adressa en même temps à l'autorité militaire, espérant qu'un rapide déploiement de troupes détournerait les marrons de leurs desseins. Le 19, quatre cents soldats d'infanterie régulière étaient réunis dans le district, auxquels furent ajoutés quatre-vingts dragons parfaitement montés.

Ce qui inquiétait davantage les autorités, aussi bien que les habitants, c'est qu'on ne connaissait pas le nombre des marrons capables de porter les armes : on n'avait pas de données plus exactes sur les forces des nègres fugitifs qu'ils avaient accueillis. Une seule chose était bien connue : c'était la férocité naturelle des ennemis qu'on allait avoir à combattre; et l'on se racontait avec terreur les incendies, les pillages et les massacres qui avaient signalé les luttes précédentes. Tout le pays était en émoi.

Cependant les marrons, qui étaient réellement beaucoup moins nombreux qu'on ne l'imaginait, semblèrent intimidés à l'approche des troupes qui se préparaient à les assaillir : ils demandèrent une conférence entre leurs chefs d'une part, et de l'autre le magistrat suprême du district, le colonel de la milice, et deux membres de l'assemblée législative qu'ils désignèrent.

Désirant éviter tous les malheurs d'une guerre horrible, les autorités acceptèrent la conférence, et les délégués se rendirent à Trelawney-Town le 20 juillet, le jour même que les sauvages avaient fixé pour l'accomplissement de leurs desseins sanguinaires.

Les marrons, équipés en guerre et la face peinte pour la bataille, se réunirent au nombre d'environ trois cents et reçurent les négociateurs dans une attitude de défiance hostile. Leur langage fut emphatique et insolent, et accompagné de si furieuses menaces, que les délégués tremblèrent un instant pour leur sûreté : cependant, aucun acte de violence ne fut commis. Une espèce de calme sau-

vage succéda à ces élans passionnés, et la conférence commença. Les insurgés déclarèrent qu'ils ne se plaignaient pas de la condamnation de leurs compatriotes, mais de la manière dont le châtiment avait été infligé; que de livrer un marron aux mains d'un nègre, inspecteur d'esclaves, était une insulte pour toute la communauté, qui demandait une satisfaction. Ils exigeaient, en outre, le renvoi du capitaine Craskell comme résident; enfin, ils ajoutaient qu'il leur fallait une augmentation des terres qu'on leur avait données à cultiver.

Mais les délégués n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour rien stipuler : ils promirent seulement de soumettre les demandes au gouverneur et à l'assemblée legislative, s'engageant d'ailleurs à user de toute leur influence pour obtenir des concessions. Les marrons parurent se contenter de ces promesses, et se déclarèrent disposés à attendre le résultat de leurs réclamations.

Mais on découvrit bientôt que la conférence n'avait été sollicitée par eux que pour gagner du temps et pour éloigner tout soupçon, tandis qu'ils organisaient secrètement une vaste conspiration avec les nègres esclaves, ayant pour objet

sion, cependant, ne fut pas de longue durée. Les preuves de trahison devinrent si évidentes, qu'il se hâta de réparer son erreur; il envoya un bâtiment léger pour rejoindre la frégate qui accompagnait le convoi des troupes. Des lettres adressées au capitaine l'informaient du véritable état des choses, et lui enjoignaient de revenir immédiatement avec les transports vers la baie de Montego.

Fort heureusement, la frégate fut promptement atteinte, et les troupes, consistant en mille hommes, débarquèrent le 4 août. En même temps, la loi martiale fut proclamée dans toute l'île; des renforts d'infanterie et de cavalerie vinrent rejoindre le quatre-vingt-troisième régiment; et le gouverneur, pénétré de l'importance des mesures qu'il fallait prendre, se mit à la tête des troupes et prit ses quartiers à Montego.

Le retour des troupes et leur concentration dans le voisinage du territoire des marrons causerent parmi ceux-ci de sérieuses alarmes; mais l'arrivée de lord Balcarras leur fit une telle impression, qu'ils se réunirent en assemblée générale pour discuter encore une fois la question de la guerre ou de la paix. Il y eut parmi eux de violents débats, les plus âgés et

[redacted]

faite le gouverneur, et mirent le feu à leur ville, après avoir placé leurs femmes et leurs enfants dans des retraites assurées. En même temps, ils attaquèrent avec furie les avant-postes des Anglais, et réussirent à les repousser. Ils ne se dissimulèrent pas qu'ils ne pouvaient espérer de vaincre en plaine les troupes régulières; mais ils leur faisaient une guerre de surprises et d'embûches, les attendant dans les bois, les harcelant dans les défilés, et les attaquant de préférence pendant la nuit, qui rend souvent inutiles le nombre et la discipline. Puis, ils se répandaient dans les campagnes, surprenant les habitations solitaires, massacrant les planteurs, n'épargnant ni les femmes ni les enfants, détruisant les cultures et incendiant les maisons.

Heureusement pour la colonie, les promptes mesures prises par le gouverneur, le mouvement des troupes et l'active surveillance des colons firent sur les nègres esclaves une telle impression, que pas un ne remua; de sorte qu'on put employer toutes les forces contre les marrons seuls.

Ceux-ci s'étaient retranchés dans leurs anciennes retraites, les montagnes Bleues. Du haut de ces forteresses inaccessibles, ils épiaient les mouvements des soldats, qui ne pouvaient plus s'avancer vers eux dans aucune direction sans rencontrer des embûches, à chaque défilé, dans chaque ravin, derrière chaque rocher. Les attirer hors de leurs montagnes était difficile; les atteindre dans leurs retraites, impossible. Aussi cette guerre, que les troupes avaient d'abord considérée comme un jeu, prenait maintenant un aspect sinistre, et elles ne voyaient plus de terme à leurs fatigues. Les colons, de leur côté, avaient tout à craindre et rien à espérer, tout à perdre et rien à gagner. Tenus d'exercer une vigilance qui n'admettait pas de repos, et de faire des dépenses qui ne recevaient pas de compensation, ils se consumaient en vains efforts et épuisaient leur sang et leurs biens dans une guerre ruineuse.

Ils attendaient avec une impatience inquiète la réunion de l'assemblée représentative, afin que des mesures efficaces fussent prises.

L'assemblée se réunit au mois de septembre, et les législateurs ne trouvèrent rien de mieux que d'avoir recours aux chiens de guerre. Un vaisseau fut immédiatement expédié à Cuba pour en faire venir cent chiens, avec les chasseurs pour les diriger.

En attendant ces forces auxiliaires, lord Balcarras établit des postes militaires à toutes les passes des montagnes, de sorte qu'il ne resta pas une avenue qui fût libre.

Les marrons, étroitement bloqués, souffraient cruellement de la soif; car au milieu des rochers où ils s'étaient réfugiés il n'y avait ni sources ni cours d'eau; la pluie seule leur procurait un soulagement momentané.

Toutes les autres souffrances avaient été facilement supportées par des hommes accoutumés aux privations. Mais les tortures de la soif sous un climat brûlant ne leur permirent pas de rester dans l'inaction. Quelques-uns d'entre eux, trompant la vigilance des soldats, parvinrent à gagner les plaines; ils pénétrèrent, au milieu de la nuit, dans la paroisse de Sainte-Élisabeth, mirent le feu à plusieurs habitations et commirent de grands dégâts. La troupe accourut; mais un seul marron périt dans la rencontre, tandis que plusieurs blancs furent tués, et un grand nombre blessés.

Cependant, ce fut la dernière fois que les insurgés purent sortir de leurs montagnes. Le blocus se resserrait de plus en plus; l'active surveillance des soldats, l'excellente discipline maintenue par les officiers, ne permettaient plus aucune surprise. Les insurgés n'avaient plus ni les ressources de la solitude, où ils périssaient de soif, ni les ressources du pillage, rendu désormais impossible par le cordon de troupes qui les environnait. Dans cette extrémité, un corps considérable de marrons vint offrir de se soumettre, pourvu qu'on leur fît des conditions acceptables.

Voici celles que leur imposa lord Balcarras : ils imploreraient à genoux le pardon de Sa Majesté Britannique; ils livreraient immédiatement les esclaves fugitifs auxquels ils avaient donné asile; leur résidence future serait circonscrite dans un endroit particulier, que l'on désignerait ultérieurement; leur vie et leur liberté seraient garanties, et ils pour-

vage succéda à ces élans passionnés, et la conférence commença. Les insurgés déclarèrent qu'ils ne se plaignaient pas de la condamnation de leurs compatriotes, mais de la manière dont le châtiment avait été infligé; que de livrer un marron aux mains d'un nègre, inspecteur d'esclaves, était une insulte pour toute la communauté, qui demandait une satisfaction. Ils exigeaient, en outre, le renvoi du capitaine Craskell comme résident; enfin, ils ajoutaient qu'il leur fallait une augmentation des terres qu'on leur avait données à cultiver.

Mais les délégués n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour rien stipuler : ils promirent seulement de soumettre les demandes au gouverneur et à l'assemblée legislative, s'engageant d'ailleurs à user de toute leur influence pour obtenir des concessions. Les marrons parurent se contenter de ces promesses, et se déclarèrent disposés à attendre le résultat de leurs réclamations.

Mais on découvrit bientôt que la conférence n'avait été sollicitée par eux que pour gagner du temps et pour éloigner tout soupçon, tandis qu'ils organisaient secrètement une vaste conspiration avec

sion, cependant, ne fut pas de longue durée. Les preuves de trahison devinrent si évidentes, qu'il se hâta de réparer son erreur; il envoya un bâtiment léger pour rejoindre la frégate qui accompagnait le convoi des troupes. Des lettres adressées au capitaine l'informaient du véritable état des choses, et lui enjoignaient de revenir immédiatement avec les transports vers la baie de Montego.

Fort heureusement, la frégate fut promptement atteinte, et les troupes, consistant en mille hommes, débarquèrent le 4 août. En même temps, la loi martiale fut proclamée dans toute l'île; des renforts d'infanterie et de cavalerie vinrent rejoindre le quatre-vingt-troisième régiment; et le gouverneur, pénétré de l'importance des mesures qu'il fallait prendre, se mit à la tête des troupes et prit ses quartiers à Montego.

Le retour des troupes et leur concentration dans le voisinage du territoire des marrons causerent parmi ceux-ci de sérieuses alarmes; mais l'arrivée de lord Balcarras leur fit une telle impression, qu'ils se réunirent en assemblée générale pour discuter encore une fois la question de la guerre ou de la paix. Il y eut parmi

[redacted]

faite le gouverneur, et mirent le feu à leur ville, après avoir placé leurs femmes et leurs enfants dans des retraites assurées. En même temps, ils attaquèrent avec furie les avant-postes des Anglais, et réussirent à les repousser. Ils ne se dissimulèrent pas qu'ils ne pouvaient espérer de vaincre en plaine les troupes régulières; mais ils leur faisaient une guerre de surprises et d'embûches, les attendant dans les bois, les harcelant dans les défilés, et les attaquant de préférence pendant la nuit, qui rend souvent inutiles le nombre et la discipline. Puis, ils se répandaient dans les campagnes, surprenant les habitations solitaires, massacrant les planteurs, n'épargnant ni les femmes ni les enfants, détruisant les cultures et incendiant les maisons.

Heureusement pour la colonie, les promptes mesures prises par le gouverneur, le mouvement des troupes et l'active surveillance des colons firent sur les nègres esclaves une telle impression, que pas un ne remua; de sorte qu'on put employer toutes les forces contre les marrons seuls.

Ceux-ci s'étaient retranchés dans leurs anciennes retraites, les montagnes Bleues. Du haut de ces forteresses inaccessibles, ils épiaient les mouvements des soldats, qui ne pouvaient plus s'avancer vers eux dans aucune direction sans rencontrer des embûches, à chaque défilé, dans chaque ravin, derrière chaque rocher. Les attirer hors de leurs montagnes était difficile; les atteindre dans leurs retraites, impossible. Aussi cette guerre, que les troupes avaient d'abord considérée comme un jeu, prenait maintenant un aspect sinistre, et elles ne voyaient plus de terme à leurs fatigues. Les colons, de leur côté, avaient tout à craindre et rien à espérer, tout à perdre et rien à gagner. Tenus d'exercer une vigilance qui n'admettait pas de repos, et de faire des dépenses qui ne recevaient pas de compensation, ils se consumaient en vains efforts et épuisaient leur sang et leurs biens dans une guerre ruineuse.

Ils attendaient avec une impatience inquiète la réunion de l'assemblée représentative, afin que des mesures efficaces fussent prises.

L'assemblée se réunit au mois de septembre, et les législateurs ne trouvèrent rien de mieux que d'avoir recours aux chiens de guerre. Un vaisseau fut immédiatement expédié à Cuba pour en faire venir cent chiens, avec les chasseurs pour les diriger.

En attendant ces forces auxiliaires, lord Balcarras établit des postes militaires à toutes les passes des montagnes, de sorte qu'il ne resta pas une avenue qui fût libre.

Les marrons, étroitement bloqués, souffraient cruellement de la soif; car au milieu des rochers où ils s'étaient réfugiés il n'y avait ni sources ni cours d'eau; la pluie seule leur procurait un soulagement momentané.

Toutes les autres souffrances avaient été facilement supportées par des hommes accoutumés aux privations. Mais les tortures de la soif sous un climat brûlant ne leur permirent pas de rester dans l'inaction. Quelques-uns d'entre eux, trompant la vigilance des soldats, parvinrent à gagner les plaines; ils pénétrèrent, au milieu de la nuit, dans la paroisse de Sainte-Élisabeth, mirent le feu à plusieurs habitations et commirent de grands dégâts. La troupe accourut; mais un seul marron périt dans la rencontre, tandis que plusieurs blancs furent tués, et un grand nombre blessés.

Cependant, ce fut la dernière fois que les insurgés purent sortir de leurs montagnes. Le blocus se resserrait de plus en plus; l'active surveillance des soldats, l'excellente discipline maintenue par les officiers, ne permettaient plus aucune surprise. Les insurgés n'avaient plus ni les ressources de la solitude, où ils périssaient de soif, ni les ressources du pillage, rendu désormais impossible par le cordon de troupes qui les environnait. Dans cette extrémité, un corps considérable de marrons vint offrir de se soumettre, pourvu qu'on leur fît des conditions acceptables.

Voici celles que leur imposa lord Balcarras : ils imploreraient à genoux le pardon de Sa Majesté Britannique; ils livreraient immédiatement les esclaves fugitifs auxquels ils avaient donné asile; leur résidence future serait circonscrite dans un endroit particulier, que l'on désignerait ultérieurement; leur vie et leur liberté seraient garanties, et ils pour-

raient encore demeurer à la Jamaïque,

Ces propositions furent faites le 21 décembre, et dix jours leur étaient donnés pour se déterminer.

Mais un petit nombre seulement consentit à les accepter; les autres retournèrent dans leurs retraites.

Furieux de cette indomptable opiniâtreté, le gouverneur résolut de faire une attaque générale. Les meutes de guerre étaient arrivées. Les soldats reçurent ordre de gravir les montagnes; les chiens étaient destinés à pénétrer dans les cavernes et à explorer les précipices.

Le 14 janvier 1796, toutes les troupes furent en mouvement : à l'arrière-garde marchaient les chiens, guidés par les chasseurs.

Les marrons, informés de l'approche des ennemis, et surtout de leurs terribles auxiliaires, furent saisis d'épouvante : ils avaient tant entendu parler de la férocité des chiens de Cuba et de leur haine instinctive contre la race noire, qu'ils ne se sentaient pas le courage d'affronter ces nouveaux adversaires; ils savaient d'ailleurs que leurs plus secrets asiles seraient fouillés par les meutes affamées, et qu'il n'y avait [redacted]

ni les menaces ne purent les faire souscrire à la clause du 21 décembre exigeant qu'ils livrassent les esclaves fugitifs.

D'ailleurs, les vainqueurs eux-mêmes étaient fort embarrassés d'en assurer l'exécution; car il était difficile de prouver que les esclaves échappés se trouvassent au milieu d'eux.

Dans tous les cas, les colons ne se considéraient pas non plus tenus par les stipulations du 21 décembre, puisque le traité n'avait été accepté que par un petit nombre de rebelles, et que, dans leur dernière soumission, une seule condition avait été promise aux marrons, c'était de leur laisser la vie sauve.

Il fut donc décidé par l'assemblée représentative que tous les marrons qui s'étaient rendus après le premier janvier 1796 seraient transportés hors de l'île, et envoyés dans une contrée assez éloignée pour prévenir tout retour; qu'on leur fournirait les vêtements et les choses nécessaires pour le voyage; que dans leur nouveau séjour leur liberté serait garantie, et qu'il serait pourvu à leur subsistance, aux dépens de la Jamaïque, pendant un temps déter- [redacted]

[redacted]

de la petite colonie d'Halifax, dans une lettre écrite par sir John Wentworth, gouverneur de cette province.

« Les marrons, écrit-il, sont maintenant régulièrement établis, et leur position s'améliore sensiblement. Ils se sont montrés jusqu'ici tranquilles et satisfaits. Ils ne peuvent, dans ce pays, faire aucun mal, et ne paraissent pas disposés à en faire. Ils me témoignent beaucoup d'attachement.

« J'ai placé auprès d'eux un missionnaire, un chapelain et un instituteur, pour les instruire dans la religion chrétienne et pour apprendre aux enfants et aux jeunes gens à lire et à écrire. J'ai assisté dimanche dernier au service, dans leur chapelle, et ils m'ont paru très-attentifs et presque émerveillés. Dimanche prochain, plusieurs d'entre eux doivent être baptisés.

« Le climat leur est très-salutaire. A leur arrivée, les enfants étaient maigres, et la plupart des adultes épuisés par la guerre, l'emprisonnement et le mal de mer; aujourd'hui ils sont forts, vigoureux et aussi bien portants que les habitants blancs de la province. Il y a donc à se louer, sous tous les rapports, de la mesure qu'on a prise de les établir dans la Nouvelle-Écosse; et les plus sages d'entre eux sont parfaitement satisfaits de leur état présent et se montrent pleins de confiance dans l'avenir. »

Un si heureux changement dans l'espace de trois mois prouve bien que les troubles de la Jamaïque n'auraient pas eu lieu si les autorités avaient montré quelque sollicitude pour cette population qui se trouvait transplantée au milieu de la colonie. Mais on avait laissé les marrons à l'état sauvage, sans jamais s'occuper d'eux, sans jamais intervenir autrement que pour punir leurs fautes; de sorte que le gouvernement des blancs ne leur était connu que par ses châtiments, jamais par ses bienfaits. Faut-il s'étonner si les ressentiments se perpétuaient, et si les méfaits de ces hommes, abandonnés à eux-mêmes, conduisirent à une guerre cruelle que la prudence la plus ordinaire aurait pu empêcher?

Nous sommes entré dans quelques détails relativement aux guerres des marrons, parce qu'elles ont eu à la Jamaïque une importance plus grande et de plus terribles effets que dans toutes les autres Antilles. Le constant exemple de résistance donné aux esclaves des habitations produisit des effets souvent inquiétants; et de toutes les colonies, c'est la Jamaïque qui présenta le plus fréquemment des révoltes d'esclaves à main armée.

Cependant, malgré ces perpétuels désordres, l'industrie et les richesses de l'île se développaient d'année en année.

En 1791, le nombre des sucreries en exercice était de 767, employant 140,000 esclaves. Il y avait 1,047 fermes pour l'élevage des troupeaux : on y occupait 31,000 esclaves. Il y avait un grand nombre d'autres fermes, moins considérables, destinées à la culture du coton, du piment, du gingembre et autres denrées. Les esclaves qui y travaillaient formaient une population de 58,000 individus, en y comprenant ceux qui résidaient dans les différentes villes et remplissaient des fonctions domestiques. En sorte que le nombre total des esclaves sur l'île était, en 1791, de 250,000.

Les nègres marrons, dont on ne connaissait pourtant pas bien exactement le nombre, étaient, à cette époque, portés à 1,400.

Les nègres et les hommes de couleur libres étaient au nombre de 10,000.

Les blancs de tout sexe et de tout âge s'élevaient à 30,000. Total des habitants de toute race, 291, 400.

Pour fournir aux rapides accroissement de l'industrie et au développement de la culture, la traite se faisait avec une activité prodigieuse; et l'on peut toujours suivre les progrès de l'esclavage par les progrès des exportations.

Ainsi, en 1783, l'exportation du sucre était de 1,201,801 livres, et il y avait environ 200.000 esclaves. En 1797, il y avait plus de 300,000 esclaves, et l'exportation fut de 7,931,621 livres.

Enfin, peu d'années avant l'abolition, on comptait à la Jamaïque plus de 400,000 esclaves.

Il était juste, assurément, que les Anglais appelassent les premiers les esclaves à la liberté; car ce sont eux qui en ont fait la plus rapide consommation. Personne ne sait mieux qu'eux exploi-

ter une marchandise; et la marchandise humaine était traitée comme les autres.

En 1812, la valeur totale de la propriété est ainsi estimée par M. Colquhoun :

	liv. sterl.	fr.
Nègres	19,250,000	451,250,000
Terres cultivées	16,189 000	404.725,000
Terres non cultivées	1,914.812	47.870,300
Bâtiments, ustensiles, etc.	12,709,450	317,736,250
Denrées et marchandises sur les plantations	4,800,000	110,000 000
Marchandises en magasin. Maisons et mobilier	2,000,000	50,000,000
Navires	42,000	1,050,000
Numéraire	220,000	5 500,000
Forts et casernes	1,000 000	25,000,000
Total.	58,125,298	1,453,132,450

La même année, les exportations furent de 7,269,661 liv. sterl. — 181,741.525 francs.

Peu d'annees après, ces produits s'étaient considérablement augmentés; car, en 1831, d'après Montgomery Martin (1), les droits seuls perçus en Angleterre sur les exportations se sont montés à 3,736,113 liv. sterl. — 93,402,825 fr.

Le mouvement des ports de 1823 à 1830 a donné les résultats suivants :

ENTRÉE.

Année.	Angl.	Col. angl.	Ét.-Unis.	États étr.	Total.
1823	322	136	266	277	1000
1824	258	143	268	248	912
1825	274	105	179	218	776
1828	300	145	»	248	693

nouvelée, et un appel fut fait au zèle religieux de la société pour aviser aux moyens d'abolir ce trafic. En 1761, il fut résolu de désavouer tout membre de la société des Amis, qui, directement ou indirectement, prendrait aucun intérêt dans la traite des esclaves.

En 1783, la société adressa au parlement une pétition pour l'abolition de la traite. Bientôt d'autres corporations suivirent son exemple, entre autres l'université de Cambridge, qui formula plusieurs pétitions à ce sujet.

Parmi les premiers défenseurs des esclaves nègres, dans le parlement, se distinguent, à cette époque, Middleton, Wilberforce et Pitt, alors chancelier de l'Échiquier.

Le 9 mai 1788, ce dernier soumit à la chambre la proposition suivante : « Dans les premiers jours de la prochaine session du parlement, la chambre prendra en considération les circonstances rapportées dans les susdites pétitions, concernant la traite des nègres, afin qu'on puisse trouver aux maux signalés un remède convenable. » Cette motion fut accueillie, et passa également à la chambre des lords, mais non sans une violente opposition.

[redacted]

[redacted]

sormais toute importation d'esclaves des côtes de l'Afrique. Après une discussion longue et animée, la motion fut repoussée par 163 voix contre 88.

Le 2 avril 1792, il proposa encore l'abolition de la traite. En développant sa proposition, il donna quelques détails sur la mortalité des nègres à bord. Un vaisseau portant 602 esclaves en avait perdu dans le passage 155 ; un autre sur 450 en avait perdu 200 ; un troisième 158 sur 546, et un quatrième 73 sur 466. En outre, parmi les survivants, sur les quatre vaisseaux, 220 étaient morts peu après le débarquement. Ces chiffres produisirent sur la chambre une grande impression; et le principe de l'abolition fut voté, mais en en différant l'application jusqu'en 1796.

Toutefois, ce bill fut combattu dans la chambre des lords, qui prononça l'ajournement.

A la session suivante, Wilberforce reprit sa proposition, qui cette fois fut repoussée.

Il réussit mieux en 1794 ; mais la chambre des lords persista à donner un vote négatif.

Dans toutes les sessions suivantes, depuis 1795 jusques et y compris 1799, Wilberforce fit de nouveaux efforts, sans se laisser décourager par les échecs, mais ses motions furent constamment repoussées.

Il recommença la lutte en 1804, et obtint à la majorité de 124 voix contre 49, la permission de proposer un bill pour l'abolition de la traite. Mais, lorsque le bill fut présenté, il rencontra une vive opposition, et finit cependant par être adopté, puis ajourné de nouveau à la chambre des lords.

La question fut ramenée en 1805, et débattue avec chaleur ; mais les abolitionistes eurent encore une fois le dessous.

Cependant, ces constants débats avaient éveillé l'attention publique. Certes, les arguments des abolitionistes étaient de nature à être compris par tout le monde; car ils n'invoquaient que les principes les plus ordinaires de l'humanité, tandis que leurs adversaires étaient obligés de se retrancher dans des questions d'intérêt dont il était permis de se montrer peu touché. Aussi, malgré les votes obstinés des deux chambres, le gouvernement crut-il sage de tenir compte des impressions du dehors. En conséquence, en 1805, une ordonnance royale apporta les premières restrictions à la traite, en interdisant l'importation des esclaves dans les colonies britanniques, excepté dans certains cas déterminés.

L'année suivante, la prohibition fut confirmée par un acte du parlement, qui défendait aussi aux sujets britanniques de faire le commerce des esclaves pour les pays étrangers. Au mois de juin de la même année, la chambre ordonna de nouvelles mesures pour arriver à une suppression plus efficace de la traite.

Le 25 mars 1807, fut passé un nouvel acte, interdisant la traite sous les peines les plus sévères, et offrant des récompenses à ceux qui dénonceraient les délinquants.

Un autre acte, promulgué en 1811, classait la traite parmi les crimes de félonie, et assujettissait ceux qui s'en rendaient coupables à de sévères châtiments. Enfin, par une loi plus récente, le commerce des esclaves fait par les sujets britanniques, est considéré comme un acte de piraterie. En même temps, furent établis plusieurs règlements pour améliorer la condition physique des esclaves, et pourvoir à leur instruction morale et religieuse.

Mais la conséquence logique de l'abolition de la traite était l'abolition de l'esclavage. Aussi, les mêmes hommes qui avaient triomphé dans la première question résolurent de poursuivre leurs avantages. Des pétitions nombreuses furent adressées au parlement ; les journaux demandèrent la suppression totale de l'esclavage. Les sectes religieuses, méthodistes, quakers, baptistes, etc., si influentes en Angleterre, agitèrent les esprits. D'un autre côté, se faisaient entendre les réclamations les plus énergiques de la part des créoles. Les propriétaires de Saint-Christophe disaient, dans une adresse du 13 décembre 1828 : « Si le ministère veut sacrifier les Indes occidentales aux philanthropes du parlement anglais, pour s'assurer de leurs votes, que le sacrifice se consomme promptement; mais alors quiconque possède quelque chose dans notre malheureuse

île, maudira sa foi crédule dans l'honneur et l'intégrité du gouvernement britannique. » D'autres menacèrent de quitter leurs propriétés, de tout livrer à l'abandon, « laissant au gouvernement à répondre devant la civilisation de ce qui pourrait arriver. »

Le bruit de toutes ces discussions retentissait jusque dans les cases des nègres; et le sentiment de leurs droits s'éveillait en eux avec force, et rendait une prompte solution en même temps plus difficile et plus impérieuse.

Fatigués enfin des délais de la législature, enhardis par les discours qui se tenaient en leur faveur, les esclaves de la Jamaïque se soulevèrent en 1831, et une révolte terrible embrasa l'île tout entière. Les mesures les plus vigoureuses furent prises; il fallut tuer dix mille nègres avant que l'insurrection s'apaisât. Un nombre considérable d'habitations et de champs de cannes furent brûlés. La métropole accorda 20,000 liv. st. (500,000 fr.) d'indemnité aux propriétaires incendiés.

Cette menaçante insurrection ranima les discussions. Les créoles accusaient les abolitionistes de l'avoir provoquée par leurs imprudents discours; les abo- [redacted]

L'acte fut adopté, dans les deux chambres et promulgué le 1er août 1834. Mais, pour ne pas faire passer brusquement les nègres de l'état d'esclavage à une liberté complète, dont ils auraient pu abuser (au moins on le craignait), on créa une position intermédiaire d'apprentissage. Tous les affranchis au-dessus de six ans durent, en conséquence, rester comme apprentis travailleurs chez leurs anciens maîtres.

Les apprentis travailleurs furent divisés en trois classes. La première se composait d'apprentis travailleurs ruraux, attachés au sol, et dans laquelle étaient compris tous les individus de l'un et de l'autre sexe jusqu'alors habituellement employés, comme esclaves, sur les habitations de leurs maîtres, soit à l'agriculture, soit à la fabrication des produits coloniaux, soit à tout autre travail.

La seconde classe se composait d'apprentis travailleurs ruraux non attachés au sol, et dans laquelle étaient compris tous les individus de l'un et de l'autre sexe jusqu'alors habituellement employés comme esclaves sur des habitations n'appartenant point à leurs maîtres, soit à l'agriculture, soit à la [redacted]

[redacted]

de cinquante ans et plus, ou s'il était atteint d'une infirmité corporelle ou intellectuelle, qui ne lui permît pas de pourvoir par lui-même à sa subsistance, la personne qui l'aurait libéré, était tenue de subvenir à ses besoins pendant le reste du temps de son apprentissage, comme si la libération n'avait point eu lieu.

De son côté, l'apprenti pouvait, sans le consentement et même contre la volonté du maître, se libérer de son apprentissage, moyennant le paiement du montant de l'estimation des services.

Une indemnité de 20,000,000 sterling (500,000,000 de francs) fut accordée aux maîtres comme compensation de la perte de leurs esclaves.

Cette indemnité devait être répartie sur toutes les îles, et partagée entre les maîtres proportionnellement à ce que leur avaient coûté leurs esclaves.

L'acte d'affranchissement instituait aussi des magistrats spéciaux pour régler les différends qui pourraient survenir entre les anciens serviteurs et les apprentis.

Il restait encore à faire accepter la loi d'abolition par les législatures locales; or, les créoles de la Jamaïque s'étaient toujours montrés hostiles à toute mesure d'affranchissement. Mais le ministère anglais, pour montrer qu'il voulait être obéi, envoya immédiatement dans l'île treize magistrats spéciaux, qui arrivèrent avant même que la législature pût discuter l'acte. C'était signifier clairement aux colons qu'on attendait d'eux un enregistrement pur et simple. Ils comprirent qu'il n'y avait plus à résister, et se soumirent de bonne grâce. Le bill d'abolition fut voté à l'unanimité.

Mais on ne tarda pas à ressentir les inconvénients de cet état mixte entre la liberté et l'esclavage.

En premier lieu, les nègres à qui l'on disait : Vous êtes libres, mais pendant six années vous serez soumis à l'apprentissage, ne comprenaient rien à cette politique, qui leur retirait d'une main ce qu'elle leur donnait de l'autre. On leur disait qu'ils avaient pendant ces six années quelque chose à apprendre, et, comme on leur faisait simplement continuer les travaux auxquels ils étaient accoutumés, ils voyaient qu'ils n'avaient réellement rien à apprendre, et se persuadèrent qu'on ne pouvait rien exiger d'eux. De là vinrent des tiraillements, des discussions et même des désordres sérieux.

En second lieu, on laissa aux législatures locales le soin de faire les règlements de discipline pour l'apprentissage. Les colons, qui n'avaient jamais fait travailler leurs esclaves qu'à coups de fouet, ne trouvèrent rien de mieux pour assurer le travail des apprentis. La peine du fouet fut donc maintenue et appliquée avec la même facilité et la même barbarie. Le 22 janvier 1836, lord Sligo transmit au ministre des colonies l'état des punitions infligées aux apprentis, du 1er août 1834 au 1er août 1835; le total de ces punitions s'élevait, en une seule année, à 25,395 (1). Le successeur de lord Sligo, sir Lyonel Smith, disait, dans un message à l'assemblée, en date du 29 octobre 1837 : « L'île mérite ce reproche que les apprentis sont, à certains égards, dans une condition pire qu'ils n'étaient à l'époque de l'esclavage (2). »

Enfin, une troisième cause de désordre était dans la distinction qu'on avait établie entre les apprentis ruraux et les non ruraux, dont les uns devaient recouvrer la liberté après quatre ans d'apprentissage, les autres après six ans. Il était assez difficile de persuader aux uns que leurs droits à la liberté n'étaient pas les mêmes que ceux des autres, et assurément en cela la simplicité des nègres était beaucoup meilleure logicienne que la subtilité du législateur.

Qu'y avait-il donc de changé, lorsque la liberté fut proclamée et l'apprentissage ordonné? Rien absolument, si ce n'est que l'autorité du magistrat spécial était substituée à l'autorité domestique. Mais le magistrat spécial se montrait aussi facilement disposé que l'ancien maître à ordonner de cruelles et ignobles punitions. Les nègres ne se sentaient pas libres; les maîtres voyaient briser leur pouvoir. Personne n'était content. Le système d'apprentissage fut un essai malheureux, un temps de troubles et de dissensions, qui n'abolissait pas l'esclavage et ne préparait pas la liberté. Aussi,

(1) Schoelcher. — (2) Id.

les conseils coloniaux repoussent-ils cette demi-mesure avec autant de véhémence que l'affranchissement lui-même. Leur opinion à cet égard se trouve résumée dans la déclaration suivante émanée du conseil colonial de Cayenne : « La conviction profonde du conseil est que les espérances de la philanthropie seront trompées (quant aux bienfaits de l'émancipation), que la culture et l'industrie seront perdues; mais le danger des mesures partielles met les colons dans le cas de préférer l'émancipation générale et instantanée, et de supplier le gouvernement de repousser tout autre moyen. »

Propriétaires et cultivateurs, maîtres et apprentis, tout le monde à la Jamaïque était fatigué du système d'apprentissage, lorsqu'aux approches du 1er août 1838, époque à laquelle on devait libérer définitivement les apprentis non ruraux, il se manifesta parmi les nègres laboureurs de graves symptômes de mécontentement. Leur agitation présageait des troubles sérieux. Prolonger l'apprentissage ne profitait à personne, et pouvait être un danger. Les législatures coloniales se laissèrent facilement persuader de prononcer l'affranchissement [redacted]

Cela tenait, d'une part, aux fausses idées que les nègres avaient sur leurs droits nouveaux, et de l'autre aux préjugés opiniâtres des colons.

Les nègres s'imaginaient que les cases et les jardins qu'ils avaient occupés jusque-là leur appartenaient en toute propriété. En vain, le gouverneur, sir Lyonel Smith, cherchait-il à les dissuader : ils persistèrent. Il fallut que, sur l'ordre du ministre, il publiât, le 25 mai 1839, la proclamation suivante : « Vu qu'il a été représenté au gouvernement de S. M. que la population agricole de cette île commet l'erreur considérable de se croire quelque droit aux cases et jardins qu'il lui était permis d'occuper et de cultiver durant l'esclavage et l'apprentissage, et vu qu'une semblable erreur, partout où elle existe, peut nuire tout à la fois aux laboureurs et aux propriétaires, je fais connaître que j'ai reçu des instructions du secrétaire d'État pour la colonie de S. M., qui m'ordonnent d'apprendre aux laboureurs qu'une pareille notion est complétement erronée, et qu'ils ne peuvent continuer à occuper leurs maisons et leurs jardins, que sous les conditions faites avec les propriétaires.

[redacted]

[redacted]

au-dessus de douze ans, à donner une somme égale. D'autres, pour louer, exigeaient un long engagement de travail. C'était renouveler l'esclavage sous un autre nom. Enfin, quand on ne pouvait s'entendre, ordre était signifié au nègre de déloger. Celui-ci, peu initié aux dures conditions de la liberté, s'obstinait à rester. Alors, le propriétaire faisait démolir les cases, ravager les jardins et couper les arbres fruitiers; et le pauvre noir, ne comprenant pas ces droits rigoureux, s'en allait plein de haine et méditant de cruelles vengeances.

Avec de pareilles dispositions de part et d'autre, la culture souffrait, la production s'amoindrissait, et les bienfaits de l'émancipation pouvaient être mis en question. Mais qui devait-on accuser? Peut-être les deux parties; mais, à coup sûr, beaucoup plus les colons, qui, étant plus éclairés et plus riches, devaient se montrer plus faciles. Voici ce que le gouverneur de l'île écrivait au ministre le 3 décembre 1838 : « Je n'hésite pas à déclarer à Votre Seigneurie, qu'il ne manque au succès du travail libre à la Jamaïque qu'un traitement équitable, accordé aux travailleurs. La nécessité, ce grand régulateur des intérêts humains, peut encore amener ce progrès; mais, d'une part, les mauvais procédés, de l'autre le mécontentement, ont, quant à présent, gravement interrompu le travail. Il en est résulté une longue perturbation dans la culture de l'île. »

Au surplus, les propriétaires portèrent bientôt la peine de leurs rigoureuses exigences. Un grand nombre de laboureurs, ne pouvant s'entendre avec eux, ont fini par abandonner leurs cases. Ils louent ou achètent une petite portion de terrain, où ils bâtissent une cabane, à l'entour de laquelle ils cultivent les vivres nécessaires à leurs besoins. Éloignant ainsi jusqu'à l'image de la servitude, ils sont tout glorieux d'être fermiers ou propriétaires, et se sentent heureux de ne travailler que pour eux-mêmes. La propriété, en effet, est le véritable signe de la liberté. Aussi le goût de la propriété se développa-t-il chez les affranchis avec une grande rapidité. Le nombre des propriétaires nègres de petites portions de terre au-dessous de quarante acres était, en 1838, de 2,014; en 1840, il s'est élevé à 7,848.

Qu'en est-il résulté? c'est qu'aujourd'hui les ouvriers laboureurs, étant devenus plus rares, font la loi aux propriétaires; et ceux-ci, pour avoir chassé les ouvriers de leurs cases par des demandes exagérées, sont obligés de payer à un taux énorme les bras disponibles.

Un autre résultat du morcellement des propriétés et du prix élevé de la main-d'œuvre, est la diminution de la grande culture. Aussi, les productions générales ont-elles sensiblement diminué. On peut s'en convaincre par le tableau des exportations du 30 septembre 1833 au 30 septembre 1840, publié par M. Schoelcher (1), et dont nous ferons quelques extraits. Du 30 septembre 1833 au 30 septembre 1834, il a été exporté soixante-dix-huit mille sept cent onze boucauts de sucre (chaque boucaut est de dix-sept cents à dix-huit cents livres); trente mille deux cents barriques de rhum; vingt-deux mille neuf cent soixante-dix-sept barriques de café. Dans les années suivantes, l'exportation alla toujours en décroissant; et du 30 septembre 1839 au 30 septembre 1840, il ne fut exporté que trente mille quatre cent soixante-six boucauts de sucre, onze mille cent cinquante-cinq barriques de rhum; huit mille neuf cent quarante et une barriques de café. La production avait diminué presque des deux tiers.

Nous devons ajouter cependant que, lorsqu'on fait le résumé des exportations générales de toutes les colonies anglaises où l'esclavage a été aboli, la différence des chiffres est beaucoup moindre. Ainsi, de 1834 à 1838, l'exportation moyenne a été de 3,487,801 quintaux. Celle de 1840 a été de 2,210,226. Ajoutons encore que les importations faites dans les mêmes colonies par la métropole, ont considérablement augmenté depuis l'affranchissement. Dans les cinq années qui ont précédé l'acte de liberté, la moyenne des importations s'élevait à la somme de 2,783,000 liv. sterl. En 1840, elle a été de 3,972,000. Ce qui prouve que les nouveaux affranchis consomment plus qu'auparavant; et que par conséquent, il y a réellement accroisse-

(1) T. Ier, p. 148.

ment de richesses, quoiqu'il y ait déficit dans les exportations. C'est qu'il ne faut pas s'y tromper. Les exportations ne représentent guère que le produit de la grande culture. Or, nous avons vu par quelles raisons cette culture avait diminué. Mais, en même temps, les petits établissements, que formaient les nègres de côté et d'autre, donnaient des produits, qui se consommaient à l'intérieur, qui enrichissaient les petits travailleurs en même temps qu'ils amoindrissaient le chiffre général des exportations. Voilà comment se trouve expliqué le surcroît des consommations, tandis que la production semble avoir diminué. Mais il n'y a de réellement diminué que la production transportée à l'extérieur.

Nous avons dû entrer dans ces détails, pour faire connaître approximativement les résultats généraux de l'abolition de l'esclavage. Ils ne sont vraiment pas si désastreux qu'on aurait pu le craindre. Cela, d'ailleurs, ne changerait rien à la question de droit.

Toutefois, la question de droit écartée, et pour ne tenir compte que des résultats matériels, l'épreuve est encore trop récente pour qu'on puisse pronon-

[redacted]

que sans injustice on ne peut les empêcher de se constituer en corps de nation. Sans doute, les fervents abolitionistes ne reculeront pas devant cette conséquence; mais nous craignons bien que les gouvernements ne veuillent pas se montrer aussi fidèles à la logique.

Comme, en parlant de la Jamaïque, nous avons traité plus spécialement ce qui concerne les questions de traite et d'affranchissement, nous devons conclure, en rapportant sommairement ce qui a été fait dans les autres pays de l'Europe pour la suppression de la traite.

En 1807, par un acte du congrès, les États-Unis ont formellement aboli le commerce extérieur des esclaves. Mais il se fait encore, à l'intérieur des États, un commerce très-actif; et il y a encore dans ces pays près de 2,000,000 d'esclaves.

Le Chili, la Colombie et Buénos-Ayres ont aboli la traite, depuis le traité de Vienne.

Le Mexique l'a supprimée en 1824.

En France, la convention avait totalement aboli l'esclavage en 1794; mais toutes les commotions qui ont suivi cette époque, et surtout les malheureuses tentatives contre Saint-Domingue, ont dé-

[redacted]

[redacted]

consentement. Enfin, en 1841, fut conclu entre la France et l'Angleterre un nouveau traité, auquel accédèrent la Prusse, l'Autriche et la Russie, et qui étendait le zone des régions maritimes où devait s'exercer le droit mutuel de visite. Mais des plaintes nombreuses avaient été portées par le commerce français contre les vexations que la marine anglaise faisait subir à nos navires, sous le prétexte de visite. La chambre des députés refusa, en conséquence, de ratifier le traité de 1841 : aujourd'hui la question est encore pendante, et des commissaires viennent d'être nommés, pour aviser aux moyens de lever les difficultés que présente l'exécution du traité.

CHAPITRE II.

La Dominique, Antigoa, la Trinité, la Grenade, Saint-Christophe, Tabago, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, Mont-Serrat, Névil, les îles Vierges.

Quoique dans le groupe des autres îles appartenant aux Anglais, il s'en trouve quelques-unes qui ont une certaine importance par leur étendue et leurs produits, nous avons cru devoir les réunir en un seul chapitre, pour ne pas trop morceler nos récits, et pour éviter les détails d'histoires locales, dont tout l'intérêt se rattache aux entreprises de la métropole.

La Dominique.

Cette île, située entre la Martinique et la Guadeloupe, a, du nord au sud, douze lieues de longueur, sur une largeur de six lieues. Ses eaux sont excellentes, ses vallées fertiles et ses montagnes abondantes en bois de construction. La ville des Roseaux, peuplée de 5,000 habitants, en est le chef-lieu.

Son nom lui fut donné par Colomb, qui la découvrit un dimanche, le 3 novembre 1493 : elle était habitée par les Caraïbes, et les Espagnols n'y tentèrent aucun établissement. Il se passa même beaucoup de temps avant qu'aucun Européen allât s'y fixer. Ce ne fut qu'au commencement du dix-septième siècle que quelques Français allèrent s'établir sur quelques points du littoral. La population des Caraïbes ne s'y montait guère qu'à mille individus. Ils vécurent en bonne intelligence avec les nouveaux colons, dont le nombre s'élevait, en 1632, à trois cent quarante-neuf personnes, avec trois cent trente-huit esclaves nègres.

Les colons s'occupaient d'abord à élever des volailles, qu'ils exportaient à la Martinique : ils y ajoutèrent peu après la culture du coton, qui prit bientôt une extension assez considérable. Enfin, ils firent des plantations de café, qui devint promptement la production la plus lucrative.

Les heureux développements de cette colonie pacifique attira bientôt l'attention des Hollandais et des Anglais. Mais pour prévenir toute contestation avec la France, il fut convenu entre les trois puissances que la Dominique serait considérée comme une île neutre, également ouverte à tous les spéculateurs de l'Europe. Néanmoins dans la guerre qui éclata en 1745 entre la France et l'Angleterre, cette île dut subir les mêmes chances que les autres Antilles, et en 1759 elle fut prise par les forces britanniques.

La fertilité du sol et la richesse de ses produits firent considérer cette conquête comme tellement importante, qu'à la paix de Paris, en 1763, elle occasionna de sérieuses discussions parmi les négociateurs, le ministère français insistant sur la restitution de la Dominique, et le cabinet britannique s'opiniâtrant à vouloir la conserver. Enfin, les Anglais l'emportèrent, et depuis ce temps, elle compte parmi les colonies britanniques.

Cependant, elle leur fut enlevée momentanément, pendant la guerre de l'indépendance américaine. Au mois de septembre 1778, le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, débarqua sur les côtes de la Dominique, s'empara de la ville des Roseaux et bientôt de toute l'île.

Elle demeura entre les mains des Français jusqu'à la paix de 1783, dont une des clauses la rendit à la couronne britannique.

Depuis cette époque, l'histoire de la Dominique n'offre aucune particularité remarquable. L'abolition de l'esclavage

y produisit les mêmes résultats qu'à la Jamaïque : le temps de l'apprentissage y fut également limité au 1er août 1838, et l'époque de liberté fut suivie d'une diminution dans les produits. La récolte de 1840 n'a produit que 2,220 boucauts de sucre, tandis que le terme moyen des quinze années précédentes est de 3,260. Nous avons déjà signalé quelques-unes des causes de cette diminution. Ajoutons que depuis l'état de liberté, les femmes, livrées aux soins de leur ménage, ont presque partout cessé de prendre part aux travaux de culture. Assurément, il ne faut pas se plaindre de ce changement. La loi sociale n'est-elle pas bien mieux satisfaite, lorsque les femmes sont rendues à leurs véritables devoirs, que lorsque, grâce à leurs fatigues, on produisait quelques boucauts de sucre de plus ?

Aujourd'hui, la population de la Dominique est de 19,120 âmes, dont 500 blancs, 3,000 sangs-mêlés et 15,620 nègres : elle pourrait sans contredit contenir cinq fois le nombre actuel de ses habitants, car on n'y cultive pas la vingtième partie du territoire mis en exploitation; et, cependant, elle produit non-seulement de quoi nourrir les ha-

petit nombre de Français, partis de Saint-Christophe, tentèrent de s'y fixer. Ils trouvèrent l'île inhabitée, les Caraïbes l'ayant abandonnée à cause du manque d'eau. Ils ne tardèrent pas à souffrir du même inconvénient, et prirent le parti de retourner à Saint-Christophe.

Vers l'an 1632, quelques Anglais leur succédèrent; et ayant pris la précaution de conserver les eaux pluviales dans des citernes, ils purent s'y maintenir et se livrèrent à la culture du tabac. En 1640, ils y étaient au nombre d'environ trente familles. Bientôt la colonie se développa, et promettait d'être très-productive, lorsqu'en 1666, pendant la guerre avec la France, le gouverneur de la Martinique y envoya une expédition qui saccagea les terres et emmena tous les nègres employés à la culture. Pendant plusieurs années, Antigoa souffrit des résultats de cette invasion; mais un riche cultivateur de la Barbade, le colonel Codrington, ayant appris que le sol de cette île était favorable à la culture du sucre, s'y transporta avec sa famille, en 1676, acheta des portions considérables de terrain, et y rendit à la colonie des services tellement signalés, et comme

[redacted]

borough, il l'avait suivi dans ses campagnes, et s'était insinué bien avant dans sa faveur.

Arrivé à Antigoa, en 1706, il signala bientôt son administration par les excès les plus odieux : non-seulement il livrait à de cruels supplices les nègres qui commettaient la plus petite faute, mais encore il exerçait sur les colons la plus impitoyable tyrannie. Des plaintes nombreuses furent adressées à la métropole, et elles devinrent tellement répétées, qu'en 1710 Park reçut ordre de retourner à Londres sans délai. Cependant, au lieu d'obéir aux injonctions de ses supérieurs, il se maintint dans son poste, et exerça ses vengeances sur les habitants qui avaient fait entendre des plaintes.

Mais les membres du conseil et l'assemblée des représentants résolurent de s'affranchir d'une autorité désormais devenue illégale. Un appel fait à tous les colons les invitait à se réunir en armes, le 7 décembre, dans la ville de Saint-Jean, siége du gouvernement. Cet appel fut entendu, et l'insurrection était si générale, que Park, retranché dans le palais du gouvernement avec quelques soldats réguliers, crut devoir entrer en négociation avec les habitants soulevés. Mais, ce qu'on demandait, c'était son départ immédiat, et comme il refusait, l'assaut fut livré au palais, qui fut promptement forcé. Malheureusement pour Park, au moment où l'on se précipitait sur lui, il tua, de sa main, un des membres les plus influents de l'assemblée représentative. Alors la foule, exaspérée, le traîna dans la rue et le livra aux nègres, qui avaient aussi d'implacables vengeances à satisfaire. Ils déchirèrent en lambeaux ses chairs encore vivantes, et dispersèrent dans différentes rues ses membres mutilés.

La métropole reconnut la justice de cette insurrection, en proclamant immédiatement une amnistie générale; et même les deux chefs les plus actifs de la révolte furent nommés membres du conseil sous le nouveau gouverneur.

Depuis cette époque, la prospérité de la colonie ne fut troublée que par une terrible sécheresse, en 1779. Toutes les citernes furent taries. L'eau, qu'on faisait venir des îles voisines, avec des dépenses considérables, était insuffisante. Les bestiaux et les esclaves périrent par centaines, et, ainsi qu'il arrive ordinairement, une épidémie meurtrière succéda au premier fléau.

Les pluies abondantes qui, de temps à autre, viennent succéder aux sécheresses, occasionnent de grandes variations dans la température, et le défaut de périodicité de ces pluies cause de notables différences dans les produits de la colonie. Ces différences, selon que l'année est sèche ou pluvieuse, sont de 1 à 7.

L'acte d'abolition de l'esclavage à Antigoa mérite particulièrement d'être étudié dans ses résultats. Ici les esclaves ne furent pas soumis à une prolongation de servitude, sous le nom d'apprentissage. Un des plus riches propriétaires de l'île, M Salvage Martin, frappé des mauvaises combinaisons de l'apprentissage, communiqua ses réflexions à plusieurs planteurs influents. Des réunions eurent lieu pour examiner la question; et peu à peu chacun s'accoutuma à penser qu'il y aurait de plus grands avantages pour la prospérité de la colonie à faire adopter le système d'affranchissement sans transition. Une pétition dans ce sens fut adressée à l'assemblée législative : celle-ci fut persuadée par les arguments qu'on fit valoir; et, le 4 juin 1834, il fut décidé à l'unanimité que la population d'Antigoa était relevée des obligations imposées par l'acte d'affranchissement, et serait appelée, pour toujours, à une liberté complète, le 1er août 1834.

L'épreuve eut un plein succès. Du jour au lendemain, 34,000 nègres devinrent libres au milieu d'une population de 2,000 blancs, sans qu'il y eût aucun excès.

A Antigoa comme à la Jamaïque, le goût de la propriété se manifestait vivement chez les nègres affranchis; et tous ceux qui avaient quelque réserve, la consacraient à l'acquisition d'un petit champ. Mais à Antigoa, les planteurs, comprenant qu'il fallait faire quelque chose pour attirer à eux les cultivateurs, remplacèrent aussitôt les cases à nègres par des maisonnettes propres et commodes, de sorte que, rien ne rappelant aux affranchis le temps de la servitude, ils

consentaient volontiers à demeurer au service de leurs anciens maîtres. D'ailleurs, il faut le dire, le manque d'eau était un obstacle puissant à la petite culture; les habitations se trouvèrent donc bien moins dépeuplées qu'à la Jamaïque.

Heureusement encore, les nègres eurent rapidement contracté les habitudes et les besoins de la civilisation, qu'on ne saurait satisfaire sans le travail. Ils ne voulaient plus, comme autrefois, aller à moitié nus et couverts de haillons; il leur fallait des vêtements qui les fissent ressembler aux hommes libres. Ils ne se contentaient plus de racines et de poisson salé; il leur fallait du pain et de la viande fraîche et quelquefois du vin. Or, tout cela ne pouvait s'acquérir que par un travail régulier et suivi, qui les obligeait à prendre des engagements avec les grands propriétaires.

Aussi, depuis l'émancipation, toutes les habitations se sont-elles améliorées, et voit-on de toutes parts mettre en culture des terres jusqu'ici laissées en friche. Avec le travail libre, plusieurs sucreries ont rendu plus qu'elles n'avaient jamais rendu.

Au surplus, sans nous appesantir da-

[redacted]

était de 27,358 livres, les dépenses de 28,256. En 1839, le revenu est monté à 48,268, tandis que les dépenses ne sont que de 37,439.

Enfin, le signe le plus certain de prospérité, l'intérêt de l'argent est descendu au taux de 6 °/o.

En somme, l'acte d'émancipation paraît avoir produit de bons résultats à Antigoa. Cependant, il ne faut pas trop se hâter de prononcer. L'expérience est encore bien nouvelle; et nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant l'extrait d'une lettre de M. Salvage Martin, celui-là-même qui le premier proposa la suppression de l'apprentissage. Exprimant le désir d'avoir des lois de restriction, jusqu'à ce que les progrès de la civilisation indiquent le moment de les abandonner : « Une marche contraire, écrit-il, rend douteux de savoir si l'issue de l'opération politique à laquelle nous assistons sera l'addition à la couronne d'Angleterre de nombreuses îles civilisées, ou le retour à la barbarie. Il était très-possible de rendre la liberté des nègres profitable à tout le monde, si l'on eût voulu nous permettre de faire de bonnes lois. La trop courte durée de l'expérience ne me laisse pas d'opinion

[redacted]

[redacted]

de couleur libres, 310 esclaves et 2,082 Indiens.

Jusque-là, les mêmes causes qui avaient empêché les développements de Cuba et de Puerto-Rico produisaient les mêmes effets à la Trinité. Mais, en 1786, la cour de Madrid permit aux étrangers de s'y fixer, et, pour mieux les y encourager, elle les garantissait, pendant cinq ans, contre toutes poursuites pour les dettes contractées dans les pays qu'ils abandonnaient. Le moment était bien choisi. Les premiers troubles de Saint-Domingue chassèrent plusieurs riches planteurs, qui vinrent à la Trinité avec leurs esclaves; des aventuriers accoururent de l'Europe; les capitaux affluèrent dans la colonie qui, bientôt, subit des changements considérables.

La première sucrerie avait été établie par M. de La Pérouse, en 1787, et, dix ans après, on en comptait 159, avec 130 caféières, 60 habitations pour l'exploitation du cacao, et 103 pour la culture du coton. Dans la même année 1797, la population était montée à 17,712 personnes, dont 2,151 blancs, 4,474 libres de couleur, 1,078 Indiens, et 10,000 esclaves.

Ce fut à cette époque, le 16 février 1797, que l'amiral anglais Harvey se présenta avec son escadre en vue de la Trinité. L'amiral espagnol Apodaca se trouvait à l'ancre, sur la côte, avec trois vaisseaux de ligne et une frégate. Au lieu de livrer bataille, il brûla ses vaisseaux et se retira dans la capitale. En le voyant arriver, le gouverneur don Josef Chacon lui dit : « Eh bien, amiral, tout est perdu, vous avez brûlé vos vaisseaux. » — « Non, répondit Apodaca, tout n'est pas perdu; car j'ai sauvé l'image de saint Jacques de Compostelle, mon patron et celui de mon vaisseau. » Mais la présence du saint n'empêcha pas le débarquement des Anglais, qui se présentèrent, au nombre de 4,000, sous le commandement du général Abercrombie. Puerto d'España, la capitale de la colonie, fut prise, après une faible résistance : la capitulation garantissait la sécurité des propriétés privées et l'exercice de la religion catholique.

La situation de cette colonie à l'embouchure de l'Orénoque était trop favorable pour qu'une fois en possession, les Anglais consentissent à y renoncer. Aussi à la paix d'Amiens, se la firent-ils définitivement céder par les Espagnols; et depuis ce temps ils en sont restés les maîtres.

Il faut convenir, au surplus, que la colonie profita merveilleusement de ce changement. En 1799, l'île avait produit 8,419,859 livres de sucre, 258,390 livres de cacao, 335,913 livres de café, et 323,415 livres de coton. En 1802, époque de la cession définitive aux Anglais, la production s'était déjà montée à 14,164,984 livres de sucre. Enfin par des accroissements annuels, les produits parvinrent, en 1829, à 50,089,421 livres de sucre, 2,206,467 livres de cacao; mais les récoltes du café et du coton avaient diminué. On n'avait de la première denrée, en 1829, que 226,123 livres et de la seconde que 25,230.

La population s'était aussi considérablement accrue. Nous avons vu ce qu'elle était en 1797; en 1802, elle se montait à 28, 372 habitants, dont 2,222 blancs, 5,275 libres de couleur, 1166 Indiens et 19,709 esclaves. En 1829, elle s'était élevée à 41,675 habitants, ainsi répartis : 3,319 blancs, 16,285 libres de couleur, 762 Indiens et 21,302 esclaves.

L'émancipation ne paraît pas avoir apporté de notables changements dans les produits de cette colonie.

La Grenade et les Grenadines. La Grenade a dix lieues de longueur sur six de largeur : elle est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes irrégulières, s'élevant dans quelques endroits à près de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. De ces montagnes tombent de nombreuses sources d'eau, qui courent dans toutes les directions, et arrosent partout un sol riche et fertile.

Environ vers le centre de l'île, au milieu des montagnes, à une hauteur de 1740 pieds, est un grand lac d'eau douce, appelé le Grand-Étang. Ce lac, qui a une lieue de circonférence, est environné de superbes forêts qui s'élèvent en amphithéâtre sur les gradins des montagnes. Un autre lac de même grandeur, le lac Antoine, est situé dans la partie orientale de l'île. Plusieurs sources d'eau chaude chargées de soufre jaillis-

sent constamment sur différents points de l'île.

Lorsque Colomb découvrit la Grenade en 1498, il la trouva occupée par des tribus de Caraïbes guerriers. Il ne s'y arrêta point; et plus d'un siècle s'écoula sans que les indigènes fussent troublés par les aventuriers européens. Mais, en 1650, Du Parquet, gouverneur de la Martinique, résolut de s'emparer à son profit de cette île, dont il avait entendu vanter la fertilité.

Connaissant les dispositions belliqueuses des habitants, il fit choix de deux cents hommes éprouvés, les mit sous le commandement d'un de ses parents, nommé Le Comte, et leur donna des vivres, des munitions de guerre et différents articles destinés à être offerts en cadeau aux Caraïbes.

Les premières entrevues des Français avec les naturels furent d'une nature toute pacifique. Des couteaux, des haches et des colliers de verre furent distribués parmi les Caraïbes; et leur chef reçut pour sa part deux petits tonneaux d'eau-de-vie. Ces présents étaient considérés par les Français comme le prix de la propriété de l'île. En conséquences, ils y plantèrent une croix comme

rocher fut appelé *le Morne des sauteurs*.

Les Français, devenus maîtres de l'île, se prirent bientôt de querelle entre eux. Le Comte étant mort, deux officiers se disputèrent le commandement, et la faible colonie fut divisée en deux camps. Du Parquet, qui, ayant fait les frais de l'expédition, se considérait comme propriétaire de l'île, appuya de ses troupes celui qu'il avait nommé gouverneur et fit pendre son rival. Mais cette entreprise lui coûtait des sommes énormes, sans aucun profit, et il vendit la propriété de l'île au comte de Cérillac, moyennant une somme de trente mille écus.

Celui-ci y envoya un gouverneur avec l'intention de retirer de sa nouvelle acquisition le plus de profits possibles. Mais le délégué du comte réussit par ses vexations à soulever contre lui tous les colons, qui le saisirent, le condamnèrent à mort, et l'exécutèrent eux-mêmes.

Cette suite de désordres n'était pas faite pour assurer la prospérité de la colonie. Aussi, d'après le dénombrement fait par le nouveau gouverneur envoyé par le comte de Cérillac, en 1700, il n'y avait dans l'île que cinq cent cinquante et un blancs et deux cent vingt-

[redacted]

levèrent, et, en 1753, la population de la Grenade se montait à douze cent soixante-trois blancs, cent soixante-quinze libres de couleur et onze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf esclaves. Le nombre des chevaux et des mules s'élevait à deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit, et celui des bêtes à cornes à deux mille quatre cent cinquante-six, avec trois mille deux cent soixante-dix-huit moutons, neuf cent deux chèvres et trois cent trente et un porcs Il y avait quatre-vingt-trois sucreries, deux millions sept cent vingt-six mille six cents arbres à café, cent cinquante mille trois cents cacaoyers, et huit cents cotonniers.

En 1755, une nouvelle guerre avec l'Angleterre arrêta l'essor de l'industrie. Les escadres britanniques s'emparèrent successivement de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Grenade. Par la paix de Paris, en 1763, cette dernière fut cédée à perpétuité à la Grande-Bretagne, avec ses dépendances appelées les Grenadines.

Pendant la guerre d'Amérique, la Grenade fut reprise, en 1779, par d'Estaing; mais elle fut rendue à l'Angleterre par la paix de 1783. Depuis ce temps, la prospérité, toujours croissante, de la colonie n'a été interrompue qu'en 1795 par une guerre civile, qui éclata entre les blancs, dans l'intérieur de l'île, et qui causa de graves désordres, pendant près d'un an.

Nous avons vu quelle était la population en 1753. Depuis ce temps, elle s'était considérablement accrue en nègres cultivateurs. En 1788, il y avait neuf cent quatre-vingt-seize blancs, onze cent vingt-cinq libres de couleur et vingt-trois mille neuf cent vingt-six esclaves; en 1817, il y avait vingt-huit mille vingt-neuf esclaves; en 1820, vingt-six mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf; enfin, en 1827, l'île contenait vingt-neuf mille cent soixante-huit habitants, ainsi répartis : huit cent trente-quatre blancs, trois mille huit cent quatre-vingt-douze libres de couleur, vingt-quatre mille quatre cent quarante-deux esclaves.

Les revenus de l'île étaient, en 1830, de douze mille deux cent soixante-huit livres sterlings; et les dépenses de douze mille sept cent vingt-deux.

Les Grenadines forment un groupe de petites îles, au nombre de douze, de différentes étendues, depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. La plupart d'entre elles pourraient être cultivées avec avantage, si ce n'était le défaut d'eau douce. Dans aucune d'elles ne se trouve une seule source.

La principale d'entre les Grenadines est Cariocou : elle contient environ sept mille acres de terres fertiles, qui donnent d'abondants produits. Ceux qui les premiers s'y fixèrent, étaient des pêcheurs français, qui s'y rendaient pour y prendre des tortues, et employaient leurs loisirs à faire de petites cultures pour leurs besoins. Quelque temps après, ils furent rejoints par une émigration nombreuse de leurs compatriotes de la Guadeloupe. Ces nouveaux colons, qui amenaient avec eux un certain nombre d'esclaves, s'adonnèrent spécialement à la culture du coton; et ils y avaient si bien réussi, qu'à la paix de 1763, lorsque la Grenade et ses dépendances furent cédées à la Grande-Bretagne, les revenus de Cariocou se montaient à cinq cent mille livres. Les colons anglais y apportèrent encore des améliorations, et cette petite île produit actuellement une moyenne d'un million de livres de coton. Le blé aussi y croît en abondance.

Une autre des Grenadines, l'île Ronde, contient environ cinq cents arpents de terres bien cultivées, et renferme de beaux pâturages. Quelques parties sont plantées en cotonniers.

La plupart des autres Grenadines sont inhabitées, ou si peu peuplées, qu'elles ne méritent pas de mention particulière. On assure que dans les Grenadines le climat est d'une salubrité remarquable.

Saint-Christophe. Nous avons, au commencement de l'histoire de Saint-Domingue, raconté les premiers établissements des Français et des Anglais à Saint-Christophe, leurs luttes communes contre les Caraïbes et les Espagnols, et enfin leurs querelles entre eux. Ce fut la paix d'Utrecht, en 1713, qui mit fin à des conflits depuis si longtemps prolongés. Saint-Christophe resta définitivement aux Anglais.

Durant longtemps, après cette époque, l'île jouit d'une grande tranquillité. Elle ne fut interrompue qu'à la guerre d'Amérique. La marine française, presque

partout victorieuse, se signala par la conquête de plusieurs des Antilles. Le 12 février 1782, elle s'empara de Saint-Christophe. Nièves et Montserrat se rendirent le 22 du même mois; mais, l'année suivante, la paix ayant rétabli le *statu quo*, Saint-Christophe fut rendu à la domination britannique.

Dès les premières années de son histoire comme colonie européenne, les habitants de Saint-Christophe se faisaient remarquer entre tous les autres colons par l'urbanité de leurs manières et la douceur de leurs mœurs. Les premiers Français qui s'y établirent, y ont laissé des traditions de politesse, qui se sont conservées même sous la domination anglaise. Du temps du père du Tertre, on l'appelait *l'île Douce;* et, vers le milieu du dix-huitième siècle, Rochefort retrace en ces termes la physionomie des différentes colonies françaises: « La noblesse était à Saint-Christophe, les bourgeois à la Guadeloupe, les soldats à la Martinique, et les paysans à la Grenade. »

L'aspect général de Saint-Christophe est d'une beauté remarquable. Le Mont-Misère, qui est un volcan éteint, d'une hauteur de trois mille cinq cents pieds, [redacted]

tite taille, mais se réunissent en troupes nombreuses, qui font, dans les champs de cannes, des ravages considérables. On n'a pas encore pu imaginer un moyen de se préserver des invasions de ces hôtes incommodes.

La colonie de Saint-Christophe renferme quatre villes, dont la Basse-Terre est la capitale. La population de l'île est d'environ cinq mille blancs et trente-cinq mille nègres.

Tabago. Découverte par Christophe Colomb, en 1496, cette île est séparée de la Trinité par un canal de dix lieues de largeur : elle est aussi à une égale distance du continent espagnol; elle n'a que douze lieues de longueur sur quatre de largeur.

Tabago a été appelée *l'île Mélancolique,* parce qu'elle présente, du côté du nord, une masse de montagnes sombres, terminées par des précipices abrupts, qui s'arrêtent brusquement au-dessus de la mer. Lorsqu'on en approche, l'île offre un aspect irrégulier; elle se compose principalement de montagnes coniques, entrecoupées de ravins étroits et profonds, et aboutissant à des plaines humides. L'ouest et le sud renferment des vallées d'une grande beauté et [redacted]

[redacted]

la France, l'île de Tabago fut attaquée et prise par une escadre, sous les ordres de d'Estrées; et par la paix de Nimègue, elle fut concédée à la France.

Mais le cabinet de Versailles ne s'occupa guère de faire valoir cette conquête, et il ne s'y forma aucune colonie nouvelle; l'île était seulement visitée, de temps à autre, par les Français des autres Antilles, qui allaient y pêcher des tortues.

Cependant, quelques spéculateurs anglais s'y établirent sans y être troublés; et, lorsque la guerre de 1755 livra l'île à la domination britannique, il s'y trouvait des colons tout prêts à l'obéissance. Par la paix de 1763, l'île fut cédée aux Anglais.

La guerre de l'indépendance américaine la fit encore changer de maîtres. Prise par les Français en 1781, elle leur fut abandonnée par le traité de 1783.

Dix ans après, au mois de mars 1793, les Anglais reprenaient cette colonie, presque sans combattre. Rendue à la France à la paix d'Amiens, reprise encore en 1803, elle fut enfin définitivement cédée à l'Angleterre par le traité de Paris, en 1814.

Cette île ne contient pas, comme la plupart des autres Antilles, de grandes montagnes. Les plus hautes terres s'élèvent doucement en collines ondulées, coupées par des vallées d'une grande fertilité, et au milieu desquelles des arbres de toute espèce répandent une agréable fraîcheur. Les cèdres surtout et les palmiers sont remarquables par leur hauteur et leur grosseur, qui dépasse de beaucoup les arbres de même nature dans les autres îles.

Parmi les différents animaux que l'on rencontre dans l'île, on remarque particulièrement des sangliers d'une espèce toute différente de ceux de l'Europe, et des cochons ayant au milieu du dos une petite ouverture que les habitants appellent un nombril. Les rats musqués et les chats sauvages, dont la fourrure est très-belle, sont assez communs dans cette île. Les oiseaux y sont en nombre considérable. Les tourterelles, les perroquets et les grives y voltigent en troupes si épaisses, que quelquefois le ciel s'en trouve comme obscurci.

La mer qui baigne les côtes abonde en tortues qui viennent, pendant le silence de la nuit, déposer leurs œufs dans les sables humides. Quant aux reptiles, il ne s'en trouve guère d'une espèce dangereuse, quoiqu'on rencontre quelquefois dans les bois des serpents d'une longueur de douze ou quinze pieds. Les nègres sont très-friands de leur chair et en vendent la peau, très-renommée pour ses belles écailles.

Sainte-Lucie. On ne sait pas précisément dans quelle année cette île fut découverte par Colomb. Ce qui est certain, c'est que les Espagnols n'y firent aucun établissement.

« Les Anglais, dit Raynal, en prirent possession, sans obstacle, au commencement de l'année 1639. Ils y vécurent paisiblement pendant environ dix-huit mois, quand un vaisseau de leur nation, qui était retenu à la Dominique par un calme, enleva quelques Caraïbes venus dans leurs canots apporter des fruits. » Cette violation flagrante de toute justice exaspéra les populations de toutes les îles voisines, qui se réunirent pour tirer vengeance des Anglais. Au mois d'août 1640, la faible colonie de Sainte-Lucie fut attaquée par des multitudes furieuses, et le peu d'habitants qui échappèrent à la mort, abandonnèrent l'île.

En 1650, un nouvel établissement fut commencé par quarante Français, sous la conduite d'un homme brave, actif et intelligent, nommé Rousselan. Ce chef sut s'attacher les indigènes, en s'unissant à une femme de leur race; et, grâce à cette alliance, la colonie promettait de devenir florissante, lorsqu'au bout de quatre ans Rousselan mourut.

Ses successeurs ne montrèrent pas la même prudence, et, par leurs vexations continuelles, ils aliénèrent les esprits des Caraïbes. En moins de dix ans, trois d'entre eux furent assassinés par les indigènes.

Au milieu des désordres qui résultaient de collisions continuelles, les Anglais attaquèrent la colonie et s'y établirent. Abandonnée de nouveau et tour à tour prise et reprise par des aventuriers des deux nations, Sainte-Lucie fut, par la paix d'Utrecht, déclarée une île neutre.

Mais à peine ce traité était-il conclu,

que le maréchal d'Estrées obtint de la cour de Versailles la concession de l'île : il y envoya, en 1718, des troupes et des habitants. Les Anglais réclamèrent ; on fit droit à leurs plaintes. La petite colonie française fut rappelée. Aussitôt la cour d'Angleterre, par une violation du traité même qu'elle venait d'invoquer, fit concession du territoire de Sainte-Lucie au duc de Montague. La France réclama à son tour, et l'Angleterre annula les lettres patentes de concession.

Cependant, dans chacune de ces entreprises, des colons des deux nations conservaient leurs établissements, et à la paix de 1731, la neutralité de Sainte-Lucie fut encore stipulée. Mais en 1763, le traité de Paris fit une concession pleine et entière à la France de la souveraineté de cette colonie.

Il s'y fit alors des établissements beaucoup plus considérables. Des habitants des îles voisines, entre autres de la Grenade, de Saint-Vincent et de la Martinique, y accoururent. Les progrès de la culture répondirent à l'accroissement des colons. En 1769, la population se montait à douze mille sept cent quatre-vingt-quatorze individus, y compris les esclaves et les libres. En 1772, elle [redacted]

tard exposé à des éruptions subites.

Saint-Vincent. Les premiers colons de Saint-Vincent trouvèrent dans cette île deux races d'hommes bien distinctes. Les uns étaient noirs, les autres étaient rouges comme ceux qu'on appelait des Indiens ; mais, d'après l'habitude prise, on leur donna indifféremment le nom de Caraïbes, en les distinguant cependant en Caraïbes rouges et Caraïbes noirs. Il est probable que cette race noire provenait de quelque bâtiment naufragé, qui avait jeté des Africains sur la côte, ou bien des désertions multipliées qui se faisaient parmi les esclaves des îles voisines.

Lorsque les planteurs français vinrent s'établir à Saint-Vincent, ils y amenèrent des esclaves pour les travaux de la culture. Les Caraïbes noirs, indignés de ressembler à des hommes dégradés par l'esclavage, craignant, en outre, que leur couleur ne devînt un prétexte pour leur faire subir le même avilissement, s'enfuirent dans les retraites les plus obscures des bois. Ensuite, pour créer et perpétuer une distinction visible entre leur race et les esclaves transportés dans l'île, ils comprimèrent le front des enfants nouveau-nés, de [redacted]

[redacted]

rent livrées à l'Angleterre par le traité de 1763, reçurent le nom d'*Iles-Cédées*; et le gouvernement britannique ordonna de faire vendre à l'enchère toutes les terres sans exception, pour s'indemniser des frais de la guerre. Les cultivateurs français se trouvèrent donc entièrement ruinés par cette odieuse spoliation. Or, il était arrivé que les premiers planteurs avaient acheté leurs terres des Caraïbes rouges. Lorsque ceux-ci eurent été vaincus et expulsés par les Caraïbes noirs, les vainqueurs ne voulurent pas reconnaître les contrats de vente, et les Français furent obligés de racheter de nouveau leurs propriétés. Enfin, les Anglais les dépouillaient encore; de sorte que ceux qui voulurent se maintenir en possession, furent obligés de payer une troisième fois.

A la suite de cette spoliation, la culture eut beaucoup à souffrir, les principaux colons s'étant réfugiés à la Martinique et à la Guadeloupe. Mais les spéculateurs de Londres ayant envoyé un grand nombre de colons avec des capitaux, Saint-Vincent revint bientôt à la situation prospère dont elle était momentanément déchue.

Cependant, les Caraïbes noirs, qui, sous la domination française, s'étaient maintenus indépendants, résistèrent avec fureur aux nouveaux colons qui voulaient leur enlever leurs terres. Des troupes considérables furent appelées de l'Amérique septentrionale pour les soumettre. Mais ils opposèrent à toutes les tentatives un courage indomptable.

Enfin, les Anglais furent obligés de reconnaître par un traité les droits des Caraïbes, auxquels furent accordées à perpétuité les plaines les plus fertiles de Saint-Vincent. Ce traité fut fait à la date du 27 février 1773.

Mais les Caraïbes conservaient toujours contre leurs vainqueurs un implacable ressentiment. Les gouverneurs des Antilles françaises en profitèrent pour entrer en communication avec eux. Un émissaire du marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, nommé du Percin-Laroche, parut au milieu des Caraïbes, qui lui promirent de se joindre aux Français, aussitôt qu'ils se montreraient.

Confiants dans cette promesse, les Français débarquèrent le 16 juin 1779, et furent aussitôt rejoints par tous les Caraïbes. Les troupes anglaises, surprises et entourées, n'opposèrent aucune résistance, et capitulèrent sans brûler une amorce. Pendant quatre ans Saint-Vincent resta au pouvoir de la France; mais le traité de 1783 remit les Anglais en possession de l'île, qu'ils ont toujours gardée depuis.

Cependant, en 1794, les républicains français qui avaient repris la Guadeloupe, firent débarquer à Saint-Vincent quelques troupes, qui réussirent à faire soulever les Caraïbes. Cette population guerrière déploya dans la lutte la plus grande vigueur. Pendant près d'un an, elle tint tête aux troupes anglaises; et il fallut envoyer renforts sur renforts pour sauver la colonie. Enfin, le 8 juin 1795, le général Abercrombie accourut avec toutes les troupes qu'il put réunir dans les îles voisines, et une attaque générale contraignit à une capitulation le petit nombre de Français qui appuyaient les Caraïbes.

Quant à ceux-ci, ils tentèrent vainement de continuer la résistance. Poursuivis à outrance, traqués dans les bois, chassés comme des bêtes fauves, réduits à un petit nombre de combattants, ils durent se rendre à discrétion, et furent déportés à la petite île de Baliseau.

Depuis ce temps, la domination anglaise s'est raffermie à Saint-Vincent. Le gouvernement civil est composé d'un gouverneur, d'un conseil de douze membres et d'une assemblée représentative de dix-sept députés.

Le sol de Saint-Vincent est fertile; mais, quoique sa surface soit de quatre-vingt-quatre mille acres, il n'y en a guère que vingt-cinq mille à l'état de culture.

Le coton est le principal produit; mais on y récolte aussi en suffisante quantité du sucre, du rhum, du café, du cacao et des bois de teinture.

La Barbade. Située à l'est de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent, la Barbade a environ seize lieues de longueur sur cinq de largeur.

Cette île fut découverte par les Portugais, on ne sait pas précisément à quelle date; mais ils la considérèrent comme trop peu importante pour s'y fixer. Cependant, par mesure de pré-

voyance pour leurs navigateurs futurs, ils y débarquèrent un troupeau de porcs, qui, parcourant en liberté les bois, multiplièrent prodigieusement.

En l'année 1605, un vaisseau anglais toucha à la Barbade, et en prit possession au nom de Jacques Ier, roi d'Angleterre; mais il ne s'y fit alors aucun établissement. Quelques années après, un vaisseau marchand de la même nation, revenant du Brésil, fut chassé par la tempête sur les côtes de l'île, et contraint de s'y mettre à l'abri. Pendant le séjour forcé des marins, ils eurent occasion d'en admirer la fertilité et les ressources de toute nature.

A leur retour à Londres, il fut beaucoup parlé des richesses de la Barbade; et le comte de Marlborough obtint, par lettres patentes, la concession de l'île. De concert avec un riche négociant de la cité, le noble seigneur envoya une colonie de planteurs, qui y débarquèrent en 1624. A leur arrivée, ils jetèrent les fondements d'une ville qui, en l'honneur de leur souverain, fut appelée *James-Town*. Bientôt, par leurs soins et leur travail, la Barbade acquit un degré de prospérité qui attira l'attention d'autres spéculateurs. Le comte de Carlisle avait, quelques années auparavant, obtenu

[redacted]

tenant des terres rétrocédées par lui. Cette taxe fut d'abord fort inexactement servie, puis entièrement oubliée. Cependant, les rapports qui se faisaient sur l'état florissant de la colonie, furent connus du comte de Carlisle, fils du premier concessionnaire. Celui-ci, voulant faire renaître ses droits, les transporta à lord Willoughby, par un bail de vingt et un ans, pendant lesquels chacun des deux contractants devait recevoir la moitié de la redevance.

Lord Willoughby, en conséquence, sollicita et obtint l'emploi de gouverneur de la colonie.

Il se préparait donc, peu après son arrivée, à faire valoir les titres des concessionnaires, lorsque la révolution qui précipita Charles Ier du trône, le fit rappeler par Cromwell.

A la restauration, il invoqua l'appui de Charles II, qui, sans examen, rétablit en sa faveur les droits de redevance. Mais, les colons réclamèrent vivement contre une rente depuis longtemps prescrite; et, pour mettre la couronne de leur côté, ils prièrent le roi d'accepter la souveraineté de l'île, d'y envoyer un gouverneur de son choix, promettant de payer à la métropole un impôt de quatre et demi pour cent sur tous les

[redacted]

[redacted]

En 1766 on ne comptait plus que 86,815 habitants, ainsi répartis : blancs 16,167; libres de couleur, 8,033 ; nègres esclaves, 62,115; depuis ce temps la population ne s'est pas grandement accrue.

L'excellente position de la Barbade et les fortifications naturelles que présentent les rochers qui l'environnent, l'ont préservée des calamités de la guerre; et les longues luttes de la France et de l'Angleterre n'ont en rien influé sur ses destinées. En effet, les deux tiers de sa circonférence sont rendus inaccessibles par une chaîne non interrompue de formidables rochers; et sur les points attaquables, les habitants ont élevé des lignes et des forts qui complètent le système de défense.

Lorsque la Barbade fut découverte, elle était entièrement couverte d'arbres. A mesure que la culture fit des progrès, les bois disparurent, et à leur place se voient des champs fertiles de sucre et de coton. Cependant, l'absence des arbres a considérablement diminué les pluies, et quelquefois les récoltes sont compromises par de grandes sécheresses. Les sources d'eau sont rares ; deux petites rivières seulement arrosent l'est et le sud-ouest. Il est vrai que les habitants se procurent facilement de l'eau excellente par des puits, qui, creusés à une très-petite profondeur, offrent des ressources fécondes.

Les fruits que produit la Barbade sont nombreux et variés. Le poisson, le gibier et le bétail abondent sur les marchés. La chaleur du climat y est agréablement tempérée par les brises de la mer, et les maladies épidémiques y sont rares. De violents ouragans y font, au contraire, de fréquents ravages; mais jamais la cruelle maladie des Antilles, la fièvre jaune, n'y a fait son apparition.

Mont-Serrat. Cette île, située à une égale distance de la Guadeloupe et d'Antigoa, au sud-ouest de celle-ci et au nord-ouest de celle-là, n'est guère qu'une collection de montagnes, couvertes de cèdres et de cyprès. Découverte par Colomb, elle reçut de lui le nom qu'elle porte, à cause de sa ressemblance avec une montagne de la Catalogne ainsi appelée.

Son étendue est d'environ quatre lieues de longueur sur une largeur égale. Une petite portion du territoire cultivé produit des cannes à sucre; une autre partie est consacrée à la culture du coton. Le reste est en pâturages, à l'exception de quelques terres où se récoltent les grains nécessaires à la consommation des habitants.

Au surplus, cette île a si peu d'importance aux yeux des géographes et des historiens, qu'on ne trouve guère de documents sur les colons qui s'y établirent. On sait cependant que, vers l'année 1632, quelques aventuriers anglais ou irlandais vinrent s'y fixer. Le petit nombre d'Indiens qui s'y trouvaient, en furent promptement expulsés. Mais le pays n'était ni assez fertile ni assez étendu pour y appeler les capitaux des spéculateurs, et la colonie resta longtemps dans un état languissant. Un obstacle, d'ailleurs insurmontable, s'oppose toujours à ce que le commerce y prenne un certain développement : c'est la difficulté du chargement et du déchargement des navires. Les côtes y sont si dangereuses, sans offrir aucun abri sûr, que les capitaines des vaisseaux marchands, aussitôt qu'ils aperçoivent des signes de tempête, sont obligés de reprendre la mer, ou de se réfugier dans quelque port voisin.

Le nombre des habitants blancs ne dépasse pas 1,300, et celui des nègres s'élève à 9,000. Mais, depuis quelques années, la population tend toujours à décroître. Cela tient aux fièvres épidémiques qui règnent constamment dans l'île, et qui sont d'une nature très-pernicieuse.

Nièves. Cette petite île est remarquable par la fertilité et la beauté romantique de son territoire: elle n'est cependant guère autre chose qu'une montagne élevée, dont la base est arrosée par les flots. Ses flancs, d'abord d'une montée facile, deviennent à une certaine hauteur excessivement abrupts, et son sommet va se perdre dans les nuages.

L'île a été sans doute produite par une explosion volcanique, car, auprès du sommet, l'on aperçoit un cratère qui contient une source chaude, fortement imprégnée de soufre. Vue de loin, elle offre l'aspect d'un vaste cône qui s'élance de l'Océan et semble supporter les cieux.

De belles plantations l'environnent de tous côtés, et s'élèvent à une grande hauteur; mais la fertilité diminue à mesure qu'on s'éloigne de la base de la montagne. De nombreuses sources d'eau ajoutent aux richesses des produits. Mais trop souvent, dans les saisons orageuses, les ruisseaux deviennent d'impétueux torrents, qui, se précipitant du haut de la montagne, laissent toujours derrière eux de terribles ravages.

Ce fut en l'année 1628 que quelques Anglais, partis de Saint-Christophe, formèrent à Nièves leurs premiers établissements. La richesse du sol et une culture bien entendue produisirent des effets aussi rapides que merveilleux. En peu d'années, Nièves fut considérée par l'Angleterre comme une de ses bonnes colonies. La population s'y était si promptement accumulée, qu'en 1640 on y comptait 5,000 blancs et 12,000 nègres. Mais en l'année 1689, une violente épidémie enleva près de la moitié des habitants; en 1706, les Français y firent une descente, ravagèrent toutes les plantations et emmenèrent près de quatre mille esclaves, qu'ils vendirent à la Martinique; enfin, l'année suivante, la ruine de l'île fut presque complétée par un des plus furieux ouragans dont eus-

Les Iles-Vierges. Les Iles-Vierges forment un groupe irrégulier à l'est de Puerto-Rico : elles sont au nombre de quarante; mais la plupart d'entre elles ne sont que des rochers secs et arides.

Ces îles furent découvertes par Colomb en 1493, et furent appelées *las Virgines*, en l'honneur des 11,000 vierges ; mais, comme plusieurs des découvertes du célèbre navigateur, elles furent immédiatement abandonnées par les Espagnols.

En l'année 1580, elles furent visitées par sir Francis Drake, pendant une de ces audacieuses entreprises qu'il tenta contre les Espagnols.

Les Caraïbes, qui avaient peuplé les îles voisines, ne formèrent aucun établissement sur les Iles-Vierges, qui ne leur offraient ni assez d'étendue, ni assez de sécurité; et les spéculateurs européens trouvaient dans les autres Antilles une ample matière à exploitation, sans qu'ils eussent besoin d'être tentés par de stériles rochers. Mais d'autres hommes, plus entreprenants et moins riches, les flibustiers, prenaient asile partout où les entraînait leur esprit d'aventure. Ce furent des flibustiers hollandais qui les premiers, en 1648, vinrent se fixer sur l'île de Tortola. Pen-

[redacted]

se fixèrent à Tortola et y entreprirent une exploitation régulière. Quelques années après, des négociants de Liverpool les aidèrent de leurs capitaux, et toute la surface de l'île fut bientôt couverte de plantations et d'usines. Le cotonnier et la canne à sucre embellissaient les flancs des montagnes, et dans les vallées croissaient le gingembre et l'indigo. La population augmenta en proportion de la bonne culture. En 1756, les habitants se montaient à 1,263 blancs et 6,121 nègres esclaves. Aujourd'hui on compte à Tortola 1,300 blancs et environ 9,700 nègres et hommes de couleur.

Le sucre, le rhum et le coton forment ses principaux articles d'exportation : elle envoie aussi des bois de teinture à la Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux colonies anglaises : elle emploie actuellement pour le transport de ces articles aux différents marchés, environ quarante vaisseaux, d'une contenance totale de six à sept mille tonneaux.

Les autres Iles-Vierges appartenant aux Anglais n'offrent aucune particularité qui mérite d'être rapportée. Les seules qui renferment quelques habitants sont : Spanishtown ou Vierge-Gorda, Jestvan-Dykes, Onageda et Peters-Island.

COLONIES DANOISES.

Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix. Ces trois colonies font partie du groupe des Iles-Vierges. Ce fut en 1671, que les Danois, parcourant les côtes de l'Amérique, abordèrent à la petite île de Saint-Thomas. Depuis longtemps déjà elle était découverte; mais elle était restée sans occupants. Les Danois en prirent possession.

A peine cependant furent-ils établis que des flibustiers anglais prétendirent que l'île avait été d'abord découverte par leurs compatriotes; et ces prétentions entraînèrent de sanglantes luttes. Mais, comme elles pouvaient amener une collision entre les métropoles, le gouverneur britannique intervint, et reconnut les droits du Danemark.

Ce n'est pas que l'île offrît de grandes richesses territoriales; mais elle avait sur ses bords un port excellent, pouvant contenir cinquante navires du plus fort tonnage; cet avantage inappréciable y attira bientôt les marins de toutes les nations. Les flibustiers français ou anglais en tirent leur principale station. Aucun impôt n'était levé sur leurs marchandises : ils y trouvaient un ancrage sûr, un bon débit de leur butin et un lieu commode pour attendre le passage des vaisseaux qu'ils voulaient attaquer. Le séjour constant de quelques-uns de ces aventuriers était déjà une première source de richesses pour Saint-Thomas. D'autres causes encore y attiraient le commerce. Pendant les guerres que se livraient les puissances européennes, le port de Saint-Thomas restait neutre et demeurait ouvert à tous les pavillons. Les vaisseaux marchands des nations belligérantes y affluaient, y faisaient des échanges, et transportaient les différents produits dans leurs colonies respectives.

Saint-Thomas devenant ainsi le centre d'une foule de transactions commerciales, des capitalistes s'y établirent : la culture s'y développa, et l'état de prospérité de la colonie y attira des habitants en si grand nombre, qu'il n'y avait plus de place pour de nouveaux spéculateurs.

Les colons danois, derniers arrivés, se retirèrent, en conséquence, sur la petite île Saint-Jean, contiguë à Saint-Thomas. Ils la défrichèrent et la cultivèrent; et quoiqu'elle n'eût pas une grande étendue (environ trois lieues de long sur deux de large), le voisinage de Saint-Thomas lui donnait une certaine importance.

Cette nouvelle acquisition donna encore aux Danois le désir de s'agrandir ; ils tentèrent un autre établissement sur l'île Sainte-Croix. Mais déjà quelques aventuriers anglais s'y étaient fixés : l'arrivée des nouveaux colons devint le signal de luttes sanglantes. Pendant trois ans, la colonie fut dévastée par les deux partis, lorsqu'en 1646, chacun réunissant ses forces, on résolut d'en venir à une action décisive. Le combat fut opiniâtre et sanglant : enfin, les Anglais l'emportèrent, et les Danois abandonnèrent une île où ils n'avaient rencontré qu'obstacles et malheurs.

Les Anglais vainqueurs négligèrent cependant de cultiver leur nouvelle possession. Pendant près d'un siècle, ils ne s'occupèrent que de courses maritimes, continuant la vie aventureuse qui les avait amenés sur ces rivages.

En 1750, ils furent à leur tour attaqués par un corps espagnol de 1,200 hommes, qui n'eurent pas de peine à triompher. Après l'expulsion totale des Anglais, les Espagnols se retirèrent, laissant toutefois à Sainte-Croix une faible garnison pour repousser l'agression des Anglais, s'ils étaient tentés de revenir. Mais quelques mois après, 160 Français, venus de Saint-Christophe, attaquèrent les Espagnols, qui, sans opposer de résistance, les mirent en possession de l'île.

Pour cultiver leur nouvelle conquête, les Français furent obligés de détruire les épaisses forêts qui, interceptant l'air, entretenaient dans l'île une constante humidité et produisaient de vastes marécages. Cependant, c'était une tâche herculéenne, et impossible pour un si petit nombre de travailleurs. Ils résolurent donc d'employer le feu, et se retirèrent sur leurs vaisseaux, pendant que l'île entière était en flammes. L'incendie dura plusieurs mois, et ne s'éteignit que faute [redacted]

solitaire et inculte, lorsqu'en 1733 elle fut vendue par le gouvernement français aux Danois pour une somme de 320,000 fr.

Cette île était particulièrement utile aux Danois, à cause de la proximité de Saint-Thomas, où se transportèrent tous les produits de la nouvelle possession. La culture reprit avec vigueur; les colons accoururent, et les esclaves y furent amenés en foule. Cinquante ans après l'acquisition faite des Français, on comptait environ 40,000 nègres cultivateurs dans les îles de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean.

Les produits de ces îles consistent principalement en coton et en sucre. La récolte annuelle du premier article est de huit cents balles, et celle du second de quatorze millions de livres. Du café, du gingembre, du bois de marqueterie forment les autres branches de commerce. Le tout est exporté par quarante navires de 120 à 300 tonneaux. Sainte-Croix fournit seule les cinq septièmes des produits.

Sainte-Croix, dit Raynal, est divisée en 350 plantations. Chaque plantation contient 150 arpents de 40,000 pieds carrés. Les deux tiers du territoire sont [redacted]

[redacted]

étendue du territoire, la pauvreté du sol, le voisinage d'îles riches et considérables, ont contribué à jeter de l'obscurité sur l'époque de sa découverte. Pendant deux siècles, Saint-Barthélemy demeura étranger à l'histoire européenne.

Cependant, en 1648, cinquante Français, venus de Saint-Christophe, prirent possession de cette petite île, quoiqu'elle n'offrît pas beaucoup de ces richesses qui tentaient alors les aventuriers. En 1653, la colonie ne comptait pas plus de 170 blancs : ils avaient entre eux tous 50 esclaves, qui, avec 64,000 cocotiers, formaient toutes leurs richesses. En l'année 1656, ils furent attaqués par une troupe de Caraïbes venus de Saint-Vincent et de la Dominique : tous les colons qui tombèrent entre les mains de ces guerriers sauvages, furent impitoyablement massacrés. De longues années s'écoulèrent avant qu'on pût réparer les désastres de cette subite irruption. Cependant, en l'année 1760, les blancs étaient au nombre de 400 avec 500 nègres.

L'île de Saint-Barthélemy a environ six lieues de circonférence, et serait presque sans valeur, si elle n'avait un exellent port.

Le sol est loin d'être fertile; et sa surface présente un aspect extrêmement irrégulier, à cause du grand nombre de collines qui la coupent en tous sens.

Depuis la première colonisation jusqu'en 1785, cette île n'a pas connu d'autres maîtres que les Français. A cette dernière époque, elle fut cédée à la Suède, qui la conserve encore de nos jours.

COLONIES FRANÇAISES.

La Guadeloupe. — La Martinique, Marie-Galande. — La Désirade.

La Guadeloupe reçut son nom de Colomb, à cause de la ressemblance de ses montagnes avec celles d'une ville ainsi appelée dans l'Estramadure.

Elle est située entre la Dominique, Marie-Galande et la Désirade, à trente lieues nord de la Martinique.

Elle est divisée en deux parties par un petit bras de mer, ou plutôt par un étroit canal, qui n'est navigable que pour les barques au-dessous de cinquante tonneaux. Les habitants l'appellent *Rivière salée.*

La partie orientale se nomme *Grande-Terre ;* elle a vingt-cinq lieues de long sur six de large : la partie occidentale se nomme *Basse-Terre ;* elle a quatorze lieues sur cinq.

Le sol est très-fertile et produit du sucre, du café, du coton, de l'indigo et du gingembre. On en exporte aussi un nombre considérable de cuirs.

La Guadeloupe, dédaignée par les Espagnols au moment de la découverte, demeura encore, pendant environ cent cinquante ans, au pouvoir des Caraïbes, aucun Européen n'ayant, durant toute cette période, tenté de s'y établir. Ce ne fut qu'en 1635 que six cents Français, sous la conduite de MM. Lolive et Duplessis, s'embarquèrent à Dieppe et arrivèrent à la Guadeloupe le 28 juin. Mais les chefs de l'expédition avaient si mal pris leurs mesures, que deux mois après le débarquement toutes les provisions étaient épuisées. Ils s'adressèrent aux Caraïbes ; mais ceux-ci dans leur vie simple et oisive ne faisaient pas d'épargnes. On attribua leurs refus à la mauvaise volonté, et ils furent attaqués par les nouveaux venus, avec toute la violence d'hommes désespérés.

Les malheureux Indiens, incapables de résister aux armes à feu, détruisirent eux-mêmes leurs cabanes et leurs plantations, et se retirèrent, les uns dans cette partie de l'île appelée depuis Grande-Terre, les autres dans les îles avoisinantes. Cependant, les plus résolus retournèrent dans les parties habitées par les envahisseurs, se cachèrent dans les montagnes et les bois, et commencèrent une guerre de surprises et d'embûches. Tous les Français qui se détachaient pour aller à la chasse ou à la pêche étaient massacrés sans pitié. Chaque nuit, les faibles maisons étaient brûlées et les provisions détruites.

Une horrible famine fut la conséquence de ces ravages. Les souffrances des nouveaux colons furent si vives, que plusieurs d'entre eux, qui avaient été autrefois captifs des Algériens, regrettaient leurs jours d'esclavage. Leur triste situation fut enfin connue du

gouvernement de la Martinique, qui leur envoya des provisions et des renforts. Un officier, nommé Aubert, arriva à la tête d'un détachement militaire. Ce supplément de forces contraignit les Caraïbes à cesser leurs hostilités, et Aubert conclut avec eux, en 1640, une alliance qui servit de fondement à la colonie française.

En même temps, le souvenir des maux passés excita les colons à se livrer avec activité à la culture du territoire. Leur nombre était bien réduit ; mais ils furent peu après rejoints par des mécontents de Saint-Christophe, par des matelots fatigués des excursions maritimes, et par quelques marchands qui employèrent leurs capitaux à faire fructifier un sol fertile.

Néanmoins, divers obstacles s'opposaient encore aux développements de la colonie. L'insuffisance de forces militaires, le défaut de fortifications, laissaient l'île ouverte aux pirates des mers et des contrées voisines. Des bandes de flibustiers faisaient de subtiles irruptions, attaquaient les habitants, enlevaient les esclaves et les troupeaux, et détruisaient les récoltes. Souvent aussi le repos des planteurs était troublé par

à sa prospérité de sérieux obstacles. Ce n'est qu'au moment où fut rendue au commerce quelque liberté, que ses ressources s'accrurent ; et une simple comparaison entre l'état de la population, dans les années 1700 et 1755, sert à démontrer combien une bonne administration peut être efficace pour le développement des richesses.

En 1700, la population ne se composait que de 3,825 blancs, avec 6,725 esclaves. On comptait, en outre, 325 libres de couleur. Les établissements industriels et agricoles consistaient en 60 petites plantations de sucre, 66 d'indigo, une petite quantité de cacao et de coton. Les troupeaux ne se montaient qu'à 1,620 chevaux et mulets et 3,699 bêtes à cornes.

En 1755, la colonie était peuplée par 9,643 blancs et 41,140 esclaves. Les articles d'exportation étaient le produit de 334 plantations de sucre, 15 terres cultivées en indigo, 46,840 tiges de cacao, 11,700 de tabac, 2,257,725 de café et 12,748,447 de coton. Pour ses consommations intérieures, elle avait 29 carrés de riz et de maïs et 1,219 de patates, 21,028,529 bananiers, 32,577,950 plants de manioc. Le bétail se composait

commerce avec les Antilles britanniques fut des plus actifs; toutes les marchandises européennes abondaient à la Guadeloupe; et bientôt la perspective d'une paix prochaine encouragea les planteurs français à en faire de grandes provisions, après les avoir obtenues à des prix excessivement réduits. En outre, les spéculateurs anglais développèrent considérablement la culture, et pendant les quatre années que fut conservée la conquête, ils y transportèrent 18,721 nègres esclaves. Ils améliorèrent également les plantations des petites îles qui dépendent de la Guadeloupe, et qui suivaient toutes ses fortunes.

Les Saintes forment trois petites îles, à trois lieues de la Guadeloupe, et toujours soumises à sa juridiction. Trente Français y tentèrent d'abord un établissement en 1648; mais ils furent obligés d'abandonner leur entreprise, par suite d'une sécheresse excessive qui tarit leur source unique, avant qu'ils eussent le temps de construire des réservoirs.

Une seconde tentative, en 1652, réussit mieux : quelques plantations y furent établies : elles produisent aujourd'hui 50.000 livres de café, 90,000 livres de coton, un peu de tabac et une grande quantité de vivres pour la consommation intérieure, particulièrement du manioc, des patates et des pois. Il y a aussi dans les îles une grande variété de volailles, et les habitants y élèvent une multitude de porcs. On y rencontre des perroquets, des tourterelles et tous les oiseaux des contrées tropicales; les côtes abondent en excellent poisson. L'air y est pur et constamment rafraîchi par les brises de la mer; en sorte que la chaleur n'y est jamais aussi oppressive qu'à la Guadeloupe et à la Martinique. Ces petites îles offrent un lieu de retraite très-agréable pour les personnes qui désirent échapper au tumulte des grandes plantations, et elles ne sont pas d'une importance assez grande pour être molestées par des ennemis extérieurs.

L'état florissant de la Guadeloupe en 1767, quand on en établit une nouvelle statistique, démontra clairement que les planteurs avaient été plus qu'indemnisés des pertes que leur avait fait subir la guerre, car la population totale était montée à 85,376 individus; en 1779, elle était de 86,709.

Dans la guerre qui suivit, l'Angleterre était trop malheureusement occupée de sa lutte avec les colonies de l'Amérique septentrionale, pour songer à faire quelques entreprises dans les Antilles. Ce fut une époque de prospérité croissante pour la Guadeloupe. Il est à remarquer que les récoltes étaient supérieures à celles de la Martinique. La raison en est facile à comprendre. La Guadeloupe emploie plus de nègres sur ses plantations, tandis que la Martinique, qui est une île de commerce aussi bien que de culture, en occupe davantage dans les villes et sur les navires.

Avant la paix de 1763, la Guadeloupe et les autres îles du Vent avaient été soumises au gouvernement de la Martinique. Mais le cabinet français ayant jugé que la prospérité des colonies anglaises était due en grande partie à la séparation des administrations, la Guadeloupe fut confiée à la direction d'un gouverneur et d'un intendant tout à fait indépendants des colonies voisines. Auparavant, tous les produits de l'île qui étaient transportés en Europe, devaient passer par la Martinique, au grand préjudice des planteurs, dont les denrées se trouvaient soumises à des droits considérables. Non-seulement ce transport intermédiaire fut supprimé, mais encore on interdit toute transaction commerciale entre les deux îles, de sorte que les habitants devinrent aussi étrangers les uns aux autres que si les deux colonies eussent appartenu à des puissances rivales.

La Guadeloupe se trouva bien de ce nouvel état de choses, et, jusqu'a la révolution, une prospérité non interrompue démontra qu'on avait pris un sage parti. Mais, lorsque commença la grande lutte entre la France et l'Angleterre, la supériorité navale de cette dernière puissance dut compromettre le sort de toutes les colonies françaises. Déja la Martinique était au pouvoir des Anglais, lorsqu'au mois de mars 1794, des troupes britanniques, en nombre considérable, se présentèrent devant la Guadeloupe. L'île était déchirée par les factions. Les royalistes, en grande majorité,

bravaient ouvertement les ordres du gouvernement central. L'anarchie était au comble : l'occasion était favorable pour l'ennemi extérieur. En conséquence, au mois de mars 1794, les forces britanniques, qui se présentèrent en vue de la Guadeloupe, n'eurent pas de peine à y pénétrer. L'égarement des opinions politiques les aida, et le petit nombre de troupes républicaines qui voulurent résister, fut obligé de céder devant la mauvaise volonté des habitants les plus considérables.

Cependant, les Anglais ne s'y maintinrent pas longtemps. Dans la même année, un armement fut envoyé de Rochefort, composé de quinze cents hommes de bonnes troupes; elles débarquèrent sous le commandement du général Pélardy : le représentant du peuple Victor-Hugues les accompagnait.

Les forces anglaises étaient beaucoup diminuées par les ravages de la fièvre jaune, qui sévissait encore avec violence. Des renforts furent demandés aux îles voisines, et sir Charles Grey arriva, le 7 juin, à la Guadeloupe, avec des troupes nouvelles. Les royalistes français les plus compromis se joignirent aussi à l'ennemi, et formèrent un corps d'environ cinq cents hommes.

velle intensité à l'épidémie. Au mois de septembre, dans toute l'armée, on ne pouvait trouver un nombre de soldats suffisant pour fournir les hommes de garde.

Afin de cacher leur affaiblissement à l'armée assiégeante, et pour présenter encore un front formidable, les Anglais appelèrent des troupes de toutes les îles voisines : ils furent aussi rejoints par un corps de royalistes. Ceux-ci, plus accoutumés aux influences du climat, avaient moins à craindre de l'épidémie.

Cependant, les mêmes ravages sévissaient dans le camp français; et, malgré toutes les précautions prises par l'ennemi pour dissimuler ses pertes, les assaillants étaient avertis par leurs propres malheurs des souffrances de leurs adversaires. Ils résolurent d'en profiter, et d'attaquer vivement le camp retranché de Berville.

Pour réparer les pertes que leur avait causées l'épidémie, les chefs français formèrent des corps de nègres et de mulâtres, et leur donnèrent des armes, après avoir introduit parmi eux quelque discipline. Ces auxiliaires étaient d'autant plus utiles, que leur constitution et la nature de leurs travaux les mettaient à l'abri de l'épidémie.

[redacted]

troupe, composée en partie de soldats de ligne, en partie de royalistes.

La possession de cette batterie était importante pour les Français; car elle interceptait toute communication entre le camp et les vaisseaux. De là ils s'avancèrent, suivant le plan du général Pélardy, par les hauteurs, pour aller joindre l'autre division qui venait par une direction opposée. La jonction se fit sans obstacle, et bientôt le camp de Berville, privé de toute communication extérieure, fut complétement environné, et de part et d'autre on se prépara à une lutte décisive.

L'attaque commença le 29 septembre. Les assiégés résistèrent avec vigueur; et, malgré la diminution de leurs forces par une longue épidémie, il fallut plusieurs assauts pour déterminer les Anglais à se soumettre. Enfin, le 4 octobre, le général Graham, n'espérant plus recevoir aucun secours de l'escadre, envoya un parlementaire. Les chefs français se montrèrent disposés à accorder des termes honorables aux troupes anglaises; mais ils déclarèrent qu'ils ne voulaient entendre aucune condition en faveur des royalistes. Ces infortunés, craignant les vengeances qu'ils avaient provoquées en se joignant à l'ennemi, supplièrent le général Graham de les autoriser à se faire jour les armes à la main; mais celui-ci, craignant de compromettre la capitulation qu'on lui offrait, ne voulut pas y consentir. Les vainqueurs restèrent maîtres de leur sort.

Cependant, le général anglais obtint qu'il lui serait permis d'envoyer à l'escadre un bateau couvert qui ne serait soumis à aucune visite. Dans ce bateau furent embarqués vingt-cinq officiers royalistes, qui gagnèrent en sûreté les vaisseaux anglais.

Quel que fût le crime de ces hommes égarés, nous devons avouer que le représentant Victor-Hugues ternit la victoire par de cruelles exécutions. Le général Pélardy s'était contenté de vaincre, et avait laissé le soin des châtiments à Victor-Hugues. Par les ordres de celui-ci, une guillotine fut élevée devant le camp, et de nombreuses victimes expièrent une rébellion, dont il ne fallait pas laisser propager l'exemple.

La prise du camp de Berville remettait sous la domination française toute la Guadeloupe, à l'exception du fort Mathilde, commandé par le général Prescott, avec une garnison assez nombreuse. Le général Pélardy y dirigea ses forces. Le siége commença le 14 octobre, et fut poussé avec vigueur; mais Prescott se défendit opiniâtrément pendant près de deux mois; enfin, le 10 décembre, il évacua secrètement le fort, et alla rejoindre un corps de troupes anglaises, récemment débarquées. Ces troupes avaient été envoyées pour secourir le général Graham; mais elles étaient arrivées trop tard; et, trouvant les Français trop forts pour être attaqués, elles se rembarquèrent, laissant les républicains en possession de toute l'île.

Plusieurs années se passèrent, pendant lesquelles la France maintint sa domination sur la Guadeloupe. Mais les désastres des guerres maritimes sous l'empire ayant livré toutes les mers aux forces britanniques, une escadre puissante se présenta devant la Guadeloupe, le 6 février 1810, sous le commandement du vice-amiral Cochrane. La colonie, depuis longtemps séparée de la métropole par les croisières anglaises, ne put opposer qu'une résistance énergique, mais inefficace. Cependant, une honorable capitulation fut obtenue.

Les Anglais restèrent en possession de la Guadeloupe jusqu'au traité de paix générale signé le 30 mai 1814.

Depuis ce temps, les colonies ont été à l'abri des événements extérieurs. La paix européenne a permis à l'industrie de se développer, et à la culture de poursuivre de paisibles travaux. Mais les accidents intérieurs, les ouragans, les tempêtes fréquentes de ces climats brûlants, ont plus d'une fois compromis les richesses coloniales. Parmi ces désastres, il y en a un surtout qui tout récemment a bouleversé la Guadeloupe, et qui mérite qu'on en parle avec quelques détails, à cause de l'étendue des pertes et du nombre des victimes.

Le 8 février 1843, le soleil s'était levé dans tout son éclat; le temps était magnifique; le thermomètre marquait 22 degrés; l'air était calme; il n'y avait pas un nuage au ciel, lorsqu'à dix heures trente-cinq minutes du matin, se fit ressentir un léger tremblement du

sol, puis immédiatement après, une secousse des plus violentes. La terre ondula comme une plaine liquide, dans la direction du nord au sud, et toute l'île fut ébranlée. Mais c'est à la Pointe-à-Pitre surtout que furent terribles les effets de cet imposant phénomène. Les maisons furent secouées jusque dans leurs fondements; les meubles s'entre-choquaient, les murs s'écroulaient, les cloches des églises sonnaient d'elles-mêmes. Les habitants épouvantés, hommes, femmes et enfants, se précipitaient hors de leurs demeures, poussant des cris de désespoir, fuyant le fléau et le rencontrant partout. Pendant ce temps, la plus grande partie des édifices, ceux surtout qui étaient bâtis en pierre, s'écroulaient avec fracas. La secousse dura soixante-dix secondes; et, quand elle eut cessé, il ne restait debout, au milieu des ruines, que quelques pans de mur et la façade d'une église, avec son horloge arrêtée à dix heures trente-cinq minutes, moment de la catastrophe.

Dans les premiers instants, la soufrière semblait ne pas subir l'influence de ce terrible mouvement, lorsque tout à coup la cime, partagée, se détache et [redacted]

des crevasses du sol. L'incendie s'empara des décombres, et acheva l'œuvre de destruction. L'intensité en était si grande, que tous les métaux qu'il atteignit furent retrouvés sous les cendres à l'état de lingots. Le 10, il durait encore, et dévorait les restes de la ville. Et, comme si ce n'était pas assez de cette double cause de désastre, des malfaiteurs parcouraient les ruines désolées, foulant aux pieds les morts et les blessés pour se livrer au pillage. C'étaient, pour la plupart, des nègres marrons et des matelots américains. A bord d'un navire de cette nation, on trouva des hommes dont les poches regorgeaient d'or; ils furent arrêtés et envoyés à la Basse-Terre pour y être jugés. Douze autres de ces pillards, pris en flagrant délit, furent passés par les armes.

D'après les documents officiels, le nombre des personnes écrasées, brûlées ou mutilées, s'élevait au delà de cinq mille. Les bâtiments et constructions détruits étaient évalués à quarante millions; les marchandises incendiées étaient d'une valeur à peu près égale. Sur cinquante-six moulins à sucre, établis aux environs de la Pointe-à-Pitre, trois seule- [redacted]

[redacted]

ntrerons pas dans de grands
Iarie-Galande et *la Désirade*.
e produit des cannes à sucre,
, du tabac et du coton. La se-
lieues de la Guadeloupe, pro-
ıt d'excellent coton. Toutes
é rendues à la France par le
814.

inique. Cette île fut une des
colonies françaises dans les
ɜ fut d'Esnambuc, le gouver-
nt-Christophe, qui s'y établit,
ıommes choisis, accoutumés
s et aux fatigues. Ils y abor-
635. Les indigènes, soit par
ɔit par bienveillance, leur
:ent les régions méridionales
ales de l'île, et se retirèrent
ontagnes et dans les bois.
ı'ils virent que le nombre des
ıugmentait tous les jours,
nt de se débarrasser de ces
ımodes, et appelèrent à leur
raïbes des îles voisines. De
ı tribus accoururent à leur
ardis par ces renforts, les
ttaquèrent subitement une
ɪresse où étaient renfermés
;. Mais la résistance des co-
vive et si bien conduite,
ıaillants durent se retirer,
perdu sept ou huit cents de
ɔurs guerriers.

tte vaine tentative, les In-
e montrèrent pas de long-
lorsqu'ils reparurent, ce fut
ésents et des paroles de sou-
l'Esnambuc les reçut avec
ɪe, et la réconciliation fut
ɪar quelques bouteilles d'eau-

tte pacification, les travaux
ı'avaient été accomplis qu'a-
ndes difficultés. Il n'y avait
ıbitations qui fussent exploi-
ɪs cultures étendues; et les
ɪ établissements étaient obli-
iunir chaque nuit, dans une
trale, gardée par des chiens
tinelles. Pendant le jour, il
prudent de sortir sans un
épaule et deux pistolets à la
lais une fois la paix assurée,
ɪs besoin de ces précautions,
e prit un meilleur essor.
ɪt, au bout de quelques an-
nées, de nouvelles disputes s'élevèrent, à cause de l'extension que prenaient les possessions françaises. Les Caraïbes, dont la vie errante exigeait de grandes surfaces de terrains, se trouvaient peu à peu resserrés dans d'étroites limites : ils firent aux envahisseurs une guerre de surprises. Cachés dans les bois, ils suivaient à la piste le chasseur isolé : quand celui-ci avait déchargé son fusil sur le gibier, ils se précipitaient aussitôt sur lui, et le massacraient en silence. Plusieurs colons avaient été assassinés de cette manière, sans qu'on pût rendre compte de leur absence prolongée. Mais, lorsqu'une fois on en découvrit la cause, le ressentiment des colons devint si violent, qu'il fut résolu de faire des Caraïbes un massacre général. Leurs cabanes furent brûlées ou rasées, les habitants tués sans distinction, hommes, femmes et enfants; et de ceux qui échappèrent au carnage, un petit nombre gagnèrent leurs canots et se réfugièrent dans les îles voisines, d'où ils ne furent plus tentés de revenir.

Cette terrible extermination rendit les Français complétement maîtres de la Martinique : ils formaient alors deux classes distinctes, celle des planteurs et celle des engagés. Mais ceux-ci revenant à l'indépendance, après l'expiration du terme de leur engagement, ces distinctions s'effacèrent, et tous les habitants jouirent des mêmes droits.

Leurs travaux se bornaient d'abord à la culture du tabac et du coton; ils y ajoutèrent bientôt le roucou et l'indigo; mais ce ne fut qu'en 1650 que se firent les premières plantations de la canne à sucre. Le cacaoyer fut ensuite introduit par un juif nommé Dacosta; cependant la culture de cet arbre fut négligée jusqu'en 1684, lorsque l'usage du chocolat étant devenu de mode en France, le cacaoyer devint la principale richesse de tous les colons qui n'avaient pas des capitaux suffisants pour entreprendre des plantations de cannes. Mais, en 1718, un ouragan détruisit tous les cacaoyers de l'île; et il fallut songer à remplacer ce produit désormais perdu.

La France avait reçu en présent des Hollandais, deux arbres à café, qui avaient été cultivés avec succès dans le

jardin royal de botanique à Paris. Deux rejetons furent détachés de ces arbres, et envoyés à la Martinique, sous la surveillance d'un botaniste nommé Desclieux. Pendant la traversée, le vaisseau fut sur le point de manquer d'eau, en sorte que la ration de chacun était considérablement réduite. Desclieux, plein de sollicitude pour les jeunes plantes qui lui avaient été confiées, partageait avec elles la petite portion d'eau qui lui revenait. Ce généreux sacrifice fut récompensé : il eut la satisfaction d'arriver à la Martinique sans que ses plantes eussent souffert.

Le sol se trouva convenir admirablement à cette nouvelle culture, qui réussit au delà même des espérances qu'on avait pu concevoir. Les habitants possédèrent, presque sans y avoir songé, une source abondante de richesses; et bientôt le café de la Martinique fut renommé parmi tous les autres.

La position centrale de la Martinique et l'importance qu'elle acquit promptement, en fit le chef-lieu du gouvernement des Antilles françaises; et ce choix était justifié par les avantages naturels de l'île. Ses ports offrent aux vaisseaux du plus haut bord un abri sûr contre les concentrer leurs denrées dans un lieu convenable de dépôt. Les agents des planteurs étant, pour la plupart, propriétaires et capitaines des petits vaisseaux qui naviguaient continuellement autour de l'île, prirent l'habitude de faire un lieu de repos du village de Saint-Pierre, qui devint ainsi le centre de leurs transactions commerciales, soit avec les négociants étrangers, soit avec les planteurs.

Bientôt la petite ville de Saint-Pierre prit de rapides accroissements, et, quoique détruite successivement par quatre incendies, elle s'est toujours relevée avec des embellissements nouveaux. Elle contient plus de deux mille cinq cents maisons, des édifices publics d'une belle architecture et des rues spacieuses. Située sur la côte occidentale de l'île, dans une baie circulaire, elle est divisée en deux parties par une petite rivière que l'on peut traverser à gué.

Sur un quai très-étendu, abrité par une montagne élevée et presque perpendiculaire, de vastes magasins présentent un aspect en même temps riche et pittoresque, et se trouvent à portée des vaisseaux qui jettent l'ancre dans la baie opposée au quai, qui est la plus sûre et

[redacted]

[redacted]

pouilles. Pendant ce temps, la navigation commerciale vers les possessions espagnoles et l'Amérique septentrionale était négligée pour un succès passager. Deux ans après, les forces britanniques, rassemblées dans ces parages, avaient pris une supériorité marquée; et les corsaires se trouvaient bloqués dans tous les ports des Antilles. Le peu de navires qui pouvaient arriver de France, étaient obligés, pour compenser les risques, de vendre leurs marchandises très-cher, et de prendre à bas prix les objets de retour. Les denrées du pays se trouvant ainsi dépréciées, la culture fut négligée, les travaux furent suspendus, et beaucoup d'esclaves moururent de faim. La guerre cependant ne fut que de courte durée; et la paix de 1748 fit renaître les espérances des colons.

Mais l'imprévoyance et la corruption du cabinet de Versailles devinrent un nouvel obstacle. Au lieu d'encourager les échanges avec les habitants français du Canada, on frappa de droits et de restrictions les différents articles qui se transportaient d'un pays à l'autre, de sorte que le commerce se trouvait presque annulé. La Martinique, qui, auparavant, envoyait au Canada trente navires de différents tonnages par an, n'en envoyait plus que quatre en 1755.

Cette même année, la guerre avec l'Angleterre éclata de nouveau; et la ressource la plus profitable fut encore d'armer en course. Mais les Anglais avaient considérablement développé leurs forces maritimes, et toutes les colonies françaises furent menacées. En 1759, une première attaque contre la Martinique fut tentée sans succès; mais le 16 janvier 1762, dix-huit vaisseaux de ligne, portant dix-huit régiments d'infanterie, se présentèrent devant la colonie; et le débarquement eut lieu le lendemain. Il était difficile de résister à une masse si imposante de forces. Cependant, les Français, postés sur les éminences défendues par de fortes batteries et protégés par le feu du fort Royal, opposèrent une vigoureuse résistance; et, quoique assaillis par une armée entière, ils ne capitulèrent que le 13 février.

La paix de 1763 rendit la Martinique à la France; mais la cession du Canada à l'Angleterre fut un nouveau coup porté au commerce que faisait cette colonie avec le nord de l'Amérique.

Aux maux produits par la politique vint s'ajouter peu après un de ces désastres qui épouvantent de temps à autre ces fertiles climats. En 1776, un ouragan déracina toutes les cannes à sucre et les arbres à coton, détruisit la plupart des moulins, renversa les usines et produisit sur toute la surface de l'île d'affreux ravages.

Cependant, telles sont les ressources de ces heureuses colonies et les richesses du sol, que deux ou trois années suffirent pour réparer ces immenses désastres. En 1769, la France emportait de la Martinique, dans 102 navires, 177,116 quintaux de sucre raffiné, 12,579 quintaux de sucre brut, 68,518 quintaux de café, 783 tonneaux de rhum, 307 tonneaux de sirop, 150 livres d'indigo, 2,147 livres de fruits confits, 282 livres de tabac râpé, 494 livres de fil de caret, 234 caisses de liqueurs, 234 barils de mélasse, 451 quintaux de bois de teinture, et 12,108 cuirs. En 1770, la population, distribuée dans 28 paroisses, comprenait 12,450 blancs, 1,814 nègres libres et hommes de couleur, 70,553 nègres esclaves et 443 nègres marrons.

Depuis ce temps, la population s'est beaucoup accrue; aujourd'hui, elle est de 116,031 âmes, dont 78,078 esclaves. Mais de toutes ces classes que nous venons d'énumérer, celle qui a le plus augmenté est la classe des nègres marrons : on les porte aujourd'hui au nombre de deux mille. M. Schœlcher, que nous avons déjà souvent cité, nous a transmis sur leurs habitudes et leurs mœurs des détails que nous croyons intéressant de rappeler.

« Séparés en petits camps de quatre-vingts, cent, cent cinquante, rarement plus de deux cents, établis sur la crête de pics inaccessibles, ils mènent, sous un chef plus ou moins despote, une vie de sauvages, avec femmes et enfants. Échappés des cases à nègres, ils n'ont apporté là que les impressions de leur étroit passé; ils se contentent de vivre, et bornent leur existence à chasser, pêcher, quand ils peuvent, cultiver quelques racines, et veiller à leur sûreté. On ne saurait, en bonne justice, demander

beaucoup plus à ces pauvres anciens esclaves, séquestrés du monde entier, inquiets, privés de tout, et n'ayant de la civilisation que ce qu'ils peuvent lui voler dans leurs excursions nocturnes. Tout fondement de quelque chose de régulier est impossible pour eux ; car on les poursuit de temps à autre ; et le premier acte des blancs qui dépistent une retraite de nègres, est de brûler les cases, abattre les bananiers et ravager les champs de manioc et de patates qu'ils rencontrent. Le camp ainsi attaqué laisse sur la place quelques-uns de ses morts, s'enfonce plus avant dans l'obscurité des forêts, encore vierges, où on ne peut l'atteindre, et tout est à recommencer d'une et d'autre part. On les découvre à la fin, parce qu'ils ne peuvent faire le vide autour d'eux ; mais ils ont une adresse extrême à savoir se préserver des surprises ; leur place pour cela est toujours bien choisie ; leurs approches sont hérissées de piéges mortels ; et faute de pouvoir les anéantir en masse, il a fallu se décider à les laisser, jusqu'à ce que s'élève parmi eux un homme de génie qui, les faisant passer à l'état d'agresseurs, provoquerait une lutte générale et décisive. L'affranchissement, nous l'espérons avec confiance, préviendra ces sanglantes conséquences du *fait*

[redacted]

tués par la faim. On estime qu'il périt ainsi plus de la moitié des fugitifs ; néanmoins, il s'en échappe toujours encore, malgré la surveillance la plus active des autorités coloniales.

Et pourtant le travail des esclaves, de l'aveu même de M. Schœlcher (1), n'est pas aussi rude que celui des ouvriers européens ; leur existence matérielle est mieux assurée. Mais il se rencontre toujours des natures fières et énergiques qui ne peuvent se familiariser avec l'esclavage.

Quelquefois aussi c'est la paresse qui excite au marronnage ; et M. Schœlcher a parfaitement indiqué les différentes espèces de marrons, selon leur caractère moral (2).

On en rencontre de trois sortes : d'abord ce sont les hommes énergiques, qui ne peuvent se plier à la discipline de l'atelier, à l'abnégation de toute volonté : ceux-là méditent longtemps leur projet, combinent leur départ, et ne reviennent jamais.

D'autres s'échappent pour un sujet quelconque, la crainte d'une punition, un moment de lassitude, un besoin passager de liberté. On est certain de voir ceux-là reparaître au bout de quelque temps, après huit jours, quinze jours, un ou deux mois d'absence.

[redacted]

[redacted]

il ne sait pas pourvoir à son existence : il se traîne sur la lisière des chemins, le long des plantations, afin d'y voler quelque chose à manger; il se cache et dort dans les broussailles, dans les caves; il erre de côté et d'autre, toujours près des lieux habités; et souvent, repris, il expie par de cruels châtiments les instants de douloureuse liberté dont il n'a pas su jouir.

Au surplus, si l'affranchissement des colonies anglaises a multiplié les cas de marronnage dans les autres colonies, ce grand exemple a aussi réveillé chez les esclaves un plus vif sentiment de liberté, la plupart d'entre eux ne doutant pas que, dans un temps assez rapproché, la loi ne leur accorde la liberté. Les colons eux-mêmes, après avoir résisté longtemps à l'idée de l'émancipation, commencent à la discuter, et n'y voient plus un fait impossible. Seulement, ils prétendent défendre leurs intérêts personnels, et en cela on ne saurait trop les blâmer.

M. Guignod, propriétaire de la Martinique, écrivait :

« Nous demandons indemnité; et il « nous la faut, c'est notre droit; car « nous n'avons défendu le principe es- « clave que comme synonyme du droit, « et c'est notre droit de propriété seul « que nous défendons. Qu'on ne dise « donc plus que nous soutenons le prin- « cipe de l'esclavage pour l'esclavage « en lui-même. Nous soutenons notre « droit tel que la loi l'a fait, pour ne « point perdre la fortune qui repose sur « l'esclavage. On nous commande des « sacrifices à une opinion qui n'est pas « la nôtre, et l'on s'indigne de notre « résistance; c'est au moins injuste. « L'homme ne peut posséder l'homme; « soit, vous avez raison; mais vous m'a- « vez permis d'acheter un homme, vous « m'y avez encouragé; si vous voulez « le reprendre pour le rendre à la so- « ciété, payez-le-moi. La réhabilitation « du principe moral ne saurait détruire « le droit créé, le droit que la loi a « créé [1] ».

Ainsi les créoles éclairés ne contestent plus l'illégalité de l'esclavage : ils demandent seulement une juste indemnité pour les pertes que leur ferait subir l'émancipation.

Le gouvernement français s'est depuis longtemps préoccupé de cette grave question. Mais il recule encore devant les sacrifices pécuniaires qu'entraînerait l'abolition de la servitude. Il recule aussi, il faut le dire, devant les dangers d'un trop brusque affranchissement. Ses intentions ne sont plus cachées : l'opinion publique s'est prononcée si hautement, si généralement, que l'émancipation devra être tôt ou tard prononcée. En attendant, des mesures provisoires préparent sagement cette œuvre difficile. Le gouvernement britannique aussi avait, durant de longues années, énergiquement résisté aux demandes d'émancipation, jusqu'à ce qu'enfin le ministre des colonies fut obligé d'avouer que le temps était passé où le parlement se pouvait demander si l'esclavage doit ou ne doit pas être maintenu. « Ce qui est à décider aujourd'hui, ajoutait-il, c'est : Quel est le moyen le plus prompt et le plus convenable de l'abolir? » En France, le gouvernement est arrivé à poser la question dans les mêmes termes. Mais, dans la prévoyance du changement qui doit s'opérer, il s'efforce de le rendre plus facile par des lois transitoires. Dans la session qui vient de s'achever, une loi a été présentée aux Chambres, concernant le régime des esclaves aux colonies, et l'opinion l'a accueillie comme un heureux acheminement vers l'émancipation définitive. Cette loi, que l'on peut considérer comme le premier acte d'une révolution pacifique dans le système colonial, mérite d'être citée. La voici telle qu'elle a été promulguée le 18 juillet 1845 :

Loi concernant le régime des esclaves aux colonies.

ARTICLE 1er.

Il sera statué par ordonnance du roi :

1° Sur la nourriture et l'entretien dus par les maîtres à leurs esclaves, tant en santé qu'en maladie, et sur le remplacement de la nourriture par la concession d'un jour par semaine aux esclaves qui en feront la demande;

2° Sur le régime disciplinaire des ateliers;

3° Sur l'instruction religieuse et élémentaire des esclaves;

4° Sur le mariage des personnes non li-

[1] Schoelcher, *Colonies françaises*, p. 236.

bres ; sur ses conditions, ses formes et ses effets, relativement aux époux entre eux, et aux enfants en provenant. Pour les cas de mariage entre les personnes non libres et appartenant à des maîtres différents, un décret du conseil colonial, rendu dans les formes des articles 4 et 8 de la loi du 24 avril 1833, réglera les moyens de réunir, soit le mari à la femme, soit la femme au mari.

ARTICLE 2.

L'article 2 de l'ordonnance royale du 15 octobre 1786, pour la Guadeloupe et la Martinique, portant qu'il sera distribué pour chaque nègre ou négresse une petite portion de l'habitation, pour être par eux cultivée à leur profit, ainsi que bon leur semblera, est déclaré applicable aux colonies de la Guyane et de l'île Bourbon et dépendances.

Un décret du conseil colonial, rendu dans les formes des articles 4 et 8 de la loi du 24 avril 1833, déterminera les exceptions que le paragraphe précédent peut recevoir.

ARTICLE 3.

La durée du travail que le maître peut exiger de l'esclave ne pourra excéder l'intervalle entre six heures du matin et six heures du soir, en séparant cet intervalle par un repos de deux heures et demie.

Un décret du conseil colonial, rendu dans [redacted] entre le maître et lui, pour l'emploi des heures et des jours pendant lesquels leur travail n'est pas obligatoire.

ARTICLE 4.

Les personnes non libres seront propriétaires des choses mobilières qu'elles se trouveront posséder à titre légitime à l'époque de la promulgation de la présente loi, ainsi que de celles qu'elles acquerront à l'avenir, à la charge par elles de justifier, si elles en sont requises, de la légitimité de l'origine de ces objets, sommes ou valeurs.

La disposition qui précède ne s'applique ni aux bateaux ni aux armes; ces objets ne pourront jamais être possédés par des personnes non libres.

Les esclaves seront habiles à recueillir toutes successions mobilières ou immobilières de toutes personnes libres ou non libres. Ils pourront également acquérir des immeubles par voie d'achat ou d'échange, disposer et recevoir par testament ou par acte entre-vifs.

En cas de décès de l'esclave, sans testament ni héritiers, enfant naturel, ni conjoint vivant, sa succession appartiendra à son maître.

Dans tous les cas, l'esclave ne pourra exercer sur les objets à lui appartenants que les droits attribués au mineur émancipé par les articles 481, 482, 484 du Code civil.

[redacted]

[redacted]

d'un conseiller de la même cour et d'un membre du conseil colonial. Ces deux membres seront désignés annuellement, au scrutin, par leurs corps respectifs. Cette commission statuera à la majorité des voix et en dernier ressort.

Le payement du prix ainsi fixé devra toujours être réalisé avant la délivrance de l'acte d'affranchissement, qui en mentionnera la quittance, ainsi que la décision de la commission portant fixation du prix.

Une ordonnance du roi déterminera les formes des divers actes ci-dessus prescrits, ainsi que les mesures nécessaires pour la conservation des droits des tiers intéressés dans le prix de l'esclave.

Toutefois, l'esclave affranchi, soit par voie de rachat ou autrement, sera tenu pendant cinq années de justifier d'un engagement de travail avec une personne libre. Cet engagement devra être contracté avec un propriétaire rural, si l'affranchi, avant d'acquérir la liberté, était attaché comme ouvrier ou laboureur à une exploitation rurale.

Cet engagement ne sera valable qu'après avoir été approuvé par la commission instituée par le paragraphe 2 du présent article.

Si, pendant la durée de cette période de cinq ans, l'affranchi refuse ou néglige le travail qui lui est imposé par le paragraphe précédent, le maître se pourvoira devant le juge de paix, qui pourra condamner l'affranchi à tels dommages-intérêts qu'il appartiendra, lesquels seront toujours recouvrés par la contrainte par corps.

En cas de crimes ou délits envers son ancien maître, les peines prononcées contre l'affranchi ne pourront jamais être moindres du double du minimum de la peine qui serait appliquée, si le crime ou délit était commis envers un autre individu.

ARTICLE 6.

Sera puni d'une amende de cent un francs à trois cents francs, tout propriétaire qui empêcherait son esclave de recevoir l'instruction religieuse, ou de remplir les devoir de la religion.

En cas de récidive, le maximum de l'amende sera toujours prononcé.

ARTICLE 7.

Tout propriétaire qui ferait travailler son esclave les jours de dimanche et de fêtes reconnues par la loi, ou qui le ferait travailler un plus grand nombre d'heures que le maximum fixé par l'article 3, ou à des heures différentes de celles prescrites conformément audit article 3, sera puni d'une amende de quinze francs à cent francs.

En cas de récidive, l'amende sera portée au double.

Le présent article n'est pas applicable aux travaux nécessités par des cas urgents qui seraient reconnus tels par les maires.

ARTICLE 8.

Sera puni d'une amende de cent un francs à trois cents francs, tout propriétaire qui ne fournirait pas à ses esclaves les rations de vivres et les vêtements déterminés par les règlements, ou qui ne pourvoirait pas suffisamment à la nourriture, entretien et soulagement de ses esclaves, infirmes par vieillesse, maladie ou autrement, soit que la maladie soit incurable ou non.

En cas de récidive, il y aura lieu de plus à un emprisonnement de seize jours à un mois.

ARTICLE 9.

Tout maître qui aura infligé à son esclave un traitement illégal, ou qui aura exercé ou fait exercer sur lui des sévices, violences ou voies de fait, en dehors des limites du pouvoir disciplinaire, sera puni d'un emprisonnement de seize jours à deux ans, et d'une amende de cent un francs à trois cents francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

S'il y a eu préméditation ou guet-apens, la peine sera de deux ans à cinq ans, et l'amende de deux cents francs à mille francs.

ARTICLE 10.

S'il est résulté, des faits prévus par l'article précédent, la mort ou une maladie emportant incapacité de travail personnel pendant plus de vingt jours, la peine sera appliquée, dans chaque colonie, conformément au code pénal colonial.

ARTICLE 11.

Sera punie des peines de simple police, toute infraction aux ordonnances royales et aux décrets coloniaux qui seront rendus en vertu de la présente loi, et à toutes autres ordonnances concernant le patronage et le recensement, toutes les fois que ladite infraction ne sera pas punie de peines plus graves par des dispositions spéciales.

ARTICLE 12.

En cas de récidive pour des faits qui ne sont pas l'objet de dispositions particulières, les infractions à la présente loi seront punies dans chaque colonie suivant les règles du code pénal colonial.

ARTICLE 13.

L'article 463 du code pénal, concernant les circonstances atténuantes, sera applicable aux faits prévus par la présente loi.

ARTICLE 14.

Lorsque les cours d'assises seront appelées à statuer sur des crimes commis par les personnes non libres, ou sur ceux commis par les maîtres sur leurs esclaves, elles seront composées de quatre conseillers à la cour royale et de trois assesseurs.

ARTICLE 15.

Le nombre des juges de paix pourra être porté,

A huit pour la Martinique;

A dix pour la Guadeloupe et dépendances;

A six pour la Guyane française;

A huit pour Bourbon et ses dépendances.

La fixation des territoires formant le ressort de ces juges de paix sera faite par ordonnance du roi.

ARTICLE 16.

Tout individu âgé de moins de soixante ans, qui ne justifiera pas, devant l'autorité administrative, de moyens suffisants d'existence, ou bien d'un engagement de travail avec un propriétaire ou chef d'entreprise industrielle, ou bien de son état de domesticité, sera tenu de travailler dans un atelier colonial qui lui sera indiqué.

En cas de refus de déférer à cette injonction, il pourra être declaré vagabond, et puni comme tel, dans chaque colonie, suivant les lois qui sont en vigueur.

cent trente mille francs pour subvenir à l'introduction de cultivateurs européens dans les colonies, à la formation d'établissements agricoles et au rachat des esclaves, lorsque l'administration le jugerait nécessaire.

Ainsi toutes les mesures tendent au même but : l'émancipation progressive des esclaves; faculté de rachat dans la première loi; encouragement du travail libre dans la seconde. Sans doute, avec les précautions prises, la révolution sera lente; mais elle n'en sera que plus sûre. En même temps, la loi du 19 juillet rapproche les esclaves du droit commun, en favorisant chez eux le mariage, en les protégeant contre l'arbitraire des maîtres, en enseignant aux colons que les nègres sont des hommes, et ne doivent plus compter parmi les meubles de l'habitation. Les préjugés finiront par disparaître, et les intérêts particuliers devront céder devant les justes exigences de l'opinion publique. D'ailleurs l'exemple des colonies anglaises peut démontrer que l'émancipation des esclaves ne conduit pas à la ruine des maîtres; jamais peut-être, dans aucune révolution sociale, les faits transitoires n'ont présenté un caractère plus pacifique. A plus forte

[redacted]

[redacted]

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS L'HISTOIRE DES ANTILLES.

AVIS. — Les lettres a, b, qui suivent les numéros de la pagination, dans le cours de cette table, désignent la première et la seconde colonne de chaque page.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MŒURS, COUTUMES, ETC.

POSSESSIONS ANGLAISES

DE L'AMÉRIQUE DU NORD,

PAR M. FRÉDÉRIC LACROIX.

Les possessions anglaises de l'Amérique du Nord sont comprises entre 41° 47 et 78° de latitude nord, et entre 52° et 141° de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich. Elles occupent en superficie plus de 4 millions de milles géographiques carrés; elles embrassent toute la largeur du continent, depuis l'océan Atlantique, à l'est, jusqu'aux rives de l'océan Pacifique boréal, à l'ouest. Sous le parallèle du 49e degré de latitude, leur extrême largeur est d'environ 3,066 milles géographiques, et leur plus grande longueur, depuis le point le plus méridional du haut Canada, dans le lac Érié, jusqu'au golfe de Smith, dans les régions polaires, excède 2,150 milles; ainsi les domaines de la Grande-Bretagne comprennent une grande partie des terres baignées par les mers Arctiques, les bords de l'Atlantique jusqu'au cap de Sable, dans la Nouvelle-Écosse, et les côtes de la mer Pacifique septentrionale, depuis le 42e degré 50' de latitude nord jusqu'au mont Saint-Élie, situé sous le 60e degré 20'.

De cette immense superficie, on peut dire, avec quelque certitude, qu'environ 700,000 milles carrés sont couverts d'eau, en comprenant dans cette évaluation les grands lacs du Saint-Laurent, qu'une ligne imaginaire, passant par leur centre respectif, partage entre l'Angleterre et les États-Unis. Les eaux de cette vaste région, soit qu'elles forment des lacs d'une étendue prodigieuse, soit qu'elles se précipitent avec violence dans des gouffres profonds, offrent des phénomènes plus extraordinaires et plus frappants que n'en présentent les grandes masses liquides qui arrosent les autres parties du globe.

Il serait impossible de donner, par une description générale, une idée satisfaisante de l'ensemble de ces vastes territoires; les plateaux élevés et les montagnes solitaires qui les accidentent, les vallées profondes qui les sillonnent, les rochers escarpés qui s'élèvent sur les bords de leurs fleuves, les forêts impénétrables et les immenses prairies qui couvrent quelquefois leur surface, donnent à leur physionomie un caractère trop varié, pour qu'on puisse les peindre d'un coup de pinceau. Qu'il nous suffise de dire que nulle part, si ce n'est dans certaines parties de l'Amérique méridionale, la nature n'a été aussi prodigue de ses magnificences et de ses merveilles.

Avant l'année 1791, ces possessions anglaises étaient divisées en trois gouvernements provinciaux : Québec, la

Nouvelle-Écosse, et Terre-Neuve; on laissait en dehors le territoire accordé par la charte de 1669 aux aventuriers établis sur les bords de la baie d'Hudson. Plus tard, la province de Québec fut divisée en deux parties, haut et bas Canada; le gouvernement de New-Brunswick fut créé aux dépens de la Nouvelle-Écosse, et une législature particulière fut donnée à l'île du prince Édouard, située dans le golfe de Saint-Laurent.

Une autre division doit être admise dans la partie de cette espèce d'empire qui se trouve en dehors du rayon de la civilisation actuelle; nous voulons parler des *territoires indiens*. Il importe de donner préalablement une idée exacte de ces derniers.

On comprend généralement sous la dénomination de *territoires du nord-ouest* toute la région qui s'étend depuis l'extrémité du lac Supérieur, à l'ouest, jusqu'aux rives occidentales de l'Amérique; au nord, jusqu'à l'océan Glacial, et au nord-est, jusqu'aux limites du pays concédé à la compagnie de la baie d'Hudson. Il est difficile de dire quelles sont, à proprement parler, ces limites; il s'est même élevé sur ce point de longues querelles entre la compagnie du nord-ouest et celle de la baie d'Hudson; querelles qui ont

des rivières Burntwood, Churchill et du Castor. Sous le 112° degré de longitude occidentale, un autre plateau de hautes terres, courant généralement du nord-est au sud-ouest, coupe le premier et sépare le lac du Bison (Buffalo-Lake) des rivières de l'Eau-Douce et du Saule-Rouge; puis il s'abaisse vers le rivage méridional du Wollaston. Ce lac est le point de niveau des cours d'eau qui se rendent de ce lieu, d'un côté dans la baie d'Hudson, de l'autre dans l'océan Arctique; c'est un des rares exemples d'un lac ayant deux dégorgements distincts. Sur sa rive nord les hautes terres suivent une direction septentrionale et longent les sources de la rivière de Doubant qui, passant à travers une suite de lacs, tombe dans l'entrée de Chesterfield. On sait fort peu de chose de cette contrée sous cette latitude; mais il est probable que le plateau en question se réunit à la chaîne qui court presque d'est en ouest, et sépare les sources de la rivière de la Mine de Cuivre de celles de la rivière du Couteau-Jaune (*Yellow knife river*). En revenant dans le voisinage du lac Sainte-Anne dans la région du lac Supérieur, on trouve un autre plateau de hautes terres, qui se sépare, dans la direction du

Pour simplifier et faciliter notre description et notre tableau géographique, nous partagerons en quatre autres sections la région qui s'étend à l'ouest des frontières de la compagnie de la baie d'Hudson : la première sera comprise entre le 49ᵉ degré de latitude septentrionale et le plateau qui se dirige au nord des rivières de Saskatchawan et du Castor (56° de lat. nord); la seconde s'étendra depuis cette dernière limite jusqu'au 65ᵉ degré de latitude; la troisième depuis le 65ᵉ jusqu'à la mer Polaire; les montagnes Rocheuses constituent la limite occidentale de ces trois portions; la quatrième section embrassera tout le pays appartenant à la Grande-Bretagne, ou revendiqué par elle, entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique (1).

Première section.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit de la baie d'Hudson dans notre notice sur les régions circompolaires; nous ne donnerons sur cette grande méditerranée que les détails qui n'ont pu entrer dans notre premier travail.

L'île Southampton est située à l'entrée de la baie et a une longueur de 200 milles du nord au sud sur une largeur d'environ 100 milles. Elle est séparée du rivage occidental par le canal nommé sir Thomas Rowe's Welcome, et de la péninsule Melville par le détroit Glacé (Frozen strait). L'île Mansfield doit être placée au second rang, quoique très-inférieure à la précédente sous le rapport des dimensions. Sa situation au milieu du canal, entre Southampton et le Maine oriental, lui donne une véritable importance au point de vue de la navigation.

La contrée située à l'ouest des baies d'Hudson et de James a été nommée Nouvelle-Galles du Sud, et celle qui s'étend à l'est s'appelle Maine oriental. L'intérieur de la péninsule de Labrador, ou Nouvelle-Bretagne, n'a guère été exploré que par les tribus errantes des Esquimaux, qui habitent ces régions inhospitalières. Le grand nombre des ouvertures qui ont été aperçues le long des côtes de cette presqu'île, fait supposer qu'elle est sillonnée par de nombreuses rivières, qui se rendent dans le golfe de Saint-Laurent, l'océan Atlantique, le détroit et la baie d'Hudson.

Le long du littoral, on rencontre une multitude de petites îles qui, tout en abritant les anses à l'entrée desquelles elles sont situées, en rendent l'accès difficile. Les principales baies sont celles de Saint-Michel, de Hawke et Rocheuse, à l'extrémité orientale; celles de Sandwich, de Byron, d'Unité et de Hope's-Advances sur la côte nord-est; la baie des Mousquites, l'entrée de Hopewell et le golfe Hasard sont les enfoncements les plus remarquables des côtes du Maine oriental.

A Nain, près de la baie de l'Unité, il y a un établissement morave, où de pieux missionnaires font les plus louables efforts pour arracher à la barbarie les Esquimaux qui peuplent ce district.

Entre le fort d'Albany et la factorerie du Maine oriental, situés l'un vis-à-vis de l'autre, près de la baie de James et presque sous la même latitude (52° 30' nord), plusieurs grandes rivières mêlent leurs eaux douces aux flots salés de la baie; elles prennent leur source à 200 et 300 milles de leurs embouchures, et en général dans des lacs d'une etendue assez considérable. Parmi ces rivières, on peut citer particulièrement celles du Maine oriental ou de Slade, de Rupert, d'Harricanaw, de l'Ouest, du Moose et d'Albany. C'est à l'embouchure de la première qu'est située la factorerie du Maine oriental, d'où l'on communique, par la rivière et une série de petits lacs, avec le lac Mistassin.

Le lac Mistassin, situé à 250 milles est-sud-est de la factorerie, mérite une mention particulière, tant à cause de sa grande étendue que pour la singularité de sa forme : il se divise en trois lacs distincts formés par des pointes de terre qui s'avancent, dans sa partie centrale, à 20 ou 30 milles l'un de l'autre. Sa plus grande longueur excède 75 milles, et sa plus grande largeur est d'environ 30 milles. Il reçoit beaucoup de rivières qui

(1) Il est bien entendu que dans cette division des domaines américains de la couronne d'Angleterre, nous nous plaçons exclusivement au point de vue anglais, et que nous faisons abstraction des réclamations des États-Unis sur une partie du territoire occidental.

viennent des hautes terres, et il peut lui-même être considéré comme donnant naissance au Rupert, qui forme sa communication et son dégorgement dans la baie de James.

Le lac Abitibbi a environ 60 milles de longueur sur un peu moins de 20 milles en largeur. Sur sa rive sud s'élève un établissement pour le commerce des fourrures. Le lac Waratowaha, près de la source d'une branche de la rivière Abitibbi, baigne les murs de Frederick House, poste commercial situé sur la communication directe entre Montréal et les établissements de la baie d'Hudson par la rivière Ottawa, le lac Temiscaming, et la rivière de Montréal.

L'Albany est la plus considérable des six rivières énumérées ci-dessus: à 120 milles de son embouchure, elle se divise en un grand nombre de branches, et en s'étendant au loin à l'ouest et au sud-ouest, elle forme une chaine de communication avec les eaux du lac Supérieur, du Winnipeg et de la Severn. Elle prend sa source dans le lac Saint-Joseph, situé par 51° latitude nord et 90° 30′ longitude ouest. Il existe quatre établissements commerciaux sur l'Albany.

La navigation de toutes ces rivières est souvent interrompue par des *rapides*, ou amas de rochers formant des

toire de la baie d'Hudson, et qui tend depuis la Severn inclusivemen qu'à l'extrémité nord-est de la ba été assez bien explorée dans quelq unes de ses parties. Ce pays offr grand nombre de lacs, de rivière de criques, qui, comme les cours dont nous avons déjà parlé, sont voies de communication extrême commodes, malgré le nombre et la lence des rapides et des chutes qu accidentent. La Severn, le Hill, le Nelson, le Pauk-à-Taukus-Kaw Churchill et la rivière des Phoques les principales artères de cette ré septentrionale.

Deuxième section.

La seconde section du territoir dien comprend la région qui s'éten tre 49° et 56° de latitude nord, et pour limites, à l'ouest, les monta Pierreuses (*Stony mountains*); à le plateau qui sépare les eaux du Supérieur de celles du lac Winnipe dernier, quoique situé bien à l'es centre de cette section, doit être c déré comme le cœur de presque son système hydraulique. Sa pos est nord-nord-ouest et sud-sud-est tre 50° 30′ et 53° 50 latitude nord

[redacted]

grandes étendues de forêts, qui donnent au paysage environnant une physionomie moins triste que celle des cours d'eau plus septentrionaux.

Le lac des Bois est presque à égale distance de l'extrémité occidentale du lac Supérieur et de l'extrémité méridionale du lac Winnipeg. A l'est, il reçoit les eaux de la rivière de la Pluie; au nord-ouest, son dégorgement a lieu par la rivière Winnipeg.

C'est dans cette contrée qu'étaient situées les terres vendues, en 1814, au comte de Selkirk, par la compagnie de la baie d'Hudson. Tout le cours de la rivière Rouge s'y trouvait compris; le territoire concédé, qui fut appelé *Ossiniboia*, occupait une superficie d'environ 116,000 milles carrés, dont la moitié a été englobée dans les possessions des États-Unis par le règlement de frontières approuvé en 1818 par l'Angleterre et le gouvernement américain.

Troisième section.

Située entre les 56e et 65e degré de lat. nord, cette portion des territoires indiens est bornée, au nord, par la chaîne de montagnes qui sépare les sources de la rivière de la Mine de Cuivre de celles de la rivière du Couteau jaune; au sud, par les hautes terres qui passent entre les rivières de l'Élan et du Castor; à l'est, par les frontières occidentales de la baie d'Hudson; à l'ouest, par les montagnes Rocheuses. Cette vaste région peut être considérée comme une vallée, dont la partie inférieure est occupée par le lac de l'Esclave. Ce lac, le plus considérable de tous ceux qui baignent cette vaste étendue, se trouve par 61° 25′ lat. et 114° longit. ouest. Il a environ 250 milles de longueur sur une largeur de 50 milles. Sur ses rives septentrionales s'élèvent des collines couvertes de bois épais, et dont quelques-unes montrent leur sommet rocheux et dépouillé au-dessus du feuillage des arbres. A la surface des eaux apparaissent une multitude de petites îles, formées de gneiss et de granit; quelques-uns de ces îlots ont jusqu'à 100 et 200 pieds anglais de hauteur.

Le lac Athabasca, ou lac des Montagnes, à 180 milles au sud-ouest de l'Esclave, est le plus considérable après celui-ci. C'est un long réservoir qui n'a pas moins de 200 milles d'une extrémité à l'autre sur 14 ou 15 de large. La rivière de la Paix vient des montagnes Rocheuses, où elle prend naissance à 317 yards de la rivière Fraser : exemple singulier de ce jeu de la nature, qui fait naître presque côte à côte, et à une grande élévation, de larges cours d'eau, qui coulent en sens contraire jusqu'à leur embouchure. La position relative des sources du Saint-Laurent et du Mississipi est peut-être le phénomène de cette espèce le plus frappant et le plus digne d'attention dans l'étude de l'hydrographie terrestre.

De nombreux torrents, presque tous entrecoupés par des rapides, se jettent dans les deux lacs que nous venons de mentionner. Nous n'en ferons pas ici l'énumération, qui serait fastidieuse.

Quatrième section.

C'est la partie des territoires indiens la plus avancée vers le nord : elle s'étend, comme nous l'avons dit, depuis le 65e degré de latitude jusqu'aux dernières limites que les voyageurs aient atteintes dans les parages du pôle boréal; elle comprend toutes les terres que nous avons décrites dans notre travail sur les régions arctiques proprement dites (1).

En examinant sur les cartes géographiques les plus récentes les régions situées sous ces hautes latitudes, on est conduit à une observation qu'il importe de consigner ici : c'est que la conviction où l'on a été longtemps que le *continent* américain s'étendait beaucoup plus loin vers le nord que l'Europe et l'Asie, était sans fondement; par suite, les conséquences qu'on tirait de cette supposition, sous le rapport de la température, du climat et des phénomènes météorologiques de l'Amérique, tombent d'elles-mêmes. Les découvertes de Franklin et de Back ont prouvé non seulement que l'Amérique continentale n'approche pas du pôle autant que les continents européen et asiatique, mais

(1) *Voyez* dans les *Régions circompolaires* la notice consacrée au pôle arctique.

même que ces derniers s'avancent de plusieurs degrés plus loin que l'Amérique. Les points atteints par Mackenzie et Samuel Hearne, sur les rives de l'océan Arctique, et plus tard par Franklin, sont à peu près sous la même latitude, et ne dépassent pas le 69e degré, et il y a lieu de croire que le continent ne va pas au delà du 70e. Au nord de ce parallèle, les régions circompolaires semblent consister en un grand nombre de vastes îles, ou de péninsules, qui partagent les mers arctiques en une infinité de canaux, de détroits, de passes et de golfes. Ce labyrinthe, moitié terre et moitié eau, n'a pas encore été assez bien exploré pour qu'on puisse se faire une idée exacte de l'espace qu'y occupe la terre, et de celui que la nature abandonne à la mer; on ne sait pas si les prétendues îles qu'on a côtoyées méritent réellement ce nom, ou si elles tiennent à quelque terre ferme; on ignore si leur ensemble ne forme pas un continent polaire, dont le Groënland serait un prolongement vers le sud.

Autant qu'il est permis de se servir de termes généraux pour apprécier la physionomie d'une contrée aussi vaste, on peut dire que sa surface est peu accidentée, que les montagnes n'y sont [redacted]

quimaux. On trouve cette race d'hommes depuis le pied des montagnes Rocheuses, et peut-être depuis les rives de l'océan Pacifique jusqu'à celles de l'Atlantique, et, dans la direction du nord, jusqu'aux pays les plus voisins du pôle. Les Indiens Cuivrés habitent à l'ouest du pays des Esquimaux, sur les bords orientaux de la rivière du Couteau-Jaune.

Cinquième section.

Il nous reste à parler de la partie des possessions anglaises qui s'étend à l'ouest des montagnes Rocheuses. Elle occupe les côtes de l'océan Pacifique dans une étendue de douze cents milles et au delà, à partir du cap Blanc ou Oxford, au sud-est, jusqu'au mont Saint-Élie, au nord-ouest. Les différentes divisions du littoral, à commencer au mont Saint-Élie, sont le Norfolk, le Nouveau-Cornouailles, le Nouveau-Hanovre, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Géorgie; cette dernière comprend la plus grande partie des rives nord-ouest de l'Amérique, découvertes, explorées et déterminées scientifiquement par Cook, Vancouver et Mackenzie.

Ces côtes sont partout profondément découpées par l'océan, qui forme, par [redacted]

puis à l'ouest jusqu'à son embouchure, située par 46° 19' de latitude nord, et 124° 10' de longitude à l'ouest de Greenwich. Les bords de cette belle rivière, depuis son embouchure, large d'environ 9 kilomètres, sont généralement couverts de bois épais. Le pin, le peuplier, le frêne, le sureau, le saule, le cèdre, l'épinette blanche du Canada, et plusieurs autres espèces d'arbres égayent le paysage, et les regards du voyageur se reposent avec plaisir sur des sites romantiques, auxquels des villages indiens, suspendus aux flancs des collines, donnent une physionomie animée et pittoresque.

Les forts(1) George ou Clatsop, Vancouver, Nezpercesa et Okanagan, sont situés à longue distance les uns des autres sur la Colombia, à partir de la pointe Adams. A l'embouchure du fleuve le climat est doux et salubre. D'après les observations de Franchère, gentilhomme canadien, qui a visité cette partie des possessions anglaises, le mercure, pendant trois années successives, a été rarement au-dessous de zéro (Farenheit), et jamais au-dessus de 76°.

Les principaux affluents de la Colombia sont : le Multnomah, la rivière du Sapin ou Lewis, l'Okanagan, le Spokan, le Flathead ou Clark, et le Mac-Gillivray. Les rivières Lewis et Clark ont de nombreuses ramifications qui descendent généralement des montagnes Rocheuses, et dont le lit est souvent obstrué par des bancs de rochers, des rapides et des chutes considérables. La rivière Fraser a trois sources principales : les lacs Fraser et Stuart, et un cours d'eau qui se dirige à l'est vers les montagnes Rocheuses. Elle coule vers le sud et se décharge dans le golfe de Géorgie, après avoir reçu, dans son cours, les eaux de plusieurs tributaires, parmi lesquels le plus considérable est le Thompson. Quelques postes commerciaux sont établis sur les lacs et à l'extrémité supérieure du Fraser; il en existe un sur le Thompson.

La rivière aux Saumons n'est pas remarquable par ses dimensions; mais quelques particularités assez singulières qui lui sont propres, la rendent digne d'une mention particulière. Son cours n'a pas plus de cinquante milles de longueur, et sa largeur moyenne n'excède pas cinquante yards; elle serpente au fond d'un ravin obscur et profond, et est parfaitement navigable pour les plus grands canots. Elle abonde en saumons, que les indigènes prennent en grande quantité au moyen d'un *weir*, espèce d'écluse ou piége. Cette pêche fournit aux Indiens leur principale subsistance. Les naturels habitent les bords de la rivière dans de petites bourgades, dont Mackenzie nous a laissé une description fort séduisante. On compte trois de ces villages, qui doivent leurs noms à la cordialité ou aux sentiments hostiles avec lesquels les indigènes accueillirent le voyageur anglais. Le village de l'Amitié est le plus haut sur la rivière; le village des Brigands est situé au confluent, et le grand Village, qui, en 1792, contenait plus de 200 âmes, se trouve sur le côté nord, à peu près à égale distance des deux premiers. Les habitations qui les composent offrent des preuves matérielles des relations des Indiens de cette contrée avec les Européens, et même il n'est pas rare d'entendre des mots anglais sortir de la bouche de ces sauvages.

Les lacs que l'on connaît dans cette région sont peu nombreux et très-inférieurs, pour les dimensions, aux vastes nappes d'eau que l'on trouve à l'est des montagnes Rocheuses; mais les Indiens assurent qu'il en existe à l'intérieur, d'une étendue considérable.

Quoique les renseignements que nous possédons sur les accidents du sol de cette zone soient fort incomplets, néanmoins les observations des voyageurs, que nous avons eu l'occasion de nommer plus haut, nous permettent de nous former une opinion sur ce point. Il paraît qu'entre les montagnes Rocheuses et la mer se trouve une chaîne secondaire, mais remarquable, de montagnes, qui, courant presque parallèlement aux Andes, longe le littoral, depuis la baie de l'Amirauté jusqu'au fond du golfe de Géorgie, et, s'étendant le long du golfe de Puget, se dirige vers le sud-sud-est, à travers la rivière Colombia, pour aller se réunir aux montagnes du Mexique. Cette chaîne est remarquablement éle-

(1) Le nom de *fort* est indistinctement donné à tout établissement européen, grand ou petit, dans les territoires indiens de l'Amérique.

vée sur certains points, et atteint quelquefois les limites inférieures des neiges éternelles, entre les 52° et 53° degrés de latitude (1). C'est là qu'il faut chercher les pics observés par Vancouver, et nommés par ce navigateur *mont Rainier*, *montagne de Sainte-Hélène et mont Hood*.

La vallée formée par la chaîne dont nous parlons et les montagnes Rocheuses ne paraît pas correspondre, sous tous les rapports, à la vaste et stérile plaine qui se développe à l'orient de ces dernières montagnes. A en juger d'après les parties qui ont été examinées, cette vallée est fertile; elle offre des ondulations de terrain, qui surgissent au milieu de grandes plaines couvertes de verdure; généralement parlant, elle présente aux regards une grande quantité d'arbres forestiers, parmi lesquels le cèdre et le sapin atteignent à des dimensions monstrueuses, dans le voisinage du littoral.

La chaîne de montagnes granitiques, qui constitue le revers oriental de la vallée, occupe une vaste surface, dont la largeur varie de 50 à 100 milles anglais. Elle offre des pics arrondis jusqu'au sommet, des cônes hardis, des [redacted]

grandes chaînes de hautes montagnes, qui n'en forment, à proprement parler, qu'une seule, et qui sont sans rivales pour l'étendue. Depuis le cap Horn jusqu'aux mers arctiques, on voit la cordillère des Andes se dirigeant du nord au sud, presque toujours parallèlement aux côtes occidentales du nouveau monde, spectacle imposant et qui constitue un fait immense dans la théorie de la formation des continents. En comparant les montagnes du nord de l'Amérique à celles des autres parties du globe, on remarque tout d'abord l'infériorité des premières sous le rapport de l'élévation. En effet, à l'est des montagnes Rocheuses, on voit peu de sommets qui s'élèvent à plus de quatre mille pieds (mesure anglaise) au-dessus du niveau de la mer; et si l'on met en parallèle les pics les plus hauts de cette chaîne et ceux de la cordillère des Andes, des Alpes, de l'Hymalaya en Asie, on reconnaît combien la chaîne de l'Amérique septentrionale est relativement insignifiante; toutefois ces pics, comme faisant partie d'un système vaste et continu, sont singulièrement grandioses et imposants.

Revenons à la vallée qui s'étend à l'ouest des montagnes Rocheuses. Entre [redacted]

[redacted]

l'état actuel de nos connaissances, est extrêmement longue, et par conséquent préjudiciable au commerce. Malheureusement on ne pourra l'abandonner entièrement que quand l'isthme de Panama sera percé, et qu'une artère artificielle, établie au milieu des deux Amériques, réunira les deux grands océans.

Malgré le climat inhospitalier des contrées dont nous venons de présenter le tableau physique, malgré la barbarie de leurs habitants et le peu de ressources qu'y trouve l'homme pour soutenir son existence, il a plu à l'industrie et à l'activité des peuples civilisés d'en faire le théâtre d'une exploitation commerciale des plus importantes : nous voulons parler de la traite des fourrures, qui se fait principalement dans ces régions incultes.

En essayant un précis sur cet intéressant commerce, nous aurons occasion de tracer la physionomie morale du pays. C'est la partie animée du tableau que nous allons esquisser; c'est le complément indispensable des considérations purement géographiques qui précèdent. Nous ne craignons donc pas de donner quelque développement à cette étude moitié statistique, moitié pittoresque. Nos lecteurs connaîtraient fort mal ce vaste empire de l'Amérique anglaise si nous gardions le silence sur le fait capital de l'histoire de ces immenses contrées, promises peut-être à une éternelle barbarie.

TABLEAU DU COMMERCE DES PELLETERIES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

L'usage des pelleteries paraît avoir été fort peu répandu dans l'antiquité, comme l'atteste le mépris des écrivains de ces temps reculés pour les peuples barbares qui s'habillaient de fourrures. Il n'en fut pas de même au moyen âge. A cette époque, on faisait en Europe une notable consommation de pelleteries. La dépouille de certains animaux, et particulièrement de l'hermine, était en grand honneur. Ce goût se propagea dans tout l'Occident durant la période des croisades. Il dégénéra même en passion, si bien que les rois de France et d'Angleterre, ainsi que plusieurs princes d'Italie, furent obligés de décréter des lois somptuaires pour arrêter cette singulière frénésie. Au nombre des souverains ennemis des fourrures, il faut compter Philippe le Bel en France et Henri II en Angleterre. Ce dernier, par un acte du parlement, daté de l'année 1158, fit défendre l'usage du vair et du petit gris. Deux autres lois de 1334 et 1363 interdirent l'usage des fourrures à toute personne qui aurait moins de 100 livres sterling de revenu. Ceci ne prouve pas seulement que les fourrures étaient recherchées avec fureur; de pareilles prohibitions montrent aussi que cet article de commerce était alors excessivement cher et à la portée d'un petit nombre de fortunes.

L'arrivée du navigateur anglais Richard Chancellor à Moscou, en 1553, amena l'établissement en Russie de plusieurs comptoirs pour le commerce des pelleteries. Il se forma en Angleterre une compagnie qui commandita ces comptoirs, et fit de la ville de Londres le principal entrepôt de cette marchandise. Les pays situés à l'ouest et au nord-est des monts Ourals fournissaient aux chasseurs abondance de martres-zibelines, d'hermines, de renards rouges, noirs et blancs, de castors, etc. Les Samoïèdes payaient leurs tributs en fourrures, et la Sibérie, alors indépendante, donnait aux Russes et aux Anglais, en échange des objets dont elle avait besoin, les pelleteries les plus précieuses. Telles étaient les sources auxquelles s'alimentait le marché de Londres. Mais la reine Élisabeth, qui avait, à ce qu'il paraît, le sentiment anticipé des douceurs du régime prohibitif, interdit tout à coup dans la Grande-Bretagne l'importation des pelleteries étrangères; et, pour comble de disgrâce, la mode, cette puissance supérieure à la loi même, détrôna le goût des fourrures. De là, la ruine et l'extinction momentanée de ce commerce, qui commençait à prendre une assez grande extension.

Les explorations poursuivies dans le nord de l'Amérique par les Français et les Anglais, en livrant à l'activité des nouveaux venus d'immenses régions peuplées d'animaux à fourrures, ranimèrent en Europe le goût et la vente d'un

article d'importation proscrit par les lois et par le caprice de la mode. Les Français, premiers possesseurs du Canada, s'empressèrent de mettre à profit cette source de bénéfices; et dès lors l'Amérique septentrionale fut exploitée pour ses fourrures, comme l'Amérique du Sud pour ses métaux précieux. La nature avait placé dans les deux hémisphères de ce continent un appât irrésistible pour la cupidité de l'ancien monde. Nos pères commencèrent une guerre d'extermination contre les animaux qui peuplaient les vastes contrées tombées sous la domination de la France. Ils se mêlèrent aux tribus sauvages du pays, et apprirent à vivre comme elles. Les robustes enfants de la Normandie et de la Bretagne s'accommodèrent si bien de ce genre d'existence, qu'ils finirent par s'assimiler presque complétement aux Indiens, leurs compagnons de chasse.

Tandis que la France tirait des régions baignées par le Saint-Laurent, par le cours supérieur du Mississipi et par les grands lacs du Canada, de riches approvisionnements de pelleteries, les Anglais s'établissaient, dans un but beaucoup plus commercial que politique, à l'extrémité du continent américain. Découverte en 1610 par un Anglais au ser- [redacted]

offrant le patronage de leurs noms à une entreprise commerciale. Le capital de la société n'était que de 8,420 livres sterling, ou 212,500 francs, divisés en 28 actions.

Soit incurie ou incapacité des employés, soit conséquence naturelle de l'organisation de la societé de la baie d'Hudson, le commerce de cette compagnie ne put jamais faire à celui des Français du Canada qu'une insignifiante concurrence. Pendant la période de quatre-vingt-quatorze ans que dura la domination de la France sur le Saint-Laurent, à compter de la fondation de la compagnie anglaise, les négociants de notre nation eurent une supériorité incontestée sur leurs rivaux du nord-est. Leurs agents étaient plus alertes et plus intrépides. Ils poussaient leurs aventureuses excursions à des distances considérables dans le nord, découvrant des régions peuplées d'animaux à fourrure, et oubliant la civilisation au milieu des hôtes sauvages qui les recevaient dans leurs cabanes. La facilité avec laquelle les chasseurs français se pliaient aux usages, au genre de vie et jusqu'au langage des Indiens, les favorisait puissamment dans leurs entreprises. Ils passaient quelquefois deux [redacted]

[redacted]

dans le pays sous le nom de *coureurs des bois*, conservaient, au milieu des populations sauvages qu'ils fréquentaient, le caractère et l'esprit national. Gais, insouciants, généreux, pleins de courage et de loyauté, ils se faisaient des amis partout où ils dressaient leur tente; et les intérêts de leurs patrons s'en trouvaient fort bien, car les coureurs des bois n'en remplissaient que plus aisément leur mission commerciale. Plus tard, et quand les voyages dans l'intérieur des pays de chasse se firent par eau, les Français qui se livraient à ce pénible et aventureux trafic, prirent le nom de *voyageurs canadiens*. Leur incomparable habileté dans la navigation des lacs et des rivières, leur vigueur infatigable et leur audace extraordinaire leur acquirent une réputation qui dure encore dans ces contrées, et qui s'est transmise à leurs descendants.

La conquête du Canada fut une calamité à laquelle leur cœur tout français fut singulièrement sensible; mais il fallait renoncer à leur vie de hasards et de périls, ou se mettre au service des nouveaux maîtres du pays : l'amour des aventures l'emporta, et ils se firent serviteurs des Anglais. Un romancier américain, M. Washington Irving, a fait un portrait aussi pittoresque que vrai de ces hommes laissés sur le sol canadien, comme pour y représenter, en dépit du temps, la nationalité française, et pour protester, par leur présence, contre la domination britannique. « Le costume des *voyageurs*, dit M. Irving, dont nous traduisons les expressions, est moitié sauvage, moitié civilisé. Ils portent une capote, ou surtout, qui n'est autre chose qu'une couverture, une chemise de coton à raies, de larges culottes de drap, des guêtres de cuir, des mocassins de peau de daim et une ceinture de laine bigarrée, à laquelle sont suspendus le couteau, le sac à tabac, et d'autres ustensiles indispensables. Leur langage a le même caractère hétérogène : c'est un patois français entremêlé de mots indiens et de phrases d'un mauvais anglais.

« Les *voyageurs* passent leur vie en excursions lointaines et dangereuses, au service des négociants qui font le commerce des pelleteries. Ce sont, en général, des descendants de Français. Ils ont hérité de la gaieté et de l'humeur accommodante de leurs ancêtres. Ils se plaisent à raconter des anecdotes, à chanter des chansons; et ils sont toujours disposés à la danse. Ils doivent aussi à leurs pères la politesse et l'obligeance qui les distinguent. Bien loin de montrer cette rudesse et cette grossièreté qui sont le partage ordinaire des gens qui mènent une vie errante et laborieuse, ils sont doux et charitables, se rendent mutuellement service, et s'appellent entre eux *frères* et *cousins*, même sans motif de parenté. Ils obéissent respectueusement à leurs chefs et à leurs patrons; ils supportent avec une admirable patience les fatigues les plus accablantes; et les privations qu'ils endurent quelquefois n'altèrent pas leur bonne humeur. Ils ne se sentent jamais plus heureux que lorsqu'ils sont engagés dans quelque longue et difficile entreprise, côtoyant lacs et rivières, campant, la nuit, sur les bords, et bivouaquant à la belle étoile. Ce sont d'habiles bateliers : ils manient la pagaie et l'aviron avec autant de vigueur que de dextérité; ils rameront toute une journée sans faire entendre un seul murmure. D'ordinaire, celui qui tient le gouvernail entonne une vieille chanson française, avec un refrain régulier, que tout l'équipage répète en chœur, en marquant la mesure avec les rames. Quand, par hasard, ils sont découragés ou fatigués, il suffit qu'un d'entre eux fasse entendre un de ces refrains, pour que tous se raniment et reprennent leur activité habituelle. Les lacs et les rivières du Canada sont familiarisés avec ces chants français, que leurs échos ont cent fois répétés, et que les pères ont transmis à leurs enfants, depuis les premiers jours de la colonisation.

« Ce n'est pas sans émotion que l'on aperçoit quelquefois un bateau glissant, à la clarté du soleil couchant, sur la surface d'un lac dont les eaux limpides sont labourées en cadence au bruit de ces vieilles et gracieuses chansons, ou saluant, dès l'aurore, par des harmonies mâles et naïves, les rochers de quelqu'une des rivières du Canada. Mais je parle ici de ce qui bientôt n'existera plus. Les progrès des inventions mécaniques vien-

dront à bout de toute poésie. Les bateaux à vapeur, qui arrachent peu à peu nos lacs et nos rivières à la solitude et au roman, sont aussi funestes aux *voyageurs canadiens* qu'ils l'ont été aux bateliers du Mississipi. La gloire de ces enfants de la France est près de s'éteindre ; ils ne sont plus les princes de nos mers intérieures et les grands navigateurs du désert. On en voit encore quelques-uns longeant les bords des lacs dans leurs frêles esquifs, et allumant leurs feux sur le rivage ; mais la plupart se sont retirés vers ces eaux lointaines et tranquilles que la vapeur est obligée de respecter. Encore quelque temps, et ils finiront par disparaître entièrement : leurs chants ne se feront plus entendre, et les échos qu'ils avaient l'habitude d'éveiller resteront silencieux. Les *voyageurs canadiens* seront une race oubliée ou réléguée, comme leurs compagnons les Indiens, parmi les souvenirs poétiques des temps passés (1). »

C'est dans ces hommes si heureusement doués que la compagnie de la baie d'Hudson trouva des concurrents redoutables. Tandis qu'ils exploitaient les bords du lac Supérieur, du lac des Bois et du lac Winnipeg ; tandis qu'ils poussaient leurs courses audacieuses jusque

Plomb de chasse. — 1 castor pour 4 liv.
Haches. — 1 castor pour 1 grande et 1 petite.
Couteaux. — 1 castor pour 6 grands couteaux.
Grains de verroterie. — 1 castor pour 1 livre.
Habits galonnés. — 6 castors pour 1 seul.
— *sans galons.* — 5 castors pour un seul habit rouge.
Habits de femmes galonnés. — 6 castors pour 1.
— *sans galons.* — 5 castors pour 1.
Tabac. — 1 castor pour 1 livre.
Boîtes à poudre en corne. — 1 castor pour 1 grande boîte ou 2 petites.
Chaudrons. — 1 castor pour chaque livre pesant.
Peignes et miroirs. — 2 peaux pour 1 peigne et 1 miroir (1).

Après la prise de Québec, en 1763, le commerce des fourrures éprouva une interruption. Les Anglais, ne sachant pas la langue des sauvages campés dans les pays de chasse, et n'osant pas se risquer sans guides dans des contrées inconnues, attendirent que les *voyageurs canadiens* et *les coureurs des bois* vinssent leur offrir leurs services. Cette suspension fut éminemment favorable à la compagnie de la baie d'Hudson. Les Indiens qui habitaient les environs du lac Supérieur, ne pouvant plus s'approvisionner par les mains des trafiquants français,

[redacted]

[redacted]

déjouer leurs ruses; assez de sang-froid pour pouvoir se tirer d'affaire dans les circonstances les plus difficiles, et au milieu de gens que l'ivresse rend souvent furieux. Il faut, en outre, qu'il jouisse d'une santé à l'épreuve du froid le plus rude; car dans les régions de l'Amérique voisines de la mer polaire, la température est telle, que, durant certains hivers, les hommes les plus robustes ne peuvent y résister, et succombent, après quelques mois de la vie la plus misérable. Pour se faire une idée du froid qui règne dans les environs de la baie d'Hudson, il faut lire ce qu'en dit l'historien du voyage exécuté en 1746 sur les bords de cette mer par William Moor et Smith. La différence entre la température extérieure et celle des cabanes était si grande, que les plus vigoureux d'entre les Anglais s'évanouissaient en entrant dans leurs huttes, et restaient un certain temps sans connaissance. Si l'on ouvrait une porte ou une fenêtre, l'air, qui faisait aussitôt irruption, changeait en flocons de neige la vapeur concentrée dans la cabane. La séve des troncs d'arbres qui avaient servi à la construction de ces frêles demeures, gelant et dégelant tour à tour, les faisait craquer avec un bruit semblable à la détonation d'une arme à feu. L'esprit-de-vin prenait la consistance de la graisse. Les instruments les plus tranchants, les haches les mieux trempées, se brisaient comme du verre, quand on essayait de s'en servir pour couper du bois. Lorsqu'une partie quelconque du corps était gelée, elle devenait dure et blanche; si on négligeait d'avoir recours aux remèdes ordinaires, tels que le frottement, la partie atteinte se gangrenait, et c'en était fait du malade. Si l'on touchait du fer, ou toute autre surface solide et unie, les doigts y restaient attachés par la gelée. Si en buvant de l'eau-de-vie la langue ou les lèvres touchaient le verre, la peau y demeurait collée. « Nous en eûmes, dit Ellis, un exemple singulier dans un de nos matelots qui portait une bouteille d'eau-de-vie de la maison à sa tente; n'ayant pas de bouchon, il mit son doigt dans le goulot, et la gelée l'y fixa avec tant de force, qu'il fut obligé d'en perdre une partie pour qu'on pût guérir l'autre. »

Aux souffrances occasionnées par le froid s'ajoutent, pour les chasseurs et les marchands de fourrures, celles que causent les privations les plus pénibles. L'interprète Long, dont nous avons déjà cité le curieux ouvrage, fait le tableau le plus lamentable de la situation des traitants sur les bords glacés des lacs du haut Canada. Ils sont quelquefois réduits à se nourrir, pendant plusieurs jours, d'une herbe spongieuse connue parmi les sauvages sous le nom de *tripe de roche*, et qui occasionne non-seulement de vives douleurs d'entrailles, mais encore, assez souvent, des vomissements et de dangereuses hémorragies. Que de crimes la faim n'a-t-elle pas fait commettre dans ces lointaines solitudes, où la justice humaine ne peut faire entendre sa voix protectrice!

Joseph Long, qui a fait longtemps ce métier, raconte que plusieurs fois des trafiquants affamés, et poussés, par la souffrance, au paroxysme du désespoir, ont assassiné leurs compagnons, et même leurs chefs, pour se repaître des lambeaux de leurs cadavres. Un M. Fulton, agent de la compagnie de la baie d'Hudson, chargea, un jour, trois de ses hommes d'aller à la pêche à quelque distance de son établissement. Les trois Canadiens, Charles Janvier, François Saint-Ange et Louis Dufresne, vécurent d'abord dans la meilleure intelligence. Mais, au bout d'une quinzaine de jours, le poisson venant à manquer et la chasse ne produisant rien, la faim commença à se faire sentir, et Janvier devint taciturne et querelleur. Quand toutes les ressources des trois pêcheurs furent épuisées, le désespoir s'empara de ces malheureux. Deux d'entre eux résolurent de se laisser mourir d'inanition; mais Janvier avait formé de plus sinistres projets. Au milieu de leur détresse survient un Indien chargé de pelleteries. Le sauvage, à l'aspect des Canadiens exténués et mourant de faim, s'empresse de leur donner la chair des animaux qu'il vient de tuer. Mais c'était peu pour des gens que le besoin prolongé d'aliments avait rendus en quelque sorte insatiables. Le lendemain matin, l'Indien annonce qu'il va poursuivre son voyage. A ce moment, Janvier, que la faim recommençait à torturer, et qui se voyait de nouveau sans provisions, prie le sauvage de l'aider à placer dans le

foyer un énorme tronc d'arbre. L'Indien s'empresse de lui rendre ce nouveau service, et au moment où il se baisse pour soulever la poutre, Janvier le terrasse d'un coup de hache, et traîne son cadavre dans la cabane. Quelques minutes après, les trois chasseurs dévoraient les membres du malheureux Indien. Un serment solennel, prêté sur un crucifix, assura Janvier de la discrétion de ses deux compagnons.

Au bout de quelques jours, et quand il ne resta plus rien de cet horrible aliment, la faim revint, et avec elle les sombres pensées. L'implacable Janvier, qui n'avait pas reculé devant l'assassinat pour prolonger son existence, résolut de recourir au même moyen : il chercha querelle à Saint-Ange, et le tua. Un second approvisionnement de chair humaine permit aux deux survivants d'attendre l'époque où le poisson devait devenir plus abondant. Il fallut enfin retourner au poste commandé par M. Fulton. Interrogés sur l'absence de Saint-Ange, ils gardèrent d'abord le secret du meurtre. Mais bientôt les révélations de Dufresne firent connaître au chef de l'établissement la fin tragique de l'infortuné Canadien. Un coup de pistolet, tiré par M. Fulton, fit justice de l'assassin ; garnitures et ces boas si élégants, des hommes intrépides sont obligés de se priver, durant de longues années, des douceurs de la vie civilisée, de s'enfoncer dans d'épaisses forêts, de traverser d'immenses étendues d'eau et de terrain, de se condamner à des souffrances de toute nature, exposés tantôt au supplice des moustiques, tantôt aux atteintes mortelles d'un froid intolérable ; menacés de périr sous le fer des sauvages ou dans les angoisses de la faim ; faisant l'office de bêtes de somme, quand les obstacles semés dans le lit des rivières les forcent à charger sur leurs épaules leurs ballots de marchandises ; enfin, et pour toute compensation à tant de maux, n'ayant en perspective que quelques jours de repos dans un fort isolé, bâti sur quelque rivière par les soins de leurs avares patrons.

Les difficultés du métier, jointes à l'absence complète d'organisation et aux désordres dans lesquels se plongèrent, dès le début, les trafiquants anglais, rendirent presque nuls, durant plusieurs années, les bénéfices du commerce des fourrures dans le Canada. Les marchands de Montréal se faisaient une concurrence meurtrière. Leurs agents, une fois rendus sur le théâtre de leurs échan-

laudanum. L'Indien s'endormit pour ne plus se réveiller. Ses compagnons, furieux, assaillirent les Anglais, en tuèrent plusieurs, et forcèrent les autres à fuir, en abandonnant leurs bagages. Enfin, les choses en vinrent à ce point, que les Indiens résolurent de cesser toutes relations avec les Européens, et que même il s'organisa un vaste complot contre la vie des marchands.

« Il est probable, dit Mackenzie, qu'aucun traitant n'eût échappé à la mort, si un terrible auxiliaire ne fût venu en aide aux Anglais, et détourner le glaive suspendu sur leur tête. Cet auxiliaire fut la petite vérole. » Cette maladie, triste présent de l'Europe, fit d'effroyables ravages parmi les Indiens. Elle anéantit des familles et des tribus entières, et, se compliquant des horreurs de la famine, répandit la terreur dans tous les pays que fréquentaient les marchands du Canada. Un voyageur qui a visité ces localités fait une peinture lamentable de la situation des populations indigènes pendant la durée du fléau. Tout ce que l'ignorance et le désespoir peuvent inspirer à une imagination en délire pour conjurer ou éviter un mal insaisissable, fut mis en œuvre par ces malheureux dans ces sinistres conjonctures. Il y eut des milliers d'individus de tout sexe moissonnés aussi bien par le suicide que par l'épidémie. Ce qui resta s'enfuit épouvanté dans les forêts et sur le sommet des montagnes, craignant le contact des Anglais, et évitant toutes communications avec eux. On voit que le commerce des pelleteries s'introduisit en Amérique escorté de fléaux destructeurs : la petite vérole et les liqueurs spiritueuses ont fait plus de victimes dans le nouveau monde que n'auraient pu en faire trente ans de la guerre la plus sanglante.

Malgré la crise qui venait d'affecter le commerce des fourrures, les Anglais du Canada ne se découragèrent point. Au bout de quelques années, ils recommencèrent leurs voyages, et trouvèrent les Indiens disposés, par suite du manque absolu d'ustensiles et de vêtements, à se livrer à de nouveaux échanges. Bientôt après, en 1784, les marchands de Montréal s'associèrent pour l'exploitation générale et exclusive du commerce des pelleteries. Ils formèrent la célèbre *compagnie du Nord-Ouest*, qui a fourni une carrière aussi longue que lucrative. MM. Benjamin et Joseph Frobisher et Simon Mactavish, négociants riches et considérés de Montréal, furent nommés chefs de l'association. Le capital fictif qu'on prit pour base fut divisé en vingt parts, réparties entre les membres de la société suivant l'importance de leurs services. Le capital était fictif, disons-nous, car la compagnie n'opérait que sur son crédit; soit que les fonds qu'elle employait appartinssent à un seul de ses associés, soit qu'elle les empruntât ailleurs, elle en payait tous les ans l'intérêt (1); mais il n'y avait aucun versement direct de la part des sociétaires.

Dès ce moment, le commerce du Canada, régularisé et centralisé, prit un essor remarquable, et l'organisation de la compagnie du Nord-Ouest, qui offrait un légitime appât à l'ambition de ses employés subalternes, contribua puissamment à ce résultat. En 1788, les expéditions de la société n'excédèrent pas 40,000 livres sterling; mais onze ans après, elles s'élevaient au triple de cette somme.

Il était très-difficile de se faire admettre comme employé dans la compagnie du Nord-Ouest. Le candidat ne pouvait espérer d'être accepté qu'après s'être élevé lentement par ses mérites et ses travaux. Il fallait qu'il commençât son apprentissage dès sa plus tendre jeunesse. Pendant ce noviciat, qui durait sept ans, il recevait, pour toute rétribution, 100 livres sterling; mais il était entretenu aux frais de la compagnie. Il faisait ordinairement son apprentissage dans les postes de l'intérieur, éloigné pendant plusieurs années de toute société civilisée, menant une vie presque aussi sauvage et aussi précaire que celle des Indiens eux-mêmes, presque constamment privé de pain et de sel, en un mot, exposé à toutes les misères et à tous les périls que nous avons déjà énumérés. Quand le temps du surnumérariat était expiré, il recevait un salaire proportionné à ses services; cette récompense variait entre 80 et 160 livres sterling. Le candidat pouvait alors atteindre l'objet de toute son ambition,

(1) W. Irving, *Astoria*.

« Les 88,000 liv. sterling produites à Londres par la vente de ces pelleteries, comparées avec les 2,776,000 livres de France pour les frais, établiraient pour la compagnie une perte de près de 600,000 livres tournois. Mais voici le secret :

« Les gages des hommes employés comme il est dit ci-dessus, ne sont réels que sur le papier; car, à l'exception des 40 guides et des 1,400 hommes employés à monter et descendre les canots, les gens reçoivent la moitié de leur argent effectif; tout le reste des gages, et aussi la deuxième moitié des employés ci-dessus, est payé en marchandises, dont la vente au Grand-Portage donne un bénéfice de 50 p. 100.

« L'espèce de marchandise importée pour cette traite et pour cette valeur de 354,000 livres ci-dessus mentionnée, se compose de couvertures de laine, de gros draps, de rubans de fil et de laine de diverses couleurs, de vermillon, de bracelets de porcelaine, d'ornements d'argent, de fusils, de plomb, de poudre, et surtout de rhum. Au fort du Détroit, ces articles sont vendus trois fois le prix courant de Montréal; au fort Michillimackinak, quatre fois; au Grand-Portage huit fois; au lac Win-

font vendre le rhum, les couvertures et les ornements. En 1791, il y avait neuf cents des employés de la compagnie qui lui devaient plus que le produit de dix à quinze années de leurs gages à venir. »

Lord Selkirk, qui a publié une curieuse brochure sur le commerce des pelleteries en Amérique (1), confirme les assertions du comte Andriani, et ajoute quelques détails qui font connaître le complément du système de la compagnie du Nord-Ouest : « Quand un employé, dit-il, commence à manifester le goût de la dépense, on lui accorde un crédit illimité, jusqu'à ce qu'il soit considérablement endetté envers la compagnie. Dès ce moment, il devient l'esclave de ses patrons, qui font de lui ce qu'ils veulent. Pour endetter ses agents, la compagnie trouve de grandes facilités dans l'usage où elle est de suivre, pour l'argent, un cours particulier qui lui donne la moitié de sa valeur légale. Les hommes enrôlés à Montréal ont des gages calculés suivant le cours réel; mais chaque objet que leur vend la compagnie est coté suivant le *cours nord-ouest*. Un employé a-t-il besoin d'un ustensile ou de comestibles, on lui en dit le prix, et il le calcule d'après les

tés à un prix exorbitant, comme leurs créanciers n'étaient soumis à aucune autorité légale, ils confisquaient les fourrures des sauvages, ou les maltraitaient jusqu'à ce qu'ils eussent livré toute leur récolte de pelleteries. Les traitants préludaient toujours aux échanges par le don de quelques bouteilles de rhum; et lorsque les Indiens étaient ivres, on devine que ces fripons avaient bon marché de leurs pratiques, quand toutefois ils ne leur volaient pas, purement et simplement, leurs ballots de fourrures. Les libéralités intéressées des Anglais en liqueurs spiritueuses eurent pour résultat d'abrutir et de décimer les sauvages du Canada; si bien que le parlement britannique fut obligé d'intervenir, pour couper court à cette espèce d'assassinat organisé. On proposa d'abolir la vente des boissons alcooliques aux Indiens, et l'on en référa aux deux compagnies, pour prendre leur avis. La compagnie de la baie d'Hudson, plus morale que sa concurrente, adhéra à ce projet; mais la compagnie du Nord-Ouest s'y opposa formellement; et comme elle était la plus forte, son opinion prévalut. En conséquence, ses agents continuèrent à empoisonner les indigènes.

L'audace et l'immoralité des employés de la compagnie du Nord-Ouest ne firent que s'accroître par le succès. Pour neutraliser la concurrence de la compagnie de la baie d'Hudson, il n'est pas de moyens criminels qu'ils ne missent en œuvre. Ils ne reculaient même pas devant le meurtre de leurs rivaux, et leurs forfaits trouvaient dans les tribunaux de Montréal, composés, en grande partie, de leurs patrons, une scandaleuse impunité. Le comte Selkirk énumère un grand nombre de faits qui montrent des agents de la baie d'Hudson dévalisés, maltraités et même tués par des employés de la compagnie canadienne. Malheur aux Indiens qui ôtaient leur pratique aux agents de la compagnie du Nord-Ouest pour la donner à leurs concurrents: ils étaient sûrs d'être cruellement punis de leur imprudente résolution; malheur surtout aux employés du Nord-Ouest qui passaient dans le camp ennemi! ils ne tardaient pas à trouver la mort sous la hache ou le pistolet de leurs anciens chefs. Un jour de l'année 1800, un jeune homme nommé Labau s'enfuit de la tente de son maître, et va prendre du service chez un employé de la compagnie de la baie d'Hudson. Aussitôt le sieur Frédéric Shultz, son maître, se rend à l'établissement de son rival, somme Labau de rentrer sous son toit, et, sur son refus, le frappe d'un coup mortel. C'est là un fait entre mille. Nous pourrions en citer beaucoup d'autres qui rempliraient nos lecteurs d'étonnement et d'horreur, et qui montreraient combien ces mots: *Commerce des fourrures*, rappellent de barbarie et de sang versé.

Les intérêts de la compagnie de la baie d'Hudson souffraient singulièrement de cette concurrence *per fas et nefas*. Pour activer le zèle de ses agents, cette association eut l'heureuse idée de les intéresser dans ses ventes. Cette mesure inspira plus d'audace et de courage aux employés des factoreries, et le commerce de la baie d'Hudson reprit quelque activité; mais la compagnie du Nord-Ouest n'en resta pas moins puissante et redoutable. Cette dernière, pour réaliser de plus gros bénéfices, donnait ordre à ses agents de battre le pays, d'aller au-devant des sauvages et de trafiquer même pendant l'été; ce qui engageait les Indiens à chasser durant la saison où les animaux nourrissent leurs petits. La compagnie de la baie d'Hudson, au contraire, prescrivait à ses employés d'attendre les sauvages dans les factoreries, et comme ceux-ci faisaient leurs voyages pendant la belle saison, ils ne chassaient que l'hiver, et ne pouvaient porter aux établissements de la baie d'Hudson que la moitié des approvisionnements recueillis par les agents du Nord-Ouest. La compagnie canadienne dépeuplait ainsi le pays d'animaux à fourrures, en détruisant les femelles au moment de la gestation et de l'allaitement. Mais que lui importait? Elle voulait s'enrichir promptement, et s'inquiétait peu de l'avenir.

Pendant que l'Amérique du Nord était exploitée dans sa partie septentrionale et orientale par les commerçants français et anglais, les Russes mettaient à contribution, dans le même but com-

« Les 88,000 liv. sterling produites à Londres par la vente de ces pelleteries, comparées avec les 2,776,000 livres de France pour les frais, établiraient pour la compagnie une perte de près de 600,000 livres tournois. Mais voici le secret :

« Les gages des hommes employés comme il est dit ci-dessus, ne sont réels que sur le papier; car, à l'exception des 40 guides et des 1,400 hommes employés à monter et descendre les canots, les gens reçoivent la moitié de leur argent effectif; tout le reste des gages, et aussi la deuxième moitié des employés ci-dessus, est payé en marchandises, dont la vente au Grand-Portage donne un bénefice de 50 p. 100.

« L'espèce de marchandise importée pour cette traite et pour cette valeur de 354,000 livres ci-dessus mentionnée, se compose de couvertures de laine, de gros draps, de rubans de fil et de laine de diverses couleurs, de vermillon, de bracelets de porcelaine, d'ornements d'argent, de fusils, de plomb, de poudre, et surtout de rhum. Au fort du Détroit, ces articles sont vendus trois fois le prix courant de Montreal; au fort Michillimackinak, quatre fois; au Grand-Portage huit fois; au lac Win- font vendre le rhum, les couvertures et les ornements. En 1791, il y avait neuf cents des employés de la compagnie qui lui devaient plus que le produit de dix à quinze années de leurs gages à venir. »

Lord Selkirk, qui a publié une curieuse brochure sur le commerce des pelleteries en Amérique (1), confirme les assertions du comte Andriani, et ajoute quelques détails qui font connaître le complément du système de la compagnie du Nord-Ouest : « Quand un employé, dit-il, commence à manifester le goût de la dépense, on lui accorde un crédit illimité, jusqu'à ce qu'il soit considérablement endetté envers la compagnie. Dès ce moment, il devient l'esclave de ses patrons, qui font de lui ce qu'ils veulent. Pour endetter ses agents, la compagnie trouve de grandes facilités dans l'usage où elle est de suivre, pour l'argent, un cours particulier qui lui donne la moitié de sa valeur légale. Les hommes enrôlés à Montréal ont des gages calculés suivant le cours réel; mais chaque objet que leur vend la compagnie est coté suivant le *cours nord-ouest*. Un employé a-t-il besoin d'un ustensile ou de comestibles, on lui en dit le prix, et il le calcule d'après les

[redacted]

établissement n'était pas
ongue existence. Durant
rre des États-Unis contre
agne, il fut attaqué et
glais de la compagnie du
l fut, à la paix, restitué
, pour redevenir, un peu
session anglaise.
e ceci se passait à l'occi-
gnes Rocheuses, a com-
rd-Ouest, pressée, d'un
npagnie de la baie d'Hud-
plus active, de l'autre,
ds des États-Unis, voyait
spérité. Elle devint peu
itable; et, craignant un
ésastreux, elle consentit
son ancienne rivale. En-
e coalition termina les
vaient si longtemps mis
leux associations. Ce fut
de la baie d'Hudson qui
. La réunion eut lieu en
énomination générale de
la baie d'Hudson pour le
pelleteries (*Hudson's*
ny).
us croyons l'avoir déjà
nie de la baie d'Hudson
maine de 3,700,000 mil-
, comme on voit, un vé-

ux établissements sont
ie de James; on compte
gorie le fort Albany, le
t la factorerie du Maine
nptoir de Severn est bâti
de la grande rivière du
fort d'York, quartier gé-
pagnie et principal dé-
es, s'élève sur le fleuve
ne direction plus septen-
ve le fort Churchill. La
ède encore d'autres éta-
rmi lesquels nous cite-
r Brunswick et le comp-
dans la partie sud et vers
u Haut-Canada; le fort
r le lac Athapeskow; le
sur la Colombia, à quel-
l'ancien fort Astoria. On
stes anglais sur les bords
eg, Supérieur, Methye,
rivières Assinipoil, Sas-
Iackenzie. Ces établisse-
stent, pour la plupart, qu'en une maison palissadée. Le fort d'York est le plus considérable et le plus solidement construit. Il se compose de plusieurs bâtiments réunis, à deux étages, et se terminant par des terrasses couvertes de zinc. Les officiers habitent une partie du *square;* le reste est abandonné aux employés subalternes et aux pelleteries. Toute la factorerie est entourée d'une palissade de vingt pieds de haut. On a construit une plate-forme qui s'étend depuis le fort jusqu'à la jetée qui borde le fleuve. Cette esplanade, dont la destination est de faciliter l'entrée et la sortie des paquets de pelleteries, est l'unique promenade des employés pendant toute la durée de l'été, à cause des marais qui s'étendent tout autour du comptoir (1).

L'organisation actuelle de la compagnie de la baie d'Hudson peut être exposée en quelques mots. Son capital est divisé en autant d'actions que de propriétaires. Les chefs, ou facteurs, qui résident en Amérique, portent le titre d'*associés* ou de *partners;* ceux d'entre eux qui dirigent des comptoirs ont un huitième d'action ou 25,000 francs par an. Les agents d'un rang inférieur n'ont que la moitié de ce salaire.

L'assemblée générale annuelle des principaux agents se réunit à York, dans le Haut-Canada. On y traite toutes les affaires de la compagnie, et on y arrête les comptes de l'année.

La compagnie a environ mille personnes à son service. Elle est investie d'une autorité absolue sur ses agents, d'un droit illimité de vie et de mort sur tous les individus placés sous sa dépendance. Les chefs peuvent diminuer, augmenter ou supprimer les salaires des employés qui leur obéissent, fixer le prix des objets de consommation et des pelleteries. Cette latitude leur permet de réaliser sur la vente des marchandises d'Europe à leurs agents, ou aux Indiens, un bénéfice qui s'élève souvent à plus de 300 pour 100.

Telle est l'omnipotence de cette association de marchands, qu'elle peut même posséder ouvertement et légalement des

(1) *Voyage de Franklin à la rivière de la Mine de Cuivre*; t. I, p. 37 de l'édition anglaise.

mercial, les immenses régions qui s'étendent depuis la chaîne de l'Oural jusqu'au Kamtchatka. En 1745, ils prirent possession des îles Kouriles; ils y trouvèrent un animal dont la fourrure précieuse leur promettait des profits certains et considérables: c'était la loutre de mer. Les premières pelleteries de ce genre trouvèrent en Chine un débouché assuré, et s'y vendirent à des prix énormes. Bientôt, cependant, les contrées d'où les Russes tiraient leurs fourrures ne pouvant plus suffire à la consommation des marchés asiatiques, ce peuple s'établit sur le continent voisin, et y fonda des établissements commerciaux, sans que les compagnies du Canada et de la baie d'Hudson s'en doutassent. Pendant son dernier voyage dans l'océan Pacifique, l'illustre Cook reconnut que les côtes nord-ouest du Nouveau-Monde étaient occupées par des colonies moscovites qui en tiraient de grandes quantités de pelleteries de qualité supérieure. C'était là comme une nouvelle mine d'or découverte en Amérique. L'Angleterre et les États-Unis voulurent en avoir leur part. Dès l'année 1792, vingt et un bâtiments de ces deux nations naviguaient le long de ce littoral, et trafiquaient avec les indigènes. Les traitants parcouraient [redacted]

La compagnie du Nord-Ouest avait aussi trouvé des rivaux entreprenants dans les citoyens des États-Unis. Dès la déclaration d'indépendance des colonies anglo-américaines, des aventuriers de cette république avaient commencé le trafic des pelleteries avec les Indiens des contrées explorées par les agents de la compagnie canadienne. Un négociant de New-York, M. Jacob Astor, qui s'était enrichi dans ces expéditions, chercha à créer une grande association pour donner un but grandiose et national à ce commerce. Après plusieurs années passées en négociations infructueuses, il obtint du gouvernement de l'Union l'autorisation de former une compagnie qui, sous le nom de *compagnie Américaine des pelleteries*, et avec un capital d'un million de dollars, centraliserait les opérations des traitants. Cette concession avait eu lieu en 1809. M. Astor voulait fonder un établissement permanent sur les bords de la Colombia, qui se jette dans l'océan Pacifique sur la côte nord-ouest du continent américain. Dès 1810, deux expéditions, une par mer, l'autre par terre, se dirigeaient, par son ordre, vers l'ouest des montagnes Rocheuses; ces expéditions réussirent, non toutefois sans que plusieurs [redacted]

[redacted]

rures. Mais cet établissement n'était pas destiné à une longue existence. Durant la seconde guerre des États-Unis contre la Grande-Bretagne, il fut attaqué et pris par les Anglais de la compagnie du Nord-Ouest. Il fut, à la paix, restitué aux Américains, pour redevenir, un peu plus tard, possession anglaise.

Pendant que ceci se passait à l'occident des montagnes Rocheuses, a compagnie du Nord-Ouest, pressée, d'un côté, par la compagnie de la baie d'Hudson, devenue plus active, de l'autre, par les marchands des États-Unis, voyait décliner sa prospérité. Elle devint peu à peu plus traitable; et, craignant un résultat final désastreux, elle consentit à négocier avec son ancienne rivale. Enfin une tardive coalition termina les hostilités qui avaient si longtemps mis aux prises les deux associations. Ce fut la compagnie de la baie d'Hudson qui absorba l'autre. La réunion eut lieu en 1821, sous la dénomination générale de *Compagnie de la baie d'Hudson pour le commerce des pelleteries* (*Hudson's bay fur Company*).

Ainsi que nous croyons l'avoir déjà dit, la compagnie de la baie d'Hudson s'attribue un domaine de 3,700,000 milles carrés. C'est, comme on voit, un véritable empire.

Ses principaux établissements sont situés sur la baie de James; on compte dans cette catégorie le fort Albany, le fort du Moose et la factorerie du Maine oriental. Le comptoir de Severn est bâti à l'embouchure de la grande rivière du même nom. Le fort d'York, quartier général de la compagnie et principal dépôt des fourrures, s'élève sur le fleuve Nelson. Dans une direction plus septentrionale on trouve le fort Churchill. La compagnie possède encore d'autres établissements, parmi lesquels nous citerons le comptoir Brunswick et le comptoir Frederick, dans la partie sud et vers les frontières du Haut-Canada; le fort Chippewyan, sur le lac Athapeskow; le fort Vancouver, sur la Colombia, à quelque distance de l'ancien fort Astoria. On voit aussi des postes anglais sur les bords des lacs Winnipeg, Supérieur, Methye, Buffalo, et des rivières Assinipoil, Saskatchawan et Mackenzie. Ces établissements ne consistent, pour la plupart, qu'en une maison palissadée. Le fort d'York est le plus considérable et le plus solidement construit. Il se compose de plusieurs bâtiments réunis, à deux étages, et se terminant par des terrasses couvertes de zinc. Les officiers habitent une partie du *square*; le reste est abandonné aux employés subalternes et aux pelleteries. Toute la factorerie est entourée d'une palissade de vingt pieds de haut. On a construit une plate-forme qui s'étend depuis le fort jusqu'à la jetée qui borde le fleuve. Cette esplanade, dont la destination est de faciliter l'entrée et la sortie des paquets de pelleteries, est l'unique promenade des employés pendant toute la durée de l'été, à cause des marais qui s'étendent tout autour du comptoir (1).

L'organisation actuelle de la compagnie de la baie d'Hudson peut être exposée en quelques mots. Son capital est divisé en autant d'actions que de propriétaires. Les chefs, ou facteurs, qui résident en Amérique, portent le titre d'*associés* ou de *partners*; ceux d'entre eux qui dirigent des comptoirs ont un huitième d'action ou 25,000 francs par an. Les agents d'un rang inférieur n'ont que la moitié de ce salaire.

L'assemblée générale annuelle des principaux agents se réunit à York, dans le Haut-Canada. On y traite toutes les affaires de la compagnie, et on y arrête les comptes de l'année.

La compagnie a environ mille personnes à son service. Elle est investie d'une autorité absolue sur ses agents, d'un droit illimité de vie et de mort sur tous les individus placés sous sa dépendance. Les chefs peuvent diminuer, augmenter ou supprimer les salaires des employés qui leur obéissent, fixer le prix des objets de consommation et des pelleteries. Cette latitude leur permet de réaliser sur la vente des marchandises d'Europe à leurs agents, ou aux Indiens, un bénéfice qui s'élève souvent à plus de 300 pour 100.

Telle est l'omnipotence de cette association de marchands, qu'elle peut même posséder ouvertement et légalement des

(1) *Voyage de Franklin à la rivière de la Mine de Cuivre*; t. I, p. 37 de l'édition anglaise.

esclaves. C'est là un fait incroyable, mais malheureusement trop réel : *L'esclavage existe dans tous les domaines de la compagnie*. Le prix d'un Indien varie de dix à vingt couvertures ; les femmes valent un peu plus. La facilité des ventes d'esclaves et l'appât du gain font commettre aux Indiens les actes les plus révoltants : on a vu des pères vendre leurs fils pour quelques vêtements ou quelques oripeaux (1).

Quant aux simples engagés, ils reçoivent un salaire annuel de 375 à 425 francs. Leur engagement est de cinq ans. Ils sont soumis à une discipline toute militaire, à ce point que le moindre délit d'insubordination est puni de mort.

Dans ces dernières années, la compagnie a fondé sur la rivière Rouge un établissement pour ses employés retirés. En 1833, cet asile comptait déjà 3,070 habitants. Le pays environnant est fertile, et pourvoit à une partie des besoins de cette petite colonie, qui se procure le reste par échanges avec les sauvages. En somme, ces invalides du commerce des fourrures ne sont pas malheureux. Seulement, ils sont obligés de se tenir constamment en garde contre les attaques des Indiens Sioux, dont la férocité [redacted]

bateau à vapeur. Tous ces bâtiments sont armés en guerre. Enfin, elle a créé aux îles Sandwich un établissement où sa petite marine peut se ravitailler et se réfugier, en cas de besoin.

La compagnie expédie par la baie d'Hudson les fourrures provenant des forts d'York et du Moose ; la récolte faite à la Grande-Rivière et autres postes intérieurs s'embarque au Canada, et celle qui se fait sur les bords de la Colombia, dans l'océan Pacifique. Le tout est dirigé sur Londres.

Dans certaines localités, notamment dans le district de Cumberland-House, sur les bords du Saskatchawan, la peau de castor forme la base de tout le système commercial : trois martres valent une peau de castor ; huit rats musqués, ou un lynx, sont payés de même ; un renard blanc ou une loutre s'échange contre deux castors ; un renard noir et un ours noir contre quatre peaux. On apprécie d'après la même base les objets venant d'Europe : un couteau de boucher vaut un castor ; une couverture de laine, huit ; un fusil, quinze. Au commencement de l'automne, on livre à crédit aux chasseurs indiens les vêtements et les munitions dont ils ont besoin, et ils payent [redacted]

[redacted]

Ours.	7,451
Hermines.	491
Pêcheurs.	5,296
Renards rouges, blancs, argentés, etc.	9,937
Lynx.	14,255
Martres.	64,490
Putois.	25,100
Loutres.	22,303
Ratons.	713
Cygnes.	7,918
Loups.	8,484
Wolverines.	1,571

Quoique la compagnie de la baie d'Hudson réalise encore d'assez beaux bénéfices, eu égard au chiffre de ses affaires, elle est, néanmoins, en décadence. Les quatre comptoirs qu'elle possédait en 1712 étaient alors estimés 103.514 liv. sterling, avec un capital de 100,000 livres. La valeur de ses propriétés a diminué depuis cette époque. En 1812, elle n'était estimée que 150,000 livres sterling, et depuis lors, elle a été en décroissant (1).

On doit dire, à l'honneur de la compagnie de la baie d'Hudson, qu'elle a toujours favorisé les efforts des voyageurs qui se proposaient de parcourir le nord du continent américain, et que cette assistance a contribué à amener des découvertes importantes. Ce fut par ordre de cette compagnie que Samuel Hearne entreprit son voyage à la mer Polaire. Il partit à pied, le 6 novembre 1769, du fort du Prince de Galles, sur la rivière Churchill (2), et marcha résolument au nord-ouest. Mais, ses vivres etant épuisés, et le froid étant devenu intolérable, il revint à son point de départ. Le 23 février 1770, il se mit de nouveau en campagne avec quelques Indiens qui devaient lui servir de guides. Le trajet fut des plus pénibles. Les voyageurs trouvaient difficilement les aliments les plus indispensables (3). Tant de fatigues, tant de misères, furent sans résultat. Il fallut encore retourner à la factorerie sans avoir rien découvert. Toutefois Hearne n'avait pas renoncé à son projet. Il partit une troisième fois, le 7 décembre 1770, et le 13 juillet de l'année suivante il découvrit la rivière de la Mine de Cuivre. Il affirma avoir aperçu la mer à l'embouchure de cette rivière, et revint après avoir exploré une étendue considérable de pays au nord de l'Amérique.

C'est aussi à la compagnie qu'on est redevable du succès du voyage du capitaine Franklin dans les mêmes régions. Ce voyage s'exécuta de 1819 à 1822. L'imagination s'épouvante à l'idée de toutes les tortures que Franklin et ses compagnons d'aventures eurent à subir dans les parages voisins de la mer Polaire. Complétement privés d'aliments, ils durent se nourrir, pendant plusieurs semaines, d'os calcinés, de viande de renne putréfiée et dédaignée par les loups, de mousse d'Islande, et de cette herbe spongieuse qui occasionne de si violentes douleurs d'estomac et d'intestins. Ils en vinrent jusqu'à dévorer leurs vieux souliers, des culottes de peau et des fourreaux de fusil en cuir. Deux Canadiens furent assassinés par un de leurs camarades qui, après s'être rassasié de leur chair encore palpitante, en fit manger au docteur Richardson, lui disant que c'était de la viande d'ours noir. Ayant acquis la certitude du crime, le docteur brûla la cervelle au meurtrier. Enfin, après avoir été à deux doigts de la mort, après avoir vu périr de faim et de froid autour de lui plusieurs de ses serviteurs, le capitaine Franklin revint au principal comptoir de la compagnie de la baie d'Hudson. Il avait parcouru un espace de 5,550 milles par terre et exploré une portion encore inconnue du littoral nord de l'Amérique continentale.

(1) *Histoire financière de l'empire britannique*, par Pablo de Pebrer, traduction de M. Jacobi, t. II.

(2) Le fort du prince de Galles est par 58° 47' de latitude nord, et 94° 7' de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich.

(3) « Nous avions quelquefois trop, dit Hearne dans sa relation, rarement assez, souvent trop peu, et fréquemment nous n'avions rien du tout. Nous avons passé plusieurs fois deux jours et deux nuits, et deux fois plus de trois jours, sans manger. Une fois, nous avons été près de sept jours sans avoir d'autre nourriture que quelques fruits sauvages, de l'eau, des morceaux de vieux cuir et des os brûlés. »

Nous avons reproduit ce passage pour montrer ce que c'est que la vie de voyageur ou de chasseur dans ces tristes contrées.

La compagnie prêta également une généreuse assistance au capitaine Back, qui, dans son voyage exécuté en 1834-1835, découvrit au milieu des régions arctiques la Terre du roi Guillaume IV. En 1838, le gouverneur de la baie d'Hudson chargea deux agents de la compagnie, MM. Dease et Simpson, de compléter l'exploration des côtes américaines sur la mer Polaire. Ces voyageurs découvrirent une grande terre qu'ils nommèrent *Terre de Victoria*.

La compagnie du Nord-Ouest n'est pas restée en arrière de sa rivale sous ce rapport. Elle fit reconnaître par ses agents les rivières et les lacs nombreux situés au nord de la chaîne de hautes montagnes qui sépare les eaux du Mississipi et du Missouri de celles qui coulent vers le nord et l'est, à peu de distance des montagnes Pierreuses. Dans l'été de l'année 1789, Mackenzie, l'un des actionnaires de cette compagnie, partit du fort Chippewyan, situé sur le bord méridional du lac des Montagnes, à 58° 40' latitude nord et 110° 30' longitude ouest. Après avoir traversé le lac que nous venons de désigner, et atteint la rivière et le lac de l'Esclave, il arriva à l'embouchure d'un cours d'eau, [redacted]

la chaîne des montagnes Rocheuses. La compagnie russe qui monopolisait ce commerce était naguère en pleine prospérité. On évaluait ses profits à 300 pour 100, tous frais déduits. Elle entretenait aussi des chasseurs et des agents sur les îles de l'archipel de Behring et dans le Kamtchatka. Les îles Kouriles lui fournissaient les plus belles loutres de mer. Ces îles, un moment dépeuplées par les chasseurs, ont vu reparaître de nombreuses tribus d'animaux à fourrures. La loutre de mer y est beaucoup plus belle que sur le continent américain. Elle est aussi plus recherchée, et se vend quelquefois, sur les lieux mêmes, de six à sept cents roubles la pièce. Cette espèce de fourrure était extrêmement recherchée en Chine, où on la vendait à des prix fabuleux; aujourd'hui elle est moins demandée dans ce pays, mais elle conserve toujours en Russie un débit assuré, et elle y trouve même des acheteurs empressés (1).

Ne pouvant venir à bout de ces rivaux, la compagnie de la baie d'Hudson a tout simplement pris à bail, en 1842, moyennant une somme annuelle de 130,000 à 200,000 francs, les établissements russes de l'Amérique. Une exception a été stipulée pour l'île de [redacted]

[redacted]

steam-boats dans ces pays sauvages paraît avoir produit parmi les tribus indiennes une surprise mêlée d'effroi. Familiarisées aujourd'hui avec les *navires à feu*, les populations riveraines apportent aux trafiquants de riches cargaisons de fourrures.

D'autres associations moins importantes se sont formées dans la république de l'Union pour la poursuite du même commerce. Une des plus renommées dans cette catégorie est celle dite compagnie d'Ashley. Elle a son siége à Saint-Louis, et fait d'actifs échanges avec les Indiens. La sagacité, l'audace et le courage de M. Ashley, sont l'objet d'une admiration générale dans toute la région de l'Ouest. Ses exploits et ses aventures font le sujet d'une foule d'anecdotes intéressantes que se plaisent à raconter les chasseurs dans cette partie de l'Amérique (1).

Une autre compagnie, formée en 1831 à New-York, et se composant de cent cinquante associés, sous la direction du capitaine américain Bonneville, a lancé ses agents dans des pays encore à peu près inconnus, et tire de grandes quantités de pelleteries de la zone comprise entre les montagnes Rocheuses et le littoral de la Haute-Californie.

Ainsi presque toute l'Amérique septentrionale est mise à contribution pour alimenter de fourrures les marchés des deux mondes. L'immense étendue comprise entre le Mississipi et l'océan Pacifique, les montagnes et les forêts qui couvrent le continent depuis l'océan Glacial arctique jusqu'au golfe du Mexique, sont parcourues, sillonnées, battues dans tous les sens par des détachements de traitants et de chasseurs. Chaque cours d'eau quelque peu important, depuis la Colombia jusqu'au Rio-del-Norte, et depuis le Mackenzie jusqu'au Colorado, est visité, de sa source à son confluent, par des aventuriers qui pourchassent les castors dans leurs plus secrets asiles. On peut dire qu'il n'y a plus maintenant un seul coin de terre, dans toute cette immense région, qui ait échappé aux investigations des Anglo-Américains.

L'existence des postes anglais dans le territoire de l'Orégon, et la présence des bâtiments de la compagnie de la baie d'Hudson dans ces parages, ont donné à la côte nord-ouest de l'Amérique une importance commerciale qu'elle n'avait jamais eue. Pour faire connaître la manière dont se fait le commerce des pelleteries avec les sauvages de cette côte, nous citerons quelques détails contenus dans les *Avis divers* publiés par ordre du gouvernement français. On remarquera avec quelle facilité et pour quels objets de mince valeur on obtient des indigènes les fourrures les plus précieuses.

Parmi les objets dont se compose le chargement d'un navire destiné pour la côte nord-ouest, on indique, outre les couvertures de laine, les draps grossiers, la flanelle, les mouchoirs, les bas, les gants, les souliers, les fusils et les munitions de chasse : gibernes, casse-têtes, haches, scies, hameçons, faïence commune, canifs, aiguilles, boutons de nacre, miroirs, pots de fer et de fer-blanc, vermillon, sifflets de diverses grandeurs, verroterie de couleurs variées, riz, mélasse. Au sujet de ce dernier article, on lit dans la publication officielle un détail assez curieux : « *On mêle ordinairement un quart de mélasse avec un quart d'eau de mer ; mais*, ajoute le rédacteur délégué par le ministre, *on doit éviter d'être vu par les Indiens en faisant ce mélange.* » Telle est la bonne foi européenne envers les indigènes d'Amérique.

Pour plusieurs belles peaux de loutres de mer d'un grand prix on donne un panier de riz, un baquet de rhum ou de mélasse délayée avec de l'eau de mer, deux poignées de tabac en feuilles, douze pierres à fusil, douze cartouches, douze balles, quatre ou cinq petits paquets de vermillon. Pour une malle de Chine garnie de méchants clous dorés et coûtant 32 francs 50 centimes, un marchand anglais a obtenu une peau de loutre de mer valant en Angleterre de 250 à 300 francs. Cinq belles peaux de castor ne coûtent qu'une seule couverture de laine. On peut juger, d'après cela, de l'importance des bénéfices produits par ce commerce.

Les exportations de fourrures des États-Unis se dirigent presque en to-

(1) *Silliman's journal* for January 1834.

talité sur Londres, qui, recevant d'un autre côté les approvisionnements de la compagnie de la baie d'Hudson, se trouve ainsi être l'entrepôt principal du commerce général des pelleteries. On envoie cependant quelques ballots en Chine et à Hambourg. Les États-Unis font aussi au Mexique quelques exportations de loutre, de *nutria* et de laine de vigogne. Un petit nombre d'expéditions partent de Baltimore, de Philadelphie et de Boston; mais la plus grande partie se fait par New-York, en destination pour Londres, d'où une portion est envoyée à Leipsick. C'est de cette dernière ville que les fourrures d'Amérique sont réparties ensuite entre les divers marchés européens.

Les États-Unis tirent de l'Amérique méridionale des peaux de *nutria*, de vigogne, de chinchilla et de daim. Ils importent aussi des peaux de phoque des îles Lobos, près de l'embouchure du Rio-de-la-Plata, des castors et des loutres de Santa-Fé.

Le nord de l'Europe fournit, comme on sait, d'assez grands approvisionnements de fourrures de qualité inférieure. Mais cette partie du globe est la moins importante pour ce commerce. C'est l'Amérique qui est la source la plus abondante où commencent à se dépeupler d'animaux à fourrures. Déjà les castors, autrefois si nombreux dans le nord de l'Amérique, ne se rencontrent plus qu'en petits détachements, sur le bord des rivières les plus lointaines. Les autres animaux, si longtemps et si cruellement décimés, sont devenus aussi plus rares. Nul doute que, dans un certain nombre d'années, les trafiquants américains, dégoûtés par les fatigues inutiles qu'ils s'imposeront pour recueillir, comme jadis, de grandes masses de pelleteries, ne renoncent à ce pénible et dangereux métier. M. Montgommery-Martin assure même que déjà les Indiens des pays qui avoisinent la baie d'Hudson, ne trouvant plus dans la chasse et le commerce des fourrures les bénéfices qu'ils y trouvaient autrefois, cherchent dans la pêche une existence plus facile et plus sûre. On a même été jusqu'à conseiller à la compagnie de la baie d'Hudson de renoncer à une branche de commerce qui menace de devenir insignifiante, et de se livrer à l'exploitation agricole du nord de l'Amérique.

Maintenant que nous avons fait connaître la physionomie morale des contrées les plus septentrionales du continent américain, et raconté la seule histoire qui constitue les annales de ces popula-

[redacted]

deux sections. Les deux provinces sont, en effet, trop différentes l'une de l'autre sous le rapport du climat, des productions, de la population, et au point de vue historique, pour qu'on puisse sans inconvénient les comprendre dans le même cadre descriptif.

HAUT-CANADA. Le Haut-Canada est situé entre les 41°47' et 49° de latitude nord, et s'étend à l'ouest à partir du 74me degré de longitude à l'occident du méridien de Greenwich. Il est borné, au sud, par les États-Unis; au nord, par le territoire de la baie d'Hudson et la rivière Ottawa; à l'est, par le Bas-Canada; à l'ouest, ses limites sont difficiles à déterminer : on peut dire qu'elles sont marquées par les sources des différents cours d'eau qui tombent dans le lac Supérieur.

Cette province est divisée en onze districts, vingt-six comtés et six cantons comprenant ensemble deux cent soixante-treize *townships*, indépendamment de quelques vastes étendues de terrain réservées à la couronne, et d'une portion de territoire abandonnée aux Indiens. La superficie totale de la province peut être évaluée, en chiffres ronds, à 141,000 milles carrés.

Cette vaste portion des colonies britanniques occupe la rive nord du fleuve Saint-Laurent depuis la Pointe-au-Baudet jusqu'au lac Ontario, les bords septentrionaux de ce lac et du lac Érié jusqu'au Saint-Clair, enfin ceux de la partie du fleuve qui réunit le Saint-Clair au lac Huron. Le sol, par sa fécondité, sa variété et les qualités qui le rendent propre à toute espèce de culture, peut soutenir la comparaison avec les terrains les plus riches de tout le Nouveau-Monde.

On conçoit que l'aspect d'une province aussi étendue est trop varié pour qu'on puisse en donner une idée exacte en quelques lignes. Des milliers de cours d'eau, entrecoupés par des chutes formidables ou par des cascades brillantes; des lacs dont le regard ne peut embrasser les rivages; d'immenses forêts, dont le bruit de la cognée trouble de temps en temps le majestueux silence; des marais à perte de vue; dans un certain rayon, des campagnes merveilleusement cultivées, des fermes en grand nombre, des villages aux rues droites et propres; au milieu de ce panorama grandiose, le Saint-Laurent avec ses cataractes mugissantes, ses rapides effrayants, ses îles si nombreuses et si pittoresques, et les mers d'eau douce qu'il traverse, voilà ce qui se présente confusément à la mémoire du voyageur après qu'il a parcouru le Haut-Canada.

Dans cette province il n'existe pas, à proprement parler, de montagnes. La seule chaîne de hauteurs que l'on puisse citer est celle qui commence à la baie de Quinté, suit la rive nord du lac Ontario jusqu'à son extrémité occidentale, et se dirige ensuite à l'est jusqu'à la rivière de Niagara. Les Canadiens font à cette série de collines l'honneur du nom de *montagnes*, quoique l'élévation moyenne de ce plateau n'excède pas cent pieds anglais, et que les sommets les plus remarquables aient à peine 300 pieds. Malgré sa grande étendue, cet accident de terrain n'est pas de nature à jeter une grande variété dans l'aspect général de la province. Suivant l'observation de Talbot, les sites intéressants qui existent des deux côtés de la chaîne ne peuvent s'apercevoir à distance, à cause de l'épais rideau de forêts qui les cache; un aéronaute pourrait seul les passer en revue du haut de son ballon.

Le Haut-Canada n'est pas moins bien arrosé que la province voisine. Mais les bords de ses nombreux cours d'eau sont loin d'être aussi peuplés; par suite, leur aspect est moins varié. L'Ottawa ou Grande-Rivière, qui se jette dans le Saint-Laurent, à 30 milles à l'ouest de Montreal, est navigable depuis son embouchure jusqu'à sa source, tant son lit est profond et large. La Trent prend naissance dans le lac Rivière, et, après un cours de plus de 100 milles, se rend dans la baie de Quinté. L'Ouse tombe dans le lac Erié, à 40 milles de son extrémité orientale; cette belle rivière est navigable pour de petites embarcations jusqu'à la distance de plus de 50 milles; sur ses rives s'étendent de magnifiques *prairies* qu'habitent les Indiens des Six-Nations. La Tamise prend sa source dans une partie du pays qui n'a pas encore été explorée; et après avoir serpenté l'espace de 200 milles, se décharge

dans le lac Saint-Clair. Ici comme sur les bords de l'Ouse, on voit de ces steppes fertiles qui se développent à perte de vue et dont la superficie est couverte d'herbes gigantesques. Cooper a merveilleusement décrit (1) ces plaines silencieuses que traversent de temps en temps de formidables troupeaux de bisons, et dont la surface mobile ressemble, quand elle est agitée par le vent, à un grand lac ou à une mer véritable. Le terrain qu'arrose la rivière dont nous venons de parler, fertilisé par des inondations annuelles et régulières, est d'une fécondité inépuisable, et peut être comparé aux campagnes de l'Ohio. Il produit une quantité presque incroyable de blé indien; mais il est trop riche pour le froment, l'avoine et autres espèces de céréales ordinaires. On y cultive avec un succès surprenant toutes les plantes potagères dont on peut trouver le débit dans le pays.

Nous passons sous silence une foule de petites rivières et de torrents qui sillonnent aussi le sol du Haut-Canada, et que les Américains, par un motif qu'on ne saurait guère expliquer, désignent sous le nom de *criques*.

L'extrémité méridionale de la province forme une péninsule séparée du [redacted]

les du Saint-Laurent jusqu'à sa jonction avec l'Ottawa, non loin de l'île de Montréal. — Les parties du Haut-Canada les plus civilisées et les mieux peuplées sont: 1° la vaste étendue comprise entre la ligne de démarcation des deux provinces et la baie de Quinté, étendue qu'on peut évaluer à 150 milles; 2° les bords du Niagara depuis Fort-George jusqu'à Queenston; 3° les environs de Sandwich et d'Amherstbourg. Les autres portions du territoire n'offrent qu'un commencement de colonisation, ou même sont complétement désertes. En général, la civilisation ne se fait sentir que là où la facilité des communications par eau a engagé les émigrants à s'établir.

Le Haut-Canada étant un pays encore neuf et colonisé d'hier, on pense bien qu'il n'y existe pas encore de villes considérables. York, ou Toronto, est la capitale. C'est une ville naissante, et qui ne compte guère encore que cinq ou six cents maisons, la plupart construites en bois; elle est, ou plutôt elle était le siége du gouvernement de la province, avant l'acte de réunion voté par le parlement britannique. Ses édifices publics sont la maison de l'ancien gouverneur, le bâtiment où la chambre d'assemblée tenait ses séances, une église et une prison. La po- [redacted]

sons et 6,000 habitants. Elle est aujourd'hui l'entrepôt général du commerce entre Montréal et les établissements situés sur les rives du lac et dans l'intérieur des terres. Elle est défendue par plusieurs forts et d'autres ouvrages qui en rendraient l'accès difficile à un ennemi quelconque.

Niagara ou Fort-George, autrefois Newark, mérite une mention particulière. Cette bourgade est située sur la rive occidentale du Saint-Laurent, à l'endroit où ce fleuve prend le nom de *Niagara :* sa position sur les bords de l'Ontario et à l'embouchure de la rivière dans ce lac lui donne une importance et des avantages qu'on s'expliquerait difficilement, si l'on ne considérait que le petit nombre de ses habitants; mais le voisinage immédiat de la frontière des États-Unis l'expose, en temps de guerre, aux attaques de la puissance limitrophe. En décembre 1813, au moment où cette petite ville semblait en pleine prospérité et en voie de progrès, un détachement américain, sous la conduite du général Mac-Clure, commandant de la milice de New-York, s'en empara, y mit le feu, et la détruisit de fond en comble (1). Niagara est sortie de ses cendres avec une rapidité surprenante. Sa population, qui en 1828 n'était que de 1,262 individus, s'élève aujourd'hui à environ 1,800. On y publie deux journaux hebdomadaires, ce qui prouve combien l'habitude des discussions politiques et le besoin de la presse périodique ont pénétré dans ce pays, grâce aux Anglais. Niagara était autrefois le siége du gouvernement du *Haut-Canada ;* mais le gouverneur Simcoe transporta sa résidence et la législature à York, dont il avait jeté les premiers fondements. Pour compléter ce que nous avons à dire de Fort-George, nous ajouterons que le port de cette ville, ou plutôt de ce village, offre toujours la scène la plus animée, par suite du départ et de l'arrivée des sloops, canots et bateaux à vapeur employés à la navigation du lac Ontario et du Saint-Laurent jusqu'à Prescott.

(1) Il est juste d'ajouter que cet acte de barbarie fut solennellement désapprouvé par le gouvernement de l'Union. Les Anglais, eux, ne se sont pas crus obligés de désavouer l'horrible incendie de Washington.

Queenston est située à sept milles de Niagara, au pied des hauteurs pittoresques auxquelles ce village a donné son nom. Le paysage qui l'entoure est éminemment romantique, et les vastes forêts qu'on aperçoit dans le lointain ajoutent à la beauté du tableau. Les hauteurs de Queenston sont célèbres dans les annales historiques du Canada : elles ont été le théâtre d'une bataille sanglante le 8 octobre 1812, et de la mort du général anglais Brock, tué à la tête de sa petite armée par une balle américaine. En souvenir de cet événement, les habitants de la province ont élevé un monument funéraire sur le lieu même où fut tué le chef des troupes britanniques.

Buffalo est un village populeux, assis sur les bords du lac Érié.

Amherstbourg, sur le rivage oriental de la rivière de Détroit, est une charmante petite ville entourée d'une campagne verdoyante.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération des villes du Haut-Canada, car nous ne trouverions plus à mentionner que des villages habités par quelques centaines d'individus.

Passons à la description de la province inférieure, description qui sera nécessairement très-rapide, malgré le grand nombre des objets qui mériteraient d'arrêter notre attention.

Bas-Canada. La province du Bas-Canada est située entre 45° et 52° de latitude nord, 57° 50' et 80° 6' de longitude à l'ouest de Greenwich. Ses limites sont : au nord, le territoire de la compagnie de la baie d'Hudson ou le Maine oriental; à l'est, le golfe de Saint-Laurent et une ligne tirée depuis l'Anse au Sablon, sur la côte du Labrador, jusqu'au 52me degré de latitude; au sud, le Nouveau-Brunswick et les provinces du Maine, de New-Hampshire, de Vermont et de New-York, appartenant à l'Union américaine; à l'ouest, les rivières Ottawa et Montréal.

La superficie totale du territoire de la province est estimée à 205,863 milles carrés, dont 3,200 sont occupés par les lacs, les rivières et les torrents qui arrosent ce pays; dans ce calcul ne sont compris ni le fleuve ni le golfe Saint-Laurent, qui couvrent ensemble une surface de près de 52,500 milles, la-

nous allons mentionner, se perd dans le Saint-Laurent, prend sa source à une grande distance, dans un vaste lac nommé Oskelanaio. Parmi les nombreux accidents qui entravent sa marche vers son embouchure, il faut citer l'admirable cataracte de Chawenegan, qui n'a pas moins de 150 pieds de haut (1), et qui emprunte au paysage environnant une physionomie toute particulière.

La rivière Saint-Anne est entrecoupée par des rapides sans nombre, et contient une prodigieuse quantité de poisson; mais comme c'est dans le voisinage des chutes et des rapides que les truites sont le plus abondantes, la pêche ne s'y fait pas sans danger.

La rivière de Jacques-Cartier, ainsi nommée parce que le navigateur français de ce nom hiverna à son embouchure dans le Saint-Laurent, est un des cours d'eau les plus curieux et les plus pittoresques du Bas-Canada. La hauteur extraordinaire de ses bords, les rochers de forme fantastique qu'une révolution terrestre y a semés dans le désordre le plus étrange, la violence irrésistible du courant, les obstacles contre lesquels les eaux ont à lutter pour se frayer un passage, tout contribue à donner à cette rivière un aspect sauvage et presque effrayant ... Québec, ne lui donnaient une importance incontestable.

Il en serait de même du Montmorenci, sans sa belle cataracte. « La rivière Montmorenci, dont le cours est très-irrégulier, dit le voyageur Weld, traverse un pays sauvage et très-boisé, sur un lit de rochers aigus jusqu'au moment où elle arrive sur le bord du précipice. Alors, elle tombe d'une hauteur de 240 pieds, perpendiculairement, et sans rencontrer aucun objet dans sa chute. Excepté dans la saison des débordements, le volume de la rivière est peu considérable; mais en traversant le lit de rochers qui borde le sommet du précipice, la masse liquide est tellement augmentée par l'écume que produit l'action d'un frottement violent et continuel, qu'elle présente au regard une belle nappe d'eau, ressemblant parfaitement à de la neige que l'on jetterait en grande quantité du haut d'une maison, et ayant comme elle, du moins en apparence, une chute très-lente. La vapeur qui s'élève du fond du gouffre est considérable; et lorsqu'on l'observe au moment où le soleil brille, elle offre à l'œil les couleurs du prisme dans tout leur éclat. La largeur de la rivière, au sommet de la cataracte, n'est que de cinquante pieds. Au-dessous, les eaux sont

[redacted]

[redacted]

allait jusqu'au bord du fleuve Saint-Laurent, et le long de laquelle il avait fait placer de petits pavillons qui tous avaient vue sur la cataracte. Il ne se contenta pas de cela : il fit bâtir un autre pavillon sur le bord, et en dehors du précipice, au moyen de longues poutres dont les extrémités étaient enfoncées et scellées dans les parois, de sorte que pour y arriver on était obligé de descendre plusieurs escaliers et de traverser plusieurs galeries de bois. »

La chute du Montmorency, quoique très-remarquable par sa hauteur, n'est cependant pas comparable sur ce point à certaines cataractes des Pyrénées et de la Suisse; car quelques-unes de ces dernières ont plus de quatre cents mètres de haut. Mais la nappe d'eau se brise plusieurs fois dans sa chute, et le spectateur la perd de vue dans les profondeurs où elle s'engouffre; tandis que, ainsi que l'a fait remarquer Weld, l'eau qui tombe dans le précipice du Montmorency arrive au fond sans avoir rencontré aucun obstacle; et puis le regard peut embrasser la cataracte dans son majestueux ensemble. Ainsi donc sous ce rapport la chute dont il est ici question est incontestablement supérieure, et elle est probablement sans rivale. Il faut même mettre hors de concurrence la chute du Niagara, qui a près de trente-trois mètres de moins en hauteur que celle du Montmorency.

« En hiver, quand le Saint-Laurent est pris au-dessous de la chute, la vapeur et les gouttes d'eau tombent à l'état de givre; ces molécules solides s'agglomèrent, et finissent par former un monticule irrégulièrement conique; le monceau de neige congelée, augmentant toujours, arrive à la fin de l'hiver à des dimensions énormes; en mars 1829 il atteignit 126 pieds anglais en hauteur. La face du cône du côté de la cataracte est ornée de brillantes stalactites provenant du ruissellement continuel de l'eau sur ce flanc du monticule (1). On peut se faire une idée de ce spectacle, dont les habitants de Québec ne manquent pas d'aller admirer la magnificence dès qu'ils présument que la montagne de glace est formée.

Nous n'en dirons pas davantage sur cette curiosité du Bas-Canada. On peut en lire la description détaillée dans tous les voyages au nord de l'Amérique et dans les traités de géographie.

Après la Grande-Rivière, que nous ne citons que pour mémoire, le cours d'eau le plus considérable que l'on rencontre au nord-est de la province est le Saguenay, qui a donné son nom à ce comté. Cette rivière, que les Indiens appellent *Pitchitauichetz*, est formée par deux dégorgements du lac Saint-Jean, la *grande* et la *petite décharge*. Après un cours d'environ 240 kilometres, elle mêle ses eaux à celles du Saint-Laurent à 140 kilomètres de Québec et à 5 milles au-dessous de Tadoussac. Précipices abruptes au fond desquels le Saguenay s'engloutit avec un bruit formidable, rapidité du courant, profondeur qui varie de 12 à 340 brasses et plus, élévation extraordinaire des bords, grand nombre d'affluents, havres et baies spacieuses qui offrent aux bâtiments un abri contre la tempête, ce tributaire du Saint-Laurent réunit toutes les conditions qui constituent la beauté et l'importance des rivières.

Si nous passons sur la rive droite du Saint-Laurent, nous trouvons d'abord le Richelieu, le plus considérable des tributaires méridionaux de ce fleuve. On le voit cité dans les ouvrages anciens et modernes sous les divers noms de Chambly, Saint-Louis, Saint-Jean et Sorel. Il prend sa source dans les États-Unis, et parcourt un espace qu'on ne peut estimer à moins de 160 milles. Il forme une communication naturelle entre le territoire de l'Union et celui du Canada, communication qui n'est sans doute pas sans inconvénients, et n'est pas partout également commode, mais que les perfectionnements apportés à la navigation intérieure rendent sous tous les rapports extrêmement précieuse. Le lac Champlain, enclavé dans les domaines de la république, forme la tête du Richelieu, dont l'embouchure entre Québec et Montréal augmente singulièrement l'importance au point de vue commercial. Nous ne pouvons passer sous silence une singulière observation faite sur cette rivière : on a constaté qu'elle était beaucoup plus large dans la partie supérieure de son cours que dans le voisinage de son con-

(1) Will. Green, *Actes de la Société littéraire de Québec*, t. I, p. 187.

fluent. Ce fait, s'il n'est pas unique, est au moins fort rare.

Citons sans détails le Yamasca, et hâtons-nous de nommer le Saint-François, dont l'importance, à titre de communication commerciale, est encore plus grande que celle du Richelieu. Malgré les extrêmes difficultés de la navigation, difficultés occasionnées par la multiplicité des rapides et des chutes, cette rivière est incessamment sillonnée, durant la belle saison, par de nombreuses embarcations qui portent du Canada aux États-Unis, et réciproquement, des produits de diverses espèces. Cette voie étant aussi directe que possible, les commerçants des deux pays limitrophes la préfèrent à toute autre, et la grande habitude de ces voyages par eau a familiarisé les rameurs canadiens avec les dangers formidables qui les menacent dans le trajet. Le Saint-François se décharge dans le lac Saint-Pierre, un des plus remarquables développements du Saint-Laurent. Parmi les accidents les plus pittoresques de ses rives, on cite un rocher d'une grande élévation qui surgit du milieu de son lit, et au sommet duquel a poussé un pin gigantesque.

Le Bécancour, qui coule à l'est du Saint-François, est renommé dans le pays

geur n'est pas de moins de deux cent cinquante pieds. Les environs en sont aussi beaucoup plus agréables; car à Montmorency, excepté quelques arbres disséminés çà et là, on ne voit que la cataracte, et pas autre chose que la cataracte; au lieu que les bords de la rivière de la Chaudière sont parfaitement boisés; et, au travers des masses de rochers que l'on rencontre de distance en distance, on aperçoit les sites les plus agrestes et les plus romantiques. Quant à la cataracte elle-même, sa grandeur varie suivant la saison. Lorsque le lit de la rivière est plein, le volume d'eau qui se précipite sur les rochers est capable d'étonner le spectateur. Lorsque le temps est sec, et pendant la plus grande partie de l'été, ce volume est peu considérable. Il y a peu de personnes qui dans cette saison ne préfèrent la chute du Montmorency, qui me paraît aussi plus attrayante et plus belle. »

Le district de Gaspé, partie orientale du Bas-Canada, est baigné par plusieurs rivières importantes; mais le cadre de cette notice n'admet pas de plus longs détails sur ce sujet. Ajoutons que cette partie de la province basse étant encore fort peu connue, les cours d'eau qui l'arrosent n'ont jamais été soigneusement

[redacted]

[redacted]

Laurent, la grande artère des deux Canadas, nous exposerons le plus succinctement qu'il nous sera possible les notions les plus importantes sur le climat, les productions de ces pays et sur les mœurs de leurs habitants. L'histoire, que nous aborderons ensuite, y gagnera sans doute en intérêt et en clarté.

COURS DU SAINT-LAURENT (1).

Le Saint-Laurent, à l'endroit où ses eaux se mêlent à celles de l'océan Atlantique, baigne d'un côté le Labrador, de l'autre, la Nouvelle-Écosse; il embrasse ainsi un espace de plus de cent lieues. Son cours a une longueur de trois cents milles, et dans les deux tiers il peut porter des bâtiments de haut bord. Ajoutons, pour donner une idée complète de la magnificence de ce fleuve, le plus considérable peut-être du monde entier, que ses rives offrent les sites les plus pittoresques, qu'il est coupé par des cataractes imposantes, qu'une multitude d'îles et de rochers accidentent sa surface, et, enfin, qu'il traverse une chaîne de lacs, vastes et profondes masses d'eau dont l'œil ne peut mesurer l'étendue. Cette admirable rivière change plusieurs fois de nom dans son cours. Elle porte le nom de Saint-Laurent depuis la mer jusqu'à Montréal; de ce point à Kingston, dans le Haut-Canada, elle prend celui de Cataraqui ou de rivière des Iroquois; les habitants la nomment Niagara entre les lacs Ontario et Érié, qu'elle traverse; Rivière de Détroit, entre les lacs Érié et Saint-Clair, et Saint-Clair entre les lacs Saint-Clair et Huron. Elle n'est plus ensuite connue que sous la dénomination de Chutes de Sainte-Marie, entre le lac Huron et le lac Supérieur. L'aspect du Saint-Laurent, depuis son embouchure jusqu'à Québec, n'a rien qui puisse lui être comparé dans tout le Nouveau-Monde. Du sommet des hauteurs qui bordent ce fleuve, le regard découvre une infinité de baies aux sinueux contours, de caps qui s'avancent fièrement et de rivières majestueuses, dont quelques-unes coulent sans bruit jusqu'à lui, tandis que d'autres s'y précipitent furieuses. Puis, et pour animer ce riche paysage, d'innombrables vaisseaux de guerre et de commerce, des milliers d'embarcations indigènes sillonnent dans tous les sens cette vaste étendue d'eau qui se déploie depuis l'Océan jusqu'à Québec. Jusqu'en face de ce point, la rive orientale se reploie vers le nord, resserre le lit du fleuve, et s'avance en promontoire. Au delà, le paysage prend un autre caractère, et, sans être moins grandiose, devient plus varié, plus attrayant. C'est, à gauche, la pointe de Lévy, avec ses églises élancées et ses habitations gracieuses; à droite, l'île d'Orléans; plus loin, la cataracte de Montmorency; plus loin encore, le magnifique amphithéâtre dessiné par la citadelle de Québec qui couronne le cap Diamant, et, au-dessous, le large bassin formé par la rivière Saint-Charles. Au-dessus de Québec, le Saint-Laurent s'élargit, et des jardins, des bosquets, des champs de blé s'étendent à plus de 50 milles le long de la rive septentrionale. De là jusqu'à Montréal, c'est-à-dire pendant un espace de 100 milles environ, la beauté naturelle abonde, et c'est à peine si l'on aperçoit la trace de la main des hommes. Cependant, dans certaines parties le sol est parfaitement cultivé, et les villages sont si nombreux, qu'ils semblent former une longue et populeuse cité. Enfin Montréal apparaît, placé comme nous l'avons dit, à la pointe la plus méridionale de son île. Entre Montréal et le lac Ontario les *rapides*, ou courants, rendent la navigation impossible à d'autres embarcations que de légers bateaux qui demandent encore à être gouvernés par un pilote exercé et avec une prudence extrême pour ne pas être jetés hors des passes praticables.

« La distance de Kingston à Montréal, dit Bouchette, est environ de 190 milles. Les bords de la rivière offrent un tableau qui ne peut manquer d'exciter la surprise quand on considère combien peu d années se sont écoulées depuis la formation des premiers établissements (1783). Ce pays présente, en effet, aujourd'hui tout ce que peut produire une

(1) M. Fréd. Lacroix, obligé d'interrompre son travail, a remis les nombreux documents qu'il avait réunis à M. Jules La Beaume, qui a bien voulu se charger de continuer les monographies des Possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale.

population nombreuse, la fertilité du sol, et une habile culture. Des grandes routes bien construites, closes des deux côtés et auxquelles aboutissent d'autres routes secondaires qui se dirigent vers l'intérieur des terres, rendent les communications faciles et promptes; tandis que de nombreux bateaux ordinaires et de nombreux radeaux chargés, circulant incessamment depuis le commencement du printemps jusqu'aux derniers jours de l'automne, et que des bateaux à vapeur, sillonnant les parties navigables du fleuve, démontrent l'activité des communications commerciales. » Près de Prescott, pendant 39 milles environ avant d'atteindre l'extrémité nord du lac Ontario, le Saint-Laurent, redevenu praticable pour des shooners d'une certaine dimension, et nommé alors *Fleuve des Iroquois* ou bien *Cataraqui*, présente l'aspect d'une immense nappe d'eau semée d'une si grande quantité d'îles, qu'elle en a pris le nom de lac des Mille Iles; « et ce calcul approximatif, dit encore Joseph Bouchette, est loin d'approcher de la vérité : les opérations des inspecteurs chargés de l'établissement des limites (entre l'Angleterre et les États-Unis) ont constaté, art. 6 du traité de Ghent, que leur nombre s'élève à 1692, formant un inextricable labyrinthe d'îles,

à de grandes sécheresses, et peut-être aussi à l'action plus ou moins puissante des vents, action qui n'aurait, d'ailleurs, rien de régulièrement périodique. Les rivages de l'Ontario sont bas au nord-est, et coupés de marais; ils s'élèvent un peu au nord et au nord-ouest, mais ils s'abaissent de nouveau vers le sud. Les terres environnantes sont couvertes de forêts, au bord desquelles de nombreuses éclaircies laissent apercevoir des établissements, et produisent un effet que relèvent les blancs rochers du Toronto, et, au nord, la haute presqu'île appelée le Nez du Diable. Au midi, la vue se repose agréablement sur le revers de collines qui, après avoir servi à former ces cataractes, vont se perdre au loin du côté du levant. Le dernier objet qu'on aperçoive dans cette direction est une éminence conique qui s'élève au-dessus de ces collines, et qu'on a nommée la Butte des Cinquante-Milles, pour indiquer la distance qui la sépare de la ville de Niagara. A dix-huit milles de cette ville, qui a pris son nom de celui que porte le Saint-Laurent à partir de ce point jusqu'à sa sortie du lac Érié, se trouvent les fameuses cataractes. « A mesure que la rivière approche des cataractes, dit Weld, son courant devient plus rapide et ses eaux redoublent de violence

[redacted]

de l'autre, les eaux s'y précipitent en masse, et acquièrent par conséquent une plus grande vélocité que celles qui s'élancent par l'autre côté. Ce degré de vélocité est encore accéléré par les sauts ou *rapides*, qui se trouvent en plus grand nombre de ce même côté. C'est du centre du Fer-à-Cheval que s'élève ce nuage prodigieux de vapeurs que l'on aperçoit de si loin. Il est impossible de mesurer l'étendue de cette partie de la cataracte, autrement qu'avec l'œil; mais l'opinion la plus générale lui donne une circonférence de 600 pas. L'île qui la sépare de la cataracte la plus voisine peut avoir 350 pas de large; la seconde cataracte n'en a que 5; l'île qui sépare celle-ci de la troisième en a 30, et cette troisième, qu'on appelle communément la cataracte du fort Schlosher, parce qu'elle touche la rive où est situé ce fort, en a au moins autant que la plus grande des deux îles. Il résulte de cet aperçu que la largeur totale du precipice, en y comprenant les îles, est de 1,335 pas. Ce calcul n'est point exagéré, puisque plusieurs voyageurs ont estimé cette largeur à plus d'un mille anglais. La quantité d'eau qui se precipite du haut en bas de ces cataractes est prodigieuse, si l'on peut ajouter quelque credit au calcul qui suppose qu'elle est de 670,255 tonneaux par minute. Du haut du rocher de la Table, situé en avant des chutes, sur le côté de la rivière qui appartient aux Anglais, et presque en face de la grande cataracte, dite le Fer-à-Cheval, au-dessus de laquelle il est élevé d'environ 40 pieds, le spectateur jouit, sans aucun obstacle, de la vue d'un tableau aussi varié qu'étendu. Devant lui sont des *rapides* effrayants placés en amont des cataractes; sur le côte les deux bords de la rivière sont couverts d'immenses forêts; un peu au-dessus se presente la cataracte du Fer-à-Cheval, et à quelque distance, sur la gauche, celle du fort Schlosher. Puis, perpendiculairement sous les pieds, s'ouvre un gouffre terrible, dont l'œil épouvanté ose à peine, en plongeant par-dessus les bords du rocher, mesurer la profondeur. L'étonnement dont l'âme est saisie à la vue de tant d'objets divers est difficile à exprimer; ce n'est qu'après plusieurs minutes de recueillement que l'on est en état de distinguer les parties qui composent ce tableau merveilleux, et d'en examiner quelques-unes séparément, car il est impossible de les examiner toutes. » Weld décrit ensuite la route difficile et souvent dangereuse par laquelle il parvint au bas de la grande cataracte, dont les eaux s'élancent assez loin et forment comme une voûte en avant du rocher du haut duquel elles se précipitent. « Arrivé là, dit-il, aucun obstacle n'empêche d'approcher jusqu'au pied de la grande cataracte. On peut même pénétrer derrière cette prodigieuse nappe d'eau, parce que, outre que le rocher du haut duquel elle se précipite forme une saillie très-prononcée, la chaleur occasionnée par la violente ébullition des eaux a creusé dans la partie inférieure des cavernes profondes, qui s'étendent fort au loin sous le lit de la partie supérieure de la rivière. Je m'avançai de cinq ou six pas derrière la nappe d'eau, afin de jeter un coup d'œil dans l'intérieur de ces cavernes; mais je pensai être suffoqué par le tourbillon de vent qui règne constamment et avec furie au pied de la cataracte, et qui est occasionné par les chocs violents de cette énorme masse d'eau contre les rochers qu'elle mine. J'avoue que je ne fus pas tenté d'aller plus loin, et aucun de mes compagnons n'essaya, plus que moi, d'examiner ces terribles réduits, où la mort semblait attendre le téméraire qui aurait osé y pénétrer. Aucune expression ne peut donner une juste idée des sensations que l'on éprouve à la vue d'un spectacle aussi imposant; tous les sens sont saisis d'effroi en voyant une masse d'eau immense se précipiter tout près du lieu où l'on est. Le bruit effrayant des vagues qui se brisent contre les rochers inspire une terreur religieuse, qui augmente encore lorsqu'on réfléchit qu'un souffle du tourbillon qui gronde autour de vous peut vous enlever de dessus le rocher glissant et vous précipiter dans le gouffre affreux qui s'ouvre sous vos pieds, et dont aucune force humaine ne pourrait vous retirer. L'on sent alors pour combien peu l'on est dans la création, et l'on ne peut s'empêcher d'élever un regard soumis et respectueux vers l'Être

tout-puissant qui a imprimé le mouvement à ces eaux. » Nous compléterons cette description par quelques indications plus précises. L'apparente perpendicularité des chutes du Niagara est un effet d'optique dû à leur élévation et surtout à l'effrayante vélocité avec laquelle le fleuve se précipite. On en entend souvent le bruit à 20 milles de distance; on sent même trembler la terre dans les environs; un nuage épais en monte continuellement. Ce nuage ou brouillard tombe dans l'hiver sur les arbres voisins, s'y congèle et produit des décorations cristallines de la plus grande beauté. Tout en bas de l'endroit où la chute a le plus de force, l'eau et l'écume s'élèvent en globes considérables. Ces globes, parvenus à une certaine hauteur, éclatent et projettent une immense colonne de vapeurs; ils paraissent alors s'abaisser; d'autres leur succèdent, et ce spectacle est l'un des plus curieux que l'œil humain puisse contempler. Il paraît démontré que les cataractes étaient autrefois à sept milles environ en avant du lieu où elles existent aujourd'hui. L'action incessante de cette masse d'eau sur un sol formé de couches horizontales de pierraisonnements, l'impossibilité de jamais détruire le barrage qui amortit la force d'un courant auquel rien ne résisterait s'il ne rencontrait aucun obstacle sur une pente de 334 pieds dans un trajet de 50 milles environ (mesure anglaise), du lac Érié au lac Ontario.

Nous terminerons en faisant remarquer que l'homme est pourtant parvenu à constater dans ces lieux terribles la puissance de son industrie : un pont de bois de 600 pieds de long a été audacieusement jeté de la rive américaine sur la petite île de Groat, qui sépare la grande de la petite cataracte, et où d'intrépides rameurs ne parvenaient, il y a quelques années, qu'en partant du fort Schlosher et en se maintenant avec une extrême habileté au centre de la ligne qui sépare les deux courants impétueux qui se précipitent au nord et au sud de ce rocher battu, on peut le dire, par une tempête éternelle. Au-dessous des cataractes et près du village de Queenstown, est ce qu'on appelle le Gouffre, vaste bassin ovale de près de 6,000 pieds (anglais) de circonférence, encaissé par des rochers de deux cents pieds d'élévation presque perpendiculaire. La rivière, un

[redacted]

130 pieds au-dessus du niveau de la rivière, sur un fond composé de rochers brisés, dont les pointes inégales produisent une immense masse d'écume et une espèce de bouillonnement d'où sort, par intervalle de deux à trois secondes, une colonne d'épaisses vapeurs. Au delà de la cataracte, la rivière coule en serpentant à travers une des vallées les plus sauvages et les plus sombres. La situation de la petite est plus romantique encore : des sons effrayants frappent l'oreille; de brillants arcs-en-ciel charment l'œil; vous êtes sur le bord même du précipice, et vous ne pouvez encore apercevoir le moindre filet de ces eaux qui tombent par torrents. Une forêt obscurcie par d'abondants taillis les abrite complétement. Avant d'arriver à la cataracte, la petite rivière coule doucement dans un étroit canal, creusé au sommet d'une éminence rocailleuse élevée de 200 pieds (anglais) au-dessus de la campagne environnante. L'éminence, vue à une certaine distance au-dessous des cataractes, paraît avoir été fendue par quelque violente commotion de la nature. L'ouverture en est d'un aspect terrible : des arbres énormes renversés avec leurs racines et de grands fragments de rochers sont confusément épars sur la côte, et menacent l'imprudent navigateur qui s'engagerait trop avant dans les eaux inférieures. En hiver, ces deux cascades paraissent encore plus imposantes qu'en été : les branches qui y sont plongées se garnissent de glaçons, les arbres blanchis se courbent sous le poids des brillantes concrétions dont ils sont chargés depuis leur sommet jusqu'à la surface de l'eau. Reprenons notre voyage sur le Saint-Laurent. A une très-faible distance de la cataracte, en continuant à remonter le Niagara, gît l'île de la Marine, où nous verrons plus tard se retrancher les insurgés commandés par l'intrépide Mackensie. Navy-Island (nom anglais de cette île) est entourée de courants d'une violence telle, que la navigation est presque impossible aux alentours. Elle est de toutes les îles du Niagara la seule qui appartienne aux Anglais : toutes les autres font partie du territoire des États-Unis. Tout à côté de Navy-Island est située Grande-Ile, et un peu au-dessous de ce point, sur la rive canadienne, la petite ville de Chippeway. Le premier lac qu'on rencontre ensuite est le lac Érié, dont la circonférence est évaluée à 658 milles. La rive méridionale, qui appartient aux États-Unis, est belle, tandis que le bord opposé est, en général, abrupte et montueux. L'Érié mérite une attention toute particulière, parce qu'il est le point de départ de la navigation la plus extraordinaire du monde entier. Un canal, creusé par les Americains de l'Union, réunit les eaux de ce lac à celles de l'Hudson. Jamais l'industrie humaine ne se signala par un travail aussi gigantesque. Le canal Érié a 363 milles de long, et huit années ont suffi pour le creuser et le rendre parfaitement navigable. Les dépenses, en y comprenant celles du canal Champlain, n'ont pas dépassé 11 millions de dollars (55 millions de francs). Ses revenus annuels vont au delà de 1 million de dollars (5 millions de francs). Un autre canal moins connu, quoique peut-être aussi important, joint les lacs et les principales rivières, et l'on espère que dans un court espace de temps les bateaux à vapeur de la Nouvelle-Orléans pourront se rendre dans le lac Érié, dont les eaux iront ainsi se mêler avec celles du golfe du Mexique. Les efforts des Anglais ne sont pas au-dessous de ces nobles tentatives. Les navires partis de Québec pourront bientôt entrer dans le lac Érié en passant par le lac Ontario et en tournant les indomptables cataractes de Niagara. Les canaux de Pensylvanie et d'Ohio leur permettront ensuite de se rendre dans le Mississipi par la rivière Ohio, et ainsi les grands lacs du Haut-Canada se trouveront en communication avec la mer des Antilles. On a dit que dans les Alpes un voyageur pourrait boire de l'eau de la Méditerranée, du Rhin et de la mer d'Allemagne; de même on pourra dans quelques années se rendre du Canada, soit par canaux, soit par rivières, dans l'océan Atlantique, dans le golfe du Mexique, dans la mer Pacifique ou dans la baie d'Hudson : ce sera là un resultat à faire honte à la vieille Europe. Il est juste de remarquer, toutefois, que depuis le commencement de décembre jusque vers le milieu d'avril la navigation est totalement interrompue sur le Saint-Laurent et

les lacs. En reprenant ce fleuve à son entrée dans le lac Érié, à l'endroit où il reçoit le nom de Détroit, et en le remontant encore, nous arrivons au lac Saint-Clair. Ce lac, le plus petit de tous ceux qui baignent le Haut-Canada, est de forme ovale et a un peu moins de cent milles de circonférence. Après avoir traversé ce lac, nous retrouvons le Saint-Laurent, qui se nomme ici Saint-Clair. Il nous conduit dans le lac Huron, qui, long de 250 milles sur 190 de large, couvre une superficie de cinq millions d'acres. Au delà sont les *grands rapides;* à cet endroit le Saint-Laurent prend la dénomination de *Chutes de Sainte-Marie*, et n'offre qu'une série de cataractes occupant un espace de trois quarts de mille sur un demi-mille de large. Enfin, nous atteignons le lac Supérieur, le plus grand de tous ceux que nous avons parcourus : sa circonférence est de 125 milles et sa profondeur de 1,000 pieds (mesure anglaise). Ses eaux sont d'une température extrêmement froide et d'une transparence surprenante; mais les tempêtes y sont fréquentes, et pendant la tourmente les vagues de cette petite mer s'élèvent aussi haut que celles de l'Océan. Une particularité remarquable dans ces admirables grande distance de l'embouchure du Saint-Laurent.

CLIMAT DES CANADAS. L'Amérique a un climat qui lui est particulier. La température n'y est point celle de l'Ancien-Continent sous le même degré de latitude. Les causes de cette différence n'ont jamais été expliquées d'une manière satisfaisante, bien que chacune de celles qui ont été alléguées ait, à son tour, été prise pour base d'un système météorologique. Quelles qu'elles soient donc, ou position et variabilité des pôles isothermaux, ou prolongement du continent vers le pôle arctique, élévation de ses plans, hauteur et étendue de ses chaînes de montagnes et enfin immensité de ses forêts, nous nous bornerons à constater que le froid est beaucoup plus intense et la chaleur beaucoup plus vive dans les Canadas qu'en Europe sous la même latitude. Le thermomètre Farenheit varie dans le courant d'une année, de 0° à 100° dans le Haut-Canada, et de 9° à 100° également dans le Bas-Canada, dont la température moyenne est inférieure d'environ 6° à celle de l'autre province. Les vents les plus ordinaires sont le nord-est, le nord-ouest et le sud-ouest. Le sud-ouest est le plus constant, mais il est généralement mo-

[redacted]

point au delà du mois de mars. Elle atteint rarement à plus de deux pieds de profondeur, et bien que pendant la seconde moitié de décembre et des mois de janvier et de février le froid soit d'une rigueur extrême, elle ne dure pourtant jamais à proportion : elle cède avec une merveilleuse facilité aux dégels subits et passagers qui surviennent à plusieurs reprises. La mauvaise confection et le plus mauvais entretien des routes font de l'hiver la saison des voyages, et celle des affaires et des plaisirs pour le Canadien. Le fermier n'a plus à craindre que les roues de ses chariots s'enfoncent dans un sol mobile, accidenté, dans les parties nouvellement défrichées, par l'extrémité des troncs d'arbres qu'on ne prend pas la peine de déraciner ; et embarrassé plutôt que consolidé par les pièces de bois qu'à la mode valaque on jette, pour tout renfort et très-négligemment, en travers des ornières. Le citadin, indépendamment de cet inconvénient, est encore exempt de la poussière fine et brûlante que fait lever son léger attelage. Aussi longtemps que la neige conserve sa profondeur et que les chemins ont une base solide, un traîneau roule sur sa surface avec autant de facilité que de vitesse. Ces courses sont l'amusement favori des Canadiens. Munis, hommes et femmes, de bons gros bas de laine, passés par-dessus la chaussure ordinaire, et de gants de peau de daim également doublés de laine, la tête enfoncée sous de longs bonnets fourrés à capuchons et le corps abrité, depuis les pieds jusqu'à la ceinture, par la peau de buffle qui, avec la peau d'ours dont est garni l'intérieur du traîneau, leur forme un double rempart contre le froid, ils bravent les temps les plus rigoureux. Souvent, cinq ou six familles se réunissent, montent dans leurs traîneaux et arrivent à l'improviste chez un ami, habitant à 10 ou 12 milles de distance. On prend du thé, on échange quelques anecdotes plus ou moins édifiantes, et l'on revient chez soi le même soir. Tant de précautions seraient surabondantes dans nos climats, où nous nous faisons difficilement une idée juste du vent froid qui souffle dans les Canadas pendant deux et trois mois chaque année. La gelée est parfois si rigoureuse, que de l'eau jetée à une certaine hauteur, retombe cristallisée ; aussi rien n'égale-t-il la beauté du spectacle que présente alors une forêt pendant la pluie. Les arbres sont en un instant transformés en un innombrable assemblage de chandeliers de cristal étincelant de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Cette magique décoration devient encore plus belle le soir, à la clarté de la lune : les sommets des arbres paraissent revêtus de pur or, et les parties inférieures sont comme un immense semis de diamants, de perles et d'améthystes. La neige commence à disparaître dans les premiers jours d'avril, et dès lors il n'est plus question de parties de plaisir. La chaleur est déjà très-forte dans les premiers jours de juin, et vers cette époque commence, mais dans le Haut-Canada seulement, le règne des fièvres ordinaires et intermittentes. Malgré cette dernière circonstance, on peut dire qu'il est, en somme, peu de climats plus favorables à l'homme ; ces fièvres même disparaissent sensiblement à mesure que les progrès de l'occupation amènent le desséchement des marais, et les Canadiens, exempts de contagions et d'épidémies, exempts surtout de cette épouvantable fièvre jaune si fatale à leurs voisins des États-Unis, atteignent généralement à une extrême vieillesse. La seule affection qui paraisse tenir, non point uniquement aux Canadas, mais à une grande partie des régions de l'Amérique septentrionale, est le goître, si commun d'ailleurs dans nos Alpes. Cette difformité, qui atteint quelquefois des proportions monstrueuses, ne semble pas du moins attaquer gravement la constitution. On a même remarqué qu'un simple changement de résidence y apportait une notable amélioration, souvent même la faisait complétement disparaître. Il est hors de doute, enfin, qu'en Amérique comme en Europe un nombre d'individus de plus en plus considérable parviendra à s'y soustraire à peu près complétement, au moyen d'une hygiène mieux entendue, surtout en ce qui concerne l'eau prise comme boisson.

HISTOIRE NATURELLE. Bien que soumis, ainsi qu'on l'a dit, à une température plus chaude en été et plus froide en hiver que celle des contrées placées en

Europe sous la même latitude, les Canadas produisent toutes nos céréales. Nos légumineuses et la plupart de nos fruits et de nos végétaux y sont même d'une qualité supérieure. Les melons, semés négligemment en pleine terre, y pèsent depuis vingt livres jusqu'à cinquante livres. Les concombres, les courges et les pommes tomates, le poivre rouge, le radis, les carottes et les panais, le céleri, les asperges, les épinards et les choux y réussissent également; malheureusement la pomme de terre, cet humble et généreux auxiliaire du froment, y est à peine mangeable, et les produits qu'elle donne n'indemnisent pas des dépenses que sa culture occasionne. Le riz croît spontanément dans les parties marécageuses du Haut-Canada. On en fait peu de cas, et il est peu à désirer qu'il en soit autrement. Le Canada a besoin de se débarrasser de ses marais et non point d'entretenir des rizières. Le maïs, le froment, le seigle, ne demandent qu'à être traités avec intelligence pour enrichir les fermiers canadiens. Le tabac, peu, trop peu cultivé pour le profit assuré qu'il donnerait, est d'une qualité supérieure dans le district [redacted]

fertiles prairies de cette terre lointaine. Les lis rouges et jaunes, les lis d'étangs, les primevères, les muguets, les jasmins, les chèvrefeuilles, les roses blanches et rouges, les œillets, etc., etc., y sont aussi beaux que les nôtres, sous le rapport de la couleur, et ne leur cèdent qu'en parfum. Nos forêts et celles du reste des Amériques n'ont pas une seule essence qui ne se retrouve dans les forêts des deux Canadas. L'érable dur et doux; le hêtre rouge, bleu et blanc; le frêne noir et blanc, l'orme rouge et blanc, le bois de fer et le bouleau; le chêne noir, blanc, rouge, jaune, gris; le chêne de marais et le chêne châtaignier; le pin; le bois dit blanc par excellence, et dont sont façonnés les coupes, les plats et les assiettes de l'émigrant au début de son modeste établissement; enfin le mûrier blanc et noir et le noyer, puis le pommier, le prunier, le cerisier et la vigne, tout se trouve là. Mais il ne faut guère parler de la vigne que pour mémoire : elle est encore loin de pouvoir prétendre à faire concurrence à nos plants de Bordeaux et de Bourgogne. Nous n'avons fait que mentionner en passant l'érable doux, ou érable à sucre. [redacted]



get qui conduit le liquide dans un vase qui s'emplit assez rapidement, et qu'on vide aussitôt dans un réservoir où la liqueur dépose ses parties grossières. On procède ensuite à diverses opérations des plus simples, et le sucre se produit, à un état de plus ou moins grande perfection, suivant l'habileté du manipulateur. Un érable de 20 pouces de diamètre peut donner 5 livres de sucre par saison pendant vingt ans au moins, et un fermier actif et industrieux peut récolter annuellement et fabriquer en quinze jours 700 livres d'un sucre qu'il dépendrait de lui de rendre égal en qualité à celui des Antilles.

Dans cette nomenclature bien longue, quoique tout à fait incomplète, nous avons failli oublier les arbrisseaux : hâtons-nous d'indiquer, en passant, le sumac, dont la feuille partage avec le tabac l'honneur de charger le calumet de paix de l'Indien; le sassafras, le sureau, le genévrier, la fougère douce, l'arbre à cire, le groseillier, le framboisier, le laurier et le sureau-poison.

Avant de passer en revue les animaux qui vivent au Canada, on nous pardonnera de citer le curieux récit emprunté par Talbot à un autre voyageur.

« Le colonel G. Morgan dit que quand il visita pour la première fois les sources salées sur l'Ohio, il rencontra un nombreux détachement d'Indiens iroquois et wyandots, alors engagés dans une expédition belliqueuse contre la tribu de Chikasaw. Il choisit le principal chef, âgé de quatre-vingt-six ans, comme le plus propre à lui donner quelques renseignements authentiques sur l'existence des mammouths (énorme quadrupède qu'on ne trouve plus qu'à l'état de fossile). Après lui avoir fait quelques petits présents de tabac et de munitions, et lui avoir fait l'éloge de la sagesse de sa nation, vanté ses exploits pendant la guerre, et sa prudence consommée pendant la paix, il lui avoua son ignorance relativement aux ossements exposés à leur vue, et pria ce chef de lui faire connaître ce qu'il pouvait savoir sur ces débris gigantesques. « Tandis que j'étais encore très-« jeune, dit alors le vénérable monarque, « je passai plusieurs fois sur cette route « pour aller combattre les Catabas; et les « vieux chefs sages et éclairés, parmi les-« quels était mon grand-père, me firent « part de la tradition qui leur avait été « transmise relativement à ces osse-« ments, dont on n'aurait pu trouver les « pareils dans aucune autre contrée. « Après que le Grand-Esprit eut créé le « monde, il créa les différents oiseaux « et autres animaux qui l'habitent main-« tenant. Il fit ensuite l'homme; mais « l'ayant formé blanc, très-imparfait et « d'un mauvais naturel, il le plaça sur « un des côtés de ce monde, où il habite « encore, et d'où il a récemment trouvé « un passage à travers les grandes eaux « pour venir ici être notre fléau. Le « Grand-Esprit, n'étant point satisfait de « son ouvrage, prit un morceau d'argile « noire, et fit ce que les blancs appellent « un nègre, avec une tête laineuse. Cet « homme noir valait beaucoup mieux « que l'homme blanc; mais il ne répon-« dit pas encore aux vues du Grand-Es-« prit, parce qu'il était imparfait. A la « fin, le Grand-Esprit étant parvenu à se « procurer un morceau d'argile parfaite-« ment rouge, en forma l'homme rouge, « absolument selon son intention, et il « en fut tellement satisfait, qu'il le « plaça sur cette grande île séparée des « hommes blancs et des hommes noirs, « et lui donna des règles de conduite, en « lui promettant le bonheur s'il les ob-« servait fidèlement. Il prospéra en con-« séquence, et fut parfaitement heureux « pendant plusieurs siècles. Mais la jeu-« nesse imprudente, oubliant à la fin « ces préceptes, devint perverse. Pour « l'en punir le Grand-Esprit créa le « grand buffle (c'est le nom qu'ils don-« nent au mammouth), dont nous voyons « en ce moment les os. Il fit la guerre « à l'espèce humaine seule, et la détruisit « toute, à l'exception de quelques indi-« vidus qui se repentirent, et promirent « au Grand-Esprit de vivre selon ses lois « s'il voulait les délivrer de cet ennemi « dévorant. Aussitôt il lança ses éclairs « et son tonnerre, et détruisit toute la « race des mammouths dans ce pays, à « l'exception de deux (mâle et fe-« melle) qu'il renferma dans cette mon-« tagne que vous voyez-là bas, pour être « mis de nouveau en liberté si l'occa-« sion l'exigeait. »

Cette tradition, dont l'origine ne peut guère remonter au delà de l'époque où

les Européens parurent en Amérique, et montrèrent aux hommes rouges les nègres et les blancs de l'Ancien-Continent, ne fournit aucun renseignement de nature à éclairer l'histoire naturelle du mammouth. Le seul fait, à la vérité très-important, qu'elle constate est celui de la croyance en la diversité des races humaines, toutes créées cependant par le même auteur, de la même manière, dans le même but, et n'étant devenues inégales entre elles que par le fait de leur volonté, et non par suite de leur destination ou de leur organisation. Une autre tradition moins ambitieuse, et à coup sûr plus ancienne, veut qu'un troupeau de mammouths ayant paru tout à coup et commencé une destruction universelle des ours, cerfs, buffles et autres animaux, le Grand-Esprit, qui d'en haut domine sur l'univers et voyait le carnage qui se faisait au-dessous de lui, ait pris son tonnerre, soit venu se placer sur la pointe d'un rocher où l'on montre encore son siége et l'empreinte de ses pieds, et de là ait exterminé tous les mammouths, excepté un, qui parvint à s'enfuir vers les grands lacs. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les grandes questions que soulève l'apparition soudaine [redacted]

les deux provinces. Il est plus gros que celui d'Angleterre. On le chasse pendant les mois de juin, de juillet et d'août, non point de rocher en rocher, mais sur le bord des rivières, où il se réfugie contre la poursuite acharnée des mouches, les implacables ennemis de tout ce qui foule le sol canadien. L'élan est très-rare, si même il existe encore, bien qu'au grand nombre de cornes qu'on trouve sur les différents points du pays il soit certain qu'il y fut très-multiplié autrefois. L'ours noir, l'ours américain, le destructeur acharné des porcs du Canada, n'a point les mêmes allures que l'ours de l'Ancien-Continent : il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit blessé ou irrité par les chiens et qu'il ne s'agisse pour lui de défendre ses petits. Le loup, également très-commun, ne s'attaque non plus jamais à l'homme, si ce n'est quand la faim le presse. Le carcajew, ou mangeur de castors, ressemble au blaireau : il a environ 2 pieds 4 pouces de longueur, le corps gros et court, les jambes courtes et fortes, et de grandes griffes ; sa queue, très-fournie, a près de 8 pouces de long ; sa tête est grise, son dos noir et son abdomen d'un brun rougeâtre. Les [redacted]

[redacted]

et il nous semble que c'est y manquer que de louer trop exclusivement en un individu des vertus qui se trouvent également développées en beaucoup d'autres. Il faut que l'homme rouge n'ait pas valu autant qu'il le dit, aux yeux du Grand-Esprit, puisqu'il ne fut pas jugé digne d'entendre les concerts dont les oiseaux chanteurs du vieux continent, et surtout de l'Europe, charment l'homme blanc, la plus imparfaite des créatures humaines, toujours au dire de l'homme rouge. Le silence des forêts et des campagnes au Canada n'est guère troublé de mai à fin septembre que par les cris, les rugissements, les coassements des grenouilles et de leurs nombreuses affinités. Les forêts, dans leurs parties les plus humides et les plus marécageuses, sont entièrement couvertes de ces déplaisants amphibies. A propos d'amphibies, nommons, en passant, la tortue, dont tout le monde connaît la très-succincte histoire, et occupons-nous des serpents. Il y a maintenant peu de serpents dans le Bas-Canada, mais il y en a une grande variété dans la province supérieure. Le serpent à sonnettes, sans être le plus gros, est certainement le plus formidable de tous. Personne n'ignore que ses sonnettes consistent en plusieurs anneaux distincts attachés à l'extrémité de sa queue. On prétend qu'une décoction de racines de bistorte et de frêne blanc est un spécifique souverain contre le venin de ce reptile, que les porcs dévorent pourtant et dont les Indiens eux-mêmes mangent avec délices sans qu'il en résulte pour eux aucun inconvénient. La morsure du serpent d'eau est peut-être encore plus dangereuse que celle du serpent à sonnettes, et les bords de toutes les rivières et de tous les ruisseaux du Haut-Canada en sont infestés. Quant aux petits serpents verts, ils pullulent partout, même sur les champs cultivés; mais ils ne sont point dangereux.

Les rivières et les lacs du Canada abondent en excellents poissons : le saumon, l'anguille, l'esturgeon, le brochet, la truite et enfin le poisson blanc, le régal des gourmets du pays, se pêchent à peu près partout, dans les lacs et dans les rivières, à l'exception toutefois du saumon, qui ne dépasse guère le lac Ontario. En Canada, on ne connaît point la pêche à la ligne; ce procédé y est remplacé par un autre, qui demande autant de patience, mais du moins plus d'activité et, enfin, de l'adresse. On se sert de lances légères, et l'on cherche à piquer le poisson. La pêche, au surplus, soit à la lance, soit au filet n'est guère praticable que par les Indiens : eux seuls peuvent résister aux attaques des mosquites et des mouches, qui semblent redoubler de force et de méchanceté dans le voisinage de l'eau. Le Canada est peut-être de toutes les contrées de la terre celle où il y a le plus d'insectes. M. Lambert s'exprime ainsi en parlant des tortures qu'on y éprouve de la part de ces petits animaux pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre : « Le printemps, l'été et l'automne sont compris dans ces cinq mois, et on peut dire que l'hiver se compose du reste de l'année (il y a ici quelque peu d'exagération). Le mois d'octobre est cependant quelquefois très-agréable; mais la nature a déjà commencé à se revêtir de son triste manteau, et le souffle des vents du nord-ouest rappelle aux Canadiens les approches de la neige et de la glace. Novembre et avril sont les deux mois les plus désagréables : dans l'un la neige tombe, dans l'autre elle disparaît; l'un et l'autre confinent les habitants dans leurs maisons, parce qu'ils rendent les voyages plus pénibles et dangereux; dans l'été même, les habitants ne peuvent jouir des avantages et des agréments qu'on goûte en Europe à la même époque. A mon avis, un des plus grands fléaux auxquels ils sont exposés, ce sont les mouches de *maison*. Il n'est pas décidé si elles sont natives du pays, ou si elles y ont été importées. Je crois cependant que leur hardiesse et leur assurance excèdent de beaucoup celle de leurs sœurs d'Europe, et leur nombre dépasse toute imagination. Il faut que votre chambre soit entièrement sombre, ou il vous sera impossible d'y jouir d'un moment de repos : plus elle sera chaude et éclairée, plus les mouches y seront actives et nombreuses, et vos souffrances croîtront en proportion. Les poêles conservent leur vie pendant l'hiver, mais le soleil leur rend toute leur vigueur et tout leur

[redacted]

pouvoir de nuire. En été, il m'est arrivé, étant assis pour écrire, d'être obligé de jeter ma plume de côté, par suite de leurs piqûres irritantes qui me forçaient, à chaque instant, de porter mes mains à mes yeux, à mon nez et à mes oreilles, sans pouvoir respirer un moment. Quelquefois dans l'espace de peu de minutes, j'ai pu prendre une demi-douzaine de ces tourmentants insectes sur mes lèvres, où je les attrapais précisément à l'instant où elles venaient de s'y percher; en un mot, pendant que j'étais tranquillement assis dans ma chaise, j'en étais continuellement assailli; et, ainsi qu'on l'a observé en Russie, relativement aux mêmes animaux, ceux qui ont été à l'abri de leurs atteintes ne peuvent croire qu'ils soient capables d'infliger de pareils tourments. A la fin, lorsque ma patience se trouvait épuisée dans l'intérieur de mon habitation, je prenais mon chapeau pour aller faire un tour de promenade, espérant jouir de la brise délicieuse qui régnait dans l'atmosphère pendant cette saison de l'année; mais en moins de cinq minutes, j'étais brûlé par les ardeurs du soleil : alors je me retirais dans un bois épais et ombragé, qui semblait m'inviter à m'abriter sous [redacted]

lon d'une guêpe. « Mais, s'écrie Talbot, de tous les animaux qui troublent la paix de l'homme et des bêtes les mosquites sont, sans contredit, les plus insupportables! ils ne vous quittent ni jour ni nuit, pendant quatre mois de l'année, époque pendant laquelle un habitant du Canada pourrait aussi bien faire remonter les eaux rapides du Saint-Laurent, qu'obtenir un instant de repos de la part de ses infatigables persécuteurs. Aucun lieu, même du nombre de ceux les plus consacrés au repos, n'est impénétrable pour eux : l'inquiétude et la douleur sont extrêmes et générales pendant tout l'été. Le loup, l'ours et le serpent à sonnettes, dont les noms suffisent pour intimider les Européens les plus intrépides, n'ont rien qui puisse effrayer en comparaison des mosquites. Si vous n'alliez jamais seul dans le bois vous n'auriez rien à craindre des deux premiers; et en demeurant chez vous, il vous est facile d'éviter la morsure du dernier : mais ni votre maison, ni votre lit, ne peuvent vous servir d'asile contre les mosquites à longues pattes. » Le mosquite n'est pourtant pas encore aussi redoutable que la mouche noire; celle-ci se fourre partout, jusque dans [redacted]

seau jaune ou canari, mais également muet, l'oiseau de paradis, puis la noire cohorte des corneilles et des corbeaux, la troupe redoutable des aigles, des milans et des faucons, puis encore l'insolent moineau et le timide roitelet, et enfin le hibou et la jolie tourterelle.

Nous n'avons pas encore parlé des animaux domestiques, qui sont aussi très-nombreux dans les deux provinces, et forment là, comme partout ailleurs, la principale ressource du citadin comme du fermier, du riche comme du pauvre. Le chien se retrouve jusqu'aux côtés de l'homme rouge, qui professe pour lui la même estime, le même attachement, que nous lui portons nous-mêmes. Ses variétés sont presque aussi nombreuses que dans nos climats d'Europe, grâce aux fréquentes importations qui en sont faites; mais partout le chien est heureux, tandis que c'est vraiment un crime que de donner à un fermier canadien un bœuf, un cheval ou un mouton. Nous voudrions pouvoir nous dispenser de parler de ces pauvres animaux, si bien soignés dans nos campagnes, où, à défaut d'autre sentiment plus juste, le paysan a du moins celui de son propre intérêt. On a dit que les animaux domestique de l'ancien monde transportés dans le nouveau s'y étaient abâtardis; et sur cette donnée l'on a construit plus d'un système cosmogonique. Comment ce fait, malheureusement vrai, ne se serait-il pas produit, abstraction faite de toute influence du climat ou du sol, quand chevaux, bœufs et moutons, notamment, sont traités au Canada, et ailleurs en Amérique, comme le sont aux Shetland les shelties, à qui, toutefois, on ne reproche pas d'avoir dégénéré? Sans abri contre les ardeurs de l'été ni contre l'âpreté des frimas d'un long hiver, les plus utiles, les plus fidèles serviteurs du fermier canadien n'obtiennent de lui pour toute récompense que mauvaise nourriture, mauvais traitements et manque absolu de tous soins.

SOL, PRODUCTIONS, AGRICULTURE. Depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Québec le sol de la partie orientale du Bas-Canada est couvert de montagnes qui vont s'abaissant de cette ville jusqu'à l'embouchure de la rivière d'Utawa. A partir de ce point le pays est uni. A l'exception de quelques cantons où le terrain est pierreux et sablonneux, le sol consiste principalement en une couche de terre légère et noirâtre, de 10 à 12 pouces d'épaisseur, reposant sur un lit profond de glaise. Le sol du Haut-Canada, quoique quelquefois trop humide et marécageux, est en général extrêmement riche et fertile. Il consiste principalement en une argile brune et en une marne jaune, admirablement propres à la culture du froment et de toute espèce de céréales. Dans le voisinage de la baie de Quinté et sur les bords de l'Ontario, l'argile domine et s'étend sur une base formée d'un calcaire bleuâtre qui paraît s'étendre sous presque toute la province et se montre quelquefois à la surface. Des mines de fer ont été decouvertes sur plusieurs points, aussi bien sur les bords de l'Ontario, de l'Érié et du lac Saint-Jean que dans la baie Saint-Paul. Elles abondent surtout dans le Bas-Canada, et occupent 18 fonderies et 103 fabriques, sans compter l'ancienne fonderie de canons établie à Saint-Maurice par les Français, en 1737, et où 300 ouvriers construisent maintenant des machines pour la marine à vapeur.

On a trouvé également çà et là des filons de plomb, de manganèse, de zinc, de titanium et de mercure, des lits de marne, de terre de pipe et de blanc d'Espagne, et enfin de l'ocre jaune. Les indigènes paraissent avoir exploité jadis, auprès du lac Supérieur, des mines de cuivre aujourd'hui ignorées. Dans plusieurs parties du Haut-Canada, principalement dans la grande rivière Ouse, on peut se procurer le gypsum ou sulfate de chaux, qui, employé comme engrais, produit de si beaux résultats dans les terrains légers et sablonneux.

On n'a encore signalé aucune mine d'or ni d'argent, mais il est vrai de dire que les Canadiens ne connaissent de leur pays que ce qui vient se révéler de soi-même à leur indifférence pour tout ce qui n'est pas susceptible de donner un produit immédiat.

Peut-être songent-ils enfin maintenant à tirer parti des sources d'eau minérale sulfureuse qu'ils possèdent dans le district de Gore, non loin des cascades de West-Flamborough, et dans le voisina-

ge de Long-Point, district de Montréal. Ils ont aussi, près des cataractes de Niagara, une source d'où le gaz hydrogène se dégage à un parfait état de pureté, et au milieu de la Tamise, non loin de la Delaware, une autre source chargée d'huile minérale. Il est juste pourtant de reconnaître que le gouvernement anglais ne fait rien pour éclairer les habitants sur ces richesses naturelles, et qu'il va même jusqu'à laisser entraver par l'ignorance et l'égoïsme les efforts qui, de loin en loin, sont tentés en vue de fonder la prospérité nationale. C'est ainsi qu'il n'a pas encore su encourager et soutenir l'exploitation des salines naturelles qui affranchiraient les Canadas du lourd tribut qu'ils payent aux États-Unis.

En résumé, le sol des deux Canadas est généralement d'une fertilité qui ne le cède à celle d'aucune autre région de l'Amérique septentrionale. Il n'a guère été étudié jusqu'à présent que dans les parties qui avoisinent le Saint-Laurent et les principaux cours d'eau aboutissant à ce fleuve, et encore les colons se sont-ils bien moins attachés à rechercher le genre de culture qui convenait le mieux à la nature particulière du terrain qui leur était échu, qu'à obtenir,

« Bas-Canada, je considère ce pays « comme dans un état voisin de l'enfance. Le sol, par le luxe de ses productions et leur rapide croissance, est évidemment une source abondante de « richesses : il n'a besoin que d'une industrie bien dirigée pour produire « tout ce qui est nécessaire à la nourriture des quadrupèdes, à celle des habitants de l'air, et à la subsistance de « l'homme. L'agriculture est le premier « pas à faire dans l'ordre de la civilisation. Mais pour que le Canada puisse « présenter les mêmes avantages que « les autres contrées, aux manufacturiers, aux artisans et aux hommes « de diverses professions, il faut qu'il « sorte de cet état sauvage et improductif dans lequel il languit maintenant; qu'il passe par tous les degrés « d'amélioration, sous les rapports de « la culture et de la population; qu'il « arrive, enfin, à un degré de perfectionnement qui, réuni aux avantages de « sa fertilité, puisse attirer dans ces « contrees des savants et des hommes « industrieux, et l'élève ainsi au rang « des nations. »

Ce témoignage est celui d'un Irlandais qui, après sept années de séjour dans un

[redacted]

sance. Ces éléments de prospérité semblent au lieutenant-colonel devoir être si particulièrement puisés dans le développement de l'industrie agricole qu'il assure, tout d'abord, que tel fut, en effet, le premier soin du gouvernement. Il rend même, chemin faisant, au cabinet de Versailles une justice dont nous devons lui savoir gré, car il n'est pas trop dans les habitudes anglaises de nous tenir compte des obstacles qui se sont opposés au succès de nos entreprises. Mais quelque lignes plus bas, et comme si cette excursion lui avait fait perdre la mémoire des éloges qu'il avait précédemment donnés à la prudence de l'Angleterre, il ne dit plus qu'elle fit, mais il semble regretter qu'elle n'ait pas fait, et la leçon détournée qu'il lui donne prouve surabondamment que les fameux éléments de bonheur promis au Canada se sont bornés au développement de l'esprit d'orgueilleux mercantilisme qui distingue les colons émigrés des trois royaumes.... « Les possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale, dit-il, considérées à leur véritable point de vue, sont essentiellement, des colonies agricoles. Quelque étendu que puisse être aujourd'hui leur commerce de bois de construction, quelque importance qu'on y attache, à juste titre d'ailleurs, les produits du sol et des pêcheries devront à un certain moment constituer leurs principales exportations. Certes, ajoute-t-il comme pour prévenir l'excuse familière à tous les gouvernements poussés dans leurs derniers retranchements; certes, il est douteux qu'il fût d'une saine politique d'arrêter subitement le développement d'un commerce en pleine voie de prospérité; mais des mesures calculées de façon à amener les capitaux à se diriger par de nouveaux canaux, doivent, au contraire, avoir de très-avantageux résultats, surtout si cette direction a lieu en faveur d'objets d'échange d'une production constante, tels que le chanvre, le lin, le froment, etc., etc. Les diverses sources du commerce sont ou temporaires ou permanentes : or, toutes vastes que soient les forêts canadiennes, le commerce auquel elles donnent lieu ne saurait appartenir qu'à la première catégorie, puisqu'on peut prévoir, jusqu'à un certain point, le jour où par suite de défrichements successifs les forêts se seront appauvries, reculées de façon à le rendre à peu près nul. » L'Angleterre a-t-elle écouté ces sages et bienveillants avis? Nous osons dire que non, et nous en prenons à témoins les troubles qui ont eu lieu dans le Bas-Canada, il y a quelques années. Pays qui se révolte est pays qui souffre; et la souffrance d'un pays tient toujours à l'ignorance ou au mépris des conditions véritables de sa prospérité. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dogmatiquement la valeur relative des divers systèmes de colonisation et de soulever ainsi les plus hautes questions d'organisation sociale et d'économie politique : notre voix n'aurait pas l'autorité nécessaire pour commander l'attention. Qu'il nous soit permis cependant d'émettre, en peu de mots, une opinion que nous donnons, sinon pour la meilleure, du moins, comme dit Montaigne, pour nôtre. Cela ne servît-il qu'à indiquer de quel point de vue, vrai ou faux, nous considérons les faits que nous exposons, il en résulterait toujours pour nos lecteurs l'avantage, inappréciable en histoire, de savoir à quel point, soit au delà, soit en deçà de la ligne tracée par l'auteur, on peut espérer de rencontrer la vérité vraie. L'Angleterre appelle *coloniser* jeter, ici ou là, un certain nombre d'individus destinés à lui servir de facteurs pour le placement de ses produits manufacturés. Il lui importe peu qu'ils plantent, qu'ils sèment, qu'ils constituent un nouveau centre de population capable de se suffire à lui-même : moins ils produisent, au contraire, mais plus ils consomment, et plus elle est satisfaite. Nous croyons, nous, que c'est là un mauvais système, un système que l'Angleterre expiera un jour au Canada et dans l'Inde orientale, comme le lui ont déjà fait expier les États-Unis. En un mot, nous croyons que coloniser, c'est fonder une nation et non pas un comptoir. Si l'on étudie la question du Canada sur les magnifiques cartes dressées par l'ordre du gouvernement de ces deux provinces, on est rempli d'admiration à l'endroit des routes, des canaux et de la belle et régulière distribution des terres; mais quand on se reporte aux ouvrages spéciaux, tels que Mémoires et Voyages, tous les mensonges des écrivains et des dessinateurs

officiels sont éventés, et l'on s'aperçoit qu'en cela, comme en toute chose, l'Anglais trompe et lui-même et les autres.

Il ne faudrait pourtant pas conclure de cette assertion, que nous croyons très-exacte en tant que généralité, que nous considérons le Canada comme étant un pays pauvre, souffrant, en un mot, une colonie en état de décadence. Les détails de mœurs dans lesquels nous allons entrer, et que nous puisons également aux meilleures sources, montreront, au contraire, les rives du Saint-Laurent occupées par une population à qui il ne manque pour atteindre au plus haut degré de prospérité que l'appui sérieux et intelligent que nous reprochons à l'Angleterre de lui avoir refusé jusqu'ici.

POPULATION. — MŒURS. — COUTUMES, etc. — *Haut-Canada.* L'existence du Haut-Canada, comme province distincte, date, nous l'avons dit, de l'année 1791. Il avait fait jusqu'alors partie de la province de Québec. La convenance ainsi que l'intérêt, tant des anciens colons canadiens que des nouveaux émigrants anglais et des troupes qui, licenciées après la paix de 1783 avec les États-Unis, s'étaient fixées dans l'ouest de cette ancienne province, obligèrent à exécuter cette division. Un autre mo- province. Nous entrerons maintenant dans plus de détails à ce sujet; car nulle part on ne saurait étudier plus sûrement que dans ses villes la civilisation, les mœurs d'un peuple et surprendre son véritable caractère. Kingston, que nous avons déjà signalé comme la ville la plus importante du Bas-Canada, n'a pas de monuments publics, à moins qu'on ne décore de ce titre ambitieux les maisons construites en pierres, mais sans goût et sans élégance, qui servent d'hôtel du gouvernement, de palais de justice, de temple protestant, d'église catholique, de marché, de prison et d'hôpital. Ses rues, régulièrement alignées et se coupant à angle droit, ne sont point pavées, et nous avons vu qu'il en est de même pour les routes. Cette description convient au surplus à la plupart, non-seulement des villes canadiennes, mais de celles des États-Unis. Ce dernier pays a fourni les premiers habitants de Kingston. On sait qu'un certain nombre d'Américains refusèrent de prendre part au mouvement révolutionnaire dirigé par Washington et Franklin. Ils émigrèrent surtout dans le Canada, où ils furent longtemps connus sous la désignation de *Loyalistes*. Le reste de la population de cette ville

[redacted]

re anglaise, la géographie et
le française. « De telles institu-
t Bouchette, sont particulière-
iles dans un pays neuf, et leur
s'est longtemps fait sentir dans
Canada. » Le reste de cette pro-
l'avantage d'être la plus méri-
les possessions anglaises en Amé-
; de jouir, à ce titre, du climat
avorable. Une route qualifiée
militaire, mais qui n'est ni pire
ure que les autres, part d'York,
vers le sud-ouest parallèlement
rié, et met à peu près en com-
ion les rares villages échelonnés
territoire appelé à s'élever un
plus haut degré de prospérité.
compare le Haut-Canada à ce
t il y a cinquante ans, on recon-
l a marché rapidement dans la
progrès. Des établissements se
més dans chaque township ou
e de ville créée ou à créer; des
des villages se sont élevés avec
veilleuse rapidité. Les canaux
nd et de Rideau ont mis en
les deux points extrêmes des
nadas. Des manufactures se sont
: le gros linge et les vêtements
sont fabriqués maintenant par
l nombre de fermiers, et des for-
en activité à Marmora et Char-
. Enfin, près de cinq cents mou-
es ou à meules, des distilleries et
eries sont éparses dans les sept
, qui, sur une étendue totale de
0 arcres de terre n'en comp-
311,524 de cultivés, soit
noins du cinquième. Une ban-
inciale est établie à York, sous
lance de la législature. Elle a
irsales à Kingston et à Niagara.
s, placées sous la surintendance
nseil supérieur et la direction
te de comités, sont disséminées
les points de la colonie, qui
également huit ou dix feuilles
daires. Certes, le jour où notre
ourra étaler une aussi orgueil-
istique, les résultats seront un
vrais que ceux obtenus en dé-
ar le gouvernement anglais.
s surveillés, soutenus, dirigés
s efforts par l'intervention in-
d'un gouvernement qui com-
e, dans ce cas surtout, les
intérêts de chaque particulier sont les
affaires et la prospérité de tous, ne se-
ront pas riches, organisés et policés
seulement en apparence. On nous ac-
cuserait, avec raison, d'injustice, sinon
d'ignorance, si, après une critique aussi
vive des procédés colonisateurs du gou-
vernement anglais, nous omettions de
parler des travaux plus féconds entre-
pris en 1826, et presque accomplis
aujourd'hui par la compagnie dite du
Canada. L'établissement de cette com-
pagnie marquera l'une des époques
principales de l'histoire de la coloni-
sation du Haut-Canada. La grandeur
de ses plans, l'activité, l'intelligence et
la vigueur avec laquelle ils ont été mis à
exécution, ont donné une impulsion pro-
digieuse à toute la province. Fondée,
le 19 août 1826, au capital d'un mil-
lion sterling (25 millions de francs), la
compagnie entra aussitôt en marché
avec le gouvernement, et se rendit ac-
quéreur de 3, 300,000 acres de terre
pris sur les réserves de la couronne,
et dont un million à peu près forme une
vaste section de territoire d'un seul te-
nant, situé le long des bords du lac Hu-
ron. Cette compagnie, autorisée à em-
ployer aux travaux d'utilité publique une
partie du prix de ses terres, a montré, par
ce qu'elle a fait sur le territoire Huron,
ce que le gouvernement pourrait opérer
pour le bien des colons et pour celui
de la nation tout entière, en suppléant
par ses capitaux à l'insuffisance de ceux
demandés à l'industrie privée. Deux vil-
les, Godrich, sur le bord du lac, à l'em-
bouchure de la rivière de Maitland, et
Guelph, bâtie à l'extrémité orientale du
territoire Huron, ont, en quelques an-
nées, acquis une véritable importance.

BAS-CANADA. Nous voici dans le vieux
Canada français. Ici, sans être bien an-
ciennes, les villes ne datent pas d'hier; el-
les ont leurs traditions et leur histoire.
Arrêtons-nous d'abord à Montréal, deu-
xième ville de la province; elle est incon-
testablement la première sous le rapport
des avantages de sa situation et de son cli-
mat; quelques maisons bâties en 1640
sur l'emplacement d'un village indien
nommé Hochelaga furent son com-
mencement. Elle reçut d'abord le nom
de Villemarie. Bientôt elle eut pris un
notable développement. Madame de

Bouillon y fondait, en 1644, un hôtel-Dieu, et six ans après, mademoiselle de Bourgeois y établissait le couvent de Notre-Dame. La ville naissante fut exposée à de fréquentes attaques de la part des Iroquois. Afin de la protéger, on l'entoura d'abord d'une palissade en bois; mais cette faible défense rassurant fort peu les habitants, on y substitua un mur crénelé de 15 pieds de haut. L'ardeur avec laquelle les colons français se livraient au commerce des fourrures les ayant fait craindre de plus en plus de leurs sauvages voisins, qu'ils repoussaient de proche en proche, et dont ils réprimaient les incursions, l'enceinte de Montréal devint inutile; on la négligea, elle tomba en ruines, et, dans la suite, on l'abattit tout à fait. Montréal, dans son état actuel, mérite certainement la qualification de belle ville. Elle est partagée en haute et basse ville, bien que l'élévation de l'une par rapport à l'autre soit à peine sensible. Chacune d'elles est ensuite subdivisée en quartiers. Les rues en sont aérées; et quelques-unes de celles nouvellement ouvertes sont larges et commodes. Celle de Notre-Dame, s'étendant du faubourg de Québec à celui des Récollets, a environ 1,340 mètres de long sur 9 de large : elle contient la plupart [redacted]

anglaises et écossaises, le palais de justice, la nouvelle prison, l'hôtel du gouvernement, le monument de Nelson et les casernes. L'hôtel-Dieu, destiné à recevoir les pauvres malades des deux sexes, est desservi par trente-six sœurs et une supérieure. Le gouvernement français pourvoyait autrefois à son entretien. Il n'a maintenant d'autres ressources que les trop faibles revenus de quelques propriétés foncières. Cependant, le parlement provincial vient quelquefois à son secours comme à celui de tous les autres établissements de charité. La congrégation de Notre-Dame est composée d'une supérieure et de soixante sœurs. Le but de cette institution est l'instruction des jeunes filles. L'hôpital général des Sœurs-Grises reçoit, indépendamment des malades ordinaires des deux sexes, de pauvres aliénés qui y sont traités avec une douceur et un zèle qu'on ne saurait assez admirer. N'oublions pas de citer une institution charitable, œuvre pieuse, œuvre admirable des dames de Montréal, et destinée à venir au secours des pauvres émigrants. La première pierre de la nouvelle cathédrale a été posée le 3 septembre 1824. On a fait, dans cet édifice, une belle application de l'architecture gothi- [redacted]

[redacted]

tous les arts à décorer ce temple; mais il a été obligé de renoncer à l'exécution d'une partie de ses plans, faute d'artistes pour les exécuter. Telle qu'elle est cependant, la nouvelle cathédrale de Montréal, consacrée le 15 juin 1829, serait remarquable même en France. L'église anglaise, située aussi rue Notre-Dame, est spacieuse, élégante et surmontée d'une flèche légère. Le séminaire de Saint-Sulpice est un vaste et commode bâtiment placé à côté de la cathédrale. Fondé en l'an 1657, il est destiné au haut enseignement de la philosophie et des mathématiques. Le nouveau collége, ou petit séminaire, a été fondé, il y a quelques années seulement, dans le faubourg des Récollets, par la communauté du séminaire, de Saint-Sulpice. Le même enseignement est donné dans l'un et dans l'autre établissement, et la langue française y est toujours considérée comme étant la langue maternelle. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'une institution du même genre, mais purement anglaise, a été créée à Montréal. La première pierre de l'hôpital général de Montréal a été posée le 6 juin 1821 : le 1er mai de l'année suivante les malades y étaient admis. Il peut en recevoir 80. Telle est la ville officielle. Voici maintenant Montréal tel qu'il apparaît aux regards désagréablement surpris du voyageur européen. Les rues sont étroites, fangeuses, et bordées d'étroits trottoirs, rendus impraticables par les escaliers extérieurs placés devant la porte de chaque maison. Celles-ci, bâties solidement en pierres de taille et presque toutes recouvertes avec des lames d'étain, sont généralement armées de volets et de portes en tôle de fer, ce qui leur donne l'apparence la plus lugubre qu'on puisse imaginer.

Sur 23,800 âmes que peut compter Montréal, les Français ou les individus d'origine française figurent pour les deux tiers au moins : aussi, plus que Québec, cette ville a-t-elle conservé le caractère des vieilles cités françaises.

« Les habitants de Montréal, dit Weld, dont les appréciations n'ont pas cessé d'être exactes, sont, en général, très-hospitaliers, et d'une complaisance extrême pour les étrangers. Ils vivent entre eux dans la plus grande union, et recherchent toutes les occasions de se réunir pour goûter ensemble les plaisirs de la table. En hiver, surtout, leurs communications sont si fréquentes et accompagnées de tant de marques d'une amitié sincère, qu'on dirait que la ville est habitée par une même famille. On se visite un peu moins pendant l'été; mais tant que dure cette saison, les habitants aisés, de l'un et de l'autre sexe, forment entre eux un club dont les membres se réunissent une fois par semaine, ou au moins deux fois par mois, pour aller dîner dans quelque endroit agréable des environs de la ville. Le territoire de l'île de Montréal est d'une extrême fertilité, et en quelques endroits, bien cultivé, et passablement peuplé. Il est, en outre, agréablement varié par une infinité de collines et de vallons qui semblent autant d'échelons pour arriver à deux autres montagnes considérables qui en occupent le centre. La plus élevée de ces montagnes n'est éloignée que d'un mille de la ville à laquelle elle donne son nom. Tout le terrain qui forme sa base est parsemé de jolies maisons de campagne, et jusqu'à un tiers de sa hauteur on aperçoit, en plusieurs endroits, des traces de culture. Le reste est entièrement couvert d'arbres majestueux par leur grandeur et leur antiquité. Sur le côté qui regarde la rivière est un ancien monastère avec un enclos considérable, environné de murailles, et dont le sol, jusqu'à une assez grande distance, est parfaitement découvert. Cette dernière partie est ornée de la plus riche verdure, et l'on a eu l'attention de nettoyer les bois dont elle est entourée des broussailles qui obstruaient le passage, de sorte qu'on peut s'y promener librement et jusqu'à la distance de plusieurs milles à l'ombre des arbres, dont la hauteur immense met entièrement à l'abri des rayons brûlants du soleil. »

Cette description nous rappelle les mosquites qui ont rendu M. Lambert si malheureux; mais il est probable qu'on s'habitue à cela comme à toute autre chose : Naples et la Sicile ont leurs insectes, leur vermine, et cela n'empêche pas que ces pays soient vantés à juste titre.

« Il est impossible, continue Weld, de se faire une juste idée de la beauté

de la perspective dont on jouit de cet endroit. Qu'on se figure un pays d'une étendue immense, au travers duquel coule, en serpentant, le superbe fleuve Saint-Laurent, dont l'œil peut suivre le cours jusqu'aux extrémités de l'horizon; à droite, on aperçoit ces terribles courants et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable, qu'il est même entendu du sommet de la montagne. A gauche et presque sous les pieds, on a la ville de Montréal avec ses églises, ses monastères, ses clochers étincelants, et ces nombreux vaisseaux mouillés à l'abri de ses antiques murailles. Plusieurs petites îles, situées proche la ville, et cultivées en partie, ou couvertes d'épaisses forêts, ajoutent encore à la beauté de ce spectacle. Si l'on étend ses regards sur la rive opposée, on découvre dans le lointain la petite ville de la Prairie, dont les humbles habitations paraissent prosternées au pied de sa grande église. Plus loin encore est une longue chaîne de montagnes élevées qui couronnent ce magnifique tableau. Telle est, en un mot, la variété et la grandeur des objets qu'on découvre de ce point de la montagne de Montréal, que les habitants du lieu, qui y sont le [redacted]

les plus recommandables dans la jurisprudence, la médecine et le clergé, et les membres de la Compagnie du Nord-Ouest (Compagnie du Canada); dans la seconde sont les riches marchands; la troisième comprend les boutiquiers et les artisans les plus aisés; et la quatrième se compose de tout ce qui est confondu en Angleterre sous la désignation de basses classes. Dans les vingt dernières années (1800 à 1820), plusieurs individus de condition fort obscure ont acquis une fortune considérable; et ce qui est fort remarquable, c'est que, quoiqu'il y ait à peine dans cette ville, je ne parle pas de la première classe, cinq ou six familles dont le rang, avant cette subite élévation, fût au-dessus de celui des valets et des artisans, ils montrent autant d'orgueil et de prétention aux distinctions aristocratiques que pourraient le faire les anciennes familles patriciennes de l'Europe. Les divertissements publics à Montréal se bornent, depuis la destruction du théâtre en 1820, à des bals d'hiver, et à de grands dîners les jours de fête. Ces réunions se font dans chaque classe, et il est rare de voir les personnes d'un rang inférieur admises dans les assemblées de la classe supérieure. »

[redacted]

ciété des villes du Canada ressemble à celle de la plupart des petites villes : la jalousie, la vanité, l'esprit de parti, y règnent avec d'autant plus d'empire, que chacun s'y connaît mieux, que l'origine et l'histoire secrète de chaque famille offrent plus de matière aux piquantes plaisanteries. »

A partir de Montréal on est en pleine France. Rivières, îles, montagnes, villes, eaux et simples concessions, tout a des noms français ; les lieux nommés par les Anglais marquent en quelque sorte le point où les maîtres actuels du Canada ont trouvé l'ancienne colonie et les augmentations qu'ils lui ont acquises. Ce sont les comtés Beauharnais, Berthier, Chambly, Lachenay, Richelieu, Rouville, Terrebonne, Verclières; les seigneuries de Léry, de Lacalle, d'Autrev, de Ramçay, etc.; les fiefs Chicot, du Sablé, Saint-Ignace, Tremblay, etc. Les townships se sont superposés, ajoutés, mais non point mêlés et confondus avec ces premières possessions. Il est naturel qu'un peuple transporte partout avec lui les institutions, bonnes ou mauvaises, qui le régissent. Si l'Angleterre, de nos jours encore si profondément féodale dans l'enceinte de ses trois royaumes, n'a pas imité la France de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, c'est-à-dire n'a pas installé dans ses colonies, et en particulier dans le Canada, ses duchés, ses comtés, ses fiefs inaliénables, c'est bien moins par abandon d'une organisation qu'elle aurait reconnue nuisible au développement de ses possessions lointaines que par application de cette même organisation, de ce même système plus oligarchique que féodal, et qui repose sur le maintien d'un certain nombre déterminé des eigneurs et non point sur un nombre illimité de seigneuries. Le système féodal français, basé sur le principe contraire, fut très-nuisible au Canada, où il fut immédiatement appliqué ; il est on ne peut plus regrettable que les Canadiens d'origine française ne se soient pas prêtés à faire disparaître un ordre de choses singulièrement défavorable à la prospérité de leurs établissements. Tels sont en effet ses principaux éléments. Dès que la cour de France eut été éclairée sur l'importance de la colonie que lui avait donnée Jacques Cartier, le hardi explorateur du Saint-Laurent, elle se hâta d'occuper le Bas-Canada et d'y créer à Québec un établissement capable de protéger son commerce des fourrures. La pensée de coloniser, de peupler cette terre dont on racontait des merveilles, lui vint ensuite. La couronne se mit alors à octroyer des titres conférant des seigneuries. Déjà des gentilshommes, des filles nobles, avaient obtenu des domaines, lorsque les officiers du régiment de Lusignan partirent de France, en 1668, emportant dans leurs bagages des petits carrés de papiers qui les déclaraient gratuitement propriétaires de terres dont ni donataires ni donateur ne connaissaient le gisement ni la valeur. De grands fiefs furent créés avec une légèreté plus inconcevable encore, au profit de courtisans qui, en échange de cette vaniteuse gracieuseté, ne contractaient d'autre obligation que celle de rendre foi et hommage à propos de baronnies et de comtés qu'ils ne devaient jamais visiter. Tous ces prétendus colons concédèrent leurs droits, ou une partie de leurs droits, à des émigrants, moyennant une redevance annuelle calculée sur le pied de 2 sous 6 deniers à 5 sous, par sous-concession de 240 acres de superficie environ, et à la condition de quelques menus articles de consommation fournis aussi annuellement. Les sous-concessionnaires, désignés, comme en France, sous le nom de tenanciers, furent, comme en France, assujettis à l'obligation de faire moudre leur blé au moulin seigneurial et de payer un droit de lods et ventes à chaque mutation de propriété tenue en roture. Ce droit, qui existe encore, est du 12ᵉ du prix de la vente. Quand le tenancier était noble et tenait en fief, ou sous condition de foi et hommage, une propriété quelconque, le même droit de lods et ventes changeait de nom et s'appelait, comme il s'appelle encore, droit de quint et de relief. Le droit de quint est le 5ᵉ du prix d'achat ; le relief est le revenu d'une année. Il trop long d'exposer en détail les formes sous lesquelles se dissi les opérations comm maisons, sur les terres peut dire, c'est qu'il l

[redacted]

ment d'une colonie séparée violemment de la mère patrie pour rendre toujours respectable aux Canadiens l'organisation la plus vicieuse qu'on puisse appliquer à des contrées qu'il s'agit tout à la fois de défricher et de peupler; et cela, en présence de la législation anglaise, infiniment plus libérale et, par conséquent, plus sage sous ce rapport. Nous aurons occasion de revenir sur les effets de cette étrange anomalie de la coexistence de deux législations distinctes régissant un même peuple.

La population du pays compris entre la rivière de Saint-Maurice, près de l'extrémité sud du lac Saint-Pierre, et celle de Saguenay au nord-est, vers l'embouchure du Saint-Laurent, s'élève à environ 70,000 âmes, répandues sur la rive gauche du fleuve sur une profondeur moyenne de 9 milles et une longueur de plus de 190 milles. La ville de Québec est située au centre de cet espace. Des deux sections formées par ce point intermédiaire, celle du sud-ouest, en descendant vers Montréal, est de beaucoup la plus peuplée, quoiqu'elle ne soit peut-être pas la plus digne d'intérêt sous beaucoup d'autres rapports. Elle est abondamment arro- [redacted]

et qui forme les comtés de Montmorency et de Saguenay est d'un aspect plus sévère et plus grandiose. La chaîne de montagnes haute de 1,890 pieds (mesure anglaise) qui partage dans sa plus grande longueur l'angle formé par l'Ottawa ou Grande-Rivière, l'un des affluents du Saint-Laurent, traverse les florissants établissements de Charlesbourg, de Beauport, de la côte de Beaupré, et leur donne une physionomie mâle et pittoresque qui manque surtout aux terres plates du Haut-Canada. Au surplus, à partir du cap Tourment, point où cette chaîne aboutit au Saint-Laurent, les rives de ce fleuve, en remontant vers le nord jusqu'à 16 ou 18 milles au delà du Saguenay, sont montagneuses, abruptes, et ne s'entr'ouvrent que pour livrer passage aux cours d'eau qui descendent de l'intérieur des terres.

Québec, ancienne capitale du Canada, est bâtie, en amphithéâtre, à l'extrémité d'un promontoire baigné, au sud, par le Saint-Laurent et, au nord, par la rivière Saint-Charles, qui vient se réunir à ce fleuve à peu de distance de là, en face de l'île d'Orléans. Vers les premières années du dix-septième siècle, le sieur de Monts, concessionnaire du commerce à [redacted]

[redacted]

nouvelle cité furent lents. Champlain commit la faute de se réunir aux Algonquins contre les Iroquois, ses voisins les uns et les autres : cette intervention impolitique excita la dernière de ces nations contre les Français ; et, comme elle était puissante, il s'en fallut de peu que Québec, à peine sortie de terre, ne fût ruinée de fond en comble. On pensa alors à la protéger contre les surprises de ces redoutables ennemis ; mais ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle que les mauvaises palissades dont on l'avait entourée a la hâte firent place à des essais de fortifications régulières.

« Il était six heures du soir, dit Talbot, lorsque nous jetâmes l'ancre dans le port de Québec. Comme nous remontions lentement le bassin, le canon des batteries et le feu continuel des vaisseaux du port, tous saluant leur nouveau gouverneur, qui avait jeté l'ancre quelques minutes avant nous, produisirent une telle confusion, qu'il se passa quelque temps avant de pouvoir nous rappeler que notre voyage était à sa fin. Lorsque la fumée eut disparu, la ville, jusqu'alors cachée en partie à nos yeux, se présenta majestueusement à nous. Les maisons, la plupart couvertes en étain et s'élevant rang par rang en forme d'amphithéâtre, les murs imprenables et les batteries dirigeant leurs canons vers le bas de la rivière, les tours de Martello, celle encore plus élevée du télégraphe, et les hardis clochers dont les aiguilles s'élancent jusqu'aux nues, sont des objets qui remplissent tous les étrangers d'un étonnement à la fois solennel et agréable, et donnent la plus favorable opinion du pays. Aussitôt que les officiers de la douane eurent visité les vaisseaux, notre capitaine ordonna que personne ne tentât d'aller au rivage avant le lendemain matin ; cette injonction ne fut pas très-patiemment reçue par les passagers, dont plusieurs avaient un désir extrême de se mêler à la foule des habitants qui bordaient les quais pour recevoir leur illustre gouverneur. Comme la famille de mon père n'était pas comprise dans cette prohibition, je reçus une invitation du capitaine Black pour faire avec lui une incursion dans la cité. Arrivé au quai de la Reine, nous avançâmes dans une rue sombre et étroite, en partie éclairée par quelques mauvaises lampes qu'on venait d'allumer à l'instant : nous entrâmes ensuite dans une autre rue mieux percée, mais encombrée, comme la première, d'une foule bizarre au milieu de laquelle il était impossible de dire quels étaient les plus nombreux des descendants de Cham, de Sem ou de Japhet : des Africains, des Américains, des Indiens, des Européens et des Asiatiques composaient ces groupes bizarres : une semblable exhibition des costumes de toutes les nations qui habitent le globe terrestre ne peut être vue qu'en Amérique ou peut-être à Saint-Pétersbourg. Ces mouvements confus et cette diversité peu harmonieuse de langages produisirent un tel effet sur les organes de mon ouïe, que je crus être au moment où l'on plaçait la dernière pierre de la tour de Babel ; je n'entendis pas prononcer un seul mot d'anglais, je ne vis pas une seule figure qui m'offrît les traits d'un compatriote, excepté lorsque, à ma grande satisfaction, je me trouvai dans le magasin d'un marchand anglais où, en regardant autour de moi, et refléchissant sur la courte excursion que je venais de faire, je me rappelai qu'au lieu d'avoir été occupé à placer la dernière pierre de la tour de Babel, j'avais seulement terminé ma première promenade dans la ville de Quebec. » Il est difficile de rendre d'une manière plus vive, plus originale et plus vraie la physionomie de la capitale du Bas-Canada. Il semble que nous en serons mieux disposés pour la visiter en détail.

Québec, résidence du gouverneur général des possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale, est située, comme nous l'avons dit, sur un promontoire dont le point le plus elevé, ou cap Diamant, est à environ 345 pieds (mesure anglaise) au-dessus du Saint-Laurent; ce cap est composé d'un rocher de granit gris mêlé de cristaux de quartz et d'une espèce d'ardoise noirâtre. En beaucoup d'endroits il est absolument perpendiculaire; dans d'autres, où il est moins abrupte, il y a des espaces couverts d'une couche de terre brunâtre où l'on aperçoit çà et là quelques pins rabougris et quelques misérables plantes ram-

[redacted]

pantes. Les hauteurs vont s'abaissant peu à peu dans la direction du nord jusqu'au coteau Sainte-Geneviève, qui a encore près de 100 pieds d'élévation. De ce point jusqu'au delà de la rivière Saint-Charles, à près de 1,837 mètres de distance, le terrain est uni. Des fortifications s'étendent dans l'intervalle, et forment l'enceinte de la ville proprement dite. Celle-ci, indépendamment de sa division en ville haute et ville basse, est encore partagée en domaines et en fiefs, tels que ceux du roi, ceux du séminaire et ceux de l'hôtel-Dieu. Les terres qui dans le principe appartenaient aux jésuites, et celles qui faisaient partie des réserves militaires, sont maintenant occupées par les faubourgs. Québec, dont la population n'était que de 8 à 9,000 âmes en 1759, en compte aujourd'hui plus de 30,000. Les principaux édifices publics sont le château de Saint-Louis, l'hôtel-Dieu, le couvent des Ursulines, la maison des Jésuites, maintenant transformée en casernes, la cathédrale catholique, le temple protestant, l'église écossaise, celle de la ville basse, la chapelle de la Trinité, la chapelle wesleyenne, la bourse, la banque, l'hôpital militaire et celui des émigrants, le palais de justice, la prison, la caserne d'artil-

immondices que laisse sur le rivage la marée, qui se fait sentir jusque-là. On monte par de longs, sales et incommodes escaliers de bois, de la ville basse à la ville haute. Celle-ci, sans être mieux bâtie, sans être percée de rues plus larges ni mieux alignées, doit à sa situation élevée d'être exempte des inconvénients que souffre sa voisine. On y respire un air toujours pur; les chaleurs de l'été y sont même beaucoup moins fatigantes : les avantages sont encore plus sensibles dans les faubourgs Saint-Louis, Saint-Joseph et Saint-Roch, dont les rues droites et se coupant presque toutes à angle droit laissent l'air circuler librement et se renouveler. Le Château de Saint-Louis, assis au sommet du rocher, sur le bord d'un précipice profond de près de 200 pieds, est un édifice simple divisé en deux parties par une grande cour. L'ensemble des constructions n'a guère que 162 pieds de long sur 45 de large; mais vu du cap il semble avoir de bien plus vastes proportions. La partie appelée proprement le château est habitée par le gouverneur : elle occupe un des côtés de la cour principale, et est située sur le point le plus inaccessible du rocher. Sa façade extérieure

[redacted]

fenêtres. Il nous semble préférable de ménager une plus large place pour l'exposé succinct des produits de la province du Bas-Canada.

Nous mettrons encore ici à contribution le travail remarquable de M. Bouchette, bien que, d'une part, les résultats qu'il présente appartiennent à une époque déjà reculée de plusieurs années, et que, d'autre part, il soit exécuté dans un esprit un peu trop exclusivement laudatif et gouvernemental. Nous ne pouvons avoir la prétention de dresser l'inventaire minutieux de tout ce qui existe au Canada au moment où nous écrivons, et nous ne renonçons pas à contrôler, par d'autres témoignages d'une bonne foi également incontestable, les assertions de notre guide.

Le premier des trois tableaux dans lesquels nous résumons notre travail de statistique indique l'état social du Bas-Canada tel qu'il était il y a quelque dix-huit ans; le second montre l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans cette province vers la même époque; le troisième donne un aperçu des principales dépenses locales votées par l'assemblée des représentants. En forçant un peu tous les chiffres, on sera bien près de l'exacte vérité pour le moment présent.

[redacted]

CULTES.							INSTRUCTION PUBLIQUE.						JUSTICE.		MILICE.	
Églises. Anglais.	Églises. Écossais.	Églises. Wesleyens.	Rapport avec la population.	Égl. Romains.	Couvents.	Rapport avec la population.	Colléges.	Écoles.	Publications périodiques.	Sociétés savantes.	Sociétés littéraires.	Médecins.	Tribunaux.	Justices de paix.	Infanterie.	Cavalerie.
1	1	1		16	8		3	33					1			
21	2	6		62	8		3	143					1			
22	3	7		78	10		6	178	12	6	1	178	3	69		
2	1	»		14	4		2	23					1			
1	»	1		39	8		1	43					»			
5	1	1		78	9		3	70	4	2	1	171	1	57		
9	»	»		21	1		3	25				80	2	17		
4	»	»		19	»		1	1				39	2	8	90,304	600 (3)
58	4	6	7/8e	91	20	7/8e	13	272	16 (1)	14 (2)	2	401	7	140	96,104 (4)	

(3) La cavalerie, l'artillerie, etc., n'existent guère que par rapport aux cadres.

(4) Non compris les non-combattants.

[redacted]

DISTRICTS.	AGRICULTURE (1)															
	Superficie en culture.	Froment.	Avoine.	Orge.	Riz.	Blé indien (3).	Sucre d'érable.	Pommes de terre.	Foin.	Lin.	Beurre.	Chevaux.	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Porcs.
	Milles.	Bois.	Bois.	Bois.	Bois.	Bois.	Quint.	Bois.	Tonn.	Quint.	Quint.	Têtes.	Têtes.	Têtes.	Têtes.	Têtes.
Montréal	2,597	1,752,386	1,379,856	213,672	134,609	272,966	11,489	4,121,721	692,988	6,533	85,882	81,199	88,631	147,324	482,810	120,906
Québec	1,419	793,872	627,058	123,604	52,933	36,977	8,331	1,848,404	348,875	3,422	42,006	39,022	35,496	78,797	248,043	86,298
Les Trois-Rivières	579 (2)	362,974	317,722	25,841	29,801	25,309	3,726	606,365	169,337	1,762	17,363	18,822	19,344	32,218	93,674	30,288
Gaspé	95 1/2	12,006	16,898	» »	» »	398	781	219,890	10,867	12	935	1,389	1,839	1,676	4,896	4,806
Totaux	4,605 1/2	2,931,240	2,341,529	363,117	217,343	335,150	24,329	6,796,310	1,222,067	11,729	145,964	140,432	146,012	260,015	829,122	241,728

DISTRICTS.	COMMERCE ET INDUSTRIE.								POPULATION INDUSTRIELLE.			
	ÉTOFFES (4).											
	Cloth (grosse étoffe).	Flanelle.	Toile.	Distilleries.	Brasseries.	Tanneries.	Fonderies.	Poteries.	Commerçants en boutique.	Artisans.	Voyageurs pour les fourrures.	Tavernes.
	Aunes franç.	Aunes franç.	Aunes franç.									
Montréal	658,166	456,234	594,961	26	14	46	2	38	540	2,916	»	544
Québec	382,264	253,250	300,893	2	»	11	»	5	382	2,229	»	302
Les Trois-Rivières	135,243	94,740	161,932	3	4	17	2	3	68	401	»	61
Gaspé	7,998	4,010	910	»	1	»	»	»	28	41	»	11
Totaux	1,183,673	808,240	1,038,696	31	19	74	4	46	1,016	5,087	300	938

(1) Moyenne de trois années antérieures à 1830.
(2) Les habitants de ce district s'occupent principalement de pêche.
(3) Maïs.
(4) Fabriquées dans l'intérieur des familles.

de la perspective dont on jouit de cet endroit. Qu'on se figure un pays d'une étendue immense, au travers duquel coule, en serpentant, le superbe fleuve Saint-Laurent, dont l'œil peut suivre le cours jusqu'aux extrémités de l'horizon ; à droite, on aperçoit ces terribles courants et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable, qu'il est même entendu du sommet de la montagne. A gauche et presque sous les pieds, on a la ville de Montréal avec ses églises, ses monastères, ses clochers étincelants, et ces nombreux vaisseaux mouillés à l'abri de ses antiques murailles. Plusieurs petites îles, situées proche la ville, et cultivées en partie, ou couvertes d'épaisses forêts, ajoutent encore à la beauté de ce spectacle. Si l'on étend ses regards sur la rive opposée, on découvre dans le lointain la petite ville de la Prairie, dont les humbles habitations paraissent prosternées au pied de sa grande église. Plus loin encore est une longue chaîne de montagnes élevées qui couronnent ce magnifique tableau. Telle est, en un mot, la variété et la grandeur des objets qu'on découvre de ce point de la montagne de Montréal, que les habitants du lieu, qui y sont le plus accoutumés, trouvent chaque fois [redacted]

les plus recommandables dans la jurisprudence, la médecine et le clergé, et les membres de la Compagnie du Nord-Ouest (Compagnie du Canada) ; dans la seconde sont les riches marchands ; la troisième comprend les boutiquiers et les artisans les plus aisés ; et la quatrième se compose de tout ce qui est confondu en Angleterre sous la désignation de basses classes. Dans les vingt dernières années (1800 à 1820), plusieurs individus de condition fort obscure ont acquis une fortune considérable ; et ce qui est fort remarquable, c'est que, quoiqu'il y ait à peine dans cette ville, je ne parle pas de la première classe, cinq ou six familles dont le rang, avant cette subite élévation, fût au-dessus de celui des valets et des artisans, ils montrent autant d'orgueil et de prétention aux distinctions aristocratiques que pourraient le faire les anciennes familles patriciennes de l'Europe. Les divertissements publics à Montréal se bornent, depuis la destruction du théâtre en 1820, à des bals d'hiver, et à de grands dîners les jours de fête. Ces réunions se font dans chaque classe, et il est rare de voir les personnes d'un rang inférieur admises dans les assemblées de la classe supérieure. »

L'humoriste M. Lambert va plus [redacted]

chambre de la province; elle forme, avec le gouverneur et l'assemblée des délégués, le parlement provincial. Les membres de ce conseil, où l'on ne peut être appelé qu'à trente et un ans et à la condition d'être Canadien, soit de naissance, soit par suite de naturalisation, sont nommés à vie. Ils ne peuvent être destitués que pour cause de trahison ou de serment d'obéissance prêté à une puissance étrangère. Ils sont également déchus de leurs titres et de leurs fonctions après deux ans passés hors de la colonie sans la permission du gouverneur, ou, avec cette permission, après quatre ans d'absence sans autorisation de la reine. Le président est choisi par le gouverneur et est révocable. Cette dernière assemblée, composée de quatre-vingt-trois membres, est une copie, sur une petite échelle, de la chambre des communes d'Angleterre. Ces délégués ou représentants choisis de préférence parmi les grands propriétaires sont élus dans les comtés, par les personnes qui possèdent des terres ou qui peuvent justifier d'un revenu de 40 schellings. Dans les villes, ils sont choisis par des personnes qui possèdent une propriété territoriale de cinq livres sterl. de revenu net, ou par celles qui ont résidé dans la cité pendant un an avant la publication de l'ordre de convocation. La différence de religion n'établit aucune différence dans les droits, soit à l'électorat, soit à l'éligibilité; car dans ce pays, qui a devancé sur ce point sa métropole, chacun, quelle que soit sa croyance, est apte à remplir tous les emplois, pourvu qu'il remplisse toutes les autres conditions exigées par les lois. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les ministres de l'Église anglaise et pour les ministres, prêtres, ecclésiastiques de tous grades, moines et prédicants de tous les autres cultes. Les representants sont nommés pour quatre ans. Le gouverneur est investi du pouvoir de proroger ou de dissoudre le parlement. La prorogation ne peut être que pour quarante jours et doit être proclamée de nouveau à l'expiration de ce délai, si les circonstances l'exigent; toutefois une année ne doit pas s'écouler sans que le parlement ait siégé. Le gouverneur peut aussi donner ou refuser la sanction aux bills votés, ou en différer le rejet ou l'adoption jusqu'à ce que la reine ait fait connaître ses intentions à cet égard. Quand les bills sont adoptés par le gouverneur, ils sont provisoirement exécutables; mais la reine a un délai de deux ans, à dater de leur arrivée en Angleterre, pour les approuver ou les rejeter. Tous les actes qui émanent du parlement provincial sont d'intérêt local; mais, lorsque, par exception, ils ont trait à des matières intéressant ce qui est de l'essence même du gouvernement britannique, ils n'ont force et vigueur qu'après avoir été examinés, discutés et votés par le parlement anglais. L'administration supérieure du Haut-Canada ne diffère que par le nombre plus restreint des membres des conseils et de l'assemblée des représentants. Le Bas-Canada ne possède aucun code régulier. Ce ne serait pas une petite entreprise que celle d'en former un avec des elements aussi nombreux, aussi divers et aussi compliqués que ceux de la législation canadienne. La loi qui forme le droit commun est la coutume de Paris, appropriée aux nécessités du pays. Cette loi fut appliquée dans tout le Canada jusqu'à ce que le bill de 1825 eût restreint le droit français aux seules régions habitées en majorité par des Français. La loi pénale anglaise régit les deux provinces. Dans l'une et dans l'autre, au surplus, la justice est administrée par des tribunaux semblables, qui ne varient guere que dans leur composition, suivant l'importance relative des deux provinces et celle des districts où ils siégent. Nous prendrons pour base l'organisation judiciaire du Bas-Canada, attendu que cette partie de la colonie est la plus peuplée, la plus anciennement constituée, celle enfin où s'agitent le plus régulièrement des intérêts qui sont aussi plus divers et plus mêlés.

L'institution des justices de paix date de l'établissement des Anglais. Ces tribunaux de famille connaissent de tout ce qui est relatif à la police judiciaire et à l'administration municipale. L'état que nous avons donné, d'après Bouchette, n'en indique que cent quarante-cinq en exercice dans le Bas-Canada vers 1827. M Lebrun

ment d'une colonie séparée violemment de la mère patrie pour rendre toujours respectable aux Canadiens l'organisation la plus vicieuse qu'on puisse appliquer à des contrées qu'il s'agit tout à la fois de défricher et de peupler; et cela, en présence de la législation anglaise, infiniment plus libérale et, par conséquent, plus sage sous ce rapport. Nous aurons occasion de revenir sur les effets de cette étrange anomalie de la coexistence de deux législations distinctes régissant un même peuple.

La population du pays compris entre la rivière de Saint-Maurice, près de l'extrémité sud du lac Saint-Pierre, et celle de Saguenay au nord-est, vers l'embouchure du Saint-Laurent, s'élève à environ 70,000 âmes, répandues sur la rive gauche du fleuve sur une profondeur moyenne de 9 milles et une longueur de plus de 190 milles. La ville de Québec est située au centre de cet espace. Des deux sections formées par ce point intermédiaire, celle du sud-ouest, en descendant vers Montréal, est de beaucoup la plus peuplée, quoiqu'elle ne soit peut-être pas la plus digne d'intérêt sous beaucoup d'autres rapports. Elle est abondamment arrosée par les rivières de Jacques-Cartier, [redacted]

et qui forme les comtés de Montmorency et de Saguenay est d'un aspect plus sévère et plus grandiose. La chaîne de montagnes haute de 1,890 pieds (mesure anglaise) qui partage dans sa plus grande longueur l'angle formé par l'Ottawa ou Grande-Rivière, l'un des affluents du Saint-Laurent, traverse les florissants établissements de Charlesbourg, de Beauport, de la côte de Beaupré, et leur donne une physionomie mâle et pittoresque qui manque surtout aux terres plates du Haut-Canada. Au surplus, à partir du cap Tourment, point où cette chaîne aboutit au Saint-Laurent, les rives de ce fleuve, en remontant vers le nord jusqu'à 16 ou 18 milles au delà du Saguenay, sont montagneuses, abruptes, et ne s'entr'ouvrent que pour livrer passage aux cours d'eau qui descendent de l'intérieur des terres.

Québec, ancienne capitale du Canada, est bâtie, en amphithéâtre, à l'extrémité d'un promontoire baigné, au sud, par le Saint-Laurent et, au nord, par la rivière Saint-Charles, qui vient se réunir à ce fleuve à peu de distance de là, en face de l'île d'Orléans. Vers les premières années du dix-septième siècle, le sieur de Monts, concessionnaire du commerce à exploiter entre le cap Raze, dans l'île de [redacted]

[redacted]

nouvelle cité furent lents. Champlain commit la faute de se réunir aux Algonquins contre les Iroquois, ses voisins les uns et les autres : cette intervention impolitique excita la dernière de ces nations contre les Français ; et, comme elle était puissante, il s'en fallut de peu que Québec, à peine sortie de terre, ne fût ruinée de fond en comble. On pensa alors à la protéger contre les surprises de ces redoutables ennemis ; mais ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle que les mauvaises palissades dont on l'avait entourée à la hâte firent place à des essais de fortifications régulières.

« Il était six heures du soir, dit Talbot, lorsque nous jetâmes l'ancre dans le port de Québec. Comme nous remontions lentement le bassin, le canon des batteries et le feu continuel des vaisseaux du port, tous saluant leur nouveau gouverneur, qui avait jeté l'ancre quelques minutes avant nous, produisirent une telle confusion, qu'il se passa quelque temps avant de pouvoir nous rappeler que notre voyage était à sa fin. Lorsque la fumée eut disparu, la ville, jusqu'alors cachée en partie à nos yeux, se présenta majestueusement à nous. Les maisons, la plupart couvertes en étain et s'élevant rang par rang en forme d'amphithéâtre, les murs imprenables et les batteries dirigeant leurs canons vers le bas de la rivière, les tours de Martello, celle encore plus élevée du télégraphe, et les hardis clochers dont les aiguilles s'élancent jusqu'aux nues, sont des objets qui remplissent tous les étrangers d'un étonnement à la fois solennel et agréable, et donnent la plus favorable opinion du pays. Aussitôt que les officiers de la douane eurent visité les vaisseaux, notre capitaine ordonna que personne ne tentât d'aller au rivage avant le lendemain matin ; cette injonction ne fut pas très-patiemment reçue par les passagers, dont plusieurs avaient un désir extrême de se mêler à la foule des habitants qui bordaient les quais pour recevoir leur illustre gouverneur. Comme la famille de mon père n'était pas comprise dans cette prohibition, je reçus une invitation du capitaine Black pour faire avec lui une incursion dans la cité. Arrivé au quai de la Reine, nous avançâmes dans une rue sombre et étroite, en partie éclairée par quelques mauvaises lampes qu'on venait d'allumer à l'instant : nous entrâmes ensuite dans une autre rue mieux percée, mais encombrée, comme la première, d'une foule bizarre au milieu de laquelle il était impossible de dire quels étaient les plus nombreux des descendants de Cham, de Sem ou de Japhet : des Africains, des Américains, des Indiens, des Européens et des Asiatiques composaient ces groupes bizarres : une semblable exhibition des costumes de toutes les nations qui habitent le globe terrestre ne peut être vue qu'en Amérique ou peut-être à Saint-Pétersbourg. Ces mouvements confus et cette diversité peu harmonieuse de langages produisirent un tel effet sur les organes de mon ouïe, que je crus être au moment où l'on plaçait la dernière pierre de la tour de Babel ; je n'entendis pas prononcer un seul mot d'anglais, je ne vis pas une seule figure qui m'offrît les traits d'un compatriote, excepté lorsque, à ma grande satisfaction, je me trouvai dans le magasin d'un marchand anglais où, en regardant autour de moi, et réfléchissant sur la courte excursion que je venais de faire, je me rappelai qu'au lieu d'avoir été occupé à placer la dernière pierre de la tour de Babel, j'avais seulement terminé ma première promenade dans la ville de Québec. » Il est difficile de rendre d'une manière plus vive, plus originale et plus vraie la physionomie de la capitale du Bas-Canada. Il semble que nous en serons mieux disposés pour la visiter en détail.

Québec, résidence du gouverneur général des possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale, est située, comme nous l'avons dit, sur un promontoire dont le point le plus élevé, ou cap Diamant, est à environ 345 pieds (mesure anglaise) au-dessus du Saint-Laurent ; ce cap est composé d'un rocher de granit gris mêlé de cristaux de quartz et d'une espèce d'ardoise noirâtre. En beaucoup d'endroits il est absolument perpendiculaire ; dans d'autres, où il est moins abrupte, il y a des espaces couverts d'une couche de terre brunâtre où l'on aperçoit çà et là quelques pins rabougris et quelques misérables plantes ram-

pantes. Les hauteurs vont s'abaissant peu à peu dans la direction du nord jusqu'au coteau Sainte-Geneviève, qui a encore près de 100 pieds d'élévation. De ce point jusqu'au delà de la rivière Saint-Charles, à près de 1,837 mètres de distance, le terrain est uni. Des fortifications s'étendent dans l'intervalle, et forment l'enceinte de la ville proprement dite. Celle-ci, indépendamment de sa division en ville haute et ville basse, est encore partagée en domaines et en fiefs, tels que ceux du roi, ceux du séminaire et ceux de l'hôtel-Dieu. Les terres qui dans le principe appartenaient aux jésuites, et celles qui faisaient partie des réserves militaires, sont maintenant occupées par les faubourgs. Québec, dont la population n'était que de 8 à 9,000 âmes en 1759, en compte aujourd'hui plus de 30,000. Les principaux édifices publics sont le château de Saint-Louis, l'hôtel-Dieu, le couvent des Ursulines, la maison des Jésuites, maintenant transformée en casernes, la cathédrale catholique, le temple protestant, l'église écossaise, celle de la ville basse, la chapelle de la Trinité, la chapelle wesleyenne, la bourse, la banque, l'hôpital militaire et celui des émigrants, le palais de justice, la prison, la caserne d'artil-

immondices que laisse sur le rivage la marée, qui se fait sentir jusque-là. On monte par de longs, sales et incommodes escaliers de bois, de la ville basse à la ville haute. Celle-ci, sans être mieux bâtie, sans être percée de rues plus larges ni mieux alignées, doit à sa situation élevée d'être exempte des inconvénients que souffre sa voisine. On y respire un air toujours pur ; les chaleurs de l'été y sont même beaucoup moins fatigantes : les avantages sont encore plus sensibles dans les faubourgs Saint-Louis, Saint-Joseph et Saint-Roch, dont les rues droites et se coupant presque toutes à angle droit laissent l'air circuler librement et se renouveler. Le Château de Saint-Louis, assis au sommet du rocher, sur le bord d'un précipice profond de près de 200 pieds, est un édifice simple divisé en deux parties par une grande cour. L'ensemble des constructions n'a guère que 162 pieds de long sur 45 de large ; mais vu du cap il semble avoir de bien plus vastes proportions. La partie appelée proprement le château est habitée par le gouverneur : elle occupe un des côtés de la cour principale, et est située sur le point le plus inaccessible du rocher. Sa façade extérieure

[redacted]

fenêtres. Il nous semble préférable de ménager une plus large place pour l'exposé succinct des produits de la province du Bas-Canada.

Nous mettrons encore ici à contribution le travail remarquable de M. Bouchette, bien que, d'une part, les résultats qu'il présente appartiennent à une époque déjà reculée de plusieurs années, et que, d'autre part, il soit exécuté dans un esprit un peu trop exclusivement laudatif et gouvernemental. Nous ne pouvons avoir la prétention de dresser l'inventaire minutieux de tout ce qui existe au Canada au moment où nous écrivons, et nous ne renonçons pas à contrôler, par d'autres témoignages d'une bonne foi également incontestable, les assertions de notre guide.

Le premier des trois tableaux dans lesquels nous résumons notre travail de statistique indique l'état social du Bas-Canada tel qu'il était il y a quelque dix-huit ans; le second montre l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans cette province vers la même époque; le troisième donne un aperçu des principales dépenses locales votées par l'assemblée des représentants. En forçant un peu tous les chiffres, on sera bien près de l'exacte vérité pour le moment présent.

[redacted]slature du Bas-Canada pour les dépenses locales, 1814 à 1827.

[redacted]	Routes et canaux.	Tribunaux.	Prisons.	Maisons de correction.	Secours aux paroisses.	Sociétés d'agriculture.	Hôpitaux, quarantaines, émigrants.	Éducation.	Navigation à la vapeur.	TOTAL.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
	242,300	» »	3,400	5,320	» »	2,710	3,600	1,100	» »	272,801
	27,191	6,995	3,883	2,823	49,216	2,505	12,989	1,250	1,800	133,339
	13,481	3,401	10,343	1,000	» »	1,333	» »	» »	» »	34,627
	1,000	» »	4,200	» »	» »	250	» »	» »	» »	5,680
	» »	» »	2,000	» »	» »	» »	» »	» »	» »	2,000
	284,172	10,396	23,928	7,148	49,216	6,800	16,389	2,350	1,800	440,317

sorte de réserve pour l'avenir, mais ont dû pourvoir aux dépenses générales de la colonie, qui paye ses gouverneurs, ses troupes, etc., etc., et le peu de travaux vraiment grands qui sont exécutés chez elle et pour elle.

S'il est bon de ne pas supposer aux statistiques plus d'exactitude qu'elles ne peuvent réellement en avoir, s'il est raisonnable de ne pas attribuer aux chiffres une éloquence que, pour notre part, nous sommes loin de trouver aussi grande qu'on le prétend, surtout en Angleterre, il faut reconnaître, pourtant, que chiffres et statistiques ont leur valeur bien réelle. Il doit donc être bien évident, pour quiconque examinera avec attention les trois tableaux qui précèdent, qu'il n'est pas de colonie plus digne d'intérêt que le Bas-Canada et qui récompensât plus largement des sacrifices que l'on ferait pour lui donner l'impulsion qui ne peut venir que de la part d'une civilisation déjà vieille et d'une nation déjà riche et puissante. Cette vérité deviendra plus sensible à mesure que nous avancerons dans notre travail. Les Anglais en réorganisant le Canada y introduisirent autant que possible les [redacted]

[redacted]

chambre de la province; elle forme, avec le gouverneur et l'assemblée des délégués, le parlement provincial. Les membres de ce conseil, où l'on ne peut être appelé qu'à trente et un ans et à la condition d'être Canadien, soit de naissance, soit par suite de naturalisation, sont nommés à vie. Ils ne peuvent être destitués que pour cause de trahison ou de serment d'obéissance prêté à une puissance étrangère. Ils sont également déchus de leurs titres et de leurs fonctions après deux ans passés hors de la colonie sans la permission du gouverneur, ou, avec cette permission, après quatre ans d'absence sans autorisation de la reine. Le président est choisi par le gouverneur et est révocable. Cette dernière assemblée, composée de quatre-vingt-trois membres, est une copie, sur une petite échelle, de la chambre des communes d'Angleterre. Ces délégués ou représentants choisis de préférence parmi les grands propriétaires sont élus dans les comtés, par les personnes qui possèdent des terres ou qui peuvent justifier d'un revenu de 40 schellings. Dans les villes, ils sont choisis par des personnes qui possèdent une propriété territoriale de cinq livres sterl. de revenu net, ou par celles qui ont résidé dans la cité pendant un an avant la publication de l'ordre de convocation. La différence de religion n'établit aucune différence dans les droits, soit à l'électorat, soit à l'éligibilité; car dans ce pays, qui a devancé sur ce point sa métropole, chacun, quelle que soit sa croyance, est apte à remplir tous les emplois, pourvu qu'il remplisse toutes les autres conditions exigées par les lois. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les ministres de l'Église anglaise et pour les ministres, prêtres, ecclésiastiques de tous grades, moines et prédicants de tous les autres cultes. Les représentants sont nommés pour quatre ans. Le gouverneur est investi du pouvoir de proroger ou de dissoudre le parlement. La prorogation ne peut être que pour quarante jours et doit être proclamée de nouveau à l'expiration de ce délai, si les circonstances l'exigent; toutefois une année ne doit pas s'écouler sans que le parlement ait siégé. Le gouverneur peut aussi donner ou refuser la sanction aux bills votés, ou en différer le rejet ou l'adoption jusqu'à ce que la reine ait fait connaître ses intentions à cet égard. Quand les bills sont adoptés par le gouverneur, ils sont provisoirement exécutables; mais la reine a un délai de deux ans, à dater de leur arrivée en Angleterre, pour les approuver ou les rejeter. Tous les actes qui émanent du parlement provincial sont d'intérêt local; mais, lorsque, par exception, ils ont trait à des matières intéressant ce qui est de l'essence même du gouvernement britannique, ils n'ont force et vigueur qu'après avoir été examinés, discutés et votés par le parlement anglais. L'administration supérieure du Haut-Canada ne diffère que par le nombre plus restreint des membres des conseils et de l'assemblée des représentants. Le Bas-Canada ne possède aucun code régulier. Ce ne serait pas une petite entreprise que celle d'en former un avec des elements aussi nombreux, aussi divers et aussi compliqués que ceux de la législation canadienne. La loi qui forme le droit commun est la coutume de Paris, appropriée aux nécessités du pays. Cette loi fut appliquée dans tout le Canada jusqu'à ce que le bill de 1825 eût restreint le droit français aux seules régions habitées en majorité par des Français. La loi pénale anglaise régit les deux provinces. Dans l'une et dans l'autre, au surplus, la justice est administrée par des tribunaux semblables, qui ne varient guere que dans leur composition, suivant l'importance relative des deux provinces et celle des districts où ils siégent. Nous prendrons pour base l'organisation judiciaire du Bas-Canada, attendu que cette partie de la colonie est la plus peuplée, la plus anciennement constituée, celle enfin où s'agitent le plus régulièrement des intérêts qui sont aussi plus divers et plus mêlés.

L'institution des justices de paix date de l'établissement des Anglais. Ces tribunaux de famille connaissent de tout ce qui est relatif à la police judiciaire et à l'administration municipale. L'état que nous avons donné, d'après Bouchette, n'en indique que cent quarante-cinq en exercice dans le Bas-Canada vers 1827. M Lebrun

assure, dans son tableau du Canada, que le nombre, qui déjà s'en élevait à trois cent quatre-vingt-deux en 1829, a encore été augmenté. Les juges de paix exercent gratuitement. Ils sont commissionnés par le gouverneur et choisis parmi les personnes les plus capables résidant dans le district, et possédant en propriété absolue, ou en usufruit, des biens immeubles d'une valeur de 300 liv. sterl. « De même « qu'aux États-Unis, dit M. Lebrun, des « *districts-courts* tiennent *termes* dans « les villes de chaque district. Ces pe- « tites cours provinciales, ou *termes* « *inférieurs*, n'ont qu'un juge. Celles de « Gaspé et de Saint-François connais- « sent des affaires au-dessous de 20 liv. « sterl. Pour les autres districts plus « peuplés, la compétence est réduite à « 10 liv. sterl.; les procès au-dessus, et « ceux pour immeubles, rentes, droits « de la couronne, sont portés direc- « tement devant les cours du banc du « roi ou *termes supérieurs*. » Ces cours réunissent les attributions de la cour du banc du roi et de celle des plaids-communs séantes à Westminster. Elles ont une chambre civile, une chambre criminelle, et dans certains cas on peut appeler devant elles des décisions des juges de districts. La

verneur, de son lieutenant, de cinq membres, au moins, du conseil exécutif, et d'un égal nombre d'officiers de justice qui n'ont pas connu de la cause dont est appel. Nous ne savons si nous devons considérer comme cour de justice celle établie sous George IV et chargée de surveiller l'accomplissement des conditions auxquelles les terres sont concédées.

Dans le Bas-Canada les arrêts des tribunaux sont, aussi bien que tous les actes publics, rédigés en anglais et en français. Il est même d'usage que les jurés qui interviennent en matière civile comme en matière criminelle soient, autant que possible, pris, moitié parmi les Canadiens anglais et moitié parmi les Canadiens d'origine française.

« Des différentes circonstances qui peuvent influer sur les habitudes et les mœurs d'un peuple, dit un spirituel écrivain canadien (1), les plus importantes sont : 1° le degré de difficulté éprouvé pour se procurer les moyens de subsistance ; 2° la proportion dans laquelle les moyens de subsistance sont répartis entre les individus ; et 3° la somme et la nature des aisances que ce peuple croit nécessaires à son bonheur. Quand les moyens de subsistance ne sont pas trop difficiles à se procurer ; quand

[redacted]

une terre libre aussi et qui lui appartient. Par nos lois, le droit de posséder est égal pour tous, et les faibles capitaux, réunis jusqu'ici sous des mains particulières, ont peu modifié les premières divisions des terres. »

Nous nous interrompons pour faire remarquer que ce tableau un peu emphatique n'est peut-être pas parfaitement vrai au fond Le sol, surtout dans le Haut-Canada, change souvent de maîtres, témoin l'habile spéculation faite par Washington sur les terres qu'il fit vendre en pleine bourse à Québec et à Montréal; témoin ce que nous révèle Talbot sur l'agiotage auquel, de nos jours encore, donnent lieu les concessions anciennes et nouvelles. Au surplus, l'auteur que nous traduisons écrivait dans un but politique, et cela peut expliquer certaines exagérations. Nous poursuivons.

« Le peuple des États-Unis a des dispositions errantes qui le portent à former sans cesse de nouveaux établissements et à répandre rapidement ainsi les germes de la civilisation sur les immenses territoires abandonnés dont il a pris possession. Ce sentiment n'existe pas au Canada; on n'y est généralement rien moins qu'aventureux. L'habitant s'attache au lieu qui lui a donné le jour, et cultive, content, la petite pièce de terre qui lui est échue dans le partage de la succession paternelle. Une des principales causes de cette disposition sédentaire est dans la situation particulière des Canadiens au point de vue de la religion. Chez eux, en effet, comme dans tous les pays catholiques, les plaisirs du peuple sont en étroit rapport avec les cérémonies religieuses. Le dimanche est le jour du plaisir. C'est le dimanche que se réunissent les amis, les simples connaissances. L'église paroissiale rapproche tous ceux qui ont ensemble des affaires ou d'intérêt ou de plaisir. Les jeunes gens, les vieillards et les femmes, parés de leurs plus beaux atours, montés sur leurs meilleurs chevaux ou traînés dans leurs plus élégantes *calèches* (1), s'y rendent pour y traiter, ceux-ci de leurs amours, ceux-là de matières plus graves, et les dernières de galanterie. Le jeune *habitant* (1), orgueilleux de sa brillante toilette, fait sa cour à la jeune fille qu'il a choisie pour objet de ses affections, et, de son côté, la jeune fille, dont la parure resplendit de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, souhaite tout bas d'y rencontrer *son chevalier*. Le hardi écuyer n'en finit point de vanter et de montrer le mérite de sa monture, sans rivale pour *le pas* (2). De cette façon, le dimanche est jour de grande fête; il constitue la meilleure part dans la vie des *habitants* : leur voler leur dimanche serait les priver de ce qui, à leurs yeux, fait tout le prix de l'existence. Cependant ce peuple est un peuple pieux qui attache une importance extrême aux rites de sa religion; placez le Canadien catholique romain en un lieu où il ne puisse participer aux observances de son culte, et vous le consternez et le rendez malheureux. La conséquence de tout ceci est que jamais le Canadien ne s'isolera pour aller fonder un établissement sur les territoires déserts, ni même ne consentira à se rendre où il ne trouverait pas de ses frères en religion. La première occupation du fermier canadien, au printemps, ou mieux à la sortie de l'hiver, est la fabrication du sucre d'érable (3); ses autres travaux sont à peu près les mêmes que ceux du fermier anglais, attendu qu'à l'exception du maïs, ou blé indien, les produits des deux pays sont les mêmes. Toutefois, il convient de remarquer que le Canadien cultive plutôt pour sa propre consommation que dans le but de vendre. Jusqu'ici, par exemple, il a cultivé du lin pour se faire du linge, son blé a poussé pour lui seul; en un mot il a peu produit, mais il n'a consommé que ce qu'il avait produit. L'introduction des objets de luxe anglais a pourtant altéré quelque peu cette simplicité. Mais en ce qui concerne les choses à son usage personnel, il est encore bien loin d'éprouver les besoins du fermier anglais. Le savon et la chandelle qu'il emploie sont fabriqués dans son ménage; ses

(1) Voitures du pays, qui ne ressemblent aux nôtres que parce que la capote se lève et se baisse à volonté.

(1) Ce titre n'est généralement donné qu'au propriétaire d'une plantation.

(2) Les Canadiens font surtout cas de chevaux qui vont à l'amble et au pas.

(3) Nous avons dit précédemment comment s'obtient ce produit.

souliers, ou mocassins, sont de sa façon ou de celle de sa femme, aussi bien que la plus grande partie de ses vêtements. Cette particularité, en multipliant la variété de ses occupations, sert, jusqu'à un certain point, à augmenter sa sagacité; mais, au fond, le bénéfice qu'il en retire est plus que balancé par la perte de temps qu'entraîne nécessairement cette mauvaise division du travail. En somme, cependant, on peut avancer, en toute sûreté, que le Canadien obtient facilement ses moyens de subsistance; que son travail ne dure qu'une partie de l'année, et n'est ni excessif ni même pénible. »

Notre auteur, après avoir fait observer que le fermier canadien, fidèle aux habitudes françaises, consomme pour sa nourriture moins de viande que le fermier anglais, note des détails de mœurs précieux à conserver.

« L'ancien costume canadien, dit-il, est encore universellement en usage. La *capote* grise de *l'habitant* est toujours le costume caractéristique du pays. Cette capote est un large vêtement descendant jusqu'aux genoux et serré à la taille par une ceinture, qui ordinairement est bigarrée du plus grand nombre de couleurs tranchan- [redacted]

mier est devenu riche. Comme elles sont basses, la chaleur les rend désagréables pendant l'été, et le poêle qui les chauffe en hiver les rend alors inhabitables pour l'Européen. Pendant mon séjour en France, je n'ai pas manqué de visiter un grand nombre de maisons de paysans. La ressemblance des fermes de la Normandie avec celles des bords du Saint-Laurent est remarquable. A la seule différence près du plancher, qui est toujours en bois, en Canada, et en briques ou en dalles en France, chaque chose est absolument la même ici et là. La cheminée est toujours au centre du bâtiment, adossée au mur qui sépare la cuisine de la grande chambre où se tiennent les habitants, et aux deux extrémités de laquelle sont placées les petites chambres à coucher. « Le lit principal, entouré de serge verte qui est suspendue au plancher du haut de la grande salle par une targette en fer, le bénitier et le petit crucifix à la tête, la grande table à manger, la couchette des enfants sur des roulettes en bois, au-dessous du grand lit, les différents coffres pour y déposer l'habillement du dimanche; l'ornement des poutres, la longue pipe, le *tulle* français ou fusil à long calibre, la corne à pou- [redacted]

[redacted]

blait avoir complétement oublié sa colonie. « Champlain, dit le P. Charlevoix, ne faisait qu'aller et venir de Québec en France, pour en tirer des secours qu'on ne lui fournissait presque jamais tels à beaucoup près qu'il les demandait. La cour ne se mêlait point de la Nouvelle-France (nom qui avait été donné par Jacques Cartier au Canada et à l'Acadie réunis), et laissait faire des particuliers, dont les vues étaient bornées, qui n'avaient point d'autre objet que leur commerce, qui ne songeaient qu'à remplir leurs magasins de pelleteries, s'embarrassaient fort peu de tout le reste, ne faisaient qu'à regret les avances pour l'établissement d'une colonie qui ne les intéressait que fort peu, et ne le faisaient jamais à propos. M. le prince de Condé (le vice-roi en 1617) croyait faire beaucoup en prêtant son nom. D'ailleurs les troubles de la régence lui coûtèrent alors sa liberté, et les intrigues qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de vice-roi et pour faire révoquer la commission du maréchal de Thémines, à qui il avait confié le Canada pendant sa prison, le défaut de concert entre les associés, la jalousie du commerce, qui brouilla les négociants entre eux, tout cela mit bien des fois la colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau, et l'on ne saurait trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvait faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces sans songer à se procurer un avantage réel, et qui ne renonçait pas à une entreprise pour laquelle il avait continuellement à essuyer les caprices des uns et la contradiction des autres. » En 1622, et malgré tant de peines, Champlain ne comptait dans Québec que cinquante habitants, y compris les femmes et les enfants. Enfin, en 1625, il sembla qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir pour notre colonie. Il s'agissait, cette fois, d'entreprendre d'une manière sérieuse l'exploitation de la Nouvelle-France, et d'asseoir cette exploitation sur des bases plus larges. Aussi les préparatifs furent-ils faits avec une solennité tout à fait inaccoutumée. Il est vrai que la politique française était alors personnifiée dans un homme plus remarquable encore par l'étendue de son esprit que par l'énergie de sa volonté. Henri IV et Richelieu ont eu cela de commun, qu'ils ont fait tous deux entrer comme éléments essentiels dans leur politique, d'une part l'abaissement de la maison d'Autriche, de l'autre l'extension de la puissance coloniale du peuple français. Richelieu se plaça lui-même à la tête des cent associés catholiques, auxquels fut dévolu le monopole des opérations agricoles et commerciales du Canada, opérations abandonnées jusque-là à des protestants, qui, par cela seul qu'ils étaient protestants, étaient réduits à leurs propres forces et très-souvent contrecarrés dans leurs plus sages opérations. D'autres personnages, parmi lesquels on remarque le maréchal d'Effiat, figuraient dans cette compagnie, à qui un si puissant patronage promettait de rapides et brillants succès. Mais si l'intérêt de la cour de Louis XIII s'était enfin éveillé en faveur de la colonie, le dépit de l'Angleterre fut aussi vivement excité par la mesure dont le cardinal-ministre avait pris l'initiative. Les premiers navires que la nouvelle association expédia au Canada furent capturés par une escadre anglaise. Cette brutale rupture de la paix qui régnait alors entre les deux couronnes fut expliquée par les nécessités du siége de la Rochelle. Du reste la guerre ne tarda pas à être déclarée, et dès lors la politique anglaise n'eut pas besoin de recourir à des subterfuges pour faire excuser ses entreprises contre la Nouvelle-France. En 1629, Charles Ier chargea David Kertk de conquérir toutes les possessions françaises d'Amérique ; une flotte fut équipée à cet effet. Kertk parut devant Québec, et somma le vieux Champlain de se rendre; mais, vigoureusement repoussés par la faible garnison qui défendait la place, les Anglais furent contraints de se retirer. Le chef de l'expédition fut plus heureux dans sa rencontre avec une escadre française qui portait au Canada un grand nombre d'émigrants et des provisions de toute espèce : tous les bâtiments français furent pris, et les malheureux colons attendirent en vain les secours que leur détresse avait sollicités de la métropole.

Le courage dont Champlain avait

secondaire, et entièrement subordonnées aux considérations terrestres. Le plus fin, le plus adroit, est regardé, parmi les Americains, comme le plus honnête. » Loin de nous la pensée qu'on ne puisse appeler de cet anathème. Un jour viendra où, d'un bout à l'autre des Amériques, les peuples définitivement constitués auront eu le temps de reconnaître et d'étudier les véritables conditions de la grandeur des nations et du bonheur des particuliers. Il faut que la vieille Europe soit aujourd'hui indulgente pour eux : ils commencent comme elle finira peut-être, si elle n'y prend garde; et elle n'aura pas, comme eux, pour se régénérer la séve, qui n'est forte et généreuse que dans la jeunesse des nations, comme dans celle des hommes. Au surplus, et afin de terminer cet aperçu par un tableau plus gai, nous ajouterons qu'on ne doit pas désespérer de la bonté et de la docilité de gens capables de pousser l'exercice de ces vertus aussi loin que les Canadiens du Haut-Canada le font dans l'intérieur de leur famille. Écoutons une dernière fois le véridique Talbot :

« Les femmes du Haut-Canada tiennent beaucoup à la réputation de *bonnes ménagères* ; et comme il est très-de s'arrêter pour se rafraîchir dans des maisons particulières, lorsque les tavernes offrent peu de ressources ou d'agrément. On peut obtenir dans une maison particulière tout ce qu'on demanderait dans une taverne, à l'exception des liqueurs spiritueuses. On est, il est vrai, obligé d'y payer, mais un peu moins qu'on ne payerait dans la taverne. Je revenais, il y a quelque temps, avec MM. Talbot, de visiter les cascades de Niagara : nous nous arrêtâmes un soir dans une maison particulière très-respectable du district de Londres. Comme j'avais un peu connu le maître et la maîtresse de cette maison avant qu'ils se mariassent, celle-ci mit tous ses soins à bien recevoir MM. Talbot, d'autant plus que c'était la première fois qu'ils paraissaient dans cette partie de l'Amérique. Lorsque nous arrivâmes, le mari était occupé à quelques travaux d'agriculture, dans une partie éloignée de la ferme ; mais le son du cor l'eut bientôt ramené chez lui : à peine avait-il eu le temps de saluer et de présenter ses respects à MM. Talbot, que sa bonne femme lui ordonna de mettre nos chevaux à l'écurie, et de revenir le plus tôt possible. Pendant son absence, elle fut très-affairée à mettre la nappe pour le souper,

[redacted]

vous les plumiez. » L'ordre fut sur-le-champ exécuté, et il reparut encore une fois pour recevoir de nouvelles instructions. Il lui fut ensuite commandé de préparer ces poulets; de porter de l'eau; d'aller chercher les vaches, et après cela de les traire. Ces travaux n'étaient que le prélude de ceux qui lui restaient à faire. Il reçut l'ordre d'apporter le lait, de remplir le pot de crème, d'aller chercher du beurre à la laiterie, de suspendre la chaudière, etc. Pendant tout ce temps, madame X s'amusait à parcourir la chambre, arrangeant les plats, et chassant les mouches de dessus la nappe, sans porter le moindre secours à son malheureux époux, dans les nombreuses fonctions dont elle l'avait chargé. Lorsqu'il eut suspendu la chaudière, il prit modestement la liberté de suggérer la nécessité où il était de prendre un siége et de se reposer quelques instants; mais au même moment madame X lui intima l'ordre d'aller chercher une livre de thé chez l'épicier. Pendant qu'il était absent elle eut la condescendance de descendre au cellier pour y prendre des patates, qu'elle plaça dans un vase à la porte; et au retour de son mari, elle le pria de les laver sur-le-champ; l'époux soumis les emporta très-tranquillement, et les rapporta bientôt après bien lavées et bien raclées. On lui dit d'allumer du feu pour faire cuire les poulets. Lorsque cela fut fait, il jouit d'un moment de repos, et il lui fut permis de s'asseoir, jusqu'au moment de placer le souper sur la table; il fut alors mis de nouveau en mouvement avec un despotisme qui surpasse toute description. J'observais en silence ce tableau touchant des douceurs et du bonheur de l'union conjugale, et je me félicitais sincèrement de ce que ma femme ne fût pas née en Amérique. »

Histoire. « J'accorderai sans peine aux Espagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau-Monde de voyageurs, de conquérants, de fondateurs de colonies qu'on puisse mettre en parallèle avec ceux de leur nation qui ont paru avec le plus d'éclat sur le théâtre du Nouveau Monde, si, avec leur mérite personnel, on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes et la richesse des provinces dont ils ont augmenté leur monarchie. Mais si on les dépouille de tout ce qui leur est étranger et de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables où ils se sont trouvés; si l'on sait distinguer dans ces hommes célèbres ce qui leur appartient en propre, je veux dire leurs vertus, leurs talents, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrons peut-être produire des navigateurs aussi habiles, aussi hardis, aussi constants que les Colomb, les Améric Vespuce et les Magellan, et des conquérants qui, avec toute la bravoure et l'intrépidité des Balboa, des Cortès, des Almagre, des Pizarre et des Valdivia, n'en ont pas eu les vices. » Le P. Charlevoix, en écrivant ces lignes au début de son *Histoire générale de la Nouvelle-France*, faisait sans doute allusion aux infatigables explorateurs qui essayèrent, mais en vain, de donner à la France ce qu'elle n'a jamais bien su entretenir et conserver : des colonies lointaines et principalement commerciales.

Jean et Sébastien Cabot, Italiens au service de Henri II, roi d'Angleterre, après avoir découvert l'île de Terre-Neuve et longé le continent jusqu'au 67° de latitude nord, explorèrent-ils, en 1497, une partie du golfe Saint-Laurent; Jean-Denis d'Harfleur dressa-t-il, neuf ans plus tard, la carte du golfe et de ses rives, c'est ce qu'il nous importe peu de constater. Ce qu'il faut établir, c'est qu'un intrépide marin de Saint-Malo, Jacques Cartier, remonta la rivière du Canada jusqu'à la distance de trois cents lieues, et prit, en l'année 1535, possession du pays au nom du roi de France. Tel est le premier titre de propriété de la France sur le Canada : car il n'est pas suffisamment prouvé que Verazani ait, treize ans avant le voyage de Cartier, donné ces vastes contrées à François Ier en accomplissant les cérémonies d'usage.

L'Espagne et le Portugal étaient depuis longtemps en possession des riches contrées de l'Amérique méridionale et du sud de l'Amérique septentrionale, et la France n'avait pas encore pensé à réclamer sérieusement sa part du nouveau continent. Ce n'est qu'en 1534 que l'amiral Philippe de Chabot présenta Jacques Cartier à François Ier, et lui fit confier deux vaisseaux avec lesquels cet aventureux capitaine se dirigea vers

l'île de Terre-Neuve. Dans ce premier voyage, on ne fit guère que remonter les côtes du golfe Saint-Laurent; mais, lorsque de retour en France vers la fin de 1534, Cartier raconta les merveilles du grand et fertile pays qu'il avait entrevu, la douceur des mœurs de ses habitants comparativement a celles des autres nations sauvages, et surtout lorsqu'il montra les fourrures qu'il avait troquées avec eux, un établissement au Canada fut aussitôt résolu, et il repartit avec trois vaisseaux et de bons équipages que lui fit accorder le vice-amiral de la Mailleraye, le plus ardent promoteur de cette entreprise. Le 1er août 1535 Cartier jeta l'ancre à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, dans un port qu'il nomma Saint-Nicolas, et qui est le seul endroit du Canada qui ait conservé le nom qu'il lui avait donné. Il s'avança ensuite jusqu'à l'île d'Orléans, passa devant le cap où devait plus tard s'élever Québec, remonta le fleuve pendant encore environ dix lieues, et, tournant à droite, pénétra dans la rivière qui porte aujourd'hui son nom. Il s'était marqué pour but l'île de Montréal, dont lui avaient parlé deux sauvages canadiens qu'il avait pris avec lui lors de son premier voyage, et qui maintenant lui servaient d'interprètes. Le chef indigène à qui il s'adressa afin d'avoir qui était abondamment pourvue de pierres et de cailloux préparés en cas d'attaque. On était au mois d'octobre : le froid commençait à se faire sentir. Cartier, de retour à l'établissement qu'il avait formé dans le voisinage de son peu sûr ami Donaconna, se prépara à passer l'hiver le moins mal qu'il lui serait possible et remit à la belle saison l'exécution de ses projets sur Montréal. Mais l'année 1536 ne le vit point au Canada. Le scorbut s'était déclaré parmi ses hommes, et si les sauvages ne leur avaient enseigné à le guérir avec une tisane de feuilles et d'écorce d'épine-vinette blanche pilées ensemble, il est probable que tous les Français auraient succombé jusqu'au dernier. Il est difficile de croire que le brave Malouin ait, comme quelques écrivains l'ont prétendu, dissuadé François Ier de s'occuper du Canada, puisqu'en 1541 il partit encore, mais seulement en qualité de premier pilote, sous les ordres de M. de Roberval, investi des pouvoirs et du titre de vice-roi-lieutenant général. Cette nouvelle expédition n'eut pas un meilleur résultat que les précédentes; M. de Roberval se refusa à écouter les avis de son premier pilote; et au lieu de remonter le Saint-Laurent et de s'établir dans l'île de

[redacted]

néralement alors comme le tombeau des Européens.

En 1581, de nouvelles relations s'établirent entre les Canadiens et quelques pêcheurs français; mais malgré les encouragements que nos compatriotes auraient dû trouver dans la fertilité du sol, dans la salubrité du climat et dans le caractère hospitalier des naturels, à peine se hasarderent-ils à planter leurs tentes sur les bords du Saint-Laurent. En 1584, c'est-à-dire quarante-neuf ans après la découverte et la prise de possession du Canada, trois vaisseaux français seulement, jaugeant à peine cent quatre-vingts tonneaux, étaient employés au commerce du golfe. Il fallut qu'un Anglais, George Drake, qui avait visité le Canada, inspirât au gouvernement britannique le désir de s'en emparer, pour que la France s'occupât de nouveau des immenses provinces qu'elle devait au courage de Jacques Cartier. En 1598, Henri IV, jaloux de prévenir toute tentative de conquête de la part de l'Angleterre, chargea le marquis de la Roche d'explorer le Canada et d'y fonder des établissements durables. Il est juste de remarquer cependant que cette longue période avait été remplie par nos querelles avec l'Espagne au sujet de la Floride, qui tentait bien autrement la cupidité de nos spéculateurs, se souciant fort peu de tous les beaux exploits de nos navigateurs et de nos aventureux capitaines, et n'estimant, en fait de contrées nouvelles, que celles où on leur signalait l'existence de mines d'or ou d'argent. Toutefois la traite des pelleteries, que les pêcheurs assidus au banc de Terre-Neuve avaient continuée avec les naturels canadiens, avait fini par appeler, dans ces derniers temps, l'attention du commerce, et, à défaut de métaux précieux, il s'était pris à estimer le Canada, à cause des fourrures qu'il espérait en tirer.

M. de la Roche, muni de pouvoirs semblables à ceux qui avaient été confiés jadis à M. de Roberval, partit, emmenant pour futurs colons une quarantaine de misérables extraits des prisons du royaume, qu'il débarqua sur un point encore moins favorable que celui qui avait été choisi par son prédécesseur. Ces quarante pauvres diables, abandonnés par lui sur le rivage stérile de l'île de Sable, attendirent sept ans avant que le roi, instruit, par hasard, de leur aventure, envoyât les tirer de leur lieu de déportation. Douze seulement eurent la joie de revoir leur pays. Ce nouvel échec ne fut pas aussi funeste au Canada qu'il aurait pu l'être. M. de Pontgravé, armateur de Saint-Malo, persuada à M. Chauvin, riche et habile négociant de la même ville, de solliciter, pour leur compte commun, la place laissée vacante par la mort de M. de la Roche, et de demander, en outre, le privilége exclusif du commerce des fourrures. Chauvin obtint facilement l'un et l'autre, et partit avec Pontgravé. Celui-ci voulait bien faire du commerce, mais il voulait aussi coloniser, et, zelé catholique, il ambitionnait également la gloire de convertir les naturels, ce qui était d'ailleurs une des principales conditions imposées par le gouvernement à Chauvin. Mais ce dernier, dont les instincts étaient des plus mercantiles, se tint pour pleinement satisfait quand il eut complété son chargement de fourrures, et s'empressa de revenir, après avoir laissé à Tadoussac, sur le Saint-Laurent, proche l'embouchure du Saguenay, quelques-uns de ses gens, qui, au rapport du P. Charlevoix, y seraient morts de misère sans les secours que leur donnèrent les sauvages. Un second voyage, sans être plus utile à la France fut également lucratif pour cet avide traitant, qui se disposait à en faire un troisième, quand la mort le surprit et permit à M. le commandeur de Chatte, gouverneur de Dieppe, son successeur, d'organiser une entreprise fondée sur des bases convenables. M. de Chatte s'associa des marchands de Rouen, auxquels se réunirent d'autres personnes puissantes, et il mit à la tête de l'expédition le même Pontgravé, auquel il eut l'heureuse idée d'adjoindre Champlain, gentilhomme saintongeois, capitaine de vaisseau, officier brave et expérimenté, qui venait de passer deux ans dans les Amériques, où il s'était signalé.

Un premier voyage n'eut pas de très-grands résultats : M. de Chatte était mort dans l'intervalle, et son privilége avait passé à M. de Monts, en 1604. Celui-ci continua les pouvoirs de Pontgravé et de Champlain; mais comme il

s'occupa surtout de l'Acadie, dont nous parlerons plus tard en particulier, nous nous bornerons à mentionner ici qu'en 1608 il dut céder son privilége à M. Poutrincourt. Cette même année, le 3 juillet, Champlain, « qui s'embarrassait peu du commerce, et qui pensait en citoyen, après avoir mûrement examiné en quel lieu on pourrait fixer l'établissement que la cour voulait qu'on fît sur le Saint-Laurent, s'arrêta enfin à Québec. Il y construisit quelques baraques pour lui et pour les siens, et commença d'y faire défricher des terres, qui se trouvèrent bonnes. » Pour comprendre ces paroles du P. Charlevoix et saisir le sens de plusieurs des faits que nous avons sommairement indiqués, il faut savoir que deux passions inconciliables en apparence, et que pourtant, aujourd'hui encore, on trouve réunies, l'avidité mercantile et le fanatisme religieux, poussaient alors les Français à fonder ce qu'ils appelaient des colonies. Chaque titulaire de la vice-royauté du Canada s'engageait, envers les commerçants ses commanditaires à leur expédier le plus possible de morues ou de peaux de castor, et, envers la cour, à baptiser le plus de sauvages possible. Mais de co- [redacted]

des huguenots, l'auteur de l'édit de Nantes, avait positivement assigné le Canada comme refuge contre la tempête qu'il prévoyait pour elle dans un avenir plus ou moins éloigné. Heureusement pour Champlain qu'il était fervent catholique et grand ami des RR. PP. de la société de Jésus, alors tout-puissants. Hâtons-nous de dire à sa louange que, cependant, ni lui ni Pontgravé n'abandonnèrent M. de Monts après sa disgrâce, et que celui-ci étant parvenu, malgré la perte de son titre de vice-roi et de son privilége, à se mettre à la tête d'une nouvelle société de commerce et de colonisation, ils lui restèrent fidèles, l'un à Tadoussac, où il continua la traite pour les fourrures, l'autre à Québec, dont il voulait à toute force faire un centre de population. Un scrupule nous arrête; nous craignons que nos paroles soient mal interprétées. Nous respectons l'esprit de propagande religieuse quand il ne s'emporte pas jusqu'à la persécution, et avec les sauvages, maîtres chez eux, ce n'était guère possible; nous savons que les Anglais eux-mêmes attribuent à l'influence des missionnaires français le notable adoucissement des mœurs des indigènes canadiens; [redacted]



blait avoir complétement oublié sa colonie. « Champlain, dit le P. Charlevoix, ne faisait qu'aller et venir de Québec en France, pour en tirer des secours qu'on ne lui fournissait presque jamais tels à beaucoup près qu'il les demandait. La cour ne se mêlait point de la Nouvelle-France (nom qui avait été donné par Jacques Cartier au Canada et à l'Acadie réunis), et laissait faire des particuliers, dont les vues étaient bornées, qui n'avaient point d'autre objet que leur commerce, qui ne songeaient qu'à remplir leurs magasins de pelleteries, s'embarrassaient fort peu de tout le reste, ne faisaient qu'à regret les avances pour l'établissement d'une colonie qui ne les intéressait que fort peu, et ne le faisaient jamais à propos. M. le prince de Condé (le vice-roi en 1617) croyait faire beaucoup en prêtant son nom. D'ailleurs les troubles de la régence lui coûtèrent alors sa liberté, et les intrigues qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de vice-roi et pour faire révoquer la commission du maréchal de Thémines, à qui il avait confié le Canada pendant sa prison, le défaut de concert entre les associés, la jalousie du commerce, qui brouilla les négociants entre eux, tout cela mit bien des fois la colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau, et l'on ne saurait trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvait faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces sans songer à se procurer un avantage réel, et qui ne renonçait pas à une entreprise pour laquelle il avait continuellement à essuyer les caprices des uns et la contradiction des autres. » En 1622, et malgré tant de peines, Champlain ne comptait dans Québec que cinquante habitants, y compris les femmes et les enfants. Enfin, en 1625, il sembla qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir pour notre colonie. Il s'agissait, cette fois, d'entreprendre d'une manière sérieuse l'exploitation de la Nouvelle-France, et d'asseoir cette exploitation sur des bases plus larges. Aussi les préparatifs furent-ils faits avec une solennité tout à fait inaccoutumée. Il est vrai que la politique française était alors personnifiée dans un homme plus remarquable encore par l'étendue de son esprit que par l'énergie de sa volonté. Henri IV et Richelieu ont eu cela de commun, qu'ils ont fait tous deux entrer comme éléments essentiels dans leur politique, d'une part l'abaissement de la maison d'Autriche, de l'autre l'extension de la puissance coloniale du peuple français. Richelieu se plaça lui-même à la tête des cent associés catholiques, auxquels fut dévolu le monopole des opérations agricoles et commerciales du Canada, opérations abandonnées jusque-là à des protestants, qui, par cela seul qu'ils étaient protestants, étaient réduits à leurs propres forces et très-souvent contrecarrés dans leurs plus sages opérations. D'autres personnages, parmi lesquels on remarque le maréchal d'Effiat, figuraient dans cette compagnie, à qui un si puissant patronage promettait de rapides et brillants succès. Mais si l'intérêt de la cour de Louis XIII s'était enfin éveillé en faveur de la colonie, le dépit de l'Angleterre fut aussi vivement excité par la mesure dont le cardinal-ministre avait pris l'initiative. Les premiers navires que la nouvelle association expédia au Canada furent capturés par une escadre anglaise. Cette brutale rupture de la paix qui régnait alors entre les deux couronnes fut expliquée par les nécessités du siége de la Rochelle. Du reste la guerre ne tarda pas à être déclarée, et dès lors la politique anglaise n'eut pas besoin de recourir à des subterfuges pour faire excuser ses entreprises contre la Nouvelle-France. En 1629, Charles Ier chargea David Kertk de conquérir toutes les possessions françaises d'Amérique ; une flotte fut équipée à cet effet. Kertk parut devant Québec, et somma le vieux Champlain de se rendre ; mais, vigoureusement repoussés par la faible garnison qui défendait la place, les Anglais furent contraints de se retirer. Le chef de l'expédition fut plus heureux dans sa rencontre avec une escadre française qui portait au Canada un grand nombre d'émigrants et des provisions de toute espèce : tous les bâtiments français furent pris, et les malheureux colons attendirent en vain les secours que leur détresse avait sollicités de la métropole.

Le courage dont Champlain avait

fait preuve n'eut pas sa' récompense. Quelques mois après la retraite de la flotte de David Kertk, deux frères de celui-ci attaquèrent de nouveau la ville de Québec. Cette fois les Anglais avaient bien calculé leurs chances de succès : les habitants, trop faibles pour opposer à l'ennemi une résistance efficace, forcèrent Champlain à capituler, et la place fut livrée. Toutefois, Charles I[er] ne jouit pas longtemps du fruit de son triomphe, car il restitua bientôt à la couronne de France sa récente conquête (1632). Aussi bien, l'Angleterre portait alors une révolution dans ses flancs, et les embarras que suscitaient à la royauté des Stuarts les résistances presbytériennes, expliquent assez les stipulations coloniales du traité de Saint-Germain. Mais, hélas! qu'était après tout cette Nouvelle-France si l'on en juge d'après l'inventaire dressé par le P. Charlevoix : « Un petit établissement dans l'île Royale (cap Breton); le fort de Québec, environné de quelques méchantes maisons et de quelques baraques; deux ou trois cabanes dans l'île de Montréal, autant peut-être à Tadoussac et en quelques autres endroits, sur le fleuve Saint-Laurent, pour la commodité de la pêche et de la traite; un commen-

si désintéressé, comme on le vit bien après sa mort, qui arriva en décembre 1635, deux ans environ après son retour à Québec. Soit que ce fût de sa part conviction religieuse bien arrêtée, soit que, désespérant d'obtenir du gouvernement les secours nécessaires pour mettre la colonie en état de tenter des émigrants européens, il voulut recourir au système, qui semblait avoir été jusqu'alors le seul accrédité en France, de coloniser le Canada avec les seuls indigènes, mais convertis au christianisme; il organisa immédiatement les missions de manière à atteindre ce but. Si les bornes qui nous sont prescrites n'étaient pas tellement étroites qu'elles ne nous permettent qu'un rapide exposé des principaux faits, ce serait ici le lieu d'entrer dans quelques détails sur les diverses nations ou tribus indiennes qui habitaient alors les bords du Saint-Laurent et les terres voisines. Nous sommes obligé de renvoyer sur ce point à ce qui a été dit des races indiennes de l'Amérique du Nord dans les différentes monographies qui ont précédé celle que nous esquissons, et notamment dans celle consacrée aux États-Unis. Au surplus, la langue, certaines habitudes, certaines particularités de mœurs, distinguent sans doute

accompagner le prisonnier qu'il rendait, et cet oubli faillit être fatal à la négociation, ainsi qu'on va le voir dans le curieux récit que nous extrayons du livre du P. Charlevoix. « Les cantons (iroquois), pour montrer combien ils étaient disposés à la paix, avaient renvoyé Couture, ce jeune Français qui s'était laissé prendre avec le P. Jogues. Il avait été accompagné par le même prisonnier iroquois dont je viens de parler (celui rendu à Montmagny par la tribu des Algonquins) et par des députés munis de pleins pouvoirs, tels que le gouverneur général les avait demandés. Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns et des autres aux Trois-Rivières, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond; et après les avoir bien régalés, il leur marqua le jour auquel il leur donnerait audience. Ce jour venu, le général parut dans la place du fort des Trois-Rivières, qu'il avait fait couvrir de voiles de barques. Il était assis dans un fauteuil, ayant à ses côtés M. de Champflour et le P. Vimond, et sur les ailes plusieurs officiers et les principaux habitants de la colonie. Les députés iroquois, au nombre de cinq, étaient à ses pieds, assis sur une natte; ils avaient choisi cette place pour marquer plus de respect à Ononthio (traduction iroquoise du nom de Montmagny), qu'ils n'appelèrent jamais autrement que leur père.

« Les Algonquins, les Montagnez, les Altékamègues et quelques autres sauvages de la même langue étaient vis-à-vis, et les Hurons demeurèrent mêlés avec les Français. Tout le milieu de la place était vide, afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras, car ces sortes d'actions sont des espèces de comédies où l'on dit et l'on exprime, par des gestes et des manières assez bouffonnes, des choses très-sensées. Dans les nations occidentales l'usage est de planter au milieu un grand calumet, ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres; car depuis qu'à notre occasion tous ces peuples ont eu plus d'affaires à démêler entre eux, ils ont emprunté les uns des autres plusieurs usages, et surtout celui du calumet, dont ils se servent aujourd'hui communément dans leurs traités. Les Iroquois avaient apporté dix-sept colliers, qui étaient autant de paroles, c'est-à-dire de propositions qu'ils avaient à faire; et pour les exposer à la vue de tout le monde à mesure qu'ils les expliqueraient, ils avaient fait planter deux piquets et tendre une corde de traverse, sur laquelle ils devaient les suspendre (1).

« Chacun étant placé suivant l'ordre que j'ai dit, l'orateur des cantons se leva, prit un collier, et le présentant au gouverneur général, il lui dit : « Ononthio, prête l'oreille à ma voix. Tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon cœur n'a point de mauvais sentiments, toutes mes intentions sont droites. Nous voulons oublier toutes nos chansons de guerre, et leur substituer des chants d'allégresse. » Aussitôt il se mit à chanter, ses collègues marquant la mesure avec leur *hé*, qu'ils tiraient en cadence du fond de leur poitrine; et, tout en chantant, il se promenait à grands pas, et gesticulait d'une manière assez comique. Il regardait souvent le soleil, il se frottait les bras, comme pour se préparer à la lutte; enfin il reprit un air plus composé, et continua ainsi son discours : « Le collier que je te présente, mon père, te remercie d'avoir donné la vie à mon frère; tu l'as retiré de la dent de l'Algonquin; mais comment as-tu pu le laisser partir seul? Si son canot eût tourné, qui l'eût aidé à le relever; s'il se fût noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre accident, tu n'aurais aucune nouvelle de la paix, et peut-être eusses-tu rejeté sur nous une faute que tu n'aurais dû imputer qu'à toi. » En achevant ces mots, il suspendit son collier sur la corde, en prit un autre, et après l'avoir attaché au bras de Couture, il se tourna de nouveau vers le gouverneur, et lui dit : « Mon père, ce collier te ramène ton sujet; mais je me

(1) Les colliers sont des espèces de bandeaux tissus avec quatre, cinq, six ou sept rangs de petits grains cylindriques taillés dans un coquillage très-brillant et enfilés à de minces lanières de peau de 33 centimètres de long environ. Ces grains, naturellement blancs ou violets, reçoivent quelquefois une autre couleur. Leur arrangement constitue une sorte d'écriture symbolique qui donne à chaque collier une signification particulière et le rend propre à conserver le souvenir d'un fait ou d'une convention.

coutume, car c'est ordinairement dans le village d'où les guerriers sont partis que cette distribution se fait. Enfin on se mit en marche, et elle dura quatre semaines. Les plaies du P. Jogues et des deux Français n'avaient pas été pansées; les vers s'y mirent bientôt. Il fallait pourtant marcher du matin au soir, et on ne donnait presque rien à manger aux prisonniers; mais le saint missionnaire n'était touché que de la vue de ses chers néophytes, destinés au feu, et parmi lesquels il y en avait quatre ou cinq qui étaient les principaux soutiens de l'Église huronne. Pour lui, il n'osait se flatter d'avoir le même sort, ne pouvant se persuader que les Iroquois se portassent à son égard aux dernières extrémités, et voulussent par sa mort se rendre les Français irréconciliables. Après huit jours de marche, on rencontra un parti de deux cents Iroquois qui allaient tenter quelque aventure. Leur joie fut grande à la vue de tant de prisonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque temps, et qu'ils traitèrent avec une barbarie incroyable. Dans cette rencontre, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avait pas mutilé de manière à le mettre hors d'état de [redacted] durer des supplices dont le moindre était capable d'occasionner la mort; on se demande surtout, et avec effroi, comment il s'est trouvé des êtres ayant nom d'homme, des êtres sentant et raisonnant, et qui, par système religieux et social, commettaient de gaieté de cœur, envers d'autres hommes leurs semblables, d'aussi épouvantables, d'aussi longues atrocités. Nous reprenons nos citations.

Après sept semaines d'un martyr continuel, le P. Jogues et ses compagnons furent avertis qu'ils ne mourraient point, à l'exception de trois chefs hurons, qui bientôt subirent leur sort. Les autres captifs furent reconduits au premier des trois villages qu'ils avaient déjà traversés, et où ils devaient être distribués définitivement. Arrivés à ce village, ils passèrent presque instantanément de la terreur à l'espérance, et de l'espérance au comble de leurs misères. Le parti qu'ils avaient rencontré lors de leur premier passage était allé dans l'intervalle se faire battre par les Français retranchés dans le fort Richelieu, et revenait altéré de sang et de vengeance. Ils allaient être immolés, quand enfin des Européens, les Hollandais, intervinrent, non en faveur de tous, mais [redacted]



plus de liberté, et il en profita pour reprendre l'exercice de son saint ministère. Depuis longtemps les habitants de Québec le croyaient mort, quand ils reçurent enfin de ses nouvelles. Il avait profité de l'évasion d'un Huron, prisonnier comme lui, pour avertir le chevalier de Montmagny que toute la nation iroquoise était en armes, et paraissait résolue à ne plus donner de trêve aux Hurons, jusqu'à ce qu'elle les eût détruits. La colonie était alors à peu près complétement abandonnée par la France (1648); Montmagny disposait à peine de forces suffisantes pour faire respecter Québec, Montréal et le fort Richelieu. Il ne pouvait penser à soutenir les Hurons, toutefois il voulut essayer de sauver au moins le P. Jogues. Les Algonquins, l'une des tribus huronnes, avaient pris un Sokoki, tribu alliée des Iroquois; il réclama ce prisonnier, qui lui fut aussitôt accordé : il le fit soigner, car les Hurons, tout chrétiens qu'on les prétendait, ne traitaient guère mieux que les Iroquois les hommes que les hasards de la guerre faisaient tomber entre leurs mains; il le combla de présents, et le renvoya, comptant bien que les Sokokis, par reconnaissance, demanderaient à leurs amis le vénérable missionnaire, et l'obtiendraient. La demande eut lieu en effet, et de magnifiques promesses furent faites à cet égard; mais tout se borna à des promesses. Cependant le bruit de l'avertissement donné à Montmagny par le P. Jogues s'était répandu. Ce missionnaire avoue qu'en apprenant cette découverte il éprouva un profond sentiment de terreur. Jusqu'alors il avait bravé les supplices, parce qu'il était soutenu par l'enthousiasme religieux, par la confiance que la cause qu'il servait était grande, sainte et bien au-dessus des misérables intérêts de ce monde; mais quand il se vit dépouillé, pour ainsi dire, de son caractère apostolique, transformé en simple adversaire politique, la faiblesse humaine retrouva accès dans son âme, et lui qui, à l'exemple de plusieurs de ses confrères, s'était livré pour ne pas abandonner ses catéchumènes faits prisonniers, il consentit à tenter une évasion dont un officier hollandais commandant le canton offrait de lui ménager les moyens. Un navire était à l'ancre dans le voisinage. Le P. Jogues, après maintes péripéties qui durèrent deux jours, parvint à s'y rendre. On le descendit à fond de calle, et on mit un coffre sur l'écoutille, afin que si les sauvages venaient le redemander on pût leur laisser la liberté de chercher partout, sans craindre qu'ils le trouvassent. Le peuple qui de nos jours et dans l'intérêt de son commerce assisterait froidement aux atrocités commises par les sauvages placés sous sa domination serait mis au ban du monde civilisé. L'équipage du bâtiment où s'était réfugié le P. Jogues s'inquiétait bien moins de sauver un homme, un Français, que d'être obligé de déployer à cette occasion un peu de sévérité à l'égard de ses fournisseurs de peaux de castors : le pere, au bout de deux fois vingt-quatre heures de séjour dans l'espèce de cachot où on l'avait blotti, fut averti que les Iroquois le redemandaient à grands cris : la manière dont cet avis lui était donné lui fit juger qu'on serait bien aise qu'il se dévouât; il répondit comme Jonas : Puisque cette tempête s'est élevée à mon sujet, jetez-moi à la mer. » On lui dit ensuite que le commandant du canton, celui qui lui avait conseillé l'évasion, désirait lui parler, et le priait de se rendre chez lui. Il ne répliqua rien, et, malgré les matelots, qui, plus humains que leur patron, voulaient le retenir de force, il descendit dans la chaloupe, et se laissa conduire à l'habitation. « Le commandant lui protesta qu'il serait en sûreté dans sa maison, et ajouta que tout le monde avait été d'avis qu'il sortît du navire, lequel était sur le point de faire voile, afin que, sur l'assurance qu'on donnerait aux sauvages qu'il n'était point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le père comprit tout le danger où il était, mais il ne dépendait pas de lui de s'en tirer; il répondit à l'officier qu'on ferait de lui tout ce qu'on voudrait. Au bout de quinze jours, c'est-à-dire vers la mi-septembre (1643), plusieurs sauvages arrivèrent du village où il avait été esclave, et parurent résolus de contraindre les Hollandais à le leur remet-

tre. Le commandant était fort embarrassé; il n'était pas en état de résister à ces barbares s'ils entreprenaient de lui faire violence : il leur offrit de racheter leur prisonnier, et il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques présents. Il envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte (aujourd'hui New-York), où on l'embarqua sur un bâtiment de cinquante tonneaux qui appareilla le 5 de novembre pour la Hollande. La traversée fut heureuse; mais un coup de vent qui survint lorsque le navire était sur le point d'entrer dans la Manche obligea le patron de relâcher à Falmouth, en Angleterre. A peine eut-on jeté l'ancre, que tous les matelots descendirent à terre, ne laissant qu'un seul homme à la garde du bâtiment. Sur le soir, des voleurs vinrent à bord, prirent tout ce qui pouvait les accommoder, et mirent le P. Jogues presque tout nu. Il serait mort de faim et de froid si un navire français n'était venu par hasard mouiller dans le même port. Le capitaine, ayant été averti de l'état où se trouvait le P. Jogues, le secourut à propos. La veille de Noël, le père eut avis qu'une barque chargée de charbon de terre allait partir pour la Bretagne; il y fit demander [redacted]

dans les territoires indiens, y fondaient la race encore existante des redoutables coureurs de bois, race immortalisée par Fenimore Cooper, mais, alors comme aujourd'hui, fort peu propre à servir à la prospérité d'une colonie régulière. Les Iroquois, nos persévérants ennemis depuis l'imprudence commise autrefois par Champlain, les Iroquois avaient tellement le secret de notre faiblesse, qu'ils en étaient venus à se vanter de nous forcer à repasser la mer. Cependant, et par une contradiction qui n'est point rare chez les peuples sauvages, ils laissaient voir quelquefois le désir de faire la paix. Le chevalier de Montmagny la souhaitait ardemment; mais, n'osant pas le montrer, il mettait le plus d'adresse qu'il pouvait dans les avances que toujours il était disposé à faire. A cette époque, la Nouvelle-France était divisée en quatre gouvernements : celui de l'Acadie; celui de Québec, dont le gouverneur avait le titre et l'autorité de gouverneur général; celui de Montréal, confié à M. de Maisonneuve par la congrégation de Saint-Sulpice, concessionnaire de l'île; et, au sud-ouest, celui des Trois-Rivières, où le commerce des pelleteries avait le plus d'activité, comme étant le plus rappro- [redacted]

accompagner le prisonnier qu'il rendait, et cet oubli faillit être fatal à la négociation, ainsi qu'on va le voir dans le curieux récit que nous extrayons du livre du P. Charlevoix. « Les cantons (iroquois), pour montrer combien ils étaient disposés à la paix, avaient renvoyé Couture, ce jeune Français qui s'était laissé prendre avec le P. Jogues. Il avait été accompagné par le même prisonnier iroquois dont je viens de parler (celui rendu à Montmagny par la tribu des Algonquins) et par des députés munis de pleins pouvoirs, tels que le gouverneur général les avait demandés. Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns et des autres aux Trois-Rivières, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond; et après les avoir bien régalés, il leur marqua le jour auquel il leur donnerait audience. Ce jour venu, le général parut dans la place du fort des Trois-Rivières, qu'il avait fait couvrir de voiles de barques. Il était assis dans un fauteuil, ayant à ses côtés M. de Champflour et le P. Vimond, et sur les ailes plusieurs officiers et les principaux habitants de la colonie. Les députés iroquois, au nombre de cinq, étaient à ses pieds, assis sur une natte; ils avaient choisi cette place pour marquer plus de respect à Onontbio (traduction iroquoise du nom de Montmagny), qu'ils n'appelerent jamais autrement que leur père.

« Les Algonquins, les Montagnez, les Attékamègues et quelques autres sauvages de la même langue étaient vis-à-vis, et les Hurons demeurèrent mêlés avec les Français. Tout le milieu de la place était vide, afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras, car ces sortes d'actions sont des espèces de comédies où l'on dit et l'on exprime, par des gestes et des manières assez bouffonnes, des choses très-sensées. Dans les nations occidentales l'usage est de planter au milieu un grand calumet, ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres; car depuis qu'à notre occasion tous ces peuples ont eu plus d'affaires à démêler entre eux, ils ont emprunté les uns des autres plusieurs usages, et surtout celui du calumet, dont ils se servent aujourd'hui communément dans leurs traités. Les Iroquois avaient apporté dix-sept colliers, qui étaient autant de paroles, c'est-à-dire de propositions qu'ils avaient à faire; et pour les exposer à la vue de tout le monde à mesure qu'ils les expliqueraient, ils avaient fait planter deux piquets et tendre une corde de traverse, sur laquelle ils devaient les suspendre (1).

« Chacun étant placé suivant l'ordre que j'ai dit, l'orateur des cantons se leva, prit un collier, et le présentant au gouverneur général, il lui dit : « Ononthio, prête l'oreille à ma voix. Tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon cœur n'a point de mauvais sentiments, toutes mes intentions sont droites. Nous voulons oublier toutes nos chansons de guerre, et leur substituer des chants d'allégresse. » Aussitôt il se mit à chanter, ses collègues marquant la mesure avec leur *hé*, qu'ils tiraient en cadence du fond de leur poitrine; et, tout en chantant, il se promenait à grands pas, et gesticulait d'une manière assez comique. Il regardait souvent le soleil, il se frottait les bras, comme pour se préparer à la lutte; enfin il reprit un air plus composé, et continua ainsi son discours : « Le collier que je te présente, mon père, te remercie d'avoir donné la vie à mon frère; tu l'as retiré de la dent de l'Algonquin; mais comment as-tu pu le laisser partir seul? Si son canot eût tourné, qui l'eût aidé à le relever; s'il se fût noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre accident, tu n'aurais aucune nouvelle de la paix, et peut-être eusses-tu rejeté sur nous une faute que tu n'aurais dû imputer qu'à toi. » En achevant ces mots, il suspendit son collier sur la corde, en prit un autre, et après l'avoir attaché au bras de Couture, il se tourna de nouveau vers le gouverneur, et lui dit : « Mon père, ce collier te ramene ton sujet; mais je me

(1) Les colliers sont des espèces de bandeaux tissus avec quatre, cinq, six ou sept rangs de petits grains cylindriques taillés dans un coquillage très-brillant et enfilés à de minces lanières de peau de 33 centimètres de long environ. Ces grains, naturellement blancs ou violets, reçoivent quelquefois une autre couleur. Leur arrangement constitue une sorte d'écriture symbolique qui donne à chaque collier une signification particulière et le rend propre à conserver le souvenir d'un fait ou d'une convention.

suis bien gardé de lui dire : « Mon neveu, prends un canot, et retourne dans « ton pays. » Je n'aurais jamais été tranquille jusqu'à ce que j'eusse appris des nouvelles certaines de son arrivée. Mon frère que tu nous as renvoyé a beaucoup souffert et couru bien des risques ; il lui fallait porter seul son paquet, nager toute la journée, traîner son canot dans les rapides, être toujours en garde contre les surprises. » L'orateur accompagnait ce discours de gestes très-expressifs : on s'imaginait voir un homme, tantôt conduire son canot avec la perche, ce qu'on appelle *piquer de fond*, tantôt parer une vague avec son aviron ; quelquefois il paraissait hors d'haleine, puis il reprenait courage, et demeurait quelque temps assez tranquille. Il faisait ensuite semblant de heurter du pied contre une pierre, en portant son bagage, puis il marchait en clopinant, comme s'il se fût blessé. « Encore, s'écria-t-il après tout ce manége, si on l'eût aidé à passer les endroits les plus difficiles. En vérité, mon père, je ne sais où était ton esprit, de renvoyer ainsi un de tes enfants, tout seul et sans secours. Je n'ai pas fait de même à l'égard de Couture, je lui ai dit : « Allons, mon neveu, [redacted]

ments pour la délivrance des trois derniers captifs iroquois : chacun de ces articles était exprimé par un collier, et quand l'orateur n'eût point parlé, son action aurait rendu sensible tout ce qu'il voulait dire. Ce qui surprit davantage, c'est qu'il joua son personnage pendant trois heures sans en paraître plus échauffé : il fut encore le premier à donner le branle pour une espèce de fête qui termina la séance, et qui se passa en chants, en danses et en festins.

« Deux jours après, le chevalier de Montmagny répondit aux propositions des Iroquois ; car jamais on ne fait réponse le même jour. L'assemblée fut aussi nombreuse cette seconde fois que la première, et le gouverneur général fit autant de présents qu'il avait reçu de colliers. Ce fut Couture qui porta la parole, et il parla en iroquois, mais sans gesticuler, et sans interrompre son discours ; au contraire, il affecta une gravité qui convenait à celui dont il était l'interprète. La séance finit par trois coups de canon, et le gouverneur fit dire aux sauvages que c'était pour porter partout les nouvelles de la paix. Le lendemain les députés reprirent la route de leurs pays ; deux Français, deux Hurons et deux Algonquins s'em- [redacted]



durait encore au moment de son arrivée, et plus qu'aucun Français il se berça de l'espérance qu'elle serait éternelle. La grande tribu iroquoise des Agniers, à laquelle appartenait l'orateur dont nous avons raconté le discours mimé et parlé, était précisément celle où le P. Jogues, prisonnier, avait tant souffert. Confiant et crédule comme le sont tous les hommes au cœur tendre, à l'imagination ardente, ce père se figura que nulle part il ne rendrait de plus signalés services à la cause de l'Évangile que dans les lieux mêmes où il avait été martyrisé pour elle; il fut donc s'établir avec joie au milieu de ses anciens bourreaux. Ceux-ci le traitèrent bien tant que la paix dura; mais ils lui coupèrent la tête, ainsi qu'à son compagnon, dès que l'incendie eut été rallumé. Une circonstance heureuse marqua pourtant cette année 1646. Plusieurs tribus placées entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, au sud-est du Saint-Laurent, se donnèrent à nous, et nous firent espérer d'être du moins défendus de ce côté-là contre les attaques des Iroquois, dont l'esprit belliqueux et la dévorante activité multipliaient les forces et contrastaient d'une manière si fâcheuse pour nous avec la mollesse et l'imprudente présomption des Hurons, nos seuls alliés jusqu'alors. En 1647, M. de Montmagny remit le gouvernement général de la colonie à M. le comte d'Ailleboust. L'année suivante, les Iroquois de la tribu des Agniers, ceux-là même qui avaient juré la paix avec les Hurons et bientôt après assassiné le P. Jogues, surprirent le village huron de Saint-Joseph et y massacrèrent sept cents personnes, vieillards, femmes et enfants. Les différentes nations européennes qui campaient sur cette terre de sang semblèrent enfin vouloir secouer leur sommeil égoïste et se réunir contre l'ennemi commun. M. d'Ailleboust eut l'honneur de l'initiative de cette proposition. Mais elle n'eut pas de succès auprès des colonies anglaises, parce que, en faisant, comme les colonies françaises, la guerre aux Iroquois, elles se seraient mises en hostilité avec les Mohawks, alliés de ceux-ci. Il semble, au surplus, que M. d'Ailleboust eût le pressentiment du peu de succès que devait avoir son ouverture : quoi qu'il en soit, la race huronne fut presque complétement détruite par les Agniers dans le cours de 1651. La compagnie du Canada fit bien voir en cette occurrence ce qu'on doit attendre d'idées grandes et généreuses de la part de gens préoccupés de pensées de lucre. Un certain nombre de Hurons s'étaient réfugiés sous le canon de Québec : il fallait, ou protéger ouvertement ce misérable reste d'une nation jadis puissante et toujours fidèle, ou l'abandonner à lui-même et le laisser en butte aux poursuites acharnées de ses ennemis. Ce dernier parti répugnait à la colonie, qui soumit la difficulté au conseil des cent associés, en lui demandant des secours pour le cas probable où il opterait pour la protection. Le conseil préféra le parti contraire : les Hurons ne furent ni repoussés ni accueillis; on les laissa s'arranger comme ils le pourraient, et les Iroquois en eurent bientôt vu la fin. Cette conduite fit au gouvernement français un tort qu'il fut bien longtemps à réparer. Le même sort échut, en 1654, aux Ériés. La destruction de cette race fut si complète, qu'elle n'a guère laissé d'autre souvenir que le nom du lac auprès duquel elle habitait. L'audace des Iroquois était devenue si grande, qu'en 1658, sous le gouvernement général de M. de Lauzon, ils osèrent envoyer jusqu'à Québec réclamer quelques faibles restes de Hurons qui, retirés dans l'île de Montréal, leur avaient demandé, dans un moment de terreur, d'être admis à se confondre dans leur nation : « Lève tes bras, dit insolemment au gouverneur général l'orateur iroquois dans son style figuré, lève tes bras, et laisse aller tes enfants (les Hurons), que tu tiens pressés sur ton sein; car s'ils venaient à faire quelque sottise, il serait à craindre qu'en voulant les châtier, nos coups ne portassent sur toi. » Les choses en étaient venues à ce point, en 1660, que beaucoup de colons pensaient sérieusement à revenir en France. Québec, si longtemps respecté, était comme bloqué par sept cents Iroquois. Le vicomte d'Argenson, qui avait succédé à M. de Lauzon, manquait, aussi bien que ce dernier, des qualités nécessaires pour améliorer l'état des choses; et d'ailleurs

eussent-ils eu du génie l'un et l'autre, ils n'auraient pu réussir à rien, n'étant appuyés que par l'inutile compagnie du Canada. Le baron d'Avaugour, qui, en 1661, remplaça M. d'Argenson, sentit l'impossibilité de persister plus longtemps dans le même système, et sut se faire écouter de Louis XIV. Les débris de la compagnie des cent associés résignèrent volontiers leurs droits sur une colonie qui, grâce à leur mauvaise administration, uniquement combinée au point de vue du commerce des fourrures, leur était devenue onéreuse; et M. de Mesy fut, en conséquence, nommé, en 1663, gouverneur royal de la Nouvelle-France. Le P. Charlevoix place dans le mois de février de cette année un épouvantable tremblement de terre, qui se serait fait sentir dans tout le Canada et particulièrement au-dessus de Québec, à peu près vers le temps ou arriva M. de Mésy, qui amenait des troupes et une centaine de familles, un commissaire du roi et plusieurs officiers de guerre et de justice.

Une forme plus régulière allait enfin être donnée à la colonie. Ce changement, auquel présidait Colbert, ne s'opéra pas sans des résistances plus ou moins ouvertes de la part du clergé, qui jusqu'alors avait été, à proprement parler,

inutilement les voies de l'arbitrage; et l'on convient que leurs décisions étaient presque toujours dictées par le bon sens, et selon les règles de la loi naturelle, qui est au-dessus de toutes les autres. Le baron d'Avaugour, en particulier, s'était fait une grande réputation par la manière dont il vidait tous les différends. D'ailleurs, les créoles du Canada, quoique de race normande pour la plupart, n'avaient nullement l'esprit processif, et aimaient mieux, pour l'ordinaire, céder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le temps à plaider. Il semblait même que tous les biens fussent communs dans cette colonie; du moins on fut assez longtemps sans rien fermer sous la clef; et il était inouï qu'on en abusât. Il est bien étrange et bien humiliant pour l'homme que les précautions qu'un prince sage prit pour éloigner les chicaneurs et faire régner la justice aient presque été l'époque de la naissance de l'une et de l'affaiblissement de l'autre. » Il y a beaucoup de vrai, assurément, dans les réflexions du P. Charlevoix, sur la sûreté de la loi naturelle et la conséquence attribuée à l'établissement des tribunaux, c'est-à-dire des lois écrites; mais ce vrai est loin d'être absolu. Autrement la civilisation et tout ce qu'elle com-

[redacted]

apprécier diversement les résultats définitifs de leur action sur la civilisation des sauvages; mais il faut admirer le courage surhumain avec lequel ces vénérables ouvriers se livraient à un travail qui, pour tout salaire, ne leur rapportait qu'un douloureux martyr.

On s'aperçut bientôt qu'en expédiant au Canada des colons et des soldats on avait pris la meilleure des mesures. Les Iroquois, quelque temps incertains, se décidèrent à faire eux-mêmes les avances qu'ils étaient habitués à voir faire auprès d'eux par les précédents gouverneurs. M. de Mésy les reçut aussi d'une tout autre manière, et ils se retirèrent convaincus que si rien de nouveau ne survenait en leur faveur il leur faudrait bientôt se soumettre. Le secours devait leur venir par un côté d'où ils ne l'attendaient guère. Nous avons vu les Hollandais mêlés plus que les Anglais dans nos rapports avec les Iroquois. Sans que la colonie eût à se louer beaucoup des Hollandais, leur voisinage n'avait du moins rien de très-inquiétant. Ils n'étaient pas assez puissants pour se poser en rivaux déclarés. Il n'en était pas de même des Anglais, et quand ceux-ci, après plusieurs incidents, furent parvenus à évincer les Hollandais, de la Nouvelle-Belgique, devenue aussitôt la Nouvelle-Angleterre, les Iroquois, placés entre eux et nous, comprirent très-bien qu'ils étaient devenus forts de toute l'animosité qui divisait alors les deux grandes nations. Ils montrèrent bientôt ce que cette pensée leur inspirait de confiance.

M. de Mésy ne tarda pas à vivre en mésintelligence avec les personnes qui précédemment avaient eu la plus grande part dans la direction des affaires : l'évêque de Montréal prit même si fort à cœur l'opposition qu'il essuyait de la part de ce gouverneur, convaincu que puisque l'ancien système n'avait rien produit de bon il fallait nécessairement en appliquer un nouveau, qu'il se décida à venir en France exposer ses griefs et en demander la réparation. Il eut gain de cause, ainsi qu'on peut le croire, et M. de Courcelle fut désigné pour aller remplacer M. de Mésy, qui mourut dans l'intervalle et n'eut pas le chagrin d'apprendre sa révocation. Toutefois l'évêque n'obtint pas le succès auquel il eût peut-être attaché le plus d'importance. Le rappel de M. de Mésy lui fut accordé, sauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puissance des ecclésiastiques et des missionnaires « supposé, ajoute le P. « Charlevoix, qu'on vérifiât qu'elle allait « trop loin; et dans cette vue il (Colbert) « songea à choisir pour les colonies des « chefs qui fussent d'un caractère à ne « donner aucune prise sur leur conduite, « et à *ne pas souffrir qu'on partageât* « *avec eux une autorité dont il conve-* « *nait* qu'ils fussent seuls revêtus. » En un mot, l'évêque de Montréal eut raison des personnes et non pas des choses.

Colbert, qui, peu après avoir reçu la renonciation de la compagnie des cent associés, avait, par une inconséquence plus frappante aujourd'hui qu'elle ne pouvait l'être de son temps, donné le Canada à la compagnie des Indes Occidentales, profita du consentement de cette compagnie pour envoyer le vieux lieutenant général comte de Tracy visiter, en qualité de vice-roi de l'Amérique, toutes nos possessions dans le Nouveau-Monde, notamment le Canada, et adjoignit à cet officier général M. Talon, ancien intendant du Hainaut, homme du plus grand mérite, chargé spécialement d'approfondir l'état des choses dans la Nouvelle-France, et de proposer les mesures qu'il jugerait les plus propres à y remédier.

Voici quel fut l'avis de M. Talon quant à la question générale; et ces paroles méritent d'être méditées, car elles expliquent l'insuccès de toutes les anciennes colonies françaises :

« Si Sa Majesté veut faire quelque « chose du Canada, il me paraît qu'elle « ne réussira qu'en le retirant des « mains de la compagnie des Indes Oc- « cidentales, et qu'en y donnant une « grande liberté de commerce aux ha- « bitants, à l'exclusion des seuls étran- « gers. Si, au contraire, elle ne re- « garde ce pays que comme un lieu de « commerce, propre à celui des pellete- « ries et au débit de quelques denrées « qui sortent de son royaume, l'émolu- « ment qui en peut revenir ne vaut pas « son application, et mérite très-peu la « vôtre (l'application de Colbert). Ainsi,

« il semblerait plus utile d'en laisser « l'entière direction à la compagnie en « la manière qu'elle a celle des îles. Le « roi, *en prenant ce parti, pourrait « compter de perdre cette colonie*, car, « sur la première déclaration que la « compagnie a faite de ne souffrir aucune « liberté de commerce, et de ne pas « permettre aux habitants de faire venir « pour leur compte des denrées de France, même pour leur subsistance, tout « le monde a été révolté. La compagnie, « par cette conduite, profitera beaucoup en dégraissant le pays, et non-« seulement lui ôtera le moyen de sub-« sister, mais sera un obstacle essentiel « à son établissement. » Colbert, plus négociant qu'économiste, plus administrateur qu'organisateur, choisit la pire de ces deux alternatives, et l'événement ne tarda pas à justifier la prévision de M. Talon. La compagnie des Indes-Occidentales, ne trouvant pas que le Canada lui rapportât à proportion de ce qu'il lui coûtait, fit bientôt comme la compagnie des cent associés, et ne s'en occupa plus. Toutefois, les secours qui avaient été accordés à la colonie dans le premier moment d'ardeur, et les institutions civiles dont elle avait alors été dotée, la préservèrent de retomber en l'état d'où l'avait tirée M. d'Argenson, en ap-

[redacted]

est généralement douteuse : « On peut faire ici une remarque assez curieuse : c'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Européanes, la populace d'outre-mer croit à la bonne foi que leurs péchés sont tellement effacés par le baptême ridicule dont je vous ai parlé (le baptême sous la ligne ou au banc de Terre-Neuve), qu'ensuite elles sont censées filles de vertu, d'honneur et de conduite irréprochables... Le mariage se célébrait sur-le-champ, par la voie des prêtres et des notaires, et le lendemain le gouverneur général faisait distribuer aux mariés un bœuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une poule, deux barils de chair salée, et onze écus. Les officiers, plus délicats que leurs soldats, s'accommodaient des filles des anciens gentilshommes du pays ou de celles des plus riches habitants. »

De 1668 à 1671 la colonie ne fut le théâtre d'aucun événement bien marquant. Cependant son importance et celle des établissements voisins augmentant chaque jour, et les Anglais s'obstinant, avec leur ténacité ordinaire, à la possession de l'Acadie, et plus tard à celle de la baie d'Hudson, on pouvait déjà prévoir les longues guerres que nous eûmes bientôt à soutenir. En

[redacted]

[redacted]

nait la nation Iroquoise, qui soumettait et s'assimilait successivement toutes les nations voisines, venait de la faire consentir à ce que, sous prétexte de créer plus proche d'elle un marché pour l'échange des fourrures, il élevât à Catarocouy, à l'extrémité nord du lac Ontario, un fort destiné, en réalité, à fermer de ce côté le chemin du Canada, le gouverneur général apprit l'arrivée du comte de Frontenac, son successeur dans un poste que depuis longtemps il désirait quitter. M. de Courcelle, homme du plus grand mérite, avait eu constamment à lutter, ainsi que ses prédécesseurs depuis M. d'Avaugour, contre ce qu'on pourrait appeler l'ancien parti canadien. Cette expression demande quelques explications. On a vu Champlain, désespérant d'obtenir les seuls véritables moyens de colonisation, des bras, transporter à Québec des missionnaires et des religieux. Son but était, nous l'avons dit, de créer, à défaut d'une population européenne qu'on lui refusait, une population d'indigènes convertis à notre foi religieuse et à nos mœurs. Champlain ignorait que cette transformation est impossible dans les conditions de rapidité où il espérait la voir s'accomplir, et que de la civilisation, même naissante, à la barbarie encore profonde, la distance est trop grande pour qu'elle puisse être soudainement franchie. Les Hurons, qui, déjà affaiblis d'ailleurs, se soumirent les premiers à ce régime, y perdirent le reste de leur vigueur, et tombèrent sans gloire sous les coups des Iroquois, restés fidèles à leur vieille nature. Toutefois, malgré le peu de progrès que le prosélytisme religieux avait fait faire à la colonie, l'influence du clergé et surtout celle si chèrement acquise par nos missionnaires, avaient grandi par suite des services qu'on espérait d'eux et de la confiance qu'obtiennent facilement des corporations dont les membres ne sauraient être accusés de calculs personnels. Lors donc que le gouvernement français eut commencé à considérer le Canada comme une possession nationale, et se fut résolu à y envoyer des gouverneurs chargés de surveiller, non plus les intérêts d'une compagnie marchande, mais ceux de la France elle-même, ces officiers, reconnaissant bientôt que la première condition de leur réussite était dans un complet changement de système d'administration intérieure, furent tout d'abord en guerre ouverte avec le clergé et les missionnaires, promoteurs du système à renverser. Cet antagonisme descendant des gouvernants aux gouvernés, la population se partagea en deux camps : ceux-ci, en majorité alors, les vieux colons, tenant pour l'ancien pouvoir ecclésiastique; ceux-là, en minorité, les nouveaux colons, se rangeant du côté du nouveau pouvoir, plus actif, et par cela même plus riche de promesses. Il serait très-difficile de décider de quel côté furent ni les premiers ni les derniers torts dans la querelle intestine qui si longtemps troubla la colonie, il est probable qu'ils furent constamment égaux des deux parts. Louis Buade, comte de Frontenac, s'attacha moins encore que M. de Courcelle à satisfaire le vieux parti canadien. Le P. Charlevoix dit que ce lieutenant général des armées du roi avait le cœur encore plus grand que la naissance; que son esprit était vif, pénétrant, fécond et fort cultivé; qu'il voulait dominer seul, et qu'il n'est rien qu'il n'eût fait pour écarter ceux qu'il craignait de trouver en son chemin. On conçoit qu'en de telles dispositions M. de Frontenac ne dut pas ménager assez la susceptibilité du clergé, et que celui-ci, de son côté, put, dans l'état d'irritation où le mettait le rôle d'instrument secondaire auquel on le voulait rabaisser, ne pas comprendre assez, non plus, qu'il est des nécessités auxquelles doit céder l'inflexibilité des principes. Les choses allèrent bientôt si mal que la compagnie des Indes-Occidentales fut obligée de résigner le privilége de la traite au Canada, que, malgré le conseil de M. Talon, Colbert avait persisté à lui conserver (1674). Cette traite, seul produit qu'on retirât de cette colonie depuis que les Anglais nous avaient enlevé le monopole de la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve, la traite des fourrures était trop facilement exercée en fraude du privilége royal pour qu'elle indemnisât une compagnie de marchands des dépenses, de plus en plus fortes, qu'entraînait un établissement qui tendait

chaque jour à prendre les proportions d'une vaste colonie agricole, et en avait les onéreux besoins : cet abandon, en rendant toute liberté d'action au gouvernement, lui permit de faire une plus large application des principes de colonisation indiqués par le savant et judicieux Talon. Le conseil souverain, chargé d'administrer la colonie de concert avec le gouverneur général, fut augmenté de neuf membres; un édit rendu en conseil d'État abolit complétement les justices particulières, et aucun Français ne put plus être incarcéré qu'en vertu d'un ordre, soit du gouverneur général, soit du conseil souverain. Nous étions pourtant sourdement ruinés par la guerre que nous faisaient, par les armes des indigènes, les Anglais, les Hollandais et les Suédois, campes autour de la baie d'Hudson et sur la rive droite du Saint-Laurent. Nous les avions devancés de trop longtemps dans ces parties de l'Amérique septentrionale pour qu'ils pensassent à nous contester ouvertement nos droits; nos établissements, tout faibles qu'ils fussent encore, étaient trop supérieurs aux leurs pour qu'ils osassent les attaquer. La paix régnait d'ailleurs en Europe, et le temps n'était pas venu où deux peuples pourraient se [redacted]

seconde, à ce que, moins scrupuleux que nous, ils ne faisaient aucune difficulté de vendre ou de distribuer ce poison perfide qu'on a nommé eau-de-vie. Notre clergé, frappé des effets produits par cette liqueur avidement recherchée par l'Indien, en entravait l'importation, en empêchait la vente par toutes sortes de moyens; tandis que personne, parmi les Anglais, les Hollandais ou les Suédois, n'était arrêté par un aussi honorable scrupule. M. de Courcelle, qui raisonnait en militaire plus qu'en apôtre de la civilisation et qui opinait, en conséquence, pour qu'on fournît, dans une certaine mesure, aux Indiens ce qui les gagnait aux intérêts de nos ennemis, M. de Courcelle avait fait partager, sur ce point et sur tous les autres, ses vues à M. de Frontenac. Aussi la première partie de l'administration de ce dernier, que nous verrons gouverneur général à deux reprises différentes, ne fut-elle, à proprement parler, que la continuation de celle de son prédécesseur : mêmes efforts de la part de la puissance séculière pour faire prévaloir son autorité, même résistance de la part de la puissance ecclésiastique; mêmes luttes intestines, même obstination des deux côtés à [redacted]

Mississipi jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, revint par le même chemin à Québec pour demander les moyens d'aller reconnaître cette même embouchure, le long des côtes de ce golfe, M. de Frontenac n'était plus gouverneur général; M. de la Barre lui avait succédé, et prévenu contre le courageux explorateur, il l'avait signalé au ministère comme un imprudent qui avait irrité les Iroquois, en faisant inutilement intervenir la France en faveur des Illinois, leurs ennemis. Rien n'autorise à accuser M. de la Barre d'avoir eu l'intention de calomnier la Salle; mais il est difficile d'admettre avec le P. Charlevoix que le mauvais accueil fait à cet officier doive être attribué à sa position de protégé du comte de Frontenac. Il semble plus naturel de voir dans les préventions de M. de la Barre un effet des craintes que les Canadiens conçurent en apprenant qu'on tentait d'ouvrir une route plus courte, plus sûre et plus facile que celle du Saint-Laurent, vers les contrées dont Québec avait jusqu'alors gardé l'entrée. On lira avec intérêt chez M. Roux de Rochelle quelle fut l'issue de cette grande entreprise, dont le principal honneur appartient, à notre avis, à l'intendant Talon, l'homme le plus éminent peut-être que le Canada ait eu pour administrateur.

M. Lefèvre de la Barre, envoyé, comme nous l'avons dit, pour remplacer M. de Frontenac (1682), ne devait pas jouir d'une indépendance, d'une liberté d'action aussi complète, que celle qui avait été laissée à ses prédécesseurs. Il devait se concerter, pour toutes les opérations importantes, avec le comte de Blenac, gouverneur général des îles de l'Amérique. Le vieux parti canadien, las d'avoir à lutter contre des généraux hardis et entreprenants, avait pensé qu'il vaudrait mieux pour lui avoir affaire à un vieillard, et la cour, où ce parti était en grande recommandation, lui avait accordé M. de la Barre, qui se montra bientôt au-dessous de la tâche difficile qu'on lui confiait. Il trouva la colonie dans une situation déplorable, tous les pouvoirs civils avaient été annihilés par l'impétueux Frontenac; d'un autre côté, la guerre était imminente avec les Iroquois, et nous n'y étions guère préparés. Le dernier recensement fait en 1679 n'avait donné que le chiffre de 8,500 âmes, pour la population du Canada, et ce chiffre avait considérablement baissé depuis cette époque. Voici, d'après le P. Charlevoix, quelle avait été l'occasion ou plutôt le prétexte de la rupture de cette paix, que M. de Courcelle avait eu tant de peine à conclure et à maintenir : « Au mois de septembre 1681, dit cet historien qu'on nous pardonnera de citer aussi souvent, un capitaine tsonnonthouan fut tué à Michilimakinac (extrémité nord du lac Huron) par un Illinois avec qui il avait eu quelques démêlés particuliers. Dans ces rencontres, ce n'est ni sur le meurtrier ni sur sa nation que tombe le premier ressentiment de ceux qui ont été offensés, mais sur les maîtres du lieu où l'offense a été faite : ainsi c'était aux Kiskacous, nation outaouaise, chez qui le Tsonnonthouan avait été tué, à satisfaire aux Iroquois; et dès le premier avis qu'avait eu le comte de Frontenac de ce qui venait d'arriver, il avait dépêché à ceux-ci un homme de confiance, pour leur persuader de suspendre toute hostilité jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de leur faire rendre justice par les Kiskacous. » Le temps n'était plus où M. de Courcelle faisait entendre de fières et rudes paroles aux sauvages. Ceux-ci, secrètement soutenus par les Hollandais et les Anglais, prétendaient à imposer des conditions, bien loin d'être disposés à déférer à une invitation. En vain M. de Frontenac, qui, sur ces entrefaites, venait d'apprendre qu'on lui envoyait un successeur, et qui tenait d'autant plus à terminer cette affaire, s'était-il prêté, dans ce but, à tout ce que la vanité des sauvages pouvait attendre du respect qu'il se devait à lui-même et à sa qualité de gouverneur général pour la France; en vain avait-il reçu des paroles de paix de la part de quelques-unes des tribus : la nation iroquoise avait, suivant l'expression consacrée, déterré la hache de guerre; il fallait se préparer à combattre, et c'est dans ces conjonctures difficiles que M. de la Barre prit le commandement de la colonie. Son premier soin fut

de convoquer en conseil tous les fonctionnaires ecclésiastiques, civils et militaires de la colonie, afin de savoir au juste quelles ressources étaient mises à sa disposition, et quels secours il devait demander au ministère. Ce conseil décida qu'il ne s'agissait plus d'attendre les Iroquois, qu'il fallait transporter la guerre au milieu d'eux; mais que pour cela faire il y avait lieu de supplier le roi d'accorder encore 200 ou 300 soldats et 1,000 ou 1,500 engagés volontaires qui cultiveraient les terres pendant que les habitants seraient sous les armes. Louis XIV accorda tout avec empressement, et annonça en même temps que le commandant anglais de la Nouvelle-York avait reçu de son souverain l'ordre de nous soutenir au besoin. Cependant, dans la même dépêche Louis XIV recommandait qu'on avisât aux moyens de repousser les Anglais, même par la force, des établissements qu'ils avaient formés à la baie d'Hudson. Si M. de la Barre avait attendu quelques semaines avant d'écrire à la cour, il ne se serait pas borné à solliciter un aussi faible secours que les 200 hommes qui lui furent expédiés. Se jugeant donc trop faible pour châtier militairement les sauvages, il recou-

[redacted]

avait augmenté outre mesure la circonspection, continua à négocier pourtant en attendant que Colbert répondît à sa dernière communication. Mais cette réponse n'arrivant pas, les négociations n'aboutissant à rien, et les Iroquois s'apprêtant à envahir les cantons de nos alliés et nos propres établissements, il résolut enfin de se mettre en campagne. Les commandants français des divers districts furent chargés d'appeler aux armes contre les Iroquois les tribus nos alliées, envers qui l'on s'engagea à ne poser les armes qu'après la destruction complète de leurs implacables ennemis. Sur la foi de cette promesse, elles fournirent un certain nombre de guerriers. Le rendez-vous général était à Niagara, elles s'y rendirent, et n'y trouvèrent ni le gouverneur général, qui aurait dû les y devancer, ni aucun soldat français. Elles attendirent ainsi plusieurs jours : elles ne comprenaient rien à cette manière de marcher en guerre, et commençaient à se débander quand leur mécontentement fut porté à son comble par la nouvelle que la paix était faite entre les Iroquois et les Français, mais non pas faite de manière à profiter à nos alliés. M. de la Barre, se rendant de Québec

[redacted]

de se tirer d'embarras, et il leur avait, en conséquence, député un mandataire qui, plus adroit que celui du colonel Duncan, était enfin parvenu à revenir accompagné d'espèces de plénipotentiaires, et ceux-ci avaient, en définitive, accordé et non pas reçu une paix trop ardemment et trop visiblement désirée pour n'être pas insolemment marchandée. Nous abandonnions lâchement nos amis de Michillimakinac à la colère, à la vengeance des Iroquois : ce jour ruina pour longtemps, et à juste titre, notre influence sur les sauvages. Nous avions déjà commis plus d'une faute au Canada ; celle-ci ne fut ni la plus grande ni la dernière. A son retour à Québec, M. de la Barre reçut de France un renfort de troupes, renfort qu'il avait sollicité et qui était commandé par deux officiers qu'on disait envoyés pour servir de conseils au gouverneur général. La mesure était bonne, bien qu'il eût encore mieux valu rappeler purement et simplement M. de la Barre ; mais on savait si peu en France ce que c'était au juste qu'une colonie et des sauvages! Nous n'en saurions donner une meilleure preuve que le choix et le maintien de M. de la Barre et cet ordre adressé par Louis XIV lui-même : « Comme il importe au bien « de mon service de diminuer, autant « qu'il se pourra, le nombre des Iro- « quois, et que d'ailleurs ces sauvages, « qui sont forts et robustes, serviront « utilement sur nos galères, je veux « que vous fassiez tout ce qui sera pos- « sible pour en faire un grand nombre « prisonniers de guerre, et que vous « les fassiez passer en France. »

M. de la Barre n'était pas en position de remplir le rôle de pourvoyeur d'Iroquois, et il n'eut malheureusement pas la sagesse de garder le silence sur un ordre résultat de l'une de ces aberrations qui sont du fait d'une époque bien plus que de celui de quelques individus en particulier. Les sauvages, à qui nos officieux voisins eurent grand soin d'en donner connaissance et de l'expliquer, en gardèrent bon souvenir, c'est-à-dire vigoureuse rancune. Une année entière s'écoula pourtant assez tranquillement. Au bout de ce temps, M. de Denonville, un ami du vertueux duc de Montausier, arriva pour remplacer M. de la Barre, dont le traité de paix avec les Iroquois avait déplu au ministère (1685). Il amenait avec lui 500 ou 600 hommes de troupes, et il avait la parole de M. de Seignelay pour un prochain et plus considérable renfort. Il semble qu'à cette époque le ministère ait eu, plus que jamais, la volonté de guérir les deux plaies qui épuisaient le Canada : les Iroquois et les Anglais. Les premiers ne cessaient pas, en effet, leurs incursions sur les tribus huronnes ou autres, nos alliées, et les obligeaient, elles et nous, à tout négliger pour ne penser qu'à nous défendre ; les seconds s'acheminaient, d'empiètements en empiètements tantôt avoués et tantôt subreptices, vers les territoires situés au sud et à l'ouest des lacs, où ils voulaient s'établir, pour achever de nous enlever le commerce des fourrures.

A peine débarqué à Québec, M. de Denonville se hâta d'aller visiter Catarocouy. Ce poste, situé à l'extrémité sud du lac Ontario, non loin des cataractes, lui parut aussi important, comme point militaire, qu'il l'avait déjà semblé à M. de Frontenac. Il était à peu près à égale distance de Michillimakinac, notre dernier établissement au nord, et de Montréal, notre dernière ville sur le Saint-Laurent ; il interceptait la seule route par laquelle les sauvages de la rive gauche pussent descendre à nos habitations et à nos villes et villages disséminés le long du fleuve. M. de Denonville donna l'ordre de le fortifier régulièrement, y laissa une garnison respectable et rentra à Montréal, dont il fit son quartier général pour la campagne qui allait bientôt s'ouvrir. Un officier du plus haut mérite, M. de Callières que nous verrons plus tard gouverneur général, commandait alors à Montréal, centre d'un gouvernement particulier qui relevait du gouvernement général mais était donné par la congrégation du séminaire Saint-Sulpice de Paris. Cette congrégation à qui, dans le temps, l'île de Montréal avait été concédée en toute propriété, avait obtenu le privilége de cette désignation lorsque le gouvernement avait repris la colonie délaissée par la compagnie des cent associés.

Les mouvements que se donnait le nouveau gouverneur général et les approvisionnements qu'il réunissait dans son fort de Catarocouy éveillèrent l'attention du commandant anglais de la Nouvelle-York, ce même colonel Duncan qui déjà avait traversé l'expédition tentée par M. de la Barre et si peu glorieusement terminée. Cet officier, en dépit des ordres que son gouvernement était censé lui adresser, ou lui adressait peut-être réellement, était en constante communication avec les Iroquois, et ne cessait de les animer contre nous. Il offrait même, à ceux d'entre eux convertis au christianisme et domiciliés sur notre territoire, de leur fournir de plus vastes terres et tout ce qu'ils pourraient désirer, s'ils voulaient nous abandonner et aller se fixer dans son gouvernement. Le bruit qui se répandit bientôt de l'arrivée de nouvelles troupes expédiées de France l'effraya ; il jugea que le moment était venu de nous signifier que si la paix était rompue ce ne serait plus contre les Iroquois seulement, mais contre les Anglais, que nous aurions à défendre notre droit de suzeraineté et les intérêts de notre commerce. M. de Denonville regretta de n'être pas encore en position de ré-

était pressé au nord, à l'est et au sud par les établissements que l'Angleterre avait formés dans la baie d'Hudson et dans l'Acadie, malgré nos justes réclamations, et dans la Nouvelle-Angleterre, par droit de conquête régulière. Nous ne mentionnons ici que pour mémoire ceux occupés par les Hollandais et les Suédois. Les contrées à l'ouest du Canada, le long des lacs Érié, Huron, Michigan, Supérieur, étaient occupées par les cinq cantons iroquois ou par leurs alliés. C'est vers ce dernier point que se dirigèrent les efforts du colonel Duncan. Nous ne pouvions entretenir à Michillimakinac des forces assez considérables pour défendre ce poste contre toutes les attaques, et, d'un autre côté, la Nouvelle-York en était trop éloignée pour que les Iroquois, livrés à eux-mêmes, y fussent bien dangereux. Mais M. de Denonville s'aperçut bientôt que les Tsonnonthouans, placés entre les Anglais et les Iroquois, les faisaient se communiquer. Il apprit, en outre, que c'était par leur moyen que les premiers avaient fait passer aux autres les marchandises au moyen desquelles les Hurons, les Onnontagués et les Outaouais de Michillimakinac avaient, en dernier lieu, été détachés de notre



« ayant considéré que je ne pouvais « rien faire de plus avantageux à mes- « dits sujets que de leur procurer les « moyens de faire leur commerce, de « cultiver leurs terres, et de faire va- « loir leurs habitations sans interrup- « tion, j'ai agréé cette proposition, et « j'ai envoyé audit sieur de Barrillon « les pouvoirs nécessaires pour conclure « ce traité, qui a été heureusement « terminé le troisième du mois de sep- « tembre dernier, etc., etc. » Ce traité, sans rien statuer sur les différends existant entre les deux couronnes au sujet de l'importance ou de la réalité de leurs possessions respectives, assurait du moins dans les Amériques le maintien de la paix fréquemment troublée en Europe. Il interdisait, de plus, à chacune des parties contractantes d'intervenir dans les querelles que l'autre pourrait avoir avec les indigènes voisins ou habitants de ses possessions. Combien n'eût-il pas prévenu de malheurs s'il eût été franchement et loyalement exécuté des deux parts! Qu'eussent osé les Iroquois, par exemple, s'ils avaient eu la certitude de n'être soutenus directement ni indirectement dans leurs luttes contre nous? Mais il en devait être de ce traité comme d'une infinité d'autres. Il ne pouvait, d'ailleurs, avoir pour le cabinet de Londres, ou, si on le préfère, pour le commandant de la Nouvelle-York, la portée que lui supposait le cabinet de Versailles. Le colonel Duncan considérait les Iroquois comme étant ses administrés; dans son opinion il n'intervenait point dans les affaires de la France; il se maintenait, au contraire, exactement dans la ligne de ses devoirs comme dans l'esprit et la lettre du traité, en disant à M. de Denonville: — Ne frappez pas trop fort, car je serais obligé de me fâcher; — et aux Iroquois: Frappez, ne craignez rien; si vous tombez je vous relèverai. Il est vrai que si à Versailles on eut confiance dans ce traité de neutralité, il n'en fut pas de même au Canada. M. de Denonville, qui avait déclaré la guerre aux Iroquois au mois de septembre 1686, entra en campagne au mois de juin suivant, quelques semaines après avoir reçu ce traité, et ne douta pas un seul instant qu'il allait avoir à combattre les Anglais autant au moins que les sauvages. Les forces militaires de la colonie, à cette dernière époque, étaient singulièrement accrues, puisque le gouverneur général qui, un an auparavant, ne pouvait disposer que de neuf cents hommes, rassemblait en ce moment, au lac Ontario, deux mille Français et six cents sauvages domiciliés. Il est regrettable que le début de cette campagne ait été souillé par un de ces actes que nulle considération ne saurait faire excuser. On se rappelle l'ordre singulier adressé à M. de la Barre, pour qu'il eût à faire beaucoup de prisonniers iroquois, afin de diminuer le nombre des hommes de cette nation et d'augmenter la population des bagnes de France. Cet ordre fut-il renouvelé à M. de Denonville, on ne sait: mais toujours est-il que cet officier eut le malheur de recourir à la perfidie pour s'emparer de plusieurs chefs onnontagués, qu'il fit conduire à Québec, où ils furent aussitôt embarqués à destination du bagne de Marseille. Il n'est pas inutile de noter que les Onnontagués étaient l'une des tribus iroquoises qui nous étaient les moins hostiles, que nous étions alors en paix avec elle, et que tout ce qu'on a pu dire pour diminuer nos torts en cette circonstance, c'est que ces sauvages étaient véhémentement soupçonnés d'entretenir des relations avec nos ennemis déclarés. Le P. Charlevoix raconte en ces termes cette mauvaise action, que nous devions bientôt expier si durement: « M. de Denonville crut qu'il lui était permis d'user de toutes les voies possibles pour affaiblir et pour intimider des barbares que leurs perfidies, leurs cruautés inouïes et toute la suite de leurs procédés rendaient indignes qu'on observât à leur égard les règles ordinaires. Sur ce principe, et ne faisant pas assez réflexion qu'il se devait à lui-même ce qu'il jugeait ne pas devoir aux Iroquois, avant que de leur déclarer la guerre il attira, sous différents prétextes, plusieurs de leurs principaux chefs à Catarocouy, et quand ils y furent arrivés il les fit enchaîner; il les envoya ensuite sous bonne garde à Québec. » Le bon père convient que dans cette affaire on commit au moins trois fautes capitales

au point de vue de la politique, sans parler de celle bien plus grave, qu'il n'a fait que charitablement et légèrement indiquer, en rappelant tout à l'heure le respect que M. de Denonville aurait dû avoir pour lui-même. Premièrement, pour faire donner dans le piége les chefs iroquois, le gouverneur général se servit de deux missionnaires : ce qui était discréditer les agents les plus habiles, les plus respectés que nous eussions parmi les indigènes. Secondement, on punit des innocents et non pas les coupables, si toutefois il y en avait, et c'était faire douter ou de notre perspicacité ou de notre justice. Troisièmement, on fit une offense mortelle à un ennemi qu'on était loin d'être sûr de pouvoir subjuguer entièrement. « Enfin, dit le P. Charlevoix, les circonstances de cet enlèvement eurent quelque chose de fort odieux, et par malheur il n'en resta que cela. M. de Denonville s'était promis d'humilier ces sauvages, et l'obligation où l'on se trouva de le désavouer les rendit plus insolents; il les aigrit beaucoup plus qu'il ne les affaiblit, et en les mettant dans la nécessité d'avoir recours aux Anglais pour se venger de nous il donna à ceux-ci un grand avantage sur nous. » Le baron de la Hontan, qui fut

tude qu'il acquit du peu de fonds que désormais il avait à faire sur les tribus qui jusqu'alors nous avaient été le plus fidèles. Il ne laissait pas d'être, en outre, fort embarrassé par les ordres qui lui arrivaient de France. Ils lui recommandaient tous de ménager les Anglais. Ceux-ci se mêlaient pourtant si activement de nos affaires, et si malheureusement pour nous, que chaque progrès obtenu par eux, était la conséquence d'un échec souffert par nous. On ne peut expliquer la confiance de Louis XIV en l'efficacité du traité de neutralité conclu entre lui et Charles II l'année précédente, et renouvelé en 1688, que par la confiance que devait avoir ce monarque en l'intelligence de M. de Denonville pour interpréter et appliquer suivant les circonstances les principes généraux qu'il lui posait. Autant en faisait-on sans doute à la cour de Londres. Mais le colonel Duncan lisait au fond de ses instructions : Progrès et prudence; tandis que M. de Denonville, s'arrêtant à la lettre des siennes, ne savait y trouver qu'incertitude et faiblesse. Ce gouverneur général était loin pourtant d'être dénué de mérite; ses erreurs vinrent de ce qu'avant d'adopter un parti pour la conduite des affaires de la Nouvelle-France il ne prit pas le

d'une quarantaine d'hommes. Le Rat, à la tête des siens, fondit sur eux, en tua un certain nombre et fit le reste prisonnier, en ayant soin de leur faire savoir qu'il agissait ainsi d'après les ordres d'Ononthio. Ceux-ci, fort étonnés, racontèrent qu'ils revenaient de Montréal, où ils avaient traité de la paix avec Ononthio lui-même. Alors le Rat, faisant le désespéré, commença à déclamer contre M. de Denonville, jurant qu'il se vengerait tôt ou tard de ce qu'on s'était servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite. S'adressant ensuite à ses prisonniers, au nombre desquels se trouvait le principal ambassadeur envoyé au gouverneur général, il leur dit : « Allez, je vous délie, et vous renvoie chez vos gens, quoique les Hurons, mes frères, aient la guerre avec vous. Rappelez-vous que c'est le gouverneur des Français qui m'a fait faire une action si noire que je ne m'en consolerai jamais; j'espère bien que les cantons en tireront bientôt une juste vengeance. » Il n'en fallait pas tant pour persuader les Iroquois de la sincérité des paroles du Rat : sur-le-champ même ils l'assurèrent qu'au cas où il voudrait faire la paix avec les Iroquois pour son compte en particulier, les Cinq-Nations y consentiraient. Ce n'était pas encore assez pour l'artificieux Rat. Il avait perdu un homme dans le combat; il retint, ainsi que l'usage l'y autorisait, un des Iroquois destiné à prendre dans la tribu la place du Huron mort, et après avoir donné des fusils, de la poudre et des balles à ses nouveaux amis pour s'en retourner dans leur pays, il reprit de son côté la route de Michillimakinac. Aussitôt arrivé, il livra au commandant, qui ignorait encore la conclusion de la paix, et comme espion surpris rôdant autour de nos troupes, son pauvre prisonnier, qui fut incontinent jugé, condamné à être fusillé et exécuté malgré tout ce qu'il put dire pour rétablir la vérité. Le Rat à toutes ses récriminations, à toutes ses exclamations désespérées, répondait toujours avec un sang-froid imperturbable : Faites, faites; il radote. Ce meurtre eût été parfaitement inutile si les Iroquois avaient dû l'ignorer, et le Rat ne l'eût pas commis. A peine l'exécution était-elle faite que l'infernal Huron, faisant venir un esclave iroquois qui le servait depuis longtemps, lui rendit la liberté, à condition qu'il retournerait dans son pays et y raconterait partout comment les Français avaient, malgré la paix jurée, méchamment mis à mort un pauvre prisonnier qui avait invoqué en vain la parole d'Ononthio. Cette ruse infernale réussit d'autant plus facilement, que les Iroquois étaient, en général, fort disposés à recommencer la guerre. Quelques-uns d'entre eux étaient cependant parvenus à faire adopter le parti d'envoyer une nouvelle députation à Montréal pour y avoir des explications au sujet des faits qui venaient de se passer; mais alors intervint le chevalier Andros, le successeur du colonel Duncan dans le commandement de la Nouvelle-York. Si l'on avait compté à Québec sur une conduite moins hostile et plus loyale de la part de ce nouveau commandant, on fut bien vite détrompé : on eut bien vite la preuve que le personnage avait changé mais non pas les principes. Le chevalier fit défendre aux Iroquois de traiter de nouveau avec nous sans l'agrément de la Grande-Bretagne, qui les prenait définitivement sous sa sauvegarde; il écrivit en même temps à M. de Denonville pour lui rappeler que les Iroquois, étant sujets de l'Angleterre, n'avaient pas le droit de stipuler en leur propre nom, et que nous ne pouvions, quant à nous, espérer la paix qu'aux conditions précédemment posées par le colonel Duncan. Ce dernier outrage combla la mesure. M. de Denonville et les autres autorités de la colonie se réunirent, et décidèrent que M. de Callière partirait immédiatement pour la France, afin d'exposer au ministre les raisons de toute nature qui nous mettaient dans la nécessité de déclarer la guerre à l'Angleterre au sujet de la Nouvelle-York, d'où elle ne cessait de troubler notre colonie. M. de Callière partit, présenta au ministre le mémoire qu'il avait rédigé d'après les vues de M. de Denonville, et fit approuver le projet de la conquête de la Nouvelle-York. Toutefois, ce ne fut ni à M. de Denonville, ni à lui, que l'exécution de ce projet fut confiée, mais à M. de Frontenac, qui, dit-on, promit, avant de partir, d'être plus retenu que la première fois au sujet du clergé. Pendant que

« faut quatre mille hommes et des vi-« vres pour deux ans, avec quatre à cinq « cents bateaux et tous les autres appa-« reils d'un tel équipage; car d'être, « comme nous sommes, obligés de vi-« vre du jour à la journée, c'est ne rien « faire de solide. » « Le roi n'était assurément pas disposé, continue le père Charlevoix, à envoyer en Canada le nombre de troupes que demandait le marquis de Denonville; bien des gens étaient même persuadés dans le pays qu'il n'était besoin pour dompter les Iroquois que d'un peu plus de discipline dans celles dont il pouvait disposer. Nous verrons, avant la fin de cette histoire, que si on n'en est pas venu à bout avec les seules forces de la colonie, c'est qu'on ne l'a pas voulu efficacement. Il paraît aussi que l'imagination effrayée du général ou de ceux qu'il écoutait lui avait un peu grossi les objets; mais il est certain que si on eût corrigé les désordres dont il se plaignait, et qu'on eût pris surtout de bonnes mesures pour empêcher la jeunesse de courir les bois, on eût pu avoir en tout temps une excellente milice qui aurait tenu en respect les Iroquois et les Anglais. Le malheur de la Nouvelle-France est que tous ceux qui ont eu l'autorité en main n'ont pas témoigné autant de zèle que ce général

glais, avaient plus tôt qu'elles apprécié les façons hautaines de ces niveleurs de la civilisation. Les Hurons de Michillimakinac, ceux-là même qui avaient été convaincus d'intelligence avec les Anglais lors du dernier soulèvement, se signalèrent ensuite par leur empressement à faire naître des prétextes pour la rupture de la paix. La haine contre les Iroquois était un sentiment national pour toutes les autres nations qui ne s'étaient données à nous dans la dernière guerre qu'à la condition que nous exterminerions ce peuple devenu l'effroi de tous les autres. La nation huronne avait alors pour chef dans ce canton un homme vraiment remarquable, dont la mémoire est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des indigènes et des Européens. Ce chef, nommé Koudiarouk, mais que nous désignerons sous le sobriquet de *le Rat*, qui lui avait été donné par les Canadiens, jouissait déjà parmi ses compatriotes d'un crédit sans limite, dû à sa bravoure et à son éloquence. Ennemi acharné des Iroquois, les destructeurs de sa nation, il avait embrassé avec ardeur l'occasion de vengeance que nous semblions lui offrir. Il venait d'arriver au fort Frontenac, à la tête de cent de ses hommes, lorsqu'il apprit la nouvelle de la paix que venait de conclure M. de

bus abénaquises établies dans leur voisinage, et avec qui ils n'avaient pu parvenir à entretenir des relations amicales, était tombée à l'improviste sur l'une de leurs places, et s'en était emparée. Cette circonstance fut l'une des causes du parti que M. de Callière adopta plus tard, et qui aurait eu les plus favorables conséquences si les successeurs de cet homme du plus haut mérite avaient su y persister. Les Iroquois étaient nos ennemis militaires, si l'on peut ainsi dire; mais, au fond, ils nous préféraient de beaucoup aux Anglais. S'ils se souvenaient toujours que Champlain avait combattu contre eux avec les Hurons, ils estimaient en nous cette soudaineté de résolution, cette vivacité d'action, ce quelque chose d'indéfinissable qui, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, font que nous avons des ennemis ardents, non pas irréconciliables. Les Anglais ne présentent ni ces qualités ni les défauts de ces qualités; aussi les nations sauvages, comme les nations civilisées, ont-elles été quelquefois leurs alliées et jamais leurs amies. Les prisonniers faits autrefois par M. de la Barre, et que M. de Denonville s'était engagé à rendre, étaient revenus de France avec M. de Frontenac, qui, pendant la traversée les avait comblés de soins et de prévenances. Cet officier général résolut de se servir d'eux comme d'agents pacificateurs, et leur donna la liberté, à la seule condition de retourner dans leurs cantons respectifs et d'y annoncer ce qu'ils avaient vu à la cour du grand roi. Les Anglais nous laissèrent agir sur ce point comme nous l'entendions : ils savaient tirer avantage de tout, et principalement des fautes que notre étourderie, ou plutôt notre inexpérience des grandes affaires publiques, ne manquait pas de nous faire commettre dès qu'il ne s'agissait plus uniquement de combattre et de combattre en jouant le rôle brillant et plus facile d'assaillants. La ruse employée par le Rat avait eu, d'ailleurs, tout le succès que s'en était promis ce chef huron. Les Iroquois, persuadés que M. de Denonville avait, en effet, voulu faire assassiner leurs ambassadeurs au moment même où ceux-ci venaient de signer la paix avec nous, ne pouvaient nous pardonner cette perfidie. M. de Frontenac fit la triste expérience de la vivacité de leur ressentiment à ce sujet. Ce gouverneur général, pensant que nos plus redoutables ennemis n'étaient plus les indigènes, mais les Anglais, résolut de tenter à son tour la voie des négociations auprès des Iroquois eux-mêmes. Nous laisserons parler La Hontan, qui eut le bonheur de prévoir la mauvaise issue de cette tentative et la prudence de refuser de se charger d'une mission dont il annonçait l'inutilité. « Le chevalier Do, dit-il, fut choisi pour cette funeste ambassade, et un certain Colin, interprète de la langue iroquoise, avec deux jeunes Canadiens, l'accompagnèrent en ce malheureux voyage, qu'ils firent en canot. Dès qu'ils parurent à la vue du village des Onnontagués, on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons; on les y conduisit avec la même cérémonie. Les anciens, s'étant aussitôt assemblés, jugèrent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageraient quelques Agniers de les aller attendre sur le fleuve, au passage des cataractes, où ils en tueraient deux, en renverraient un à Québec, et ramèneraient le quatrième à leur village, où il se trouverait des Anglais qui le fusilleraient; c'est-à-dire qu'ils voulaient en agir comme le Rat avait fait à l'égard de leurs ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tint au cœur! Ce projet allait être exécuté, s'il ne se fût trouvé chez ces barbares des gens de la Nouvelle-York, qui étaient venus exprès pour les animer contre nous. Ils surent si bien s'emparer de ces esprits, déjà portés d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes barbares brûla tout vifs nos ambassadeurs, à la réserve du chevalier Do, qu'ils amenèrent pieds et poings liés à Boston (Nouvelle-Angleterre, à l'est de la Nouvelle-York) pour tirer des lumières et des connaissances de l'état de nos colonies et de nos forces. » Cet événement ne fut connu à Montréal qu'au bout de deux mois, et pendant ce temps nous avions eu également fort peu de succès militaires. M. de Frontenac reconnut alors que la défensive à laquelle nous avaient forcés les Anglais ne nous

ces choses se passaient en France, les Iroquois, au nombre de quinze cents, opérèrent une descente dans l'île de Montréal (25 août 1689); surprirent, pendant la nuit, le quartier de la Chine, à trois lieues de Montréal; y mirent tout à feu et à sang; y commirent de telles atrocités, que le récit en paraît incroyable. De là, ils s'avancèrent jusqu'à une lieue de Montréal, dévastant tout sur leur passage et faisant partout des prisonniers, aussitôt destinés aux plus affreux supplices. M. de Denonville, enfermé dans Montréal, était hors d'état de repousser cette horde; il lui fallut attendre que, suffisamment repue de carnage, elle eût repris le chemin de ses cantons; cela n'eut lieu que vers le milieu du mois d'octobre, et M. de Frontenac débarqua sur cette terre désolée le 22 novembre suivant (1689).

Le retour de cet officier général était une véritable révolution. Le vieux parti canadien le reçut avec froideur, mais déjà ce parti était en minorité. Le fréquent échange de communications qui s'étaient établies dans les dernières années entre la France et le Canada, les officiers qui avaient conduit dans les colonies les nombreux renforts qu'on y avait successivement envoyés, mille autres causes enfin avaient amené

Le ministère avait approuvé l'expédition contre la Nouvelle-York, conseillée par M. de Denonville; mais il avait eu le tort de substituer au plan d'opérations dressé par M. de Callière, avec une parfaite connaissance des lieux et une admirable entente du caractère des sauvages amis et ennemis et des Canadiens français, un autre plan, d'après lequel les Anglais auraient été attaqués à la fois et par terre et par mer. M. de Frontenac, obligé de se soumettre à des instructions beaucoup trop minutieusement détaillées, avait perdu près de trois mois à rallier, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, la petite flotte, moitié militaire et moitié marchande, dont on avait entravé sa course. M. de Callière, qui aurait dû le précéder de plusieurs semaines à Québec, n'avait pu y aborder qu'en même temps que lui, et tous les deux en étaient aussitôt partis pour Montréal, en apprenant les désastres qui venaient de fondre sur cette île. La saison était trop avancée pour qu'il fût possible de penser à rien tenter cette année contre la Nouvelle-York. M. de Frontenac s'occupa à faire relever à Catarocouy le fort qui portait son nom, et dont M. de Denonville avait ordonné la démolition. M. de Callière, de son côté, combina et soumit au mi-

bus abénaquises établies dans leur voisinage, et avec qui ils n'avaient pu parvenir à entretenir des relations amicales, était tombée à l'improviste sur l'une de leurs places, et s'en était emparée. Cette circonstance fut l'une des causes du parti que M. de Callière adopta plus tard, et qui aurait eu les plus favorables conséquences si les successeurs de cet homme du plus haut mérite avaient su y persister. Les Iroquois étaient nos ennemis militaires, si l'on peut ainsi dire; mais, au fond, ils nous préféraient de beaucoup aux Anglais. S'ils se souvenaient toujours que Champlain avait combattu contre eux avec les Hurons, ils estimaient en nous cette soudaineté de résolution, cette vivacité d'action, ce quelque chose d'indéfinissable qui, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, font que nous avons des ennemis ardents, non pas irréconciliables. Les Anglais ne présentent ni ces qualités ni les défauts de ces qualités; aussi les nations sauvages, comme les nations civilisées, ont-elles été quelquefois leurs alliées et jamais leurs amies. Les prisonniers faits autrefois par M. de la Barre, et que M. de Denonville s'était engagé à rendre, étaient revenus de France avec M. de Frontenac, qui, pendant la traversée les avait comblés de soins et de prévenances. Cet officier général résolut de se servir d'eux comme d'agents pacificateurs, et leur donna la liberté, à la seule condition de retourner dans leurs cantons respectifs et d'y annoncer ce qu'ils avaient vu à la cour du grand roi. Les Anglais nous laissèrent agir sur ce point comme nous l'entendions : ils savaient tirer avantage de tout, et principalement des fautes que notre étourderie, ou plutôt notre inexpérience des grandes affaires publiques, ne manquait pas de nous faire commettre dès qu'il ne s'agissait plus uniquement de combattre et de combattre en jouant le rôle brillant et plus facile d'assaillants. La ruse employée par le Rat avait eu, d'ailleurs, tout le succès que s'en était promis ce chef huron. Les Iroquois, persuadés que M. de Denonville avait, en effet, voulu faire assassiner leurs ambassadeurs au moment même où ceux-ci venaient de signer la paix avec nous, ne pouvaient nous pardonner cette perfidie. M. de Frontenac fit la triste expérience de la vivacité de leur ressentiment à ce sujet. Ce gouverneur général, pensant que nos plus redoutables ennemis n'étaient plus les indigènes, mais les Anglais, résolut de tenter à son tour la voie des négociations auprès des Iroquois eux-mêmes. Nous laisserons parler La Hontan, qui eut le bonheur de prévoir la mauvaise issue de cette tentative et la prudence de refuser de se charger d'une mission dont il annonçait l'inutilité. « Le chevalier Do, dit-il, fut choisi pour cette funeste ambassade, et un certain Colin, interprète de la langue iroquoise, avec deux jeunes Canadiens, l'accompagnèrent en ce malheureux voyage, qu'ils firent en canot. Dès qu'ils parurent à la vue du village des Onnontagués, on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons; on les y conduisit avec la même cérémonie. Les anciens, s'étant aussitôt assemblés, jugèrent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageraient quelques Agniers de les aller attendre sur le fleuve, au passage des cataractes, où ils en tueraient deux, en renverraient un à Québec, et ramèneraient le quatrième à leur village, où il se trouverait des Anglais qui le fusilleraient; c'est-à-dire qu'ils voulaient en agir comme le Rat avait fait à l'égard de leurs ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tint au cœur! Ce projet allait être exécuté, s'il ne se fût trouvé chez ces barbares des gens de la Nouvelle-York, qui étaient venus exprès pour les animer contre nous. Ils surent si bien s'emparer de ces esprits, déjà portés d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes barbares brûla tout vifs nos ambassadeurs, à la réserve du chevalier Do, qu'ils amenèrent pieds et poings liés à Boston (Nouvelle-Angleterre, à l'est de la Nouvelle-York) pour tirer des lumières et des connaissances de l'état de nos colonies et de nos forces. » Cet événement ne fut connu à Montréal qu'au bout de deux mois, et pendant ce temps nous avions eu également fort peu de succès militaires. M. de Frontenac reconnut alors que la défensive à laquelle nous avaient forcés les Anglais ne nous

était pas favorable. Il prit une détermination qui, en tout autre lieu et avec un tout autre homme, eût été d'une rare imprudence : au lieu de se défendre contre les Anglais, il les laissa s'avancer sur notre territoire, et, les tournant, il courut attaquer, en arrière, leurs postes, qu'il enleva pour la plupart. Ces petits succès, fort insignifiants par eux-mêmes, n'auraient pas suffi à sauver le Canada sans un de ces secours providentiels qui dérangent les plans les mieux conçus.

D'après celui arrêté par le chevalier Andros, un corps de trois mille Anglais et Iroquois devait marcher sur Montréal pendant qu'une flotte anglaise assiégerait Québec; nos forces, ainsi divisées, ne pourraient suffire à la défense de chacun de ces points importants, et soit que Montréal succombât la première, soit que ce fût Québec, le sort de l'une de ces villes décidait nécessairement du sort de l'autre. La petite vérole se mit parmi les Indiens; ceux qui n'y succombèrent pas s'enfuirent, et pour comble de bonheur pour nous, les Anglais agirent de telle sorte, en cette circonstance, avec les Iroquois, qu'ils se brouillèrent avec eux. Ainsi fut dispersée l'armée qui, dirigée contre Montréal, devait seconder les opérations

fiance à nos compatriotes : Tourville avait battu les flottes anglaise et hollandaise réunies dans la Manche; les Anglais de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre étaient de moins en moins en bonne intelligence avec les Iroquois, et enfin de nouvelles troupes arrivaient de France. De cette époque jusqu'à la fin de 1698 la colonie fut sans celle tracassée par les Anglais et par les Iroquois, tantôt réunis, tantôt séparés, tantôt alliés, tantôt ennemis; elle ne fut cependant jamais sérieusement menacée. Un nombre infini de petites rencontres, de petites victoires, de petites paix et de petites perfidies se ressemblant presque toutes, serait aussi fastidieux à lire que difficile à raconter sans tomber dans d'inutiles répétitions. Le 28 novembre le comte de Frontenac mourut de maladie dans la soixante-dix-huitième année de son âge, « chéri de plusieurs, dit Charlevoix, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu, augmenté même, une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine. »

Trois lettres, échangées entre M. de Frontenac et le chevalier Bellomont, successeur du chevalier Andros dans le

[redacted]

sonniers français qui se sont trouvés entre les mains des Anglais de cette province. Pour ce qui est de ceux qui sont prisonniers avec nos Indiens, j'enverrai ordre qu'on les mette en liberté... Je ne doute pas, monsieur, que, de votre côté, vous n'ordonniez aussi de relâcher tous les sujets, tant chrétiens qu'indiens, de S. M. Britannique que l'on a fait prisonniers chez vous pendant la guerre. Ainsi seront rétablies, de part et d'autre, la bonne entente et la réciprocité de bons offices, qui sont les fruits ordinaires de la paix, etc. »

Dans la seconde, écrite trois mois plus tard, le chevalier disait :

« Je ne fais que d'arriver des frontières, où... j'ai eu une conférence avec nos cinq nations d'Indiens que vous appelez Iroquois. Ils m'ont prié, avec de grandes instances, de leur continuer la protection du roi mon maître..., et se sont plaints des outrages que leur ont faits vos Français et vos Indiens du Canada au préjudice du traité de paix (allégué dans la première lettre), dans lequel ils se croyaient compris..... Ils m'ont aussi annoncé que vos gens ont pris ou enlevé quatre-vingt-quatorze des leurs, depuis la publication de cette paix : cela me surprend d'autant plus qu'on a toujours considéré les Iroquois comme étant sujets de la Grande-Bretagne, prétention qu'on pourrait, au besoin, appuyer sur des preuves authentiques et irréfutables..... Le roi mon maître a, Dieu merci, le cœur trop grand pour renoncer à son droit; quant à moi, j'ai ses intérêts trop à cœur pour laisser faire à vos gens la moindre insulte à nos Indiens, et surtout pour souffrir qu'ils les traitent en ennemis. Je leur ai, en conséquence, donné ordre d'être sur leurs gardes, et, au cas où ils seraient attaqués, de faire main basse sur tout, sur les Français comme sur les Indiens. Je leur ai fourni tous les secours dont ils avaient besoin pour cela... Pour vous faire voir le peu d'état que nos cinq nations d'Indiens font de vos jésuites et autres missionnaires, je vous préviens qu'elles m'ont prié instamment de les autoriser à les chasser de chez elles, me remontrant qu'elles en étaient opprimées; elles m'ont en même temps conjuré de leur envoyer des ministres protestants... Je le leur ai promis; vous avez donc bien fait de défendre à vos missionnaires de s'en mêler davantage... Les Indiens veulent bien remettre entre mes mains tous les prisonniers qu'ils ont faits sur vous pendant la guerre, et dont le nombre s'élève à plus de cent, mais c'est à condition que je leur garantisse que de votre côté, vous relâcherez tous ceux de leurs gens que vous retenez... On me mande de la Nouvelle-Angleterre que les vôtres ont tué deux Anglais..., pendant que ces pauvres gens faisaient leur moisson sans armes, se croyant en sûreté à cause de la paix... On dit aussi que vous donnez à vos alliés (les Abenaquis) cinquante écus par chevelure.. Avant-hier, deux Onnontagués sont venus encore m'avertir que vous avez envoyé deux révoltés de leur nation pour dire aux cantons supérieurs que s'ils n'étaient pas rendus en Canada avant quarante-cinq jours vous entreriez dans leur pays à la tête d'une armée pour les y contraindre par la force. Je vous avertis que, de mon côté, j'envoie aujourd'hui mon lieutenant-gouverneur avec des troupes réglées, pour s'opposer aux hostilités que vous entreprendriez. »

M. de Frontenac avait répondu en ces termes à la dernière et la plus importante de ces lettres :

« Je n'aurais pas été si longtemps sans envoyer savoir de vos nouvelles.... si les vaisseaux que j'attendais de France fussent plus tôt arrivés ici... Les dépêches que j'ai reçues de la cour m'ont appris, comme, de votre côté, vous avez dû le savoir, que les rois nos maîtres avaient résolu de nommer, chacun de leur part, des commissaires pour régler les limites des pays sur lesquels devaient s'étendre leur domination en ces contrées. Ainsi, monsieur, il me semble qu'avant de le prendre sur le ton que vous faites, vous auriez dû attendre la décision que les commissaires en auront faite... Vous cherchez des prétextes pour donner atteinte aux traités... Pour moi, en voulant obliger les Iroquois à exécuter la parole qu'ils m'ont donnée avant qu'on pût savoir que la paix était faite entre les deux couronnes, paix pour laquelle ils m'ont donné des otages, je ne fais que suivre la route que

j'avais prise ; mais vous, monsieur, vous vous détournez de la vôtre, en prétextant des prétentions qui sont nouvelles et qui n'ont aucun fondement. En effet, vous voulez bien que je vous dise que je suis assez informé des sentiments des Iroquois pour savoir qu'il n'y a pas une des Cinq-Nations qui voulût... être sous la domination de l'Angleterre, et que vous n'avez aucune preuve pour les convaincre de votre droit... Ainsi, monsieur, je suis résolu d'aller toujours mon chemin. On vous a mal informé lorsqu'on vous a dit que les Français et les sauvages habitant parmi nous avaient fait des outrages aux Iroquois. Il est bien vrai que les Outaouais, et en particulier les Algonquins, ont fait un coup considérable sur les Onnontagués, parce que cette nation, aussi bien que les autres, s'était déclarée ne vouloir point la paix avec eux... Cependant j'ai lieu de croire que si les Iroquois ne m'ont point ramené tous les prisonniers qu'ils ont faits sur nous, c'est parce que vous vous y êtes formellement opposé. Lorsqu'ils se rangeront à leur devoir et qu'ils auront effectué leur parole, je leur rendrai ceux qu'ils ont ici. Cela ne m'empêche pas, monsieur, de vous remercier

pas plus concluants que ceux mis en avant par l'Angleterre. Les Cinq-Nations n'avaient jamais cessé de répéter à l'un comme à l'autre parti que la terre où elles étaient leur appartenait, et qu'elles n'entendaient pas être les sujettes de celui-ci plus que les sujettes de celui-là.

A la mort du comte de Frontenac, le chevalier de Callière, gouverneur de Montréal, fut chargé du gouvernement général, en attendant qu'un nouveau titulaire fût nommé à ces hautes fonctions. Les Iroquois pensèrent que la conjoncture était favorable pour ravoir tous leurs prisonniers sans être obligés de nous rendre ceux qu'ils avaient faits sur nos alliés. Ils envoyèrent une députation à Montréal ; mais M. de Callière les connaissait trop bien pour se laisser prendre à leurs protestations hypocrites ; il leur assigna soixante jours pour tout délai, et leur déclara que si au bout de ce temps ils n'étaient pas rentrés dans leur devoir, la guerre recommencerait.

M. de Callière, à qui il était donné de prouver qu'il était possible d'amener les indigènes à vivre en paix avec les peuples accourus dans des contrées assez



pas moins se faire obéir que lui, et qu'il n'était pas homme à leur faire trop sentir le poids de son autorité. » M. de Callière avait encore un autre mérite, dont ne parle pas le père Charlevoix, et qui pourtant était le plus précieux de tous : il avait longtemps exercé un commandement secondaire dans le pays qu'il était appelé à administrer. Les gouverneurs des colonies, qui de nos jours encore sont comme de petits rois dans leurs petits États, quelque peu indisciplinés aujourd'hui, étaient alors de véritables souverains : la vérité ne leur parvenait pas davantage qu'elle n'arrive à l'oreille du maître d'un empire. M. de Callière, longtemps intermédiaire entre le pouvoir et les administrés, avait pu connaître, étudier, juger les erreurs de celui-ci et les fausses ou dangereuses prétentions de ceux-là. Un grand changement s'était en outre opéré dans l'esprit public de la colonie. Le développement rapide qu'avait pris la population depuis que le Canada n'était plus exploité par des compagnies privilégiées, et l'etat de guerre dans lequel on vivait avec les Iroquois et les Anglais, avaient fait se révéler parmi les officiers et fonctionnaires des hommes de talent et d'expérience, à l'absence desquels on se croyait autrefois obligé de suppléer en envoyant de France des sujets pour chaque emploi vacant. Il était résulté de ce nouvel état de choses un nouvel esprit national, si l'on peut ainsi dire, qui avait singulièrement restreint l'influence exercée jadis par le clergé; et celui-ci, devenu peu à peu moins inquiet, moins exigeant, se renfermait davantage dans les limites de ses attributions. Le vieux parti canadien, encore remuant dans les premières années du second gouvernement de M. de Frontenac, n'existait plus, ou, pour mieux dire, ne se mêlait plus ostensiblement aux affaires dès avant la nomination de M. de Callière, que la cour de France s'était empressée de donner pour successeur à M. de Frontenac.

Les paroles de paix que les Iroquois étaient venus apporter à M. de Callière aussitôt après la mort de M. de Frontenac n'étaient pas sincères. Le gouverneur général, ainsi que nous l'avons dit, ne pouvait s'y laisser surprendre; de part et d'autre, on se préparait donc à continuer la guerre sur nouveaux frais. Cependant en 1699 les rois de France et d'Angleterre avaient encore eu recours au fameux traité de neutralité resté jusqu'alors inutile. M. de Callière, moins ardent que M. de Frontenac, était plus prudent que M. de la Salle, qui avait pu disposer d'une armée toute pareille auprès des Iroquois. Il apporta tous ses soins à faire que les ordres des deux rois fussent exécutés, et déploya pour obliger le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre à l'imiter en ce point une fermeté contre laquelle devait se briser et se brisa en effet le mauvais vouloir de celui-ci. Enfin le 8 septembre 1700 fut signé un premier traité de paix, non plus avec une ou deux tribus ou nations seulement, mais avec presque toutes les nations qui s'étaient montrees le plus hostiles à la France. Ce traité ne devait cependant pas être le plus solennel, et de nouvelles brouilleries, de nouveaux mefaits de la part de quelques cantons iroquois moins prompts que les autres à se soustraire à l'influence des Anglais, amenèrent encore des hostilites auxquelles M. de Callière sut mettre promptement et vigoureusement fin. Il serait trop long de raconter en détail tout ce que fit le chevalier Bellomont, toujours gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, pour contrecarrer M. de Callière. On comprend qu'un ennemi dispute pied à pied le terrain qu'on veut lui arracher; mais cette résistance pour être honorable doit pourtant s'exercer d'une certaine maniere. Que dire d'un peuple fier de sa civilisation, et qui pendant un siècle et demi n'a cessé de recourir contre nous à toutes sortes de perfidies, souvent basses, presque toujours cruelles, pour envahir par degré une terre que nous avions assez chèrement achetée de ses anciens habitants pour avoir le droit de la dire notre propriété !

Le traité du 8 septembre ne semblait pas plus éternel aux Iroquois que les nombreux traités qu'ils avaient déjà signés avec le gouverneur général de la Nouvelle-France. Ils ne le considéraient au fond que comme une sorte de trêve qu'ils rompraient, comme de coutume, sous le premier prétexte, lorsqu'ils se seraient assurés les ressources nécessaires pour tenir la campagne

avec avantage. Les Anglais les entretenaient soigneusement dans ces dispositions. Mais la fermeté de M. de Callière devait déranger tous ces petits et mauvais calculs. Cet officier semble avoir compris, mieux encore que M. de Frontenac pendant son second gouvernement, que de l'accroissement de la population européenne dans les provinces occupées par l'Angleterre, et principalement dans les possessions françaises, était résulté un fait destiné à devenir de plus en plus évident : celui de l'assimilation des populations indigènes. Il sentait qu'au lieu d'avoir affaire d'abord avec celles-ci, elles ne seraient bientôt plus que sur le second plan et les auxiliaires, de moins en moins redoutables, des Anglais. Il agissait en conséquence avec elles, leur parlant haut et ferme, sans chercher jamais à les irriter, faisant toujours ouvertement la part de l'influence anglaise dans les actes dont elles se rendaient coupables, leur montrant enfin qu'elles n'étaient que des agents involontaires, et toujours sacrifiés d'un peuple qui se servait d'elles ainsi que d'un bouclier. Cette conduite habile eut le résultat qu'il en espérait ; et au lieu que ses prédécesseurs avaient été trop heureux de susciter des ennemis aux [redacted]

à travers les dédales de ces petites affaires, que *le Rat* avait depuis longtemps fait oublier, à force de services, la méchante action par laquelle il avait débuté.

« Le 1er jour d'août 1701 on tint la première séance publique; et tandis qu'un chef huron parlait, *le Rat* se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le gouverneur général fondait sur lui sa principale espérance pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avait presque toute l'obligation de ce merveilleux concert et de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de nations pour la paix générale. Quand il fut revenu à lui et qu'on lui eut fait reprendre des forces, on le fit asseoir dans un fauteuil dans le milieu de l'assemblée, et tout le monde s'approcha pour l'entendre.

« Il parla longtemps, et comme il était naturellement éloquent, et que personne n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie et tout ensemble avec dignité le récit de tous les mouvements qu'il s'était donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations; il fit comprendre la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendraient à tout le pays en [redacted]

[redacted]

officiers. Le gouverneur général lui fit répondre qu'il ne séparerait jamais les intérêts de la nation huronne de ceux des Français, et qu'il lui engageait sa parole d'obliger les Iroquois à contenter les alliés des uns et des autres, principalement sur l'article des prisonniers. Il se trouva plus mal à la fin de la séance, et on le porta à l'hôtel-Dieu, où il mourut sur les deux heures après minuit, dans des sentiments fort chrétiens, et muni des sacrements de l'Église. Sa nation sentit toute la grandeur de la perte qu'elle faisait; et c'était le sentiment général que jamais sauvage n'eut plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence et plus de discernement pour connaître ceux avec qui il avait à traiter; ses mesures se trouvaient toujours justes, et il trouvait des ressources à tout; aussi fut-il toujours heureux. Dans les commencements, il disait qu'il ne connaissait parmi les Français que deux hommes d'esprit, le comte de Frontenac et le père Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice. Il faisait surtout grand cas de la sagesse du chevalier de Callière et de son habileté à conduire les affaires. Son estime pour le père Carheil fut sans doute ce qui le détermina à se faire chrétien, ou du moins à vivre d'une manière conforme aux maximes de l'Évangile. Cette estime s'était tournée en une véritable tendresse, et il n'y avait rien que ce religieux n'obtînt de lui. Il avait un vrai zèle du bien public; et ce ne fut que ce motif qui le porta à rompre la paix que le marquis de Denonville avait faite avec les Iroquois contre son sentiment. Il était fort jaloux des intérêts et de la gloire de sa nation, et il s'était fortement persuadé qu'elle se maintiendrait tant qu'elle demeurerait attachée à la religion chrétienne. Il prêchait lui-même assez souvent à Michillimakinac, et ne le faisait jamais sans fruit. Sa mort causa une affliction générale, et il n'y eut personne, ni parmi les Français ni parmi les sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque temps exposé en habit d'officier, ses armes à côté, parce qu'il avait dans nos troupes le rang et la paye de capitaine. Le gouverneur général et l'intendant allèrent les premiers lui jeter de l'eau bénite. Le sieur de Joncaire y alla ensuite à la tête de soixante guerriers du saut Saint-Louis, qui pleurèrent le mort et le couvrirent, c'est-à-dire qu'ils firent des présents aux Hurons, dont le chef leur répondit par un très-beau compliment. Le lendemain, on fit ses funérailles, qui eurent quelque chose de magnifique et de singulier. M. de Saint-Ours, premier capitaine, marchait d'abord à la tête de soixante soldats sous les armes. Seize guerriers hurons, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir, et le fusil sous le bras, suivaient, marchant quatre à quatre. Le clergé venait après, et six chefs de guerre portaient le cercueil, qui était couvert d'un poêle semé de fleurs, sur lequel il y avait un chapeau avec un plumet, un hausse-col et une épée. Les frères et les enfants du défunt étaient derrière, accompagnés de tous les chefs des nations, et M. de Vaudreuil, gouverneur de la ville, qui menait madame de Champigny (la femme de l'intendant), fermait la marche. A la fin du service il y eut deux décharges de mousquets, et une troisième après que le corps eut été mis en terre. Il fut enterré dans la grande église, et on grava sur la tombe cette inscription : *Ci-gît le Rat, chef huron*. Une heure après les obsèques, le sieur Joncaire mena les Iroquois de la montagne complimenter les Hurons, auxquels ils présentèrent un soleil et un calice de porcelaine; ils les exhortèrent à conserver l'esprit et à suivre toujours les vues de l'homme célèbre que leur nation venait de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, et à ne se départir jamais de l'obéissance qu'ils devaient à leur commun père Ononthio. Les Hurons le promirent, et depuis ce temps-là on n'a point eu de sujet de se plaindre d'eux. »

Nous avons donné ce long récit parce qu'il nous semble caractériser parfaitement la politique adoptée par le chevalier de Callière. Il est présumable que si *le Rat* fût mort dans de tout autres circonstances, on ne lui eût pas rendu d'aussi grands honneurs, en dépit de tout son mérite personnel. Ces honneurs accordés à un Indien, à un individu

appartenant à une race qui n'était guère plus considérée que la race nègre, durent produire, et produisirent, en effet, une profonde impression sur les indigènes. Cependant un fâcheux incident faillit compromettre la conclusion de cette paix générale, en faveur de laquelle *le Rat* avait si éloquemment harangué et M. de Callière fait tant de sacrifices. Une épidémie se mit parmi les sauvages : ils mouraient en grand nombre, et le clergé français fut accusé d'avoir jeté un sort sur les hommes rouges. Ceux-ci allèrent même par députations supplier les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice, réputés plus particulièrement les auteurs de ce maléfice, de cesser leurs conjurations : heureusement que l'épidémie diminua rapidement d'intensité, et disparut au bout de quelques jours. M. de Callière résolut alors, de crainte de nouveau malheur, de brusquer la conclusion définitive du traité, et dès le 4 août eut lieu la cérémonie dont nous croyons également à propos de copier le récit, parce qu'on y trouvera de curieux détails de mœurs : « On choisit pour cela, dit Charlevoix, une grande plaine hors de la ville; on y fit une double enceinte de cent vingt-huit pieds de long, sur [redacted]

de politesse qu'on n'en attendait d'orateurs sauvages; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifiaient leurs intérêts particuliers au désir de la paix, et que ce désir ne leur était inspiré que par l'extrême envie qu'ils avaient de contenter leur père; qu'on devait leur en savoir d'autant plus de gré, qu'ils ne craignaient point du tout les Iroquois, et qu'ils comptaient moins sur un retour sincère de leur part. Il n'y en eut aucun à qui le général ne dît des choses fort gracieuses, et à mesure qu'on lui présenta des captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

« Mais cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle était de la part des sauvages, fut pour les Français une espèce de comédie qui les réjouit beaucoup. La plupart des députés, surtout ceux des nations les plus éloignées, s'étaient habillés et parés d'une manière tout à fait grotesque, et qui faisait un contraste fort plaisant avec la gravité et le sérieux qu'ils affectaient.

« Le chef des Algonquins était vêtu en voyageur canadien; il avait accommodé ses cheveux en tête de coq, avec un plumet rouge qui en formait la crête et descendait par derrière. C'était un [redacted]

rouge, et avait sur sa tête une vieille teignasse fort poudrée et très-mal peignée, ce qui lui donnait un air affreux et ridicule tout à la fois. Comme il n'avait ni bonnet ni chapeau, et qu'il voulait saluer le général à la française, il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire qui ne le déconcerta point et qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avait point amené de prisonniers, parce que ceux qu'il avait faits s'étaient tous sauvés : d'ailleurs, ajouta-t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, mais je suis fort brouillé avec les Sioux. Le Sauteur (habitant des bords du saut Sainte-Marie), le Sauteur s'était fait avec un plumet une espèce de rayon autour de la tête, en forme d'auréole : il dit qu'il avait déjà rendu la liberté à tous ses prisonniers, et qu'il priait son père de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés et les Abénaquis parlèrent les derniers, et témoignèrent un grand zèle pour l'accroissement de la colonie française. Ils persuadèrent d'autant plus aisément, que pendant toute la guerre ils avaient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignaient alors par leurs discours.

« Les autres députés ayant fini leurs compliments, tout le monde jeta les yeux sur l'orateur des cantons, qui n'avait point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le sens était que ceux dont il portait la parole feraient bientôt connaître à toutes les nations le tort qu'elles avaient eu d'entrer en défiance contre eux; qu'ils convaincraient les plus intrépides de leur fidélité, de leur sincérité, et de leur respect pour leur père commun.

« On apporta ensuite le traité de paix, qui fut signé de trente-huit députés, puis le grand calumet de paix. M. de Callière y fuma le premier; M. de Champigny y fuma après lui; ensuite M. de Vaudreuil, et tous les chefs et les députés, chacun à leur tour; après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudières où l'on avait fait bouillir trois bœufs. On servit chacun à sa place, sans bruit et sans confusion, et tout se passa gaiement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boîtes et de canon, et le soir illuminations et feux de joie. »

Moins de deux ans après la conclusion de ce traité, le chevalier de Callière mourut (26 mai 1703). Il eut pour successeur le marquis de Vaudreuil, qui, comme lui, avait commencé par être gouverneur de Montréal, et qui fut, comme lui aussi, nommé à la demande des colons. Les affaires ne restèrent pas longtemps dans le même état, et bientôt fut justifiée la prudence apportée par M. de Callière à gagner sinon l'amitié des cantons iroquois, du moins leur neutralité dans nos querelles avec l'Angleterre. Celle-ci ne pouvait se résoudre à nous laisser en repos, lors même que nous ne lui disputions plus les territoires qu'elle avait usurpés sur nous. A force de répéter que les Iroquois étaient ses sujets, elle avait fini par se le persuader à elle-même, et si pour rompre la paix signée par eux avec nous elle recourait aux négociations, à la ruse, ce n'était point de sa part comme une sorte d'aveu du peu de confiance qu'elle aurait eu dans la valeur de ses droits de suzeraineté, c'était tout simplement parce qu'elle ne se jugeait pas en force pour recourir franchement à la violence. Il est bien vrai, au surplus, qu'elle nous faisait la plus dangereuse des guerres en attirant à elle, par le bon marché de ses marchandises, par leur abondance et par les facilités qu'elle apportait dans les échanges, le commerce des tribus indigènes, que l'inhabileté trop constatée de nos fabricants et la maladroite âpreté de nos négociants, pour ne pas nous servir d'une expression à la fois plus forte et plus juste, ne leur livrait qu'à des conditions beaucoup moins avantageuses. Ces menées, sourdes d'abord, puis ouvertes, menaçaient de détacher de nous les Iroquois; et cette appréhension, jointe à la reprise des hostilités du côté de l'Acadie, mit bientôt M. de Vaudreuil dans une fâcheuse position (1703). Un officier dont nous avons encore trop peu parlé, M. de Joncaire, lui rendit dans ces circonstances des services immenses. Un long séjour parmi les tribus iroquoises, où il s'était marié et s'était ainsi naturalisé, une grande habileté à manier ces natures

ombrageuses, toujours en défiance, non pas seulement contre nous, mais contre tout ce qui n'était pas elles-mêmes, lui avaient donné un crédit bien supérieur à celui dont jouissaient les missionnaires jésuites, qui, politiquement parlant, n'étaient plus que les agents dociles du gouverneur général, au lieu d'être, comme jadis, ses guides et ses inspirateurs. M. de Joncaire parvint à nous donner complétement les Tsonnonthouans, si longtemps nos ennemis acharnés. C'était beaucoup, mais ce n'était pas encore assez pour nous délivrer de toute crainte. M. de Vaudreuil n'eut de repos que lorsqu'un chef fut venu, de son propre mouvement, lui promettre la neutralité des autres cantons, non sans lui témoigner en termes assez vifs combien les hommes rouges étaient scandalisés de la légèreté avec laquelle les hommes blancs faisaient la paix entre eux et la rompaient, se disputaient tantôt pour un coin de terre tantôt pour un autre qui ne leur appartenaient d'ailleurs en aucune façon, et où ils auraient dû s'estimer heureux que les véritables maîtres du sol les laissassent vivre et mourir tranquilles. Nous n'avions d'amis bien dévoués que les Abénaquis. Peu à peu

faits qui passent inaperçus dans l'histoire officielle des nations, et qui mériteraient au contraire toute l'attention des contemporains et celle de la postérité, car ils contiennent souvent de très-hauts enseignements. Vers la fin de l'année 1704, le chevalier de Maupeou, commandant la flûte *la Seine*, était tombé au milieu d'une nombreuse flotte anglaise, et avait été obligé de se rendre après une lutte désespérée, soutenue pendant dix heures et avec un égal courage par les soldats, par les matelots et par les passagers. *La Seine* portait de France à Québec M. de Saint-Vallier, évêque de cette ville, plusieurs des plus riches particuliers de la colonie et un chargement estimé à près d'un million. Les simples colons furent assez promptement échangés : l'évêque resta huit ans prisonnier en Angleterre, et en sortit enfin ; mais le chargement fut perdu à tout jamais. Or, ce chargement se composait d'une forte partie de toiles de lin et de chanvre, article que les Canadiens tiraient tout entier de France et payaient si cher que les pauvres, c'est-à-dire presque tous, étaient obligés de s'en passer, aussi bien que des autres étoffes ; « de sorte, dit Charlevoix[1], témoin oculaire, que la plupart



[redacted]

« cela causerait du préjudice aux manu- « factures de France; mais que pour- « tant on ne défendait pas absolument « la fabrication d'une certaine quan- « tité de ces objets pour la consomma- « tion des classes pauvres. » Le progrès que fit aussitôt cette branche d'industrie, quoique restreinte, le bon effet qui en résulta pour la culture des terres, auraient dû, ce semble, faire comprendre au conseil qu'il y avait tout avantage, et pour la colonie et surtout pour la France, à entrer dans une voie plus large et en définitive plus rationnelle que celle tracée par un étroit égoïsme métropolitain et de plus étroites vues économiques. Le Canada n'était pas seulement un point de relâche ou un comptoir à entretenir dans le voisinage des nations avec qui l'on pût échanger de nombreux et très-utiles produits : c'était toute une riche contrée admirablement disposée pour l'agriculture, pour tout ce qui constitue à la longue une grande et forte nation; il fallait seconder ces dispositions, créer dans l'avenir une véritable Nouvelle-France à l'autre bout du monde, et nous aurions encore aujourd'hui cette immense et riche possession que l'Angleterre ne saura pas mieux conserver que nous, et qui, un jour, prendra place dans la grande confédération américaine sans y porter aucun souvenir de bienveillance bien réelle, bien durable, ni pour l'une ni pour l'autre de ses deux anciennes métropoles.

De 1703 à 1708 M. de Vaudreuil fut surtout occupé à maintenir la paix entre les tribus, sans cesse excitées les unes contre les autres. Il faillit pourtant nous arriver un grand malheur dans le courant de cette dernière année. Pendant que M. de Joncaire maintenait dans la fidélité les Iroquois idolâtres, les Anglais négociaient avec les Iroquois chrétiens établis sur notre territoire; on eut une preuve de cette trahison, qu'une recrudescence de l'orgueil britannique avait déjà fait soupçonner, dans la conduite que tinrent les sauvages dans une expédition que nous dûmes faire contre Boston, dans le voisinage des Abénaquis. Un contingent de Hurons commença la défection, sous prétexte qu'un des leurs ayant été tué par mégarde, cet accident présageait une mauvaise issue pour l'expédition. Les Iroquois chrétiens en firent bientôt autant, parce que, disaient ils, quelques-uns des leurs étant tombés malades, il pourrait se faire que le même malheur arrivât à toute l'armée. M. de Vaudreuil se conduisit en cette circonstance difficile avec une grande habileté. Au lieu de montrer de la colère contre les Iroquois, il n'eut l'air de s'être aperçu de leur absence que pour leur témoigner le peu de cas qu'il ferait à l'avenir de guerriers qui désormais n'étaient plus bons qu'à rester oisifs sur leurs nattes. Ce mépris affecté les blessa profondément, et afin de montrer qu'ils ne voulaient plus le mériter ils se jetèrent sur différents quartiers de la Nouvelle-Angleterre et y portèrent la désolation. M. de Vaudreuil ne voulut pas cependant que le gouverneur anglais d'Orange pût le croire indifférent à ce qui se passait de ce côté. Il se plaignit à celui-ci de ce que tandis que, par considération personnelle pour lui et pour les Hollandais, leurs communs voisins, il laissait en repos son pays et la Nouvelle-York, il ne cessait, lui, de solliciter les cantons à reprendre les armes, faisait construire un fort chez les Agniers, et travaillait à débaucher les sauvages domiciliés dans le centre de notre colonie. Peter Schwiler s'excusa sur ses sentiments de charité chrétienne, qui ne lui permettaient pas de rester spectateur paisible de la façon cruelle dont nous et les sauvages nos alliés nous en usions envers nos ennemis. Il paraît que ce reproche, tout singulier qu'il pût être de la part des Anglais, si peu généreux envers leurs prisonniers, si peu attentifs à modérer les mauvais instincts des sauvages, leurs auxiliaires, n'en était pas moins mérité. On doit reconnaître ici en toute humilité que si nous avions su mieux que les Anglais nous concilier l'affection, l'estime des hommes rouges, nous n'usions pas de notre influence autant que nous l'aurions dû, autant que nous l'aurions pu, pour les faire renoncer à de barbares coutumes. On remarquera seulement, non pas à titre d'excuse, mais seulement à titre de simple observation en réponse aux griefs énoncés par

tre un terme, ou plutôt suspendre cette longue lutte dans laquelle tant de sang avait coulé, et qu'avaient signalée tant de lamentables épisodes. Avant la fin des négociations, les gouvernements de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre avaient reçu de leurs souverains l'ordre de faire cesser les hostilités; quelque temps après, ils apprirent que la reine de la Grande-Bretagne venait de se détacher de la ligue qui avait entrepris de détrôner le roi catholique Philippe V. Cet événement fut singulièrement favorable au gouvernement de Boston, obligé de se défendre contre les Abénaquis; mais le cabinet de Londres n'en était pas moins déterminé à ne rien céder sur la question de l'Acadie, d'où les troupes tenaient tout le Canada en échec. Louis XIV se montra accommodant par nécessité : les difficultés qui le pressaient en Europe ne lui permettaient pas de se montrer trop susceptible sur les sacrifices qu'on exigeait de lui en Amérique. Il abandonna aux Anglais la baie d'Hudson, l'Acadie, l'île de Terre-Neuve et les îles adjacentes, où il ne fut réservé aux Français que quelques plages sans fortifications. Il renonça, en outre, à ses droits sur les cinq cantons iroquois. Ce dernier article, par lequel Louis XIV donnait ce qui [redacted]

tiemment qu'une nouvelle circonstance lui donnât le Canada, qu'elle entourait ainsi au nord, au midi et à l'est. Cette colonie était alors dans un assez triste état. « Le Canada, dit M. de Vaudreuil dans une lettre qu'il écrivait en 1714 à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre habitants en état de porter les armes, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante. Les vingt-huit compagnies des troupes de la marine que le roi y entretient ne font en tout que six cent vingt-huit soldats. Ce peu de monde est répandu dans une étendue de cent lieues. Les colonies anglaises ont soixante mille hommes en état de porter les armes, et on ne peut douter qu'à la première rupture ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'article XII des instructions données par la ville de Londres à ses députés au prochain parlement, il est dit qu'ils demanderont aux ministres du gouvernement précédent pourquoi ils ont laissé à la France le Canada et l'île du Cap-Breton. » Un trait, curieux à notre avis, est celui-ci : Louis XIV avait demandé à M. de la Salle des Canadiens pour peupler les galères. M. de Vaudreuil conseillait à ce même souverain, quelques années plus tard, de peupler [redacted]

[redacted]

que comme un accessoire sur lequel ils comptaient peu. »

Cette même année 1720 M. de Vaudreuil mit à exécution le projet qu'il avait conçu pendant la dernière guerre, d'entourer Québec et Montréal de fortifications régulières capables de soutenir un siége. Il confia ces importants travaux à M. de Léry, et les colons furent appelés à pourvoir à ces dépenses considérables. Il eut à peine le temps de mettre à fin sa patriotique entreprise : il mourut à Québec, le 10 octobre 1725, après vingt et un ans d'un gouvernement dont les événements heureux furent en bonne partie le fruit de sa vigilance, et dont les disgrâces n'ont pu lui être imputées. Un fils naturel de Louis XIV, le chevalier de Beauharnais, capitaine de vaisseau, lui succéda en 1726. Pendant dix-neuf ans environ le Canada jouit d'une profonde paix, qui permit à son gouverneur de compléter l'œuvre commencée par M. de Vaudreuil. Tous les moyens furent mis en usage pour développer les forces militaires de la colonie, sans cesse en crainte des Anglais. Le ministère consentit à faire les frais de la construction de nouveaux forts placés le long de l'extrême frontière, et l'année 1731, notamment, vit s'élever celui qui est encore connu aujourd'hui sous le nom de Crown-Point. Des mesures non moins importantes, mais d'un autre ordre, occupèrent M. de Beauharnais. De grands travaux de défrichement et de viabilité furent entrepris. La réforme fut introduite dans les couvents de femmes, où la discipline et les mœurs s'étaient singulièrement relâchées ; un édit royal interdit aux jésuites et à tous les ecclésiastiques d'acquérir des biens de main-morte ; un autre prescrivit que les seules lois de France qui auraient été enregistrées au conseil supérieur seraient en vigueur au Canada ; et un dernier enfin défendit qu'on construisît une maison d'habitation sur une ferme, ou terre en culture, qui aurait moins d'un acre et demi de front et quarante de profondeur. Bouchette blâme cette disposition, qui, suivant lui, eut pour effet une trop grande agglomération de la population ; cela serait peut-être arrivé à la longue, mais il s'agissait de grouper d'abord, dans l'intérêt de leur sûreté, des habitations beaucoup trop disséminées (1).

Cependant cet état de paix ne pouvait durer éternellement. Peu à peu les Anglais avaient gagné du terrain, et les limites qui leur avaient été assignées étaient bien loin derrière eux ; ils s'étaient même emparés, en 1745, de l'île du Cap-Breton. Le comte de la Galissonnière, qui avait succédé au marquis de Beauharnais (1747), voyant qu'il demandait vainement assistance au ministère, afin de faire régler la question des frontières, que les Anglais transportaient, du côté de l'Acadie, jusqu'au centre du Canada, tandis que nous les placions, nous, proche de l'isthme qui unit l'Acadie au continent, proposa au gouverneur anglais de s'en rapporter à des commissaires qui seraient nommés de part et d'autre à cet effet, conformément à l'une des clauses du traité d'Utrecht. Cet accommodement, accepté, traîna en longueur et ne fut conclu qu'en 1748, par M. de Jonquières, qui était venu remplacer M. de la Galissonnière. Dès l'année suivante cependant le gouverneur de l'Acadie, devenue la Nouvelle-Écosse depuis qu'elle avait été cédée définitivement à la Grande-Bretagne, éleva de nouveaux forts dans la baie de Fundy, sous prétexte de surveiller le Canada, dont il accusait le gouverneur d'exciter les Indiens et les Acadiens à s'affranchir de la domination anglaise. Ces contestations à propos de limites de territoire étaient loin d'être terminées lorsque le baron de Longueil vint remplacer M. de Jonquières, en 1752, et dut lui-même céder presque aussitôt la place à M. le marquis du Quesne de Menneville. Les Anglais cherchaient à s'établir sur les bords de l'Ohio, au sud du lac Érié, dans le voisinage du Mississipi, afin de couper la communication entre le Canada et la Louisiane. Ils faisaient de grands préparatifs pour nous attaquer de ce côté, sous prétexte de secourir les sauvages qu'ils avaient eux-mêmes soulevés contre nous. M. du Quesne et M. Bigot, intendant du Canada, conçurent le projet de former un établissement sur ce point important, et y procédèrent dans le cou-

(1) *British dominions in North-America*, t. I, pag. 439.

[redacted]

rant de l'hiver 1753 à 1754. Les écrivains anglais n'ont pas assez d'injures à prodiguer à ce M. Bigot. Bouchette, notamment, n'hésite pas à le signaler comme un prévaricateur, comme un traître dont les méfaits administratifs nous ont été plus funestes que la valeur des soldats anglais, et les mémoires du capitaine Pouchot sont loin de justifier ce haut fonctionnaire : l'administration paraît avoir été étrangement pratiquée au Canada, à cette époque où le désordre et l'immoralité étaient à peu pres partout en France. Il semble toutefois qu'il peut y avoir un peu de rancune, de la part des Anglais, contre l'homme assez clairvoyant pour avoir éventé à temps l'une de leurs mines souterraines. Aucune opération militaire, si ce n'est un léger engagement naval sur le banc de Terre-Neuve, n'eut lieu jusqu'en 1755. M. le marquis de Vaudreuil de Cavagnal était venu prendre la place de M. du Quesne. Il amenait de France une flotte commandée par le comte de Macnemara, et composée de neuf vaisseaux de cinquante-quatre à quatre-vingts canons, de sept frégates de trente canons, de onze vaisseaux armés en flûte et portant quatre-vingt-cinq compagnies d'infanterie. La flotte retourna en France, [redacted]

les instances de M. Vaudreuil, la cour se détermina à faire partir, au printemps de 1756, M. de Montcalm, maréchal de camp, avec des ingénieurs, deux nouveaux bataillons, des vivres, des munitions et des marchandises. » Cet envoi avait un motif plus sérieux. Jusqu'à ce moment le secret de la politique anglaise avait consisté à entraîner la France dans des guerres continentales qui l'empêchaient de se livrer à de grandes opérations maritimes et de préserver ses colonies des invasions étrangères. Ce moyen avait toujours réussi aux Anglais dans les guerres précédentes. Pour la première fois il leur fit défaut au moment de la rupture de 1755. En effet, la maison d'Autriche, sur l'aide de laquelle ils n'avaient jamais vainement compté, était alors en parfaite harmonie avec la maison de Bourbon. Mais bientôt la mauvaise étoile de la France leur mit en main les armes qui leur manquaient. Au lieu de se borner à la lutte navale à laquelle elle avait préludé par des succès éclatants, la France provoqua une guerre de terre en cherchant à envahir l'électorat de Hanovre, patrimoine de George II d'Angleterre. Frédéric de Prusse prit part aux démêlés auxquels donna lieu ce [redacted]

[redacted]

le général Montcalm, nous oblige pourtant à les remettre en scène une dernière fois. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'ils ne cessèrent jamais de jouer un rôle dans les armées françaises et anglaises, de même que, malgré le peu de crédit politique conservé par nos missionnaires, ceux-ci ne désertèrent point non plus leur courageux apostolat, jusqu'au jour où le gouvernement de la Grande-Bretagne a, comme de raison, donné la prééminence sur eux aux missionnaires du culte protestant.

M. de Montcalm, rassuré sur Québec, à qui les derniers travaux de fortification exécutés par M de Léry donnaient une grande importance militaire, s'était attaché à repousser les Anglais des postes dont ils s'étaient emparés dans le Haut-Canada et sur la rive droite du Saint-Laurent du côté de la Nouvelle-Angleterre. La prise du fort Oswego, sur les bords du lac Ontario l'avait rendu maître d'un immense matériel d'artillerie et de munitions de guerre qu'il avait fait transporter à Montréal, au fort Frontenac et au fort de Niagara; mais les Anglais occupaient encore le fort Georges, situé à l'extrémité méridionale du lac de ce nom, placé lui-même près de la pointe sud du lac Champlain, non loin et en face du fort d'Oswego.

M. de Montcalm résolut de s'en rendre maître et y parvint. Le capitaine Jonathan Carver, qui se trouva fortuitement acteur dans le drame horrible qui suivit ce fait d'armes, prétend que M. de Montcalm avait 11,000 hommes de troupes, tant réglées que canadiennes et 2,000 Indiens, et que le colonel anglais Munro ne disposait que d'une garnison de 2,300 habitants. Le capitaine Pouchot, également présent à l'affaire, ne compte guère de notre côté que 5 à 6,000 hommes; mais ces nombres importent peu. « Malgré l'infériorité de ses forces, dit Carver (1), le colonel Munro se defendit avec vigueur; et probablement il aurait conservé le fort s'il eût été secouru ou s'il eût été libre de continuer sa défense. A chaque sommation que lui faisait le général français, en lui offrant des conditions honorables, il ne répondait autre chose sinon qu'il se sentait capable de repousser les attaques les plus vives, et que s'il se trouvait hors d'état de le faire il serait bientôt secouru par une partie de l'armée anglaise qui était dans le voisinage. Le colonel ayant cependant informé le général Webbe de la situation où il se trouvait, et lui ayant demandé quelque renfort de troupes fraîches, celui-ci lui depêcha un messager, avec une lettre par laquelle il l'informait qu'il ne pouvait le secourir, et lui donnait ordre de se rendre aux conditions les plus avantageuses qu'il pourrait obtenir... Le brave gouverneur n'eut pas plutôt lu l'ordre du général en chef, auquel il ne pouvait désobéir, qu'il pencha la tête d'étonnement et de douleur, et entra, quoique avec répugnance, en pourparler de capitulation. La reddition du fort fut convenue, et en considération de la vigoureuse défense de la garnison, il fut stipulé qu'elle sortirait avec tous les honneurs de la guerre; qu'il lui serait accordé des chariots couverts pour transporter les bagages et les malades au fort Édouard, et une garde pour la protéger contre la fureur des sauvages. Le matin qui suivit la signature de cette capitulation, à la première pointe du jour, toute la garnison, consistant encore en deux mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, marcha hors des lignes et en était à peine sortie, qu'un grand nombre d'Indiens s'assemblèrent à l'entour et se mirent à piller. Nous espérâmes d'abord que c'était là leur unique objet, et nous les laissâmes faire sans opposition. A la vérité, il n'était pas en notre pouvoir de les en empêcher, parce que, quoiqu'on nous eût laissé nos armes, on ne nous avait pas permis d'emporter une seule charge de poudre. Mais nous reconnûmes bientôt le peu de fondement de notre espérance; car, peu après, plusieurs des sauvages commencèrent à attaquer les malades et les blessés, et ceux qui n'étaient pas en état de marcher dans les rangs furent bientôt assommés, malgré leurs efforts pour détourner la fureur de leurs ennemis par leurs cris et leurs gémissements. Nous étions encore dans l'attente que le désordre se bornerait là, et notre petite armée se mit en mouvement; bientôt nous vi-

(1) *Voyage dans l'Amérique septentrionale.*

mes la division du front rebrousser vers nous avec précipitation, et nous nous aperçûmes que nous étions entièrement environnés de sauvages. Nous attendions à chaque moment que l'escorte française qui avait été promise par un des articles de la capitulation arrivât et mît fin à notre crainte : rien ne parut. » Le capitaine raconte ici le massacre horrible qui eut lieu, et il ajoute : « Nous comprîmes alors que nous ne devions point espérer de secours des Français, et que, malgré la capitulation, nous étions livrés à la fureur des sauvages; car je vis clairement des officiers français se promenant tranquillement et causant entre eux à peu de distance de ce théâtre d'horreur et de sang. » Une accusation aussi grave ne saurait être acceptée. On peut voir dans les *Lettres édifiantes* le récit de cette malheureuse affaire, écrit par un missionnaire qui en fut également le témoin; il confirmera et complétera la version suivante, que nous préférons emprunter au capitaine Pouchot, parce que les paroles de cet officier, très-enclin d'ailleurs à blâmer tout ce qu'il n'a pas fait, nous semblent plus calmes et par conséquent plus impartiales : « Les troupes anglaises se rendirent, à

butin, comme ils avaient fait à l'affaire de Braddock, les encourageaient à prendre leurs équipages. Enfin, ils les attaquèrent de toutes parts et les dépouillèrent. Ceux qui résistèrent furent tués et d'autres emmenés prisonniers, au nombre de 12 à 1500. M. de Montcalm les fit presque tous relâcher, mais tous nus : les officiers et soldats français se dépouillèrent pour les couvrir, et on les renvoya plus sûrement. La position de ces troupes était sans doute fort embarrassante, parce qu'elles pouvaient croire que les Français les attaqueraient si elles se battaient avec nos sauvages. Certainement, si elles eussent montré de la fermeté aux premiers qui vinrent les insulter, elles auraient prévenu ce malheur, qu'elles ne pouvaient attribuer aux Français. A leur arrivée en Angleterre, elles firent cependant sonner fort haut cette infraction, et ne voulurent plus tenir la capitulation. Il est démontré que sans les soins que se donnèrent les Français il n'en serait pas retourné un seul dans ce pays. Les Anglais savent, par leur expérience, que l'on n'est point maître de cette espèce d'hommes, qui se comportèrent avec la plus grande bravoure pendant le siége. » Les interprètes que

[redacted]

consterna les Anglais. Si M. de Montcalm avait pu disposer de ses sauvages, c'en eût été fait de la Nouvelle-York. L'année 1758 se passa à se préparer de part et d'autre à la guerre, qui allait recommencer pour ne finir que par la destruction de l'une des deux nations. L'Angleterre ne ménagea rien pour soulever ses colons contre la France, à qui les démêlés qu'elle avait en Europe ne permettaient pas de secourir des établissements lointains. De son côté, le clergé canadien secondait de toute son influence sur les nationaux et sur les indigènes les mesures du comte de Vaudreuil. Il n'y avait pas là du patriotisme seulement, mais de l'esprit religieux. Les deux partis entre lesquels nous avons montré la population du Canada partagée depuis le moment où le gouvernement royal fut établi dans la colonie, se réunirent pour ne plus se séparer. Il ne s'agissait plus de savoir lequel, du pouvoir ecclésiastique ou du pouvoir militaire, devait avoir la prééminence, mais de défendre la France contre l'Angleterre, et tous les Canadiens se réunirent dans la même volonté d'indépendance nationale. Cependant les troupes royales étaient dans un grand état de souffrance, elles manquaient à peu près de tout : les magasins du gouvernement d'où elles devaient tirer leur approvisionnement étaient vides. Quinze bâtiments expédiés de France avaient été capturés par les Anglais, et, en outre, les fournisseurs officiels se rendaient coupables à l'envi des plus odieuses exactions. La dépense de cette année fut la plus considérable de toutes celles de la guerre : elle monta à 27 millions 900,000 fr.; et malgré cette dépense, qui équivaudrait aujourd'hui à plus de 60 millions, nos troupes manquaient de pain et de vêtements. L'intendant Bigot administrait toujours la colonie; mais il est certain que ce n'est pas à lui seul qu'il convient d'imputer les dilapidations effrontées commises à cette époque. La campagne ne se passa pourtant pas à ne faire que des préparatifs; on se battit sur plus d'un point. Elle s'ouvrit même par un fait d'armes glorieux pour nous : 3,000 des nôtres, commandés par Montcalm, qui avait l'intention de pénétrer dans la Nouvelle-York par Carillon, proche la chute de Niagara, battirent 22,000 Anglais commandés par le général Abercrounby (8 juillet), et leur tuèrent 4 à 5,000 hommes. Nous n'étions pas aussi heureux sur d'autres points. Une flotte anglaise, forte de 23 vaisseaux de ligne et de 18 frégates portant 16,000 hommes de troupes régulières, avait jeté l'ancre, le 4 juin précédent, dans la baie de Gabarrus, à une demi-lieue de Louisbourg, dans l'Ile-Royale, et s'étaient emparés de cette place importante, malgré la vigoureuse résistance des habitants, soutenus par l'exemple de madame de Drucourt, femme du gouverneur. La conquête de l'Ile-Royale avait été la conséquence de ce succès, et cette conquête avait achevé de donner aux Anglais, déjà maîtres de l'Acadie et de l'île de Terre-Neuve, entre lesquelles est située l'Ile-Royale, la libre disposition de l'embouchure du Saint-Laurent. Aucun secours de France ne pouvait plus arriver à Québec sans avoir d'abord à les combattre. Enfin, le fort du Quesne, élevé par le gouverneur de ce nom sur l'Ohio, où les Anglais ne voulaient pas nous voir établis, dut être abandonné par nous dans les derniers jours du mois de novembre de cette même année 1758. Cependant, avant d'en sortir, nous y mîmes le feu; les Anglais qui s'établirent ensuite sur ses décombres, y trouvant des os de bœufs, de chevaux et de moutons calcinés, osèrent nous accuser, à la face de l'Europe, d'avoir brûlé nos prisonniers! La réduction de Louisbourg et de quelques autres places moins considérables avait déjà mis à la disposition du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre vingt-sept régiments de vieilles troupes, lorsqu'on apprit à Québec que le cabinet de Londres, décidé à tenter un coup décisif, dirigeait contre le Canada une flotte de plus de trois cents voiles, qui entra en effet dans le Saint-Laurent vers la fin de juin 1759. L'amiral Saunders, qui la commandait, la conduisit devant Québec, pendant que deux armées de terre, sous les ordres, l'une de sir W. Johnson, l'autre du général Amherst, se dirigeaient sur les forts de Niagara et de Crown-Point, avec ordre, en cas de réussite, d'opérer à Montréal leur jonction avec la troisième armée, confiée au général Wolf, et chargée

de s'emparer de Québec. La flotte de Saunders fut sur le point d'être détruite, à peine arrivée en vue de l'île d'Orléans, par huit brûlots qui lui avaient été lancés par une nuit obscure et un vent très-favorable; mais l'intelligence ou le sang-froid manquèrent à ceux qui conduisaient ces brûlots et qui y mirent le feu beaucoup trop tôt. La plus grande partie de l'armée ennemie prit terre avec une artillerie nombreuse sur le bord opposé de la même rivière. Le 31 juillet les Anglais échouèrent dans une tentative qu'ils firent contre une redoute que nous occupions sur la grève. Ils se décidèrent alors à établir en face de Québec une batterie formidable qui pendant tout le mois d'août ne cessa de tirer sur la ville. Ils n'abandonnaient pourtant pas leur projet de franchir la chute du Montmorency. Ils y parvinrent après avoir perdu plus de quinze cents hommes à la prise de ce seul point.

M. de Montcalm fit aussitôt garder la rivière au-dessus de Québec, et construire des redoutes dans chacun des endroits où un debarquement était possible. Cependant le fort de Niagara, défendu par le capitaine Pouchot, avait dû capituler devant sir W. Johnson. M. de Montcalm, à cette nouvelle, se hâta de pourvoir à la construction d'un au-dessus de Québec, ils remarquèrent un point de la côte très-escarpé, et qu'à cause de cela ils pensèrent être moins soigneusement gardé que les autres; cela se trouva malheureusement vrai. Un détachement d'infanterie légère et de montagnards écossais y grimpèrent avec beaucoup de courage : une sentinelle qu'ils surprirent n'eut que le temps de lâcher son coup de fusil. Cinq mille Anglais gravirent ainsi les hauteurs d'Abraham, et le 13 décembre, à neuf heures du matin, ils étaient déjà en ordre de bataille, quand M. de Montcalm poussa contre eux deux mille soldats, cinq mille Canadiens et cinq cents sauvages qui ne purent tenir. M. de Montcalm, qui était à cheval, courut pour les arrêter et les rallier : c'est à ce moment qu'il reçut une balle dans les reins. Le général Wolf, son adversaire, avait été tué d'un coup de feu, dès le commencement de l'action. La mort de M. de Montcalm décida de la bataille. Les Anglais, victorieux, nous suivirent jusque sous les murs de Québec.

M. le comte de Bougainville, à qui M. de Montcalm avait, durant l'action, envoyé l'ordre de le rejoindre immédiatement avec tous les détachements disséminés le long de la côte, ne parut sur le plateau d'Abraham que lorsque l'affaire



qu'il n'y avait de Français, qu'il n'y avait d'hommes parmi eux, que les soldats que M. de Vaudreuil leur avait laissés pour l'exemple et non pour leur sûreté, et ils forcèrent le commandant de ces six cents hommes à capituler. M. de Lévis, prévenu de cette résolution, fit une inutile diligence pour s'y opposer et combattre encore; mais à peine avait-il eu le temps de franchir la forte distance qui séparait les deux armées, que déjà Québec n'était plus digne de son vieux titre de capitale de la Nouvelle-France. Les Anglais en gardaient les remparts (1). Cependant un grand exemple fut alors donné. M. de Vaudreuil et la petite armée de cinq mille hommes environ qu'il avait avec lui à la pointe aux Trembles ne considéraient pas encore le Canada comme perdu. Ils s'y fortifièrent et établirent un poste à Jacques-Cartier. Les autres régiments de troupes coloniales furent distribués dans les villages et à Montréal, où fut placé le quartier général, le siége du gouvernement français. C'est là que se rendirent les troupes qui avaient honorablement capitulé au fort de Niagara. L'hiver de 1759 à 1760 vit une multitude de petits combats. Québec, qu'on se proposait d'attaquer au printemps suivant, fut harcelé, et la garnison anglaise perdit plus de mille cinq cents hommes.

« Cependant, dit le capitaine Pouchot, que nous citons pour lui laisser toute la responsabilité des révélations que, d'ailleurs, il fit inutilement dans le temps; cependant le Canada était dans la plus triste situation, par le manque de vivres et de marchandises de toute espèces. Le vin valait dans l'hiver 2,400 livres la barrique de deux cent quarante bouteilles; l'eau-de-vie 1500 livres le quart; le sel 3 à 400 livres le minot, le blé 30 à 48 livres le boisseau pesant quarante-cinq livres; la viande de mouton 3 livres la livre; le cheval 1 livre 4 sous; un bœuf 4 à 500 livres; un veau 50 à 60 livres; un dinde 50 livres; une paire de souliers 30 livres; etc. Tout était d'un prix arbitraire. L'intendant faisait de l'argent autant qu'il pouvait pour subvenir à tous ces prix; mais jamais il n'avait songé à rien taxer, parce qu'il trouvait son compte et celui de sa société dans toutes ces augmentations. Ils avaient soin d'enlever et vivres et marchandises, qu'ils revendaient au roi et aux particuliers. Les habitants, que l'on avait tenus sous les armes toute la campagne, étaient, au moins la moitié, dans la disette. On leur enlevait leurs blés et leurs bestiaux pour la nourriture des troupes. Ces objets leur étaient payés, à la vérité, très-cher, mais en papier, qui étant commun ne pouvait plus leur procurer le nécessaire. Le discrédit qu'il prenait faisait tout augmenter de quinze jours en quinze jours. Cette progression a toujours duré jusqu'à la reddition du Canada. La barrique de vin, dans l'été 1760, fut porté jusqu'à 10,000 livres, et tout en proportion. » Malgré cette disette, l'armée française ne perdait pas courage à Montréal, et se promettait de reprendre Québec, soit par un coup de main, soit par un siége régulier, dès que les froids, devenus moins âpres, auraient fondu les glaces du Saint-Laurent. On n'avait rien, il faut en convenir, pour exécuter la dernière de ces résolutions; mais le Français espère toujours, et les nôtres comptaient si fermement sur un secours de France, qu'ils calculaient en quelque sorte jour par jour la marche de la flotte qu'ils se figuraient être en route pour dégager la colonie. Le peu de préparatifs qu'ils avaient pu faire était terminé quand la glace qui couvrait le Saint-Laurent, venant à se rompre vers le milieu de sa largeur, y ouvrit un petit canal. » On fit glisser les bateaux à force de bras pour les mettre à l'eau, dit le traducteur anonyme du *Voyage* d'Isaac Weld. L'armée, composée de citoyens et de soldats qui ne faisaient qu'un corps, qui n'avaient qu'une âme, se précipita, le 20 avril 1760, dans le courant avec une ardeur inconcevable. Les Anglais la croyaient encore paisible dans ses quartiers d'hiver; et déjà toute débarquée, elle touchait à une garde avancée de quinze cents hommes qu'ils avaient placés à trois lieues de Québec. Ce gros détachement allait être taillé en pièces, sans un hasard qu'il n'était pas possible de prévoir. Un canonnier, en voulant sortir de sa chaloupe, était tombé dans l'eau. Un glaçon se rencontre sous ses mains; il y grimpe,

(1) On peut voir d'autres détails sur ce siége dans la Notice consacrée aux États-Unis par M. Roux de Rochelle, pages 147 et suiv.

et se laisse aller au gré du flot. Le glaçon, en descendant, rase la ville de Québec. La sentinelle anglaise voit un homme près de périr et crie au secours. On vole au malheureux, qu'on trouve sans mouvement. Son uniforme, qui le fait reconnaître pour Français, détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un instant à la vie. Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place, et il meurt. Aussitôt on expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence. Cependant, malgré la célérité de la retraite de cette garde, les Français eurent le temps de l'entamer. Quelques moments plus tard, la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place. Les assaillants y marchèrent toutefois avec intrépidité. Ils n'en étaient plus qu'à une lieue, lorsqu'ils rencontrèrent un corps de quatre mille hommes, sorti pour les arrêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglais furent repoussés dans leurs murailles, après avoir laissé quelques soldats sur le champ de bataille et leur artillerie au pouvoir des vainqueurs. La tranchée fut aussitôt ouverte devant Québec. Mais comme on n'avait que des pièces de campagne,

été refusées, d'où résulta pour eux une perte de 25,000,000 de francs. Ce désastre, joint à ce que la colonie avait souffert déjà, ne servit pas peu à faire accepter patiemment le nouvel ordre de choses qu'allait consacrer le traité de Paris (1763). Ce traité, qui consomma la ruine de la marine française, telle du moins qu'on conçoit encore l'existence de cette partie de la force nationale, portait, article 2 : « Le roi de France re« nonce à toutes les prétentions qu'il a « formées ou pu former autrefois sur « la Nouvelle-Écosse ou Acadie, en tou« tes ses parties, et la garantit tout en« tière, avec toutes ses dépendances, « au roi de la Grande-Bretagne. De plus, « sa majesté très-chrétienne cède et ga« rantit à sa majesté britannique, en « toute propriété, le Canada avec tou« tes ses dépendances ainsi que l'île du « Cap-Breton et toutes les autres îles « dans le golfe et dans le fleuve Saint« Laurent, sans restrictions et sans « qu'il soit libre de revenir, sous au« cun prétexte, contre cette cession et « garantie, ni de troubler la Grande« Bretagne dans les susdites posses« sions. » Deux seules conditions furent mises par le gouvernement français à cet abandon définitif d'une de nos plus précieuses colonies : Louis XV, n'ou-

[redacted]

Il semble que, dans leur propre intérêt, les Anglais auraient dû ménager les susceptibilités de leurs nouveaux sujets, respecter les traditions françaises et maintenir la législation établie. Loin de là, nous les voyons, dès 1764, quelques mois seulement après la ratification du traité de Paris, soumettre les habitants du Canada aux lois de la Grande-Bretagne. Les Canadiens se résignèrent d'abord sans murmurer à ce nouveau régime, parce qu'on prit la peine de leur en dissimuler les inconvénients, et que d'ailleurs il ne leur enlevait pas les rares garanties consacrées par le traité de Paris. Mais quand les effets du changement se furent fait sentir, les habitants d'origine française réclamèrent leurs anciennes lois, et en même temps l'établissement d'une assemblée législative. Bientôt le mécontentement devint assez général pour que les autorités fissent pressentir à la cour de Londres une prochaine explosion. Ce ne fut pourtant qu'en 1774 que le parlement s'occupa des griefs des Canadiens. Les États-Unis étaient à la veille de proclamer leur indépendance, et il importait à l'Angleterre de se maintenir en sûreté dans le Canada. Du reste, à part l'égoïsme du motif, la discussion du *bill de Québec* fut remarquable par l'impartialité qui y présida. Le ministère s'étant déclaré dans l'impossibilité de produire les documents dont il avait confié la rédaction à quelques-uns de ses agents, la Chambre des communes ordonna une enquête verbale. En conséquence, plusieurs personnes notables qui avaient résidé dans le Canada furent mandées à la barre et questionnées. Voici ce qui résulta de ces interrogatoires (1) : Les Canadiens réclamaient le rétablissement de leurs lois, disant qu'ils ne comprenaient rien au chaos de la législation anglaise. Ils se plaignaient surtout de ce que, dans les procès, les causes fussent plaidées dans la langue anglaise, qu'ils n'entendaient pas. Ils tenaient tellement à leurs coutumes qu'ils avaient le tort de ne pas même vouloir de l'institution du jury, la noblesse du pays se trouvant humiliée d'être jugée par des vilains, et ces derniers disant qu'il était injuste qu'on les dérangeât de leurs occupations, sans leur donner aucune indemnité pécuniaire. Certes, d'après ceci, les dispositions de la population canadienne n'étaient pas équivoques : elle voulait l'organisation politique et judiciaire qui existait encore en France ; les abus du gouvernement monarchique pur, abus dont l'ignorance des colons n'avait pas encore apprécié la portée, allaient mieux à leurs convictions que les institutions beaucoup plus libérales de l'Angleterre. C'était un peuple qu'il fallait former peu à peu à la vie politique, mais que la meilleure organisation possible aurait heurté violemment à l'époque dont il est ici question. Le bill passa, mais après une discussion très-orageuse dans laquelle les adversaires de la proposition déployèrent, avec une solennité d'éloquence assez rare dans les fastes parlementaires, cet égoïsme national qui a fait la nation anglaise ce qu'elle est aujourd'hui. Les partisans du bill ayant fait observer qu'il n'y avait au Canada que trois cent soixante Anglais contre plus de trois cent mille habitants d'origine française, quelques orateurs prétendirent que le nombre, en pareil cas, n'était pas à considérer. Burke prononça même, à ce propos, un mot qui peint merveilleusement l'orgueil britannique : « Un vieux proverbe dit qu'un Anglais a toujours valu deux Français ; je crois que dans le cas actuel cinquante Français valent à peine un Anglais. » L'opposition se dessina dans le vote sur l'ensemble du bill : vingt votes négatifs, contre cinquante-six favorables, protestèrent contre l'acte de justice réclamé par les Canadiens. La législation française fut restituée à la province de Québec avec un mélange de lois criminelles anglaises. Il ne fut pas question, pour cette fois bien entendu, de l'établissement d'une assemblée législative ; on comprend, sans l'approuver, cette résistance du parlement anglais ; mais on se demande en vain quels purent être ses motifs pour ne pas admettre les nouveaux sujets de George III au bénéfice de certaines institutions tutélaires, particulières alors à la Grande-Bretagne. Il est de ces institutions qui conviennent également bien à tous les peuples, quelle

(1) The debates and proceedings of the british House of Commons, from January 1774 to the dissolution of Parliament, on the 1er of october 1774.

que soit la différence de leurs gouvernements et de leurs traditions : ce sont celles qui n'ont rien de conventionnel, qui consacrent un droit que l'homme tient de la nature, ou qui favorisent un de ces sentiments qui naissent avec nous. Telle est, par exemple, la loi de l'*habeas corpus*. Il n'est pas de peuple au monde qui ne préférât, avec les restrictions qu'elle comporte, une institution protectrice de la liberté individuelle à cet abominable usage de nos siècles de monarchie absolue qui mettait la liberté, l'existence même d'un citoyen à la merci d'une courtisane couronnée.

Le rétablissement de la législation française calma immédiatement l'agitation qui régnait au Canada. A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, que les Canadiens eurent l'occasion de témoigner leur reconnaissance à leur nouvelle métropole.

L'adoption du bill de Québec n'était pas de nature à satisfaire les états composant la Nouvelle-Angleterre, qui, depuis 1765, réclamaient en vain contre le bill du timbre. Ils considérèrent le bill de Québec comme une atteinte portée à la constitution anglaise en ce qu'il semblait favoriser les catholiques romains au détriment des protestants. Ils invitèrent, en conséquence, les Cana- [redacted]

Nouvelle-Angleterre. Chambly, Saint-Jean, Longueil, postes alors de quelque importance, se rendirent au général Montgommery. Montréal, après avoir repoussé une première attaque dirigée par le colonel Allen, fut aussi obligé de capituler.

Le gouverneur sir Guy Carlton, appelé depuis à la pairie et créé lord Dorchester, réussit à s'échapper de cette place avant la capitulation, grâce au dévouement et à l'habileté du père du lieutenant-colonel Bouchette, que nous avons eu si souvent l'occasion de citer dans notre travail.

Sur ces entrefaites, une autre armée, conduite par le général Arnold, s'était avancée par les rivières de Kennebec et de la Chaudière, était arrivée devant Québec le 9 novembre 1775, et s'était établie le 14 du même mois aux portes de cette ville, dans la plaine d'Abraham. La situation des Anglais était critique. L'armée américaine, maîtresse du cours du Saint-Laurent, le surveillait avec le plus grand soin, afin d'empêcher sir Carlton, qu'elle croyait encore à Montréal, dont elle ignorait la reddition, de venir prendre la direction des travaux de défense. Mais déjà ces précautions étaient inutiles. Le brave major Bouchette, secondé par quelques [redacted]

[redacted]

des États-Unis, et en considération duquel les Canadiens avaient refusé de prendre part au soulèvement du reste des provinces anglaises, n'accordait point, nous l'avons dit, d'assemblée législative. Trop fidèle à reproduire l'esprit des vieilles institutions françaises, devenues insupportables même dans l'ancienne mère patrie, il n'avait pas été invoqué sans raison par les États-Unis pour soulever les Canadiens. Ceux-ci dès l'année 1775 s'étaient plaints vivement de ce bill. Une pétition fut présentée en 1786 par les habitants anglais et français du Canada, demandant le rappel de ce bill, l'établissement d'une constitution représentative et d'une législation formée de lois anglaises et de lois françaises. Cette pétition resta sans effet jusqu'en 1790. La secousse révolutionnaire donnée par la France, en 1789, avait effrayé les hommes d'État de Londres sur l'avenir de certaines colonies anglaises encore peuplées en grande partie par des Français. Le cabinet proposa donc l'abrogation du fameux bill, une nouvelle division du territoire et l'organisation d'un gouvernement constitutionnel. Cette fois, ceux mêmes qui prenaient l'initiative de la mesure montrèrent les dispositions malveillantes qui animaient l'Angleterre contre les Français du Canada; et ce fut une faute, une grave faute. L'esprit étroit et machiavélique du torysme se développa, dans toute sa franchise, dans la discussion qui eut lieu au sujet de la constitution proposée; et malheureusement ce fut cet esprit qui prévalut et dicta la charte canadienne. Fox demandait que le conseil législatif des Canadas fût électif, sauf à restreindre l'éligibilité aux propriétaires les plus riches: Pitt et Burke l'accusèrent de républicanisme, et le parlement décida que ce conseil serait nommé par le gouverneur. Pitt ayant proposé de fixer le nombre des membres de la chambre d'assemblée à seize pour le Haut-Canada et à trente pour le Bas-Canada, Fox ne parvint qu'à grand'peine à faire porter ce dernier nombre à cinquante, ce qui était évidemment trop peu pour une population de cent mille individus. L'œuvre du parlement de 1791 fut, nous le répétons, une irréparable faute politique. Les Canadiens n'avaient pas renoncé à leurs vieilles idées de gouvernement absolu pour désirer un despotisme nouveau; ils n'avaient pas demandé une constitution pour être, comme précédemment, exclus du droit de se gouverner eux-mêmes; ils n'avaient pas applaudi à la révolution française pour souhaiter un gouvernement bâtard, incomplète reproduction du mécanisme anglais. La grande intelligence de Fox avait merveilleusement compris les exigences de ce peuple réveillé de sa léthargie politique: « Là, « disait-il, où l'abondance des moyens « de subsistance accroîtra rapidement « la population; là où le bas prix des « terres rendra tous les citoyens pro- « priétaires, nous aurons des préten- « tions égales à l'exercice du pouvoir. « A ce peuple de pères de famille, tous « propriétaires, ayant, par conséquent, « des habitudes morales et paisibles, « souvent inconnues des prolétaires, « il faut accorder dans le gouverne- « ment une action plus directe que celle « que s'est réservée le peuple le plus li- « bre de l'Europe. » Faire une demi-concession aux Canadiens, leur marchander les franchises du régime représentatif, c'était commettre une haute imprudence; car une lutte active devait infailliblement s'établir entre l'élément populaire auquel on n'avait pu refuser sa part dans la nouvelle constitution, et l'élément aristocratique, qu'on avait fait le plus puissant; de cette lutte devait naître une agitation qui, dans ce dernier temps, a déjà failli amener une crise qui n'a été que comprimée, mais dont le retour est inévitable dans un avenir plus ou moins éloigné. Or, les conséquences de cette lutte seront à coup sûr plus funestes pour l'Angleterre que ne le fut jadis le divorce violent de ses anciennes colonies devenues les États-Unis.

Le premier parlement s'assembla en 1792. Il n'agita aucune grande question. Les Canadiens ne savaient ou n'osaient pas encore influer sur ses délibérations. Le deuxième fut ouvert en janvier 1797 par le général Prescott. La propagande française avait pénétré jusqu'aux extrémités du fleuve Saint-Laurent: une inutile proclamation chercha à prémunir le peuple contre des idées que sans

doute, il ne pouvait comprendre dans leurs exagérations, contre un ordre de choses dont les inconvénients n'avaient jamais été sentis au Canada autant que chez nous, mais que rien ne pouvait empêcher de se propager, de mûrir, en tant que principes généraux de droit social. Une question plus locale fut soulevée dans la session de 1798 : celle des concessions de terrain.

Le nombre des Français s'étant considérablement augmenté par la prodigieuse fécondité des mariages, ils avaient cherché un aliment à leur activité, non dans le commerce, dont les Anglais les tenaient éloignés, mais dans les travaux agricoles. Le gouvernement possédait une immense quantité de terrains qui s'était encore accrue des biens des corporations religieuses, à l'époque de la suppression des jésuites (1774). Les Français demandèrent que ces terres leur fussent gratuitement concédées : le gouvernement, dans un but politique facile à concevoir, repoussa leur supplique et distribua ces terres à des Anglais. Les Français réclamèrent de nouveau, et prouvèrent que la distribution des terrains devait se faire en proportion du nombre des habitants de chaque canton, et non suivant le caprice des autorités. La pétition fut jugée digne d'être prise [redacted]

était impossible. Un nouveau parlement fut réuni en 1801. Il s'occupa d'abord du bill relatif à l'instruction publique et ensuite au rétablissement des fortifications de Québec. En 1803, l'esclavage fut définitivement aboli, en vertu d'une décision du chef de la justice de Montréal, qui rappela que les lois criminelles anglaises et celle de l'*habeas corpus*, si longtemps réclamée et avec tant d'instance par les Canadiens, étant en vigueur chez eux, il leur était désormais interdit d'avoir des esclaves. Jusqu'en 1810 le Canada ne s'aperçut guère de l'état de guerre dans lequel la mère patrie était en Europe que par les bénéfices qu'il réalisa par suite de la contrebande active à laquelle il se livra du côté des États-Unis. En 1810, l'arrangement conclu avec le gouvernement américain par M. D. Erskine ayant été désapprouvé par le cabinet de Londres, le maintien de la paix devint fort douteux. Le cinquième parlement avait été dissous par le gouverneur général en 1809, le sixième s'était rassemblé au mois de janvier suivant. Il commença par décider que les juges ne pourraient être admis à en faire partie, et s'occupa ensuite d'autres matières également de nature à aigrir les esprits. Le 7 de février, en effet, la chambre décida qu'elle réglerait à l'avenir les sommes nécessaires [redacted]

donner à cette courte période le nom de *règne de la terreur*. Le septième parlement, composé presque en totalité des membres qui avaient siégé dans le sixième, dissous par le gouverneur général sous prétexte de turbulence et d'esprit révolutionnaire, indiqua que l'esprit public au Canada progressait déjà à cette époque avec une certaine rapidité; sir James Craig, prévoyant qu'il ne pourrait s'entendre avec ce nouveau pouvoir, demanda son rappel, et fut remplacé par sir Georges Prévost (septembre 1811).

Les États-Unis n'avaient jamais oublié la résistance que leur avaient opposée les Canadiens lors de la guerre de l'indépendance; ils crurent, en 1812, le moment venu de tirer vengeance, sinon du Canada, du moins de l'Angleterre', trop occupée en Europe pour pouvoir s'inquiéter de ses possessions d'Amérique. Ils déclarèrent la guerre, et immédiatement ils envahirent le Haut-Canada. Les deux provinces étaient alors dénuées de forces militaires. A peine comptaient-elles quatre mille hommes de troupes régulières. La législature fut aussitôt assemblée, afin d'aviser aux nécessités du moment. Le gouvernement émit des bons portant intérêt; les bataillons qui allaient être licenciés furent retenus; la milice fut appelée à un service actif, et les garnisons mises sur le pied de guerre. En moins d'un mois le Bas-Canada fut en mesure de recevoir l'ennemi. Le premier mouvement de celui-ci après son entrée dans le Haut-Canada fut la retraite qu'il se hâta d'effectuer sur Détroit, à la nouvelle des revers essuyés par d'autres troupes américaines à Amherstburgh et à Michillimackinac. Le général Brock, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, attaqua le général Hull à Détroit, le 16 août, et emmena toute cette armée prisonnière à Montréal. Une autre s'étant avancée jusqu'à Queenston, Brock la battit encore; mais ce général, blessé à cette dernière affaire, survécut peu de jours à sa victoire. Les Américains ne se découragèrent pas. Une troisième armée conduite par le général Smyth marcha vers le fort Erié, pendant qu'une escadre anglaise pénétrait dans le havre de Sacket. En janvier 1813 le général américain Winchester fut fait prisonnier par le général Proctor, dans cette même place de Détroit qui avait déjà vu la défaite du général Hull. Mais le 25 avril suivant les Américains prenaient leur revanche à York, brûlaient, saccageaient cette ville, s'avançaient ensuite vers Niagara, et se rendaient maîtres de toute la frontière de ce côté. Le 6 juin ils furent battus à Burlington-Heights par le lieutenant-colonel Harvey et repoussés jusqu'au fort George. Le Niagara devint de nouveau frontière anglaise. Une attaque dirigée contre le havre de Sacket, par sir Georges Prévost, échoua complétement, et devint l'un des sujets de l'accusation portée contre la conduite militaire de ce général anglais. Le 3 juin deux vaisseaux furent capturés à l'île aux Noirs par le lieutenant colonel Taylor, et en juillet Black-Rock et les barraques de Plattsburgh furent ruinées par les troupes britanniques. En revanche, le 10 septembre le commodore Perry s'empara de toutes les forces maritimes que l'Angleterre possédait sur le lac Érié, et le 5 octobre suivant le général anglais Proctor fut également défait près de Détroit. Ces revers forcèrent le commandant de l'armée britannique à se replier sur Burlington-Heights. La population canadienne fut appelée en masse à défendre le territoire contre les Américains, qui s'avançaient alors sur Montréal par deux points différents. Le général Hampton, qui se dirigeait par le Chateauguay à la tête de sept mille hommes, fut joint par la milice canadienne, qui, sous les ordres du lieutenant-colonel de Salaberry, le battit et le força à se retirer à Plattsburgh. Le général américain Wilkinson commença son mouvement en novembre; le 1er de ce mois le colonel canadien Morrison, avec environ huit cents hommes, avait attaqué le général Boyd à la ferme de Chrystla, et forcé les provinciaux à regagner leurs embarcations. Bientôt toute l'armée d'invasion battit en retraite par la rivière Salmon jusqu'à Plattsburgh et au havre de Sacket, et avant la fin de la campagne elle avait repassé la frontière, après avoir brûlé Newark; les Anglais, de leur côté, avaient pris Niagara et détruit Black-Rock et Buffalo. En mars 1814

l'armée américaine, sous les ordres de Wilkinson, pénétra de nouveau dans le Has-Canada. Elle fut défaite a Lacolle par le major Handcock. En juillet le général américain Brown se jeta sur le Haut-Canada, et s'empara du fort Érié. Pendant les deux mois de juillet et d'août la frontière de Niagara fut le théâtre de plusieurs engagements entre les troupes américaines commandées par ce même général Brown et les troupes anglaises conduites par les géneraux Drummond et Rial. Ce n'étaient point là de grandes guerres, il ne s'agissait pas de batailles bien décisives; mais la victoire resta le plus souvent du côté des provinciaux. Sur ces entrefaites, de nouvelles troupes étant arrivées au Canada, à la fin d'août sir George Prevost entra dans les États-Unis à la tête de onze mille hommes, attaqua Plattsburgh, defendu par quinze cents réguliers et quelques hommes de la milice, et fut contraint de se retirer le 13 septembre, après avoir essuyé une perte considérable. Dans le même temps la flottille anglaise fut défaite sur le lac Champlain par le commodore Macdonough. Cependant en novembre les Américains avaient evacué tous les postes militaires dont ils s'etaient emparés dans le Canada; et quand plusieurs de leurs forts et stations eurent

en 1817, une semblable accusation portée par la même chambre contre le juge Fouchie; en 1818, l'arrivée du duc de Richmond en qualité de gouverneur général, le payement de la liste civile mis à la charge de la province, et le commencement de la crise financière qui a si malheureusement troublé la tranquillité du pays pendant cette année; l'arrivée du comte de Dalhousie en 1820, et la proposition de la réunion des deux provinces en 1822. » Le lieutenant-colonel Bouchette poursuit ainsi jusqu'à l'année 1828 un résumé historique sans aucun intérêt en effet.

Cependant, pour lui, Canadien, et Français d'origine, il y avait une autre histoire à faire, histoire bien plus digne d'intérêt en definitive que ne saurait l'être le récit de batailles aussi peu décisives que celles gagnées et perdues de 1812 à 1815 entre les Français du Canada, voulant rester Anglais, et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre les appelant de nouveau à se réunir à eux pour fonder tous ensemble une nouvelle nation. Quant à nous, si nous nous refusons à retracer des événements assez récents pour qu'ils soient présents à la memoire de tous, ce n'est pas faute de documents qui nous permissent d'écrire de nombreux noms propres, de suivre

[redacted]

des hommes. Tant qu'elles sont faibles, elles n'ont d'autre volonté, d'autre existence, que celles de leur mère patrie; devenues plus fortes, elles ont la même tendresse, mais déjà elles n'ont plus la même absolue soumission; et, enfin, quand elles ont atteint un tel degré de prospérité et par conséquent de puissance, qu'elles se sentent assez fortes pour puiser en elles-mêmes leur vitalité, elles conservent le respect et la soumission, mais elles s'interrogent sur leurs droits.

Que si, pour compliquer cette situation, il est arrivé que dans l'intervalle la mère patrie les a cédées à une métropole étrangère, la progression des sentiments d'indépendance s'accélérant de l'absence de tous les sentiments de tendresse, de respect et de soumission que la colonie ne peut éprouver pour ses nouveaux maîtres, elle sent leur joug, elle le secoue, mais à son profit personnel, et non pas à celui de l'ingrate ou trop faible mère patrie qui l'avait jadis abandonnée ou vendue, et une nouvelle nation prend place dans le monde. Pour compléter notre pensée, nous terminerons cette trop rapide, trop imparfaite esquisse par les réflexions suivantes que M. Fred. Lacroix publiait en 1838, (1) avant l'issue de la dernière insurrection dont M. Papineau a été le drapeau presque malgré lui et sans avoir, soit le bonheur de faire valoir le rôle qui lui était échu, soit, ce qui est pénible à dire, les hautes qualités nécessaires pour n'en pas être écrasé.

« L'exemple des États-Unis nous enseigne que les préludes des guerres « d'indépendance n'ont qu'une importance très-secondaire. Les escarmouches qui remplirent la première campagne des Américains contre les Anglais faisaient assez pressentir le triomphe futur des troupes républicaines; et les espérances que fit renaître en Angleterre l'incendie de Washington ne furent-elles pas cruellement démenties par la défaite honteuse des vétérans de Wellington sous les murs de la Nouvelle-Orléans? Quel présage peut-on raisonnablement tirer de l'issue des combats de Saint-Denis, de Saint-Charles, de Saint-Eustache, de l'évacuation de l'île de la Marine, où s'étaient retranchés les insurgés sous les ordres de Mackensie, enfin de la capture récente d'une goëlette montée par quelques patriotes? Le fait décisif, c'est l'exaspération des Canadiens, que des griefs réels et des antipathies de race animent contre la métropole. Tant que ces motifs de haine et d'irritation existeront dans le cœur des colons, la catastrophe que redoute l'Angleterre sera imminente. Quels que soient donc les événements qui surviennent dans cette première période de la crise, période que nous croyons terminée, nos prévisions sur le résultat final resteront, et nous ne croyons pas que l'avenir nous démente.

« Nous ne sommes plus au temps où de déplorables jalousies entretenaient dans l'âme des peuples de l'Europe le désir impie de voir de terribles calamités frapper leurs rivaux en puissance et en renommée. Bien que certaines nations, dans les bouleversements des deux derniers siècles, se soient généralement attribué la part du lion, le moment serait mal choisi pour rompre l'équilibre du monde par l'affaiblissement d'une puissance quelconque; d'ailleurs trop de préoccupations d'intérieur absorbent l'attention des gouvernements et des peuples, pour qu'il leur vienne à l'idée d'amener, par de brusques dérangements dans la répartition des formes politiques, un désordre funeste au développement des sociétés. Il faut laisser au temps le soin de punir les usurpations et d'arracher à chacun ce qu'il retient injustement. Ce n'est donc pas un mesquin sentiment de taquinerie, d'ailleurs si peu naturel dans l'état actuel des relations de la France et de l'Angleterre, qui nous excite à favoriser de nos vœux les tentatives d'émancipation du Canada. La cause des patriotes de Montréal est juste: soixante-treize ans d'oppression systématique consacrent la légitimité de leur révolte. Voilà ce qui doit frapper tout homme impartial dans l'examen de la question canadienne. Sans souhaiter, quant à présent, une perturbation dan-

(1) *Revue universelle*, tome II.

« les éléments de la puissance britanni-
« que, il est permis de désirer qu'une
« sévère leçon vienne en aide à la stérile
« expérience des whigs et des tories.
« L'Angleterre, qui a tiré profit de la
« révolution belge, sans se douter que
« les causes de cette révolution avaient
« une singulière analogie avec celle de
« la désaffection des Canadiens, l'An-
« gleterre doit apprendre enfin à ses dé-
« pens comment on gouverne un peu-
« ple soumis par la seule force des ar-
« mes, et qui reste obstinément attaché
« à ses mœurs, à sa langue, à ses insti-
« tutions primitives. »

L'événement a démontré la justesse des prévisions du publiciste. Le Haut-Canada, plus anglais que français et le Bas-Canada, plus français qu'anglais et que le parlement britannique avait espéré contenir, maîtriser l'un par l'autre, ne font plus aujourd'hui qu'une seule province, une seule nation, comme du temps où la France y commandait. Et, chose remarquable, le sentiment des droits méconnus était, en peu de temps devenu si vif, que cette réunion, qui, au début de l'insurrection, aurait satisfait les plus exigeants ne suffisait déjà plus, lorsqu'en 1839 elle fut proposée par le gouvernement anglais : la résolution suivante n'a été, en effet, adoptée, le 20

« Art. 1. Il y aura une représentation égale de chaque province dans la législature réunie.

« Art. 2. Une liste civile permanente sera accordée à sa majesté pour lui permettre de rendre le corps judiciaire indépendant du pouvoir exécutif et de l'influence populaire, et pour faire face aux besoins du gouvernement.

« Art. 3. La dette publique de chaque province pour travaux d'utilité publique sera, après l'union, à la charge des recettes générales de la Province-Unie.

« Art. 4. Le conseil législatif du Haut-Canada, en ratifiant avec empressement la mesure de réunion des provinces recommandée par la reine, compte sur la sagesse et la justice de sa majesté et de son parlement pour adopter un plan de réunion et établir un système de gouvernement dans la Province-Unie de nature à développer ses ressources et à lui permettre, avec le secours de la divine Providence, de marcher librement et sans aucune espèce d'entraves dans la voie heureuse qui pourra assurer à la fois les intérêts du peuple canadien et de l'empire. »

Pour quiconque connaît un peu l'histoire des nations, cet article 4 recèle toute une révolution qui éclatera à son jour et à son heure, mais, cette fois,

[redacted]

ANCIENNE ACADIE.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince-Édouard (autrefois île Saint-Jean), celle du Cap-Breton (précédemment île Royale) et celle de Terre-Neuve, quatre provinces aujourd'hui indépendantes l'une de l'autre, constituaient jadis une seule colonie nommée Acadie par les Français, et à laquelle les Anglais imposèrent le nom de Nouvelle-Écosse quand ils en furent devenus définitivement les maîtres, par suite du traité de Paris, en 1748.

Nous procéderons pour les trois premières de ces provinces comme nous l'avons fait pour les Canadas : nous donnerons la description de chacune d'elles ; nous résumerons ensuite en un seul chapitre le peu que nous aurons à dire de leur histoire, trop intimement liée à celle du Canada pour offrir après celle-ci un intérêt bien attachant.

Quant à l'île de Terre-Neuve nous ne pouvons que renvoyer à la notice spéciale dont elle a été l'objet dans le travail de M. Frédéric Lacroix sur les îles de l'Océan.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Description géographique, limites, rivières, montagnes, forêts, etc.

« Quelque considérable que soit l'étendue du Nouveau-Brunswick, dit Bouchette qui nous servira encore de guide « dans cette partie de notre travail, « quelque incalculables que soient ses « ressources, une si faible portion de « cette étendue a été cultivée, si peu de « ces ressources ont été mises en œuvre, « qu'on peut encore considérer cette province comme n'étant qu'une vaste solitude. Cependant nous l'avons assez « explorée déjà, nous y avons assez fait et « nous en avons assez obtenu pour que « nous puissions apprécier dès à présent « sa valeur comme possession territoriale, et son importance comme champ « ouvert à la colonisation. Or, toutes les « probabilités sont en faveur de l'opinion « qui veut que cette partie de l'empire « britannique soit un jour aussi fertile, « aussi peuplée, aussi opulente que pas « une terre qui ait jamais été arrachée à « la désolation et à la barbarie par la « persévérance et par l'habileté. »

Le Nouveau-Brunswick est situé entre les 45° 3′ et 48° 6′ de latitude nord et les 64° 36′ et 67° 48′ de longitude (méridien de Greenwich). Ses limites sont, au nord, et d'est en ouest, la rivière Ristigouche et la baie des Chaleurs ; au sud, et également d'est en ouest, la rivière Sainte-Croix ou Scodic, les baies de Passamaquoddy, de Fundy et de Chigneto, puis, le bassin de Cumberland, le petit cours d'eau de Missiguash coupant, à peu de chose près, en entier l'isthme de 13 milles de large qui joint la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick, et enfin la baie Verte ; à l'est, en descendant du nord, le golfe Saint-Laurent et la partie de ce golfe qui prend le nom de détroit de Northumberland, derrière l'île du Prince-Édouard ; ensuite à l'ouest, et toujours en descendant du nord au sud, une ligne conventionnelle partant du 47° 17′ 30″ de latitude et 67° 48′ de longitude, et s'abaissant perpendiculairement jusqu'au 45° 55′ 30″ de latitude, proche de la source du Chiputnecticook, et en dernier lieu, le cours de cette petite rivière jusqu'à sa réunion au Scodic.

La configuration des côtes, depuis l'embouchure du Scodic dans la baie de Passamaquoddy, jusqu'à celle du Saint-Jean dans la baie de Fundy, par 66° 3′ de longitude, est assez tourmentée; mais à partir de ce dernier point jusqu'au cap Enragé, à l'entrée de la baie de Chigneto, elles sont rocailleuses et peu accidentées. Le fond de cette dernière baie est partagé par le cap Maranguin en deux profonds bassins : celui de Cumberland, déjà nommé, à l'est, et la baie de Shepody à l'ouest. La marée présente dans la baie de Fundy un phénomène singulier auquel on a donné dans le pays le nom de Boar (sanglier). Les eaux, en se retirant du rivage, s'amoncellent sans s'écouler ; quand la va-

gue qu'elles forment ainsi a atteint à une hauteur considérable, elle s'affaisse soudain et se précipite bruyamment en arrière avec une incroyable vélocité et une force irrésistible. Le littoral, le long des côtes du détroit de Northumberland, du golfe Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, offre un grand nombre de baies secondaires et de havres. Ceux de Shediac, de Cocagne, de Buctouche, de Richibucto, de Kouchibougnac, de Miramichi, de Tabasintac-Lagoon, de Tracady-Lagoon, du Grand-Polmouche, de Caraquet, de Bathurst et de Ristigouche, qui en sont les principaux, ont de bons et sûrs mouillages.

Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire les nombreuses mais peu importantes îles qui dépendent de cette province. Nous signalerons toutefois celles de Deer, de Campo-Bello et de Grand-Manan, à l'entrée de la baie de Fundy, et celles de Shipegan et de Miscou qui terminent la pointe nord-ouest du territoire, à l'entrée de la baie des Chaleurs, ainsi nommée par Jacques Cartier, qui, lors de son premier voyage, y séjourna pendant le mois de juillet et y souffrit beaucoup de l'ardeur du climat. Enfin, et pour donner la complète délimitation extérieure d'une contrée trop peu appréciée, trop peu connue, même des Anglais, ses possesseurs actuels, nous re-

Le Saint-Jean, sur les bords duquel se pressent les plus riches établissements du Nouveau-Brunswick, a sa source principale dans le Bas-Canada, district de Québec, comté de Belle-Chasse, vers le 46° de latitude et le 70° de longitude, dans la petite chaîne de montagnes qui forme, en cet endroit, la limite naturelle du Maine oriental et d'où le Connecticut descend également pour couler dans une autre direction. Il traverse d'abord, en courant du sud-ouest au nord-est, les comtés de Lislet, de Kamouraska et une partie de celui de Rimouski, jusqu'au village de Madawaska, où la générosité britannique a relégué les Acadiens français, dépouillés par elle des terres qu'ils possédaient dans le voisinage de Frédéricton. De Madawaska, le Saint-Jean, tournant brusquement, se dirige en droite ligne au sud-est, franchit, proche la petite rivière de Chesnut, la ligne frontière du Nouveau-Brunswick, forme, quelques milles plus bas, une chute de quarante-cinq pieds de haut (mesure anglaise), continue presque en plein sud son cours sinueux, change encore de direction après avoir reçu le Médutic, s'avance d'ouest en est, et décrivant de profondes courbes, atteint le grand lac, puis coulant enfin, large et rapide, du nord au sud, va se jeter dans la baie de Fundy, par les 45° 20′ de la-

Les lacs de cette province sont également bien loin d'atteindre aux proportions colossales de ceux que traverse le gigantesque Saint-Laurent. Ils sont beaucoup moins multipliés que ne le supposaient les anciens géographes qui semblent s'être crus obligés d'en creuser un à la source du moindre filet d'eau. Ils sont pourtant en assez grand nombre encore pour que nous devions renoncer à en faire l'énumération. Nous indiquerons seulement, dans la partie méridionale de la province et sur la rive droite du Saint-Jean, les lacs Eel, Chiputnecticook, Loon, Oromocto et Eutopia; puis sur la rive gauche, et indépendamment de ceux que nous avons déjà nommés plus haut, le lac Français, et le lac Lomond, poétique souvenir des montagnes d'Écosse dans un pays où l'on ne sait guère que de souvenir ce que peut être une montagne. En effet, malgré tant de rivières et tant de nappes d'eau qui sembleraient indiquer un sol profondément creusé, celui du Nouveau-Brunswick, vaste forêt où de loin en loin la hache et le feu du colon européen ont pratiqué quelque clairière, est faiblement accidenté. Il n'est un peu montueux que dans ses extrémités nord-ouest et sud-est. Toute la partie centrale, comprise entre le Saint-Jean à l'ouest, le golfe Saint-Laurent à l'est, le cours des rivières de Washdemoak et de Cocagne au sud, et une ligne diagonale qui partirait de cette même rivière Saint-Jean, à la hauteur de celle de Shietabauk traverserait du sud-ouest au nord-est, et irait aboutir au fond de la baie secondaire de Caraquet, dans la baie des Chaleurs, est à peu près plate. Ce qu'on appelle les hautes terres (high-lands), région montagneuse, n'est en réalité, au nord comme au midi, qu'un assemblage de mamelons semés l'un à côté de l'autre, sans liens apparents, et dont le système d'ensemble, si toutefois il existe, ne pourrait être surpris et étudié qu'en en cherchant la base dans les entrailles de la terre. Le Nouveau-Brunswick n'en porte pas moins cependant l'empreinte du caractère grandiose qui distingue le nouveau monde, cette terre dont l'homme semble n'avoir pris possession que très-tardivement.

Rien n'égale, même dans le reste des deux Amériques, la beauté, la singularité de l'aspect général que présentent les pays que nous examinons. Plaçons-nous pour en juger sur le sommet du Mars-Hill. Quoique ce mont soit en dehors des limites du territoire anglais, nous y serons fraternellement accueillis : les citoyens de l'Union savent trop bien que la seule force des choses effacera quelque jour cette ligne de démarcation factice, et que du fond du golfe du Mexique au pôle, l'avenir n'aura à admirer que des merveilles appartenant à leur puissante confédération. Le Mars-Hill, situé à environ cinq milles et demi à l'ouest de la rivière Saint-Jean, est l'une des montagnes les plus élevées à plusieurs milles à la ronde. Cette circonstance lui a valu l'honneur de servir de point d'observation pour l'établissement de la ligne frontière tracée en 1817. Sa base, très-étroite et peu étendue en longueur, a environ quatre milles un quart de développement dans sa plus grande largeur, et la partie la plus élevée de son sommet qui se partage en deux sections, est à deux mille pieds (mesure anglaise) au-dessus du niveau de la mer. On le gravit facilement jusqu'à un demi-mille de son extrémité; la pente est ensuite plus rapide, et il faut escalader une partie presque perpendiculaire pour arriver sur le plateau supérieur. La vue dont on jouit alors est admirable. Au sud-ouest s'étendent les riches terres de l'Union, et, dans le lointain, apparaissent les riantes hauteurs du Katad-din; au sud, un sol mollement accidente laisse entrevoir les mille cours d'eau qui le sillonnent, et au sud-ouest, le Saint-Jean étale fièrement les îles qui égayent son cours et les cultures qui fécondent ses bords; enfin, à l'ouest, au nord, à l'est, partout où il n'y a ni lac, ni fleuve, ni défrichement opéré, les masses des forêts qui chargent et les va et les flancs et les sommets de gr mamelons surmontés, pour la p d'aiguilles de rochers qui font mes profondeurs de l'horizon, ondule le regard comme d'immenses verdoyantes. On ne peut, en Eur Asie, en Afrique et non pas mêm l'Amérique du Sud, se faire un d'une forêt de l'Amérique du I surtout d'une forêt du Nouveau-

wick. Le pin, le sapin, le bouleau, le hêtre, l'érable, le frêne, l'orme et le peuplier couvrent, nous l'avons dit, l'universalité du sol, à l'exception des rivages du golfe Saint-Laurent, de ceux de la baie de Fundy et du détroit de Northumberland. Le chêne s'y trouve aussi, mais en bien moins grande profusion que les autres essences. « La coignée du « bûcheron, dit Bouchette, se promène « depuis des siècles dans ces forêts inépui- « sables, et pendant des siècles encore « elles pourront, sans être détruites, « ni même quelque peu éclaircies, four- « nir à cette course meurtrière. » Ceci semble en contradiction avec ce que le même auteur a remarqué à propos du Canada, où, à son avis, les colons se livrent beaucoup trop exclusivement à l'exploitation des forêts qui les entourent. Si l'on doit prévoir l'épuisement de celles-ci, on ne saurait présumer davantage l'éternité de celles-là, et sur un point comme sur l'autre le moment doit venir où le colon se repentira de n'avoir pas demandé au sol lui-même les ressources qu'il s'est borné à recueillir à sa surface. Il convient pourtant de tenir compte des positions respectives des deux contrées. Défricher au Canada, et ne pas cultiver à mesure qu'on défriche, c'est s'écarter plus rapidement du

vaient exploiter à leur gré les forêts du comté de Northumberland, où se trouvent, sur les bords de la rivière et de la baie de Miramichi, les plus beaux bois de construction de toute l'Amérique. Le privilége de cette exploitation a été, depuis, réservé aux sujets de la Grande-Bretagne. Mais cette mesure a été trop tardive : on n'avait pensé qu'à détruire, jamais à réparer. Les massifs autrefois les plus fournis sont presque dépeuplés aujourd'hui. Cependant la perspective d'un produit immédiat allèche encore les petits capitaux; mais les victimes de cette impatience de gain sont nombreuses dans le Nouveau-Brunswick, tandis que des milliers de colons sont parvenus à y conquérir une certaine indépendance et même une certaine fortune en s'adonnant sérieusement à l'agriculture.

Les quantités de bois de construction qui ont été abattus, équarris et exportés de Miramichi sont énormes, et cependant aucun point de la province n'est dans un état aussi peu satisfaisant. Il semble, au surplus, que l'exploitation des forêts ait une influence démoralisante qui ôte à ceux qui s'y adonnent tout désir, toute aptitude de se livrer à une industrie plus solide et plus régulière. Ce fait d'observation sera rendu évident par l'exposé de la manière dont s'orga-

d'ustensiles de cuisine, d'un baril de rhum, de tabac, de pipes, d'une certaine quantité de biscuit, de porc, de bœuf et de poisson salés, de pois et d'orge perlé pour la soupe, d'un baril de mélasse pour adoucir une décoction ordinairement faite avec les jeunes pousses du *hemlock-tree* et pris en guise de thé. Deux ou trois paires de bœufs sont aussi emmenées pour tirer le bois hors de la forêt. Quand tous ces préparatifs sont achevés, la troupe remonte les rivières jusqu'au lieu désigné pour l'établissement d'hiver et choisi, autant que possible, près d'un cours d'eau et dans le voisinage d'une grande quantité de pins. Quand on est arrivé, on déblaye un peu de terrain et l'on construit, avec des rondins de bois couchés horizontalement et assemblés à leurs extrémités, une grande baraque dont les côtés ont quelquefois plus de quatre à cinq pieds de hauteur, et dont le toit est formé de planches ou d'écorces de bouleau. Une fosse creusée au centre de la baraque abrite ce qui pourrait souffrir de la rigueur du froid. Le foyer est placé soit au milieu soit à l'une des extrémités de la baraque, mais la fumée n'a toujours d'autre issue que la porte; du foin, de la paille ou des branches de sapin sont jetés à terre le long de l'une des parois de l'habitation, et le soir tous les hommes s'y étendent les uns à côté des autres et les pieds dirigés vers le feu. Quand le feu baisse, celui des compagnons qui s'éveille le premier ou qui le premier se sent froid y jette cinq ou six bûches, et le brasier se maintient ainsi magnifique pendant toute la nuit. Un de la troupe est appointé cuisinier; il a soin que le déjeuner soit toujours prêt avant le point du jour : à ce moment, chacun, après s'être administré l'indispensable coup du matin, c'est-à-dire une forte ration de rhum pur, se lève et procède à son premier repas. Ce repas se compose de pain et quelquefois de pommes de terre avec du bœuf bouilli, du porc ou du poisson, et du thé adouci avec de la mélasse. Le dîner est ordinairement composé de même, seulement une soupe aux pois remplace le thé. Le menu du souper ressemble à celui du déjeuner. Ces hommes sont d'énormes mangeurs et de non moins indésaltérables buveurs de liqueurs spiritueuses. Immédiatement après le déjeuner ils se partagent en trois bandes : l'une coupe les arbres par le pied, l'autre les abat, les ébranche la troisième les tire du fourré à l'aide des bœufs et les conduit vers le chemin le plus proche d'un cours d'eau ou vers le cours d'eau lui-même; quant aux branches, elles sont mises en tas pour être brûlées sur place, au printemps suivant.

L'hiver entier se passe dans ces travaux sans relâche. La neige couvre alors le sol à une hauteur de deux et trois pieds, et cela dure depuis la fin de l'automne jusqu'en avril, et souvent jusqu'à la mi-mai dans les forêts de sapins. Lorsqu'en avril la neige commence à fondre, les rivières grossissent et, suivant l'expression des bûcherons, les eaux douces descendent à la mer. Toutes les pièces de bois coupées pendant l'hiver sont alors mises à l'eau et convoyées en rivière, à la suite les unes des autres, jusqu'à ce qu'il soit possible de les réunir en un ou plusieurs radeaux. L'eau, dans cette saison, est excessivement froide, et les bûcherons y sont souvent, du matin au soir, pendant des semaines entières; il est rare qu'il s'écoule moins d'un mois et plus d'un mois et demi entre le commencement du flottage jusqu'au jour où le marchand prend livraison des bois. Aucun genre de vie n'est plus pénible que celui mené pendant cette période par les bûcherons. La neige, la gelée, quelque rigoureuses qu'elles puissent être, ne sont rien à endurer en comparaison du froid extrême de l'eau de neige qui vient des lacs et dans laquelle ces hommes travaillent chaque jour plongés à mi-corps et la plupart du temps depuis les pieds jusqu'à la tête. Les principes vitaux en sont attaqués, et les chaleurs intenses de l'été qui succèdent sans transition à cette basse température achèvent de ruiner la plus solide constitution.

C'est afin de se ranimer, de se donner des forces contre le froid, que les bûcherons boivent les énormes quantités de spiritueux, que nous leur reprochions tout à l'heure. Il en résulte pour eux des habitudes d'ivrognerie, un caractère grossier, brutal, une vieillesse prématurée et presque toujours une courte existence. Après avoir vendu et livré leurs radeaux, ils ont quelques semaines

de répit qu'ils passent encore à boire, à fumer, à danser, à se pavaner vêtus d'une sorte de longue redingote, d'un gilet et d'une culotte. Un mouchoir bariolé leur sert de cravate; les élégants portent alors des bottes à la Wellington ou à l'Hessiau, un large chapeau, et une montre attachée à une chaîne ornée d'innombrables breloques en cuivre. L'hiver n'est pas encore revenu que déjà les pauvres diables ont regagné leur forêt, où ils achèvent leurs travaux de l'année précédente. On a vu pourtant quelques individualités qui faisaient exception à la règle générale. Des jeunes gens venus de l'île du Prince-Édouard, et d'autres lieux, à Miramichi dans l'intention d'y faire fortune, se sont joints quelquefois à des partis de bûcherons, et après avoir travaillé pendant deux ou trois ans, ont bien vite emporté leur pécule et acheté des terres sur lesquelles ils ont ensuite vécu très-convenablement.

On conçoit qu'un pays qui offre à une population, très-faible comparativement au sol dont elle dispose, une source de produits aussi abondante et d'une aussi prompte exploitation que des forêts et une terre aussi fertile dès qu'on y met la charrue, n'ait pas encore été l'objet de recherches très-suivies au

à mesure que la colonisation, c'est-à-dire à mesure que les défrichements et la culture font des progrès. Les saisons y sont aussi nettement tranchées qu'au Canada et correspondent aux saisons telles que nous les connaissons en Europe. Il convient, au surplus, de remarquer que cette rigueur du froid à l'occasion de laquelle nous nous apitoyions tout à l'heure sur le sort des bûcherons n'est pas sans avoir de notables et bien réels avantages. En effet, dans les cantons où les établissements sont les moins rapprochés les uns des autres, la neige amoncelée sur le sol et glacée permet d'établir des voies de communication infiniment préférables à celles qui en toute autre saison que l'hiver sont ouvertes immédiatement sur le sol. Les bûcherons eux-mêmes ont à se louer de ces longs et âpres frimats; ils ne pourraient, sans eux, exécuter leurs travaux; les myriades d'insectes et autres vermines que la chaleur fait éclore en été leur causeraient plus de souffrances que le froid ne leur en fait éprouver; et sans les neiges qui nivellent et affermissent le sol, sans la fonte de ces neiges qui facilite le flottage des bois, ils ne parviendraient qu'avec des peines infinies à extraire du milieu des forêts le fruit de leurs rudes travaux.

vainqueurs et vaincus, vivent sur ce vaste territoire. La population totale du Nouveau-Brunswick a été constatée à quatre-vingt-treize mille sept cents âmes par le dernier recensement exécuté en 1831. On peut la diviser en six classes : 1° les Indiens, ou descendants des anciennes tribus indigènes, Abénaquis, Micmacs, Canabas, Mahingans, Openhangans, Sokokis et Etchemins. Ces Indiens, soit par suite de leur éloignement pour l'état de société, soit par tout autres motifs qu'il serait trop long d'énumérer, disparaissent peu à peu et sont déjà réduits à un très-petit nombre; la plupart sont catholiques romains. Les hommes continuent de porter l'ancien costume national, le bonnet conique, les vêtements de fourrures et les mocassins; mais les femmes ont presque universellement adopté le chapeau rond, le châle et la robe, ainsi que le jupon court semblable à ceux portés par les paysannes françaises et flamandes; 2° les Acadiens ou Français neutres; 3° les *vieux habitants*, ou descendants des loyalistes américains qui s'étaient réfugiés dans la province à l'époque de la guerre de l'indépendance; 4° les troupes licenciées à la suite de cette guerre; 5° les émigrants européens qui se sont peu à peu mêlés à l'ancienne population; et 6° les hommes de couleur presque tous fermiers ou domestiques.

Cette population est loin d'être en rapport, comme nombre, avec la vaste étendue du pays; cependant elle augmente rapidement. Elle n'etait que de trente-cinq mille âmes en 1815, et elle était déjà montée à soixante-quatorze mille en 1824. Les natifs du Nouveau-Brunswick sont bien proportionnés et d'une constitution athletique. Un genre de vie qui oblige l'homme à ne compter que sur sa propre force, sur sa seule énergie, leur donne un caractère de mâle indépendance et une franchise qui s'allient fort bien à une certaine aménité de formes.

Nous aurons l'occasion de compléter ce tableau en parcourant l'un après l'autre, comme nous allons le faire, les districts et les comtés entre lesquels est partagé le Nouveau-Brunswick. Après l'ouvrage de Dieu, celui des hommes; après les grandes divisions tracées sur le sol par la nature elle-même de ce sol, les mobiles divisions créées par la politique.

Le Nouveau-Brunswick est partagé en onze comtés comprenant ensemble soixante-six paroisses; savoir, dans la partie orientale, et en descendant du nord au sud : GLOUCESTER : *paroisses*, Eldon, Addington, Beresfort, Bathurst, Saumarez; NORTHUMBERLAND : *paroisses*, Northerk, Newcastle, Alnwick, Nelson, Ludlow, Chatham, Gleneig; KENT : *paroisses*, Carlton, Harcourt, Liverpool, Wellington, Huskisson, Duidas; et dans la partie occidentale, en se dirigeant également du nord au sud, puis vers l'est : YORK : *paroisses*, Kent, Wakefield, Northampton, Cardigan, Sainte-Marie, Woodstock, Prince-William, Douglas, Queens-Bury, King's-Clear, Frédéricton ; CHARLOTTE : *paroisses*, Saint-James, Saint-Davis, Saint-Stephen, Saint-André, Saint-Patrick, Saint-George, Pennfield, Campo-Bello (en l'île de ce nom), Grand-Manan (idem); SUNBURY : *paroisses*, Lincoln, Mageeville, Burton, Schefield ; QUEEN'S : *paroisses*, Gagetown, Waterborough, Hampstead, Wickham, Brunswick ; KING'S : *paroisses*, Westfield, Greenwich, Springfield, Sussex, Kingston, Norton, Hampton; SAINT-JOHN : *paroisses*, Lancaster, Saint-John, Portland, Saint-Martin; WESTMORELAND : *paroisses*, Salisbury, Monkton, Hillsborough, Sackville, Westmoreland, Botsford, Dorchester, Hopewell. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur la nécessité de ne pas se faire de ces comtés et de ces paroisses l'idée qui s'attache en Angleterre, en France, et dans la plus grande partie de l'Europe, à ces subdivisions de province. La plupart de celles du Nouveau-Brunswick n'ont presque d'importance que par l'espace qu'elles occupent sur les cartes géographiques; on n'y compte guère que trois ou quatre villes qui méritent à peu près ce nom et une population très-inégalement répartie.

Les trois comtés de Gloucester, de Northumberland et de Kent formaient naguère un seul comté qui avait alors une superficie totale de dix mille trois cents milles carrés, beaucoup plus du tiers de la superficie que présente la province tout entière. Ces régions, les plus riches en forêts, sont, malgré cela

ou plutôt à cause de cela, les moins peuplées. Le port de Miramichi, à l'embouchure de la rivière de ce nom, le village de Chatham sur la rive droite de cette rivière, et celui de Newcastle sur la rive gauche sont les seuls établissements qui méritent une mention particulière. Cependant à Caraquet, proche de l'extrémité occidentale de la baie des Chaleurs (comté de Gloucester) est encore un autre village que nous citerons parce qu'il est habité par les descendants des anciens colons français de l'Acadie, mêlés aux indigènes. Le comté d'York, limitrophe du Canada et de l'état du Maine oriental (États-Unis), est traversé dans toute sa longueur par le Saint-Jean et s'étend sur une superficie de sept mille huit cent quarante-huit milles carrés. Théâtre des démêlés de l'Angleterre et des États-Unis au sujet de la délimitation des deux territoires, il se sent plus que les autres régions du Nouveau-Brunswick du voisinage d'une civilisation constamment en travail. Il a, en outre, l'avantage de posséder Frédéricton, siége du gouvernement et capitale de la province.

Cette petite ville, dont la population dépasse à peine trois mille âmes, est située dans une position on ne peut plus

pour le culte anglican, quatre autres chapelles, dont une catholique romaine et une écossaise; une prison, une bibliothèque publique, et enfin un collége. Fondée par sir Guy Carlton en 1785, peu après l'érection du Nouveau-Brunswick en province distincte de la Nouvelle-Écosse, sa position à cinquante-cinq milles de Saint-Jean, quatre-vingt-dix milles de Saint-André, et à cent quarante milles du fort Cumberland dans le Westmoreland, au nord-est, aussi bien que de l'établissement de Madawaska au sud-ouest, lui donne également de l'importance comme établissement militaire central. Dans le comté de Charlotte et à l'extrémité nord-est de la baie de Passamaquoddy, se trouve la ville de Saint-André qui, plus considérable que Frédéricton, compte aujourd'hui plus de trois mille âmes. Cette petite ville, mieux bâtie que sa capitale, est dans un état encore plus prospère par suite de son voisinage de la mer et de sa situation près de la frontière des États-Unis. Elle a aussi une cour de justice et une prison, puis une école primaire, une chambre de commerce, une caisse d'épargne, une société biblique, des casernes et des magasins militaires.

L'île de Campo-Bello, qui dépend de

est renommé pour son beurre et ses fromages. King's-County (le Comté du Roi) est beaucoup moins favorisé que celui-ci : il n'est pas autant que lui traversé par de petits cours d'eau qui, débordant à certaines époques de l'année, déposent sur le sol un limon qui le fertilise.

Le comté de Saint-Jean est borné au sud et au sud-est par la baie de Fundy, au nord et au nord-ouest par le comté du Roi, à l'est par celui de Westmoreland, et à l'ouest par celui de Charlotte. La ville de Saint-Jean, qui en est le chef-lieu, étant la principale, sinon l'unique place commerciale de la province, nous nous proposons de nous y arrêter plus longtemps. « A quelques milles au-dessus de cette ville, dit Bouchette, le Saint-Jean, resserré au sortir de la large baie qu'en se réunissant à lui forme le Kennebecasis, roule à travers des rochers que le courant semble avoir détachés du rivage. Ce passage est ce qu'on appelle les Petites-Chutes, qui bien que leur pente ne soit pas considérable n'en font pas moins rugir et écumer la rivière trop à l'étroit dans son lit embarrassé. Peu au-dessous, le Saint-Jean, après avoir creusé le havre de ce nom, se jette dans la baie de Fundy. La ville de Saint-Jean est située sur une pointe de terre qui s'avance dans le havre vers l'embouchure de la rivière du même nom. Le sol sur lequel sont bâties les sept cents maisons, environ, dont elle se compose est raboteux, rocailleux, inégal comme celui de toute la contrée voisine. Ses rues sont tracées à angles droits, et dans plusieurs de ses parties elle montre plusieurs jolies maisons qui, presque toutes aujourd'hui, sont construites en briques. Elle contient, ajoute notre guide, qui cite ici un écrivain du pays (1), deux églises sur le bord oriental de la rivière, l'une desquelles est construite avec goût et possède un orgue élégant. Elle a, en outre, une belle église appartenant aux fidèles du culte écossais, une chapelle catholique et deux chapelles méthodistes. Ses autres édifices publics sont une maison de refuge, une prison, un hôpital de la marine, deux belles casernes, et les magasins du gouvernement. Ses établissements pour l'instruction publique sont une école de grammaire et plusieurs écoles primaires, deux bibliothèques publiques et trois imprimeries; elle compte plusieurs sociétés religieuses et de bienfaisance, et une société pour l'élève des chevaux. Une banque provinciale y a été créée au capital de 30,000 liv. st., porté à 50,000 liv. st. par un acte de la législature, en 1825. Elle possède une compagnie d'assurances maritimes, une chambre de commerce et une caisse d'épargne; on lui a incorporé Carleton, placé sur l'autre bord de la rivière et où se voient encore les ruines du vieux fort Frédérick.

« La ville de Saint-Jean, ayant été érigée en commune, est gouvernée par un maire, un greffier, six aldermen et un égal nombre d'assistants sous le titre de : *Le maire, les aldermen et la communauté de la ville de Saint-Jean*. Les autres officiers sont : un shériff et un coroner dont l'action s'étend sur tout le comté, un clerc de la commune (*common clerck*), un trésorier (*chamberlain*), un haut constable, six constables inférieurs et deux maréchaux. Le maire, le greffier, le clerc, le trésorier et le coroner sont désignés par le gouverneur et tiennent de son bon plaisir la charge dans laquelle ils doivent être confirmés chaque année. Les aldermen, les assistants et les officiers inférieurs sont élus, chaque année aussi, par les bourgeois. Le trésorier est désigné par le greffier, les aldermen et les assistants délibérant comme conseil de la commune (*common-council*). Le maire désigne le haut constable, le maréchal, les crieurs, les porteurs, les sonneurs, etc. Le maire ou le greffier avec trois aldermen et trois assistants constituent le conseil de la commune, auquel est dévolu le pouvoir de faire des lois, des ordonnances qui n'ont de vigueur que pour un an, à moins qu'elles ne soient confirmées par le gouverneur en conseil. Ils constituent aussi une cour de greffe (*court of record*) ou cour inférieure des *plaids-communs* (1) pour la ville et le comté de Saint-Jean. Le maire tient de sa charge des pouvoirs étendus, tels que le droit de faire des bourgeois, de régler

(1) *Sketches of New-Brunswick*, etc., by an inhabitant of the province; St-John, 1825.

(1) Tribunaux dont la mission et la compétence sont à peu près les mêmes que celles de nos tribunaux inférieurs.

les marchés, etc.; et les aldermen sont juges de paix pour le comté aussi bien que pour la ville. La commune tient à leur disposition une somme annuelle de 2,000 liv. st. environ destinée aux embellissements de la ville. « Le port de Saint-Jean, reprend Bouchette, le principal havre du comté et certainement de tout le littoral, est commode, sûr, profond et assez spacieux pour contenir un nombre considérable de bâtiments. Au milieu de l'entrée est une petite île, nommée Partridge, sur laquelle est construit un phare, et, plus loin, dans l'intérieur du havre, est une barre se prolongeant depuis le côté ouest jusqu'à la pointe de la péninsule sur laquelle la ville est bâtie. Cette barre, indiquée par des signaux, est entièrement découverte à la marée basse, bien qu'il y ait encore assez de profondeur dans le canal pour de gros bâtiments. Dans ce même havre est une bonne pêcherie qui donne annuellement de dix à quinze mille barils de harengs, de deux à trois mille barils de saumons, et de un à deux mille barils d'aloses. Une pêcherie de morue aurait pu également y être établie, mais jusqu'à présent on s'est peu inquiété de cette espèce de produits. L'un des priviléges les plus précieux dont jouisse ce havre, où la marée presse sur le rivage et, de préférence, sur un seul point de ce rivage. On assure pourtant que les rochers qui bordent la baie de Fundy sont riches en minéraux.

Si le comté de Saint-Jean laisse à désirer quant à l'agriculture, celui de Westmoreland est, au contraire, dans une situation des plus favorables sous ce rapport. Peuplé, dans le principe, par des Français, dont les descendants y sont encore nombreux, son sol fertile est exploité avec intelligence; les céréales, le sel marin, la houille, sont autant de sources de produits assurés auxquels viennent encore se joindre ceux de la pêche et de la préparation de la morue. Le fort Cumberland, qui est à peu près le seul centre de population de ce comté, où l'on ne trouve guère que des fermes éparses çà et là, est construit sur un monticule au fond du bassin de Cumberland, à un mille du Missiquash, et sur la ligne par laquelle E.-N. Kendall indique un canal projeté qui, partant du cap Tormentine, à l'extrémité de la paroisse de Botsford, et à l'entrée nord de la baie Verte, longerait le littoral septentrional de cette baie, irait traverser la petite rivière de Gaspereau, et se dirigeant ensuite au sud-ouest, parallèlement au Missiquash, mettrait le détroit de Northumberland et la baie de Fundy en communication

ment préoccupé du but à atteindre prochainement. Nous devons croire Bouchette lorsque parlant des routes ouvertes à travers le Nouveau-Brunswick il s'exprime ainsi :

« Indépendamment des nombreuses voies de communication par eau qui sillonnent la vaste contrée que nous venons de parcourir, le long du Saint-Jean, depuis le Bas-Canada jusqu'à la baie de Fundy, on trouve des routes de terre partout où le voisinage de plusieurs établissements a fait sentir la nécessité de relier plus fortement entre eux les centres de population. On ne peut dire cependant que ces routes soient constamment utiles et qu'on puisse y compter comme moyen constant de communication. Peu d'entre elles sont carrossables pendant des trajets de quelque étendue, et à plusieurs époques de l'année elles sont complétement impraticables. »

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agriculture dans cette province, où une population très-clair-semée s'occupe exclusivement de la pêche et surtout de l'exploitation des forêts. Le froment, dans les bonnes terres, rend en moyenne 6 pour 1. Le riz, confiné dans les plus pauvres cantons, rapporte dans la même proportion, et l'avoine, environ 10 pour 1. Le maïs réussit merveilleusement dans les terrains bas et humides, et donne de quarante à quarante-cinq boisseaux par acre. Les pois, les feves, sont également d'un bon produit ; mais le plus avantageux de tous est la pomme de terre, qui s'accommode de terres à peine défrichées, ne demande d'autre travail que celui de la houe, et donne de cent cinquante à deux cents boisseaux par acre. Malheureusement l'agriculture est si peu pratiquée dans ce pays, que de longtemps encore il ne pourra suffire aux besoins de ses habitants. Les îles et les basses terres sont abondantes en fourrages ; aussi les bêtes à cornes qui y ont été amenées d'Amérique y prospèrent-elles. La race des chevaux a été notablement améliorée dans ces dernières années par des importations d'étalons et de juments venus du comté d'York, en Angleterre. Enfin les moutons et les porcs sont également en grand nombre et de belle race.

La province est placée sous la juridiction spirituelle de l'évêque de la Nouvelle-Écosse. Il est bon d'observer, d'ailleurs, que presque toutes les sectes chrétiennes y sont représentées. Les premiers colons français étaient catholiques romains ; les premiers colons anglais calvinistes ; les loyalistes américains qui y émigrèrent en 1782 étaient généralement anglicans, quakers ou méthodistes. Les émigrants venus depuis appartiennent à tous ces cultes différents. L'état de l'instruction est encore bien peu satisfaisant. Il n'était pas rare, il y a quelques années, de trouver dans les emplois publics des hommes dépourvus des notions les plus élémentaires : de louables efforts sont faits par le gouvernement et par les colons pour sortir de cette humiliante situation. Le collége de Frédericton a été, en dernier lieu, suffisamment doté pour suffire à l'entretien de ses professeurs ; ce qui, pendant longtemps, lui avait été impossible.

Le commerce est borné, quant aux exportations, aux bois de différentes sortes et aux pêcheries. Ces exportations ont principalement lieu pour les Indes occidentales et la Grande-Bretagne, qui livrent en échange, celles-ci du rhum, du café, du sucre, des melasses ; celle-là des grains, des spiritueux et des objets manufacturés. Le commerce du gypse, de la pierre à chaux et de la pierre à meules que le Nouveau-Brunswick faisait naguère avec les États-Unis est à peu près fini, bien que ces derniers aient encore un marché pour les pêcheries établies dans la baie de Fundy. Les constructions navales entreprises d'abord avec ardeur ont été si constamment des causes de ruine pour ceux qui s'y sont livrés, qu'elles ont été à peu près complétement abandonnées.

Nous voudrions pouvoir indiquer les ressources de la province pendant une de ces dernières années : nous sommes malheureusement obligés de remonter jusqu'à l'année 1830, où nous trouvons 49,070 liv. st. pour les dépenses faites par l'administration locale.

La milice se compose de vingt-trois bataillons, chacun de six à huit compagnies de soixante-six hommes, un capitaine, deux officiers subalternes et trois sergents compris. Elle se recrute à raison de quatre compagnies par district.

La constitution et le gouvernement local du Nouveau-Brunswick sont sur le modèle de ceux des autres colonies anglaises. Le pouvoir exécutif se compose d'un lieutenant gouverneur assisté d'un conseil de douze membres, lequel a des pouvoirs législatifs semblables à ceux dont est revêtue la chambre des lords, en Angleterre. Il y a, en outre, une assemblée de représentants formée de trente-six membres élus dans les différents comtés. Cette assemblée, qui siége à Frédéricton pendant les deux mois les plus rudes de l'hiver, doit consentir toutes les lois fiscales. Lorsque l'une de ces lois ainsi votées est en opposition avec quelqu'une de celles en vigueur dans la mère patrie, elle reste à l'état de projet jusqu'à ce qu'elle ait été adoptée par le parlement impérial. Les autres pouvoirs publics sont une cour de la chancellerie, dont le lieutenant gouverneur est lui-même le chancelier, et une cour suprême à laquelle ressortissent tous les tribunaux ordinaires.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Description géographique, limites, rivières, montagnes, etc., etc.

La Nouvelle-Écosse est située entre les 43° 25′ et 46° de latitude nord, et les 61° [redacted]

Fundy, ne présentent pas d'aussi nombreuses baies que celles qui forment les trois autres côtés. Cependant à l'entrée de cette baie on trouve la baie Sainte-Marie, plus loin celle d'Annapolis, et plus haut enfin celles de Greville et de Cobequid attenantes l'une à l'autre. Il serait presque impossible de compter toutes les baies, tous les havres, toutes les îles qui accidentent les autres parties orientale, méridionale et septentrionale. Nous indiquerons seulement, au sud, la baie de Townsend, encombrée d'une infinité de petites îles de toutes formes; à l'ouest, les havres de Barrington, de Shelburn, de Liverpool, de Medway et de Lunebourg, les baies Mahone, Margarets et de Bristol, et le havre d'Halifax; au nord la baie de Chedabucto, celles de Pictou et Patameragouche. Cette province renferme plusieurs lacs dont quelques-uns sont assez vastes. Le lac Rossignol, le plus grand de tous, mais dont les bords n'avaient pas encore été complétement relevés il y a une dixaine d'années, est supposé avoir environ trente milles de long. De nombreux cours d'eau se dirigent en tous sens, et peut-être n'est-il pas de contrée plus abondamment arrosée. Les principaux sont l'Annapolis, qui coule parallèlement à la baie de Fundy, depuis [redacted]

étendues parallèlement dans le sens de leur plus grande longueur et réunies à leurs extrémités sud par un isthme large de trois mille pieds tout au plus (mesure anglaise), gît par les 45° 27′ et 47° 5′ de latitude nord, et par les 59° 38′ et 61° 50′ de longitude ouest. Elle présente dans sa plus grande largeur une surface de quatre-vingts milles, et dans sa totalité une superficie de deux millions d'acres, abstraction faite de l'espace occupé par la petite mer intérieure qui la partage en deux portions, l'une, la plus grande, à l'ouest, et l'autre à l'est. Aucun coin de terre ne porte l'empreinte plus visible de la commotion violente qui paraît avoir bouleversé jadis les continents. Il faut renoncer à décrire ces côtes aux innombrables et profondes dentelures qui présentent une capricieuse succession de baies, de golfes, de lacs intérieurs, communiquant à des havres et à des caps d'où semblent avoir été détachées les petites îles flottant sur l'eau en face d'eux, en face de ces golfes, de ces havres et de ces baies. L'île de Terre-Neuve et l'île de Cap-Breton, distantes l'une de l'autre de seize lieues environ, ferment presque complétement l'entrée du golfe Saint-Laurent. Cette position et l'avantage d'offrir un nombre infini de points de relâche font de cette dernière île la clef du gigantesque golfe, et rendent la puissance qui en est maîtresse l'arbitre du commerce du Canada, de celui de l'île du Prince-Édouard et de toutes les côtes environnantes. Le sol du Cap-Breton, élevé dans ses parties septentrionales et bas dans celles méridionales, est presque semblable en tout à celui de la Nouvelle-Écosse proprement dite, dont nous indiquerons tout à l'heure la merveilleuse fécondité. La grande baie ou mer intérieure a reçu des Anglais le nom de Bras-d'or, corruption de celui de Labrador qu'elle portait du temps des Français et qui semble avoir une origine espagnole. Son entrée, située au nord-est, est divisée en deux canaux par la petite île de Boulardrie. Une barre obstrue le canal Sud ou petit Bras-d'or, et le rend impraticable pour les vaisseaux un peu lourdement chargés. Le grand Bras-d'or, ou canal Nord, est libre ; on y fait jusqu'à soixante brasses ; sa largeur est de trois milles environ, et sa longueur de trente-cinq.

Il y a un siècle, la Nouvelle-Écosse, alors l'Acadie, n'était qu'une vaste forêt. La pêche sur le banc de Terre-Neuve et le commerce des fourrures sur les bords du Saint-Laurent, dans le voisinage des grands lacs, avaient jusque-là absorbé l'attention de la France; l'Acadie n'était en réalité qu'un point de relâche. Il en a longtemps été de même pour les Anglais. Cependant dès que ceux-ci ont été en possession définitive de cette riche contrée, ils se sont empressés d'y encourager l'agriculture, et l'on doit reconnaître qu'elle y a fait de remarquables progrès. Le climat de la Nouvelle-Écosse, on a à peine besoin de le dire, est froid : l'hiver y dure depuis décembre jusqu'en mai ; le printemps y est à peu près inconnu. La neige n'est pas plutôt disparue, que la végétation se développe avec une vigueur extrême; le pays change subitement d'aspect. Les chaleurs y sont pourtant moins grandes que dans le Nouveau-Brunswick, et les nuits, même dans le courant du mois d'août, sont tempérées. L'automne est la plus agréable des saisons ; les matinées et les soirées sont froides, mais le milieu du jour est doux sous un ciel toujours pur et transparent. On n'a point à redouter dans ce pays les miasmes qui aux États-Unis entretiennent les fièvres intermittentes. On n'y connaît ni la fièvre jaune ni aucune maladie qui soit particulière au climat : aussi les cas de longévité y sont-ils fort nombreux et compte-t-on parmi les Européens, comme parmi les Indiens, beaucoup de nonagénaires et même de centenaires. Un quart du sol de la province, ou soit deux millions cinq cent mille acres, sont de la plus grande fertilité ; trois millions cinq cent mille acres sont d'un rapport moindre quoique très-avantageux encore ; deux millions d'acres sont d'une qualité inférieure, et autant environ sont considérés comme stériles, bien qu'elles n'attendent vraiment que les soins du laboureur. Les meilleures terres sont au nord, les moins estimées au sud. Il est bon de remarquer, toutefois, que cette grande division n'a rien de rigoureux, et qu'au sud comme au nord, les terres placées sur le bord des lacs et des rivières et fécondées, par conséquent, par de périodiques alluvions, à l'époque de la fonte des neiges, sont partout d'une

telle fécondité, qu'on en a vu qui produisaient quatorze récoltes de suite sans avoir besoin de se reposer. L'admirable vallée de l'Annapolis, la pittoresque contrée de Horton, celles de Cornwallis et de Windsor, tout le pays le long du Shubenacadie et les townships de Newport et de Yarmouth ne peuvent manquer de frapper de surprise l'étranger à qui la Nouvelle-Écosse a toujours été représentée comme la moins intéressante partie de l'Amérique. Nous ne dirons rien des productions naturelles de la Nouvelle-Écosse, elles sont les mêmes que celles du Canada et du Nouveau-Brunswick ; mais nous emprunterons avec plaisir à Bouchette une observation judicieuse qui explique le peu de richesses minérales que semblent présenter, non-seulement la province que nous parcourons, mais toutes celles placées en Amérique dans les mêmes conditions. « Les minéraux de la Nouvelle-Écosse, dit-il, sont peu connus ; aucune mesure n'a été prise jusqu'ici pour que ce pays fût exploré au point de vue de la science géologique. A l'exception des houillères de *Picton*, aucune excavation de quelque profondeur n'a été pratiquée, et le sol est tellement couvert de forêts, que la plus grande partie n'en a même jamais été visitée. La réserve faite au profit de la couronne,

Cap-Breton, ont chacun trois districts, et dont un, celui de Sydney, en a deux. Quarante-trois townships sont répartis ensuite entre ces comtés et districts, savoir, *districts :* HALIFAX, Colchester et Picton ayant pour *townships*, le premier : Halifax, Dartmouth, Preston, Lawrence-Town ; le second, Truro, Onslow, Londonderry ; et le troisième, Picton, Egerton et Maxwelton ; population, d'après un recensement fait en 1828, 46.548 âmes. LUNENBURG ; *townships*, Chester, Lunenburg, Dublin ; population, 9,405 âmes. QUEEN'S-COUNTY ; *townships*, Liverpool ; population, 4,225 âmes. SHELBURN ; *townships*, Shelburn, Yarmouth, Barrington, Argyle, Pubnico ; population, 12.018 âmes ANNAPOLIS ; *townships*, Digby, Clément, Clare, Annapolis, Granville, Wilmot ; population, 14,661 âmes. KING'S-COUNTY ; *townships*, Aylesworth, Cornwallis, Norton, Sherbrooke ; population, 10,208 âmes. CUMBERLAND ; *townships*, Wallace, Amherst, Pamboroug ; population, 5,356 âmes. HANTS ; *townships*, Falmouth, Windsor, Rawdon, Kempt, Douglas, Newport ; population, 8,627 âmes. SYDNEY, partagé en deux *districts* le Haut (Upper) et le Bas (Lower) ayant pour *townships*, le premier, Dorchester ou Antigonish, et le second, Sainte-Ma-

end depuis l'océan Atlantique, au st, jusqu'au comté de Cumberland dans l'isthme au nord-ouest. Il a autres voisins, à l'est le comté de ey, à l'ouest ceux de Hants et de Lu- irg. La ville d'Halifax, chef-lieu du è, est située sur le bord occidental du de ce nom; cette ville est, sous le ort de la grandeur et de la popula- la troisième des villes anglai- dans l'Amérique septentrionale. ée en 1749 par le gouverneur Corn- i, au lieu même où les Anglais des- rent pour la première fois sur cette qu'ils nous ont disputée avec plus rsévérance encore que le Canada, it bâtie sur le penchant d'une hau- dont le sommet s'élève à environ cent quarante pieds (mesure an-) au-dessus du niveau de la mer. ues coupées à angle droit par quinze i la traversent en long et en large; ues-unes de ces rues sont pavées, les s sont macadamisées. Elle couvre, y ris ses faubourgs, deux milles en lon- et un demi-mille en largeur; elle ren- deux églises épiscopales, deux cha- presbytériennes, deux anabaptis- ie chapelle catholique romaine, une diste et une sandaminienne. La lle catholique est un élégant et bâtiment en pierre de taille. Le où s'assemblent les états de la pro- est le plus beau et le mieux bâti de es édifices publics de l'Amerique rd. Ce bâtiment, construit en pierre le, est situé au centre de la ville, au i, d'un square entouré d'une grille Il a cent quarante pieds de long, sur ite de large et quarante-deux de Halifax, principale station de la ma- ritannique, a été déclaré port franc 26. Il ne comptait en 1790 que qua- lle habitants et sept cents maisons; ombres s'étaient élevés en 1828 à rze mille pour les habitants, et à cinq cent quatre-vingts pour les mai- et cette progression ascendante ne point arrêtée. Cette ville, indépen- ent de nombreux établissements 'instruction publique, possède un aste et commode, deux casernes, un l militaire, plusieurs institutions ables et six journaux hebdomadai- i situation d'Halifax est admirable: e, elle a son beau havre où, en toute saison, mille vaisseaux peuvent mouil- ler en sûreté; plus loin, à gauche, le bas- sin de Belford; en arrière le petit havre nommé Bras du nord-ouest; et tout alen- tour, aussi loin que le regard peut s'é- tendre, la mer ou de magnifiques forêts. A mi-chemin d'Halifax, au bassin de Mi- nas, s'étend une longue chaîne de lacs. Le Shubenacadie, la plus considérable des rivières de la Nouvelle-Écosse, prend sa source dans celui nommé le Grand Lac et se jette dans la baie de Cumber- land, à l'entrée du bassin de Minas, après un cours de cinquante-cinq milles, dans un lit profond et escarpé, creusé au milieu d'admirables forêts. La naviga- tion de cette rivière, qui reçoit plusieurs moindres cours d'eau, a été complétée au moyen d'un canal qui, la prolongeant jusqu'à la baie d'Halifax, permet aux vaisseaux marchands de traverser la province et de passer directement de l'océan Atlantique au fond de la baie de Fundy.

Le premier établissement des Fran- çais dans la Nouvelle-Écosse (alors l'Aca- die) fut Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, chef-lieu du comté de ce nom, et qui fut jusqu'en 1750 le siége du gouvernement de la province, devenue anglaise. Cette ville est bâtie sur une pointe de terre qui s'avance dans la rivière et forme deux bassins, l'un à droite et l'autre à gauche. Négligée par les Anglais, qui laissent tomber en ruines ses fortifications, elle s'est pourtant soutenue et est encore une ville importante.

Il a été donné à la petite ville de Shel- burn d'offrir l'exemple d'un développe- ment d'une rapidité inouïe et d'une dé- cadence non moins soudaine. Le town- ship de Shelburn, dans le comté de ce nom, est situé entre le port Hibbert, sur les limites de Queen's-County, et la pe- tite rivière de la Clyde. Concédée d'abord au colonel M'Nutt, la propriété des cent mille acres dont il se compose fut trans- portée aux loyalistes américains. Cinq cents familles vinrent s'y établir en 1783. Ce nombre s'augmenta rapidement, et Shelburn fut fondée. La population de cette ville s'éleva en moins d'un an à douze mille âmes; mais bientôt elle déclina sans qu'on puisse l'expliquer par des motifs bien puissants, et aujourd'hui elle est à peu près déserte et ruinée. Le

havre de Shelburn est pourtant l'un des meilleurs de ces parages, où il en existe d'ailleurs, en si grand nombre, de si commodes et de si sûrs. Une petite île qui en défend l'entrée et porte le nom du premier concessionnaire du district, le colonel M'Nutt, a été pourvue d'un phare presque aussi beau que celui établi à Halifax. La lanterne, élevée à cent vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de la mer, est garnie d'une lampe à l'Argand dont le feu est visible à trente milles de distance.

La Nouvelle-Écosse compte encore plusieurs autres petites villes ou villages très-dignes d'attention au point de vue de l'état de la colonisation de la province, mais dont aucune ne présente plus que l'autre ces caractères individuels qui appellent la curiosité de l'étranger.

Nous ne pourrions que répéter ici, à propos des routes, ce que nous avons déjà dit au sujet de celles du Canada et du Nouveau-Brunswick : elles se dessinent fièrement sur les cartes, traversant la presqu'île depuis Halifax, à l'est, jusqu'à la vieille Annapolis, au sud-ouest, et au fort de Cumberland, par Truro, au nord-ouest, et longeant ensuite la presque totalité des côtes. Construites ou plutôt taillées dans les forêts, d'après le système canadien, elles sont impraticables en été, au printemps et en automne.

qui fait trois fois par semaine le service entre Halifax et Annapolis. Nous avons aussi dans certains coins de notre France des routes, et sur ces routes des voitures publiques destinées à faire apprécier les jouissances d'un voyage pédestre.

Quatorze croyances religieuses ou cultes dont les dépenses, à l'exception de celles du culte anglican, sont à la charge de leurs fidèles respectifs, se partagent la population de la Nouvelle-Écosse. Anglais, Irlandais, Allemands, Américains, Loyalistes, venus à diverses époques sur cette terre si belle en définitive et si généreuse, se sont tellement mêlés les uns aux autres, qu'ils n'ont plus de caractère national et qu'on ne reconnaît plus leur filiation qu'à une croyance religieuse qui déjà n'est même plus toujours un indice assuré d'origine. Les anciens Acadiens, au contraire, les descendants de ces pauvres Français si indignement traités par les Anglais lors de leurs invasions successives, sont restés fidèles à leurs traditions de patrie et de famille. Unis entre eux, établis autant que possible dans les mêmes comtés, ils ont conservé la religion, la langue, les mœurs de leurs pères, et ils forcent leurs voisins à rendre justice à leur loyauté, à toutes les qualités que leur valent des goûts et des habitudes patriarcales. Quelques nègres tous libres, servent de

[redacted]

sont toutes entretenues par des associations pieuses, et celles même qui sont placées sous le patronage et la direction du gouvernement s'occupent avant tout de théologie. Nous ne voudrions pas repousser trop absolument ce système d'éducation : nous pourrons cependant, sans injustice, ce nous semble, faire remarquer que l'instruction donnée à un point de vue aussi exclusif n'est guère propre à agir d'une manière bien puissante sur le progrès intellectuel d'une nation.

Les possessions anglaises dans l'Amérique du Nord sont placées sous l'autorité d'un capitaine général, gouverneur et commandant en chef, qui réside à Québec; chaque province est munie d'ailleurs de son administration locale et de son système constitutionnel, dont les opérations sont, toutefois, surveillées, dans chacune d'elles, par un lieutenant gouverneur. Celui de la Nouvelle-Écosse a le titre de lieutenant gouverneur, commandant en chef, chancelier et vice-amiral de la province. Indépendant du gouverneur général, en ce qui concerne l'administration civile, il exerce dans sa juridiction la plénitude du pouvoir exécutif. Le conseil législatif est formé de douze membres nommés par le roi. Ils forment une espèce de Chambre haute, et servent également de conseil d'État ou de conseil privé au lieutenant gouverneur, lequel, dans beaucoup de cas, est obligé d'attendre leurs décisions. Ces douze honorables, car tel est leur titre officiel, entièrement placés sous la dépendance du lieutenant gouverneur, leur président, qui peut les suspendre de leurs fonctions, constituent encore, réunis à lui, une sorte de cour d'appel des tribunaux inférieurs et de cour ecclésiastique. La Chambre d'assemblée, composée de quarante-et-un membres élus par les districts, remplit le rôle de la Chambre des communes en Angleterre. En somme, la même organisation politique et judiciaire que nous avons vue établie au Canada se retrouve à de très-légères différences près à la Nouvelle-Écosse. Là, comme dans toutes les colonies anglo-américaines, la loi anglaise de succession a été modifiée en ce sens que l'aîné n'hérite que d'une part double de celle attribuée à chacun de ses frères et sœurs sur les biens immobiliers laissés par le père.

Avant de quitter la Nouvelle-Écosse et de clore ces détails un peu arides par ce qui nous reste à dire sur l'île du Prince-Édouard, nous mentionnerons en passant la petite île Saint-Paul, qui, placée entre celle de Terre-Neuve et celle de Cap-Breton, semble destinée à fermer plus étroitement l'entrée du golfe Saint-Laurent. Jeté à dix milles au nord-est du cap Nord, ce rocher escarpé contre lequel sont venus se briser tant de vaisseaux, et dont le point le plus élevé de son triple sommet est à deux cent cinquante-huit pieds au-dessus du niveau de la mer, attend encore le phare qui y serait pourtant d'une si grande utilité.

L'île du Prince-Édouard, située dans le golfe Saint-Laurent par les 46° et 47° de latitude nord, et les 62° et 66° 27' longitude ouest (méridien Greenwich), en face du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, dont elle est séparée par le détroit de Northumberland, est une longue terre formée de trois îles réunies l'une à la suite de l'autre par deux isthmes étroits. Cette île, dit Bouchette, fut au nombre des premières découvertes faites par Cabot; mais les Anglais ne se sont jamais appuyés de cette circonstance pour en réclamer la possession. Les Français s'en emparèrent depuis, à titre de découverte faite par Verazani, et en 1663 elle fut concédée par la compagnie de la Nouvelle-France. Le gouvernement français ayant concentré toute son attention sur la colonie de Cap-Breton (ou Ile-Royale), celle de l'île du Prince-Édouard (ou île Saint-Jean) fut à peu près abandonnée. Cependant les avantages que présente cette terre, au double point de vue de la fertilité du sol et de l'abondance des pêcheries, engagèrent plusieurs familles de Cap-Breton et de l'Acadie à aller s'y établir après la paix d'Utrecht. La prise de l'île de Cap-Breton par les Anglais, en 1758, fut bientôt suivie de la cession de l'île du Prince-Édouard, qui fut réunie en 1763 au gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Cinq ans après, elle fut érigée en gouvernement particulier, bien qu'elle ne comptât pas plus de cinq propriétaires résidents et de cent cinquante familles d'habitants. Il n'est

pas de mince hameau à propos duquel on ne pût composer de volumineux in-folio en rapportant curieusement les millions de petits faits qui s'accomplirent à sa surface. Bornons-nous à noter que cette longue île du Prince-Édouard est creusée de si nombreuses baies et criques, que presque sur aucun point on n'y est éloigné de plus de huit milles de la mer, qu'elle présente une surface de un million trois cent soixante-cinq mille quatre cents acres, et qu'elle comptait il y a une dizaine d'années une population d'une cinquantaine de mille âmes. Charlotte-Town, capitale de la province, est assise sur le penchant d'un gracieux monticule, au confluent de trois rivières qui la mettent en communication avec tous les points de la presqu'île intermédiaire, au centre de laquelle elle est placée; propre, régulière et bien bâtie, l'aspect qu'elle présente, vue de la mer, est pittoresque. Ses quatre cents maisons, entourées de cours et de jardins, lui donnent l'apparence d'une ville deux fois plus grande qu'elle ne l'est.

La population, qui s'est rapidement développée sur ce coin de terre, ne diffère en aucun point de celle qui s'empare chaque jour davantage du continent américain. Il n'y existe pas encore d'aristocratie bien tranchée; mais déjà [redacted]

tère national. L'Anglais se distingue par sa propreté et par la bonne tenue de son habitation et de son petit domaine; l'Écossais, par la patience qu'il oppose aux difficultés des débuts d'une culture; et l'Irlandais, par l'ardeur de ses désirs à atteindre le plus vite possible à une aisance qui lui permette les agréments de la vie. On doit remarquer, et ceci s'applique d'ailleurs à toutes les colonies américaines, qu'amasser des capitaux est à peu près la chose impossible dans ces agrestes contrées. Un homme peut s'y élever de rien à une honorable indépendance; il peut assurer à sa famille et à ses descendants une existence facile et même large, mais il ne saurait thésauriser.

HISTOIRE. L'histoire des contrées dont nous venons d'esquisser la description est tellement liée a celle du Canada, que ce serait, ainsi que nous l'avons déjà dit, courir le risque de tomber dans d'inutiles et fatigantes répétitions que de prendre le soin d'exposer tous les faits accomplis en Acadie entre les Français et les Anglais, et plus tard entre l'Angleterre, proprement dite, et ses anciennes colonies constituées en États-Unis. L'histoire de cette puissante confédération, écrite dans l'*Univers pittoresque* par M. Roux-Rochelle, supplée en [redacted]

Neuve, dont le grand banc avait été bien vite connu et exploité, auraient dû, ce semble, être les premiers points qui attirassent l'attention des spéculateurs : il n'en fut rien. Les côtes en avant du golfe Saint-Laurent et celles de ce golfe furent négligées pour celles du fleuve lui-même, par cette seule raison peut-être que celles-ci ouvraient un horizon plus profond, laissant une plus large part à l'inconnu. Il nous paraît également inutile d'entrer dans beaucoup de détails au sujet des noms particuliers donnés en premier lieu à divers points des contrées qui furent plus tard désignées sous le nom général d'Acadie, et que les Anglais ont de nouveau distinguées entre elles, ainsi que nous l'avons indiqué dans les aperçus géographiques qui précèdent.

L'Acadie proprement dite (Nouvelle-Écosse) ne fut visitée pour la première fois qu'en 1598 par le marquis de la Roche; et ce fut seulement en 1605, lors de l'expédition de M. de Monts, qu'on pensa à y former un établissement. La fondation de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis) remonte à cette époque. Faible et très-faible d'abord, cette colonie parut pourtant bientôt prendre assez de consistance pour qu'en France on parlât à en faire, comme de Québec et de Montréal, le centre d'une mission catholique. M. de Pontrincourt, successeur de M. de Monts, peu disposé à négliger les intérêts des négociants, ses commettants, pour donner ses soins à une propagande religieuse, dont il ne voyait que les inconvénients actuels sans en prévoir les conséquences ultérieures, M. de Pontrincourt résista de son mieux. Mais il lui fallut céder, et le 12 juin 1611 deux missionnaires jésuites débarquèrent à Port-Royal. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre.

Une tribu nombreuse et vaillante occupait alors les côtes orientale et occidentale de la baie de Fundy, et l'intérieur de la presqu'île dont s'est formée depuis la Nouvelle-Ecosse. Les Souriquois, nommés plus tard Micmacs, et confondus dans la grande confédération connue longtemps sous le nom de nations Abénaquises, avait déjà quelques institutions qui dénotaient un certain degré de civilisation. Chaque bourgade obéissait à un chef électif désigné par le titre de Sagamo; tous ces sagamos correspondaient entre eux et se prévenaient de ce qui pouvait intéresser leurs bourgades respectives. Ils étaient juges des différends survenus entre particuliers; mais quand les parties ne s'accordaient pas la querelle se vidait à coups de poings. La jeunesse était sous leurs ordres, non-seulement pour combattre, mais pour exécuter tous les travaux qu'ils jugeaient utiles dans leur propre intérêt ou dans celui de la tribu. Quelque chose de semblable à cette organisation politique s'est retrouvé à l'autre extrémité du globe, dans la Nouvelle-Hollande, où la société est distribuée en trois classes déterminées par l'âge et non par aucune autre condition de supériorité. Bien que la polygamie fût en usage chez les Souriquois, ou Micmacs, les seuls sagamos se permettaient le luxe d'avoir plusieurs femmes ou plutôt plusieurs misérables esclaves traitées avec un mépris qui, pour être général chez les peuples sauvages, n'en est pas moins l'un de ces problèmes dont la solution, facile en apparence, n'est pourtant pas encore trouvée et ne le sera probablement jamais. Une particularité singulière est celle de l'addition d'une syllabe au nom du père porté par le fils aîné, et celle de deux, puis de trois, puis de quatre syllabes au même nom, suivant qu'il était porté par le second, le troisième ou le quatrième des fils, et enfin le changement de ce nom pour les uns et pour les autres, quand ces fils devenaient pères de famille à leur tour, de même qu'en Chine à mesure qu'on s'élève d'une classe dans une autre. La coutume d'embaumer les morts paraît avoir été à peu près générale; mais les Micmacs procédaient à cette opération avec un soin qui dénote chez eux des connaissances anatomiques qui semblent manquer, par exemple, à certaines nations indigènes de l'Amérique qui cherchent aussi à conserver leurs morts, mais qui y emploient un procédé beaucoup plus imparfait.

Nous aimons à croire que le père Charlevoix a accueilli trop légèrement une opinion populaire, quand, pour expliquer le prompt affaiblissement des tribus indigènes de l'Acadie, il a parlé de drogues malfaisantes qui auraient été perfidement livrées aux sauvages par nos

Français : ceux-ci n'avaient vraiment aucun intérêt à se défier de gens qui ne leur étaient pas hostiles et servaient, au contraire, à alimenter un double commerce d'importation de produits européens et d'exportation de poissons et de peaux de castor. Il faut sans doute ranger cette histoire si peu croyable, avec celle de la bataille que chacun des guerriers livrait à sa femme avant de se mettre en campagne, et d'où il tirait un fâcheux pronostic s'il y était le plus fort. Bien des contes vont se perpétuant, s'accréditant à la longue : on a de la peine à en débarrasser les annales des nations les plus civilisées ; à plus forte raison en doit-on trouver dans les traditions des peuples primitifs et dans les récits des voyageurs tant anciens que modernes. « Je crois, dit pourtant Charlevoix en revenant sur cette horrible accusation d'empoisonnement, je crois que cela n'est pas arrivé souvent ; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'est que parmi les marchandises comestibles qu'on leur a portées il s'en est trouvé de gâtées qui leur causaient des maladies d'autant plus dangereuses, qu'ils en ignoraient également les causes, la nature et les moyens de les guérir. Ils en avaient peu avant que de nous connaître ; et ils n'y appliquaient que des remèdes simples et naturels. Ils poisson, appelé ponamo, vient frayer sur les glaces, et on en prend autant qu'on en veut. Je crois que c'est une espèce de chien de mer. C'est aussi le temps auquel les tortues font leur ponte. Les ours, les lièvres et les loutres sont encore une des richesses de cette saison, aussi bien que le gibier, c'est-à-dire les perdrix, les canards, les sarcelles, les outardes, et quantité d'oiseaux de rivière qu'on trouve partout à foison. En janvier, on fait la pêche du loup marin, dont la chair parut d'abord à nos matelots aussi bonne que celle du veau... Depuis le commencement de février jusqu'à la mi-mars, c'est le fort de la chasse du caribou et des autres animaux dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de mars, les poissons commencent à frayer, et entrent dans les rivières en si grande abondance, qu'on ne peut le croire quand on ne l'a point vu. A la fin d'avril, le hareng donne, et dans le même temps toutes les îles et les bords des rivières sont couverts d'outardes qui viennent faire leurs nids... L'esturgeon et le saumon paraissent ensuite. Je ne parle point de la pêche de la morue, parce que les sauvages ne la connaissaient point. »

Les travaux des deux missionnaires jésuites furent en définitive peu favorables à la colonie française établie au Port-

[redacted]

punément les colons français, dont ils intercepteraient les communications avec la mère patrie. Une expédition, composée de onze navires de la marine britannique, s'empara donc de Saint-Sauveur, malgré les efforts de Lasaussaye et de la poignée d'hommes que cet officier commandait.

Ce n'était là qu'un premier pas. Samuel Argall, qui, quelques années plus tard, fut gouverneur général de la Virginie, se chargea de nous chasser des terres qu'il prétendait être la propriété de l'Angleterre. Le Port-Royal eut bientôt le même sort que Saint-Sauveur, et cela d'autant plus facilement que cette place était alors complétement déserte. Cependant, les Anglais ne s'y fixèrent point; et lorsque M. de Pontrincourt y reparut en 1614, rien ne se serait opposé à ce qu'il reprît la suite de ses anciens projets : il ne le fit pas; et Jacques I[er] put encore se considérer comme seul maître de ce beau pays et en faire présent, en 1621, sous le titre de *Nouvelle-Écosse*, à sir William Alexandre de Menstry. Ce seigneur équipa une flotte, partit pour ses nouveaux domaines, les trouva occupés, et retourna en Angleterre sans s'y être arrêté. Cette première donation fut renouvelée cependant par Charles I[er] en 1625. Ce roi institua même, à cette occasion, l'ordre des *Knights-baronets* de la Nouvelle-Écosse. D'après les statuts de cet ordre, chaque knight devait contribuer à l'établissement de la colonie, où on lui accordait à cet effet une vaste concession. Le nombre des baronets ne devait pas excéder cent cinquante. Ils avaient le pas sur tous les *knights-bachelors,* et jouissaient, en outre, de grands priviléges. Cette création n'eut d'autre résultat que d'accroître le nombre des membres de l'aristocratie britannique. Pas un seul des baronets de la Nouvelle-Écosse ne se mit en frais pour satisfaire aux charges de sa dignité. Pendant ce temps, les Français dispersés sur divers points du territoire avaient formé, loin de Port-Royal, sur la côte orientale, divers établissements où l'Angleterre les attaqua encore, lorsque, à l'époque du siége de la Rochelle, elle voulut définitivement être seule maîtresse dans ces contrées, que, sans s'appuyer d'aucun titre antérieur au nôtre, elle persistait à considérer comme étant sa propriété. Elle vint à bout de tous les ports, excepté de celui placé au cap de Sable, à l'extrémité sud de la presqu'île, et commandé par un gentilhomme nommé Latour.

La belle conduite de cet officier mérite d'être rappelée. Son père, qui paraît avoir été du nombre des Français qui suivirent à Londres Henriette de France, devenue la femme de Charles I[er], s'était fort avancé dans les bonnes grâces de ce souverain, et avait épousé, en secondes noces, l'une des filles d'honneur de la reine. On ne sait si ce fut à cette occasion que Charles I[er] lui accorda l'ordre de la Jarretière, ou si plutôt il n'obtint pas cette faveur à titre de récompense anticipée pour les services qu'il promettait de rendre en Acadie, en allant mettre à exécution la cession que sir William lui avait faite de ses droits sur une grande partie de la Nouvelle-Écosse. Quoi qu'il en soit, peu après son mariage, Claude Latour, créé baronet, partit, emmenant sa jeune femme, et vint avec deux vaisseaux jeter l'ancre en vue du cap de Sable (1628). A peine arrivé, il se fit conduire à terre, et de là chez son fils, à qui il annonça sans détour ce qu'il attendait de lui, lui promettant, au nom de Charles I[er], tel prix qu'il pourrait demander en échange du fort confié à sa garde, et le menaçant de l'y contraindre par la force s'il refusait d'exécuter sans bruit ce léger sacrifice. Le jeune Latour, surpris, humilié d'entendre son père lui faire une pareille proposition, la repoussa avec d'autant plus de fermeté. Latour le père, remonté à son bord, écrivit, supplia, menaça; mais ce fut en vain : il lui fallut recourir à la violence. L'officier qui commandait les troupes envoyées à cette expédition, qu'on avait supposée si facile, commença les hostilités; mais vaillamment repoussé à plusieurs reprises et éprouvant d'ailleurs une secrète honte à participer à une guerre aussi impie, il se prépara bientôt à retourner en Europe. Latour le père sentit alors l'horreur de sa position. L'Angleterre et la France lui étaient désormais fermées : ici le mépris public, là l'échafaud l'attendait; il ne lui y

tait qu'une planche de salut; car ce malheureux tenait encore à la vie, peut-être à force de remords : c'était de demander grâce à son fils. Il s'y résigna. Il voulait que du moins sa jeune femme, innocente de tout ceci, retournât à Londres, l'oubliât; mais celle-ci, dévouée autant que si elle l'eût encore estimé, ne voulut pas le quitter, et tous les deux ensemble ils allèrent, après le départ des deux vaisseaux anglais, attendre sous les murs du fort français que leur fils daignât leur assigner un asile. Le jeune Latour, continuant d'agir avec la même noblesse, refusa à son père l'entrée d'une place où il ne pouvait reparaître sans rappeler des souvenirs de trahison et de mort; mais il lui fit construire, tout auprès et dans un site ravissant, une habitation où il eut soin d'entretenir le repos et l'abondance. Le jeune Latour était destiné à des aventures vraiment singulières. Il paraît que sir William de Menstry, aux frais de qui avait eu lieu l'expédition dont nous venons de raconter un épisode, perdit à cette affaire une partie de sa fortune, et que pour se dédommager quelque peu il vendit à ce même de Latour une assez vaste étendue de territoire autour du cap de Sable. Le traité de Saint-Germain, qui resti-

est admissible), Latour, devenu également veuf à peu près vers le même temps, s'empressa d'épouser. Au surplus, une anarchie complète régnait dans ce coin de terre, dont les trois gouverneurs guerroyaient entre eux à la tête d'armées fortes de quatre-vingts à cent hommes, ni plus ni moins que les fiers châtelains du moyen âge. L'Angleterre reparut encore en 1654, et ses forces, supérieures à celles des colons abandonnés à eux-mêmes, eurent promptement défait l'ouvrage des traités de Saint-Germain. Heureusement celui de Breda (en 1667) renvoya de nouveau les Anglais. Il est bon d'observer que ce traité ne fut pourtant exécuté, en ce qui concernait les colonies américaines, que trois ans après sa conclusion, en 1670. Encore les colons d'origine britannique trouvèrent-ils moyen d'éluder les prescriptions de l'acte officiel solennellement ratifié par le roi d'Angleterre. En 1671, un fonctionnaire français trouva les bords de Kinebéqui et tout le littoral de la baie de Fundy semés d'habitations anglaises. Sur l'observation qu'il fit à un de ces étrangers, qu'ils occupaient frauduleusement un territoire appartenant au roi de France, ils répondirent qu'ils étaient heureux de vivre sous l'autorité

Iroquois et les Anglais, ceux-ci se mirent de nouveau en devoir de nous enlever l'Acadie. Le 22 mai, l'amiral Phibs se présenta devant Port-Royal, qui, dégarni de troupes, ne put lui opposer aucune résistance; les autres places, à l'exception du fort Chedabouctou, bravement défendu par M. de Montorgueil, se rendirent avec la même facilité. Cette nouvelle conquête ne fut cependant pas plus durable que les précédentes. Port-Royal, en moins d'un an, changea plusieurs fois de maître et resta en définitive au pouvoir du chevalier de Villebon.

Les choses restèrent en cet état pendant plusieurs années. En 1704 et en 1707 les Anglais attaquèrent encore et inutilement Port-Royal. « Cependant, dit le père Charlevoix, il s'en fallait bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette province, qu'on l'était en Angleterre au moyen de la conquérir. Les vaisseaux du roi qui arrivèrent au Port-Royal, peu de temps après la levée du siége, n'y apportèrent aucunes marchandises ni pour les habitants ni pour les sauvages, ce qui embarrassa fort le gouverneur, qui n'avait retenu les uns dans le devoir, et n'avait engagé les autres à le secourir que par des promesses qu'il se voyait hors d'état de tenir.

« Il assure même, dans sa lettre au ministre, qu'il s'était trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, et généralement tout ce dont il pouvait absolument se passer, pour soulager la misère des plus pauvres. Il ajoute, dans la même lettre, qu'il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait faire un etablissement solide en Acadie; que cette colonie pourrait en peu de temps devenir la source du plus grand commerce du royaume; qu'il etait parti, cette même année, de la Nouvelle-Angleterre une flotte de soixante navires chargés de morues pour l'Espagne et la Méditerranée; qu'il en devait bientôt partir une plus nombreuse pour les îles de l'Amérique, et que tout ce poisson se pêchait sur les côtes de l'Acadie; c'est-à-dire que les Anglais, dans le temps même qu'ils ne pouvaient réussir à se rendre maîtres de cette province, trouvaient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage. »

La fidélité des Abénaquis, si longtemps l'appui et la sûreté de l'Acadie, ne put, en 1710, préserver Port-Royal, contre lequel avaient été envoyées des forces supérieures à celles qui l'avaient attaqué précédemment.

La reine Anne tenait à nous chasser du Canada, et le dernier de ses ministres savait que le moyen le plus sûr pour y parvenir était la possession de l'Acadie; on avait donc appris, dès le commencement de 1710, qu'une flotte et des troupes étaient réunies à Boston, et qu'elles se proposaient d'aller s'emparer du Port-Royal pour se diriger ensuite sur Québec.

Un autre motif plus pressant, plus actuel, si l'on peut ainsi dire, poussait les Anglais à cette expédition. Les Abenaquis faisaient incessamment des courses dans la Nouvelle-Angleterre; et bien que nous devions avoir, pour leur mémoire, beaucoup de respect, beaucoup de reconnaissance, il est juste d'avouer que ces braves sauvages n'avaient guère profité à leur fréquent contact avec nous. Leurs habitudes militaires ne valaient guère mieux que celles des Iroquois, avec qui, d'ailleurs, nous n'etions pas en guerre pour le moment. En outre de cela, le gouverneur de l'Acadie, un M. de Subercase, dont la conduite en cette dernière affaire n'a jamais eté bien éclaircie, ne pouvant obtenir de M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, les secours qu'il reclamait, s'était avisé d'appeler les flibustiers, qui, en effet, lui rendirent d'assez grands services en harcelant les bâtiments anglais et en répandant une certaine prospérité dans l'Acadie, mais qui l'abandonnèrent subitement quand il aurait eu le plus besoin d'eux, c'est-à-dire quand les Anglais eurent résolu de se debarrasser et des Abénaquis et des Français et des flibustiers. Dans cette occurrence, M de Subercase ne sut pas même profiter du secours des troupes qu'il avait momentanément a sa dispositi[illegible]
Soit mollesse, soit incapacité, soit t[illegible]
autre cause, il les mécontenta à tel p[illegible]
qu'il dut les renvoyer : les habitan[illegible]
Port-Royal eux-mêmes n'étaient pa[illegible]
de meilleures dispositions à l'e[illegible]
cet officier. « Et, dit Charlev[illegible]
Anglais avaient été instruit[illegible]
passait, ils auraient pu [illegible]
de la moitié des frais q[illegible]

venir à bout de leur entreprise. » Enfin, le 5 octobre 1710, l'amiral Nicolson vint, avec une flotte de cinquante et une voiles, portant trois mille quatre cents hommes de troupes de débarquement, jeter l'ancre dans le bassin du Port-Royal. La garnison de cette place ne comptait pas trois cents hommes, déjà épuisés de fatigues ; car depuis plus de quinze jours ils couchaient sur le rempart et dans les batteries. M. de Subercase ne paraît pas avoir eu un seul instant la pensée de se défendre sérieusement. On l'accusa, dans le temps, de beaucoup de négligence ; il parvint à se justifier, dit-on ; quoi qu'il en soit, onze jours après l'arrivée de l'armée anglaise devant Port-Royal la capitulation était signée et exécutée. Cent cinquante-six hommes, « tout délabrés » dit Charlevoix, sortirent du fort avec armes et bagages. Les habitants de la ville s'étaient dispersés dans les bois ; il nous fut impossible d'emporter notre artillerie faute de bœufs pour la tirer, et pour comble d'humiliation, l'amiral Nicolson la reçut ou la prit, sauf une pièce, en payement d'une portion de ce que devait le roi de France.

Cependant la cour de France, éclairée sur l'importance de l'Acadie par la persévérance que les Anglais avaient mise à s'en [redacted]

dant que le secours de deux navires ; mais c'était encore plus que ne pouvait la France, et bientôt la nouvelle de l'approche d'une flotte anglaise mit fin à tous ces projets. Les Acadiens eux-mêmes perdirent tout espoir, et firent leur accommodement avec les Anglais, tout en protestant toutefois auprès de la cour de France de leur inébranlable fidélité, dont tôt ou tard ils promettaient de donner des preuves. Cette démarche rendit un peu de courage à M. de Pontchartrain ; mais l'argent manquait toujours dans le trésor royal, et sans argent point de soldats, point de flotte. On s'adressa au commerce de Saint-Malo, de Nantes et de Bayonne ; mais aucune offre de privilége ne put déterminer les négociants de ces places à risquer leurs capitaux dans une entreprise à laquelle rien ne garantissait un durable succès. Les Abénaquis, nos amis aussi persévérants que se montraient nos ennemis acharnés les cantons iroquois, faillirent nous donner ce que la pénurie du trésor et la prudence de notre commerce ne nous permettaient pas de prendre. Une soixantaine d'Anglais, commandés par le major du Port-Royal et six autres officiers, partis pour aller incendier les habitations des Canadiens qui tardaient trop à [redacted]

Iroquois et les Anglais, ceux-ci se mirent de nouveau en devoir de nous enlever l'Acadie. Le 22 mai, l'amiral Phibs se présenta devant Port-Royal, qui, dégarni de troupes, ne put lui opposer aucune résistance; les autres places, à l'exception du fort Chedabouctou, bravement defendu par M. de Montorgueil, se rendirent avec la même facilité. Cette nouvelle conquête ne fut cependant pas plus durable que les précédentes. Port-Royal, en moins d'un an, changea plusieurs fois de maître et resta en définitive au pouvoir du chevalier de Villebon.

Les choses restèrent en cet état pendant plusieurs années. En 1704 et en 1707 les Anglais attaquèrent encore et inutilement Port-Royal. « Cependant, dit le père Charlevoix, il s'en fallait bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette province, qu'on l'était en Angleterre au moyen de la conquérir. Les vaisseaux du roi qui arrivèrent au Port-Royal, peu de temps après la levée du siége, n'y apportèrent aucunes marchandises ni pour les habitants ni pour les sauvages, ce qui embarrassa fort le gouverneur, qui n'avait retenu les uns dans le devoir, et n'avait engagé les autres à le secourir que par des promesses qu'il se voyait hors d'etat de tenir.

« Il assure même, dans sa lettre au ministre, qu'il s'était trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, et généralement tout ce dont il pouvait absolument se passer, pour soulager la misere des plus pauvres. Il ajoute, dans la même lettre, qu'il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait faire un etablissement solide en Acadie; que cette colonie pourrait en peu de temps devenir la source du plus grand commerce du royaume; qu'il etait parti, cette même année, de la Nouvelle-Angleterre une flotte de soixante navires chargés de morues pour l'Espagne et la Méditerranée; qu'il en devait bientôt partir une plus nombreuse pour les îles de l'Amérique, et que tout ce poisson se pêchait sur les côtes de l'Acadie; c'est-à dire que les Anglais, dans le temps même qu'ils ne pouvaient réussir à se rendre maîtres de cette province, trouvaient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage. »

La fidélité des Abénaquis, si longtemps l'appui et la sûreté de l'Acadie, ne put, en 1710, préserver Port-Royal, contre lequel avaient été envoyées des forces supérieures à celles qui l'avaient attaqué précédemment.

La reine Anne tenait à nous chasser du Canada, et le dernier de ses ministres savait que le moyen le plus sûr pour y parvenir était la possession de l'Acadie; on avait donc appris, dès le commencement de 1710, qu'une flotte et des troupes étaient réunies à Boston, et qu'elles se proposaient d'aller s'emparer du Port-Royal pour se diriger ensuite sur Québec.

Un autre motif plus pressant, plus actuel, si l'on peut ainsi dire, poussait les Anglais à cette expédition. Les Abenaquis faisaient incessamment des courses dans la Nouvelle-Angleterre; et bien que nous devions avoir, pour leur mémoire, beaucoup de respect, beaucoup de reconnaissance, il est juste d'avouer que ces braves sauvages n'avaient guère profité à leur fréquent contact avec nous. Leurs habitudes militaires ne valaient guère mieux que celles des Iroquois, avec qui, d'ailleurs, nous n'etions pas en guerre pour le moment. En outre de cela, le gouverneur de l'Acadie, un M. de Subercase, dont la conduite en cette dernière affaire n'a jamais été bien éclaircie, ne pouvant obtenir de M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, les secours qu'il reclamait, s'était avisé d'appeler les flibustiers, qui, en effet, lui rendirent d'assez grands services en harcelant les bâtiments anglais et en répandant une certaine prospérité dans l'Acadie, mais qui l'abandonnèrent subitement quand il aurait eu le plus besoin d'eux, c'est-à dire quand les Anglais eurent resolu de se debarrasser et des Abenaquis et des Français et des flibustiers. Dans cette occurrence, M de Subercase ne sut pas même profiter du secours des troupes qu'il avait momentanément à sa disposition. Soit mollesse, soit incapacité, soit toute autre cause, il les mécontenta à tel point qu'il dut les renvoyer : les habitants de Port-Royal eux-mêmes n'etaient pas dans de meilleures dispositions à l'égard de cet officier. « Et, dit Charlevoix, si les Anglais avaient eté instruits de ce qui se passait, ils auraient pu s'épargner plus de la moitié des frais qu'ils firent pour

de la cession que le roi de France avait faite de leur pays à la couronne d'Angleterre. On ne peut juger de l'effet que fit cette réponse sur leur esprit que quand on sait jusqu'à quel point ces peuples sont jaloux de leur liberté et de leur indépendance. Ils ne répliquèrent rien aux Anglais; mais ils envoyèrent sur-le-champ des députés au marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, pour savoir de lui s'il était vrai que le roi de France eût disposé en faveur de la reine d'Angleterre d'un pays dont ils prétendaient bien être les seuls maîtres. La réponse du marquis fut que le traité d'Utrecht ne faisait aucune mention de leur pays. Satisfaits de cette assurance, et croyant que les Anglais n'insisteraient pas, ils ne poussèrent pas les choses plus loin, consentant d'ailleurs à les avoir pour hôtes. Ce n'était pas tout à fait le compte de ceux-ci.

Quelque temps après, en effet, le gouverneur général de la Nouvelle-Angleterre convoqua leurs chefs, pour leur faire part de nouveau de la paix conclue entre les Français et les Anglais, et après les avoir exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui et à oublier tout le passé, il leur représenta encore que le roi de France avait donné à la reine [redacted]

leurs à Boston pour y conférer avec le gouverneur général des moyens d'affermir la paix et la bonne intelligence entre les deux nations. Les sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pu guérir : ceux-ci nommèrent sur-le-champ quatre députés qui se rendirent à Boston, où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés prisonniers en arrivant. Cette nouvelle ne se fut pas plus tôt répandue, que tous les villages envoyèrent demander la raison d'un procédé si étrange. On leur répondit que les députés seraient relâchés aussitôt que la nation aurait dédommagé les Anglais de quelques bestiaux volés et dont la valeur montait à deux cents livres de castor. Les Abénaquis ne convenaient nullement du fait ; toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs frères pour si peu de chose, et ils payèrent les deux cents livres de castor. Ils n'y gagnèrent rien : on ne leur rendit pas leurs prisonniers. Enfin, après nombre d'autres ruses tout aussi inutiles pour constater leur suprématie, les Anglais furent obligés de recourir à la force ouverte; mais ils ne parvinrent qu'à rendre invincible l'aversion qu'avaient toujours eue pour eux les Abénaquis, dont, [redacted]

[redacted]

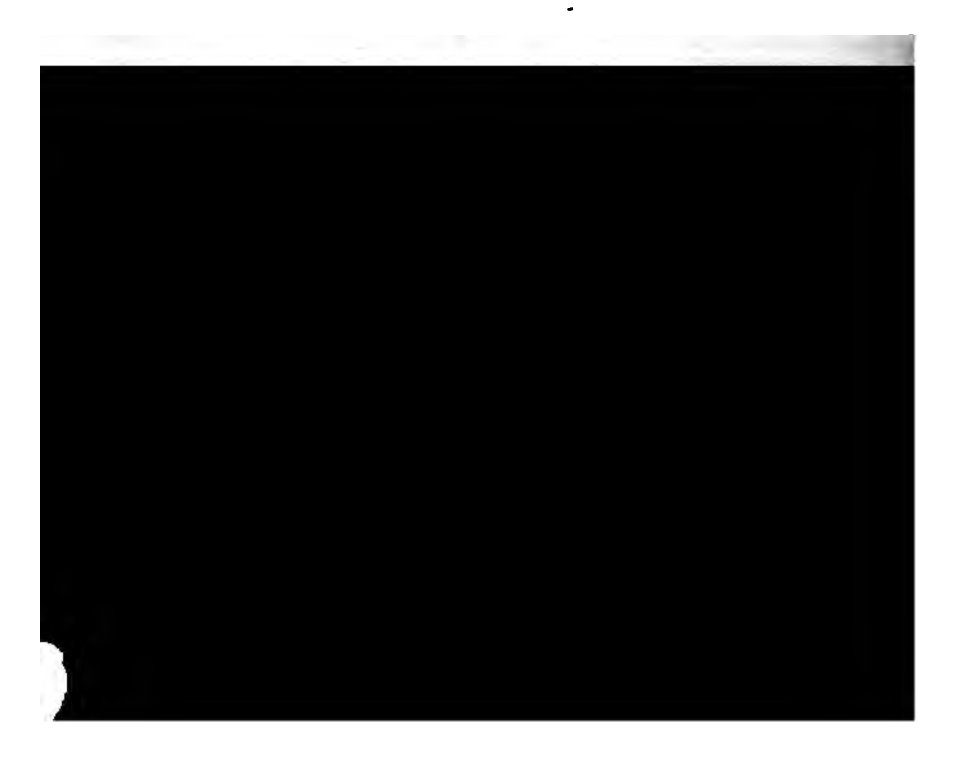
celle-ci ne se faisait point faute à leur égard, s'opposèrent à ce que la situation de la Nouvelle-Écosse s'améliorât. Le traité d'Utrecht ayant été confirmé par celui d'Aix-la-Chapelle en 1748, l'Angleterre, qui ne craignait plus qu'on lui contestât ses droits sur des contrées qu'elle avait si ardemment désirées, s'occupa sérieusement d'en tirer le parti qu'elle en avait espéré. La paix lui rendait nécessaire le licenciement d'une portion de son armée : elle dirigea vers la Nouvelle-Écosse ces troupes désormais inactives ; elle en fit des colons militaires ; et afin de réunir tous les éléments de succès, elle y appela aussi des colons civils. Elle offrait aux uns et aux autres des terres à proportion de leurs ressources, le passage gratuit pour eux et leur famille, l'entretien pendant un an, et la mise immédiate à leur disposition d'armes, de munitions pour leur défense personnelle, et de matériaux et ustensiles nécessaires pour défricher leur concession, se construire des maisons et établir des pêcheries. Près de quatre mille colons acceptèrent ces conditions, et arrivèrent en juin 1769 à la suite du nouveau gouverneur Cornwallis. Ils abordèrent au havre de Chebucto et jetèrent les fondations de la ville à laquelle ils donnèrent le nom d'Halifax, en l'honneur du marquis d'Halifax, alors secrétaire d'État et qui avait pris le plus vif intérêt à cette entreprise. Dès ce moment cette ville se développa rapidement, malgré les inimitiés des Indiens et la secrète hostilité des Français.

Cependant les termes du traité de cession, interprétés diversement par les Anglais et par les Français, donnaient lieu à de continuelles discussions : ceux-ci prétendant que par le nom d'Acadie on avait désigné toutes les terres que nous avons déjà si souvent nommées ; les autres soutenant que ce nom ne s'appliquait réellement qu'aux deux côtes de la baie de Fundy. Les Anglais, pour mettre fin à ces disputes, eurent recours à un expédient qu'ils paraissent affectionner, car dernièrement encore ils l'ont employé contre les naturels d'un canton de l'Australie. Les autorités de la province convoquèrent les Français, sous prétexte de quelque agréable communication qu'ils avaient à leur faire, et quand ces malheureux, accourus sans défiance à cet appel perfide, furent tous réunis, on les embarqua de force, et on les déporta dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Nouvelle-York et dans la Virginie. Plusieurs de ces pauvres gens rentrèrent dans leur pays après la paix de 1763, et s'établirent dans les townships de Clare, d'Yarmouth et d'Argyle, où leurs descendants forment aujourd'hui la majeure partie de la population.

Antérieurement à cette paix, en 1758, Louisbourg, capitale de l'Ile-Royale (Cap-Breton), cette île elle-même et celle Saint-Jean (Prince-Édouard) étaient tombées au pouvoir des Anglais. Ce ne fut pourtant que sept ans après, en 1765, que l'île de Cap-Breton, définitivement britannisée, fut érigée en comté, avec le droit d'envoyer deux membres à la chambre d'assemblée. Cependant les institutions anglaises, bien supérieures, il faut en convenir, à celles qui régissaient alors la France, s'établissaient peu à peu dans la Nouvelle-Écosse, qui comprenait en une seule province le Nouveau Brunswick, la Nouvelle-Écosse proprement dite, et l'île de Cap-Breton. Une cour d'appel fut établie à Halifax, en 1769, et une cour de l'échiquier chargée de surveiller, comme la grande cour de l'échiquier d'Angleterre, d'administrer les revenus de la colonie, fut organisée en 1775. En 1779, les Abénaquis de la rivière Saint-Jean (New-Brunswick), impatients du joug de leurs nouveaux maîtres, qui, moins que les anciens, savaient ne pas trop faire parade de ce titre si mal sonnant aux oreilles indiennes, réunirent leurs forces et tentèrent de reconquérir leur indépendance ; mais, bientôt vaincus, ils tombèrent pour ne plus se relever. Aujourd'hui de rares villages, disséminés çà et là au milieu des établissements fondés et peuplés par des races nouvelles venues de l'orient, attestent misérablement l'existence sur le sol des Amériques de races et de nations jadis nombreuses et puissantes. La violence seule n'a pas amené cette ruine, cette révolution. La Chine, maintes fois conquise, a constamment absorbé ses conquérants moins civilisés que ses débiles habitants. La lutte n'est que pour un instant entre les seules forces matérielles, tandis que l'action d'une civilisation sur une autre civilisation moins

avancée est incessante, et l'on pourrait dire impitoyable dans son travail d'assimilation. Cependant la Nouvelle-Écosse, en dépit des efforts de l'Angleterre, ne se maintenait pas en voie de progrès. Sa population, qui en 1772 avait été de dix-huit mille trois cents âmes, sans compter neuf cents Indiens, était réduite à douze mille âmes en 1781, par le seul effet du délaissement de la colonie. Une cause puissante, mais étrangère à toutes les causes ordinaires, changea bientôt cet état de choses. Les États-Unis s'étaient constitués; et plus de vingt mille loyalistes accoururent, en 1783, chercher un refuge sous la protection de leur mère patrie. L'année suivante, le Nouveau-Brunswick et le Cap-Breton formèrent chacun un gouvernement distinct de celui de la Nouvelle-Écosse. Depuis cette époque jusqu'à nos jours l'histoire de ces trois provinces ne présente aucun fait véritablement intéressant. Placées en dehors du mouvement des affaires politiques, qui ont marqué d'un si grand caractère la fin du dernier siècle et le commencement du siècle actuel, il semble qu'elles aient pris à tâche de se faire oublier.

FIN.



[redacted]

celle-ci ne se faisait point faute à leur égard, s'opposèrent à ce que la situation de la Nouvelle-Écosse s'améliorât. Le traité d'Utrecht ayant été confirmé par celui d'Aix-la-Chapelle en 1748, l'Angleterre, qui ne craignait plus qu'on lui contestât ses droits sur des contrées qu'elle avait si ardemment désirées, s'occupa sérieusement d'en tirer le parti qu'elle en avait espéré. La paix lui rendait nécessaire le licenciement d'une portion de son armée : elle dirigea vers la Nouvelle-Écosse ces troupes désormais inactives ; elle en fit des colons militaires ; et afin de réunir tous les éléments de succès, elle y appela aussi des colons civils. Elle offrait aux uns et aux autres des terres à proportion de leurs ressources, le passage gratuit pour eux et leur famille, l'entretien pendant un an, et la mise immédiate à leur disposition d'armes, de munitions pour leur défense personnelle, et de matériaux et ustensiles nécessaires pour défricher leur concession, se construire des maisons et établir des pêcheries. Près de quatre mille colons acceptèrent ces conditions, et arrivèrent en juin 1769 à la suite du nouveau gouverneur Cornwallis. Ils abordèrent au havre de Chebucto et jetèrent les fondations de la ville à laquelle ils donnèrent le nom d'Halifax, en l'honneur du marquis d'Halifax, alors secrétaire d'État et qui avait pris le plus vif intérêt à cette entreprise. Dès ce moment cette ville se développa rapidement, malgré les inimitiés des Indiens et la secrète hostilité des Français.

Cependant les termes du traité de cession, interprétés diversement par les Anglais et par les Français, donnaient lieu à de continuelles discussions : ceux-ci prétendant que par le nom d'Acadie on avait désigné toutes les terres que nous avons déjà si souvent nommées ; les autres soutenant que ce nom ne s'appliquait réellement qu'aux deux côtes de la baie de Fundy. Les Anglais, pour mettre fin à ces disputes, eurent recours à un expédient qu'ils paraissent affectionner, car dernièrement encore ils l'ont employé contre les naturels d'un canton de l'Australie. Les autorités de la province convoquèrent les Français, sous prétexte de quelque agréable communication qu'ils avaient à leur faire, et quand ces malheureux, accourus sans défiance à cet appel perfide, furent tous réunis, on les embarqua de force, et on les déporta dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Nouvelle-York et dans la Virginie. Plusieurs de ces pauvres gens rentrèrent dans leur pays après la paix de 1763, et s'établirent dans les townships de Clare, d'Yarmouth et d'Argyle, où leurs descendants forment aujourd'hui la majeure partie de la population.

Antérieurement à cette paix, en 1758, Louisbourg, capitale de l'Ile-Royale (Cap-Breton), cette île elle-même et celle Saint-Jean (Prince-Édouard) étaient tombées au pouvoir des Anglais. Ce ne fut pourtant que sept ans après, en 1765, que l'île de Cap-Breton, définitivement britannisée, fut érigée en comté, avec le droit d'envoyer deux membres à la chambre d'assemblée. Cependant les institutions anglaises, bien supérieures, il faut en convenir, à celles qui régissaient alors la France, s'établissaient peu à peu dans la Nouvelle-Écosse, qui comprenait en une seule province le Nouveau Brunswick, la Nouvelle-Écosse proprement dite, et l'île de Cap-Breton. Une cour d'appel fut établie à Halifax, en 1769, et une cour de l'échiquier chargée de surveiller, comme la grande cour de l'échiquier d'Angleterre, d'administrer les revenus de la colonie, fut organisée en 1775. En 1779, les Abénaquis de la rivière Saint-Jean (New-Brunswick), impatients du joug de leurs nouveaux maîtres, qui, moins que les anciens, savaient ne pas trop faire parade de ce titre si mal sonnant aux oreilles indiennes, réunirent leurs forces et tentèrent de reconquérir leur indépendance : mais, bientôt vaincus, ils tombèrent pour ne plus se relever. Aujourd'hui de rares villages, disséminés çà et là au milieu des établissements fondés et peuplés par des races nouvelles venues de l'orient, attestent misérablement l'existence sur le sol des Amériques de races et de nations jadis nombreuses et puissantes. La violence seule n'a pas amené cette ruine, cette révolution. La Chine, maintes fois conquise, a constamment absorbé ses conquérants moins civilisés que ses débiles habitants. La lutte n'est que pour un instant entre les seules forces matérielles, tandis que l'action d'une civilisation sur une autre civilisation moins





[redacted]

[redacted]

[redacted]

AVERTISSEMENT.

Il y a quelques mois seulement, à l'époque où fut commencé notre travail sur cette partie de l'Amérique, la haute Californie n'avait en réalité d'autre réputation que celle qui s'attachait aux efforts des anciens missionnaires, et le territoire contesté, mais désert, de l'Orégon n'occupait guère que les géographes : tout à coup une découverte inattendue faite dans le lit d'un fleuve, dont le nom était encore plus obscur que celui de la contrée où il prend naissance, une appréciation politique plus judicieuse de ces régions, qui vont peut-être voir changer à leur profit le siége du commerce avec la Chine, l'importance elle-même que les États-Unis ont attachée à leur nouvelle possession, plusieurs circonstances réunies en un mot ont contribué à donner à cette partie du Nouveau Monde une célébrité qu'un voyageur avait osé lui prédire alors que l'on ignorait le prodigieux accroissement de ses richesses métalliques. On comprendra sans peine que si l'histoire de ces régions, longtemps muette pour l'Europe, a pris spontanément un intérêt inattendu, il n'en a pas moins fallu mettre beaucoup de circonspection dans la manière dont on acceptait des faits qui tenaient du merveilleux, et plus de réserve encore dans les conséquences qu'on pouvait en déduire. Avant tout, cette grande Collection est une œuvre sérieuse, et nous ne prétendions pas accepter sans garantie des nouvelles qu'il eût fallu combattre. Il est résulté nécessairement de cette loi que nous nous imposions à nous-même, moins d'homogénéité dans la narration. Le Rio del Sacramento, par exemple, n'a été décrit qu'à propos du bel établissement de la Bodega, possédé par les Russes dans le voisinage de la baie de San-Francisco, et il n'a pu être définitivement question du lavage des sables aurifères de ce fleuve que dans l'appendice, la sanction donnée à tant de récits extraordinaires par le message du président James Polk ne nous étant parvenue que dans ces derniers temps. Mais, nous ne craignons point de le dire, quelque riches que puissent être les sables aurifères de la haute Californie, et en supposant même qu'il n'y ait nulle exagération dans les paroles de l'honorable M. Mason, qui a affirmé qu'on y trouvera des valeurs métalliques suffisantes pour payer quarante fois les frais nécessités par la guerre avec le Mexique, l'opulence durable que doit acquérir ce beau pays sera due, selon nous, dans l'avenir à une autre cause ; elle sera due aux avantages signalés naguère par un voyageur dont on a pu voir se réaliser pour la plupart les prévisions. Il n'y a pas cinq ans, M. Duflot de Mofras

[redacted]

s'exprimait ainsi : « La haute Californie dans son ensemble est admirablement propre à une colonisation, dont le plan est d'ailleurs pour ainsi dire tracé par les vingt-deux missions et les six pueblos échelonnés sur la surface du sol, et qui pourront devenir le noyau d'autant de villes parfaitement situées et à la portée de tous les ports. Cette province présente les plus grandes facilités pour l'élève des bestiaux, la culture des céréales et la plantation des vignes ; elle pourrait contenir vingt millions d'habitants : malgré les déprédations de tout genre, elle possède encore près de quatre cent mille têtes de bêtes à cornes, et ses ports sont un point de relâche forcée pour les navires allant de la Chine et de l'Asie aux côtes occidentales de l'Amérique.

Il n'est pas douteux que du moment où une population intelligente et laborieuse s'y établirait, ce pays parviendrait à occuper un rang élevé dans l'échelle commerciale ; il formerait l'entrepôt où les côtes du grand Océan enverraient leurs produits, et fournirait la plus grande partie de leur subsistance en grains à la côte nord-ouest, au Mexique, à l'Amérique centrale, à l'équateur, au Pérou, à la côte nord de l'Asie, et à plusieurs groupes de la Polynésie.... »

Non-seulement une population intelligente et laborieuse accourt de toutes parts dans la Californie ; mais une partie de cette population devra refluer dans la région moins favorisée qui l'avoisine, et exploiter enfin au point de vue agricole des terres fertiles, qui n'ont fourni jusqu'à ce jour au commerce que des pelleteries. En présence de ces changements prodigieux, il faut bien répéter avec James Polk que le peuple des États-Unis est aujourd'hui le

[redacted]

[redacted]

LES CALIFORNIES,

L'ORÉGON

ET L'AMÉRIQUE RUSSE.

PAR M. FERDINAND DENIS,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

LES CALIFORNIES,

PAR M. FERDINAND DENIS.

Un des génies les plus éminents du dix-septième siècle, Bacon, n'hésite pas à ranger la Californie parmi ces régions vouées à toutes les hypothèses géographiques et que l'on croyait suffisamment indiquées sur la carte lorsqu'on avait inscrit leur nom avec la légende fatale : *Terra incognita;* heureux de ne pas substituer une erreur aux faits réels que l'on ignorait. En effet si dès l'année 1601 l'abréviateur d'Ortelius traçait d'une manière à peu près satisfaisante le contour du golfe de la Californie, et s'il prolongeait d'après des données imaginaires les côtes du nouveau monde au delà de la mer Vermeille, il inscrivait sur ce vaste espace le nom d'un royaume fantastique, et l'empire de *Quivira* occupait toute la région destinée à représenter plus tard la haute Californie. Après les immenses travaux des Viscaïno, des Kunth, des Venégas ; après les investigations scientifiques des Greenhow, des Mofras, des Fremont, il est permis sans doute de le supposer, nous touchons à l'époque où la géographie de ce vaste désert ne laissera plus de problèmes à résoudre; mais nous ne pouvons pas encore trop sourire de la naïveté pleine de bonne foi des vieux cosmographes. Sur la carte de Mitchell, publiée en 1846 à Philadelphie, on lit encore en gros caractères et sur un vaste espace : *terres inexplorées.*

La Vieille et la Nouvelle Californie, si différentes d'aspect, ont suivi longtemps les mêmes destinées : un événement politique dont on ne saurait encore prévoir les résultats vient de les séparer. La géographie continuera longtemps encore à réunir dans une même description ces deux régions appelées désormais à remplir des rôles bien divers. Avant d'esquisser leur histoire politique et religieuse, nous allons essayer de les faire connaître, quoique d'une manière sommaire, au point de vue géographique.

Les deux pays réunis formaient naguère encore une des principales divisions de la république mexicaine; c'est une vaste région qui s'étend le long des rives de l'océan Pacifique, depuis les 22° 31' de latitude jusqu'aux 42° nord, formant ainsi une étendue de quatorze cent vingt milles. On la divisait tout récemment encore en deux provinces, dont nous allons faire connaître les doubles dénominations (1).

VIEILLE OU BASSE CALIFORNIE (2).

Cette contrée forme une étroite péninsule se déployant parallèlement avec le continent; elle est bornée à l'ouest par l'océan Pacifique, à l'est par le golfe de Californie, qui prend aussi le nom de mer Vermeille : son étendue est d'environ sept cent vingt milles, sur une largeur moyenne de cinquante milles. Elle présente une surface de 30,000 milles carrés.

(1) Ces évaluations sont empruntées au travail géographique qui a été publié par M. Augustus Mitchell en 1846, à Philadelphie. Nous n'avons pu nous procurer la Carte donnée à New-York, par J. Disturnell, en 1847. On peut consulter également la belle Carte de M. de Mofras.

(2) Nous aurions voulu donner ici l'étymologie positive du nom que porte la Californie; mais nous avons rencontré tant d'opinions diverses émises à ce sujet, et quelques-unes sont si peu admissibles, que force nous a été de dire avec M. Greenhow : « Elles n'ont pas même « le mérite d'être ingénieuses. » Le savant Warden reproduit l'une des moins déraisonnables, et semble l'adopter. Les premiers Espagnols qui arrivèrent dans cette région, surpris, dit-on, des chaleurs extraordinaires dont ils avaient à souffrir, l'appelèrent *Calida fornax* ou fournaise ardente. Miguel de Venégas voit dans le mot Californie une appellation indienne défigurée. Quoi que l'on puisse dire, cette dénomination ne s'étendait du temps de Cortez qu'à une seule

[redacted]

ASPECT DU GOLFE; CLIMAT; PRODUCTIONS.

En employant une image sensible pour tous ceux qui ont quelques notions géographiques, un voyageur moderne (1) a fait comprendre quelle était la forme approximative du golfe de Californie. La configuration de la mer Adriatique, dit-il, donne une idée assez exacte de la mer de Cortès.

Mais cet écrivain, qui peint quelquefois avec enthousiasme les splendeurs de la végétation dans une autre partie des Californies, nous trace avec son exactitude ordinaire un tableau désolé des bords de cette mer intérieure. « Les deux côtés de la mer Vermeille, nous dit M. Duflot de Mofras, courent parallèlement vers le nord-ouest; elles sont très-basses et remplies de marais salants peuplés de caïmans, de reptiles et d'insectes. L'aspect général du pays est horrible; l'imagination ne saurait rien concevoir de plus nu, de plus désolé. Il y a manque complet d'eau et de végétation; on ne voit que des mangliers et quelques arbustes épineux, tels que les cactus, les magueys et quelques acacias (le *cactus opuntia*, l'*agave americana* et le *mimosa gummifera*). Il est très-rare de rencontrer au bord de la mer [redacted]

rarement interrompu par des effets de paysages qui en tempèrent la sévérité, rien n'égale la pureté de son ciel et la limpidité de l'atmosphère. Quelque beau qu'il soit néanmoins, le climat de cette région est extrêmement chaud; le thermomètre s'élève jusqu'à 38° centigrades, et ce n'est guère qu'en arrivant au 30° de latitude que le froid commence à se faire sentir. Dans la basse Californie proprement dite l'été est la saison des pluies, et ce pays, ordinairement désolé par la sécheresse, voit se former alors des orages violents, accompagnés de trombes d'eau, auxquels succèdent des coups de vent terribles. En d'autres circonstances un phénomène fort étrange a lieu dans ces parages, et il a surpris les voyageurs sans qu'ils le pussent expliquer. Souvent par un temps d'une sérénité parfaite, alors que nul nuage ne voile l'azur du ciel, la pluie tombe. Plusieurs voyageurs, notamment M. Duflot de Mofras, ont été témoins de ce fait et le rappellent dans leurs relations. Un autre phénomène, d'un caractère plus merveilleux encore, anime les nuits sur ces rives de l'océan Pacifique. A des époques indéterminées, des étoiles filantes innombrables sillonnent l'obscurité du ciel de leurs traits lumineux. [redacted]

[redacted]

constitution géologique de la basse Californie a trop d'affinité avec celle du pays de Sonora (1) pour ne pas renfermer quelques gisements de métaux. Aussi suppose-t-on que la montagne située près de Molejé renferme de l'or. La même localité fournit une sorte de céruse ou blanc de plomb natif, le sulfate de cuivre s'y présente en petits cristaux; mais ce qui est plus précieux sans doute, on peut s'y procurer des pierres de construction d'une qualité excellente, et selon Clavigero on y a trouvé des marbres. Le plâtre s'y montre également; il se présente près de Molejé en plaques stratifiées et diaphanes, et M. de Mofras, à qui nous empruntons ces détails, dit que comme elles sont longues de quatre et cinq pieds, les missionnaires se servaient de ces plaques en guise de vitraux. Le cristal de roche, le soufre, le nitrate de potasse, le sel de soude, complètent, à quelques omissions près, cette rapide nomenclature.

Malgré son extrême aridité et le manque absolu de cours d'eau ayant une certaine étendue, le sol de la Californie présente une flore encore assez variée pour que nous ne tentions pas d'en donner ici même un simple aperçu; les cactus, les plantes épineuses y présentent surtout leurs formes austères. Des arbres de grande dimension y viennent également; mais on ne les rencontre qu'au sein des montagnes, et leur exploitation présente d'immenses difficultés. Des chênes, des ilex, des liéges, des pins, le bois de fer d'une qualité analogue à celui du Brésil, l'ebénier, le vernis copal, l'arbre à goudron, forment ces forêts inexplorées et jusqu'à présent presque inutiles. Il est aussi un arbre d'une funeste célébrité, c'est *le Palo de la flecha*, dont le suc empoisonné remplace dans ces contrées le *curare* de l'Orénoque, et rend quelquefois si redoutables les blessures faites par les Indiens.

Depuis bien des années les arbres fruitiers de l'Europe ont été transportés dans cette région; ils y réussissent dès qu'une irrigation suffisante peut être pratiquée, et la vigne y vient avec assez de vigueur pour y donner des vins d'une qualité excellente. Il en est de même des céréales : le blé y rend en certaines localités jusqu'à soixante pour un. Le maïs prospère dans les deux Californies comme il prospère dans les autres contrées américaines. A ces végétaux si précieux des zones tempérées il faut joindre le manioc, la canne à sucre, l'indigo, le tabac, et nombre de plantes propres à la teinture.

La zoologie de cette portion de l'Amérique est incontestablement plus bornée que celle des régions arrosées par de nombreux courants d'eau; nous ferons observer néanmoins qu'un des caractères saillants de l'histoire naturelle dans ces contrées est surtout l'extrême variété de la conchyliologie. Les premiers explorateurs eux-mêmes furent frappés de la richesse, de l'éclat chatoyant, de l'intensité des couleurs répandues sur les beaux coquillages de la Californie. Un grave historien nous a peint la même surprise éprouvée par Viscaïno à l'aspect d'une rive couverte de ces merveilleuses productions. « Durant son second voyage, dit-il, il arriva sur une plage couverte de coquilles si belles et si resplendissantes que, quoiqu'elles fussent à demi enterrées dans le sable, le soleil venant à les frapper de ses rayons, ladite plage semblait estre un ciel estoilé. » Les huîtres perlières de la Californie acquirent bientôt une grande célébrité dans le Mexique, et furent même pendant longtemps l'unique objet qui attirât dans ces régions sauvages.

NOUVELLE OU HAUTE CALIFORNIE.

Cette région s'étend depuis l'océan Pacifique jusqu'aux monts Anahuac, et depuis les 42° de latitude nord jusqu'à l'origine du golfe de Californie. Au nord, il est borne par l'Orégon, au sud par la Vieille Californie et la province de Sonora; son étendue du nord au sud est d'environ sept cents milles, et de l'est à l'ouest de six cents à huit cents milles : on estime sa surface à une étendue approximative de 420,000 milles carrés. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, la géographie de l'intérieur est à peine connue : la région, entre autres, traversée par le Rio Colo-

(1) Nous donnons plus haut une description rapide de cette province mexicaine.

rado est encore au pouvoir des nations indiennes, et n'a pu être complétement explorée, malgré les immenses travaux de l'intrépide colonel Fremont. Ce grand bassin intérieur, si peu visité, a environ dix-huit cents milles d'étendue, et l'on a la certitude qu'il renferme de vastes espaces sablonneux, manquant d'eau absolument, tandis que d'autres parties sont merveilleusement arrosées et essentiellement propres à l'élève des bestiaux.

FLEUVES DU GOLFE DE CALIFORNIE. — Le fleuve le plus considérable qui vienne se jeter dans la mer Vermeille est désigné sous un nom qui indique assez quelle est la teinte de ses eaux ; divers auteurs ont même prétendu que les terres rougeâtres qu'il tient en dissolution étaient pour quelque chose dans la dénomination que l'on avait imposée jadis à la mer de Cortès (1) ; on lui donne le nom de *Rio Colorado* d'Occident pour le distinguer d'un autre fleuve, qui porte le même nom dans des régions peu éloignées : né dans les montagnes Rocheuses, vers le 41° de latitude, il n'a pas moins de trois cents lieues de cours. M. Augustus Mitchell, dans sa carte si détaillée, prolonge même cette étendue. Le Colorado peut avoir deux lieues de largeur à son embouchure. Si ce fleuve arrose des terres fertiles, il traverse parcourt : dès l'origine, il établit aussi, comme cela n'est devenu que trop certain, combien ses eaux ont peu de profondeur. Le Colorado se jette à la mer par les 32° de latitude nord environ, et son entrée est difficile (1).

La *rivière Verte* et la *Grande rivière* sont ses tributaires les plus considérables dans la partie supérieure : l'une et l'autre elles prennent leur source dans les États-Unis : la première aux pieds du Fremont, la seconde à la base ouest de Longo Peak ; sa branche la plus éloignée et la plus large, le Gila, est une rivière considérable. Elle s'unit au Colorado huit lieues au-dessus de son embouchure. Selon M. Mitchell, auquel nous empruntons plusieurs de ces détails géographiques, le Sacramento et le San-Joaquin ont environ, l'un quatre cents, l'autre trois cents milles de cours, et avant de se jeter dans la baie de San-Francisco ils arrosent la belle vallée qui se déploie entre la Sierra-Nevada et la chaîne de montagnes qui borde la côte. Le *Tulé* ou le lac des Joncs, voisin des sources du San-Joaquin, et le lac de la Montagne, découvert durant ces dernières années par le colonel Fremont, doivent être aussi mentionnés. La rivière que l'on désigne sous le nom de Buenaventura va se jeter dans la mer à

[redacted]

animés. « La quantité d'animaux de toutes espèces qui habitent ces parages est réellement étonnante, dit-il. Ayant été faire une station sur une roche séparée de la côte par un bassin de trois encablures environ, nous voyions en même temps autour de nous dans la mer une petite baleine ou souffleur, des troupeaux de loups marins, un troupeau de marsouins et une quantité de poissons d'espèces très-variées. Sur les roches, de manière à les couvrir entièrement, des coquillages de toutes espèces, et entre autres des moules énormes (15 centim. de longueur); à terre un troupeau de cerfs; en l'air quatre à cinq vols d'oiseaux d'espèces différentes. La fuite et les cris d'un grand nombre de ces animaux à notre approche prouvaient cependant qu'ils connaissaient déjà assez l'homme pour savoir que c'est là un ennemi redoutable de leur espèce (1). » Nous ne ferons pas suivre ce tableau animé d'une aride nomenclature; mais nous renverrons à la suite de cette notice et aux travaux spéciaux qui ont été publiés dans les voyages de Beechey, de Mofras et de du Petit-Thouars.

Lacs. — Ce sera encore le récent et consciencieux travail de M. Augustus Mitchell auquel nous emprunterons des détails bien peu connus jusqu'à ce jour, et qui sont le résultat de récentes explorations. De tous les lacs de la haute Californie, le grand lac salé qui se trouve situé vers l'extrémité nord-est est le plus considérable; il n'a pas moins probablement de deux cent quatre-vingt milles de circuit, et on ignore encore s'il existe un point où il perd ses eaux; ce qu'il y a de certain c'est qu'elles sont plus salées que celles de l'Océan. L'*Utah*, qui emprunte son nom à une nation indienne, est bien moins considérable; mais ses eaux sont douces, et il se jette dans le précédent par le sud. Nous ne le voyons mentionné ni dans le savant traité de Balbi ni dans des géographes plus récents. Selon M. Mitchell, ces deux lacs sont sans aucun doute le Timpanogos et le Buenaventura des anciennes cartes espagnoles; mais ils ont été tracés correctement pour la première fois par le capitaine Fremont (aujourd'hui colonel) sur la carte qui accompagne son dernier *Voyage*. Des lacs vaseux et une montagne qui affecte la forme régulière d'une pyramide ont été découverts récemment par ce voyageur, et se trouvent au centre de la chaîne que forme la sierra Nevada. De la surface du lac s'élève un rocher remarquable « presque aussi régulier dans sa forme que « les célèbres pyramides de l'Égypte; il « s'élève à une hauteur de six cents pieds, « et il est visible à plusieurs milles de « distance; c'est de lui que le lac a reçu « le nom qu'il porte aujourd'hui. »

Orographie. — Les principales montagnes de la haute Californie sont, d'après l'auteur que nous venons de citer, la sierra d'Anahuac, la sierra de los Mimbres et la Sierra Madre; elles occupent la frontière de l'est, forment une chaîne continue et font partie du vaste système des montagnes Rocheuses : ce sont elles qui séparent les eaux du Colorado de celles du Rio grande del Norte. La rivière de l'Ours et les monts de Wahsatch ont été récemment explorés par M. Fremont : ils sont tous les deux à une hauteur considérable, et forment les limites est du grand bassin intérieur. La sierra Nevada et la chaîne de la côte courent presque parallèlement au rivage : la première, à une distance de l'océan Pacifique qui varie de cent à deux cents milles; la seconde, en ne s'éloignant guère des côtes que de quarante à soixante milles. Les vallées qui s'ouvrent entre ces montagnes, continue M. Augustus Mitchell, forment les parties les plus belles de la Californie... La sierra Nevada, ou la chaîne Neigeuse, est considérée par le colonel Fremont comme étant d'une élévation plus considérable que les montagnes Rocheuses; la neige les couvre en tout temps. « Le passage par lequel cet intrépide officier traversa la sierra s'élevait de neuf mille trois cent trente-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. » Selon le même voyageur, d'autres pics du même système s'élevaient de plusieurs milliers de pieds plus haut. Ces détails géographiques datent déjà de deux ou trois ans; il est probable que, quant à ce point, les dernières observations de M. Fremont amèneront sur les cartes des changements dont

(1) Dortet de Tessan, *Voyage de la Vénus*, t. X.

la science géographique fera son profit. Dans tous les cas ces intrépides explorations nous feront connaître d'une manière plus précise cette race indienne, qui n'existe plus à l'état sauvage dans la basse Californie, mais qui anime encore les vastes campagnes que le génie agricole du citoyen des États-Unis va désormais fertiliser. A l'époque de la découverte cette race malheureuse peuplait toutes les rives du golfe, et par sa barbarie, par ses usages empreints d'un caractère vraiment dépravé, formait déja un contraste sensible avec les nations à demi civilisées du pays de Sonora. Nous allons faire voir par quelle suite de travaux, par quelle série d'expéditions, ces races furent jadis soumises ou repoussées dans l'intérieur.

PREMIÈRES EXPLORATIONS MARITIMES TENDANT A DECOUVRIR LA CALIFORNIE; EXPÉDITION DE CORTEZ.

Charles-Quint, dont la vive intelligence avait si bien deviné ce que pourrait produire de changement dans le monde la section de l'Isthme de Panama (1); Charles-Quint fut cause en réalité des grandes explorations qui amenèrent la découverte de la Californie. Préoccupé de la recherche d'un détroit sur les côtes de la Nouvelle-Espagne par lequel on pût [redacted]

conquérant du Mexique prétendit d'abord diriger une expédition. Dans les rapports qui lui étaient soumis il était aussi vaguement question d'une île habitée par des Amazones, région plus favorisée que toutes celles qu'on avait découvertes, où l'or et les perles promettaient de tels dédommagements en échange des fatigues qu'allaient endurer les conquistadores, qu'on n'eut pas besoin d'ébruiter longtemps ce nouveau projet pour réunir une troupe d'hommes intrépides. Le voyage de Diego Hurtado de Mendoça n'eut pas en réalité d'autre but, et ce parent de Cortez, guidé par de telles chimères, partit d'Acapulco pour explorer la côte occidentale de la Nouvelle-Espagne vers l'année 1532. Nous n'insisterons pas sur cette expédition infructueuse, qui fit connaître le port de Culiacan. Hurtado de Mendoça périt en continuant son voyage. Le vainqueur persévérant du Mexique n'était pas de ceux qu'un échec décourage. En 1533 il fit sortir une nouvelle expédition du port de Tehuantepec, et les deux hommes qu'il choisit pour la diriger lui offraient des garanties que ne présentait peut-être pas celui qu'on attendait vainement depuis plusieurs mois : l'un, Diego Becerra de Mendoça, s'entoura des lumières de deux marins habiles; l'autre, Hernando [redacted]

[redacted]

cerra succomba assassiné par les siens. Ceux qui s'étaient souillés de ce crime abordèrent, dit-on, la côte de la Californie; ils furent eux-mêmes massacrés par les Indiens. Hâtons-nous de le dire, une réelle incertitude règne sur l'histoire de la première découverte: et s'il faut s'en rapporter à des documents que cite l'illustre Humboldt, les Espagnols, instruits par le témoignage des naturels de l'intérieur, auraient connu la Californie dès l'année 1526. Mais, après tout, ces rapports incertains, et plus tard les résultats malheureux qui déjouaient tant d'espérances, ne pouvaient ni contenter ni arrêter Cortez. Il prit la résolution généreuse de s'assurer des faits par lui-même. De nouveaux ordres ayant été expédiés, trois navires furent construits à Tehuantepec, et se dirigèrent vers le port de Chiametta. Pour Cortez, il se rendit à la Nouvelle-Galice avec la suite nombreuse qui l'accompagnait. Ce fut là qu'il s'embarqua; et loin de négliger une ressource à laquelle il avait dû jadis, en partie du moins, son prodigieux succès, il fit transporter à bord un certain nombre de chevaux. Laissant alors une portion de l'expédition sous les ordres d'Andres de Tapia, il se dirigea vers le nord et entra bientôt dans le golfe de Californie. — La première terre qu'il aperçut reçut de lui le nom de *San-Felippe;* puis il découvrit à trois lieues de là deux îles auxquelles il imposa les dénominations de Santiago et de las Perlas. Malgré les richesses que promettait ce dernier nom, ce ne fut point là qu'il effectua son débarquement : il alla surgir dans une baie qui s'ouvre par les 23° 30' nord, et il y fit descendre les colons dont il était accompagné. Cet événement eut lieu au mois de mai 1536. Apres avoir fondé cette colonie, un peu abandonnee aux chances du hasard, Fernand Cortez expédia les bâtiments dont il pouvait disposer, afin de chercher le reste de son monde, ainsi que les chevaux destinés à faciliter les travaux d'un premier établissement. Le lieu choisi par le conquerant du Mexique pour y former un établissement à la fois religieux et agricole avait reçu de lui le nom de *Santa-Cruz*. On l'échangea depuis contre celui de *la Paz*. Cortez ne fit pas un long séjour dans la petite colonie qu'il venait de fonder. Un seul bâtiment parmi ceux qu'il avait expédiés était revenu : il s'embarqua immédiatement et accomplit l'exploration de la côte, sur une étendue de cinquante lieues. On le voit donc, c'était à bon droit que les géographes donnaient jadis au golfe de Californie le nom de mer de Cortez.

Nul doute que l'intrépide conquérant n'eût projeté la fondation d'un établissement en harmonie avec ses vastes desseins : la fortune en disposa autrement. Après l'exploration qui venait de lui faire connaître sommairement cette contrée, il se rendit à Culiacan, dans l'intention de réunir des approvisionnements indispensables. Le manque de vivres, la nécessité de pourvoir à une existence déjà précaire, avaient diminué singulièrement le nombre des habitants de Santa-Cruz : Cortez, au retour, dut entrevoir les difficultés de tout genre qu'il y avait à vaincre. Il ne commandait plus à la Nouvelle-Espagne; l'ingratitude d'un gouvernement rival avait singulièrement modifié la mission qu'il venait de s'imposer; un ordre transmis par sa femme, et qui émanait de l'audience aussi bien que du vice-roi, le rappelait à Mexico. Il se mit immédiatement en route, et dès l'année 1537 le port d'Acapulco l'avait reçu. Son mandataire, D. Francisco da Ulloa, rencontra trop d'obstacles au début de la colonisation pour que l'établissement de Santa-Cruz pût prospérer (1).

Cependant des bruits merveilleux commencèrent bientôt à circuler dans le Mexique sur la richesse du territoire qui avoisine la Californie. Ils étaient dus en partie à un aventurier intrépide que nous rencontrons au seizième siècle dans toutes les régions américaines où il s'agit d'accomplir d'audacieuses entreprises. En 1537 Alvaro Nunez, plus connu sous le nom de Cabeça de Vaca, arriva à Culiacan; il venait de terminer un voyage plus extraordinaire qu'aucun de ceux qui eussent été faits encore par les Espagnols à travers le nouveau continent. Suivi de trois Castillans et d'un noir, restes de l'expédition de Panfilo Narvaez, il avait erré durant plusieurs années à travers la Louisiane et la partie septentrionale du Mexique; et après

(1) Ce fut Francisco de Ulloa qui imposa au golfe le nom de *mer de Cortez*.

avoir visité le pays si peu connu de Sonora, il était parvenu aux établissements espagnols ; mille bruits étranges furent répandus par ses compagnons, et l'on accusa plus tard Cabeça de Vaca lui-même d'avoir prodigieusement exagéré les richesses que pouvaient fournir ces côtes désertes par la pêche des perles.

En 1539, ces traditions s'élèvent jusqu'aux proportions du merveilleux, grâce aux récits d'un moine dont la relation nous est parvenue. Fray Marcos de Niza s'était fait suivre par le noir qui avait jadis accompagné Cabeça de Vaca dans ses prodigieuses pérégrinations ; Fray Marcos, dis-je, se proposait un double but : il prétendait emplir les coffres du trésor des Indes de plus de richesses que Cortez lui-même n'en eût pu rêver, et peupler le ciel de plus d'Indiens que l'on n'en eût jamais converti. Il partit accompagné d'une suite nombreuse : sans aucun doute, il atteignit des régions ignorées, voisines de la Californie ; mais de retour à Culiacan, dont Coronado était le gouverneur, il n'y eut pas de rêves insensés, pas de récits merveilleux qu'il ne mît en circulation pour déterminer le pouvoir à une expédition nouvelle. Ce fut en effet à partir de cette époque que le mythe fameux relatif au pays de *Cibola*

Expédition combinée d'Alarcon et de Francisco Vasquez de Coronado ; Cibola ; les sept villes ; exploration plus complète du golfe de Californie. — Ce Tombouctou américain, comme l'appelle un écrivain illustre, avait été cependant cherché avant que le moine voyageur n'eût répandu avec tant de profusion ses récits exagérés. Dès le temps ou Nuño de Guzman gouvernait le Mexique, une relation qui avait eu un écho fréquent, et qui provenait d'un Indien d'Oxitipar, avait déterminé des tentatives partielles et avait même entraîné Nuño de Guzman jusque dans la Nouvelle-Galice. L'Indien était mort ; mais ses narrations fantastiques étaient religieusement conservées à Mexico, et l'on peut facilement se figurer quelle influence elles exerçaient sur les imaginations qu'enflammaient déjà des récits du moine. « Pendant son enfance, avait-il coutume de répéter, son père parcourait l'intérieur du pays pour y vendre de belles plumes d'oiseaux, qui servent à faire des panaches, et qu'il rapportait en échange d'une grande quantité d'or et d'argent, métaux, suivant lui, très-communs dans ce pays ; il ajoutait qu'il avait accompagné son père une ou deux fois, et qu'il avait vu des villes si grandes qu'on pouvait les comparer

Or nous insistons sur ce double rapport, car il explique bien des faits. Au temps où don Antonio de Mendoça gouvernait la Nouvelle-Espagne, à l'époque même où de si grands dégoûts abreuvaient Cortez, les traditions de l'Indien se combinaient avec celles du moine, et lorsqu'une expédition nouvelle eut été enfin résolue, ce fut au successeur de Nuño de Guzman dans le gouvernement de Culiacan que l'on s'adressa pour la diriger. Francisco Vasquez de Coronado, auquel nous allons voir remplir le rôle principal dans cette audacieuse entreprise, était un brillant gentilhomme, réunissant les qualités exigées alors d'un conquistador ; il avait en outre épousé une jeune dame d'une beauté singulière, fille d'un personnage auquel sa position donnait un certain crédit : son beau père, Alonso d'Estrada, était, disait-on, fils naturel de Ferdinand le Catholique; et par cette espèce d'alliance avec la famille royale Vasquez de Coronado avait acquis de bonne heure une de ces positions qui devaient le conduire aux emplois éminents : il avait eu aussi les premières confidences de Fray Marcos de Niza (1); il fut choisi par le vice-roi pour aller conquérir les sept villes, tandis que Fray Marcos reçut officieusement le titre de guide. Chacun individuellement fit ses préparatifs et se livra à ces splendides espérances, qui s'appuyaient, il faut en convenir, sur un passé plein de grands souvenirs.

Fort heureusement pour l'accroissement ultérieur de la géographie, le Mexique était gouverné alors par un homme que ses démêlés avec Cortez ne sauraient empêcher d'être considéré comme un habile administrateur. D. Antonio de Mendoça décida qu'une expédition navale combinerait ses efforts avec celle qui entreprenait cette difficile exploration, et le commandement en fut donné au capitaine Alarcon, qui avait déjà fait ses preuves de bravoure et d'habileté.

L'expédition par terre ne se composait que de trois cents hommes, mais de trois cents hommes jeunes, aguerris, et de telle condition, dit Castañeda de Nagera, que le vice-roi eût voulu « pouvoir donner à chacun d'eux une armée à commander. » La ville de Compostelle, capitale de la Nouvelle-Galice, qui avait été fondée à cent dix lieues de Mexico, fut assignée comme lieu de rendez-vous général, et ce fut là que Francisco Vasquez de Coronado en prit le commandement en présence du vice-roi.

Malgré tout ce qu'elle eut d'incidents inattendus, de rencontres étranges, d'épisodes intéressants, nous ne prétendons pas suivre dans sa marche aventureuse cette petite armée, qui se dirigea d'abord sur Culiacan : il suffira de dire que Vasquez de Coronado, arrivé à Chichilticale, sur les confins du désert, se sentit saisi d'une indicible tristesse, et que là, en présence d'une maison en ruine et sans toit, qui composait à peu près le seul établissement du pays, il commença à douter des rêves dorés des Indiens, si fréquemment répétés par lui dans la capitale du Mexique. Il poursuivit néanmoins sa route; mais le découragement qu'il ressentit ne peut se dépeindre lorsqu'il fut parvenu au pied du rocher aride sur la cime duquel s'élevait Cibola ;... on aura, en effet, une idée de cette [illegible] tendue cité indienne lorsqu'on [illegible] que bien peu d'années après le [illegible] de Coronado un témoin oculaire [illegible] vait écrire : « Ce village est si peu [illegible] sidérable, qu'il y a des fermes [illegible] Nouvelle-Espagne qui ont [illegible]

bola, par Pedro de Castañeda de Nagera. Paris, 1838, I vol. in-8°.

(1) Durant sa première expédition à la recherche de Cibora ou de Cibola; F. Marcos de Niza était accompagné par trois autres franciscains et par un noir que les chroniques désignent sous le nom d'Estevan, et quelquefois d'Estevanillo, comme s'ils faisaient allusion par ce diminutif à la joyeuse insouciance de son caractère; le noir, gêné dans ses entreprises, que ne réglaient pas toujours les strictes règles de la morale; le noir, dis-je, laissa là ses dévots compagnons, et se porta en avant; il pénétra jusqu'à la ville de Cibola, mais là finit son audacieuse pérégrination. Grand ravisseur de femmes indiennes, grand collecteur surtout de turquoises magnifiques, il se vanta aux chefs de ses relations avec les hommes blancs et du crédit dont il jouissait parmi eux. Mais la couleur de sa peau lui devint fatale, et les Indiens, tout naïfs qu'ils étaient, ne voulurent jamais croire qu'il fût du pays de ces hommes blancs dont les exploits terribles avaient retenti jusque dans leurs contrées lointaines; ils l'emprisonnèrent, le sacrifièrent impitoyablement, s'emparèrent des femmes esclaves qu'il emmenait avec lui, et ne laissèrent échapper que de jeunes Indiens qui allèrent joindre les religieux, et les affrayèrent tellement par leurs récits, qu'ils déterminèrent leur retour.

apparence ; il peut contenir deux cents guerriers ; les maisons ont trois ou quatre étages ; elles sont petites, peu spacieuses, et n'ont pas de cours. Une seule cour sert à tout un quartier. »

Comptant bien plus sur la force de la position que sur les ouvrages qui défendaient leur ville, les Indiens s'étaient reunis en grand nombre dans Cibola ; mais ils furent chargés aux cris de San-Jago par les Espagnols, et se virent bientôt culbutés ; le général, atteint d'une pierre, pensa périr dans cette attaque. Toutefois Cibola resta au pouvoir des Castillans. Vasquez de Coronado demeura dans cette triste résidence ; mais l'expédition dirigée par Tristan d'Arellano poursuivit ses recherches vers les régions de l'intérieur, et ce fut alors que fut fondée la ville de Sonora ; Melchior Diaz en fut nommé le gouverneur avec quatre-vingts hommes d'élite, puis l'armée se replia sur Cibola. Melchior Diaz était un chef entreprenant, énergique, comme les premiers temps de la conquête en virent surgir un si grand nombre. A la tête de vingt-cinq hommes il poussa en avant, et cela sans guide ; car Fray Marcos de Niza était déjà retourné sur ses pas, emportant les malédictions de l'armee. En effet, ces édifices couverts d'or et chargés de pier-

[redacted]

deux lieues de large à son embouchure, « il apprit, dit Nagera, que l'on avait vu les vaisseaux à trois journées de là... Quand il fut arrivé à l'endroit qu'on lui avait indiqué, et qui était sur le bord du fleuve, à quinze lieues de son embouchure, il trouva un arbre sur lequel était écrit : *Alarcon est venu jusqu'ici ; il y a des lettres au pied de cet arbre.* Ils creusèrent la terre et trouvèrent les lettres, qui leur apprirent qu'Alarcon, après avoir attendu dans cet endroit pendant un certain temps, était retourné à la Nouvelle-Espagne ; qu'il n'avait pu aller plus avant parce que cette mer était un golfe, qu'elle tournait autour de l'île du Marquis, qu'on avait appelée l'île de Californie ; et que la Californie n'était pas une île, mais une pointe de terre qui formait ce golfe (1). »

Ainsi fut résolu par un navigateur du seizième siècle ce problème géographique ; mais le secret devait être si bien gardé sur cette découverte que près de deux siècles après la plus grande incertitude régnait sur la véritable configuration de la Californie, et que Wood Rogers, comme on l'a fait remarquer, doutait en 1716 si cette vaste région était une île ou si elle faisait partie du continent. Il est juste de dire cependant que l'exploration d'Alarcon (2) n'eût

[redacted]

rée de Fray Marcos de Niza, même en présence des objets, avec les faits réels tels que sait les raconter simplement un soldat, chroniqueur sincère. On verrait que tout ne devait pas être rejeté dans ce que les Indiens rapportaient des royaumes de Cibora, de Marata, d'Ahacus, de Totonteac et même de Quivira. Ces maisons ayant de cinq à six étages, et qui étaient quelquefois fortifiées, ces vêtements que l'on compare à ceux des Bohémiens d'Espagne, ces ceintures garnies de turquoises, dont il est fait si fréquemment mention, ces perles que les conquérants remarquent avec surprise au front des Indiennes, et ces ornements d'or qu'elles suspendent à leurs oreilles et à leur nez, tout cela indiquait un certain degré d'industrie, une civilisation rapprochée jusques à certain point de celle qu'on observait dans les villes lointaines du Mexique.

Quels que fussent les résultats d'une conquête aventureuse, les richesses que nous venons d'énumérer étaient loin de compenser les dépenses faites par le vice-roi : tout était désappointement cruel pour les Espagnols, tout se réunissait d'ailleurs pour augmenter le découragement de leur chef, impatient de jouir enfin d'une vie paisible et de revoir sa jeune épouse. Une circonstance fortuite, parfaitement d'accord avec l'esprit du temps, vint hâter enfin le dénoûment de ce drame, où tant de bravoure personnelle avait été mis en jeu. Vasquez de Coronado avait poussé jusqu'à ces régions, où l'imagination de ses hardis soldats fondait un second empire, plus merveilleux peut-être que celui des sept villes, lorsqu'au retour de *Quivira*, ce capitaine général fût jeté en bas de son cheval, à la suite d'une joute militaire. Blessé à la tête et transporté dans sa tente, le découragement s'empara de son esprit. Un thème astrologique, qui lui prédisait la puissance et la mort dans un pays inconnu, revint à son souvenir, et détermina sa résolution. On était en 1543; il y avait par conséquent trois ans qu'il errait dans le désert; tout à coup il se dirigea sur Culiacan, mais déconsidéré, mais ne sachant conserver aucun pouvoir sur sa petite armée indisciplinée, et n'ayant pas pu garder plus d'une centaine d'hommes sous son commandement (1). Il se rendit à Mexico, et D. Antonio de Mendoça voulut bien lui donner une décharge des obligations que la cédule royale lui imposait : si cela eut lieu toutefois, ce fut par une sorte de condescendance. Quelque temps après ce chef inhabile fut privé de son titre de gouverneur de la Nouvelle-Galice. Ainsi finit l'expédition si curieuse et si peu connue de Francisco Vasquez de Coronado, et l'intrépide soldat qui nous en a transmis les détails a pu dire sans être taxé de malveillance : « S'il avait moins pensé à la fortune qu'il laissait à la Nouvelle-Espagne qu'à la responsabilité qui pesait sur lui et à l'honneur qu'il avait de conduire tant de gentilshommes sous sa banniere, l'expédition eût autrement tourné.... Ce chef ne sut conserver ni son commandement ni son gouvernement (2). »

Nous ne dirons rien ici de l'expédition maritime de Juan Rodriguez Cabrillo, qui eut lieu en 1542; nous n'insisterons pas sur celles de Bartholome Ferrelo et du vice-roi Velasco, qui produisirent leurs résultats en 1543 et en 1564; nous passerons aussi rapidement sur celle des flibustiers anglais, commandés par John Oxenham, en 1575; mais nous insisterons davantage sur le voyage de l'aventureux sir Francis Drake. L'audacieux amiral parvint dans le port de los Reyes en 1579; et, malgré les découvertes incontestables des Espagnols, ce fut à partir de cette époque, que les Anglais imposèrent au pays le nom de

(1) De l'aveu même de Coronado, il avait emmené cent cinquante cavaliers et deux cents fantassins, archers ou arquebusiers. [illegible]
tre imprimée comme appendice à la
relation de Castañeda de Nager[illegible]

(2) Il n'est pas sans intérêt [illegible]
savoir quel avait été le [illegible]
explorateur malheureux. [illegible]
une lettre en date du 10 dé[illegible]
trouvait trois ans avant l'ex[illegible]
son mariage, dans un [illegible]
pauvreté. Par cette lettr[illegible]
de Mendoça, comte de Te[illegible]
roi du Mexique, deman[illegible]
grâces fort légitimes au [illegible]
étaient séquestrés, et il [illegible]
pour vanter ses talents [illegible]
avait été employé [illegible]
même vice-roi contr[illegible]
noirs et d'indiens [illegible]
avaient fait écho[illegible]
d'une certaine [illegible]

Nouvelle Albion; les raisons alléguées par le narrateur de l'expédition pour motiver cette espèce d'usurpation sont assez curieuses : « Il l'appela ainsi, dit-il, pour deux causes, la première parce qu'il est le premier qui en a fait la découverte; et la seconde parce qu'elle a beaucoup de ressemblance à nostre Angleterre, estant fort belle le long de la coste de la mer. A cest effect, et pour mémoire de ce passage, il a faict graver sur une lame de cuivre le nom, le pourtraict et les armes de notre dicte royne, et l'a fait attacher et clouer contre un pilier de pierre, pour ce spécialement basty et érigé dans nostre fort : il y a aussi fait mettre son nom et le jour auquel nous y sommes arrivés, et dont le roy et ses subjets nous ont fait paroistre qu'ils faisoient grand estime (1). » Voilà bien, on le voit, une prise de possession en formes; cependant la vice-royauté de Mexico se sentait si peu disposée à admettre de telles prétentions, qu'en l'année 1581 elle renouvelait par terre l'aventureuse expédition de Coronado, afin de prendre possession plus complète de la Californie, et que cette entreprise était confiée à un homme d'une tout autre énergie que son prédécesseur. D. Juan d'Oñate, noble chevalier biscayen, partit

n'est que l'emploi de leur talent : les maux qu'il souffrit pendant huit mois que dura cette expédition furent extrêmes.... Enfin il retourna à son camp, et il fonda une ville avec le seul secours des Espagnols (1). » Nous n'ajouterons qu'un fait à ce passage, c'est qu'une indigne persécution fut l'unique récompense de tant d'efforts.

On le voit incontestablement par le récit de ces diverses tentatives, l'importance de cette position n'échappait pas à l'administration coloniale de l'Espagne. L'un des marins les plus expérimentés qu'elle eût alors était un Grec; elle l'employa à de nouvelles recherches dans ces parages. Apostolos Valeriano, bien plus connu sous le nom de Juan de Fuca, partit en 1592 d'Acapulco, commandant une caravelle et une pinasse. Il avait pour mission de découvrir un passage entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. On a acquis la certitude que si tout n'est pas apocryphe dans la relation qu'il publia à Venise en 1596, les étranges exagérations dont il se rendit coupable devaient nécessairement jeter du doute sur quelques vérités géographiques; et depuis une célèbre expédition entreprise sur de vagues données prouva tout le tort qui peut résulter d'une odieuse supercherie (2).

[redacted]

[redacted]

faisait partie, put rendre d'impor- services ; il guida comme pilote onde expédition du navigateur cé- auquel on dut à cette époque la naissance la plus profitable qu'on ite le long des côtes de cet immense Nous touchons en effet à une pé- vraiment décisive pour l'histoire contrées, dont la géographie, on t, resta si longtemps enveloppée stères. Ici nous laisserons parler es historiens les plus célèbres du ptième siècle, persuadé que rien rait remplacer la naïveté si pré- es renseignements publiés par emada.

ÉDITION DE VISCAÏNO. — « En 1596, sous le gouvernement du de Monterey, vint un ordre de pour que l'on allât à la découverte rres et des ports des Californies, nt lesquels nombre de renseigne- circulaient, annonçant qu'il y n ces mers grande quantité de (ce voyage, le marquis del Valle fait auparavant). La commission mise au capitaine Sébastien Vis- homme de bon jugement, bon et chef pratique en choses sem- : il réunit son monde pour l'ex- n et sous l'autorité du vice-roi. anda aux pères Fray Pedro de dors commissaire de la Nouvelle- , et Fray Estevan de Alçua, pro- de cette province du saint Évan- en raison de la dévotion qu'il à l'ordre, et parce que les frères rançois étaient les premiers apô- ce pays, on lui donnât quatre ux destinés à l'accompagner et à r les îles et terres de la Californie; ui concéda, et furent nommés le y Francisco de Balda, en qua- commissaire, Fray Diego Per- frère Nicolas de Saravia, prê- enfin Christoval Lopez, frère lai. »

voit, l'idée des missions remonte ux dernières années du seizième Viscaïno partit d'Acapulco avec navires; et après avoir pénétré le golfe de la Californie, se au nord-ouest jusqu'à ce qu'il teint le port de San-Sébastien. ut abandonné par quelques-uns ns; mais après avoir traversé le l prit possession des terres au nom de la couronne d'Espagne, et ne rencontra aucune opposition de la part des Indiens. Viscaïno arriva ensuite au port de la Vera-Cruz, où Cortez avait fait jadis ses premiers essais de colonisation; il le nomma *Bahia de la Paz*, en raison de l'accueil bienveillant que lui firent les Indiens. Mais ayant quitté ce mouillage, qui ne lui offrait pas des ressources suffisantes pour y maintenir sa colonie naissante, il alla reconnaître la côte septentrionale du golfe. Là il rencontra une peuplade belliqueuse, se composant d'environ cinq cent guerriers; l'attaque de ces sauvages ne pouvait être prévue : elle coûta dix-neuf hommes à l'expédition. Cruellement frappé d'une telle perte, peu satisfait d'ailleurs de l'aspect du pays, Viscaïno fit voile pour la Nouvelle-Espagne, et l'année 1596 le retrouve à Mexico.

Ce premier voyage de l'habile marin n'est que le prélude de la grande expédition qui doit lui assigner dans l'histoire de ces contrées une renommée durable. Philippe III songeait à inaugurer son règne par quelque entreprise remarquable, lorsqu'une relation oubliée fut trouvée, dit-on, par lui, au milieu des papiers de son père. Elle contenait sur la Californie un de ces documents erronés qui avaient déjà enflammé tant d'imaginations; c'était toujours le fameux passage de la mer du nord conduisant dans la mer du sud; puis une grande ville peuplée d'habitants civilisés, que l'on avait eu le temps d'observer à peine, mais qui devait infailliblement fournir d'immenses richesses à la couronne. Le roi des Espagnes et des Indes résolut de satisfaire tout à la fois un sentiment de curiosité géographique fort louable et d'établir sur des bases solides les idées politiques préconçues touchant le commerce des îles orientales avec une partie de ses vastes États tremer. C'était en 1600 : l'expé une fois combinée, Sébastien Vi fut choisi pour en avoir la dir on embarqua des religieux ; marins habiles, des troupes on fit plus, deux cosmogra mentés, le capitaine G et le capitaine Geronim adjoints au com géographiqueme

mit à la voile le 5 mai 1602 du port d'Acapulco. Nous craindrions de lasser l'esprit du lecteur par les détails de cette longue et pénible exploration maritime ; il suffira de dire que neuf mois furent employés à parvenir au cap San-Sébastian, qui se projette derrière le cap Mendocino, et que le port de los Pinos, mieux exploré, reçut pour la première fois le nom de Monte-Rey, en l'honneur du vice-roi qui gouvernait alors le Mexique. Ainsi que l'a fait très bien observer M. Duflot de Mofras, « un des lieutenants de Viscaïno, Martin d'Aguilar, s'avança jusqu'au 43ᵉ degré et reconnut le cap Blanco, auquel le capitaine Cook ne se fit pas scrupule de substituer plus tard le nom de cap Gregory, de même que Vancouver donna le nom anglais de Oxford au cap Diligencias, découvert bien longtemps avant lui par Viscaïno. » Il n'est peut-être pas hors de propos non plus de faire observer que l'illustre Humboldt fut frappé, au bout de deux siècles, de la précision des travaux géographiques exécutés par les cosmographes attachés à cette expédition. Il dit positivement, et après l'examen sérieux des cartes conservées alors à Mexico, que Viscaïno releva les côtes de la Californie « avec plus de soin et plus d'intelligence que [redacted]

Continuation des explorations au dix-septième siècle ; premières missions ; propositions faites à Louis XIV et rejetées par Colbert. — Il n'est pas juste de dire, comme l'a fait un écrivain dont nous aimons à reproduire le témoignage, que durant un espace de cent soixante ans après la mort de Viscaïno les Espagnols s'abstinrent de former des établissements le long des côtes de la Californie ou simplement d'explorer ces régions. Pour ne mentionner que les principales expéditions, nous citerons rapidement celle de Juan de Iturbi, qui eut lieu en 1615, et qui eut pour résultat ces armements destinés à la pêche des perles dont le nombre se multiplia au delà de toute prévision. Au retour d'Iturbi le *quint* du roi prélevé sur la pêche des perles s'était élevé à 900 pesos (1). Ce merveilleux résultat tenta plusieurs Mexicains ; on se porta sur divers points de la Californie ; mais de déplorables cruautés commises envers les Indiens souillent cette période. Francisco de Ortega, durant trois expéditions entreprises de 1632 à 1634, multiplia au contraire ses explorations pacifiquement, en s'enrichissant par la pêche des perles. Six ans plus tard Barthelemy de Fuentes s'en [redacted]

trois cents lieues à travers un pays hérissé de montagnes. Salva-Tierra et Piccolo reçoivent le rapport détaillé de cette grande exploration.

Le P. Kino s'était associé un hardi capitaine que réclame la France; il se nommait Jean-Mathieu Mangé; il pénétra avec lui au milieu de tribus sauvages appartenant à la race des Apaches, si célèbres par leur férocité; mais ce fut inutilement pour les missions. Un grand problème le préoccupait; avant tout il voulait savoir « si la Californie tenait à la Nouvelle-Espagne, comme on l'avait d'abord présumé, ou si le golfe, s'étendant plus au nord, s'ouvrait dans la mer du sud au-dessus du cap Mendocino et formait une grande île, ainsi que l'avaient prétendu quelques marins, même du temps du capitaine Francis Drake(1). »

Malgré ses généreux efforts ce n'était pas au cosmographe d'Ingolstadt qu'il était réservé de lever ce grand doute géographique. En 1699 le P. Piccolo, ayant reçu de nouveaux renseignements des Indiens, marcha au sud de Loreto, et, après des travaux sans nombre, parvint au sommet d'une haute montagne d'où l'on pouvait contempler les deux mers; la configuration des rives de la Californie se déployait dans sa majesté.

Tous ces travaux s'exécutaient cependant avec un nombre si restreint de troupes, les établissements partiels fondés le long des côtes ou à quelques lieues dans l'intérieur étaient si faibles, que l'esprit demeure étonné des résultats obtenus au bout de si peu d'années. Nous ne craignons pas de l'affirmer, on aurait une idée exagérée de la population espagnole de la Californie dans la première année du dix-huitième siècle si on l'élevait au-dessus d'une soixantaine d'individus, parmi lesquels on comptait plusieurs métis et plusieurs Indiens du Mexique. Cependant, dès le mois d'août 1701, les aborigènes se trouvaient soumis sur un espace de cent lieues; deux villages avaient été fondés.

Nous indiquons ici d'une manière précise le début; nous ne saurions suivre pas à pas l'œuvre immense des missionnaires. La Californie cependant était encore si peu connue, les ressources qu'elle pouvait offrir étaient appréciées d'une manière si vague, que l'infatigable P. Kino n'abandonnait pas ses projets d'exploration, afin de stimuler le zèle du cabinet de Madrid et l'intérêt du vice-roi de Mexico. Tout était à constater au point de vue topographique, puisque l'on avait perdu la trace des beaux travaux de Viscaïno et que l'on ignorait encore, malgré les découvertes du P. Piccolo, si cette contrée tenait définitivement au continent. Durant deux expéditions qui eurent lieu de 1700 à 1701, le courageux missionnaire obtint la solution de ce grand problème géographique. Toujours accompagné de son fidèle compagnon, il s'avança, par des chemins presque impraticables, jusqu'au fond du golfe, et il put voir au sommet d'une montagne, et à l'aide d'un télescope, le Colorado décrivant ses méandres et se jetant dans la mer. Il repartit plus tard, et, secondé par le P. Salva-Tierra, il se dirigea vers le nord. Le 19 mars 1701, ayant gravi une haute montagne, il découvrit à l'œil nu la mer, la rive opposée du golfe et les montagnes de la Californie; la certitude était pour ainsi dire acquise : les hardis explorateurs voulaient qu'elle fût plus grande. « Ils franchirent encore une montagne par 32° 35', d'où ils aperçurent la Cordillera de la Californie, et enfin les Serranias de Mescal et d'Azul. Ils reconnurent à n'en pas douter la jonction de la Californie à la Pimeria Alta, et le golfe qui aboutit à l'embouchure du Colorado. » Les voyageurs firent plus encore; ils remontèrent ce fleuve important l'espace de vingt lieues, après avoir visité le Gila; ils cherchèrent enfin une solution à toutes les questions qui pouvaient leur être posées, et leur intrépidité sut triompher de tous les obstacles. Rappelons ici, à la gloire de la France, que le digne compagnon du missionnaire ne le quitta pas durant cette mémorable expédition. Il serait précieux pour l'histoire des découvertes de retrouver les lettres du capitaine Mangé, qui furent publiées alors en France, mais que Venegas ne put se procurer; elles compléteraient cette immense série de travaux sur l'Amérique dont les Français peuvent réclamer avec juste raison une part si glorieuse.

(1) Warden et Michel de Venegas.

centaine d'hommes et quelques pierriers : cela suffisait pour mettre en fuite les sauvages de la côte, quelque belliqueux qu'ils fussent; cela était insuffisant pour les soumettre. Les missionnaires comprirent dès l'origine la seule marche qu'il y eût à suivre : ils apprirent les deux langues qui étaient parlées par les tribus les plus importantes de la côte; ils reconnurent géographiquement une partie de ces contrées; et lorsque après trois ans d'essais à peu près infructueux, puisqu'on n'avait pu élever qu'un misérable village sur la côte (1), il fallut renoncer à des espérances exagérées; lorsqu'en un mot on eut dépensé à peu près inutilement 250,000 pesos, il resta pour unique capital à quelques hommes la puissance de leur parole et l'énergie d'une volonté persévérante; la civilisation cependant allait bientôt se montrer sur les côtes de la Californie!

Lorsqu'on a lu patiemment les chroniques souvent diffuses qui se rattachent à l'histoire des deux premiers siècles qui succèdent à la découverte de l'Amérique, on est surpris de l'oubli complet où sont restés certains noms et de la grandeur de certains efforts demeurés inaperçus. Accomplis sur un autre point du monde, mêlés à l'action

Le premier qui se présente c'est le courageux compagnon d'Antillon, c'est ce P. Francisco Kino, que l'on nous représente comme un habile cosmographe, et qui était bien certainement un infatigable explorateur; né en Allemagne, quoique plus tard on ait donné une terminaison espagnole à son nom, il était entré dans l'ordre des jésuites, et avait quitté une chaire de mathématiques à Ingoldstadt en Bavière pour se rendre dans les missions; en agissant ainsi, il obéissait, dit-on, à un vœu qu'il avait fait jadis à l'apôtre des Indes, saint François Xavier. On a déjà vu qu'il faisait partie de la mission en 1683, et que durant cette première expédition il avait jeté des semences pour l'avenir; bientôt il s'associa au P. Juan Maria Salva-Tierra; nous le voyons d'abord directeur des missions de Sonora, province contiguë à la Californie : là il fonde des villages, il engage les Indiens à se livrer à l'agriculture, il se fait adorer des tribus sauvages, parce qu'il sait les persuader. Nouveau Las-Casas, il combat auprès de Charles II pour l'indépendance des Indiens. En 1694, la mission de la Caborca est fondée par lui. Plus tard, lorsqu'il s'associe au P. visiteur dont nous avons rappelé le nom, d'immenses voyages sont entrepris inutilement vers

[redacted]

trois cents lieues à travers un pays hérissé de montagnes. Salva-Tierra et Piccolo reçoivent le rapport détaillé de cette grande exploration.

Le P. Kino s'était associé un hardi capitaine que réclame la France; il se nommait Jean-Mathieu Mangé; il pénétra avec lui au milieu de tribus sauvages appartenant à la race des Apaches, si célèbres par leur férocité; mais ce fut inutilement pour les missions. Un grand problème le préoccupait; avant tout il voulait savoir « si la Californie tenait à la Nouvelle-Espagne, comme on l'avait d'abord présumé, ou si le golfe, s'étendant plus au nord, s'ouvrait dans la mer du sud au-dessus du cap Mendocino et formait une grande île, ainsi que l'avaient prétendu quelques marins, même du temps du capitaine Francis Drake(1). »

Malgré ses généreux efforts ce n'était pas au cosmographe d'Ingolstadt qu'il était réservé de lever ce grand doute géographique. En 1699 le P. Piccolo, ayant reçu de nouveaux renseignements des Indiens, marcha au sud de Loreto, et, après des travaux sans nombre, parvint au sommet d'une haute montagne d'où l'on pouvait contempler les deux mers; la configuration des rives de la Californie se déployait dans sa majesté.

Tous ces travaux s'exécutaient cependant avec un nombre si restreint de troupes, les établissements partiels fondés le long des côtes ou à quelques lieues dans l'intérieur étaient si faibles, que l'esprit demeure étonné des résultats obtenus au bout de si peu d'années. Nous ne craignons pas de l'affirmer, on aurait une idée exagérée de la population espagnole de la Californie dans la première année du dix-huitième siècle si on l'élevait au-dessus d'une soixantaine d'individus, parmi lesquels on comptait plusieurs métis et plusieurs Indiens du Mexique. Cependant, dès le mois d'août 1701, les aborigènes se trouvaient soumis sur un espace de cent lieues; deux villages avaient été fondés.

Nous indiquons ici d'une manière précise le début; nous ne saurions suivre pas à pas l'œuvre immense des missionnaires. La Californie cependant était encore si peu connue, les ressources qu'elle pouvait offrir étaient appréciées d'une manière si vague, que l'infatigable P. Kino n'abandonnait pas ses projets d'exploration, afin de stimuler le zèle du cabinet de Madrid et l'intérêt du vice-roi de Mexico. Tout était à constater au point de vue topographique, puisque l'on avait perdu la trace des beaux travaux de Viscaïno et que l'on ignorait encore, malgré les découvertes du P. Picolo, si cette contrée tenait définitivement au continent. Durant deux expéditions qui eurent lieu de 1700 à 1701, le courageux missionnaire obtint la solution de ce grand problème géographique. Toujours accompagné de son fidèle compagnon, il s'avança, par des chemins presque impraticables, jusqu'au fond du golfe, et il put voir au sommet d'une montagne, et à l'aide d'un télescope, le Colorado décrivant ses méandres et se jetant dans la mer. Il repartit plus tard, et, secondé par le P. Salva-Tierra, il se dirigea vers le nord. Le 19 mars 1701, ayant gravi une haute montagne, il découvrit à l'œil nu la mer, la rive opposée du golfe et les montagnes de la Californie; la certitude était pour ainsi dire acquise : les hardis explorateurs voulaient qu'elle fût plus grande. « Ils franchirent encore une montagne par 32° 35', d'où ils aperçurent la Cordillera de la Californie, et enfin les Serranias de Mescal et d'Azul. Ils reconnurent à n'en pas douter la jonction de la Californie a la Pimeria Alta, et le golfe qui aboutit à l'embouchure du Colorado. » Les voyageurs firent plus encore; ils remontèrent ce fleuve important l'espace de vingt lieues, après avoir visité le Gila; ils cherchèrent enfin une solution à toutes les questions qui pouvaient leur être posées, et leur intrépidité sut triompher de tous les obstacles. Rappelons ici, à la gloire de la France, que le digne compagnon du missionnaire ne le quitta pas durant cette mémorable expédition. Il serait précieux pour l'histoire des découvertes de retrouver les lettres du capitaine Mangé, qui furent publiées alors en France, mais que Venegas ne put se procurer; elles compléteraient cette immense série de travaux sur l'Amérique dont les Français peuvent réclamer avec juste raison une part si glorieuse.

(1) Warden et Michel de Venegas.

La configuration du pays est définitivement reconnue; les travaux évangéliques se multiplient en dépit de bien des obstables, les missions se fondent, et l'on voit se former successivement dans la basse Californie les vingt et un établissements où tant d'Indiens peuvent trouver pendant plus d'un siècle tous les éléments de la civilisation. La basse Californie a son temps de prospérité, puis son temps de décadence; aujourd'hui, il faut bien en faire l'aveu, les missions ne présentent plus qu'une population de trois mille sept cent soixante-six habitants (1), et il n'est pas bien sûr que ce chiffre n'aille point en décroissant.

(1) Nous donnons ici le relevé de la population qui a été fourni par M. Duflot de Mofras en 1844. La diminution des Indiens soumis doit être plus sensible encore maintenant qu'elle ne l'était alors. Ce voyageur offre du reste le tableau général des missions, et nous le reproduisons ici en faisant observer qu'on trouvera l'époque précise des diverses érections dans Venegas et dans l'*Art de vérifier les dates*.

TABLEAU DES MISSIONS DE LA BASSE CALIFORNIE,
EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE M. DUFLOT DE MOFRAS.

MISSIONS DU NORD-OUEST en allant du nord au sud.	Habitants.	MISSIONS DU NORD-EST en allant du nord au sud.	Habitants.
San-Miguel	430	*Report*	2,228
Santa-Catalina	48	San-Francisco de Borja	71
Santo-Tomas	233	Santa-Gertrudis	53
San-Vicente	261	San-Ignacio	19
Santo-Domingo	159	Santa-Magdalena	35
Nsa Sa del Rosario	75	Nsa Sa de Guadelupe	240
San-Fernando de Vellicata	45	Santa-Rosalia de Molejé	74
La Purissima, détruite	»	San-Jozé de Comandú	81
San-Luiz, détruit	»	Nsa Sa de Loreto, ancienne capitale	200
Todos-los-Santos	260	San-Francisco Javier	35
Real de San-Antonio, capitale actuelle	717	San-Jozé del Cabo	320
		Le port de la Paz	300
A reporter	2,228	Total	3,766

[redacted]

crétion. Ils faisaient avec la farine de blé et le maïs des galettes et des bouillies nommés *atole* et *pinole*. Ils recevaient aussi des pois, des fèves ou haricots, en tout un almud ou douzième de fanega par semaine, c'est-à-dire environ un hectolitre par mois; ils portaient pour vêtement une chemise de toile, un pantalon et une couverture de laine; toutefois les Alcades et les meilleurs travailleurs avaient des habits de drap comme les Espagnols. Les femmes recevaient tous les ans deux chemises, une robe et une couverture.

« Lorsque les cuirs, les suifs, les céréales, le vin, l'huile se vendaient bien aux navires étrangers, les moines faisaient aux Indiens des distributions de mouchoirs, de vêtements, de tabac, de chapelets, de verroteries, et employaient le surplus des bénéfices à l'embellissement des églises, à l'achat des instruments de musique, des tableaux, d'ornements sacerdotaux, etc. Toutefois ils avaient soin de garder une partie des récoltes dans les greniers, par crainte des années de disette. — Ce qu'il y a de remarquable dans l'établissement de ces missions, c'est qu'elles ne coûtaient aucun sacrifice au gouvernement. »

On ne peut se le dissimuler cependant, la conquête des territoires habités par les Indiens, la police des missions, la défense des côtes, exigeaient bien un certain déploiement de forces militaires; mais les troupes employées ainsi trouvaient leur subsistance sur les terres qui environnaient les présidios, et la métropole ne pouvait pas se plaindre des charges qui en résultaient pour elle. Tous ces faits, qui ne sont pas sans importance, ressortent de la lecture attentive des documents originaux; nous en donnerons l'indication sommaire. Toutefois, avant d'entrer dans quelques détails à ce sujet, il nous semble indispensable de faire connaître les tribus indiennes sur lesquelles les missionnaires durent agir primitivement. Ces peuplades sauvages se sont déjà éteintes dans la Vieille Californie, ou bien elles se sont mêlées à la civilisation; il n'en est pas de même des nations du territoire plus tardivement soumis. Là, comme dans plusieurs régions de l'Amérique du Sud, le désert a reçu des hordes nomades qui perpétuent au sein de ces solitudes presque inexplorées les usages de leurs ancêtres : elles se montrent encore assez redoutables pour que les conventions diplomatiques passées entre les deux républiques en aient fait l'objet d'une stipulation à part, et aient prévu le cas d'une agression toujours redoutable pour les anciens établissements. Il ne faut point se le dissimuler, cette précaution de la diplomatie américaine atteste suffisamment le sort réservé aux nations guerrières; et ce qui se passe parmi les Indiens des États de l'Union fait assez prévoir la destinée réservée aux peuplades errantes maintenant sur les bords du Gila. Sans doute chacune de ces tribus, qui va se transformer ou s'éteindre, mériterait à elle seule un examen particulier, selon les temps et selon les localités; mais dans un coup d'œil rapide on nous approuvera probablement d'avoir groupé les documents du seizième siècle avec les faits que nous transmettent les relations modernes, sans négliger de spécifier toutefois ce qui est du domaine de l'histoire ancienne. On ne saurait se le dissimuler, malgré leur état de barbarie extrême, ces peuplades seront toujours pour l'ethnographe l'objet d'un examen plein d'attrait. La position géographique qu'elles occupent, les anciens monuments que l'on rencontre dans leurs déserts, d'antiques traditions perpétuées par l'histoire du Mexique, tout contribue à éveiller l'intérêt dès qu'il s'agit de constater leur origine. Mais soit que l'on voie en elles les debris d'un peuple visité jadis par les Japonais, ou ayant émigré tout entier de l'Asie, soit que, avec Fleurieu, on retrouve parmi ces tribus la source des armées qui envahirent le pays d'Aztlan, bien qu'elles fussent destinées plus tard à recevoir elles-mêmes l'émigration mexicaine, que l'on constate au seizième siècle, il ne nous est point permis d'exposer sous leur jour réel ces problèmes intéressants. Nous nous contenterons donc de raconter les faits principaux, en hâtant de tous nos vœux l'époque où une nouvelle exploration des ruines qui existent dans la haute Californie fournira des documents moins incertains à l'archéologue et à l'historien. Nous ne connaissons pas de question

plus digne d'occuper les écrivains éminents qui honorent la littérature naissante des deux Amériques.

Races aborigènes. — Les premiers détails quelque peu circonstanciés qui nous aient été donnés sur les Indiens de la Californie nous viennent de la relation naïve écrite, vers 1540, par Hernando Alarcon. Si ce hardi navigateur se crut dans la nécessité indispensable de faire accroire aux misérables Indiens dont la foule l'environnait, que le soleil l'avait envoyé vers eux, rien ne dénote chez lui le moindre désir d'agrandir sa découverte aux yeux de Charles-Quint, et sa peinture, trop nue peut-être, nous prouve que les Californiens étaient dans un état de barbarie telle, qu'ils ont bien pu diminuer de nombre, mais qu'il ne leur a guère été possible de rétrograder dans la voie de la civilisation. Nous dirons plus, en indiquant dès lors d'abominables coutumes qui furent constatées plus tard, avec une juste horreur, le marin Alarcon prouve que ces sauvages pouvaient justifier dès le seizième siècle ce qu'en pense un des observateurs les plus consciencieux parmi ceux qui les ont dépeints de nos jours. Cet écrivain (1) n'hésite pas à affirmer qu'il faut mettre les habitants actuels de la [redacted]

cette loi de décroissance est la seule que l'on puisse constater, la barbarie était la même; ce qu'il est permis de supposer seulement, c'est que des peuples plus avancés en civilisation passèrent jadis dans ces contrées sans se mêler aux autochthones.

Nul doute ne peut être admis aujourd'hui : ce ne sont pas ces peuples, d'une rudesse si abjecte, qui ont pu bâtir des villes considérables et creuser la terre pour en tirer des métaux; ce ne sont pas eux qui ont laissé des traces si imposantes dans des lieux déserts qu'ils parcourent avec indifférence, et cependant il y a peut-être aussi quelque témérité à voir dans ces ruines l'une des premières stations des armées qui allaient envahir le Mexique. Balbi l'a déjà fait remarquer d'après M. de Humboldt, les bords du Rio Yaquesila, ceux du Rio Gila offrent des traces d'édifices considérables : ces derniers portent le nom fort vague et fort répandu toutefois de *Casa Grande*. « Ce sont les restes d'une ancienne ville aztèque; ils occupent un terrain de près d'une lieue carrée. La grande maison est exactement orientée et est construite en torchis; les murs ont douze décimètres d'épaisseur. Ce genre de construction est encore en [redacted]

[redacted]

qu'elle signale ont été trop rapidement observés, il reste sans doute trop de découvertes à constater (tout en acceptant quelques suppositions ingénieuses), pour que l'on puisse établir ainsi les migrations du plus grand peuple de l'Amérique.

Il y a longtemps que de Guignes plaçait dans ces regions le lieu où avait dû s'opérer le passage des Chinois allant à la recherche de contrées nouvelles, qu'ils devaient fertiliser par leur industrie (1). Plus tard on a fait honneur de cette émigration conquérante au génie belliqueux des Japonais, et l'on a amené de ces contrées un grand pontife civilisateur, Bochica, destiné à répandre les bienfaits d'une antique civilisation sur le plateau de Cundinamarca, où on le regardait jadis comme l'emblème du soleil. Mais depuis le docte Hornius jusqu'au célèbre éditeur des *Antiquités du Mexique* (2) les systèmes ont été presque aussi nombreux que les peuples navigateurs de l'ancien monde, et nous ne croyons pas que le temps soit encore arrivé d'en adopter un exclusivement. Toutefois, si un jour l'Europe savante tente de nouveaux efforts pour constater des faits jusqu'à présent restés douteux; si, mettant à part le système incertain des étymologies hasardées, les archéologues vont étudier les monuments de l'Amérique sur les lieux; s'ils vont faire des pèlerinages féconds pour l'histoire des origines à Palenqué, à Uxmal, si bien décrits naguère par l'infatigable Waldeck, il n'y a nul doute que les rives du Gila et d'autres régions encore moins connues de la Californie ne doivent être l'objet d'une exploration attentive et dégagée d'idées préconçues. Alors peut-être le grand problème s'éclairera-t-il d'un jour tout nouveau et pourra-t-on agrandir sans danger le cercle des conjectures (1).

Cependant il faut se hâter, ces antiques monuments peuvent disparaître devant la civilisation importée d'Europe, comme ont déjà disparu tant de tribus indiennes, que rencontrèrent les anciens conquistadores. Les traditions des aborigènes se modifient; elles s'éteindront insensiblement devant les efforts si louables des missionnaires, qui substituent les idées chrétiennes aux légendes primitives nées d'un état de barbarie. Qui nous dira aujourd'hui ce que sont devenus les souvenirs traditionnels de tant de peuplades anéanties que rencontra durant ses travaux évangéliques l'infatigable Ugarte? qui a pris soin de relier entre elles les idées confuses de ces tribus, laissant périr insensiblement les notions historiques de leurs pères, en même temps qu'elles abandonnaient leurs usages? Les Bernardino de Sahagun, les Heckewelder, les Moerenhout, tous ces voyageurs, qui savent recueillir les récits des nations expirantes sont rares dans tous les temps; bientôt même ceux qui les égaleraient en zèle et en charité ardente ne trouveront personne à interroger parmi ces peuples errants, qui n'ont plus ni la volonté ni le désir d'instituer quelques-uns d'entre eux, pour conserver des traditions, sujet de honte ou de douleur. Dispersés ou vaincus, ils n'ont rien à faire de ces souvenirs.

(1) On sait qu'un écrivain récent n'a pas craint d'établir dans un livre prétendu sérieux la suite non interrompue des souverains mongols, qui fondèrent jadis leur empire dans l'Amérique. La parole spontanée et naïve du jeune Botocudo, qui regardait les Chinois établis à Rio de Janeiro comme ses oncles, en dit plus à ce sujet, peut-être, que les dissertations des savants (*Voy.* Aug. de Saint-Hilaire, *Voyage au Brésil*); mais il est difficile de baser un système historique sur de pareilles indications.

(2) Lord Kingsborough, *Antiquities of Mexico*, 7 vol. in-fol. Un artiste dévoué à la science, M. Aglio, est le véritable auteur des grands travaux d'iconographie, qui peuvent rendre utile ce vaste ouvrage.

(1) Peut-être sera-t-on bien aise de voir ici avec quelle circonspection le voyageur le plus éminent de notre époque a cru devoir traiter de pareilles questions. « Une idole découverte à Natchez, dit M. de Humboldt, a été comparée avec raison par M. Malte-Brun aux images des *esprits célestes* que Pallas a rencontrées chez les peuples mongols. Si les tribus qui habitaient des villes sur les bords du Mississipi sont sorties de ce même pays d'Aztlan qu'ont habité les Toltèques, les Chichimèques et les Aztèques, il faut admettre, du moins d'après l'inspection de leurs idoles et leurs essais de sculpture, qu'ils étaient beaucoup moins avancés dans les arts que les tribus mexicaines, qui, sans dévier vers l'est, ont suivi la grande route des peuples du nouveau monde dirigée du nord au sud, des rives du Gila vers le lac de Nicaragua. » D'une autre part, un voyageur récent et qui fait autorité, M. Siebold, admet l'immigration des peuples du Japon dans l'Amérique vers le point que nous indiquons. *Voy. le Nippon*, ou *Matériaux pour servir à la description du Japon et des contrées voisines* (en allemand), grand in-4°.

Peut-être ceux de la Californie conservaient-ils, comme les puissants Leni Lenape du Canada, comme les Araucans du Chili (1), des traditions antiques attestant les migrations des peuples ou les guerres des grandes nations. Qui pourrait nous dire aujourd'hui quelle a été la réelle origine de ces *Bagiopas*, de ces *Coanopas*, de ces *Cutguates*, de ces *Quiquimas*, qui formaient en Californie des tribus assez nombreuses pour que l'une d'elles fournît à elle seule dix mille individus? Que sont devenus ces *Tubutamas*, ces *Cochimies*, ces *Pericuès* improprement appelés *Guaycuros* (2) par les Espagnols et dont les noms mêmes aussi bien que ceux des *Uchities*, des *Coras*, des *Cutguanes*, ne nous sont pas parvenus probablement sans altération? Ces nations se sont confondues dans les missions, et il serait peut-être impossible de constater leur individualité : nous nous contenterons donc de signaler les tribus qui restent encore dans les deux Californies et de faire ressortir les faits saillants que l'on remarque dans leur organisation.

Ceux des lecteurs qui ont lu la savante dissertation dont Fleurieu a enrichi le *Voyage* du capitaine Marchand, se rappellent sans doute la théorie fort simple qu'il établit à l'égard des peuplades qui

Un voyageur plein de sagacité, qui a naguère observé ces Indiens sur les lieux et qui n'ignore aucun des systèmes que l'on a émis sur leur migration, M. Duflot de Mofras, établit mieux que tout autre les caractères physiologiques qui les distinguent et que doivent prendre en considération les savants; mais il n'admet que deux divisions. « On trouve parmi les Indiens de la côte nord-ouest deux races distinctes, dit-il, celle du nord, qui habite depuis le détroit de Behring jusqu'aux rives du Rio Colombia, et celle du sud, qui occupe la région méridionale de l'Orégon et la Californie jusqu'au Rio-Colorado et au haut Sonora. La première affecte plus spécialement le type asiatique; les Indiens qui la composent sont de taille

seconde date, les Asiatiques du Nord, dont l'ancienne chronique du Nord atteste la transmigration; enfin et en troisième date les Mexicains réfugiés. » Plus loin le *Voyage* du capitaine Marchand renferme quelques détails archéologiques fournis par Fleurieu qui se rattachent trop bien à la question traitée ici pour que nous ne les indiquions pas; il s'agit d'un monument indien trouvé dans le canal de Cox, et qui est réellement le produit des *Arts de l'Amérique occidentale au nord*. Des peintures effacées désignées sous le nom de caniak rappelèrent aux navigateurs français, « ces peintures, ces grands tableaux du Mexique, dont les historiens espagnols nous ont transmis les descriptions et les dessins : et les peuplades qui

[redacted]

[redacted]

moyenne, ils ont la face large, le front déprimé, les pommettes saillantes, les yeux très-écartés et fendus en amande, le nez aquilin, la bouche grande et le menton terminé en pointe. La seconde se rapproche davantage du type européen. La taille de ces Indiens est plus élevée, ils ont le front plus droit et l'angle facial plus ouvert ; chez un petit nombre seulement les lèvres et le nez sont légèrement épatés. La race méridionale est plus noire encore que celle du nord ; mais sa nuance, quoique très-foncée, n'a rien du brillant qui distingue les nations africaines, et l'on ne saurait mieux la comparer qu'aux teintes mates produites par la sepia. »

Roquefeuille (1), Choris, Langsdorff, tous les voyageurs qui ont observé ces peuples constatent l'exactitude d'une peinture qui ne renferme cependant que les traits generaux. M. de Mofras spécifie également les différences physiologiques que produit chez ces Indiens le genre de vie et la nature des occupations. Mais ce qu'il établit d'une maniere incontestable, c'est la destruction rapide des Californiens. Mines sourdement par une maladie fatale, qui semble avoir son origine dans le nouveau monde, ils semblent plus accessibles que d'autres hommes aux ravages de certaines épidémies ; pour n'en citer que quelques exemples, nous rappellerons que douze mille individus ont péri, en 1834, dans la vallée de los Tulares, à la suite d'une affection qui présentait de l'analogie avec le choléra, tandis que deux ans plus tard les fièvres enlevèrent huit mille habitants des plaines arrosées par le Rio del Sacramento. Il est juste de dire que les précautions hygiéniques prises dans les missions preservent souvent les Indiens qui y résident de cette effrayante mortalité.

Un trait caractéristique de quelques-unes de ces nations, un fait étrange que l'ethnographie enregistre toujours avec surprise dans ses annales, c'est l'usage où sont plusieurs tribus de se percer la lèvre inférieure et d'y introduire, ou un disque de bois léger, ou un os arrondi. Cet ornement bizarre, que l'on trouve chez plusieurs insulaires de la mer du Sud, est surtout fort répandu dans l'Amérique méridionale ou dans les contrées qui avoisinent cette région. Les tribus les plus étrangères les unes aux autres par certains caractères physiques ou bien par les dissemblances qu'amène un commencement de civilisation se trouvent avoir un point de contact dans le nouveau continent, grâce à cet ornement qui donne à la physionomie ou un caractere terrible ou un aspect hideux. Au Mexique il etait frequemment en or ; les Cayabavas de l'Amérique du Sud le portaient également fabriqué avec le métal pur que leur fournissaient leurs sables aurifères ; le jade vert artistement taillé avait été spécialement adopté par les Tupis du Bresil, qui enchassaient même ce disque poli dans leurs joues transpercées. Un coquillage blanc, bien connu des nations brésiliennes, avait été choisi par les femmes Tupinambas pour servir d'ornement à leur levre inférieure et à leurs oreilles (1). Aujourd'hui encore les *Gamellas*, qui errent dans les campagnes du Maranham, aiment à remplacer le métal, la pierre ou les plumes éclatantes en usage

(1) Ce voyageur, essentiellement judicieux, qui nous a tracé un tableau peu flatteur des Indiens de la Californie, indiquait déja, il y a vingt-cinq ans, cette tendance déplorable a une entiere destruction : « Les individus de cette race, dit-il, s'élèvent rarement au dela de la taille médiocre ; leur corps n'a ni grâce ni vigueur, et leur physionomie porte l'empreinte de l'apathie et de la stupidité. Leur personne et tout ce qui les entoure est de la saleté la plus horrible. Dans aucune mission les naissances ne compensent les mortalités ; leur population ne s'entretient que par les renforts qu'elle reçoit des Indiens indépendants : mais la plupart de ces recrues sont des vieillards qui, n'ayant plus la force de pourvoir a leur subsistance, viennent chercher auprès des missionnaires un asile contre la faim. *Voy.* Camille Roquefeuille, *Journal d'un voyage autour du monde pendant les années* 1816, 1817, 1818 *et* 1819 ; Paris, 1823, 2 vol. in-8°. Nous rappellerons aussi qu'au point de vue ethnographique on trouvera des renseignements fort naifs et réellement précieux, sur les aborigènes de la Californie dans le *Voyage* de l'infortuné Choris. Il a dessiné d'après nature plusieurs individus, et a donné la représentation exacte de leurs armes et de leurs ustensiles ; plusieurs exemplaires de ce livre ayant été coloriés sous les yeux de l'artiste, les variétés de teinte que présente la peau des indiens ont pu être fidèlement reproduites. Voy. *Voyage autour du monde accompagné de descriptions par Cuvier et A. de Chamisso, et d'observations sur les crânes humains* ; Paris, F. Didot, 1821, 1 vol. in-fol.

(1) *Voy.* Jean de Léry, le *Montaigne des vieux voyageurs*, comme l'appelle spirituellement l'un de nos plus savants botanistes.

chez d'autres peuples, par de petites coloquintes évidées intérieurement, et dont, chose répugnante à dire ! ils se servent quelquefois pour conserver quelques débris de leurs aliments (1). Les Californiens font usage d'un disque de bois arrondi, et sous ce rapport ils se trouvent avoir une analogie absolue avec ces tribus nomades de Botocudos jadis connus sous le nom d'Aymorès, et que nous avons rencontrés plus d'une fois au sein des grandes forêts de la côte orientale du Brésil, dans le voisinage du Belmonte et du rio Doce, d'où ils disparaîtront insensiblement. Sans attacher une trop grande valeur à ce fait ethnographique, bien connu d'ailleurs, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer que le caractère mongol apparaît beaucoup plus chez cette race qu'il n'est sensible chez les tribus du voisinage. Si la Californie a servi de passage à des hordes asiatiques (aux Tchouktchis, par exemple) (2), il devient curieux d'examiner attentivement comment un usage parfaitement identique se trouve adopté à une distance si considérable par deux peuplades restées à peu de chose près au même degré de barbarie (3).

Lorsqu'on examine les derniers dénombrements qui nous aient été fournis sur la population indienne des deux

pendant, pour réduire ce calcul à sa juste valeur, il est nécessaire de ne pas oublier que presque toute la partie centrale de ce pays, qui n'a pas moins de quatre cents à cinq cents milles du nord au sud, sur une largeur à peu près égale de l'est à l'ouest, est restée inexplorée, et que des tribus peu considérables, il est vrai, mais assez multipliées, habitent ces régions inconnues. Quelques-unes, telles que les Pah-Utah, qui ont été visitées récemment, doivent accroître le chiffre reproduit dans cette notice ; c'est dire assez qu'il nous semble impossible d'établir à ce sujet rien de positif sur la population indienne.

Si l'on s'en rapportait au P. Lasuen, dix-sept langues auraient été parlées de son temps sur les côtes de la Californie, en embrassant une étendue de territoire qui ne comprendrait pas plus de cent quatre-vingts lieues, depuis San-Diego jusqu'à San-Francisco ; mais d'un autre côté, et si l'on veut adopter l'opinion d'un autre missionnaire, il n'existerait que trois idiomes essentiellement différents sur toute l'étendue de la côte.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'un grand mystère se lie à l'ethnographie de ces contrées, et que quant à la linguistique jamais peut-être la science moderne ne pourra trouver la solution

[redacted]

[redacted]

ɜ tribu explique l'origine d'une tribu ne, et rien en ethnographie ne ɪit être négligé. Aujourd'hui ce sont euplades errantes sur les bords des ntérieurs qu'il s'agit de soumettre à observation attentive, et malheu- ment tout nous prouve qu'elles à un degré de barbarie plus grand e peut-être que les tribus de la côte. s Pah-Utah, que le colonel Fremont ɪit il y a peu de temps à l'extrémité u grand bassin. restent dans un état ue absolu de nudité : ils vont ar- le grands arcs, et leurs flèches sont es de pierres d'une dureté extraor- re ; ces armes, dans leurs mains, sont ue aussi redoutables que les armes . Durant leurs déprédations sur les ssements de la côte et même sur yageurs, ils s'efforcent d'enlever ut les chevaux et les mules, et dès ont pu regagner leurs demeures les montagnes, ces animaux sont ıs immédiatement pour servir à ıourriture.

x bords du grand lac Salé et sur les du Colorado, on rencontre les ns Utah, qui sont moins sauvages leurs coutumes et qui ont même ues rapports avec les traitants de rieur et avec les habitants du Nou- Mexique. Un observateur recent dit lusieurs d'entre eux sont fort bien és et munis d'armes redoutables ; n que les blancs eux-mêmes ne pas à l'abri de leurs courses. La ane qui part annuellement de la ırnie pour se rendre à Santa-Fé s d'ennemis plus formidables (1). ıdiens trouvent du reste une nour- abondante dans le gibier que pro- nt certaines régions de la haute Ca- ie ; le colonel Fremont dit même rencontré sur les bords du S. Joa- des bandes considérables de che- sauvages et d'antilopes, qui pour- lurant longtemps encore alimenter ribus si peu connues, et dont le re ne peut être indiqué que par ıiffre très-approximatif. Quel que ɛependant leur degré de barba- es Indiens ne sont pas dépourvus létement d'idées religieuses, comme l'ont affirmé plusieurs écrivains ; et s'il est presque impossible d'envisager au- jourd'hui sous leur jour reel les croyan- ces mythologiques appartenant spécia- lement à chaque tribu, on peut essayer de retracer ce qui a éte dit à ce sujet par les premiers voyageurs.

IDÉES RELIGIEUSES DE QUELQUES ABORIGÈNES DE LA CALIFORNIE.

Tous les observateurs sérieux, nous l'avons dejà dit, nous representent cette région comme étant dominee à l'epoque des premières conquêtes par des peu- plades indépendantes parlant des langues particulières, ce qui semblerait indiquer une grande variété dans les croyances religieuses. Il paraît neanmoins que de- puis le nord du Sacramento, jusqu'au cap San-Lucas, il existe parmi les Cali- forniens une grande conformité de mœurs, de coutumes, d'idées, malgré la variété des idiomes, et que les chants tra- ditionnels y conservent d'âge en âge les faits principaux d'une theogonie sau- vage. Un voyageur, cité déjà plusieurs fois, dit même, « que ces chants sont ré- digés dans une langue dont les chefs et les sorciers seuls ont l'intelligence et qui n'a point le moindre rapport avec le dia- lecte en usage de nos jours. » Ce fait est d'autant plus facile à accepter qu'il se reproduit chez plusieurs peuplades de la mer du Sud et même de l'Amerique.

S'il faut en croire la tradition repro- duite par M. de Mofras, le monde aurait eu deux âges bien distincts ; dans le pre- mier deux êtres préexistants, le frere et la sœur, auraient vécu dans une obscu- rité complète ; la découverte de la lumière serait devenue le signal de leur union ; un être mystérieux nommé *Oïot*, procé- dant de ce couple divin, aurait peuple la terre d'êtres différents par leur nature de celle des Indiens, et la terre se serait agrandie du nord au sud avec cette po- pulation nouvelle ; puis Oïot aurait eté mis à mort par ceux-là mêmes qu'il avait créés. Dans la seconde période l'esprit divin, *Chinigchinig*, apparaît au-dessus du bûcher de la victime, déclare à ces êtres vivants quelle est sa puissance, crée plusieurs hommes et plusieurs femmes avec un peu de fange et leur donne des lois en leur faisant craindre son châti- ment. Alors la création d'Oïot se confond

oy. Mitchell, *Texas, Oregon and Califor-* 46. Il s'agit sans doute ici des *Youtas* cités autre écrivain.

avec la création nouvelle, grâce à une transformation merveilleuse, et la race des Indiens peuple la terre. Tels sont les traits les moins vagues de cette théogonie sauvage, qui doit varier singulièrement. Il est difficile, nous l'avouerons, de ne pas croire à l'influence d'un peuple plus avancé en civilisation dans la définition des attributs du grand Être qui nous est offerte par le même voyageur : « Ce grand Être n'a eu ni père ni mère; son origine est entièrement ignorée; ils croient qu'il est présent partout, qu'il voit tout, même au milieu des nuits obscures, qu'il est invisible à tous les yeux, qu'il est l'ami des bons et qu'il châtie les méchants. »

Une sorte de lycanthropie semble présider à l'idée terrible que le peuple se fait des sorciers, qui remplissent chez les Californiens à peu près l'office que les piayes remplissaient chez les Tupis. Ces êtres redoutés se prétendent issus du loup des prairies; et ils expliquent ainsi la nécessité de ces repas abominables, en horreur aux autres Indiens et qu'ils renouvellent sans doute pour se revêtir d'un caractère plus terrible aux yeux de la tribu ou bien seulement en commémoration de quelques mythes sanglants dont l'origine échappe à nos investigations. Nous le répétons néanmoins, la

par l'usage du cheval. Chez quelques tribus, par exemple, la cérémonie des funérailles emprunte pour les chefs un caractère terrible de l'usage où l'on est d'attacher le cadavre sur la croupe d'un animal indompté et de le contraindre par des cris effrayants (1) à se précipiter dans un abîme, il y trouve la mort : et la tribu offre ainsi une sorte d'holocauste à la mémoire du guerrier qu'elle veut honorer.

ARMES DES INDIENS. — CHASSE. — GOUT POUR LA MUSIQUE.

Les armes des Indiens de la Californie sont celles de la plupart des peuplades de l'Amérique, elles en diffèrent néanmoins sous quelques rapports : ainsi, l'arc est en usage parmi eux; mais au lieu d'avoir les dimensions admises par les tribus du sud il ne conserve qu'un mètre environ de longueur, et pour conserver plus de force se trouve recourbé dans la partie opposée à la corde. Cette corde elle-même, filée de chanvre sylvestre, est garnie de peau afin d'éviter le sifflement qu'elle produirait en envoyant le trait; la flèche n'est armée ni d'un roseau affilé comme au Brésil, ni d'un fer comme cela a lieu dans certaines localités : elle est garnie à son extrémité d'un silex aigu et tranchant. Telle est, du reste, la force des

[redacted]

).La chasse de l'ours présente aussi ces peuples plus d'un trait origi- âtons-nous de le dire néanmoins, ı Californie, comme dans les pam- l'Amérique du Sud, l'introduc- u bétail et des chevaux a modifié airement le régime intérieur des s, et a singulièrement accru les rces de leur vie nomade.

ait constaté par tous les voyageurs, goût inné de ces Américains musique, c'est la faculté extraor- qu'ils possèdent de répéter avec tesse singulière des chants assez qués. Les missionnaires ont su à profit cette propension musi- ans certaines occasions toutefois, nts prennent un caractère, presque nt pour une oreille européenne. appent alors les mains l'une con- ıtre, dit Choris; ils agitent des ux de bois fendus et poussent un rible qui ressemble beaucoup au e la toux. » Un sifflement sinistre ıagne ce chœur étrange.

S CARACTÉRISTIQUES. — LA SE MACABRE EN ACTION CHEZ CALIFORNIENS.

contrée du Nouveau Monde sente peut-être une aussi grande de danses que la Nouvelle Ca- et en général les régions de e nord-ouest, où les nations rent encore leur originalité pri- Moins sévères que les mis- res méthodistes, qui ont impé- ient interdit dans la mer du genre de divertissement à leurs mènes, les jésuites, et plus tard nciscains, firent servir ici les indiennes aux pompes du culte; écessairement aussi ils durent les r. Dans les forêts, elles demeu- ssentiellement dramatiques, et aussi elles sont d'une extrême . La plupart du temps elles ser- rappeler quelque circonstance ante de la vie sauvage; la chasse e par exemple, la rencontre de Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'el- t exécutées uniquement par les s. On trouvera des descriptions exactes de ces danses dans le curieux ouvrage de Choris (1), qui les a même naïvement figurées et qui donne la mu- sique de certains airs propres à régler leur mouvement. Mais il en est une sur laquelle les anciens voyageurs se taisent, et qui a un caractère trop essentielle- ment original pour que nous n'en re- produisions pas ici la description; elle eût fourni quelques traits excellents à ces vieux peintres du moyen âge, dont la fantasque imagination aimait à s'ins- pirer des danses macabres.

« Une fois, dit M. Duflot de Mofras, étant campé sur la rivière del Sacra- mento, nous aperçûmes de loin une soixantaine de squelettes qui dansaient une danse guerrière autour d'un grand feu. En approchant, nous reconnûmes que ces Indiens étaient des guerriers Kosumnès qui avaient peint en blanc, sur leurs corps naturellement fort noirs, et avec une exactitude effrayante, toutes les côtes et les ossements de la char- pente humaine (2). »

ÉTAT DE LA CALIFORNIE DURANT LE DIX-HUITIÈME ET LE DIX-NEU- VIÈME SIÈCLES. — EXPULSION DES JÉSUITES. — PARTAGE DES MISSIONS ENTRE LES FRANCISCAINS ET LES DOMINICAINS.

Dans ce rapide coup d'œil, nous de- vions indiquer les divers établisse- ments auxquels la population indienne avait servi de base, et les efforts perse- vérants qui leur donnèrent naissance; le tableau exact fourni par l'ouvrage de M. de Mofras répond, quant aux déno- minations du moins, aux faits indispen- sables pour suivre le récit historique. On ne saurait exiger ici un rapport cir- constancié des moyens mis en usage par les missionnaires pour opérer ce développement. Les missions formées à la suite de tant d'explorations laborieu- ses coûtèrent quelquefois plus d'efforts que celles du Paraguay, mais furent loin d'acquérir en Europe la célébrité dont celles-ci ne tardèrent pas à jouir. L'on peut dire même que sans le tra-

y. du Petit-Thouars, *Voyage autour du* Cet ouvrage renferme de curieux détails danses des Californiens.

(1) *Voyage pittoresque autour du Monde, avec des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du Grand Océan;* Paris, 1821, 1 vol. in-fol. fig.

(2) *Exploration de l'Orégon et de la Californie*, t. II, p. 376.

vail du P. Buriel (1), ces réductions lointaines eussent été à peine connues de l'Europe. Soit que leur position géographique dont on ne comprenait pas toute l'importance les laissassent inaperçues, soit que la race indienne qui fournissait à leur population fût moins susceptible de développement intellectuel que celles du Paranna et de l'Uruguay, elles n'excitèrent ni le même intérêt ni les mêmes haines : un grand phénomène dans l'ordre politique s'accomplissait silencieusement, sans qu'on le jugeât digne de ces éloges pompeux, ou de ces accusations passionnées, qui se renouvelèrent tant de fois à l'égard des autres missions. Les hommes d'État ne partagèrent pas toujours cette indifférence, et vers 1716 le cardinal Alberoni sembla deviner d'un œil plus perspicace les ressources que ce vaste pays pouvait offrir à l'Europe. L'année suivante, le comte de Liñares fit par son testament un don de 5,000 pistoles aux établissements religieux. Mais ces preuves d'intérêt ne furent ni assez durables ni d'une importance assez décisive pour changer la situation politique du pays. Les infatigables explorateurs de ces régions ignorées ne mettaient point de bornes à leur zèle; cependant, ils ne se reposaient que lorsque la mort venait les arrêter. En 1629 le père Pic- [redacted]

à avoir des connaissances moins imparfaites sur l'intérieur de la Californie, le décret qui atteignait les maîtres du Paraguay frappa les missionnaires de la Californie; ils se trouvèrent enveloppés dans la mesure générale qui changeait l'administration temporelle des missions. En 1767 les jésuites, expulsés des seize villages fondés dans la presqu'île, se virent remplacés par les moines du couvent de S. Fernando, établis depuis longtemps dans la capitale du Mexique, mais étrangers jusqu'alors à la direction des Indiens; les franciscains continuèrent cependant avec zèle l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Durant cette période la science a son martyr comme la religion a les siens. En 1769 l'abbé Chappe d'Haute roche vient observer en Californie le passage de Vénus sur le disque du soleil; mais il a apporté du Mexique les germes d'une maladie fatale, et arrivé à San-Jozé il meurt dans d'effroyables angoisses, sans que l'abattement qu'il éprouve arrête un instant ses travaux. Il meurt, mais le but de son voyage est atteint, et je ne connais guère dans les annales littéraires de récit plus noble que celui qui nous transmet ce dévouement presque ignoré. C'est la science dans toute son abnégation, qui triomphe [redacted]

[redacted]

ivelle Californie, et pour accomplir œuvre de civilisation le préfet olique des franciscains est secondé inspecteur général du Mexique, ızé de Galvez. Grâce aux efforts inés des deux pouvoirs, San-Diego e en même temps, et dès l'année ce vaste pays est protégé efficaıt par les deux établissements nou-, qui grandissent simultanément ıeux extrémités de la province et nt bientôt, comme point intermé-, la mission de San-Buenaventura. ondés avec zèle par la marine nole, mais environnés de hordes res, les missionnaires ne pour-: réussir sans l'esprit plein de préce qui préside alors en Espagne 'aste système de colonisation. Nul ssement consacré à la civilisation ıdiens ne s'élève s'il ne repose ın triple mode d'administration. *ission*, peuplée d'indigènes, est ivement soumise au principe ɪux; le *pueblo* reçoit des colons exique, ou bien de la mère patrie, : prévaloir dans son sein le régime le *presidio* est organisé exclusiıt sous le régime militaire. C'est là sident. pour la protection du pays, ɔmpagnies bardées de cuir (*com-s de la cuerra*) que leur armure tive met à l'abri des traits des ıs, et qui après avoir protégé les ɔns durant quelques années, peuɔasser, habitants paisibles des vildans les rangs des *puebladores*, alors des deniers de l'État (1). détails administratifs, si peu cone l'Europe, étaient en vigueur il y a quatre-vingts ans à peine; et pour la Californie c'est de l'histoire ancienne, puisque le système qui les avait créés a cessé de prévaloir. Le rapide développement que prirent néanmoins alors les deux provinces prouve que ce mode d'action était basé sur une connaissance approfondie des localités et sur un besoin réel du pays. On ne saurait donc sans injustice passer sous silence une organisation qui amena après tout de remarquables résultats, puisque vingt et un établissements animèrent en peu d'années ces déserts, et que des milliers d'Indiens, qui très-probablement eussent disparu du sol, comme il en a tant disparu dans l'Amérique du Nord, passèrent dans la civilisation. Ce qui contribua à hâter ce développement rapide, il ne faut pas l'oublier, ce qui créa même pour l'avenir des sources de richesse incalculables, ce fut l'esprit prévoyant, qui n'hésita pas à jeter dès l'origine trois cents têtes de bétail sur ces terrains vierges. Le phénomène qui avait eu lieu dans les pampas de Buenos-Ayrès se renouvela dans cette partie du nouveau monde, et à mesure que les ressources d'alimentation se multipliaient la population des colonies nouvelles put s'accroître sans aucun danger.

Vers cette époque, un changement eut lieu dans la vaste province dont nous esquissons l'histoire à grands traits : frappés des résultats qu'obtenaient les religieux de l'ordre de Saint-François, les dominicains de Mexico prétendirent partager leurs travaux, et ils s'adressèrent à l'autorité pour qu'on leur concédât quelques missions dans la haute Californie. Les franciscains firent observer avec raison qu'il était difficile d'immiscer de nouveaux directeurs dans des établissements fondés d'après un système homogène; mais ils offrirent aux dominicains la direction générale des anciennes missions, et ceux-ci allèrent gérer toutes celles qui avaient été formées par les jésuites dans la basse Californie.

Au temps où nous sommes parvenus ce pays ne relevait plus directement de la vice-royauté de Mexico : en 1777 le roi d'Espagne avait créé une capitainerie générale des provinces internes, et cette vaste région comprenait le Nouveau

l existe dans d'autres parties de l'Améri-ı soldats défendus ainsi par des cuirasses (*Voy.* le *Brésil*, p. 218). Les armures de la nie paraissent avoir été plus simples que écrites déjà par nous, puisque l'on ne dit 'elles fussent piquées en coton. Selon lot de Mofras, c'était une sorte de robe ɪu de daim assez semblable à une cote lles qui ne pouvait être traversée par les . Les « soldats n'endossaient cet uniqu'en campagne et au moment du comır tête était couverte d'un casque à deux ı. Un bouclier en cuir passé au bras leur servait à repousser les flèches, et ɔps de lance, dans les luttes corps à ılors que, se défendant avec le sabre ou :, ils ne pouvaient faire usage de leurs s ni de leurs mousquets. Les chevaux mes, comme ceux des anciens chevaliers, couverts d'une armure en cuir. »

Mexique, le Sonora, ainsi que les deux Californies. Le chevalier Théodore de Croix avait été chargé de diriger l'administration qui pourvoyait aux besoins temporels des quatre provinces, tout en laissant une action libre aux missionnaires; et il s'acquitta avec zèle des devoirs qui lui étaient imposés : en 1781, cependant, on crut pouvoir soustraire le pouvoir militaire au commandement immédiat des religieux; un déplorable massacre, prévu par les franciscains, eut lieu sur les rives du Colorado, et prouva tout le péril qu'il y avait à irriter les Indiens en s'appropriant violemment leurs terres.

A l'exception de quelques événements de cette nature, durant lesquels les sauvages se montrent rarement les agresseurs, l'histoire de cette contrée se traîne pendant près d'un demi-siècle sous un aspect uniforme, et c'est tout au plus si l'arrivée de quelque grande expédition maritime, telle que celle de Lapérouse (1) par exemple, vient rompre dans les missions de la côte la monotonie d'une paternelle administration, qui par la régularité de ses rouages, ses formes presque monastiques, excluait jusqu'à la probabilité qu'il pût s'offrir des incidens nouveaux. Si nous voulions

Rey; et un Californien de naissance, D. Luiz Arguello, est nommé gouverneur par *interim*. La Californie est déclarée *territoire*, ayant droit à la députation provinciale : le premier député qu'elle envoie au congrès de Mexico n'est pas admis : sa qualité d'Espagnol fait annuler sa nomination. En 1824 la nouvelle république installe un gouverneur portant aussi le titre de chef politique, pour diriger la Californie. D. Jozé Maria Echandia nomme des administrateurs aux missions, et veut enlever la direction temporelle aux missionnaires. Ce chef politique maintient cependant l'ordre, un instant compromis en 1830; mais des plaintes graves s'élèvent contre lui : il est accusé de s'être prêté au pillage, et le lieutenant-colonel D. Manuel Victoria vient le remplacer. Homme intègre, cet officier a à lutter contre les mauvaises passions, et bientôt il s'éloigne, laissant l'exercice de l'autorité supérieure aux capitaines des presidios.

En 1831 le commandement est dévolu au général de brigade D. Jozé Figueroa : il y a conflit entre l'autorité politique et l'autorité religieuse; mais ce n'est que trois ans plus tard qu'un décret de la junte provinciale enlève aux missionnaires « toute participation



[redacted]

dernières conséquences sont faciles à prévoir s'effectua vers cette époque. Les missions avaient été définitivement sécularisées par le général Figueroa, et un simulacre de partage avait eu lieu à l'égard des misérables Indiens, qui s'étaient vus à peu près dépouillés de leurs terres et de leurs bestiaux, lorsque de nouveaux colons, étrangers à la race indigène ou aux descendants des Espagnols, parurent tout à coup dans le pays. « Un grand nombre de matelots anglais et surtout de trappeurs américains arrivèrent des États-Unis en Californie à travers les montagnes Rocheuses. Ces aventuriers, chasseurs de castors, n'avaient pour toute fortune que leurs carabines (*rifles*); ils s'établirent en Californie, et se mêlèrent à toutes les révolutions dont elle devint le théâtre (1). »

Étranges révolutions, sans doute, que celles qui ont lieu dans ce vaste pays, où s'agite une population de cinq mille âmes disséminée sur deux mille lieues carrées. En attendant qu'elle partageât les destinées d'un grand peuple, la Californie crut pouvoir obéir à ses velléités d'indépendance, et en octobre 1836 un mouvement, préparé longtemps à l'avance par les étrangers, la sépara de Mexico : un Californien nommé D. Juan Bautista Alvarado, simple employé de la douane, devint chef de l'insurrection. Trente chasseurs américains, ayant à leur tête un certain Graham, une soixantaine de *rancheros* à cheval, quelques habiles tireurs, suffirent pour que Monterey tombât au pouvoir des indépendants. Non-seulement le gouverneur Gutierrez n'avait que soixante-dix hommes pour se défendre dans le *presidio* ; mais les bâtiments américains mouillés dans le port (et ils étaient au nombre de quatre) favorisaient évidemment les insurgés. Le gouverneur capitula, et Alvarado, devenu le dépositaire du pouvoir, proclama hautement l'indépendance du pays. Dans cette séparation, motivée, dit-on, suffisamment par l'indifférence offensante du Mexique pour une province lointaine, on laissa à la république les anciennes missions; c'est ce qu'attestait suffisamment le titre pompeux qu'adopta le pays en proclamant son indépendance absolue. *L'État libre et souverain de la haute Californie* (1) se vit néanmoins dès l'origine en proie aux divisions intestines : Alvarado, maître de Monterey, n'était pas reconnu par les autres pueblos; et lorsqu'il voulut prendre en main la gestion des affaires il vit surgir tout à coup un compétiteur. Il n'y a rien de plus ordinaire à coup sûr qu'un incident pareil, lorsque l'on a à raconter les troubles de l'Amérique; mais ce qui l'est moins, c'est de voir que les deux rivaux s'arrangent sans coup férir : cela arriva cependant. Le chef qui commandait les forces envoyées de Santa Barbara comprit dès le premier abord qu'il y avait communauté d'intérêt, où il n'y avait que division apparente et il fut convenu qu'un arrangement serait proposé au gouvernement de Mexico. Le personnage qui venait de paraître sur l'horizon se nommait Castillero; l'événement prouva qu'il était parfaitement à même de remplir la mission dont une commune convoitise l'avait chargé. Il se rendit dans la capitale du Mexique, « et les renseignements qu'il fournit sur les richesses encore existantes dans les missions déterminèrent, dit M. Duflot de Mofras, à voter la loi du 17 août 1837, qui enleva complétement aux religieux l'administration temporelle et la laissa à la libre disposition du gouverneur. »

Le personnage auquel on laissait une si grande latitude n'était cependant pas le chef des indépendants. Mexico avait institué un nouveau gouverneur. Ce chef politique, nommé D. Carlos Carrillo, ne fut pas accepté, et Alvarado sut se maintenir au pouvoir, en dépit de l'administration centrale, il en fut de même de son ancien antagoniste Vellejo, que l'on confirma dans le poste de commandant général militaire.

Ces etranges concessions eurent bientôt les résultats qu'elles devaient amener. Alvarado s'appropria, dit-on, des biens immenses confisqués sur les mis-

(1) Duflot de Mofras, *Descript. de l'Orégon et de la Californie.*

(1) *El estado libre y soberano de la alta California* : telle fut la dénomination inscrite en tête des actes officiels. *Voy.* les pièces justificatives insérées a la suite du Voyage de M. du Petit-Thouars. Voy. aussi Ch. Wilkes, t. V.

sions, et sans cesser d'accroître son opulence fit encore de nombreuses largesses aux Américains commandés par Graham, qui l'avaient servi de leur intrépidité. La ruine des missions fut consommée par les décrets de 1839 et de 1840; et si le 17 novembre de cette dernière année un ordre du ministre de l'intérieur enjoignit au gouverneur général de restituer l'administration des biens temporels aux franciscains, jamais ce décret ne reçut son exécution.

Un grave événement se préparait cependant : et il deviendra curieux un jour pour l'histoire de voir ce que pouvait entreprendre une poignée d'hommes essayant de faire des destinées nouvelles à ces vastes régions qui formeront un jour plus de provinces peut-être qu'on ne comptait de soldats parmi eux. Guidés par leur chef Isaac Graham, les quarante-six chasseurs américains dont Alvarado avait utilisé le courage se liguèrent contre lui; et, devançant les exigences de la diplomatie, prétendirent faire entrer dans l'union américaine un pays dont le Mexique semblait méconnaître la valeur. En réalité toutefois la cause du complot venait de ce que ces hommes, dit-on, ne se trouvaient pas suffisamment récompensés; ils furent trahis au moment de l'exécution, mais due arracha encore en 1842 les Californiens à leur vie paisible. Une centaine d'Américains ayant traversé les déserts immenses qui les séparent de l'océan Pacifique, le gouverneur général crut à la possibilité d'une nouvelle agression, et demanda des renforts à Mexico; Santa Anna, qui gouvernait alors, obtempéra à son désir, et le 25 juillet 1842 quatre cent cinquante hommes s'embarquèrent à Mazatlan pour la Californie. Il y avait malheureusement parmi eux trois cents forçats; ces individus, inutiles pour la défense du pays, sont devenus durant un temps sa terreur.

En recevant ce surcroît de force, la Californie reçut un nouveau gouverneur : le général Micheltorena commandait l'expédition dont nous venons de parler et devait prendre l'administration suprême, Alvarado ayant été nommé premier conseiller de la junte départementale. Arrivé à San-Diego le 20 août, le général ne put se rendre, comme il devait le faire d'abord, dans les lieux où l'on redoutait une invasion; il était en marche lorsqu'il apprit que le commodore Cattesby Jones s'était emparé de Monterey au nom des États-Unis. Cette agression de la part du commodore n'avait eu lieu que sur un bruit de guerre assez vague : une fois que

[redacted]

Les derniers événements, résultats d'une guerre que les Mexicains n'ont pas assez redoutée, montreront bientôt combien était fondée la crainte que laissait entrevoir, il y a quatre ans, un historien qui est allé recueillir sur les lieux mêmes les renseignements que nous venons de reproduire. Avant toutefois de faire connaître en vertu de quel traité la Californie est entrée dans ses destinées nouvelles, nous voulons faire apprécier sommairement l'ensemble de ses établissements divers et les ressources dont elle peut disposer.

ÉTAT ACTUEL DE LA HAUTE CALIFORNIE. — MONTEREY — PUEBLO DE LOS ANGELES.

A quelque division qu'ils appartiennent, qu'ils s'appellent missions, présides ou pueblos, on ne peut se dissimuler que les centres de population si rares encore en Californie n'aient complétement changé d'aspect, à partir de l'année 1836, époque où fut rendu à Mexico le décret définitif qui sécularisait les missions et qui en remettait la direction à des administrateurs. L'apathie et l'imprévoyance inhérentes au caractère des Indiens ont eu les conséquences naturelles qu'elles devaient avoir, et ceci malheureusement n'est pas une vague accusation ; un coup d'œil sur la statistique du pays suffit pour le démontrer. Nous ne parlons pas uniquement de la dispersion des catéchumènes : quelques-uns ont regagné les solitudes fertiles de l'intérieur, et il est possible qu'ils mettent en œuvre dans ces lieux écartés les principes civilisateurs qu'ils ont reçu jadis ; mais pour ne faire mention que des biens matériels (1), où l'on comptait vingt mille bêtes à cornes, plus de dix mille chevaux, et cent mille moutons, il n'existait, il y a quatre ans environ, que deux mille bœufs et quatre cents chevaux ; les moutons ne s'élevaient plus qu'à quatre mille. Il en etait de même des produits ruraux dans une foule d'endroits ; la culture des céréales se trouvait complétement abandonnée, et la culture de la vigne, qui commençait à suffire aux besoins du pays, n'entrait plus en compte que comme un produit de luxe. Nous ne fatiguerons pas l'esprit du lecteur par ces déplorables détails, qui se reproduisent dans presque toutes les localités avec une effrayante monotonie et qu'on trouvera d'ailleurs avec une parfaite exactitude dans le récent voyage de M. de Mofras. Nous nous contenterons de faire voir, avec cet écrivain, combien, à côté de ressources immenses, les finances de la Californie ont déchu. En effet, « si les recettes générales du département ne s'élèvent guère qu'à 70 ou 80,000 piastres par an, les dépenses atteignent au moins le chiffre de 120,000 piastres. Ce déficit annuel, continue M. de Mofras, explique assez pourquoi les employés de tout grade se sont livrés au pillage des missions. »

Les moyens de communication faciles autrefois, et grâce auxquels le commerce pourrait se rétablir, ont suivi dans leur décadence cette effrayante progression. Nous nous bornerons à dire, pour être bref, que l'on est quelquefois un an à Mexico sans connaître l'état réel de la haute Californie.

Le centre de population, dont le nom a le plus fréquemment retenti en Europe, le presidio de S. Carlos de Monterey, qui fut fondé en 1770, n'a pas échappé à cette influence ; ses fortifications ont été détruite, sa population militaire a été en partie dispersée. Mais il est vrai qu'un pueblo considérable, qui prend pompeusement le nom de capitale, et qui ne comptait guère que six cents habitants il y a quatre ans, s'élève dans une position magnifique à quelque distance de l'ancien siége du gouvernement. Cette ville n'a commencé à jeter ses fondations qu'en 1827, et elle semble appelée aux plus hautes destinées. Si, lorsqu'on le contemple de la mer, « l'emplacement de Monterey est vraiment admirable, » nul édifice digne d'attention ne s'y fait encore remarquer. C'est dans cette ville que fonctionne l'imprimerie dont nous avons déjà signalé l'introduction. C'est là que l'on imprime quelques livres élémentaires pour les rares écoles du pays ; et un jeune Français, M. Cambuston, y répand l'instruction primaire, trésor inappréciable pour le pays, depuis surtout que

(1) Comme à San-Luiz-Rey-de-Francia par exemple.

les franciscains ont dû cesser leurs enseignements.

Il ne faut pas se le dissimuler, cependant, l'état déplorable du pays n'est qu'un état transitoire. Une autre race, moins chevaleresque peut-être, mais plus active, à coup sûr, accourt de toutes parts pour y jeter des germes d'industrie et pour y féconder, par son esprit entreprenant, les terres fertiles dont le génie espagnol dédaignait l'abondance. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'examiner quel est l'état actuel du pueblo désigné sous le nom de *Nuestra señora la Reyna de los Angeles*. Ce bourg, fondé à la fin de l'année 1781, sur les bords du Rio Porciuncula, qui porte aussi le nom de Rio de los Angeles, ce bourg, dis-je, a vu s'accroître tout à coup sa population blanche, qui s'élevait, dès 1842, à douze cents âmes, et cette population industrieuse se compose en grande partie d'Américains des États-Unis, qui y sont accourus entraînés par cette sorte d'instinct politique qui ne trompe presque jamais. Bâti au milieu d'une vaste plaine où croissent en abondance la plupart des végetaux utiles de l'Europe méridionale (surtout la vigne et l'olivier), le pueblo de los Angeles est le rendez-vous des caravanes qui arrivent annuellement [redacted]

complétement étrangère à ce mouvement civilisateur. Non-seulement un digne pasteur, M. Bachelot, a laissé les plus touchants souvenirs à Pueblo de los Angeles, dont il a administré naguère le spirituel, mais des industriels laborieux et habiles, parmi lesquels il faut compter M. Vignes, ont porté dans ce coin reculé du monde des principes de culture qui contribueront infailliblement un jour à sa prospérité.

Dès à présent ce bourg, enrichi des dépouilles des missions, est le plus florissant de la Californie; son territoire, que l'on peut évaluer à quinze ou vingt lieues en carre, ne nourrit pas moins de 80,000 bêtes à cornes, de 25,000 chevaux et de 10,000 moutons. Les céréales y réussissent faiblement; la vigne commence à y donner d'heureux résultats; un Français, M. Barric, y exploitait naguère une mine d'or vierge en grains; et d'autres minéraux précieux, dont les gisements sont bien connus, faisaient prévoir le développement probable d'une autre industrie : tous ces avantages réunis ont donné une sorte d'ambition aux habitants qui, las de ne former qu'une simple préfecture, prétendent l'emporter sur Monterey, et veulent faire donner le titre de capitale à Pueblo [redacted]

[redacted]

y a un demi-siècle par un franciscain de la Catalogne nommé Fray Antonio Peyri (1), se ressent toujours de son ancienne splendeur; on s'y rappelle que la mission a compté jusqu'à trois mille cinq cents Indiens, répartis, il est vrai, sur une étendue de plus de cent lieues carrées. Le second établissement, bâti à un mille du rivage de la mer, renferme une population blanche de huit cents individus environ, parmi lesquels figurent quelques Français. Son presidio, qui date de l'année 1780, est ruiné, il est vrai, et son port est d'une entrée difficile; cependant la réunion fortuite de quelques hommes notables qui se sont entendus jusqu'à présent, et qui se trouvent animés d'intentions droites, lui assigne une suprématie politique qu'il est bon de constater, et qu'il doit certainement aussi à sa position géographique. « Ce pueblo, dit M. de Mofras, joue un rôle fort important dans les affaires intérieures de la province; il tient la balance entre Monterey et los Angeles, et a toujours décidé les révolutions. »

La mission proprement dite de Santa-Bárbara (2) s'élève à deux kilomètres du pueblo; elle offre encore de belles constructions, mais la rareté des terrains propres à la culture ne lui a jamais permis de prendre un très-grand développement. En 1842 elle ne comptait plus déjà que quatre cents Indiens. Le P. Narciso Duran, qui était revêtu de la dignité de préfet apostolique, y avait établi sa résidence.

Il faut nécessairement inscrire au nombre des centres de population qui existent maintenant dans la haute Californie, la *Nueva Helvetia*. Son fondateur, le capitaine Sutter, aujourd'hui citoyen du Missouri, est originaire de la Suisse, et a donné une merveilleuse impulsion à la petite colonie qu'il dirige. La Nouvelle-Suisse, qui compte une dizaine d'années d'existence, est établie à cinquante milles environ au-dessous de la baie de San-Francisco, non loin du confluent du Sacramento avec le Rio de los Americanos; elle consiste principalement en un fort bâti de briques séchées au soleil (Adobes), défendu par douze pièces de canon. C'est dans l'intérieur que sont contenus les magasins et les ateliers. Le capitaine Sutter emploie environ trente blancs et quarante Indiens; mais plusieurs familles résident dans le voisinage. Cette petite colonie, qui s'élève à une distance considérable de tous les autres établissements, est parvenue en peu de temps à un haut degré de prospérité, et la culture du froment est la branche principale de ses exportations le long de la côte nord-ouest (1).

Tel est, avec le faible développement qu'il nous a été permis de lui donner, le tableau des centres de population existant dans le pays cédé récemment aux États-Unis. Disons-le cependant, on n'aurait qu'une idée fort imparfaite des ressources de la contrée si nous ne faisions connaître sommairement un grand territoire avec lequel confinent les deux Californies. Cette vaste région, qui fait partie de l'État du Mexique, a d'ailleurs été signalée plus d'une fois au début de cette notice. Ce fut jadis la province de Sonora, qui excita à un si haut degré, parce qu'elle était le siége de mille traditions merveilleuses, l'ardeur des premiers conquérants. On pourra voir que tout n'était pas mensonge ou rêveries dans ces anciennes légendes, et cependant nous nous renfermerons à dessein dans le cadre le plus restreint, renvoyant aux voyages qui ont été publiés sur le Mexique ceux qui voudraient de plus nombreux détails.

État de Sonora et de Sinaloa. — Cette vaste région, qui ne compte pas moins de 19,166 lieues carrées, et qui s'étend à l'est du golfe de Californie, a été mentionnée à peine dans la notice consacrée au Mexique par le savant Larenaudière. La variété de ses productions, ses mines si peu connues, les ressources dont elle pourra disposer, son voisinage immédiat des contrées dont nous nous occupons, tout nous faisait une nécessité d'en dire ici quelques mots. Les limites des deux départements dont nous esquissons l'histoire ont été tracées parfaitement dans le voyage récent de M. Duflot de Mofras. Elles sont comprises du sud au nord entre les 23me et 34me degrés de la-

(1) A dix kilomètres de la mer.

(2) Le port de Santa-Bárbara est situé par les 34° 24′ 40″ lat. Nord, et les 122° 20′ 30″ de long. Ouest.

(1) *Voy.* Mitchell. *Voy.* aussi pour d'autres établissements l'Amérique Russe.

titude Nord. « Sonora et Sinaloa s'étendent depuis le Rio Bayma, qui les sépare de Jalisco, jusqu'aux Rios Colorado et Gila. » La mer Vermeille les borne à l'ouest ; à l'est, ils ont pour point de démarcation les contre-forts de la Sierra Madre ; les deux provinces se trouvent séparées elles-mêmes par le Rio del Fuerte, et elles formaient jadis une seule intendance. On lui avait imposé le nom d'État libre de l'occident (1), lorsque le Mexique se constitua en État fédéral ; l'écrivain que nous venons de citer lui assigne une population de cent vingt mille habitants, sur lesquels il faut compter soixante mille indigènes. C'est du moins le calcul fort approximatif qu'il a été permis d'établir. Une géographie récente la porte, peut-être avec raison, à cent trente-cinq mille âmes (2).

Le climat de ces régions si peu peuplées est d'une douceur extrême. L'intérieur offre aux agriculteurs des terrains d'une fertilité incontestable ; on a pu voir dans la partie historique que ce ne furent point ces avantages qui attirèrent jadis les Espagnols loin du pays nouvellement conquis. Les récits exagérés qui circulaient au Mexique sur la richesse inépuisable de ces contrées n'étaient cependant pas tous mensongers ; et s'il fallut rabattre beaucoup des rêves

rejette des minerais contenant cependant trois et quatre millièmes d'argent, qui est toujours aurifère. Il est facile de concevoir les immense bénéfices que réaliseraient ceux qui introduiraient les premiers le procédé Becquerel, qui permet d'obtenir jusqu'à un demi-millième de métal, et cela à très-peu de frais. Et bien qu'il y ait des ateliers d'essai au Rosario, à Cosala, à Alamos, à Hermosillo et à Guadalupe y Calvo, comme ils sont dans un état pitoyable, le titre des lingots qui leur sont présentés est toujours supérieur à celui reconnu par l'essayeur. Nos maisons d'affinage doivent faire tous leurs efforts pour obtenir à Londres des métaux provenant de cette côte. Il n'y a guère que M. Bras de Fer (1), gérant de l'hôtel des monnaies de Durango, qui dirige avec une exactitude chimique les opérations métallurgiques. » L'un des départements auxquels s'appliquent ces réflexions judicieuses forme deux divisions, qui empruntent quelquefois leur nom aux Indiens Pimas, anciens dominateurs du pays. Au lieu de l'appeler simplement le Sonora haut et bas, on l'appelle alors *Pimeria Alta y Basa*. Il n'existe du reste aucune ville bien importante ni dans le pays de Sinaloa ni dans celui de Sonora. Culiacan, où réside le gouver-

[redacted]

militaire : exposé de tous côtés, il n'est défendu ni par des fortifications ni par des batteries régulières, et ses forces en 1842 se composaient de quinze ou vingt dragons avec une soixantaine de fantassins. Les petites villes de Sinaloa, San-Sebastian, Tamasula et la ville del Fuerte, sont bien loin de pouvoir lui être comparées, et sous le rapport de la population et sous celui du commerce. Guaymas offre son port à toutes les affaires maritimes du pays de Sonora; mais c'est Hermosillo qui réunit les produits métalliques de la province. Bâtie au milieu d'une plaine délicieuse, où croissent la plupart des végétaux de l'Europe méridionale, cette ville, qui renferme environ huit mille habitants, offre des richesses telles, qu'on ne sait encore ce que pourrait amener dans les coffres de l'État une exploitation intelligente. M. Duflot de Mofras s'exprime ainsi en parlant de son territoire : « Aucun pays du monde ne possède de gisements aurifères aussi riches et aussi étendus (*Criaderos* ou *placeres de Oro*). Le métal se rencontre sur les terrains d'alluvion, dans les ravins, à la suite des pluies, et toujours à la surface du sol ou à quelques pieds seulement de profondeur. Au nord de la ville d'Arispe les gisements de Quitovac et de Sonoitac (1), qui furent découverts en 1836, produisirent pendant trois ans deux cents onces d'or par jour. Les chercheurs d'or se bornent à remuer la terre avec un bâton pointu et ne ramassent que les grains visibles; mais si l'on voulait diriger des cours d'eau et faire en grand le lavage des terres, les bénéfices seraient encore plus considérables. Il n'est pas rare de rencontrer des grains d'or qui pèsent souvent plusieurs livres et dont la valeur comme objet scientifique est inexprimable. M. Zavala, ancien plénipotentiaire du Mexique à Londres, possédait un grain d'or qui pesait plus de neuf mille piastres.... Malheureusement depuis trois ans les Indiens Papagos se sont soulevés, et massacrent ceux qui pénètrent dans le territoire de Sonoitac. Le commerce de Sonora souffre de cette diminution dans les revenus métalliques; mais on doit espérer que sous peu la paix sera faite avec ces tribus. Du reste, ces Indiens ignorent jusqu'à présent la valeur de l'or et ne le recueillent pas. »

Ces détails pleins d'intérêt nous étaient donnés en 1844, et il est peu probable que l'état des choses ait subi de grands changements depuis cette époque. Les sauvages habitants du pays de Sonora ne se sont probablement guère modifiés. Les tribus les plus connues qui habitent ce territoire sont au nombre de cinq; les Yaquis, les Mayos, les Opatas, les Gilenos et les Apaches. Ces derniers se sont acquis une grande réputation de courage et de férocité. Comme le fait très-bien observer Warden (1), les Apaches errent dans le pays qui s'étend depuis les montagnes Noires jusqu'aux frontières de Cohahuila; leur tribu « occupait autrefois tout le pays depuis l'embouchure du Rio-Grande jusqu'au golfe de Californie. » Il est impossible d'établir d'une manière satisfaisante le chiffre de sa population, mais on sait d'une manière positive, que par suite des guerres qui ont eu lieu dans ces derniers temps, il a singulièrement diminué. Réunis aux Gilenos et aux Axuas, ces Indiens sont désignés fréquemment aujourd'hui sous la dénomination de *Papagos*. Comme on le voit par la relation de M. de Humboldt, ils ont porté le nom de Mecos, et leur culte semble être encore une sorte de sabéisme. Ils n'ont pas d'ennemis plus invétérés que les Opatas. Cette nation, selon M. de Mofras, peut s'élever à vingt mille individus, qui habitent les rives du San-Miguel, de Hercasitas, d'Arispe, de los Ures et d'Oposura. C'est, dit-on, à leur fidélité et à leur courage que le pays a dû sa sécurité dans ces derniers temps. On comprendra la nécessité de leur concours en se rappelant qu'il y a quatre ou cinq ans le chef militaire de Sinaloa et de Sonora pouvait à peine disposer de six cents hommes d'infanterie et de

(1) En 1839 on soumit à l'atelier d'essai 600 barres d'argent et 60 en or valant ensemble plus d'un million de piastres. M. de Mofras, auquel nous empruntons ces détails, continue ainsi : « Il faut ajouter qu'une somme à peu près égale n'est pas présentée à la vérification, pour éviter de payer les droits, qui sont de 5 pour 100 sur l'argent et de 4 pour 100 pour l'or. » M. du Petit-Thouars vante aussi l'extrême pureté de l'or recueilli dans la basse Californie. *Voy.* le voyage de *la Vénus*.

(1) *Art de vérifier les dates.*

deux cents cavaliers. Quelques-unes de ces tribus d'Indiens sont d'autant plus redoutables qu'elles savent se procurer facilement des armes à feu. Celles qui habitent le nord de Chihuahua par exemple se trouvent dans ce cas. Les Seris, qui se sont fixés aux portes d'Hermosillo, forment une mission de six cents Indiens, mais un millier d'entre eux errent encore indépendants. M. de Mofras n'évalue pas à moins de quarante mille la population des Yaquis et des Mayos; ces Indiens, accoutumés à de perpétuelles relations avec les colons, leur fournissent des bras pour l'agriculture et pour l'exploitation des mines. Grâce à leur habitude d'une industrie qui n'est pas sans périls, c'est souvent parmi eux que l'on trouve ces intrépides plongeurs qui, bravant les requins de l'océan Pacifique, descendent parmi les rochers abruptes de la côte, pour s'y procurer les huîtres perlières. Les perles pêchées dans ces contrées, celles que fournit la côte de la Californie ont joué un trop grand rôle dans le commerce pour que nous n'en disions pas ici quelques mots.

La pêche des perles. — On a pu remarquer que dès les premiers temps de la découverte la pêche des perles avait été signalée en Californie comme pouvant être une source de richesses, et n'a-ou au fond des eaux rend quelquefois leur extraction fort pénible et fort douloureuse même pour les Indiens, endurcis à toute espèce de fatigues; des spéculateurs qui avaient imprudemment compté sur les facilités que devait donner la cloche à plongeur n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'en fait d'entreprises de ce genre la connaissance des lieux est chose indispensable avant tout. L'instrument qu'ils avaient fait transporter à grands frais est resté complétement inutile, et la pêche a continué comme par le passé, c'est-à-dire avec toute la simplicité qu'y mettent les nations indiennes. Il serait cependant à souhaiter que l'art trouvât quelque moyen de préserver des dangers qu'ils courent continuellement ces hommes intrépides et adroits : il n'y a pas d'années en effet où les formidables requins dont ces côtes sont infestées ne fassent payer cher à quelques plongeurs leur insouciante intrépidité. Quoique les perles de la Californie ne puissent pas lutter de beauté avec les perles orientales, il y en a qui jouissent d'une réelle faveur dans le commerce de la joaillerie, et il en existe une espèce que sa teinte noire et ses chatoyements variés font tenir en une estime particulière dans le pays même, d'où l'on se garde de les exporter.

[redacted]

Thouars eut occasion de constater que cinq cents plongeurs étaient fructueusement occupés sur les *placeres* de l'île d'el Espiritu-Santo.

C'est aussi des côtes de la Californie que l'on extrait l'un des plus éclatants coquillages qui ornent nos collections. L'*haliotis* est représenté par de Lapérouse et par M. de Humboldt comme ayant une valeur réelle aux yeux des habitants de la côte nord-ouest. Il en existait une grande quantité à Monterey; mais les Anglo-Américains en ont exporté pour ainsi dire des cargaisons, et non-seulement l'haliotis a diminué dans le port que nous désignons ici, mais il a perdu pour ainsi dire sa valeur aux yeux des peuples qui l'avaient en estime particulière, et qui l'échangeaient contre des fourrures. Le capitaine Roquefeuille dit que ce magnifique coquillage ne commence à être commun sur la côte qu'à San-Matteo. Le même voyageur nous apprend aussi que l'oreille de mer (c'est le nom vulgaire de l'haliotis) joue un grand rôle dans la parure des habitants de Noutka; ces indigènes de la côte nord-ouest la reçoivent de la Californie par les marins des États-Unis (1).

Mœurs des Californiens; influence des lieux sur leurs coutumes. — Il ne s'agit plus ici des Indiens soumis à un ordre régulier dans les missions, nous ne prétendons pas non plus rappeler le regime militaire des *presidios*, nous voulons dire un mot de la population des *pueblos*, ou, si on l'aime mieux, des petites villes de la Californie. On l'a déjà vu, les traits distinctifs qui appartiennent aux descendants des premiers colons, ce sont ceux qui naissent du caractère indépendant que donne la faculté d'errer dans de vastes espaces, joints à l'agileté corporelle résultant du métier de pasteur dans ces déserts fertiles; en effet, les Californiens qui comptent des Espagnols pour ancêtres renouvellent ici toutes les merveilles que l'on nous raconte des Gauchos errant au sein des Pampas. La conformité de productions amène en plus d'une circonstance la conformité des habitudes, et les prédispositions nationales reproduisent les mêmes traits caractéristiques. Partout le *laço* (1) pourvoit à la subsistance, partout un sentiment d'hospitalité vous convie à partager dans la solitude une vie simple mais abondante. Toutefois, le régime des habitants de la Californie semble à la fois plus varié, plus conforme aux nécessités de la vie européenne que celui qui a été adopté dans les vastes plaines d'une autre partie de l'Amérique. Le voisinage des grandes forêts, la culture plus générale de certains végétaux, la multiplicité des ressources offertes par la chasse, sont les causes premières d'une certaine différence que nous constatons. Un autre trait du caractère des Californiens, c'est le goût du plaisir et de la danse, l'amour des excursions sans fin. Un voyageur moderne nous a transmis à ce sujet quelques observations, trop originales pour que nous ne les reproduisions pas ici. Après nous avoir décrit les habitudes de vie oisive, qui semblent être l'apanage du colon de ces parages, après nous avoir peint son dédain absolu pour l'agriculture, son goût effréné pour le jeu, ces paris étranges où deux cents têtes de bétail sont quelquefois perdues dans une simple course de chevaux, M. Duflot de Mofras rappelle ces étranges parties de plaisir, qui, dans d'autres parties du monde, seraient considérées à coup sûr comme les plus fatigantes corvées. « Les principales réunions, dit-il, ont lieu aux fêtes des missions et pendant les *herraderos*, nommés aussi *rodeos*. Dans ces occasions les habitants sortent de leur apathie habituelle, et deviennent infatigables pour le plaisir; on les voit danser jusqu'à deux jours et deux nuits, sans autre interruption que celle nécessitée par les repas. Lorsqu'un mariage ou toute autre fête est célébrée dans le pays, on rencontre sur les routes des convois de charrettes, traînées par des bœufs et remplies de femmes, de vieillards et d'enfants. Ces charrettes, d'une construction fort simple, sont intérieurement garnies de cuir

(1) *Voyage autour du monde.*

(1) « Cet instrument est devenu d'un usage indispensable à une infinité de peuples de la zône tempérée, attendu que ces peuples sont nomades et presque bédouins, par suite de la multiplication des bœufs et des chevaux. » Roquefeuille, *Voyage autour du monde*, t. I, p. 167. *Voy.* aussi Beechey, *Narrative*, etc.

de bœuf, avec des roues très-basses et formées d'une seule pièce de bois ; d'autres fois on trouve des caravanes entières de trente et quarante personnes de tout sexe et de tout âge, courant au galop, munies de violons, de guitares et d'autres instruments.

« Le premier soin des Californiens en vous abordant est de vous tendre la main, de vous offrir de l'eau-de-vie, et de vous demander votre nom, votre profession et le but de votre voyage. Quant à eux, répondant d'avance à toutes les questions qu'on pourrait leur faire à ce sujet, ils vous engageront à les accompagner soit *al rodeo de mi señor tio* (au ferrage des bestiaux de monsieur mon oncle), soit *à la boda de mi prima* (à la noce de ma cousine). Si l'on accepte, on est sûr d'être parfaitement reçu ; mais souvent ces estimables parents demeurent à cent ou cent cinquante lieues de l'endroit où la proposition nous est faite ! — Presque tous les colons de race espagnole étant unis par des liens de parenté, ces excursions se renouvellent fréquemment ; les habitants semblent regarder comme la chose du monde la plus simple de faire deux ou trois cents lieues pour danser quelques jours. »

« Au mois d'août 1841, une caravane

mènent habituellement développe chez elles une telle force musculaire, une telle activité, que plusieurs d'entre elles peuvent se servir du laço tout aussi bien que leur mari, et que presque toutes savent déployer à cheval les qualités du plus intrépide écuyer. Il ne faut pas à de telles femmes, on le pense bien, des spectacles tels que les nôtres ; les courses, où le taureador montre son adresse, des combats dans lesquels un taureau et un ours gris se disputent la victoire, les luttes animées de deux coqs, sur l'issue desquelles reposent des enjeux considérables, voilà quels sont leurs divertissements habituels. Tout cela ne les empêche pas d'être des épouses recommandables à plus d'un titre, et surtout d'excellentes mères de famille. Les Californiennes sont, à ce qu'il paraît, d'une fécondité comparable à celle que l'on remarque dans diverses contrées peu peuplées du nouveau monde ; mais un fait curieux, et qui ne doit pas échapper à l'observateur, c'est la supériorité des naissances masculines sur celles des femmes. M. de Mofras voit même dans cette disproportion notable une cause future de perturbation.

On ne saurait se le dissimuler, un changement radical se prépare dans la

[redacted]

éteints ; une identité bien réelle de souvenirs historiques et de langage, pourraient être alors parmi nous une cause déterminante d'émigration vers une des parties du nouveau monde qui offrent aujourd'hui le plus d'avenir.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ARRIVÉS DANS LA HAUTE CALIFORNIE. — CESSION DE CE VASTE TERRITOIRE FAITE AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MEXIQUE. — CONCLUSION.

Lorsqu'on examine attentivement la marche politique suivie par les Etats-Unis durant cette dernière période, on est frappé de la sagesse prévoyante qui a dû guider cette république dans l'exécution de ses opérations. Quelque vaste que fût sa démarcation en effet, quelque immense que dût paraître un territoire où tous les genres de culture peuvent prospérer, un développement agricole et industriel dont la rapidité est peut-être sans exemple parmi les nations commandait impérieusement la création de nouveaux débouchés. Un simple coup d'œil sur la carte de l'Amérique suffit pour faire comprendre comment la guerre une fois entreprise à propos des événements du Texas, le choix du sénat ne pouvait être douteux dès qu'il s'agirait d'obtenir des dédommagements. Nous n'examinerons pas ici la question de droit, si courageusement discutée naguère par l'un des citoyens les plus éminents des États-Unis (M. Gallatin) ; nous n'essayerons pas, avec d'autres publicistes, d'examiner ce qui pouvait être fait peut-être pour éviter les désastres de la guerre, une pareille discussion nous conduirait trop loin, et il faudrait un volume entier pour lui donner le degré de clarté convenable. Ce qui reste hors de doute, c'est la persévérance apportée par les Anglais dans cette affaire, ce sont les efforts secrets, mais effectifs, du cabinet de Londres pour détourner un événement dont il a prévu toutes les conséquences, mais qu'il n'a pu éviter. Ostensiblement, la lutte s'est passée entre les États de l'Union et le Mexique ; nous nous contenterons donc de spécifier chronologiquement les faits principaux de cette guerre, qui commence à l'adjonction du Texas et qui finit par la cession de la Californie.

Nous ne reviendrons pas ici sur les événements de 1836 et sur la bataille de San-Jacintho, à la suite de laquelle Santa-Anna fut battu. Ainsi que l'a fait remarquer un publiciste distingué (1), il est présumable qu'en secouant le joug du Mexique les habitants du Texas avaient l'intention de s'incorporer à l'Union américaine. Quelques mois après la bataille de San-Jacintho une proposition formelle fut faite dans ce sens aux États-Unis, mais elle ne fut point agréée ; et l'indépendance absolue du Texas fut reconnue par la république dont il voulait faire d'abord partie. On n'a point oublié que la France, l'Angleterre et la plupart des États européens suivirent successivement l'exemple qui leur était donné par la puissance dont l'intérêt était le plus réellement engagé dans cette lutte diplomatique. En 1842 de nouvelles avances furent faites par le Texas, et l'on y répondit par un nouveau refus.

En 1843 un revirement subit a lieu dans la politique des États-Unis. Le président revient sur une décision qui s'est manifestée à deux reprises différentes, et au commencement de 1845 l'adjonction du Texas aux États de l'Union est décidée : cet événement politique toutefois n'a pas lieu sans d'assez longues négociations ; et, chose remarquable, il n'est consommé qu'après un premier refus du congrès américain.

S'il était permis d'accepter comme vrais des bruits politiques dans une question qui a cette gravité, nous rappellerions qu'on reprocha au président Tyler de n'avoir pris cette mesure qu'à la suggestion des spéculateurs sur les valeurs texiennes : il eût obéi, dit-on encore à cette époque, à l'espoir d'illustrer son administration et de faire renouveler son élection à la présidence. Selon cet homme d'État, une préoccupation d'une tout autre importance l'aurait dirigé, et il n'aurait songé à un accroissement de territoire qu'en raison de la certitude acquise par lui que l'Angleterre songeait à se faire céder le Texas par le Mexique.

Quoi qu'il en soit, l'incorporation trouva une opposition fort vive au sein du congrès américain ; d'une part, on prévoyait la guerre ; de l'autre, quelques

(1) M. Magne, à l'obligeance duquel nous devons plusieurs documents historiques reproduits ici.

esprits généreux craignaient qu'un acte pareil à celui qui venait de se produire n'eût pas aux yeux du monde tout le caractère de loyauté qu'on devait attendre d'une grande république. L'entraînement populaire triompha de ces scrupules.

Nul n'a pu oublier l'effet que produisit sur le Mexique une mesure que l'on redoutait, mais que l'on ne croyait peut-être pas imminente; les communications diplomatiques furent interrompues. Cependant, ainsi qu'on l'a dit fort bien, « tout porte à croire que le Mexique n'eût pas pris l'initiative des hostilités si les États-Unis n'eussent jugé à propos d'occuper militairement un territoire en litige. »

L'écrivain chargé de faire connaître dans cette collection les derniers événements qui ont eu lieu en Amérique a déjà établi comment ce territoire, compris entre le Rio Nueces et le Rio Grande, fut envahi; il a signalé les premiers actes du général Zacharie Taylor et l'habileté de ce chef militaire devant Matamoros; il a passé en revue les incidents qui furent la suite de cette première conquête : nous ne reviendrons point sur ces détails, mais nous dirons qu'après les dernières révolutions du Mexique, à la suite desquelles Santa-Anna, revenu de l'exil, s'empara du pouvoir, Taylor transporta

plie sur Saltillo, petite ville appartenant à l'Etat de Chohahuila et Texas, et que l'on peut considérer comme la plus florissante et la plus peuplée de ces contrées, encore désertes.

La ville de Tampico, attaquée par mer, tombe au pouvoir des Américains le 14 novembre.

Cependant les opérations militaires qui ont l'intérieur pour théâtre continuent avec activité : le général Taylor, qui n'a gardé avec lui que quatre mille hommes, est attaqué par Santa-Anna, à la tête d'une armée trois ou quatre fois plus forte. Ceci nous conduit jusqu'en février 1847. Dans les derniers jours de ce mois tout fait prévoir une action décisive; mais alors s'engage entre les deux chefs une correspondance dont le caractère n'échappera point certainement au futur historien de ces événements, et dont l'issue glorieuse place Taylor au rang des hommes éminents de l'Amérique. Sommé de se soumettre, parce qu'il va se voir enveloppé par vingt mille hommes, qui tailleront infailliblement sa petite armée en pièces; mis en demeure de se rendre à discrétion, en profitant d'un sentiment d'estime généreuse, qui lui trace ces conditions suprêmes, il remet au parlementaire de Santa-Anna ce peu de mots : « En réponse à votre lettre de ce jour,

nables, occupera une place à part dans les annales des États-Unis. Les journées du 17 et du 18 avril 1847 sont glorieusement remplies : six mille prisonniers mexicains tombent au pouvoir de leurs adversaires, trente pièces de canon, un bagage considérable viennent grossir les moyens d'action du général Scott. Santa-Anna lui-même ne doit son salut qu'à la fuite. Après l'attaque du Cerro-Gordo, les Américains emportent successivement Jalapa, Puebla, Perrote, Mexico.

Nous n'avons rappelé sommairement ces événements divers que pour faire saisir dans leur ensemble les incidents qui ont lieu dans la Californie. Tandis que cette suite d'actions glorieuses fait tomber la capitale du Mexique au pouvoir de l'ennemi, qui la frappe d'une contribution, la flotte américaine bloque les ports de la mer Pacifique. Monterey, San-Francisco, deviennent des ports américains; et les victoires remportées sur les bords de l'océan Atlantique assurent aux États de l'Union la possession de magnifiques mouillages, qui sur une autre mer ouvrent de nouveaux débouchés à leur commerce.

Les rares habitants des vastes solitudes de la haute Californie ne restent pas indifférents aux luttes qui ont lieu pour la même cause sur deux rivages bien opposés. Un officier des États-Unis dont nous avons eu plus d'une fois occasion d'invoquer les lumières en matière de topographie, le colonel Fremont, ne se contente pas d'étudier en voyageur intrépide ces régions presque ignorées; il stimule les populations des campagnes, pour qu'elles s'unissent à un peuple actif, qui saura créer d'innombrables eléments de richesse dans ces lieux presque inexplorés. L'indépendance avait été proclamée à Sonora dès le 5 juillet 1846; grâce aux efforts du colonel, dès que la déclaration de guerre est connue le drapeau des États-Unis remplace le drapeau arboré par les indépendants. Ces faits caractéristiques, qui se passent à une si grande distance, sont néanmoins trop rapprochés de notre époque pour que nous en signalions les détails. Ce que l'on peut dire dès à présent néanmoins, c'est que les efforts incessants de l'Angleterre pour s'opposer à un envahissement calculé, chez une puissance qu'elle redoute dans ces parages, sont plus que jamais évidents. Le colonel Fremont a démontré qu'une vaste cession de terrain devait être faite à un ecclésiastique irlandais (1) dans la haute Californie, pour y établir, sur la plus grande échelle, une colonie, qui, tout en conservant son influence religieuse, se fût developpée à l'abri de la protection du pavillon britannique (2).

Apres la prise de Mexico, des guerillas nombreuses s'étaient formées dans l'intérieur, avec l'intention de disputer aux Américains une conquête qu'ils regardaient comme accomplie. La basse Californie n'a pas été exempte des dévastations qui suivent toujours ces corps francs. On avait appris par Mazatlan, au commencement de 1848, que des guerillas, sous le commandement de Mijares, avaient dirigé leur attaque contre le Cap, et s'étaient vus complétement détruits après avoir perdu leur chef. La Paz, plus avant dans le nord de la Péninsule, avait été aussi le théâtre d'un sanglant conflit entre les guerillas, que commandait le capitaine Pineda, et les Américains. La ville avait été réduite en cendres, durant le combat; les Mexicains avaient été en définitive repoussés.

Cette guerre de partisans, dont le moindre inconvénient est de retarder le progrès de la civilisation dans ces régions lointaines, ces luttes partielles, dont nous comprenons le mobile, mais qu'on apaisera promptement, perdent tout leur intérêt en présence de la convention diplomatique qui a reçu sa dernière sanction. Le 2 février 1848 un traité a été

(1) M. E. Mac-Nemara. Le territoire qu'il voulait obtenir est arrosé par le Rio San-Joaquin.

(2) Si l'on s'en rapporte, du reste, aux journaux qui citent la propre opinion du colonel, les autorités mexicaines établies en Californie auraient, par des concessions successives, pour ainsi dire converti ce vaste territoire en une sorte de propriété britannique; elles auraient même engagé les missions et autres domaines de l'État, soit comme garanties, soit comme indemnités de services rendus au gouvernement, soit encore comme restitution de sommes avancées. Ces cessions étranges, faites, dit-on, à la hâte, manqueraient néanmoins des formalités indispensables pour les rendre valables.

En ce moment le colonel Fremont demande des indemnités pour la Californie; il divise les réclamations en deux catégories; d'abord les dettes contractées sous l'état d'indépendance, puis celles qui proviennent des guerres avec les Eats-Unis.

esprits généreux craignaient qu'un acte pareil à celui qui venait de se produire n'eût pas aux yeux du monde tout le caractère de loyauté qu'on devait attendre d'une grande république. L'entraînement populaire triompha de ces scrupules.

Nul n'a pu oublier l'effet que produisit sur le Mexique une mesure que l'on redoutait, mais que l'on ne croyait peut-être pas imminente; les communications diplomatiques furent interrompues. Cependant, ainsi qu'on l'a dit fort bien, « tout porte à croire que le Mexique n'eût pas pris l'initiative des hostilités si les États-Unis n'eussent jugé à propos d'occuper militairement un territoire en litige. »

L'écrivain chargé de faire connaître dans cette collection les derniers événements qui ont eu lieu en Amérique a déjà établi comment ce territoire, compris entre le Rio Nueces et le Rio Grande, fut envahi; il a signalé les premiers actes du général Zacharie Taylor et l'habileté de ce chef militaire devant Matamoros; il a passé en revue les incidents qui furent la suite de cette première conquête: nous ne reviendrons point sur ces détails, mais nous dirons qu'après les dernières révolutions du Mexique, à la suite desquelles Santa-Anna, revenu de l'exil, s'empara du pouvoir, Taylor transporta plie sur Saltillo, petite ville appartenant à l'Etat de Chohahuila et Texas, et que l'on peut considérer comme la plus florissante et la plus peuplée de ces contrées, encore désertes.

La ville de Tampico, attaquée par mer, tombe au pouvoir des Américains le 14 novembre.

Cependant les opérations militaires qui ont l'intérieur pour théâtre continuent avec activité: le général Taylor, qui n'a gardé avec lui que quatre mille hommes, est attaqué par Santa-Anna, à la tête d'une armée trois ou quatre fois plus forte. Ceci nous conduit jusqu'en février 1847. Dans les derniers jours de ce mois tout fait prévoir une action décisive; mais alors s'engage entre les deux chefs une correspondance dont le caractere n'échappera point certainement au futur historien de ces évenements, et dont l'issue glorieuse place Taylor au rang des hommes éminents de l'Amérique. Sommé de se soumettre, parce qu'il va se voir enveloppé par vingt mille hommes, qui tailleront infailliblement sa petite armée en pièces; mis en demeure de se rendre à discrétion, en profitant d'un sentiment d'estime généreuse, qui lui trace ces conditions suprêmes, il remet au parlementaire de Santa-Anna ce peu de mots: « En réponse à votre lettre de ce jour,

[redacted]

nables, occupera une place à part dans les annales des États-Unis. Les journées du 17 et du 18 avril 1847 sont glorieusement remplies : six mille prisonniers mexicains tombent au pouvoir de leurs adversaires, trente pièces de canon, un bagage considérable viennent grossir les moyens d'action du général Scott. Santa-Anna lui-même ne doit son salut qu'à la fuite. Après l'attaque du Cerro-Gordo, les Américains emportent successivement Jalapa, Puebla, Perrote, Mexico.

Nous n'avons rappelé sommairement ces événements divers que pour faire saisir dans leur ensemble les incidents qui ont lieu dans la Californie. Tandis que cette suite d'actions glorieuses fait tomber la capitale du Mexique au pouvoir de l'ennemi, qui la frappe d'une contribution, la flotte américaine bloque les ports de la mer Pacifique. Monterey, San-Francisco, deviennent des ports américains; et les victoires remportées sur les bords de l'océan Atlantique assurent aux États de l'Union la possession de magnifiques mouillages, qui sur une autre mer ouvrent de nouveaux débouchés à leur commerce.

Les rares habitants des vastes solitudes de la haute Californie ne restent pas indifférents aux luttes qui ont lieu pour la même cause sur deux rivages bien opposés. Un officier des États-Unis dont nous avons eu plus d'une fois occasion d'invoquer les lumières en matière de topographie, le colonel Fremont, ne se contente pas d'étudier en voyageur intrépide ces régions presque ignorées; il stimule les populations des campagnes, pour qu'elles s'unissent à un peuple actif, qui saura créer d'innombrables éléments de richesse dans ces lieux presque inexplorés. L'indépendance avait été proclamée à Sonora dès le 5 juillet 1846; grâce aux efforts du colonel, dès que la déclaration de guerre est connue le drapeau des États-Unis remplace le drapeau arboré par les indépendants. Ces faits caractéristiques, qui se passent à une si grande distance, sont néanmoins trop rapprochés de notre époque pour que nous en signalions les détails. Ce que l'on peut dire dès à présent néanmoins, c'est que les efforts incessants de l'Angleterre pour s'opposer à un envahissement calculé, chez une puissance qu'elle redoute dans ces parages, sont plus que jamais évidents. Le colonel Fremont a démontré qu'une vaste cession de terrain devait être faite à un ecclésiastique irlandais (1) dans la haute Californie, pour y établir, sur la plus grande échelle, une colonie, qui, tout en conservant son influence religieuse, se fût développée à l'abri de la protection du pavillon britannique (2).

Après la prise de Mexico, des guerillas nombreuses s'étaient formées dans l'intérieur, avec l'intention de disputer aux Américains une conquête qu'ils regardaient comme accomplie. La basse Californie n'a pas été exempte des dévastations qui suivent toujours ces corps francs. On avait appris par Mazatlan, au commencement de 1848, que des guerillas, sous le commandement de Mijares, avaient dirigé leur attaque contre le Cap, et s'étaient vus complétement détruits après avoir perdu leur chef. La Paz, plus avant dans le nord de la Péninsule, avait été aussi le théâtre d'un sanglant conflit entre les guerillas, que commandait le capitaine Pineda, et les Américains. La ville avait été réduite en cendres, durant le combat; les Mexicains avaient été en définitive repoussés.

Cette guerre de partisans, dont le moindre inconvénient est de retarder le progrès de la civilisation dans ces régions lointaines, ces luttes partielles, dont nous comprenons le mobile, mais qu'on apaisera promptement, perdent tout leur intérêt en présence de la convention diplomatique qui a reçu sa dernière sanction. Le 2 février 1848 un traité a été

(1) M. E. Mac-Nemara. Le territoire qu'il voulait obtenir est arrosé par le Rio Sau-Joaquin.

(2) Si l'on s'en rapporte, du reste, aux journaux qui citent la propre opinion du colonel, les autorités mexicaines établies en Californie auraient, par des concessions successives, pour ainsi dire converti ce vaste territoire en une sorte de propriété britannique; elles auraient même engagé les missions et autres domaines de l'État, soit comme garanties, soit comme indemnités de services rendus au gouvernement, soit encore comme restitution de sommes avancées. Ces cessions étranges, faites, dit-on, à la hâte, manqueraient néanmoins des formalités indispensables pour les rendre valables.

En ce moment le colonel Fremont demande des indemnités pour la Californie; il divise les réclamations en deux catégories; d'abord les dettes contractées sous l'état d'indépendance, puis celles qui proviennent des guerres avec les États-Unis.

signé dans la ville mexicaine de Guadalupe-Hidalgo, qui met fin aux hostilités entre les deux républiques. Les parties contractantes étaient représentées du côté des États-Unis par M. N. P. Trist, du côté du Mexique par D. Luis G. Cuevas, D. Bernardo Conto et D. Miguel Atristain. Le 10 mars 1848 ce traité a été ratifié par le sénat des États-Unis, à une immense majorité. Par l'article 5 des conventions on voit qu'un immense territoire est cédé aux États de l'Union; il se compose du Nouveau-Mexique et de l'immense région (1) qui a été désignée jusqu'à présent sous la dénomination de haute Californie. Ainsi que le dit fort bien un écrivain américain, il pourrait suffire à l'établissement de cinq ou six royaumes tels que l'Europe les entend. En compensation de ce prodigieux accroissement de limites, le gouvernement des États-Unis s'engage à payer au Mexique la somme de quinze millions de dollars. Des conditions libérales sont faites aux sujets mexicains; non-seulement on leur garantit à tout jamais le libre exercice de la religion catholique, mais ceux qui, en conservant leurs biens, ne voudraient pas acquérir la qualité de citoyens américains, sont libres de le faire, pourvu

nombre de tribus sauvages dont les incursions pourraient porter un dommage extrême à l'État limitrophe, les États-Unis s'engagent à réprimer ces mouvement hostiles, comme s'ils étaient dirigés contre leurs propres citoyens, établissant d'ailleurs qu'il ne pourra jamais être acquis des Indiens aucun cheval, mulet, pièce de gros bétail, ou enfin objet quelconque ayant appartenu aux Mexicains (1). Il est évident qu'après avoir obtenu par la force des armes cette vaste concession, si longtemps désirée, les États-Unis ne demandent pas mieux aujourd'hui que de vivre en bonne intelligence avec leurs voisins, et qu'ils souhaitent même favoriser autant qu'il est en eux la faible population, si digne d'intérêt d'ailleurs, qui anime ces vastes solitudes. Ajoutons à toutes ces considérations que l'ancien traité de commerce et de navigation conclu à Mexico le 5 avril 1831, entre les deux républiques, est prorogé de huit ans à quelques modifications près. Il ne faut pas étendre bien loin ses regards en politique pour comprendre l'immense changement qui va s'opérer dans ces régions qui ont compté pour si peu jusqu'à présent dans la balance générale des intérêts du globe. Sans aucun doute la pensée prévoyante

[redacted]

L'ORÉGON.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE. — PRODUCTIONS.

Il n'y a peut-être point dans l'Amérique de contrée qui porte des noms si divers que le vaste territoire désigné aujourd'hui sous le nom d'Orégon; dénomination qui semble prévaloir. Les Anglais l'ont appelé, selon les localités, *territoire du Rio-Colombia*, *Nouvelle Albion*, *Nouvelle Géorgie*, *Nouveau Hanovre*, *Nouvelle Calédonie*, *Nouveau Cornouailles* et *Nouveau Norfolk* (1). Il est compris vers l'ouest entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, et il s'étend du sud au nord entre les 42° et 54° 40′ de latitude Nord; il a à peu près 880 milles de longueur, sur une largeur moyenne de 550 milles, et son aire est d'environ 450,000 milles carrés.

Pour prendre une idée à peu près exacte de la configuration du littoral, il est bon de se rappeler qu'à partir du cap Flattery, environ par les 47° de latitude Nord, en inclinant au sud jusqu'aux 42° Nord, la côte est à peu près semblable à celle de la haute et de la basse Californie; c'est-à-dire qu'elle est haute et abrupte, et qu'on la voit bordée à peu de distance par une rangée de montagnes s'élevant comme des remparts entre la mer et l'intérieur. Ainsi que le fait remarquer un géographe moderne, les havres sont peu nombreux et de l'accès le plus difficile: on ne peut excepter, à bien dire, de cette observation générale que la vaste baie de San-Francisco (2), qui fait partie de la haute Californie. A partir du cap Flattery vers le nord, la côte prend un aspect différent; le continent aussi bien que les grandes îles qui le bordent sont comme dentelés par une innombrable quantité de golfes, de baies, de détroits; divers passages assez étroits, qu'on peut désigner sous le nom de canaux, se frayent une issue dans l'intérieur des terres, et en y créant de nombreuses îles y forment aussi plusieurs havres excellents, destinés sans aucun doute, et dans une courte période, à devenir le siége d'un commerce plein d'activité (1).

Pour que l'on puisse saisir au milieu de ces détails géographiques, si arides, les données générales qui doivent faire pressentir dès à présent ce que deviendra ce pays désert, nous emprunterons à un historien voyageur son exposé, vraiment lucide, de la configuration du territoire. « En allant de l'ouest à l'est, dit-il, le pays présente trois grandes vallées, séparées par des chaînes de montagnes. Chacune d'elles a un sol et un climat distincts; la première commence au bord de la mer, et s'étend jusqu'à la chaîne qui court nord-ouest et sud-est; sa largeur est de vingt-cinq à quarante lieues. Son climat est très-chaud en été, mais on y éprouve des nuits très-fraîches; depuis octobre jusqu'en avril il pleut presque sans interruption; le reste de l'année est généralement très-beau; la neige séjourne rarement dans les plaines, et les rivières, telles que le Rio-Colombia, ne se gèlent pas tous les ans. Le sol est plus fertile dans cette vallée que dans l'intérieur des terres; les pluies d'hiver favorisent la végétation, et produisent des amas de détritus qui se transforment en couches épaisses de terre végétale.

(1) *Voyez* Duflot de Mofras. Ce voyageur n'accepte pas le nom d'Orégon ou d'Orégan comme nom indien, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens.

(2) *Voyez* la *Voyage de* la Vénus. L'hydrographie de cette magnifique baie a été faite avec tous les soins désirables, en 1843, par M. Dortet de Tessan.

(1) Augustus Mitchell.



[redacted]

L'ORÉGON.

CRIPTION GÉOGRAPHIQUE. — PRODUCTIONS.

y a peut-être point dans l'Amé-
de contrée qui porte des noms
s que le vaste territoire désigné
l'hui sous le nom d'Orégon; dé-
tion qui semble prévaloir. Les
l'ont appelé, selon les localités,
rè *du Rio-Colombia*, *Nouvelle*
Nouvelle Géorgie, *Nouveau Ha-*
Nouvelle Calédonie, *Nouveau*
milles et *Nouveau Norfolk* (1).
compris vers l'ouest entre les
nes Rocheuses et l'océan Pacifi-
; il s'étend du sud au nord entre
et 54° 40′ de latitude Nord; il a
rès 880 milles de longueur, sur
eur moyenne de 550 milles, et
e est d'environ 450,000 milles

prendre une idée à peu près
e la configuration du littoral,
on de se rappeler qu'à partir
Flattery, environ par les 47° de
Nord, en inclinant au sud jus-
42° Nord, la côte est à peu près
le à celle de la haute et de la
lifornie; c'est-à-dire qu'elle est
abrupte, et qu'on la voit bordée
distance par une rangée de
es s'élevant comme des rem-
tre la mer et l'intérieur. Ainsi
fait remarquer un géographe
, les havres sont peu nombreux
cès le plus difficile: on ne peut
, à bien dire, de cette observa-
érale que la vaste baie de San-
o (2), qui fait partie de la haute

Californie. A partir du cap Flattery vers le nord, la côte prend un aspect différent; le continent aussi bien que les grandes îles qui le bordent sont comme dentelés par une innombrable quantité de golfes, de baies, de détroits; divers passages assez étroits, qu'on peut désigner sous le nom de canaux, se frayent une issue dans l'intérieur des terres, et en y créant de nombreuses îles y forment aussi plusieurs havres excellents, destinés sans aucun doute, et dans une courte période, à devenir le siége d'un commerce plein d'activité (1).

Pour que l'on puisse saisir au milieu de ces détails géographiques, si arides, les données générales qui doivent faire pressentir dès à présent ce que deviendra ce pays désert, nous emprunterons à un historien voyageur son exposé, vraiment lucide, de la configuration du territoire. « En allant de l'ouest à l'est, dit-il, le pays présente trois grandes vallées, séparées par des chaînes de montagnes. Chacune d'elles a un sol et un climat distincts; la première commence au bord de la mer, et s'étend jusqu'à la chaîne qui court nord-ouest et sud-est; sa largeur est de vingt-cinq à quarante lieues. Son climat est très-chaud en été, mais on y éprouve des nuits très-fraîches; depuis octobre jusqu'en avril il pleut presque sans interruption; le reste de l'année est généralement très-beau; la neige séjourne rarement dans les plaines, et les rivières, telles que le Rio-Colombia, ne se gèlent pas tous les ans. Le sol est plus fertile dans cette vallée que dans l'intérieur des terres; les pluies d'hiver favorisent la végétation, et produisent des amas de détritus qui se transforment en couches épaisses de terre végétale.

(1) ...ez Duflot de Mofras. Ce voyageur ... pas le nom d'Orégon ou d'Orégan ... n indien, ainsi que l'ont fait plusieurs

(2) ... le *Voyage de la Vénus*. L'hydrogra- ... tte magnifique baie a été faite avec ... ns désirables, en 1842, par M. Bortet

(1) Augustus Mitchell.

Cependant les terrains situés au bord de la mer sont moins propres à la culture que ceux des vallées, et les bas-fonds bordant les fleuves présentent l'inconvénient d'être sujets aux inondations. Les meilleures régions sont celles qu'on trouve vers le nord, autour de la baie de Puget, près de la rivière Kaoulis et au sud sur les bords du Ouallamet; leur étendue est de cent cinquante lieues nord et sud, sur trente à quarante de large; le reste du sol au nord et à l'est est montagneux et souvent inaccessible. La grande vallée est bien arrosée, et possède des forêts superbes; son aspect ne diffère pas de celui des plus belles plaines de la Californie; et c'est à sa possession que les Anglais et les Américains attachent tant de prix.

« La seconde vallée prend naissance aux cascades du Rio-Colombia; elle est comprise entre la chaîne dont nous venons de parler et les montagnes Bleues d'origine volcanique, situées à cinquante lieues à l'est. Les pluies y sont moins fréquentes que dans la précédente, les cours d'eau moins abondants, les couches d'humus moins épaisses; enfin le pays, quoique boisé et propre à la culture, n'a pas la même fertilité.

« La troisième vallée est située entre les versants occidentaux des montagnes gnes Bleues, au bord de la rivière Brulée et de celle de la Poudre, ainsi qu'à la naissance de la rivière du Saumon et de la branche nord de celle des Indiens Serpents, on remarque des étendues de terrain très-fertiles et couvertes d'arbres et d'un gazon épais (1). »

Tel est, dans son ensemble, l'exposé de ces grandes zones géographiques, dont nul ne saurait contester l'intérêt, et que nous avons reproduit avec d'autant plus de confiance qu'en lui faisant subir le contrôle de plusieurs autres autorités il met sous leur jour réel les divisions de ce vaste territoire. En parcourant avec l'habile observateur ces grandes lignes agricoles, si l'on peut se servir de cette expression, nous sommes parvenus aux bornes imposantes qui ferment le pays à l'est. Les *montagnes Rocheuses* ont été déjà décrites, et nous n'entrerons pas dans de nouveaux détails sur cette chaîne aux pics gigantesques, dont le sommet principal n'a pas moins de seize mille pieds; mais nous rappellerons qu'un voyage récent, trop spécial dans son but peut-être pour être consulté par les savants de profession, trace le tableau le plus vrai et le plus animé de ces gorges immenses formées de blocs amoncelés, qu'il a parcourues en sens divers et qu'il a ca-

[redacted]

; ces montagnes, si variées ns leur composition uniforme, nt naissance à deux grands stinés à porter la fertilité et deux portions inégales par l'é- iais fécondes toutes les deux, ssante république. L'écrivain nous a tracé avec le plus d'ha- ois présidant à la distribution ies, Jean-Baptiste Say, aime à ans un livre ingénieux qu'il e le lac de Neufchâtel et celui une fontaine (c'est celle de , dont l'eau se sépare et coule ord partie au sud. « L'eau du l, joint un ruisseau qui se rend de Neufchâtel, dont les eaux rdre dans le Rhin et dans la magne; l'eau du sud gagne ienève, c'est-à-dire le Rhône vers la Méditerranée. » Quel- d'analogue, mais de plus encore a lieu sur les sommités s des montagnes Rocheuses. onde sait aujourd'hui où sont sources du Missouri et de la Parvenu au sein des monta- issionnaire se plaît à raconter un jour sur un plateau cou- ieiges où s'alimentaient les ces fleuves puissants. Le lac s lac des Maringoins ne sont, irés que par une distance de . L'un, comme on sait, est l'une s importantes de la Colombia; ne naissance à l'une des prin- inches de la fourche du nord iri. « Je me dirigeai vers le 'une haute montagne, pour nieux la distance des fontai- onnent naissance à ces deux grandes rivières; je les vis descendre en cascade d'une hauteur immense, se jetant avec fracas de roc en roc; même à leur source, ils formaient déjà deux gros torrents, qui n'étaient guère qu'à une centaine de pas l'un de l'autre (1). »

lieue de circonférence, entrecoupé s de ravins, et placé sur une plaine mmet du monticule s'élève une co- s de trente à quarante pieds de lar- ai vingt de haut; la forme de cette a fait donner le nom de *cheminée*, oixante-quinze verges au-dessus de à l'aperçoit à trente milles de dis- eminée est composée d'argile dans vitrification, avec des couches en- pierres à sable blanches et grisâ- ble que c'est le reste d'une haute ue les vents et les orages auront à peu depuis plusieurs siècles. ques années, et cette grande curiosité croulera et ne formera qu'un petit lans la plaine; car lorsqu'on l'exa- s on aperçoit à sa cime une énorme Ibid., *voy.* p. 14

Le cours du fleuve a été déjà décrit dans ce volume, et nous ne reviendrons pas sur ces détails : nous tenons néanmoins à constater les difficultés prodigieuses que présente son embouchure, et nous essayerons de les rendre présentes à l'esprit du lecteur, parce que nous avons sous les yeux un témoignage précieux : c'est celui d'un observateur qui a vu et qui a su décrire. La vaste entrée de la Colombia se reconnaît à cinq ou six milles en mer (2); au sud on remarque une pointe basse, allongée, que recouvrent des pins, c'est la pointe Adams; au nord une élévation de deux cent vingt mètres ressemblant à une île arrondie détachée de la côte forme la rive opposée; c'est le cap Désappointement. Non-seulement des bancs de sable mouvants obstruent le passage; mais il est indispensable pour franchir la barre avec sécurité de choisir les vents que l'expérience a reconnus comme étant seuls favorables. Ceux qui permettent l'entrée sont marqués entre le sud-ouest et le nord-ouest. Le nord-est et le sud-est, au contraire, sont choisis par les navires qui quittent le port. L'espace de temps compris entre octobre et avril est l'époque la plus redoutée de ceux qui viennent hiverner; il est arrivé à cette époque

(1) Balbi dit simplement que la Colombia prend naissance dans la Cordillière Missouri-Colombienne; Greenhow, qu'elle est formée par la réunion de deux torrents, le *Sahaptin* ou *Snake* (rivière Lewis) et la rivière du nord-est; il place les sources les plus nord dans les montagnes Rocheuses, vers les 53° de lat. M. Duflot de Mofras adopte cette latitude (*Voy.* t. II, p. 110). M. Aug. Mitchell se contente de dire, « *This noble stream has its head waters near those of Missouri.* » M. Fédix indique l'origine du fleuve dans le voisinage du mont Brown, qui fait partie des montagnes Rocheuses et est situé « entre les 52° et 53° degrés parallèles sur la limite des possessions anglaises. » On voit que nulle part les sources ne se trouvent en réalité décrites comme elles le sont par le missionnaire voyageur dont l'exploration date de 1842. Nous avons tenu à mettre en présence pour la première fois ces opinions quelque peu divergentes sur un point géographique dont on ne saurait contester l'importance.

(2) Par 46° 19' de lat. nord et 126° 14' 24" de long. ouest.

que des navires de la Compagnie aient couru des bordées durant deux mois devant la côte sans pouvoir saisir l'instant favorable pour atteindre le mouillage, et de nombreux sinistres, dont le souvenir n'est que trop présent, attestent la vérité de la description qui nous est offerte. « Que l'on se figure en effet une immense ligne de brisants s'étendant pendant trois lieues du cap Désappointement à la pointe Adams et formant devant la bouche du fleuve une espèce de croissant. Au moment où la marée descend, le courant de la rivière a une rapidité de cinq à six milles par heure, et lorsque les vents venant de la mer, tels que le nord-ouest, poussent les flots vers l'embouchure, il résulte de ce choc des eaux, arrivant dans des directions contraires, d'énormes montagnes de vagues qui atteignent une élévation de plus de soixante pieds. Quand on est mouillé dans l'intérieur du fleuve dont les bords sont couverts de la plus riche végétation et de forêts magnifiques, on ne saurait imaginer le spectacle terrible qu'offre la barre, dont le bruit se fait entendre à plusieurs lieues, et dont les lames en déferlant dérobent l'horizon de la mer et semblent former une barrière insurmontable à la sortie comme à l'entrée du fleuve. Au-dessus nom. Il en a les montagnes escarpées, les lacs profonds et le sol stérile (1). » Ce serait une chose inexacte que d'étendre cette comparaison à tout le territoire baigné par le Fraser; la partie méridionale de son cours rappelle la nature des terrains arrosés par la Colombia, et peut être soumise à des entreprises agricoles : jusqu'à présent, l'industrie persévérante de la compagnie n'a demandé aux rives sauvages du Fraser que les peaux magnifiques de castors qu'elles nourrissent en abondance. Après les deux fleuves qui nous ont fourni quelques particularités peu connues plutôt qu'une description complète, nous citerons les rivières des *Têtes-Plates*, des *Serpents*, celle d'*Okanagam*, des *Chutes*, le *Wallamet*, ou *Ouallamet* et la Kaoulis ou Kowlitz, puis la *Toutounis*, la *rivière aux Vaches* et l'*Umqua*. La *Chekilis*, la *Nesqually*, la rivière *Simpson* et la *Skitine* appartiennent à la région du nord, et sont d'une découverte plus récente.

Le territoire de l'Orégon renferme des lacs nombreux; ceux qui ont une communication avec la Colombia et ses affluents sont le *Flathead*, le *Kellespel* (2) ou lac *des Pends' Oreilles*, le *Flatbow* ou lac de la tribu des Arcs plats, et l'*Okanagam* ou *Okonagan* : ceux qui

[redacted]

nommés, il ne porte guère que des canots.

Lorsque des géologues auront soumis ce beau pays à leurs investigations, des lumières inattendues révéleront sans doute quelques gisements précieux : on a la certitude dès à présent que des dépôts extrêmement riches de houille contribueront puissamment aux exploitations industrielles qui se formeront avant peu sur ce vaste territoire.

L'Orégon n'est pas encore un territoire agricole, il le deviendra infailliblement, et bientôt quelques-unes de ses vastes forêts feront place à des champs couverts des diverses céréales que l'on cultive dans le nord des États-Unis : non-seulement le froment, l'orge, l'avoine et le seigle y viennent à merveille, mais on y récolte des pois, et, ce qui est plus important, la pomme de terre y crée des ressources abondantes. Un habile industriel qu'un long séjour dans ces pays rend une autorité compétente, M. Wyeth, croit que la vigne reussirait sur les bords de la Colombia. Indigène de ces contrées, où elle n'etale qu'un luxe de végétation inutile, la culture saura bientôt mettre à profit l'excès de sa vigueur; mais pour cela peut-être faudra-t-il introduire des plants nouveaux, emprunter aux vignobles naissants de la Californie, ou mieux encore aux crus célèbres de l'Europe. On fait observer avec raison que la nature du raisin acquerra une qualité superieure de cette sécheresse du climat qui nuit tant à d'autres produits. Les observateurs ont constaté d'ailleurs une fertilité primitive dans les forêts (on nous passera cette expression), qui va encore au-delà des descriptions que nous fournit le savant Milbert, lorsqu'il dépeint les plus grands fleuves des États-Unis. Ce sont en effet des végétaux qu'on ne saurait comparer qu'aux araucaria géants de l'île de Norfolk, que ces sapins magnifiques n'ayant pas moins de deux cent quarante et même de trois cents pieds de hauteur! Que l'on se figure l'un de ces colosses des forêts, mesurant quarante-six pieds de circonférence à dix pieds du sol, et l'on aura une idée de l'exhubérance prodigieuse de ces terrains privilégiés (1). Pour être exact néanmoins, il est bon de rappeler que ces arbres ne fournissent que des bois d'une qualité inférieure. Un observateur judicieux voudrait avec raison qu'on leur appliquât l'ingénieux procédé de M. le docteur Boucherie dont les heureux résultats sont aujourd'hui incontestables (1).

Mais, il faut le dire, jusqu'à présent les seuls produits réels qu'aient fournis au commerce le territoire de l'Orégon sont tirés du regne animal. Ces vastes forêts, ces cours d'eau à peine explorés, ces plages désertes nourrissent encore d'innombrables animaux sur la chasse desquels reposent les spéculations de plusieurs compagnies. Pour n'indiquer ici que les plus précieux ou les plus redoutables, nous citerons le buffle indigène de ces régions, le cheval sauvage que l'Européen y a transporté, l'ours, dont on compte quatre espèces, le renne, qui ne se plaît guère que dans les régions voisines de l'Amérique Russe, le tigre rouge, qui erre au contraire dans les régions chaudes, le *grosse corne*, dont on tire un aliment savoureux, trois espèces de chevreuil, le cabri, le carcajou, le cerf de biche, le loup, qui leur fait une guerre perpétuelle, et que les habitants divisent en cinq espèces; puis viendront le blaireau, le chat sauvage, les quatre espèces de renards, dont le trappeur recherche encore la peau, la marte à la fourrure précieuse, le *mephitis americana*, qui trouve une arme puissante dans le liquide nauséabond dont il asperge le chasseur, et enfin, sans compter les lièvres, les lapins, les chiens de prairie, dix espèces d'écureuils. Qui ignore aujourd'hui que le castor et la loutre de l'Orégon alimentent les plus riches marchés en fourrure. Il en est de même de quelques poissons dont la pêche est périodique; et tout le monde sait maintenant que le saumon vraiment exquis de la Colombia est réservé non-seulement pour les meilleures tables de l'Amérique, mais qu'il vient figurer

(1) *Voyez* le témoignage de M. Ross-Cox. L'une des planches du beau et récent voyage autour du monde de M. Ch. Wilkes représente l'un de ces troncs d'arbres gigantesques mesuré par M. Drayton; il a trente-neuf pieds six pouces de circonférence. *Voy.* aussi ce que dit à ce sujet M. Duhaut-Cilly.

(1) M. Duflot de Mofras. Voy. t. II, p. 202.

encore dans les magasins de nos marchands les plus renommés (1).

Après cette nomenclature rapide des animaux qui peuvent offrir à l'industrie des produits utiles ou précieux, il est presque inutile de dire que l'ornithologie fournit une liste nombreuse d'oiseaux. Pour ne nommer que ceux qu'on pourra multiplier un jour dans les basses cours, ou qui en se renouvelant dans les forêts et sur les bords des lacs fourniront toujours un gibier abondant, nous citerons le faisan, le dindon, l'outarde, l'oie, le canard, le pluvier, la bécassine, la sarcelle et la poule des prairies.

NOTIONS HISTORIQUES SUR LA DÉCOUVERTE. — EXPÉDITION PAR TERRE DE M. DE LA VÉRENDRYE. — EXPÉDITIONS MARITIMES.

Ces vastes déserts dont nous essayons de tracer l'histoire n'ont de récits intéressants dans leurs annales que les faits qui se rattachent à leur découverte ou à leur annexion à des États plus populeux. Destinés à former un jour des empires indépendants peut-être, ils ne se recommandent aujourd'hui à ceux qui cherchent l'intérêt historique que par quelques dates, souvent contestées, par quelques noms trop peu connus. Ces dates rappel- [redacted]

continent américain. Ce nom c'est celui de Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye, qu'il faudra placer désormais à côté des grands noms de Cartier, de Champlain et de Cavelier de la Salle.

Préoccupé de la pensée qui domina les meilleurs esprits du seizième et du dix-septième siècles, décidé à chercher un passage vers les côtes du nord-ouest pour atteindre l'océan Pacifique et de là parvenir à la Chine, Varennes de la Vérendrye se dirigea de Montréal, où il avait établi sa résidence, vers les contrées inexplorées qui devaient le conduire à la mer de l'Ouest. Quatre de ses fils et l'un de ses neveux nommé de la Jeneraye accompagnaient l'intrépide Canadien dans ce voyage, dont il est inutile de peindre ici les souffrances et les innombrables difficultés (1). Le résultat incontestable de cette exploration fut la découverte des montagnes Rocheuses en l'année 1742. C'est au chevalier de la Vérendrye, expédié par son père dans cette direction, que revient l'honneur d'avoir franchi le premier cette barrière inconnue. Ainsi donc, comme on l'a fait observer naguère avec raison, « nos Français arrivèrent à l'Orégon par l'intérieur des terres plus de soixante ans avant les Anglo-Américains Lewis et Clarke, qui, [redacted]

[redacted]

C'est là en effet la question, fondamentale en apparence, qui divise la diplomatie des deux mondes lorsqu'il s'agit de ces contrées ; c'est le point en litige lorsqu'il faut aujourd'hui constater le droit du premier occupant. Or les documents fournis par le rédacteur de sir Francis Drake (1) étant trop confus pour établir d'une manière irréfragable cette priorité sur lesquelles se basent les prétentions des Anglais (2), les écrivains les plus compétents sur cette matière franchissent un laps de temps considérable, et s'arrêtent à l'année 1775, époque à laquelle on fixe la découverte du plus grand fleuve de ces contrées par un navigateur espagnol.

En ce temps, en effet, le vice-roi de la Nouvelle-Espagne conçut le projet de faire explorer la côte nord-ouest de l'Amérique. Pour parvenir à ce but, qui avait surtout alors un intérêt scientifique, il fit armer la corvette *le Santiago* et la goëlette *la Felicidad*. Le commandement de la première de ces embarcation fut remis à don Bruno Heceta ; la *Felicidad* reçut pour chef don Juan de la Bodega y Quadra, lieutenant de vaisseau. Cette expédition devait être fertile en résultats ; elle mit à la voile de San-Blas le 16 mars 1775. Les deux capitaines marchèrent d'abord de concert, et nommèrent successivement l'île de Socorro et cette baie de Trinidad qu'ils rencontrerent par les 41° 7' de latitude ; leur navigation s'étendit ensuite jusqu'aux 48° sans qu'il leur fût permis d'examiner les côtes. L'abord de la terre leur devint fatal : ayant débarqué dans un golfe (3), ils perdirent sept hommes que massacrèrent les Indiens : le nom de *Baya de los Martyres* fut imposé à cette portion du littoral en souvenir de la catastrophe. Une prise de possession solennelle eut lieu néanmoins, et le commandant de l'expédition adjoignit ces terres à la couronne d'Espagne en présence des naturels. On remit en mer, puis les deux bâtiments se séparèrent : l'un poursuivit dans ces parages des découvertes qui devaient rectifier les erreurs graves de Bellin ; l'autre, c'était la corvette, continua sa reconnaissance de la côte. Or, ce fut durant le cours de cette exploration, qu'ayant reconnu à l'ouest de San-Blas une vaste baie dans laquelle se jetait un fleuve, par les 46° 9' de latitude, don Bruno Heceta vit clairement le grand cours d'eau qu'on a appelé la Colombia, et qu'il désigna alors sous le nom de *Rio San-Roque*. Peu de temps après avoir accompli cette découverte capitale, don Bruno Heceta rentra dans le port de Monterey (1).

Nous avons insisté sur ce point longtemps contesté, et admis aujourd'hui ; bien qu'il ait été sans résultat effectif pour la couronne qui avait ordonné l'expédition dont Heceta faisait partie. Nous ne parlerons pas ici des expéditions si connues de Cook, et qui eurent lieu en 1778 ; nous passerons également sur celles de don Ignacio Arteaga, dont les beaux travaux géographiques furent exécutés en 1779 par l'intrépide Antonio Maurelle. Après ces grandes expéditions viennent, en 1785 et 1786, celle de James Hanna et celle du capitaine Peters : ces deux voyages nous conduisent jusqu'aux mémorables explorations de Lapérouse. Lowrie et Guise viennent dans la même année, puis il faut nommer Berkeley, qui croit atteindre en 1787 le détroit de Juan de Fuca ; Nathaniel Portlock et Georges Dixon, envoyés par une compagnie puissante, marquent une époque mémorable dans le commerce de ces contrées : grâce à eux, et vers le milieu de l'année 1788, la partie septentrionale des îles de la Reine-Charlotte est reconnue. Colnett et Duncan visitent dans la même année ces régions, et découvrent plusieurs îles. Parti de Macao, Meares baptise le cap Désappointement, et ne voit pas le fleuve qu'il désigne aujourd'hui à ceux

(1) Ce fut, on le sait, un gentilhomme picard qui écrivit en anglais pour la première fois la relation des voyages de Drake. La traduction française parut en 1641.

(2) Drake arriva-t-il jusqu'au 48° ; le savant Warden le fait parvenir seulement au golfe qui prit dans le dix-huitième siècle le nom de *Puerto de la Bodega*, par les 38° 18' de lat. et le 116° 50' de long.

(3) Par les 47° 21' de lat. et les 118° 10' ouest de Cadix.

(1) Le récit de cette importante expédition a été publié par Maurelle, le pilote en second du *Santiago*. *Voyez* aussi la traduction anglaise de cette relation dans les *Miscellanies de Daines-Barrington* ; Lond., 1781. L'expédition est racontée également dans l'introduction du livre intitulé : *Viage hecho por las Goletas sutil y Mexicana*. On peut consulter Warden, *Art de vérifier les dates*, t. X ; Paris, 1826, in-8°.

qui fréquentent ces parages (1). Ces noms plus ou moins illustres, plus ou moins aimés des géographes, nous conduisent jusqu'à l'époque où les États-Unis songent, eux aussi, à explorer les côtes nord-ouest d'un pays où ils sauront bientôt réunir tant d'éléments de prospérité. En 1788 deux bâtiments sont expédiés de Boston avec mission spéciale de visiter ces côtes, si riches en fourrures; un coup de vent les sépare, et c'est au capitaine Robert Gray, qui commande *le Colombia*, qu'échoit l'honneur de baptiser de nouveau le fleuve que vit jadis Heceta. Désigné dans la langue des indigènes (quelques historiens le prétendent du moins) sous la dénomination d'Orégon (2), ce beau fleuve perd alors un nom ignoré; mais il lègue à l'un des plus riches territoires du nouveau monde, et il rappelle dans ces régions désertes celui que devrait porter l'Amérique entière.

C'était précisément à la même époque que naviguait dans ces parages l'un des plus célèbres marins dont s'honore l'Angleterre, et qu'il y exécutait ses explorations hydrographiques, à jamais célèbres dans la science (3). Vancouver rencontra Robert Gray, prit de lui des renseignements, visita le cap qui marque l'embouchure du fleuve, et ne put voir la Colombia; il l'avoue positivement lui-même, bien qu'il ait signalé les terres qui avoisinent son embouchure.

Broughton, qui faisait partie de l'expédition de Vancouver, et qui commandait *le Chatam*, fut bien certainement l'un de ceux qui visitèrent d'abord les rives de la Colombia; mais envoyé par Vancouver pour reconnaître définitivement l'embouchure de ce fleuve, il ne pénétra dans ses eaux qu'à une époque où le capitaine Gray l'avait déjà exploré pour la deuxième fois. On le voit donc, c'est en réalité à Heceta, puis au capitaine américain, que l'on doit d'une manière positive la connaissance première de ce fleuve, si précieux pour les communications intérieures. L'embouchure se trouvait déjà marquée sur les cartes; mais les sources visitées jadis par les Canadiens étaient restées ignorées, du moins au point de vue géographique, lorsque le gouvernement américain, pressentant quelque découverte à faire dans les régions du centre, chargea, en 1803, Lewis et Clarke d'aller explorer le désert. Plus heureux que les Canadiens français dont nous avons rappelé les travaux, Lewis et son [redacted]

(1) Ainsi que le fait très-bien observer [redacted]

[redacted]

fleuve qui doit les conduire au terme de leur voyage. La Kooskooskee, le Lewis, la Colombia les ont reçus tour à tour; le 17 novembre ils peuvent saluer les rives de l'océan Pacifique. Ils ont atteint l'embouchure de ce beau fleuve, qui verra s'élever bientôt la colonie d'Astoria.

Lewis et Clarke ne quittèrent pas le pays qu'ils venaient d'explorer sans y fonder un établissement de quelque durée. Ils construisirent le fort *Clatsop*, auquel ils imposèrent le nom d'une tribu voisine, et cette construction peut être considérée à bon droit comme étant le premier établissement de quelque importance fondé dans ces parages par les peuples civilisés; le 26 mars 1806 les deux voyageurs reprenaient la route des États-Unis. Ce fut dans cette même année qu'un des associés de la compagnie du Nord-Ouest, explorant vers le 54me parallele un fleuve qui baigne la partie la plus montueuse de l'Orégon. ou, si on le préfère, la Nouvelle-Calédonie lui imposa son nom. Le Fraser est, comme on l'a vu, le second fleuve de ces contrées.

ÉTABLISSEMENTS FONDÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'ORÉGON. — LE FORT VANCOUVER. — ÉTAT ACTUEL D'ASTORIA. — TENTATIVES DE MISSIONS. — PROJET DE FONDATION CONSIDÉRABLE.

L'écrivain chargé dans cette collection de rappeler les derniers événements qui ont agité l'Amérique a fort bien établi déjà comment la formation de compagnies actives, ayant pour but l'exploitation des fourrures, avait été l'origine des premiers centres de population fondés sur le vaste territoire qui nous occupe. Nous ne rentrerons pas ici dans la série de détails qui se rattachent aux opérations de ces compagnies ou même aux efforts de certains spéculateurs hardis, mais isolés, tels que le célèbre John Astor. Si ce fut réellement à cet homme intelligent que l'on dut le premier établissement digne de quelque intérêt fondé en remplacement du fort Clatsop sur les rives de la Colombia, l'existence si éphémère du fort d'Astoria ne saurait nous arrêter, et nous préférons passer immédiatement à la description de localités bien moins connues, mais qui, grâce à une administration dont on ne saurait mettre en doute l'activité et à un zèle non moins fécond en résultats, marchent dans une voie réelle de prospérité.

Siége principal de l'administration de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, le fort Vancouver peut être considéré comme le chef-lieu de toute la partie peuplée de l'Oregon. Fondé en 1824, il s'élève sur la rive droite de la Colombia, à soixante-dix milles environ de l'océan Pacifique (1); sa population est encore peu considérable, et l'on ne peut guère l'élever au delà de 800 habitants, dont un petit nombre seulement appartient à la race européenne, le reste se composant d'Indiens ou de métis. Cette petite ville, construite en bois, ne laisse pas que de présenter un aspect assez animé, si l'on se rappelle qu'un bateau à vapeur et cinq navires à voile d'un port de cent à trois cents tonneaux jettent la vie dans ce coin du globe absolument désert il y a seulement quelques années. Le territoire dont le fort Vancouver est entouré fournit en abondance aux besoins restreints de cette population naissante : le froment, la pomme de terre, certaines espèces de pois, varient la nourriture animale, que l'on s'y procure aisément. Nous ne voudrions pas cependant donner une idée exagérée et du confort de cet établissement et de son importance réelle; le savant Belcher le peint sous un jour peu attrayant, et M. de Mofras dit positivement : « Le fort Vancouver, qui à l'extérieur ressemble à une grande ferme entourée de bâtiments d'exploitation agricole, n'est en réalité au dedans qu'une boutique et un comptoir de la cité de Londres. Une quinzaine de commis sont employes aux echanges avec les Indiens, a la vente et aux écritures. » Nous ne dirons rien ici du fort d'Astoria (2), qui ne se compose plus que

(1) M. Ch. Wilkes fixe ainsi sa position géographique : lat. 45°, 36' 53" nord; long. 122° 39' 34.6". Voy. *Narrative of the United-States exploring expedition*. Dans le chiffre de population indiqué plus haut ce voyageur ne fait entrer que cent ou cent cinquante Américains.

(2) Le fondateur de ce comptoir est mort tout récemment; il avait acquis une opulence peu commune, grâce à l'habileté de ses spéculations. L'un des observateurs qui ont le mieux dépeint cette contrée, M. de Mofras, nous a tracé un tableau fidèle de cet établissement, qu'on peut s'étonner a bon droit de voir qualifier de ville, *Town of Astoria*. » Ce lieu, rendu célèbre par M. Washington Irving,

de quatre cabanes, et dont on peut voir une vue charmante dans l'excellent livre du capitaine Belcher; nous rappellerons que la nouvelle compagnie, comprenant toute l'importance de certaines positions, s'est hâtée d'agglomérer la population dont elle pouvait disposer sur ces points habilement choisis, et destinés sans doute à devenir le siége de villes industrieuses. Elle comptait il y a deux ans quinze ou vingt établissements de ce genre, sans mentionner les stations secondaires. Ces centres divers de population s'accroissaient il y a trois ou quatre ans grâce aux efforts de M. Mac Laughlin, gouverneur de la Compagnie et résidant au fort Vancouver. Un homme bien connu par ses travaux, M. Wieth, a proposé naguère la fondation d'une grande cité à *Warrior's Point*, sur les bords de la Wallamette; et cette ville serait destinée à devenir la capitale de l'Orégon. Quoi qu'il en soit, tous ces établissements, encore peu développés, ne peuvent manquer de prendre bientôt un grand accroissement (1). Des documents publiés par les États-Unis, il y a moins de trois ans, annonçaient que des familles entières, traversant les montagnes Rocheuses, émigraient avec tous leurs bagages et leurs ustensiles domestiques pour la riche vallée de la Wallamette. Les mêmes documents nous indiquent l'époque très-prochaine où une imprimerie fonctionnera sur le territoire de l'Orégon, et signalera les avantages que présente ce vaste territoire. Il y a plus encore, un projet tout autrement gigantesque que les projets de colonisation signalés ici a été présenté officiellement par M. Pratt, député de New-York, à la chambre des représentants dans la séance du 28 janvier 1845. Il ne s'agirait de rien moins que de la construction d'un chemin de fer, qui, partant de l'ouest du lac Michigan, traverserait les montagnes Rocheuses et aboutirait à la partie navigable de la Colombia. Un riche négociant de New-York, M. Asa Whitney, est l'auteur de ce vaste plan de communication qui changerait infailliblement les relations commerciales du globe, puisque, ainsi qu'on l'a très bien fait observer, « il ouvrirait un passage occidental entre l'Europe et l'Asie, et mettrait New-York à trente jours de distance de la Chine (1).

En attendant l'issue des discussions

qui a écrit d'une manière si pittoresque l'histoire de sa fondation, est habité par un seul homme, M. James Burney, Écossais et agent de la Compagnie d'Hudson, qui y réside avec ses jeunes enfants et sa femme, qui est Canadienne. Derrière la maison on montre la place

[redacted]

fertiles, baignée par la Plate, qui conduit au grand passage méridional des montagnes Rocheuses, et qu'on n'avait pas encore érigée en gouvernement, vient de recevoir une organisation administrative, et prend le titre de territoire de *Nabraska* (1). Il est facile de prévoir l'époque où une force militaire respectable « placée au sommet des montagnes Rocheuses, à la source des grandes rivières, qui viennent se décharger dans le golfe du Mexique et dans l'océan Pacifique (2). » permettra aux États-Unis la réalisation de ses vastes desseins.

NATIONS INDIENNES DE L'ORÉGON.

Un zélé missionnaire qui a parcouru récemment l'intérieur de ces immenses solitudes, le P. de Smet, semble croire qu'il servira quelque jour de refuge à une race mixte composée des descendants des Indiens et de ces hommes dangereux mais énergiques, que les États de l'Union repoussent annuellement de leur sein. Peuple pasteur et guerrier, amoureux du pillage comme les sauvages, avide de gain comme les hommes civilisés, il doit renouveler quelque jour dans ces régions ce que vit l'Asie sous les Djenghis et les Timour-Lenck. Chasse abondante, troupeaux nombreux, chevaux sans nombre, tout prépare pour l'avenir les exploits d'une grande nation nomade. En attendant que la succession des siècles amène ce phénomène politique, l'Orégon n'est habité jusqu'à présent que par des tribus dispersées sur de vastes espaces, et dont la plus considérable peut-être ne va pas au delà de 10,000 habitants. Nous donnerons d'abord la rapide nomenclature des peuplades qui ont été visitées récemment. Les *Soshonies,* plus connus sous le nom des *Serpents*, habitent la partie méridionale du territoire de l'Orégon, et se répandent jusque dans le voisinage de la haute Californie ; ils forment plusieurs peuplades, dont la population totale peut s'élever à dix mille âmes répandues sur la région la plus stérile à l'ouest des montagnes; leur nom indien atteste suffisamment leur misère, car il signifie les *déterreurs de racines*. Tout le monde a présent au souvenir la peinture qu'a su en tracer Washington-Irwing (1), lorsqu'il les montre fuyant les autres Indiens au sein de leurs roches désolées. Leur aspect misérable, la coupe bizarre de leurs vêtements, ne démentent en rien aujourd'hui les peintures qu'on nous en a données; mais la multiplication rapide des chevaux a singulièrement amélioré leur situation, et peut la changer complétement. Leur religion semble être une sorte de sabéisme, et, selon le P. Smet, ils croient que le grand esprit réside particulièrement dans le soleil, le feu et la terre.

« Les *Sampeetches,* continue le même voyageur, les *Payouts* (2) et les *Ampayouts* sont les plus proches voisins des Serpents; il n'y a peut-être pas dans tout l'univers un peuple plus misérable et plus pauvre. Les Français les appellent communément les *Dignes de pitié*, et ce nom leur convient à merveille. Le pays qu'ils habitent est une véritable bruyère; ils logent dans les crevasses de rochers ou dans des trous creusés en terre. » Le digne missionnaire nous avoue qu'ils sont sans vêtements, et que leurs plaines incultes ne présentent guère pour nourriture que des sauterelles et des fourmis; cette dernière espèce d'insectes (lorsqu'on les avait torréfiés) fournissait jadis un aliment fort recherché aux Tupis, qui habitaient les plus belles forêts de l'univers. Les misérables aborigènes de l'Orégon auraient donc un point de contact de plus avec certains habitants du Brésil, s'il est vrai, comme on l'affirma au P. Smet, qu'on les a vus se repaître des cadavres de leurs proches, et même dévorer leurs propres enfants. Pour croire à l'exactitude parfaite d'un tel rapport, pour l'admettre avec certaines restrictions même, il faudrait examiner dans leurs moindres détails les croyances superstitieuses de ces peuples. S'il est reconnu aujourd'hui que les Tapuyas conservaient jadis l'horrible coutume qu'on signala au courageux missionnaire, on a la certitude qu'ils n'y

(1) Du nom indien de la Rivière-Plate.
(2) On reproduit ici les expressions du rapport de M. Wilkins.

(1) *Voyez* Astoria.
(2) Probablement les *Pah-Utah* dont parle M. Aug. Mitchell, et qu'a visités avec tant de détails le colonel Fremont.

obéissaient que par un sentiment religieux.

Les *Utaws* viennent après les peuplades malheureuses que nous venons de citer; ils s'élèvent à 4,000 individus errants aux sources du Colorado; ils paraissent trouver dans la pêche et dans la chasse une nourriture abondante, et se prêteraient aux efforts de la civilisation. Les *Nez-Percés,* que l'on rencontre vers le nord et qui ne comptent pas plus de 2,500 individus, possèdent d'innombrables chevaux; les *Paloose* sont une de leurs tribus. Les *Walla-Walla* qui habitent la rivière de ce nom, l'un des tributaires de la Colombia, ne s'élèvent pas à plus de 500. Les *Spokanes* sont plus nombreux, et ils ont adopté entre eux une dénomination qui rappelle une des nations les plus célèbres de l'Amérique du Sud; ils se désignent sous le nom pompeux des enfants du Soleil, et composent une tribu de 800 individus, vivant dans une sorte d'abondance. A l'est du territoire vivent les *Stiet-Shoi* ou *cœurs* d'*Alène,* qui comptent 700 âmes dans leurs villages, et qui se distinguent par une sorte de mansuétude. Les *Têtes-Plates* (1), unis aux *Pondéras,* paraissent être la nation la plus digne d'intérêt que l'on

Têtes-Plates proprement dits. Ils chassent le buffle sur les rives de la rivière Clarke, et, franchissant les montagnes Rocheuses, vont jusqu'à l'embouchure des trois fourches du Missouri. Antagonistes courageux des Pieds-Noirs, la guerre leur a été cependant fatale; le P. de Smet en fait un magnifique éloge. « Francs, nobles, généreux dans leurs dispositions, ils ont toujours montré une grande bienveillance pour les blancs et un grand désir de connaître la religion chretienne. » Ces Indiens paraissent disposés à embrasser la vie agricole; cependant les vallées qu'ils parcourent sont si abondantes en buffles, que le missionnaire qui nous les a fait connaître mieux que tout autre voyageur leur en vit tuer plus de cinq cents durant une seule chasse. Les Têtes-Plates forment aujourd'hui une mission permanente non loin des montagnes Rocheuses, dont les cimes s'élèvent en cet endroit à plus de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les Têtes-Plates trouvent des ennemis redoutables dans les *Pieds-Noirs* et dans les *Corbeaux.* La première de ces tribus, comprenant les *Peagans,* les *Cotannès* et les *Gros ventres des prairies,* chasse le long du cours supérieur

ls deviennent esclaves pour la
rs femmes et leurs enfants. »
eaux ou *Bel-ant-sia* sont les
*r*étérés des Pieds-Noirs. Au
Catlin, ils forment une tribu
ndividus, mais il n'y en a
tie qui guerroie jusqu'aux
Rocheuses : ce sont les In-
lus spirituels et les plus in-
e ces parages. Ennemis re-
es blancs, ils les dépouillent
ment et les font prisonniers,
' ôtent pas la vie comme le
s-Noirs.

ious aurons nommé les *Koo-*
se distinguent par leurs ha-
bles, lorsque nous aurons
Porteurs, qui ne présentent
e 4,000 âmes, puis les *Sau-*
lacs, restes au nombre de
aujourd'hui, il ne nous res-
r'à signaler les *Chaudières*,
ist, les *Schoopshaps* et les
ou *Okanakanes*. Ces tribus
e 500 à 1,100 âmes, et com-
u pres la nomenclature que
ssayé de tracer.

TRANGES D'UNE NATION
IOUVELLE-CALÉDONIE.

'ethnographie plus avancée
tré dans ses annales toutes
s bizarres, toutes les croyan-
, et à peine connues aujour-
tions qui errent le long de la
uest, ou qui parcourent les
bornées par les montagnes
l sera impossible, à la lecture
s, de réprimer un sentiment
l'horreur et quelquefois d'é-
rofond, parce qu'ils s'allient
t d'ailleurs à des sentiments
e délicatesse et quelquefois
dignité. Comment ne pas
par exemple en retrouvant
le de la Nouvelle-Calédonie
ouvantable, qui rappelle les
de, et qui fut sans doute
ces régions sauvages pour
sécurité plus absolue au
it l'arrogance farouche con-
aissant la femme aux plus
vaux. Ici seulement le sup-
à la compagne du sauvage
oyable que le trépas. Parmi
s de la Nouvelle-Écosse,

lorsqu'un chasseur a succombé, l'usage exige que le cadavre soit conservé durant neuf jours, et que pendant tout ce temps la veuve fasse une garde vigilante près du mort : ce début d'un premier deuil n'est que le préliminaire d'une horrible cérémonie. Bientôt un bûcher s'élève pour consumer les restes du guerrier, et la veuve est étendue à côté du cadavre. Le supplice de cette infortunée dure autant que le devin qui préside aux cérémonies funèbres l'exige; mais toujours avant qu'on lui donne l'ordre de descendre de larges brûlures couvrent son corps. Ici nous laisserons parler le missionnaire, qui rappelle seulement, il faut bien le dire, un récit transmis par des trappeurs ou par des sauvages. On croit peut-être que la misérable créature est devenue libre, non : « on la force à recueillir avec ses mains du milieu des flammes la graisse qui découle du cadavre et à s'en frotter le visage ainsi que tout le reste du corps. Lorsque les nerfs des jambes et des bras commencent à se contracter, la malheureuse doit retourner sur le bûcher et redresser ces membres. Si la femme a été infidèle à son mari ou négligente à pourvoir à ses besoins, les parents du défunt la jettent sur le bûcher en flammes; les siens l'en retirent; les autres l'y jettent de nouveau : elle est ainsi ballottée jusqu'à ce qu'elle tombe dans un état d'insensibilité complète.

« Lorsque le corps est brûlé, la veuve doit ramasser les plus grands os, les envelopper dans une écorce de bouleau et les porter au cou pendant plusieurs années. Dans cet état on la considère comme esclave : les travaux les plus pénibles deviennent son partage; elle est la servante de toutes les femmes, même des enfants, et la moindre désobéissance de sa part lui attire un châtiment sévère; les cendres de son mari étant mises en terre, elle est chargée de surveiller l'endroit et d'en ôter les herbes. » Souvent les malheureuses veuves se suicident pour éviter tant de cruautés. Ce supplice peut durer trois ou quatre ans, car ce n'est qu'au bout de ce temps qu'il est permis à la femme du Talkotin de déposer dans un cercueil l'horrible trophée qu'elle traîne en tous lieux. Un grand festin est célébré, et la réhabilitation au

sein de la tribu est presque aussi bizarre que le supplice qui l'a précédé a été horrible. L'un des convives verse sur la tête de la veuve un vase plein d'huile, puis un autre la couvre de duvet. Cette étrange cérémonie lui donne seule le droit de se remarier.

Nous l'avouerons franchement, il faut être familiarisé avec tout ce qu'il y a de bizarre ou d'exagéré dans la vie des Indiens; il faut avoir admiré leur résignation dans la souffrance et leur sang-froid dans les supplices pour accepter dans sa naïveté effroyable un récit de funérailles parmi les sauvages de la Nouvelle-Calédonie.

CHASSES DES INDIENS DE L'ORÉGON; PARTICULARITÉS TOUCHANT LE CASTOR.

En moins d'un demi-siècle, et rien que par l'introduction du cheval dans ces parages, les mœurs des Indiens se sont profondément modifiées. C'est au moyen du cheval que les Têtes-Plates, les Pandéras, les Kalispels, les Pieds-Noirs, ne craignent pas d'attaquer ces grands troupeaux de buffles qui errent dans les vallées, et dont le nombre est si prodigieux que pour me servir d'une expression adoptée par le P. de Smet, « il semble qu'on voye réunis tous les animaux des

d'une chasse à laquelle il assista et durant laquelle cent cinquante-trois buffles furent abattus avant le coucher du soleil. — Le terrible ours gris, qui s'élève quelquefois à une taille vraiment colossale, et dont un seul coup de griffe peut abattre l'agile cheval de l'Indien, est aussi l'objet d'une chasse presque toujours dangereuse. Lewis et Clarke parlent d'un animal de cette espèce qui luttait encore percé de part en part de sept balles; la huitième seule tirée dans la tête l'arrêta. Les trois autres espèces d'ours qui errent dans ces solitudes sont aussi fort redoutables.

Chassés sur tous les grands fleuves du Canada et des États de l'Union, c'est aujourd'hui sur le territoire de l'Orégon que les castors se sont refugiés. Le chef de la mission de Sainte-Marie, qui les a observés, nous a donné des détails trop curieux sur leurs mœurs, pour que nous n'en reproduisions pas ici quelques traits : « Nous avons vu les ouvrages des castors, dit le P. de Smet; le pays où nous sommes est leur pays par excellence. Tout le monde sait l'emploi qu'ils font de leurs dents et de leur queue; mais ce qu'on ignore peut-être, et ce qui nous a été assuré par des trappiers, c'est que pour faire tomber l'arbre du côté où ils veulent construire

sols aux vendeurs, se vend ici jusqu'à vingt francs. Est-il étonnant que ces gens fassent si facilement des fortunes colossales; tandis que les employés auxquels on donne jusqu'à neuf cents piastres par an n'ont pas même une chemise à la fin de l'année? Dans cette catégorie de vendeurs n'est pas comprise l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Orégon; la vente de toute liqueur y est strictement défendue.

« La loutre brune ou noire abonde dans les rivières de nos montagnes; mais, comme les castors, elle est poursuivie avec avidité par le chasseur. »

Nous terminerons ces détails, qu'il nous eût été facile de multiplier, en disant quelques mots de l'élan. La chasse générale de ce gracieux animal est parmi les Indiens un jour de réjouissance. C'est dans une sorte de parc habilement construit et où l'on contraint les élans à se réfugier, qu'ils trouvent ordinairement la mort; on en tue souvent au delà de deux cents dans une seule chasse.

DISCUSSION DIPLOMATIQUE TOUCHANT LA POSSESSION DE CE TERRITOIRE.

Nul n'ignore maintenant que ces trois cents lieues de côte dont nous avons essayé de donner une idée exacte sont aujourd'hui encore l'objet d'une contestation animée entre trois gouvernements puissants. Les prétentions de chacun d'eux ont été exposées dans ces derniers temps avec une lucidité parfaite dans l'ouvrage publié par M. Greenhow sur l'Orégon, et plusieurs écrivains distingués ont cherché à tirer une solution bien diverse des documents qui leur étaient offerts. L'exposé succinct des faits qui servent de base a la discussion nous entraînerait bien au delà des limites assignées à cette notice; nous nous contenterons de mettre en saillie quelques points capitaux.

Avant tout, et pour simplifier la question en s'en référant à l'opinion de l'un des hommes les plus éminents de l'Amérique, il est peut-être convenable de rappeler ici en quels termes précis M. Gallatin met à néant les discussions diplomatiques qui se basent sur la priorité d'occupation et qui ont enfanté des volumes : « Y a-t-il une puissance, dit ce savant diplomate, qui ne sait pas même flatter son pays; y a-t-il une puissance au monde qui soit fondée à réclamer la totalité de l'Orégon? Est-ce l'Union Américaine, est-ce l'Angleterre? Ce n'est personne : l'obscurité la plus complète règne sur ce sujet; il n'y a pas de titre certain, ni même valable. »

Cependant des traités ont été faits, et les prétentions de deux puissances se sont si bien accrues, qu'elles ont été sur le point d'enfanter une guerre désastreuse et que la question n'est pas encore vidée. Nous le répétons, nous devons franchir rapidement cette série de conventions diplomatiques pour arriver à l'année 1818, qui constitue une époque décisive dans l'histoire du territoire contesté. Astoria, pris par les Anglais, vient d'être rendu sous réserve aux États de l'Union. Les plénipotentiaires des États-Unis et les commissaires anglais sont en présence. Les premiers réclament « pour limites le 49e parallèle jusqu'à la mer, sans préjudicier en rien aux droits ni aux réclamations des autres puissances. » Les seconds n'admettent ces prétentions que jusqu'aux montagnes Rocheuses; puis à partir de cette limite ils demandent « une ligne droite jusqu'au point le plus rapproché de la Colombie : » la navigation de ce fleuve important doit être commune aux deux peuples jusqu'à la mer; les Anglais vont plus loin dans leurs prétentions, ils réclament également la libre navigation du Mississipi (1). Ainsi que les bons esprits l'ont supposé à l'avance, on ne peut s'entendre; mais une convention temporaire est conclue : elle permet pendant l'espace de dix ans la libre entrée du territoire contesté aux citoyens des deux nations, sans que ce compromis puisse nuire aux réclamations des autres puissances. Mais bientôt vient le traité des États-Unis avec l'Espagne, conclu en 1819, et les prétentions de la république s'accroissent de toutes celles qu'elle a repoussées chez les autres. En conséquence, et à la suite d'une discussion dans laquelle l'Angleterre et la Russie prétendent vider la question, le président Monroë déclare à la face du monde que l'Amérique ne reconnaît plus à aucune nation européenne le droit d'établir ses colonies sur le territoire américain. L'Angleterre, on doit le supposer aisément, ne put admettre ce principe d'exclusion absolue; elle réclama vivement,

(1) *Voyez*, pour toute cette discussion importante, Greenhow, *History of Oregon*, etc., p. 314.

et la Russie, comme cela devait être, protesta, en ce qui la concernait. Il était évident, et deux publicistes l'ont fait remarquer, qu'on était entré dans une voie maladroite ou tout au moins impolitique, en proclamant ainsi d'une manière solennelle des droits si longtemps contestés. Il était évident aussi, dans l'état de la question, que le général Jésup, consulté sur ce point difficile, avait trouvé l'unique moyen de donner quelque autorité aux paroles prématurées du président; il voulait que deux cents hommes, traversant immédiatement le continent, allassent s'établir à l'embouchure de la Colombia, tandis que des navires américains transporteraient par mer les approvisionnements nécessaires à la nouvelle colonie. Cet avis énergique n'eut pas de suite; on reprit les négociations. L'année 1824 trouva la discussion posée sur une base aussi incertaine qu'elle l'était plusieurs années auparavant; le ministre chargé de maintenir les droits des États-Unis, sentant qu'il ne pouvait appuyer de raisons incontestables les paroles prononcées naguère par le président, prit le parti de reculer un arrangement définitif. Il renouvela la proposition déjà faite à l'Angleterre. Les deux nations devaient jouir en commun du territoire contesté pendant dix ans en partant

traité fut conclu entre la Russie et la Grande-Bretagne, qui fixait ainsi la délimitation du territoire de cette dernière puissance en Amérique. Elle devait commencer dorénavant au point le plus sud de l'île du prince de Galles, par les 54°40' vers l'est, jusqu'à la grande entrée sur le continent appelée *Portland Channel,* en se prolongeant par le milieu de ce passage jusqu'au 56e de latitude. A partir de là on lui faisait suivre le sommet des montagnes bordant la côte à dix lieues de profondeur nord-ouest jusqu'au mont Saint-Élias; puis on la prolongeait au nord, en la dirigeant jusqu'à l'intersection des montagnes avec le 141° de longitude (mérid. ouest de Greenwich) jusqu'à la mer Glaciale (1).

Quant au débat pendant entre l'Angleterre et les États-Unis, nous rétrograderons de quelques mois, et nous verrons M. Monroë renouvelant dans son message annuel au congrès sa déclaration de l'année précédente, qu'il voulait appuyer d'une démonstration positive. Le président qui lui succéda, M. Adam, s'empressa d'adhérer à ce principe; mais rien ne fut fait jusqu'en 1826, et a cette époque M. Gallatin, dont nous avons invoqué déja la haute autorité, fut chargé de conduire les négociations pour les États-Unis. Ainsi

[redacted]

le pied où elle était en 1824. Un principe d'examen géographique plus sévère sembla toutefois présider à la discussion. La portion de la côte abandonnée aux États-Unis par l'ancien projet d'une convention définitive était privée de mouillages favorables. L'Angleterre finit par le comprendre, et sembla faire un pas vers la conciliation, en proposant d'abandonner la presqu'île formée par les eaux de la Colombia et les rives méridionales du détroit de Fuca, qui offrent plusieurs ports favorables. Mais M. Gallatin, organe inflexible du gouvernement de l'Union, ne put obtempérer à cette proposition, et réclama comme frontière définitive le 49[e] parallèle. On ne put donc rien conclure, et cette discussion si animée aboutit en 1827 à une nouvelle prorogation indéfinie des conventions de 1818, prorogation toutefois qui pouvait cesser d'avoir son effet en se prévenant mutuellement un an d'avance. M. Adam ratifia cette clause.

L'occupation militaire de ce vaste territoire continua à être le thème des discussions politiques; des projets furent conçus, des rapports présentés, même durant la présidence de M. Jackson, sans que la discussion avançât; tout restait dans le *statu quo*, et cette période est marquée seulement par deux tentatives des État-Unis et de l'Angleterre pour pénétrer sur le territoire russe. M. de Wrangell était alors gouverneur du vaste pays dont on convoitait les chasses abondantes, et des mesures promptes réprimèrent un commencement d'empiétement de la part de la Compagnie d'Hudson; tandis que sur l'autre point la diplomatie russe trouvait encore une solution favorable. Quant à l'Angleterre et aux États-Unis, on s'entendait sur les limites de l'est; on évitait sur un autre point d'aborder les questions irritantes.

Ce calme apparent ne pouvait durer. Des luttes orageuses, qui avaient lieu sur un autre point du continent et qui ont été déjà racontées (1), en aigrissant les esprits, ranimèrent l'ardeur des prétentions, et l'on put s'en apercevoir dès 1841, au langage du président. A cette époque M. John Tyler émit de nouveau le projet d'établir une série de postes militaires au delà des montagnes Rocheuses, sans négliger un autre mode d'occupation. Ces propositions demeurèrent encore sans résultat sérieux, et l'on n'en continua pas moins à l'amiable la discussion qui devait régler les limites du nord et de l'est, incomplètement déterminées par le traité de Gand. Un traité fut signé à ce sujet en 1842; mais on ne parla pas des régions situées au delà des montagnes Rocheuses. Ainsi que l'a fait remarquer récemment un publiciste, le président de l'Union n'observa pas la même reserve dans son message au congrès. Le 8 décembre suivant, après avoir rendu compte et s'être félicité du dernier traité avec l'Angleterre, il ajouta : « Il eût été plus heureux encore que le traité eût embrassé tous les objets qui seraient de nature à amener dans l'avenir une rupture entre les deux pays : le territoire des États-Unis appelé l'Orégon, dont la Grande-Bretagne reclame une partie, commence à attirer l'attention de nos concitoyens, et la population américaine est sur le point de se répandre dans les vastes districts qui s'étendent des montagnes Rocheuses à l'océan Pacifique. Dans ces circonstances une sage politique exige que les deux gouvernements ne négligent rien pour fixer leurs droits respectifs. »

L'écrivain déjà cité reproduit le discours adressé au congrès par le président, au début de la session suivante, et l'on y remarque ces paroles significatives : « Les États-Unis regretteraient de s'agrandir aux dépens de toute autre nation; mais si les principes de l'honneur, qui doivent régir les nations comme les particuliers, les empêchent de réclamer un territoire qui ne leur appartient pas, ils ne consentiront pas, d'un autre côté, à faire un abandon de leurs droits. Après un examen approfondi, les États-Unis ont toujours soutenu qu'ils ont droit à toute la région située sur les bords de la mer Pa
et comprise entre les 42° et 54°
latitude nord. »

(1) *Voyez* le récit de la lutte dans laquelle a figuré au premier rang un homme dont la France a pu apprécier l'esprit distingué et la rare instruction. Après la crise politique dans laquelle M. Papineau montra tant d'énergie, vint l'affaire du commandant Mac-Leod, puis, après l'acquittement de ce dernier, celle de *la Créole*.

De modéré et de conciliateur qu'il est d'abord, le langage du président devient plus positif. On n'est qu'en 1844; mais bientôt, et dès l'année 1845, l'affaire prend un caractère de gravité qu'elle n'avait pas eu encore : l'opinion des provinces se manifeste de la manière la plus vive. Le succès obtenu en 1846 à propos de l'annexion du Texas excite les esprits, et les discours deviennent menaçants : la guerre éclaterait infailliblement si le fameux bill adopté le 3 février par la chambre des représentants de Washington n'était rejeté par le sénat, à une majorité de deux voix seulement, 23 contre 21. La majorité dans l'autre chambre avait été de 140 voix contre 54.

Ce vieillard énergique, que l'on a vu naguère l'objet d'une ovation populaire, le président Polk, eut à son tour à s'exprimer sur la grande question pour laquelle le peuple se passionnait depuis quelques années. Organe enthousiaste et résolu à la fois de l'opinion publique, non-seulement il s'associa pleinement aux conclusions de Monroë; mais il le fit dans un langage qui exigeait une réponse si catégorique de l'Angleterre, que sir Robert Peel en regretta publiquement la fière apreté (1).

Durant une séance mémorable du par-

port magnifique et des centres inépuisables d'exploitations agricoles. Des gisements considérables de houille, beaucoup moins problématiques que l'existence des lavages d'or, y font comprendre dès à présent ce que peut devenir l'industrie commerciale. Une région qui ne se trouve pas à plus de trois semaines de navigation des côtes de la Chine, grâce aux bateaux à vapeur, n'a rien à envier sous ce rapport aux autres contrées.

Ceci ne veut pas dire cependant que le beau territoire de l'Orégon doive être abandonné ou seulement négligé par les Américains; tout nous prouve, au contraire, que l'émigration au delà des montagnes Rocheuses se continue et qu'elle peut avoir d'immenses résultats. De son côté, et dans un but différent, l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson n'en continue pas moins ses efforts intelligents pour multiplier les centres de population; sans aucun doute les hommes actifs qu'elle répand sur ce vaste territoire, après avoir épuisé les ressources offertes par la chasse et par la pêche à l'industrie, exploiteront d'une manière plus sûre encore celles que présente l'agriculture. Une chose notable pour la France, c'est que la plupart des trappeurs employés par la Compagnie appar-

AMÉRIQUE RUSSE.

GÉOGRAPHIE; NATURE DU CLIMAT; PRODUCTIONS.

La plupart des géographes nous disent bien que les Russes possèdent sur le continent américain, ou sur l'un de ses archipels, environ 66,000 lieues carrées; mais après avoir nommé Novo-Arkangelsk, après avoir donné quelques détails relatifs à son commerce de fourrures, ils laissent leur lecteur dans une ignorance complète sur ce vaste territoire : on pourrait dire cependant de l'Amérique Russe ce que nous avons dit à propos d'un pays voisin. C'est une de ces régions ignorées pendant des siècles que leur situation géographique appelle infailliblement à sortir de l'oubli, a jouer un rôle d'une réelle importance dans les nouvelles relations que les grands peuples préparent entre eux.

L'Amérique Russe comprend la partie la plus reculée de la côte nord-ouest; son étendue est ainsi fixée géographiquement par M. Yermoloff : « L'extrémité sud de ces possessions commence dans l'île nommée du prince de Galles, au 54e deg. 40′ de latitude nord; puis la limite continue vers le nord-nord-ouest, le long de la côte continentale comprenant toute cette côte elle-même et les îles adjacentes. A partir du mont Élie la frontière intérieure tourne brusquement au nord-est, et court a travers les terres vers l'océan Arctique. » L'archipel des îles Aléoutiennes fait partie de cet immense territoire; le savant Eyriès, qui adopte aussi ces limites, dans un travail essentiellement remarquable, fait observer, avec juste raison, que, malgré le sombre aspect de ces régions, vouées à de perpétuelles frimats, « les côtes occidentales sont, dans le nouveau monde comme dans l'ancien, plus chaudes que les orientales (1). » Il ne s'ensuit pas de l'indication de cette grande loi générale qu'on puisse leur assigner un climat favorable aux produits agricoles, ainsi que le fait très-bien observer le géographe dont nous suivons ici l'autorité. En 1816 on vit dans la baie de Kotzbue (1) le thermomètre s'élever au mois d'août jusqu'à 9° 2′; « mais la présence des bancs énormes de glace sur la côte prouvait que cette température élevée n'était pas assez puissante pour contre-balancer les effets d'un hiver rigoureux et prolongé. »

Il faut donc convenir que si la patience européenne peut à force de travail élever dans ces parages certains végétaux utiles, ou multiplier certaines ressources industrielles, la nature a fait peu de chose pour en rendre le séjour attrayant. L'un des voyageurs qui l'ont observé avec plus de soin, le capitaine Lutké, fait connaître en peu de mots son climat en disant que l'on y compte tout au plus quarante jours de beau temps dans l'année (2). C'est à peine si l'on y jouit durant trois mois d'une atmosphère supportable. Habituellement sombre, humide, chargée de petites pluies, elle n'est cependant jamais d'un froid trop rigoureux; vers la mi-janvier, époque d'un temps plus serein, le thermomètre de Réaumur s'élève jusqu'à 10°; « quelquefois aussi il tombe jusqu'à 10° et même jusqu'à 14° au-dessous de zéro. La neige dure parfois également depuis novembre jusqu'en février... Le printemps commence de bonne heure : le framboisier fleurit en février et son fruit murit en mai. [illegible]

(1) *Recherches sur la population du globe terrestre*; Paris, 1833, p. [illegible] tail de la délimitation [illegible] les renseignements [illegible]

(1) Par 66° 14′.

(2) Frédéric Lutké, [illegible] *exécuté par ordre de S. M. [illegible] las Ier, sur la corvette le [illegible] les années 1826, 1827, [illegible]* russe sur le manuscrit original [illegible] d'État Boyé; Paris, F. Didot, [illegible]

sons en général diffèrent moins entre elles que dans les contrées qui jouissent d'un meilleur climat, et l'année entière ressemble plutôt à l'automne qu'à toute autre chose. » Après avoir établi ces curieuses généralités, le savant navigateur fait observer que cet état de l'atmosphère est plus désagréable qu'il n'est nuisible. Les personnes qui s'occupent de météorologie trouveront à la fin de son livre une série d'observations destinées à éclairer sur ce point, jusqu'à présent peu débattu (1). La flore de l'Amerique Russe est assez peu variée; celle du moins qui contribue à adoucir pour l'homme un séjour prolongé sous ce climat ingrat. Quelques herbes potagères, parmi lesquelles figurent l'oseille, le persil, la canneberge, une sorte d'ortie; la pomme de terre, qui paraît destinée à fournir même aux populations indiennes une ressource abondante; quelques baies, au premier rang desquelles il faut mettre la framboise, la groseille et la myrtille, forment la nomenclature assez bornée des humbles végétaux que le colon peut cultiver (2). Il n'en est pas de même de la végétation vigoureuse des forêts, et après avoir contemplé les grands effets de la nature sous les tropiques on peut trouver encore quelques paroles d'admiration dès qu'il s'agit de faire comprendre quel est l'aspect l'approche d'un port. L'apparition entre les îles des chaloupes et des canots qui viennent en hâte à sa rencontre est le premier indice qu'il en a. Après avoir dépassé ce labyrinthe d'îles, la scène s'anime tout à coup à ses yeux : il aperçoit le pavillon russe flottant sur la forteresse bâtie sur un rocher élevé; des palissades et des tours entourent plusieurs grandes constructions; on voit une église a droite; plus loin, le long du rivage, une rangée de maisons et de jardins; à gauche un chantier et un grand village d'Américains : dans le port et dans la rade quelques bâtiments armés ou désarmes, et souvent dans le nombre quelques navires étrangers. Tout cet ensemble présente un tableau d'ordre, de vie et de prospérité, qui contraste agréablement avec la rudesse de la nature environnante. »

L'histoire du pays ne compte pas encore un siècle, et l'Europe ne s'attend pas sans doute à trouver des incidents bien dramatiques dans la succession des divers événements auxquels on doit la fondation de cette colonie, si longtemps oubliée. La prospérité des faibles populations disséminées sur ces vastes espaces est cependant incontestable : dès lors il devient intéressant pour l'observateur de connaître par quelle suite non interrompue d'efforts les hommes sont parvenus

[redacted]

[redacted]

et de Fedor Alexeïef. Ces cosaques déterminés, ces hardis chasseurs, fournirent bien au gouvernement russe quelques vagues renseignements sur la position des deux continents; mais, simples chefs de *promychlenniks* (1), ils ignoraient complétement si l'Asie et les sombres régions qu'ils avaient visitées étaient séparées par un détroit. La configuration des côtes de l'Amérique leur était réellement inconnue.

C'est à un navigateur danois dont le nom est dans tous les souvenirs, c'est à Vitus Béring qu'appartient l'honneur d'avoir exploré le premier les mers qui baignent les rives de ces régions ignorées avant lui. Choisi par Pierre Ier (2) pour éclaircir un des problèmes géographiques les plus intéressants qui eussent encore excité l'attention des savants, il partit le 14 juillet 1728, pour s'assurer si les côtes nord et est de la presqu'île du Kamtchatka s'unissaient au continent de l'Amérique (3). Ses lieutenants étaient Alexis Tchirikof et Martin Spangberg; l'un était Russe, l'autre Allemand : à cette rude école tous deux surent acquérir un vrai renom de navigateurs.

Tout le monde connaît la grande découverte de l'illustre marin danois; mais on connaît moins les travaux qu'il exécuta durant deux expéditions que sépare un laps de temps considérable. Tout le monde ne sait pas non plus de quel prix il paya sa réputation. Avant d'aller expirer de misère et d'épuisement sur cette île couverte de neige où ses compagnons l'enterrèrent pieusement, Vitus Béring avait heureusement aperçu par les 60° 27′ les premières terres qui se rattachent au continent américain (1). Il avait nommé la pointe Élyas, visité les groupes d'îles qui bordent la presqu'île d'Alaska, et découvert en partie les îles Aléoutiennes. A Tchirikof appartient la gloire d'avoir exploré la côte de l'Amérique, entre les 55° et 56° parallèles. Wilhem Steller, qui était à bord du navire commandé par Béring en qualité de médecin et de naturaliste, un Français nommé Délisle de la Croyère, chargé durant la même expédition des observations astronomiques, eurent l'honorable mission de faire connaître à l'Europe savante une vaste contrée qu'elle ignorait (2). L'in-

vigateur qui se soit rendu de l'océan Glacial dans l'océan Boréal. » Ce serait par conséquent à lui qu'appartiendrait la gloire d'avoir découvert le détroit qui porte le nom de Béring.

(1) Ou promichléniks, chasseurs, trappeurs, chercheurs de dents de mammouth.

(2) « Ce monarque écrivit lui même avant sa mort les instructions qu'il voulait qu'on suivît pour faire ces découvertes; et il chargea le grand amiral Fédor Mathievitch Apraxin de l'exécution de cette entreprise. Voyez *Relations des voyages faits par les Russes dans les mers Glaciales, données par M. Müller, de l'Académie des Sciences de Londres et secrétaire de celle de Saint-Pétersbourg*. Ms. de la Bib. Nat. sous le n° 1060 supp. fr. Ce ms. à été imprimé.

(3) On oublie trop souvent quelle part notre Académie des Sciences peut revendiquer dans ces découvertes lointaines; il est positif que Pierre le Grand conçut la première idée d'une exploration complete des mers baignant l'extrémité asiatique de son empire, après que nos savants eurent éveillé son attention sur ce point. L'Académie proposa au czar, dès l'année 1717, de faire constater les faits suivants : « 1° De combien l'Amérique était éloignée des confins du Kamtschatka les plus reculés vers le nord-est; 2° Si la partie septentrionale du Kamtschatka vers le promontoire Tschutschi (lisez Tchoukichi) appelé anciennement le cap Tabin, n'était pas le pays qui avoisinait le plus l'Amérique, ou même ne lui était pas contigu suivant les conjectures de beaucoup de personnes. *Voy.* Scherer, *Recherches historiques sur le Nouveau Monde.*

(1) Vitus Béring, Behring ou Beéring, naquit à Horsens, dans le Jutland. Ainsi que nous l'avons dit, ses talents comme marin furent appréciés de bonne heure par Pierre le Grand. Ce fut néanmoins Catherine qui l'expédia d'après les instructions du czar pour explorer les côtes du Kamtchatka. « La reconnaissance de toutes les côtes septentrionales de cette grande presqu'île jusqu'au 67° 18′, et les premières notions de la séparation des deux continents d'Asie et d'Amérique fut le résultat de ce voyage, terminé en 1728. » En 1741, Béring partit de nouveau pour compléter sa découverte; mais, attaqué du scorbut, il ne put pas poursuivre son exploration; ses compagnons le transportèrent sur la plage glacée d'une des îles Aléoutiennes, qui porte son nom; et ce fut dans cette région désolée qu'il mourut, le 8 décembre 1741. En 1820 M. de Wrangell, aujourd'hui contre-amiral, trouva dans une forêt non loin de la Léna les bâtiments qui avaient servi à Béring à accomplir ses rudes travaux maritimes : ils étaient, au bout d'un demi-siècle, dans un état remarquable de conservation. Voy. l'ouvrage intitulé *Le Nord de la Sibérie, voyage parmi les peuplades de la Russie Asiatique, etc.*, trad. par le prince E. Galitzin; Paris, 1843. Il y a peu d'ouvrages aussi intéressants que ces deux volumes.

(2) Ne pouvant offrir ici que des faits généraux, nous renvoyons ceux qui voudraient assister d'une façon plus intime à cette exploration si dramatique, au récit de G. P. Müller; il est connu sous le titre de *Voyage et découvertes des Russes le long des côtes de la mer Glaciale*; Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12. Voy. aussi l'*Histoire des découvertes de Desborough*, Cooley; Greenhow, *History of Oregon, California and other territories*, p. 131; Warden,

dustrie profita de ces renseignements tout autant que la science ; le commerce toujours croissant des fourrures multiplia les expéditions ; ce fut surtout aux efforts partiels des marchands de pelleteries que l'on dut, en 1745, l'exploration plus complète des îles Aléoutiennes, et entre autres de celle de Mednoi Ostroff, dont la partie méridionale renferme du cuivre en abondance. « En 1768 et 1769, dit un écrivain russe trop peu consulté en France, les capitaines Krenizine et Levachef naviguèrent vers l'Amérique, et dépassant les îles Aléoutes ne s'arrêtèrent qu'à celle d'*Ounimaka*, d'où ils revinrent sur leurs pas ; ils avaient fixé pendant ce voyage plusieurs positions et déterminé plusieurs hauteurs dont on n'était pas sûr avant eux. Enfin les capitaines Billing et Saritchef, dans leurs voyages depuis 1793 jusqu'en 1795, achevèrent la découverte de toutes les îles que l'on connaît à présent (1). »

Avant les explorations des Russes, l'immortel Cook avait accompli le long des côtes une de ces grandes explorations scientifiques dont il est superflu de rappeler l'importance. Tout le monde sait avec quelle supériorité il examina le détroit de Béring en 1779, et nul n'a mieux jugé ses efforts qu'un navigateur il- [redacted]

le navigateur anglais crut apercevoir des indices certains annonçant qu'il existait une terre vers le nord (1). »

Il appartenait, en effet, au plus habile marin qui eût paru à cette époque de constater nettement ce qui souvent n'avait été présenté que d'une manière assez confuse par le navigateur danois. Il le fit avec la supériorité qu'on lui connaît ; et cependant un vaste champ restait encore à parcourir à ceux qui devaient lui succéder dans ces régions. Si plus d'espace nous était accordé nous aimerions à suivre dans ses belles explorations le capitaine Clerke, ce digne successeur de Cook, qui alla mourir en 1779 dans la baie d'Awatcha ; nous aimerions à accompagner d'Entrecasteaux parmi les rescifs de la Nouvelle-Calédonie, et Vancouver prolongeant ses savantes reconnaissances jusqu'à l'entrée de Cook (2) ; nous nommerions de nouveau l'intrépide Billing, ne s'arrêtant que devant les glaces flottantes, et se voyant contraint de retourner par terre dans la baie de Kolioutchine ; Kotzbue, Lysiansky nous feraient voir par quelle suite d'efforts certaines vérités géographiques peuvent être conquises dans ces parages. Mais nous énumérerons tous ces navigateurs pour arriver à un nom déjà [redacted]

[redacted]

ses explorations maritimes entreprises vers les points ignorés de la Sibérie. « Comme la côte de la mer Glaciale est presque toujours obstruée par les glaçons, qui même ne fondent jamais dans quelques baies, la navigation y est très-difficile, et le court espace de l'été ne permet pas de parcourir dans une seule année l'intervalle compris entre l'embouchure de l'Ob et le détroit de Béring. Les Russes n'ont réussi qu'après des tentatives réitérées à connaître la vraie configuration de ces parages. Jusqu'à nos jours des marins très-habiles mettaient en question si l'Asie et l'Amérique ne se joignaient point dans le Nord; enfin le capitaine Wrangell parvint, en 1822 et 1823, à résoudre le problème, et grâce à ses efforts on sait que les deux continents sont séparés (1). »

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DES RUSSES.— DIVISION DU TERRITOIRE.

Greenhow nous apprend que les Russes furent les premiers à tirer avantage des découvertes de Cook, ayant obtenu de l'illustre navigateur lui-même de nombreux renseignements durant la station des navires anglais à Petropawlowsk et à Ounalashka. Dès l'année 1781 une association fut formée entre Grégoire Schelikof, Ivan Gollikof et quelques autres marchands de fourrures établis en Sibérie et au Kamtchatka. Pour donner une nouvelle impulsion au commerce qu'ils dirigeaient, en août 1783 ils se décidèrent à équiper trois navires, que l'on mit sous le commandement de Schelikof; ce marin était un homme énergique et habile; il employa trois ans entiers à l'exploration de ces régions si peu connues; les contrées désignées depuis sous le nom d'Amérique Russe furent visitées soigneusement. Schelikof porta principalement son attention sur la grande île de Kadiak; et c'est de cette époque qu'il faut faire dater l'établissement de diverses factoreries russes dans ces parages.

(1) J. B. Eyriès, *Recherches sur la population du globe terrestre*; Paris, 1833, broch. in-8°, p. 21. Cet opuscule est sans contredit le meilleur travail que nous ait laissé l'habile géographe dont il porte le nom. Eyriès a pu voir encore exposée sous son jour véritable l'expédition de M. de Wrangell.

L'histoire de l'Amérique Russe n'est autre chose en réalité que l'histoire des expéditions envoyées par les grandes nations maritimes de l'Europe vers la côte nord-ouest, et en second lieu celle des expéditions plus ou moins aventureuses qui donnèrent de l'extension au commerce des fourrures.

Greenhow, si exact d'ailleurs, établit, d'une manière peut-être trop absolue, que le gouvernement russe resta entièrement indifférent aux efforts que faisaient les particuliers pour l'extension de ce commerce vers les parages nords de la mer Pacifique, et cela, jusqu'en 1764 (1). A cette époque, le fait est constaté, Catherine II ordonna que des mesures fussent prises pour qu'on eût des informations positives touchant les îles américaines opposées à ses domaines en Asie. Le lieutenant Synd, partant en 1766 d'Ochotsk, et s'avançant vers le nord le long des côtes du Kamtchatka, parvint jusqu'au 66° de lat.; l'année suivante, comme le dit le savant Américain, « ce navigateur entreprit un autre voyage dans la même direction, pendant lequel on suppose qu'il atteignit le continent américain; mais on connaît fort peu les particularités relatives à ces expéditions. L'année 1788, au point de vue industriel, est marquée par l'expédition que signale Vsevolojsky; elle eut pour résultat la connaissance de quelques îles, l'examen des rivages où mourut Béring et l'exploration de l'île des Renards. Mais le scorbut enleva une grande partie des équipages, et vers la fin de 1769, lorsque cette même expédition fut de retour au Kamtchatka, elle ne put offrir qu'un petit nombre de renseignements géographiques sur les Aléoutiennes. Il paraît, selon le savant déjà cité, que Kronitzin avait non-seulement réuni un grand nombre de fourrures provenant des îles américaines, mais que le rapport de Levaschef renfermait plusieurs documents positifs touchant

(1) *Voy. History of Oregon and California*, p. 187. On peut s'assurer, par le précis historique qui précède le beau voyage de l'amiral Wrangell, des efforts successifs faits durant le dix-septième et le dix-huitième siècles pour explorer l'extrémité de l'Asie. Ces expéditions devaient nécessairement conduire à l'examen des rives opposées, perpétuellement visitées par les Tchouktchis.

le commerce de pelleteries que l'on pouvait entreprendre dans ces parages.

Si cette tentative fut la dernière que l'on osât risquer avant 1783 dans un but spécial, la narration si animée des voyages de Beniowski répandit quelques années après un jour nouveau sur l'archipel américain. L'aventurier hongrois qui devait trouver la mort dans des régions si différentes, où il a laissé le souvenir d'un indomptable courage, Beniowski, dis-je, rencontra parmi les Aléoutes des Polonais réfugiés, et donna sur ces îles des renseignements qui ne sont pas sans importance.

Deux ans auparavant, il ne faut pas l'oublier, l'association commerciale pour l'exploitation des fourrures de l'Amérique avait jeté ses bases, et de notables priviléges lui étaient accordés. Ce que l'on a trop omis de dire, en général, c'est que le principe de prospérité de ces associations reposait sur une classe d'hommes dont l'incroyable courage s'est manifesté dans des régions trop désolées ou trop éloignées des centres de civilisation pour qu'on leur ait payé le tribut d'éloges qui leur est dû. Endurcis à toutes les fatigues dans les déserts effroyables de la Sibérie, les promichléniks s'occupaient non-seule-

récusable, Djeneff fut le premier qui osa se diriger vers le détroit destiné à porter le nom de Béring. Les promichléniks étaient donc essentiellement propres à l'examen des côtes américaines et à l'exploitation de ces forêts brumeuses, où leur industrie devait multiplier les bénéfices. Dès l'origine ils furent employés au commerce des fourrures dans cette partie du nouveau monde que s'adjugeait la Russie, et leurs luttes avec les kaloches prouvèrent qu'il leur fallait autre chose que le courage du chasseur dans ces régions désolées.

FORMATION DÉFINITIVE DE LA COMPAGNIE RUSSO-AMÉRICAINE. — ADMINISTRATION TERRITORIALE. — BARANOFF. — NOVO-ARKANGELSK.

L'année qui marque la fin du dix-huitième siècle est une époque notable dans l'histoire de l'Amérique russe; c'est celle qui voit naître définitivement une compagnie régulière, se développant sous la protection immédiate de la métropole. L'ancienne compagnie avait signalé, dit-on, son administration par des actes odieux exercés contre les Indiens; le successeur de Catherine, Paul, fut sur le point de dissoudre complétement cette association de marchands. Il

[redacted]

mérique qui pourraient être inconnus jusqu'alors et qui n'appartiendraient à aucune nation civilisée. Il est juste de dire qu'une condition expresse, et qui fait honneur au fondateur, fut annexée au décret d'institution : il fut stipulé que les droits de l'humanité seraient toujours respectés dans les rapports que les Russes pourraient avoir avec les aborigènes, et qu'on s'efforcerait de les convertir à la religion chrétienne du rite grec catholique (1). Plus tard on crut aussi devoir diviser le vaste territoire de la Compagnie en cinq sections, pour la facilite de l'administration coloniale. On eut alors les établissements de Kadiak, d'Ounalachka, des deux îles Pribyloff et de la colonie de Ross sur le territoire de la Californie. Les îles Kouriles, qui du reste ne dépendent point de la région américaine, ne formèrent pas de section, et dépendirent du comptoir de Novo-Arckangelsk.

On a fait remarquer avec raison que le gouvernement de l'Amérique Russe avait été soumis dès l'origine à un régime plus despotique qu'aucun de ceux en vigueur dans les autres portions de l'empire. La direction a son siége à Pétersbourg, et toutes les questions d'intérêt général sont décidées par elle en dernier ressort, avec l'approbation toutefois du gouvernement. Un agent en chef ou gouverneur est chargé de pourvoir à l'administration des territoires divers soumis à la Compagnie; il a pleine autorité sur le personnel : ses ordres sont pour ainsi dire souverains, et l'on ne saurait en appeler qu'à la direction suprême, dont la résidence reste fixée à Petersbourg. Le fonds social de la Compagnie s'élève a 2,747,000 roubles.

Lorsqu'un établissement presque inconnu à son origine a pris tout a coup un développement inespéré, qui frappe de surprise même ses détracteurs, lorsqu'un désert occupé par quelques trafiquants se peuple, s'organise régulièrement, et passe en un mot à l'état de colonie, on peut être assuré qu'il y a eu dans l'ombre, souvent même derrière les directeurs apparents, quelque esprit organisateur, quelque homme vraiment énergique qui a su renverser mille obstacles pour arriver à une fondation utile. Dans l'histoire si complétement ignorée de cette portion de l'Amérique, c'est à un marin russe qu'il faut décerner cet honneur. Mépris constant pour les difficultés que présentait une nature ingrate, guerre renouvelée avec les barbares, difficultés incessantes au dedans de la colonie naissante, cet homme fort, mais qui ne sut jamais se ployer aux nécessités de sa position, méprisa tout, et réussit; il n'en alla pas moins mourir de chagrin dans une île lointaine, et il n'a pas même parmi nous les honneurs assez vulgaires de la biographie.

Alexandre Baranoff avait été formé à une école difficile, et c'était peut-être ce qui lui avait donné cette âpreté de formes qui dut écarter les sympathies. Employé dès l'année 1783, durant les expéditions aventureuses de Schelikof, ce fut lui qui fut nommé par la première Compagnie pour diriger les établissements fondés primitivement sur l'île de Kadiak, et il était déjà surintendant de cette colonie naissante lorsque Vancouver la visita en 1794. Cet homme si peu apprécié parfois de son vivant a, je le répete, tous les caractères auxquels on reconnaît un fondateur de cité : persévérance que rien n'arrête, sévérité inflexible, dedain des faits qu'il regarde comme secondaires, tout le conduit à son but. Voyez-le durant la première année de ce siecle jetant les bases d'une factorerie dans le golfe de Sitkha (1); les farouches habitants de l'Archipel, venus au nombre de six cents, détruisent la petite colonie; trente promichléniks, qui défendaient le fort, sont chassés après avoir perdu quelques hommes. Eh bien, avec cette perspicacité profonde qui ne l'abandonna jamais, Baranoff a deviné que cet emplacement est celui où doit être fondée la forteresse qui protégera désormais l'établissement, et au bout de quatre ans il revient à bord de *la Néva*,

(1) L'empereur Alexandre, à l'instigation pressante du comte Romanzoff, confirma ce privilége. La charte de la Compagnie a été renouvelée par des décrets successifs en 1821 et en 1839. Voy. Warden, *Art de vérifier les dates*; Greenhow, *History of Oregon and California*, p. 270.

(1) *Voyez* Greenhow, *History of Oregon*, etc, p. 271; Warden, *Art de vérifier les dates*, t. X, p. 67. Nous suivons ici pour les noms l'orthographe adoptée par Lutké.

devant l'emplacement qui a vu naguère la défaite de ses compagnons. Les Sitkhaans ont eu le temps d'élever une sorte de fort en palissade, construit avec une habileté qu'on ne saurait attendre ordinairement des sauvages, et dont les poutres énormes peuvent défier l'artillerie (1). Monté sur *la Néva,* mais ayant avec lui trois autres bâtiments qui conduisent cent vingt Russes de débarquement, secondés par huit cents Aléoutes qu'on voit naviguer lestement sur leurs baïdarkes, peut-être croit-il trop aisément avoir bon marché des sauvages maîtres du fort. Dès que le débarquement est effectué en effet, ceux-ci font une sortie qui prouve aux Russes combien il est difficile de compter sur le courage des Aléoutes : saisis d'une indicible terreur, les alliés des Européens prennent la fuite, et ils seraient taillés en pièces si l'artillerie des navires ne les protégeait point. Baranoff est blessé; mais par ses ordres le capitaine Lisiansky renouvelle l'attaque; le canon bat en brèche les palissades, et les Sitkhaans, ayant épuisé leurs munitions, s'enfuient durant la nuit (2). Toutefois ils ne quittent le fort qu'après l'avoir souillé par le plus horrible massacre. Tous les enfants en bas âge sont mis à mort; et dans la crainte que les hurlements des chiens

pu défier longtemps une artillerie plus nombreuse, si une prévision intelligente eût guidé les Sitkhaans. Il n'est pas exact de dire, ainsi que l'a fait Warden, que les Russes mirent le feu à ces étranges fortifications et qu'ils regagnèrent le fort de la Nouvelle-Archangel. Novo-Arkangelsk, tel qu'il existe aujourd'hui, s'éleva sur la place où existait l'établissement récemment détruit, et depuis l'île de Sitkha elle-même a pris le nom de son fondateur.

Alexandre Baranoff conserva l'administration pendant plus de vingt ans (1), et dans la prospérité croissante de l'établissement qu'il fonda tout atteste encore ses lumières instinctives, on pourrait dire son courage prévoyant; aujourd'hui les Kaloches, naguère ennemis, élèvent leurs cabanes sous les murs même de Novo-Arkangelsk, et le canon du fort n'effraye plus ces sauvages, dont la patience d'un simple administrateur a fait des colons passablement industrieux (2). Tenus ainsi en respect par des forces régulières qu'ils ne peuvent renverser, on sait qu'ils sont moins à craindre sous les bastions de la colonie que dans les sombres forêts dont elle est environnée. Avant d'en venir là, il a fallu déployer une énergie pour ainsi dire surhumaine, une de ces volontés de fer qui vont bien

à un homme comptant sur l'avenir, mais dont l'admiration des générations seule peut le glorifier. Certaines qualités furent poussées à un degré tel chez Baranoff, qu'elles lui firent montrer peu de déférence en plus d'une occasion pour les ordres de la direction suprême : il unissait l'intelligence à la bravoure, mais on l'accuse d'avoir manqué presque complétement de sensibilité, en même temps qu'il se faisait détester par la grossièreté de ses habitudes. Nous ne savons trop si des mœurs plus aimables eussent obtenu les mêmes résultats parmi les Aléoutes, les Kaloches et les Tchouktchis américains. Poursuivi par l'animadversion qu'avait dû lui attirer en plus d'une circonstance son inflexible sévérité, sentant d'ailleurs que l'énergie de ses organes ne servait plus l'ardeur de son zèle, Baranoff comprit de bonne heure que sa mission était accomplie ; et il demanda à être remplacé. Mais lorsqu'il quitta Novo-Arkangelsk sur le navire *le Koutousoff*, ce fut pour ne plus revoir cette colonie : il mourut l'année suivante dans la rade de Batavia. Ce n'était certes pas un administrateur ordinaire, que celui dont on a pu tracer le portrait dont nous transmettons les traits principaux, et nous serions disposé à croire avec celui qui nous le fournit qu'il n'a manqué à Baranoff qu'un théâtre moins écarté des regards du monde pour prendre rang parmi les hommes les plus remarquables de son temps. Le génie, la sagacité, la fermeté de caractère, le désintéressement étaient les traits distinctifs que l'on remarquait en lui, dit M. Lutké. « Avec des moyens absolument nuls, avec des hommes plus capables de renverser une société que de la fonder, forcé de se défier des siens autant que des *sauvages*, instigués et excités par les civilisés, luttant à chaque pas contre les obstacles et les privations, abandonné pendant quelques années, non-seulement sans secours, mais même sans nouvelles de la Russie, Baranoff organisa et étendit dans ces contrées les chasses et le commerce sur une si grande échelle, et sur une base si solide, que quoique plusieurs détails aient exigé dans la suite des améliorations et des changements, la nature des opérations est cependant restée jusqu'à ce jour telle qu'elle était de son temps (1). »

Le capitaine Haguemeister succéda à Baranoff. Cet officier se distingua par une administration intelligente, et depuis plus de trente ans la ville naissante de Novo-Arkangelsk a marché sous d'habiles gouverneurs dans une voie croissante de prospérité. La population européenne ne s'est cependant accrue que fort lentement. En 1835 nous la voyons portée à huit cents âmes, et c'est encore le chiffre approximatif que nous présentent les plus récentes relations : la bourgade entière ne compte pas plus d'une centaine de maisons, construites en madriers. Il y a douze ou treize ans un habile marin faisait remarquer les tendances littéraires et scientifiques des habitants de ce coin reculé du globe. Selon M. Lutké, la bibliothèque de Novo-Arkangelsk offrait des ressources qu'on ne pouvait guère raisonnablement s'attendre à y rencontrer ; et plus tard M. Duflot de Mofras y fit une remarque analogue. Depuis ce temps plusieurs établissements d'une haute utilité ont été fondés ; outre son église luthérienne et son église grecque, la capitale de l'Amérique Russe possède un hôpital, une école, un observatoire astronomique et météorologique, un cabinet d'histoire naturelle. Le dernier voyageur que nous venons de citer nous affirme même que nos vaudevilles sont joués avec ensemble dans une salle de réunion où une fort bonne compagnie s'efforce de combattre par ces innocentes distractions la tristesse qu'inspire nécessairement le plus sombre des climats.

L'un des hommes auxquels la géographie doit le plus de reconnaissance, sir Edward Belcher, fut frappé des progrès en tout genre qui se sont opérés dans le chef-lieu de l'Amérique Russe (2) ;

(1) Baranoff mourut dépourvu absolument de fortune. Nous nous associons aux vœux de l'habile navigateur, et nous souhaitons que la biographie du fondateur de la Nouvelle-Archangel soit enfin écrite. En France le *Journal des Savants* de l'année 1817 fournirait quelques documents. Il est probable que la lacune signalée ici est comblée en Russie, où l'on publie une revue américaine toute spéciale, renfermant, dit-on, des articles d'un haut intérêt.

(2) L'Amérique Russe se trouve certainement plus favorisée que la haute Californie. L'auteur américain du livre intitulé : *Life in California*, Londres, 1846, affirme qu'il n'y a pas un seul médecin dans cette dernière contrée.

il fait observer que s'il appartient à un capitaine de vaisseau de guerre d'être plus difficile que tout autre sur l'ordre, la netteté, la bonne discipline, son opinion est ici de quelque poids, et qu'elle se trouve entièrement favorable à l'état de Novo-Arckangelsk; sir Edward fut même frappé de l'aspect somptueux que présente l'intérieur de l'église eu égard à la localité. L'école est dirigée avec zèle, et la tenue de l'hôpital parut au savant navigateur digne de tout éloge (1).

A l'époque dont nous parlons la population métis de l'établissement montait à mille ou onze cents individus; et, comme cela arrive du reste dans d'autres portions de l'Amérique, elle se faisait remarquer par sa rare aptitude à participer aux avantages de la civilisation : la portion féminine de cette classe si intéressante se montrait disposée à acquérir cette bonne grâce de la société européenne, qui forme un si étrange contraste avec la rudesse des tribus environnantes. En ce qui touche spécialement Novo-Arkangelsk, de l'avis de tous les voyageurs, cette heureuse métamorphose est due à la présence de deux femmes distinguées qui ont suivi leurs maris dans ces âpres régions, et qui pour leur donner cette preuve de dévouement conjugal n'ont pas craint d'affronter les

DÉSIGNATION DES ÎLES ALÉOUTIENNES OU ALÉOUTES. — CHANGEMENT PROJETÉ POUR LE CHEF-LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT.

Les autres îles Aléoutes sont si peu connues, que nous n'hésitons pas à en donner la nomenclature telle qu'elle nous est fournie par M. Vsévolojsky, tout en regrettant que cette description sommaire s'en tienne aux divisions et à quelques faits de pure ethnographie : « On divise ces îles, dit-il, en Aléoutes proprement dites, et ce sont les plus proches; elles sont au nombre de trois, savoir : Atta. Agatta, Sémitché. En îles des Rats (en russe Crysié); on en compte quatre, qui sont : 1° Bouldyre, 2° Kiska, 3° Amtchitka, 4° Krysyostrow, ou l'île du Rat. En îles d'Andréanof, qui sont au nombre de quatorze, nommément : 1° Tanaga, 2° Canaga, 3° Bobrovoï ou du Castor, 4° Goreloï ou île Brûlée, 5° Sémisopotchnoï ou des Sept Cratères, 6° Adaké ou Aiague, 7° Sitkhine, 8° Taguilak ou Tagaoune, 9° Akhta, 10° Amlia ou Amlac, 11° Sigouam, 12° Amoukhta, 13° Tchougagane, et 14° Tchétyré Sopochniaostrova ou les îles des Quatre Cratères. En îles des Renards, qui sont : 1° Oumnak, 2° Ounalachka, 3° Spirkine, 4° Acoutane, 5° Acoune, 6° Cagalga, 7° Ouni-

[redacted]

à Ounalachka. Le premier de ces emplacements offrant un port admirable (le port Pavlovsky), on a pu songer un instant, d'après l'opinion du capitaine Golovnine, à y transporter le siége de l'administration; mais la Compagnie semble depuis avoir renoncé à ce projet. Un marin habile d'ailleurs, et fort compétent dans ces sortes de questions, n'hésite pas à donner la préférence au lieu qu'occupe l'ancien établissement. Après un sérieux examen des localités, l'amiral Lutké ne trouve pas dans la situation du port Pavlovsky de raisons suffisantes pour lui donner la préférence sur celui de l'île de Sithka.

Après la colonie de Kadiak l'établissement le plus considérable des Russes dans cette partie de l'Amérique a été fondé à *Ounalachka* (Agoun Aliaska), ou, comme les habitants l'appellent, *Nagoumilaska*. Cette île gît sous les 53° 50' de lat. sept. et les 210° de long. orientale; elle s'étend du sud-ouest à l'est à cent quarante werstes, et sa plus grande largeur au milieu est de trente-cinq werstes. Des golfes offrant un excellent abri entrent profondément dans les terres (1); mais toute la partie méridionale est bordée de rochers presque inaccessibles, et c'est la raison pour laquelle sans doute la population s'est retirée sur les côtes orientale, septentrionale et occidentale. Cette population d'Aléoutes fut jadis considérable; au commencement du siècle elle se trouvait réduite à trois cents individus répartis sur quatorze villages.

Nous ne dirons rien ici des terres continentales : elles sont abandonnées jusqu'à présent aux hordes indiennes, et l'administration a cru devoir céder son droit de chasse sur ce vaste territoire à la nouvelle Compagnie de la baie d'Hudson, qui l'exploite avec activité. Le bail contracté par elle n'a plus à courir toutefois que pendant quelques mois, et il expire en 1860. Peut-être alors la Compagnie russo-américaine rentrera-t-elle dans ses privilèges et se mettra-t-elle dans un contact plus immédiat avec les Indiens de la côte.

(1) *Voyez les Voyages du commodore Billing*, rédigés par Sauer.

POPULATION INDIGÈNE. — LES ALÉOUTES; LEURS CHASSES. — DESTRUCTION DES MORSES. — LES BAÏDARKES. — UN MOT SUR LES TCHOUKTCHIS AMÉRICAINS. — LES KALOCHES DE L'AMÉRIQUE RUSSE.

Dans son Atlas ethnographique du globe, Balbi désigne plusieurs tribus considérables offrant des caractères différents et errant dans ces parages. Quelques-unes sont bien connues, d'autres ont disparu en partie. Nous ne signalerons ici avec quelques détails que les nations assez puissantes pour que les Russes aient pu les redouter, ou pour qu'ils se soient aidés de leur habileté à la chasse dans les parages qu'ils exploitaient. Nous constaterons également les singulières exagérations qui ont grossi la valeur des chiffres, lorsque les premiers explorateurs décrivirent les nations indiennes répandues dans ces archipels; elles furent telles, qu'on a dû les combattre par une série d'observations sérieuses et que le capitaine Lutké les a réduites prodigieusement.

Nous ne dirons rien des Aglegmutes, des Kouskokhanses, des Kiatenses, nous passerons rapidement sur les Ouakach qui habitent Noutka, désigné aussi sous le nom d'île Quadra et Vancouver : bien que ces Indiens présentent un degré de civilisation qui les rend infiniment supérieurs aux autres aborigènes de la côte, ils ne sauraient être décrits dans cette partie de notre notice. Il n'en est pas de même de leurs voisins; les Aléoutes vivent dans leur vaste archipel, sous la suzeraineté de l'empereur de Russie, et sont les auxiliaires les plus actifs des employés de la Compagnie : l'ethnographie les range dans la famille bien connue des Esquimaux, et les Russes les ont trouvés jusqu'à l'extrémité occidentale de la presqu'île d'Aliaska. Balbi dit également que deux colonies de ce peuple ont occupé dernièrement les îles désertes de Saint-Pierre et de Saint-Paul dans la mer de Béring. Cathéchisés par quelques missionnaires du rit grec, plusieurs d'entre eux sont devenus chrétiens ou du moins prennent ce titre. Le capitaine Lutké affirme que le nombre de ces indigènes dans toute la chaîne Aléoutienne, y compris l'île de Kadiak,

ne s'élève pas au delà de cinq mille âmes; il y a loin, on le voit, de ce calcul à celui de Schélikof, qui donnait à la dernière île que nous venons de nommer cinquante mille habitants, uniquement, dit un voyageur sérieux, pour rehausser l'importance de ses découvertes; on ne saurait se dissimuler cependant que la diminution de ces populations n'ait été rapide.

Un des traits distinctifs des hommes de cette race, qu'ils partagent du reste avec les Tchouktchis et les Esquimaux, c'est une merveilleuse habileté à manœuvrer ces étranges embarcations que l'on désigne sous le nom de *baïdarkes* : construites par un procédé vraiment habile avec la peau du morse, ces pirogues de cuir volent rapidement à la surface des flots, et se dirigent comme par une sorte d'instinct au milieu des vagues. L'Aléoute, que n'arrête aucun obstacle, a été appelé assez ingénieusement un *homme poisson;* il se meut sur les eaux en effet comme ces cétacés agiles qui sillonnent l'Océan. En mars et en avril, l'époque de la chasse aux loutres, il n'est pas rare de rencontrer des flottilles de trente à quarante baïdarkes. Ounalachka en envoie quelquefois plus de cent trente; un chef choisi par élection commande chaque bande aventureuse. Malgré l'habileté des pagayeurs, il ne faut pas croire que sur ces mers orageuses les baïdarkes

baleines ou de bois pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Ce trou est fait précisément de manière à ce qu'un seul homme puisse y entrer et s'asseoir dans le canot en étendant ses jambes en avant; il y en a où de ce rebord il s'élève tout autour un morceau de peau que l'homme assis dans le canot lie autour de son corps et qui le garantit absolument de l'eau. » Les coutures de ces embarcations sont enduites d'une sorte de colle qui remplace le goudron et dont l'ingrédien principal est l'huile de veau marin (1).

C'est de l'habileté et du zèle des chasseurs intrépides dont nous venons de parler, et auxquels la manœuvre de la baïdarke est familière, que dépend le plus ou moins de profits obtenus par la Compagnie. Les Aléoutes attaquent tout: baleines, morses, lions marins. Mais s'ils regardent comme la capture la plus riche qu'ils puissent faire celle de l'énorme cétacé dont l'huile est si recherchée pour leurs festins, ce n'est point là le genre d'expédition qu'ils redoutent le plus; et lorsqu'ils vont à la chasse périlleuse des morses, ils se font tristement leurs adieux. Les dents seules de l'animal sont recherchées par le commerce, mais l'imagination est effrayée de l'épouvantable massacre qu'il faut faire annuellement parmi ces phoques, lorsque l'on considère que quatre ou cinq mille indi-

[redacted]

rie, ils reçoivent pour une vieille e quinze roubles, pour une jeune six es, pour un petit un rouble vingt ks.

chasse qui succède à celle des lou-st celle des renards ; elle a lieu secours des chiens et le plus sou-en employant des piéges. On prend des renards noirs, des renards tés et des renards rouges, dont le e est singulièrement moelleux ; ceux ska, appartenant à cette espèce, fort recherchés. Nous ne dirons ici ni de la chasse aux souslics achka) ni de celle aux oiseaux, qui ste principalement en diverses es-de macareux. Le voyageur que l'on consulter avec le plus de fruit sur its importants a constaté que si une uite active mais imprudente avait iminuer prodigieusement le nom-es animaux à fourrures dans cer-parages qui en fournissaient abon-ment, d'autres contrées, telles que s Kouriles par exemple, se sont ées insensiblement : mais bien que s dépendent de la Compagnie, el-appartiennent plus aux terres amé-es, et nous ne saurions les faire r dans notre cadre.

Aléoutes, malgré la rigueur de leur t, célèbrent fréquemment des fêtes. qui ont lieu au retour des grandes s de l'ours, après le mois de dé-re, sont incontestablement les plus ses. « Les hommes alors sont cou-de masques de bois peints de tou-rtes de couleurs, avec une terre ière qui se trouve dans ces îles (1) ; ulement ces masques représentent nimaux marins, dont chaque indi-contrefait les habitudes ou les s, mais on rencontre alors des les entières portant ces déguise-s bizarres et s'entrevisitant d'île pour se livrer à une joie bruyante.

tous les peuples qui visitent cet el il n'en est pas de plus intéres-au point de vue ethnographique s Tchouktchis, qui, fréquentant ellement les côtes de l'Amérique, vont pas moins établir des rela-tions commerciales avec les Russes du nord de la Sibérie. Pour obtenir par des échanges quelques-uns de ces objets qui flattent leur sensualité grossière ou leur goût pour certaines parures, les Tchouktchis n'hésitent point à entre-prendre des voyages qui ne durent pas moins de cinq mois, et qui les forcent à traverser les régions les plus désolées. Ces hommes, endurcis à toutes les fa-tigues, paraissent avoir fréquenté les deux continents même à des époques qui échappent à nos appréciations his-toriques. Ils le disent positivement, le détroit de Béring a été traversé maintes fois par leurs ancêtres, et le doute le plus léger ne peut plus exister mainte-nant sur une communication déjà bien ancienne entre le vieux et le nouveau monde (1).

M. de Wrangell, qui a assisté si fré-quemment en Sibérie aux chasses de ces peuples, et qui nous offre sur elles de si précieux renseignements, nous fournit un détail peut-être unique dans les anna-les de la vénerie : nous le reproduisons ici tel qu'il se trouve consigné dans le voyage du savant amiral, en faisant observer qu'il s'agit plus spécialement des Tchouktchis errant sur les rives de la mer Glaciale. « Ils prennent des loups, dit-il, par un procédé tout particulier. Les extrémités d'un morceau de fanon de baleine, plié en deux, sont aiguisées et attachées ensemble : le fanon ainsi préparé est aspergé d'eau jusqu'à ce qu'il soit entièrement couvert de glace, et l'on enduit le tout de graisse; le loup se jette sur cet appât et l'avale, mais la glace fond dans son estomac, la baleine se déploie, et ses bouts aiguisés tuent l'animal..... La chasse à l'ours blanc est fort dangereuse : les Tchouk-tchis vont chercher ces animaux dans la mer Glaciale, parmi des torosses inex-tricables, et les tuent à coups de pique. Ils emploient des espèces de corbeilles pour pêcher le poisson. Quant aux oiseaux, ils les prennent avec un filet en courroies très-minces, aux extr tés duquel sont suspendues des pi ou des morceaux d'os de morse Tchouktchis lancent ce filet avec beaucoup d'adresse; »

(1) . S. Vsevolojsky, *Dictionnaire géogra-historique de l'empire de Russie*, con-le tableau politique et statistique de ce ays; Moscou, 1823, 2 vol. in-8°.

(1) *Voyez* Wrangell et Lu

qu'il atteint s'y entortillent et tombent par terre avec l'engin (1).»

Le peuple le plus redoutable pour les Russes, celui dont il peut obtenir aussi par la suite les services les plus réels, forme la confédération des Kaloches (2). Cette nation belliqueuse s'est répandue dans les archipels du Roi-George, du Duc-d'York, du Prince-de-Galles et dans l'île de l'Amirauté. Lorsque la Compagnie fonda Novo-Arkangelsk, ce furent ces terribles Indiens que Baranoff eut à combattre. Si l'on s'en rapporte au conseiller Vsévolojsky, les habitants de Kadiak, appartenant à la même race, présentaient vers 1824 un total de treize cents hommes, sans compter les femmes. Les Kaloches, qu'il nous importe de connaître, et qui résident à Sitkha, prennent eux-mêmes le titre de *Sitkha Khan* ou homme de Sitkha. Ainsi que cela arrive chez les Esquimaux, le corbeau joue un rôle important dans la théogonie de ces peuples; si les Kadiaques, par exemple, croient que cet oiseau eut la puissance de créer la terre, les Kaloches en font une sorte de messager divin chargé d'apporter la lumière du ciel. En souvenir de ce bienfait, sans doute, c'est le seul oiseau qui ne paraisse jamais dans leurs festins. Ces peuples ont du [redacted]

Le culte des Kaloches est néanmoins une sorte de chamanisme, comme celui que l'on trouve en vigueur chez les peuplades de l'Asie. Les chamans, ces interprètes inflexibles des génies malfaisants, ont institué des dogmes sanguinaires, par suite desquels des esclaves sont immolés. L'anthropophagie néanmoins ne se mêle pas à cette exécrable coutume, comme cela a lieu à Noutka. Chose étrange, mais conséquence naturelle de ces dogmes sanguinaires, la mort n'affranchit par l'esclave; et dans sa funèbre servitude celui-ci va rejoindre l'âme errante qui jadis lui commandait, et qui doit exercer encore sur lui un pouvoir despotique.

Les Kaloches forment une race robuste, singulièrement endurcie aux rigueurs des saisons. M. Lutké nous les représente comme étant pour ainsi dire insensibles à la rude température qu'ils sont obligés d'affronter; quelquefois, dépouillés de leur manteau, ils dorment à l'ardeur d'un foyer qui les rôtit littéralement, tandis que certaines parties de leur corps sont atteintes par la gelée. Ils ont parmi eux une classe privilégiée de guerriers, désignés sous le nom de *Koukhontan* ou *Kokvontan*. On peut assimiler ces hommes intrépides à une [redacted]

dix guerriers les reçoivent. Non-seulement ces embarcations sont désignées comme nos navires par des noms particuliers, tels que celui d'un astre, d'un animal, d'un objet qui a frappé leurs regards, mais une sculpture minutieusement habile reproduit en relief l'enseigne de l'embarcation ; les Kaloches de la colonie russe sont essentiellement sculpteurs, comme le sont les peuples de Noutka et ceux de l'île de la Reine-Charlotte (1). Cette tendance marquée vers la culture d'un art difficile n'a cependant pas adouci les mœurs de cette tribu : en certaines occasions ils poussent au plus haut degré de cruauté, dit-on, leurs rapports avec les étrangers. « Pour laver une injure reçue, affirme le voyageur qui les a le mieux observés, la vengeance par le sang, loin d'être regardée comme un crime, devient pour chacun un devoir sacré. » Il ne s'ensuit pas de là, fait observer le même écrivain, qu'on doive considérer les Kaloches comme « tout à fait indignes de porter la face humaine (2), » et il insiste sur la rare tendresse des pères pour leurs enfants ; elle est telle en effet, qu'un guerrier endurci à tous les actes qu'entraîne une guerre implacable ne se sent pas le courage d'immerger son enfant dans l'eau glacée pour l'endurcir aux rigueurs de l'air, et qu'il le confie toujours à un parent lorsqu'on juge indispensable de faire subir à l'innocente créature cette épreuve nécessaire. C'est sans doute ce sentiment profond des affections de famille qui a conduit les Kaloches à adopter l'un des usages les plus étranges que l'histoire des peuples sauvages ait encore enregistrés : « A la mort d'un oncle, le neveu prend sa plus ancienne femme ; aucune disproportion d'âge ne peut le dispenser de remplir ce devoir inévitable. »

Comme toutes les nations américaines, cette nation si curieuse à observer se modifie profondément aujourd'hui dans ses usages, et en s'alliant avec les promichléniks russes donne naissance à des métis que l'industrie européenne saura utiliser. Une chose qui n'est plus douteuse aussi, c'est que la race pure tend à diminuer et que la petite vérole exerce chez ces peuplades l'influence funeste qu'elle exerce chez toutes les tribus de l'Amérique. L'année 1770 a été marquée par une épidémie affreuse de ce genre. Le savant courageux auquel on doit la solution d'un problème géographique si intéressant, et qui plus tard a dirigé avec tant de succès la colonie, M. de Wrangell, compte néanmoins encore un total de quarante mille indigènes ; il est vrai que ce chiffre s'applique à toute la population indienne de l'Amérique Russe (1).

ÉTABLISSEMENT DE LA BODEGA FONDÉ EN CALIFORNIE, ET DÉPENDANT DE L'ADMINISTRATION DE NOVO-ARKANGELSK.

La Compagnie russe ne s'est pas bornée à peupler les îles de ces nombreux archipels ; dès l'année 1807 les judicieuses observations de Langsdorff, qui vint mouiller au port de San-Francisco, purent éveiller sa sollicitude sur la valeur d'un territoire dont les autorités espagnoles ne s'étaient pas encore solennellement emparées ; le port de la [illegible] avec ses rives, magnifiquement [illegible] éveilla dès lors chez elle [illegible]

(1) Après avoir vanté la merveilleuse habileté que déploient les Kaloches dans la construction de leurs grandes pirogues, si légères « qu'aucune autre embarcation ne saurait lutter avec elles, » Lutké parle de sculptures vraiment remarquables dont elles sont ornées ; puis il s'exprime ainsi sur la rare aptitude de ces Indiens pour divers arts industriels. « Ils sculptent des masques de guerre, et des masques ordinaires pour les jeux, ainsi que des pipes de bois et d'ardoise. Ils fabriquent des anneaux de cuivre ou de corne qu'ils portent au poignet ; des cuillers de corne et de la vaisselle de bois ornée de coquillages et d'enjolivements en os. Ils ont même appris maintenant à réparer les fusils ; leurs poignards à deux tranchants, embellis de coquillages luisants, excitent l'étonnement par la netteté de leur exécution. Les femmes tissent très-adroitement des tapis en poil de chèvre ; elles tressent avec des racines des paniers de diverses couleurs, de petites corbeilles de travail, garnies de pochettes et des chapeaux à l'européenne très-légers et très-durables, qui se vendent très-bien en Californie.

(2) En rappelant ces expressions, M. Lutké s'élève contre le récit d'un voyageur qui les emploie, et qui prétend qu'un Kaloche, ennuyé des cris de son fils, le jeta dans de l'huile de baleine bouillante. (*Voyage autour du monde.*)

(1) *Voyez* Wrangel's *[illegible] sischen Besitzungen* [illegible] sérè dans la collection de [illegible] mersen.

vahissement. Ce n'était pas à un homme tel qu'Alexandre Baranoff que de tels détails pouvaient être fournis vainement; il détacha de Sitkha cent Russes, sous le commandement de M. de Kuskof. Ceux-ci furent renforcés par une centaine d'Indiens kadiak, et, il faut insister sur ce point, avec la permission des Espagnols, une petite colonie de chasseurs s'éleva tout à coup dans ces solitudes qu'on se croyait trop heureux alors de voir sillonnées par des êtres vivants. Les bénéfices obtenus par la Compagnie sur ce point furent, dit-on, immenses. Les établissements se multiplièrent. Dès l'année 1815 quelques fermes russes s'élevaient déjà dans l'intérieur; mais alors vinrent les réclamations, et, comme l'a très-bien fait observer M. Duflot de Mofras, elles furent sans effet : « les troubles qui agitaient la vice-royauté du Mexique permirent aux Russes de devenir les possesseurs définitifs du terrain qu'ils occupaient. » Le port de la Bodega prit même le nom de Romanzoff (1).

Ainsi que l'a consigné dans sa relation le même voyageur, « le terrain occupé par les Russes n'a jamais eu de limites bien fixes, puisqu'à l'époque de leur établissement en 1812 il n'existait aucune ferme espagnole au nord du port de San-Francisco, et qu'ils [redacted]

de la Bodega, à la lagune nommée El Estero Americano, et qu'elle se prolongeait vers l'est-nord-est à la rencontre de la petite rivière de San-Ignacio, Avatcha des cartes russes. » Il y a une identité parfaite entre la topographie de cette portion de la côte et celle des autres partie de la haute Californie; c'est d'abord une chaîne de collines courant parallèlement à la côte, et derrière ces éminences vers l'orient de belles prairies. — Malheureusement on ne rencontre pas un seul cours d'eau navigable sur un espace de vingt lieues. Le Rio-Ignacio ou Avatcha, qui se jette dans le port de Romanzoff, le San-Sebastian ou Slawianska, qui se dessèche durant l'été, le ruisseau désigné sous le nom de Ross et le Kostromitinoff sont dans ce cas. Le climat de cette partie de la colonie est magnifique; la chaleur moyenne de l'année est de 12° centigrades; et M. de Mofras affirme qu'il n'y gèle jamais : aussi les arbres fruitiers de l'Europe prospèrent-ils le long de la côte, sans en excepter la vigne. Les céréales, le tabac, certains légumes des zones tempérées viennent bien. Avec des soins les bestiaux pourront se multiplier d'une façon prodigieuse comme ils l'ont fait sur d'autres points de l'Amérique. L'établissement russe fondé [redacted]

tourent. Ross présente un quadrilatère de quatre-vingts mètres de front, au centre duquel se trouvent la maison du gouverneur, celle des officiers, l'arsenal, la caserne, des magasins et une chapelle grecque surmontée de croix et de clochetons de l'effet le plus agréable. L'enceinte, formée par d'épais madriers, avait quatre mètres de haut; elle était percée d'embrasures garnies de caronades, et aux angles opposés s'élevaient deux bastions hexagones à deux étages et garnis de six pièces. Dans les autres établissements principaux, tels que Kostromitinoff, Vasili, Klebnikoff, D. Jorge Tschernick, les bâtiments d'exploitation, les fermes, les corps de garde et les maisons des officiers sont entourés de jardins et bâtis en bois, avec de fort jolis ornements. Ces maisons, nommées *isba* par les Russes, ressemblent à celles des villages moscovites. » Ainsi donc, grâce aux résultats merveilleux amenés par la navigation, grâce à l'expansion de faits et d'idées qui en résulte, l'ethnographie aura à constater un jour, non-seulement les mélanges de races les plus étranges, mais aussi les oppositions d'instincts artistiques les plus extraordinaires : sur ces rivages, déserts encore il y a moins de quarante ans, le chant slave commence à retentir à côté des campagnes fertiles où le pâtre redit quelques vieilles romances espagnoles; l'architecture qui puisa ses inspirations dans l'antique Novogorod reparaît non loin des villes naissantes où fleurit encore le génie des Herrera.

Un changement notable s'est opéré cependant dans cette portion de l'Amérique Russe, il n'y a pas encore sept ans; on n'y trouverait peut-être plus la société élégante et choisie qu'y sut apprécier un de nos compatriotes. La Compagnie a pensé que la culture des terres devait être abandonnée en partie, ainsi que l'élève des bestiaux, et qu'elle trouvait un intérêt réel à acheter des agriculteurs répandus dans le pays ce que l'on y faisait venir à grands frais. En conséquence un officier distingué, qui avait épousé la fille du prince Gargarin, et qui gouvernait ce territoire, M. de Rotscheff a quitté le fort de Ross, et l'on a affermé les terres environnantes. Ce sont en réalité les profits de la pêche et de la chasse que convoite la Compagnie et qui lui font regarder comme secondaires les résultats de l'agriculture. C'est à ce point de vue qu'il y a une dizaine d'années elle avait jeté son dévolu sur un vaste territoire voisin, dont elle méditait de faire régulariser la cession. Il y a dix ans M. l'amiral du Petit-Thouars disait :

« Les Russes, resserrés dans leur établissement agricole de la Bodega (établissement aujourd'hui dans l'état le plus florissant), convoitent, si l'on en peut juger par des paroles échappées à quelques officiers placés dans une position élevée, la possession du beau port de San-Francisco, celle des rives fertiles de ses deux bassins, comme aussi celle de la magnifique rivière del Sacramento, qui est navigable pour des bâtiments de deux à trois cents tonneaux jusqu'à cinquante lieues de son embouchure. Il serait peut-être difficile de dire aujourd'hui à quelle nation appartiendra un jour cet excellent port; mais dans l'état politique actuel de l'Europe et du Nouveau Monde il est très-vraisemblable que la puissance qui aura la heureuse hardiesse de s'en emparer par une occupation de fait ne sera pas troublée dans sa possession (1). »

On le comprendra aisément, les événements qui viennent d'avoir lieu à la suite des guerres du Mexique changent complétement la question, et il est bien certain que la haute Californie, étant tombée entre les mains d'une nation dont la sagacité ne saurait être mise en défaut, les prétentions des possesseurs de la Bodega seront examinées sérieusement. La baie de San-Francisco offre l'un des plus beaux ports du monde, et il n'est guère probable que les États de l'Union s'en dessaisissent en faveur d'une puissance dont la concurrence peut devenir à craindre dans ces parages, et dont les Américains ne seront certes pas les derniers à deviner les empiétements.

Le Rio del Sacramento (2), qui se jette

(1) Du Petit-Thouars, [illegible] nus, 1837.

(2) Le Rio del Sacra[illegible] portance pendant l'[illegible] qu'on nous [illegible] ici quelques [illegible] qu'il [illegible] d'autres [illegible] Unio[illegible] M. [illegible]

dans la baie de San-Francisco était naguère célèbre par la quantité de loutres et de castors que nourrissaient ses rivages; il y a une dizaine d'années sa réputation avait singulièrement diminué sous ce rapport, et comme l'atteste l'habile navigateur qui remonta son cours à cette époque (1), d'affreuses épidémies avaient détruit pour ainsi dire les misérables tribus qui l'habitent. Une découverte récente, dont tous les journaux ont retenti, lui a acquis en peu de temps une réputation supérieure à celle des fleuves les plus riches de l'Amérique du Sud. Cet or de la Californie, dont M. du Petit-Thouars a naguère constaté la pureté (2), se trouverait dans les sables du Sacramento et dans celui de ses affluents en quantité telle, qu'elle surpasserait ce qui nous est raconté de l'Oural et de ses richesses prodigieuses. Cependant nous devons dire ici qu'un homme célèbre dans la science explora il y a dix ans le cours de ce fleuve; qu'il examina les parties constitutives de son sable, et que rien de pareil à ce qui nous est raconté par les journaux ne s'offrit à son observation: il n'est pas fait mention d'une seule pépite d'or trouvée par sir Edward Belcher.

Selon M. de Mofras on a cru longtemps, et fort à tort, que le Rio del Sacramento avait son origine dans ce lac *Salé* ou *Youta* [redacted]

nous contenterons de dire que ce beau fleuve, auquel la carte américaine la plus récente assigne quatre cent cinquante milles de cours, ne cesse d'être navigable pour les bateaux de moyen tonnage que par les 38° 46′ 47″ de lat. nord et les 124° 00′ 54″ de long. ouest. Or le même voyageur indique la facilité de navigation offerte par le Sacramento dans un espace de cinquante lieues, c'est-à-dire jusqu'à une rivière que les Canadiens désignent sous le nom du Trou. Les divers documents que nous avons sous les yeux se réunissent pour donner une idée imposante des merveilleux paysages que présentent les deux rives; non-seulement l'exhubérance de la végétation atteste la fertilité du sol, mais les forêts magnifiques qui bordent le rivage prouvent que l'industrie aussi bien que l'agriculture trouveront dans ces régions des richesses plus inépuisables encore que celles qui nous sont annoncées si pompeusement. Nous ferons observer seulement que les terres des rives s'abaissent singulièrement à mesure que le fleuve approche du lieu où il se jette dans la baie. A son embouchure même, le sol est entièrement plat, et à tel point, dit un navigateur célèbre, qu'il devient très-difficile d'user de l'horizon artificiel, particulièrement à la marée descendante ou au flot montant de [redacted]

qui porte son nom. » La largeur ordinaire du fleuve est évaluée à trois cents mètres.

Quant au Rio de San-Joaquin, dont nous avons déjà parlé, ses sources ne sont pas encore determinées d'une manière exacte. Formé par une multitude de courants d'eau descendus des monts Californiens et des pentes occidentales de la Serra-Nevada, il coule du sud-est au nord-ouest dans la vaste plaine de *los Tullares*. Bien moins important que le Rio del Sacramento; le Joaquin, si abondant en saumons énormes et en castors, n'est navigable que pour les canots. Ses crues sont terribles; il prend alors l'aspect d'un torrent et inonde le territoire qu'il parcourt. Mais revenons au nouveau Pactole dont les journaux ont tant parlé. Comme nous l'avons dit, sir Edward Belcher a soumis les sables du Rio del Sacramento à un examen attentif. « Le sol des rives, dit-il, est généralement un mélange peu consistant de sable et d'argile de nature entièrement alluviale; le fond du fleuve varie d'une vase très-liquide à l'argile rouge très-consistante, et de temps à autre à un sable très-mouvant : deux variétés de mytilus et quelques univalves en ont été obtenues. »

Nous ne saurions rejeter d'une manière complète la nouvelle reproduite universellement par les feuilles publiques; toutefois nous ne savons de quelle ville faire sortir cette foule qui vient laver les sables aurifères du Sacramento. La population du pueblo de San-Jozé de Guadalupe est évaluée à cinq cents âmes de race blanche et à quelques centaines d'Indiens; la mission de Santa-Clara ne compte plus que trois cents néophytes, celle de San-Jozé a été ruinée; les fermes de la baie de los Carquines n'offrent pas assez d'habitants pour former une exception à la situation générale; la mission de los Dolores de San-Francisco de Asis ne comptait plus qu'une cinquantaine d'Indiens. Le pueblo de la *Yerba Buena* (village de la Menthe) serait parfaitement situé pour profiter des merveilleux lavages; mais les dernières relations ne lui donnent qu'une vingtaine de maisons tout au plus, et le presidio de San-Francisco n'avait plus naguère que cinq soldats, commandés par un officier. Voilà, sous une forme bien sommaire sans doute, un aperçu de la statistique de ces contrées, auquel il faut joindre toutefois ce que nous avons déjà dit du bel établissement de M. Sutter. On voit aisément que les rives du nouvel Eldorado ne peuvent pas être couvertes d'une foule bien nombreuse, même en y joignant toute la population de la capitale. Ce qui est hors de doute néanmoins, c'est que la grande nouvelle répandue en Europe n'est pas de nature à diminuer les vives sympathies de la Russie pour la magnifique baie qui avoisine son établissement de la Californie; mais le temps est passé où un pouvoir sans énergie pouvait céder sans discussion le beau territoire dont l'un de nos marins les plus habiles et les plus expérimentés a signalé naguère l'admirable position, en faisant ressortir tous les avantages de localité qui suivraient une telle possession. Vers la même époque un homme d'une incontestable sagacité, sir Edward Belcher, voyait dans cet emplacement le siége futur d'une capitale; il sentait néanmoins aussi tout ce que l'administration mexicaine laissait à désirer pour la réalisation d'un projet qui changerait la situation politique d'un des plus beaux pays du monde. Les derniers événements modifient singulièrement ces dernières réflexions. Quels qu'ils soient, l'État de l'Union saura découvrir et exploiter les trésors du Sacramento (1).

SITUATION ACTUELLE DE LA COMPAGNIE.

Nous avons fait voir ce que d'utiles règlements avaient opéré dans le régime de la Compagnie et par quelle suite d'améliorations elle avait atteint un degré de prospérité que ne soupçonnaient pas sans doute ses fondateurs. Elle a été

(1) A ceux qui seraient tentés d'approfondir l'étude géographique de ce point si important, nous signalerons, outre l'atlas de M. de Mofras, les travaux suivants, exécutés depuis peu d'années :

Capt. F. W. Beechey, *San-Francisco harbour*, with *plan of entrance and views*; 1828.

Dortet du Tessan, *Croquis des atterrages de la baie de San-Francisco* [illegible] Californie [illegible] *et dressé en* [illegible] *à bord de la frégate la Vénus*, par M. [illegible] phe, secondé par [illegible] pitaine de [illegible] mière [illegible]

Sir Edw[illegible] [illegible] *Fah.* [illegible] San-Fra[illegible]

en effet l'objet d'une constante sollicitude; et dans ces derniers temps les voyages d'un naturaliste spécial, M. Voznessensky, n'ont eu d'autre but, dit-on, que de mieux faire connaître une région qui rappelle déjà les efforts de tant de géographes distingués. Cet explorateur avait rassemblé dès 1845 des collections d'un haut intérêt, et ne sentait pas son zèle se ralentir.

Au point de vue commercial, il ne faut pas oublier qu'il y a peu d'années encore douze bâtiments, dont la capacité s'élevait à mille cinq cent cinq tonneaux, étaient employés dans ces parages (1) par la marine russe, et que ce nombre de navires a dû s'accroître.

Il y a juste trente ans que le mode d'administration adopté par la Compagnie russo-américaine, a reçu une profonde modification. Avant 1818 les promichléniks employés à la chasse et même au commerce dans ces parages étaient admis *à la part*. De graves inconvénients ayant montré le vice radical de ce mode d'exploitation, un changement complet a eu lieu sous l'administration du capitaine Haguemeister, et tous les employés reçoivent aujourd'hui des appointements, outre les approvisionnements nécessaires à la vie. Par suite de ces nouveaux arrangements

du commandement, un article des priviléges accordés à la Compagnie assimile ce fonctionnaire, quant aux prérogatives, à l'officier supérieur qui administre la Sibérie. Les agents employés dans l'Amérique Russe y passent ordinairement de trois à cinq ans. Une organisation militaire d'une extrême régularité préside à toutes les parties du service dans cette lointaine résidence. Non-seulement les officiers de marine vont toujours en uniforme, mais la diane, les gardes, les rondes et la retraite s'exécutent, dit M. Lutké, d'après les règlements et avec une sorte de solennité. Un voyageur plus récent, M. de Mofras, témoigne de l'urbanité qui contraste avec ces habitudes militaires, et il est curieux sans doute de voir nos romanciers et nos poëtes dramatiques contribuant à adoucir dans ces régions désolées un séjour qu'impose le service militaire (1).

La Compagnie a vu des changements notables s'opérer dans son mode de transaction depuis qu'elle est organisée. Ils tiennent en partie aux changements qu'ont amenés des chasses plus fréquentes dans certaines localités. Nous ne sommes plus au temps où l'on se voyait contraint à détruire sept cent mille peaux avariées pour diverses causes et que

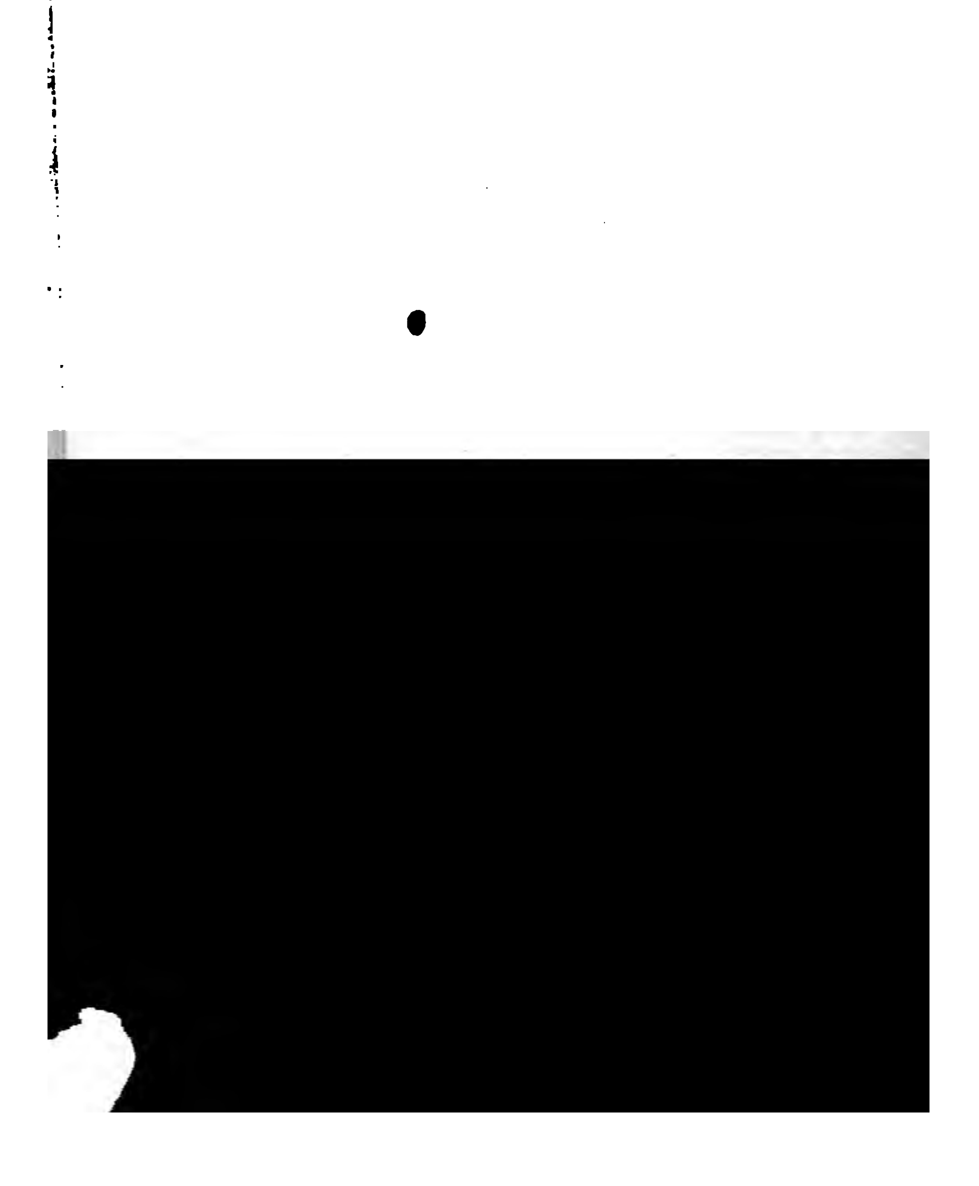
[redacted]

[redacted]

première de ses bénéfices, la Compagnie a su se créer d'autres ressources commerciales ; elle éprouve quelque dommage, dit-on, de la concurrence qui lui a été faite par les navires étrangers, à partir de l'année 1821, époque à laquelle un navire parti de Cronstadt vint tenter la fortune dans ces parages. Le plus grand préjudice qu'elle reçoive néanmoins résulte de l'importation considérable d'armes à feu faite annuellement par les navires américains dans les parages qu'habitent les Kaloches, qui ont abandonné insensiblement l'usage de leurs anciennes armes pour se servir du fusil.

Le commerce principal de la Compagnie se faisait naguère avec la Californie ; elle expédiait « du drap et autres étoffes en laine, de la toile de toutes sortes, des indiennes, des percales, des nankins, du fer et de l'acier et toute espèce d'objets et d'instruments fabriqués de ces métaux ; du plomb, du cuivre, des ustensiles de verre et de faïence, des cordages, du thé, du café, du sucre, des chapeaux en poil de castor ou faits de racines par les Kaloches. » La Compagnie recevait en échange du froment, de l'orge, des pois, des fèves, du suif, du bœuf, de la viande séchée et salée ; une quantité considérable de bétail vivant. Sous l'administration des États-Unis ces transactions ne peuvent qu'augmenter, et nous touchons peut-être à une époque où l'établissement de l'île de Sithka cessera d'être une factorerie florissante pour prendre le titre de cité.

à l'état fossile. *Voyez* Lutké. On trouve de précieux renseignements sur l'ivoire fossile dans Wrangell.



[redacted]

APPENDICE.

ILE DE QUADRA ET VANCOUVER

(NOUTKA),

ILES DE LA REINE CHARLOTTE.

ILE DE QUADRA ET VANCOUVER.

Un voyageur célèbre a fait observer dans ces derniers temps l'identité frappante qui existe entre l'idiome parlé sur les rives de la Colombia et celui qui est en usage dans cette île de Noutka, à laquelle les géographes imposent les noms désormais unis de deux habiles navigateurs, en conservant le premier à un point seulement. Ce seul fait, si digne d'observation, suffirait pour nous engager à revenir sur nos pas et à consacrer quelques pages à cette région isolée, qui devra être un jour l'objet d'un examen tout particulier, puisqu'elle est réservée peut-être à nous révéler certaines origines et qu'elle renferme sans aucun doute de précieuses traditions.

En effet ces Indiens, désignés improprement par Balbi sous le nom de *Ouakach* (1), ou *Ouakich*, qui savent édifier de grands villages, qui ont adopté une division du temps analogue à celle des Mexicains, auxquels on a reconnu une habileté surprenante dans la sculpture ornementale de leurs pirogues et de leurs habitations, ces Indiens, dis-je, ne sauraient être confondus avec quelques-uns des sauvages dont nous avons énuméré seulement les tribus, parce que, dans leur abrutissement, ils demeuraient sans souvenirs, en même temps que leur mode grossier d'existence ne présentait nul intérêt.

Balbi fait observer que les habitants de Noutka, dirigés par la pensée qui dominait jadis les hommes du nord, lorsqu'ils gravaient leurs sagas, en caractères runiques, sur leur boucliers, se transmettent encore certains événements mémorables (une chasse heureuse, une pêche abondante) en traçant deux ou trois lignes d'une forme particulière sur la coiffure conique dont ils font usage. Ce renseignement est bien incomplet sans doute; mais si on le rapproche des documents qui nous ont été fournis par Cook, George Vancouver, Galiano, Valdès et D. Francisco de la Bodega y Quadra, il suffit pour assigner à cette population d'Indiens, appartenant, dit-on, à la race de Tchinouks, une supériorité incontestable sur les autres aborigènes de la [illegible]. L'île de Noutka fut découverte en juin [illegible] par don Juan Perez, commandant [illegible] corvette *le Santiago*. Par[illegible] lèle du 55ᵉ degré, [illegible] aperçut une pointe [illegible] gna sous le nom [illegible] elle appart[illegible] l'île de L[illegible] groupe des île[illegible]

(1) Ce mot, répété à plusieurs reprises, accueillit le capitaine Cook lorsqu'il aborda sur ces rivages; il paraît signifier *ami*. On ne peut donc l'imposer à une population entière pour la désigner géographiquement.

par les 49° 50′ à une autre île, qu'il désigna sous le nom de San-Lorenzo, et qui se trouvait être en réalité la terre qui nous occupe (1). Cook était donc réellement dans l'erreur lorsqu'il supposait que la découverte de cette terre ne pouvait lui être contestée. Quoi qu'il en soit, l'habile marin eut bien certainement l'honneur d'en donner une idée exacte, et son troisième voyage renferme à ce sujet des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Grâce à des dessins qui n'ont qu'un tort, celui de manquer de naïveté, Cook fit connaître le premier ces vastes habitations des insulaires, qui leur assignent un degré de civilisation qu'on ne s'attendait guère à trouver sans doute sur ces rivages inexplorés.

L'île de Quadra (2), qui n'a pas moins de deux cent cinquante milles géographiques du sud-est au nord-ouest, sur soixante-treize milles dans sa plus grande largeur, comme on peut le voir sur la carte de Wilkes, l'île de Quadra occupait bien peu les puissances de l'Europe; lorsque les fourrures variées et nombreuses que l'on pouvait y recueillir excitèrent l'intérêt d'un spéculateur. John Meares, dont le navire avait été frété à Macao, et qui naviguait sous pavillon portugais, vint à Noutka et acheta [redacted]

qui lui fut livré moyennant quelques feuilles de cuivre, et il en prit possession au nom de l'Angleterre (1). Il paraît néanmoins qu'il ne fonda aucun établissement régulier, et qu'il se contenta d'édifier une cabane sur le rivage, cabane qui n'existait même plus lorsque les Espagnols songèrent à prendre possession de l'île d'une manière plus régulière. En 1789 D. Estevan Joseph Martinez vint pour accomplir cette cérémonie, qui eut lieu le 5 mai, au milieu des acclamations de la population indienne, et à partir de ce moment, dit-on, l'Espagne se crut parfaitement en mesure d'exposer ses droits de propriété aux autres puissances de l'Europe. Sous l'empire de cette idée l'année 1790 est signalée par un acte d'autorité dont les résultats peuvent avoir les conséquences les plus graves. Le capitaine anglais Colnett, commandant *l'Argonaute,* vient à Noutka, et, après y avoir joui d'une trompeuse hospitalité, se voit tout à coup saisi et constitué prisonnier à bord du navire espagnol *la Princesa.* Cet acte arbitraire est suivi d'un fait plus grave encore : une chaloupe se transporte à bord de *l'Argonaute,* et fait arborer le pavillon espagnol à la place du pavillon anglais. Transporté d'abord comme prisonnier à Saint-Blas [redacted]

de Valdès va nous fournir à ce sujet des documents dignes de crédit.

Malespina venait de faire évanouir l'espérance que l'on avait de découvrir le passage que Ferrer Maldonado supposait exister par le parallèle du 60° degré, lorsque le comte de Revillagigedo, vice-roi du Mexique, voulut que l'on allât reconnaître l'intérieur du port de Bucareli et la côte comprise entre ce point et celui de Noutka : en conséquence il expédia vers ces parages la frégate *Aranzazu*, commandée par le lieutenant de navire D. Jacintho Caamaño, qui sortit de San-Blas le 20 mars 1792, et entra dans le port de Noutka le 14 mai de la même année. Don Jacintho fit une minutieuse reconnaissance de ces régions, et il eut l'occasion d'honorer la mémoire de Juan Perez, en imposant son nom au passage qui existe entre l'île de Langara et le cap Muñoz. La description que Caamaño fait, dans son journal, de la côte qui s'étend entre les ports de Bucareli et Noutka, aussi bien que les détails qu'il donne sur la partie nord de l'île de la reine Charlotte, sont du plus haut intérêt au point de vue géographique. Vers la même époque le gouvernement espagnol renouvelle ses efforts, trop souvent méconnus, pour acquérir des connaissances précises sur ces régions. Don Dionisio Galiano, commandant la goëlette *la Sutil* et don Cayetano Valdès, commandant la goëlette *la Mexicana*, arrivent dans ces parages au mois de mai 1792, et le 13 mai les deux bâtiments se trouvent en vue du port de Noutka. Ils sont accueillis par le chef ou taïs Macuina, qui reçoit comme des hôtes déjà bien connus quelques Espagnols, dont le nombre d'ailleurs ne saurait l'inquiéter. Ceux-ci trouvent plusieurs de leurs compatriotes habitués dans l'île, et ils sont reçus dans un établissement temporaire, fondé dès 1790, et dirigé par don Juan de la Bodega y Quadra, commandant la frégate *la Gertrudis*; ils y rencontrent également un Français, le capitaine Magon, qui non-seulement devait faire le commerce des pelleteries dans ces contrées, mais qui avait surtout pour mission de s'enquérir du sort de l'infortuné Lapérouse. L'un des premiers soins des chefs de l'expédition fut de spécifier la position de Noutka; ils reconnurent que ce point gisait par les 49° 35′ 14″ de lat. et les 120° 30′ 15″ de long. à compter de l'observatoire de Cadix.

Jusques en 1791 on avait ignoré quelles étaient les véritables limites de l'île de Noutka; mais à cette époque arrivèrent dans ces régions les corvettes *la Descubierta* et *l'Atrevida*. Alors deux lieutenants de vaisseau, don Joseph de Espinosa et don Ciriaco Cevallos, furent expédiés pour savoir si le canal qui se présentait au nord-est avait une issue dans la baie de *Bonne-Espérance*, et si quelqu'un de ses bras s'étendait considérablement jusqu'au nord-est ou à l'est, promettant ainsi une communication avec l'autre mer. Ces officiers trouvèrent que le territoire sur lequel était fondé l'établissement espagnol appartenait à une île enclavée dans la grande, ayant environ vingt milles de l'est à l'ouest, sur quinze de large nord-sud, par une de ses extrémités du moins, l'autre n'en ayant que cinq. Ils virent aussi que les eaux qui entraient dans l'enfoncement de Noutka communiquaient avec celles de la baie de Bonne-Espérance, et que le canal principal étendait quelques-uns de ses bras à de courtes distances, dans l'intérieur, de ce que l'on regardait alors comme la terre ferme, et où se trouvaient les cabanes d'hiver des naturels (1). Un coup d'œil sur la précieuse carte du commandant de *la Sutil* rendra du reste parfaitement sensible ces détails arides.

L'île de Noutka, dit le rédacteur du voyage de *la Sutil*, présente dans tous les temps un aspect agréable. Ses hauteurs, couvertes de pins et de cyprès à l'épais feuillage et à la verdure persistante, donnent une idée d'agrément et de fertilité qui se dissipe aussitôt qu'on met le pied sur le rivage, formé d'une pierre grisâtre, couverte dans presque toute son étendue de l'humus produit par la décomposition des arbres et des plantes dont le sol est parsemé. L'île est environnée de plages pauvres, de [illegible]

(1) Les deux goëlettes n'em[illegible] moins de quatre mois à accomp[illegible] dition; les officiers espagn[illegible] outre qu'il n'existait aucun passage [illegible] de Fuca. Voy. *Relacion del* [illegible] *las goletas Sutil y Mexicana* [illegible] *para reconocer el estrecho de* [illegible] 1802.

saillies inutiles et de fondrières. Le naturaliste don Francisco Mosiño crut alors reconnaître dans les collines de l'île quelques veines métalliques qu'il supposa être du fer, du cuivre et même de l'argent.

M. de Humboldt, auquel nulle des grandes questions qui se rattachent à la statistique américaine n'est étrangère, a établi que cette île, la plus considérable de toutes celles que l'on rencontre dans ces parages, n'avait pas moins de mille sept cent trente lieues carrées de vingt-cinq au degré, calculées d'après les cartes de Vancouver. On sait peu de chose de sa géographie intérieure; mais on a la certitude que ses productions ne diffèrent pas essentiellement de celles du continent, dont elle est séparée en quelques endroits par un canal de quelques milles seulement. On y rencontre en définitive des bois magnifiques, et l'on peut s'y procurer des pelleteries d'un débit facile.

Lorsqu'il fait l'énumération si détaillée d'ailleurs des divers établissements de l'Orégon, M. Wilkes évalue la population des îles Vancouver et Washington à cinq mille habitants, et ce calcul paraît avoir été basé plutôt sur des données inférieures à la vérité que sur des renseignements empreints d'un caractère d'exagération (1).

renferme sur les nations qui fréquentent Noukta des renseignements précieux; mais nous ignorons encore le degré de confiance qu'on peut leur accorder.

L'un des caractères les plus remarquables de ces insulaires, celui qui pourrait faire supposer que d'antiques relations ont eu lieu entre Noutka et l'Asie, c'est une constitution sociale dont les formes aristocratiques se rencontrent assez rarement chez les peuplades indépendantes du nouveau monde. La caste des *Taïs*, en effet, établit entre quelques aborigènes et le reste des populations une ligne de démarcation infranchissable, et qui constitue un despotisme régulièrement organisé auquel ont su en général se soustraire les nations du continent. Selon la croyance conservée par ces peuples, il y a seulement quelques années, et si nous nous en rapportons à une naïve expression d'un voyageur, l'un de leurs taïs les plus célèbres avait le droit de se dire « ami au soleil. » Et les Indiens ne croyaient pas pouvoir donner aux étrangers une plus haute idée de la puissance du chef qu'en signalant sa familiarité avec l'astre qui répand la lumière! Jamais peut-être aucune peuplade de ces régions n'a poussé si loin les prétentions extravagantes d'une supériorité imaginaire. L'idée de la mort elle-même

[redacted]

ciel, où ses douleurs ne sont pas ...ssé (1).
...taïs appartient donc le gouvernement despotique de cette île, et la ...nce du chef y est héréditaire. Vers ...mmencement du siècle, le guerrier ...éminent de ces contrées, l'homme ...n pouvait comparer à bon droit ...ion de ses idées civilisatrices, au chef des îles Sandwich, s'était fait ...tre aux navigateurs sous le nom ...uina, Maquinna ou Macuila; les ...rs Espagnols qui fondèrent une ... à l'endroit que le capitaine Cook ...ésigné sous le nom de *Nootka-*..., furent singulièrement frappés, ...erses circonstances, de son esprit ...tice et de sa modération; et ils ...quelques traits d'humanité qui ...tent. Cependant, rusé comme tous ...mmes de sa race, on l'accuse d'a...ndu tour à tour son île aux navi...s qui voulaient en obtenir la ces...n'est pas juste d'alléguer, comme ...ait, l'ignorance où était Macuina ...usages. En effet les premiers na...urs espagnols, et Quadra de la Bo...ntre autres, furent surpris des ...nces précises que ce chef ma...it lorsqu'il s'agissait du droit de ...té; il est infiniment probable ...'est trop hâté de mettre en relief ...ité de Macuina, et que, comme ...s chefs de la race t'chinouke, il ...t à quelques qualités cette ruse ...ite dont ses pareils donnent ...ple (2). Il ne faut pas d'ailleurs ou...ue les habitants de Noutka ont ...vé longtemps l'usage d'abomina...stins, que l'on ne rencontrait pas ...utes les autres peuplades de la ...t que l'anthropophagie renouve...s fêtes affreuses à l'époque où ...a reçut les Européens. On ne ...dissimuler cependant que grâce ...rspicacité peu commune ce chef ...ite d'être cité parmi ceux qui di...les tribus du littoral (3). Le pouvoir s'est maintenu dans la famille de l'ancien dominateur de Noutka, mais il s'est perpétué par les femmes; et tout récemment, comme nous l'avons indiqué, sir Edward Belcher a retrouvé dans cette île, où il ne commande pas exclusivement toutefois, un chef désigné sous le nom de Macquilla. Ce taïs, qui a épousé la fille de Macuina, a pris le nom de l'homme éminent dont le souvenir s'est conservé dans l'île. Le chef actuel de Noutka est un personnage d'une soixantaine d'années environ, ayant cinq pieds huit pouces (mesure anglaise) et offrant tous les caractères d'une vigueur peu commune; son fils, qui peut avoir trente ans, se montre intelligent, et possède certaines connaissances ignorées de son père (1).

Ce qui paraît avoir frappé l'habile na-

...quefeuille, *Voyage autour du Monde*,

...ières du voyage de *la Sutil*, devenu si ...rme un portrait de Macuina qui porte ...caractères de la fidélité; il offre une sin... expression de finesse.

... Scouler, auquel on doit de bonnes ob...ns sur les tribus qui habitent la région ...e entre le détroit de Bering et la Colombia, n'en compte pas moins de seize. *Voy.* les *Annales des Voyages*, année 1846.

(1) Grâce à la multiplicité des relations de l'Europe avec les points les plus éloignés du monde, l'histoire peut constater aujourd'hui la succession non interrompue de ces chefs à demi barbares auxquels on s'est peut-être un peu hâté de faire une réputation de législateurs. C'est ainsi que nous savons parfaitement quel est le descendant de ce Tamehameha ou Kameamea, qui établit des relations commerciales temporaires avec la côte-nord-ouest, où l'on compte déjà tant de kannaks. Le roi des îles Sandwich était naguère un jeune homme parlant intelligiblement anglais et espagnol, mais dépourvu des qualités remarquables qui distinguaient son père. Kaulkeakouli avait pour vêtement d'ordonnance un habit d'uniforme à épaulettes d'or; mais, quoique ne manquant pas d'intelligence, il ne savait pas même se faire respecter par les matelots des baleiniers qui débarquent dans son île. Son temps ne se passait point, comme celui de Tamehameha, à méditer des projets utiles; il paraît que le billard prenait le meilleur de son temps (car il y a des billards aux Sandwich). Kaulkeakouli, frère de Ribo-Rio, l'avant dernier roi, avait cependant fréquenté les écoles des missionnaires; malheureusement il s'en était tenu à la connaissance des livres scolaires. Le voyageur qui nous transmet ces détails avoue cependant que s'il était dissipé il n'était point vicieux. Tamehameha III a succédé au chef dont il vient d'être question; on trouvera son portrait en uniforme de général dans le t. IV du voyage de Wilkes. Rien n'égale du reste la prétention qu'un commencement de culture a donnée à ce peuple enfant : un chef des îles Sandwich présentait un mets d'un goût détestable au voyageur qui parle ici. Sur son refus d'y toucher, l'hôte dans son étonnement naïf ne manqua pas de lui dire : « Ah! si vous résidiez quelque temps parmi nous vous vous civiliseriez et apprendriez à discerner ce qui est bon. » *Voy.* Ruschenberger, *Voyage round the World*, p. 461. Il y a dans ce livre quelques renseignements sur la Californie.

vigateur, ce sont surtout les rapports de tendresse paternelle et filiale qui semblent exister entre le chef de Noutka et ses enfants : sa jeune fille est pour lui l'objet d'une prédilection particulière (1). Ce sentiment affectueux, fort développé chez les Indiens, a été déjà remarqué par plusieurs voyageurs, et il est tel chez les habitants de Sithka, qu'au dire de M. Lutké il se traduit par les signes les moins équivoques d'une tendresse presque exclusive. L'on ne saurait en inférer toutefois que ces peuples à demi barbares puissent inspirer une confiance absolue; il est bon de se rappeler que Macuina, si vanté par les voyageurs espagnols du dix-huitième siècle, après avoir accueilli d'une manière toute bienveillante l'équipage américain du navire sur lequel venait M. Hulswitt, le fit égorger de la manière la plus cruelle, et ne fit grâce qu'à un seul Européen. Il est vrai de dire que pour expliquer ces sanglantes représailles il faudrait être parfaitement instruit des rapports qui ont existé jadis entre les navigateurs appartenant aux nations civilisées et ces insulaires ; il ne faut pas oublier par exemple que ces Indiens vinrent se plaindre amèrement à Galiano et à Valdès de la conduite du commandant Gray, auquel on doit la découverte de la Colombia, [redacted]

geance que ces peuples persistent à se transmettre, souvent durant une longue série d'années.

L'île de Noutka, si intéressante pour l'archéologie américaine, n'est guère visitée malheureusement que par des voyageurs qui ont des préoccupations tout autres que celles de la science. Sir Edward Belcher nous apprend que le lieu de station visité jadis par Vancouver, ou, si on l'aime mieux, le village de Noutka, n'est guère qu'une résidence de pêche. Tasheis ou Tasis, qui s'élève à quelques lieues dans l'intérieur, est en réalité la capitale de l'île, et l'habile explorateur dont nous signalons le témoignage regretta vivement de ne pouvoir accepter l'offre qui lui était faite par Maquilla de la visiter. Il est probable néanmoins que le savant capitaine n'eût pas pu constater dans Tasheis une plus grande régularité, une netteté plus grande que n'en trouva jadis dans les mêmes lieux George Vancouver. Ce qu'il eût pu voir sans doute, ce sont d'innombrables coffres mieux garnis que jamais d'oripeaux européens, car ces taïs de la côte se posent avant tout comme trafiquants, et Maquilla se montrait presque offensé de ce que l'officier anglais ne voulait point, tout en le comblant de présents, ouvrir un commerce régulier avec lui. Quadra dès [redacted]

[redacted]

figies humaines de grandeur naturelle, etc. Malheureusement le digne gouverneur de Noutka, auquel la science est d'ailleurs si redevable, ne s'était nullement occupé de l'archéologie américaine, et il se tait sur la nature de ces peintures, rappelant peut-être des souvenirs mythologiques. Les rapports incessants des taïs avec les Européens ont dû modifier déjà singulièrement l'art rudimentaire de cette île (1).

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'industrie des habitants de Noutka, nous l'avons déjà indiqué, ce sont leurs habitations; rien n'est plus exact, au dire de Vancouver lui-même, que la description qu'en a donnée le capitaine Cook. Voici celle que la troisième relation renferme; elle se rattache au village qui est à l'ouest de l'entrée : « Les maisons sont disposées sur trois lignes, qui s'élèvent par degrés l'une au-dessus de l'autre; les plus grandes se trouvent sur le devant. Ces espèces de rues sont interrompues ou séparées à des distances irrégulières par des sentiers étroits, qui mènent à la partie supérieure; mais les chemins qui se prolongent dans la direction des maisons entre les rues sont beaucoup plus larges, quoiqu'il y ait quelque apparence de régularité. Dans cet arrangement, les maisons particulières n'en offrent aucune; car malgré les divisions faites par les sentiers qui mènent du bas en haut, il n'y a point de division régulière ou complète en dehors ou en dedans qui sépare les divers appartements de cette file de cabanes, dont la construction est bien grossière. Ce sont de très-longues et très-larges planches, dont les bords portent sur ceux de la planche voisine et qui sont attachées ou liées çà et là avec des bandes d'écorce de pin; elles se trouvent appuyées en dehors contre de minces poteaux ou plutôt des perches placées à des distances considérables; mais en dedans il y a des poteaux plus gros posés de travers. Les côtés et les extrémités ont sept à [illegible] étant [illegible] ni for- [illegible] et elles sont mobiles, de manière qu'on peut en les rapprochant écarter la pluie, ou lorsque le temps est beau les séparer et laisser par là entrer le jour et donner une issue à la fumée.... Les naturels pratiquent aussi dans les flancs des trous ou des fenêtres par lesquels ils regardent; mais la forme de ces fenêtres n'a aucune espèce de régularité et elles sont couvertes de morceaux de nattes qui écartent la pluie........ Lorsqu'on est dans l'intérieur, souvent on voit sans interruption d'une extrémité à l'autre de cette file de cabanes. Quoiqu'il y ait en général des commencements ou plutôt des traits de séparation pour la commodité des différentes familles, ces espèces de divisions n'interceptent pas la vue et elles n'offrent souvent que des monceaux de planches qui se prolongent de côté, vers le milieu de l'habitation; si elles étaient achevées le tout pourrait être comparé à une longue écurie, qui offre une double rangée de postes et un large passage dans le milieu : chacune présente près des côtés un petit banc de planches élevé de cinq ou six pouces sur le niveau du plancher, et couvert de nattes qui servent à la famille. »

Après avoir énuméré le nombre presque incroyable d'ustensiles qui encombrent ces habitations, où règne, il faut bien le dire, un déplorable pêle-mêle d'ustensiles et de meubles grossiers, Cook ajoute : « La malpropreté et la puanteur de leurs habitations égalent au moins le désordre que l'on y remarque, et ils y vident leurs poissons, dont les entrailles, mêlées aux os et aux fragments qui sont la suite des repas et à d'autres vilenies, offrent des tas d'ordures qui, je crois, ne s'enlèvent jamais, à moins que, devenus trop volumineux, ils n'empêchent de marcher. » Vancouver, qui visita la capitale de Noutka, dont la population pouvait s'élever à sept ou huit cents âmes, nous apprend que la maison de Macuina était beaucoup plus vaste à Tasheis qu'aucune des autres : cette vaste construction pouvait avoir environ cent pieds de long, le pilier de bois qui la soutenait à l'extrémité inté-rieure « pouvait offrir quinze pieds de [illegible]nférence, et présentait une de ces [illegible]s humaines gigantesques et mons-

trueuses dont les Indiens embellissent leur demeure. » Un des traits caractéristiques de ces sortes de châteaux réservés aux chefs consiste dans d'immenses pièces de bois élevées et placées horizontalement sur des piliers à environ dix-huit pouces au-dessus du toit. Trois longues poutres de cette nature ornaient jadis l'habitation de Macuina, et Vancouver fait observer avec raison qu'il est assez remarquable que ce détail architectonique ait complétement échappé à Cook, si minutieusement exact d'ailleurs (1).

Qui nous dit quelles découvertes archéologiques amenerait cependant une exploration complète de l'île, si l'on veut se rappeler qu'il y a plus d'un demi-siècle le chirurgien du capitaine Marchand pouvait s'écrier, à propos d'un édifice de la côte : « Quel instinct ou plutôt quel génie il a fallu pour exécuter ces lourdes charpentes de cinquante pieds d'étendue sur onze de haut ! » Les sculptures que l'on remarqua alors dans ces vastes habitations, les espèces de signes hiéroglyphiques qui excitèrent l'attention de nos compatriotes, mériteraient l'observation la plus attentive, et n'ont pas été malheureusement l'objet d'un travail spécial.

dédain ; ils le dirent en excellents termes. Nous allons plus loin : la théorie déliée de l'art n'expliquerait pas mieux chez nous ce qu'ils éprouvaient en écoutant cet instrument, que ne le fit jadis si spirituellement l'un d'entre eux.

« Cette musique, disait-il, ne peut nous émouvoir : elle ressemble au chant des oiseaux, qui récrée l'ouïe sans toucher le cœur (1). »

On l'a remarqué assez fréquemment, les airs d'un style grave ou religieux sont ceux qui agissent le plus profondément sur ces Indiens ; mais en même temps un sentiment particulier les caractérise, c'est l'aversion qu'ils témoignent pour un certain genre d'agréments dont ils apprécient parfaitement la nature : ils rejettent les trils et les cadences, dont ils ne comprennent pas la nécessité. Lors de l'événement si douloureux qui priva Lapérouse de plusieurs de ses compagnons, des hommes de cette race qui n'avaient pu s'opposer à un pareil malheur voulurent au moins témoigner aux Européens leur commisération : ils environnèrent les navires, et se réunirent pour chanter en chœur des espèces d'élégies où ils déploraient le désastre qui s'était passé sous leurs yeux. « Ils venaient de tou-

peine à d'autres temps et à d'au-[illegible]s. Selon l'illustre navigateur, [illegible]oyageurs dans un siècle [illegible]dule où l'on supposait l'exis[illegible]ne foule de choses peu natu-[illegible] merveilleuses avaient [illegible] certain nombre de [illegible] [illegible]

[illegible] (1). Ces [illegible] [illegible]



idiomes de la côte nord-ouest. Ce qu'il y aurait de vraiment important pour l'histoire future de ces régions, ce serait qu'un esprit patient ami des traditions fît à Noutka ce que M. Moerenhout a fait naguère à Otahiti, c'est-à-dire qu'il recueillît avec un religieux scrupule les chants historiques prêts à s'éteindre. Dans le dénombrement des nations fréquentant l'île qui nous a été laissé par M. Hulswitt, il est fait mention des *Nutschémas*, venant des contrées septentrionales et remplissant chez les peuplades du voisinage les fonctions de bardes. Nous ignorons quelle valeur précise peut avoir ce renseignement; mais ce n'est pas la première fois qu'en Amérique les fonctions spéciales de poëte chanteur sont reconnues parmi les sauvages comme étant le privilége d'une tribu. En des lieux bien divers, les Chactaws et les Cahètes jouissaient des prérogatives que l'on accorde à ceux qui instruisent les peuples de leurs traditions. Les Nutschémas enseignent, dit-on, leurs chants aux tribus de Noutka; ce sont des individus de cette nation, s'il en existe encore, qu'il faut interroger. Fleurieu l'a dit d'ailleurs en termes fort justes : « Si jamais nous parvenons à entendre les diverses langues parlées sur les dif-

[redacted]

leurs que puissent paraître leurs traditions, elles donnent une sorte de probabilité aux conjectures de divers écrivains: plusieurs ethnographes admettent l'existence d'anciennes relations entre les habitants de ces îles et ceux d'un archipel célèbre de l'Asie. Ces conjectures reçoivent même une nouvelle probabilité d'événements récents; et aux faits que nous ont transmis d'anciens missionnaires touchant le naufrage d'une jonque japonaise, dont les œuvres extérieures étaient dorées, on peut joindre des détails qui n'offrent pas moins d'intérêt. Non-seulement plusieurs navires asiatiques ont dû venir à diverses époques échouer à la côte dans ces parages, poussés qu'ils étaient par les vents régnants de l'ouest, mais on a la certitude qu'en 1834 une jonque japonaise a fait naufrage à l'entrée sud du détroit de Fuca. Ceci toutefois, en agrandissant le champ des conjectures, nous jette bien loin des récits positifs, et nous nous hâtons de rentrer parmi les peuplades de Noutka.

Ces Indiens si heureusement doués, ces hommes qui par une inspiration dont nous ne pouvons plus spécifier l'origine, ont fait des progrès si extraordinaires dans certains arts, ces demi-barbares,

[redacted]

[redacted]

conquise. En lisant ces récits, on se demande surtout quel est le degré de culture qu'on exige chez les peuples pour respecter leur territoire.

La troisième relâche de Vancouver à Noutka, au mois de novembre 1794, fut un événement à la fois politique et scientifique. Cet homme éminent venait d'explorer la côte dans le plus grand détail; il croyait trouver une double solution à ses recherches et à sa mission sur cette île sauvage; il ne put accomplir que la tâche laborieuse qu'il s'était imposée. Chargé par l'amirauté d'entreprendre les perquisitions géographiques les plus minutieuses le long des côtes, et de donner au monde savant une idée précise de leur configuration, en spécifiant enfin ce qu'il fallait croire des travaux fort problematiques de Juan de Fuca et de Fonte (1), il devait aussi recevoir de l'autorité espagnole l'île entière de Noutka et les bâtiments d'exploitation qui avaient été jadis construits par Meares. Vancouver était accrédité comme agent diplomatique, et Florida Blanca avait annoncé officiellement son arrivée. Cependant, nous le répétons, l'illustre marin ne put obtenir le double succès qu'il avait espéré. Il s'était bien assuré que les explorations du pilote grec et du vieux navigateur castillan avaient des résultats évidemment falsifiés, s'ils n'étaient erronés complétement; toute sa diplomatie échoua devant la gracieuse bienveillance du gouverneur de Noutka. D. Francisco de la Bodega y Quadra ne refusa point positivement d'exécuter la clause spécifiée par le traité de 1791, et il offrit immédiatement de remettre à l'Angleterre le territoire occupé jadis par Meares. — Vancouver insistait toujours pour la remise pure et simple de l'île entière; mais Quadra mettait une inflexible fermeté à persister dans son système, et ces deux hommes si dignes de s'apprécier quittèrent l'île pour en référer ultérieurement à leurs cabinets respectifs. Une chose que l'on ignore généralement, c'est que le double nom que porte l'île dans la plupart des géographies est dû aux rapports momentanés qu'eurent accidentellement les deux marins. Divisés d'intérêts politiques, au début de leurs rapports, ils se sentirent attirés l'un vers l'autre par la plus noble sympathie.

(1) Vancouver dit positivement, dans l'introduction de son Voyage, que sur des bruits répandus par des navigateurs marchands, dénués d'instruments d'astronomie et de marine, et dont par conséquent les observations devaient être peu exactes, il avait été chargé de vérifier ce qu'il fallait croire d'une communication au nord-est entre la mer Pacifique et l'océan Atlantique. Vers la fin du dix-huitième siècle, en effet, d'anciennes traditions géographiques s'étaient renouvelées; on citait beaucoup les découvertes de Juan de Fuca, et surtout les explorations prodigieuses d'un amiral castillan ou portugais dont le nom était aussi vaguement énoncé que la nationalité était mal établie, puisqu'on l'appelait tour à tour Bartholomé Fuentes, Fonte ou Fonta. Ce navigateur de l'an 1640 avait été remis fort en crédit par Dalrymple, comme plus tard Ferrer Maldonado fut réhabilité par Buache. Après une laborieuse exploration des côtes, voici quelles furent les conclusions du navigateur anglais: « Les découvertes de Fuca ne sont appuyées que sur une simple tradition; elles ne présentent qu'un résultat vague, et on ne peut les admettre qu'avec de grandes restrictions.... L'ouverture que j'ai appelée le détroit supposé de *Jean de Fuca*, au lieu d'être entre le 47° et le 48°, est entre le 48° et le 49° de latitude nord.. ... On peut élever contre les découvertes portugaises ou espagnoles de l'amiral de Fonte... des objections du même genre que contre celles de Jean de Fuca. Je crois que désormais on ajoutera peu de foi au récit de Fonte que rapporte Dalrymple..., et où l'on dit: « Qu'il « fit deux cent soixante lieues dans des canaux « tortueux entre des îles que l'on appelle l'*ar-* « *chipel de Saint-Lazare*, et que le 14 juin « 1640 il arriva à une rivière qu'il nomma *Rio* « *de los Reyes*, par 53° de latitude nord; qu'il « la remonta dans le nord-est, jusqu'à soixante « lieues; que l'eau en est douce à vingt lieues « de son embouchure; que le flot s'y élève à « vingt-quatre pieds; que la profondeur n'est « pas moindre de quatre à cinq brasses à la « mer basse jusqu'au lac Belle, où il entra le 22 « juin; que dans ce lac on trouve généralement « six ou sept brasses, et qu'à un certain temps « de la marée il y a une chute dans le lac; « que d'un fort bon port abrité par une île sur « la côte sud du lac Belle, de Fonte avec ses « canots pénétra dans une rivière qu'il nomma « Parmentier; qu'il passa huit sauts, formant « en totalité une hauteur perpendiculaire de « trente-deux pieds depuis sa source dans le « lac Belle jusqu'à un grand lac qu'il atteignit « le 6 juillet, et auquel il donna son nom; « que ce lac de cent soixante lieues de lon- « gueur et de soixante de large gît est-nord-est « et ouest-sud-ouest; qu'il a en quelques endroits « soixante brasses de profondeur, et qu'il abon- « de en morues de différentes espèces. » Nous ne poursuivrons pas plus loin la citation de Vancouver, et nous ne dirons rien du savant vieillard major général de Massachusett que Fonte rencontra dans ces parages: il nous suffira de rappeler que les navigateurs espagnols envoyés vers la même époque pour constater les découvertes citées plus haut firent des recherches tout aussi infructueuses que celles de Vancouver. Depuis, les importants travaux d'hydrographie mis heureusement à fin par sir Edward Belcher n'ont pas donné une solution plus satisfaisante.

Le marin espagnol fut le premier à souhaiter que leurs deux noms unis fussent donnés à quelque golfe ignoré de ce désert, à quelque détroit de ces rivages inconnus. Vancouver imposa ce double nom à l'île entière, et dans sa mémorable relation il fait plus encore, il pare de sa renommée l'homme modeste dont il avait apprécié les talents et dont il aime à redire les vertus. Ces deux hommes, qui venaient de transmettre le souvenir de leur réunion à l'une des plus belles îles de l'océan Pacifique, devaient avoir dans leur destinée une conformité touchante; et s'il leur était réservé de se revoir une fois encore sur les côtes du Nouveau Monde, c'était pour aller mourir, à quelques mois de là, l'un d'épuisement en Angleterre, l'autre dans un coin ignoré de la Californie.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot à ces détails bien sommaires, mais que nous n'aurions pu étendre davantage sans fatiguer l'esprit du lecteur, par une discussion diplomatique qui a perdu tout son intérêt. Nous nous contenterons de dire que le traité signé à l'Escurial le 28 octobre 1790 ne reçut son exécution qu'en 1795. A cette époque seulement le lieutenant Pearce prit possession pour la couronne d'Angleterre de l'île de Noutka. La grande collection de Martens nous a transmis les cession faite jadis par leur grand-père.

L'établissement fondé par les Espagnols à l'endroit désigné par Cook, sous le nom de *Friendly Cove*, et auquel Esteban Martinez avait imposé celui de *Santa-Cruz*, n'a laissé aucun vestige. Toutefois les relations directes que cette île lointaine a eues avec les Européens sont attestées par une culture bien précieuse pour les naturels; des champs de pomme de terre s'étendent sur le territoire où commercèrent, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, les hôtes de Macuina. Ainsi qu'on l'a pu voir, du reste, le village de Noutka n'est pas devenu le chef-lieu de l'île, et la description qu'en donne sir Edward Belcher est tout à fait en rapport avec la relation que nous a transmise, il y a une vingtaine d'années, un officier d'artillerie qui y fut prisonnier. Les renseignements fournis par celui-ci ne diffèrent même des premiers que par des documents plus positifs, dus à un séjour prolongé sur les lieux. A l'époque où M. Hulswitt demeurait à Noutka, le village indien, qui consistait en une vingtaine de grandes habitations, avait été rebâti sur la colline où les Espagnols s'étaient établis en 1774; et la maison du gouverneur s'y voyait encore ainsi que les fondations d'une église. « Le premier village

[redacted]

[redacted]

étaient désignées sous le nom général de klumma. On suppose avec raison que c'étaient des espèces de dieux lares; car une sorte de mystère se manifestait à leur égard, et des offrandes leur étaient faites. Le respect qu'elles inspiraient n'était pas tel cependant qu'il empêchât de les vendre, et l'illustre marin avoue qu'il eût été possible, moyennant quatre ou cinq plaques de cuivre, d'acheter tous les dieux du village.

Cette disposition incessante à trafiquer des objets en apparence les plus respectables ou les plus nécessaires, qui fut remarquée dès l'origine de la découverte par Quadra, a été mise tout naturellement à profit par les compagnies qui ont eu et qui ont encore pour but l'extension du commerce des pelleteries. Cependant ce genre de commerce a dû nécessairement diminuer; et il paraît impossible que les fourrures soient aussi abondantes dans ces parages qu'elles l'étaient au temps de Portlock et de Dixon. L'honorable Compagnie anglaise ne néglige pas néanmoins les profits qu'elle peut faire sur les deux îles; mais, hâtons-nous de le dire, son activité commerciale n'apporte aucun préjudice à la santé des Indiens ou à leur développement intellectuel. Les échanges par l'eau-de-vie ou par le rhum sont interdits sur toute l'étendue des parages où la Compagnie anglaise exerce ses droits. Il suffit d'avoir vécu en Amérique, à quelque latitude qu'appartiennent du reste les contrées que l'on a visitées, pour apprécier les maux incalculables produits sur la race indienne par les liqueurs fortes. Ces faits sont de telle nature qu'ils ont inspiré dès le temps de notre puissance dans le Canada un livre spécial resté dans la poussière de nos bibliothèques, et qui roule uniquement sur les funestes effets produits par l'ivresse chez les sauvages (1). On ne saurait donc louer trop hautement ce progrès dans le respect pour l'humanité, qui interdit le trafic légal des boissons alcooliques, si funestes à une race en droit d'énumérer avec douleur tous les agents de destruction qui l'environnent.

(1) Voyez *Hist. de l'ivrognerie chez les sauvages*. Ms. de la Bibl. nat.

ILES DE LA REINE CHARLOTE.

L'île de Washington ou de la Reine Charlotte gît entre les 54e et 52e parallèles; elle affecte une forme presque triangulaire, et un canal dont la moyenne est de cinquante lieues environ la sépare de la terre ferme. Cependant de la pointe Rose, qui est la partie nord-est, à l'entrée Essinghton sur le continent on ne compte que quarante-cinq milles géographiques. Une petite île dont l'extrémité a reçu de M. Dixon le nom de cap Saint-James empruntait ce nom à la terre plus considérable dont elle est séparée par un étroit canal. L'île du Nord et l'île du Hippa ont déjà changé de dénomination; du sud-sud-est au nord-nord-ouest, la grande île n'a pas moins de cent cinquante-sept milles géographiques.

Vancouver, qui rectifia, dès la fin du dix-huitième siècle, les données de son prédécesseur sur cette île importante, sembla être moins au courant de ce qui a trait à la partie historique. Pour peu qu'on lise les observations laissées en manuscrit par Quadra, il est hors de doute que cette grande île ait été vue par les Espagnols en 1774. Fleurieu en attribue donc à tort la première découverte au malheureux Laperouse en 1786; à Dixon appartiendrait seulement l'honneur d'avoir déterminé sa position en 1787. Le navire sur lequel ce navigateur avait entrepris une expédition difficile portait le nom de *la Reine Charlotte*; il l'imposa à la plus grande des îles de cet archipel, connu dès lors chez les Anglais sous la denomination de *Queen Charlotte's islands* (1); plus

(1) Selon Vancouver le cap Saint-James gît à 51° 58' de latitude et 229° 6' 30'' de longitude, quoique la carte de Dixon le place à 51° 48' de latitude et 230° de longitude. Dixon donne également aux îles de la Reine Charlotte une étendue en latitude de 2° 36' et en longitude de 3° 24', et cette étendue, d'après les calculs de Vancouver, ne se trouve être que de 2° 28' en latitude et de 2° 7' en longitude. Nous ne nous rappelons pas que le capitaine Belcher ait fait l'hydrographie des côtes de cette île.

tard le capitaine Gray voulut qu'elle rappelât Washington; et il serait à souhaiter que ce nom, qui réveille tant de nobles souvenirs, fût consacré uniquement par la géographie. L'archipel de Pitt se trouve situé entre cette île et la terre, et l'on possède déjà des documents sur les localités que nous venons de nommer, la Compagnie de la baie d'Hudson ayant établi sur ce point l'un de ses comptoirs. On se procurera, du reste, dans le beau livre de M. Wilkes plusieurs renseignements géographiques sur cette partie de la nouvelle Calédonie si peu connue.

Bien que l'île Washington ou de la Reine Charlotte ait été pendant un temps le rendez-vous favori des marchands de fourrure américains, nous ne possédons sur son territoire et sur ses habitants (1) que les renseignements les plus restreints. Ces insulaires appartiennent bien certainement à la race qui peuple l'île voisine de Noutka, et le goût bizarre, mais original, qu'ils déploient dans la fabrication de quelques ustensiles (2) indique une disposition innée pour les arts du dessin que l'on rencontre chez la plupart des Indiens qui habitent ces régions. Marchand, néanmoins, semble les considérer comme supérieurs aux autres aborigènes de la côte, qu'il désignait sous le nom de Tchînkîtâné. « Leurs traits sont réguliers, dit-il, et leur physionomie est à peu près celle des peuples de l'Europe; leur peau paraît brune; mais s'ils étaient décrassés, et qu'ils s'exposassent moins au grand air et à l'imtempérie des saisons, leur couleur ne différerait pas de la nôtre. » Ajoutons que cette description concise est tout à fait d'accord avec celle que nous fournit Belcher, lorsqu'il parle des Indiens de Noutka.

En portant à cinq mille âmes le nombre d'habitants répartis entre les deux grandes îles sur lesquelles nous nous efforçons de réunir quelques détails, le commandant Wilkes donne approximativement le chiffre de la population indienne qui demeure à poste fixe dans les Iles Charlotte. Dixon, qui explora vers la fin du dix-huitième siècle toute la contrée dans un but d'intérêt purement commercial, ne paraît pas avoir rencontré de tribus s'élevant au delà de cent à cent vingt-cinq individus des deux sexes. Il fut émerveillé en même temps de la quantité de fourrures que [redacted]

(1) Dixon nous a donné la peinture du district qu'il regarda comme le plus remarquable dans l'archipel; c'est ce havre qu'il désigna sous le nom de Banks, en l'honneur du savant illustre dont le nom se répandait alors en Europe : [redacted]

[redacted]

siles de cuisine, telles que des bouilloires en fer-blanc et des bassins d'étain, l'emportèrent sur les haches et sur les houes qui leur étaient offertes. Il est inutile de dire que ce commerce, devenu plus difficile et moins fructueux, a d'ailleurs étrangement diminué (1).

L'un des traits caractéristiques de ces tribus est sans contredit l'usage de la botoque (Voy. le *Brésil*, p. 211); mais ici cet ornement paraît être plus particulièrement réservé aux femmes; et, si on le compare aux ornements de la baie de Mulgrave, dont sir Edward Belcher nous a donné naguère une exacte représentation, il arrive même à des dimensions presque fabuleuses; celui que Dixon parvint à se procurer, après de nombreuses tentatives, n'avait pas moins de trois pouces sept huitièmes de long sur deux pouces cinq huitièmes dans sa plus grande largeur (2); il était en outre muni d'un fragment de nacre de perle incrusté dans le centre; et, chose étrange, un cercle de cuivre l'entourait, bien que le lobe de la lèvre inférieure qui lui servait de revêtement pût développer un oxide toujours dangereux. Ce n'est point la première fois, du reste, que cet ornement bizarre a pu être considéré comme une source d'accidents funestes; et, entre autres choses étranges, le capitaine Beechey signale plusieurs de ces botoques, habilement sculptées en os ou en bois, et qui, étant évidées intérieurement, servent aux femmes de la côte nord-ouest à renfermer leurs aiguilles (1).

L'auteur déjà cité du voyage aux îles de la Reine-Charlotte fait, du reste, une observation judicieuse à propos de cette effroyable coutume. « Il y a sur la côte, dit-il, plus de différence dans les parures que dans les ornements; par exemple, il semble que l'ouverture ou seconde bouche un peu au-dessus du menton, ne soit de mode que pour les hommes sur les bords de la rivière de Cook et dans l'entrée du prince William, tandis qu'il n'y a que les femmes seulement qui portent la parure de bois passée dans la lèvre inférieure dans la partie de la côte depuis le port Mulgrave jusqu'aux îles de la Reine-Charlotte. » — Les habitants de cet archipel déploient une rare habileté dans la construction de leurs maisons, qui ont quelquefois deux étages et qui sont ornées de sculptures supérieures peut-être à celles de Noutka. Au mois d'août 1791, le docteur Roblet trouva même dans l'île du Nord une sorte de redoute qui le frappa d'étonnement; cet édifice, qu'il considéra alors comme un lieu consacré à des cérémonies religieuses ou à des divertissements publics, renfermait des tableaux déjà anciens, rappelant le style des peintures mexicaines.

Le commerce que l'on fait avec ces peuplades repose à peu près partout sur les mêmes bases; en échange de leurs graisses, qui sont d'une qualité supérieure, et de leurs fourrures, que l'on recherche toujours avec empressement, on leur donne du tabac, des marmites de fer, des haches, des grains de verroteries, des couleurs pour se peindre durant leurs travestissements, de la toile, du miskal et, dans certains parages, des pommes

(1) Un navigateur français souvent nommé, qui visita aussi ces régions vers la même époque, se convainquit à ses dépens des étranges vicissitudes que le commerce des fourrures peut subir dans ces parages. Le capitaine Ét. Marchand, né à l'île de Grenade, en 1756, mort en 1793, explora infructueusement les îles Charlotte un an avant d'aller finir ses jours à l'île de France. Claret Fleurieu, auquel on doit aussi la publication du précieux ouvrage de Vancouver, a donné une notice sur les capitaines Marchand et Chanal; il nous apprend que les papiers du premier de ces marins ne lui parvinrent jamais : ils sont probablement restés à l'île de France; et il est vivement à souhaiter qu'on les retrouve un jour. Fleurieu, esprit distingué, homme doué d'une sagacité incontestable, mit quelquefois une sorte de légèreté dans sa rédaction, et les Espagnols l'accusent, non sans raison, d'avoir commis plusieurs erreurs préjudiciables à leur réputation, en donnant un sens erroné à des phrases puisées dans leur langue et qu'il n'entendait pas. Voyez *Relacion del viage de las goletas Sutil y Mexicana*. Le bâtiment commandé par Marchand avait été frété par un armateur de Marseille pour aller faire le commerce des fourrures; il partit en 1790. Le chirurgien embarqué à bord étant un homme intelligent et zélé, grâce à Roblet de précieux documents recueillis durant cette navigation difficile nous ont été transmis fidèlement.

(2) La vieille femme qui portait cette étrange parure avait refusé obstinément plusieurs objets d'un prix réel; elle ne put résister à l'éclat de quelques boutons dorés.

(1) Captain F. W. Beechey, *Narrative of a voyage to the Pacific and Beering strait*, etc. London, 1831, 2 vol. in-4°. Il est extrêmement curieux pour l'ethnographie de comparer les récits de ces voyageurs à ceux de MM. Aug. de Saint-Hilaire, Wied Neuwied, Spix et Martius.

de terre. A Noutka ce tubercule est déjà cultivé avec succès par les Indiens ; et il est curieux sans doute de voir que ce mode d'alimentation, emprunté originairement à certains parages de l'Amérique, ne fertilise les champs de la côte nord-ouest qu'après y avoir été apporté par les Européens ; ce sera très-probablement le seul présent utile que nous leur aurons fait.

MINES D'OR DE LA HAUTE CALIFORNIE.

On a vu avec quelle circonspection nous avons cru devoir envisager la nouvelle répandue subitement que des gisements d'or d'une richesse incalculable avaient été découverts sur le nouveau territoire cédé par le Mexique aux États de l'Union; aujourd'hui le fait n'est plus douteux, et la confirmation officielle de cet événement important est donnée par le président lui-même dans le discours où il énumère avec un juste orgueil tous les avantages qui lui permettent de proclamer le peuple des États-Unis le peuple le plus favorisé de la terre. Ainsi se réalise au bout de trois siècles un mythe empreint d'exagération et de merveilleux, qui, répandu d'abord par un pauvre Indien de la vallée d'Oxipitar, entraîna à la mort des milliers de *Conquistadores*, et n'eut d'abord [redacted]

ques mois seulement, quatre mille personnes étaient occupées à l'extraction du précieux métal; et l'honorable M. Polk affirmait que le nombre des chercheurs avait dû s'accroître singulièrement (1). Non-seulement on savait à la date du 5 décembre 1848 que les navires arrivant près de la côte étaient abandonnés par leur équipage, et obligés de suspendre leur voyage faute de marins; mais, s'il nous était permis de joindre quelques détails récents aux faits généraux communiqués par le premier magistrat des États-Unis, nous dirions que des salaires presque fabuleux avaient été assignés dès l'année dernière à de simples marins pour qu'ils consentissent à laver les sables : on aura une idée du reste, des exigences que les travailleurs peuvent manifester en rap- [redacted]

[redacted]

…ue celui de Goyaz, en 1758, lors… découverte inattendue de nou… lavages aurifères eut fait rêver aux …ais l'existence de richesses inépui… Dans la dernière des provinces que …enons de nommer l'alqueire de …onta tout à coup à sept ou huit … d'or (54 fr. 50 cent. ou 60 fr.), …ue le même objet ne vaut guère …jourd'hui que 8 fr. 75 cent. Le … la farine de manioc s'accrut … même proportion. Une vache …, que le hasard amena dans ces …s, fut payée au prix de deux li… …or; on en donna vingt-huit pour …e; et dans ce pays où la canne a …ement cultivée depuis une livre …e ne valait pas moins de 15 fr. (1). … pays de Goyaz, si riche il y a moins …cle, vit tarir rapidement ses sour… …pulence; et les hommes courageux …aient livrés résolument aux tra… …gricoles furent en définitive les …abitants qui surent se maintenir …isance; les points d'analogie que …vons signalés entre deux régions …taines pourraient bien se main… …squ'au bout; néanmoins, comme …fornie, le pays de Goyaz n'a pas …age d'être baigné par la mer; il …t pas recevoir dans ses ports des … qui y porteraient infailliblement …ance, et sous ce dernier rapport …araison cesse d'être possible, car la baie de San-Francisco est destinée sans aucun doute à un immense mouvement commercial. Jusqu'à ce jour nous ne pouvions juger de la pureté de l'or recueilli dans ces régions que par analogie, et en supposant que son titre égalait celui de Sonora; aujourd'hui les documents sont plus précis: et il résulte du rapport fait à l'honorable Robert J. Walker, secrétaire du trésor, par les essayeurs de l'hôtel fédéral des monnaies à Philadelphie, les faits suivants: L'or de la Californie « présente un double caractère extérieur, bien qu'il n'y ait aucune apparence de différence dans la qualité. Celui qui vient des mines sèches est en grains d'un poids moyen de un à deux deniers, l'autre variété se présente en petites paillettes dont il faudrait environ cinq ou six pour un grain; » cet or « n'est que de six millièmes au-dessous du titre de la monnaie des États-Unis (1). »

Jusqu'à présent (à en juger par les renseignements qui nous sont parvenus) les pépites rencontrées dans les sables sont d'un volume peu considérable; mais un hasard heureux, et qui rentrerait même dans les probabilités, peut faire tomber les mineurs sur des gisements d'une autre nature. On ne saurait oublier que dans une province limitrophe au pays de Sonora on a eu la preuve que le volume de certaines pépites était aussi extraordinaire que la pureté du métal était remarquable. En parlant des mines de cette région, M. Duflot de Mofras cite un morceau d'or natif qui y fut trouvé et qui appartenait à M. Zavala. Ce morceau, comparable aux énormes fragments trouvés non loin de l'Oural, n'était pas évalué à une somme au-dessous de neuf mille piastres.

Par une coïncidence presque merveilleuse, et dont nous pouvons puiser la nouvelle dans le discours officiel du président, les gisements d'or de la Californie se trouvent placés dans le voisinage des mines de mercure. « L'une d'elles, dit M. Polk, est déjà en exploitation, et l'on croit qu'elle sera l'une des plus riches du monde. »

Une découverte pareille, toujours inté…

(1) …peut comparer du reste ces prix exagérés …non moins extraordinaires, qui forment …hui le tarif des denrées de première né… …ans la haute Californie. Nous joindrons …ment quelques indications sur le chiffre …grations, qui se lie naturellement à la …s vivres. …arine, qui lors des dernières nouvelles …trente-six dollars (190 fr. 80 c.) les … livres, s'est élevée depuis à quatre-vingts … (424 fr.) On ne peut plus à aucun prix …servir; et le pauvre gouverneur, M. Ma… …réduit à faire sa cuisine lui-même. On …nera donc pas d'apprendre que la fièvre …gration pour la Californie semble avoir …t le monde: c'est une maladie épidé… …fient les journaux. Le 20 décembre on …it à New-York trente-et-un navires en … pour le pays de l'or, dix-sept à Phila… … neuf à Boston, deux à Portland, sept …more, deux à Charlestown, onze à la …-Orléans, etc., etc. De plus on assurait … mille émigrants étaient déjà passés à …uis de l'Ohio, se rendant par terre en …ie, et qu'enfin plus de deux mille voya… …patients attendaient déjà à Panama les … à vapeur qui devaient les porter à la …ornie. »

(1) Voy. le *Journal des Débats*, numéro du 6 janvier 1849.

ressante au point de vue industriel, le devient doublement dans les circonstances présentes, et il est probable que le travail exigé par les gisements aurifères en sera singulièrement accéléré.

Frappé de cet accroissement prodigieux de valeurs métalliques, dont le commerce de l'Amérique du Nord doit nécessairement recevoir un mouvement inaccoutumé, le président des États-Unis veut qu'un hôtel des monnaies transforme en espèces monnayées cette immense quantité d'or. Les prétentions de l'honorable M. Polk sont franchement avouées : en créant un atelier monétaire dans ces régions, où rien ne ressemble encore à une cité de quelque importance, il ne désire pas seulement régulariser l'expansion des richesses nouvelles qui vont circuler désormais dans les États-Unis, il a encore l'espérance de ravir à l'Angleterre une source de valeurs effectives, dont elle a profité jusqu'à ce jour. En même temps qu'il veut élever immédiatement l'or à sa véritable valeur, il veut hâter l'époque où la force industrielle de la Grande-Bretagne cessera de puiser dans les mines de l'Amérique un secours sur lequel elle a toujours compté.

« Une succursale de la monnaie des États-Unis, établie dans le grand dépôt vaste quantité de lingots et d'espèces y afflueraient pour y être frappés, et passer ensuite à la Nouvelle-Orléans, à New-York et dans les autres villes de l'Atlantique. Ce nouveau courant augmenterait considérablement notre circulation constitutionnelle à l'intérieur et la développerait en même temps à l'extérieur. Ceux de nos marchands qui trafiquent avec la Chine et la côte occidentale de l'Amérique savent les inconvénients et les pertes qui résultent pour eux de la difficulté qu'ils éprouvent à faire accepter nos espèces métalliques au pair dans ces régions. — Les puissances de l'Europe, éloignées des côtes occidentales de l'Amérique par la nécessité de franchir l'Atlantique et d'affronter la longue et dangereuse navigation autour de l'extrémité méridionale du continent américain, ne pourront jamais rivaliser avec les États-Unis pour le riche et vaste commerce qui s'ouvre pour nous dans des conditions si favorables par l'acquisition de la Californie (1). »

A côté des renseignements officiels qui nous sont fournis par le discours du président, viennent se placer tout naturellement ceux que la presse quotidienne nous a révélés naguère, et qui sont dus au rapport d'un officier digne de tout crédit, M. le colonel Mason, commandant

[redacted]

ne saurait encore évaluer, mais que l'on peut juger supérieures à la plupart de celles du nouveau monde.

Il paraît que c'est à vingt-cinq milles des Mormons, dans une scierie mue par les eaux du Sacramento appartenant à l'honorable M. Sutter, qu'a eu lieu la découverte des gisements aurifères; « c'est dans le gravier amoncelé au pied de l'écluse que sont apparues les premières parcelles du métal précieux. Par une probité rare, ajoute-t-on, les chercheurs d'or respectent religieusement les dépôts que les eaux continuent à entraîner et à accumuler au-dessus du moulin. »

Rien de plus simple du reste que le mode de travail adopté par les chercheurs de paillettes. « Un vase en fer blanc, un panier forment la plupart du temps tout leur attirail d'exploitation; quelques-uns se sont fabriqué une sorte d'appareil grossier qu'ils appellent berceau, et qui, alimenté et manœuvré par quatre personnes, active et facilite l'opération du lavage » Il est infiniment probable que dans l'état actuel des choses nombre de parcelles aurifères sont perdues en raison de l'inexpérience des travailleurs. Sous ce rapport, il ne serait pas sans intérêt de rappeler le mode d'extraction usité au Brésil, tout simple qu'il est. Dans certaines régions de Minas on emploie des peaux écrues d'animaux, aux poils desquelles s'attache la poudre d'or, que l'on obtient ensuite en les battant.

Mais il est vrai que si nous prenons au pied de la lettre les expressions du rapport que nous avons sous les yeux, l'abondance du métal est telle, qu'on ne peut songer à l'emploi de certains moyens qui exigent ou de la patience ou du temps. « C'est à peine, dit M. le colonel Mason, si l'or coûte la peine de se baisser, et cela non-seulement dans le Sacramento, mais dans le lit desséché de ses moindres affluents, dans les ravins des collines avoisinantes (1). »

On n'a pas encore de documents précis sur les quantités métalliques produites par les diverses extractions. On suppose seulement que vers le mois de juin de l'année dernière le bénéfice annuel pouvait être évalué à cinquante mille dollars. Rien dans aucune partie du globe ne saurait être comparé à ce qui arrive aujourd'hui sur ces rivages. Entre autres faits extraordinaires, on cite deux hommes qui ont « recueilli en quelques jours une valeur de 17,000 dollars dans un canal long de cent yards et large de quatre pieds. » Cette circonstance, bien avérée, dispenserait au besoin de rappeler les nombreux détails réunis dans la dépêche; nous nous contenterons donc de dire ici qu'un fermier qui faisait travailler sous ses ordres une cinquantaine d'Indiens a pu accuser « au bout de cinq semaines 16,000 dollars de bénéfice ».

Jusqu'à présent, et ce n'est pas une des circonstances les moins remarquables du mouvement prodigieux qui s'est opéré dans ces contrées, tout s'est passé avec un ordre, avec une harmonie même qui sert d'heureux contraste à tout ce que nous raconte l'histoire. Le Pérou, le Mexique, le Brésil, ont vu des guerres déplorables ou tout au moins des rixes sanglantes succéder à la première surprise qu'excitait la découverte de richesses inespérées; ici rien de semblable; et, chose étrange! aucun crime à déplorer. « Ces hommes dorment sous des tentes, sous des hangars, parfois même en plein air avec des sommes considérables auprès d'eux; et il ne se commet pas de vol! à peine quelques collisions éclatent-elles de loin en loin pour une question de priorité dans l'exploitation de tel ou tel terrain. »

Le colonel Mason, cependant, est complétement d'accord dans sa dépêche avec l'honorable M. Polk; il exprime le vif désir que l'extraction des sables aurifères soit régularisée; et s'il n'a pas cru devoir intervenir jusqu'à présent pour empêcher la recherche du minerai, il souhaite qu'une loi émanée du pouvoir organise l'exploitation. Selon lui, le meilleur mode de faire participer le gouver-

(1) Le rapport de M. Mason est bien dépassé, comme le fait observer le *Journal des Débats* : l'or est partout maintenant; et il cite les propres expressions du *Californian* : « Nous en sommes venus, dit ce journal, à craindre de voir creuser une mine dans notre rue et un puits dans notre [illegible] récits ont eu l'influence qu'ils [illegible] sur les spéculateurs de Londres: quatre compagnies viennent de se former, dit-on, en Angleterre pour l'exploitation des mines de la Californie.

nement des États-Unis aux prodigieuses richesses que se partagent les colons et les émigrants, ce « serait d'établir à Sutter'sfort un intendant général des terres, qui les affermerait par fractions de cent acres, moyennant une redevance annuelle de cent à mille dollars suivant leur richesse minéralogique, » ou bien encore « de vendre ces terres par petites sections de vingt à cent acres. » Le commandant des forces militaires de la Californie est aussi d'accord avec le président des États de l'Union sur la nécessité de fonder un hôtel des monnaies sur quelque point de la baie de San-Francisco. C'est, en effet, le seul moyen à mettre en usage pour empêcher cette immense richesse métallique de se disséminer de toutes parts sans résultats pour le pays. « Actuellement l'or brut est considéré comme monnaie courante au taux de 16 dollars l'once.

L'administration locale n'a rien négligé, du reste, pour que cette région si peu fréquentée jusqu'à ce jour se trouvât en communication régulière avec les grands centres de population.

Le message déjà cité est positif sur ce point; il y est dit en effet : « La ligne mensuelle des steamers de la poste, qui vont de Panama à Astoria, a reçu l'or-rique et même de l'Europe. Selon ces documents, plusieurs bâtiments de guerre auraient été expédiés afin d'organiser un embargo sur tous les navires marchands qui prétendraient entrer en rade de San-Francisco, ou même dans les autres ports de la Californie. Cette croisière aurait pour but de s'opposer à l'exportation du minerai d'or, ou de l'or même réduit en lingots. Dans cette occurrence on obtiendrait la promesse formelle des capitaines de bâtiments expédiés par le commerce, qu'ils ne transporteront aucune de ces valeurs précieuses, provenant des terres publiques ou des mines du Sacramento, sans en excepter tout autre lieu de la région aurifère de la haute Californie. Cette décision a été prise, dit-on, « pour empêcher les navires européens ou ceux de l'Amérique du Sud de faire frapper de l'or dans les monnaies étrangères sans payer la taxe du cent au gouvernement des États-Unis. »

Le discours du président renferme un autre fait politique qui n'est pas moins important à nos yeux que la confirmation des nouvelles relatives aux richesses minéralogiques de la Californie : il apprend au congrès que les débats avec l'Angleterre touchant l'Orégon ont cessé,

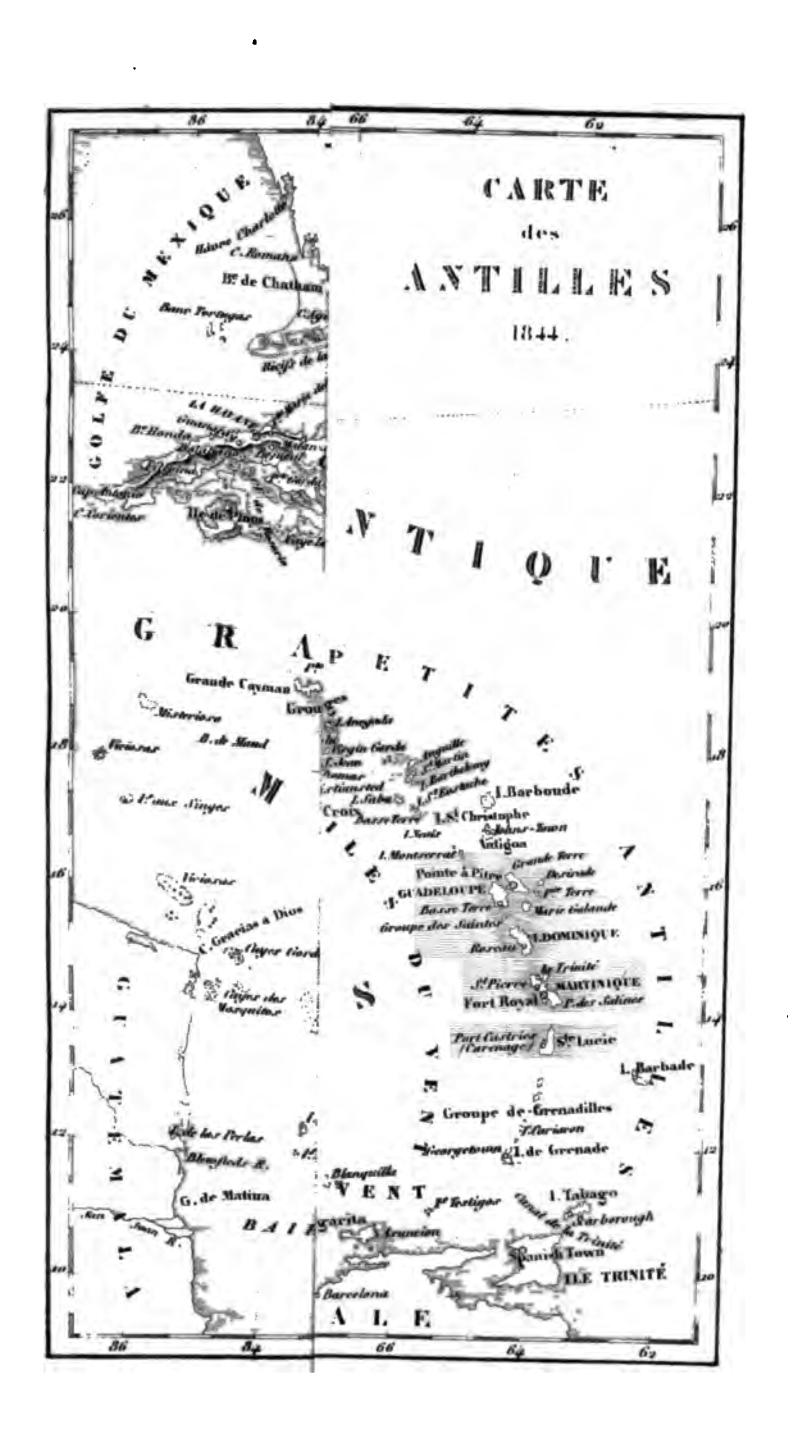
TABLE.

LES CALIFORNIES.

L'ORÉGON.

AMÉRIQUE RUSSE.

APPENDICE.



CARTE
des
ANTILLES
1844.
GOLFE DU MEXIQUE
Bᵉ de Chatham
Ile de Pins
ATLANTIQUE
GRANDES ANTILLES
PETITES ANTILLES
Grande Cayman
I. Barboude
I. Sᵗ Christophe
Antigoa
I. Montserrat
Pointe à Pitre
Grande Terre
GUADELOUPE
Basse Terre
Marie Galande
I. DOMINIQUE
Roseau
Sᵗ Pierre
MARTINIQUE
Fort Royal
Port Castries (Carenage)
Sᵗᵉ Lucie
I. Barbade
Groupe de Grenadilles
Georgetown
I. de Grenade
C. Gracias a Dios
G. de Matina
ILES DU VENT
I. Tabago
Barcelona
ILE TRINITÉ



[redacted]

ANTILLES.

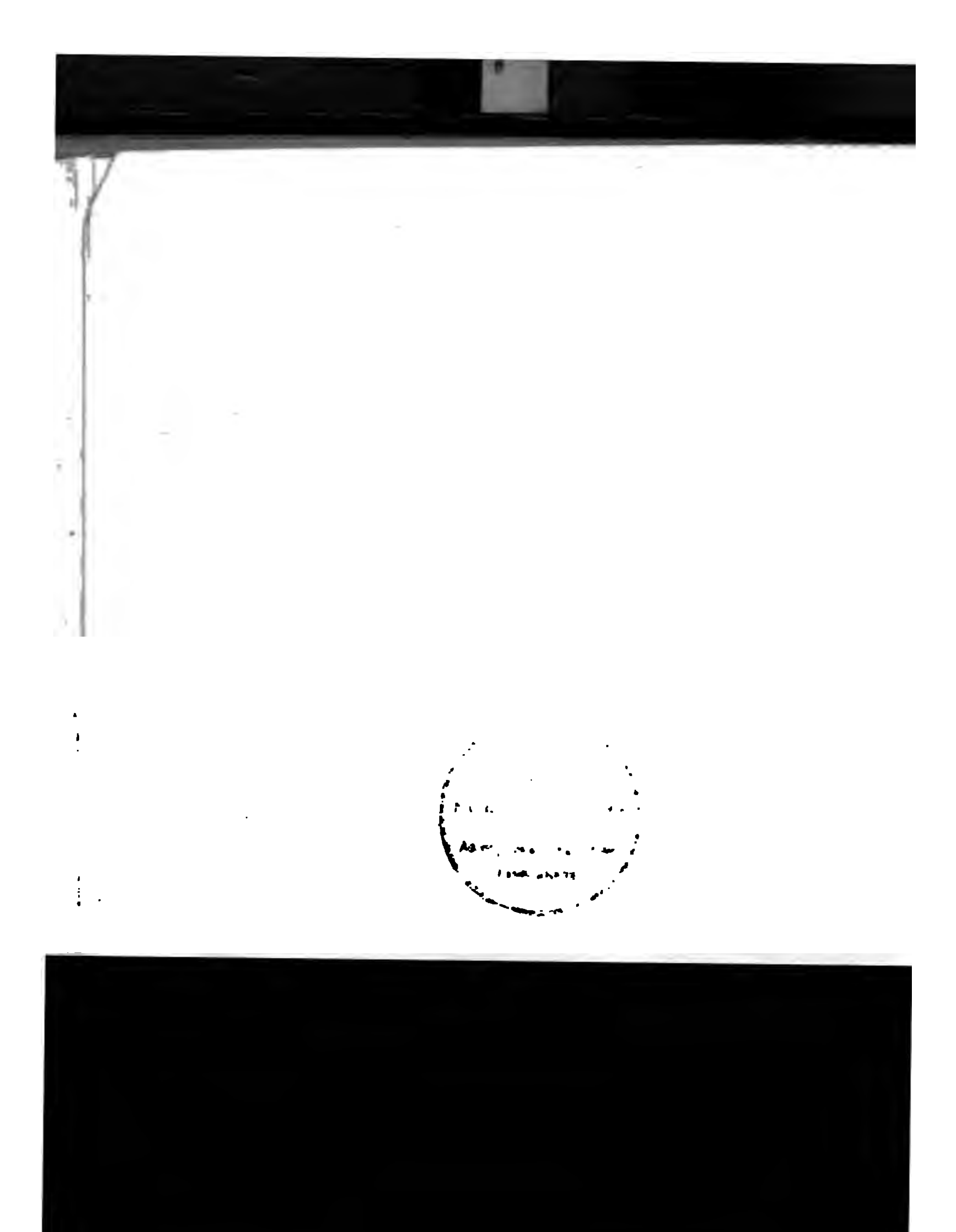


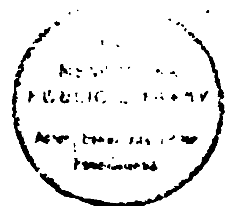
Christophe Colomb.





[redacted]



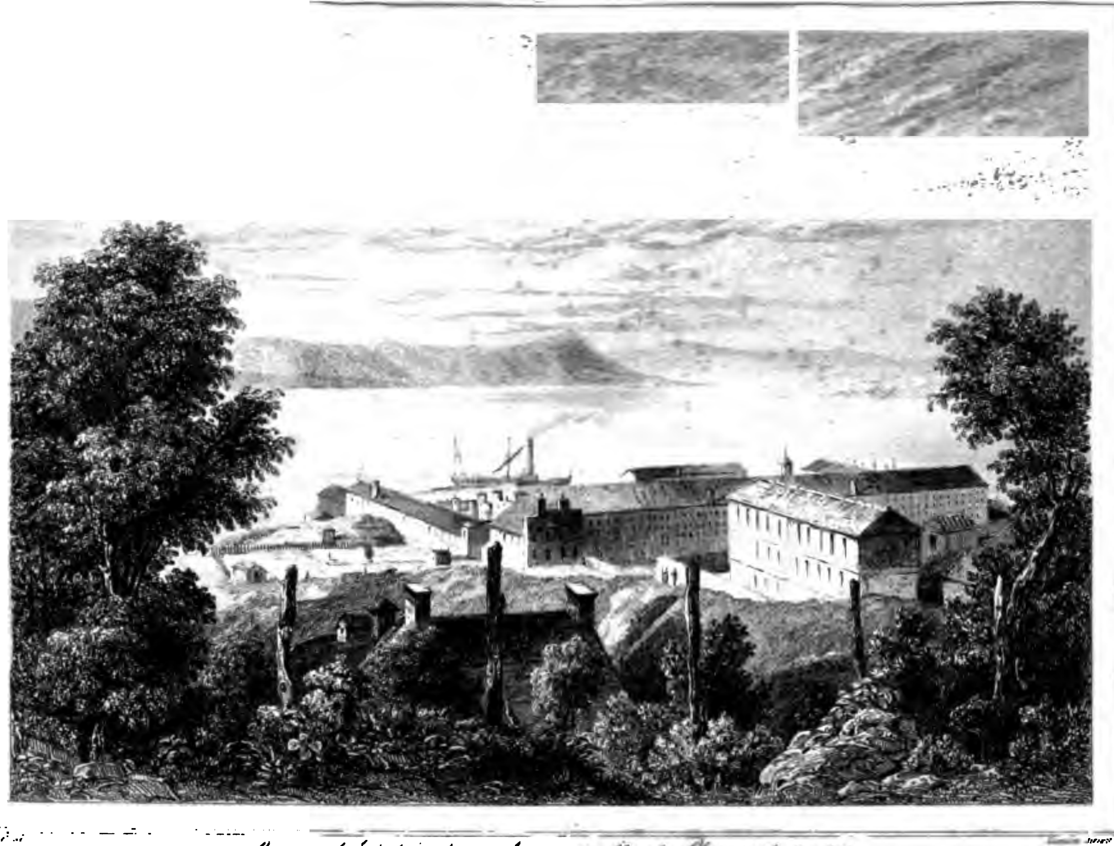


[redacted]

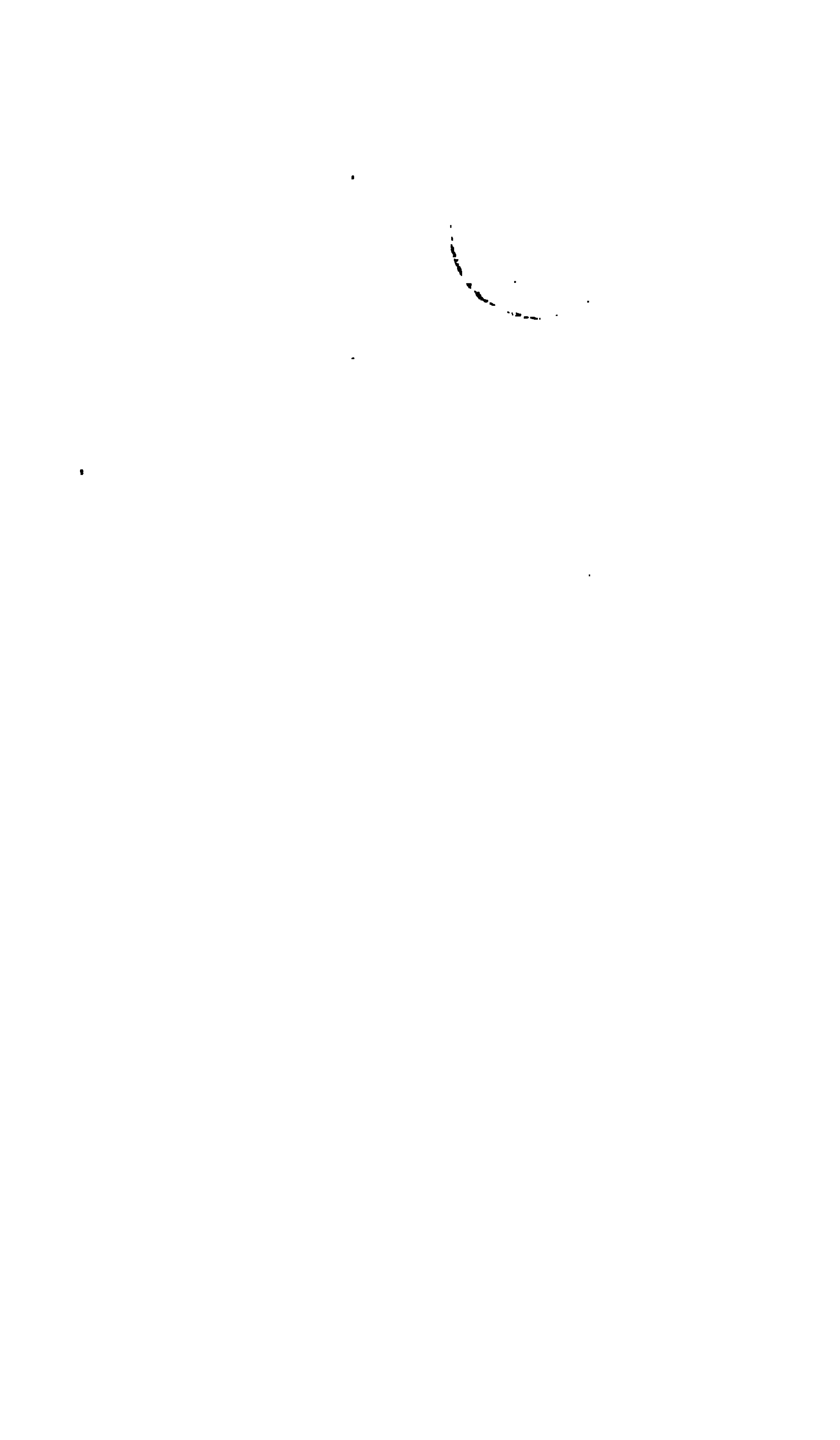




[redacted]



Prison d'État à Sing Sing au Mont Pleasant, New York



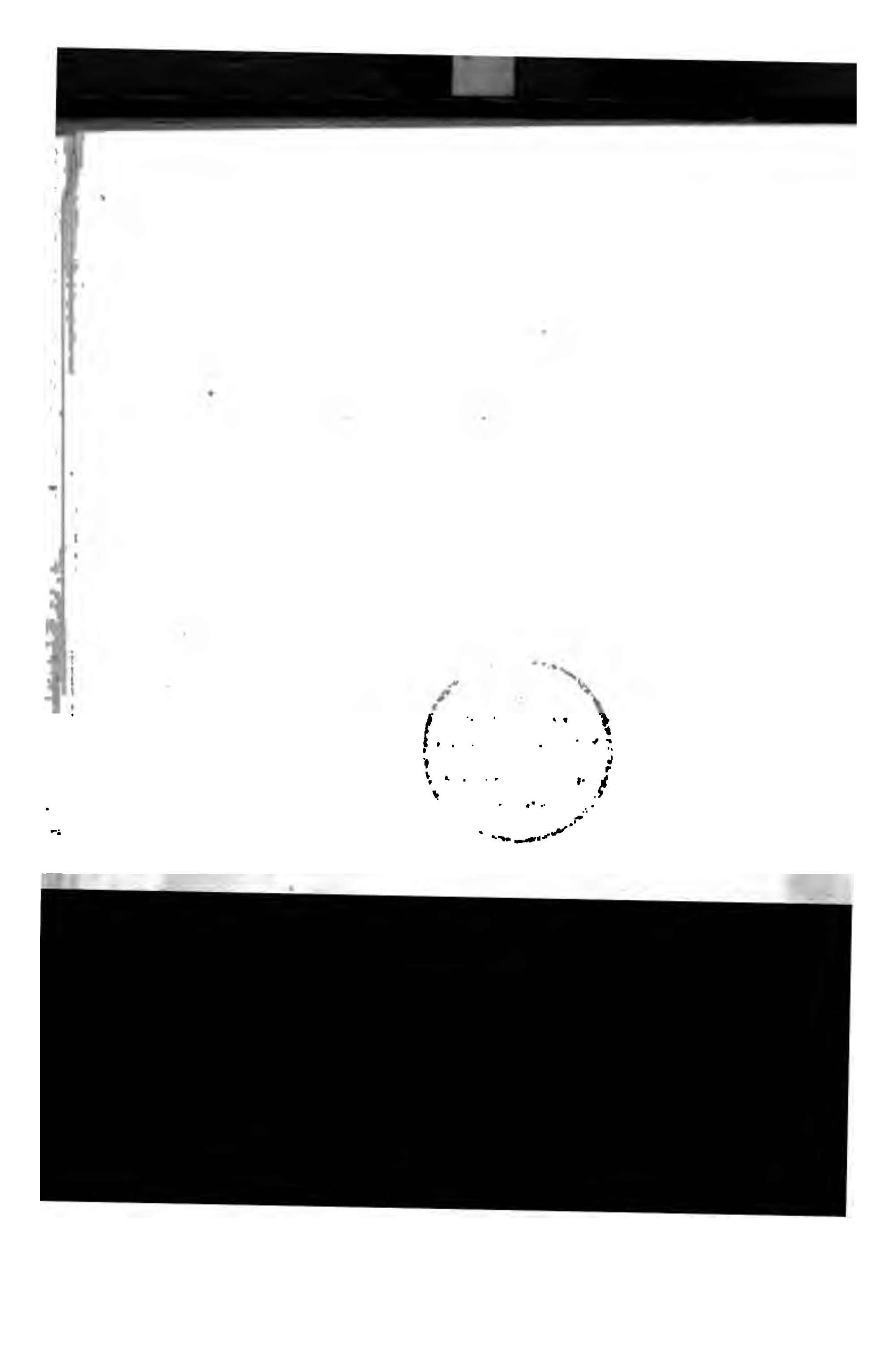
[redacted]







Prison d'État à Richmont (Virginie)

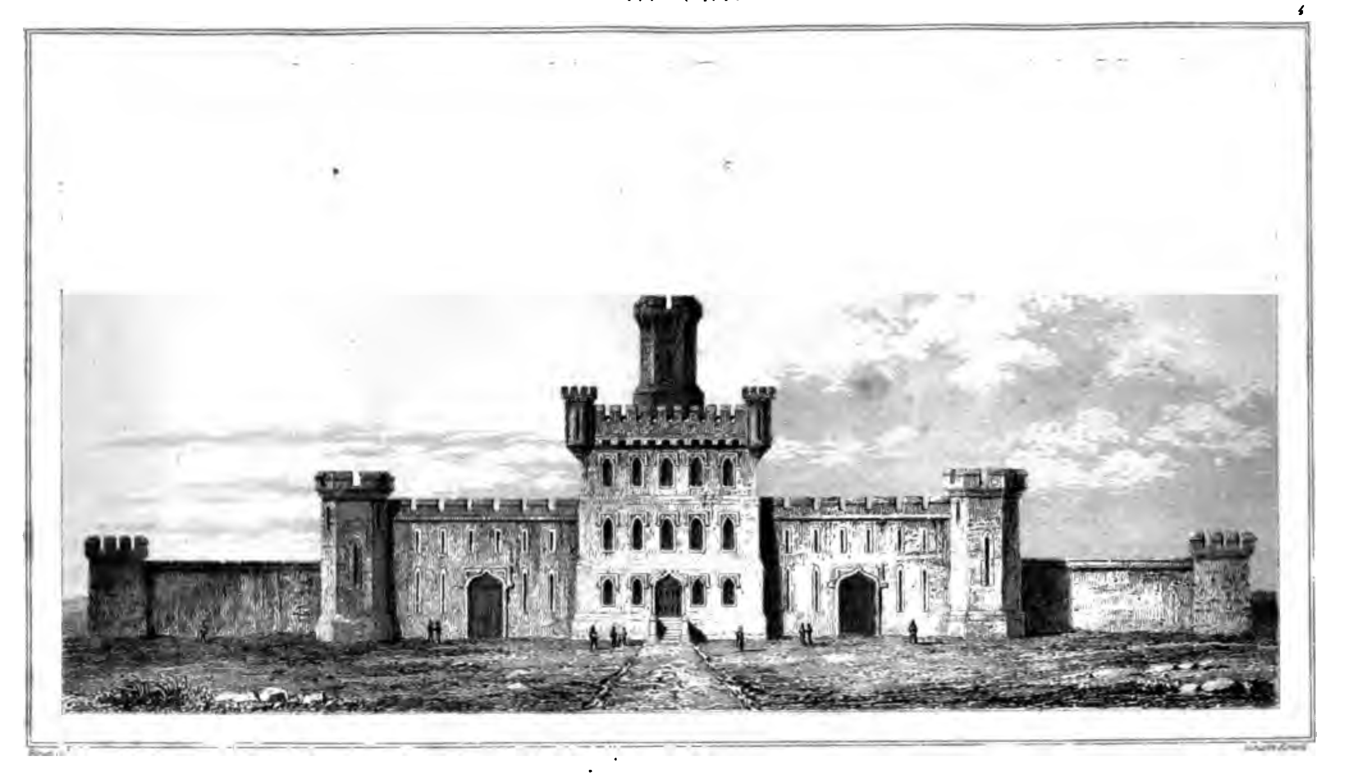


[redacted]

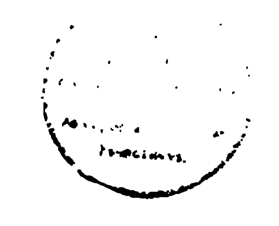


Corridor à deux Étages du Pénitencier de Philadelphie.

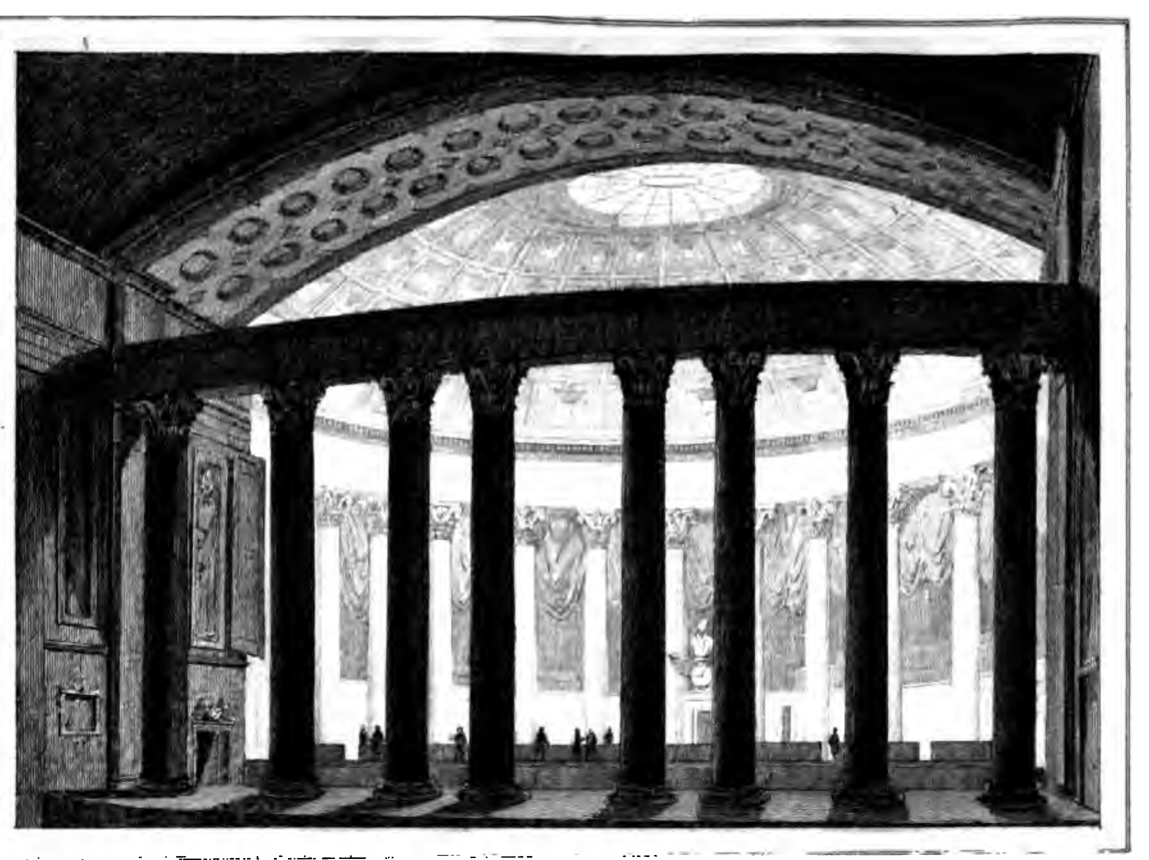
[redacted]

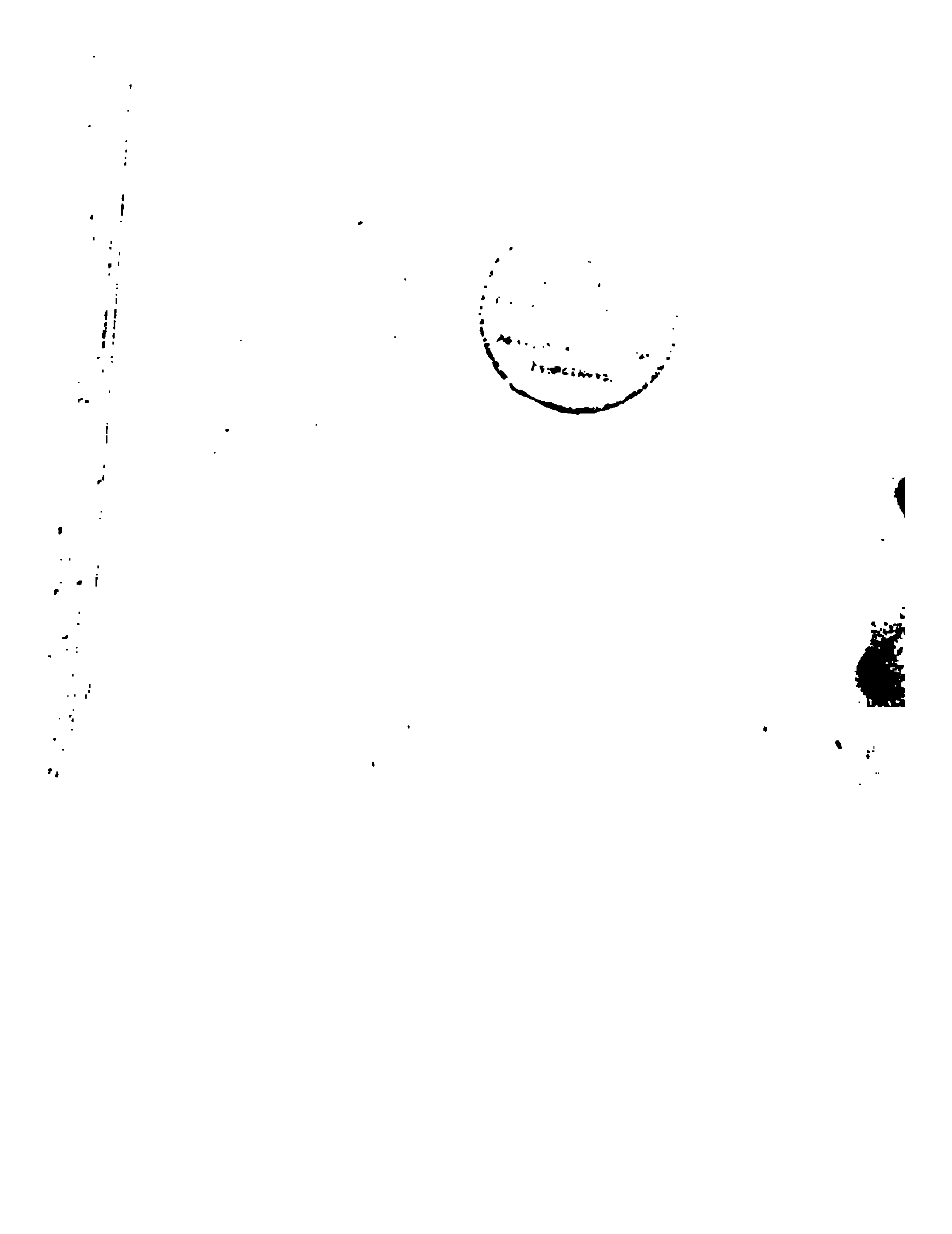


Prison de l'[illegible] à Philadelphie



[redacted]

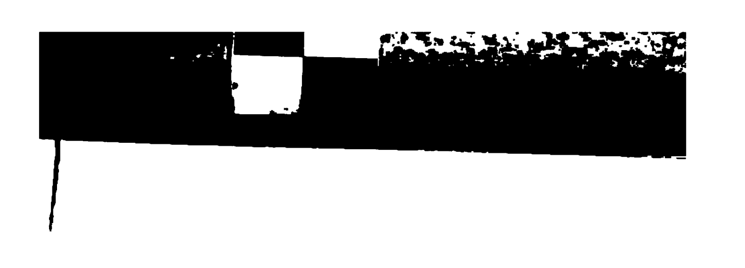


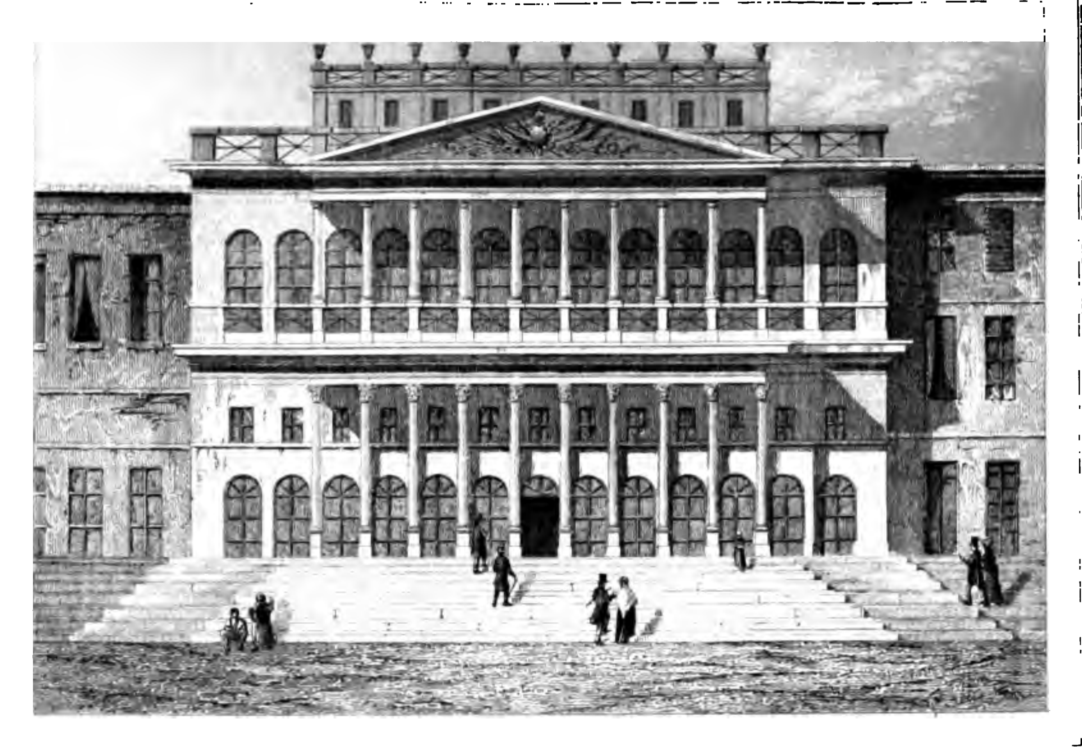




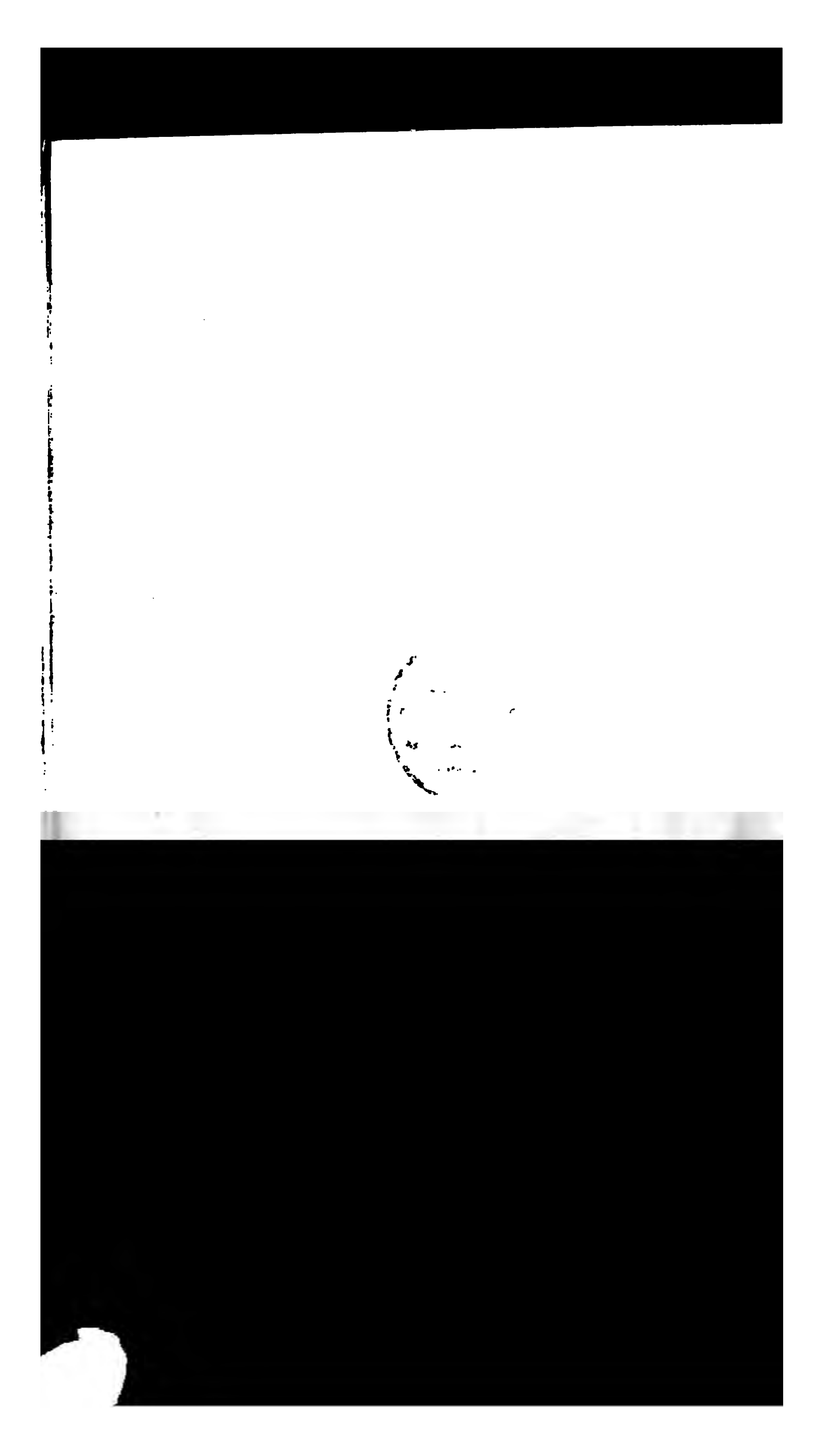
Salle des Séances du Congrès au Capitole de Washington.



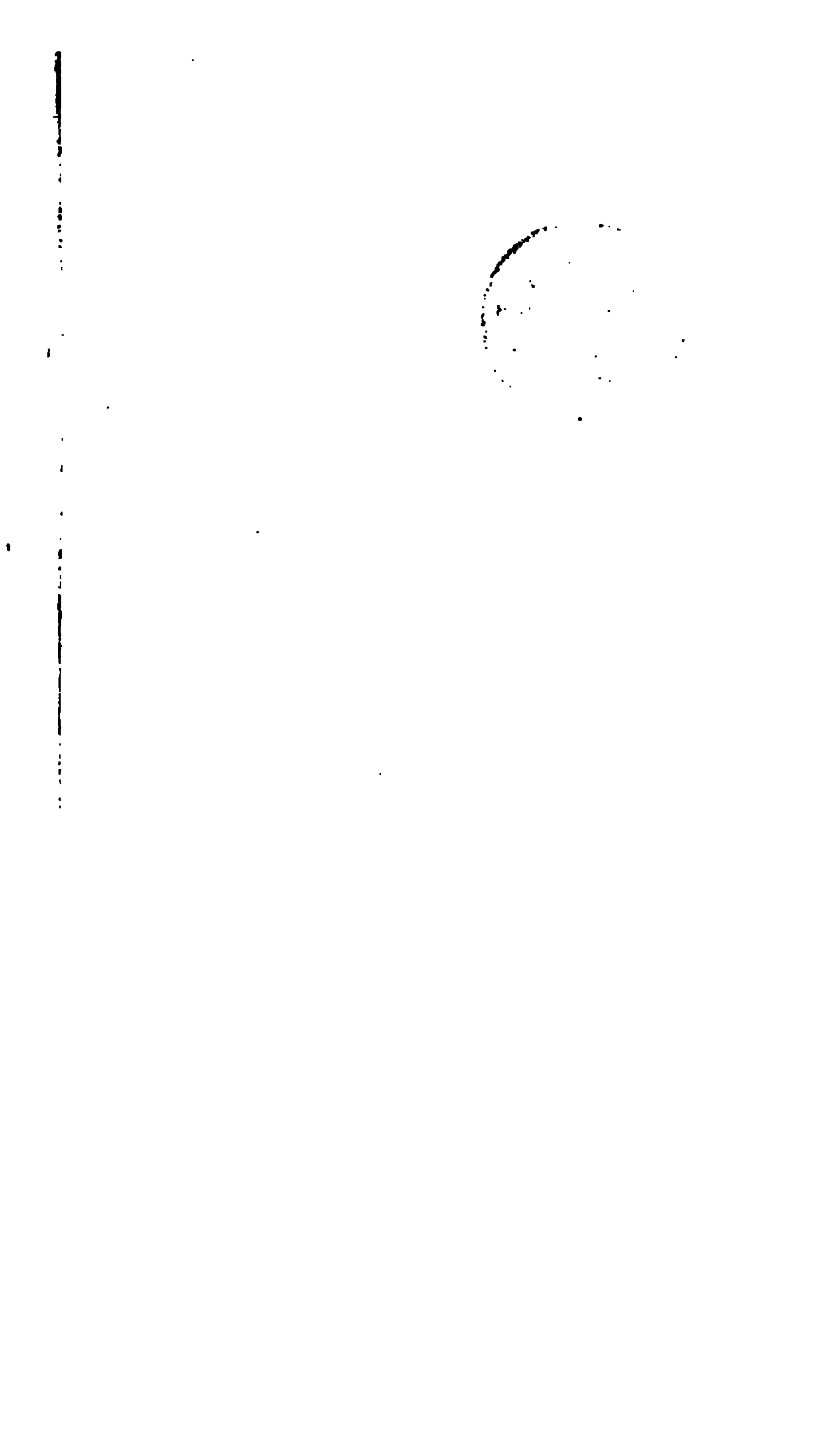




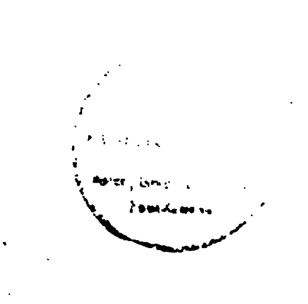
Théâtre St Charles, Nouvelle Orléans











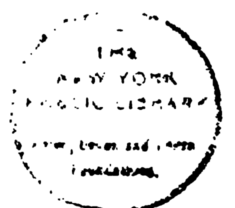
[redacted]





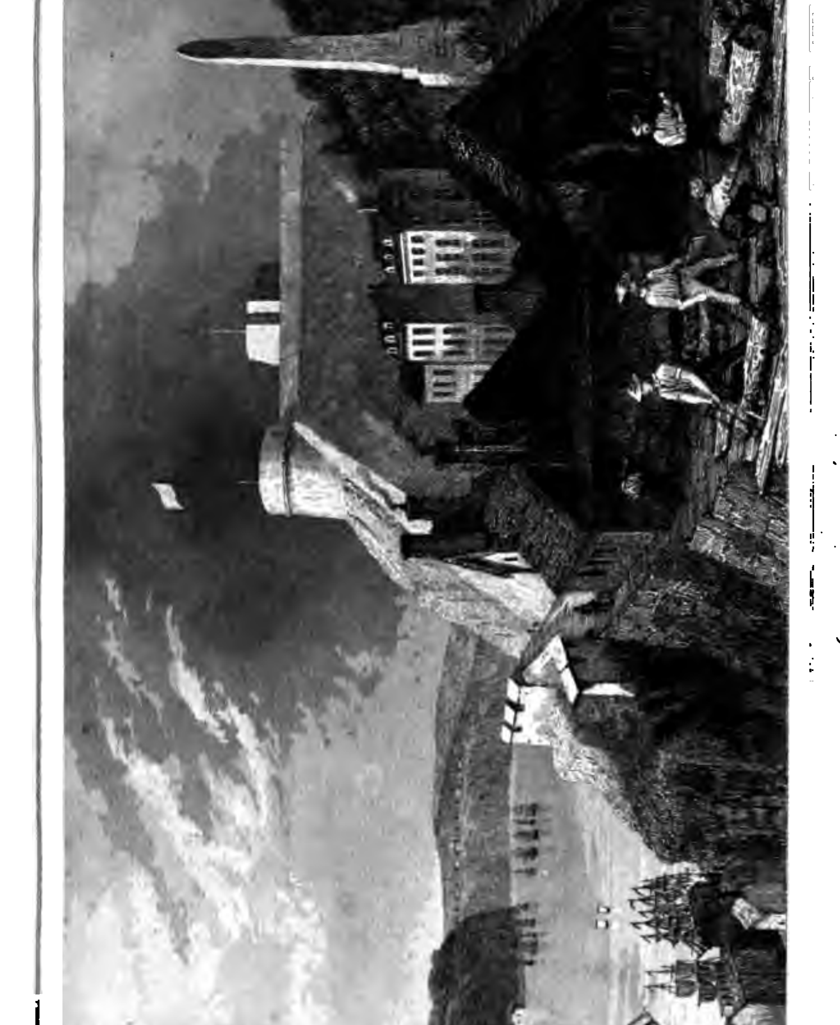
Indiens des Environs de Québec d'après les dessins de la collection de M.r A. Vattemare.

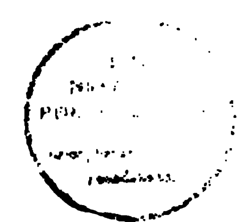
[redacted]


YORK



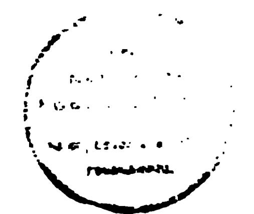








Fleuve St. Laurent et Village de Cèdars.

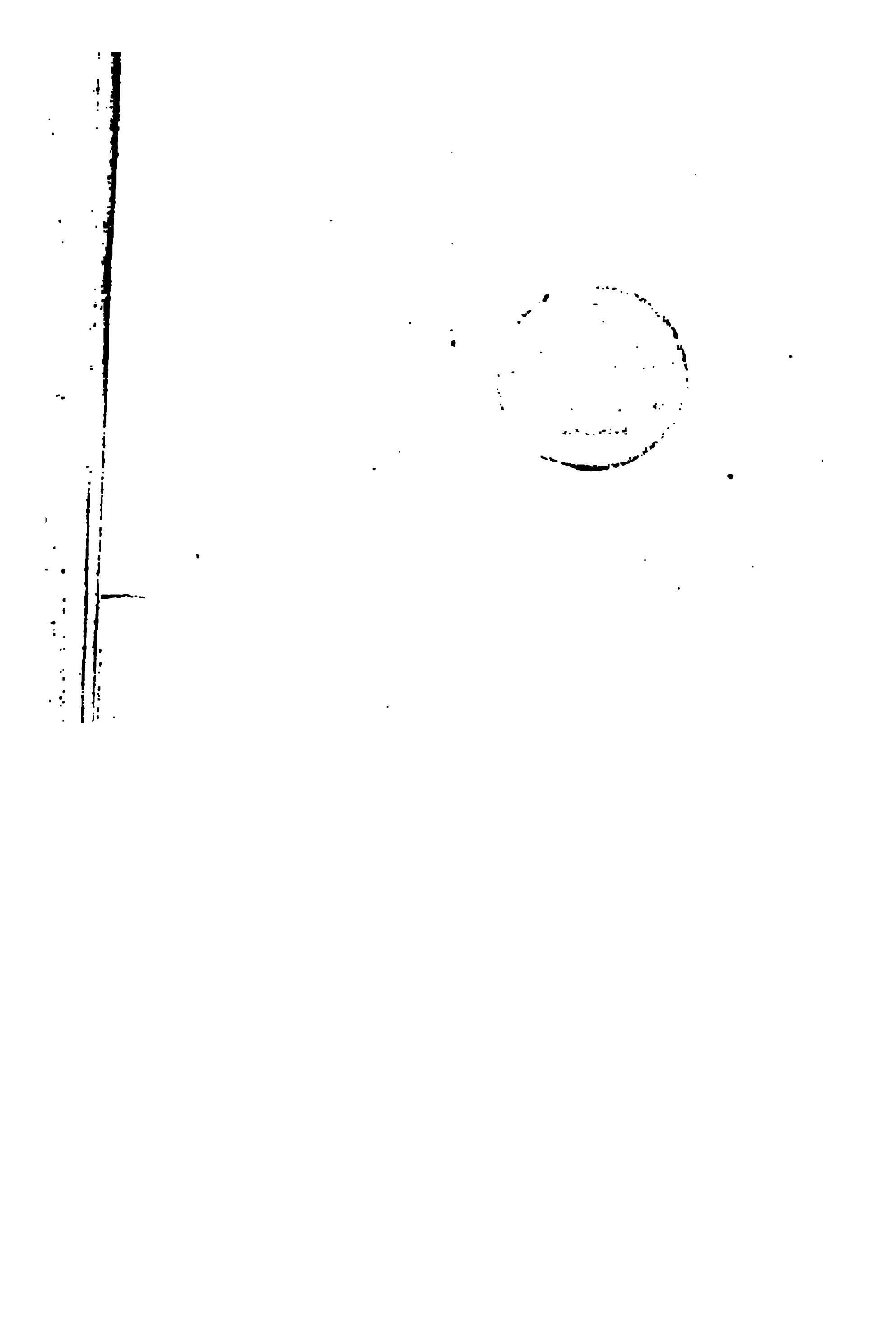




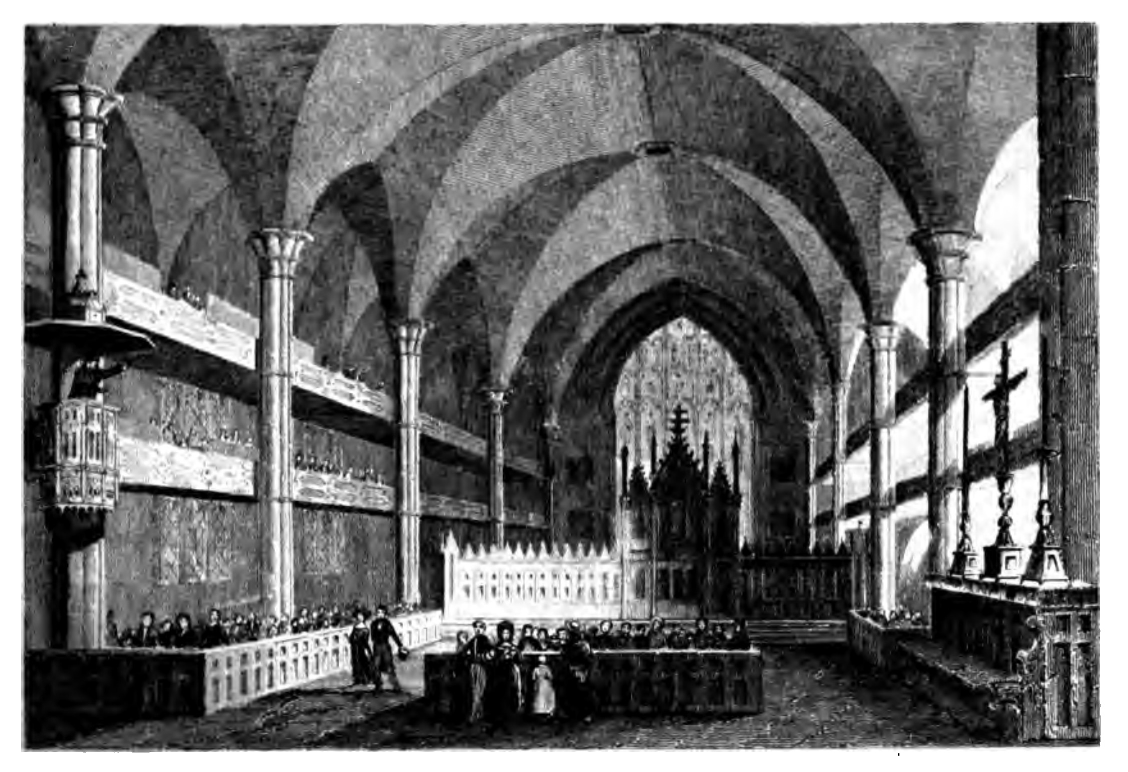


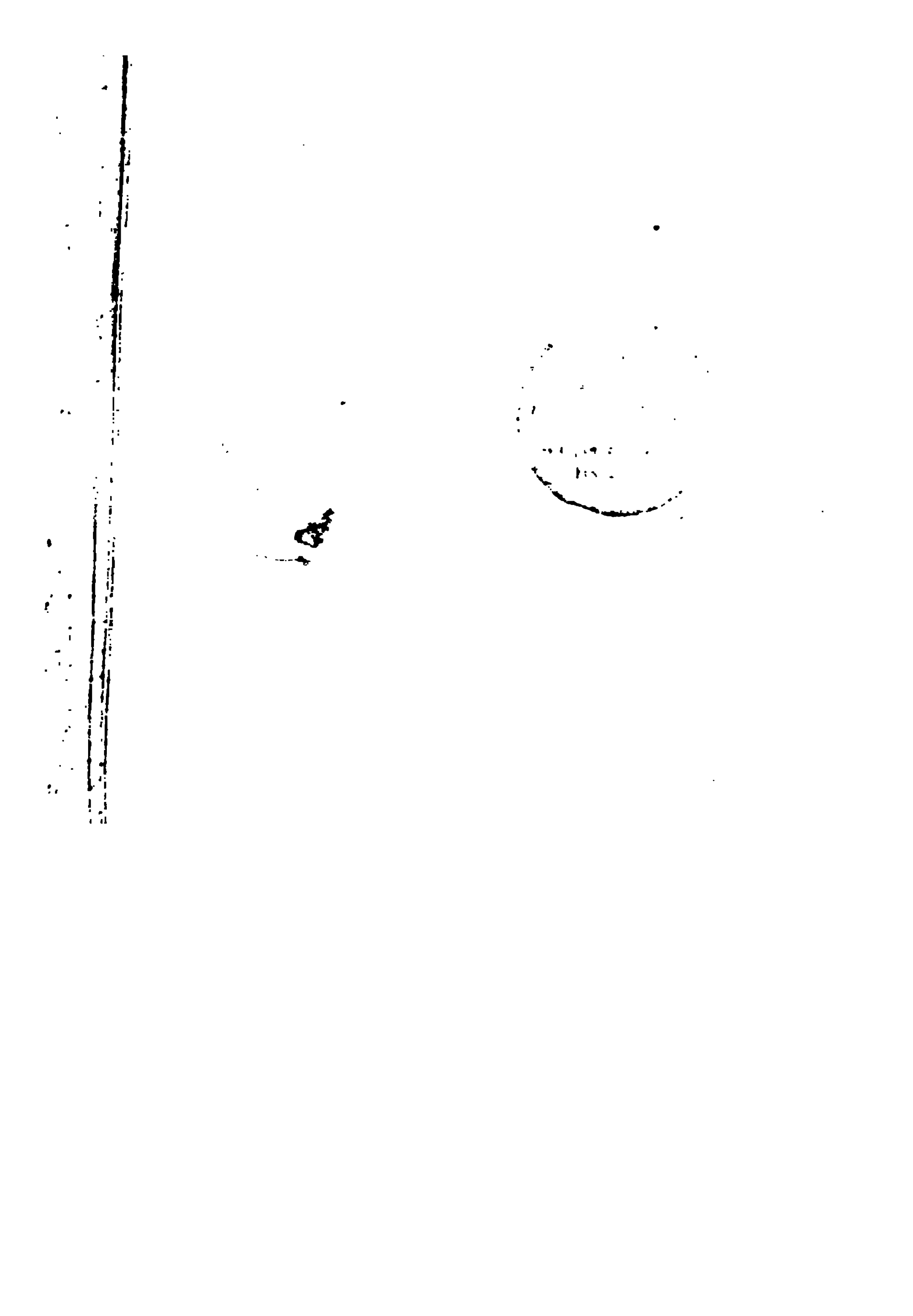


Indiens chassant le Bison.





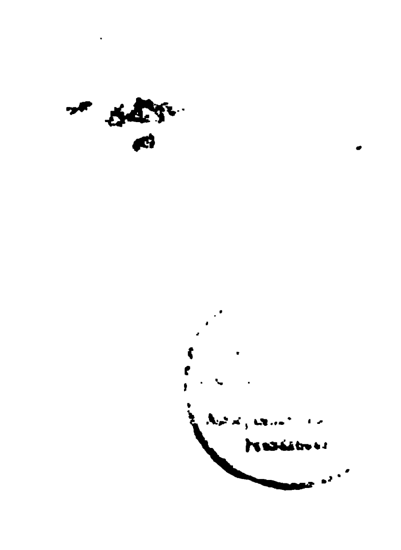




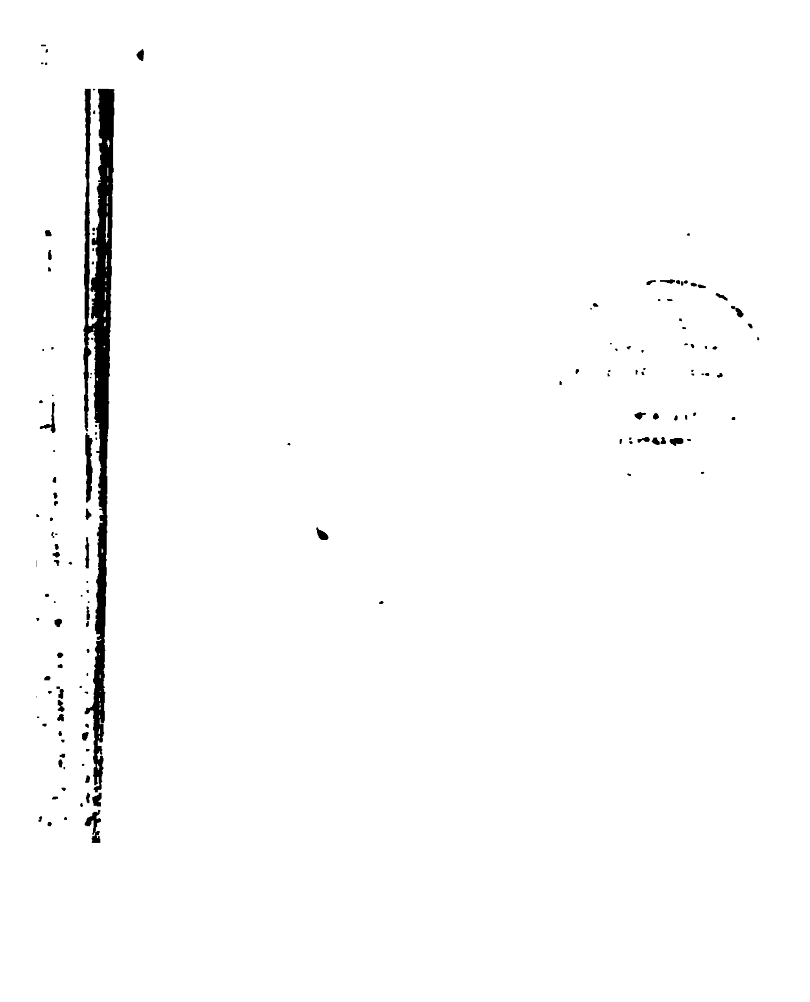
[redacted]



Indiani: Mandani.



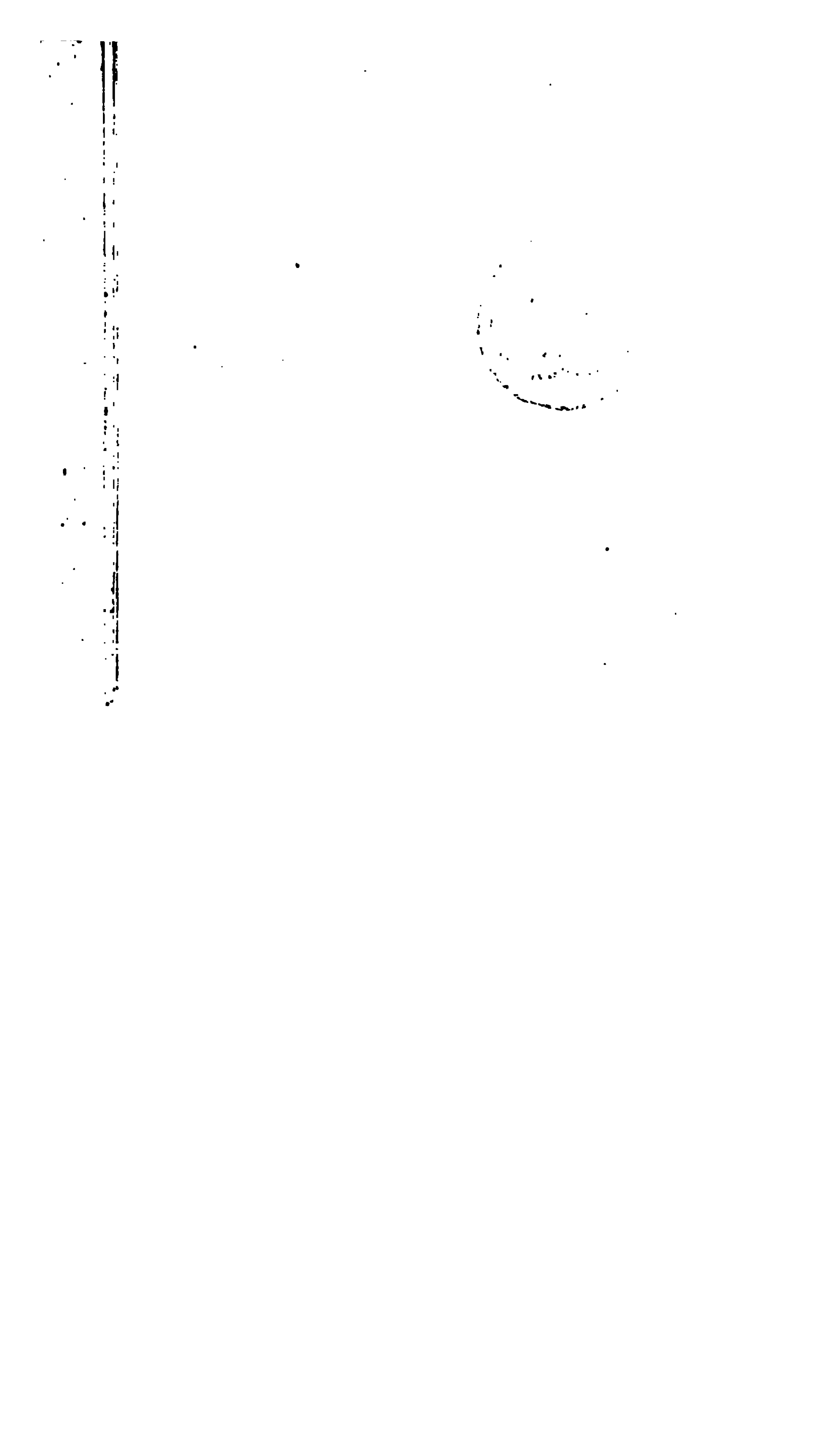






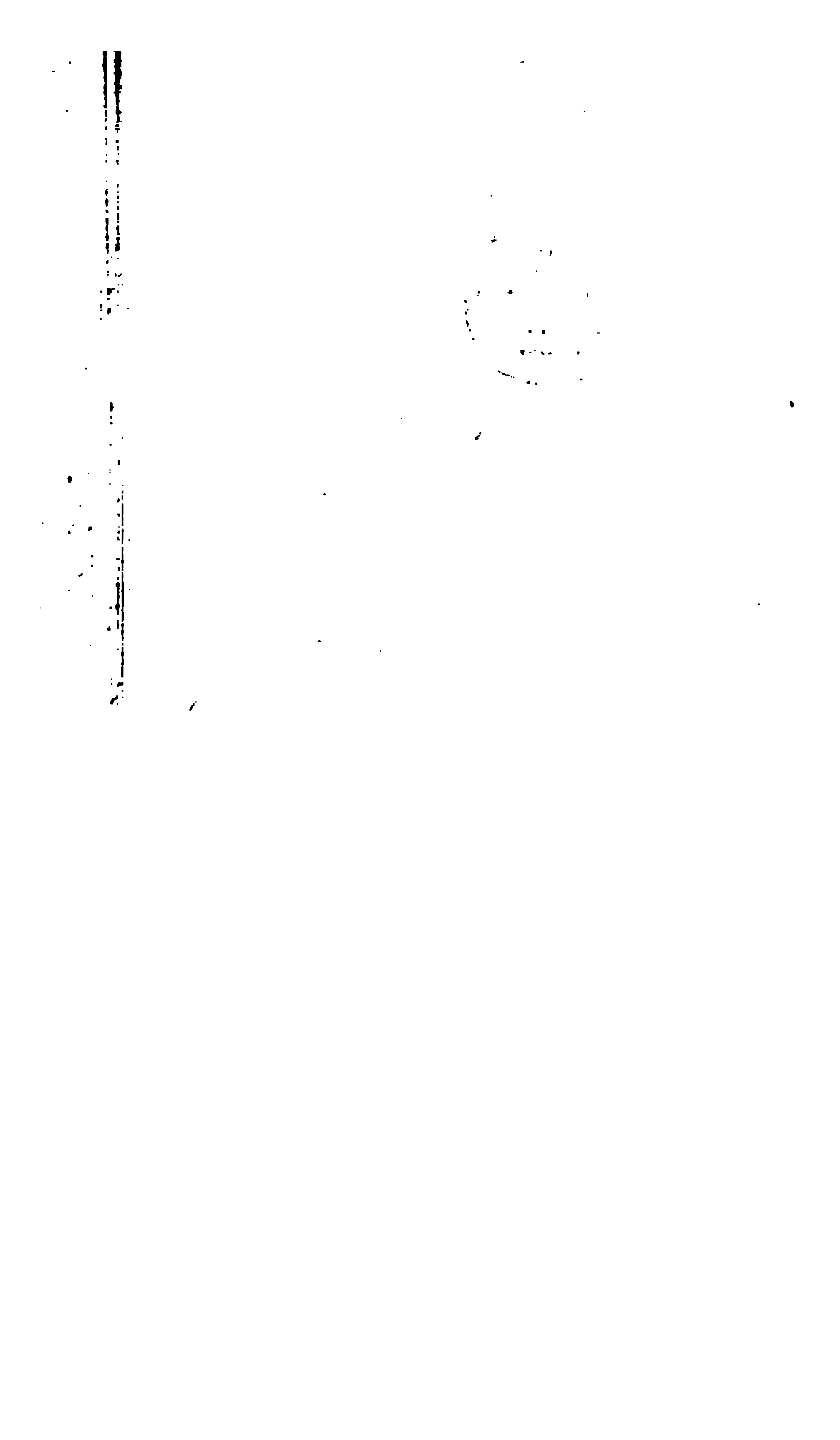


Habitation du [illegible]



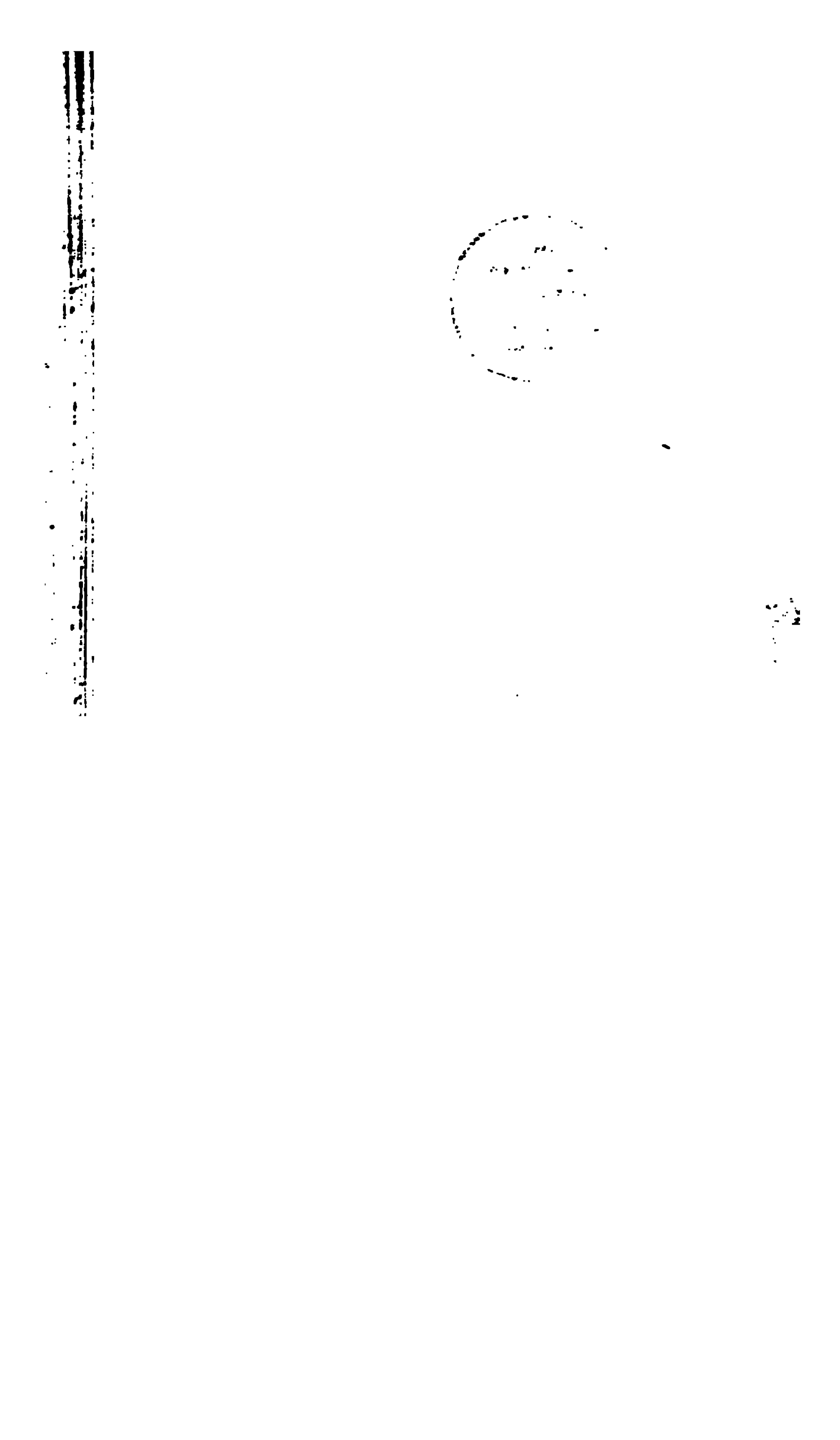


Monument de Wolf et de Montcalm, à Québec.



CANADA








THE
NEW YORK
PUBLIC LIBRARY



